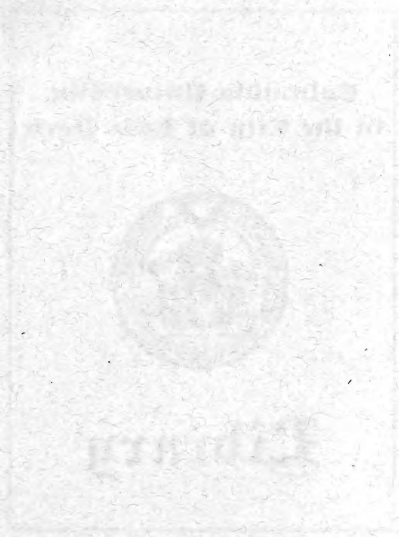


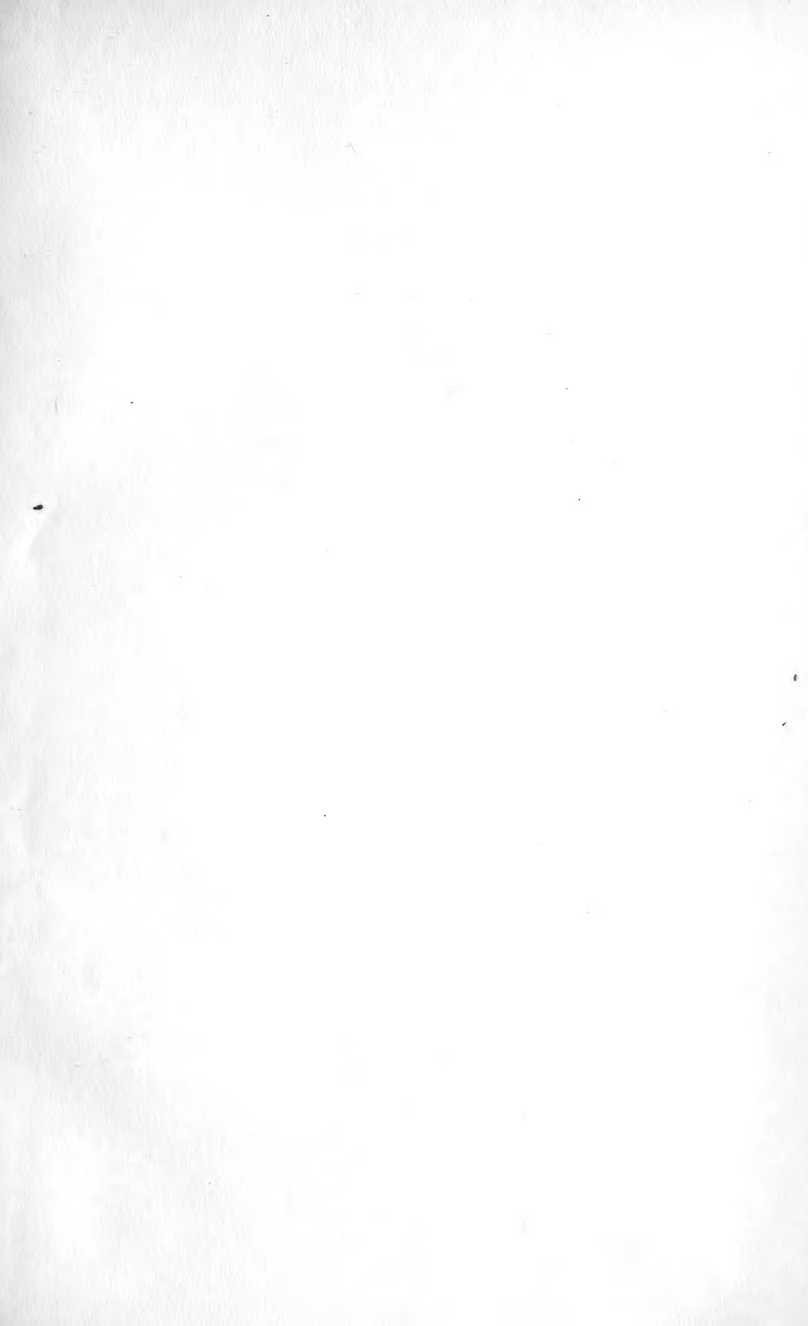
6
Columbia University
in the City of New York

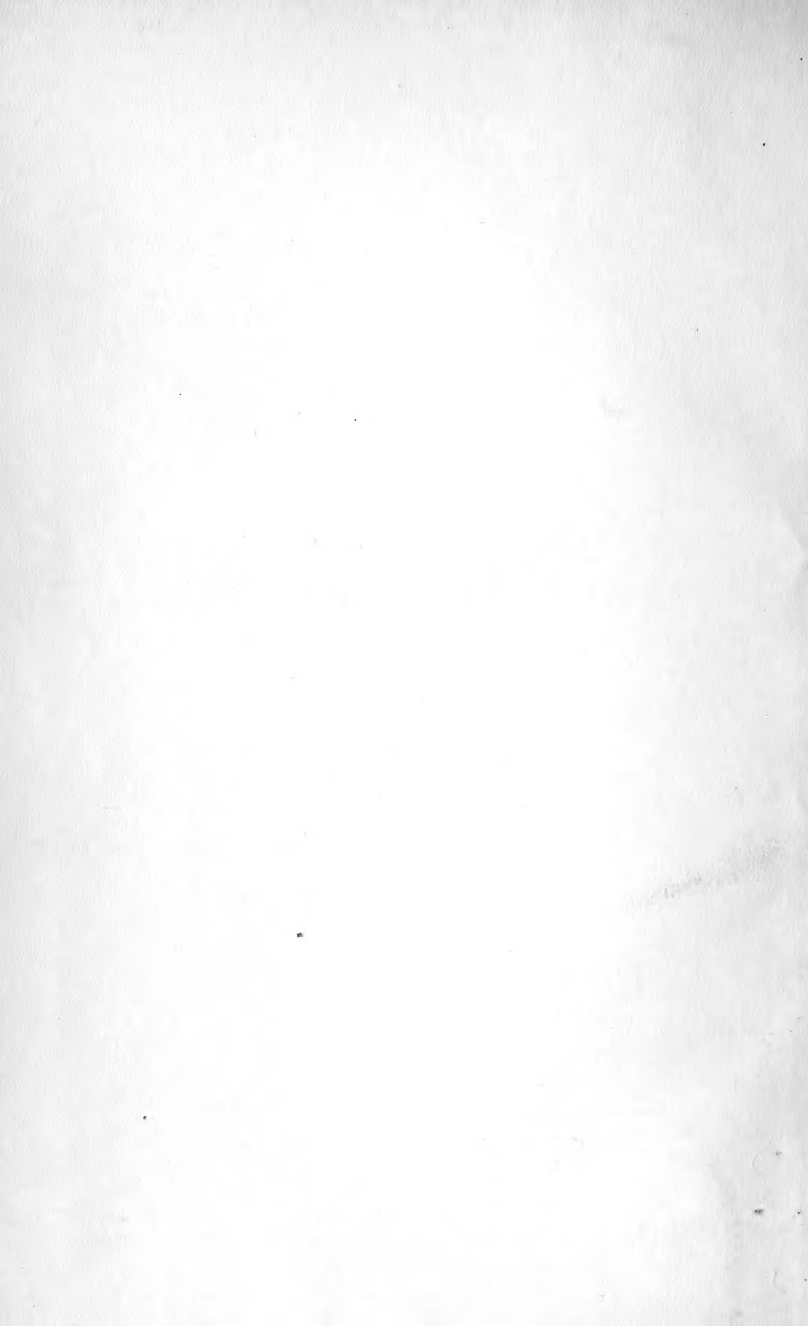


Library









ANNALES
DES
SCIENCES NATURELLES

NEUVIÈME SÉRIE

BOTANIQUE

CORBEIL. — IMPRIMERIE ED. CRÉTÉ

ANNALES
DES
SCIENCES NATURELLES
NEUVIÈME SÉRIE

BOTANIQUE

COMPRENANT
L'ANATOMIE, LA PHYSIOLOGIE ET LA CLASSIFICATION
DES VÉGÉTAUX VIVANTS ET FOSSILES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
M. PH. VAN TIEGHEM

TOME V

COLUMBIA UNIVERSITY
LIBRARY

PARIS
MASSON ET C^{ie}, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1907

YUCCA VIMU
YABU

N 5722
SER. IX
Vol. 5-6

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANNALES
DES
SCIENCES NATURELLES

NEUVIÈME SÉRIE

BOTANIQUE

COMPRENANT

L'ANATOMIE, LA PHYSIOLOGIE ET LA CLASSIFICATION
DES VÉGÉTAUX VIVANTS ET FOSSILES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. PH. VAN TIEGHEM

TOME V. — N^{os} 1, 2 et 3.

Ce cahier commence l'abonnement aux Tomes V et VI

PARIS
MASSON ET C^{IE}, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, Boulevard Saint-Germain

1907

PARIS, 30 FR. — DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER, 32 FR.

Ce cahier a été publié en avril 1907.

Les *Annales des Sciences naturelles* paraissent par cahiers mensuels.

BOTANIQUE

Publiée sous la direction de M. PH. VAN TIEGHEM.

L'abonnement est fait pour 2 volumes, chacun d'environ 400 pages, avec les planches et les figures dans le texte correspondant aux mémoires.

Ces volumes paraissent en plusieurs fascicules dans l'intervalle d'une année.

Les tomes I à XX de la Huitième série et les tomes I à IV de la Neuvième série sont complets.

ZOOLOGIE

Publiée sous la direction de M. EDMOND PERRIER.

L'abonnement est fait pour 2 volumes, chacun d'environ 400 pages, avec les planches correspondant aux mémoires.

Ces volumes paraissent en plusieurs fascicules dans l'intervalle d'une année.

Les tomes I à XX de la Huitième série sont complets.

Prix de l'abonnement à 2 volumes :

Paris : 30 francs. — Départements et Union postale : 32 francs

ANNALES DES SCIENCES GÉOLOGIQUES

Dirigées, pour la partie géologique, par M. HÉBERT, et pour la partie paléontologique, par M. A. MILNE-EDWARDS.

Tomes I à XXII (1879 à 1891). Chaque volume 15 fr.

Cette publication est désormais confondue avec celle des *Annales des Sciences naturelles*.

Prix des collections.

PREMIÈRE SÉRIE (Zoologie et Botanique réunies, 30 vol.	(Rare)
DEUXIÈME SÉRIE (1834-1843). Chaque partie 20 vol.	250 fr.
TROISIÈME SÉRIE (1844-1853). Chaque partie 20 vol.	250 fr.
QUATRIÈME SÉRIE (1854-1863). Chaque partie 20 vol.	250 fr.
CINQUIÈME SÉRIE (1864-1874). Chaque partie 20 vol.	250 fr.
SIXIÈME SÉRIE (1875 à 1884). Chaque partie 20 vol.	250 fr.
SEPTIÈME SÉRIE (1885 à 1894). Chaque partie 20 vol.	300 fr.
GÉOLOGIE, 22 volumes.	330 fr.

MATÉRIAUX POUR LA FLORE ALGOLOGIQUE DE LA ROUMANIE

Par E. C. TEODORESCO (1).

COL:

Tandis qu'on s'est beaucoup occupé et depuis longtemps de la flore phanérogamique de la Roumanie, on avait presque complètement négligé, jusqu'à ces derniers temps, l'étude des cryptogames et surtout celle des champignons et des algues. L'historique de ces groupes de plantes n'est donc pas très long; je ne m'occuperai ici que de celui des algues.

Sur la flore algologique de notre pays je ne connais que deux travaux, tous les deux dus à un étranger, le botaniste hongrois Schaarschmidt-Istvánffi. L'un de ces travaux a été publié, en 1881, dans l'ouvrage de Kanitz (2); l'autre en 1893, dans le *Bulletin du Musée d'histoire naturelle de Budapest* (3). Le premier recueil contient l'énumération de 233 espèces d'algues, la plupart des Diatomacées. On y trouve citées, en effet: 1 Fucacée, 2 Floridées, 44 Chlorophycées, 1 Characée, 15 Schizophycées et 170 Diatomacées. Parmi les Diatomacées, il faut mentionner une variété et deux espèces nouvelles, récoltées par A.-P. Alexi dans la Dobrogea, aux environs de Medgidie; ce sont: *Synedra Schaarschmidtii* Kanitz, *Synedra*

(1) Ce travail a été fait au Musée impérial-royal d'histoire naturelle de Vienne, où j'ai pu travailler dans d'excellentes conditions, ayant à ma disposition une bonne bibliothèque; ainsi que le riche herbier algologique de cette institution. Je saisis l'agréable occasion d'exprimer ici ma reconnaissance à la direction de ce musée et spécialement à M. le docteur A. Zahlbruckner, chef de la section botanique.

(2) *Plantas Romaniæ hucusque cognitæ enumerat* A. Kanitz: *Algæ* auctore Julio Schaarschmidt, Claudiopoli, 1879-1881, p. 151-168.

(3) Istvánffi (G.), *Adatok Románia algafőrájához* (Termesztudományi Füzetek, vol. XVI, 1893, p. 144 et 198).

Schaarschmidtii β *Alessiana* Schaarschm. et *Synedra Caroli principis* Schaarschm. Deux autres nouvelles variétés de Diatomacées ont été trouvées par Schaarschmidt-Istvánffi aux environs de Ploesti : *Diatoma tenue* δ *irregularare* Schaarsm., et *Diatoma vulgare* ζ *ventricosum* Schaarschm.

Le second travail de Istvánffi énumère 109 espèces, dont 78 nouvelles pour le pays. Ce sont : 1 Flagellée, 1 Floridée, 33 Chlorophycées, 68 Diatomacées et 6 Schizophycées.

Parmi les botanistes de notre pays, il n'y en a aucun qui se soit occupé spécialement de l'étude des algues ; cependant, on en trouve quelques espèces mentionnées soit dans différents travaux purement botaniques, soit dans des recueils ayant trait aux sciences naturelles en général. Par exemple, M. le professeur D. Grecescu parle d'une Characée, qu'il avait considérée tout d'abord comme une nouvelle espèce, le *Chara umbellata* Grec. (1), mais qui a été reconnue plus tard (2) par ce même auteur comme étant le *Chara fragilis* Desv.

Bernard Landway (3), qui s'est occupé de l'analyse de l'eau et du limon du Lacul-sarat, cite, parmi les plantes aquatiques qu'il a récoltées dans (?) ce lac, deux algues : *Zygnema cruciatum* Ag. et *Spirogyra elongata* (Berk.) Kuetz., si tant est qu'on a récolté ces algues dans le lac mentionné, ce qui me semble improbable, étant donné que les Spirogyres et les Zygnèmes ne peuvent pas se développer dans l'eau tant soit peu salée.

M. P. Bujor, dans ses *Contributions à la faune des lacs salés de Roumanie* (4), cite huit algues, recueillies pour la plupart dans l'eau saumâtre. Deux de ces algues ont été déterminées par l'auteur même, ce sont : *Chlamydomonas Dunalii* Cohn et *Gonium pectorale* Muell. ; les autres espèces ont été déterminées par moi-même, ce sont *Oscillatoria tenuis* Ag., *Scenedesmus quadricauda* Bréb., *Raphidium polymorphum* Fresen., *Cladophora crystallina* (Roth) Kuetz., *Rhizoclonium hieroglyphicum* Kuetz., et *Rh. riparium* Harv.

(1) *Monitorul oficial*, 1869, p. 312.

(2) D. Grecescu, *Enumeratia plantelor din Romania*. Bucuresci, 1880, p. 63.

(3) *Buletinul ministerului de domenii*, 1885, n° 5.

(4) *Ann. scient. de l'Université de Jassy*, vol. 1, fasc. 2. 1900.

Enfin C. F. Nyman (1) et W. Migula (2) citent le *Nitella mucronata* A. Br. dans la Dobrogea.

Les algues énumérées dans le présent travail ne représentent qu'une partie des matériaux que j'ai recueillis depuis 1897. Quoique je possède dans mon herbier des représentants de toutes les familles d'algues, j'ai laissé, pour le moment, de côté les Diatomacées et la plupart des Schizophycées, que je me propose d'étudier sous peu.

J'ai récolté mes algues dans différentes régions du pays, à savoir dans les districts suivants : Botosani, Iassi, Suceava, Neamtz, Bacau, Vaslui, Putna, Covurlui, Braila, Tulcea, Constantza, Prahova, Dâmbovitza, Ilfov, Vlasca, Muscel, Gorj, Dolj, Mehedinzi. Les plus fréquentes excursions ont été faites dans les environs de Bucarest, de Iassi et en Dobrogea. J'ai récolté surtout dans la région des plaines et des collines; cependant, je possède un certain nombre d'algues provenant de la région montagneuse, subalpine, alpine inférieure et même alpine. C'est ainsi que j'ai récolté dans le district de Prahova, sur les monts Bucegi, jusqu'à l'altitude de 2500 mètres; dans le district de Neamtz, jusqu'à 1900 mètres, et enfin, dans le district de Gorj, jusqu'à une altitude approximative de 2200 mètres.

Un grand nombre des algues qui font l'objet de la présente énumération, ont été récoltées par mon excellent collègue J.C. Constantineanu, assistant au laboratoire de Botanique de l'Université de Iassi, auquel j'adresse ici mes plus vifs remerciements.

Quant aux algues marines, mes observations ne portent que sur la portion du littoral de la mer Noire comprise entre Mangalia et Portitza, et sur les bords des lacs salés Razelm et Babadag. Sur cette étendue d'à peu près 120 kilomètres, les endroits où les algues marines trouvent les surfaces favorables pour se fixer, sont assez nombreux. Les localités les plus riches sont, sans contredit, celles où le bord de la mer est formé par des rochers; parmi les endroits qui se présentent dans ce

(1) C. F. Nyman, *Conspectus floræ europææ*, suppl. I, 1883-1884, p. 878.

(2) W. Migula, *Die Characeen in Rabenhorst's Kryptogamen-Flora*, 1890 p. 459.

dernier état, il faut mentionner : les ports de Constantza, de Mangalia et le cap Midia : viennent ensuite, comme localités moins riches, le bord rocheux de l'île Popina, le lac Razelm, le cap Dolojman, le bord du lac Razelm aux environs de l'ancien fort Héraclia et enfin le bord du lac Babadag à côté de la ville de ce nom. A peu près tout le reste du littoral roumain de la mer Noire est formé par des plages sablonneuses, où les algues ne peuvent pas se fixer. De toutes les localités mentionnées ci-dessus, c'est dans le port de Constantza qu'on trouve le plus grand nombre d'espèces.

ORDRE I. — SCHIZOPHYCÉES.

FAM. 1. — *Chroococcacées*.

Chroococcus Naeg.

Chroococcus turgidus (Kuetz.) Naeg. Gatt. einzell. Alg. tab. 4, fig. A. 2.

Hfov : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel aux environs de Bucarest, Oct. (884) (1).

Var. *tenax*, Kirchner.

Diam. cell. ca. 22 μ . Membrane épaisse, stratifiée, de couleur brun clair ou jaunâtre.

Gorj : parois humectées d'une grotte sur le mont Zanoaga, Août (1355).

Chroococcus minutus (Kuetz.) Naeg.

Diam. cell. 7-9, 5 μ .

Hfov : dans un aquarium à Bucarest-Cotroceni, Oct. (1449).

Chroococcus varius A.Br.; Hansg. Prodr. Algenfl. Böhm., p. 164.

Diam. cell. 4,4-8,1 μ .

Hfov : murs des serres chaudes au jardin botanique de Bucarest-Cotroceni, Déc. (1386).

Mélangé au *Palmelloccus miniatus* (Kuetz.) Chod.

Glœscapsa Kuetz. em. Naeg.

Glœscapsa crepidum Thuret; Bornet et Thur., Notes algolog., I, pl. 1.

(1) Les numéros placés entre parenthèses se rapportent aux numéros de ma collection algologique.

Crass. cell. 3,5-4,5 μ ; long. cellul. c.ca 6, 5 μ ; diam. famil. 8-15 μ .

Constantza : recouvrant les rochers nus baignés par la mer, dans le port de Constantza, Avr. (685).

Aphanothece Næg.

Aphanothece saxicola Næg. Gatt. einz. Alg., p. 60, tab. I, II. 2.

Crass. cellul. 1,5-2 μ , long. cellul. 3-6,5 μ .

Gorj : parois humectées d'une grotte sur le mont Zanoaga, Août (1355).

Clathrocystis Henfrey.

Clathrocystis montana n. sp. (Pl. I, fig. 1, 2, 3).

Thalle aérien, gélatineux, en forme de masses cavernueuses à paroi irrégulièrement réticulée, se déchirant à la fin en lambeaux irréguliers et confluent. Cellules allongées ayant 2,2 à 3,3 μ d'épaisseur, 1 1/2 à 2 fois plus longues que larges; contenu cellulaire homogène, bleu clair. Substance gélatineuse du thalle incolore.

Ce n'est pas sans hésitation que je me suis décidé à faire rentrer cette espèce dans le genre *Clathrocystis*. Par la forme réticulée du thalle, elle se rattache, en effet, au *Clathrocystis*, mais les cellules au lieu d'être à peu près sphériques comme dans le *Clathrocystis xeruginosa*, sont pour la plupart allongées (Pl. I, fig. 3), comme dans le genre *Aphanothece*. Si l'on considère la forme des cellules, plus caractéristique que celle du thalle, il faudra alors faire rentrer ma plante dans ce dernier genre et l'appeler *Aphanothece montana*. Si, au contraire, on admet la première manière de voir, il faudra modifier la diagnose du genre *Clathrocystis*, en ajoutant que les cellules peuvent être à peu près sphériques ou allongées-ellipsoïdales.

Suceava : Recouvrant les rochers humides à l'entrée d'une grotte dans la vallée du ruisseau Barnarelul, juillet (1354).

Merismopedia Meyen em. Lagerh.

Merismopedia elegans A. Br.

Crass. cell. 5,4 μ , long. cell. 8,1 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube entre les bras Sulina et Sfântu-Gheorghe, Oct.

Merismopedia glauca (Ehrenb.). Næg. l. c., tab. 1, fig. D.

Constantza : étang de la Tabacaria aux environs du village Anadolkioui, Avr. (685).

Merismopedia punctata Meyen: Kirchn. in natürl. Pflzfam. Th. I, 1a, fig. 50 B.

Suceava : eau faiblement courante dans la vallée de la Holditza, mélangé à d'autres algues, Sept. (874).

Merismopedia convoluta Bréb.; Kuetz. tab. phyc., V, tab. 38, fig. V.

Long. cell. 5 μ , crass. cell. 4, 5 μ .

Suceava : parois de l'abreuvoir d'une fontaine dans la vallée du Barnar, Août (818) et Juillet (825). — *Iassi* : eau faiblement courante à Holboca parmi d'autres algues, Août (822). — *Pratohova* : source tourbeuse dans les hauts pâturages des monts Bucegi, dans la vallée de l'Obarsia-Ialomitzei, Juillet (364).

FAM. 2. — *Oscillatoriacées.*

Oscillatoria Vauch.

Oscillatoria princeps Vauch.; Gom. monograph. Oscill., p. 206, tab. VI, fig. 9.

Crass. cell. 33-53 μ , long. cell. 3,8-7,4 μ .

Iassi : fossés à Holboca dans les environs de Iassi, Août (867).

Tulcea : bords du ruisseau Taitza à Baschioi, Juillet (242).

— *Constantza* : source à côté des bains sulfureux de Mangalia, Avr. (670). — *Ilfov* : eau faiblement courante à Ciurel aux environs de Bucarest, Mai (1335).

Oscillatoria sancta Kuetz.; Gomont l. c., tab. VI, fig. 12.

Var. *caldariorum* (Hauck) Gom.

Crass. trichom, 10,8-13,3 μ .

Ilfov : sur la terre humide des pots dans les serres chaudes du jardin botanique de Bucarest-Cotroceni, Déc. (1383). Mélangé à l'*Oscillatoria splendida* Grev.

Var. *requinocialis* Gom. forma *nuda* et forma *vaginata*.

Crass. trichom. 17-20 μ . Trichomes sans gaine et souvent des trichomes ayant une gaine très épaisse et hyaline; dans ce

dernier cas les filaments atteignent 22 à 26 μ d'épaisseur et ont l'aspect d'un *Lyngbya*.

Constantza : Fossés remplis d'eau douce aux environs de Tuzla, Avr. (662).

Oscillatoria limosa Ag.; Gomont l. c., p. 210, tab. VI, fig. 13.

Crass. trichom. 13,5-18,9 μ , long. cell. 2,7-4,3 μ .

Ilfov : mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1012, 1237) et à Bucarestii-noi, Févr. (1081); mares de la vallée de la Dambovitza à Vacaresti, mars (1234); pièce d'eau du jardin botanique de Cotroceni, Févr. (310).

F. vaginata.

Crass. trichom : 10,5-13 μ .

Ilfov : un échantillon de cette plante a été récolté au jardin botanique de Cotroceni, Févr. (1072), dans les petites excavations d'une pierre, remplies d'eau de pluie ou de neige. Les algues qui s'y développent (*Hæmatococcus* et *Oscillatoria*) étaient exposées souvent à la dessiccation. C'est cette circonstance qui explique, peut-être, la formation de gaines fermes autour des trichomes de l'*Oscillatoria limosa*; un autre échantillon a été récolté dans un vase de culture où se trouvaient différentes algues recueillies en Avril à Caldarusani; l'*Oscillatoria limosa*, ainsi que l'*Arthrospira Jenneri* ont formé toutes les deux des gaines autour des filaments, Nov. (1038, 1040).

— *Iassi* : dans un vase au laboratoire, Janv. (481).

Oscillatoria curviceps Ag.; Gomont, l. c., p. 213, tab. VI, fig. 14.

Crass. trichom. 11-15 μ , long. cell. 2,7 μ .

Ilfov : mares de la Colintina à Bucarest-Floreasca, Févr. (1088).

Oscillatoria tenuis Ag.; Gomont, l. c., p. 221, tab. VII, fig. 2 et 3.

Var. *natans* (Kuetz), Gom.

Crass. trichom. 5,4-8,1 μ , long. cell. 2,7-5,1 μ .

Prahova : fossés bordant la voie ferrée aux environs de la gare de Crivina, Nov. (1033). *Braila* : sur le limon des bords du Lacul-Sarat, Mai (1441). Cette plante contribue, avec le *Microcoleus chthonoplastes* Thur. et l'*Ulothrix implexa* Kuetz.,

à la formation du limon noir et onctueux du Lacul-Sarat.

Oscillatoria splendida Grev.; Gomont, l. c., p. 224, tab. VII, fig. 7 et 8.

Crass. trichom. 2,1 μ , long. cell. 5,7-7,5 μ .

Botosani : sur les plantes aquatiques dans les fossés de la vallée du Siret aux environs de Bucecea, Oct. (1223). — *Ilfov* : sur la terre humide des pots dans les serres chaudes du jardin botanique de Bucarest-Cotroceni. Déc. (1383). Mélangé à l'*Oscillatoria sancta* var. *caldariorum* Gom.

Oscillatoria irrigua Kuetz.; Gomont, l. c., p. 218, tab. VI, fig. 22, 23.

Crass. trichom. 7,5-9 μ .

Neamtz : dans une source aux environs de Schitul-Hangu, Juillet (372).

Oscillatoria amphibia Ag.; Gomont, l. c., p. 221, tab. VI, fig. 4 et 5.

Crass. trichom. 2,5 μ .

Constantza : sources sulfureuses aux environs de Mangalia, Avr. (664).

Oscillatoria formosa Bory; Gomont, l. c., p. 230, tab. VII, fig. 16.

Crass. trichom. 4 μ — 5,5 μ — 6 μ .

Constantza : aux bains sulfureux de Mangalia, Avr. (661). —

Braila : dans le Lacul-Sarat, Mai.

Oscillatoria chalybea Mert., Gomont, l. c., p. 232, tab. VII, fig. 19.

Var. *genuina* Gom.

Crass. trichom. 9 μ .

Constantza : dans les sources sulfureuses de Mangalia, Avr. (667).

Gomontiella Teod.

Gomontiella subtubulosa E.C. Teodoresco, sur le Gomontiella, nouveau genre de Schizophycées in Verhandl. d. k. k. zool.-bot. Gesellschaft in Wien, Bd LI (1901), p. 757, tab. VI.

Tulcea : dans les creux des rochers remplis d'eau de pluie sur la colline Causu-mic à Hagighiol, Juillet (268).

Arthrospira Stitzenb.

Arthrospira Jenneri Stitzenb.; Gomont, l. c., p. 247, tab. VII, fig. 26.

Diam. spir. 12,5 μ , crass. trichom. 5,5 μ , anfract. 22 μ .

Ilfov : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel, Oct. (884) et à Vacaresti, Mars (1254); mares de la Colintina à Baneasa aux environs de Bucarest, Oct. (1011, 1237).

f. vaginata.

Ilfov : Développé dans un vase de culture avec l'*Oscillatoria limosa f. vaginata* (1038 et 1040) et le *Chlothrix adscendens f. culta* (1070).

Spirulina Turp.

Spirulina major Kuetz.; Gomont, l. c., p. 251, tab. VII, fig. 29.

Diam. spir. 3,5-3,8 μ , crass. trichom. 1,9 μ , anfract. 4,5-4,7 μ .

Ilfov : mares de la Colintina à Baneasa, près de Bucarest, Oct. (1237).

Phormidium Kuetz.

Phormidium valderianum Gom., l. c., p. 167.

Crass. trichom. 2,2-2,5 μ .

Ilfov : parois des bassins au jardin botanique de Bucarest-Cotroceni, Avr. (1286).

Phormidium tenue (Menegh.) Gom., l. c., p. 169, tab. IV, fig. 23-25.

Crass. trichom. 2 μ .

Constantza : aux bains sulfureux de Mangalia, Avr. (660).

Phormidium Corium (Ag.) Gomont, l. c., p. 172, tab. V, fig. 1 et 2.

Cass. trichom. 3,5 μ .

Ilfov : sur les pierres de la cascade du jardin botanique à Bucarest-Cotroceni, Déc. (1244), mélangé au *Phormidium subfuscum* Kuetz.

Phormidium favosum (Bory) Gomont, l. c., p. 180, tab. V, fig. 14 et 15.

Crass. trichom. 4-9 μ .

Ilfov : sources dans la vallée de la Dâmbovitza à Cotroceni, Déc. (1241).

Phormidium subfuscum Kuetz. ; Gomont, l. c., p. 182, tab. V, fig. 19 et 20.

Var. *Joanniarum* Gom.

Crass. trichom. 5,5-6,8 μ , long. cell. 2 μ .

Ilfov : sur les pierres de la cascade du jardin botanique à Bucarest-Cotroceni, Déc. (1243), mélangé au *Phormidium Corium* (Ag.) Gom.

Phormidium uncinatum (Ag.) Gom.

Crass. trichom. 4,2 à 5 μ .

Suceava : parois de la gouttière d'une fontaine dans la vallée du ruisseau Barnarelul, Juillet (1350).

Les caractères du filament et l'habitat de la plante, sont ceux du *Phormidium uncinatum*, tandis que les dimensions rapprochent ma plante du *Phormidium autumnale*. D'ailleurs J. Schmidt (1) réunit ces deux espèces en une seule, sous le nom de *Phormidium autumnale*.

Phormidium autumnale (Ag.) Gomont, l. c., p. 187, tab. V, fig. 23 et 24.

Crass. trichom. 5,5-6,5 μ , long. cell. 1,9-3 μ .

Ilfov : sur la terre dans les serres du jardin botanique de Bucarest-Cotroceni, Nov. (1037) ; écorce humide des arbres dans le parc de la chaussée Kisselef à Bucarest, Oct. (1235) ; fossés inondés du chemin entre les villages Magurele et Darastî, Avr. (1178). — *Suceava* : sur les pierres d'un torrent dans la vallée du Paraul-Chirilenilor (crass. trichom. 4,5-5 μ), juillet (394).

Crass. trichom. 4,5 μ .

Suceava : sur les pierres dans le Paraul-Crucei, Juillet (1349). Cette plante présente tous les caractères du *Phormidium autumnale*, sauf la station. Les filaments sont à peine courbés à leurs extrémités.

Vlasca : Filaments isolés parmi les filaments du *Vaucheria humata*, sur la terre humide à Calugareni, Avr. (1291).

1) J. Schmidt, *Cyanophyceæ Daniæ* (Botanisk Tidskr., Bd XXII, p. 348 et 410).

Ce qui m'a semblé curieux, en examinant l'échantillon de Calugareni, c'est que la plupart des trichomes étaient entourés de gaines fermes et épaisses, comme celle d'un *Lyngbya*, par exemple. Je croyais tout d'abord avoir affaire à un *Lyngbya*, mais la forme de l'extrémité du trichoma m'a montré que c'était un *Phormidium autumnale* (Pl. V, fig. 20). La formation de cette gaine épaisse est due, certainement, à des conditions biologiques particulières, par exemple, le dessèchement temporaire du substratum. D'ailleurs la production des gaines fermes s'observe presque toujours sur l'*Oscillatoria limosa* et autres Oscillatoriées cultivées pendant un certain temps au laboratoire.

Lyngbya Ag.

Lyngbya æstuarii (Mert.) Liebm.; Gomont, l. c., p. 127, tab. III, fig. 1-2.

Crass. fil. 20-22 μ ; crass. trichom. 11 μ , 13,5 μ , 15 μ .

On trouve souvent, dans la masse, des filaments dont la gaine bleuie par le chlorure de zinc iodé; ces filaments ont absolument la même structure et les mêmes dimensions que les filaments ordinaires.

Constantza: Abondant vers les bords du lac Tuzla (eau salée), Avr. (646).

Lyngbya versicolor (Wartm.) Gomont, l. c., p. 147.

Crass. trichom. 2,2-3 μ .

D'après Gomont, l. c., l'épaisseur des trichomes de cette espèce varie entre 2,8 μ et 3,4 μ . Comme ma plante s'était développée au laboratoire, dans une culture de Characées, j'avais cru d'abord que c'était un *Oscillatoria amphibia*, ayant produit des gaines, comme cela se produisit pour l'*Oscillatoria limosa* et l'*Arthrospira Jenneri* dans un cas analogue. Mais dans ma plante les cellules sont isodiamétriques ou un peu plus longues que larges, jamais deux à trois fois plus longues que larges.

Ilfov: dans une culture de Characées apportées de Caldarusani, Nov. (1042).

Microcoleus Desmaz.

Microcoleus vaginatus (Vauch.) Gomont, l. c., p. 355, tab. XIV, fig. 12.

Var. *Vaucheri* (Kuetz.) Gom.

Crass. trichom. 4,7-7 μ .

Suceava : rochers humectés dans la vallée de la Neagra à Brosteni, Juillet (421). — *Ilfov* : abondant sur le sol humide des allées au jardin botanique de Cotroceni, surtout à l'époque des pluies printanières et automnales, Mai (1328); sur la terre humide de la chaussée Kisselef à Bucarest, Déc. (1397).

Microcoleus chthonoplastes Thuret; Gomont Monograph. d. Oscill., p. 353, tab. XIV, fig. 5 et 8.

Braila : cette plante se trouve en grande abondance non seulement sur le limon du Lacul-Sarat, mais encore sur la terre humide des environs du lac.

FAM. 3. — *Nostocacées*.

Nostoc Vauch.

Nostoc Linckia (Roth) Bornet; Bornet et Flah., l. c., p. 192.

Crass. trichom. 4,4-4,6 μ ; crass. heterocyst. 5,5 μ ; crass. spor. 6,6 μ ; long. spor. 7,5-7,7 μ .

Ilfov : nageant à la surface des marais de la Dâmbovitza à Giulesti, Oct. (1024).

Nostoc commune Vauch.; Bornet et Flah., Ann. d. sc. nat., Bot., 7^e série, t. 7, p. 203.

Crass. trichom. 3,5-4,7 μ , crass. heterocyst. 4,5-7,5 μ .

Botosani : sur la terre parmi les mousses à Siminicea, Oct. (1224).

Nostoc sphaericum Vauch.; Bornet et Flah., l. c., p. 208; Kirchner, die mikroskopische Pflanzenwelt, tab. V, fig. 142.

Ilfov : mares de la vallée de la Colișina à Chitila, Mai (1318).

Nodularia Mertens.

Nodularia spumigena Mert.; Bornet et Flah., l. c., p. 245.

Var. *genuina* Bornet et Flah., l. c., p. 246.

Crass. fil. 8,5 μ .

Ulasca : fossés remplis d'eau douce dans la vallée du Neajlov à Calugareni, Avr. (1295). Filaments isolés parmi d'autres algues.

Anabæna Bory.

Anabæna Azollæ Strasburg.

Crass. trichom. 5,7 μ ; long. cellul. 10,4-15,2 μ ; crass. heterocyst. 9,2 μ , long. heterocyst. 15,2 μ .

Ilfov : Serres du jardin botanique à Bucarest-Cotroceni, dans les cavités de l'*Azolla coralliniana*, Févr.

Anabæna flos aque (Lyngb.) Bréb.; Bornet et Flah., l. c., p. 228.

Crass. trichom. 6,6 μ ; crass. spor. 13,2 μ , long. spor. 17,5 μ .

Iassi : mares de la Jijia à Cristesti, Août (201).

Anabæna oscillarioides Bory; Bornet et Flah., l. c., p. 233; Cooke, British freshw. Alg. tab. 94, fig. 5.

Crass. trichom. 4,7-5,7 μ ; crass. spor. 11 μ , long. spor. 38 μ ; crass. heterocyst. 7,6 μ , long. heterocyst. 9,5 μ .

Ilfov : mares de la vallée de l'Arges, à Copaceni Avr. (1301); mares de la Colintina à Chitila, Avr. (1305).

Anabæna variabilis Kuetz.; Bornet et Flah., l. c., p. 226; Cooke, British freshw. alg. tab. 93, fig. 2 et 6.

Crass. trichom. 4,5 μ ; crass. spor. 7-9 μ , long. spor. 9-11 μ .

Constantza : mares à Mangalia, Avr. (671). — *Tulcea* : sur la terre humide aux bords du lac Babadag, Juill. (484).

Cylindrospermum Kuetz.

Cylindrospermum majus Kuetz.; Bornet et Flah., l. c., p. 252.

Crass. trichom. 4,4-4,7 μ , long. cellul. 6,5-7,5 μ ; long. heterocyst. 6,6-10,4 μ , crass. spor. 13,5-16 μ , long. spor. 22-31 μ .

Ilfov : mares de la vallée de l'Arges à Copaceni, Avr. (1301); mares de la Colintina à Chitila, Mai (1320); bords des mares de la Dâmbovitza entre Ciurel et Crângasi, Mai (1334); mares de la forêt Radu-Vodă à Peris, Mai (755). — *Vlasca* : sur la vase des mares presque desséchées dans la vallée Gurbanu à Comana, Mai (1315).

Cylindrospermum licheniforme (Bory) Kuetz; Bornet et Flah., l. c., p. 253.

Ilfov : sur les feuilles du *Limnanthemum nymphoides*, dans l'étang de la Colintina à Baneasa, Mai (1316). Diffère du type par ses dimensions un peu plus faibles : crass. trichom. 3,8 μ .

long. cell. 3,8-5,7 μ ; long. spor. 19-23 μ , crass. spor. 11-13,3 μ ; long. heterocyst. 6,6-8,5 μ , crass. heterocyst. 3,8 μ . — Sur la terre humide dans les bassins des serres du jardin botanique de Bucarest-Cotroceni: crass. trich. 4-4,1 μ ; crass. spor. 11,2-13,1 μ , long. spor. 26-28 μ ; crass. heterocyst. 5,8-6,5 μ ; long. heterocyst. 6-9,5 μ .

Iassi: sur la terre humide dans un vase, au laboratoire, Juin (496); crass. trichom. 4,3 μ ; crass. spor. 11-12 μ ; long. spor. 22-27 (-30) μ .

Cylindrospermum catenatum Ralfs; Bornet et Flah., l. c., p. 254; Cooke, Brit. freshw. Alg. tab. 95, fig. 2.

Crass. trichom. 3,8 μ , altit. cell. 4-5,7 μ ; crass. spor. 9-11,5 μ , long. spor. 15-21 μ ; crass. heterocyst. 3,8-5,5 μ ; long. heterocyst. 8,5 μ . Spores en séries par 2 à 4.

Ifov: petites mares bordant la route de Malul-Spart à Crevedia-mare, dans la forêt qu'on appelle Cascioreanca. Mai (13 27).

FAM. 4. *Scytonémacées*.

Scytonema C. A. Ag.

Scytonema javanicum Bornet; Bornet et Flah. Ann. d. sc. nat., Bot., 7^e série, t. 5, p. 95.

Crass. fil. 13-14, 8 μ ; crass. trichom. 9-13 μ .

Ifov: sur les murs et les feuilles des plantes dans les serres chaudes du jardin botanique à Bucarest-Cotroceni, Oct. (1233, 1246).

Scytonema ocellatum Lyngb.; Bornet et Flah., l. c., p. 95.

Crass. fil. 10,8 μ , -12,2 μ -13,5 μ ; crass. trichom. 9,5 μ .

Ifov: sur l'écorce des arbres dans la forêt de Chitila, Janv. (1400) et à Bucarest « la Sosea », Janv. (1399); sur la terre au jardin botanique de Cotroceni, Janv. (1398).

Scytonema Hofmanni Ag.; Bornet et Flah., l. c., p. 97.

Crass. trichom. 6,8-7,6 μ . Forme typique.

Ifov: Sur les pierres humides dans les serres du jardin botanique à Bucarest-Cotroceni, Juin (1442).

Scytonema figuratum Ag. Bornet et Flah., l. c., p. 101.

Crass. fil. 14-22 μ ; crass. trichom. 6-9 μ .

Gaines hyalines et non stratifiées dans les jeunes filaments, brunâtres et stratifiées dans les filaments âgés; dans les filaments d'âge moyen, les gaines sont stratifiées, mais la lamelle externe est hyaline.

Prahova : parmi les mousses submergées dans les endroits marécageux sur les monts Bucegi près de l'Obârsia-Ialomitzei, Juillet (385).

Scytonema Myochrous Ag.; Bornet et Flah., l. c., p. 104; Kuetz. Tab. phyc., III, tab. 25, fig. III et IV.

Crass. fil. 13-20 (-28) μ ; crass. trichom. 6,5-8 (-11) μ .

Prahova : sur la terre humide dans les hauts pâturages des monts Bucegi, Juill. (386).

Tolypothrix Kuetz. em. Thuret.

Tolypothrix lanata : Wartm.; Bornet et Flah., l. c., p. 120.

Crass. trichom. 9,5 μ , crass. fil. 12,2 μ .

Tulvea : mares du delta du Danube, Oct. (1379). L'épaisseur des trichomes descend parfois à 7 μ .

Ilfov : étang du monastère Caldarusani, Juin (757).

Tolypotrix tenuis Kuetz. Bornet et Flah., l. c., p. 122.

Crass. trichom. 6,8-7,5 μ , altit. cell. 5,5-9,5 μ ; heterocyste 1-4.

Neamtz : vallée du Grintziesul-mare, sur les plantes aquatiques, Août (1211). — *Vlasca* : mares de Gradiste, parmi les Cladophores, Oct. (1228). — *Ilfov* : mares de la vallée de la Colintina à Chitila, sur les feuilles des Massettes, Oct. (1365); étang du monastère, Tziganesti, Mai (955).

Par l'épaisseur des filaments et par les hétérocystes, généralement cylindriques, ma plante se rapproche du *Tolypothrix lanata*, mais le trichome possède l'épaisseur de celui du *Tolypothrix tenuis*. Dans les échantillons récoltés dans la vallée du Grintziesul-mare, les trichomes n'ont que 5,5 μ d'épaisseur, quoique le diamètre des filaments atteigne jusqu'à 12 μ . D'ailleurs la ressemblance est très grande entre ces deux espèces, et c'est peut-être à juste titre que Schmidt (1) admet l'identité spécifique de ces deux plantes. L'échantillon récolté à Tziganesti

(1) Schmidt, *Cyanophyceæ Daniæ* (Botanisk Tidskr., Bd XXII).

(955) possède à peu près les dimensions du *Tolypothrix tenuis* typique : crass. fil. 8,8-9 μ , crass. trichom. 7,5 μ .

FAM. 5. — *Stigonematacées*.

Fischerella (Born. et Flah.) Gom.

Fischerella termalis (Schwabe) Gom., in Morot, Journ. de Bot., t. IX, p. 52.

Crass. fil. primar. 11-13,2 μ ; crass. ram. 6,5 μ ; crass. trichom. prim. 6,5-8,8 μ ; crass. trichom. ram. 4,4 μ .

Ma plante correspond en tout à celle qui a été récoltée en Amérique par W. G. Farlow et distribuée par Wittr. et Nordst. dans leurs *Algæ exsiccatae*, au n° 667.

Neamtz : sur les rochers des environs de Schitul-Sibla, Juillet (826).

FAM. 3. — *Rivulariacées*.

Calothrix C. A. Ag.

Calothrix scopulorum (Web. et Mohr.) Ag.; Bornet et Thuret, Notes algolog., p. 159, tab. 38; Bornet et Flah., Ann. d. sc. nat., Bot., 7^e série, t. 3, p. 353.

Crass. fil. 13,5 μ -15 μ , crass. trichom. 9 μ -11 μ ; dans ma plante les trichomes étaient le plus souvent simples, très rarement ramifiés.

Constantza : port de Constantza, sur les rochers émergés et les murs des nouvelles jetées dans la mer Noire, Avr. (1278) (486).

Calothrix fusca (Kuetz.) Bornet et Flah., l. c., p. 364.

Suceava : bords du ruisseau Negru à Coverca, dans la gélatine des Chaetophores, Juillet (1381). — *Ilfov* : mares de la vallée de Colintina à Chitila, dans le mucus des Batrachospermes, Mai (1321); mares bordant la voie ferrée dans les environs de la gare de Crivina, dans le mucus du *Batrachospermum*, Mai (1340) et dans la masse gélatineuse des Chaetophores, Juin (1345). — *Vlasca* : fossés dans la vallée du Neajlov à Comana, dans la gélatine du *Gloiotrichia natans*, Oct. (1230).

Je rapporte, avec doute, au *Calothrix fusca* une plante que j'ai trouvée souvent dans le mucus des Batrachospermes, des Chaetophores et du *Gloioleptichia natans* et qui se présentait sous forme de filaments isolés. Seulement ses dimensions étaient toujours inférieures à celles données, par exemple, par Bornet et Flahault pour cette espèce. D'après ces auteurs, l'épaisseur du filament est de 10 à 12 μ , et celle du trichome varie entre 7 et 8 μ . Dans mes échantillons le trichome possède une épaisseur, qui ne dépasse guère 6,6 μ (4-6,6 μ) et le filament atteint à peine l'épaisseur de 7,8 μ (5,7-7,8 μ). Mes plantes n'étaient pas toujours jeunes, car une fois, sur une plante récoltée au mois d'Octobre (n° 1230), j'ai trouvé des individus pourvus de spores, qui sont entrées en germination avant leur séparation du trichome (Pl. I, fig. 3) ; une autre fois le filament était ramifié à la manière des Scytonèmes (Pl. I, fig. 4). D'ailleurs dans son *Kryptogamen-flora von Schlesien*, p. 220, Kirchner écrit que l'épaisseur des filaments du *Mastigothrix fusca* varie de 5 à 13 μ . Les cellules du trichome représenté sur la planche I, fig. 3, sont plus longues que larges, tandis que d'habitude les articles sont plus courts que longs ; ce trichome a été trouvé dans la gélatine du même individu de *Batrachospermum* que les autres trichomes composés de cellules courtes. Peut-être que quelques-uns de mes échantillons soient identiques à ceux mentionnés par Hansgirg dans le Prodr. Algenfl. Bohm., II, p. 51, en note.

D'autre part, dans ma plante, la base du trichome n'est pas toujours nettement bulbeuse, caractère qui la rapprocherait du *Calothrix endophytica* Lemm. (1).

Calothrix stagnalis Gomont, Journ. de Bot., t. IX, 1895, p. 197, fig. 1 et 2.

Crass. trichom. 6,6 μ , crass. fil. 7,5-11 μ .

Botosani : mares du Siretzelul entre Bucecea et Siminicea, Juin (1972).

Calothrix adscendens (Naeg.) Bornet et Flah., l. c., p. 363.
F. *culta*.

Ilfov : apporté au mois d'Avril avec des Nitelles, récoltées

(1) Forschungsberichte aus d. biol. Station zu Plön, Teil. IV, p. 184.

dans le lac de Caldarusani, et cultivé dans le laboratoire jusqu'au mois de Février (1970).

J'ai apporté cette plante incidemment avec des Nitelles, que j'avais récoltées dans le grand étang de Caldarusani, situé au nord du district d'Ilfov. J'avais mis les Nitelles dans un petit aquarium rempli d'eau de source et comme, au bout de quelques jours, les Nitelles ont péri, j'avais abandonné la culture dans la chambre du laboratoire, jusqu'au mois de Novembre suivant.

Pendant ce temps l'aquarium se remplit de diverses Oscillariées, que j'ai recueillies et j'ai abandonné de nouveau l'aquarium jusqu'au mois de Février. A ce moment le développement d'une nouvelle algue attira mon attention. Elle formait une espèce de voile, qui recouvrait d'une part la surface de l'eau, de l'autre les parois de l'aquarium, mais sans présenter une adhérence quelconque avec ces parois. Le voile était formé par des groupes de filaments rayonnants et disposés dans un seul plan (Pl. III, fig. 1).

Quand les groupes sont encore jeunes, ils restent séparés les uns des autres ; mais plus tard les filaments les plus longs d'un groupe s'enchevêtrent avec les filaments des groupes voisins ; c'est ainsi que prend naissance le voile.

Ce qui a attiré surtout mon attention dans ces groupes rayonnants, c'était la présence des filaments comme ceux qu'on peut voir dans les figures 1, 2, 6 et 9 de la planche II, où l'on observe non seulement des poils terminaux qui caractérisent les Rivulariacées, mais encore d'autres *intercalaires*. Que je sache, ce fait n'a pas été observé jusqu'à présent ; du moins je ne l'ai trouvé mentionné nulle part.

Les poils intercalaires sont assez fragiles, ce qui fait qu'on n'en trouve pas souvent dans le matériel fixé à Falcool et qui a été par conséquent plus ou moins remué.

Les trichomes peuvent présenter un (Pl. II, fig. 1, 2, 9) ou bien deux (Pl. II, fig. 6) poils intercalaires ; ces trichomes peuvent être terminés à leur tour en poil, ou bien l'extrémité peut rester non atténuée (Pl. II, fig. 2). Dans ce dernier cas, elle est formée par des cellules à riche contenu gris verdâtre, semblable au contenu des autres cellules végétatives du trichome.

Dans la figure 2 (Pl. III), j'ai représenté un trichome dont le poil intercalaire s'est rompu vers son milieu; l'extrémité du trichome supérieur est en train de sortir sous forme de hormogonie. D'ailleurs les cas où les tronçons du trichome sont liés par un poil intercalaire ininterrompu (Pl. II, fig. 1, 2, 6, 9) paraissent plus rares que ceux où ce poil est interrompu (fig. 2, Pl. III). La rupture du poil peut se faire de bonne heure, avant son complet développement; en effet, j'en ai observé plusieurs exemplaires encore jeunes, où il était visible qu'une interruption entre les cellules du poil intercalaire s'était produite auparavant. Une fois même une cellule s'était complètement isolée et se trouvait sous le croisement des jeunes poils.

Dans les figures 4 et 5 (Pl. II), on voit deux trichomes qui semblent présenter de fausses ramifications. Cependant dans les filaments qui ne possèdent que le poil terminal, je n'ai pu observer de fausses ramifications. En réalité, les plantes représentées dans les figures 4 et 5 de la Pl. II ne sont pas ramifiées, et la disposition peut être expliquée de la manière suivante. Une interruption se produit au milieu des poils intercalaires (comme c'est le cas par exemple pour la plante représentée dans la figure 2, Pl. III), et comme les tronçons continuent à rester dans la gaine du trichome et qu'ils ne cessent de s'accroître en longueur, l'extrémité du tronçon supérieur glisse le long du tronçon inférieur. Mais il arrive quelquefois que le poil intercalaire ne se rompt pas, même après son complet développement et que les segments du trichome, composés de cellules végétatives normales, continuent leur accroissement intercalaire. Dans ce cas, comme la gaine est résistante et que la pression exercée, sur elle, par le trichome ne parvient pas à la déchirer, le poil intercalaire se replie en zigzag ou même se pelotonne à la manière des filaments des *Notoc*s (Pl. I, fig. 6).

Dans aucune Rivulariacée, même dans les espèces qui ont la faculté de former un poil à chaque extrémité du trichome, comme dans le *Calothrix juliana* et le *Calothrix pilosa* (1), on n'a observé les phénomènes de développement à l'intérieur de la gaine, *sans rupture du trichome*, que j'ai découverts chez le

(1) Ed. Bornet, *in litt.*

Calothrix de Caldarusani. C'est seulement lorsque le trichome a été rompu, qu'il se complète par la production d'un poil; alors les deux fragments, qui croisent en direction inverse, se font jour latéralement et sortent de la gaine comme les rameaux géminés des *Scytonema*; c'est ainsi que se comporte le *Calothrix vivipara* (1). Un fait analogue a été observé par moi sur un exemplaire de *Calothrix scopulorum* récolté dans la mer Noire à Constantza.

Si la production de ces poils intercalaires était constante dans ma plante, cette disposition serait comparable, d'après Bornet (2), à celle qu'on observe chez les *Scytonema mirabile* et *myochrous*, dont la végétation présente des variations d'intensité. Leur trichome montre des séries de cellules allongées, pauvres en contenu, qui ne sont pas capables de se diviser, alternant avec des séries de cellules plus courtes, qui sont des cellules ordinaires actives de ces plantes. A mon sens, le fait mentionné par Bornet chez les espèces de *Scytonema* précédemment citées, serait plutôt comparable à celui observé par moi-même chez le *Calotrix* de Caldarusani (Pl. I, fig. 7 et Pl. II, fig. 7). La figure 7, Pl. I, représente un trichome composé de séries de cellules normales pourvues d'un contenu abondant et granuleux; de distance en distance, on observe d'autres cellules, plus petites, beaucoup plus pauvres en contenu protoplasmique ou même totalement dépourvues de protoplasme. Ces dernières cellules sont évidemment en train de destruction; on ne peut pas admettre qu'elles soient les premiers débuts de la formation de poils intercalaires, d'abord parce que la transition est brusque entre les séries de cellules normales et les séries de cellules pauvres en contenu, ensuite parce que ces dernières sortes de cellules se détruisent complètement, comme je l'ai constaté maintes fois. On peut voir cela dans la figure 7, Pl. I, où les cellules qui se trouvaient entre le tronçon supérieur de la figure et le reste du trichome, ont disparu et le tronçon terminal se sépare sous forme de hormogonie.

J'aurais voulu trouver les tout premiers débuts de la forma-

(1) Bornet et Flahault, *Revision des Nostoc. hétérocyst.* (Ann. des Sc. nat., Bot., 7^e série, t. III, p. 362. — Ed. Bornet, *in litt.*, janv. 1903.)

(2) *In. litt.*

tion du poil intercalaire. Malgré la longue étude que j'ai faite, je n'ai rencontré qu'un seul exemple, où le poil était très court et composé de quelques articles seulement. Je ne sais pas si la différenciation commence par une ou par deux cellules.

La transformation des hormogonies en trichomes dans les Rivulariacées se fait, le plus souvent, comme on le sait, par la formation d'un poil à une extrémité, et d'un hétérocyste à l'extrémité opposée. Mais il n'est pas rare de rencontrer des hormogonies, qui s'allongent en poil à chaque bout, et les hétérocystes se développent dans la partie intermédiaire. Bornet mentionne le cas fourni par le *Rivularia hospita* Ktz. (1). Dans son travail sur les Rivulariacées (2), de Bary rapporte un fait analogue. Ainsi sur la planche VII, la figure 11 représente un trichome sorti de la spore et qui commence à former un poil à chaque bout, mais ce trichome, d'après l'auteur, se rompt plus tard en hormogonies (fig. 12). Il en est de même de la plante que de Bary reproduit dans la figure 17. Sur le *Calothrix* de Caldarusani, j'ai eu l'occasion d'observer souvent des faits identiques à ceux mentionnés par Bornet, soit que le développement a lieu à l'intérieur ou à l'extérieur de la gaine. D'autres exemples m'ont été fournis par le *Calothrix fusca* (Pl. III, fig. 4, 5 et 6) et par le *Calothrix Braunii* (Pl. III, fig. 3).

À la base du filament se trouve toujours au moins un hétérocyste sphérique, quelquefois on peut en observer deux (Pl. I, fig. 8 et 10) ou même trois (Pl. I, fig. 9), qui sont plus ou moins allongés.

Au-dessus de l'hétérocyste (ou des hétérocystes), on observe, dans les filaments âgés, une spore cylindrique (Pl. I, fig. 8, 9 et 10) comme celles qui ont été vues chez le *Gloiostrichia*, le *Calothrix stagnalis* Gom., le *Calothrix sandwicense* Schmidle, etc. J'ai vu parfois deux spores superposées. C'est surtout sur les individus qui se trouvaient dans de mauvaises conditions d'existence, que j'ai vu des spores bien développées. Ainsi, par exemple, à un moment le petit aquarium, où s'était développé mon *Calothrix*, a été envahi par diverses Oscillariées; dans le

(1) Bornet et Thuret, *Notes algologiques*, pl. XLI, fig. 9.

(2) De Bary, *Beitr. zur Kennt. d. Nostoc., insbesondere der Rivularien*. Flora, 1863, p. 553, Taf. VII.

mélange on observait quelques filaments de *Calothrix*, soit isolés (Pl. I, fig. 9 et 10), soit opposés par leurs bases (Pl. I, fig. 8). Dans ces filaments les spores étaient très caractéristiques.

Un caractère particulier, visible surtout dans les groupes formés par l'association d'un faible nombre de filaments, c'est que ces filaments sont disposés parallèlement, ayant leurs extrémités dirigées en sens contraires.

Il est probable que dans ce cas les hormogonies, provenant de la fragmentation des trichomes, se disposent d'abord parallèlement et qu'ensuite elles se transforment en filaments. Dans la plupart des cas, une hormogonie ne produit qu'un filament; mais souvent elle donne naissance, comme on l'a déjà vu, à deux filaments. Dans ce dernier cas les deux extrémités de l'hormogonie se développent en poils, tandis que les hétérocystes se forment au milieu de l'hormogonie (Pl. II, fig. 8).

La gaine du trichome est ferme et généralement cylindrique, sauf dans les filaments jeunes où elle est un peu dilatée vers le sommet du trichome (Pl. II, fig. 3).

Les dimensions des diverses parties du filament sont les suivantes :

Longueur des filaments 1 millimètre à 2^{mm},7.

Diamètre des filaments, 11,5 à 27 μ .

Diamètre des trichomes, 7,5 à 9,5 μ .

Longueur des cellules actives, 5,4 à 22 μ .

Cellules des poils 9 à 10 fois plus longues que larges.

Diamètre de l'hétérocyste sphérique, 5,4 à 7,6 μ .

Diamètre des hétérocystes cylindriques, 10,8 à 11,4 μ .

Longueur des hétérocystes cylindriques, 11 à 14,9 μ .

Diamètre des spores, 8,1 à 10,4 μ .

Longueur des spores, 15 à 28 μ .

Une plante (N° 1409) presque identique à la précédente s'est développée au mois de Février dans un vase où se trouvaient le *Lemma trisulca*, le *Rhizoclonium hieroglyphicum* et différentes autres plantes, apportées en Octobre des mares du delta du Danube. Ici les groupes présentaient exactement la même forme que dans l'échantillon de Caldarusani; les hormogonies

se développaient soit à l'intérieur des gaines, soit à l'extérieur et produisaient alors des poils intercalaires. Dans ce dernier cas les hormogonies, disposées d'habitude parallèlement, forment vers le milieu deux hétérocystes contigus (Pl. I, fig. 11, tandis que chaque extrémité s'allonge en poil.

Les dimensions de cette plante sont les suivantes : largeur des filaments (13,5-) 15-21 μ ; largeur des trichomes (9,5-) 10,8-12,2 μ .

Calothrix parietina Thuret ; Bornet et Flah., l. c., p. 366.

Crass. fil. 13,5 μ , crass. trichom. 5,4-8,8 μ .

Hfov : mares de la vallée de la Colintina à Ciocanesti, sur le bois pourri, Avr. (1314).

Calothrix Braunii (A. Br.) Bornet et Flah., l. c., p. 368.

Crass. fil. 9,5 μ , crass. trichom. 5-7 μ .

Hfov : étang de la vallée de la Colintina à Chitila, sur les tiges des Roseaux, Mai (1324) ; parois des bassins au jardin botanique de Bucarest-Cotroceni, Avr. (1286).

Dichothrix Zanard.

Dichothrix Orsiniana (Kuetz) Bornet et Flah., l. c., p. 376 ; Kuetz. Tab. phyc., II, tab. 47, fig. I.

Crass. fil. 10-13(-17,5) μ ; crass. trichom. 5,5-7,5 μ .

Les caractères de ma plante correspondent en tout à ceux de l'échantillon distribué par Rabenhorst dans ses *Algen Sachsens* au n° 428, sous le nom de *Calothrix Cesatii*.

Neamtz : sur les pierres d'une chute d'eau à Schitul-Hangu, Juillet (369).

Rivularia (Roth) C. A. Ag.

Rivularia atra Roth ; Bornet et Flah. Ann. des sc. nat., Bot., 7^e série, tome IV, p. 353.

Var. *hemisphaerica* (Kuetz). Bornet et Flah., l. c., p. 355.

Crass. trichom. 4-5,5 μ .

Constantza : sur les rochers émergés, les pierres des jetées et des digues dans la mer Noire à Constantza, Avr. (1279) (130).

Gloiootrichia J. Ag.

Gloiootrichia Pisum Thuret ; Bornet et Flah., l. c., p. 366.

Crass. trichom. 5,4-6,8 μ ; crass. spor. 10-13 μ , long. spor. 260-300 μ .

Ilfov : sur les tiges et les feuilles du *Batrachium trichophyllum*, dans l'étang de la Colintina à Floreasca et Herastrau, Mai (1428); étang de la Colintina à Chitila, Oct. (1366).

Gloioletrichia natans (Hedw.) Rabenh. ; Bornet et Flah., l. c., p. 369.

Crass. trichom. 8 μ ; crass. spor. 11 μ , long. spor. 41-54 μ ; crass. heterocystor. 8 μ .

Botosani : mares du Siret, bordant la voie ferrée entre Bucecea et Siminicea, Juillet (1204). — *Ilfov* : mares de la vallée de la Colintina à Chitila, Mai (1317); mares de la vallée de la Dâmbovitza entre Giulesti et le moulin de Ciurel, Mai (1333); fossé bordant le chemin de fer aux environs de la gare de Peris, Mai (1338). — *Vlasca* : mares de la Călnistea à Comana, Oct. (1230).

Par les dimensions du thalle, qui peut avoir jusqu'à un décimètre d'épaisseur, ainsi que par le diamètre des spores, la plupart de mes échantillons se rapprochent de la variété *gigantea* (Trentep.) Kirchner. Cependant je ne trouve pas de raisons suffisantes pour distinguer les quatre variétés établies par Kirchner (1), les limites n'étant pas bien tranchées entre les diverses formes. Il vaut mieux admettre l'opinion des auteurs de la *Revision des Nostocacées*. L'opinion de Bornet et Flahault que la plante est bisannuelle se trouve confirmée surtout par mes échantillons de Comana, qui quoique récoltés au mois d'Octobre, présentent un mélange de thalles avec spores et de thalles dépourvus de ces organes. La plante distribuée par Richter dans le *Phykotheca universalis* sous le n° 588, est également dépourvue de spores; mais comme les échantillons de Richter ont été récoltés en Août, on pouvait admettre qu'elle aurait pu former des spores jusqu'à la fin de la bonne saison.

Dans la plante récoltée à Peris (n° 1338), les filaments présentaient un aspect un peu différent de celui du type, à cause des dimensions relatives du trichome et de l'hétérocyste (Pl. III, fig. 7). Le premier était, en effet, moins épais (5,7 à 7,6 μ),

(1) O. Kirchner, *Kryptogamenflora von Schlesien*. Algen, p. 221.

tandis que les hétérocystes possédaient des dimensions beaucoup plus grandes que le type (13,5 à 16 μ de longueur et 14,2 à 15,2 d'épaisseur). Les exemplaires de Peris ressemblent tout à fait à celui figuré par Kuetzing dans ses *Tab. Phyc.*, II, tab. 60, fig. IV, sous le nom de *Physactis saccata* Roemer.

J'ai observé dans le développement des trichomes du *Gloio-trichia natans*, des phénomènes analogues à ceux que j'ai mentionnés chez le *Calothrix adscendens* f. *culta*.

En effet (Pl. IV, fig. 1) le trichome engendre à son extrémité une hormogonie, qui se développe sur place, c'est-à-dire sans se détacher du trichome primitif ; à cet effet les cellules qui sont situées vers le milieu du tiers supérieur, gardent leur caractère normal, restent courtes, actives et pourvues d'un contenu protoplasmique abondant et granuleux, tout comme les cellules situées immédiatement au-dessus de l'hétérocyste. Au contraire, les articles intermédiaires ne se divisent plus, mais se différencient pour former un poil ; à cet effet, les cellules s'allongent, deviennent plus étroites, leur contenu devient incolore et pauvre en protoplasma. Le poil intercalaire ainsi produit ne diffère guère de celui que nous avons vu dans le *Calothrix adscendens* f. *culta*.

De ce qui précède on voit donc que si dans le *Calothrix adscendens* f. *culta*, le développement, sur place, des hormogonies, a toutes les probabilités d'être l'effet d'un séjour dans un milieu différent des conditions naturelles, il n'en est pas de même pour le *Gloio-trichia natans*, qui présente ce phénomène *in loco natali*.

On savait jusqu'à présent, que le poil terminal des Rivulariacées tombe lorsque la multiplication approche et que ce n'est qu'après la destruction de cette partie que commence la fragmentation du trichome en un certain nombre d'hormogonies (1). Quand, au contraire, une hormogonie se forme et se développe sur place, sans se détacher du trichome primitif (auquel elle reste réunie par le poil intercalaire), alors le *poil terminal* persiste le plus souvent ; ce n'est que rarement qu'il

(1) E. Bornet et Ch. Flahaut, *Revision des Nostocacées hétérocystées* (Ann. des Sc. nat., 7^e série, Bot., t. III, p. 338). — O. Kirchner, *Schizophyceæ* (Engler-Prantl. nat. Pflanz., I, 1 a, p. 85).

tombe, comme on l'a vu parfois chez le *Calothrix adscendens* f. *culta* (Pl. II, fig. 2). Ainsi donc le poil terminal des Rivulariacées n'a pas toujours une existence courte, mais il peut se transmettre d'une génération à une autre.

En se séparant du trichome primitif l'hormogonie du *Gloio-trichia natans* entraîne quelquefois le poil intercalaire tout entier (Pl. IV, fig. 3 et 4) ; il ne reste alors au-dessus de l'hétérocyste que les cellules actives du trichome ; celui-ci produira à son extrémité un nouveau poil terminal. D'autres fois le poil intercalaire se rompt vers le milieu de sa longueur et dans ce cas, au moment de la séparation de l'hormogonie, le trichome primitif possède déjà son poil terminal.

L'hormogonie ainsi séparée, ayant un poil à chacune de ses extrémités, peut se présenter sous deux formes différentes : 1° tantôt, et c'est le cas de beaucoup le plus fréquent, elle n'a pas encore formé ses hétérocystes (Pl. IV, fig. 2) ; ceux-ci ne se développent que plus tard, vers le milieu de l'hormogonie ; 2° tantôt, et cela arrive plus rarement, l'hormogonie possède déjà deux hétérocystes au moment de sa mise en liberté. Dans les deux cas l'hormogonie donne naissance à deux trichomes.

Parfois la fragmentation du trichome en tronçons a lieu d'une autre manière : deux cellules contiguës du trichome se transforment en hétérocystes (Pl. V, fig. 1) ; au bout d'un certain temps la partie supérieure se détache en emportant un hétérocyste, tandis que l'autre reste attachée au bout du trichome primitif (Pl. IV, fig. 5). Plus tard ce même trichome primitif donne naissance, vers son milieu, à un poil intercalaire, qui se rompt et un nouveau trichome s'en détache.

ORDRE II. — CHLOROPHYCÉES.

FAM. I. — Volvocacées.

POLYBLÉPHARIDÉES

Pyramimonas Schm.

Pyramimonas tetra-rhynchus Schm. ; E. O. Dill, die Gatt. Chlamydomonas in Jahrb. f. wiss. Bot. Bd 28, tab. V, fig. 43-50.

Ilfoe : mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1448).

Dunaliella Teod.

Dunaliella salina (Dun.) Teod., Organ. et développ. du *Dunaliella*, Beihefte z. bot. Centralbl., Bd 18, 1905, fig. 1-5; pl. VIII, fig. 1-4, 9-18, 20-22, 24-26; pl. IX, fig. 1-23. Observations morphol. et biol., Rev. gén. de Bot., tome 18, 1906, fig. 1-14, 15-17, 19-25; pl. VI, fig. 26-28, 34-40; pl. VI bis, fig. 41-46, 53-56; pl. VII, fig. 62-63, 72-75. Cl. Hamburger, Archiv für Protistenkunde, Bd VI, 1905, fig. 1-7; pl. VI, fig. 1-15.

Braila : dans le Lacul-Sarat, Mai-Oct. — *Constantza* : dans le lac Tekir-ghiol (d'après P. Bujor).

Dunaliella viridis Teod. Organ. et développ. du *Dunaliella*, l. c., pl. VII, fig. 5-8, 19, 23, 27-29; Observations morphol. et biol., l. c., fig. 18, pl. VI, fig. 29-33, pl. VI bis, fig. 47; pl. VII, fig. 57-61, 64-71. Cl. Hamburger, l. c., pl. VI, fig. 16 et 17.

Dans les mêmes localités que l'espèce précédente.

CHLAMYDOMONADÉES**Chlamydomonas** Ehrenb.

Chlamydomonas Reinhardi Dang.; N. Wille, Algolog. Not. IX-XIV, p. 139, tab. IV, fig. 9.

Long. cell. 19 μ .

Ilfov : bassins du jardin botanique de Bucarest-Cotroceni, Avr. (929).

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct.

Chlamydomonas pertusa Chod., Algues vertes de la Suisse, p. 136, fig. 63.

Long. cell. 13,5 μ , crass. cellul. 9,5 μ .

Ilfov : mares dans la vallée de la Dâmbovita à Grozavesti, Avr.

Chlamydomonas Steinii Gorosch.; Wille, Algolog. Not. IX-XIV, p. 134, tab. IV, fig. 5.

Long. cellul. 22 μ , crass. cellul. 13,5 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. — *Ilfov* : étang de la Colintina à Bucarest-Floreasca, Déc.

Chlamydomonas De Baryana Gorosch. ; Chodat, Algues vertes de la Suisse, p. 133, fig. 60, I a, b.

Long. cellul. 15 μ , crass. cellul. 11 μ .

Ilfov : mares de la Dâmbovitza à Grozavesti, Avr.

Chlamydomonas longistigma Dill, l. c., tab. V, fig. 1-8.

Long. cellul. 25 μ , crass. cellul. 19 μ .

Ilfov : mares de la Colintina à Baneasa, Fév.

Carteria Diesing.

Carteria cordiformis (Carl.) Dill, Jahrb. f. wiss. Bot., Bd 28, 1895, tab. V, fig. 42-44.

Constantza : flaques d'eau à Anadolkiöi, Avr. (689) ; mare de Kecedgé aux environs de Mangalia, Avr. (658). — *Ilfov* : fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Bucarest-Vacaresti, Mars (1253).

Carteria subcordiformis Wille, Algolog. Notizen, IX-XIV, p. 93, tab. III, fig. 1-3.

Long. cellul. 9,5-11 μ , crass. cellul. 7 μ .

Cellules allongées, plus ou moins cordiformes, stigma oval, situé dans la partie postérieure du corps à côté du pyrénöide.

Ma plante est presque identique à celle décrite par Wille, sauf que la mienne est un peu plus petite et que le stigma est situé à côté du pyrénöide et non derrière celui-ci. Je l'ai récoltée dans les creux des rochers du littoral de la mer Noire, à Constantza, en Avril ; elle était en compagnie du *Brachiomonas submarina* K. Bohlin. Ces creux étaient remplis d'eau saumâtre ; d'ailleurs Wille (l. c., p. 40) dit que les flaques d'eau où il a trouvé sa plante devaient contenir également un peu de chlorure de sodium.

Brachiomonas K. Bohlin.

Brachiomonas submarina K. Bohlin, Zur Morpol. u. Biolog. einzell. Alg. p. 510, fig. 2-3.

J'ai récolté cette jolie Chlamydomonadinée au mois d'Avril 1897, dans une excursion que je fis à Constanta en Dobrougea. Je l'ai trouvée exactement dans les mêmes conditions que Bohlin, c'est-à-dire dans des creux des rochers, remplis d'eau saumâtre.

Le contenu du corps est coloré en vert foncé, sauf l'extrémité postérieure de la queue qui est presque toujours incolore. La chlorophylle est fixée sur un leucite qui, au premier abord, paraît avoir la forme d'une plaque pariétale continue; mais si on laisse l'algue séjourner quelques jours devant la fenêtre du laboratoire, on observe alors que le contenu devient plus pauvre et que le chromatophore se présente sous l'apparence d'une lame pariétale perforée dont les bords sont irrégulièrement frangés (Pl. V, fig. 2-7). Le chromatophore contient un seul pyrénoïde, situé dans l'extrémité antérieure du corps.

Les zoospores se forment par 4 (Pl. V, fig. 8-12), ou par 8 (Pl. V, fig. 13-16) dans le même zoosporange; les gamétanges engendrent 16 (Pl. V, fig. 17) ou 32 gamètes (Pl. V, fig. 18).

Avant la division le corps s'arrondit (Pl. V, fig. 8) et se contracte un peu en s'éloignant de la membrane, qui est à ce moment très évidente. Au fur et à mesure que la division avance, la membrane perd son contour normal, les quatre bras antérieurs disparaissent et l'enveloppe du zoosporange prend l'aspect pyriforme. Le premier plan de division est parallèle à la longueur du corps (Pl. V, fig. 9 et 10); la division des deux nouvelles cellules se fait par un plan perpendiculaire au premier et peut être tantôt parallèle à l'axe longitudinal, tantôt perpendiculaire à cet axe. Les nouvelles cellules revêtent, à l'intérieur du zoosporange, la forme normale à quatre bras et forment en même temps leurs cils. *Le corps du zoosporange continue à se mouvoir avec énergie, jusqu'à ce que les zoospores soient mises en liberté.* Pendant la division, la membrane de la cellule mère devient de plus en plus mince et transparente, et à un moment donné elle éclate pour mettre les zoospores en liberté (Pl. V, fig. 19). La membrane du zoosporange étant très mince et transparente, je n'ai pas pu observer avec exactitude si la mise en liberté se fait par la déchirure ou par la dissolution de cette membrane. En tout cas cette dissolution ou cette déchirure se fait en un point situé au pôle antérieur du corps du zoosporange.

Ce que je viens de dire des zoosporanges s'applique également aux gamétanges.

Il semble au premier abord bizarre, mais j'ai très bien

observé le fait mentionné plus haut, savoir que le zoosporange ne cesse pas ses mouvements pendant qu'il se divise, et que les cils persistent jusqu'à ce que les zoospores (ou les gamètes) soient mises en liberté. J'ai suivi ce phénomène pendant des heures. Un fait analogue a été observé par Cohn, Blochmann, etc., dans les genres *Hæmatococcus*, *Polytoma* et *Chlamydolepharis*. Par conséquent, les cils continuent à fonctionner même après avoir perdu leur contact avec le corps protoplasmique des zoospores. Pour expliquer, dans ce cas, la mobilité des cils, Francé admet qu'il reste, à la base de ceux-ci, un peu de protoplasma avec le blépharoplaste. Oltmanns suppose (1), par analogie avec d'autres algues, qu'une mince couche se sépare du protoplasma et tapisse toute la surface intérieure de la membrane mère, et alors c'est avec cette couche plasmatique que les flagellums restent en relation. Chodat (2) a observé que dans la première bipartition longitudinale du *Brachiomonas*, les cils restent attachés au corps de l'une des moitiés. Malgré plusieurs observations consacrées à cette recherche, je n'ai pas pu constater ce fait, mais je pense que cela doit être une exception bien rare.

Les dimensions du corps sont les suivantes : longueur des individus adultes, 20 à 22,8 μ ; longueur des zoospores formées par quatre dans un zoosporange, 9,5 à 11,4 μ ; longueur des zoospores formées par huit, à peu près 7 μ ; enfin les gamètes mesurent 3,5 à 5,7 μ .

Constantza: dans les creux des rochers du littoral de la mer Noire, Avr. (106,659).

Hæmatococcus Ag.

Hæmatococcus pluvialis Flotow; Schmidle, Bemerk. z. einig. Süßwasseralg. in Ber. d. deutsch. bot. Gesellsch., Bd XXI, 1903, tab. XVIII.

Iassi: dans un cristalliseur au laboratoire de botanique de l'université (213). — *Ifov*: petites flaques d'eau sur les pierres creuses, au jardin botanique de Bucarest-Cotroceni, Févr. (1073).

(1) F. Oltmanns, *Morphologie u. Biologie d. Algen*, 1904, p. 144.

(2) R. Chodat, *Algues vertes de la Suisse*, p. 15.

Pteromonas Seligo.

Pteromonas angulosa (Stein) Dang; *Pteromonas alata*, Seligo in Cohn, Beitr. z. Biol. d. Pflanzen, Bd IV, tab. VIII, fig. 42-45.

Ilfov : mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1448).

Pteromonas cordiformis Lemm.; *Chlamydococcus alatus* Stein Infusionsthier, III, 1, tab. XV, fig. 56.

Ilfov : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Bucarest-Grozavesti, Avr.

Cercidium Dang.

Cercidium elongatum Dang., Rech. sur les Algues infér., p. 118, tab. XI, fig. 14-21.

Ilfov : mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1448).

Chlorogonium Ehrenb.

Chlorogonium euchlorum Ehrenb.; Dang. Rech. sur les Alg. infér., tab. XI, fig. 5-13.

Iassi : flaques d'eau en face de la gare, juillet (878). — *Ilfov* : bassins du jardin botanique à Bucarest-Cotroceni, Avr. (929); mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1011); mares de la vallée de l'Arges à Copaceni-Adunatzi, Avr. (1300); mares de la Dâmbovitza à Bucarest-Grozavesti, Avr.

Phacotus Perty.

Phacotus lenticularis (Ehrenb.) Stein, Infusionsth., III, 1, tab. XV, fig. 63-71.

Botosani : mares bordant la voie ferrée dans la vallée du Siret à Bucecea, juin (981). — *Tulcea* : marais du delta du Danube, Oct. — *Constantza* : fossés dans les environs d'Anadolkiöi, Avr. (689). — *Iassi* : fossés des briqueteries de Galata, Avr. (877). — *Ilfov* : anciennes mares de la Dâmbovitza à Bucarest-Grozavesti, Avr. (930); fossés de la Colintina à Baneasa, Oct. (1011) et à Tei, Avr. (1272).

VOLVOCÉES

Gonium O. F. Müller.

Gonium pectorale Müll ; Stein, Infusionsthier, III, 1, tab. XVI, fig. 4-7.

Iassi : flaques d'eau en face de la gare, Juill. (878). — *Neamtz* : petites mares de la colline Ciocanu aux environs de Rapciune, Juill. (363). — *Braila* : dans le Lacul-Sarat (cité par P. Bujor). — *Ilfov* : pièce d'eau du jardin botanique à Bucarest-Cotroceni, Fév. Avr. (524, 929) ; mares latérales du lac Ciolpani-Tziganești, Mars (926) ; étang de Caldarusani, Avr. (984) ; mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1448) ; mares de la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti, Avr. — *Vlasca* : mares de la Calnisteà à Comana, Nov. (1234). — *Prahova* : fossés bordant la voie ferrée à Crivina, Mars (910).

Gonium sociale (Duj.) Warming ; Chodat, Algues vertes de la Suisse, p. 148, fig. 73.

Ilfov : pièce d'eau du jardin botanique de Bucarest-Cotroceni, Fév. Avr. (525, 929) ; fossés de la Colintina à Baneasa, Mars (562) ; fossés bordant le chemin de fer aux environs de la gare de Peris, Mars (950) ; mares de la Colintina à Bucurestii-noi, Mars (1119).

Pandorina Bory.

Pandorina morum (Muell.) Bory ; Pringsh., Ueber Paar. Schwärmsp., fig. 4-7.

Botosani : mares dans les prés de la vallée du Siret à Bucecea, Juin (981). — *Iassi* : mares de la vallée du Bahlui en face de la gare du chemin de fer, Avr. Juill. (678, 878). — *Neamtz* : petites mares de la colline Ciocanu aux environs de Rapciune, Juill. (363). — *Constantza* : flaques d'eau entre les lacs Siut-Ghiol et Tabacaria aux environs d'Anadolkioui, Avr. (683). — *Prahova* : mares dans la forêt de Crivina, Mars (910) ; fossés bordant la voie ferrée aux environs de Peris, Mars (589). — *Ilfov* : anciennes mares de la Dâmbovitza à Bucarest-Grozavesti, Mars (549) ; fossés de la Colintina à Baneasa, Mars (560) ; bords du lac Ciolpani-Tziganești, Mars (926) ; fossés de la route entre Pantelimon et Branesti, Mars (1099) ; mares de la vallée de

l'Arges à Adunatzii-Copaceni, Avr. (1301); mares bordant la route de Malul-Spart à Crevedia-mare, Mai (1327); flaques d'eau dans les environs de Dobroesti, Avr. (1424). — *Vlasca*: fossés de la vallée du Neajlov à Calugareni, (1295).

Eudorina Ehrenb.

Eudorina elegans Ehrenb., Chodat, Algues vertes de la S p. 151, fig. 76 et 77.

Iassi: mares du Prut à Ungheni, Juin (38); mares de la vallée du Bahlui, en face de la gare du chemin de fer à Iassi, Avr. (310,678). — *Constantza*: mares bordant la voie ferrée aux environs de Medgidie, Avr. (694). — *Ilfov*: anciennes mares de la Dâmbovitza à Grozavesti-Bucuresti, Mars (550); fossés des bords du chemin de fer à Peris, Mars (591); flaques d'eau dans les environs de Dobroesti, Avr. (1424).

Volvox L.

Volvox aureus Ehrenb.; Stein, Infusionsth., III, 1, tab. XVII, fig. 5-12.

Diam. colon. 121-459; diam. cell. 5,4-5,7 μ ; diam. oogon. 36-60 μ .

Ilfov: mares de la Colintina à Baneasa, Sept. (454); étang de Cocioe, Juin (776); fossés d'eau stagnante de la route à Cio-canesti, Avr. (1310); petites mares bordant la route de Malul-Spart à Crevedia-mare, Mai (1327).

FAM. 2. — *Tétrasporeacées*.

Apiocystis Næg.

Apiocystis Braumiana Næg.; Correns, Ueb. Ap. Braumiana in Zimmerm., Beitr. z. Morphol. u. Physiol. d. Pflanzenzelle, I, p. 240, fig. 1-2.

Ilfov: sur les Nitelles dans les mares de la Dâmbovitza à Crangasi, Avr. (1167); sur les Cladophores dans l'étang de Chitila, Mai (1323). — *Vlasca*: mares des environs de la gare de Gradiste, Oct. (1227).

Tetraspora Link.

Tetraspora bullosa (Roth) I. Ag.

Tulcea : attaché et flottant parmi les plantes aquatiques dans la Slava-rusasca près de Caucagia, Juill. (293).

Tetraspora gelatinosa (Vauch.) Desv.

Tulcea : ruisseau de la Bas-cisme aux environs de Babadag, Juill. (434, 459). — *Prahova* : eaux dormantes bordant la voie ferrée aux environs de la gare de Crivina, Nov. (1034). —

Ilfov : fossés aux bords de la chaussée allant de Bucarest à Afumatzi, Avr. (938) ; fossés de la route entre les villages Rosu et Militari, Mars (1109) ; mares de la vallée de Dâmbovitza à Grângasi, Avr. (1158).

Var. *micrococca* Kuetz.

Iassi : petit ruisseau aux environs de Holboca, Août (822).

Tetraspora lubrica (Roth) Ag.

Ilfov : Canal du lac Ciolpani-Tziganesti, Mars (920) ; mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Dragomirestii-din-deal, Mars (1112) ; mares de la Colintina à Bucarestii-noi, Mars (1118).

Palmodactylon Næg.

Palmodactylon carium Næg., Gatt. einzell. Alg., p. 70, tab. II, B, fig. 1.

Diam. cell. 6,5 μ , diam. colon. 11 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct.

Palmodactylon simplex Næg., l.c., p. 70, tab. II, B, fig. 2.

Ilfov : fossés aux bords de la Colintina entre Buftea et Chitila, Mars (1415).

Botryococcus Kuetz.

Botryococcus Brauni Kuetz. ; Wille in natürl. Pflanzenfam., I, 2, p. 44, fig. 25.

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391). — *Ilfov* : bassins du jardin botanique à Bucarest-Cotroceni, Avr. (1181) ; mares de la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel près de Bucarest (884) ; fossés aux abords de l'étang de Giulesti, Mai (1342) ; fossés bordant la Colintina entre Buftea et Chitila, Mars (1415). — *Vlasca* : mares à côté de la gare de Gradiste, Oct. (1229).

Dictyosphærium Næg.

Dictyosphærium Ehrenbergium Næg. Gatt. einzell. Alg., tab. II. E.

Iassi : flaques d'eau en face de la gare, Juill. (878) ; fossés des briqueteries de Galata, Avr. (877). — *Ilfov* : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel près de Bucarest, Déc. (884).

Gloeocystis Næg.

Gloeocystis vesiculosa Næg. ; Cienkowski, Ueb. einige chlorophyllhalt. Gloeocaps., im Bot. Zeit., 1865, tab. I, fig. 10-23.

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. — *Ilfov* : parois d'un aquarium au jardin botanique de Bucarest-Cotroceni, Févr. (1069) ; lac de Caldarusani, Oct. (1218).

Gloeocystis gigas (Kuetz) Lagerh. ; *Pleurococcus superbus* Cienk., l. c., tab. I, fig. 1-9.

Ilfov : mares dans la vallée de la Colintina à Chitila, Mars (1261) ; bassins du jardin botanique à Bucarest-Cotroceni, Mai (1429).

Sphærocystis Chod.

Sphærocystis Schræteri Chodat, Bull. de l'herb. Boissier, 1897, p. 292, tab. IX (1).

Iassi : fossés des briqueteries de Galata dans la vallée du Bahlui, Avr. (877).

FAM. 3. — *Pleurococarrées*.**Pleurococcus** Menegh.

Pleurococcus vulgaris Menegh. ; Chodat, Algues vertes de la Suisse, p. 278.

Ilfov : sur un Polypore humide à Chitila, Janv. (1405) et sur la bouse de vache dans la même localité, Janv. (1402) ; sur la terre humide à Bucarest-Grozavesti, Janv. (1395) ; sur l'écorce des arbres au jardin botanique de Cotroceni, Janv. (1394).

(1) D'après N. Wille (Algolog. Notizen, IX-XIV, p. 163), le *Sphærocystis Schræteri* Chod. ne serait que le *Gloeococcus mucosus* A. Br.

Pleurococcus Nægeli Chodat, Algues vertes de la Suisse, p. 281, fig. 195, A, B, C.

Ilfov : écorce des Saules à Baneasa dans les environs de Bucarest, Sept., Déc. (17, 1388) ; écorces des arbres dans le jardin botanique de Bucarest-Cotroceni, Févr. — *Iassi* : parc de Copou, Juill. (203).

Oocystis Næg.

Oocystis Nægeli A. Br. ; Kirchner, die mikroskop. Pflanzenwelt, tab. II, fig. 52.

Botosani : mares de la vallée du Siret bordant la voie ferrée ntre Bucecea et Siminicea, Juin (981).

Oocystis solitaria Wittr. ; Chodat, Algues vertes de la Suisse, p. 189, fig. 104, B-H.

Iassi : fossés des briqueteries de Galata, dans la vallée du Bahlui, Avr. (877). — *Tulcea* : mares du delta du Danube, Oct. — *Prahova* : source tourbeuse dans les hauts pâturages des monts Bucegi à l'Obârsia-Jalomitzei, Juillet (364). — *Ilfov* : mares de la vallée de Dâmbovitza à Ciurel aux environs de Bucarest (884) ; mares de la vallée de l'Arges, à Adunatii-Copaceni, Avr. (1301).

Nephrocytium Næg.

Nephrocytium Nægeli Grun. ; Hansg., Prodröm. Agenfl. Böhm., p. I, 131, fig. 80.

Crass. cellul. 13-16 μ , long. cell. 23-30 μ .

Ilfov : étang de Cocloc, Juin (776) ; mare de la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel, Déc. (884) ; mares des bords de l'Arges, à Copaceni-Adunatii, Avr. (1301) ; mare dans la vallée de la Colintina à Chitila, Mai (1323).

Nephrocytium Agardhianum Næg., Gatt. einz. Alg., p. 80, tab. III, C, a-h.

Ilfov : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel, près de Bucarest, Déc. (884).

Rhaphidium Kuetz.

Rhaphidium polymorphum Fresen.

Var. *aciculare* (A. Br.) Rabh. ; Cooke, Brit. freshw. Alg., tab. VIII, fig. 3.

Iassi : étang de Beldiman dans la vallée du Bahlui, Août (180). — *Ilfov* : pièce d'eau du jardin botanique de Bucarest-Cotroceni, Mars (913).

Var. *fusiforme* (Corda) Rabh. ; Næg., Gatt. einzell. Alg., tab. IV, C, 1.

Botosani : fossés des prairies de la vallée du Siret à Bucecea, Juin (981). — *Iassi* : étang de Beldiman dans la vallée du Bahlui, Oct. (225). — *Tulcea* : mares du delta du Danube, Oct. — *Ilfov* : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Ciure près de Bucarest, Déc. (884).

Var. *falcatum* (Corda) Rabenh. ; Cooke, Brit. freshw. Alg., tab. VIII, fig. 4.

Iassi : mares de la vallée du Bahlui en face de la gare du chemin de fer, Juin (876).

Var. *fasciculatum* (Kuetz.) Chodat :

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct.

Rhaphidium Braunii Næg. ; Wolle, Freshw. Alg. U. St., tab. CLX, fig. 26-27.

Crass. cell. 5,5 μ ; long. cell. 48-51 μ .

Ilfov : pièce d'eau du jardin botanique de Bucarest-Cotroceni, Janv. (1068).

Actinastrum Lagh.

Actinastrum Hantzschii Lagerh. ; Chodat, Algues vertes de la Suisse, p. 208, fig. 129.

Crass. cell. 2,5 μ , long. cell. 9 μ .

Iassi : dans un cristalliseur au laboratoire de Botanique de l'Université (298). — *Ilfov* : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti, Avr.

Staurogenia Kuetz.

Staurogenia rectangularis (Næg.) A. Br. ; Chodat, Algues vertes de la Suisse, p. 205, fig. 126.

Crass. cell. 3,8-4,7 μ , long. cell. 5,7-8,5 μ ; avant la division crass. cell. 5,4 μ , long. cell. 11 μ .

Botosani : eaux dormantes des bords du Siretzelul aux environs de Bucecea, Juin (981). — *Iassi* : fossés des briqueteries de Galata, Avr. (877). — *Tulcea* : mares du delta du Danube,

Oct. — *Ilfov* : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel près de Bucarest, Déc. (884).

Scenedesmus Meyen.

Scenedesmus bijugatus Kuetz.; Næg. Gatt. einzell, Alg., tab. V, A, 1.

Ilfov : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel, près de Bucarest, Déc. (884); étang du jardin botanique de Cotroceni, Janv.-Mai (456, 1068).

Forma verrucosa fig. 1.

Cénobe composé de 8 cellules disposées en deux séries ; membrane verruqueuse, les verrucosités étant plus marquées aux bouts des cellules. Long. cell. 10,5-11,5 μ ; lat. cell. 5,5 μ .



Fig. 1. — *Scenedesmus bijugatus* Kuetz., f. *verrucosa*.

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391).

Var. *radiatus* (Reinsch) Hansg.; Reinsch, Algenfl. mittl. Frank., p. 81, tab. VI, fig. 6.

Ilfov : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel près de Bucarest, Déc. (884).

Scenedesmus quadricauda (Turp.) Bréb.; Chodat, Algues vertes de la Suisse, p. 213, fig. 133-134.

Var. *typicus* Kirch.

Crass. cell. 3-6,8 μ , long. cell. 7,7-15 μ .

Iassi : bassin du Musée d'histoire naturelle, Mai (45); étang de Beldiman dans la vallée du Bahlui, Août (180); fossés des briqueteries de Galata, Avril (877). — *Tulcea* : mares du delta du Danube, Oct. — *Constantza*: fossés à Anadolkiioi, Avr. (689). —

Ilfov : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel, près de Bucarest, Déc. (884); pièce d'eau du jardin botanique à Cotroceni. Janv.-Mai; fossés du lac Ciolpani-Tziganesti, Mars (926); anciennes mare de la Dâmbovitza à Grozavesti, Avr. (930); bord de l'étang de la Colintina à Floreasca-Bucarest, Déc.; étang de Caldarusani, Avr. (984). — *Vlasca* : fossés dans la vallée du Neajlov à Calugareni, Avr. (1295).

Var. : *abundans* Kirchn.

Crass. cell. 5 μ , long. cell. 13 μ .

Ilfov : étang du jardin botanique à Bucarest-Cotroceni, Févr. (531).

Var. *setosus*, Kirchn. ; Chodat, Algues vertes de la Suisse, p. 213, fig. 135.

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391). — *Ilfov* : pièce d'eau du jardin botanique à Cotroceni, Mars (913).

Scenedesmus obliquus (Turp.) Kuetz. ; Næg., Gatt. einzell. Alg. tab. V, fig. A, 3.

Botosani : mares de la vallée du Siret à Bucecea, Juin (991). — *Iassi* : mares de la vallée du Bahlui, en face de la gare du chemin de fer, Juin (876). — *Tulcea* : mares du delta du Danube, Oct. — *Constantza* : fossés à Anadolchioi Avr. (689) ; flaques d'eau dans des endroits mouillés et un peu marécageux entre les lacs Tabacaria et Siut-Ghiol, Avr. (683). — *Ilfov* : étang du jardin botanique à Cotroceni, Janv.-Mai ; mares de la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti, Avr. — *Vlasca* : fossés dans la vallée du Neajlov à Calugareni, Avr. (1295).

Scenedesmus Hystrix Lagerh.

Cellules munies de côtes sur une face seulement.

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct.

Kirchnerella Schmidle.

Kirchnerella lunaris (Kirchn.) Moeb. ; Chodat, Algues de la Suisse, p. 202, fig. 121.

Crass. cell. 3 μ , long. cell. 5,5 μ .

Ilfov : mares de la Dâmbovitza à Ciurel près de Bucaresti (884). — *Tulcea* : mares du delta du Danube, Oct.

Chodatella Lemm.

Chodatella longiseta Lemm. ; Chodat, Algues vertes de la Suisse, p. 192, fig. 106, A.

Long. cell. 11,4 μ , crass. cell. 7,6 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391).

Schrœderia Lemm.

Schrœderia belonophora Schmidle, Ber. d. deutsch. bot. Gesellschaft, 1900, tab. VII, fig. 6-7.

Ilfov : mares de la Dâmbovitza à Grozavesti, Avr.

Glæochæte Lagerh.

Glæochæte Wittrockiana Lagerh. ; Hansg. Prodrôm. Algenfl. Böhm., II, p. 133, fig. 44.

Diam. cell. ca. 13 μ .

Ifov : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel, près de Bucarest (884).

Glæochæte bicornis Kirchner, die mikroskop. Pflanzenwelt, 1891, p. 46, tab. V, fig. 146.

Diam. colon. 41 μ ; diam. cell. 13,5 μ ; long. chæt. 250 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct.

Cette espèce ne diffère de la précédente que par ses cellules, qui sont pourvues chacune de deux soies ; autrement les cellules se présentent sous le même aspect, ayant la même structure et les mêmes dimensions. Le contenu cellulaire, dans les deux espèces, est coloré en bleu verdâtre, comme chez la plupart des Cyanophycées. Malheureusement ces plantes sont rares et, sur les quelques exemplaires que j'ai rencontrés, je n'ai pas pu voir s'il y a, en effet, un chromatophore distinct, comme l'indique, par exemple, Hansgirg dans son Prodrômus, II, p. 133.

Palmellococcus Chod.

Palmellococcus nimiatius (Kuetz.) Chodat, Algues vertes de la Suisse, p. 158 et 183, fig. 80.

Diam. cell. 5,4-9,5 μ .

Ifov : murs des serres chaudes, au jardin botanique de Cotroceni, Déc. (1386).

FAM. 4. — *Protococcacées.***Chlorochytrium** Cohn.

Chlorochytrium Lemnæ Cohn ; Klebs, Bot. Zeitung, 1881, tab. III, fig. 1-10.

Tulcea : mares du delta du Danube, sur le *Lemna trisulca*, Oct. (1409).

Sciadium A. Br.

Sciadium arbuscula A. Br., Alg. unicell. gen. nov., p. 106, tab. IV.

Crass. cell. $5,7 \mu$; long. cell. 20μ .

Ilfov: fossés à eau dormante de la route à Ciocanesti, Avr. (1310); mares bordant la voie ferrée aux environs de la gare de Peris, juin (1346); fossés des bords de la Colintina entre Buftea et Chitila, Mars (1415).

Sciadium gracilipes A. Br.

Var. *typicum* nob.; Borge, Süsw. Chloroph. Archang., tab. I, fig. 2; Eichler, Material. Flor. Wodor. in Pamietnik Fizyograf., 1892, tab. IX, fig. 13.

Crass. cell. $5,5 \mu$; long. cell. 46μ ; long. stip. 19μ .

Ilfov: mares bordant la voie ferrée aux environs de la gare de Peris, Juin (1346).

Var. *obovatum* n. v., fig. 2-3.

Cellulæ obovatæ infamilias simpliciter umbellatim dispositis consociatæ, 5,5 ad 6,5 μ latæ, 9,5 ad 10,5 μ longæ, uno polo stipite basi capitato-discoideo instructæ; stipes 10,5 ad 13,5 μ longus.

Cette variété ressemble beaucoup au *Sciadium arbuscula*, var. *Balatonis* Istvánfli (1), syn. *Ophiocytium Balatonis* (v. Istv.) Lemm. (2); mais ma plante se rapporte au *Sciadium gracilipes*, vu que le stipe est deux fois plus long que la largeur des cellules.

Tulcea: mares du delta du Danube, Oct. — *Ilfov*: fossés de la route à Ciocanesti, Avr. (1310); mares bordant la voie ferrée aux environs de la gare de Peris, Juin (1336).

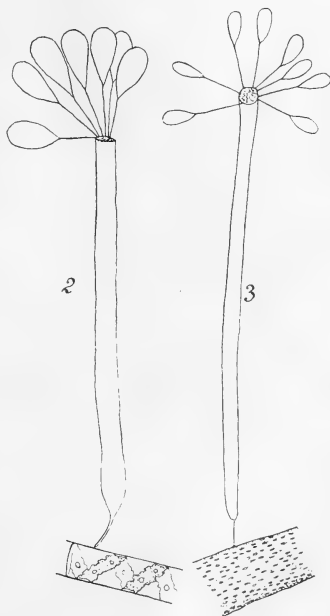


Fig. 2-3. — *Sciadium gracilipes* A. Br., var. *obovatum* n. v.

(1) J. von Istvánfli, *Aufzählung d. Algen des Balatonsees*, p. 124, fig. 15.

(2) Lemmermann, *Das Genus Ophiocytium in Hedwigia*, Bd. XXXVIII, p. 38.

Ophiocytium Næg.

Ophiocytium cochleare (Eichw.) A. Br.; Cooke, Brit. freshw. Alg., tab. XIV, fig. 2.

Crass. cell. 7,5 μ .

Botosani : mares de la vallée du Siret à Bucecea, Juin (981). — *Prahova* : flaques d'eau de source sur les monts Bucegi, Juillet (387). — *Ilfov* : mares de la vallée de l'Arges, à Adunatzii-Copaceni, Avr. (1301); mares de la Colintina à Chitila, Mai (1318).

Ophiocytium majus Næg., Gatt. einzell. Alg., tab. IV, A, 2.

Crass. cellul. 8-11 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. — *Prahova* : flaques d'eau de source dans les hauts pâturages des monts Bucegi, Juillet (387). — *Ilfov* : étang du jardin botanique à Bucarest-Cotroceni, Janv. (1068); étang de la Colintina à Herastrau, Mai.

Var. *gordianum* Schaarschm.

Crass. cellul. 11 μ , longit. 206 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct.

Characium A. Br.

Characium Sieboldi A. Br., Alg. unicell. gen. nov., tab. III, A. Lång. cell. 37 μ ; crass. cell. 20 μ .

Ilfov : sur les filaments d'un Vaucheria dans l'étang du jardin botanique à Bucarest-Cotroceni, Févr. (152).

Characium minutum A. Br., l. c., tab. V, F.

Long. cell. 17 μ ; crass. cell. 5,7-6,5 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391).

Characium ornithocephalum A. Br., l. c., tab. III, C.

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. — *Ilfov* : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel, près de Bucarest (884); mares de la Colintina à Chitila, Mai (1323).

Polyedrium Næg.

Polyedrium tetraedricum Næg., Gatt. einzell. Alg., tab. IV, B, 3.

Diam. cell. 27 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube. Oct.

Polyedrium caudatum (Corda) Lagerh ; Chodat, Algues vertes de la Suisse, p. 219, fig. 145.

Diam. cell. 19 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391).

Polyedrium minimum, A. Br. ; Wolle, freshw. Alg. U. St., tab. CLIX, fig. 28-34.

Diam. cell. 11 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391).

Polyedrium regulare (Kuetz.) Chodat, Algues vertes de la Suisse, p. 220, fig. 146.

Ilfor : fossés dans la vallée du Dâmbovitza à Grozavesti, Avr.

FAM. 5. — *Hydrodictyacées*

Pediastrum Meyen.

Pediastrum integrum Næg., Gatt. einzell. Alg., tab. V, B, 4.

Prahova : source tourbeuse dans les hauts pâturages des monts Bucegi, près de l'Obarsia-Ialomitzei, Juillet (364).

Pediastrum tricornutum, Borge, Chloroph. fr. Norska Finmarken, p. 4, fig. 3.

Var. *genuinum*, Borge, l. c., forma cellulis irregulariter dispositis.

Var. *alpinum*, Schmidle, Alp. Algenflora, p. 5, tab. XIV, fig. 2 et 4.

Prahova : les deux variétés mélangées dans les flaques d'eau de source, dans la région alpine des monts Bucegi, Juillet (387).

Pediastrum Boryanum (Turp.) Menegh.

Var. *longicorne* Reinsch, Algenfl. mittl. Frank., tab. VII, fig. 6c.

Iassi : bassin du musée d'histoire naturelle, Mai (45). — *Tulcea* : mares du delta du Danube, Oct. — *Ilfor* : bassins du jardin botanique à Bucarest-Cotroceni, Avr. (1183).

Var. *genuinum* Kirchn.; Ralfs, Brit. Desmids, tab. XXXI, fig. 9 a.

Botosani : mares de la vallée du Siret aux environs de Bucecea, Juin (984). — *Iassi* : fossés des briqueteries de Galata, Avr. (847). — *Ilfor* : fossés bordant la voie ferrée aux environs

de la gare de Peris, Mars (584); mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Bucarest-Ciurel, Déc. (884).

Forme composée de 128 cellules. Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391).

Var. *granulatum* Kuetz.

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. — *Vlasca* : fossés dans la vallée du Neajlov à Calugareni, Av. (1295).

Var. *integriforme* Hansg.

Iassi : bassin du musée d'histoire naturelle, Mai (45); fossés de briqueteries de Galata, Avr. (877).

Pediastrum duplex Meyen.

Var. *genuinum* A. Br.

Ilfov : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Bucarest-Ciurel, Déc. (884).

Var. *microporum* A. Br.

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391)

Var. *brachylobum* A. Br.

Ilfov : mares de la Colintina à Baneasa près de Bucarest, Oct. (1011).

Var. *clathratum* A. Br.

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391). — *Ilfov* : fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Bucarest-Ciurel, Mai (1342).

Pediastrum Tetras (Ehrenb.) Ralfs, British Desm. tab. XXXI, fig. 1.

Iassi : fossés des briqueteries de Galata, Avr. (877). — *Botosani* : mares de la vallée du Siret à Bucecea, Juin (981). —

Tulcea : mare du delta du Danube, Oct. — *Ilfov* : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Bucarest-Ciurel, Déc. (883); fossés bordant la route qui va de Malul-Spart à Crevedia, mare dans la forêt Cascioreanca, Mai (1325).

Pediastrum biradiatum Meyen, Nova acta Leop. Bd XIV, 2, tab. XLIII, fig. 21-22.

Ilfov : fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Bucarest-Ciurel, Mai (1342).

Cœlastrum Næg.

Cœlastrum sphaericum Næg., Gatt. einzell. Alg., tab. V, fig. C. 1.

Iassi : bassin du musée d'histoire naturelle, Mai (45).

Cœlastrum microporum Næg.: Senn, Ueb. einz. colonienbild. einzell. Alg., Bot. Zeitung, Bd 57, 1899, fig. 6.

Iassi : fossés des briqueteries de Galata, Avr. (877). — *Tulcea* : mares du delta du Danube, Oct. (1391). — *Ifov* : mares de la Dâmbovitza à Bucarest-Ciurel, Déc. (884). — *Vlasca* : fossés dans la vallée du Neajlov à Calugareni, Avr. (1295).

Cœlastrum cambricum Arch.; Chodat, Algues vertes de la Suisse, p. 233, fig. 159. Diam. cellul. 9,5 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391).

Sorastrum Kuetz.

Sorastrum spinulosum Næg. Gatt. einzell. Alg., tab. V, fig. D.

Botosani : mares bordant le chemin de fer dans la vallée du Siret à Bucecea, Juin (981). — *Tulcea* : mares du delta du Danube, Oct. (1391). — *Ifov* : fossés de la Dâmbovitza à Bucarest-Ciurel, Déc. (884).

Hydrodictyon Roth.

Hydrodictyon reticulatum (L.) Lagerh.; Klebs, Beding. d. Fortpflanz. bei einz. Alg. u. Pilzen, fig. 4.

Ifov : fossés et canaux de la Colintina à Baneasa, Août (21); fossé entre Cotroceni et Dealul-Spirei, Avr. (148); mares de la vallée de la Colintina à Chitila, Mai (761); fossés de la route entre Tancabesti et Bratulesti, Juin (775); fossés de la Dâmbovitza à Bucarest-Vacaresti, Juin (783); mares de la vallée du Sabaru à Jilava, Oct. (810). — *Vlasca* : mares de la Călnistea à Comana, Oct. (1376).

FAM. *Ulvacées*.

Monostroma Thuret.

Monostroma bullosum (Roth) Wittr.

Tulcea : sur les rochers dans le Danube à Prislav, Juillet (34, 35, 107).

Enteromorpha tubulosa Kuetz. Tab. phyc. VI, tab. XXXII, fig. 2; fig. nostræ, 4, 6, 11.

Iassi : eaux stagnantes à Larga, Août (1215).

Reinbold (1) considère cette plante comme une simple variété de l'*Enteromorpha prolifera* (Müll.) Ag. A mon sens, il vaut mieux maintenir la plante de Kuetzing au rang d'espèce.

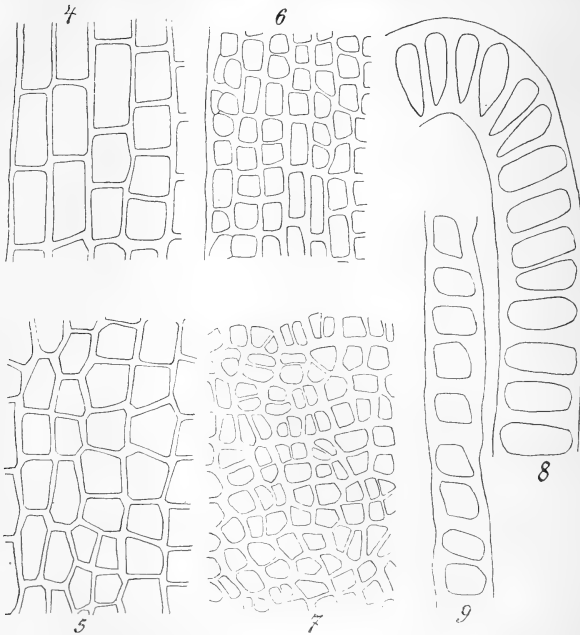


Fig. 4-9. — 4, portion de tissu vue de face, prise sur une branche d'*Enteromorpha tubulosa* Kuetz., où l'on voit les cellules régulièrement disposées en séries longitudinales; 5, portion d'un thalle primaire de la même plante, vue également de face, pour montrer que les cellules sont presque aussi régulièrement disposées en séries longitudinales que dans les branches; 6, portion de tissu d'une branche d'*Enteromorpha prolifera* (Müll.) I. Ag.; 7, portion de thalle primaire de la même espèce pour montrer la disposition sans ordre des cellules; 8 et 9, coupe transversale du thalle de l'*Enteromorpha prolifera* (Müll.) I. Ag.

comme l'a fait I. Agardh (2), espèce voisine, d'ailleurs, de de l'*Enteromorpha prolifera*. Ces deux plantes sont assez nettement différentes l'une de l'autre, tant par l'aspect extérieur, que par la structure du thalle. Ces différences sont assez frappantes si je considère les caractères des plantes que j'ai à ma

(1) Reinbold, *Chlorophyceen der Kieler Förde*, p. 117.

(2) I. Agardh, *Till Alg. System.*, VI, p. 128-130.

disposition ; ces caractères peuvent être résumés de la manière suivante :

Enteromorpha tubulosa Kuetz.

1. Plante n'adhérant presque pas au papier.
2. Thalle généralement capillaire, ayant le plus souvent moins de 2 millimètres d'épaisseur.
3. Thalle primaire tubuleux non aplati, également cylindrique dans toute sa longueur.
4. Différences pas très grandes entre la largeur des proliférations et celle du thalle primaire.
5. Cellules disposées en séries longitudinales aussi bien dans le thalle primaire que dans les proliférations.

Enteromorpha prolifera (Müll.) J. Ag.

1. Plante adhérant généralement fortement au papier.
2. Thalle ayant jusqu'à 1 centimètre et demi d'épaisseur.
3. Thalle primaire tubuleux aplati, présentant des étranglements plus ou moins faibles, mais toujours présents.
4. Proliférations toujours extrêmement minces par rapport au thalle primaire.
5. Cellules du thalle primaire disposées sans ordre, celles des proliférations rangées en séries longitudinales.

Enteromorpha prolifera (Müll.) I. Ag. Till. Alg. Systematik, VI, p. 129, tab. IV, fig. 103-104 ; fig. nostr. 5, 7, 8, 9, 10.

Iassi : dans la Nicolina, petit affluent du Bahlui, aux environs de Iassi, Mai (46) ; dans un petit ruisseau à Podul-Iloaei, Mai (850) ; dans le Bahlui à Iassi, Août (202, 1216).

Ces plantes ont été toutes récoltées dans l'eau douce du ruisseau Bahlui ou de ses affluents ; elles atteignent une longueur d'à peu près 60 centimètres et présentent tous les caractères de l'espèce décrite par I. Agardh, à une exception près : la partie intérieure de la membrane cellulaire n'est pas épaissie (fig. 8 et 9) et les cellules, sur la section transversale du thalle ne sont pas toujours oblongues, comme l'écrit Agardh, l. c., p. 130 (*transversali sectione vidi cellulas in fronde primaria verticaliter oblongas*), mais parfois aussi quadrangulaires, comme dans les plantes de Lewin (1).

Constantza : sur le limon humide des bords du lac Gargalaculmic (eau saumâtre), Juillet (289).

Enteromorpha intestinalis (L.) Link.

Constanta : sur les rochers dans la mer Noire à Constantza, Juillet (139).

(1) M. Lewin, *Ueber spanische Süßwasseralg.* (Bihang till K. Svenska Vetenskap Akad. Handling., Bd XIV, 1888, fig. 23.)

F. crista Kuetz., spec. alg., p. 478; *Enteromorpha intestinalis* f. *bullosa* Rabenh., Fl. europ. alg. III, p. 312.

Iassi : nageant à la surface du bassin du musée d'histoire

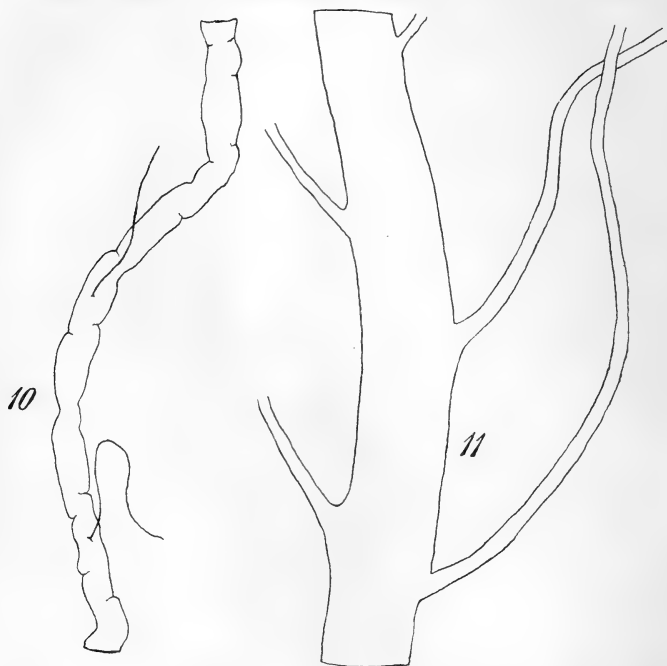


Fig. 10-11. — 10, aspect extérieur du thalle de l'*Enteromorpha prolifera* (Müll.) I, Ag. (diminué de moitié); 11. *Enteromorpha tubulosa* Kuetz., aspect extérieur du thalle grossi huit fois.

naturelle, Mai (140, 301) : mares dans la vallée du Bahlui aux environs de Iassi, Juillet (381).

Enteromorpha Linza (L.) I. Ag., Till. Alg. System. VI, p. 134, tab. IV, fig. 110-112.

Constantza : abondant sur les rochers de la mer Noire dans le port de Constantza, à Mangalia et au cap Midia, Avril (163, 168).

Enteromorpha compressa (L.) Grev.

Constantza : sur les rochers submergés ou exposés à l'action des lames dans la mer Noire à Constantza, Av. (100). — *Tulcea* :

dans le lac salé Razelm près du cap Dolojman, Juillet (285).

Enteromorpha lingulata I. Ag.

Constantza : sur les rochers dans la mer Noire, Avr. (134).

Enteromorpha crinita (Roth) I. Ag.

Tulcea : bords argileux du lac salé Babadag, à côté des bains, Juillet (277, 282).

Enteromorpha clathrata (Roth) I. Ag.

Constantza : sur les rochers dans la mer Noire, Avr. (134).

Prasiola Ag.

Prasiola crispa (Lightf.) Ag.

Neamtz : sur la terre humide aux environs du Schit Poerov, Juill. (863). — *Ilfov* : à Baneasa près de Bucarest, Mai (13).

— *Gorj* : couvrant les mousses autour d'une source sur le mont Mohoru (2 100 mètres d'alt.), Juillet (871).

FAM. *Ulothrichacées*.

Ulothrix Kuetz.

Ulothrix subtilis Kuetz. Tab. phyc., II, tab. 85.

Var. *variabilis* (Kuetz.) Kirchn.

Crass. cellul. 5-7 μ , long. cellul. 1-2-plo major.

Iassi : mares de la vallée du Bahlui en face de la gare, Mars (164).

Forma cellulis passim tumidis : crass. cellul. cylindr., 6,5-7 μ , long 1 1/2 ad 2 plo major; diametr. cellul. tumid. 13,5 μ . Je rapporte ici une plante (n° 1382), que j'ai récoltée en Décembre dans l'eau courante d'une cascade, au jardin botanique de Cotroceni et qui présentait de distance en distance des cellules renflées, soit isolées, soit rapprochées par deux ou trois (fig. 12-13).

Var. *stagnorum* (Kuetz.) Kirchn.

Crass. cellul. 7,5-8 μ , altit. cellul. ad 2-plo major.

Iassi : petite mare à côté de la gare de Iassi, Mars (302,383).

Var. *albicans* (Kuetz.) Hansg.

Crass. cellul. 9-11 μ .

Gorj : autour d'une source, parmi les mousses sur le mont Gaura-Mohorului (1500 mètres d'altit.), Juillet (832).

Ulothrix flaccida Kuetz.; *Stichococcus flaccidus* (Kuetz.) Gay. Recherches sur les algues vertes, p. 79, tab. XI, fig. 101-103.

Hfov : murs humides d'un pont à côté de la gare de Cotroceni, Août (42); terre humide, Mars (141) et troncs des arbres, Oct. (1020), au jardin botanique de Bucarest; bords de la Colintina à l'ombre des Saules de Baneasa, Mars-Déc. (150, 1387); écorce des Maronniers d'Inde dans le parc de la « Sosea » à Bucarest, Nov. (1049); terre humide à Bucarest-Vacaresti, Janv. (1403); écorce des Aunes à Chitila, Janv. (1392).



Fig. 12-13. — *Ulothrix subtilis* Kuetz., f. *tumida*.

Ulothrix zonata (Web. et Mohr) Kuetz.; Dodel-Port, Ul. zon. in Jahrb. f. wiss. Bot., Bd X, tab. 31-38.

Var. *pectinalis* (Kuetz.) Rabenh.

Crass. cellul. 16-22 μ .

Hfov : sources du lit de la Dâmbovitza à Bucarest-Cotroceni, Oct.-Déc. (1021, 1240).

Var. *valida* (Næg.) Rabenh.

Crass. cellul. 43-38 μ .

Neamtz : sur les pierres dans les torrents de la vallée du Grintziesul-mare, Août (1208).

Ulothrix implexa Kuetz. Tab. phyc., II, tab. 94, fig. 2; fig. nostr. 14-21.

Braila : dans le Lacul-Sarat, Mai, Février (1431, 1451, 1455).

Je rapporte à l'*Ulothrix implexa* une algue qui se trouve en abondance dans le Lacul-Sarat. Au moment où je l'ai récoltée, en Mai, elle formait une couche mince sur le limon noir et onctueux de ce lac salé, dans les endroits où celui-ci commençait à se dessécher. Se trouvant dans de mauvaises conditions, la plante étant en train de passer à l'état de vie latente. Les filaments, ayant un diamètre de 15 à 18 μ (rarement jusqu'à 26 μ), sont formés de cellules remplies en abondance de substances de réserves; la membrane, très épaisse (pouvant atteindre jusqu'à 4 μ), n'était à ce moment que très peu gélifiée à la périphérie; le reste se colorait en bleu par le chlorure de zinc iodé et en rouge par le rouge de ruthénium. Ça et là, les cellules se divisent aussi longitudinalement, d'où il résulte des

renflements plus ou moins irréguliers (fig. 15, 16, 17, 19); en ces endroits renflés le filament passe à l'état palmeloïde.

J'ai observé dans cette espèce des branches, souvent très

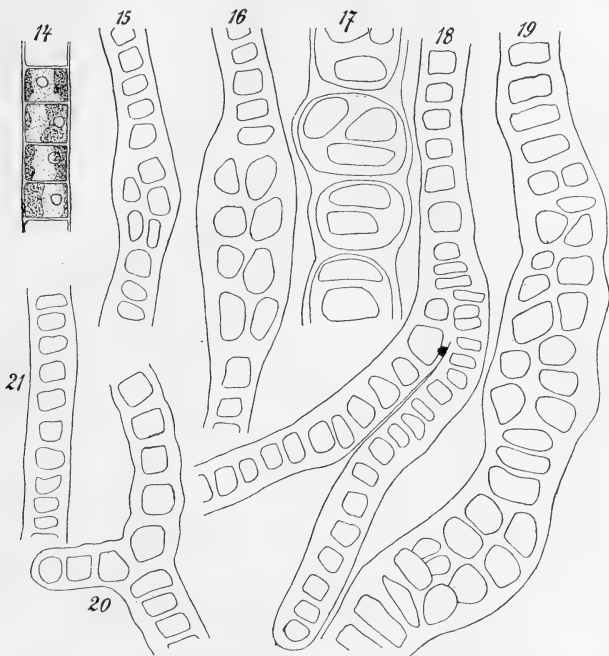


Fig. 14-21. — *Ulothrix implexa* Kuetz. — 14, aspect d'un filament récolté en janvier, dans l'eau salée très diluée du Lacul-Sarat; 21, aspect que prennent les filaments en été, quand l'eau du lac devient de plus en plus concentrée; 15, 16, 17, 19, filaments récoltés sur le limon humide du lac, au moment où celui-ci commence à se dessécher; on y voit les cellules passer à l'état palmeloïde; 18 et 20, filaments donnant naissance à des branches courtes.

longues, formées de cellules tout à fait semblables aux cellules ordinaires du filament (fig. 18 et 20).

En janvier, quand j'ai visité de nouveau le Lacul-Sarat, j'ai trouvé cette algue formant une couche épaisse, qui recouvrait une surface d'à peu près 15 mètres carrés. Je l'ai récoltée à l'endroit où l'eau douce d'une conduite débouche dans le lac; la plante se trouvait donc dans l'eau à peu près douce et elle

était cette fois-ci en pleine végétation et avait une couleur verte plus ou moins foncée; le chromatophore pariétal contient un pyrénoloïde entouré d'amidon (fig. 14) et la membrane des cellules est beaucoup plus mince que dans les échantillons récoltés en Mai sur le limon humide du lac. Le diamètre transversal des filaments varie entre 9,5 μ et 11 μ . Pendant les mois suivants, l'algue se multiplie tellement, qu'en Juin les couches, formant un tapis d'un beau vert, recouvrent à peu près un tiers de la surface du lac. Les filaments commencent à changer d'aspect et à épaissir leur membrane dès le mois de Février, de sorte qu'en Juin, par exemple, on ne trouve que des filaments à membrane épaisse et dont le diamètre varie généralement entre 15,5 μ et 18 μ . En même temps les filaments sont devenus plus ou moins flexueux et contournés.

Hormidium Kuetz.

Hormidium murale (Lyngb.) Kuetz.

Crass. fil. 7,5 μ -9 μ .

Tulcea : sur l'écorce des arbres dans la forêt de Babadag, Juillet (243).

Hormidium parietinum (Vauch.) Kuetz.

Hfor : sur l'écorce des arbres au jardin botanique de Cotroceni-Bucarest, Avril (2). Les filaments récoltés à la base humide des arbres présentaient de courtes branches radiciformes, tandis que ceux qui se trouvaient sur l'écorce desséchée en étaient dépourvus.

Var. *delicatulum* Hansg., Prodr. Algenfl. Böhm. I, p. 62.

Crass. cellul. 10-13 μ .

Neamtz : sur la terre humide dans les environs du monastère Pocrov, Juill. (865).

Stichococcus Næg.

Stichococcus bacillaris Næg. Gatt. einzell. Alg., tab. IV, fig. G. 1,2.

Var. *genuinum* Kirchn.

Crass. cellul. 2,8 μ , allit. 1 $\frac{1}{2}$ -2-plo major.

Hfor : troncs des vieux Saules à Baneasa dans les environs

de Bucarest, Mars (10,154) ; sur la terre humide à Grozavesti-Bucarest, Janv. (1395).

Schizogonium Kuetz.

Schizogonium murale Kuetz. ; Gay, Recherches sur les Algues vertes, p. 87, tab. XIII, fig. 122-125.

Ilfor : à Baneasa aux environs de Bucarest, Juin (123).

Hormospora Bréb.

Hormospora minor Næg., Gatt. einzell. Alg., p. 78, tab. III, B. Crass. cellul. 4,1 μ ; crass. fil. 13,5 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391).

Schizomeris Kuetz.

Schizomeris Leiblenii Kuetz. Phyc. generalis, tab. XII, fig. 1.

Tulcea : sur les plantes mortes dans le ruisseau Taitza à Baschioi, Juillet (241).

Conferva (L.) Lagerh.

Conferva bombycina (Ag.) Lagerh.

Var. *genuina* Wille, Om Conf., tab. I et II.

Crass. cellul. 6,5-11 μ , altit. 2-4-plo major.

Tulcea : source, au pied de la colline Sepelgin à Baschioi, Juillet (245). — *Ilfor* : fossés dans la vallée de la Colintina à Bucarest-Tei, Avr. (1273).

Var. *sordida* Kuetz.

Ilfor : mares dans la vallée de l'Arges à Adunatzii-Copaceni, Avr. (1301).

FAM. *Chætophoracées*.

CHÆTOPHORÉES

Stigeoclonium Kuetz.

Stigeoclonium falklandicum Kuetz.

Var. *longarticulatum* Hansg. Crass. cellul. 6,5-8,8 μ , altit. 2-9-plo major.

Constantza : Mangalia, source à côté des bains sulfureux, Avr. (665).

Stigeoclonium subsecundum Kuetz.

Var. *tenuis* Nordst.

Crass. cellul. 4,5 6,5 μ , altit. 3-9-plo major, rarissime tantum 2-3-plo major.

Ilfoz: fossé d'écoulement de l'étang du jardin botanique à Cotroceni-Bucarest, Fév. (1074).

Cette plante se présentait sous forme d'agglomérations confervo des dans un fossé, dont l'eau, au moment de la récolte, était absolument dormante. En récoltant cette algue, j'avais cru tout d'abord avoir affaire à un *Ulothrix* quelconque, mais observée au microscope, j'ai vu que c'était un *Stigeoclonium*. Je n'ai pas trouvé des filaments plus épais et composés de cel-

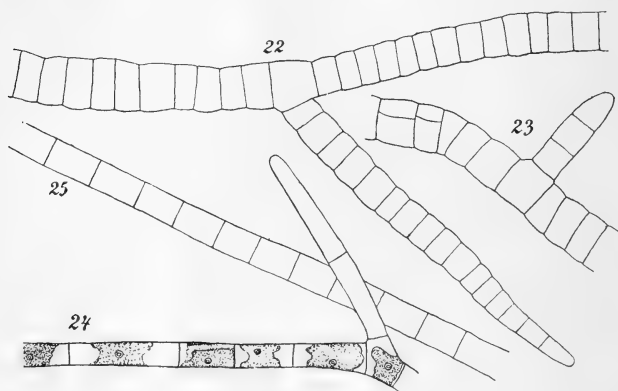


Fig. 22-25. — *Stigeoclonium subsecundum* var. *ulotrichoides*, n. var. — 22 et 23, filaments primaires et ramifiés du thalle; 24, portion d'une branche ramifiée; 25, fragment d'une branche non ramifiée.

lules plus courtes, comme l'indique Nordstedt. Les branches sont extrêmement rares; dans une préparation microscopique, c'est à peine si j'en ai trouvé deux ou trois et cela difficilement.

Var. *ulotrichoides* nob.; fig. 22-25.

Ilfoz: dans l'eau faiblement courante, entrelacé parmi les branches tombées des arbres et parmi les plantes aquatiques, Février (1247).

Cespitibus libere natantibus, filis parcissime ramosis, pri-

marius vulgo crispatis, cellulis subduplo latioribus quam longioribus compositis et circa 11 μ . crassis; ramis 6,6-8,8 μ . crassis et cellulis 1 $\frac{1}{2}$ -2 $\frac{1}{2}$, raro ad 5-plo longioribus quam latioribus. Cæs-pites Ulotrichem in mentem vocant.

Les branches sont extrêmement rares et ne se trouvent, habituellement, que sur les filaments primaires (fig. 22 et 23). Les autres filaments sont presque simples et il faut chercher assez longtemps pour leur trouver une branche, comme dans la figure 24. Au premier abord, on croirait avoir affaire à un *Ulotrix*; mais la plante, outre qu'elle est ramifiée, présente dans ses cellules les chromatophores typiques d'un *Stigeoclonium*.

Cette variété se rapproche beaucoup de la variété *tenuis* Nordst., dont elle diffère par la forme des cellules des filaments primaires et des branches. Les filaments primaires sont d'ailleurs rares et les agglomérations sont constituées presque exclusivement par des filaments comme ceux que je représente dans les figures 24 et 25.

Draparnaldia Bory.

Draparnaldia plumosa (Vauch.) Ag.

Hfov : dans la Colintina à Baneasa, Mars (898), à Herastrau, Mars (1411) et à Bucurestii-noi, Févr. (1077, 1078); canal de l'étang Caldarusani, Mars (1125); dans la Paserea aux environs de Branesti, Juin (1196).

Draparnaldia glomerata (Vauch.) Ag.; Kuetz. Tab. phyc. III, tab. 12.

Var. *genuina* Kirchn.

Suceava : dans le Paraul-Chirilenilor à Panaciu, Juillet (392); vallée du Barnar dans le ruisseau Pinticar, Juillet (395). — *Constantza* : mares des environs de la gare de Medgidia, Avril (626, 639). — *Hfov* : dans une fontaine à Ciocanesti, Avril (1308).

Var. *acuta* Ag.

Crass. fil. princip. 50-77 μ , altit. cellul. 1-3-plo major.

Constantza : dans l'eau faiblement courante, non loin de la gare de Medgidia, Avr. (637). — *Hfov* : sur les plantes mortes dans la pièce d'eau du jardin botanique à Bucarest-Cotroceni, Avril, Février (3, 896, 1082); mares de la Dâmbovitza à Buca-

rest-Grozavesti, Avril (1146) ; étang de la vallée Crividonului entre les villages Pâslari et Pârlitzi, Avril (1174).

Chætophora Schrank.

Chætophora pisiformis (Roth) Ag. ; Kuetz. Tab. phyc. III, tab. 18.

Botosani : mares de la vallée du Siret à Siminicea, Juin (974).
Prahova : sur les pierres dans un petit ruisseau entre Predeal et Azuga, Août (64) ; ruisseau de la Valea-Grecului à Azuga, Août (80, 87) ; mares bordant le chemin de fer à Crivina, Nov. (1035). — *Ilfov* : sur les feuilles mortes des Massettes au jardin botanique de Bucarest-Cotroceni, Mars (153) ; étang du monastère Tziganesti, Mai (963) ; mares de la vallée de la Dâmbovitza à Dragomirestii-din-deal, Mars (1116) ; étang de la Colintina à Bucarest-Herastrau, Mars (1137) ; fossés de la Colintina à Anini près du monastère Cernica, Avr. (1146) ; mares de la Dâmbovitza à Crângasi, Avr. (1180).

Chætophora elegans (Roth) Ag. ; Kuetz. Tab. phyc. III, tab. 20, fig. 1.

Neamtz : dans un petit ruisseau à Rapciune, Juillet (344) ; dans un courant d'eau sur le mont Grebenele (1370 m. alt.), Sept. (875). — *Ilfov* : sur les plantes aquatiques dans l'eau faiblement courante de la vallée Gurbanului à Comana, Mars (1420).

Var. *longipila* (Kuetz) Hansg.

Ilfov : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Dragomirestii-din-deal, Mars (111) ; mares latérales du lac Caldarusani, Mars (1123).

Chætophora radians Kuetz.

Iasi : mares de la Jijia à Cristesti, sur les plantes mortes, Août (200).

Chætophora tuberculosa (Roth) Ag. ; Kuetz. Tab. phyc. III, tab. 19, fig. 1.

Suceava : dans le Paraul-Chirilenilor à Panaciu, Juillet (393) ; dans la Paraul-Negru à Coverca, Juillet (1381). — *Ilfov* : fossés de la vallée de la Dâmbovitza à Bucarest-Vacaresti, Mars (146) ; dans un ruisseau entre les villages Saftica et Preotesti, Mars (1121) ; étang de la Colintina à Ciocanesti, Avr. (1153) ; mares bordant la voie ferrée à Peris, Juin (1345).

Chætophora Cornu-Damæ (Roth) Ag.

Constantza : mares bordant le chemin de fer à Medgidia, Avr. (629, 630, 631). — *Ilfov* : étang du jardin botanique à Cotroceni, Avr. (928) ; mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Dragomirestii-din-deal, Mars (1110) ; fossés entre les villages Saftica et Preotesti, Mars (1122) ; étang de la Colintina à Heras-trau, Mars (1135) ; fossés de la Colintina à Anini près du monastère Cernica, Avr. (1147) ; étang de Ciocanesti, Avr. (1154) ; mares de la vallée de la Dâmbovitza à Crângasi, Avr. (1157).

Var. *linearis* Kuetz.

Ilfov : étang de la vallée de la Colintina à Chitila, Avril (721) ; lac du monastère Caldarusani, Juin (766).

Herposteiron (Næg.) Hansg.*Herposteiron polychæte* Hansg.

Crass. cellul. 6,5-11,5 μ .

Botosani : mares du ruisseau Siretzel entre Bucecea et Siminicea, Juin (972). — *Tulcea* : mares du delta du Danube, Oct. — *Ilfov* : étang du jardin botanique à Cotroceni, Août (30) ; mares dans la vallée de la Colintina à Chitila, Mai (1318) ; fossés de la Dâmbovitza à Ciurel, Déc. (884). — *Prahova* : flaques d'eau de sources sur les monts Bucegi, Juillet (387).

Herposteiron confervicolum Næg.

Ilfov : petites mares bordant la route de Malul-Spart à Crevedia-mare, dans la forêt Cascioreanca, Mai (1326).

Aphanochæte (Berth.) Hansg.

Aphanochæte repens Berth. Untersuch. ü. d. Verzweig. einig. Süßwasseralg., tab. IV, fig. 2-5.

Tulcea : mares du delta du Danube.

Chætosphæridium Klebh.

Chætosphæridium Pringsheimii Klebh. Jahrb. f. wiss. Bot., Bd. 25, tab. 14.

Botosani : mares de la vallée du Siret aux environs de Bucecea, Juin (980).

PHÆOTHAMNIÉES

Phæothamnion Lagerh.

Phæothamnion conferricolum Lagerh., Ueb. Phæothamnion in Bihang t. sv. Vet. Akad. Handl., Bd IX.

Crass. cellul. 5,5 μ ; long. cellul. 13 μ ; altit. plant. ad 100 μ .
Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391).

CHROOLÉPIDÉES

Chlorotylum Kuetz.

Chlorotylum cataractarum Kuetz., Tab. phyc., V, tab. 37.

Ilfov : sur les pierres des sources de la Dâmbovitza à Cotroceni, Févr. (1250).

Microthamnion Næg.

Microthamnion strictissimum Rabenh. ; Schmidle, einige Alg. aus preuss. Hochmoor., Hedw. Bd 38, 1899, tab. VII, fig. 4-5.

Neamtz : bords de la cascade Duruitoarea sur le mont Ceahlau, Juillet (346).

Microthamnion Kuetzingianum Næg. ; Schmidle, l. c., fig. 13, 14, 15.

Crass. cellul. 3 μ ; altit. cellul., 8-16 μ ; altit. plant. ca 80 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391). — *Prahova* : flaques d'eau de source sur les monts Bucegi, Juill. (387). — *Ilfov* : fossés des bords de la Colintina entre Buftea et Chitila, Mars (1415).

Trentepohlia Mart.

Trentepohlia aurea (L.) Mart. ; Kuetz. Tab. phyc., IV, tab. 93.

Var. *genuina* Hansg.

Botosani : sur le pont du chemin de fer, dans la vallée du Siret à Bucecea, Oct. (1222). — *Bacau* : sur les rochers du mont Namira, dans les Carpathes de la frontière moldavo-hongroise, Mai (135). — *Prahova* : rochers à Busteni, sept. (1016) et à Azuga, Août, Avril (8, 940).

Var. *tomentosa* Kuetz.

Neamtz : sur les rochers calcaires de la grotte Sfânta-Teodora, aux environs du monastère Sihla, Juill. (856) ; sur les bois d'un pont dans la vallée du Grintziesul-mare, Août (1214).

Trentepohlia abietina (Flot.) Hansg. ; Kuetz. Tab. phyc., IV, tab. 91, fig. II.

Prahova : sur l'écorce des sapins à Busteni, Sept. (192).

Trentepohlia umbrina (Kuetz.) Born. ; Cooke, British freshw. alg., tab. 130, fig. 2.

Botosani : sur l'écorce des saules dans la vallée du Siret à Siminicea, Juin (973). — *Prahova* : écorce des chênes dans les environs d'Azuga, Août (6) ; écorce des Saules et des Peupliers près de la gare de Prahova, Mars (907) ; écorce des Frênes à Busteni, Sept. (1221). — *Vlasca* : écorce d'un Marronnier d'Inde à Comana, Juin (7). — *Ilfoe* : dans la forêt Bolintinul-Cotrocaneanca, Avr. (729) ; forêt Buftea-Flamânzeni, Mars (908) ; forêt Afumatzi, Avr. (937) ; forêt Branesti-Paserea, Mars (1106) ; saules des bords de la Colintina à Baneasa, Déc. (1389).

CYLINDROCAPSACÉES

Cylindrocapsa Reinsch.

Cylindrocapsa geminella Wolle.

Var. *minor* Hansg.

Crass. cellul. vegetal. 15-17 μ , altit. minor vel ad 2-plo major ; crass. oogon. ad 50 μ , diam. oospor. 25 μ .

Ilfoe : mares de la vallée de l'Arges à Adunatzii-Copaceni, Avr. (1301). — *Botosani* : fossés dans la vallée du Siret entre Siminicea et Bucecea, Juin (980).

ŒDOGONIACÉES

Œdogonium Link.

Œdogonium plusiosporum Wiltr. ; Hirn, Monographie d. Œdogon., tab. 2, fig. 17. Crass. cellul. veg. 14-19 μ , alt. 2 1/2-4-plo major.

Crass. oogon. 39-50 μ , altit. 44 μ .

Crass. oospor. 39-40 μ , altit. 35-39 μ .

Crass. cellul. antherid. 15 μ , altit. 7-9 μ .

Suceava : dans les mares de la vallée de la Holditza, Juill. (396).

Edogonium Franklinianum Wittr.

F. major nob.

Crass. cell. veget. fem. 15,4-20 μ , altit. 1 $\frac{1}{2}$ -3-plo major.

Crass. cell. veget. masc. 8,8-12 μ , altit. 3 $\frac{1}{3}$ -6-plo major.

Crass. oogoniorum 37,4-38,5 μ , altit. 37,4 μ .

Crass. oospor. 35 μ , altit. 30,8-35 μ .

Crass. cell. anther. 11 μ , altit. 6-7 μ .

Antheridiis ad 5 cellularibus, oogoniis singularis, raro 2 approximatis.

Iassi : fossés parmi les briqueteries de Socola aux environs de la ville de Iassi, Juin (834, 888).

Edogonium capilliforme Kuetz.

β . *Australe* Wittr., f. *diversum* Hirn, l. c., tab. 9, fig. 54.

Crass. cell. veg. plantæ fem. 34-36,5 μ , altit. 1 $\frac{1}{3}$ -2 $\frac{1}{2}$ major.

Crass. oogoniorum 49,5-55 μ , altit. 50-53 μ .

Crass. oospor. 44-50 μ , altit. 48,5 μ .

Ilfov : dans un aquarium au jardin botanique de Cotroceni, Avr. (1182).

Cette plante se rapproche surtout de l'*Edogonium capilliforme* f. *diversum* Hirn, dont elle diffère cependant par ses oogones et ses oospores plus renflées, par rapport à la largeur des filaments, et par ses oospores, qui remplissent complètement la cavité de l'oogone. Je n'ai pas vu les filaments mâles.

Edogonium rivulare (Le Cl.) A. Br.; Hirn, l. c., tab. 12, fig. 66.

Crass. cell. veget. fem. 35,2-44 μ , altit. 2 $\frac{1}{2}$ -8-plo major.

Crass. cell. veget. masc. 28,6-35 μ , altit. 3 $\frac{1}{2}$ -6-plo major.

Crass. oogon. (68-) 77-83 μ , alt. 110-132 μ .

Crass. oospor. (57)-68 μ , altit. 66-88 μ .

Crass. cell. anther. 22-28 μ , altit. 11 μ .

Iassi : petites mares au jardin Mavrocordat à Copou, Mai (480). — *Botosani* : mares entre les villages Siminicea et Grigoressti, Sept. (1000). — *Ilfov* : étang du jardin botanique à Cotroceni, Mai (964).

Edogonium grande Kuetz.; Hirn, l. c., tab. 21, fig. 105.

Crass. cellul. plant. fem. 30-37 μ , altit. 2 $\frac{1}{2}$ -4-plo major.

Crass. cell. oogon. 55-61 μ , altit. 66-83 μ .

Cass. cell. oospor. 50-55 μ , altit. 63-79 μ .

Hfoe : dans l'étang du jardin botanique à Bucarest-Gotroceni, Mars (912).

Edogonium Pringsheimii Cram. ; Hirn, l. c., tab. 27, fig. 155.

Crass. cell. plant. fem. 11-18 μ , altit. 2-3 $\frac{1}{2}$ -plo major.

Crass. cell. plant. masc. 11-14 μ , altit. 3-3 $\frac{1}{2}$ -plo major.

Crass. cell. oogon. 33-39 μ , altit. 30-35 μ .

Crass. cell. oospor. 28-33 μ , altit. 26-28 μ .

Crass. cell. antherid. 11-13 μ , altit. 5,5-6,5 μ .

Tulcea : dans le ruisseau de la Bas-cisnea aux environs de la ville de Babadag, Juill. (234).

Edogonium oblongum Wittr. ; Hirn, l. c. tab. 29, fig. 181.

Crass. cell. veget. 8-11 μ , altit. 2 $\frac{1}{2}$ -3-plo major.

Crass. oogon. 26 μ , altit. 46-50 μ .

Crass. oospor. 24 μ , altit. 33-35 μ .

Crass. cell. anther. 7,7 μ , altit. 6,6 μ .

Suceava : mares dans la vallée de la Holda, Juill. (396).

Edogonium acrosporum De Bary.

Var. *bathmisporum* (Nordst.) Hirn, l. c., tab. 42, fig. 259.

Crass. cell. veg. 11-15 μ , altit. 3-8-plo major.

Crass. cell. suffult. 18 μ , altit. 2 $\frac{2}{3}$ -plo major.

Crass. oogon. 41,7 μ , altit. 55 μ .

Crass. stip. nan. 11 μ , altit. 30 μ .

Crass. cell. anth. 8 μ , altit. 11 μ .

Botosani : mares dans la vallée du Siret aux environs de Bucecea, Juin (980).

Edogonium rhodosporum (Welw.) Wittr. ; Hirn, l. c., tab. 31, fig. 193.

Iassi : étang de Carlig, Mai (222) ; fossés au jardin de Mavro-cordat à Copou, Mai (887).

Bulbochæte Ag.

Bulbochæte Monile Wittr. et Lund.

Var. *robusta* Hirn, l. c., tab. 57, fig. 361.

Crass. cell. veget. 16 μ .

Crass. cell. oogon. 30,5-33,5 μ , altit. 36-45 μ .

Crass. cell. antherid. 9,5 μ , altit. 6,8 μ .

Ilfov : sur les Nitelles dans les mares de la vallée de la Dâmbovitza à Crângasi, Avr. (1167).

Bulbochæte mirabilis Witttr. ; Hirn, l. c., tab. 58, fig. 365.

Crass. cell. veget. 16,2-18,9 μ , altit. ad 1 $\frac{1}{2}$ -plo major.

Crass. oogon. 30-33 μ , altit. 46-48 μ .

Crass. antherid. 8,1-10,8 μ , altit. 6,8 μ .

Neamtz : sur les Charagnes dans les mares de la Bistricioara à Grintziesul-mare, Août (1212).

COLÉOCHÆTACÉES

Coleochæte Bréb.

Coleochæte orbicularis Pringsh., Jahrb. f. wiss. Bot., Bd II, tab. I, fig. 5, tab. III, fig. 6-7, tab. VI, fig. 1-2.

Iassi : mares de la Jijia à Cristesti, Août (216). — *Tulcea* : mares du delta du Danube, Oct. — *Ilfov* : mares de la Colintina à Bancasa, Sept. (435) ; étang du jardin botanique à Cotroceni, Déc. (881). — *Vlasca* : mares de la vallée Spiridonului à Comana, Mars (582).

Coleochæte irregularis Pringsh.

Var. *Nitellarum* (Jost) nob. ; Jost, Ber. d. d. bot. Ges., 1895, Bd 13, tab. 34, fig. 1-8, 13, 16, 17.

Iassi : sur le *Nitella mucronata* dans les mares de la Jijia à Cristesti, Juin (94). — *Tulcea* : sur le *Tolypellopsis stelligera* dans les mares du delta du Danube, Oct. — *Ilfov* : sur le *Tolypella intricata* dans le lac du monastère Caldarusani, Mars (1129) ; sur le *Nitella mucronata* dans l'étang de Ciolpani-Tziganesti, Mai (953, 954, 955).

CLADOPHORACÉES

Urospora Aresch.

Urospora penicilliformis (Roth) Aresch., Observ. phyc., I, tab. I et 3, II, tab. 1, fig. 1-6 ; fig. nostr. 26-32.

Diam. cell. 20-58 μ , altit. par ad. 2-plo (-3-plo) major.

Constantza : fixé sur les rochers submergés ou lavés par les vagues, dans la mer Noire, Avr. (136).

Je n'ai pas vu les zoospores si caractéristiques de cette plante, par conséquent je ne suis pas tout à fait sûr, si c'est vraiment à l'*Urospora penicilliformis* ou à l'*Ulothrix flacca*, que j'ai eu affaire. Dans ma plante les chromatophores étaient dans

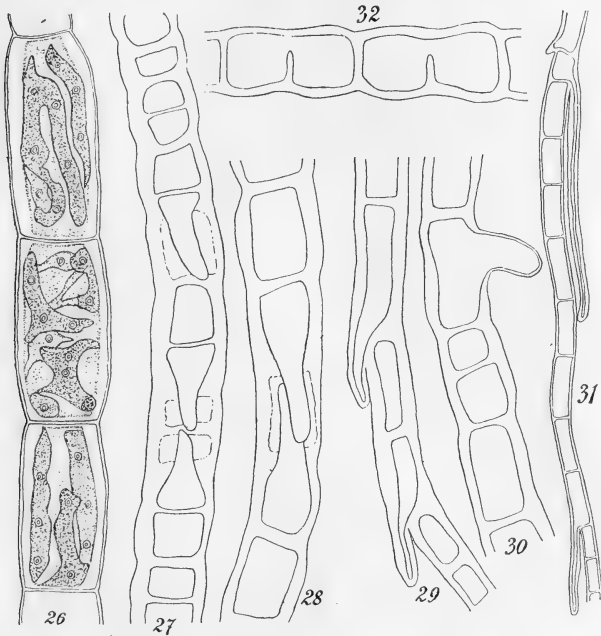


Fig. 26-32. — *Urospora penicilliformis* (Roth) Aresch. — 26, portion d'un filament montrant la forme des chromatophores; 27 et 28, formation de rhizoïdes intracellulaires; 29, 30, 31, rhizoïdes extra-cellulaires; 32, division de deux cellules où l'on voit les cloisons apparaître seulement sur un côté de la cellule.

presque toutes cellules végétatives en forme de bandes irrégulières, plus ou moins anastomosées, comme on peut voir par la figure 26 et comme les a représentés pour la première fois Fr. Schmitz (1). Ce n'est que très rarement et cela dans les cellules qui sont plus courtes que larges, que le chromatophore a la forme d'une plaque pariétale. D'après Reinbold (2), les

(1) Fr. Schmitz, *Die Chromatophoren der Algen*, 1882, fig. 18.

(2) Major Reinbold, *Die Chlorophyceen der Kieler Förhde* (Schriften d. naturwiss. Vereins f. Schleswig-Holstein, Bd VIII, 1891, p. 128.

chromatophores de l'*Urospora penicilliformis* n'ont la forme de bandes irrégulières, que dans les *einzelne Zellen*; cet auteur ajoute également qu'il a vu de semblables chromatophores chez les *Ulothrix*.

Dans ma plante, les cellules sont parfois isodiamétriques (fig. 27), mais le plus souvent elles sont une fois et demie jusqu'à deux fois et même jusqu'à trois fois plus longues que larges; ce n'est que rarement qu'on voit des cellules plus courtes que larges, comme cela arrive presque toujours dans l'*Ulothrix flacca*.

J'ai récolté cette plante plusieurs fois au mois d'Avril et je l'ai trouvée, à ce moment, presque toujours, pourvue de gamétanges. Les gamètes biciliés se forment en grand nombre dans chaque cellule et se mettent en liberté par un orifice latéral.

En tout cas ma plante ne ressemble pas à l'*Ulothrix flacca*, tel qu'il a été si soigneusement décrit dernièrement par N. Wille (1).

Quand il arrive qu'une cellule commence à périr, alors les cellules vivantes voisines poussent sous forme de rhizoïdes intracellulaires (fig. 27 et 28); la direction de ces rhizoïdes est tantôt basipète, tantôt basifuge, suivant que la cellule morte se trouve du côté basicope ou du côté acroscopé de la cellule vivante, qui va produire le rhizoïde. De semblables rhizoïdes se forment n'importe où, le long du filament; outre les rhizoïdes intracellulaires, il se forme, à la base des filaments, des rhizoïdes externes (fig. 29, 30 et 31), souvent assez longs, mais, à ce qu'il paraît, toujours non cloisonnés.

Quand une cellule se divise, la cloison n'apparaît pas toujours simultanément, mais assez souvent progressivement, en commençant d'un côté de la cellule (fig. 32).

Chætomorpha Kuetz.

Chætomorpha aerea (Dillw.) Kuetz.: Kuetz. Tab. phyc., III, tab. 59.

Crass. cellul. ca. 250 μ , altit. 1-2-plo major.

Constantza: sur les rochers du littoral de la mer Noire à

(1) N. Wille, *Studien über Chlorophyceen*, I-VII, p. 18, tab. I, fig. 54-57, et tab. II, fig. 58-63.

Constantza, Avril (131, 1283) ; au cap Midia près du village Gargalâcul-mic, Juillet (291).

Chaetomorpha Linum (Muell.) Kuetz. ; Kuetz. Tab. phyc., III, tab. 55, fig. 3.

Crass. cellul. 112-154 μ , long. 2-4-plo major.

Tulcea : dans le lac Razelm près du cap Dolojman, sur les rochers submergés, Juillet (281).

Rhizoclonium Kuetz.

Rhizoclonium hieroglyphicum (Ag.) Kuetz. emend. Stockm.

Var. *typicum* Stockm.

Crass. cellul. 15,5-30 μ , altit. 1 1/2 -4-plo major.

Tulcea : dans une source aux environs de Babadag, Juillet (247) ; mares du delta du Danube, Oct. (1409), mélangé au *Cladophora crispata* (Kuetz.). — *Ifov* : bassins du jardin botanique à Cotroceni, Mars (1255).

Sur la plante récoltée dans le delta du Danube, j'ai pu voir la formation de rhizoïdes terminaux, comme ceux qui ont été signalés par Gay chez le *Rh. hieroglyphicum*, par Wille chez les *Rh. riparium* et *hieroglyphicum v. longiarticulatum* et par moi-même (1) chez le *Rh. hieroglyphicum v. crispum*.

Var. *riparium* (Harv.) Stockm.

Crass. cellul. 20-24 μ , altit. 1-3-plo major, membrana cellul. ad 3,5 μ crassa.

Constantza : Mangalia dans une source à côté des bains sulfureux, Avril (670).

Var. *tortuosum* (Kuetz.) Stockm.

Crass. cellul. 28-37 μ , altit. 1 1/2-3-plo major.

Neamtz : sur le mont Ceahlau, aux bords de la cascade Duruitoarea, parmi les mousses, Juillet (346, 348).

Var. *crispum* (Kuetz.) Rabenh. ; fig. nostr. 1-13, Pl. VI.

Crass. cellul. 19-23 μ , altit. (1 1/2-2)2 1/2-5-plo major.

Ifov : sur la terre humide des pots et à la base des murs, dans les serres du jardin botanique de Cotroceni, Déc. (885, 1017).

Sur un exemplaire de cette variété, que j'ai récolté à la base

(1) Voy. le présent travail, p. 66.

des murs et sur les pierres d'un escalier, dans les serres du jardin botanique de Cotroceni, j'ai eu l'occasion d'observer le développement d'abondants rhizoïdes. Ceux-ci étaient parfois très longs, beaucoup plus longs que d'habitude et composés d'une à cinq cellules : ils sont souvent tortueux, entourant les grains de sable et autres particules de terre, à la surface desquelles ils s'appliquent, comme font habituellement les poils absorbants des racines.

Le développement de ces rhizoïdes a lieu de plusieurs manières, qu'il convient d'étudier de plus près :

1° Parfois ils n'apparaissent que sur les côtés du filament, çà et là, à différents niveaux ou du moins à une certaine distance de l'extrémité (Pl. VI, fig. 2, 3, 4, 7, 9, 11). A l'endroit où le rhizoïde prend naissance, le filament reste quelquefois droit (Pl. VI, fig. 2, 3) ; mais le plus souvent celui-ci se coude plus ou moins à ce niveau (Pl. VI, fig. 4, 7, 9, 11). La cellule mère du rhizoïde ne diffère quelquefois en rien des autres cellules du filament (Pl. VI, fig. 3, 4, 7) ; cependant parfois c'est une cellule spéciale, beaucoup plus courte (Pl. VI, fig. 2, 9, 11). Le rhizoïde ainsi formé peut se séparer de la cellule mère par une cloison au niveau du filament (Pl. VI, fig. 7), ou bien cette cloison se trouve rejetée le long du rhizoïde (Pl. VI, fig. 3, 5, 9). Formés comme il vient d'être dit, les rhizoïdes s'accroissent en longueur tout en restant unicellulaires (fig. 2, 7, 11), ou bien ils se cloisonnent à mesure qu'ils s'allongent et dans ce dernier cas ils peuvent être composés de deux à cinq cellules (Pl. VI, fig. 3, 4, 9). Les rhizoïdes peuvent être simples, ce qui est le cas de beaucoup le plus fréquent, ou bien, mais plus rarement, leurs extrémités sont bifurquées (Pl. VI, fig. 2) ; parfois ils portent une proéminence latérale, qui leur facilite l'adhérence sur les particules solides (Pl. VI, fig. 3, 9).

2° Lorsqu'un filament commence à se fragmenter par la désorganisation de certaines cellules, ce qui arrive fréquemment, alors les cellules terminales des nouveaux morceaux peuvent donner naissance à des rhizoïdes ; à cet effet, l'extrémité de la cellule s'allonge, proémine d'abord dans la cavité de la cellule morte contiguë, ensuite en se courbant latéralement, elle déchire la membrane de celle-ci. Ce cas, qui a été décrit

aussi par Gay (1) et Wille (2), se trouve représenté dans les figures 6 et 10. Dans la figure 6, la cellule terminale engendre un rhizoïde unicellulaire trifurqué ; dans la figure 10, le rhizoïde est composé de cinq cellules, dont quatre possèdent la même structure et presque la même épaisseur que les cellules normales du filament et ce n'est que la cellule terminale qui joue le rôle physiologique de rhizoïde.

3° Les rhizoïdes prennent naissance, comme dans le cas

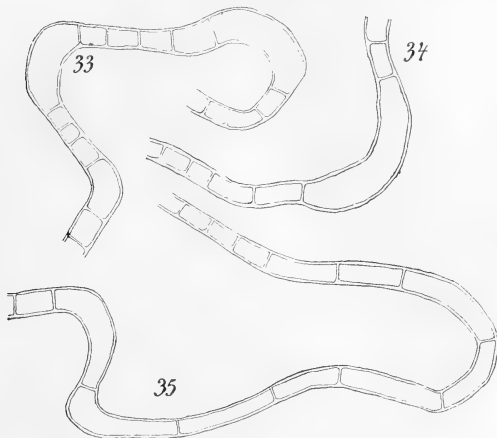


Fig. 33-35. — *Rhizoctenium dimorphum* Wittr. — 33 et 34, fragments de deux filaments, où l'on voit les grosses cellules en forme de boudin alterner avec des séries de cellules végétatives normales ; 35, filament composé de cellules végétatives normales.

précédent, aux dépens d'une cellule terminale contiguë à une cellule morte ; mais au lieu de proéminer dans la cavité de celle-ci, le rhizoïde pousse sur le flanc de la cellule terminale du filament (Pl. VI, fig. 5, 8).

La phase représentée dans la figure 13, Pl. VI, peut être considérée comme l'état définitif du second cas, mais où toute trace de la cellule mortifiée a disparu.

(1) F. Gay, *Recherches sur le développement et la classification des quelques Algues vertes*, 1891, p. 29, pl. II, fig. 13-17.

(2) N. Wille, *Studien über Chlorophyceen*, I-VII, 1901, p. 36, tab. IV, fig. 140 et 141.

Dans la figure 1 de la Pl. VI, j'ai représenté un cas plus rare, où la cellule terminale, après avoir donné naissance à un rhizoïde, s'en sépare par une cloison et produit un second rhizoïde.

Rhizoclonium dimorphum Wittr. in Wittr. et Nordstedt Alg. aq. dulc. exs. n° 628; fig. nostr. 33-35.

Crass. cellul. veget. 22-26 μ ; altit. 1-4-plo major.

Crass. cellul. quiescent. ca 42 μ ; altit. 3-plo ad 4-plo major.

Cette intéressante espèce (n° 1434) est très bien caractérisée par ses cellules renflées en forme de boudin (fig. 33 et 34), alternant avec des cellules végétatives ordinaires; je l'ai récoltée sur le linon humide et sur les plantes, autour d'une source d'eau douce des bords du Lacul-Sarat (*Braïla*), à l'endroit où l'eau salée du lac se mélange à l'eau douce de la source.

Dans ma plante les cellules sont habituellement plus courtes (1 $\frac{1}{2}$ à 2 $\frac{1}{2}$ plus longues que larges, très rarement jusqu'à cinq fois), et les filaments beaucoup plus tordus que dans le type.

Cladophora Kuetz.

Cladophora fracta (Dillw.) Kuetz. ampl. Brand, Cladophora-Studien in Bot. Centralbl., Bd 79, 1899, p. 287.

Var. *normalis* Rabenh.; Kuetz. Tab. phyc., IV, tab. 50.

Botosani: mares du Siretzel entre Bucecea et Siminicea, Juin (972). — *Iassi*: étang de Beldiman et mares diverses dans la vallée du Bahlui, aux environs de la ville de Iassi, Sept. (160, 163, 170, 328); mares de Valea-Lupului, Mai, Sept. (211, 833); mares de Hlincea non loin de Iassi, Mai (845); mares de la Jijia à Cristesti, Juin (339); mares du Bahlui aux environs de Podul-Iloaci, Mai (853). — *Tulcea*: étang Toprac-Kiupru près de Babadag, Juillet (120). — *Constantza*: étang Tabacaria aux environs de Constantza, Avril (685); lieux inondés entre Siat-Ghiol et Constantza, Avr. (681). — *Prahova*: source dans la vallée Grecului à Azuga (*status subsimplex*), Août (49). — *Hfov*: étang de Saftica, Mars (917); mares de la vallée de la Dâmbovitza à Giulesti, Oct. (1023); étang de la Colintina à Baneasa, Mars (151); mares de la Colintina à Baneasa (*status*

subsimplex), Mars (565); mares dans la vallée du Sabaru entre les villages Jilava et Odai (*status ucido-incrustans*), Oct. (809, 813); fossés entre les villages Nefliu et Magurele, Avril (946, 947); fossés à moitié desséchés à Grozavesti, Avr. (1150). — *Braila*: mares du Danube (1439).

Forma *robusta*, parce ramosa, Kjellman in Wittr. et Nordst. Alg. aq. dule. exsic., n° 1035.

Ilfov: fossés de la Dâmbovitza à Grozavesti, Avr., Févr. (1170, 1248). — *Constantza*: dans le lac Mangalia (eau saumâtre), Avr. (669).

Var. *lacustris* (Kuetz.) Brand, l. c., p. 294; Kuetz. Tab. phyc., IV, tab. 55.

Crass. cellul. 35-40 μ , altit. 3-15-plo major.

Botosani: mares de la vallée du Siret entre Siminicea et Bucecea, Juin (979). — *Suceava*: mares de la Neagra-Brostenilor, Juillet (412). — *Neamtz*: eaux stagnantes dans la vallée du Grintziesul-mare, Août (1210). — *Ilfov*: mares de la Paserea à Branesti, Mars (1105); fossés aux environs de Cernica, Mai (1189).

La plante récoltée dans la vallée du Grintziesul-mare (n° 1210) est plutôt une forme intermédiaire entre la var. *lacustris* et la var. *rivularis*; ses cellules n'ont que 28 à 46 μ d'épaisseur et leur longueur ne dépasse l'épaisseur que de 3 à 6 fois.

F. *subtilis* n. f.

Crass. cellul. 13,5-24,5 μ , altitudo 4-44-plo major, filamentis plerumque simplicibus, rarissime ramulas præbens.

C'est une forme dont les filaments ne dépassent guère 24,5 μ en diamètre; elle est presque simple, de sorte que j'avais cru tout d'abord avoir affaire à un *Rhizoclonium*. Mais plus tard j'ai trouvé de longues branches multicellulaires. Cette plante se présente sous forme de petites agglomérations, nageant librement à la surface de la pièce d'eau du jardin botanique de Bucarest-Cotroceni, Août (29).

Var. *rivularis* (Vauch.) Brand, l. c., p. 295.

Crass. cellul. 66-99 μ , altit. 2 $\frac{1}{2}$ -7-plo major.

Ilfov: dans le ruisseau Paserea à Burdusani, juin (1198).

Cladophoraglomerata (L.) Kuetz. ampl. Brand, l. c., p. 296.

Var. *genuina* Kirchn. em. Brand, l. c., p. 300.

Roman : sur les planches des bains dans la Moldova à Roman, Juillet (866). — *Prahova* : dans le ruisseau Prahova à Sinaia, Août (86). — *Ilfov* : source du jardin botanique de Cotroceni, Juin (983); moulin de Floreasca à Bucarest, Fév. (1086). — *Vlasca* : dans la Calnisteà à Calugaremi, Avr. (1287).

Var. *rivularis* Rabenh.

Botosani : dans le ruisseau de Scoflea à Siminicia, Juin (971). — *Bacău* : dans le Pufu à Slanic, Juin (296). — *Prahova* : dans un petit ruisseau aux environs de la gare de Crivina, Nov. (1036).

Var. *simplicior* Kuetz.

Iassi : ruisseau près de la gare de Ciurea. Avril (317). — *Tulcea* : dans le Danube à côté de la ville de Tulcea, Juillet (122). — *Ilfov* : source dans le jardin botanique de Cotroceni, Déc. (1057); moulin de Floreasca à Bucarest, Fév. (1087); canal d'un moulin à eau près de Stefanestii-de-Jos, Mars (1133). — *Neamtz* : dans la Bistritza à Rapciune, Juillet (1377).

Var. *fasciculata* (Kuetz.) Rabenh. em. Brand., l. c., p. 300.

Prahova : dans la Prahova à Sinaia, Août (86) et à Azuga, Août (91).

Cladophora crispata (Roth) Kuetz., emend. Brand, Hedwigia, Bd XLV, p. 241.

Botosani : nageant à la surface des mares du Siret à Siminicia, Oct. (1232). — *Iassi* : dans le Bahlui, non loin de la ville de Iassi, Août (198). — *Ilfov* : étang du jardin botanique de Cotroceni, sur la coquilles des Lymnées, et sur les plantes mortes, Oct. (1231); mares dans la vallée de la Colintina à Chitila, sur la coquille des Lymnées, Avril (1311). — *Tulcea* : mares du delta du Danubes (*status hiemalis*), Oct. (1409).

Sur le *Cladophora* (1409), apporté des mares du Danube en Octobre 1903 avec le *Lemma trisulca*, j'ai pu observer la formation des rhizoïdes, et des branches végétatives ordinaires (Pl. VII, fig. 1-10). La plante était *in statu hiemali* et j'avais cru tout d'abord avoir affaire au *Cladophora fracta*; mais le développement ultérieur m'a montré que c'était le *Cladophora crispata*.

Dans tous les cas que j'ai observés, les rhizoïdes se développent là où le filament se rompt par suite du dépérissement

d'une ou de plusieurs cellules intercalaires. Ces organes sont toujours terminaux et traversent toujours la cavité de la cellule morte voisine, c'est-à-dire exactement comme cela se passe dans les cas analogues chez le *Rhizoclonium*; souvent même, le rhizoïde traverse les cavités de plusieurs cellules mortes contiguës (Pl. VII, fig. 1, 2, 4, 6, 7 et 8). Je n'ai jamais observé la formation de rhizoïdes latéraux, tel que celui, par exemple, figuré par Gay (1) pour le *Cladophora glomerata*. Ces rhizoïdes, parfois très longs et ramifiés en dichotomie (Pl. VII, fig. 2 et 7), n'étaient que très rarement fixés; dans ce dernier cas, ils portaient un empatement coralloïde (Pl. VII, fig. 10), attaché aux lames du *Lemma trisulca*. Chose curieuse, dans le même vase se trouvaient d'autres Algues, parmi lesquelles un *Rhizoclonium hieroglyphicum* var. *typicum* et un *Ædogonium* sp. qui avaient produit tous les deux des rhizoïdes.

Tandis que pour donner naissance à un rhizoïde, la cellule terminale d'un fragment de filament s'accroît toujours par son extrémité, la cellule qui se trouve à l'extrémité opposée du même filament ne s'accroît jamais par son extrémité, pour allonger le filament principal, mais pousse toujours latéralement et produit une branche; cette cellule évite la cellule morte contiguë et ne pénètre jamais à l'intérieur de celle-ci. C'est ce qu'on peut bien voir en jetant un coup d'œil sur les figures 3, 4 et 7 de la planche VII; parfois même la cellule vivante, pour éviter la cavité de la cellule morte, s'accroît par son extrémité basicope (Pl. VII, fig. 6).

J'ai à faire une autre observation en ce qui concerne la formation des cloisons cellulaires, qui a lieu souvent d'une manière analogue à celle observée par Wille chez le *Rhizoclonium hieroglyphicum* (2), et par Pringsheim chez le *Conferva utriculosa* (3).

En effet (fig. 36-44), les cloisons transversales au lieu de se former comme d'habitude, au milieu de la longueur de la cellule, apparaissent plus près de l'une des extrémités, soit de la basicope, soit de l'acroscopie. Mais dans les cas que j'ai

(1) *Loc. cit.*, pl. I, fig. 8.

(2) N. Wille, *Studien über Chlorophyccen*, I-VIII, p. 37, tab. IV, fig. 45.

(3) Cité par Wille, *loc. cit.*

observés sur le *Cladophora*, le phénomène est beaucoup plus accentué, la cloison transversale nouvellement formée étant très rapprochée de l'extrémité de la cellule. Cette cloison est quelquefois si rapprochée de l'extrémité, que sa disposition ne correspond plus au principe de Berthold, c'est-à-dire au principe

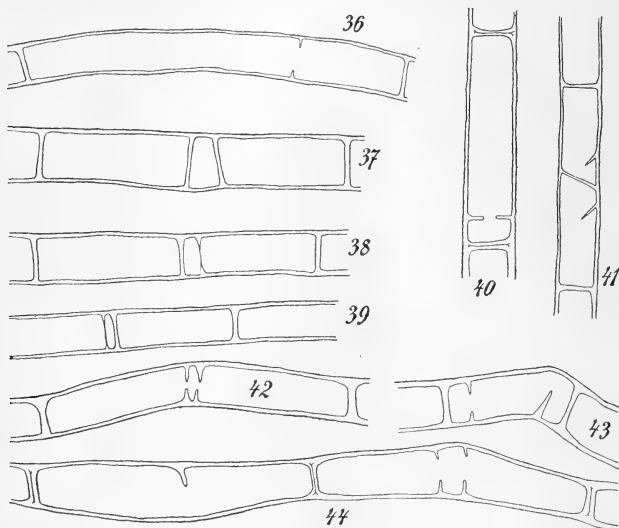


Fig. 36-44. — *Cladophora crispata* (Roth) Kuetz. — Diverses manières de cloisonnement des cellules végétatives.

minimæ areæ, parce que la longueur de la petite cellule est beaucoup plus petite par rapport à son diamètre transversal.

Souvent même la paroi transversale au lieu de commencer à se former tout autour de la face interne de la cellule et de progresser vers le centre, apparaît d'un côté seulement (fig. 41, 43 et 44).

Cladophora utriculosa Kuetz. Tab. phyc., III, tab. 94.

Crass. cellul. fil. princip. ad 154 μ , altit. 4-10-plo major;
crass. cellul. ramell. ca. 94 μ , altit. 3-4-plo major.

Tulcea : sur les roches] de l'île Popina dans le lac Razelm,
Juillet (113, 138). — *Constantza* : dans la mer Noire à Cons-

tantza, Avril (133, 1060) et au cap Midia près de Gargăliculmic, Juillet (230).

Cladophora Bertoloni Kuetz. Tab. phyc. IV, tab. 7, fig. 1.

Var. *elongata*, Ardis.

Crass. cell. fil. princip. 94-180 μ , altit. 4-9-plo major; crass. cell. ram. 40-50 μ , altit. 3-5-plo major.

Constantza: dans la mer Noire à Mangalia, Avril (653).

Par la longueur du thalle et l'épaisseur des cellules, ma plante se rapproche beaucoup de la variété *elongata* Ardis., mais par la longueur de ses cellules elle se rapproche également de la variété *verticillata* du même auteur.

Cladophora declinata Kuetz. Tab. phyc. IV, tab. 45.

Var. *genuina*, Kirchner.

Prahora: ruisseau à courant rapide dans la Valca-Grecului à Azuga, Août (70).

FAM. Sphéropléacées.

Sphæroplea Ag.

Sphæroplea annulina (Roth.) Ag.

Var. *Braunii* (Kuetz.) Kirchner: Kuetz. Tab. phyc. III, tab. 31.

Ifor: fossés bordant le chemin de fer entre les faubourgs Cotroceni et Grozavesti, Avril (607): crass. cell. veget. 41-55 μ , altit. 9-25-plo major, diam. oospor. 18-31 μ , oosporis irregulariter dispositis; anciennes mares de la vallée de la Dâmbovitza entre Grozavesti et le moulin Ciurel, Avril (706): crass. cellul. veget. 48-61 μ , altit. 9-27-plo major, diam. oospor. ca. 35 μ , oosporis 2-3 seriatis; champs inondés entre Bucarest et Chitila, Avril (714): crass. cellul. veget. ca. 60 μ , alt. 17-26 μ , diam. oospor. 28 μ , oosporis numerosis multiseriatis.

Var. *minor* n. var.

Cellulis vegetativis 21-31 μ crassis, 14-18-plo longioribus, oosporis uniseriatis, circa 20 μ diam.

Constantza: fossés des jardins potagers entre le lac Tabacaria et le village Anadolchioi, Avr. (684).

Var. *intermedia* n. var.

Cellulis vegetativis 39-48 μ crassis, 10-29-plo longioribus;

oosporis ut plurimum uniseriatis, diametro ca. 26 μ , rara biseriatis diametro 20 μ .

Constantza : fossés dans les environs de Medgidia, Avr. (700).

Cette dernière variété présente des caractères communs à toutes les autres variétés connues.

FAM. *Botrydiacées.*

Botrydium Wallr.

Botrydium granulatum (L.) Grev. ; Rostaf. et Woron., üb. *Botrydium granulatum*, Bot. Zeit. 1877, p. 16, tab. VII-XI, fig. 1-14, 18-28, 36, 42-49, 65.

Botosani : fossés de la chaussée allant de Burdujeni à Siminicea, Sept. (999) ; fossé bordant la voie ferrée, près de la gare de Veresti, Sept. (1203). — *Ilfor* : bords de la Colintina à Baneasa, Sept. (27) ; dans un fossé à moitié desséché entre les villages Rosu et Militari, Oct. (803) ; dans les environs de Magurele, Oct. (807) ; champs inondés dans la localité appelée « la Andronache », non loin de Bucaresti, Avr. (935) ; entre Grozavesti et Ciurel, Juin (982).

FAM. *Bryopsidacées.*

Bryopsis Lamour.

Bryopsis plumosa (Huds.) Ag.

Var. *genuina* Hauck, Meeresalg., p. 472, fig. 208.

Constantza : dans la mer Noire à Constantza, sur les coquilles des Moules vivantes, à 4 ou 5 mètres de profondeur, Avr. (97).

FAM. *Vaucheriacées.*

Vaucheria De.

Vaucheria dichotoma (L.) Ag. ; fig. nostr. 45-47.

Crass. fil. 190-200 μ ; long. oogon. 327 μ , crass. oog. 320 μ ; long. anther. 156-175-232 μ , crass. antherid. 121-129-133 μ .

Ilfor : fossés à Chitila aux environs de Bucaresti, Mai (124).

— *Vlasca* : dans la Calnisteia à Calugareni, Avr. (1292) et à Comana, Oct. (1375).

La plante que j'ai récoltée à Calugareni portait des organes reproducteurs, qu'on rencontre assez rarement. L'épaisseur des filaments correspond à celle donnée par tous les auteurs

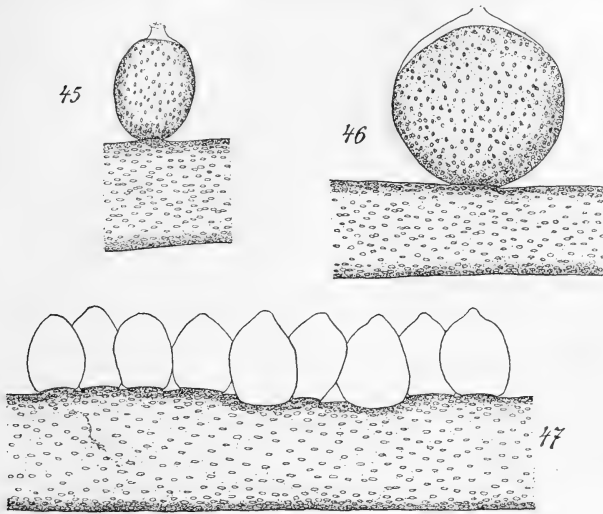


Fig. 45-47. — *Vaucheria dichotoma* (L.) Ag. — 45, anthéridie isolée; 47, anthéridies groupées par neuf; 46, oogone.

qui ont vu cette espèce de *Vaucheria*; mais en ce qui concerne les organes reproducteurs, les dimensions que j'ai observées diffèrent de celles qu'on trouve citées dans les différents ouvrages algologiques, à l'exception du travail de Solms-Laubach (1); d'après Rabenhorst, Kirchner, Cooke, Wolle, Hansgirg, etc., les oogones n'ont que 100 μ . en diamètre; les auteurs cités ne nous donnent pas les dimensions des anthéridies. D'après Solms-Laubach, les oogones peuvent atteindre jusqu'à 500 μ ., tandis que les anthéridies mesurent 100 μ . d'épaisseur et 166 μ . de longueur. Ma plante se rapproche donc surtout de

(1) Solms-Laubach, *Ueber Vaucheria dichotoma* DC. (Bot. Zeitung, 1867, p. 361, Taf. IX).

celle qu'a étudiée Solms. Les anthéridies peuvent être isolées, mais il n'est pas rare de les voir groupées de 2 à 9 (fig. 47).

Si les organes qu'ont vus la plupart des auteurs, étaient vraiment des oogones, et si ceux-ci ne possédaient qu'un diamètre de 100 μ , il faudra peut-être considérer la plante que Solms et moi avons étudiée, comme une nouvelle forme : *ampla*, qui diffère du type par les dimensions des organes reproducteurs et de la forme *marina* Hauck par son habitat, ainsi que par les dimensions de toutes ses parties.

Vaucheria ornithocephala Ag.; Gøtz in Flora, Bd 83 (1897), p. 103, fig. 7-8.

Illoc : dans le canal d'un moulin à Stefanestii-de-Jos, Mars (1126) et à Herastrau, Mars (1136).

Les plantes que j'ai récoltées dans les deux localités citées, et que je rapporte à cette espèce présentent des caractères qui diffèrent d'un échantillon à l'autre.

1° L'échantillon n° 1136, que j'ai distribué dans les *Cryptogamæ exsiccatae editæ a museo palatino Vindobonensi* sous le n° 846, présente les dimensions suivantes :

Épaisseur des filaments (26-) 35-44 μ .

Longueur des oospores : 50-61 μ .

Épaisseur des oospores : 46-52 μ .

Les oogones sont horizontaux et sessiles, les anthéridies sont isolées ou bien groupées par deux.

Cette plante présente donc tous les caractères que lui attribue Gøtz dans son travail (1); cependant l'épaisseur des filaments peut descendre quelquefois jusqu'à 26 μ , ce qui rapproche ma plante du *Vaucheria polysperma* Hass.

2° Un autre échantillon, que j'ai récolté toujours dans l'eau courante (N° 1126), ne présente plus les caractères si accusés du *Vaucheria ornithocephala*, comme l'échantillon précédent. Voici d'abord les dimensions :

Épaisseur des filam. : (24-) 34-40 μ .

Longueur des oospores : ca. 62 μ .

Épaisseur des oospores : ca. 48 μ .

Les oogones sont horizontaux, mais parfois presque verticaux et les anthéridies sont toujours isolées. Cet échantillon se

(1) *Loc. cit.*, p. 103.

rapproche donc un peu du *V. polysperma* par les caractères suivants : *a*) par l'épaisseur des filaments, qui peut descendre quelquefois jusqu'à 24 μ ; *b*) par les oogones qui sont parfois presque verticaux; et *c*) par les anthéridies toujours isolées.

Un autre échantillon de *V. ornithocephala* a été récolté autour des sources de la Dâmbovitza à Cotroceni, où la plante formait des gazons épais, dans l'eau courante. Apportée au laboratoire au mois de Février, je l'ai placée dans un cristalliseur, que j'ai rempli d'eau de source et je l'ai exposée à une basse température, variant entre 5° et 7° C. Au bout de quelque temps la plante a produit abondamment des zoosporanges; je n'ai trouvé qu'une seule fois, sur un seul filament, des organes reproducteurs, ce qui m'a permis de rapporter la plante au *V. ornithocephala* Ag. typique, telle qu'elle a été décrite et figurée par Gatz (l. c.).

J'ai observé la formation et la germination des zoospores; celles-ci présentent quelquefois, au moment de leur sortie, la forme représentée dans la figure 52. Elles se déplacent peu, se meuvent surtout autour de leur axe longitudinal et prennent insensiblement les formes 52, 53, 54, 55; quand les zoospores arrivent à prendre la forme 55, ce qui a lieu à peu près au bout de 10 à 15 minutes, elles cessent de se mouvoir; les mouvements des zoospores durent donc beaucoup plus que ne l'indique Walz (1 à 1 1/2 minute d'après cet auteur) et le corps ne possède pas toujours de forme stable pendant le mouvement. Les dimensions des zoospores, que j'ai observées pour les quatre phases représentées dans les figures 52 à 55, sont les suivantes :

Phase.....	I	II	III	IV
Longueur.....	151 μ	126 μ	110 μ	97 μ
Largeur.....	54 μ	73 μ	75 μ	78 μ

Soit qu'elles présentent la forme normale, c'est-à-dire ovale, soit qu'elles se présentent sous la forme que je figure, les zoospores n'ont que la partie antérieure munie de cils; l'extrémité postérieure est à peine ciliée.

Parfois le mouvement de la spore, sortie de son zoosporange, ne dure qu'une minute et ce cas fait alors transition vers le suivant. En effet, assez souvent les spores ne s'échappent pas

du zoosporange et alors le mouvement n'a jamais lieu; ce sont alors des aplanospores, comme celles du *V. geminata* (1) et du *V. racemosa* (2). Alors le corps protoplasmique se revêt d'une membrane et germe à l'intérieur du sporange (fig. 48, 49, 51).

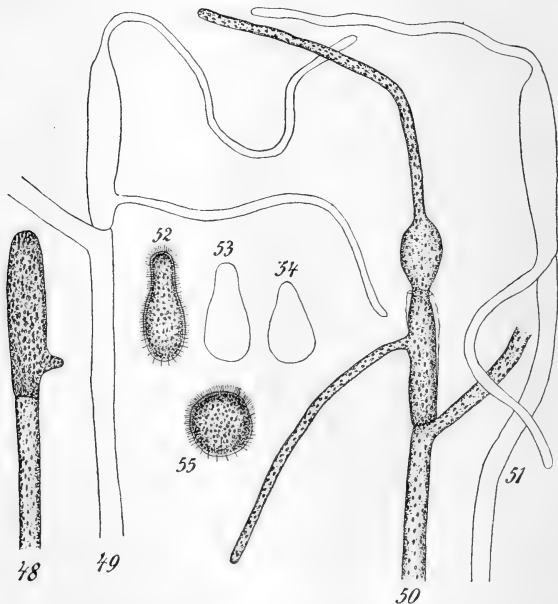


Fig. 48-55. — *Vaucheria ornithocephala* Ag. — 48, 49, 51, les zoospores ne sont pas sorties du sporange, elles se sont transformées en aplanospores et ont germé sur place; 50, zoospore sortie à moitié seulement du sporange et germant également sur place; 52-55, formes que prennent successivement les zoospores, depuis leur sortie du sporange (52) jusqu'à ce qu'elles deviennent immobiles (55).

Il n'est pas rare non plus de voir la spore s'échapper à moitié seulement du sporange; dans ce dernier cas la moitié externe s'arrondit un peu, tandis que l'autre moitié reste allongée. Cette spore informe germe alors comme une zoospore après s'être arrêtée (fig. 50).

Habituellement, après la sortie de la zoospore, l'extrémité du

(1) Walz, *Beitr. zur Morphologie und Systematik der Gattung Vaucheria* (Jahrb. f. wiss. Bot., Bd V, 1866, p. 133.

(2) Goetz, *loc. cit.*, p. 123 et 125.

filament recommence à s'accroître sous la cloison et traverse la zoosporange vide, tout comme chez le *Saprolegnia* par exemple (fig. 50). Mais quand la zoospore tarde à s'échapper, ou bien quand elle ne s'échappe pas du tout, alors le filament s'accroît latéralement (fig. 49 et 50). Dans ce dernier cas les filaments apparaissent comme genouillés et cela arrive non seulement sur les plantes mises en cultures, mais aussi dans les conditions naturelles de végétation, comme j'ai pu m'en convaincre maintes fois.

Vaucheria polysperma Hass. ; Goetz, l. c., p. 105.

V. variabilis, fig. 56-64.

Dâmbovitza : fossés aux bords de la Dâmbovitza à côté du pont du chemin de fer à Târgoviste, Sept. (991).

Cette plante présente des caractères assez variables, dont la plupart la rattachent au *V. polysperma*, tel qu'il a été délimité par Goetz. Voici tout d'abord les dimensions :

Épaisseur du filament....	27,5 — 30 — 32 — 35 — 36,5 μ
Oospores. {	Longueur.... 60 59 51 59 65 59 57 48 51 μ
	Épaisseur.... 52' 45' 47' 47' 54' 51' 50' 48' 51 μ

Ainsi le thalle est celui d'un *V. polysperma* (1), parce que son épaisseur ne dépasse jamais 36,5 μ . Mais il n'en est pas de même pour la forme des oospores, qui est tantôt sphérique, comme dans le *V. polysperma*, tantôt ellipsoïdale, comme dans le *V. ornithocephala*. Les anthéridies sont toujours isolées, ce qui est encore un caractère du *V. polysperma*; malgré de nombreuses recherches, je ne les ai jamais trouvées groupées par deux comme chez le *V. ornithocephala*. Quant à la position des oogones par rapport au filament, elle est assez variable. Ces organes sont en général obliques ou même verticaux (fig. 56, 57, 59, 61, 62, 64), comme dans le *V. polysperma* typique, mais ils s'inclinent souvent pour devenir parfois à peu près horizontaux (fig. 58, 63, 64, oogone voisin de l'anthéridie) ; particulièrement les oogones représentés dans la figure 63 ne diffèrent guère de ceux du *V. ornithocephala*. Les oogones sont portés généralement par des pédicelles plus ou

(1) D'après Goetz, loc. cit., p. 107, l'épaisseur des filaments est de 22 à 33 μ dans le *V. polysperma*, tandis que chez le *V. ornithocephala* cette épaisseur varie entre 33 et 44 μ .

moins longs (fig. 62), mais il n'est pas rare non plus de les voir sessiles, comme dans le *V. ornithocephala* (fig. 61, 63, 64).

Un fait qui mérite d'être remarqué, c'est que le pédicelle de l'oogone prend souvent deux cloisons transversales, dont l'une, et c'est toujours celle qui regarde l'oogone, reste mince et

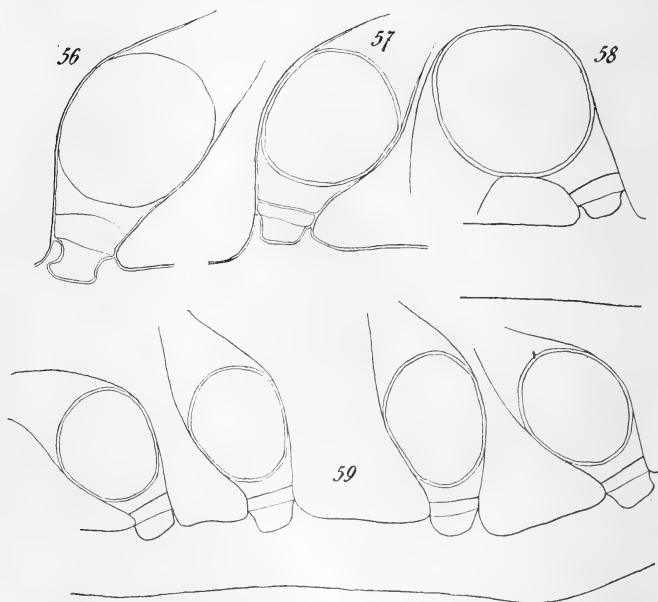


Fig. 56-59. — *Vaucheria polysperma* Hass., f. *variabilis*. — On voit à la base des oogones deux cloisons, dont l'une est plane, l'autre en forme de cul-de-sac.

plane, tandis que l'autre, qui est plus épaisse, se replie vers la cavité du thalle et prend la forme d'un cul-de-sac, quelque chose comme dans les *Spirogyres* de la section *Salmacis* (fig. 56-59). Le même fait s'observe, mais plus rarement, à la base des anthéridies (fig. 60). Quand le pédicelle ne prend qu'une cloison, celle-ci a la forme d'un verre de montre (fig. 63, 64) ou celle d'un cul-de-sac (fig. 61, 62).

Il résulte de ce qui précède, que la forme que je viens de décrire présente des caractères intermédiaires entre ceux du *V. ornithocephala* et du *V. polysperma*, tout en se rattachant

beaucoup plus à celle-ci qu'à celle-là. Les *V. ornithocephala* et *polysperma* se relieut donc par des formes intermédiaires de transition ; ces deux espèces forment dans la section *tubuligeræ* un groupe analogue à celui formé par les *V. sessilis* et

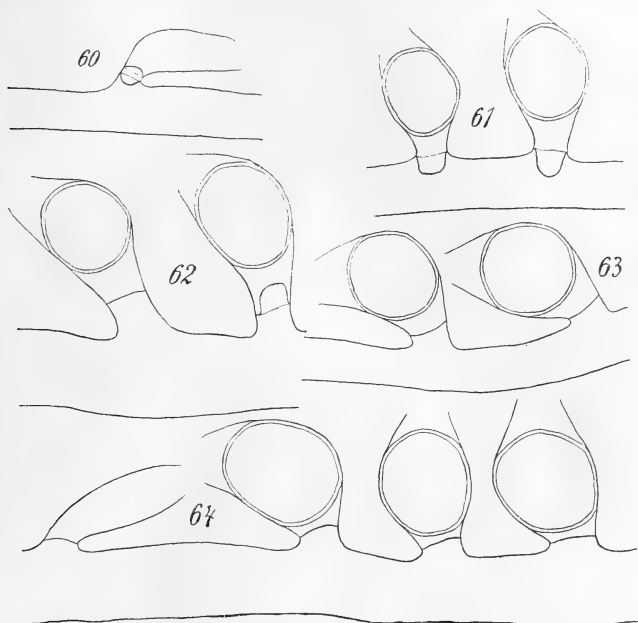


Fig. 60-64. — *Vaucheria polysperma* Hass., f. *variabilis*. — 60, anthéridie ayant à sa base deux cloisons ; 61-64, formes et positions variables des oögones.

clavata dans la section *corniculatæ-sessilis* (Voy. les observations de la p. 100).

Vaucheria aversa Hass. ; Gætz, l. c., p. 108, fig. 12 et 13. Crass. fil. 66-88 μ , diam. oospor. 81-108 μ .

Hfor : étang de la vallée de la Colintina à Chitila, mélangé au *V. racemosa*, Mars (105) ; mélangé au *V. sessilis*, tapissant le fond du ruisseau Colintina à Chitila, Mars (1412) ; mélangé au *V. racemosa* dans l'étang de la Colintina près du monastère de Cernica, Avr. (1145) ; mares de la Colintina à Bucurestli-noi, mélangé au *V. uncinata*, Avr. (1271).

L'échantillon récolté dans cette dernière localité diffère du type par les dimensions un peu plus grandes du filament et des oospores.

V. repens Hass. ; Gøtz, l. c., p. 110, fig. 14, 15 et 16.

Crass. fil. 32,5-51,5 μ ; crass. oospor. 60-66 μ ; long. oospor. 70-77 μ .

Ilfov : sur le bois pourri à la base de vieux saules à Baneasa, Sept. (23) ; sur la terre humide aux bords de la Colintina à Ciocanesti, mélangé aux *V. hamata* et *Debaryana*, Avr. (1152).

C'est avec raison que Gøtz, l. c., a rétabli cette espèce, décrite et figurée pour la première fois par Hassal. Par les dimensions des filaments, par les oospores d'un brun-sépia, par ses oogones le plus souvent isolés et munis d'un rostre horizontal, ainsi que par l'habitat de la forme fertile, le *V. repens* diffère nettement du *V. sessilis* (Vauch.) D.C., avec lequel on l'a confondu jusqu'à présent.

Vaucheria sessilis (Vauch.) D. C., Gøtz, l.c., p. 111, fig. 17, 18 et 19.

Crass. fil. 52-72 μ ; long. oospor. 77-108 μ ; crass. oospor. 52-81.

Ilfov : mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti près de Bucaresti, Mars, Avr. (544, 546, 708) ; fossé de la Dâmbovitza à Crângasi, Mars, Oct. (1013, 1097), à Vacaresti, Nov. (1028) et à Dragomirestii-din-deal, Mars (1113) ; mares dans la vallée de Colintina à Chitila, Mars (1258) ; mares du Sabaru à Jilava, Avr. (1274, 1276). — *Vlasca* : mares dans la vallée de la Călnistea à Comana, Mars (1259). — *Constantza* : marais bordant le chemin de fer à côté de la gare de Medgidia, Avr. (619, 621, 624, 634).

Dans les échantillons récoltés à Grozavesti (surtout dans les n^{os} 544 et 546), j'ai rencontré parfois, sur le même filament, à côté des oogones à rostre oblique, d'autres à rostre vertical, comme dans le *V. clavata*. Ces exceptions sont dues, peut-être, à ce que les rameaux fructifères naissent trop rapprochés les uns des autres, de sorte que l'oogone ne peut pas se pencher de côté, l'anthéridie voisine le gênant dans son développement.

Mais ce caractère de rapprochement entre le *V. sessilis* et le *V. clavata* est encore mieux prononcé sur un échantillon, que

j'ai récolté dans le ruisseau Colintina à Chitila (N^o 1412), où il se présentait sous forme de gazons tapissant le fond du ruisseau. L'aspect extérieur de la plante est celui d'un *V. clavata*, auquel il ressemble beaucoup. En examinant beaucoup de matériel, je me suis convaincu que c'est un *V. sessilis*, ou plutôt une *forme* de transition entre cette dernière espèce et le *V. clavata*. Pour faire mieux comprendre les caractères de ma plante, je vais les résumer dans le tableau suivant :

<i>Vaucheria sessilis</i> (Vauch.) DC. (Klebs, Gøetz).	<i>Vaucheria sessilis</i> (Vauch.) DC. (Teodoresco).	<i>Vaucheria clavata</i> (Vauch.) DC. (Klebs, Gøetz).
1. Largeur des filaments 49-82 μ .	1. Largeur des filaments 70-97 μ .	1. Largeur des filaments 77-110 μ .
2. Oogones ovales, trapus, rapport entre la longueur et l'épaisseur 1 : 1,20.	2. Oogones ovales, sveltes, rapport entre la longueur et la largeur 1 : 1,53.	2. Oogones ovales, sveltes, rapport entre la longueur et la largeur 1 : 1,42.
3. Bec oblique; oogone bilatéral.	3. Bec tantôt oblique, tantôt vertical, mais dans ce dernier cas la symétrie de l'oogone n'est jamais complètement radiale.	3. Bec vertical; oogone à symétrie radiale.
4. Généralement une anthéridie entre deux oogones.	4. Tantôt un oogone, tantôt deux oogones à côté de l'anthéridie.	4. Tantôt un oogone, tantôt deux oogones à côté de l'anthéridie.
5. Dimensions des oospores : longueur 66-99 μ , largeur 60,5-77 μ .	5. Dimensions des oospores : longueur 137-175 μ , largeur 94-110 μ .	5. Dimensions des oospores : longueur 66-88,5 μ , largeur 49,5-66,5 μ .

Les deux figures ci-jointes (65,66) sont prises *sur le même filament*. Quant aux dimensions du filament et des organes reproducteurs, il ne faut, peut-être, leur attribuer une trop grande valeur; ces dimensions semblent varier suivant que le milieu est plus ou moins riche en substances nutritives. C'est du moins ce qu'a constaté Ernst (1) pour le *Dichotomosiphon*; cet auteur a observé que la largeur des filaments varie dans cette plante de 51 à 70 μ dans un milieu moins nutritif, et de 75 à 105 μ dans un milieu plus riche en substances nutritives.

Vaucheria clavata (Vauch.) D. C.; Gøetz, l. c., p. 114, fig. 23, 24 et 25.

Crass. fil. 59-83 μ ; long. oospor. 108-116 μ , cras. oospor. 70-87 μ .

(1) Ernst, *Siphoneenstudien* (Beihl. z. bot. Centralbl., Bd XIII, 1902).

Tulcea : dans un canal des marais du Danube entre Somova et Tulcea-veche, Juin.

Vaucheria hamata (Vauch.) D.C.; Gøtz, l. c., p. 119, fig. 31, 32, 33, 34.

Crass. fil. 39-57 μ ; crass. oospor. 52-74 μ . long. 60-99 μ .

Botosani : bords des mares dans la vallée du Siret entre Buce-

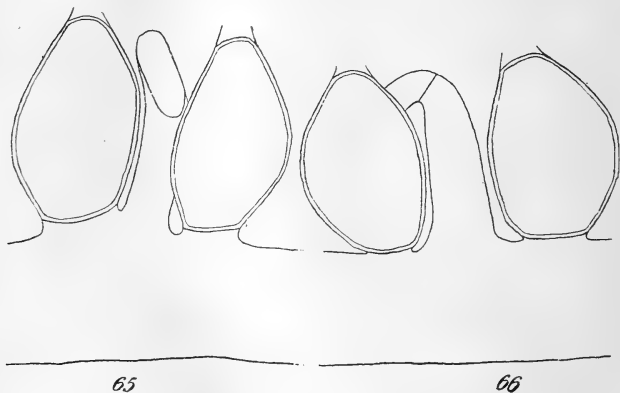


Fig. 65-66. — *Vaucheria sessilis* (Vauch.) D.C., forme à oogones verticaux et allongés.

cea et Siminicea, Sept. (1202). — *Ifov* : bords des fossés desséchés à Bucaresti-Grozavesti, Oct. (1010); fossés desséchés entre Dudu et Rosu, Mars (1107); sur la terre humide à Ciocanesti, Avr. (1152); bords des mares de la Colintina à Cernica, Mars (1263); terre humide des pots dans les serres du jardin botanique de Cotroceni, Déc. (1385); fossés bordant la Colintina entre les villages Buftea et Chitila, où les filaments sont mélangés au *Vaucheria uncinata* v. *martialis* nob., Mars (1415). — *Vlasca* : terre humide dans les champs des environs de Comana, Mars (1421); sur le limon humide dans les endroits inondés de la plaine du Neajlov à Calugareni, Avr. (1291).

Vaucheria terrestris Lyngb.; Gøtz, l. c., p. 120, fig. 35, 36 et 37.

Crass. fil. 43-59 μ ; long. oospor. 95 μ , crass. oospor. 70 μ .

Ifov : sur la terre humide au jardin botanique de Bucaresti-Cotroceni, Sept. (22); endroits inondés à côté de la forêt Buftea-Flamânzeni, Mars (906).

Vaucheria uncinata Kuetz. Tab. phyc. VI, t. 60, fig. 1; Gøetz, l. c., p. 122, fig. 38-41.

Crass. fil. 62-113 μ ; long. oospor. 86-94, crass. oospor 64-66 μ ; diamètre aplanospor. 167 μ .

Illoc: source sur les bords de la Colintina à Baneasa, Mars (1); mares de la Colintina à Bucuresti-Tei, Avr. (1271); mares

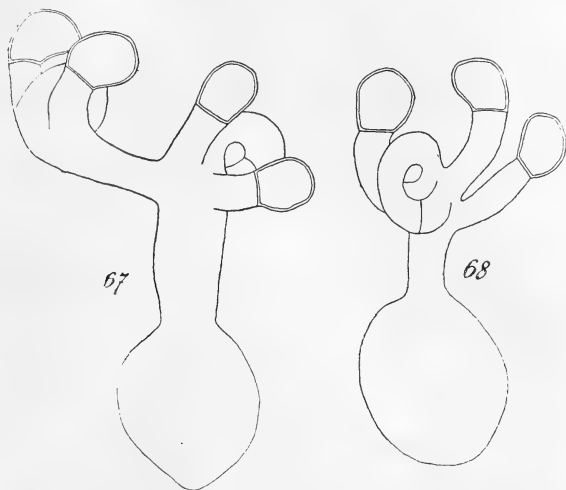


Fig. 67-68. — *Vaucheria uncinata* Kuetz., groupes fructifères formés à l'extrémité du tube germinatif très court d'un aplanospor.

dans la vallée du Sabaru à Jilava, Avr. (1275-1276); bords des sources de la Dâmbovitza à Cotroceni, Mars 1410). — *Constantza*: dans un petit étang aux environs d'Agigea, Avr. (641).

Sur l'échantillon récolté à Cotreceni (1410) et mis en culture dans un cristalliseur, j'ai pu observer que les aplanospores, en germant, donnent naissance à un tube très court, qui peut former à son extrémité un groupe fructifère simple ou ramifié (fig. 67-68). Klebs (1) a pu observer un fait analogue pour les zoospores du *V. repens* et pour les aplanospores du *V. uncinata*: ces spores germent et les tubes germinatifs très courts produisent immédiatement de nouveaux sporanges. Ma plante a

(1) G. Klebs, *Bedingungen d. Fortpfl. bei einigen Alg. u. Pilz.*, p. 4, fig. 1, et p. 93.

été cultivée pendant un mois dans de l'eau de source (qui n'a été changée qu'une seule fois) et le vase de culture a été placé devant une fenêtre bien éclairée du laboratoire. Au bout d'une trentaine de jours les filaments immergés dans l'eau n'avaient produit que des aplanospores, tandis que ceux qui rampaient à la surface des parois du cristalliseur, au-dessus du niveau de l'eau, avaient donné naissance aussi bien à des organes sexuels qu'à des aplanospores. Les tubes germinatifs très courts portaient, comme je l'ai dit, des groupes fructifères souvent ramifiés (proliférations).

Vaucheria racemosa (Vauch.) D.C.; Gøtz, l. c., p. 124, fig. 34, 44.

Ilfov : étang de la Colintina à Chitila, Mars (105); mares de Ciolpani et Tziganesti, Mars (919); mares des environs de Saffica, Mars (927); étang du monastère Cernica, Mars, Avril (1145-1262); mares dans la vallée du Sabaru à Jilava, Avr. (1275). — *Vlasca*: fossés dans la vallée de la Călnistea à Comana, Mars (1257, 1259).

Depuis le travail de Gøtz, on sait que cette espèce est bien caractérisée surtout par la structure de ses anthéridies et qu'il ne faut pas la considérer comme une simple variété du *V. geminata*.

Var. *martialis* n. var. (fig. 69-71).

Crass. fil. 29-40 μ ; long. oospor. 64-70 μ , crass. oospor. 49-57 μ .

Cette variété diffère du type par les dimensions de moitié plus faibles des filaments végétatifs (66 à 82 μ dans la forme typique), par le nombre constant des oogones, qui sont toujours groupés par deux, ainsi que par la longueur relativement grande des pédicelles des oogones; ce dernier caractère rapproche cette nouvelle variété, jusqu'à un certain point, du *V. uncinata* Kuetz.

J'ai récolté cette plante au commencement du mois de Mars, dans un fossé sous une mince couche de glace, non loin de Chitila (1415); elle était mélangée au *V. hamata*, mais cette dernière espèce n'était représentée que par quelques filaments.

Vaucheria geminata (Vauch.) D.C.; Gøtz, l. c., p. 126, fig. 45-49.

Crass. fil. 70-99 μ (130 μ); long. oospor. 99-136 μ , crass. oospor. 68-112 μ ; long. aplanospor. 189-221 μ , crass. aplanospor. 121-135 μ .

Iassi : mares de la plaine du Bahlui à Podul-Iloaei, Mai (849) ; sur le limon humide aux bords d'un étang à Cucuteni, Mai (852). — *Constantza* : mares bordant le chemin de fer aux envi-

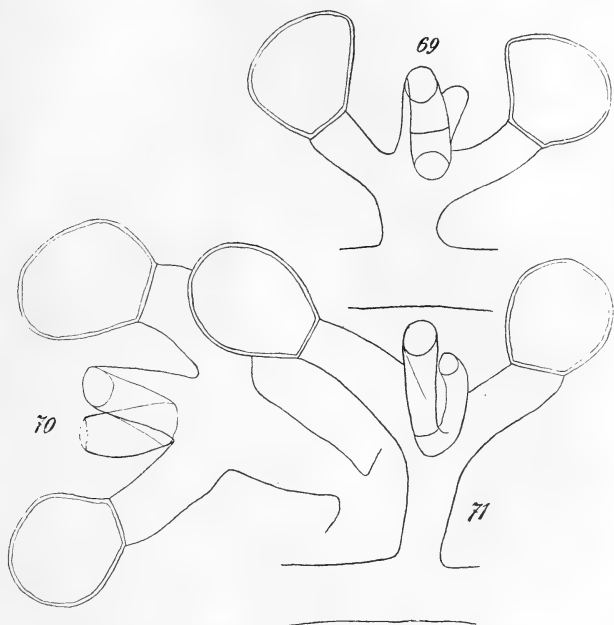


Fig. 69-71. — *Vaucheria racemosa* (Vauch.) D. C., var. *martialis* n. v.

rons de la gare de Medgidia, Avr. (619, 623, 632). — *Ilfov* : fossés de la vallée du Sabaru entre les villages Broscaria et Odai, Oct. (808) ; mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Dragomirești-din-deal, Mars (1113) et à Crângasi, Avr. (1179) ; sources des bords de la Dâmbovitza à Cotroceni, Mars (1410) ; fossés dans la localité qu'on appelle « la Anini » près du monastère Cernica, Mars, Avril (1144, 1263) ; source des bords de la Colintina à Baneasa, Déc. (1406).

Vaucheria De Baryana Wor., Botan. Zeitung, 1880, p. 425, tab. VII.

Crass. fil. 24-43 μ ; long. oospor. 54-77 μ , crass. oospor. 43-56 μ .

Botosani : sur la terre humide au bord d'un ruisseau à Salcea, Oct. (997). — *Constantza* : mares bordant le chemin de fer aux environs de la gare de Medgidia, Avr. (623, 624, 632, 636). — *Ilfov* : fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel, Mars (1092) et à Grozavesti, Janv. (1404); sur le limon humide des bords de la Colintina à Ciocanesti, Avr. (1152); mares de la Colintina à Cernica « la Anini », Mars (1262, 1263); mares dans la vallée du Sabaru à Jilava, Av. (1274); terre tourbeuse autour des marécages de Chitila, janv. (1401).

J'ai rencontré cette espèce non seulement dans l'eau, mais encore sur la terre humide; dans ce dernier cas, elle forme des couches minces, non incrustées de calcaire et ressemble alors, par son extérieur, aux *Vaucheria repens, terrestris* et *hamata*. Dans l'eau, la plante forme des couches épaisses où les filaments plus ou moins incrustés de calcaire sont lâchement enchevêtrés; aux bords des eaux les couches sont épaisses composées de filaments très serrés et toujours très incrustés.

Forma *minor* n. f.

Differt a typo oosporis maturis minoribus : long. oospor. 49-54 μ , crass. oospor. 43-48 μ .

Constantza : terre humide aux bains sulfureux de Mangalia, Avr. (647).

ORDRE III. — CONJUGUÉES.

FAM. *Desmidiacées*.

Desmidium A

Desmidium Swartzii Ag.; Ralfs, Brit. Desm., tab. IV.

Crass. cellul. circa 32 μ .

Ilfov : fossés de la route de Peris à Balteni dans la forêt Radu-voda, Mai (1341).

Hyalotheca Ehrenb.

Hyalotheca dissiliens (Sm.) Bréb.; Ralfs, Brit. Desm., tab. I, fig. 1.

Crass. cellul. 23-31 μ , long. cellul. 11-15,5 μ .

Suceava : fossés marécageux à Holda, Juill. (396). — *Tulcea* :

mares du delta du Danube, Oct. (1391). — *Prahova* : flaques d'eau de source sur les monts Bucegi, Juillet (387). — *Ilfor* : petits mares bordant la route dans la forêt de Malul-Spart à Crevedia-mare, Mai (1327); fossés de la route Radu-Voda entre Cocioac et Balteni, Mai (1341).

Var. *minor* Delp., Desm. subalp., tab. I, fig. 2, 5, 6, 8, 9.

Crass. cellul. 19-20 μ , longit. cellul. 11-12 μ .

Prahova : flaques d'eau de sources sur les monts Bucegi, Juillet (387).

Hyalotheca dubia Kuetz.

Var. *subconstricta* Hansg.

Long. cellul. 11-12 μ ; crass. cell. 16 μ .

Suceava : source tourbeuse sur la Sestina aux environs de Coverca, Juill. (1009).

Sphærozozma (Corda) Arch.

Sphærozozma pygmaeum (Arch.) Rabenh.; Cooke, Brit. Desm., tab. II, fig. 5.

Crass. cellul. 9,5 μ ; long. cellul. 9,5 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391).

Gonatozygon De Bary.

Gonatozygon Ralfsii De Bary, Conj., tab. IV, fig. 23-25.

Crass. cellul. 11 μ ; long. cellul. 167 μ .

Iassi : fossés parmi les briqueteries de Galata, Avril (877).

Gonatozygon Brebissonii De Bary, Conjug. tab. IV, fig. 26.

Crass. cellul. 7,7 μ ; longit. cellul. 138 μ .

Dans ma plante les extrémités des cellules sont brusquement dilatées, tandis que dans les figures de De Bary, l. c., et de Brébisson (Liste, tab. I, fig. 33), les bouts des cellules sont graduellement atténués. Par la dilatation terminale, ma plante se rapproche de la variété *tatricum* Racib. (Desm. Polon. tab. XIV, fig. 9), mais dans cette variété les cellules sont beaucoup plus courtes, par rapport à la longueur.

Prahova : flaques d'eau de source sur les monts Bucegi, Juillet (387).

Cylindrocystis Menegh.

Cylindrocystis Brebissonii Menegh.; De Bary, Conj., tab. VII, E. Crass. cellul. 16-26 μ ; longit. cellul. 44-65 μ (-85 μ).

Suceava : rochers suintants dans les environs de Brosteni, Juill. (420). — *Gorj* : lieux marécageux autour des sources, sur le mont Pâclesa, Juill. (827); source sur le mont Parângu à 1900 mètres d'alt., Juillet (830); parmi les mousses autour des sources sur le mont Gaura-Mohorului à 1500 mètres d'alt., Juillet (832).

Var. *Jenneri* (Ralfs) Reinsch; Ralfs, Brit. Desm., tab. 33, fig. 2. Crass. cellul. 11-17 μ ; longit. cellul. 22-40 μ .

Suceava : flaques d'eau des bords du ruisseau Puzdra, Juillet (424). — *Prahova* : rochers mouillés par des sources à Sinaia, Août (3).

Cylindrocystis crassa De Bary, Conj., tab. VII, C.

Crass. cellul. 21 μ ; longit. cellul. 30-38 μ .

Suceava : parois d'un abreuvoir dans la vallée du Barnar, Juillet (823). — *Gorj* : lieux marécageux sur le mont Pâclesa, Juillet (827).

Netrium Næg.

Netrium Digitus (Ehrenb.) Itzigs. et Rothe; *Penium lamellosum* Kuetz. sec. W. and W. Brit. Desmid., p. 64, fig. 14-16, tab. VI.

Crass. cellul. 46-66 μ , longit. cellul. 176-194 μ .

Suceava : flaques d'eau des bords du ruisseau Puzdra, Juill. (424). — *Gorj* : lieux marécageux autour des sources sur le mont Pâclesa, Juill. (827).

Netrium Nægeli (Bréb.) West and West, Brit. Desmid., tab. VII, fig. 4, 5.

Crass. cellul. (37-)44-47 μ , long. cellul. 113-204 μ .

Suceava : source tourbeuse dans la vallée de la Holditza, Juill. (417). — *Neamtz* : fossés marécageux aux environs de Rapiune, Juill. (360). — *Gorj* : lieux marécageux autour des sources sur le mont Pâclesa, Juill. (827).

Netrium oblongum (De Bary) Lütkem.

Var. *cylindricum* West and West, Brit. Desmid., tab. V, fig. 7.

Crass. cellul. 20 μ , long. cellul. 75 μ .

Suceava : source tourbeuse à Coverca sur la Sestina, Juill. (1009).

Closterium Nitzsch.

Closterium gracile Bréb. ; W. and W. Brit. Desm., tab. XXI, fig. 8-12.

Crass. cellul. 5, 4 μ ; longit. cellul. 254 μ , donc cellules jusqu'à 47 fois plus longues que larges.

Ilfov : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel près de Bucaresti (884).

Closterium obtusum Bréb.

Forme intermédiaire entre le type et la variété *minus* Racib ; crass. cellul. 6,6 μ , longitudo 11-plo major.

Suceava : flaques d'eau des bords du ruisseau Puzdra, Juillet (424).

Forma Bréb. Liste, tab. II, fig. 46 ; crass. cellul. 9 μ , longit. cellul. 9-plo major.

Mélangée à la forme précédente dans la même localité.

Closterium aereosum (Schrank) Ehrenb. ; W. and W., Brit. Desm., tab. 18, fig. 2-5.

Longit. cell. 250-510 μ , crass. cell. 26-51 μ .

Iassi : mares de la vallée de la Jijia à Cristesti, Mai (445, 841, 842) ; fossés parmi les briqueteries de Galata, Avr. (877) ; petites mares au bas du coteau Rapedea à Bârnova, Juin (332).

— *Suceava* : flaques d'eau des bords du ruisseau Puzdra, Juillet (424). — *Neamtz* : flaques d'eau aux environs de Rapciune, Juillet (358) ; gouttière d'une fontaine près de Sahastru sur le mont Ceahlau, Juillet (361) ; source tourbeuse dans la vallée de la Holditza, Juillet (417). — *Tulcea* : bords du ruisseau Taitza Baschioi, Juillet (242). — *Constantza* : canaux d'irrigation à Anadolchioi, Avr. (680). — *Ilfov* : pièce d'eau au jardin botanique de Cotroceni, Mars (450, 512, 913, 1183) ; fossés à côté de la voie ferrée non loin de Peris, Mars (585).

Var. *minus* Hantzsch.

Ulasca : fossés dans la plaine du Neajlov à Calugareni, Avr. (1295).

Closterium galicense Gutw., De nonn. Alg. novis, p. 7, tab. IV, fig. 18.

Long. cellul. 257-342 μ , crass. cellul. 48-58 μ .

Suceava: lieux marécageux autour d'une source dans la vallée de la Holditza, Août (820).

Ma plante présente tous les caractères de l'espèce décrite par Gutwinski, sauf que la mienne est parfois plus grande. — Dans la même récolte, j'ai trouvé des formes intermédiaires entre le *Cl. galiciense* et le *Cl. Lunula* var. *submoniliferum* Klebs (Desmid. Ostpreuss., tab. I, fig. 9 a); ces formes intermédiaires sont moins courbées que le vrai *Cl. galiciense* et à ce point de vue elles se rapprochent plutôt du *Cl. Lunula* var. *submoniliferum*, tout en étant un peu plus courbées que cette dernière variété.

Closterium lanceolatum Kuetz.; W. and W., Brit. Desm., tab. XVII, fig. 9-10.

Long. cellul. 229-418 μ ; crass. cellul. 35-79 μ .

Iassi: fossés parmi les briqueteries de Galata, Avr. (877); mares de la plaine de Bahlui en face de la gare de Iassi, Mars (305). — *Ilfor*: mares de la Colintina à Chitila, Mars (903). — *Vlasca*: fossés dans la vallée de la Câlniestea à Câlugareni, Avr. (1295).

Closterium strigosum Bréb.; W. and W., Brit. Desm., tab. XXI, fig. 6-7.

Crass. cellul. 13-20 μ , longit. (13-)15-19-plo major.

Iassi: mares de la Jijia aux environs de Cristesti, Mai (445); fossés de la plaine du Bahlui près de la gare de Iassi, Avr. (854). — *Prahova*: source tourbeuse dans les hauts pâturages des monts Bucegi, près de l'Obârsia-Ialomitzei, Juillet (364).

Dans l'échantillon récolté à Cristesti (n° 841) la longueur des cellules n'est que 13 fois plus grande que la largeur; on obtient d'ailleurs les mêmes rapports en mesurant les figures de Brébisson (Liste Desm., tab. II, fig. 43). Voir aussi Klebs, Desmid. Ostpreuss., p. 8. Comme longueur ma plante ressemblerait plutôt au *Closterium peracerosum* Gay, mais elle présente les extrémités recourbées, telles qu'elles sont représentées aussi bien par Brébisson que par West and West, l. c.

Closterium Lunula (Müll.) Nitzsch.

Var. *uniseriatum* n. var. (= *Cl. Lunula* var. *coloratum* forma β , Klebs, Desm. Ostpreuss., p. 6, tab. I, fig. 1 d.).

Pyrenoidibus in serie simplici axilari dispositis, membrana achroa.

Crass. cellul. 32 μ , long. cell. 184 μ (1 : 5,7).

Iassi : mares dans la vallée du Bahlui, aux environs de la gare de Iassi, Avril (854).

Je réunissons ce nom les formes dont la membrane est incolore et qui ne possèdent qu'une seule série de pyrénoides et je réserve pour les formes à membrane jaunâtre et à plusieurs séries de pyrénoides le nom de *coloratum* (*Cl. Lunula* var. *coloratum* f. α Klebs, l. c.). Ma plante présente exactement le même contour que celle qui est figurée par Klebs, l. c., c'est-à-dire que la face ventrale est presque plane, étant dépourvue de cette convexité si accentuée dans l'échantillon de Norstedt (*Alg. of New Zeal. and Austral.*, tab. III, fig. 26). La plante de ce dernier auteur a également la membrane incolore et ne possède qu'une seule série de pyrénoides ; ce n'est qu'une forme de la variété *unisériatum*. Dans les échantillons récoltés par Gutwinski en Autriche (*De nonn. Alg. novis*, p. 6, tab. V, fig. 16, tab. VI, fig. 16), la membrane est hyaline dans les jeunes cellules, mais elle prend une couleur jaunâtre chez les individus adultes ; malheureusement l'auteur ne donne aucune indication sur la disposition des pyrénoides et je crois que la disposition unisériée ou multi-sériée de ces corpuscules est un caractère bien plus important que la couleur de la membrane, qui s'imprègne d'oxyde de fer au fur et à mesure que la cellule vieillit. La plante de West and West (*Brit. Desm.*, p. 152, tab. XVIII, fig. 10) paraît être un vrai *coloratum* et possède plusieurs séries de pyrénoides, car les auteurs disent à propos de cette variété : « the *only* distinction (from *Cl. Lunula*) is the colour of the cell-wall ».

Closterium tumidulum Gay, *Essai Monogr. Conj.*, tab. II, fig. 13.

Crass. cellul. 14-16 μ , long. cell. 105-110 μ .

Iassi : mares de la Jijia aux environs de Cristesti, Sept. (437, 439) ; fossés parmi les briqueteries de Galata, Avr. (877).

Closterium parvulum Näg., *Gatt. einz. Alg.*, tab. VI, C, 2.

Crass. cellul. 8-17 μ , longit. cell. 61-110 μ .

Iasi : petites mares au bas du coteau Rapidea à Bârnova, Juin (332) ; mares de la Jijia à Cristesti, Mai (841). — *Suceava* :

fossés marécageux dans la vallée du ruisseau Holditza, Juillet (407); source tourbeuse sur la Sestina à Coverca, Juillet (1009). — *Tulcea*: mares du delta du Danube, Oct. (1391). — *Ilfov*: mares dans la plaine de l'Arges à Copaceni, Avr. (1031). — *Gorj*: lieux marécageux autour des sources sur le mont Pâclesa, Juillet (827) et sur le mont Florile-albe (829).

Closterium Ehrenbergii Menegh.

Fere forma Borge, Süssw. Chloroph. nördl. Russl., p. 16, tab. I, fig. 11, mais moins courbé. Crass. cellul. 88 μ , longit. cellul. 387 μ .

Suceava: source tourbeuse dans la vallée de la Holditza, Juillet (417).

Forma Delp. Desm. subalp., tab. XVI, fig. 20. Crass. cellul. 84 μ , long. cellul. 268 μ .

Iassi: fossés parmi les briqueteries de Galata, Avril (877).

Closterium moniliferum (Bory) Ehrenb.

Forma Klebs, Desm. Ostpreuss, tab. I, fig. 5a. Crass. cellul. 48 μ , longit. cellul. 264 μ .

Suceava: fossés marécageux dans la vallée de la Holditza, Juill. (413). — *Prahova*: source tourbeuse dans les hauts pâturages des monts Bucegi près de l'Obârsia Ialomitzei, Juill. (364). Forma Klebs. Desm. Ostpreuss., tab. I, fig. 86. Crass. cellul. 40-72 μ , longit. cellul. 276-440 μ .

Iassi: mares de la Jijia à Cristesti, Sept. (437). — *Suceava*: source tourbeuse dans la vallée de la Holditza, Juill. (417, 419). — *Ilfov*: mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti, Mars (554); mares des bords de la Colintina à Baneasa, Sept. (457).

Forma Cooke, Brit. Desm., tab. XII, fig. 3a. Crass. cellul. 50 μ , long. 300 μ .

Ilfov: fossés bordant le chemin de fer aux environs de la gare de Peris, Mars (585).

Forma Näg. Gatt. einz. Alg., tab. V, C, 1. Crass. cellul. 45 μ , long. 243 μ .

Iassi: mares dans le jardin de Rivalet à Socola, Août (821). — *Vlasca*: mares dans la vallée de la Călnistea à Comana, Oct. (1238).

Closterium Leibleinii Kuetz.

Forma Klebs, Desm. Ostpreuss., tab. I, fig. 7.

Iassi : petites mares au bas du coteau Rapidea à Bârnova, Juin (332). — *Suceava* : fossés marécageux à Holda, Juill. (396); source tourbeuse dans la vallée de la Holditza, Juill. (417).

Forma Borge, Chloroph. nördl. Russl., tab. I, fig. 9-10. Crass. cell. 22 μ , longit. cell. 176 μ .

Prahova : planches de la conduite d'eau à la fabrique de Azuga, Août (460).

Forma Lewin span. Süsw. Alg., tab. I, fig. 17. Crass. cellul. 23 μ , longit. cellul. 145-171 μ .

Ilfov : mares dans la vallée de la Colintina à Chitila, Mars (903) et dans la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel-Bucuresti, Mars (914).

Penium Bréb.

Penium margaritaceum (Ehrenb.) Bréb. ; W. and W., Brit. Desm., tab. VIII, fig. 32-35.

Crass. cellul. 20-24 μ , longit. cellul. 85-154 μ .

Suceava : source tourbeuse à Coverca sur la Sestina, Juill. (1009); fossés marécageux à Holda, Juill. (396); flaques d'eau des bords du ruisseau Puzdra, Juill. (424).

Penium cylindrus (Ehrenb.) Bréb. ; W. and W., Brit. Desm., tab. VI, fig. 1-3.

Crass. cell. 21 μ , long. cell. 47 μ .

Suceava : fossés et talus suintants dans la vallée de la Puzdra, Juill. (423); source tourbeuse à Coverca sur la Sestina, Juill. (1009).

Neamtz : flaques d'eau sur le mont Ceahlau à 1750 mètres d'alt., Juill. (359); fossés marécageux voisins de Rapciune, Juill. (360).

Penium Libellula (Focke) Nordst.

Var. *intermedium* Roy et Biss. ; W. and W., Brit. Desmidiaceae, tab. VII, fig. 11.

Crass. cellul. 22 μ ; longit. cellul. 103 μ .

Suceava : source tourbeuse à Coverca sur la Sestina, Juill. (1009).

Penium Navicula Bréb. ; W. and W., Brit. Desmid., tab. VII, fig. 12-15.

Crass. cellul. 14-15 μ , long. cellul. 60-66 μ .

Suceava : flaques d'eau des bords du ruisseau Puzdra, Juillet (424). — *Neamtz* : fossés marécageux aux environs de Rapciune, Juill. (360). — *Ilfov* : petites mares bordant la route de Malul-spart à Crevedia-mare, Mai (1327) ; fossés dans la forêt Radu-voda près de Balteni, Mai (1341).

Penium truncatum Bréb. ; W. and W., Brit. Desmid., tab. VIII, fig. 24-26.

Crass. cellul. 13 μ ; long. cellul. 42 μ .

Neamtz : petites mares sur la colline Ciocanu aux environs de Rapciune, Juill. (363).

Penium pusillum Delponte, Spec. Desm. subalp., tab. 15, fig. 34-36.

Crass. cellul. 11 μ ; longit. cellul. 24 μ .

Gorj : lieux marécageux autour des sources sur le mont Pâclesa, Juill. (827).

Tetmemorus Ralfs.

Tetmemorus laevis (Kuetz.) Ralfs, Brit. Desm., tab. 24, fig. 3.

Crass. cellul. 20 μ , long. cellul. 68 μ .

Neamtz : flaques d'eau de source sur le mont Ceahlau à 1750 mètres d'alt., Juill. (359). — *Gorj* : source parmi les mousses sur le mont Gaura-Mohorului, Juill. (832).

Pleurotænum Næg.

Pleurotænum truncatum (Bréb.) Næg. ; Delp., Desm. Subalp., tab. 19, fig. 7-11.

Crass. cellul. 32-36 μ , long. 5-10-plo major.

Neamtz : fossés marécageux voisins de Rapciune, Juill. (360) ; petites mares sur la colline Ciocanu dans la même localité, Juill. (363). — *Ilfov* : fossés de la route dans la forêt Radu-Voda près de Balteni, Mai (1341).

Pleurotænum Ehrenbergii (Bréb.) De Bary.

Var. *granulatum* Ralfs, Brit. Desmid., tab. 33, fig. 4.

Long. cellul. 344 μ , crass. cellul. 25 μ .

Ilfov : fossés de la route à Ciocanesti, Avr. (1310).

Pleurotænum Trabecula (Ehrenb.) Næg. ; W. and W., Brit. Desm., tab. 30, fig. 11-13.

Crass. cellul. 48 μ , long. cellul. 570-506 μ .

Ilfov : mares dans la vallée de la Colintina à Chitila, Mars (905) ; pièce d'eau au jardin botanique de Cotroceni, Janv. (1066).

Cosmarium Corda.

Cosmarium curtum (Bréb.) Ralfs.

Var. *exiguum* Hansg.

Crass. cellul. 13-24 μ , long. cellul. 28-46 μ , isthm. 11-19 μ .

Suceava : parois de la gouttière d'une fontaine dans la vallée du Barnar, Juill. (397, 823) ; rochers où l'eau coule goutte à goutte à Brosteni, Juill. (420) ; source tourbeuse à Coverca sur la Sestina, Juill. (1009) ; rochers humectés dans la vallée de la Neagra-Brostenilor, Juill. (421). — *Prahova* : planches de la conduite d'eau d'une fabrique à Azuga, Août (75, 460).

Var. *globosum* Wille, Ferskvandsalg. fr. Nov. Semlja, tab. 13, fig. 72.

Crass. cellul. 26 μ , long. cellul. 42 μ , isthm. 24 μ .

Suceava : fossés marécageux à Holda, Juill. (396). — *Prahova* : rochers suintants dans la Valea-Cerbului (massif des monts Bucegi), Juill. (383).

Cosmarium Cucurbita Bréb. ; Klebs, Desm. Ostpreuss, tab. 3, fig. 8 a.

Long. cellul. 35-40 μ ; crass. cellul. 18-22 μ , isthm. 15-17 μ .

Suceava : rochers où l'eau coule goutte à goutte à Brosteni, Juill. (420). — *Gorj* : lieux marécageux autour des sources sur le mont Păclesa, Juill. (827).

Cosmarium connatum Bréb.

Forme qui se rapproche beaucoup de la variété *minor* Wolle, U. St. Desm. tab. 12, fig. 10.

Crass. cellul. 19-20 μ , long. cellul. 25-28 μ , isthm. 15-18 μ .

Gorj : dans une source sur le mont Papusa, Juill. (828).

Cosmarium notabile Bréb. ; Hantzsch in Rabenh. Alg. n° 1111, fig. a-g.

Long. cellul. 41-47 μ ; crass. cellul. 24-31 μ ; isthm. 15 μ .

Suceava : rochers suintants à Brosteni, Juillet (420). — *Neamtz* : planches du canal d'un moulin dans la vallée du Grintziesul-mare, Août (1207). — *Prahova* : planches d'une conduite d'eau à Azuga, Août (450, 75).

F. ornatum Nordst., Desmid. Ital., tab. XIII, fig. 16.

Neamtz : parois de la gouttière d'une fontaine dans la vallée du ruisseau Barnar, Juill. (397).

Cosmarium Thwaitesii Ralfs.

Long. cellul. 64 μ , crass. cellul. 28-31 μ , ad formam Borge, Süßwass. Alg. Franz-Josefs Land, p. 762, fig. 6, vergens.

Suceava : fossés marécageux dans la vallée de la Holditza, Juill. (415) ; flaques d'eau des bords de la Puzdra, Juill. (424) ; petites mares des bords de la Neagra à Brosteni, Juill. (425).

Cosmarium speciosum Lund., Desmid. Suec., tab. 3, fig. 5.

Long. cellul. 55 μ , lat. cellul. 35-37 μ , isthm. 18-20 μ .

Suceava : petites mares des bords de la Neagra à Brosteni, Juill. (425) ; fossés marécageux dans la vallée de la Holditza, Juill. (415).

Cosmarium tumens Nordst., Desmid. Ital. Tyrol., tab. 13, fig. 16.

Long. cellul. 42 μ , lat. cellul. 29 μ , isthm. 16 μ .

Suceava : fossés marécageux à Holda, Juill. (396) ; à Holditza, Juill. (419) ; parois d'un abreuvoir à Barnar, Juill. (825).

Forme intermédiaire entre le type et la variété *minus* Hansg. : long. cellul. 37 μ , lat. cellul. 24 μ , isthm. 15 μ , mélangée au type (419).

Var. *minus* Hansg., Prodr., p. 278.

Long. cell. 27 μ , lat. cellul. 19 μ , isthm. 15 μ .

Neamtz : flaques d'eau sur le mont Ceahlău à 1750 mètres d'alt., Juillet (359).

Cosmarium Cucumis Corda; Balfs, Brit. Desm; tab. 15, fig. 2.

Long. cellul. 53-66 μ , lat. cellul. 28-40 μ , isthm. 15-20 μ .

Suceava : mares de la vallée du ruisseau Pinticar, Juill. (398) ; fossés marécageux dans la vallée de la Holditza, Juill. (413, 415, 417) ; flaques d'eau et talus suintants dans la vallée du ruisseau Puzdra, Juill. (418, 424) ; lieux marécageux d'une source à Holditza, Août (820) ; source tourbeuse à Coverca sur la Sessina, Juillet (1009). — *Ilfov* : mares de la Dâmbovitza à Crângasi aux environs de Bucaresti, Mars (1095). — *Gorj* : lieux marécageux autour des sources sur les monts Păclesa (827), Florile-albe (829) et Gaura-Mohorului, Juill. (832).

Var. *polonica* Racib., Desmid. polon., p. 70, tab. I, fig. 6.

F. minor: long. cellul. 40 μ , lat. cellul. 25 μ , isthm. 14 μ .

Suceava: fossés marécageux aux environs de Holda, Juill. (396).

Cosmarium granatum Bréb.; Ralfs, Brit. Desm., tab. 32, fig. 6.

Long. cellul. 33-40 μ , lat. cellul. 22-28 μ , isthm. (5,5-8) μ .

Suceava: fossés marécageux à Holda, Juill. (396). — *Prahova*: source tourbeuse dans les hauts pâturages des monts Bucegi près de l'Obârsia Ialomitzei, Juill. (364).

Var. *Nordstedtii* Hansg.; Nordst. Desm. Gronl., tab. VII, fig. 1.

Long. cellul. 25 μ ; lat. cellul. 17 μ ; isthm. 5 μ .

Suceava: talus suintants dans la vallée du ruisseau Puzdra, Juill. (418).

Cosmarium læve Rabenh.; Cooke, Brit. Desm., tab. 42, fig. 17.

Long. cellul. 24-26 μ , lat. cellul. 17 μ , isthm. 5 μ .

Neamtz: gouttière d'une fontaine non loin de Sahastru sur le mont Ceahlau, Juill. (361):

Var. *hispanicum* Lewin, Ueber Span. Süsw. Alg., tab. I, fig. 13.

Long. cellul. 25 μ , lat. cellul. 19, isthm. 5 μ .

Gorj: dans une source sur le mont Parângu à 1900 d'alt., Juill. (830).

Cosmarium nitidulum De Not.

Forma Borge, Süsw. Chloroph. nördl. Russl., tab. II, fig. 28; le contour de la cellule est absolument le même que dans la plante de Borge, mais l'isthme est un peu plus étroit.

Long. cellul. 20-22 μ , lat. cellul. 15,5-20 μ , isthm. 5,5-6,5 μ .

Suceava: fossés marécageux aux environs de Holda, Juill. (396) et dans la vallée du ruisseau Holditza, Juill. (413).

Cosmarium leioderium Gay. Essai Monogr. Conj., tab. I, fig. 16.

Long. cellul. 20-22 μ , lat. cellul. 15-17 μ , isthm. 3,5-4 μ .

Iassi: fossés parmi les briqueteries de Galata, Avril (877). — *Ilfor*: fossés à eau dormante de la route à Copaceni, Avr. (1310).

Cosmarium Meneghinii Bréb.

Forma de Bary, Conjug., tab. VI, fig. 33-34; long. cellul. 20-22 μ , lat. cellul. 13-15 μ .

Suceava : fossés marécageux à Holda, Juill. (396); mares de la vallée du ruisseau Pinticar, Juill. (398); sources dans la vallée de la Holditza, Sept. (874). — *Ilfov* : bords du lac Caldarusani, Oct. (1219); mares dans la plaine de l'Arges, à Copaceni, Avr. (1301). — *Gorj* : lieux marécageux autour des sources sur le mont Pâclesa, Juill. (827).

Forma De Notaris, Elem., tab. III, fig. 25 (*C. crenulatum* De Not.) : long. cellul. 31 μ , lat. cellul. 20 μ , isthm. 4,4 μ .

Suceava : source tourbeuse dans la vallée de la Holditza, Juill. (417).

Forma Delp. Spec. Desm. subalp., tab. 7, fig. 5-9 : long. cellul. 16-19 μ , lat. cellul. 20 μ , isthm. 3,3-4 μ .

Iassi : fossés à Cirie, Sept. (474); mares dans le jardin de Rivalet à Socola, Août (821); fossés parmi les briqueteries de Galata, Avril (847, 877). — *Ilfov* : bassins du jardin botanique à Cotroceni, Avr. (1183).

Var. *Braunii* (Reinsch) Hansg.; Reinsch. Algenfl., tab. 10, fig. III a.

Long. cellul. 22 μ , lat. cellul. 13 μ .

Suceava : source tourbeuse à Coverea sur la Sestina, Juillet (1009).

Cosmarium crenatum Ralfs.

Long. cellul. 28 μ , lat. cellul. 24 μ , isthm. 10-11 μ .

Suceava : mares dans la vallée du ruisseau Pinticar, Juill. (398); fossés marécageux dans la vallée de la Holditza, Juill. (213); flaques d'eau de source dans la vallée du ruisseau Puzdra (416, 418). — *Prahova* : source tourbeuse dans les hauts pâturages des monts Bucegi près de l'Obârsia Ialomitzei, Juill. (364).

Forma Nordst. Desmid. Spetsberg., p. 30, tab. 7, fig. 7, sed prae longitudine paulo angustior : long. cellul. 33 μ , lat. cellul. 20-22 μ , isthm. 11-13 μ .

Suceava : petites mares des bords de la Neagra à Brosteni, Juill. (425). — *Prahova* : source tourbeuse dans les hauts pâturages des Bucegi, Juill. (364).

Forma Schmidle, Süßwass. Alg. Pite Lappmark, tab. I,

fig. 32 : long. cellul. 24 μ , lat. cellul. 17 μ , isthm. 6,5 μ .

Prahova : sur les planches de la conduite d'eau d'une fabrique à Azuga, Août (460).

Var. *nanum* Witttr.

Long. cellul. 24 μ , lat. cellul. 19 μ , isthm. 11 μ .

Gorj : lieux marécageux sur le mont Pâclesa à 1900 mètres d'alt., Juill. (827).

Var. *alpinum* Racib., De nonn. Desm. polon., tabl. 11, fig. 11.

Long. cellul. 33 μ , lat. cellul. 25, isthm. 8,5 μ ; même forme et mêmes proportions entre la longueur et la largeur que dans la plante de Raciborski, mais dans la mienne les crénelures sont au nombre de dix seulement.

Gorj : source parmi les mousses sur les monts Florile-albe (829) et Gaura-Mohorului (832).

Cosmarium tinctum Ralfs, Brit. Desmid., tab. 32, fig. 7.

Long. cellul. 13,2 μ , lat. cellul. 11 μ , isthm. 5,5 μ .

Suceava : mares dans la vallée du ruisseau Pinticar, Juillet (398).

Cosmarium holmiense Lund; Nordst. Desmid. spetsb., tab. 6, fig. 5.

Var. *integrum* Lund.

Long. cellul. 55-57 μ , lat. cellul. 33-35 μ , isthm. 17-19 μ .

Suceava : petites mares des bords de la Neagra à Brosteni, Juill. (425). — *Neamtz* : fossés marécageux voisins de Rapciune,

Juill. (360). — *Prahova* : source tourbeuse dans les hauts pâturages des monts Bucegi, près de l'Obarsia Jalomitzei, Juill. (364).

Var. *minus* Hansg.; Reinsch, Contrib. Alg. Fung., tab. 12, fig. 10.

Long. cellul. 48 μ , lat. cellul. 26 μ , isthm. 15 μ .

Prahova : source tourbeuse dans les hauts pâturages des monts Bucegi, près de l'Obarsia Jalomitzei, Juill. (364).

Cosmarium sexangulare Lund.

Var. *minus* Roy et Biss.

F. depressum : cellulæ æque longæ ac latæ, e vertice visæ ellipticæ, dorso truncatæ : long. cellul. 13,2 μ , lat. cellul. 13,2 μ , isthm. 4,4 μ .

Suceava : fossés marécageux à Holda, Juill. (396).

Cosmarium tetragonum (Næg.) Arch.

Var. *Lundelii* Cooke ; Johns., Rare Desmid. U. St., tab. 240, fig. 21.

Long. cell. 44 μ , lat. cell. 24 μ , isthm. 7 μ .

Neamtz : fossés marécageux aux environs de Rapciune Juillet (360).

Cosmarium punctulatum Bréb.

Var. *typicum* Klebs ; Desmid. Ostpreuss., tab. 3, fig. 51.

Long. cell. 33 μ , lat. cellul. 28 μ , isthm. 9 μ .

Ilfov : mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel, près de Bucaresti (884, 1342).

Cosmarium calodermum (Gay) De Toni ; Gay, Essai Monogr. Conjug., tab. 3, fig. 1.

Long. cell. 31-38 μ , lat. cellul. 24-28 μ isthm. 9-11 μ .

Suceava : lieux marécageux autour d'une source dans la vallée du ruisseau Holditza, Août (820). — *Gorj* : marécages autour des sources sur le mont Păclesa, Juillet (827), sur le mont Parângu à l'alt. de 1900 mètres, Juill. (830) et sur le mont Gaura-Mohorului à l'alt. de 1500 m., Juill. (832).

Dans mes échantillons on peut très bien voir la disposition rayonnante des verrues exactement comme dans la figure de Gay, l. c.

Cosmarium pyramidatum Bréb.

Forma Lütkem. OEsterr. bot. Zeitschrift, 1893, tab. 2, fig. 1-7 : long. cell. 64-75 μ , lat. cell. 44-49 μ , isthm. 13-17 μ . Cette forme est plus allongée que le type et possède plusieurs pyrénoides (jusqu'à 7).

Suceava : sources dans la vallée de la Holditza, Sept. (874) ; source tourbeuse à Coverca sur la Sestina, Juill. (1009).

Cosmarium pachydermum Lund.

Var. *minus* Nordst., Norg. Desmid., fig. 8.

Long. cell. 79 μ , lat. cell. 59 μ , isthm. 26-27 μ .

Suceava : fossés marécageux aux environs du village Holda, Juill. (396).

Cosmarium didymochondrum Nordst ; Desmid. Ital., p. 36, tab. 12, fig. 11.

Long. cellul. 42-46 μ , lat. cell. 28-33 μ , isthm. 11 μ .

Suceava : fossés marécageux à Holda, Juill. (396). — *Pra-hova* : source tourbeuse dans les hauts pâturages des monts Bucegi, Juill. (364).

Cosmarium margaritifera (Turp.) Ralfs; De Not., Elem., tab. 4, fig. 29.

Long. cellul. 51 μ , lat. cellul. 43 μ , isthm. 15 μ .

Gorj : lieux marécageux autour des sources sur le mont Păclesa à l'altitude de 1900 mètres, Juill. (827).

Cosmarium Botrytis (Bary) Menegh.

Formes diverses.

Iassi : mares dans le jardin de Rivalet à Socola, Août (821); mares de la Jijia aux environs de Cristesti, Mai (841); fossés parmi les briqueteries de Galata, Avr. (877). — *Suceava* : fossés marécageux aux environs de Holda, Juill. (396); mares dans la vallée de la Holditza, Juill. (413-415); flaques d'eau de source dans la vallée du ruisseau Puzdra, Juill. (416, 418, 424); sources dans la vallée de la Holditza, Août (820, 874); parois d'un abreuvoir dans la vallée du Barnar, Juill. (825). — *Neamtz* : fossés marécageux voisins de Rapeiune, Juill. (360); fossés des bords de la route à Petru-voda, Juill. (824). — *Pra-hova* : source tourbeuse dans les hauts pâturages des monts Bucegi, près de l'Obârsia-Jalomitzei, Juill. (364); source dans la Valea-Grecului à Azuga, Août (452). — *Dâmbovitza* : fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Târgoviste, Sept. (995). — *Ilfov* : mares de la Dâmbovitza à Ciurel, près de Bucaresti (884); mares dans la plaine de la Colintina à Chitila, Mars (905); fossé à eau dormante des bords de la route à Ciocanesti, Avr. (1310). — *Vlasca* : mares dans la vallée de la Călnistea à Comana, Oct. (1238).

Var. *emarginatum* Hansg., emarginatura 2 μ profunda.

Suceava : mares dans la vallée de la Holditza, Juill. (413). — *Ilfov* : mares de la Dâmbovitza à Ciurel-Bucaresti (884). — *Gorj* : lieux marécageux autour des sources sur le mont Păclesa à 1900 mètres altit., Juill. (827).

Cosmarium tetraophthalmum (Kuetz.) Bréb.; Delp. Spec. Desm. subalp., tab. 9, fig. 1-3.

Long. cell. 70-94 μ , lat. cellul. 52-66 μ , isthm. 16 μ .

Iassi : mares de la Jijia à Cristesti, Août (437, 439). — *Su-*

ceava : fossés marécageux aux environs de Holda, Juill. (396). — *Prahova* : source tourbeuse dans la Valea-Grecului à Azuga, Août (452). — *Ilfov* : mares de la vallée de l'Arges, à Copaceni, Avr. (1301).

Cosmarium reniforme (Ralfs) Arch.

Long. cellul. 62-68 μ , lat. cellul. 49-52 μ , isthm. 14-20 μ .

Gorj : lieux marécageux autour des sources sur le mont Pâclesa à 1900 mètres d'altit., Juill. (827) et sur le mont Papusa à l'altit. de 1700 mètres, Juill. (828).

Forma Schmidle, Neue einzell. Alg., tab. 11, fig. 19; long. cell. 64 μ , lat. cell. 55 μ , isthm. 17 μ .

Gorj : source parmi les mousses sur le mont Gaura-Mohorului à l'altit. de 1500 mètres, Juill. (832).

Var. *compressum*, Nordst., Freshw. Alg. N. Zeal. and Austral., tab. 5, fig. 5.

Long. cell. 55 μ , lat. cell. 51 μ , isthm. 15 μ .

Gorj : lieux marécageux sur le Pâclesa (827), mélangé à la forme type.

Forme intermédiaire entre celles représentées par Schmidle Ueber einige neue und seltene Alg., tab. XI, fig. 20 et 21 : mélangée au type (827).

Cosmarium cyclicum Lund., Desmid. Succ., tab. 3, fig. 6 d.

Long. cell. 49-51 μ , lat. cell. 55 μ , isthm. 15-18 μ .

Suceava : fossés et talus suintants dans la vallée de la Puzdra, Juill. (423). — *Neamtz* : flaques d'eau sur le mont Ceahlau à l'altit. de 1750 mètres, Juill. (359).

Cosmarium ochtodes Nordst., Desm. arct., tab. 6, fig. 3.

Long. cell. 63-87 μ , lat. cell. 50-65 μ , isthm. (15-)23 μ .

Suceava : flaques d'eau des bords de la Puzdra, Juill. (424); mares dans la vallée de la Neagra à Brosteni, Juill. (425); lieux marécageux d'une source dans la vallée de la Holditza, Août (820). — *Neamtz* : fossés marécageux voisins de Rapciune, Juill. (360). — *Ilfov* : fossés de la route dans la forêt Radu-voda, près de Balteni, Mai (1341). — *Vlasca* : mares dans la vallée de la Caluistea à Comana, Oct. (1238).

Cosmarium conspersum Ralfs; De Not. Elem., tab. 3, fig. 27.

Long. cell. 79 μ , lat. cell. 68 μ , isthm. 20-24 μ .

Prahova : source tourbeuse dans les hauts pâturages des

monts Bucegi, près de l'Obarsia-Jalomitzei, Juill. (364).

Var. *rotundatum* Wiltr. Anteckn., tab. I, fig. 4.

Long. cell. 83-86 μ , lat. cell. 66-70 μ , isthm. 22 μ .

Suceava : fossés marécageux aux environs de Holda, Juill. (396). — *Neamtz* : petites mares sur la colline Ciocanu à Rapciune, Juill. (363).

Cosmarium latum Bréb., Liste, tab. 1, fig. 10.

Long. cell. 77 μ , lat. cell. 66 μ , isthm. 19 μ .

Ilfov : mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel-Bucuresti (884).

Le contour des cellules ressemble à celui du *Cosmarium sublatum* Nordst., Freshw. Alg. of N. Zeal. and Austral., tab. 5, fig. 1 et 3, mais dans ma plante les granules de la membrane sont pleins et non pas creux comme ceux du *C. sublatum*.

Cosmarium subcrenatum Hantzsch.

Long. cell. 33-35 μ , lat. cell. 22-23 μ .

Suceava : mares des bords du ruisseau Neagra à Brosteni, Juill. (425). — *Neamtz* : fossés du bord de la route à Petruvoda, Juill. (824). — *Prahova* : source sur les monts Bucegi, Juill. (387).

Forma Schmidle, die von K. Bohlin in Pite Lappmark ges. Süßwasseralg., tab. 1, fig. 48 ; long. cell. 22-33 μ , lat. cell. 20-26 μ , isthm. 7-10 μ .

Suceava : parois de la gouttière d'une fontaine dans la vallée du ruisseau Barnar, Juill. (397) ; sources dans la vallée de la Holditza, Sept. (874) ; source tourbeuse à Coverca sur la Sestina, Juill. (1009). — *Iassi* : fossés parmi les briqueteries de Galata, Avr. (877). — *Ilfov* : flaques d'eau à Cotroceni, Oct. (1023). — *Vlasca* : fossés dans la vallée de la Călmistea à Calugareni, Avr. (1295). — *Gorj* : lieux marécageux autour des sources sur le mont Păclesa, à 1 900 mètres d'altit., Juill. (827).

Forma Schmidle, l. c., tab. 1, fig. 49 : long. 26 μ , lat. cell. 22-24 μ .

Ilfov : flaques d'eau aux bords de la cascade du jardin botanique de Cotroceni, Mai (433, 456). — *Constantza* : flaques d'eau entre les lacs Siut-Ghiol et Tabacaria, Avr. (683).

Cosmarium Phaseolus Bréb.

Var. *typicum* Klebs, Desmid. Ostpreuss., tab. 3, fig. 42.

Long. cell. 23 μ , lat. cell. 22 μ , isthm. 7-7,5 μ .

Ilfov : fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel aux environs de Bucaresti, Mai (1342).

Cosmarium sexnotatum Gutw. in Nuova Notarisia, 1892.

Var. *tristriatum* (Lütkemüll.) Schmidle, Alp. Alg., p. 458, forma Schmidle Chloroph. Pite Lappmark, tab. 4, fig. 52, 54.

Long. cell. 16-20 μ , lat. cell. 15-17 μ .

Ilfov : mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel-Bucuresti (883, 884).

Cosmarium caelatum Ralfs.

Long. cell. 31-40 μ , lat. cell. 26-33 μ , isthm. 11-13 μ .

Suceava : source tourbeuse à Coverca sur la Sestina, Juill. (1009). — *Neamtz* : fossés marécageux dans les environs de Rapciune, Juill. (360). — *Gorj* : sources sur le mont Pâclesa à Faltit, de 1900 mètres (827), et sur le mont Gaura-Mohorolui à Faltit, de 1500 mètres, Juill. (832).

Var. *spectabile* (De Not.) Nordst. ; Lütkem., Desmid. Atters., tab. 8, fig. 8.

Long. cell. 46 μ ; lat. cell. 39 μ , isthm. 13,5 μ .

Gorj : lieux marécageux autour des sources sur le mont Pâclesa, Juill. (827).

Ma plante diffère de celle figurée par Lütkemüller, par les ornements des crénelures, qui vont en décroissant de la base vers le sommet de la cellule, de sorte que les deux crénelures du sommet semblent être dépourvues d'ornements.

Cosmarium biretum Bréb. in Ralfs, Brit. Desm., tab. 16, fig. 5 b, 5 c.

Forma *minor* : long. cell. 49-52 μ , lat. cell. 46-52 μ , isthm. 14-19 μ .

Iassi : mares de la Jijia à Cristesti, Mai (841). — *Ilfov* : bassins du jardin botanique à Cotroceni, Oct. (1217). — *Vlasca* : fossés dans la vallée du Neajlov à Calugareni, Avr. (1293).

Cosmarium Turpinii Bréb.

Forma Lund., Desmid. Suec., tab. 3, fig. 9, sed minor.

Long. cell. 62 μ , lat. cell. 51 μ , isthm. 13,5 μ .

Ilfov : bassins du jardin botanique à Bucuresti-Cotroceni, Avr. (1183).

Cosmarium Nathorstii Boldt, Desmid. Grönl., p. 18, tab. 1, fig. 21.

Long. cell. 44 μ , lat. cell. 40 μ , lat. apic. 15,5 μ , isthm. 11 μ ; forme ayant des cellules un peu plus longues que larges, tandis que la forme type possède des cellules aussi longues que larges.

Prahova : source tourbeuse dans les hauts pâturages des monts Bucegi, près de l'Obârsia-Ialomitzei, Juill. (364).

Cosmarium subcostatum Nordst., Desmid. Ital., p. 37, tab. XII, fig. 13.

Prahova : flaques d'eau de source sur les monts Bucegi, Juill. (387).

Forma *apicibus subintegris*, différant du type figuré par Nordstedt, l. c., par les extrémités tronquées, qui sont imperceptiblement crénelées, et par les crénelures latérales qui ne sont pas émarginées.

Suceava : fossés marécageux aux environs de Holda, Juill. (396).

Cosmarium angustatum (Wiltr.) Nordst., fere forma Desmid. Ital. et Tyrol, tab. 7, fig. 24.

Prahova : source tourbeuse dans les hauts pâturages des monts Bucegi, près de l'Obârsia-Ialomitzei, Juill. (364).

Cosmarium calcareum Wiltr. ; Cooke, Brit. Desmid., tab. 37, fig. 12.

Long. cell. 22 μ , lat. cell. 20 μ , isthm. 6,5 μ .

Suceava : fossés marécageux à Holda, Juill. (396).

Xanthidium Ehrenb.

Xanthidium antilopæum (Bréb.) Kuetz.

Long. cell. 44 μ , lat. cell. 31 μ , isthm. 15 μ .

Suceava : source tourbeuse à Coverca sur la Sestina, Juill. (1009).

Euastrum Ehrenb.

Euastrum verrucosum Ehrenb. ; Ralfs, Brid. Desmid., tab. 25, fig. 5.

Long. cell. 94 μ , lat. cell. 88 μ , isthm. 17 μ .

Neamtz : petites mares sur le plateau de la colline Ciocanu à Rapciune, Juill. (363).

Prahova : flaques d'eau de source sur les monts Bucegi, Juill. (387).

Euastrum monocyclum (Nordst.) Racib., Nonn. Desmid. polon., p. 94; Eichler, Pam. Fیزیogr., tab. 3, fig. 36.

Long. cell. 57-60 μ , lat. cell. 48-49 μ , isthm. 9 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391).

Euastrum erosum Lund., Desmid. Suec., tab. 2, fig. 6.

Long. cell. 37-38 μ , lat. cell. 22-24 μ , isthm. 7,7 μ ; même forme et mêmes dimensions que dans la plante de Lundell, mais a latere visum apicibus truncato-rotundatis nec truncato-crenulatis.

Suceava : source tourbeuse à Coverca, sur la Sestina, Juill. (1009). — *Gorj* : lieux marécageux autour des sources, sur le mont Pâclesa à l'altit. de 1900 mètres, Juill. (827).

Forma *minor* n. f.

Long. cellul. 26 μ , lat. cellul. 17,5 μ , isth. 4,5 μ .

La plante se rapproche par ses dimensions de l'*Euastrum binale* (Turp.) Ralfs, mais vues du sommet et de profil, les cellules ont la forme de l'*E. erosum*, tel qu'il est figuré par Lundell, l. c. Sur la cellule vue de profil, les extrémités ne présentent pas les trois dents dessinées par Lundell.

Suceava : talus suintants dans la vallée de la Puzdra, Juill. (423).

Euastrum anomalum Gay, Essai Monogr. Conj., tab. 1, fig. 10.

Long. cellul. 39-40 μ , lat. cellul. 16 μ , isthm. 13,5 μ . Demi-cellules, vues de face, ayant les bords latéraux plus nettement concaves que dans la figure de Gay.

Neamtz : fossés marécageux aux environs de Rapciune, Juill. (360).

Euastrum oblongum (Grev.) Ralfs, Brit. Desmid., tab. 12.

Long. cellul. 132 μ , lat. cellul. 77 μ , isthm. 46 μ .

Suceava : source tourbeuse à Coverca sur la Sestina, Juill. (1009). — *Neamtz* : fossés marécageux aux environs de Rapciune, Juill. (360); flaques d'eau sur le mont Ceaulau à l'altit. de 1750 mètres, Juill. (359).

Euastrum ansatum Ralfs, Brit. Desmid., tab. 14, fig. 2a.

Long. cellul. 66-81 μ , lat. cellul. 33-40 μ , isthm. 9-10.

Suceava : source tourbeuse à Căverea sur la Sestina, Juill. (1009). — *Prahova* : flaques d'eau de source sur les monts Bucegi, Juill. (387).

Euastrum elegans (Bréb.) Kuetz.

Var. *speciosum* Boldt, Desmid. Grönl., tab. 1, fig. 10.

Long. cellul. 51 μ , lat. cellul. 33 μ .

Suceava : fossés marécageux à Holda, Juill. (396). — *Prahova* : flaques d'eau de source sur les monts Bucegi, Juill. (387).

Micrasterias Ag.

Micrasterias crux-melitensis (Ehrenb.) Ralfs, Brit. Desmid., tab. 9, fig. 3.

Long. cellul. 108-115 μ , lat. cellul. 110-116 μ , isthm. 14-16 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1311). — *Ilfov* : fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel-Bucuresti, Mai (1342).

Micrasterias rotata (Grev.) Ralfs ; Del. Spec. Desm. subalp., tab. 4, fig. 1.

Ilfov : petites mares bordant la route de Malul-Spart à Crevedia-mare, Mai (1327).

Staurastrum Meyen.

Staurastrum dejectum Bréb.

Var. *mucronatum* (Ralfs) Kirchn.

Long. cellul. 22 μ , lat. cellul. 22 μ , isthm. 6,6 μ .

Ilfov : à Ciurel-Bucuresti dans les fossés de la vallée de la Dâmbovitza, Mai (1342).

Staurastrum cuspidatum Bréb.

Iassi : mares dans la vallée du ruisseau Bahlui, près de la gare, Juin (876).

Staurastrum lunatum Ralfs, Brit. Desmid., tab. 34, fig. 12.

Long. cellul. 28 μ , lat. cellul. 28 μ ; isthm. 9 μ : aculeis multo minoribus quam in fig. Ralfsii.

Ilfov : mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel-Bucuresti (884).

Staurastrum hirsutum (Ehrenb.) Bréb.; Ralfs, Brit. Desmid., tab. 22, fig. 3.

Long. cellul. 44 μ , lat. cellul. 39 μ , isthm. 12-13 μ .

Suceava : fossés marécageux à Holda, Juill. (396). — *Neamtz* : flaques d'eau sur le mont Ceahlau à 1750 mètres d'altit., Juill. (389), fossés aux environs de Rapciune, Juill. (360).

Staurastrum teliferum Ralfs ; Delp. Spec. Desmid. Subalp., ab. 11, fig. 1-2.

Long. cellul. 40 μ , lat. cellul. 35 μ .

Ilfov : fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel-Bucuresti, Mai (1342).

Staurastrum spongiosum Bréb. ; Ralfs, Brit. Desm., tab. 23, fig. 4.

Long. cellul. 51 μ , lat. cellul. 44 μ .

Suceava : source tourbeuse à Coverca sur la Sestina, Juill. (1009).

Staurastrum orbiculare (Ehrenb). Ralfs.

Forma Wolle, Desmid. U. St. tab. 39, fig. 9-10 ; long. cellul. 53 μ , lat. cellul. 44 μ .

Suceava : source tourbeuse à Coverca sur la Sestina, Juill. (1009).

Forma Ralfs, Brit. Desmid., tab. 21, fig. 5h, 5i : long. cellul. 23 μ , lat. cell. 23 μ , isthm. 6,5 μ .

Staurastrum striolatum (Næg.) Arch. ; Næg. Gatt. einzell. Alg., tab. 8, fig. 3.

Forma *minor* : long. cell. 14 μ , lat. cellul. 12 μ .

Ilfov : mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel-Bucuresti (884).

Staurastrum turgescens De Not.

Forma Schmidle, Alp. Algentl., p. 33, tab. 16, fig. 13 : long. cellul. 35 μ , lat. cellul. 24 μ , isthm. 7 μ .

Dâmbovitza : fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Târgoviste, Sept. (995).

Staurastrum punctulatum Bréb.

Long. cellul. 33-38 μ (42 μ), lat. cellul. 24-37 μ , isthm. 11 μ .

Iassi : fossés parmi les briqueteries de Galata, Avr. (877).

Suceava : mares et sources dans la vallée du ruisseau Holditza, Juill. (413, 820, 874) ; flaques d'eau des bords de la Puzdra, Juill. (424), petites mares de la vallée du ruisseau Neagra,

à Brosteni, Juill. (425). — *Neamtz* : fossés marécageux aux environs de Rapiune, Juill. (360). — *Gorj* : source sur le mont Pâclesa, à 1900 mètres d'altit., Juill. (827).

Forma *trigona* et *tetragona* : long. cellul. 33 μ , lat. cellul. 28-29 μ , isthm. 8,8 μ .

Gorj : sources sur le mont Florile-albe à 1400 mètres d'altit. (829) et sur le mont Gaura-Mohorului à l'altit. de 1500 mètres, Juill. (832).

Forma Gay, *Bull. Soc. bot. France*, 1891, p. 22 ; long. cellul. 39-40 μ , lat. cellul. 37 μ , isthm. 11-13 μ .

Suceava : source tourbeuse dans la vallée de la Holditza, Juill. (417).

Var. *Kjellmanii* Wille.

Neamtz : flaques d'eau sur le mont Ceahlau à 1750 mètres d'altit., Juill. (359).

Forma *rotundato-pentagona* : moitié de cellule pentagonale, moitié circulaire, long. cellul. 40 μ , lat. cellul. 24 μ , isthm. 17 μ .

Suceava : petites mares des bords de la Neagra à Brosteni, Juill. (425).

Forma *trigona minor* Wille ; K. Bohlin Alg. Açores, fig. 22-23 : long. cellul. 35 μ , lat. cellul. 29 μ , isthm. 11-14 μ .

Gorj : lieux marécageux autour des sources sur le mont Pâclesa à 1900 mètres d'altit. (827) et sur le mont Pâpusa à 1700 mètres d'altit., Juill. (828).

Forma *tetragona* Wille ; long. cellul. 44 μ , latit. cellul. 33 μ , isthm. tantum 9 μ .

Gorj : sources sur le mont Papusa (828).

Staurastrum Meriani Reinsch.

Forma Borge, *Chloroph. Norska Finmark.*, p. 7, fig. 4, mais ayant les extrémités plus arrondies : long. cellul. 44 μ , lat. cellul. 22 μ , isthm. 17 μ .

Suceava : mares dans la vallée du ruisseau Pinticar, Juill. (398).

Forma *rodunta* n. f. : *cellulis a vertice visis rotundatis, angulis superioribus magis rotundatis quam in formam typicam* : long. cellul. 41-42 μ , lat. cellul. 24 μ , isthm. 17,5 μ .

Suceava : talus suintants dans la vallée du ruisseau Puzdra, Juill. (418).

Forma *constricta* n. f. : long. cellul. 38 μ , lat. cellul. 26 μ , isthm. 15 μ .

Suceava : sources dans la vallée de la Holditza, Sept. (874).

Staurastrum dilatatum Ehrenb.

Var. *obtusilobum* De Not.

F. *tetragona* Nordst., Freshw. Alg. N. Zeal. and Austral., tab. 4, fig. 19 b', c ; long. cellul. 30 μ , lat. cellul. 31 μ , isthm. 8 μ .

Suceava : fossés marécageux à Holda, Juill. (396).

F. *trigona*, Nordst., l. c., tab. 4, fig. 19, a, b : long. cellul. 33 μ , lat. cellul. 33 μ , isthm. 8,8 μ .

Suceava : source tourbeuse dans la vallée de la Holditza, Juill. (417).

Staurastrum crenulatum (Næg.), Delp. ; Næg. Gatt. einzell. Alg., tab. 8, B, n, o, p.

Iassi : fossés parmi les briqueteries de Galata, Avr. (877).

Ilfov : mares dans la vallée de la Dâmbovitza, à Ciurel-Bucuresti (884).

Forma *quinqueradiatum* Næg., l. c., tab. 8, B, m, o ; long. cellul. 31 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391).

Mes plantes ressemblent exactement à la forme figurée par Nægeli, et surtout aux figures o (vue de profil) et m (vue par le sommet), avec cette différence que dans mes plantes les bras sont toujours terminés par deux pointes courtes.

Staurastrum quadrangulare Bréb.

Var. *major* Ralfs. Brit. Desmid., tab. 34, fig. 11.

Long. cell. 47 μ , lat. cellul. 48 μ , isthm. 11 μ .

Ilfov : fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Giulesti, Mai (1342).

Staurastrum gracile Ralfs, Brit. Desmid., tab. 22, fig. 12.

Diam. cellul. 38 μ .

Tulcea : mares du delta du Danube, Oct. (1391).

Staurastrum megalonotum Nordst.

Forma Lütkem., Desmid. Umgeb. Alters., tab. 9, fig. 18a, b, c : long. cellul. 46-49 μ , lat. cellul. 37 μ , isthm. 14 μ .

Suceava : source tourbeuse à Coverca sur la Sestina, Juill. (1009).

FAM. *Zygnemacees*.**Zygnema** Ag.

Zygnema insigne (Hass.) Kuetz.; De Bary, Conjug., p. 78, tab. 8, fig. 14-16.

Crass. cell. végét. 25-28 μ , altit. 1-2-plo major; crass. zygot. 28,5 μ , altit. zygot. 31,5 μ .

Cette plante présentait souvent une conjugaison latérale, à côté de la conjugaison scalariforme.

Iassi: mares de Bârnova aux environs de Iassi, Avr. (318).

Zygnema stellinum (Vauch.) Ag.

Var. *genuina* Kirchn.

Crass. cell. 26-33 μ , altit. 1-3 $\frac{1}{2}$ plo major; zygot. 30-39 = 35-46 μ .

Iassi: mares de la plaine du Prut à Ungheni, Mai (334, 840); fossés des briqueteries de Galata, Avr. (846); mares dans la vallée du Bahlui à Podul-Iloaci, Mai (851); pièce d'eau dans le jardin Rivalet à Socola, Juin (868); mares de la Jijia à Cristesti, Mai (840). — *Constantza*: mares bordant le chemin de fer à Medgidia, Avr. (691). — *Ifov*: mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti-Bucuresti, Avr., Mai (709, 742, 847, 748); étang de Colintina à Chitila, Avr. (717, 718); fossés à côté de la forêt Bolintinu-Cotroceanca, près de Giorogârla, Avr. (726); fossés du chemin dans la vallée de l'Arges, Avr. (1175); bords du lac Tziganesti, Mai (960); fossés bordant la route de Chitila à Cicocanesti, à côté de la forêt Râioasa, Avr. (1304). — *Vlasca*: mares de la Valea-Spiridonului à Comana, Mai (730); fossés dans la vallée du Neajlov à Calugareni, Avr. (1290); fossés du chemin à Adunatzii-Copaceni, Avr. (1296).

Zygnema cruciatum (Vauch.) Ag.; Cooke, Brit. freshw. Alg., tab. 30, fig. 1.

Crass. cellul. 35-49 μ , altit. 1-2-plo major; diam. zygot. 37-46 μ .

Ifov: mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel-Bucuresti, Oct. (796).

Forma *irregularis*: *cellulis fructiferis irregulariter et sæpe*

unilateraliter tumidis; zygotis irregularibus, rarissime globosis vel cylindricis, cellulas fructiferas plane implentibus; crass. cellul. veg. 33-36 μ , diametro 2-plo longior.; zyg. 37-44 μ crassis, 55-57 μ altis.

Constantza : mares bordant le chemin de fer dans les environs de Medgidie, Avr. (622),

Zygnema pectinatum (Vauch.) Ag.

Var. *genuinum* Kirchn.

Ilfov : fossés à eau dormante du bord de la route à Ciocanesti, Avr. (1310).

Var. *anomalum* (Hass) Kirchn. ; Cooke, Brit. freshw. Alg., tab. 29, fig. 1.

Crass. cellul. 44 μ .

Ilfov : fossés desséchés entre les villages Rosu et Dudu, Mars (1108).

Spirogyra Link.

Spirogyra porticalis (Müll.) Cleve ; Petit, Spirog. env. Paris, tab. 5, fig. 8-12.

Crass. cell. 28-48 μ , altit. $1\frac{1}{2}$ - $3\frac{1}{2}$ -plo major ; zygol. 32-44 μ crass., 50-81 μ long.

Iassi : mares de Bârnova aux environs de Iassi, mélangé au *Sp. densa* Kuetz., Avr. (319) ; mares de la Jijia entre Cristesti et Ungheni, Mars (470, 476). — *Neamtz* : mares sur la rive droite de la Bistritza à Peatra-N., Juill. (352). — *Vlasca* : fossés dans la vallée de Neajlov à Calugareni, Avr. (1288-1289).

Spirogyra catenæformis (Hass.) Kuetz. ; Petit, Spirog., tab. 3, fig. 9-12.

Crass. cellul. veg. 24 μ , altit. 2-3-plo major ; crass. cellul. fruct. 37 μ ; zyg. 28-30 μ crassis, 44 μ longis.

Ilfov : fossés à Anini, près du monastère Cernica, Avr. (1141).

Spirogyra varians (Hass). Kuetz. ; Petit, Spirog., p. 19, tab. 4, fig. 1-8.

Suceava : mares des bords du ruisseau Ortoaia, Juill. (402) ; sources dans la vallée de la Neagra à Brosteni, Juill. (410). — *Neamtz* : flaques d'eau aux environs de Rapciune, Juill. (342, 367) et de la Gura-Schitului, Juill. (376) ; fossés du chemin à

Petru-voda, Juill. (697). — *Ilfov* : fossés bordant le chemin de fer à Peris, Mars (586). — *Constantza* : mares aux environs de la gare de Medgidie, Avr. (633).

Forma *minor* n. f., *crass. cellul. veget.* 28-30 μ , *altit.* 1 1/2-3-plo major; *crass. zygot.* 26-33 μ , *altit. zyg.* 45-55 μ .

Constantza : mares qui bordent le chemin de fer à Medgidie, Avr. (697).

Dans cette espèce la conjugaison est souvent latérale, comme elle est représentée d'ailleurs par Hassal, *Freshw. Alg.* tab. 29, fig. 1-4, tab. 30, fig. 2, tab. 34, fig. 4.

Spirogyra condensata (Vauch.) Kuetz., Petit, *Spirog.*, tab. 9, fig. 6-8.

Crass. cellul. veg. 48 μ , *altit.* 56-86 μ ; *crass. zygot.* 35 μ , *longit.* 1 1/2-plo major.

Ilfov : mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Giulesti, isolé au milieu des filaments du *Vaucheria geminata*, Avr. (1423).

Spirogyra velata Nordst.; Petit, *Spirog.* tab. 7, fig. 1-5.

Crass. cellul. veget. 35-40 μ , *altit.* ad 4-plo major; *crass. zygot.* 35-40 μ , *altit.* 67-72 μ .

Ilfov : mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti, Mars (543) et aux environs de Rosu, Mars (1230). — *Vlasca* : fossés dans la vallée de la Câlните à Comana, Mars (1256).

Spirogyra neglecta (Hass.) Kuetz.; Hass. *Brit. freshw. Alg.*, tab. 23, fig. 1-2.

Crass. cellul. veget. 57-59 μ , *long.* 2-3-plo major; *crass. zygot.* 51-69 μ , *long. zygot.* 70-93 μ .

Iassi : mares dans le jardin de Mavrocordat à Copou, Avril (205); mares du Prut à Ungheni, Août (218); fossés dans les environs de Holboca, Mai (838). — *Ilfov* : fossés du chemin à Bucurestii-noi, Avr. (1151); bords de la Colintina à Baneasa, Mai (1185, 1186).

Spirogyra nitida (Dillw.) Link.; Petit, *Spirog.*, tab. 10, fig. 6-10.

Crass. cell. veg. 52-72 μ , *altit.* 1 1/2-3-plo major; *crass. zyg.* 52-67 μ , *long.* 88-105 μ .

Iassi : mares de la Jijia à Critesti, Mai (177, 342); mares de la Bârnova au bas du coteau Rapedea, Avril (319, 320); fossés des briqueteries de Galata, Août (869). — *Ilfov* : fossés bordant la voie ferrée aux environs de la gare de Bucuresti-Filaret,

Mai (739); mares en face de la gare de Buftea, Juin (785); mares entre les villages Saffica et Preotesti, Mars (1127); bords de la Colintina à Ciocanesti, Avr. (1309).

Spyrogira rivularis Rabenh.

Tulcea : dans la Taitza à Baschioi, Juil. (242).

Spyrogira majuscula Kuetz.; Petit, Spirog. tab. 10, fig. 4-5.

Crass. cellul. 61-66 μ (-75 μ), altit. 2-4-plo major; crass. zygot. 40-55 μ , long. 56-74 μ .

Iassi : marais de la Jijia à Cristesti, Août, Sept. (185, 197, 217). — *Ifoc* : fossés du chemin de fer près de la gare de Chitila, Mai (14); mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti, Avr. (1148).

Spirogyra maxima (Iass.) Wittr.; Petit, Spirog., tab. 12, fig. 1-2.

Crass. cellul. veg. 114-138 μ , altit. 1-1 $\frac{1}{2}$ -plo major; crass. zygot. 66-81 μ , long. zygot. 92-136 μ .

Iassi : mares de la Jijia à Cristesti, Août, Sept. (173, 217); mares de la plaine du Prut à Ungheni, Août (218). — *Ifoc* : étang de la Colintina à Chitila, Avr. (716); mares de la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti, Mai (741) et à Crângasi, Avr. (1156); fossés bordant le chemin de fer entre Buftea et Chitila, Juin (784, 786); fossés de la chaussée Bucuresti-Târgoviste près de Buftea, Avr. (1155); fossés dans la vallée de la Dâmbovitza entre Caldararu et Cernica, Mai (1187).

F. megaspora Lgh.

Ifoc : fossés bordant le chemin de fer à Buciumeni, Juin (790).

Spirogyra crassa Kuetz.; Petit, Spirog., tab. 12, fig. 3-4.

Crass. cellul. veg. 133-155 μ , altit. subæq. ad 2-plo major; crass. zygot. 147, long. zyg. 234 μ .

Tulcea : dans les mares du Danube aux environs de Tulcea, Juillet (451).

Var. *Iassiensis* n. v.; fig. 72-78.

Cæspitibus in superficie aquæ stagnantis natantibus; cellulis vegetativis 116-132 μ latis, diametro subdublo longioribus, post divisionem factam æqualibus; membrana tenui, homogœna, geniculis lævissime constrictis; chlorophoris 8-9, anfractibus nullis vel 1|2-1; conjugatio lateralis; cellulis fructiferis non inflatis, abbreviatis vel nonnunquam passim non abbreviatis; zygosporis

lentiformibus (intra cellulas abbreviatis efformatis) 72-97 p. crassis, 102-126 p. latis, subinde cylindricis (intra cellulas non abbreviatis natis) 83-88 p. crassis, 140-154 p. longis.

Cette variété a été récoltée au mois d'Avril, dans de petites

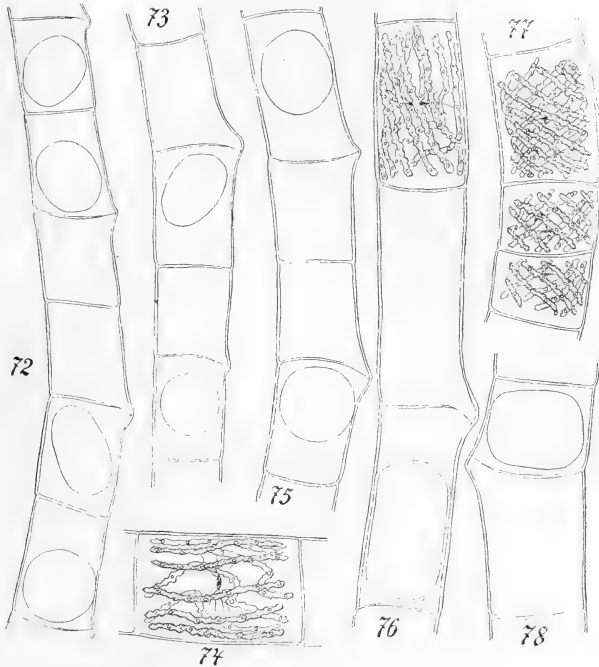


Fig. 72-78. — *Spirogyra crassa* Kuetz., var. *iassiensis* n. v.

mares à Galata aux environs de Iassi, où elle formait des masses flottant à la surface de l'eau. Elle diffère du type surtout par deux caractères : le nombre des chlorophores, qui est toujours constants de 8 à 9 et par la conjugaison toujours latérale.

Bennet et Murray (1), ainsi que W. West et G. S. West (2), avaient observé que toutes les fois que la conjugaison latérale apparaît dans un groupe de quatre cellules confondues, ce sont

(1) Bennet and Murray, *Cryptogamic Botany*, p. 267.

(2) W. West and G. S. West, *Observations on the Conjugatae* (Ann. of Botany, vol. XII, p. 43, pl. V, fig. 72 et 73),

toujours les deux cellules centrales qui jouent le rôle de gamètes femelles, tandis que les cellules externes sont mâles. D'après de nombreuses recherches, je suis arrivé à la conclusion que la règle de Bennet et Murray n'est pas du tout générale. En effet, dans ma plante tantôt les cellules zygosporifères sont centrales (fig. 72), tantôt externes (fig. 73), tantôt enfin elles alternent avec les cellules mâles (fig. 73). En ce qui concerne la forme des zygospores, j'ai été frappé par le fait suivant : quand les cellules qui conjuguent sont courtes, les zygospores sont lentiforme, tandis qu'elles sont cylindriques quand les cellules qui conjuguent sont à peu près deux fois plus longues que larges (fig. 76).

Spirogyra affinis (Hass.) Kuetz.; Petit, Spirog., tab. 3, fig. 12-13.

Crass. cellul. veg. 22-27 μ , altit. 1 $\frac{1}{2}$ -3 $\frac{1}{4}$ -plo major; crass. zyg. 26-30 μ , long. zyg. 35-56 μ .

Suceava : petites mares du ruisseau Pinticar aux pieds du mont Barnar, Juill. (398); fossés des bords de la Holditza, Juill. (407). — *Ilfov* : étang de la vallée de la Colintina à Chitila, Avr. (715); mares de la Dâmbovitza à Crângasi, Avr. (1169).

Spirogyra mirabilis (Hass.) Kuetz.; Petit, Spirog., tab. 3, fig. 3-4.

Crass. cell. veget. 21-25 μ , altit. 4-9-plo major; crass. cell. fruct. 32-38 μ ; long. parthenosp. 35-43 μ , crass. parthenosp. 21-29 μ .

Parthénospores parfois à peu près sphériques.

Tulcea : dans un canal des marais du Danube entre Somova et Tulcea-veche, Juin (1445), récolt. par A. Procopianu-Procopovici.

Spirogyra lutetiana Petit, Spirog. env. Paris, tab. 4, fig. 9-13.

Crass. cell. veg. 33-35 μ , altit. 3-5 $\frac{1}{2}$ -plo major; crass. cellul. fructif. 33-34 μ ; crass. zyg. 35-43 μ , long. zyg. 70-104 μ .

Constantza : bords du lac Tabacaria aux environs de Constantza, Avr. (682). — *Ilfov* : fossés d'un chemin à Ciocanesti, Avr. (1302); fossés près de Buftea, Avr. (1303).

Sur l'échantillon récolté à Ciocanesti, on observe parfois que la conjugaison est latérale.

Spirogyra ternata Ripart; Petit, Spirog. env. Paris, tab. 8, fig. 4-7.

Crass. cell. végét. 59-61 μ , altit. 1¹/₂-2 (-2¹/₂); crass. zyg. 55-62 μ , altit. zyg. 66-99 μ .

Hfov : fossés dans la vallée de la Colintina à Ciocanesti, Mars (1265); mares de la Dâmbovitza aux environs de Rosu, Mars (1266).

Cette espèce qui, d'après Petit, est très voisine du *Spirogyra neglecta*, est cependant assez nettement caractérisée par la longueur plus faible des cellules végétatives et leur renflement médian, par la forme et la disposition des zygotes, ainsi que par son aspect extérieur. En effet, au moment de la conjugaison, la plante forme une sorte de feutrage, constitué par l'enchevêtrement des filaments conjugués et couvrant la surface de l'eau sur plusieurs mètres d'étendue; les couches ont à peu près 1 centimètre d'épaisseur. Quoiqu'on n'indique que trois bandes chlorophylliennes, j'ai trouvé aussi des cellules, assez rarement il est vrai, contenant quatre chloroleucites. Je puis confirmer l'observation de Petit que la plante s'altère rapidement et se transporte avec difficulté et, dans ce cas, ce sont surtout les bandes chlorophylliennes qui prennent un aspect bizarre: elles s'étranglent dans les intervalles compris entre deux pyrénoides et la nervure médiane, si caractéristique sur la plante vivante, devient méconnaissable. Si l'on veut avoir un échantillon convenable, il faut fixer la plante au moment de la récolte.

Spirogyra densa Kuetz. Tab. phyc. V, tab. 24, fig. 3.

Crass. cell. végét. 56-57 μ , altit. 1-2-plo major.

Iassi : mares dans le jardin Mavrocordato à Copou, Avril (205) et à Bârnova, Avr. (319).

Spirogyra bellis (Hass.) Crouan.

Forma Hassal. Brit. freshw. Alg., tab. 24 : crass. cell. veg. 85 μ , alt. subæq.; crass. zyg. 66-68 μ , long. zygot. 88-90 μ .

Hfov : fossés de la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel-Bucuresti, Mai (1337).

Forma Petit, Spirog. env. Paris, tab. 10, fig. 1-3; crass. cellul. végét. 65 μ , longit. 1¹/₂-4¹/₂ (-6)-plo major.

Tulcea : mares du delta du Danube et cultivé au laboratoire, Mai-Octobre.

Cette dernière plante s'est développée dans un vase de culture, où se trouvaient des *Lemma* apportés des mares du Danube. En Mai, les filaments s'étaient entourés d'une gaine muqueuse

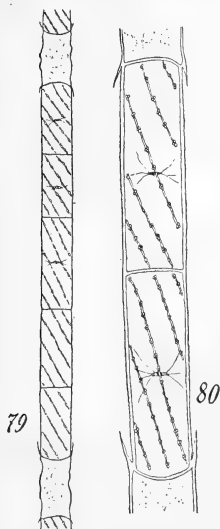


Fig. 79-80. — *Spirogyra bellis* (Hass.) Crouan. Akinètes germant.

ayant $8,1 \mu$ en épaisseur et étant parfaitement visible, sans avoir recours aux réactifs colorants. Dans mon échantillon les cellules végétatives étaient plus longues qu'on ne l'indique d'habitude. D'après Petit, ces cellules sont $1 \frac{1}{2}$ à 3 fois plus longues que larges, tandis que d'après son dessin (l. c., tab. 10, fig. 3), elles peuvent être jusqu'à 4 fois $\frac{1}{2}$ plus longues.

Cette plante ayant séjourné pendant l'été dans un vase, avait engendré des akinètes, quand je l'ai de nouveau examinée en automne. On sait que chez les *Zygnema*, *Mougeotia* et *Zygogonium*, ces organes de résistance apparaissent lorsque des circonstances défavorables, mais surtout la dessiccation, ralentissent la croissance, tandis que dans l'échantillon de *Spirogyra bellis*, observé par moi, les akinètes se sont formés dans l'eau. J'ai tout lieu

de croire que la production de ces organes a été favorisée par un échauffement assez sensible de l'eau, pendant l'été, car le vase se trouvait devant la fenêtre du laboratoire exposée au sud-est. Ces akinètes ont une membrane épaisse et un contenu qui ne diffère guère de celui d'une cellule végétative normale; ils alternent plus ou moins régulièrement avec des cellules mortes et dont la membrane plissée est très mince. Au moment de la germination, la membrane se rompt en travers (fig. 79-80), l'akinète se partage en cellules, les articles s'allongent et le nouveau filament soulève, à ses extrémités, les restes assez longtemps visibles de la membrane.

Spirogyra rugulosa Iwanoff, Beobacht. a. d. Wasserveget. d. Seengebieten (Von der biolog. Station Bologoje, 1902, II). Fig. nostr. 81-87.

J'ai trouvé cette plante en Avril 1900, et je l'avais décrite alors, dans mon manuscrit, sous le nom de *Spirogyra rugans*,

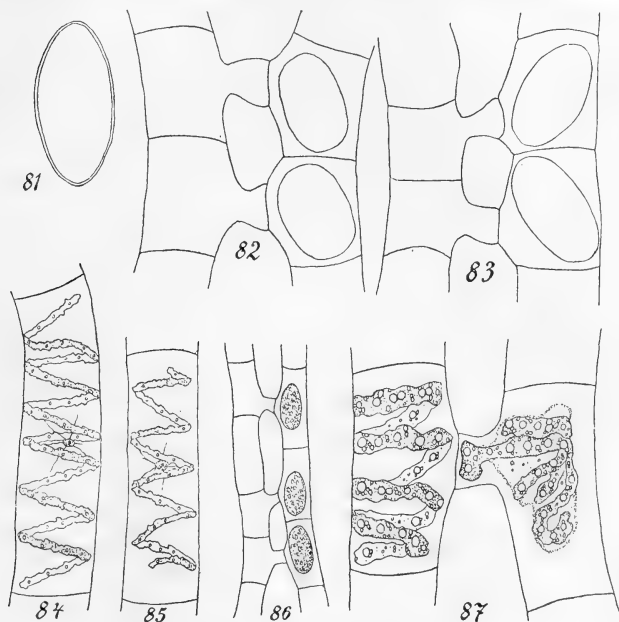


Fig. 81-87. — *Spirogyra rugulosa* Iwanoff.

n. sp. Plus tard j'ai pris connaissance de la plante d'Iwanoff par une description faite dans le Botan. Centrabl., Bd 93, 1903, p. 383. J'ai vu alors, autant que j'ai pu juger d'après ce court résumé, que ma plante est identique à celle de l'auteur cité. Je donne, dans ce qui suit, une description complète de cette espèce, faite d'après mes échantillons, ainsi que les figures nécessaires.

Spirogyra e sectione *Monozyga*, filamentis in caespites molles, lubrici consociatis, steriles flavescenti-virides, fructus tempore flavescentes vel flavo-fuscescentes, in superficie aquae stagnantis natantes; cellulis vegetativis 52 ad 57 μ . latis, diametro 2-3 $\frac{1}{2}$ plo,

raro 6-7 plo-longioribus; membrana tenui, diaphana, homogœnea; dissepimentis utroque haut replicatis; chlorophoro singulo 5,5 ad 8,1 μ lato, margine denticulato, pyrenoidos paucos obvolvete, sablaro, infractibus vulgo 3 ad 6, ante divisionem factam ad 11 $\frac{1}{2}$; cellulis fructiferis plus minus abbreviatis, fere tam longis quam latis ad 2 $\frac{3}{4}$ -plo longioribus, masculis cylindræis, femineis uno latere, in quo conjugatio sequitur, modice inflatis, altero rectis; cellulis scalariformiter conjugantibus, tubo conjunctivo ex una (mascula) tantum cellularum conjugatarum emisso; zygotis ellipticis, apice vulgo attenuatis, rarissime utrinque rotundatis, maturis 45 ad 52 μ latis, 105 ad 127 μ longis cellulas fructiferas non plane complementibus, membranis ternis præditis, prima externa tenui hyalina, media crassa subtiliter punctato-rugulosa flavo-brunea, tertia interna tenui hyalina.

Libere natans in aquis stagnantibus rivuli Colintina prope Chilila, m. Apr. (715).

C'est du *Spirogyra punctata* Cleve que cette espèce se rapproche le plus, mais elle s'en distingue par les caractères suivants :

<i>Sp. rugulosa</i> Iwan.	<i>Sp. punctata</i> Cleve.
1° Diamètre des filaments végétatifs, 52 à 57 μ .	1° Diamètre des filaments végétatifs, 24 à 27 μ .
2° Cellules végétatives, trois à cinq, rarement jusqu'à sept fois plus longues que larges.	2° Cellules végétatives six à douze fois plus longues que larges.
3° Chlorophores décrivant dans les cellules trois à onze tours de spire.	3° Chlorophores décrivant dans les cellules trois et demi à sept tours de spire.
4° Cellules fructifères renflées seulement du côté où a lieu la conjugaison.	4° Cellules fructifères également renflées de tous les côtés et fortement contractées dans la longueur.
5° Dans les filaments femelles, presque toutes les cellules sont aptes à conjuguer.	5° Dans les filaments femelles toutes les cellules ne sont pas aptes à conjuguer.
6° Zygospores deux à deux fois et demie plus longues que larges, leur petit axe variant entre 45 et 52 μ , leur longueur entre 100 et 127 μ .	6° Zygospores une et demie à deux fois plus longues que larges, leur petit axe variant entre 36 et 37 μ , leur longueur entre 54 et 72 μ .

Spirogyra inflata (Vauch.) Rabenh.; Petit, Spirog. env. Paris, tab. 1, fig. 4-6.

Crass. cellul. veg. 16-19 μ , altit. 4-7-plo major; crass. cellul. fructif. 30-32 μ ; crass. zyg. 24-27 μ , long. zyg. 51-64 μ .

Dans les échantillons que j'ai étudiés, les cellules fructifères et les zygosporés étaient moins épaisses que dans le type.

Suceava : fossés des bords de la Neagra à Brosteni, Juill. (401). — *Ilfov* : fossés à eau dormante de la route à Ciocanesti, Avr. (1310).

Spirogyra Spreeciana Rabenh.; Petit, Spirog., tab. 1, fig. 7-9.

La plante que je rapporte à cette espèce, présentait les caractères suivants : diamètre des filaments végétatifs 17 à 20 μ ; cellules végétatives 12 fois plus longues que larges; un chlorophore décrivant dans la cellule généralement trois tours de spire; zygosporés deux fois ou un peu plus de deux fois plus longues que larges, leur longueur ayant 61 à 68 μ , leur petit axe mesurant en moyenne 31 μ .

Ilfov : mares dans la vallée du ruisseau Sabaru à Jilava, Avr. (1276).

Spirogyra Weberi Kuetz.; Petit, Spirog. env. Paris, tab. 1, fig. 10-11.

Crass. cellul. veg. 29 μ , altit. 6-16 plo major; long. zyg. 65 μ , crass. zyg. 27 μ .

Tulcea : dans un canal des marais du Danube entre Somova et Tulcea-veche, Juin (1445). Récolté par A. Procopianu-Procopovici.

Spirogyra Hassalii (Jenner); Petit, Spirog., tab. 2, fig. 6-8.

Crass. cellul. veg. (28-30-35 μ , altit. 5-9-plo major; long. zyg. 79-148 μ , crass. zyg. 41-55 μ .

Iassi : mares de la Jijia à Cristesti (475). — *Constantza* : mares bordant la voie ferrée aux environs de Medgidie, Avr. (694); fossés à Anadolkiöi, Avr. (679).

• *Spirogyra insignis* (Hass.) Ktz.

Var. *Nordstedtii* n. v.

Cellulis extremitatibus planis aut replicatis, cellulis vegetativis 30 ad 39 μ latis, diametro 4-8-plo, raro ad 16-plo longioribus; vittis chlorophyllaceis ternis vel quaternis, subrectis vel leviter spiralibus; conjugatione scalariformi; cellulis zygosporiferis abbreviatis, tumidis, 48 ad 66 μ crassis, diametro $2\frac{1}{3}$ ad 3-plo longioribus; zygosporis ellipsoïdeis, maturis 44 ad 55 μ crassis, 102 ad 146 μ longis, membranis ternis præditis, externa hyalina lævi,

media luteo-fusca costis irregulariter anastomosantibus ornata, interna hyalina lævi.

Cette plante que j'ai récoltée trois fois, présente tous les caractères de la forme décrite par Nordstedt in *Wiltr. et Nordst., Alg. aq. dulc. exsicc.* n° 958. La membrane moyenne des zygospores est irrégulièrement réticulée et les bords des côtes présentent des dents très évidentes. Ce caractère est assez important, me semble-t-il, pour élever la forme de Nordstedt au rang de variété.

Ilfov : mares bordant le chemin de fer à Peris, Mai (1339) ; mares de la Colintina à Chitila, Mai (1318). — *Botosani* : mares bordant le chemin de fer dans la vallée du Siret près de Bucecea, Juin (976, 980).

Sirogonium Kuetz.

Sirogonium sticticum (Engl. Bot.) Kuetz. : Petit, Spirog. env. Paris, tab. 7, fig. 6-8.

Crass. cellul. veget. 44-48 μ , allit. 2-6-plo major ; les zygospores n'étaient pas encore formées ; je n'ai vu que le commencement de la conjugaison, c'est-à-dire des filaments courbés en genoux et soudés.

Ilfov : mares dans la vallée de la Colintina à Chitila, Avr. (723). — *Vlasca* : mares de la vallée Spiridonului à Comana, Mai (731).

Mougeotia Ag.

Mougeotia scalaris Hass. ; Cooke Brit. freshw. Alg., tab. 42, fig. 1.

Crass. cellul. 22-30 μ , allit. 2-6-plo major ; diam. zygosp. 28-38 μ .

Iassi : mares de la Jijia à Cristesti, Mai (839). — *Suceava* : flaques d'eau de source dans la vallée du ruisseau Ortoaia aux environs de Brosteni, Juill. (422). — *Constantza* : mares bordant la voie ferrée à Medgidie, Avr. (627, 634, 694, 697). — *Ilfov* : bords de l'étang de la Colintina à Chitila, Avr. (720). *Gorj* : lieux marécageux autour des sources sur le mont Pâclesa, Juill. (827).

Mougeotia nummuloides Hass.; De Bary, Conjug., tab. 8, fig. 9-10.

Crass. cellul. veget. 8-12,5 μ , altit. 5-13-plo major; diam. zygospor. 24 μ .

Tulcea: mares du delta du Danube, Oct.

Mougeotia genuflexa (Dillw.) Ag.

Tulcea: canal des marais du Danube entre Somova et Tulcea-veche, Juin (1445, récolt. par A. Procopianu-Procopovici). —

Vlasca: mares de la vallée Spiridonului à Comana, Mai (732). — *Ilfov*: étang de Cocioe, Juin (776); lac de Caldarusani, Juin (777); mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel-Bucuresti, (Oct. 797); étang de Tziganesti-Ciolpani, Mars (923); mares entre Cernica et Caldarusu, Mai (1187); mares bordant la route de Malul-spart à Crevedia-mare, Mai (1326).

Var. *elongata* (Kuetz.) Reinsch.

Ilfov: pièce d'eau du jardin botanique de Cotroceni, Oct. (19).

Var. *radicans* (Kuetz.) Hansg.

Prahova: flaques d'eau dans la Valea-Grecului à Azuga, Août (78). — *Ilfov*: étang de Tziganesti-Ciolpani, Mars (918); pièce d'eau au jardin botanique de Cotroceni, Août (30).

Mougeotia viridis (Kuetz.) Wittr.; Gay, Essai monograph. Conj., tab. 3, fig. 4.

Crass. cellul. 7,5-6,5 μ ; diam. zygospor. 23-24 μ .

Iassi: fossés dans le jardin de Rivalet à Socola, Août (821). — *Ilfov*: mares dans la vallée de la Colintina à Chitila, Avr. (1305).

ORDRE IV. — CHARACÉES

NITELLEES

Nitella Ag.

Nitella capitata (N. ab Es.) Ag.

Ilfov: bords du lac Caldarusani à côté du monastère, Mai, f. *elongata* A. Br. (1130). — Étang de Tziganesti-Ciolpani, Mars-Mai, f. *capituligera* A. Br. (925 et 953); f. *longifolia* A. Br. (954). — Anciennes mares de la Dâmbovitza à Grozavesti-Bucuresti, Avr., f. *capituligera* A. Br. (931 et 933). — Mares de

la Dâmbovitza entre les villages Crângasi et Giulesti, Mars, f. *capituligera* A. Br. (1089, 1090, 1161, 1164); f. *capituligera* A. Br. *zonatim incrustata* (1162, 1163, 1165, 1166). — Fossés dans la vallée de la Colintina à côté du monastère Cernica, Avr., f. *longifolia* A. Br. typique (1139). — Fossés du chemin entre Mogosoia et Odai, Mars, f. *capituligera* A. Br. (1134). — Mares dans la Valea-Crividonului entre Pâslari et Pârlitzi, Avr., f. *capituligera* A. Br. (1176). — Endroits stagnants du ruisseau Paserea entre Branesti et Burdusani, Juin, f. *dissoluta* Mig. (1199).

Cette dernière plante ressemble en tout à celle décrite par Migula (*Characeen*, p. 120), sauf que la mienne est beaucoup plus haute (jusqu'à 25 centimètres); elle possède deux sortes de feuilles fertiles: les unes très longues (jusqu'à 4 centimètres), portant au niveau de la ramification deux à trois oogones, les autres très courtes, formant des capitules qui atteignent à peine 2 à 3 millimètres de diamètre. Je n'ai vu que la plante femelle.

Nitella mucronata A. Br.

Iassi: mares de la Jijia aux environs de Cristesti, Juin, f. *homomorpha* A. Br. (94); f. *heteromorpha* A. Br. (253).

Ifov: bords du lac Caldarusani, Juin, f. *heteromorpha* A. Br. (771). — Petites mares à côté du village Ghermanesti, Juin, f. *pusilla* n. f. (772):

Tiges ayant 3 à 5 centimètres de hauteur et jusqu'à 0^{mm},62 d'épaisseur. Feuilles stériles généralement par 6 dans un verticille, ayant jusqu'à 1 centimètre en longueur, deux fois ramifiées, rarement trois fois; on trouve parfois dans le même verticille des feuilles une fois ramifiées, mélangées à d'autres ramifiées deux fois; article terminal des feuilles 2-3-cellulaire, mais le plus souvent 3-cellulaires; largeur du mucron foliaire atteignant tout au plus $\frac{1}{3}$ de la largeur de la cellule sous-jacente (par exemple largeur du mucron 44 μ , largeur de la cellule sous-jacente 165 μ).

Feuilles fertiles plus courtes que les feuilles stériles et assez rapprochées pour former un petit capitule pas trop serré. J'ai récolté cette nouvelle forme, où elle était en compagnie du *Chara coronata*, sur le limon d'une petite mare, très peu profonde. La taille est très faible, mais les tiges sont relativement assez

robustes par rapport à la hauteur de la plante. J'avais cru tout d'abord avoir affaire à un *Nitella gracilis*, mais l'épaisseur du mucron et la constitution de l'article foliaire terminal, qui est le plus souvent 3-cellulaires, m'a montré que c'est une petite forme du *Nitella mucronata*.

Étang de Tziganesti-Ciolpani, Mai, f. *heteromorpha* A. Br. (952). — Fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Vacaresti, Nov., f. *robustior*, *homomorpha* A. Br. (1029). — Fossés à côté du chemin de fer non loin de la gare de Peris, Juin, f. *heteromorpha* A. Br. (1347). — Pièce d'eau au jardin botanique de Cotroceni, Avr.-Mai, f. *longifolia* A. Br. (1426). Cette dernière forme a poussé à l'ombre ; la hauteur de la plante atteint 40 centimètres, la longueur des entrenœuds jusqu'à 6 centimètres, la longueur des feuilles jusqu'à 6 centimètres.

Nitella gracilis (Smith) Ag.

f. *pseudoborealis* n. f.

J'ai récolté cette jolie petite forme dans une mare d'eau très peu profonde, aux environs du village Ghermanesti, distr. de Ilfov, au commencement du mois de Juin (769). Voici les caractères de cette forme :

Tige vert jaunâtre, transparente, ayant 3 à 5 centimètres de hauteur et 0^{mm},35 jusqu'à 0^{mm},50 d'épaisseur ; 1 à 2 verticilles de feuilles stériles, dont le plus inférieur porte à son aisselle une ou deux branches ; 6 feuilles stériles dans chaque verticille, deux fois (très rarement une seule fois) ramifiées et atteignant jusqu'à 2 centimètres de longueur ; segment terminal des feuilles le plus souvent 3-cellulaires, rarement 2-cellulaires, très rarement 4-cellulaires ; ce dernier cas arrive quand la feuille stérile ne se ramifie qu'une seule fois ; longueur du mucron 66-88 μ , épaisseur 29-33 μ .

Deux verticilles rapprochés de feuilles fertiles, plus courtes que les feuilles stériles ; les feuilles fertiles du verticille inférieur ont généralement 12 millimètres de longueur, celles du verticille supérieur le plus souvent 3 millimètres. Ces feuilles sont deux fois, rarement trois fois ramifiées et sont disposées par six dans chaque verticille ; segment terminal des feuilles 2-3-cellulaires ; longueur du mucron foliaire 55-74 μ , épaisseur 24-26 μ ; épaisseur de la cellule immédiatement inférieure 66-74 μ .

Les organes reproducteurs *manquent presque toujours* au niveau de la première ramification et comme la feuille fertile n'est ramifiée, le plus souvent, qu'une seule fois, il résulte que chaque feuille ne porte qu'un groupe d'organes reproducteurs, composé d'un oogone et d'une anthéridie, tout comme chez le *Nitella tenuissima*. D'ailleurs il est bien possible que les organes reproducteurs de la première ramification soient tombés, car il paraît qu'ils se forment de bonne heure.

Cette forme est très voisine de la forme *borealis* A. Br. (Fragmenta, p. 60), qui a été récoltée également « in flachem wenige Zoll tiefem Wasser ». Ma plante diffère de celle de Braun surtout par les feuilles stériles qui sont deux fois ramifiées (elles sont toujours une seule fois ramifiées dans le *borealis*), par le segment terminal tricellulaire des feuilles (il est 4-cellulaires dans le *borealis*) et enfin par la disposition des organes reproducteurs, qui ne se trouvent qu'au niveau de la seconde ramification (ils sont disposés au niveau de toutes les ramifications chez le *borealis*).

Nitella batrachosperma (Rahb.) A. Br.

Ilfov : petite mare à côté de la voie ferrée aux environs de Paris, Juin, f. *typica* Mig. (1346).

Cette espèce est rare et on ne l'a rencontrée que dans peu de localités en Europe.

Tolypella (A. Br.) v. Leonh.

Tolypella prolifera (Ziz) v. Leonh.

Iassi : mares de la Jijia et du Prut à Ungheni, en compagnie du *Chara fatida*, Mai (95).

Espèce rare, qui n'a été rencontrée que dans quelques localités en Allemagne et en Suisse ; elle a été trouvée une seule fois en Autriche et en Hongrie. D'après Migula (*Characeen*, p. 213), la plante ne fructifierait pas avant le mois d'Août ; cependant l'exemplaire récolté par moi en Mai portait déjà des organes reproducteurs bien développés.

Tolypella intricata (Trentep.) v. Leonh.

Ilfov : lac de Caldarusani à côté du monastère, Mars (1129). — Mares dans la vallée de la Dâmbovitza entre Ileana et Dragomiresti, Mars, f. *humilior* A. Br. (1115). — Fossés aux bords

du lac Caldarusani, Mars, f. *longifolia* Mig. (1131). — Fossés dans la vallée de la Colintina à Anini, près du monastère Cernica, Avr., f. *longifolia* Mig. (1138). — Mares dans la vallée de la Dâmbovitza entre Crângasi et Giulesti, Mai, f. *elongata* Mig. et f. *ad confertam* Mig. *accedens* (1091).

CHARÉES

Tolypolopsis (v. Leonh.) Mig.

Tolypelopsis stelligera (Bauer) Mig.

Tulcea: lacs du delta du Danube, Oct. f. *normalis* Mig. (1380).

Très abondant !

Chara Vaill.

Chara coronata Ziz.

Ilfov: bords de l'étang de la Colintina à Baneasa, Sept. f. *elongata*, *incrustedata* (20); c'est une forme dont les branches et les feuilles sont recouvertes d'une couche de calcaire, ce qui fait qu'elle est très fragile; cela n'arrive que très rarement au *Chara coronata*, qui est d'habitude une plante verte et transparente ou tout au plus *zonatim incrustedata*. — Mares de la vallée de la Dâmbovitza à Giulesti aux environs de Bucaresti, Mai, f. *humilior* A. Br. (758). — Mares aux environs de Ghermanesti, Juin, f. *humilior* A. Br. et f. *typica* Mig. (772) — Fossés entre la forêt Znagoveanca et le village Ghermanesti, Juin, f. *tenuior* A. Br. (769). — Fossés bordant le chemin qui va de Tâncabesti à Bratulesti, Juin, f. *typica* Mig. et f. *humilior* A. Br., *subincrustedata* (774). — Mares à côté de la gare de Buftea, Juin, f. *humilior* A. Br., *subincrustedata* (792). — Fossés du chemin entre Vacaresti et Bucaresti, Nov., f. *tenuior* A. Br. (1031). — Fossés à côté du village Malul-spart, Juill., f. *typica* Mig. (1368, récolt. par Z. Pantzu).

Chara crinita Wallr.

Constantza: bord du lac Mangalia, dans l'eau saumâtre, Mai, f. *pachysperma* A. Br. *brachyphylla*, *longispina* (1191). — Fragments rejetés aux bords du lac Siut-ghiol (eau saumâtre), Avr. (675).

Chara ceratophylla Wallr.

Constantza: dans le Siut-ghiol, lac salé sur le littoral de la

mer Noire, Juillet, f. *isoptila vulgaris* Mig. (799). Je ne possède cette plante que de cette localité où elle a été récoltée par M^{me} O. Malinesco.

Chara contraria A. Br.

Iassi : mares aux environs des briqueteries de Socola, Août, var. *subinermis* A. Br., *microptila*, *macroteles* (858). — *Braila* : mares du lit du Danube aux environs de la ville, Mai, v. *subinermis* A. Br., *microptila*, *macroteles*, *submunda* (1438). — *Ilfov* : anciennes mares de la Dâmbovitza à Grozavesti, Mai, v. *subinermis* A. Br., *microptila*, *microteles*, *robustior* (743, 745, 746); v. *subinermis* A. Br., *macroteles*, *robustior* (752).

Var. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *biennis* (763).

C'est une forme curieuse que j'ai récoltée au mois de Mai dans les anciennes mares de la Dâmbovitza à Grozavesti-Bucuresti.

Dès la première vue, on constate que la plante est bisannuelle. En effet, elle est composée de deux parties tout à fait différentes comme aspect : 1° une partie inférieure, toujours bien inerustée, d'un gris verdâtre, composée de tiges épaisses et de feuilles stériles ou qui ont perdu leurs œufs ; ces feuilles sont très longues pouvant atteindre 9 et même jusqu'à 13 centimètres de longueur ; elles sont habituellement dépourvues de cortication, rarement (dans les feuilles plus supérieures) on trouve 1 à 2 articles cortiqués ; 2° la seconde partie de la plante est formée de *branches vertes*, très peu inerustées et portant toujours des verticilles de feuilles fertiles ; de semblables branches vertes partent parfois de la base de la partie pérennante. Il est évident que la partie gris verdâtre de la plante est de l'année dernière, tandis que les branches vertes sont de cette année. Les branches vertes tranchent très nettement sur la partie pérennante, tout comme, par exemple, les jeunes pousses d'une plante ligneuse tranchent sur la partie pérennante de l'année passée.

Tige ayant 20 à 30 centimètres de hauteur et jusqu'à 1 millimètre d'épaisseur. Entre-nœuds du milieu de la tige de 5 à 6 centimètres, rarement jusqu'à 7 centimètres de longueur ; la longueur des entre-nœuds diminue assez rapidement vers le

sommet des branches. Longueur des feuilles fertiles 1 1/2 à 3 cent. 1/2.

Feuilles stériles de la partie pérennante jusqu'à 9 centimètres; mais sur un échantillon, il y avait des feuilles stériles mesurant jusqu'à 13 centimètres de longueur.

Cortication parfois anormale et trisériée, mais généralement bisériée; tubes corticaux primaires toujours plus épais et plus saillants que les tubes secondaires. Cellules nodales des tubes corticants ayant la forme de courtes papilles sur les entrenœuds inférieurs; mais sur les entrenœuds jeunes ces cellules se prolongent en tubes, souvent deux fois et demie plus longs que larges. Couronne stipulaire assez bien développée et bien visible à l'œil nu; elle est composée de cellules généralement deux fois plus longues que larges, mais ne dépassant que de très peu le tiers de l'épaisseur de la tige.

Feuilles par 6 à 8 dans chaque verticille; articles 3 à 5; articles cortiqués 2 à 4, plus nombreux dans les feuilles supérieures que dans les feuilles inférieures. La longueur de l'article nu, qui termine la feuille, est assez variable; dans les feuilles du milieu de la tige cet article est à peu près deux fois plus long que la partie cortiquée de la feuille, tandis que dans les feuilles supérieures cet article est un peu plus long, ou même un peu plus court que la partie cortiquée. Les feuilles stériles sont le plus souvent composées d'une série de cellules qui ne sont pas séparées par des cellules nodales.

Noyau de l'oogone, noir.

Chara intermedia A. Br.

Constantza: lac salé de Mangalia, Mai, var. *typica* A. Br., f. *papillosa, robusta* (1190). — Lac Siut-ghiol (eau salée) entre Mamaia et Constantza, Juil-Nov. var. *typica* A. Br., f. *papillosa, minor* (891); var. *typica* A. Br., f. *papillosa, robusta* (892, 893); var. *typica* A. Br., f. *aculeolata* (675, 800).

Chara gymnophyllá A. Br.

Var. *typica* A. Br.

Roman: fossés du chemin à côté du village Petru-voda, Juill., f. *subinermis* A. Br., *subnudifolia, incrustata, condensata* (859). — Source dans la vallée de la Moldova-saca aux environs du village Elisaveta, Juill., f. *subinermis* A. Br., *subnudifolia, sub-*

munda condensata. — *Neamtz* : eaux presque stagnantes dans la vallée de la Bistricioara à Grintziesul-mare, août, f. *subinermis* A. Br., *subnudifolia* (1212, 1213).

Bacau : fossés au pied du Dealul-sarei à Moinești, Mai, f. *subinermis* A. Br., *major*, *superne condensata* (158).

Prahova : mares dans la vallée de la Prahova entre Azuga et Predeal, Août, f. *subinermis* A. Br., *longifolia*, *subnudifolia* (43); *subinermis* A. Br., *subnudifolia*, *condensata* (51, 52, 83, 92).

Ilfov : fossés entre Giulești et Bucaresti, Mai, f. *subinermis* A. Br., *subnudifolia*, *superne condensata* (756). — Source dans la vallée de la Colintina à Ciocanesti. Avr., f. *subinermis* A. Br., *subnudifolia*, *condensata* (1312). — Fossés du lit de la Dâmbovitza aux environs de Târgoviste, Sept., f. *subinermis* A. Br., *subnudifolia condensata* (994).

Muscel : mares dans les environs de Boteni, Juin, f. *subinermis* A. Br., *subnudifolia*, *submunda* (255, récolt., par le prof. M. Vladescu).

Chara fetida A. Br.

Botosani : mares peu profondes dans la vallée du Paraulpietros entre Siminicea et Grigorești, Juill., v. *subinermis* A. Br., *macroptila valde incrusta* (195). — Fossés dans la vallée du Siret entre Bucecea et Siminicea, Juin, v. *paragymnophylla* Mig., *subgymnophylla* (965).

Iassi : mares du Prut aux environs de Ungheni, Mai, v. *subinermis macroptila*, *macroteles*, *longifolia* (93); v. *subinermis* A. Br., *macroptila elongata* (96); v. *subinermis* A. Br., *macroptila submunda*, Oct. (159, 254). — Fossés à Nicolina-Iassi, Mai, f. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *condensata*, *submunda* (861). — Mares et fossés des briqueteries de Galata, Juin, v. *subinermis* A. Br., *normalis* Mig. (836). — Fossés aux environs de Socola, Août, v. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *laxior* (851).

Neamtz : Petites mares dans la vallée de la Bistritza à Peatra N., Juill., v. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *longifolia*, *humilior* (351).

Putna : mares dans la vallée du ruisseau Sasa, Juill., v. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *condensata*, *valde incrustata* (536, récolt. par le prof. Dem. Brandza).

Braila : mares d'inondation du lit du Danube non loin de Braila, Mai, v. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *robustior* (1437).

Tulcea : mares des bords de l'île Popina dans le lac Razelm, Juill., *subinermis* A. Br., *macroptila*, *gracilis*, *submunda* (252). — Lac Topràc-chiupru aux environs de Babadag, Juill., v. *subinermis*, *macroptila*, *gracilis*, *submunda* (187).

Constantza : petites mares dans les dunes de Mamaia, Nov., v. *paragymnophylla* Mig., *submunda* (894, récolt. M^{me} O. Malinesco).

Dâmbovitza : fossés du lit de la Dâmbovitza aux environs de Târgoviste, Sept., var. *subinermis* A. Br., *macroptila* (996).

Muscel : mares dans les environs de Boteni, Août, v. *subinermis* A. Br., *normalis* Mig. (257); v. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *condensata*, *valde incrustata* (256).

Vlasca : mares de la Călnistea et de la vallée Spiridonului à Comana, Mai (537, récolt. prof. D^r Dem. Brandza).

Ilfov : bords de l'étang Caldarusani, Juin, v. *subinermis* A. Br., *macroptila* (770). — Étang de Pascani, Juin, v. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *laxior*, *refracta* (765). — Mares de la Colintina entre Baneasa et Tzurloaia, Mai, v. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *humilior* (760). — Mares dans la forêt Radu-voda à Peris, v. *paragymnophylla* Mig. (754). — Anciennes mares de la Dâmbovitza à Grozavesti, Mai, v. *subhispidula* A. Br., *inferne laxior*, *superne condensata* (754). — Mares de la Dâmbovitza à Vacaresti, Juin, v. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *inferne elongata* (791). — Petites mares dans les environs de Giulesti, Mai, v. *paragymnophylla* Mig., *subgymnophylla* (757). — Bords de l'étang de Pascani, Juin, v. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *lava* (768). — Fossés à Saftica, Mai, v. *subinermis* A. Br., f. *normalis* Mig. (959). — Mares de la Dâmbovitza à Crângasi, Oct., v. *subinermis* A. Br., *macroptila elongata* (1014). — Fossés dans la vallée du Sabaru à Neftiu, Avr., v. *paragymnophylla* Mig., *subgymnophylla* (949). — Fossés bordant la chaussée entre Cernica et Caldararu Mai, v. *subinermis* A. Br., *typica* Mig. (1188). — Lac de Caldarusani, Juin, var. *subinermis* A. Br. *macroptila*, *elongata* (773). — Dans la vallée de la Dâmbovitza à Vacaresti, Juin, v. *subinermis* A. Br., *normalis* Mig. (789). — Mares de la Dâmbovitza au moulin de Ciurel-Crângasi, Oct.,

v. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *major*, *superne submunda* (798). — Mares de la Dâmbovitza à Rosu, Oct., v. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *inferne crassa* (806). — Mares de la Colintina à Buciumeni, Juin, v. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *laxior* (794). — Mares de la Dâmbovitza à Rosu, Oct., v. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *laxior* (805). — Petites mares dans la vallée du Sabaru à Jilava, Oct., v. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *elongata* (811); var. *subhispidata* A. Br., *macroptila*, *laxior*, *divergens* (812); v. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *superne condensata* (814). — Mares de la Paserea aux environs de Branesti, Juin, v. *subinermis*, A. Br., *macroptila*, *inferne laxior*, *superne condensata* (1200). — Mares de la Colintina à Ciocanesti. Avr., v. *subinermis* A. Br., *normalis* Mig. (1313).

Mehedinti : mares dans la vallée du Slatinicu-mare aux environs de Vârciorova, Juin, v. *subinermis* A. Br., *macroptila*, *condensata*, *submunda* (1192, 1193).

Chara connivens Salzm.

Constantza : lac Siut-ghiol (eau salée) aux environs du port Constantza, Juill., f. *macrostephana* n. f. Forme ayant les stipules à peu près trois fois plus longues que larges ; les cellules nodales des tubes corticants primaires sont souvent bien développées, coniques et aussi hautes que larges. Par ces caractères cette forme converge vers les formes *brevispinae* du *Chara aspera* et surtout vers la forme *connivens* Mig., de cette dernière espèce (Mig. *Characeen*, p. 678). Ma plante est une véritable *Chara connivens* par tous les autres caractères. C'est ainsi que les anthéridies, par exemple, ont un diamètre d'à peu près 935 μ , ce qui n'arrive jamais chez le *Chara aspera* dont les anthéridies ne dépassent jamais 750 μ . D'autre part, les folioles qui entourent les anthéridies sont, dans ma plante, excessivement petites, tandis que les formes de *Chara aspera* possèdent des folioles bien développées.

Dolj : dans le « Lacul-Sarat » aux environs de Ciuperceni, Août (904, récolt. par A. Calafateanu).

Chara fragilis Desv.

Botosani : fossés dans la vallée du Siret entre Siminicea et Bucecea, Juin, f. *microptila*, *microteles*, *normalis* Mig. (966).

Iassi : mares en face de la gare du chemin de fer à

Iassi, Juin, f. *microptila*, *microteles*, *normalis* Mig. (862).

Ilfov : pièce d'eau au jardin botanique de Cotroceni, Mai-Oct., v. *microptila* Mig. *microteles longifolia*. *major* (= f. *Hedwigii* Mig., 433, 1427). — Étang dans la vallée de la Colintina à Chitila, Avr., v. *microptila* Mig., *microteles*, *stricta*, *minor* (724). — Mares de la Dâmbovitza à Vacaresti, Juin, v. *macroptila* Mig. *microteles*, *longifolia*, *minor* (788.) — Fossés bordant la voie ferrée entre Buftea et Chitila, Juin, v. *microptila* Mig., *microteles*, *connicens* (793). — Mares de la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti, Avr. (932, plante stérile). — Lac de Caldarusani, Avr., *microptila* Mig., *elongata*, *superne brachyphylla*, *submunda* (944). — Fossés à côté du lac Tziganesti-Ciopani, Mai, v. *macroptila* Mig., *elongata*, *superne brachyphylla* et *subclausa* (951); var. *microptila* Mig., *microteles*, *longifolia* = f. *Hedwigii* Mig. (958). — Mares de Saftica, Mai, v. *microptila* Mig., v. *microteles*, *longifolia*, *submunda* = f. *Hedwigii* Mig., Janv. (957). — Fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Crângasi, Oct., var. *macroptila* Mig., *typica* Mig.

Vlasca : mares de la Valea-Spiridonului à Comana, Mai, var. *microptila* Mig., *microteles*, *major*, *submunda* (736).

ORDRE V. — PHÉOPHYCÉES.

ECTOCARPACÉES

Ectocarpus Lyngb.

Ectocarpus confervoides (Roth) Le Jolis; Kueckuck; Ectocarp. Kiel. Föhrde, p. 19, fig. 3.

Allit. plant. ca. 4 cent.; crass. cell. ram. infér. 22-33 μ . alt. ad. 2 $\frac{1}{2}$ -plo major; crass. spor. 17-30 μ , long. sporang. 99-170 μ .

Constantza : rochers submergés dans la mer Noire à Constantza, Avril (114, 599, 610, 611, 1285).

SPHACÉLARIACÉES

Sphacelaria Lyngb.

Sphacelaria cirrosa (Roth.) Ag.

Var. *irregularis* (Kuetz.) Hauck; Kuetz. Tab. phyc., V, tab. 91, fig. 3.

Constantza : dans la mer Noire sur les Cystoseires rejetées sur la plage à Constantza, Avr. (601, 602, 617, 704) et à Mangalia, Avr. (650, 656).

Cladostephus Ag.

Cladostephus verticillatus (Lightf.) Ag. ; Reinke, Vergl. Anat. Sphaecelar., tab. 6, fig. 1-3.

Constantza : sur les Cystoseires rejetées sur la plage de la mer Noire à Constantza, Avr. (603).

ENCCELIACÉES

Desmotrichum Kuetz.

Desmotrichum undulatum (I. Ag.) Reinke.

Constantza : sur les feuilles du *Zostera marina* dans la mer Noire à Constantza, Avr. (426).

Punctaria Grev.

Punctaria latifolia Grev. ; Bornet et Thuret, Études phyc., tab. 5.

Constantza : sur les rochers de la mer Noire dans le port de Constantza, Avr. (1280).

Les échantillons que j'ai récoltés à Constantza présentait des zoosporanges multicellulaires ; la fronde était composée de 4 couches de cellules et sa surface était recouverte de poils disposés en faisceaux. La longueur maxima de la fronde est de 6 centimètres, sa largeur de 6 millimètres. C'est donc une forme plus petite que le type, dont la largeur mesure généralement 1 à 10 centimètres et la longueur 4 à 40 centimètres.

Les plantes récoltées par J. Nemetz dans le Bosphore et déterminées par Th. Reinhold (1) ont également la fronde « relativement étroite ».

Scytosiphon Ag.

Scytosiphon lomentarius (Lyngb.) J. Ag. Kuetz., Tab. phyc., VIII, tab. 14 c, c', d, e, tab. 15 d, e.

Constantza : abondant sur les rochers submergés dans la mer

(1) K. Fritsch, *Beitrag zur Flora von Constantinopel* (Denkschrift. Mathem.-Naturwiss. Cl. k. Akad. d. Wiss. Wien, Bd LXVIII).

Noire à Constantza, Avr. (99, 604, 615, 618, 1058) et dans le port de Mangalia, Avr. (652).

Les échantillons que j'ai examinés étaient tous dépourvus de paraphyses.

CHORDARIACÉES

Myrionema Grev.

Myrionemastrangulans Grev.; Kuetz., Tab. phyc., VII, tab. 93, fig. 1.

Constantza : sur les feuilles du *Zostera marina* dans la mer Noire à Constantza, Avr. (427).

FUCACÉES

Cystoseira Ag.

Cystoseira Hoppii C. Ag.; Valiante, Le Cystos. golf. Napoli, tab. 7; I. G. Ag. Analecta algol., III, p. 43.

Constantza : abondant dans la mer Noire à Constantza (189, 503, 1064).

Si l'on ne prend en considération que les échantillons originaux de l'herbier I. G. Agardh, on voit bien que cet auteur a raison de maintenir la séparation spécifique entre le *Cystoseira Hoppii* et le *Cystoseira barbata*, telle qu'elle a été faite par C. Agardh en 1821 (Spec. Alg., p. 59). Le *Cystoseira Hoppii* typique se caractérise par la présence de grosses vésicules aérifères, réunies souvent en chapelet et par ses réceptacles fructifères, qui sont toujours très allongés-lancéolés; ces derniers organes peuvent atteindre jusqu'à 12 millimètres de longueur ou même un peu plus. Dans l'eau peu profonde, les vésicules diminuent, il est vrai, un peu en nombre et même en volume, mais ils ne manquent jamais. Au contraire, dans le *Cystoseira barbata* les vésicules aérifères manquent complètement ou bien, quand ces organes existent, ils sont si rares et si réduits, qu'on peut les considérer comme absents; d'autre part, les réceptacles du *Cystoseira barbata* sont très courts, ovoïdes ou ellipsoïdaux et n'atteignent que 3 à 5 millimètres de longueur.

D'autre part, l'aspect général du thalle est très différent et très caractéristique dans les deux espèces. Le *C. barbata* est une

petite plante qui ne dépasse que très rarement 20 centimètres en hauteur; l'axe primaire, qui est très épais, qu'il soit simple ou ramifié, porte de nombreuses branches très minces, très ramifiées dès à la base et donnant au thalle l'apparence d'une touffe serrée. Le *C. Hoppii* est, au contraire, une grosse plante mesurant de 4 décimètres à 1 mètre de hauteur; l'axe primaire donne naissance à des branches épaisses, très allongées; le plus souvent dénudées à leur base et ramifiées vers la partie supérieure en forme de panicule pyramidale allongée.

D'ailleurs il est possible que le *C. Hoppii* ne soit qu'une variété d'eau profonde du *C. barbata*; en tout cas, il faudrait étudier la plante plus longtemps sur le lieu de sa naissance, suivre son développement et voir s'il n'existe pas des formes intermédiaires entre ces deux espèces. D'après les échantillons qu'on trouve dans les herbiers, la distinction des deux plantes n'est rien moins qu'assurée, vu que ces échantillons sont souvent des morceaux de plantes rejetés par les coups de mer et non pas récoltés *in loco natali*.

Ce qui fait présumer l'existence des formes de transition entre le *C. Hoppii* et le *C. barbata*, c'est que sur certains échantillons de la première espèce, j'ai pu observer à la base du thalle de nombreuses branches minces non vésiculifères et portant à leurs extrémités des réceptacles courts, qui se rapprochaient singulièrement de ceux du *C. barbata*, de l'herbier I. G. Agardh. Si nous supposons maintenant qu'une semblable touffe de *C. Hoppii* se développe dans l'eau peu profonde, il est évident que les branches ne peuvent pas s'allonger; ces branches se ramifient alors plus abondamment et donnent naissance à une touffe beaucoup plus serrée que d'habitude; d'autre part, la plante n'a pas besoin dans ce dernier cas de vésicules aérifères, ces organes ne se développant que quand la plante étant assez haute, doit se maintenir verticalement au moyen des flotteurs. Une semblable touffe ressemblerait alors suffisamment à un *Cystoseira barbata*.

La plante décrite et figurée par Valiante, l. c., p. 15, tab. 5, sous le nom de *Cystoseira barbata*, avec des réceptacles très allongés, n'est, peut-être, d'après I. G. Agardh même, qu'une forme de *C. Hoppii*.

ORDRE VI. — RHODOPHYCÉES.

BANGIACÉES

Bangia Lyngb.

Bangia atropurpurea (Roth) Ag.

Bacau : sur les pierres d'un ruisseau à courant rapide dans la localité appelée « la Ceardac » non loin de Slanic, Mai (136).
— *Neamtz* : roue d'un moulin à Peatra N., Juill. (350). —
Tulcea : pierres d'une source aux environs de Babadag, Juill. (248, 259).

Var. *roseo-purpurea* (Kuetz.) Rabenh.

Ilfov : abondant autour des sources du lit de la Dâmbovitza à Cotroceni, Déc. (1390).

Les filaments de cette dernière variété étaient partiellement incrustés de calcaire, parce que la plante s'était développée à l'air sur les pierres.

Bangia fuscopurpurea (Dillw.) Lyngb.

Constantza : sur les blocs et les murs des nouvelles jetées dans la mer Noire à Constantza, Mars-Avr. (616, 986, 987, 1422).

LÉMANÉACÉES

Lemanea Bory.

Lemanea fluviatilis (Dillw.) Ag.

Forma γ Bornem.

Suceava : sur les pierres dans la Bistritza à Barnar, Juill. (1348).
— *Gorj* : dans le ruisseau Brateu à l'endroit qu'on appelle « Paretzi-Brateului » entre les monts Chenia et Moiasa, Août (1356).

Forma β Bornem.

Gorj : dans la même localité que la forme précédente. Thalle fructifère de couleur olivâtre violacé portant des papilles anthéridifères colorées en noir violacé.

Lemanea nodosa Kuetz.

Forma β Bornem. Lemaneaceen, p. 41, tab. 3, fig. 12.

Suceava : dans la Bistritza aux environs de Barnar, Juill. (1362).

HELMINTHOCLADIACÉES

Batrachospermum Roth.*Batrachospermum moniliforme* Roth.Var. *rubescens* Sirodot.

Botosani : dans une fontaine de la vallée du Siret à Siminicea, Sept. (998). — *Iassi* : source au bord de la chaussée qui va de Iassi à Cârlig. Sept. (1205).

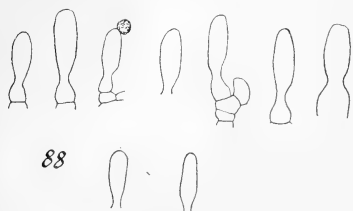
Batrachospermum virgato-Decaisneanum Sirodot.Var. *cochleophilum* n. var.; fig. 88.*Monoicum, pulchre viridescens, exsiccatione cæruleo-viridescens,*

Fig. 88. — *Batrachospermum virgato-Decaisneanum* Sirod., var. *cochleophilum* n. v. Formes du trichogyne.

valde mucosum, 6-8, vulgo 7 centim. longum, abunde ramosum, cæspitosum, verticillis discretis transverse ellipsoideis vel spheroides; sommitates florum verticillorum haud piliferes; glomerulis fructiferis magnis, singulis, rarius duobus.

J'ai trouvé cette plante, au mois de Mai 1903, dans deux localités du district de Ilfov, à Peris et à Malul-spart; elle était toujours fixée sur les coquilles des Planorbes vivantes. La plante se développe dans de petites mares, qui se dessèchent plus ou moins vers la fin de l'été.

Cette variété nous rappelle, par son habitat, quatre espèces de *Batrachospermum* connues jusqu'à présent : le *B. virgato-Decaisneanum* Sirod., le *B. Kuelneanum* Rabenh., le *B. moniliforme, v. confusum, f. setigera* Lemm. (1) et le *B. vagum, v. keratophyllum, f. setigera* Klebh. (1). Par la structure de ses verticilles bien développés, ses glomérules fructifères volumineux insérés par un, rarement par deux, au centre du verticille, mais surtout par son trichogyne sessile, ovoïde ou ellipsoïdale, ma plante tombe dans la section *Hybrida* de Sirodot. A ce point de vue, il n'y a pas de doute, comme on peut s'en

(1) *Forschung. biol. Station Plön*, Th. IV, p. 144.

convaincre, si on compare mes figures avec celles de Sirodot (1). Par tous les caractères mentionnés, cette variété ressemble beaucoup au *B. virgato-Deraiisneanum* Sirod. Elle diffère, cependant, de cette dernière espèce par deux caractères : 1° ma plante est toujours de grande taille, ayant 6 à 8 centimètres de longueur, tandis que celle de Sirodot ne mesure que 2 à 3, exceptionnellement 5 centimètres de longueur ; 2° les sommités des filaments du verticille ne sont jamais pilifères, tandis que dans le *B. virgato-Deraiisneanum*, ces mêmes filaments portent des poils longs, droits ou arqués légèrement renflés à la base (2).

Quant au *B. Kuehneanum* de Rabenhorst (3), c'est une plante très mal connue ; l'échantillon distribué par l'auteur dans ses *Algen Sachsens* n° 379, est un exemplaire jeune, où les organes reproducteurs ne sont pas encore développés. Par l'absence des poils aux sommets des filaments du verticille, ma plante se rapproche du *B. Kuehneanum*. Mais on ne sait pas quelle est la forme du trichogyne de cette dernière plante et par conséquent on ne sait dans quelle section des *Batrachospermes* il faut la placer. De plus, l'incertitude devient encore plus grande quand on examine avec attention l'échantillon de Rabenhorst. Dans une préparation microscopique, que j'ai faite avec une portion prise sur l'échantillon original du musée impérial de Vienne, j'ai vu que la cellule basilaire du fascicule primitif donne naissance à des branches semblables en tout à celles figurées par Sirodot pour le *B. vagum* (4), c'est-à-dire des branches composées généralement de 8-16 cellules discoïdales ; seulement la cellule terminale de la branche n'était pas transformée en organe femelle. On peut faire deux suppositions à propos de ces branches : ou bien ce sont de jeunes branches végétatives et alors l'espèce de Rabenhorst est une plante réellement ramifiée, ou bien la cellule terminale devait se transformer plus tard en trichogyne, et dans ce cas la plante de Rabenhorst tombe dans la section *Turficola* et n'est peut-être qu'un jeune *B. vagum*.

(1) Sirodot, *Les Batrachospermes*, tab. XXIII, fig. 6-7.

(2) Sirodot, *loc. cit.*, p. 291, tab. XXIII, fig. 3.

(3) Rabenhorst, *Algen Sachsens*, n° 379 ; Hedwigia, I, 1852, p. 42, t. VII, fig. 1 ; Flora europ. Alg., III, 1868, p. 404.

(4) Sirodot, *loc. cit.*, tab. XXXVI, fig. 5.

Comme la plante de Sirodot est bien étudiée et parfaitement connue, je rapproche la mienne de celle-ci, la forme du trichogyne étant d'ailleurs absolument décisive.

Chantransia (D C.) Schmitz.

Chantransia virgatula (Harv.) Thur.

Constantza : sur le *Ceramium strictum* dans la mer Noire à Constantza, Avr. (541).

Chantransia secundata (Lyngb.) Thur.

Constantza : sur les Cladophores dans la mer Noire à Constantza, Avr. (879, 985).

Andouinella Bory.

Andouinella chalybea (Roth) Bory; Kuetz., Tab. phyc., V, tab. 41.

Ilfov : sources de la Dâmbovitza à Cotroceni-Bucuresti, Nov. (1450).

GIGARTINACÉES

Phyllophora Grev.

Phyllophora nervosa (DC.) Grev.

Constantza : dans la mer Noire à Constantza, rejeté en abondance sur la plage après les coups de mer, Avr. (583, 703); à Mangalia, Avr. (654).

RHODYMÉNIACÉES

Chylocladia Grev.

Chylocladia clavelosa (Turn.) Grev.

Constantza : sur les coquilles des Moules vivantes en compagnie du *Bryopsis plumosa*, dans le port de Constantza, Avr. (102).

RHODOMÉLACÉES

Polysiphonia Grev.

Polysiphonia elongata (Huds.) Harv.

Constantza : sur les rochers submergés dans la mer Noire à Constantza, Avr. (142).

F. denudata (Harv.) Ag.

Constantza : sur les coquilles des Moules, rejetées sur la plage par les coups de mer, Avr. (596, 605, 649).

Polysiphonia variegata (Ag.) Zanard.

Constantza : sur les rochers submergés dans la mer Noire, Avr. 142_a).

Laurencia Lamour.

Laurencia obtusa (Huds.) Lamour.

Var. *genuina* Kuetz., Tab. phyc. XV, tab. 54, a-b.

Constantza : sur les Cystoseires dans le port de Constantza, Avr. (606, 1061) et à Mangalia, Avr. (648).

Var. *gracilis* Kuetz., Tab. phyc. XV, tab. 54, c.-d.

Constantza : sur les cailloux des bords du lac salé Mangalia, Avr. (654).

Ceramium Lyngb.

Ceramium strictum Grev. et Harv.

Constantza : sur les rochers submergés et sur les Polysiphonies, dans la mer Noire à Constantza : Avril (827, 597).

Ceramium elegans Ducluz.; I. G. Ag., Spec. Gen. et Ord., II, p. 124; III, p. 97.

Tulcea : au bord du lac salé Razelm dans l'île Popina, sur d'autres plantes, Juill. (286, 119).

Ceramium rubrum (Huds.) Ag.

Constantza : sur les rochers submergés dans la mer Noire à Constantza, Avr. (101, 598, 1043, 1059).

F. decurrens I. G. Ag.

Constantza : dans la mer Noire sur les rochers du cap Midia, Juill. (287) et sur les Cystoseires à Constantza, Avr. 609 (1044-1047).

Melobesia Lamour.

Melobesia pustulata Lamour.

Constantza : Sur les Cystoseires rejetées par la mer Noire à Constantza, Avr. (98, 428).

Melobesia farinosa Lamour.

Constantza : très abondants sur les tiges du *Phragmites com-*

munis dans le lac salé Siut-ghiol, Avr. (676); sur les *Zostera marina* dans le port de Mangalia, Avr. (657).

La plante récoltée dans le Siut-ghiol se présentait sous forme de thalles confluent, engendrant des couches farineuses, qui recouvraient tout autour les tiges des Roseaux.

Hildenbrandia Nardo.

Hildenbrandia prototypus Nardo.

Constantza : sur les pierres submergées dans la mer Noire au cap Midia près de Gargalâcul-mare, Juill. (292) et dans le port de Constantza, Avr.

FLAGELLÉES

CHRYSOMONADINÉES

Hydrurus Ag.

Hydrurus fetidus (Vill.) Kirchn.

Var. *penicillatus* (Ag.) Kirchn.; Kuetz. Tab. phyc. I, tab. 33.

Suceava : dans le ruisseau Madei, Juill. (1359). — *Neamtz* : dans le Paraul-rupturilor sur le mont Ceahlau, Juill. (375), et dans la cascade Duruitoarea sur le même mont, Juill. (348); dans le ruisseau Grintziesul-mare, Août (1209). — *Prahova* : ruisseau à courant rapide de la Valea-Grecului à Azuga, Août (88).

Var. *Ducluzelii* (Ag.) Rabenh.

Ilfor : au jardin botanique de Cotroceni-Bucuresti, sur les planches lavées par l'eau de source, Janv. (145).

Mon échantillon est plutôt une forme intermédiaire entre la variété *Ducluzelii* et la variété *Vaucherii*; dans ma plante le thalle est simple (sauf un seul individu) et la tige est dénudée à la base et au sommet. La portion du thalle recouvert de ramules filiformes est plus étendue que dans la var. *Vaucherii*, mais moins étendue que dans la var. *Ducluzelii*.

Il est intéressant de mentionner la présence de cette plante à Bucarest, c'est-à-dire tout à fait dans la plaine. Le *Hydrurus fetidus* habite généralement des stations montagnardes où on le rencontre dans les ruisseaux dont l'eau froide, fraîche et limpide, coule rapidement. Une seule fois on l'a trouvé dans la

plaine (1), mais en hiver. A. Bucarest je l'ai trouvé au mois de Janvier, au jardin botanique de Cotroceni, sur une planche de sapin, qui était constamment lavée par l'eau potable qui coulait d'une bouche d'eau. La ville de Bucarest est alimentée par de l'eau filtrée qui provient de la Dâmbovitza et je ne pense pas que la plante ait été amenée par l'eau depuis la région montagneuse, où prend naissance la Dâmbovitza. J'ai tout lieu de croire qu'elle a été apportée sous forme de spores durables avec les planches de sapin.

Synura Ehrenb.

Synura ucella Ehrenb. ; Stein, Infusionsth., III Abth., I Hälfte, tab. 13, fig. 24.

Prahova : fossés bordant la voie ferrée aux environs de Crivina, Mars (910). — *Ilfov* : étang du jardin botanique de Cotroceni, Févr.-Avr. (524, 929) ; mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti, Mars (548, 559) ; mares latérales du lac Ciolpani-Tizganesti, Mars (926) ; mares de la Colintina à Bucarestii-noi. Févr.-Mars (1075, 1085, 1119) ; mares de la Paserea à Cozieni, Mars (1100) ; fossés dans la vallée de la Dâmbovitza Vacaresti, Mars (1253) ; petites mares bordant la route conduisant de Malul-spart à Crevedia-mare, Mai (1327) ; étang de la Colintina à Chitila, Janv.

Dinobryon Ehrenb.

Dinobryon Sertularia Ehrenb. ; Lemmerm. Beitr. z. Kenntn. d. Planktonalg., XI, tab. 18, fig. 9-10.

Botosani : mares dans la vallée du Siret aux environs de Bucecea, Juin (981). — *Ilfov* : étang du jardin botanique de Cotroceni, Févr.-Avr. (535, 929).

Var. *thyrsoides* (Chod.) Lemm., l. c., tab. 18, fig. 11.

Ilfov : étang dans la vallée de la Colintina à Chitila, Oct.

CRYPTOMONADINÉES

Cryptomonas Ehrenb.

Cryptomonas ovata Ehrenb., Infusionsth., p. 41, tab. 2, fig. 17.

(1) G. Sauvageau, *Journ. de Bot.*, 1895, p. 129.

Long. cellul. 32-38 μ , lat. cellul. 19-21 μ .

Ilfov : bassins et pièce d'eau au jardin botanique de Cotroceni, Mars (527, 929).

Cryptomonas erosa Ehrenb., l. c., tab. 2, fig. 18.

Long. cellul. 18-27 μ , lat. cellul. 9-13 μ .

Iassi : mares des environs de Cârlig, Mai (837). — *Constantza* : fossés aux environs de Constantza, Anadolchioi, Avr. (689).

— *Prahova* : mares bordant le chemin de fer à Crivina, Mars (910). — *Ilfov* : mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Ciurel, Déc. (884) ; bassins du jardin botanique à Cotroceni, Mars (527, 929) ; mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1011).

Cryptomonas Nordstedtii (Hansg.) Senn ; Hansg. Prodrôm., II, p. 167, fig. 59.

Long. cellul. 10,8-13(-16 μ) ; lat. cellul. 6,8-8 μ .

Ilfov : mares bordant la voie ferrée aux environs de Crivina, Mars (910) ; bords de l'étang de Herastrau, Mars.

EUGLÉNACÉES

Euglena Ehrenb.

Euglena viridis Ehrenb. ; Dang., Recherches sur les Eugléniens, p. 43, fig. 1.

Iassi : bassins du jardin public, Mars-Sept. (44, 308) ; mares dans la vallée du Bahlui à côté de la gare de Iassi, Avr.-Juin (310, 854, 876) ; mares aux environs de Cârlig, Mai (837).

— *Tulcea* : mares du delta du Danube, Oct. — *Ilfov* : fossés dans la vallée du Sabaru à Neftiu, Avr. (950) ; mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti et à Vacaresti, Mars (551, 1253) ; fossés du chemin à Cotroceni, Mars (557) ; mares de la Colintina à Baneasa, Mars-Oct. (899, 1011). — *Prahova* : mares bordant la voie ferrée aux environs de Crivina, Mars (910).

Euglena sanguinea Ehrenb. ; Dang., l. c., p. 65, fig. 8.

Iassi : mares des environs de Cârlig, Mai (837) ; mares de la plaine du Bahlui en face de la gare de Iassi, Juin (876). — *Ilfov* : flaques d'eau dans les environs de Dobroesti, Avr. (1424) ; étang de la Colintina à Bucuressti-Floreasca, Déc. ; mares de la Colintina à Bucurestii-noi et à Baneasa, Févr.-Oct. (1085, 1448) ; fossés du chemin entre Paserea et Pantelimon, Mars (1099).

Euglena polymorpha Dang., l. c., p. 79, fig. 12.

Long. cellul. 94 μ , crass. cellul. 21 μ .

Ilfov : bords de l'étang de la Colintina à Floreasca, Déc.

Euglena pisciformis Klebs ; Dang., l. c., p. 89, fig. 16.

Ilfov : bords de l'étang de la Colintina à Bucuresti-Floreasca, Déc. et à Baneasa, Oct. (1448) ; pièce d'eau du jardin botanique à Cotroceni, Janv. ; mares de la Dâmbovitza à Grozavesti, Avr.

Euglena gracilis Klebs ; Zumstein, Zur Morphol. u. Physiol. d. *Euglena gracilis*, tab. 7.

Ilfov : fossés du chemin à Ciorogârla, Mars (915) ; bords de l'étang de la Colintina à Floreasca, Déc.

Euglena deses Ehrenb. ; Dang., l. c., p. 93 et 98, fig. 18 et 19.

Ilfov : mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti, Mars (564) ; fossés du chemin à Ciorogârla, Mars (915) ; étang de la Colintina à Bucuresti-Floreasca, Déc.

Var. *intermedia* Klebs.

Ilfov : étang du jardin botanique à Cotroceni, Févr. (532) ; mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1011).

Euglena oxyuris Schmarda ; Stein, Infusionsth., III Abth., I Hälfte, tab. 20, fig. 4-5.

Iassi : mares dans la vallée du Bahlui en face de la gare de Iassi, Juin (876) ; fossés à Podul-Iloaci, Mai (848). — *Ilfov* : étang du jardin botanique à Cotroceni, Mars (518) ; petites mares bordant la route qui conduit de Malul-spart à Crevediamare, Mai (1327) ; étang de la Colintina à Bucuresti-Floreasca, Déc.

Euglena tripteris (Duj.) Klebs ; Stein, Infusionsth., III Abth., I Hälfte, tab. 22, fig. 6.

Prahova : mares bordant le chemin de fer aux environs de Crivina, Mars (910). — *Ilfov* : bords du lac Ciolpani-Tziganesti, Mars (926) ; mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1011).

Euglena acus Ehrenb. ; Stein, Infusionsth., III Abth., I H., tab. 20, fig. 10-13.

Iassi : mares des environs de Cârlig, Mai (837) ; mares dans la vallée du Bahlui en face de la gare de Iassi, Juin (876). — *Prahova* : mares bordant la voie ferrée aux environs de Crivina, Mars (910). — *Ilfov* : mares latérales du lac Tziganesti-Ciolpani,

Mars (926) ; mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1011) ; fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Vacaresti, Mars (1253) ; fossés du chemin à Ciocanesti, Avr. (1310).

Euglena spirogyra Ehrenb. ; Stein, Infus., III Abt., I H., tab. 20, fig. 7-9.

Iassi : flaques d'eau dans le jardin Rivalet à Socola, Juin (890).

Botosani : mares dans la vallée du Siret à Bucecea, Juin (984).

— *Suceava* : source tourbeuse à Coverca sur la Sestina, Juill. (1009). — *Neamtz* : petites mares sur le plateau de la colline Ciocanu à Rapciune, Juill. (363).

— *Prahova* : mares bordant le chemin de fer à Crivina, Mars (910) ; bords de l'étang Ciolpani-Tziganesti, Mars (926) ; mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1011) ; mares de la Dâmbovitza à Vacaresti, Mars (1253).

Phacus Nitzsch.

Phacus pleuronectes (Müll.) Nitzsch ; Dang. Recherches sur les Euglen., p. 108, fig. 29.

Botosani : mares dans la vallée du Siret à Bucecea, Juin (984).

— *Iassi* : fossés dans le jardin de Rivalet à Socola, Août (821) ; mares dans les environs de Cârlig, Mai (837) ; mares dans la vallée du Bahlui en face de la gare de Iassi, Avr.-Juin (854, 876) ; petites mares aux environs de Bârnova, Juin (332). —

Neamtz : mares sur la colline Ciocanu à Rapciune, Juill. (363).

— *Tulcea* : mares du delta du Danube, Oct. — *Prahova* : mares bordant le chemin de fer à Crivina, Mars (910).

— *Ilfov* : fossés du chemin à Ciorogârla, Mars (915) ; bords du lac Tziganesti-Ciolpani, Mars (926) ; mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1011) ; fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Vacaresti, Mars (1253) ; bord de l'Arges, à Copaceni, Avr. (1300) ; fossés du chemin à Ciocanesti, Avr. (1310) ; mares de la route à Malul-spart, Mai (1327) ; étang de la Colintina à Floreasca-Bucuresti, Déc.

Phacus alata Klebs ; Dang., l. c., p. 115, fig. 31.

Prahova : mares bordant la voie ferrée aux environs de la gare de Crivina, Mars (910). — *Ilfov* : fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Vacaresti, Mars (1253) ; mares dans la vallée de l'Arges à Copaceni, Avr. (1300) ; petites mares de la route à Malul-spart, Mai (1327).

Phacus longicaudus Ehrenb. ; Dang. l. c., p. 117, fig. 32.

Iassi : mares des environs de Cârlig, Mai (837). — *Prahova* : fossés des bords du chemin de fer à Crivina, Mars (910). — *Ilfov* : mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1011) ; étang du jardin botanique à Cotroceni, Févr. (529) ; fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Vacaresti, Mars (1253).

Phacus pyrum (Ehrenb.) Stein ; Dang., l. c., p. 118, fig. 33.

Botosani : mares dans la vallée du Siret aux environs de Bucecea, Juin (981). — *Iassi* : mares du Bahlui en face de la gare de Iassi, Avr.-Juin (854, 876). — *Constantza* : fossés à Anadolchioi, Avr. (689). — *Ilfov* : pièce d'eau au jardin botanique de Cotroceni, Janv.-Mars (519, 534, 913, 1068) ; fossés du chemin à Ciorogârla, Mars (915) ; mares latérales du lac Ciolpani-Tziganesti, Mars (926) ; bords du ruisseau Paserea à Moara-domneasca, Avr. (941) ; mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1011) ; fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti et à Vacaresti, Mars-Avr. (1253) ; étang de la Colintina à Chitila, Oct. et à Floreasca-Bucuresti, Déc.

Phacus ovum (Ehrenb.) Klebs ; Dang., l. c., p. 121, fig. 34.

Prahova : mares bordant la voie ferrée aux environs de Crivina, Mars (910). — *Ilfov* : mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1011).

Var. *cylindrica* Klebs.

Ilfov : bords de la Colintina à Baneasa, Oct. (1011) et à Bucaresti-Floreasca, Déc.

Var. *globula* (Ehrenb.) Klebs.

Long. cellul. 32 μ , lat. cellul. 19 à 21 μ .

Ilfov : mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1448). J'ai vu, dans tous les individus que j'ai examinés, deux gros corpuscules annulaires de paramylon, tels qu'ils sont figurés par Stein, Infusionsthier, III, 1, tab. 19, fig. 49.

Phacus parvula Klebs, Organis. Flagellat., tab. 3, fig. 5.

Ilfov : fossés du chemin à Ciorogârla, Mars (915) ; mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1011) ; fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Vacaresti, Mars (1253) ; petites mares bordant la route qui conduit de Malul-spart à Crevedia-mare, Mai (1327) ; bords de l'étang de la Colintina à Floreasca-Bucuresti, Déc.

Phacus oscillans Klebs, Organisat. Flagellat., tab. 3, fig. 6.

Ilfov : mares de la Colintina à Bancasa, Oct. (1011) ; petites mares bordant la route à Malul-spart, Mai (1327).

Trachelomonas Ehrenb.

Trachelomonas volvocina Ehrenb. ; Dang. Recherches sur les Euglen., p. 129, fig. 38.

Botosani : mares dans la plaine du Siret aux environs de Bucecea, Juin (981). — *Iassi* : bassin du jardin public à Copou, Mars (308) ; fossés à Bârnova, Juin (833) ; mares dans la vallée du Bahlui en face de la gare de Iassi, Juin (876). — *Prahova* : mares bordant la voie ferrée à Crivina, Mars (910). — *Ilfov* : bords de l'étang de la Colintina à Floreasca-Bucuresti, Déc. ; mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti et à Vacaresti, Mars (555, 1253) ; bords du lac Tziganesti-Ciolpani, Mars (926) ; mares dans la vallée du Sabaru à Lehliu, Avr. (950) ; mares de la Colintina à Bancasa, Oct. (1011) ; bords de l'Arges à Copaceni, Avr. (1301) ; petites mares des bords de la route à Malul-spart, Mai (1327).

Trachelomonas lagenella Stein ; Dang., l. c., p. 132, fig. 40.

Ilfov : mares de la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti et à Vacaresti, Mars (1253) ; bords de l'étang de la Colintina à Floreasca, Déc. et à Bancasa, Oct. (1448).

Trachelomonas hispida Stein ; Dang., l. c., p. 135, fig. 41.

Botosani : mares dans la vallée du Siret à Bucecea, Juin (981). — *Iassi* : mares des environs de Cârlig, Mai (837) ; mares de la plaine du Bahlui en face de la gare de Iassi, Juin (876). — *Prahova* : mares bordant la voie ferrée à Crivina, Mars (910). — *Ilfov* : mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti et Vacaresti, Mars (552, 1253) ; pièce d'eau au jardin botanique de Cotroceni, Mars-Avr. (553, 913, 929) ; 929 mares de la Colintina à Bancasa, Mars-Oct. (561, 1011) ; fossés bordant la voie ferrée à Peris, Mars (592) ; fossés du chemin à Ciorogârâ, Mars (915) ; mares latérales du lac Ciolpani-Tziganesti, Mars (926) ; mares du ruisseau Paserea à Moara-domneasca, Avr. (941) ; fossés dans la vallée du Sabaru à Lehliu, Avr. (950) ; bords de la Colintina à Bucurestii-noi, Févr. (1085) ; fossés du chemin à Ciocanesti, Avr. (1310) ; petites mares bordant la route qui conduit de Malul-spart à Crevedia-mare, Mai (1327).

Var. *cylindrica* Klebs.

Long. cell. 18,9 μ ; crass. cell. 13,5 μ .

Ilfov : mares dans la vallée de la Dâmbovitza à Grozavesti, Avr. ; mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1448).

Trachelomonas cylindrica Ehrenb. ; Stein, Infusionsth., III, 1, tab. 22, fig. 17-19.

Long. cellul. 16,5 μ ; crass. cellul. 8 μ .

Ilfov : bords de l'étang de la Colintina à Bucaresti-Floreasca, Déc. et à Baneasa, Oct. (1011).

Trachelomonas acuminata Stein.

Var. *verrucosa* n. v., fig. 89.

Tegumentis crassis, bruneis, verrucis subacutis irregularibus præditis; cellulis 26-34 μ longis, 14-22 μ crassis.

Ilfov : mares dans la vallée de la Dâmbovitza Grozavesti, Avr.

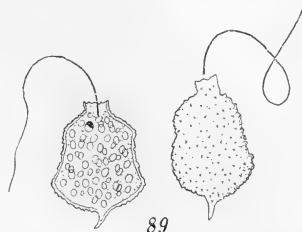


Fig. 89. — *Trachelomonas acuminata* Stein, var. *verrucosa* n. var.

Trachelomonas armata (Ehrenb.) Stein, Infusionsth., tab. 22, fig. 37-38.

Long. cellul. 32 μ ; crass. cellul. 24 μ .

Ilfov : mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1448).

Trachelomonas bulla Stein, Infusionsth., tab. 22, fig. 42.

Ilfov : mélangé au précédent dans la même localité.

Eutreptia Perty.

Eutreptia viridis Perty ; Senn in natürl. Pflanzenf., I, 1a, figure 127 A.

Tulcea : petites flaques d'eau au bord du lac Babadag, près de la ville, Juill. (116). — *Ilfov* : mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1011) ; fossés dans la vallée de la Dâmbovitza à Vacaresti, Mars (1253) ; étang de la Colintina à Floreasca-Bucaresti, Déc. ; pièce d'eau au jardin botanique de Cotroceni, Janv.

Cryptoglena Ehrenb.

Cryptoglena pigra Ehrenb. ; Stein, Infusionsth., III, 1, tab. 19, fig. 38-40.

Long. cellul. 15 μ ; lat. cellul. 9,5 μ .

Ilfov : mares de la Colintina à Baneasa, Oct. (1448).

DINOFLAGELLÉES

PROROCENTRACÉES

Prorocentrum Ehrenb.

Prorocentrum micans Ehrenb. ; Stein, Infusionsth., III, 2, tab. 1, fig. 1-13.

Tulcea : endroits tranquilles des bords du lac salé Babadag, près de la ville, Juill. (258).

PÉRIDIINIACÉES

Hemidinium Stein.

Hemidinium nasutum Stein, l. c., tab. 3, fig. 23-26.

Prahova : mares bordant la voie ferrée aux environs de la gare de Crivina, Mars (910).

Ceratium Schrank.

Ceratium cornutum (Ehrenb.) Clap. et Lachm., Étud. sur les Infus., tab. 20, fig. 1-2.

Ilfov : mares des bords du lac Tziganesti-Ciolpani, Mars (926); étang du jardin botanique à Cotroceni, Oct. (993).

Peridinium Ehrenb.

Peridinium tabulatum (Ehrenb.) Clap. et Lachm., Études sur les Infus., tab. 22-23.

Botosani : mares du Siretzelul entre Bucecea et Siminicea, Juin (972). — *Suceava* : source tourbeuse à Coverca sur la Sestina, Juill. (1009). — *Ilfov* : mares latérales du lac Ciolpani-Tziganesti, Mars (926) ; étang du jardin botanique à Cotroceni, Sept. (993) ; mares de la Colintina à Bucurestii-noi, Févr. (1085) ; bords de l'Arges, à Copaceni, Avr. (1301). — *Prahova* : mares bordant la voie ferrée aux environs de Crivina, Mars (910).

Peridinium bipes Stein, Infusionsth., III, 2, tab. 11, fig. 7-8.

Ilfov : mares latérales du lac Ciolpani-Tziganesti (926).

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHE I

- Fig. 1 et 2. — *Clathrocystis montana* n. sp. Aspect extérieur du thalle.
- Fig. 3. — *Clathrocystis montana* n. sp. Forme des cellules.
- Fig. 4. — *Calothrix fusca* (Kuetz.) Born. et Flah. Filament ramifié où l'on voit les branches sortir de la gaine à la manière des Scytonèmes. D'après un échantillon récolté dans la gélatine d'un *Batrachospermum*.
- Fig. 5. — *Calothrix fusca* (Kuetz.) Born. et Flah. ? Filament dont la spore a germé sur place et a produit une longue hormogonie. D'après un échantillon récolté dans la gélatine du même *Batrachospermum* que celui de la figure 4.
- Fig. 6. — *Calothrix adscendens* (Näg.) Born. et Flah., f. *culta*. Partie moyenne d'un filament montrant le poil intercalaire replié en zigzag à l'intérieur de la gaine.
- Fig. 7. — *Calothrix adscendens* (Näg.) Born. et Flah., f. *culta*. Fragment de trichome qui se divise en hormogonies par la destruction des cellules intermédiaires.
- Fig. 8-10. — *Calothrix adscendens* (Näg.) Born. et Flah., f. *culta*. Bases de quatre filaments pour montrer les hétérocystes et les spores; les premiers sont représentés sans contenu, les dernières pourvues d'un contenu plus abondant et plus grossièrement granuleux que celui des cellules végétales ordinaires.
- Fig. 11. — *Calothrix adscendens* (Näg.) Born. et Flah., f. *culta*. Deux hormogonies sur un filament de *Rhizoclonium hieroglyphicum*, produisant chacune deux hétérocystes vers leur milieu. D'après un échantillon récolté dans les mares du delta du Danube et cultivé au laboratoire.
- Fig. 12-13. — *Calothrix adscendens* (Näg.) Born. et Flah., f. *culta*. Deux cellules, l'une normale (fig. 12), l'autre dont le contenu est en train de disparaître (fig. 13), colorées sur le vivant par le bleu de méthylène; dans la figure 13 on voit que la vacuole apparaît au centre du soi-disant « corps central », dont les restes sont refoulés vers les deux extrémités de la cellule.

PLANCHE II

Calothrix adscendens (Näg.) Born. et Flah., f. *culta*.

- Fig. 1. — Filament ayant produit vers son milieu un poil intercalaire.
- Fig. 2. — Filament analogue à celui représenté dans la figure 1, mais dépourvu de poil terminal.
- Fig. 3. — Jeune filament isolé montrant une gaine très épaisse vers son milieu.
- Fig. 4. — Filament dont le poil intercalaire s'est brisé et les extrémités glissent l'une à côté de l'autre.
- Fig. 5. — Filament analogue à celui représenté dans la figure précédente, mais pourvu de trois poils intercalaires brisés.
- Fig. 6. — Filament ayant deux poils intercalaires entiers et un poil terminal.
- Fig. 7. — Jeune filament, qui est en train de se rompre en deux tronçons par la destruction de deux cellules situées dans le tiers supérieur.

Fig. 8. — Hormogonie sortie de la gaine, produisant deux hétérocystes dans son milieu, et un poil à chacune de ses extrémités.

Fig. 9. — Filament pourvu d'un poil intercalaire et d'un autre terminal.

PLANCHE III

Fig. 1. — *Calothrix ascendens* (Näg.) Born. et Flah., f. *culta*. Groupes de filaments rayonnants, tels qu'ils nagent à la surface de l'eau. Dans chaque groupe, deux ou plusieurs filaments sont rapprochés parallèlement par leurs bases et dirigent les extrémités en directions opposées.

Fig. 2. — *Calothrix ascendens* (Näg.) Born. et Flah., *culta*. Filament dont le poil intercalaire s'est brisé et l'hormogonie, pourvue de deux poils terminaux, est en train de sortir de la gaine.

Fig. 3. — *Calothrix Braunii*. Hormogonie.

Fig. 4-6. — *Calothrix fusca* (Kuetz.) Born. et Flah. Stades successifs d'une hormogonie donnant naissance à deux filaments par la production de deux hétérocystes intercalaires contigus.

Fig. 7. — *Gloioleptothrix natans* (Hedw.) Rabenh. Forme à hétérocyste très grand par rapport au diamètre du trichome.

PLANCHE IV

Gloioleptothrix natans (Hedw.) Rabenh.

Fig. 1. — Trichome produisant un poil intercalaire dans son milieu.

Fig. 2. — Hormogonie qui vient de se séparer de la partie basilaire d'un trichome ; cette hormogonie est pourvue d'un poil à chaque bout.

Fig. 3-4. — Portions basilaires de deux trichomes dont les extrémités se sont détachées sous forme d'hormogonies à deux poils (Voy. la figure 2 de cette planche).

Fig. 5. — Trichome qui vient de se séparer d'un autre trichome né à son bout, en produisant dans son tiers supérieur deux hétérocystes contigus (Voy. également la figure 1 de la planche V).

PLANCHE V

Fig. 1. — *Gloioleptothrix natans* (Hedw.) Rabenh. Filament qui a produit dans son tiers supérieur deux hétérocystes intercalaires contigus ; la partie terminale se sépare plus tard, en entraînant un des deux hétérocystes intercalaires (Voy. également la figure 5 de la planche IV).

Fig. 2-19. — *Brachiomonas submarina* K. Bohlin. — Fig. 2-7, zoospores montrant la forme du corps et le chromatophore perforé ; fig. 8-12, zoosporanges donnant naissance à quatre zoospores ; fig. 13-16, zoosporanges engendrant huit zoospores ; fig. 17-18, gamétanges produisant 16 à 32 gamètes ; fig. 19, explosion d'un zoosporange pour mettre les zoospores en liberté.

Fig. 20. — *Phormidium autumnale* (Ag.) Gom., forme pourvue d'une gaine ferme à la manière des *Lynghia*. Dessiné d'après un échantillon récolté à Calugareni, sur la terre humide.

PLANCHE VI

Rhizoclonium hieroglyphicum var. *crispum* (Kuetz.) Rabenh.

Fig. 1. — Cellule terminale d'un filament, qui a produit deux rhizoïdes non cloisonnés, dont l'un s'est séparé de la cellule mère par une paroi transversale.

- Fig. 2. — Filament qui a produit latéralement un rhizoïde bifurqué non cloisonné.
- Fig. 3. — Rhizoïde latéral, cloisonné dans son tiers basilaire; la cellule terminale porte une espèce de talon latéral, auquel adhère un corpuscule de sable.
- Fig. 4. — Filament coudé à angle droit et produisant à cet endroit un rhizoïde latéral composé de cinq cellules.
- Fig. 5. — Cellule terminale d'un filament, produisant un rhizoïde latéral séparé de la cellule mère par un *septum protractum*.
- Fig. 6. — Rhizoïde terminal trifurqué, non cloisonné.
- Fig. 7. — Filament coudé produisant un rhizoïde latéral non cloisonné.
- Fig. 8. — Cellule terminale d'un filament produisant un rhizoïde latéral.
- Fig. 9. — Filament qui a produit deux rhizoïdes, dont l'un terminal non cloisonné, l'autre latéral cloisonné.
- Fig. 10. — Rhizoïde terminal composé de cinq cellules.
- Fig. 11. — Rhizoïde latéral court, produit par une cellule intercalaire beaucoup plus courte que les autres cellules du filament (Voy. également les fig. 2, 5 et 9 de cette planche).
- Fig. 12. — Filament dont la cellule terminale, après avoir rejeté de côté la cellule mortifiée, engendre deux rhizoïdes, dont l'un terminal plus long et bicellulaire, l'autre latéral plus court:
- Fig. 13. — Rhizoïde terminal.

PLANCHE VII

Cladophora crispata (Roth.) Kuetz.

- Fig. 1. — Cellule produisant un rhizoïde qui traverse en long la cellule morte contiguë.
- Fig. 2. — La cellule terminale a donné naissance à un rhizoïde très long, composé de six cellules, et terminé par un empâtement.
- Fig. 3. — On y voit la différence entre la manière de croissance de deux cellules, dont l'une engendre un rhizoïde, l'autre allonge le filament en sens inverse: le rhizoïde, *a*, traverse la cavité de la cellule morte, qui se trouve au-dessous d'elle, tandis que la cellule *b*, qui se trouve à l'extrémité opposée et qui s'accroît pour allonger le filament, pousse *latéralement*, en évitant la cavité de la cellule morte contiguë; il en est de même de la cellule vivante qui se trouve au-dessus de la cellule *b*.
- Fig. 4. — Même cas que dans la figure 3.
- Fig. 5. — Rhizoïde terminal extrêmement long, composé de huit cellules.
- Fig. 6. — Même cas que dans les figures 3 et 4.
- Fig. 7. — Rhizoïde terminal cloisonné et bifurqué, traversant la cavité de deux cellules mortes.
- Fig. 8. — Rhizoïde terminal produit par une cellule isolée.
- Fig. 9. — Cellule qui, pour allonger le filament, pousse latéralement, en évitant la cavité de la cellule morte contiguë, qui est rejetée de côté.
- Fig. 10. — Rhizoïde fixé sur un *Lemma trisetica* et pourvu d'un empâtement coralloïde.

SUPPLÉMENT AUX OCHNACÉES

SUIVI D'UNE TABLE ALPHABÉTIQUE DES GENRES ET ESPÈCES QUI
COMPOSENT ACTUELLEMENT CETTE FAMILLE

Par Ph. VAN TIEGHEM

Dans deux Mémoires publiés dans ce Recueil, le premier en 1902 (1), le second en 1903 (2), après avoir réduit la famille des Ochnacées à ses justes limites, j'y ai reconnu un total de 559 espèces, réparties en 57 genres, eux-mêmes groupés progressivement en sept sous-tribus, quatre tribus et deux sous-familles. Depuis lors, j'ai pu d'abord observer la germination de l'une de ces plantes, ensuite examiner quelques nouveaux matériaux secs, récoltés les uns en Indo-Chine, les autres en Afrique occidentale. C'est ce qui m'a permis, d'une part d'étudier la structure des diverses parties de la plantule issue de la graine, de l'autre de caractériser deux genres nouveaux, de distinguer plusieurs espèces nouvelles, et aussi de compléter ou de corriger en quelques points de détail mes premières observations sur plusieurs des genres anciens. Ces quelques compléments font l'objet de la présente Note, rares glanures après une double et abondante moisson.

A la demande de plusieurs botanistes et pour faciliter en ce qui regarde cette famille l'exécution des diverses Flores coloniales, on y ajoute la liste des Ochnacées observées jusqu'à présent dans les colonies françaises : Madagascar, Afrique occidentale, Indo-Chine, Antilles et Guyane, et l'on donne, pour terminer, une table alphabétique des genres et espèces

(1) *Sur les Ochnacées* (Ann. des Scienc. nat., 8^e série, Bot., XVI, p. 161, 1902). — I, pour les citations du présent article.

(2) *Nouvelles observations sur les Ochnacées* (Ibid., XVIII, p. 1, 1903). — II, pour les citations du présent article.

d'Ochnacées étudiées ou citées dans les deux Mémoires précédents et dans le Supplément actuel.

1. *Germination et structure de la plantule.* — Cultivé dans la serre tempérée du Muséum, le Diporide pourpre (*Diporidium purpureum* v. T.) y fleurit et y fructifie abondamment chaque année (1). Après plusieurs essais infructueux, j'ai pu enfin obtenir, en juin 1903, la germination de ses graines, ce qui m'a mis en mesure de combler la lacune que j'avais dû, à mon grand regret, laisser subsister dans les caractères généraux de la famille (2).

Après que la radicule a percé d'abord le tégument de la graine, puis le péricarpe de la drupe, noyau et pulpe, pour s'allonger vers le bas et former la racine terminale, la tigelle ne s'accroît pas et les deux cotyles plan-convexes demeurent en place dans le fruit, où leurs réserves oléo-amylacées s'épuisent peu à peu. Seule, la gemmule s'allonge vers le haut, paraît à la lumière et forme la tige épicotylée. En un mot, les cotyles sont, comme on dit, *hypogées*. Avant de produire sa première feuille complète, bientôt suivie d'autres feuilles semblables, la tige épicotylée forme d'abord successivement, échelonnées sur ses flancs suivant la divergence $\frac{2}{3}$, plusieurs et parfois jusqu'à cinq petites écailles triangulaires.

La racine terminale a, sous l'assise pilifère, dont quelques cellules seulement se prolongent en poils absorbants dans les conditions de la culture, une écorce épaisse, limitée en dehors par une assise subéreuse, en dedans par un endoderme, tous deux normalement caractérisés. C'est dans la seconde assise corticale, au-dessous de l'assise subéreuse, que se forme le périoderme. L'écorce est donc conservée ici, au lieu d'être, comme d'ordinaire, exfoliée par un périoderme d'origine péricyclique.

Considérée à la base de la racine, la stèle est relativement épaisse, avec un péricycle unisériel, huit faisceaux ligneux très courts, réduits à quelques vaisseaux groupés en triangle, et autant de minces faisceaux libériens alternes, en forme d'arc, disposés autour d'une large moelle parenchymateuse. Le

(1) Au sujet de la dénomination de cette plante, voir I, p. 360.

(2) Cette germination a fait aussitôt l'objet d'une petite Note, insérée au *Bulletin du Muséum* (t. IX, p. 286, juin 1903).

pachyte s'y forme de bonne heure, à la place et suivant le mode ordinaire. Quand on descend le long de la racine terminale, la stèle va se rétrécissant peu à peu, en même temps que décroît le nombre de ses faisceaux ligneux et libériens. Aussi, à deux centimètres environ du collet, n'y compte-t-on déjà plus que six faisceaux de chaque sorte.

La formation périphérique du périderme, qui permet la conservation de l'écorce, jointe à la largeur de la stèle et au grand nombre de ses faisceaux, donne à la racine de cette plante un caractère remarquable.

Considérée à un centimètre environ au-dessus du collet, la tige épicotylée a un épiderme dont bon nombre de cellules se prolongent en autant de grosses papilles et qui, de bonne heure, prend des cloisons tangentiellles pour former le périderme. L'écorce sous-jacente n'offre pas encore trace du cristarque qui s'y développera plus tard, comme on sait; l'endoderme y est amylicé. Elle ne renferme pas encore de méristèles, ce qui s'explique par l'état rudimentaire des feuilles supérieures. Le péricycle a déjà des fibres, à membrane encore peu épaissie et lignifiée, disposées en arcs minces, séparés par des cellules de parenchyme. Entre le liber et le bois primaires, l'assise génératrice a déjà fonctionné et produit une mince couche de pachyte.

En sortant de la racine terminale pour entrer dans la tige, le périderme se déplace ici, comme on voit, passant, de la deuxième assise corticale dans la première, à l'épiderme dans la seconde.

Dans son grand ouvrage sur les plantules issues de germination, publié en 1892, Sir J. Lubbock (aujourd'hui Lord Avebury) a figuré la plantule de l'*Ochna Kirkii* Oliver, espèce que j'ai rapportée au genre Polythèce (*Polythecium* v. T.) et qui est maintenant le P. de Kirk (*P. Kirkii* [Oliver] v. T.) (1, p. 368). Mais il s'est borné à en tracer l'aspect extérieur, conforme à celui qu'on vient de décrire dans le Diporide pourpre. La seule différence est qu'ici, entre les cotyles hypogées et la première feuille verte, un peu plus petite que les suivantes, la tige épicotylée ne produit que deux écailles (1).

Ayant la graine et l'embryon droits, les deux genres Dipor-

(1) J. Lubbock, *A Contribution to our Knowledge of Seedlings*, I, p. 330, fig. 236, 1892.

ride et Polythèce appartiennent, dans la tribu des Ochnées, à la sous-tribu des Rectiséminées. Il est probable que le même mode de germination se retrouve non seulement dans les autres genres de cette sous-tribu, mais encore chez ceux qui forment, dans la tribu des Ouratéées, la sous-tribu des Orthospermées, où la graine et l'embryon sont également droits. Mais il serait intéressant de savoir aussi comment les choses se passent sous ce rapport dans quelques-uns de ces genres à graine et embryon courbes qui composent, dans la tribu des Ouratéées, la sous-tribu des Campylopermées, et dans celle des Ochnées, les deux sous-tribus des Curviséminées et des Plicoséminées, surtout chez ceux où l'embryon est hétérocotylé, que la petite cotyle avortée y soit interne, comme chez les Rhabdophylles et les Ochnes, ou externe, comme chez les Monélasmes et les Exomieres. C'est ce qu'on ignore jusqu'à présent; il reste là, dans nos connaissances, une lacune à combler.

2. *Nouveaux exemples de stipules latérales et libres chez les Campylopermées.* — Les Ouratéées qui composent la sous-tribu des Orthospermées, et qui sont toutes américaines, ont toujours, comme on sait, leurs stipules latérales et libres, tandis que celles qui constituent la sous-tribu des Campylopermées, et qui habitent toutes l'Ancien Monde, ont presque toujours leurs stipules intra-axillaires et plus ou moins concrescentes en une ligule plus ou moins profondément bifide (I, p. 189). Seules, les Bisétaires (*Bisetaria* v. T.), où les feuilles sont munies de stipules latérales et libres, faisaient jusqu'ici exception à la règle (I, p. 294).

Une nouvelle étude de la question a montré que cette exception est notablement plus large. Les Notocampyles (*Notocampylum* v. T.), les Diphyllopodés (*Diphyllopodium* v. T.), les Diphyllanthés (*Diphyllanthus* v. T.), les Monélasmes (*Monelasmum* v. T.) et les Exomieres (*Exomicrum* v. T.), en tout cinq genres dont un très vaste, ont, en effet, comme les Bisétaires, leurs feuilles munies de deux stipules plus ou moins latérales et entièrement libres. Le détail en sera donné plus loin pour chacun de ces genres.

3. *Sur le genre nouveau Polythécante.* — Les Rectiséminées à grappe composée, anthère poricide, pistil polymère et

embryon isocotylé accombant forment, comme on sait, le genre *Disclade* (*Discladium* v. T.) (I, p. 350), tandis que celles qui ont la grappe simple, l'anthère poricide, le pistil polymère et l'embryon isocotylé incombant composent le genre *Polythèce* (*Polythecium* v. T.) (I, p. 366). La récente découverte, dans cette sous-tribu, de plantes à grappe simple, anthère poricide, pistil polymère et embryon isocotylé accombant, nous conduit à les ranger dans un genre nouveau, intermédiaire aux deux précédents, différant du premier par la simplicité de la grappe et du second par l'accombance de l'embryon.

Pour rappeler que l'inflorescence et la fleur y sont comme chez les *Polythèces*, on le nommera *Polythécante* (*Polythecanthum* v. T.) et on le rangera dans la Classification immédiatement à la suite des *Polythèces*, en lui attribuant le numéro d'ordre 40 bis.

4. *Sur le genre nouveau Pentochne.* — Les *Curviséminées* où l'anthère s'ouvre en long et où le pistil est polymère composent, comme on sait, le genre *Ochne* (*Ochna* Linné emend.) (I, p. 380). L'existence, récemment constatée dans cette tribu, de plantes où l'anthère s'ouvre aussi en long, mais où le pistil est isomère, conduit à établir pour elles un genre nouveau, voisin des *Ochnes* dont il diffère par l'isomérisie du pistil, et que, d'après ce caractère, on nommera *Pentochne*. (*Pentochna* v. T.).

Ainsi défini, ce genre prendra place dans la Classification immédiatement après les *Ochnes*, avec le numéro d'ordre 42 bis. Par l'isomérisie du pistil, il ressemble aux *Diporœchnes*, qui en diffèrent à la fois par l'inflorescence en grappe composée et par la déhiscence poricide de l'anthère.

Après ces quatre remarques générales, exposons les points particuliers qui font l'objet de ce Supplément, en suivant la même marche et en conservant aux divers genres intéressés les mêmes numéros d'ordre que dans les deux Mémoires précédents.

Cet exposé ne concerne que la sous-famille des *Ochnoïdées*, mais il en touche les deux tribus, celle des *Ouratées* seulement par la sous-tribu des *Campylopermées*, celle des *Ochnées* à la fois par ses trois sous-tribus : les *Rectiséminées*, les *Curviséminées* et les *Plicoséminées*.

1. TRIBU DES OURATÉÉES.

2. SOUS-TRIBU DES CAMPYLOSPERMÉES.

26. Genre **Cercanthème**.

Le genre *Cercanthème* (*Cercanthemum* v. T.) renferme actuellement, comme on sait, onze espèces, dont dix habitent Madagascar, une seule la côte orientale d'Afrique, à Zanzibar (II, p. 31).

Baron a récolté à Madagascar, sous le n° 5986, une plante de ce genre que le Muséum a reçue de l'Herbier de Kew en 1897. C'est au *C. plat* (*C. anceps* [Baker] v. T.), rapporté par le même voyageur, qu'elle ressemble le plus. Elle s'en distingue pourtant à la fois par des feuilles rougeâtres et moins allongées, ne mesurant que 13 centimètres de long sur 5 centimètres de large, au lieu de 18 centimètres sur 5 centimètres, et par des sépales courts, durs, noirs, dressés autour du fruit, et non longs, minces, jaunes et réfractés autour du fruit. C'est une espèce nouvelle, qu'on nommera *C. de Baron* (*C. Baroni* v. T.).

Cette addition porte à onze le nombre des *Cercanthèmes* de Madagascar et à douze le nombre total.

27. Genre **Cercinie**.

On sait que le genre *Cercinie* (*Cercinia* v. T.) ne compte actuellement que quatre espèces, croissant deux dans l'Inde et deux en Indochine (II, p. 31).

Pierre a récolté, en mars 1865, à Pointe-de-Galles dans l'île de Ceylan, sous le n° 212, des échantillons appartenant à la *C. de Wight* (*C. Wighti* v. T.) (II, p. 31).

En Cochinchine, il a trouvé, en 1865, 1867 et 1868, de nombreux échantillons (n° 323) de la *C. de Thorel* (*C. Thoreli* v. T.) (I, p. 310), croissant dans les provinces de Bien-Hoa, de Saïgon, de Thay Ninh et de Baria. L'espèce est donc très répandue dans les forêts de cette région, où elle devient un arbre de 4 à 6 mètres de haut, à bois très dur, nommé *May* par les indigènes. On sait qu'elle croît aussi au Cambodge (I, p. 310), où Pierre l'a récoltée au mont Keréer en juin 1870, et M. Harmand dans la région d'Angkor en août 1873.

M. Harmand a trouvé en Annam, aux environs de Hué, en 1877, sans numéro, une espèce de ce genre qui diffère de toutes les autres par la petitesse de ses fleurs et la minceur de leurs pédicelles. La brièveté de l'inflorescence la rapproche de la *C. courte* (*C. brevis* v. T.) (I, p. 310), dont elle se distingue encore par des feuilles plus petites, mesurant seulement 9 à 10 centimètres de long sur 3 à 3^{cm},5 de large, plus foncées, munies d'une seule nervure longeant le bord denté et

non de deux nervures marginales parallèles. Ce sera la *C.* d'Annam (*C. annamensis* v. T.).

Le même explorateur a récolté en Cochinchine, sans indication de localité, en 1876-1877, un échantillon à fleurs et fruits détachés (n° 144), remarquable pourtant par ses feuilles longues, étroites et pointues, mesurant 18 à 22 centimètres de long sur 4 à 4^{cm},5 de large, et par son inflorescence, très longue et très grêle, dépassant les feuilles, mesurant 25 à 30 centimètres, se montrant par là une espèce bien distincte. Ce sera la *C.* allongée (*C. elongata* v. T.).

Ces deux additions portent à six le nombre des Cercinies actuellement connues, dont deux habitent l'Inde et quatre l'Indo-Chine.

28. Genre **Notocampyle** :

Dans les cinq espèces de l'Afrique occidentale dont le genre *Notocampyle* (*Notocampylum* v. T.) est et demeure composé, j'ai admis que la feuille est munie d'une très courte ligule bifide persistante, ou, comme on dit, de deux stipules intra-axillaires persistantes, brièvement conrescentes à la base (I, p. 311). Depuis lors, je me suis assuré que ces deux stipules triangulaires, pointues et persistantes, sont complètement libres jusqu'à la base, et même écartées l'une de l'autre et presque latérales, comme elles sont déjà chez les Bisétaires, dans cette même sous-tribu des Campylopermées (I, p. 294). Il y a donc là une erreur à corriger.

D'ailleurs, dans la description de son *Gomphia Mannii*, qui est devenu le type du genre *Notocampyle*, M. Oliver soupçonnait déjà, en 1868, cette indépendance des stipules, puisqu'il en a dit : « Stipules apparently distinct » (1).

Il résulte de cette observation que la remarquable exception offerte par les Bisétaires cesse désormais d'être isolée : c'est ce qui lui donne un certain intérêt.

29. Genre **Diphyllopode**.

Le P. Klaine a récolté au Gabon, le 15 septembre 1898, des rameaux à fleurs d'un arbuste de 2 mètres (n° 1328) appartenant à la même espèce que les rameaux à fruits trouvés par lui en octobre 1896 (n° 157) et qui m'ont permis d'établir le genre *Diphyllopode* (*Diphyllorodium* v. T.), c'est-à-dire au D. de Klaine (*D. Klainei* v. T.) (I, p. 313). Il a retrouvé plus tard, le 17 octobre 1899, un échantillon en fruits de la même espèce (n° 1708).

Dans ces nouveaux exemplaires, comme dans les anciens, tandis que les feuilles de la tige mesurent 60 centimètres de long sur 18 centimètres

(1) Oliver, *Flora of trop. Africa*, I, p. 321, 1868.

de large, les deux feuilles basilaires du rameau florifère n'ont que 20 centimètres de long sur 6 centimètres de large, le tiers des autres.

Qu'il s'agisse des grandes feuilles de la tige ou de la paire de petites feuilles du rameau florifère, la base en est munie de deux stipules triangulaires et persistantes, non seulement libres, mais très écartées l'une de l'autre et latérales. Cette indépendance et cette latéralité des stipules se retrouve aussi dans la seconde espèce du genre, le *D. de Zenker* (*D. Zenkeri* v. T.) (I, p. 315). Elle doit donc, comme pour les *Notocampyles*, être inscrite dans le caractère générique.

Dans mes premières observations sur ce genre, l'état imparfait des échantillons m'avait laissé croire que les deux stipules y étaient conrescentes à la base, en un mot y formaient ensemble une courte ligule bifide (I, p. 314). Il y a donc ici, comme tout à l'heure pour les *Notocampyles*, une erreur à corriger. Du même coup, se trouve encore élargie l'exception offerte déjà sous ce rapport par les *Bisétaires* et les *Notocampyles*.

30. Genre **Diphyllanthe**.

L'espèce type du genre *Diphyllanthe* (*Diphyllanthus* v. T.), qui est le *D. Duparquet* [*D. Duparquetianus* (Baillon) v. T.], nommé *Akoura* par les Pahouins, a été retrouvée au Gabon en 1895 par Jolly, avec fleurs (n° 118) aux environs de Libreville, avec fruits (n° 115) au mont Bouet. Plus grand que d'ordinaire, l'arbuste, toujours à tige simple avec feuilles et fleurs terminales, atteignait 4 à 6 mètres de hauteur.

Le P. Klaine l'a retrouvée aussi dans la même région, en 1896 (n° 1106) et en 1897 (n° 1213), sous forme d'un arbrisseau atteignant à peine 0^m,50 de hauteur et ne portant, au sommet de sa tige simple, que deux feuilles et un seul rameau florifère.

Sur ces nouveaux échantillons j'ai pu m'assurer que toutes les feuilles, tant les grandes de la tige que les deux petites du rameau florifère, qui ne sont à vrai dire que des bractées foliacées, ont leurs deux stipules latérales et libres, et non pas intra-axillaires et conrescentes à la base en une courte ligule bifide, comme il a été dit dans mes premières observations (I, p. 316). Aux grandes feuilles, les stipules sont étroites et longues, triangulaires et pointues, mesurant 10 millimètres de long sur 2 à 3 millimètres de large; aux bractées foliacées, elles ont la même forme, mais avec des dimensions moindres.

La même indépendance des stipules s'observe dans la seconde espèce du genre, qui est le *D. à corymbe* (*D. corymbosus* (Engler) v. T.), très voisine, comme on sait, de la première (I, p. 317).

Les *Diphyllanthes* viennent donc, sous ce rapport, s'ajouter aux deux genres précédents, pour porter à quatre le nombre des genres de *Campylospérmeés* qui ont les stipules latérales et libres, comme toutes les *Orthospermées*.

31. Genre **Spongopyrène**.

Des quatre espèces qui composent actuellement le genre *Spongopyrène* (*Spongopyrena* v. T.), la plus répandue paraît être la *Sp. bleuâtre* (*Sp. cyanescens* v. T.). Jolly l'a retrouvée aux environs de Libreville, au Gabon, en 1891 (n° 62). Après l'avoir récoltée en 1894 (n° 54) et en 1896 (n° 66), le P. Klaine l'a observée de nouveau avec fruits mûrs en 1901 (n° 2235). Le P. Trilles l'a récoltée aussi en 1899 (n° 52) au fleuve Udzemé.

Sur ces nouveaux échantillons, j'ai pu d'abord vérifier la situation intra-axillaire des stipules et leur concrescence dans la plus grande partie de la longueur en une ligule bidentée et persistante, conformément à mes premières observations (I, p. 318). Sous ce rapport, ce genre fait donc retour à la règle ordinaire des *Campylospermées*, au lieu d'y faire exception comme les trois précédents et comme les *Bisétaires*.

Ensuite, ayant pu cette fois étudier des fruits parvenus à maturité complète, j'y ai trouvé une structure notablement différente de celle que j'avais observée, lors de mes premières recherches, dans des fruits ayant acquis leur forme, leur dimension et leur couleur définitives, paraissant donc mûrs, sans l'être encore complètement. Dans un tel fruit, disais-je alors, « la graine, petite, étroite et vermiforme, courbée en arc autour d'une cloison basilaire très courte, n'occupe que le fond de la loge. Tout le reste est rempli, en dedans du noyau, par un parenchyme rougeâtre, formé de cellules étoilées, laissant entre leurs branches ajustées bout à bout des lacunes aérifères, en un mot par un tissu spongieux, assez semblable à celui de la moelle de la tige des *Jones*, qui permet au fruit de flotter sur l'eau : d'où le nom générique » (I, p. 318). Tout cela est et reste vrai, et c'est ordinairement à cet état de maturité apparente que l'on trouve les fruits dans les échantillons secs rapportés par les voyageurs, qui y ont été trompés. Mais plus tard, sans que la forme, la dimension et la couleur de la drupe subissent de changement, l'intérieur se transforme. La graine y grandit rapidement en digérant progressivement le tissu spongieux et finalement remplit tout le volume du noyau. C'est alors seulement que la maturité est complète.

Dans la graine définitive ainsi constituée, le gros embryon courbe a ses deux cotyles égales, placées de part et d'autre du plan de symétrie du tégument et du carpelle ; en un mot, il est accombant. Le petit embryon vermiforme des fruits non mûrs étudiés tout d'abord n'avait paru incombant (I, p. 320), erreur qui s'explique facilement par un léger déplacement dans un corps aussi étroit ; c'est un point important à rectifier.

Ainsi parvenu à maturité, l'embryon n'en demeure pas moins, comme je l'ai décrit dans le jeune âge (I, p. 320), exclusivement oléagineux, sans trace d'amidon.

En somme, ressemblant aux deux genres précédents par la grande dimension des feuilles et leur rapprochement en parasol au sommet de la tige et des branches, les Spongopyrènes en diffèrent par la concrétion des stipules en une ligule bidentée, par le long arrêt de développement qui précède la maturité définitive du fruit, par l'accroissance de l'embryon et par sa nature exclusivement oléagineuse.

32. Genre *Rhabdophylle*.

Nettement caractérisé, comme on sait (I, p. 194 et p. 320), par la remarquable nervation de ses feuilles, dont les stipules intra-axillaires et persistantes ne sont concrètes que tout à fait à la base en une très courte ligule, par son inflorescence d'abord terminale, plus tard basilaire du rameau feuillé, par son embryon recourbé, incombant, hétérocotylé à cotylète interne et exclusivement oléagineux, le genre *Rhabdophylle* compte actuellement vingt-six espèces, croissant toutes en Afrique occidentale (II, p. 34). Les récoltes du P. Klaine au Gabon et de M. Chevalier au Chari permettent d'y ajouter plusieurs formes nouvelles.

Aux environs de Libreville, le P. Klaine a récolté bon nombre d'échantillons de ce genre, ressemblant au *Rh. calophylle* et au *Rh. dense* par la dimension et la forme des feuilles, mais où la comparaison attentive de l'inflorescence et de la fleur conduit à distinguer plusieurs espèces.

Quelques-uns peuvent être identifiés purement et simplement avec le *Rh. dense* (*Rh. densum* v. T.), déjà trouvé au Gabon d'abord par Soyaux en 1881, et plus tard par le P. Klaine lui-même en 1896 (I, p. 321) (1). C'est un grand arbuste ou un arbre pouvant atteindre 7 à 8 mètres, qui croît près des ruisseaux. Les feuilles fortement discolores y mesurent en moyenne 15 centimètres de long sur 4^{cm},5 de large. L'inflorescence totale comprend deux à cinq grappes composées à deux degrés, à pédoncule nu dans le tiers inférieur, garni plus haut de fleurs très serrées à larges sépales rouges striés en long. Dans l'embryon, courbé en fer à cheval et incombant, la cotylète interne, quoique beaucoup plus mince que l'autre, en revêt cependant toute la concavité jusqu'à l'extrémité.

Avec des feuilles sensiblement de même forme et de même dimension,

(1) C'est par une erreur d'étiquette que ce premier échantillon du P. Klaine portait dans l'Herbier du Muséum le n° 83, sous lequel je l'ai désigné. D'autres exemplaires, reçus depuis, mais récoltés le même jour, portent le n° 536, qui est le vrai. Antérieurement, le P. Klaine avait déjà récolté cette espèce à deux reprises; une première fois, sans date indiquée, sous le n° 77; une seconde fois, le 15 janvier 1896, sous le n° 322. Il l'a retrouvée depuis, le 30 mars 1900, sous le n° 1807. Elle a été rencontrée aussi dans la même région par Jolly (n° 149, sans date).

l'arbre de 7 à 9 mètres observé d'abord en novembre 1900 (n° 1447), puis en novembre 1902 (n° 3140), diffère du Rh. dense par des fleurs jaunes, à calice formé de sépales étroits et lisses. Il se montre par là une espèce distincte, que je nommerai Rh. de Klaine (*Rh. Klainei* v. T.).

La plante observée d'abord en fleurs, en décembre 1894, au Mont Bouet (n° 119), plus tard en fruits, en mars 1899 (n° 1318), se distingue aussitôt parce que les grappes, d'ailleurs très courtes, qui composent l'inflorescence totale sont toutes réfléchies vers le bas. Ce sera le Rh. réfléchi (*Rh. reflexum* v. T.).

L'arbre de 6 à 7 mètres, trouvé en fruits le 29 janvier 1902 (n° 2686), a des feuilles un peu plus larges, mesurant 15 centimètres sur 6 centimètres, conserve terminale son inflorescence, parce que le bourgeon végétatif y avorte régulièrement, et cette inflorescence y est très contractée, parce que les pédoncules y sont courts et rapprochés. Ce sera le Rh. contracté (*Rh. contractum* v. T.). Dans l'embryon, la cotylète interne, très mince, s'arrête à la courbure, sans redescendre du côté opposé, le long de la grande cotyle, se comportant ainsi tout autrement que dans le Rh. dense.

Enfin, l'arbre de 7 à 8 mètres trouvé en fleurs le 18 février 1903 (n° 3241) a des feuilles un peu moins grandes, ne mesurant que 13 centimètres sur 3^{cm},5, et offre dans son inflorescence un caractère particulier qui le fait reconnaître aussitôt. Avant de produire les quelques pédoncules florifères, le bourgeon terminal forme d'abord, très rapprochées en deux séries, un grand nombre, dix et plus dans chaque série, de bractées stériles, dont l'ensemble forme à la base de l'inflorescence une sorte de peigne ou de scie à deux rangées de dents. D'après ce caractère on nommera l'espèce Rh. bidenté (*Rh. biserratum* v. T.).

Contrairement aux précédents, les exemplaires de ce genre récoltés par M. Chevalier ont de petites feuilles et par là ressemblent au Rh. affine et aux espèces voisines.

Ceux qui ont été trouvés à Brazzaville en juillet 1902 (n° 4000 et n° 4001) ont pu être identifiés avec le Rh. en pinceau (*Rh. penicillatum* v. T.), déjà rapporté de la même localité par Thollon en 1884 (I, p. 323).

Le petit arbre de 4 à 6 mètres, observé en fruits au bord du Congo à Lekoléla-Mosséka, entre l'Alima et la Sangha, le 7 août 1902 (n° 5074), n'est autre que le Rh. longipède (*Rh. longipes* v. T.), déjà rencontré au Congo belge (I, p. 323).

L'arbuste de 1 à 2 mètres, trouvé en août 1902 au bord du Congo, en fleurs à M^r Pouya, région de la Léfimi (n° 5051), et en fruits entre Nigona et Ngantehou (n° 5014), a des feuilles mesurant 9 centimètres de long sur 3 centimètres de large. L'inflorescence, qui demeure terminale par suite de l'avortement du bourgeon végétatif, porte, à l'extrémité de chacune de ses deux ou trois branches, une ombelle à pédicelles ramifiés dès la base et qui paraît simple. C'est une espèce

distincte, que je nommerai Rh. couronné (*Rh. coronatum* v. T.).

Les échantillons récoltés à Brazzaville en janvier 1904 (n° 11167 et n° 11376) ont des feuilles plus petites, mesurant 7 centimètres de long sur 2^{cm},5 de large. L'inflorescence, où le bourgeon végétatif se développe bientôt, se compose de deux ou trois branches très minces, ramifiées chacune à deux degrés en une grappe composée pauciflore à longs pédicelles très grêles. Ce sera le Rh. grêle (*Rh. gracile* v. T.).

Par suite de l'addition de ces six espèces nouvelles, quatre à grandes feuilles du P. Klaine et deux à petites feuilles de M. Chevalier, le genre Rhabdophylle se trouve comprendre maintenant trente-deux espèces.

33. Genre **Monélasme**.

Le genre Monélasme (*Monelasmum* v. T.) est défini, comme on sait (I, p. 194 et p. 326), par son inflorescence en panicule terminale et par son embryon incombant hétérocotylé, à cotyléte externe, presque toujours oléo-amylacé. Ainsi que je l'ai fait remarquer déjà dans mon premier Mémoire (I, p. 326) et que j'ai pu m'en assurer depuis, toutes les fois que les échantillons secs se sont prêtés à l'examen de ce caractère, les feuilles ont ici leurs deux stipules entièrement libres, tantôt rapprochées presque au contact de manière à paraître unies, tantôt plus ou moins écartées jusqu'à devenir parfois tout à fait latérales. Ce genre vient donc ajouter ses nombreuses espèces à l'exception déjà offerte par les Notocampyles, les Diphyllopodes et les Diphyllanthes et qui se trouve par là considérablement étendue. En même temps, il se sépare encore plus nettement des Rhabdophylles.

Ainsi caractérisés, les Monélasmes comptent actuellement soixante-dix espèces (II, p. 37).

Le M. réticulé (*M. reticulatum* [P. de Beauvois] v. T.) a été récolté en fleurs par le P. Klaine au Gabon en décembre 1894 (n° 48).

Trouvé d'abord en fleurs le 12 septembre 1896 (n° 581) (I), le M. de Klaine (*M. Klainei* v. T.) a été observé de nouveau au même état par ce collecteur le 12 septembre 1898 (n° 1318). C'est un arbre de 7 à 9 mètres, à stipules latérales, libres et caduques, à fleurs jaune rougeâtre.

Le M. de Thoiré (*M. Thoiri* v. T.) a été récolté avec fleurs et fruits à la Côte d'Ivoire, à Boubo, par M. Jolly en mars 1896 (n° 13), cinq ans plus tôt que sa découverte dans la même région par M. Thoiré (I, p. 332). C'est un arbuste, nommé *Méphen* dans le pays, à fleurs jaunes et fruits rouges. Dans l'embryon oléo-amylacé, la cotyléte externe, mince et plate, ne remonte pas tout à fait jusqu'à la courbure en fer à cheval de la grande cotyléte interne.

Outre ces trois espèces déjà connues, l'examen des nouveaux échan-

(1) C'est par une erreur d'étiquette que le premier échantillon étudié par moi portait dans l'Herbier du Muséum la date de décembre et le n° 141, sous lequel je l'ai désigné (I, p. 331).

tillons récoltés par le P. Klaine, par M. Jolly et par M. Chevalier m'a conduit à en distinguer plusieurs nouvelles, que je vais caractériser brièvement.

Au Mont Bouet, le 19 novembre 1895, le P. Klaine a découvert un arbre en fruits (n° 344), à grandes feuilles rougeâtres, mesurant 20 centimètres de long sur 7 centimètres de large, très luisantes en haut, à nervures latérales saillantes en bas, très creuses en haut, à stipules latérales, libres et caduques. La panicule y est très courte et ramassée, ne dépassant pas 4 centimètres de long. Dans l'embryon, qui est oléo-amylacé, la cotyléte externe est très étroite, logée dans un sillon de la face ventrale de la grande cotyle et se termine en pointe bien avant d'en atteindre la courbure; elle pourrait donc échapper à un examen superficiel. C'est au M. côtelé (*M. costatum* v. T.), du Cameroun I, p. 333, que cette plante ressemble le plus. Elle en diffère notamment par ses feuilles très luisantes. Ce sera le M. luisant (*M. lucidum* v. T.).

L'arbuste de 2 mètres, récolté en fleurs aux environs de Libreville le 20 juin 1900 (n° 1866), se distingue aussitôt par ses feuilles d'un vert gai, coriaces, planes, à nervures latérales fines, visibles sur les deux faces, surtout en bas, à bord presque entier, de dimension très inégale, les plus grandes mesurant 16 centimètres sur 5, les plus petites 8 centimètres sur 3, à larges stipules libres, triangulaires et caduques. Très longue, mesurant 35 à 40 centimètres, avec seulement deux ou trois longues branches latérales très espacées, la panicule est remarquable par des bractées foliacées et persistantes situées sous chaque ombellule, et par des sépales étroits et repliés en long qui forment étoile en se réfractant autour du jeune fruit. C'est une espèce bien distincte, que l'on nommera M. à bractées (*M. bracteatum* v. T.).

L'arbrisseau de 1^m,50 à 2 mètres, à fleurs jaunes, trouvé d'abord le 28 août 1896 (n° 548), puis le 13 octobre 1897 (n° 1125), a des feuilles coriaces, mesurant 17 à 18 centimètres de long sur 5^{cm},5 à 6 centimètres de large, à stipules latérales, libres et caduques, et se distingue par une panicule très longue; très lâche, à branches longues et espacées, à fleurs petites, portées par de courts pédicelles ne dépassant pas 5 millimètres. Ce sera le M. lâche (*M. laxum* v. T.).

L'arbuste de 2 à 4 mètres, à fleurs rouges, rencontré d'abord le 28 octobre 1899 (n° 1709), puis le 21 octobre 1900 (n° 2025), a des feuilles minces, gondolées surtout le long des nervures latérales, glauques en dessus, brunâtres en dessous, à bord très faiblement denté, prolongé en une longue pointe, mesurant 18 centimètres de long sur 6^{cm},5 de large, à stipules latérales, libres et persistantes. Longue et lâche, comme dans l'espèce précédente, la panicule a des fleurs plus grandes, à sépales larges, rouges et striés en long, portées par des pédicelles longs de 12 à 15 millimètres, progressivement renflés sous la fleur. D'après ce dernier caractère, on nommera cette espèce M. renflé (*M. inflatum* v. T.).

L'arbre de 30 mètres, observé en fleurs aux Monts de Cristal en avril 1897 (sans n°), ressemble à l'espèce précédente, mais en diffère par des feuilles plus petites, mesurant 14 centimètres sur 5 centimètres, à petites stipules caduques, par une panicule moins ample et moins lâche, et par des fleurs à pédicelle non renflé et plus court, ne mesurant que 8 à 10 millimètres. Ce sera le *M. élevé* (*M. excelsum* v. T.).

L'arbre de 6 à 7 mètres, trouvé d'abord en fleurs par le P. Klaine le 4 septembre 1897 (n° 1080) et plus tard en fruits par M. Chalot (n° 28) au Mont Bouet le 12 décembre 1899, se distingue par de grandes feuilles coriaces jaunes, à nervures latérales peu saillantes en bas, profondément sillonnées en haut, à bord faiblement crénelé, mesurant 20 à 25 centimètres sur 7 à 8 centimètres, à stipules latérales, libres et caduques, ressemblant au *M. côtelé* et au *M. luisant*. La panicule terminale est pauvre, longue de 15 centimètres au plus, avec une seule courte branche latérale. Portées sur des pédicelles non renflés, les fleurs ont leurs sépales jaunes reployés en long après l'épanouissement. A cause des profonds sillons de la face supérieure des feuilles; on nommera cette espèce *M. canaliculé* (*M. canaliculatum* v. T.).

Par la forme et la dimension de ses feuilles, l'arbrisseau de 2 mètres à fleurs jaune rougeâtre, récolté le 25 octobre 1899 (n° 1699) ressemble à l'espèce précédente; pourtant le limbe y est plus atténué à la base et plus élargi au sommet; le bord en est muni de petites dents très accusées; les stipules, latérales et libres, y sont persistantes. En outre, dans la fleur, les sépales sont bruns, raides et redressés après l'épanouissement. Ce sera le *M. denticulé* (*M. denticulatum* v. T.).

L'arbuste de 4 mètres à fleurs jaunes, trouvé le 31 juillet 1901 (n° 2287), a des feuilles minces, vertes en haut, rouges en bas, gondolées, à bord denté, de grandeur inégale, mesurant en moyenne 14 centimètres sur 4^{cm},5, à stipules libres et caduques. La panicule y est très courte, ne dépassant pas 5 centimètres, avec deux branches latérales aussi longues que la médiane et serrées contre elle. Ce sera le *M. contracté* [*M. contractum* v. T.).

Toujours dans la même région, c'est-à-dire aux environs de Libreville, M. Jolly a trouvé en fruits, en avril 1891, un arbuste de 3 à 4 mètres, nommé *Fouma* par les Pahouins (n° 135), à grandes feuilles coriaces, rouge cuivré, mesurant 20 centimètres de long sur 7 à 8 centimètres de large, à nervures latérales sillonnées en haut, comme dans le *M. canaliculé*, à bord muni de dents très accusées, à larges stipules noires, libres et persistantes. Moyennement longue et large, mais plus courte que les feuilles, la panicule mesure 10 à 12 centimètres de long. Ce sera le *M. cuivré* (*M. cupreum* v. T.).

Le même collecteur a rapporté de la Côte d'Ivoire en 1895-1896 (sans n°) des rameaux avec fruits d'un arbuste à feuilles coriaces, jaune rougeâtre sur les deux faces, non sillonnées en haut, mesurant 16 sur 5 centimètres, à stipules libres et caduques. La panicule, plus

courte que les feuilles, y mesure 8 à 10 centimètres de long. Ce sera le *M. de Jolly* (*M. Jollyanum* v. T.).

Au cours de la mission Chari-Lac Tchad qu'il dirigeait, M. Chevalier a récolté au territoire du Chari trois groupes d'échantillons de ce genre, qui m'ont paru représenter autant d'espèces distinctes.

Le premier, trouvé en fleurs aux chutes de la Nana le 21 novembre 1902 (n° 6348), au Dar Banda le 8 décembre 1902 (n° 6707), à Ndellé au bord des eaux, du 15 au 20 décembre 1902 (n° 6890), et du 20 au 25 décembre 1902 (n° 6978), plus tard en fruits à Mbélé le 20 janvier 1903 (n° 7318), est un arbuste de 2 mètres de haut, à tige noire, à grandes feuilles très coriaces, lisses sur les deux faces, à nervures latérales peu saillantes, à dents marginales piquantes, mesurant 25 à 28 centimètres sur 9 centimètres, à stipules libres et caduques. La panicule est longue et large, avec sépales étroits, repleyés en gouttière après l'épanouissement, longuement dépassés par les fruits mûrs, qui mesurent 10 millimètres sur 5 millimètres. Dans l'embryon, qui est oléo-amylacé, la petite cotyle externe, étroite, pointue et rougeâtre, ne remonte qu'à mi-hauteur dans le sillon de la face ventrale de la grande. On nommera cette belle espèce *M. coriace* (*M. coriaceum* v. T.).

Un second groupe d'échantillons récoltés en novembre 1902, les uns entre Dekona et la Nana, d'autres au poste de la Nana au bord de l'eau (n° 6239), d'autres encore entre le poste de la Nana et celui des Trois marigots (n° 6261), proviennent d'un arbuste de 1^m,50 à 2 mètres, à feuilles minces et légèrement gondolées, très allongées et atténuées en pointe au sommet, à bord fortement denté, mesurant 20 à 24 centimètres de long sur 4 à 6 centimètres de large, à stipules caduques. La panicule, plus courte que les feuilles, n'a qu'une ou deux branches latérales assez courtes. Ce sera le *M. de la Nana* (*M. nanense* v. T.).

Enfin un troisième échantillon trouvé en fruits à Krébedjé (Fort Sibut) en 1903 (n° 10667) ressemble aux précédents par la forme des feuilles, qui sont pourtant plus petites, mesurant seulement 17 centimètres sur 5 centimètres, mais en diffère par une panicule beaucoup plus longue que les feuilles, mesurant 25 à 30 centimètres, à courtes branches latérales basilaires, mais à axe primaire muni d'ombellules très fournies et très rapprochées. Ce sera le *M. de Krébedjé* (*M. krebedjense* v. T.).

En somme, treize espèces nouvelles se trouvent ainsi incorporées au genre Monélisme, qui se trouve, en conséquence, composé aujourd'hui de quatre-vingt-trois espèces.

34. Genre **Exomicre**.

Défini comme on sait (I, p. 194 et p. 338) et ayant en outre, comme les Monélismes, ses feuilles pourvues de stipules entièrement libres, le genre *Exomicre* (*Exomicrum* v. T.) compte actuellement vingt et une espèces distinctes (II, p. 38).

M. Chevalier a trouvé, à Ndellé, territoire du Chari, du 20 au 25 décembre 1902, un arbuste à fleurs jaunes (n° 6922) appartenant à ce genre et remarquable par ses grandes feuilles coriaces, vert glauque, lisses, à stipules caduques, mesurant 28 centimètres sur 7 centimètres. Ce sera l'*E. grandifolié* (*E. grandifolium* v. T.).

Provisoirement, je rapporte à cette espèce un échantillon sans fleurs ni fruits (n° 5628), pris le 4 octobre 1902 sur un arbuste de 2 à 3 mètres, croissant sous les futaies à Krébedjé (Fort Sibut), vallée de la moyenne Tomi, remarquable par ses grandes feuilles très coriaces, bordées de dents très aiguës, et mesurant 30 centimètres sur 12 centimètres.

Cette adjonction porte à vingt-deux le nombre des Exomicres actuellement connus.

Résumé de la sous-tribu des Campylopermées. — Les additions qui précèdent n'ont pas augmenté le nombre des genres de la sous-tribu des Campylopermées, qui reste fixé à douze (II, p. 39). Elles ont seulement introduit dans cinq de ces genres vingt-trois espèces nouvelles, savoir : un Cercanthème, deux Cercinies, six Rhabdophylles, treize Monélasmes et un Exomicro. Cette incorporation élève aujourd'hui à deux cent vingt le nombre des espèces de cette sous-tribu, en même temps qu'elle porte à quatre cent vingt-quatre le nombre de celles qui composent maintenant la tribu des Ouratéées

2. TRIBU DES OCHNÉES.

3. SOUS-TRIBU DES RECTISÉMINÉES.

35. Genre *Ochnelle*.

Tel qu'il a été défini (I, p. 196 et p. 343), le genre *Ochnelle* (*Ochnella* v. T.) comprend actuellement quinze espèces (II, p. 40). L'examen des échantillons de ce genre rapportés par M. Chevalier du territoire du Chari, en 1903, m'a permis d'en distinguer plusieurs autres.

C'est d'abord un petit arbuste de 1 mètre de haut, trouvé à Ndellé, au Dar Banda oriental, à la fois en fleurs sans feuilles, et en fruits avec feuilles adultes, le 31 janvier 1903 (n° 7404), puis de nouveau en fruits avec feuilles adultes du 18 au 22 février 1903 (n° 7538), plus tard encore en feuilles adultes, mais sans feuilles ni fruits, le 10 avril 1903 (n° 8000). Les feuilles sont coriaces, pâles, pétiolées, à limbe très atténué à la base, arrondi au sommet et spatulé, à bord crénelé, à réseau de nervures peu saillant en bas, très fortement en haut, mesurant 10 à 11 centimètres de long sur 3 à 4 centimètres de large, à stipules caduques. Groupés par trois ou quatre seulement dans chaque ombelle, les pédicelles florifères sont longs et grêles, mesurant

25 millimètres ; les pétales sont jaune d'or et mesurent 8 millimètres sur 4 millimètres ; le style est épais, cylindrique, non renflé et tronqué au sommet. Le fruit est porté par un pédicelle de 30 à 35 millimètres, entouré du calice formé de larges sépales rouges striés en long et mesurant 15 millimètres sur 8 millimètres ; chaque drupe, à surface ridée et réticulée, mesure 8 millimètres sur 5 millimètres. Ce sera l'O. dorée (*O. aurea* v. T.).

Le très court arbuste, découvert à Ndellé, du 8 au 12 avril 1903, dans les terrains brûlés de la brousse aride (n° 7994), en fleurs avec de très jeunes feuilles et quelques feuilles anciennes, diffère de l'espèce précédentes par des feuilles adultes plus petites, mesurant 6 à 7 centimètres sur 3 centimètres, par des ombelles multiflores à fleurs plus petites et surtout par un style plus grêle, fortement renflé en tête au sommet. Ce sera l'O. capitée (*O. capitata* v. T.).

L'arbuste de 2 à 3 mètres de haut, découvert à Ndellé dans les terrains rocaillieux, d'abord du 1^{er} au 5 mars 1903 (n° 7672), plus tard du 8 au 12 avril 1904 (n° 7993), se distingue tout de suite, parce qu'il porte à la fois des feuilles adultes et à leur aisselle une ombellule pauciflore, parfois réduite à une fleur solitaire. Les feuilles ressemblent à celles de l'O. dorée, mesurant aussi 10 centimètres sur 4 centimètres, mais le bord en est muni de très petites dents piquantes et distantes. Certains échantillons, cueillis en avril, portent sur la même branche, en haut de jeunes boutons, un peu plus bas des fleurs épanouies, un peu plus bas encore des fruits mûrs. Cette remarquable espèce sera l'O. axillaire (*O. axillaris* v. T.).

L'arbre de 5 à 8 mètres, observé d'abord, du 8 au 12 avril 1903, à Ndellé (n° 7968 et n° 7969), et plus tard, du 2 au 12 mai 1903, à Télé, dans le Chari oriental (n° 8272), abondamment fleuri, mais portant seulement de très jeunes feuilles, se distingue par des fleurs blanches, petites, portées par de longs pédicelles très grêles, à style très mince, non renflé au sommet. Ce sera l'O. tenuipède (*O. tenuipes* v. T.).

L'arbuste de 2 à 3 mètres, découvert à Ndellé, au bord des ruisseaux du 6 au 10 avril 1903 (n° 7934), a aussi de petites fleurs blanches à l'aisselle des feuilles tombées, mais possède en même temps des feuilles adultes membraneuses, et se distingue par la forme et la dimension de ces feuilles, qui sont ovales, petites, à bord denté en scie, mesurant seulement 3 à 4 centimètres de long sur 1^{cm},5 à 2 centimètres de large. Ce sera l'O. ovalifoliée (*O. ovalifolia* v. T.).

L'arbuste trouvé au même lieu, du 12 au 18 avril 1903 (n° 8035), porte aussi à la fois, sur la même branche, vers le sommet des feuilles adultes, vers le milieu des fleurs et plus bas des fruits à l'aisselle des feuilles tombées. Ici, les feuilles sont coriaces, jaunâtres en dessus, rousses en dessous, à bord denté en scie, atténuées à la base, arrondies vers le sommet, mesurant 8 centimètres sur 3 centimètres. Les pédicelles sont rouges et légèrement renflés sous la fleur, qui est rougeâtre aussi avec

un style renflé en tête au sommet. Ce sera l'O. de Ndellé (*O. ndellensis* v. T.).

Enfin, deux échantillons récoltés à Ndellé, l'un du 23 au 27 février (n° 7664), l'autre du 8 au 12 mars 1903 (n° 7975 et 7979), ne portent encore, à l'aisselle des feuilles tombées, que de jeunes boutons ou même seulement le gros bourgeon écailleux qui renferme la future ombellule; mais, par leurs feuilles adultes membraneuses, lancéolées, à nervure médiane rouge, à bord denté en scie, mesurant 8 à 9 centimètres sur 3 centimètres, ils diffèrent de tous les types précédents et représentent une espèce distincte, qu'on nommera O. de Chevalier (*O. Chevalieri* v. T.).

Ces sept espèces nouvelles portent à vingt-deux le nombre de celles qui composent actuellement le genre Ochnelle.

40. Genre **Polythèce.**

Défini comme on sait (I, p. 196 et p. 366), le genre Polythèce (*Polythecium* v. T.) comprend actuellement quarante-trois espèces (II, p. 53 et p. 55).

Pierre a récolté en mars 1866, au mont Deon-ba, province de Tay-ninh, en Cochinchine, des échantillons en fruits (n° 7036) d'un arbre de 6 à 10 mètres, appartenant à ce genre. Par ses feuilles membraneuses, à court pétiole noir, à limbe ovale atténué à la base et au sommet, à nervures latérales visibles sur les deux faces, à bord muni de très petites dents espacées, mesurant 17 centimètres de long sur 6 centimètres de large, il se montre une espèce bien distincte. Pierre, qui la rattachait avec doute au genre *Diporidium*, la nommait dans son herbier *D. latifolium*; on lui conservera cette dénomination et ce sera le P. latifolié (*P. latifolium* [Pierre ms.] v. T.). Sur le fruit mûr, on a pu vérifier l'incombance de l'embryon.

Le même botaniste a observé, en août 1866, au bord de la mer, au cap Tiwan, dans la préfecture de Baria en Cochinchine, des rameaux à fleurs jaunes (n° 33) d'un arbre de 3 à 6 mètres, nommé *Mây* en annamite. Il se distingue par des feuilles coriaces, à nervures latérales visibles seulement en haut, à bord crénelé, mesurant 4 à 6 centimètres de long sur 2 à 3 centimètres de large. La face inférieure en est toute saupoudrée d'une pruine blanche; aussi Pierre, qui la rattachait avec doute au genre *Diporidium*, l'a-t-il nommée dans son herbier *D. pruinoseum*. On lui conservera ce nom spécifique et ce sera le P. prumineux (*P. pruinoseum* [Pierre ms.] v. T.).

Pierre a récolté aussi, d'abord en juillet 1865 à Bao-chiang, près de Bien-hoa, puis en mars 1867 au mont Dinh près de Baria, et plus tard encore, en février 1877, à l'île de Phu-Quoc, en Cochinchine, des échantillons d'un arbre de 6 mètres à fleurs jaunes (n° 1804), utilisé pour son bois dur et rouge. M. Harmand a rapporté de Cochinchine, en 1877,

des échantillons stériles de la même espèce, sans localité, ni numéro. Elle se distingue notamment par ses feuilles largement ovales, luisantes en haut, ternes mais non pruneuses en bas, à nervures latérales très saillantes en haut, visibles aussi mais peu saillantes en bas, mesurant 7 à 8 centimètres de long sur 3^{cm},5 à 4^{cm},5 de large. Ce sera le P. de Pierre (*P. Pierrei* v. T.).

Il faut remarquer que, dans ces deux dernières espèces, le fruit étant encore inconnu, on ignore si l'embryon y est incombant ou accombant. Ce n'est donc que provisoirement qu'on les incorpore au genre Polythèce. Si l'on venait à constater plus tard que l'embryon y est accombant, il faudrait les reporter au genre suivant Polythécante.

Par ces trois additions, le genre Polythèce se trouverait comprendre quarante-six espèces; mais il faut, comme on va voir, en retirer trois espèces, ce qui en laisse le nombre actuel à quarante-trois.

40 bis. Genre **Polythécante**.

Défini comme il a été dit plus haut (p. 161) et ne différant des Polythèces que par l'accombance de l'embryon, le genre Polythécante (*Polythecanthum* v. T.) comprend d'abord trois espèces que l'on avait dû classer jusqu'à présent parmi les Polythèces, faute d'avoir pu en étudier le fruit mûr.

C'est d'abord la plante récoltée en Cochinchine, avec fleurs seulement, par Thorel et par Lefèvre, que j'ai nommée P. de Thorel (*P. Thoreli* v. T.) (I, p. 374). Pierre l'a trouvée avec fruits mûrs au mont Dinh, préfecture de Baria, en mars 1867 (n° 322), puis en avril 1868 près de Thu-duc, province de Bien-hoa (n° 7034) et plus tard, en février 1877, au mont Lu près de Bien-hoa (n° 7035). L'étude du fruit mûr m'a montré que l'embryon y est accombant et non incombant comme dans les vrais Polythèces. Cette espèce sera donc désormais le Polythécante de Thorel (*Polythecanthum Thoreli* v. T.).

C'est ensuite la plante observée à Poulo-Condor d'abord par Lefèvre, puis par M. Harmand, que j'ai nommée P. de Lefèvre (*P. Lefevrei* v. T.) (I, p. 375). Ayant trouvé dans l'herbier de Pierre, sur l'un des échantillons (n° 803) envoyés par M. Harmand, des fruits mûrs, j'ai pu en les étudiant me convaincre que l'embryon y est accombant. C'est donc aussi un Polythécante, et non un Polythèce.

Il en est de même de la plante récoltée aussi en Cochinchine par Thorel, que j'ai nommée P. de Cochinchine (I, p. 375) : c'est donc encore un Polythécante.

A ces trois espèces, ainsi transportées d'un genre à l'autre, il faut en ajouter une nouvelle. Pierre a récolté, en effet, au Cambodge, dans les plaines de Pên Lover, province de Sam-rong-tong, en mars 1870, des rameaux à fleurs et à fruits (nos 7032 et 7033), d'un arbuste de 1 à 3 mètres, à feuilles ovales, atténuées à la base et au

sommet, à bord denticulé et cilié, pruineuses en haut, où les nervures latérales sont fortement saillantes, lisses en bas, où elles sont peu visibles, mesurant 7 centimètres sur 3 centimètres. La fausse ombelle y est simple, comme dans les Polythèces, mais dans le fruit mûr l'embryon est accombant, comme chez les Disclades; c'est donc bien un Polythécante. Dans son herbier, Pierre le rattachait avec doute au genre *Diporidium* sous le nom de *D. cambodianum*. On lui conservera cette dénomination spécifique et ce sera le Polythécante du Cambodge (*P. cambodianum* [Pierre ms.] v. T.).

Ainsi composé, le genre Polythécante se réduit pour le moment à ces quatre espèces. Mais il est très probable que l'étude du fruit mûr, lorsqu'elle pourra être faite sur les nombreuses espèces de Polythèces actuels dont on n'a pas encore récolté les fruits, conduira à reconnaître chez certaines d'entre elles un embryon accombant et à les introduire en conséquence dans le cadre générique nouveau que l'on vient de définir.

Résumé de la sous-tribu des Rectiséminées. — En résumé, sept Ochnelles, trois Polythèces et un Polythécante, en tout onze espèces nouvelles ont été, par ce qui précède, introduites dans la sous-tribu des Rectiséminées, qui, de ce fait, en compte actuellement cent quarante. En même temps, ce qui offre plus d'intérêt, ce groupe se trouve enrichi d'un genre nouveau, comprenant pour le moment quatre espèces seulement, localisées en Indo-Chine, mais qui est appelé sans doute à se développer plus tard.

4. SOUS-TRIBU DES CURVISÉMINÉES.

42. Genre *Ochne*.

Restreint et défini comme on sait (I, p. 197 et p. 380), le genre *Ochne* (*Ochna* Linné emend.), d'où la famille a tiré son nom, ne comprend jusqu'à présent que huit espèces (II, p. 56).

Le P. Klaine a récolté aux environs de Libreville au Gabon, de 1890 à 1902, plusieurs groupes d'échantillons de ce genre, se rattachant à trois espèces distinctes, dont une déjà décrite et deux nouvelles.

La première est un arbuste de 2 à 3 mètres observé en 1890 (n° 76) qui, par ses feuilles coriaces et ses autres caractères, doit être identifié avec l'*O. coriacea* v. T.), trouvé à Denys au Gabon par Griffon du Bellay en 1864 (I, p. 384).

La seconde est un arbre de 7 à 8 mètres de haut, à tronc rouge, récolté le 9 septembre 1897, presque entièrement dénué de feuilles, mais abondamment pourvu de fleurs jaunes en longues grappes simples terminales (n° 1085). Les feuilles sont membraneuses, ovales, mesurant 8 centimètres sur 4 centimètres, à nervures rouges visibles sur les deux

faces, saillantes surtout en bas, à bord muni de petites dents très espacées. Les fleurs sont petites, à pétales étroits et réfractés, à pédicelles grêles, longs de 18 millimètres, articulés à 5 millimètres de la base. Ce sera l'O. rubricaulé (*O. rubricaulis* v. T.).

La troisième est un arbuste de 2 mètres de haut, trouvé en fleurs le 22 octobre 1902 (n° 3119), à feuilles accompagnant les fleurs, gondolées, assez coriaces, à réseau de nervures saillant en haut, à bord muni de très petites dents piquantes et espacées, mesurant 8 à 9 centimètres de long sur 3^{cm},5 à 4 centimètres de large. Beaucoup plus courte que dans les deux espèces précédentes, la grappe terminale ne dépasse pas 5 centimètres et ne compte pas plus de 10 fleurs. Ce sera l'O. de Klaine (*O. Klainei* v. T.).

Ces deux additions portent à dix le nombre des Ochnes actuellement connues.

42 bis. Genre **Pentochne**.

Caractérisé comme il a été dit plus haut (p. 161) et ne différant des Ochnes que par la pentamérie du pistil, le genre nouveau **Pentochne** (*Pentochna* v. T.) se réduit pour le moment à une seule espèce.

C'est un arbuste récolté en fleurs et jeunes feuilles par le P. Klaine aux environs de Libreville sans date précise, mais antérieurement à 1897, comme en témoigne le n° 479. Les feuilles sont assez petites, membraneuses, à nervures saillantes en haut, à bord presque entier, mesurant 5 à 6 centimètres de long sur 2 centimètres de large. Les anthères s'ouvrent en long comme dans les Ochnes, mais le pistil n'a que cinq carpelles, ce qui est le caractère distinctif du genre nouveau. En outre, le style s'y divise au sommet en cinq branches, renflées chacune en tête à son extrémité. D'après ce dernier caractère, on nommera l'espèce **P. rameuse** (*P. ramosa* v. T.).

L'attention étant maintenant attirée sur ces Ochnes à pistil pentamère, il est probable que d'autres espèces viendront bientôt s'ajouter à celle-ci, accroissant d'autant le genre **Pentochne** ainsi séparé.

Résumé de la sous-tribu des Curviséminées. — Un genre nouveau monotype et deux espèces nouvelles du genre Ochne, c'est tout ce que le travail actuel apporte de nouveau à la sous-tribu des Curviséminées.

5. SOUS-TRIBU DES PLICOSÉMINÉES.

47. Genre **Campylochnelle**.

Tel qu'il a été établi (I, p. 198 et p. 400) le genre **Campylochnelle** (*Campylochnella* v. T.) comprend actuellement cinq espèces (II, p. 59).

M. Chevalier a récolté le 5 août 1902 aux bords du Congo à M'Pouya,

région de la Léfini, une plante de ce genre, sans fleurs ni fruits (n° 5046). Son rhizome enterré produit des rameaux aériens dressés très courts, ne mesurant que quelques centimètres et munis de feuilles dont la forme et la dimension suffisent, semble-t-il, à caractériser une espèce nouvelle. Plus grande, plus large surtout que dans les autres espèces, la feuille mesure 15 centimètres de long sur 4 centimètres de large; les nervures y sont rouges et plus saillantes en haut qu'en bas; le bord est hérissé de petites dents très piquantes. Ce sera la *C. piquante* (*C. pungens* v. T.).

Le nombre des espèces de ce genre se trouve ainsi porté à six.

Résumé des résultats. — Mode de germination et structure de la plantule; remarques sur la disposition des stipules chez plusieurs genres de Campylopermées; introduction de deux genres nouveaux, l'un dans la sous-tribu des Rectiséminées, l'autre dans celle des Curviséminées; distinction de trente-huit espèces nouvelles, ce qui porte à cinquante-neuf le nombre des genres et à cinq cent quatre-vingt-dix-sept le nombre des espèces qui composent actuellement la famille des Ochnacées: tels sont, en somme, les résultats de cette nouvelle étude.

Joignons-y, comme il a été dit au début, la liste des Ochnacées qui croissent dans les diverses colonies françaises: Madagascar, Afrique occidentale, Indo-Chine, Antilles et Guyane, telle qu'on peut la dresser aujourd'hui à la suite de cet ensemble de recherches.

LISTE DES OCHNACÉES CROISSANT AUX COLONIES FRANÇAISES

La famille des Ochnacées est bien représentée, comme on va voir, dans la plupart des colonies françaises, largement à Madagascar et surtout en Afrique occidentale, moins en Indo-Chine, moins encore à la Guyane et aux Antilles.

1° Ochnacées de Madagascar.

Depuis Flacourt (1655) et Commerson (1788), de nombreux voyageurs, notamment A. du Petit-Thouars, Chapelier, Bernier, Pervillé, Richard, Boivin, Baron, Hildebrandt, Cloisel, Humblot, Grevé, ont récolté à Madagascar des plantes de la famille des Ochnacées. Depuis Lamarck (1796) et A.-P. de Candolle (1811), plusieurs botanistes, notamment M. Baker en Angleterre et Baillon en France, ont étudié et nommé ces plantes. A mon tour, dans mes deux Mémoires précédents et dans le Supplément actuel, j'ai été conduit, par l'examen attentif des échantillons de cette famille conservés dans la section de l'Herbier du Muséum relative à Madagascar, d'abord à y distinguer bon nombre d'espèces nouvelles, puis à répartir toutes ces espèces, les

anciennes et les nouvelles, dans les genres, les sous-tribus et les tribus auxquelles elles appartiennent.

On sait que le très regretté E. Drake del Castillo avait entrepris de continuer, dans le grand ouvrage de M. Grandidier, la *Flore de Madagascar*, commencée par Baillon en 1886 et dont il n'a paru jusqu'à présent que les planches, au nombre de 481 pour les Phanérogames, avec le premier fascicule du texte, publié tout récemment en 1902. C'était une lourde tâche, que sa mort prématurée a interrompue et qui n'a pas encore été reprise. Dans le but d'en faciliter l'exécution en ce qui concerne la famille des Ochnacées, pour laquelle huit planches ont été données en 1890 (1), j'ai pensé qu'il serait utile d'extraire de mes deux Mémoires et du Supplément actuel les espèces qui croissent dans la grande île et dans l'archipel voisin des Comores, tant les anciennement décrites que les nouvelles, et de les réunir ici en les groupant dans les genres, sous-tribus et tribus dont elles font partie (2).

La famille des Ochnacées n'est représentée à Madagascar que par la plus grande de ses deux sous-familles, les Ochnoïdées. Celle-ci comprend, comme on sait, deux tribus, les Ouratéées et les Ochnées. Les Ouratéées de Madagascar ont toutes la graine courbe et appartiennent toutes, par conséquent, à la sous-tribu des Campylospérmees. Au contraire, les Ochnées de Madagascar ont toutes la graine droite et se rattachent toutes, par conséquent, à la sous-tribu des Rectiséminées. Considérons séparément ces deux sous-tribus.

1. *Campylospérmees*. — Toutes les Campylospérmees de Madagascar, tant les anciennes, décrites comme *Gomphia* ou comme *Ouratea*, que les nouvelles, se rangent aujourd'hui dans les deux genres Campylospérme (*CampylospERMUM* v. T.) et Cercanthème (*Cercanthemum* v. T.).

Des quarante-quatre espèces qui composent actuellement le genre Campylospérme, il y en a vingt-trois, plus de la moitié, à Madagascar et une aux Comores; les autres croissent dans l'Inde, la presque île Malaise et la Malaisie, à l'exception d'une seule, qui habite l'Afrique occidentale. En voici la liste par ordre alphabétique :

CampylospERMUM angulatum (A.-P. de Candolle).	CampylospERMUM Breoni.
Baroni.	breviflorum.
Bernieri.	Chapelieri.
	Cloiseli.

(1) Baillon, *Histoire nat. des plantes de Madagascar*, III, Atlas II, 1^{re} partie, pl. 144-151, 1890.

(2) En ce qui concerne mes deux Mémoires de 1902 et de 1903, cette liste a été publiée en 1903 au *Bulletin du Muséum*, IX, p. 239, 1903. On la reproduit ici en la complétant. Pour simplifier, dans cette liste et dans toutes les suivantes, les noms des espèces décrites par moi ne sont suivis d'aucune mention; c'est le plus grand nombre. Ceux des autres, déjà décrites, sont suivis du nom de l'auteur, mis entre crochets [] lorsqu'elles sont rapportées à des genres nouveaux.

Campylospermum coriaceum.
delloideum (Baker).
densum.
denudatum.
Hildebrandtii (Baillon).
Humboldtii (Baillon) (1).
Lastelli.
nigricaulis.
nigrinerve.

Campylospermum obtusifolium (Lamarck).
ovale.
perseifolium (Baker).
revolutum.
rubrum.
Rutenbergii.
sculptum.
Thouarsii.

De ces vingt-quatre espèces, dix-huit sont nouvelles, six seulement ont été déjà décrites, quatre comme *Gomphia* par Lamarck, A.-P. de Candolle et M. Baker, deux comme *Ouratea* par Baillon.

Des douze espèces qui composent actuellement le genre *Cercanthème*, il en croit onze à Madagascar, la douzième habitant Zanzibar. C'est dire que ce genre y est presque exclusivement localisé. En voici la liste :

Cercanthemum amplexicaule (O. Hoffmann * (2)).
anceps (Baker).
auriculatum.
Baroni.
Boivini.
circinale.

Cercanthemum dependens (A.-P. de Candolle)*.
Hoffmannii.
lanceolatum (Baker).
reflexum.
squamiferum.

De ces onze espèces, sept sont nouvelles, les quatre autres ont été déjà décrites comme *Gomphia*.

En somme, sur les cinquante-six espèces qui la constituent dans sa totalité, la sous-tribu des *Campylospermées* est représentée à Madagascar par trente-cinq espèces, dont il y a vingt-cinq nouvelles.

2. *Rectiséminées*. — Les *Rectiséminées* de Madagascar, tant les anciennes, décrites comme *Ochna*, que les nouvelles, se répartissent entre les quatre genres *Ochnelle* (*Ochnella* v. T.), *Disclade* (*Discladium* v. T.), *Diporide* (*Diporidium* Wendland) et *Polythèce* (*Polythecium* v. T.).

Des vingt-deux espèces qui le composent actuellement, le genre *Ochnelle* n'en a que deux à Madagascar, toutes les autres croissent sur le continent africain. Ce sont les

Ochnella Boiviniana (Baillon).

1 *Ochnella brachypoda* (Baillon).

toutes deux déjà décrites comme *Ochna*.

Sur les onze espèces qui le représentent aujourd'hui, le genre *Disclade* n'en a que trois à Madagascar et une aux Comores, les autres croissant dans l'Inde, en Indo-Chine et sur la côte orientale de l'Afrique. Ce sont les

(1) Le *C. Humboldtii* croit à Mayotte, l'une des Comores.

(2) L'astérisque (*) indique les espèces, au nombre de huit, que Baillon a fait dessiner pour l'*Atlas de la flore de Madagascar* (loc. cit., 1890).

Discladium Bernieri (Baillon) *. Chapelieri.		Discladium comorense (Baillon). Humbloti.
---	--	--

dont deux sont nouveaux, les deux autres ayant été déjà décrits comme *Ochna*.

Des trente-sept espèces qui constituent maintenant le genre Diporide, il n'y en a que sept à Madagascar, les autres croissant d'un côté sur le continent africain, de l'autre en Arabie, dans l'Inde, dans l'Indo-Chine et en Malaisie jusqu'à Timor. Ce sont les

Diporidium Bailloni. Baroni. Greveanum. Pervilleanum (Baillon) *.		Disporidium rubrum. serratifolium (Baker). vaccinioides (Baker).
--	--	--

dont quatre sont nouveaux, les trois autres ayant déjà été décrits comme *Ochna*.

Le genre Polythèce, enfin, compte actuellement quarante-trois espèces, dont dix-huit croissent à Madagascar, les autres habitant d'une part la côte orientale d'Afrique, de l'autre l'Inde et l'Indo-Chine. En voici la liste :

Polythecium andravinese (Baillon) *. Bakeri. Bailloni. ciliatum (Lamarck). contortum. emarginatum (= <i>Ochna parvi-</i> <i>folia</i> Baillon non Vahl) *. Grandidieri. Humblotianum (Baillon) *. integrifolium.		Polythecium okobense. longipes. lucens. macranthum. madagascariense (A. P. de Can- dolle). obovatum (Baillon). polycarpum (Baker). Richardi. rubrum.
---	--	---

De ces dix-huit espèces, douze sont nouvelles, six seulement ont été antérieurement décrites comme *Ochna*.

En somme, sur les cent quarante espèces qu'elle renferme aujourd'hui, la sous-tribu des Rectiséminées en a trente et une à Madagascar, dont dix-huit nouvelles.

3. *Résumé.* — Au total, la famille des Ochnacées se trouve actuellement représentée à Madagascar par six genres avec soixante-six espèces, dont deux croissent aux Comores : 35 Campylospermées, soit 24 Campylospermes et 11 Cercanthèmes, et 31 Rectiséminées, soit 2 Ochnelles, 4 Disclades, 7 Diporides et 18 Polythèces.

Dans ce nombre, il y a quarante-trois espèces nouvellement distinguées dans mes deux Mémoires et dans ce Supplément : 25 Campylospermées, soit 18 Campylospermes et 7 Cercanthèmes, et 18 Rectiséminées, soit 2 Disclades, 4 Diporides et 12 Polythèces. Les vingt-trois autres avaient été décrites antérieurement soit comme *Gomphia* ou *Ouvatea*, soit comme *Ochna*.

Des six genres d'Ochnacées qui croissent à Madagascar, aucun n'est rigoureusement propre à cette grande île. Seul, le genre *Cercanthème* y est presque entièrement localisé, n'ayant qu'une seule de ses espèces pas très loin de là, à Zanzibar. Parmi les cinq autres, le genre *Ochnelle* a toutes ses autres espèces en Afrique; le genre *Campylosperme* les a, au contraire, presque toutes en Asie; tandis que les genres *Disclade*, *Diporide* et *Polythèce* les ont à la fois en Afrique et en Asie.

Pour terminer, remarquons que l'île de la Réunion ne possède jusqu'à présent aucune Ochnacée et que l'île Maurice n'en a que trois, dont deux déjà décrites comme *Ochna*, et une nouvelle. Elles appartiennent toutes les trois au genre *Polyochnelle* (*Polyochnella* v. T.), qui n'est pas jusqu'à présent, comme on vient de le voir, représenté à Madagascar: ce sont les *P. mauritiana* (Lamarck) v. T., *P. integrifolia* (Sieber) v. T. et *P. brevipes* v. T. Chose singulière, ce genre a toutes ses autres espèces en Afrique occidentale.

2° Ochnacées de l'Afrique occidentale française.

Les nombreuses Ochnacées découvertes jusqu'à présent dans les possessions françaises de l'Afrique occidentale appartiennent toutes à la sous-famille des Ochnoïdées. La tribu des Ouratéées n'y est représentée que par la sous-tribu des *Campylospermées*; celle des Ochnées l'est à la fois par ses trois sous-tribus: *Rectiséminées*, *Curviséminées* et *Plicoséminées*. Considérons séparément ces quatre sous-tribus.

1. *Campylospermées*. — Des douze genres qui composent actuellement la sous-tribu des *Campylospermées*, l'Afrique occidentale française en possède neuf, représentés pour le moment par soixante-neuf espèces, dont voici la liste, dans l'ordre de la Classification pour les genres, dans l'ordre alphabétique pour les espèces:

<i>Bisetaria</i> Lecomtei.	<i>Rhabdophyllum</i> paniculatum.
<i>Campylospermum</i> Dybovskii.	penicillatum.
<i>Notocampylum</i> Chevalieri.	reflexum.
decrepens.	rubrum.
nigricans.	Tholloni.
<i>Diphyllpodium</i> Klainei.	Viancini.
<i>Diphyllanthus</i> corymbosus (Engler).	<i>Monelasium</i> acutum.
Duparquetianus (Baillon).	angustifolium.
<i>Spongopyrena</i> cyanescens.	bracteatum.
<i>Rhabdophyllum</i> angustum.	canaliculatum.
biserratum.	Chevalieri.
contractum.	contractum.
coronatum.	coriaceum.
densum.	cupreum.
gracile.	denticulatum.
Klainei.	djallonense.
longipes.	Dupuisi.

Monelasmum Dybovskii.
excelsum.
flexuosum.
fuscum.
glomeratum.
glaucum.
Heudeloti.
inflatum.
Jollyanum.
Klainei.
konakrense.
krebedjense.
laxum.
Lecomtei.
Leroyanum.
lucidum.
Maclaudi.
nanense.

Monelasmum Paroissei.
persistens.
plicatum.
Pobeguini.
pungens.
latum (P. de Beauv.).
sibangense (Gilg).
spiciforme.
strictum.
Thoirei.
viride.
Exomicrum Brazza.
djallonense.
glaberrimum (P. de Beauv.).
grandifolium.
Kouiloui.
triangulare.

Dans cette sous-tribu, les deux genres les plus abondamment représentés sont les Rhabdophylles avec quatorze et les Monélasmes avec quarante espèces.

2. *Rectiséminées.* — Des onze genres qui constituent actuellement la sous-tribu des Rectiséminées, deux seulement sont représentés en Afrique occidentale française, savoir : Ochnelle (*Ochnella* v. T.) par dix espèces et Polyochnelle (*Polyochnella* v. T.) par une seule espèce. En voici la liste :

Ochnella alba.
aurea.
axillaris.
capitata.
Chevalieri.

Ochnella ndellensis.
ovalifolia.
rhizomatosa.
tenuipes.
tenuis.
Polyochnella punctulata.

3. *Curviséminées.* — Des cinq genres qui composent aujourd'hui la sous-tribu des Curviséminées, trois seulement ont été rencontrés jusqu'à présent dans l'Afrique occidentale française, savoir : Ochne (*Ochna* Linné emend.) avec sept espèces, Diporochna (*Diporochna* v. T.) avec quatre espèces, et Pentochne (*Pentochna* v. T.) avec une seule espèce. En voici la liste :

Ochna coriacea.
dubia Guill. et Perrott.
fragrans.
Griffoniana.
Klainei.
Palisoti.

Ochna rubricaulis.
Pentochna ramosa.
Diporochna Brazzae.
Duparqueti.
latisepala.
paniculata.

4. *Plicoséminées.* — Des cinq genres qui forment actuellement la sous-tribu des Plicoséminées, un seul, Campylochnelle (*Campyloch-*

nella v. T.), est propre à l'Afrique occidentale, où deux seulement de ses six espèces ont été observées jusqu'ici dans les possessions françaises. Ce sont :

Campylochnella Tholloni. | Campylochnella pungens.

5. *Résumé.* — En résumé, dans l'état actuel et encore très imparfait de nos connaissances, la Flore de l'Afrique occidentale française possède quinze genres d'Ochnacées, représentés par quatre-vingt-quatorze espèces. Les deux genres les plus répandus sont les Monélasmes et les Rhabdophylles, qui comptent à eux deux plus de la moitié des espèces.

3° Ochnacées de l'Indo-Chine.

La famille des Ochnacées n'est représentée jusqu'ici en Indo-Chine que par la sous-tribu des Campylospermées dans la tribu des Ouratéées et par celle des Rectiséminées dans celle des Ochnées.

1. *Campylospermées.* — De ce groupe deux genres seulement croissent dans cette région : Campylocerque (*Campylocercum* v. T.) avec une seule espèce et Cercinie (*Cercinia* v. T.) avec quatre espèces. Ce sont :

Campylocercum striatum.	Cercinia elongata.	
Cercinia annamensis.		Thoreli.
brevis.		

2. *Rectiséminées.* — De cette sous-tribu quatre genres ont été observés en Indo-Chine : Disclade (*Discladium* v. T.) et Diporide (*Diporidium* v. T.), chacun avec une seule espèce, Polythèce (*Polythecium* v. T.) et Polythécante, chacun avec quatre espèces, dont voici la liste :

Discladium Harmandi.	Polythecium pruinatum.	
Diporidium poulocondorensis.		Polythecanthum cambodianum.
Polythecium inæquale.		cochinchinense.
latifolium.		Lefèvrei.
Pierrei.		Thoreli.

3. *Résumé.* — Dans l'état actuel et encore très imparfait de nos connaissances sur la flore de cette vaste région, les Ochnacées ne sont donc représentées en Indo-Chine que par six genres avec quinze espèces.

4° Ochnacées de la Guyane française.

A la Guyane française, la famille des Ochnacées est représentée à la fois par ses deux sous-familles : celle des Ochnoïdées par la sous-tribu

des Orthospermées dans la tribu des Ouratéées ; celle des Elvasioidées par la tribu des Hostmanniées.

1. *Orthospermées*. — Quatre genres avec huit espèces appartiennent à cette sous-tribu. Ce sont :

Camptouratea Leblondi.		Ouratea guianensis Aublet.
Sagoti.		Leprieuri.
Diouratea cardiosperma (L. Cl. Richard).		Cercouratea impressa.
Ouratea Candollei (Planchon).		Melinoni.

2. *Hostmanniées*. — Cette tribu n'est représentée ici que par un seul genre avec une seule espèce :

Hostmannia Sagoti.

3. *Résumé*. — Au total, les Ochnacées qui croissent dans cette région appartiennent à cinq genres et y constituent neuf espèces.

5° Ochnacées des Antilles françaises.

Aux Antilles françaises, les Ochnacées ne sont représentées que par trois genres, appartenant à la sous-tribu des Orthospermées dans la tribu des Ouratéées, et ces trois genres n'y possèdent ensemble que quatre espèces, savoir :

A la Martinique :

Ouratea litoralis Urban. | Ouratea Plumieri.

A la Guadeloupe :

Ancouratea longifolia (Lamarck). | Ouratella Lherminieri.

6° Conclusion.

Si l'on fait la somme de ces cinq listes, en retranchant les genres communs à plusieurs d'entre elles, on conclut que, des 59 genres avec 597 espèces qui composent actuellement la famille des Ochnacées, les colonies françaises d'Afrique, d'Asie et d'Amérique en possèdent 29 avec 188 espèces, c'est-à-dire la moitié des genres avec plus du tiers des espèces.

A l'exception de la tribu des Elvasiées, toutes les tribus et sous-tribus de la famille y sont représentées : les Orthospermées par 12 espèces, les Campylospermées par 109, les Rectisémimées par 52, les Curvisémimées par 12, les Plicosémimées par 2 et les Hostmanniées par 1. De sorte qu'avec les seules plantes de la France coloniale on pourrait à la rigueur, tracer l'histoire presque complète de cette grande et belle famille.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES GENRES ET ESPÈCES
DE LA FAMILLE DES OCHNACÉES (1).

- | | |
|---|---|
| <p>Ancouratea, 191, 193, 201, 224.
 — hemiodonta, 226.
 — longifolia, 225.</p> <p>Biramella, 40, 56.
 — Holstii, 41.</p> <p>Bisetaria, 193, 195, 201, 294. 13. 160.
 — febrifuga, 14.
 — Lecomtei, 294. 13.</p> <p>Brackenridgea, 198, 201, 393, 397.
 — corymbosa, 396.
 — Forbesi, 395.
 — Hookeri, 395.
 — Kingi, 395.
 — nitida, 394.
 — palustris, 395.
 — perakensis, 396.
 — rubescens, 396.
 — serrulata, 395.</p> <p>Campytouratea, 190, 193, 201, 204, 219.
 — agrophylla, 214, 215, 219.
 — cinerea, 218.
 — elliptica, 214, 219.
 — ilicifolia, 214, 219.
 — Leblondi, 204, 219.
 — persistens, 212, 219.
 — revoluta, 214, 219.
 — Sagoti, 211, 219.
 — semiserrata, 213.
 — spinulosa, 214, 219.
 — striata, 217, 219.</p> <p>Campylocerum, 194, 195, 201, 304. 28.
 — Hohenackeri, 29.
 — Metzi, 29.
 — neriifolium, 304.
 — paucifolium, 29.
 — striatum, 304.
 — Zollingeri, 305.</p> | <p>Campylochnella, 198, 201, 400. 59. 178.
 — angustifolia, 402.
 — arenaria, 402.
 — katangensis, 60.
 — pungens, 179.
 — roseiflora, 60.
 — Tholloni, 401.</p> <p>Campylopora, 198, 201, 404.
 — australiana, 404.</p> <p>CAMPYLOSPERMÉES, 189, 193, 195, 201,
 294, 342. 13, 38. 163.</p> <p>CampylospERMUM, 193, 195, 201, 296,
 14.
 — angulatum, 300.
 — angustifolium, 298. 14.
 — Baroni, 302.
 — Beccarianum, 301.
 — Bernieri, 24.
 — borncense, 301.
 — Breoni, 25.
 — brevillo rum, 302.
 — Chapelieri, 25.
 — Cloiseli, 302.
 — coriaceum, 26.
 — Cumingi, 22.
 — deltoideum, 301.
 — densum, 26.
 — denudatum, 26.
 — Dybovskii, 298.
 — Hildebrandtii, 300.
 — Humboldtii, 300.
 — Kingi, 21.
 — levigatum, 297. 14.
 — Lastelli, 25.
 — Leschenaulti, 17.
 — malabaricum, 19.
 — nigricaula, 26.</p> |
|---|---|

(1) Les numéros de pages supérieurs à 160 sont relatifs au premier mémoire (*Sur les Ochnacées* [Ann. des sc. nat., 8^e série ot. XVI, 1902]). Ceux qui sont compris entre 1 et 60 sont afférents au second mémoire (*Nouvelles observations sur les Ochnacées* [Ibid., XVIII, 1903]). Ceux qui correspondent au présent Supplément sont en chiffres italiques. Dans chaque série, la page où commence l'étude spéciale du groupe : tribu, sous-tribu et genre, est distinguée des autres par un chiffre gras.

- Campylospermum nigrinerve*, 302.
 — *obtusifolium*, 297. 23.
 — *ovale*, 24.
 — *perakense*, 21.
 — *perseifolium*, 298.
 — *plicatum*, 19.
 — *retinerve*, 16.
 — *revolutum*, 302.
 — *Rheedi*, 19.
 — *rubrum*, 302.
 — *Rutenbergi*, 302.
 — *sculptum*, 25.
 — *strictum*, 20.
 — *sumatranum*, 298. 21.
 — *Thouarsi*, 24.
 — *Thwaitesi*, 18.
 — *Vahlianum*, 17.
 — *Walkeri*, 18.
 — *Wallichianum*, 17.
 — *zeylanicum*, 19.
Cercanthemum, 194, 195, 201, 305. 29. 163.
 — *amplexicaule*, 308. 30.
 — *anceps*, 307.
 — *auriculatum*, 30.
 — *Baroni*, 163.
 — *circinale*, 31.
 — *dependens*, 306.
 — *Hoffmanni*, 306.
 — *lanceolatum*, 307.
 — *reflexum*, 306.
 — *Sacleuxi*, 308.
 — *squamiferum*, 307.
Cercinia, 195, 201, 309. 31. 163.
 — *annamensis*, 164.
 — *brevis*, 310.
 — *Doumeri*, 32.
 — *elongata*, 164.
 — *Thoreli*, 310. 163.
 — *Wighti*, 31. 163.
Cercouratea, 192, 193, 201, 270, 293.
 — *acuta*, 277.
 — *alaternifolia*, 277.
 — *Barrae*, 272.
 — *brevipes*, 277.
 — *Chaffanjoni*, 272.
 — *caudata*, 276.
 — *cuspidata*, 276.
 — *erythrocalyx*, 276.
 — *ferruginea*, 276.
 — *Fieldingiana*, 276.
 — *glaucescens*, 271.
 — *glomerata*, 276.
 — *Grosourdyi*, 278.
 — *impressa*, 278.
Cercouratea Magdalene, 276.
 — *Melinoni*, 278.
 — *laxa*, 273.
 — *lucens*, 271.
 — *aemula*, 276.
 — *oliviformis*, 271.
 — *Orbignyana*, 277.
 — *repens*, 277.
 — *rotundifolia*, 276.
 — *Schomburgkii*, 276.
 — *tenuifolia*, 271.
 — *venulata*, 272.
 — *verruculosa*, 276.
CURVISÉMINÉES, 195, 196, 197, 198, 201, 380, 393. 56. 58. 177.
Dasouratea, 191, 193, 201, 240, 244.
 — *Balansæ*, 240.
 — *Hassleriana*, 241.
Diouratea, 191, 193, 201, 227.
 — *cardiosperma*, 227.
 — *sculpta*, 229.
Diphyllanthus, 194, 195, 201, 315. 32, 33. 165.
 — *corymbosus*, 317. 165.
 — *Duparquetianus*, 316. 165.
Diphyllopodium, 194, 195, 201, 313. 32. 164.
 — *Klainci*, 313. 164.
 — *Zenkeri*, 315. 32. 164.
Diporidium, 196, 197, 201, 353, 315. 41, 48, 51, 56. 158.
 — *acutifolium*, 356.
 — *arborescens*, 355.
 — *ardisioides*, 355.
 — *atropurpureum*, 358.
 — *Bailloni*, 357.
 — *Baroni*, 359.
 — *cinnabarinum*, 52.
 — *Decaisnei*, 356.
 — *delagoense*, 355.
 — *Gœtzei*, 359.
 — *Greveanum*, 357.
 — *Höpfneri*, 358.
 — *Holstii*, 356.
 — *Holtzii*, 52.
 — *inermis*, 358, 52.
 — *Jallæ*, 359.
 — *leiocladum*, 360.
 — *leucophloeos*, 355.
 — *Mac-Owani*, 357.
 — *macrocalyx*, 356.
 — *macrocarpum*, 356.
 — *micropetalum*, 355.
 — *natalitium*, 355.
 — *Pervilleanum*, 355.

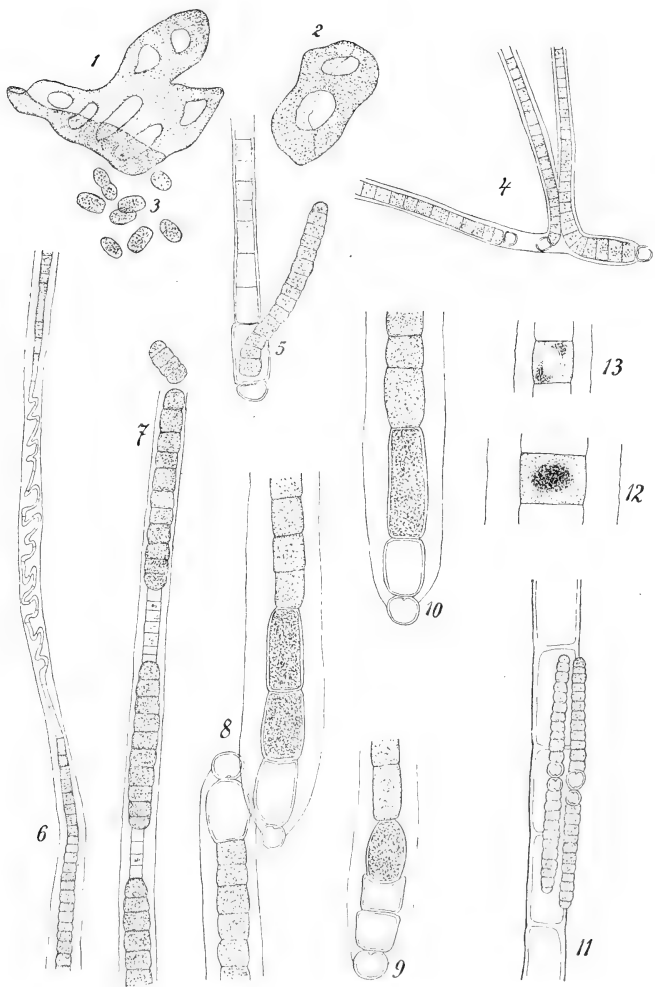
- Diporidium poulocondorensis*, 360.
 — *prunifolium*, 356.
 — *purpureo-costatum*, 356.
 — *purpureum*, 360. 158.
 — *Rivæ*, 52.
 — *rovumense*, 52.
 — *rubrum*, 356.
 — *Sacleuxi*, 354.
 — *Schimperi*, 360.
 — *Schweinfurthianum*, 356.
 — *serratifolium*, 355.
 — *Staudtii*, 52.
 — *strictum*, 359.
 — *Stuhlmanni*, 356.
 — *uniflorum*, 360.
 — *vaccinioides*, 355.
 — *Vahlii*, 358.
 — *Walkerii*, 52.
 — *Wightianum*, 359.
 — *zanguebaricum*, 359.
Diporochna, 197, 198, 201, **389**. 57, 59.
 — *Brazze*, 391.
 — *Duparqueti*, 391.
 — *Gilgiana*, 391. 58.
 — *Hierni*, 390, 58.
 — *latisepala*, 391.
 — *membranacea*, 390.
 — *Oliveri*, 390.
 — *paniculata*, 391.
 — *Quintasi*, 392.
 — *rubescens*, 390.
Discladium, 196, 197, 201, **350**. 42, 56.
 — *Bernieri*, 351.
 — *Chapelieri*, 352.
 — *comorense*, 351.
 — *Dalzelli*, 44.
 — *Harmandi*, 351.
 — *Humblofi*, 352.
 — *Kœnigi*, 45.
 — *lucidum*, 351. 43.
 — *microphyllum*, 44.
 — *mossambicense*, 351. 42, 45.
 — *obtusatum*, 351.
 — *Planchoni*, 351.
 — *Wallichii*, 351.
Elvasia, 200, 201, **406**.
 — *calophylla*, 406.
 — *Schomburgki*, 409.
ELVASIÏDES, 198, 199, 200, 201, **405**, 412.
ELVASIOIDËES, 188, 198, 201, **405**, 415.
Exomicrum, 194, 195, 201, **338**. 35, 37. 172.
 — *axillare*, 341.
Exomicrum Brazze, 339.
 — *Cabrae*, 38.
 — *congestum*, 338.
 — *coriaceum*, 339.
 — *Conrauanum*, 38.
 — *densiflorum*, 339.
 — *Dewevrei*, 339.
 — *djallonense*, 340.
 — *Dusenii*, 38.
 — *excavatum*, 340, 38.
 — *foliosum*, 340.
 — *glaberrimum*, 338.
 — *glaucum*, 340.
 — *grandifolium*, 172.
 — *insculptum*, 38.
 — *Kouiloui*, 339.
 — *lolodorfense*, 340.
 — *membranaceum*, 340.
 — *Oliveri*, 338.
 — *pellucidum*, 339.
 — *pseudospicatum*, 38.
 — *Scheffleri*, 38.
 — *sulcatum*, 340.
 — *triangulare*, 339.
Gymnouratella, 192, 193, 201, **291**.
 — *pendula*, 291.
Hemioratea, 191, 193, 201, **242**, 244.
 — *elegans*, 242.
 — *pulchella*, 242.
Heteroporidium, 201, **378**. 56.
 — *abyssinicum*, 378.
 — *arabicum*, 378.
Hostmannia, 200, 201, **413**.
 — *elvasioides*, 413.
 — *essequibensis*, 414.
 — *Sagoti*, 414.
HOSTMANNIËES, 198, 200, 201, **413**, 415.
Isouratea, 192, 193, 201, **266**.
 — *humilis*, 266.
 — *spectabilis*, 267.
Microratea, 192, 193, 201, **279**.
 — *cassinifolia*, 281.
 — *Glaziovii*, 282.
 — *microdonta*, 281.
 — *pygmaea*, 283.
Monelasmum, 194, 195, 201, **326**. 34, 169.
 — *acutum*, 331.
 — *Azelii*, 36.
 — *andongense*, 328. 37.
 — *angustifolium*, 328. 36.
 — *bolamense*, 335.
 — *brachybotrys*, 36.
 — *bracteatum*, 170.
 — *brunneo-purpureum*, 36.

- Monelasmum* Büchneri, 36.
 — bukobense, 36.
 — canaliculatum, 171.
 — Chevalieri, 333.
 — contractum, 171.
 — coriaceum, 172.
 — costatum, 333. 36. 170.
 — cupreum, 171.
 — densiflorum, 35.
 — denticulatum, 171.
 — Deweyrei, 35.
 — Dinklagei, 36.
 — discolor, 329.
 — djallonense, 329.
 — Dupuisi, 328.
 — Dybovskii, 330.
 — elegans, 329.
 — Engleri, 335.
 — excelsum, 171.
 — flavum, 327.
 — flexuosum, 332.
 — fuscum, 330.
 — glaucum, 332.
 — glomeratum, 330.
 — Henriquezi, 335.
 — Heudeloti, 329. 37.
 — Hierni, 328.
 — inflatum, 170.
 — interruptum, 329. 37.
 — Jollyanum, 172.
 — Klainei, 331. 169.
 — konakrense, 332.
 — krebedjense, 172.
 — læve, 327.
 — laxiflorum, 327. 37.
 — laxum, 170.
 — Lecomtei, 331.
 — Leroyanum, 330.
 — lucidum, 170.
 — Maclaudi, 332.
 — macrocarpum, 327.
 — macrophyllum, 334. 37.
 — Marquesi, 334.
 — micranthum, 327.
 — Molleri, 335.
 — monticola, 36.
 — nanense, 172.
 — nutans, 328.
 — Paroissei, 332.
 — pellucidum, 35.
 — persistens, 331.
 — plicatum, 329.
 — Pobeguini, 331.
 — Poggei, 328. 36.
 — pungens, 333.
- Monelasmum* reticulatum, 327. 169.
 — Schlechteri, 36.
 — Schœnleinianum, 35.
 — Schweinfurthii, 328. 38.
 — setigerum, 334.
 — sibangense, 36.
 — Souzae, 335.
 — spiciforme, 333.
 — spinuloso-serratum, 36.
 — squamosum, 327.
 — strictum, 330.
 — sulcatum, 334.
 — Thoirei, 332. 169.
 — thomense, 335.
 — umbricola, 333. 36.
 — unilaterale, 36.
 — viride, 332.
 — Vogelii, 327.
 — Zenkeri, 334. 36.
- Monoporidium*, 196, 197, 201, 365. 56.
 — cornutum, 366.
- Notocampylum*, 194, 195, 201, 311. 164.
 — Chevalieri, 312.
 — decrescens, 312.
 — Mannii, 311. 164.
 — nigricans, 312.
 — Oliveri, 311.
- Notochnella*, 198, 201, 403.
 — fascicularis, 403.
- Notouratea*, 190, 193, 201, 220.
 — inundata, 220.
 — recurva, 220.
- Ochna*, 197, 198, 201, 380. 56, 59. 177.
 — coriacea, 384. 177.
 — dubia, 384.
 — fragrans, 384.
 — Griffioniana, 384.
 — Klainei, 178.
 — Mannii, 385.
 — multiflora, 383.
 — Palisoti, 384.
 — rubricaulis, 178.
 — tenuipes, 385.
- OCHNACÉES**, 161, 201, 416. 1, 60. 157.
- OCHNÉES**, 189, 195, 201, 343, 405. 39. 60. 173.
- Ochnella*, 196, 197, 201, 343. 39, 56. 173.
 — Afzelii, 345.
 — alba, 345.
 — aurea, 174.
 — axillaris, 174.
 — Boiviniana, 244.
 — brachypoda, 344.
 — capitata, 174.

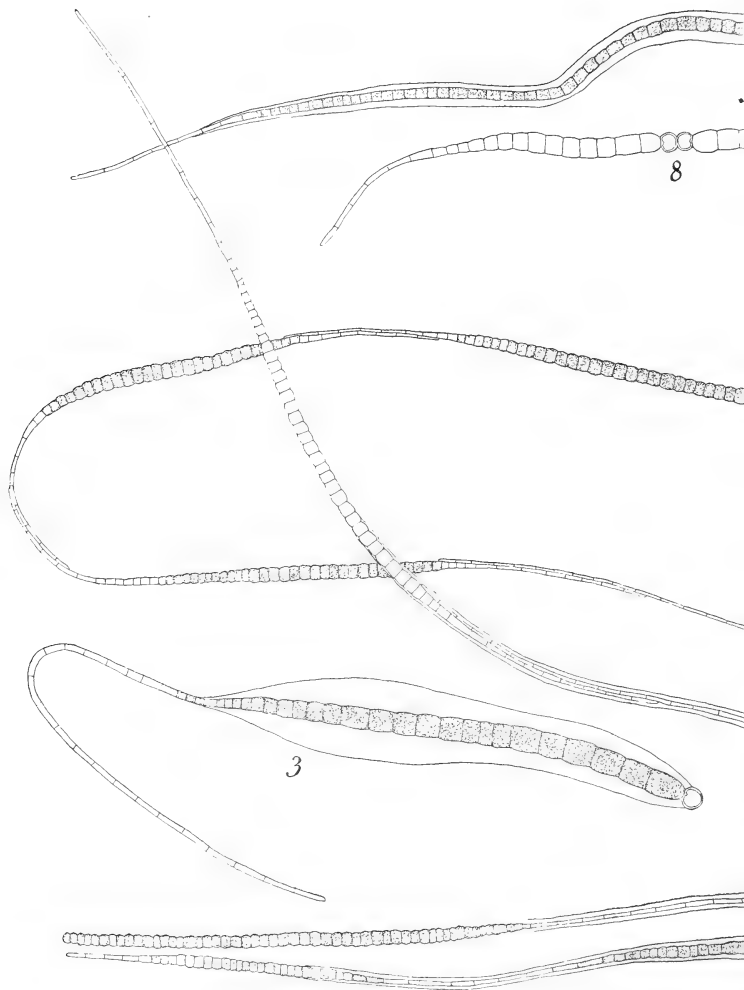
- Ochnella Chevalieri*, 175.
 — *Debeersii*, 40.
 — *Dekindtiana*, 345.
 — *densicoma*, 40.
 — *humilis*, 344.
 — *leptoclada*, 344.
 — *Mechowiana*, 344.
 — *ndellensis*, 175.
 — *ovalifolia*, 174.
 — *ovata*, 344.
 — *pygmaea*, 345.
 — *rhizomatosa*, 345.
 — *Schweinfurtiana*, 39.
 — *tenuipes*, 174.
 — *tenuis*, 345.
- OCHNOIDÉES**, 188, 101, 204, 405. 60.
ORTHOSPERMÉES, 189, 190, 193, 201, 204, 244, 292. 5, 13.
- Ouratea*, 192, 193, 201, 250, 266, 268. 9.
 — *angulata*, 259.
 — *angusta*, 261.
 — *aquatica*, 255.
 — *attenuata*, 259.
 — *boliviana*, 263.
 — *Candollei*, 256.
 — *caracasana*, 252, 254.
 — *castaneifolia*, 254.
 — *Claussenii*, 293.
 — *coccinea*, 254.
 — *conduplicata*, 293.
 — *confertiflora*, 254.
 — *cordata*, 262.
 — *cornuta*, 260.
 — *crassa*, 262.
 — *crassifolia*, 254.
 — *crassinervia*, 293.
 — *crenata*, 259.
 — *crispa*, 262.
 — *cubensis*, 252, 254.
 — *decipiens*, 258.
 — *decorans*, 255.
 — *densiflora*, 259, 293.
 — *denudata*, 263.
 — *digitata*, 259.
 — *disticha*, 260.
 — *Engleri*, 259.
 — *Finlayi*, 290.
 — *gigantophylla*, 254.
 — *Glaziovii*, 261.
 — *globosa*, 293.
 — *grandiflora*, 252, 254.
 — *grandifolia*, 252.
 — *guatemalensis*, 293.
 — *guianensis*, 192, 250, 255.
 — *heterodonta*, 262.
- Ouratea Hilaireana*, 258.
 — *isophylla*, 293.
 — *itineraria*, 293.
 — *Jabolapita*, 256.
 — *jamaicensis*, 257.
 — *Jürgensii*, 293.
 — *lanceolata*, 292.
 — *latifolia*, 255.
 — *laurifolia*, 256.
 — *Leprieuri*, 263.
 — *Lessoni*, 11.
 — *litoralis*, 252, 254.
 — *lucidula*, 293.
 — *macranthos*, 293.
 — *macrophylla*, 262.
 — *marginata*, 261.
 — *membranacea*, 252, 254.
 — *mexicana*, 289.
 — *Miersii*, 293.
 — *multiflora*, 292.
 — *odora*, 292.
 — *opaca*, 293.
 — *palmata*, 260.
 — *panamica*, 263.
 — *patens*, 252, 254.
 — *Pilgeri*, 293.
 — *pinetorum*, 257.
 — *pisiformis*, 252, 254.
 — *Plumieri*, 256.
 — *podogyna*, 293.
 — *Pœppigi*, 257.
 — *polita*, 293.
 — *polyantha*, 252, 254.
 — *pubescens*, 293.
 — *Purdiana*, 263.
 — *pycnostachys*, 254.
 — *ramifera*, 261.
 — *Riedeliana*, 254.
 — *rigida*, 293.
 — *rhombica*, 10.
 — *rupununiensis*, 256.
 — *semiserrata*, 213, 293.
 — *Spruceana*, 254.
 — *suaveolens*, 252, 254.
 — *subscandens*, 254.
 — *superba*, 256.
 — *terminalis*, 293.
 — *thyrsoidea*, 254.
 — *Turckheimii*, 293.
 — *undulata*, 260.
 — *Vasiva*, 254.
 — *verticillata*, 293.
 — *vulgaris*, 293.
 — *Weddelliana*, 260.
- OURATÉES**, 189, 201, 204, 343. 5, 39. 163.

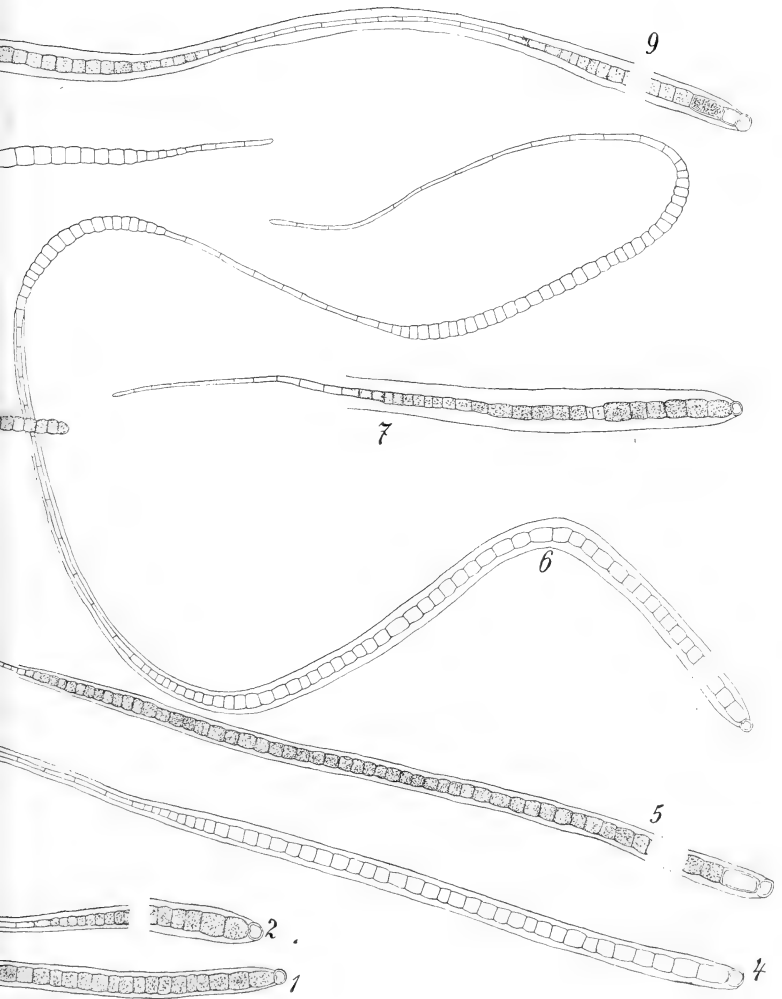
- Ouratella, 192, 193, 201, **289**.
 — Finlayi, 290.
 — L'Herminieri, 290.
 — mexicana, 289.
- Pentochna, 178.
 — ramosa, 178.
- Pilouratea, 191, 193, 201, **238**, 244.
 — glabrifolia, 239.
 — ovalis, 238.
- Pleodiporochna, 58.
 — Büttneri, 58, 59.
- Pleopetalum, 43, **45**, 56.
 — Gaudichaudi, 47.
 — Leschenaulti, 46.
 — lucidum, 45.
 — obtusatum, 45.
- Pleouratea, 192, 193, 201, **243**, 244.
 — pubescens, 243.
- Pleuroridgea, 198, 201, **399**, 59.
 — alboserrata, 400, 59.
 — Bussei, 59.
 — ferruginea, 400.
 — Lasti, 400.
 — zanguebarica, 399, 59.
- PLICOSÉMINÉES, 195, 196, 198, 201, **293**,
 404, **59**, 60, 178.
- Plicouratea, 190, 193, 201, **222**, 5.
 — bicolor, 223.
 — Conegi, 7, 8.
 — Gaudichaudi, 223.
 — granulosa, 7, 8.
 — Luschnathiana, 223.
 — parviflora, 222, 8.
 — Riedeli, 224.
 — vernicosa, 7, 8.
- Plyochnella, 196, 197, 201, **347**, **40**
 41, 56.
 — Barteri, 348.
 — brevipes, 348.
 — Büchneri, 348.
 — congoensis, 349.
 — fruticulosa, 40.
 — gracilipes, 348.
 — hylophila, 40.
 — integrifolia, 348.
 — mauritiana, 348.
 — micrantha, 40.
 — polyneura, 40.
 — punctulata, 349.
 — Welwitschii, 348.
- Polyouratea, 192, 193, 201, **268**.
 — hexasperma, 268.
 — Planchonii, 268.
 — polygyna, 269.
 — subverticillata, 269.
- Pythecanthum, 176.
 — cambodianum, 177.
 — cochinchinense, 176.
 — Lefèvrei, 176.
 — Thoreli, 176.
- Polythecium, 196, 197, 201, **366**, **53**, 56,
 175.
 — andravinese, 368.
 — Bakeri, 369.
 — Baroni, 369.
 — Carvalhi, 368.
 — ciliatum, 367.
 — cochinchinense, 375.
 — contortum, 370.
 — cordatum, 369.
 — emarginatum, 36.
 — Fischeri, 368.
 — Grandidieri, 371.
 — Griffithi, 374.
 — Helferi, 374.
 — Hildebrandtii, 372, 53.
 — Humblotianum, 368.
 — inaequale, 375.
 — integrifolium, 371.
 — Kingi, 374.
 — Kirkii, 368, 159.
 — latifolium, 175.
 — Lefèvrei, 375.
 — lokobense, 370.
 — longipes, 371.
 — lucens, 370.
 — macranthum, 370.
 — madagascariense, 367.
 — Moonii, 369.
 — mucronatum, 372.
 — nitidum, 54, 369.
 — obovatum, 368.
 — pedunculatum, 373.
 — pellucidum, 374.
 — Pierrei, 176.
 — polycarpum, 367.
 — pruinose, 175.
 — pulchrum, 368, 54.
 — pumilum, 373.
 — Rehmanni, 55.
 — Richardi, 371.
 — rubrum, 371.
 — rufescens, 369.
 — spinulosum, 372.
 — splendidum, 368.
 — Thomasianum, 55.
 — Thoreli, 375.
 — Thwaitesi, 369.
- Porochna, 197, 198, 201, **386**, **57**, 59.
 — Antunesii, 387, 57.

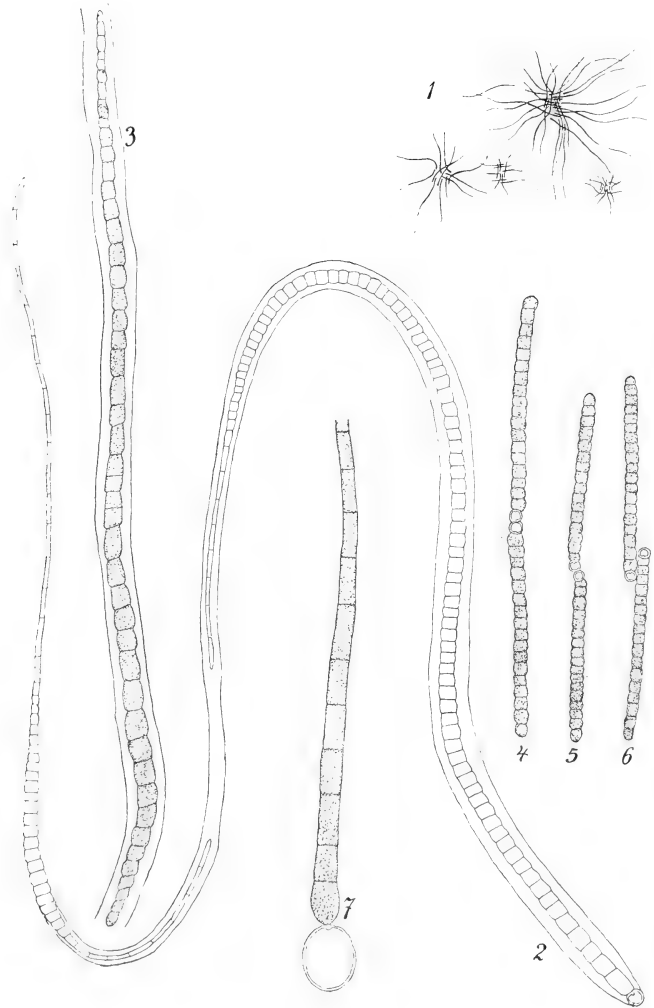
- Porochna bifolia*, 389.
 — *brunnescens*, 388. 57.
 — *davilliflora*, 388. 5.
 — *Hoffmanni-Ottonis*, 387.
 — *huillensis*, 387. 57.
Proboscella, 47, 56.
 — *emarginata*, 50.
 — *Hœpfneri*, 50.
RECTISÉMINÉES, 195, 196, 197, 201, 343
 379. 39, 55. 173.
Rhabdophyllum, 194, 195, 201, 320, 33.
 167.
 — *acutissimum*, 34.
 — *angustum*, 324.
 — *Arnoldianum*, 321. 34.
 — *Barteri*, 322.
 — *biserratum*, 168.
 — *Buchholzii*, 34.
 — *calophyllum*, 321.
 — *contractum*, 168.
 — *coronatum*, 169.
 — *densum*, 322. 167.
 — *discolor*, 321. 33.
 — *gracile*, 169.
 — *Klainei*, 168.
 — *leptoneurum*, 34.
 — *longipes*, 323. 168.
 — *myrioneurum*, 34.
 — *nutans*, 322.
 — *paniculatum*, 321.
 — *pauciflorum*, 324. 34.
 — *penicillatum*, 323. 168.
 — *Preussi*, 322.
 — *Quintasi*, 322.
 — *reflexum*, 168.
 — *refractum*, 321.
 — *rubrum*, 323.
 — *Staudti*, 322. 34.
 — *stenorachis*, 34.
 — *Tholloni*, 323.
 — *umbellatum*, 323. 34.
 — *Viancini*, 324.
 — *Welwitschi*, 322. 34.
Seticercouratea, 289. 13.
 — *linearis*, 13.
Setouratea, 192, 193, 201, 283. 12.
 — *angusta*, 287.
Setouratea Glazoviana, 287.
 — *lata*, 286.
 — *stipulata*, 285.
 — *tridentata*, 285.
 — *Vellozi*, 286.
 — *Weddelliana*, 287.
Spongopyrena, 194, 195, 201, 317. 33.
 166.
 — *cyanescens*, 318. 166.
 — *elongata*, 318. 33.
 — *reniformis*, 319.
 — *Staudtii*, 319.
Stenouratea, 190, 193, 201, 219.
 — *Wrighti*, 219.
Tetrouatea, 192, 193, 201, 269.
 — *Selloi*, 270.
Trichouratea, 191, 193, 201, 229, 244. 8.
 — *acuminata*, 232.
 — *Blanchetiana*, 234.
 — *brachyandra*, 231.
 — *caulipila*, 234.
 — *cearensis*, 235.
 — *costata*, 235.
 — *floribunda*, 233.
 — *foliosa*, 235. 9.
 — *Gardneri*, 231.
 — *glabrescens*, 234.
 — *gracilis*, 234.
 — *Guildingi*, 236.
 — *lævis*, 231.
 — *nana*, 231.
 — *nervosa*, 231.
 — *nitida*, 235.
 — *oleifolia*, 231.
 — *parvifolia*, 231.
 — *rubidula*, 235.
 — *salicifolia*, 233.
 — *subvelutina*, 230.
 — *vaccinioides*, 234. 10.
Trichovaselia, 200, 201, 411.
 — *canescens*, 411.
Vaselia, 200, 201, 409.
 — *quinqueloba*, 409.
Villouratea, 191, 193, 201, 239, 244.
 — *spiciformis*, 240.
Wolkensteinia, 192, 193, 201, 244.
 — *Theophrasta*, 244.

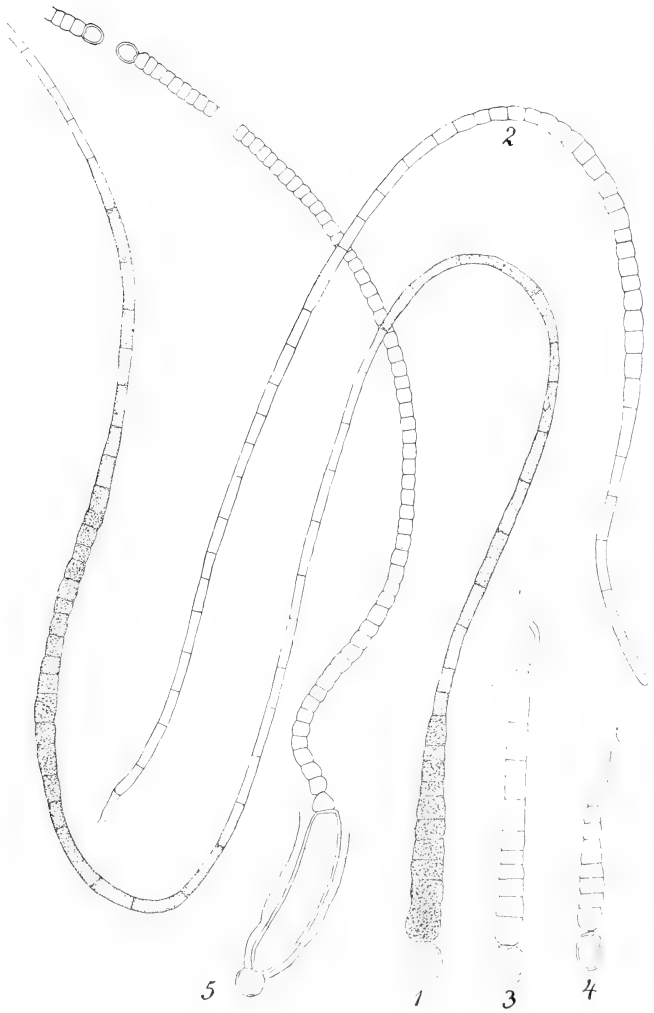


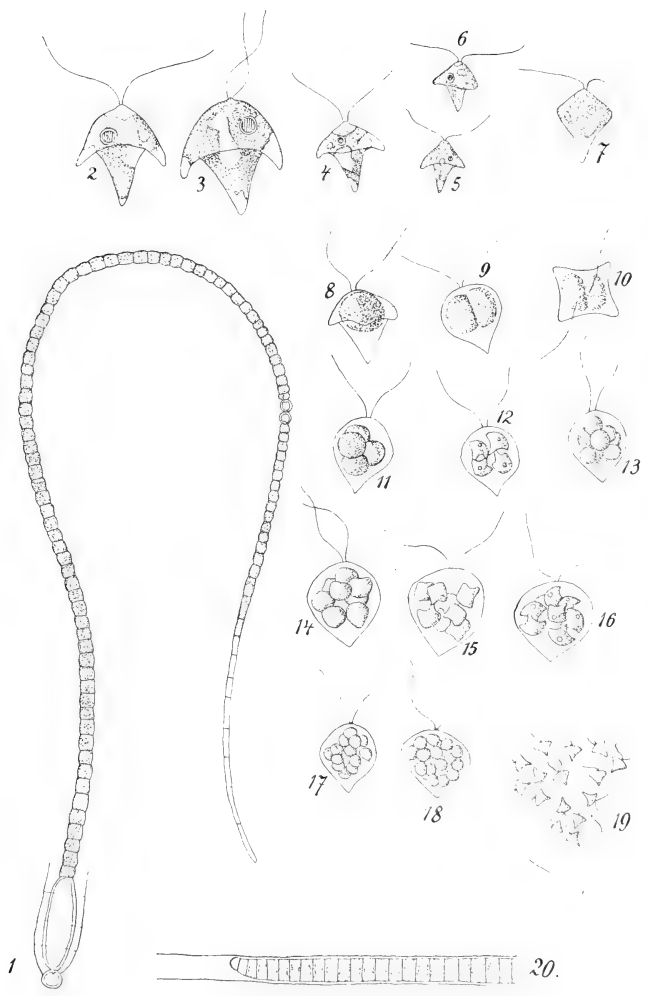


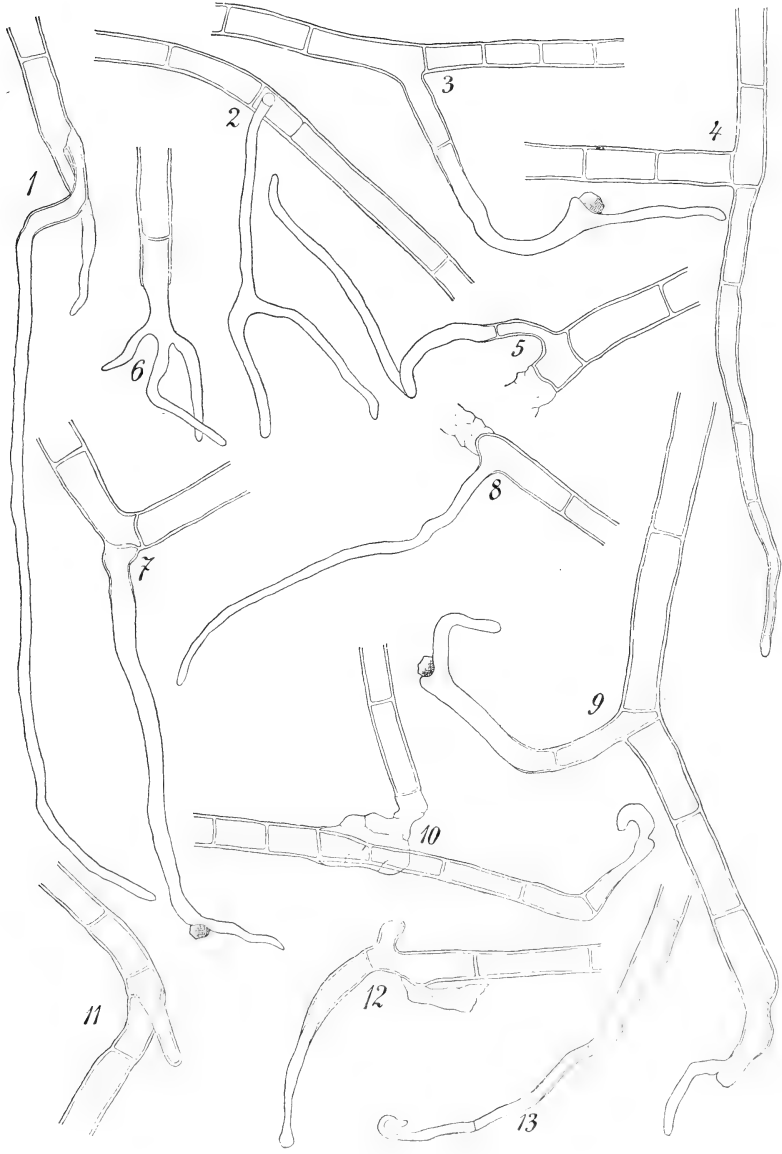


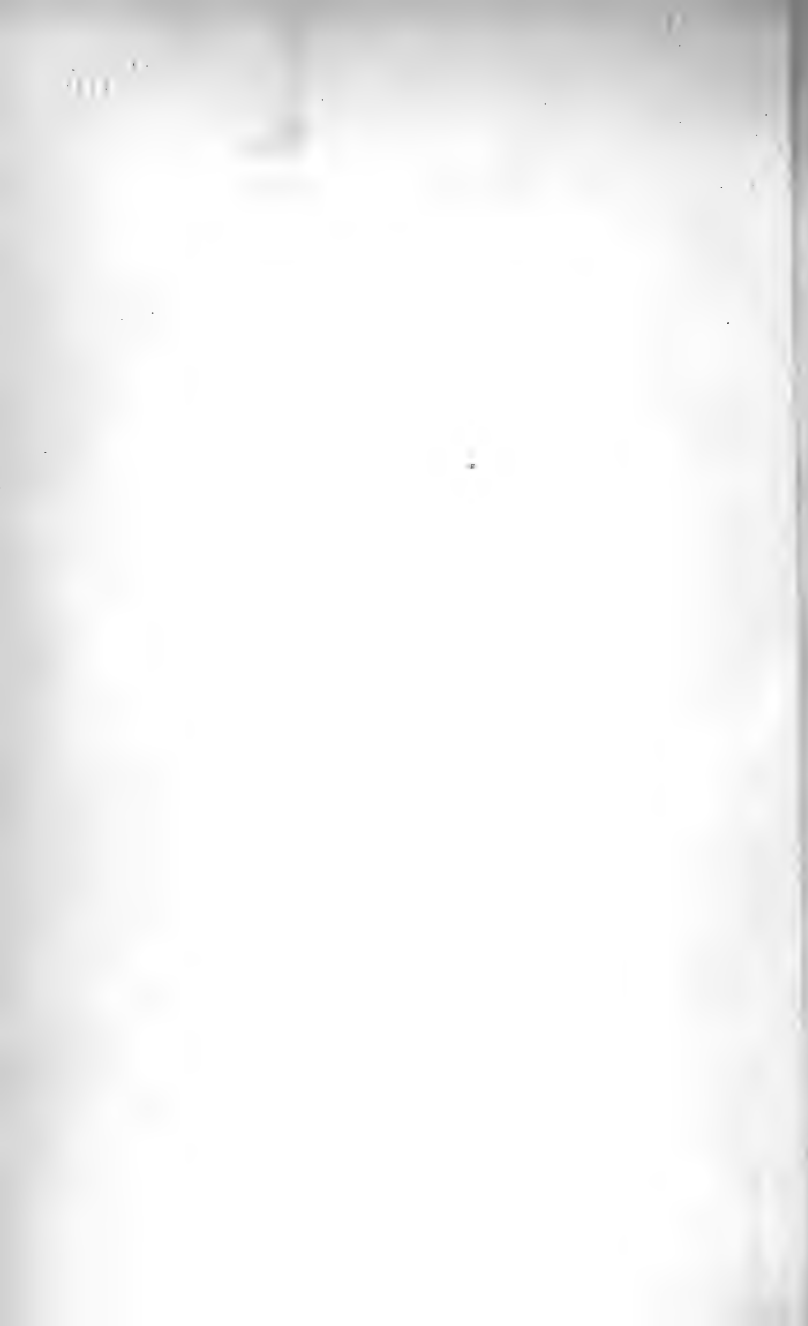












MASSON ET C^{ie}, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS — VI^e ARR.

ÉLÉMENTS
de
BOTANIQUE

PAR

PH. VAN TIEGHEM

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU MUSÉUM

4^e ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

2 vol. in-18 avec 587 figures dans le texte, reliés toile anglaise.

Prix. 12 francs

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE CAHIER

Matériaux pour la Flore algologique de la Roumanie, par M. E. TEODORESCO	1
Supplément aux Ochnacées, suivi d'une Table alphabétique des genres et espèces qui composent actuellement cette famille, par M. PH. VAN TIEGHEM.....	157

TABLE DES PLANCHES

ET DES FIGURES DANS LE TEXTE CONTENUES DANS CE CAHIER

Planches I à VII. — Algues de Roumanie.

Figures dans le texte 1 à 89. — Algues de Roumanie.

ANNALES
DES
SCIENCES NATURELLES

NEUVIÈME SÉRIE

BOTANIQUE

COMPRENANT

L'ANATOMIE, LA PHYSIOLOGIE ET LA CLASSIFICATION
DES VÉGÉTAUX VIVANTS ET FOSSILES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. PH. VAN TIEGHEM

TOME V. — Nos 4 et 5.

PARIS

MASSON ET C^{IE}, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, Boulevard Saint-Germain

1907

PARIS, 30 FR. — DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER, 32 FR.

Ce cahier a été publié en juin 1907.

Les *Annales des Sciences naturelles* paraissent par cahiers mensuels.

BOTANIQUE

Publiée sous la direction de M. PH. VAN TIEGHEM.

L'abonnement est fait pour 2 volumes, chacun d'environ 400 pages, avec les planches et les figures dans le texte correspondant aux mémoires.

Ces volumes paraissent en plusieurs fascicules dans l'intervalle d'une année.

Les tomes I à XX de la Huitième série et les tomes I à IV de la Neuvième série sont complets.

ZOOLOGIE

Publiée sous la direction de M. EDMOND PERRIER.

L'abonnement est fait pour 2 volumes, chacun d'environ 400 pages, avec les planches correspondant aux mémoires.

Ces volumes paraissent en plusieurs fascicules dans l'intervalle d'une année.

Les tomes I à XX de la Huitième série sont complets.

Prix de l'abonnement à 2 volumes :

Paris : 30 francs. — Départements et Union postale : 32 francs.

ANNALES DES SCIENCES GÉOLOGIQUES

Dirigées, pour la partie géologique, par M. HÉBERT, et pour la partie paléontologique, par M. A. MILNE-EDWARDS.

Tomes I à XXII (1879 à 1891). Chaque volume 15 fr.

Cette publication est désormais confondue avec celle des *Annales des Sciences naturelles*.

Prix des collections.

PREMIÈRE SÉRIE (Zoologie et Botanique réunies, 30 vol.	(Rare)
DEUXIÈME SÉRIE (1834-1843).	Chaque partie 20 vol. 250 fr.
TROISIÈME SÉRIE (1844-1853).	Chaque partie 20 vol. 250 fr.
QUATRIÈME SÉRIE (1854-1863).	Chaque partie 20 vol. 250 fr.
CINQUIÈME SÉRIE (1864-1874).	Chaque partie 20 vol. 250 fr.
SIXIÈME SÉRIE (1875 à 1884).	Chaque partie 20 vol. 250 fr.
SEPTIÈME SÉRIE (1885 à 1894).	Chaque partie 20 vol. 300 fr.
GÉOLOGIE, 22 volumes.	330 fr.

RECHERCHES

SUR LA

VIE LATENTE DES GRAINES

Par Paul BECQUEREL

COLUMB

PRÉFACE

Le problème de la vie latente que l'on croyait parfaitement résolu, depuis une trentaine d'années, par les expériences de Doyère et de Claude Bernard, est remis en discussion.

En France plusieurs savants remarquables n'admettent plus que les rotifères, les anguillules et les graines, sous l'action d'une dessiccation prolongée puissent devenir aussi inertes que la matière brute, tout en conservant la possibilité de donner lieu à une véritable résurrection lorsqu'ils sont replacés dans des conditions favorables.

Ils pensent que tous les phénomènes d'échanges de matière et de transformation d'énergie ne peuvent jamais s'arrêter complètement dans le protoplasma, et qu'ainsi la vie latente n'est pas une vie suspendue, mais bien une vie extrêmement ralentie. Or à l'étranger, des savants beaucoup plus nombreux, s'appuyant sur des observations récentes, combattent cette manière de voir.

Devant tant d'opinions contradictoires il m'a paru qu'il serait intéressant d'étudier spécialement la vie latente de la graine, de faire des recherches sur la durée de son pouvoir germinatif, et d'examiner s'il ne serait pas possible de la conserver apte à germer pendant une durée indéfinie.

Dans ce travail, qui n'est qu'une esquisse d'une étude qui

pourra être approfondie davantage dans la suite, si j'ai touché à des questions très complexes, je n'ai nullement la prétention de les avoir entièrement résolues. Bien heureux serais-je de les avoir mises au point, et d'avoir indiqué des procédés d'expérience qui, appliqués patiemment et avec le temps, les résoudreont certainement.

Enfin je m'estimerai satisfait, si mon travail attire l'attention sur l'étude de la vie latente dans le règne végétal où, particulièrement dans les groupes inférieurs tels que les Algues, les Champignons, les Muscinées, les Cryptogames vasculaires, elle n'a été l'objet d'aucune recherche méthodique.

Avant d'entrer dans l'exposition de mon sujet, qu'il me soit permis d'adresser, à mon maître M. Gaston Bonnier, à M. Maquenne, membres de l'Institut, à M. Marin Molliard, chargé de cours de physiologie, tous mes plus vifs remerciements pour les renseignements et les conseils qu'ils ont bien voulu me donner.

Ce travail a été fait au laboratoire de botanique de la Sorbonne, de 1904 à 1907.

CHAPITRE I

VIE SUSPENDUE OU VIE RALENTIE

C'est dans le règne animal que la vie latente a été étudiée pour la première fois. Depuis les expériences de Leuwenhœk et de Spallanzani (1) sur les rotifères et les tardigrades, l'attention des biologistes s'est très souvent portée sur ce sujet et leurs observations ont donné lieu à d'ardentes discussions.

C'est en 1860, que les controverses devinrent les plus vives. En effet, à ce moment deux doctrines rivales, le vitalisme et l'organicisme, se partageaient le suffrage des savants. Les uns, et ils étaient alors les plus nombreux, considéraient la vie comme un mystérieux principe d'action qui anime la matière et la met en jeu. Les autres ne voyaient dans la vie que le résultat de l'organisation d'une substance spéciale, que la manifestation de l'activité de la matière organisée. Pour démontrer la justesse de leur conception, ces derniers s'appuyaient sur les phénomènes présentés par les animaux reviviscents. Ils croyaient avoir là l'exemple d'une véritable résurrection de cadavres sous l'action d'un pur phénomène physique, l'imbibition par l'eau.

La matière organisée desséchée des anguillules et des rotifères n'avait donc pas besoin d'un principe vital pour reprendre son ancienne activité. Comme les vitalistes attaquaient cette interprétation, de nouvelles expériences furent instituées par Davaine, Doyère et Pouchet, sous la surveillance d'une commission de savants que présidait Broca (2).

Il fut alors établi : 1° qu'il n'y a pas de vie appréciable dans les corps inertes des animaux reviviscents, 2° que ces corps conservent leur propriété de reviviscence dans des conditions incompatibles avec toute espèce de vie manifestée, notamment dans le vide sec pendant quatre-vingt-deux jours et à l'air libre pendant trente minutes, à la température de 100°.

Une dizaine d'années plus tard, Claude Bernard (3), dans ses

(1) Spallanzani, *Opuscules de physique animale et végétale*. Trans. Jean Senebier, 1787.

(2) P. Broca, *Rapport sur la question soumise à la Société de Biologie au sujet de la reviviscence des animaux desséchés*, 1861.

(3) Claude Bernard, *Leçons sur les phénomènes de la vie*, p. 69, t. I, 1878-1879.

admirables leçons sur les phénomènes de la vie communs aux végétaux et aux animaux, reprend cette étude de la vie latente, et l'applique au Règne végétal. Il est aussi un adversaire impitoyable du vitalisme, qu'il appelle si spirituellement « métaphysiologie » et il s'appuie sur les phénomènes de la reviviscence pour démontrer le déterminisme rigoureux des phénomènes vitaux.

Voici quelle est sa conception de la vie latente des graines :

« On peut dire que la vie latente des graines est purement virtuelle; elle existe prête à se manifester si on lui fournit les conditions extérieures convenables. Mais elle ne se manifeste aucunement si ces conditions font défaut. La graine a en elle tout ce qu'il faut pour vivre, mais elle ne vit pas, parce qu'il lui manque les conditions physico-chimiques nécessaires.

« On aurait tort de penser que la graine dans ce cas présente une vie tellement atténuée que ses manifestations échappent à l'observation par le degré même de leur affaiblissement. Cela n'est vrai, ni en principe, ni en fait. En principe nous savons que la vie résulte du concours de deux facteurs, les uns extrinsèques empruntés au monde cosmique, les autres intrinsèques tirés de l'organisation. C'est une collaboration impossible à disjoindre et nous devons comprendre qu'en l'absence d'un de ces facteurs l'être ne saurait vivre.

« Il ne vit pas davantage lorsque les conditions de milieu n'existent pas que lorsqu'elles existent seules. La chaleur, l'humidité et l'air ne sont pas la vie, l'organisation seule ne la constitue pas davantage.

« En fait, nous voyons des graines qui sont conservées depuis des années et des siècles et qui après cette longue inaction peuvent germer et produire une végétation nouvelle. Ces graines sont restées pendant toute cette période si longue aussi inertes que si elles eussent été définitivement mortes.

« Si atténuées que fussent les manifestations vitales, l'accumulation et la prolongation des échanges les multiplieraient en quelque sorte et les rendraient sensibles. Cette vie réduite devrait s'user; or, dans ces conditions, elle ne s'use pas. »

Ainsi Claude Bernard arrivait à la même conclusion que

celle adoptée par la Société de Biologie, dans le débat entre Davaine, Pouchet et Doyère :

Vie latente est synonyme de vie suspendue.

La question en était restée là pendant dix-huit ans, et personne ne doutait plus de la réalité de la vie suspendue des graines, lorsque deux éminents botanistes, Ph. Van Tieghem et Gaston Bonnier, en reprirent l'examen.

Ils abandonnèrent trois lots, renfermant le même nombre de graines et exactement pesées, le premier à l'air libre, le second dans l'air confiné et le troisième dans l'acide carbonique.

Après un séjour de deux ans, ils constatèrent que les graines avaient augmenté de poids notablement dans l'air libre, très peu dans l'air confiné et pas du tout dans l'acide carbonique.

Ils firent ensuite l'analyse de l'air confiné où avait séjourné le deuxième lot. Pour 50 graines de Pois, par exemple, pesant 7^{gr},254, ils s'aperçurent que l'atmosphère avait changé de composition ; elle renfermait 3,8 p. 100 d'acide carbonique et ne contenait plus que 14 p. 100 d'oxygène.

Les graines de ces trois lots furent mises en germination ; celles qui avaient été exposées à l'air libre germèrent dans la proportion de 90 p. 100, à l'air confiné dans la proportion de 45 p. 100, enfin dans l'acide carbonique aucune ne leva.

« La respiration se poursuit donc dans la vie latente et lorsqu'elle n'est plus possible, l'organisme périt. La vie de l'embryon n'est pas alors suspendue, elle sommeille seulement dans la graine, c'est une vie ralentie (1). »

Après des expériences si concluantes et qui s'opposent si nettement à la conception de Claude Bernard, on aurait pu penser que la véritable nature de la vie latente était désormais connue.

Mais il n'en est rien ; depuis 1890 jusqu'à ces derniers temps, un très grand nombre de savants sont venus apporter des faits qui sont en complet désaccord avec cette nouvelle manière de voir.

Ainsi Kochs (2), dans un travail sur la vie latente chez les

(1) Ph. Van Tieghem, *Traité de Botanique*, p. 938 ; 1891.

(2) Kochs, *Kann die Kontinuität der Lebensvorgänge zeitweilig völlig unterbrochen werden?* (Biol. Centralbl., X, 673-686, 15 décembre 1890).

animaux et les végétaux, publiait l'expérience suivante. Il plaçait des graines bien desséchées dans un récipient en communication avec un tube de Geissler; puis avec l'aide d'une machine pneumatique il faisait le vide le plus parfait qu'il pouvait et fermait ensuite son récipient. Au bout de quelques mois il faisait passer une étincelle électrique entre les deux électrodes du tube de Geissler qu'il examinait avec un spectroscopie et constatait qu'il n'y avait aucune trace d'azote, ni de carbone. Les graines retirées du récipient germaient parfaitement.

D'après ces faits, l'auteur n'hésita pas à conclure qu'il y avait là un cas bien démonstratif de vie suspendue.

En 1894, Ewart (1), voulant se rendre compte de la respiration des graines, fit passer de l'air privé d'acide carbonique dans un ballon qui contenait des Pois. Cet air ressortait ensuite par une tubulure dans un flacon laveur à eau de baryte.

Après quinze jours d'expérience il ne lui a pas été possible de déceler dans l'eau de baryte la moindre trace de carbonate.

Dans un assez long mémoire (2), Casimir de Candolle a discuté les résultats des expériences de Ph. Van Tieghem et Gaston Bonnier.

Il a prétendu que les graines n'ont une vie ralentie que de courte durée pour faire place, après, à un arrêt complet de la respiration; le protoplasma doit alors devenir parfaitement inerte. A ce moment les graines peuvent être maintenues dans un milieu impropre à la respiration; il faudrait seulement qu'elles ne se trouvent pas en présence d'une substance toxique exerçant une action chimique nuisible sur le protoplasma, comme ce serait le cas par exemple dans une atmosphère d'acide carbonique.

L'auteur, pour prouver cette conception, a réalisé plusieurs expériences.

D'abord il a plongé cinq grains de Blé sous le mercure pendant trois mois; ces grains de Blé avaient été placés dans un petit sac métallique muni d'un fil de platine pour qu'il fût possible, en agitant le sac, de faire partir toutes les bulles d'air adhérentes.

(1) Ewart, *Vitality and Germination of seeds* (L. Pool. Biol. Soc., 207, 1894).

(2) Gasimir de Candolle, *Sur la vie latente des graines* (Arch. des Sc. physiques et naturelles, p. 33-497, 1893).

Au bout de ce laps de temps il constata que tous les grains de Blé germèrent parfaitement.

Ensuite, avec la collaboration de Raoul Pictet, il a soumis des graines de Pois, de Haricot et de Fenouil pendant quatre jours à la température de 100 degrés au-dessous de zéro ; toutes les graines levèrent.

Casimir de Candolle renouvela ces expériences avec d'autres espèces et pendant une durée beaucoup plus longue ; il plaça dans un réfrigérateur à air comprimé pendant cent dix-huit jours à une température de — 40° des grains de Blé, d'Avoine, de Lobélie, de Fenouil, de Sensitive. La plupart des graines levèrent, sauf celles de Sensitive et de Lobélie.

« Les résultats de ces expériences, dit C. de Candolle, me confirment dans l'idée que, chez les graines à l'état de vie latente, la vie finit au bout d'un certain temps par être complètement arrêtée, leur protoplasma devient tout à fait inerte, incapable à la fois de respirer et d'assimiler.

« Dans cet état il peut, sans souffrir aucunement, supporter les — plus brusques abaissements de température, et je suis porté à croire que les graines qui périssent dans ce genre d'épreuve sont celles dont le protoplasma n'ayant pas encore atteint l'inertie complète se trouve encore à l'état de vie ralentie. »

C'est à peu près vers la même époque que Jodin, de Reims (1), fit connaître le résultat de ses recherches, exécutées sur des graines de Pois, dans leur état de dessiccation naturelle, c'est-à-dire renfermant encore 10 à 12 p. 100 d'eau.

Trois de ses expériences sont à retenir. Dans la première il plaça à l'intérieur d'une cloche courbe pleine d'air, renversée sur le mercure, 10 Pois pesant 3^{gr},45. L'appareil avait été exposé à la lumière d'une fenêtre recevant directement la lumière solaire pendant quelques heures. Au bout de quatre ans et demi, après avoir fait l'analyse du contenu de la cloche, il constata que ces 3^{gr},45 de Pois avaient absorbé 2^{cmc},4 d'oxygène et produit 1 centimètre cube d'acide carbonique.

Toutes les graines avaient perdu leur pouvoir germinatif.

Dans la deuxième expérience il fit passer sous une autre

(1) V. Jodin, *Mémoire sur la vie latente des graines et leur germination* (Ann. agronom., t. XXIII, p. 430-471).

cloche courbe pleine d'air, 20 graines pesant 3^{es},58 et renferma cet appareil dans une armoire obscure; après un séjour de quatre ans et sept mois, l'atmosphère de la cloche analysée montra qu'il n'y avait eu aucun échange gazeux appréciable, et pourtant toutes les graines avaient conservé la faculté de germer.

Enfin voici quelle fut la troisième expérience. Il introduisit 20 Pois pesant 3^{es},64 dans une cloche étroite remplie de mercure, en prenant bien soin qu'aucune bulle d'air adhérente ne pût passer. Sur 10 Pois essayés quatre ans plus tard, 8 germèrent. Les 10 autres derniers Pois, essayés six ans après, ne donnèrent que cinq germinations assez pénibles. — Ainsi des Pois ont vieilli sans respirer ni subir aucun échange matériel avec l'extérieur. « Il s'est peut-être produit, suggère l'auteur, des réactions intra-moléculaires des substances protoplasmiques analogues à celles qui se passent dans une substance minérale amorphe se transformant lentement en variété cristalline. »

Lorsque ces résultats furent présentés par lui à l'Académie des Sciences, Armand Gautier exposa sa conception de la vie latente : « Les organismes desséchés en vie latente sont des machines aptes à fonctionner, des horloges montées prêtes à marquer l'heure. Ils ne deviendront le siège des manifestations qui constituent l'état de vie que si des causes matérielles déterminantes, l'humidité, la chaleur, une première vibration communiquée leur fournissent les conditions nécessaires à la réalisation de l'énergie virtuelle que tiennent en réserve leurs matériaux chimiques; alors seulement le passage et les transformations de cette énergie à travers les organismes complexes deviendront la cause des manifestations que nous appelons l'état de vie. Ces considérations, que j'émettais il y a quatre ans, reçoivent des expériences de Jodin une importante confirmation.

« Qu'un certain nombre de graines perdent au bout de quelques années le pouvoir de germer, c'est une conséquence de ce fait que les principes qui les constituent sont dans un état de tension de potentiel chimique. Ces principes se modifient donc lentement, mais rien ne démontre que cette modification soit une forme du fonctionnement vital. Ce qui est certain, c'est

qu'avec la transformation de ces principes l'organisation se modifie et avec elle l'aptitude à la reviviscence. »

Sans s'occuper de mettre en évidence les échanges gazeux de la graine, d'autres observateurs arrivent aux mêmes conclusions que celles d'Armand Gautier.

Ainsi, Giglioli (1) observa que des graines de Luzerne approximativement desséchées conservaient leur propriété germinative après un séjour de quinze ans dans des gaz tels que le chlore, le peroxyde d'azote, l'oxyde de carbone et l'acide chlorhydrique, puis dans des liquides tels que l'alcool absolu ou des solutions alcooliques de bichlorure de mercure.

Les graines avaient été enfermées dans des petits ballons de verre à deux tubulures qu'on avait scellées à la flamme d'un chalumeau, après y avoir fait pénétrer le gaz ou le liquide à expérimenter.

Dans l'oxyde de carbone et dans l'alcool absolu, les graines qui y avaient séjourné germèrent avec des taux de 66 à 84 p. 100. Giglioli attribuait la perte du pouvoir germinatif, dans ses expériences, à une dessiccation incomplète des graines.

Il pensait que des graines parfaitement desséchées étaient capables de conserver indéfiniment leur pouvoir germinatif, « comme le fer sec garde la propriété de rouiller ».

Romanes (2), après avoir laissé pendant dix-neuf mois des graines sèches dans des tubes scellés renfermant différents gaz, tels que l'oxygène, l'azote, l'hydrogène et après avoir constaté qu'il n'y avait eu aucune atteinte à leur puissance germinative, en a conclu que des graines en vie latente ne respirent plus.

Enfin plus récemment, Maquenne (3) s'est occupé également de cette question.

Il est aussi convaincu que si les graines continuent à dépenser lentement l'énergie qu'elles tiennent en réserve jusqu'à ce qu'elles meurent, la cause en est dans la petite quantité d'eau qu'elles renferment. Il en voit la preuve dans une expérience qu'il a exécutée avec des graines de Panais. Ces graines dessé-

(1) Italo Giglioli, *Sur la vie latente des graines* (Nature, 3 octobre 1895).

(2) Romanes, *Recherches sur la vie latente* (Proc. royal society, 16 novembre 1893).

(3) Maquenne, *Action des hauts vides sur la vie latente des graines* (C. R. Acad. des Sc., CXXXIV, p. 1243, 1902).

chées dans le vide et conservées dans le vide sec, à l'abri de l'humidité, pendant deux ans, ont gardé leur vitalité, alors que les graines témoins avaient perdu leur aptitude à germer. Voici une de ses expériences les plus intéressantes : il plaçait deux cents grains de Blé dans une ampoule de verre, reliée d'un côté à un petit manomètre par un serpentín de verre, et de l'autre côté à une trompe à mercure par une tubulure contenant de la baryte caustique anhydre. Pour faciliter le départ de l'eau, il chauffait l'ampoule à la température de 45°. Au bout d'une semaine la pression n'était plus mesurable. L'appareil comprenant l'ampoule à graines avec son manomètre avait été scellé, détaché de la trompe et mis en observation devant un cathétomètre pendant quatre mois. Le vide de $\frac{1}{100}$ de millimètre ne s'était pas maintenu. La pression s'était élevée de $\frac{1}{1000}$ de millimètre, puis n'avait plus subi que des variations imputables aux changements de la température ambiante.

Maquenne en a tiré la conclusion suivante : « En même temps que la respiration normale, la respiration cellulaires s'arrête dans le vide. Dans les graines sèches il doit y avoir un état d'équilibre stable et par conséquent une meilleure conservation du pouvoir germinatif. Sous l'influence de la seule dessiccation, la graine passe de l'état de vie ralentie à l'état de vie suspendue et toutes les fonctions végétatives cessent de s'accomplir. »

Par ce court historique qui sera complété à mesure que nous avancerons dans notre travail, on peut se rendre compte que les deux thèses de la vie latente : vie ralentie aérobie ou vie suspendue, paraissent s'appuyer sur des expériences également probantes.

CHAPITRE II

IDÉE DIRECTRICE DU TRAVAIL. — RÔLE DU TÉGUMENT DE LA GRAINE.

En étudiant les expériences sur lesquelles la plupart des savants se sont appuyés pour démontrer la suspension complète de la vie, chez des graines plongées dans des milieux irrespi-

rables tels que l'alcool absolu, l'éther, le chloroforme, le mercure, l'azote, l'acide carbonique, le vide, un fait d'une importance capitale m'a frappé : c'est que toutes ces expériences ont porté sur des graines qui n'ont pas été décortiquées. C'est qu'on n'a pas tenu compte du rôle que pouvait jouer le tégument de ces graines, selon les différents degrés de sa perméabilité.

Or tant qu'il n'aura pas été prouvé que, dans ces expériences, l'embryon des graines a été en parfait contact avec ces milieux irrespirables, toutes les conclusions que l'on en a tirées n'auront aucune valeur scientifique.

En effet, si jamais le tégument de ces graines avait été dans toutes ses parties complètement imperméable, ce dont on ne s'est pas inquiété, le fait qu'entre le tégument et l'atmosphère tous les échanges gazeux sont rigoureusement supprimés ne donne aucunement le droit de conclure à la suspension de la vie. Il se peut très bien que la plantule ait pu vivre d'une vie très ralentie aux dépens des réserves et des gaz accumulés dans l'intérieur de ses cellules, de ses méats ou de ses faisceaux libéroligneux. Cette préoccupation du rôle du tégument a donc dominé toutes mes recherches et m'en a dicté le plan.

Elle m'a conduit à déterminer les différents degrés de perméabilité de plusieurs espèces de téguments et à refaire avec des graines perforées ou décortiquées la plupart des expériences de mes prédécesseurs.

Elle m'a encore suggéré d'étudier sous un nouveau point de vue les échanges gazeux de la plantule en vie latente. Enfin elle m'a porté à m'occuper de la longévité d'un très grand nombre d'espèces de graines, dans la nature ou encore dans certaines conditions artificielles qui ne peuvent être réalisées que dans le laboratoire.

§ 1. — Imperméabilité aux gaz de l'atmosphère du tégument de quelques graines.

Les nombreuses expériences réalisées au sujet des échanges gazeux à travers les membranes cellulaires par Barthélemy (1),

(1) Barthélemy, *C. R. Acad. des Sc.*, 1868; *Ann. Sc. nat.*, IX, p. 292.

Mangin (1), Henri Devaux (2), Molisch et Wiesner (3) nous ont appris que la perméabilité des parois cellulaires aux gaz dépendait de leur nature, de leur épaisseur et de leur état d'humidité et de sécheresse.

Les parois purement cellulosiques desséchées sont imperméables; celles qui sont imprégnées de cutine, de lignine, de subérine, sont très faiblement perméables.

Aussitôt qu'elles sont un peu imbibées d'eau, la pénétration des gaz se fait par diffusion selon la loi d'Exner (4). La vitesse de cette diffusion est alors proportionnelle à la solubilité du gaz dans la substance de la membrane cellulaire comme dans une lame liquide et à l'inverse de la racine carrée de la densité de ce gaz, ce qui est rendu par la formule $a = \frac{kb}{\sqrt{d}}$ dans laquelle :

a = le volume de gaz diffusé dans l'unité de temps.

b = le coefficient de solubilité du gaz.

d = la densité du gaz.

k = une constante dépendant en particulier de l'épaisseur de la membrane.

Pour Wiesner, la membrane cellulosique se comporterait comme une feuille de gélatine dont la pénétrabilité par osmose diminuerait en raison de la dessiccation.

La pression mécanique introduite n'ouvrirait pas de nouvelles communications et ne retentirait aucunement sur le passage des gaz.

L'étude de la perméabilité du tégument des graines n'a jamais été faite méthodiquement. Je n'ai qu'à signaler une expérience de Wiesner et Molisch sur une portion du tégument desséché du Haricot, où ils ont constaté son imperméabilité. Mais ces auteurs n'en ont tiré aucune conclusion pour ce qui concerne les échanges gazeux de cette graine pendant sa vie latente.

(1) Mangin, *Recherches sur la pénétration des gaz dans les plantes* (Ann. de la Sc. agronom. franç. et étrang., I, 1888).

(2) Devaux, *Thèse de doctorat sur le mécanisme des échanges gazeux chez les plantes aquatiques*. Paris, Masson, 1889.

(3) Wiesner et Molisch, *Untersuchungen über die Gerbebewegung in der Pflanze* (Sitzb. d. K. Ak. d. Wiss. Vienne, 1889, vol. XVIII).

(4) Exner, *Wien. Ber.*, p. 263, 1877.

(La loi d'Exner n'est qu'une loi très approximative; elle a de nouveau été étudiée en Angleterre par Richardson et Adeney. *Phil. mag.*, p. 360, 1905.)

Pour se faire une idée de la manière dont le passage des gaz peut se réaliser entre l'embryon de la graine et l'atmosphère, il est nécessaire de se rendre compte de la morphologie et de la structure de son tégument.

L'anatomie comparée des téguments des graines a été l'objet de nombreux travaux, notamment de Sempolowski (1), de Strandmark (2), de Chatin (3), de Chalon (4), de Lemonnier (5), de Nobbe (6), de Godfrin (7), de Brandza (8), dans le détail desquels je ne puis entrer ici.

Cependant, de l'ensemble des résultats obtenus nous devons retenir que le tégument de la graine provient toujours de l'évolution du tégument externe de l'ovule et qu'il est généralement constitué de trois zones de cellules: un parenchyme entre deux épidermes dont le nombre des assises de cellules, comme leur forme et leur nature, dépendent étroitement de l'espèce considérée.

Une des zones, la plus interne, est fréquemment digérée dans l'évolution de l'embryon, chez beaucoup d'espèces.

A la surface du tégument, il y a parfois quelques stomates. Dans l'intérieur du parenchyme circule toujours un faisceau libéroligneux qui partant du funicule, donne naissance à des innervations comme dans une feuille.

Ce faisceau libéroligneux se trouve mis à nu, au milieu du hile, et montre sa section lorsque la graine mûre est détachée de son placenta.

Le tégument externe, malgré sa croissance, présente encore des traces du micropyle, par où se faisait l'entrée du tube pollinique pour aller féconder l'ovule.

Enfin, les membranes des différentes assises qui composent ces trois zones n'ont pas toutes la même structure et la même composition chimique.

(1) Sempolowski, *Inaugural Dissertation*. Leipzig, 1874.

(2) Strandmark, *Dissertation*. Lund, 1874.

(3) Chatin, *Sur le développement de l'ovule et de la graine* (Ann. des Sc. nat., 3^e série, XIX, 1874).

(4) J. Chalon, *La graine des Légumineuses*. Mons, 1875.

(5) Lemonnier, *Recherches sur la nervation de la graine* (Ann. des Sc. nat., 5^e série, XVI, 1872).

(6) Nobbe, *Handbuch der Samenkunde*. Berlin, 1876.

(7) Godfrin, *Étude sur les téguments des Angiospermes*. Nancy, 1880.

(8) Brandza, *Développement des téguments de la graine* (Revue générale de Botanique, III, page 1, 1891).

L'épiderme externe est souvent constitué de cellules ayant une forte cuticule, imprégnée de cutine ou de substances cireuses et des parois très épaisses et très lignifiées, tandis que le parenchyme possède des assises de cellules à membranes purement cellulósiques; l'épiderme intérieur comprend des cellules à parois très peu lignifiées, avec une cuticule souvent très mince.

Toutes ces cellules sont mortes, lorsque la graine a atteint sa maturité, et ne renferment plus la moindre trace de protoplasma.

Les assises qui entrent dans la composition du parenchyme et de l'épiderme interne sont presque toujours extrêmement refoulées et comprimées contre les assises fortement épaissies de l'épiderme externe (1).

Bien que cette structure du tégument varie beaucoup et puisse se simplifier ou se compliquer selon l'espèce à laquelle on s'adresse, néanmoins, cette esquisse générale que je viens d'en tracer nous montre que les échanges gazeux ne pourront se faire, dans ces conditions, que de deux manières: soit par une osmose très lente, à travers toutes les assises membraneuses du tégument, soit par l'entrée directe des gaz dans les points faibles tels que le micropyle, les stomates et le hile où s'ouvrent les faisceaux libéroligneux.

Or, dans la graine ayant atteint un certain état de dessiccation pendant sa vie latente, est-ce que le tégument est imperméable dans toutes ses parties, est-ce que le hile et le micropyle laisseraient passer les gaz?

Ce problème, qui est résolu rien que par leur structure anatomique pour la plus grande majorité des espèces de graines appartenant aux Composées, aux Graminées, aux Polygonées, ne l'est pas du tout pour certaines espèces de Légumineuses, de Crucifères, de Malvacées, etc., dont on s'est servi dans la plupart des expériences réalisées au sujet de la vie latente.

Pour le résoudre, j'ai construit un appareil bien plus simple que ceux employés par Devaux, Delmer et Wiesner dans

1) Dans cette description, je ne parle pas des graines à téguments mous très perméables, telles que celles des Amentacées, des Bétulacées, des Rosacées et de beaucoup de Renonculacées.

ces sortes de recherches. Cet appareil permet de déterminer le passage des gaz à travers n'importe quel tissu végétal dans des conditions de température et de pression rigoureusement définies et pendant un intervalle de temps aussi long que l'on veut.

Cet instrument, d'une extrême simplicité, n'exige l'emploi d'aucune trompe à mercure, d'aucune machine pneumatique.

Il est composé d'un tube de verre de 85 centimètres de longueur et de 5 millimètres de diamètre.

A l'une de ses extrémités, avec l'aide d'un mastic imperméable composé d'un mélange de cire blanche et de colophane fondues, j'ai fixé le tégument de la graine dont je voulais étudier la perméabilité.

Ensuite, j'ai procédé au remplissage du tube, soigneusement desséché par du mercure bien pur et bien sec, en ayant soin, par des petits chocs, de chasser toutes les bulles d'air.

Après avoir accompli cette opération, j'ai placé l'extrémité du tube qui portait le tégument dans le col d'un petit ballon contenant le gaz à expérimenter.

J'ai alors fermé hermétiquement le col de ce ballon avec de la cire Golaz, puis ayant obturé avec le doigt l'extrémité ouverte du tube pour que le mercure ne puisse s'échapper, j'ai retourné l'appareil sur une petite cuve pleine de mercure.

J'ai ainsi obtenu un véritable baromètre terminé par une portion de tégument de graine qui plongeait dans le milieu gazeux à étudier.

Le changement de niveau de la colonne de mercure du tube, comparé avec celui du niveau de la colonne de mercure d'un tube témoin identique fermé à la flamme et qui servait de baromètre, indiquait si le changement de niveau était dû à la variation de la pression atmosphérique ou au passage du gaz du ballon à travers la membrane.

Si, au bout d'un certain temps, du gaz a traversé, il est facile par un dispositif spécial de faire passer ce gaz, en retournant le tube plein de mercure sous une éprouvette pleine de mercure.

On peut alors le mesurer et l'analyser ensuite avec l'appareil de Bonnier et Mangin.

Les expériences ont porté sur le tégument des graines de Pois, de Lupin, de Févier, de Ricin, de Haricot, de Fève.

Expériences sur la perméabilité des téguments exposés à l'air sec, qui ont duré pour chaque espèce quinze jours.

ESPECE.	PARTIE EXPERIMENTÉE.	Niveau initial	Niveau final	Niveau initial	Niveau final.
		de la colonne mercurielle du tube à expérience.	de même tube après quinze jours.	de la colonne mercurielle du tube témoin.	
		millim.	millim.	millim.	millim.
Pois.....	Portion du tégument opposée au hile.....	743	746	748	751
	Portion du tégument contenant le hile.....	741	744	—	—
	Cotylédon.....	742	0	—	—
Lupin.....	Portion du tégument opposée au hile.....	741	743	743	747
	Portion du tégument contenant le hile.....	743	749	—	—
	Cotylédon.....	740	0	—	—
Haricot.....	Portion du tégument opposée au hile.....	747	744	750	747
	Portion du tégument contenant le hile.....	749	746	—	—
	Cotylédon.....	747	0	—	—
Févier.....	Tégument + albumen.....	748	750	749	751
	Cotylédon.....	749	0	—	—

A l'air saturé d'humidité pendant quinze jours.

ESPECE.	PARTIE EXPERIMENTÉE.	Niveau initial	Niveau final	Niveau initial	Niveau final.
		de la colonne mercurielle du tube à expérience.	après quinze jours.	de la colonne mercurielle du tube témoin.	
		millim.	millim.	millim.	millim.
Pois.....	Tégument opposé au hile.....	750	590	752	749
Lupin.....	Tégument contenant le hile...	752	612	—	—
Févier.....	Tégument + albumen.....	751	748	—	—
Haricot.....	Tégument opposé au hile.....	750	588	—	—

A l'air sec et à l'air libre du laboratoire pendant deux ans.

ESPÈCE.	PARTIE EXPÉRIMENTÉE.	Niveau initial	Niveau final	Niveau initial	Niveau final.
		de la colonne mer- curielle du tube à expérience.	après deux ans.	de la colonne mercurelle du tube témoin.	
		millim.	millim.	millim.	millim.
Pois à l'air sec.	Portion du tégument contenant le hile.....	745	747	746	748
Lupin à l'air sec.	Portion du tégument contenant le hile.....	747	749	—	—
Lupin à l'air libre.	Portion du tégument contenant le hile.....	745	747	—	—
Févier à l'air libre.	Tégument.....	746	748	—	—

De la lecture de ces trois tableaux représentant les résultats des expériences exécutées sur le tégument et les cotylédons de quelques graines, on peut tirer les conclusions suivantes :

1° *Le tégument du Lupin, du Pois, du Févier, lorsqu'il a atteint une certaine dessiccation, est imperméable à l'air sec dans toutes ses parties, même dans celle qui possède le hile et le micropyle.*

Cependant il faut signaler, pour le Pois et même pour le Lupin, bien que cela soit plus rare, que par suite d'une mauvaise dessiccation ou d'un détachement trop brusque du funicule qui peut avoir lieu selon le mode de récolte employé, il arrive que l'on trouve des hiles perméables dans la proportion de 10 à 20 p. 100. Le Haricot a toujours un micropyle et un hile perméables.

2° *Les cotylédons de ces graines se comportent comme des corps poreux.*

En effet, les gaz passent au travers avec une grande rapidité en suivant les lois physiques de la diffusion.

J'ai pu constater que la vitesse de passage était rigoureusement proportionnelle à la pression.

La porosité des cotylédons est un fait très important lorsque l'on pense à ses conséquences. La porosité présente toujours une capacité très grande d'absorption des gaz. Multipliant à l'intérieur de la graine les surfaces de contact avec

l'air, elle augmente ainsi la surface et le volume de la couche d'air qui les recouvre, par simple adhérence capillaire.

Cela donne une indication précieuse pour l'atmosphère interne des graines qui doit être très appréciable.

3° *Le tégument des mêmes graines, sauf celui du Févier, exposées dans une atmosphère saturée de vapeur d'eau arrive à un moment donné à s'imbibier suffisamment pour laisser passer les gaz avec une très grande lenteur. Ce passage des gaz se fait selon les lois de la diffusion.*

Pendant, il ne faut pas oublier que tous les téguments ne se laissent pas imbiber avec la même facilité. Cela dépend beaucoup de leur état de dessiccation et de leur espèce. Le tégument du Févier en est la preuve.

Ce fait avait déjà été entrevu par Henri Coupin, dans ses recherches sur l'absorption de l'eau par les graines.

Plus récemment, après que j'ai eu publié ces résultats, Joseph Gola m'a fait remarquer, que dans la nature, il y a chez les Légumineuses un très grand nombre d'espèces de graines dont le tégument dans toutes ses parties est imperméable à l'eau. Ainsi il y a des graines d'Acacie, d'Astragale, de Luzerne, de Trèfle et de Févier qui peuvent rester, sans se gonfler, trois mois dans de l'eau, dont la température est de 20° C.

4° *Les mêmes téguments exposés à l'air libre du laboratoire et dans l'air sec des ballons pendant deux ans ont été complètement imperméables dans toutes leurs parties.*

L'hygrométrie de l'atmosphère n'a eu aucune action, car le vide initial s'est maintenu dans les tubes pendant toute cette durée.

L'ensemble de ces résultats justifie pleinement les critiques que j'ai formulées dès le début de ce travail contre l'interprétation des expériences réalisées par Kochs, Giglioli, Jodin, Romanes, qui se sont servis de graines à téguments imperméables, appartenant aux Légumineuses et aux Crucifères, telles que la Luzerne, le Trèfle, le Lupin, le Pois, la Moutarde.

Dans toutes ces expériences le protoplasma n'était pas en contact avec les milieux essayés. Il n'était pas non plus privé de son milieu vital interne. Une certaine quantité d'eau et d'air

pouvait subsister et être très suffisante pour assurer les besoins d'une vie ralentie, même dans le vide le plus rigoureux.

A ce propos, je ne connais rien de plus démonstratif que la simple expérience réalisée par Davis (1), pour démontrer comment les rotifères enkystés dans une gaine de mucilage peuvent résister à la dessiccation.

Ce savant, après avoir recouvert d'une couche de gélatine tous les grains d'une grappe de raisin et les avoir fait sécher, suspendit cette grappe sous une cloche dans le vide au-dessus d'une coupe pleine d'acide sulfurique. Il l'y laissa huit jours. Au bout de ce temps la grappe de raisin ressortit aussi fraîche et aussi juteuse que si elle avait été conservée à l'air libre.

Ce fait peut être aussi vrai pour des graines de Légumineuses au tégument imperméable, comme pour des graines de Crucifères dont le tégument possède une assise de cellules mucilagineuses desséchées.

§ 2. — Imperméabilité du tégument de certaines graines à l'alcool absolu.

On a attribué au protoplasma à l'état de vie latente des propriétés spéciales qu'il ne posséderait pas pendant sa vie manifestée. Ainsi il pourrait résister à l'action de l'alcool absolu et se maintenir dans ce liquide pendant une très longue période sans subir aucune altération.

Ce fait avait déjà attiré l'attention de Claude Bernard, mais sur d'autres organismes que des graines; il avait constaté que de la levure de bière desséchée à une température de 40 degrés et conservée dans de l'alcool absolu depuis un an et demi, reproduisait la fermentation alcoolique après une macération de vingt-quatre heures dans de l'eau sucrée.

Dans un travail relatif à la résistance de certaines graines à l'action de divers agents chimiques, Giglioli s'était inspiré de cette expérience en la répétant sur des graines de Luzerne et de Trèfle. Il vit alors que ces graines artificiellement desséchées conservaient leur pouvoir germinatif même après un séjour de

1) Davis, *Result. of experiments on the dessiccation of Rotifers* (Micr. Journ., IX, 201-209, 1873).

seize années dans de l'alcool absolu, et dans des solutions alcooliques de bichlorure de mercure. Le taux des germinations obtenues était encore de 66 p. 100.

L'auteur attribuait cette légère baisse du pouvoir germinatif à une dessiccation défectueuse, car selon lui, dans ce milieu, les graines sèches devaient conserver indéfiniment leur aptitude à germer.

Comme cet auteur n'a pas tenu compte du rôle que pouvait jouer le tégument, je me suis demandé si l'alcool avait bien pénétré dans l'intérieur de la plantule et des cotylédons.

J'ai alors repris ces expériences, en les modifiant et en les appliquant à plusieurs autres espèces de graines, telles que le Pois, le Lupin, le Haricot, le Févier, le Blé.

Je fis quatre lots : le premier comprenait des graines dont le tégument était intact ; elles se trouvaient dans l'état de dessiccation naturelle qu'elles possèdent un an après leur récolte.

Le second lot était composé de graines à dessiccation identique, mais dont le tégument était perforé.

Le troisième lot renfermait des graines qui avaient gonflé pendant plusieurs heures dans de l'eau distillée. Enfin le quatrième lot contenait les graines témoins.

Les trois premiers lots furent plongés dans l'alcool absolu pendant huit jours.

Aubout de ce temps, les graines furent retirées de ce milieu, essuyées et mises à germer sur le coton hydrophile humide d'un cristalliseur enfermé dans une étuve à la température de 28° C. Cinq jours après, je constatais les résultats suivants que résume ce tableau.

ESPÈCE DES GRAINES.	NOMBRE de graines es- sayées.	1 ^{er} LOT. Graines à tégum- ment intact.	2 ^e LOT. Graines à tégum- ment perforé.	3 ^e LOT. Graines imbi- bées d'eau.	4 ^e LOT. Graines té- moins.
Pois.....	10	9	0	0	10
Lupin.....	10	10	0	0	10
Luzerne.....	50	42	0	0	50
Trèfle.....	50	45	0	0	48
Févier.....	10	8	0	0	8
Blé.....	50	47	0	0	50
Haricot.....	10	0	0	0	10

Ainsi presque toutes les graines de Pois, de Luzerne, de Trèfle, de Lupin, de Févier et de Blé, dont le tégument avait été laissé intact et desséché, germèrent.

Toutes les autres, dont le tégument avait été perforé ou humidifié perdirent leur pouvoir germinatif.

Il y a cependant une exception à signaler. Aucune des graines de Haricot de n'importe quel lot qui avaient été plongées sous l'alcool ne manifesta son aptitude à germer.

Cette exception confirme les résultats des autres expériences; car la graine de Haricot possède un tégument dont le hile est toujours perméable.

Désirant savoir si l'alcool avait bien attaqué la plantule, j'ai décortiqué des graines qui avaient séjourné dans ce liquide.

J'ai alors constaté que toutes les graines à tégument plissé ou humidifié étaient jaunies et gaufrées, tandis que toutes les autres dont le tégument avait été intact étaient blanches.

En pratiquant des coupes dans les radicules jaunies et en les examinant, au microscope, après coloration dans le carmin, j'ai vu que les noyaux des cellules avaient fixé ce réactif et que le protoplasma avait été fortement plasmolysé.

Avec l'aide du réactif iodoformé, à la température de 60° C., j'ai pu mettre en évidence la présence de l'alcool dans l'intérieur des cellules de l'épiderme et de l'écorce.

Par contre, toutes les coupes opérées sur des radicules blanches soumises aux mêmes réactifs, ne donnèrent pas du tout ces réactions.

J'ai refait de nouvelles expériences en les prolongeant pendant un an sur les mêmes espèces de graines à l'état de dessiccation naturelle.

J'ai alors constaté que le tégument du Blé et le tégument du Pois s'étaient laissés, à la longue, traverser par l'alcool, puisque toutes les plantules avaient perdu leur pouvoir germinatif.

Les graines de Lupin germèrent avec le taux de 60 p. 100 et celles de Luzerne et de Trèfle avec celui de 90 p. 100.

Ces expériences établissent d'une manière indiscutable que pour certaines espèces de graines même dans leur état de dessiccation naturelle, par conséquent imparfaitement desséchées, leur tégument

a pour l'alcool absolu une imperméabilité suffisante pour protéger la plantule contre son action destructive.

Dans ces conditions, on s'explique facilement pourquoi Giglioli a pu conserver pendant seize années dans de l'alcool absolu ou dans des solutions alcooliques anhydres de bichlorure de mercure, des graines de Trèfle et de Luzerne desséchées.

D'un côté, l'alcool protégeait la graine contre toute absorption d'eau qui aurait pu activer ses échanges respiratoires, de l'autre en desséchant continuellement le tégument, il se le rendait impénétrable et s'interdisait toute action nocive sur la plantule.

Quant au déclin du pouvoir germinatif des graines de Trèfle et de Luzerne que Giglioli avait attribué à une imparfaite dessiccation, il s'explique tout autrement, puisque cette imparfaite dessiccation n'a pas du tout nui à nos expériences.

Il serait dû soit aux blessures légères du tégument de ces graines produites par les opérations qu'exige leur récolte, soit à la mauvaise fermeture du micropyle ou des vaisseaux ligneux du hile, soit encore à la vie ralentie de la graine, qui a pu dépenser pendant ces seize années consécutives toutes ses réserves d'aliment et d'énergie.

Le protoplasma de la graine à l'état de vie latente n'a donc pas la propriété de résister à l'action de l'alcool absolu.

On ne peut plus se fonder sur les expériences de Giglioli, dont l'interprétation a été erronée, pour affirmer que, dans ce cas, la vie de la graine est parfaitement suspendue.

§ 3. — **Imperméabilité du tégument de quelques graines aux vapeurs et aux liquides d'éther et de chloroforme.**

Plusieurs physiologistes se sont occupés de l'action des anesthésiques sur la germination des graines.

Claude Bernard (1) avait déjà démontré que des graines dans une atmosphère humide chargée de vapeur de chloroforme ou d'éther, étaient incapables de germer. Mais dans ces expériences, les graines, après s'être imbibées d'eau, avaient

(1) Claude Bernard, *Leçons sur les phénomènes de la vie*, p. 95.

passé de la vie latente à la vie manifestée et respiraient très activement.

Que se serait-il passé si les graines avaient longtemps séjourné à l'état de vie latente en présence de la vapeur de l'un de ces anesthésiques. C'est ce que Ph. Van Tieghem et Gaston Bonnier (1) se sont demandé. Après avoir expérimenté sur des caryopses de Blé et sur des graines de Pois, de Haricot et de Fève, ils ont remarqué que les vapeurs de chloroforme et d'éther influaient sur la germination.

Non seulement elles ralentissaient la croissance de la plante, mais elles pouvaient encore l'anéantir, si leur action avait été suffisamment prolongée. Ils ont vu aussi, que dans la rapidité de cette action le tégument jouait un grand rôle retardateur.

Une dizaine d'années plus tard, Henri Coupin (2), reprenant l'étude de cette question, mais en opérant sur des graines plus sèches, arriva à une conclusion tout à fait opposée. Pour lui, le protoplasma desséché des graines à l'état de vie latente ne subissait aucune action de la part des anesthésiques, il avait acquis une immunité spéciale vis-à-vis de ces substances.

Enfin, dans ces derniers temps, Kurzvelly (3), dans ses recherches sur la résistance des organismes végétaux desséchés aux substances toxiques, et Schmidt (4), dans son travail sur l'action des vapeurs de chloroforme sur les semences, attaquèrent les conclusions de Henri Coupin et adoptèrent celles de Ph. Van Tieghem et Gaston Bonnier.

Me trouvant en présence d'une opinion controversée, j'ai étudié de plus près cette question.

Je n'ai pas seulement varié les expériences de mes prédécesseurs en les faisant porter plus longtemps sur des espèces nouvelles de graines, mais j'en ai encore institué de nouvelles

1) Ph. Van Tieghem et Gaston Bonnier, *Bull. de la Soc. de bot. de France*, p. 148, 28 avril 1882.

2) Henri Coupin, *Action des vapeurs anesthésiques sur la vitalité des graines sèches* (C. R., t. CXXIX, p. 561, 1895).

3) Kurzvelly, *Résistance des organismes végétaux desséchés aux substances toxiques* (Jahrb. f. wiss. Bot., t. XXXVIII, p. 341, 1901).

4) Schmidt, *Action des vapeurs de chloroforme sur les semences* (Ber. Deutsch. Bot. Ges., p. 71, 1901).

pour connaître le rôle de l'éther et du chloroforme à l'état liquide, qui n'avait pas été élucidé ; ensuite pour rechercher les modifications morphologiques et chimiques produites sur le contenu des cellules de l'embryon.

Les graines sur lesquelles mes investigations ont porté ont été celles du Pois, du Trèfle, de la Luzerne et du Blé. Ces graines furent réparties en cinq lots.

Le premier lot comprenait des graines au tégument intact dont la dessiccation était naturelle, c'est-à-dire telles qu'elles se trouvent chez les grainetiers après une année de leur récolte.

Le deuxième lot était constitué de graines ayant un tégument perforé dont la dessiccation était naturelle.

Le troisième lot se composait de graines au tégument intact, desséchées artificiellement avec l'aide du vide, de la baryte caustique à la température de 45°, pendant une semaine.

Le quatrième lot renfermait des graines avec tégument perforé, dans le même état de dessiccation artificielle.

Enfin le cinquième lot était formé des graines témoins.

Chaque lot de graines fut ensuite partagé en quatre parts égales et chaque part fut placée le 24 mars 1904 dans un flacon contenant du chloroforme ou de l'éther à l'état liquide ou de vapeur. Pour faire agir les vapeurs, nous nous sommes servis de ce dispositif. Nous avons versé les anesthésiques dans des petits tubes de verre placés au fond des flacons.

Ces seize flacons obturés par des bouchons à l'émeri, qui avaient été revêtus après par de la paraffine fondue, furent mis dans un placard à l'abri de la lumière dont l'action aurait pu décomposer le chloroforme ou nuire à la faculté germinative des graines. Le 22 mars 1905, après un séjour d'une année, une partie des graines fut retirée et étendue sur du papier filtre pour que les vapeurs et les liquides dont elles étaient imprégnées puissent s'évaporer.

Ensuite, au bout de quelques jours, ces graines furent portées sur du coton hydrophile humide dans autant de verres qu'il y avait de flacons, et bientôt après nous constatons les résultats suivants :

Vapeur de chloroforme.

ESPÈCE DE GRAINES.	NOMBRE en expérience.	1 ^{er} LOT. Graines intactes à dessiccation naturelle qui ont germé.	2 ^e LOT. Graines perforées à dessiccation naturelle.	3 ^e LOT. Graines intactes desséchées arti- ficiellement.	4 ^e LOT. Graines perforées desséchées artificiellement.	5 ^e LOT. Graines témoins.
Pois	10	7	0	10	0	9
Lupin blanc.....	10	6	0	8	0	7
Trèfle.....	50	43	0	43	0	44
Luzerne.....	50	42	0	46	0	50
Blé.....	10	0	0	0	0	10

Chloroforme liquide.

ESPECES DE GRAINES.	NOMBRE en expérience.	1 ^{er} LOT. Graines intactes à dessiccation naturelle qui ont germé.	2 ^e LOT. Graines perforées à dessiccation naturelle.	3 ^e LOT. Graines intactes desséchées arti- ficiellement.	4 ^e LOT. Graines perforées desséchées artificiellement.	5 ^e LOT. Graines témoins.
Pois.....	10	8	0	8	0	»
Lupin.....	10	7	0	7	0	»
Trèfle.....	50	40	0	43	0	»
Luzerne.....	50	43	0	47	0	»
Blé.....	10	0	0	0	0	»

Vapeur d'éther.

ESPECE DE GRAINES.	NOMBRE en expérience.	1 ^{er} LOT. Graines intactes à dessiccation naturelle qui ont germé.	2 ^e LOT. Graines perforées à dessiccation naturelle.	3 ^e LOT. Graines intactes desséchées arti- ficiellement.	4 ^e LOT. Graines perforées desséchées artificiellement.
Pois	10	8	0	10	0
Lupin.....	10	6	0	7	0
Trèfle.....	50	41	0	46	0
Luzerne.....	50	38	0	42	0
Blé.....	50	0	0	0	0

Ether liquide.

ESPECE DE GRAINES.	NOMBRE en expérience.	1 ^{er} LOT. Graines intactes à dessiccation naturelle qui ont germé.	2 ^e LOT. Graines perforées à dessiccation naturelle.	3 ^e LOT. Graines intactes desséchées artificiellement.	4 ^e LOT. Graines perforées desséchées artificiellement.
Pois.....	40	8	0	9	0
Lupin.....	40	5	0	6	0
Trèfle.....	50	40	0	48	0
Luzerne.....	50	51	0	46	0
Blé.....	50	0	0	0	0

La plupart des graines de Pois, de Luzerne, de Trèfle et de Lupin au tégument intact du premier lot, la plupart de celles du troisième lot germèrent.

Toutes les graines au tégument perforé, desséchées artificiellement ou non, qui avaient subi dans les mêmes conditions les actions de ces anesthésiques, avaient perdu leur pouvoir germinatif.

Il n'y eut qu'une exception pour le grain de Blé de Bordeaux dont le tégument a été perméable.

Ainsi les téguments secs de certaines graines appartenant aux Légumineuses, comme le Pois, le Lupin, le Trèfle et la Luzerne, composées de plusieurs assises de cellules à parois fortement cutinisées et d'un reste d'albumen desséché mucilagineux paraissent être aussi imperméables aux liquides et aux vapeurs de chloroforme et d'éther que pour l'alcool absolu.

Cette imperméabilité devient d'autant plus parfaite que la dessiccation a été mieux assurée; en effet le nombre des graines qui ont levé a toujours été plus grand dans le troisième lot.

Par contre, les membranes des cellules qui composent la plante et les cotylédons, à leur état ordinaire et maximum de dessiccation sont perméables à ces liquides et à ces vapeurs qui, une fois qu'ils ont pénétré, déterminent la perte du pouvoir germinatif.

J'ai aussi essayé de me rendre compte de ce qui s'était passé dans l'embryon des graines dont le tégument avait été perforé.

Pour cela j'ai pratiqué des coupes comparables dans des radicules mortes et vivantes de Pois et de Lupin.

Ces coupes ont été traitées pendant quelques minutes dans une solution aqueuse de rouge neutre très étendue, puis au microscope observées dans une goutte d'eau.

Les cellules de l'épiderme de l'écorce et même du cylindre central des radicules tuées par le chloroforme étaient fortement plasmolysées. Le sac protoplasmique très contracté était entièrement détaché de la membrane cellulaire. Le noyau, d'un rouge beaucoup plus intense, montrait par les irrégularités de sa forme qu'il avait subi une certaine dégénérescence, les grains d'aleurone et d'amidon semblaient être intacts.

Pour savoir s'il n'y avait pas eu d'altération dans les albuminoïdes, nous avons fait agir toujours comparativement sur quelques-unes des coupes le réactif de Milon (1). La réaction n'a pas été la même sur la cellule tuée que sur la cellule vivante.

La cellule chloroformée donnait une coloration d'un rouge brique très pâle, très effacé, nous indiquant qu'il y avait dû avoir là quelques modifications chimiques spéciales.

Quelques gouttes de chloroforme où avaient séjourné les graines décortiquées ayant été évaporées, laissèrent comme résidu de nombreuses gouttelettes de matière grasse.

Les mêmes recherches ont été faites sur les cellules des radicules de Pois et de Lupin tués par l'éther. Le protoplasma et le noyau étaient en général moins contractés. Le réactif de Milon n'a pas présenté pour les albuminoïdes les différences que nous avons obtenues plus haut. Enfin l'évaporation du liquide a aussi décelé la présence des matières grasses.

En résumé, le chloroforme et l'éther ayant dissous les matières grasses de la cellule n'en ont pas moins eu une action toute différente : l'un a plus fortement plasmolysé le contenu cellulaire que l'autre; il a commencé par désorganiser les substances albuminoïdes.

Ainsi le protoplasma desséché des graines n'a pas la propriété spéciale d'échapper à l'action des anesthésiques lorsqu'il est placé directement en contact avec eux. Comme le protoplasma en vie active, il en subit toutes les influences.

(1) Les graines dont nous nous sommes servis avaient été soigneusement essuyées et soumises pendant plusieurs jours à l'évaporation à l'air libre.

CHAPITRE III

RÉSISTANCE DES GRAINES AUX TEMPÉRATURES
EXTRÊMES

§ 1. — Action de la chaleur.

La résistance des graines à l'action de la chaleur a été déjà très étudiée. Je ne ferai que rappeler ce qui a été publié à ce sujet.

Dans ses recherches sur l'Alucile, Doyère (1), depuis longtemps, a constaté que du Blé séché dans le vide pouvait supporter, sans perdre son pouvoir germinatif, une température de 100°.

Pouchet (2) a découvert que des graines de Luzerne, plongées dans l'eau bouillante pendant quatre heures, germaient encore en assez grande quantité après ce traitement.

Dans un travail assez étendu, Just (3) a démontré que des graines de Trèfle bien desséchées peuvent résister pendant une heure à une température de 120°. On y réussit lorsque la chaleur est bien sèche et qu'on la fait agir graduellement. Au-dessous de 100°, peu de graines de Trèfle meurent; à 100°, la proportion augmente; à 122°, 1 grain d'Orge sur 100 a pu encore lever; des grains d'Avoine portés à cette température ont pu résister trois heures. Au-dessus de 122°, toutes les graines les plus sèches sont mortes.

Selon Detmer (4) et Sachs (5), des graines de Pois, de Maïs, de Blé, desséchées à l'air, ne peuvent pas être exposées pendant une heure à des températures de 65 et 70° sans que leur pouvoir germinatif n'en soit pas un peu atteint.

Cependant Haberlandt a vu des graines sèches de Trèfle résister à 100° pendant quarante-huit heures.

(1) Doyère, *Recherches sur l'Alucile* (Ann. de l'Inst. agronomique, I, 1832, p. 269-379).

(2) Pouchet, C. R. de l'Acad. des Sc., t. LXIII, p. 939, 1866.

(3) Just, *Ueber der Einwirkung höherer temperaturen* (Cohns Beiträge zu Biol. d. Pflanzen, 1877).

(4) Detmer, *Vergleich. Physiol. d. Keimungsprocessus d. Samen*, p. 101, 1880.

(5) Sachs, *Traité de Botanique*.

Ph. Van Tieghem et Gaston Bonnier (1) ont réalisé plusieurs expériences sur les céréales.

Ils ont remarqué que les graines dont la vie latente est la plus résistante à l'action des températures élevées, comme celles du Blé et de l'Avoine, ne germent plus, quand après plusieurs jours elles sont complètement desséchées à 100°, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elles ne perdent plus de poids à cette température.

Au-dessous de cette température, entre 73 et 80°, le Blé peut être complètement desséché et conserver son pouvoir germinatif. Dans un travail publié à l'Académie des sciences, V. Jodin (2) a constaté que des graines de Pois et de Cresson desséchées peuvent être maintenues 800 heures à l'étuve à la température de 65°.

Cette immunité ne s'observe que si l'on chauffe en vase ouvert de façon à permettre l'élimination rapide de l'eau hygrométrique.

Des graines de Pois et de Cresson chauffées en tube scellé perdent leur faculté germinative à 40° au bout de 500 heures.

Mais si dans les tubes scellés on introduit des desséchants, comme la chaux vive, les graines conservent encore leur faculté de germer après sept mois à 40°.

Plus récemment, H. Dixon (3) a fait plusieurs expériences, dont voici les résultats. Au bout d'une heure, des graines desséchées de *Papaver somniferum* et de *Papaver nudicaule* supporteraient une température de 100°. Celles de *Mimulus moschatus* 105°, *Brassica Napus* 110°, *Pisum sativum* 112°, *Nicotiana Tabacum* 112°, *Lactuca sativa* 114°, *Convolvulus tricolor* 120°.

Tous ces faits démontrent que le protoplasma desséché des graines peut supporter pendant un certain temps une température qui ne peut guère dépasser 120° sans être mortelle.

Jusqu'à cette limite extrême, le degré le plus élevé de température à laquelle une graine pourra résister dépendra de la constitution de ses réserves, et surtout de son degré de déshydratation.

(1) Ph. Van Tieghem et Gaston Bonnier, *Sur la vie latente des graines* (Bull. de la Soc. de Bot., avril 1882, p. 150).

(2) Jodin, *C. R. de l'Acad. des Sc.*, CXXIX, p. 893, 1899.

(3) Dixon, *Nature Lond.*, t. LXIV, p. 256-257, 1901.

Les substances albuminoïdes se coagulent sous l'action de la chaleur. Or, si les graines peuvent résister à des températures dépassant beaucoup cette limite, c'est parce que leurs albuminoïdes, par suite de la déshydratation, ont acquis la faculté de ne pas se coaguler.

Ce fait a été mis en lumière depuis longtemps par le beau travail de Chevreul (1) sur la dessiccation des tissus et des substances de l'organisme.

Si on dessèche lentement l'albumine de l'œuf au-dessous de 43°, elle devient jaune et cassante en perdant 90 p. 100 d'eau ; si ensuite on ajoute de l'eau, elle se redissout de nouveau.

Quand l'albumine se trouve à cet état de dessiccation, on peut la soumettre à une température sèche élevée sans qu'elle perde la faculté de se redissoudre. Ce travail a été repris par Lewith (2) en 1890.

Il a trouvé que l'albumine d'œuf, filtrée en solution aqueuse, a pour température de coagulation 56°.

Avec 25 p. 100 d'eau, cette température de coagulation recule vers 74 et 80° ; avec 18 p. 100, cette limite atteint 80 à 90° ; avec 6 p. 100, 145° ; sans eau, de 160 à 170°. Ainsi le protoplasma pourrait reculer ses limites de coagulation en cédant graduellement de l'eau.

§ 2. — Action des basses températures.

L'action des basses températures est beaucoup plus intéressante. C'est sur elle que plusieurs observateurs se sont appuyés pour prouver que tous les phénomènes physico-chimiques de la vie pouvaient être parfaitement suspendus.

Dans un mémoire intitulé *De l'influence de la température sur la germination*, Edwards et Colin (3) ont rapporté que des grains de Blé, d'Orge, de Seigle, et des graines de Fève exposées pendant quelques minutes au froid de — 40° produit par l'évaporation dans le vide de l'acide sulfureux liquide, ont

(1) Chevreul, *Mém. du Mus. d'hist. nat. de Paris*, t. XIII, 1819.

(2) Lewith, *Ueber die Ursache der Widerstandsfähigkeit der sporen gegen hohen Temperaturen* (Arch. f. exper. Pathol., XXVI, p. 341, 1890).

(3) Edwards et Colin, *Comptes rendus*, 1834.

germé comme si elles n'eussent pas subi cette épreuve.

Vingt-six ans plus tard, Wartmann (1) reprit ces expériences. Elles portèrent sur les graines des espèces suivantes : *Linaria bipartita*, *Clarkia elegans*, *Nemophila insignis*, *Lepidium sativum*, *Hordeum vulgare*, *Triticum sativum*, *Avena sativa*, *Portulaca oleracea*, *Escholtzia californica*. Après avoir fait trois lots de ces graines, il a réservé le premier comme terme de comparaison. Le second a été placé dans un tube de verre mince hermétiquement fermé et refroidi pendant une demi-heure à -57° centigrades dans un bain d'acide sulfureux liquide. Le troisième lot de graines, également renfermé dans un tube de verre bien scellé, a été d'abord disposé à l'intérieur d'un récepteur métallique dans lequel de l'acide carbonique liquéfié à l'aide de l'appareil de Netterer se solidifia à -78° . Ce tube a été ensuite entouré d'une pâte formée d'un mélange de cet acide avec l'éther sulfureux et placé dans le vide d'une bonne trompe pneumatique ; l'expérience a duré vingt minutes, et la température est descendue à -110° . Toutes les graines semées ont germé.

En 1878, C. de Candolle et Raoul Pictet (2) ont recommencé ces expériences ; ils se sont proposé d'augmenter la durée du froid.

Pendant dix heures consécutives, ils ont porté à une température oscillant de -30° à -50° des graines de *Lepidium sativum*, de *Sinapis alba*, de *Brassica oleracea*, de *Triticum vulgare*. Ces graines n'avaient subi aucune dessiccation, toutes germèrent, sauf celles du Blé qui avaient eu un accident. Les graines avaient reçu de l'acide sulfureux liquide.

M. Wartmann, en 1881, a étendu ses recherches à des semences plus charnues et d'un plus gros volume ; il a exposé pendant deux heures à un froid de -110° des marrons d'Inde recueillis l'automne dernier ; ils avaient été enveloppés dans une mince feuille d'étain afin d'empêcher que l'épiderme n'eût à souffrir du contact de l'éther sulfurique formant pâte avec l'acide carbonique liquide dans le vide pneumatique. Tous les marrons mis en terre germèrent.

(1) E. Wartmann, *Influence des froids excessifs sur les graines* (Arch. Sc. phys. nat. de Genève, p. 277, 1860. — *Id.*, V, p. 340, 1881).

(2) De Candolle et Pictet, *Arch. Sc. phys. nat.*, II, p. 354 et 629, 1878.

A peu près vers la même époque, Ph. Van Tieghem et Gaston Bonnier (1) ont fait des expériences sur des graines d'Érable. Ils avaient remarqué que toutes les graines d'Érable, pendant l'hiver si rigoureux de 1879, où la température était descendue à -25° avaient été gelées. Cela était une exception au fait général de l'innocuité des basses températures pour les graines.

En opérant avec un mélange réfrigérant produisant une température de -22° , ils virent que toutes ces graines d'Érable étaient congelées. A une température plus haute, entre -15° et -17° , les mêmes graines exposées pendant quatre heures n'ont subi aucune atteinte. Ainsi le point de congélation de l'embryon de l'Érable est situé quelque part vers -20° . Les graines de Gui, qui possèdent un embryon vert comme celui de la graine d'Érable et qui conservent une assez grande proportion d'eau, n'ont pas été gelées durant cet hiver.

En 1884, C. de Candolle et Raoul Pictet (2) ont voulu soumettre plus longtemps et à une température plus basse, différentes espèces de graines : *Phaseolus vulgaris*, *Sinapis alba*, *Feniculum officinale*, *Gloxinia hybrida*; enfermées dans des tubes scellés à la lampe, maintenus à une température de -100° pendant quatre jours, elles ont très bien germé.

En 1895, ils ont recommencé ces mêmes expériences, dont j'ai donné, au commencement de ce travail, les résultats. Pendant cent dix-huit jours, des graines de Fenouil, de Blé, d'Avoine, résistèrent à une température de -40° .

Enfin, depuis que l'on peut produire facilement par la liquéfaction de l'air et de l'hydrogène de très basses températures, toute une nouvelle série de curieuses observations a été réalisée.

Brown et Escombe (3) ont soumis des graines sèches enfermées dans des tubes scellés à la température de l'air liquide pendant cent dix heures consécutives entre -180° et -192° .

Les grains d'Orge, d'Avoine, de Seigle, les graines de Courge,

(1) Van Tieghem et Gaston Bonnier, *Recherches sur la vie latente* (Ann. agronomiques, p. 321, 1880).

(2) De Candolle et Pictet, *Arch. des Sc. phys. nat. de Genève*, XI, 325, 1884, et XXX, 293, 1895.

(3) Brown et Escombe, *Proc. roy. Soc.*, LXII, 160-165, 1897.

de Cyclamen, de Pois, de Balsamine, d'Hélianthème, de Liseron, ont parfaitement bien germé.

Thyselton Dyer (1), avec le concours de Dewar, a plongé pendant une demi-heure, dans l'hydrogène liquide, des graines de Courge, de Pois et de Blé enfermées dans des tubes.

Il a pu aussi immerger directement des grains d'Orge dans l'hydrogène liquide pendant six heures. Toutes ces graines ont très bien levé. La température, évaluée par Dewar, était de -250° .

Dans toutes ces expériences, plusieurs points très importants n'ont pas été étudiés.

Les embryons ayant été protégés contre la pénétration de l'air liquide par leur tégument, nous ne savons pas ce qui se serait passé si celui-ci avait été perforé.

De même il aurait été intéressant de savoir quelle action aurait eu l'air liquide sur des graines contenant des proportions plus ou moins grandes d'eau et qui commencent à passer de la vie latente à la vie manifestée.

L'examen du contenu des cellules après cette action n'a pas non plus été effectué.

Pour toutes ces raisons, j'ai refait les expériences de mes prédécesseurs, en apportant toute mon attention sur ces points qui ont été négligés.

Les graines sur lesquelles porta mon investigation furent partagées en quatre lots, placés chacun dans des petits tubes de verre que fermait un bouchon de liège percé.

Le premier lot contenait dans leur état de dessiccation naturelle des graines non décortiquées, de Ricin, de Pin pignon, de Courge, de Févier, de Sarrasin, de Maïs, de Blé, d'Avoine, de Fève, de Lupin, de Pois, de Vesce, de Luzerne, de Navet, de Radis, de Cresson alénois.

Le deuxième lot était constitué de graines de Ricin, de Pin pignon, de Courge, de Maïs, de Blé, de Fève, de Pois, de Lupin, de Vesce et de Radis se trouvant dans le même état de dessiccation naturelle, c'est-à-dire renfermant de 10 à 15 p. 100 d'eau, mais ayant leur tégument perforé.

(1) Thyselton Dyer, *Proc. Chem. Soc.* t. LXV, p. 361, et *Ann. Botany*, XIII, p. 599-606, 1901.

Les graines qui composaient le troisième lot avaient été desséchées par le vide, la baryte caustique à la température de 40° pendant un mois. C'était celles de Ricin, de Pin pignon, de Courge, de Sarrasin, de Maïs, de Fève, de Pois et de Lupin.

Enfin, le quatrième lot comprenait des graines de Pois, de Luzerne, de Lupin et de Fève ayant gonflé dans l'eau pendant douze heures.

Les quatre tubes qui contenaient ces lots furent plongés dans l'air liquide d'un ballon argenté à deux parois entre lesquelles le vide avait été réalisé.

Au bout de cent trente heures d'action d'une température qui devait osciller entre —185° et —192°, après évaporation de l'air liquide, j'ai retiré les graines. Une partie fut mise à germer et l'autre fut conservée pour être étudiée. Quinze jours plus tard, nous constatons les résultats suivants :

ESPÈCES.	NOMBRE des graines en expérience.	1 ^{er} LOT. Graines non perforées.	2 ^e LOT. Graines à tégument perforé.	3 ^e LOT. Graines des- séchées.	4 ^e LOT. Graines gon- flées d'eau.
Ricin.....	4	1	0	4	»
Pin pignon.....	4	2	0	4	»
Courge.....	5	2	0	5	»
Févier.....	5	1	2	»	»
Sarrasin.....	5	4	3	5	»
Maïs.....	4	3	2	4	»
Blé.....	6	6	6	»	»
Avoine.....	6	6	»	»	»
Fève.....	4	4	4	3	0
Lupin.....	4	4	3	2	0
Pois.....	6	6	6	6	0
Vesce.....	6	6	6	»	»
Luzerne.....	10	10	»	»	0
Navel.....	10	8	»	»	»
Radis.....	10	10	9	»	»
Cresson alénois.....	10	10	»	»	»

Dans le premier lot, n'avaient germé parfaitement que les graines de Radis, de Cresson alénois, de Luzerne, de Vesce, de Pois, de Lupin, de Fève, d'Avoine et de Blé.

Par contre, les graines de Sarrasin, de Maïs, de Févier, de Courge, de Pin pignon et de Ricin, beaucoup plus riches en eau, ne fournissaient que quelques germinations.

Parmi les graines décortiquées du deuxième lot, seules les

graines renfermant 6 à 12 p. 100 d'eau, le Pois, la Fève, le Lupin, la Vesce, le Radis, le Blé avaient levé.

Dans le troisième, toutes les graines desséchées germèrent ; toutes celles du quatrième lot qui, gonflées, se trouvaient à l'état de vie manifestée furent anéanties.

Ayant examiné plusieurs graines qui furent tuées, j'ai constaté que la mort ne pouvait être due qu'à deux causes agissant soit séparément, soit simultanément, les variations brusques de pression des gaz contenus dans les tissus, notamment dans les faisceaux libéroligneux de l'embryon et la congélation du contenu de la cellule.

La graine de Courge décortiquée, qui a pu résister quand elle a eu son tégument, est l'exemple le plus typique d'une graine tuée par les variations trop brusques de pression qu'ont subies les gaz accumulés dans les faisceaux libéroligneux ; toute une partie de la radicule et de la tigelle est parcourue par des fentes nombreuses qui partent en rayonnant du cylindre central. Les cotylédons séparés de l'axe hypocotylé ont pu cependant verdier, ce qui prouve que, sans l'explosion qui a morcelé l'embryon, la plantule aurait bien pu germer.

L'action simultanée de ces deux causes précitées se rencontre dans quelques graines de Ricin où non seulement la radicule de l'embryon et l'albumen sont remplis de fentes, mais où encore les cellules examinées au microscope dans une solution de rouge neutre, nous offrent la plupart des phénomènes de décollement du sac protoplasmique et de la contraction du noyau déjà décrits par Molliard et Matruchot dans leur étude sur la congélation cellulaire (1).

De l'ensemble de ces résultats se dégagent les conclusions suivantes :

1° *Pour qu'une graine puisse résister à l'action des basses températures, il faut qu'elle soit d'abord à l'état de vie latente ;*

2° *La décortication qui permet à l'air liquide de pénétrer dans l'intérieur des cotylédons et d'entourer toutes les cellules, n'a aucun effet appréciable sur la vie latente (2) ;*

1) Molliard et Matruchot, *Comptes rendus*, t. CXXX, p. 788.

(2) Le tégument donne plus de solidité à la graine et souvent l'empêche d'éclater pendant les brusques variations des pressions gazeuses. Ceci est facilement constatable pour le Ricin et la Courge.

3° *La résistance des graines à l'état de vie latente aux basses températures dépend uniquement de la quantité d'eau et de gaz que renferment leurs tissus. Si cette quantité d'eau et de gaz est suffisante, le froid désorganise le protoplasma et le noyau et rend tout retour à la vie impossible; mais si le protoplasma a atteint déjà par la dessiccation son maximum de concentration et, par là même, son minimum d'activité, il échappe complètement à l'action des basses températures, il ne gèle pas et la graine conserve son pouvoir germinatif comme par le passé.*

§ 3. — La vie est-elle suspendue par l'action des basses températures ?

Maintenant, peut-on se baser sur ces expériences pour affirmer qu'à ces basses températures la vie est parfaitement suspendue ?

Voici ce qu'en pense Raoul Pictet (1), dont l'opinion est acceptée par Casimir de Candolle, Brown et Escombes, Thyselton Dyer, Mac Fayden, qui ont expérimenté avec l'air et l'hydrogène liquides.

« — 100° C., tous les phénomènes chimiques sans aucune exception sont anéantis et ne peuvent plus se produire. Les actions chimiques, qui par principe même doivent se manifester dans le protoplasma vivant, sont supprimées *ipso facto* à — 200° C.

« — Nous nous trouvons ainsi, au moment où l'on réchauffe ces organismes refroidis, dans d'excellentes conditions pour caractériser un des côtés principaux de la vie, à savoir si elle prend naissance spontanément dans un organisme mort pré-existant.

« — Si la vie, semblable au feu des Vestales, devait disparaître à jamais de l'organisme une fois qu'on l'aurait laissée s'éteindre, les germes, une fois morts (et ils le sont), devraient rester morts.

« — Au contraire, ils vivent, ils se développent comme si ce refroidissement n'avait pas eu lieu. La vie est une des manifestations des lois de la nature au même titre que la gravitation

(1) Raoul Pictet, *De l'emploi méthodique des basses températures en biologie* (Arch. des Sc. phys. et nat. de Genève, XXIX, p. 5-27, 13 janv. 1893).

et la pesanteur. Elle demande pour se manifester, l'organisation préexistante. Celle-ci obtenue, chauffez, mettez l'eau et la lumière, et de même qu'une machine se met en marche, le germe vivra et se développera.

« — Si l'on pouvait créer de toutes pièces une structure organisée morte, les conditions physico-chimiques suffiraient pour y développer tous les phénomènes vitaux de la vie végétative. »

Quoi qu'en ait dit Raoul Pictet, la suspension de la vie par le froid n'est pas encore aussi certaine qu'il l'affirme.

Tous les phénomènes chimiques ne sont pas suspendus.

Moissan, qui a fait avec Dewar de brillantes expériences sur l'action chimique des basses températures, m'a affirmé qu'à -250°C . tous les phénomènes d'oxydation chimique n'étaient pas suspendus, mais seulement beaucoup ralentis.

Moissan et Dewar (1) ayant obtenu le fluor solide sous la forme de cristaux incolores à -223°C ., le mirent en équilibre de température puis en contact avec de l'hydrogène liquide. A ce moment, la combinaison se produisit avec une violente explosion et inflammation de l'hydrogène gazeifié.

Du fluor liquide se combine à l'hydrogène avec explosion, même à -210°C .

La phosphorescence n'est pas non plus abolie par les basses températures.

Mon oncle Henri Becquerel (2), a aussi démontré qu'à la température de l'ébullition de l'air liquide le rayonnement pénétrant de l'uranium reste sensiblement le même qu'à la température ordinaire.

Curie a constaté également que le chlorure de radium, à la température de l'air liquide, continue à exciter la phosphorescence du sulfate double d'uranyle et de potassium et à émettre de la chaleur.

Tous ces faits nous démontrent que l'activité de la matière à ces basses températures n'est pas du tout anéantie.

Dans ces conditions on ne peut pas affirmer que la vie est complètement arrêtée dans la graine par ces basses températures.

(1) *Bull. de la Soc. chimique*, 47-932.

(2) Henri Becquerel, *Recherches sur une propriété nouvelle de la matière*, p. 243, 1903, Gauthier-Villars.

La vérité, c'est qu'on n'en sait rien.

Pour résoudre ce problème, il faudrait des expériences d'une durée qui dépasse de beaucoup la longévité du pouvoir germinatif des graines et ne jamais constater, même après des années d'immersion dans l'air liquide, le moindre phénomène respiratoire comme la plus petite atténuation de leur faculté germinative.

Maintenant, comment expliquer cette énorme résistance du protoplasma à l'action de pareilles températures ?

D'Arsonval, en se basant sur des expériences réalisées avec de la levure de bière sèche, croit que le secret de sa résistance doit être recherché dans les énormes pressions osmotiques combinées à la tension superficielle que peut supporter le protoplasma concentré des cellules ; aussitôt que par l'humectation on abaisse la pression osmotique, la cellule meurt.

Henri Jumelle (1), qui a fait un beau travail sur la physiologie des végétaux aux basses températures, a remarqué que la respiration s'affaiblit rapidement avec l'abaissement de température et qu'elle n'était pas décelable vers -18° C. pendant que l'assimilation, notamment chez l'Épicea et les Lichens, continuait même à -40° C. Pour lui aussi, la résistance des plantes à l'action des basses températures s'expliquerait par ce fait, c'est que le point de congélation de l'eau et du protoplasma se trouverait fortement abaissé par suite de la concentration de la substance, et par l'action des forces capillaires qui doivent être considérables dans l'intérieur des pores intermoléculaires de la membrane et du contenu cellulaire.

Le protoplasma doit échapper à la congélation bien probablement pour les mêmes raisons qu'il a échappé à la coagulation lors de l'action des hautes températures. C'est certainement à la déshydratation qu'il doit son immunité. Et ici le froid provoque une déshydratation encore plus complète que la chaleur. Il ne doit pas y avoir dans la graine, à ces températures extrêmement basses, une parcelle d'eau libre. Le protoplasma de la graine congelée a atteint une rigidité spéciale. La graine jetée par terre rebondit, avec un bruit un

(1) Henri Jumelle, *Sur les phénomènes de la respiration et de l'assimilation des Lichens aux basses températures* (Rev. gén. de Bot., t. IV).

peu sonore, comme si elle avait acquis une sorte d'élasticité. Écrasée avec le marteau, elle se réduit en une poussière, qui s'humecte avec une assez grande rapidité, avec l'eau hygrométrique de l'atmosphère.

Je crois que si on répétait les expériences de Chevreul et de Lewith, avec de l'albumine de l'œuf délayée dans des quantités de plus en plus petites d'eau et si on soumettait cette albumine à l'action des basses températures, on verrait que la limite de la congélation reculerait avec le degré de déshydratation et qu'à un moment donné, l'albumine parfaitement déshydratée ne serait plus du tout désorganisée.

CHAPITRE IV

DURÉE DE LA VIE LATENTE DES GRAINES

Aussi, pour trancher définitivement la question de savoir si la vie latente est une vie suspendue, il n'y aurait que l'épreuve du temps qui serait décisive.

En effet, si on démontrait que, dans certaines conditions, la substance protoplasmique des cellules de l'embryon devenait inaltérable et conservait ainsi indéfiniment son pouvoir germinatif, le problème serait résolu.

Or, la nature nous présente-t-elle des cas de longévité presque indéfinie de la part des graines? C'est ce que je m'en vais rechercher en m'appuyant à la fois sur tous les documents que j'ai pu recueillir et sur toutes les expériences que j'ai réalisées.

D'une manière générale, la durée de la faculté germinative des graines de la plupart des Phanérogames n'est pas encore très bien connue. Elle varie considérablement, non seulement d'une espèce à une autre, mais encore entre les individus d'une même espèce. Car elle dépend de la résultante d'un grand nombre de facteurs externes ou internes que la graine subit selon son mode de conservation et suivant sa nature.

La température, l'hygrométrie de l'atmosphère, l'air, l'eau, la lumière, l'enfouissement dans le sol, les bactéries, les

animaux, enfin le degré de perméabilité des téguments de la graine et d'altérabilité de ses réserves sont autant de causes qui agissent directement sur la vitalité de l'embryon.

Pour se renseigner sur la durée du pouvoir germinatif, on ne peut s'adresser qu'à l'examen des graines provenant de quatre sources différentes.

1° Graines enfermées dans les sépultures anciennes.

2° Graines enfouies dans le sol.

3° Graines conservées dans des herbiers et dans des collections.

4° Graines mises en expérience par des savants.

Je m'en vais passer en revue tous les faits tirés de ces quatre données et les soumettre à une critique minutieuse, car il importe, sur ce sujet où il règne à l'heure actuelle tant d'erreurs, de ne retenir que ce qui est rigoureusement vrai ou vraisemblable.

§ 1. — Graines des anciennes sépultures.

Ce sont les sépultures des anciens Pharaons qui nous ont apporté des graines de la plus haute antiquité.

Les Égyptiens avaient coutume en ensevelissant leurs morts de laisser auprès d'eux une ample provision de graines, notamment de grains de Blé, de Seigle et d'Orge, pour nourrir ce qu'ils appelaient le double, cette espèce d'âme qui restait toujours enfermée dans la tombe.

Un de ces grains de Blé ayant donné une germination, fut présenté à l'Académie des sciences de Paris dans une de ses séances en 1857 (1). Mais on s'aperçut bientôt que le grain de Blé qui avait germé n'était pas authentique. Le premier, Alphonse de Candolle fit remarquer que la plupart des grains de momie ne germaient jamais (2). Decaisne présenta aussi la même observation. Mais la légende qui prétendait que tous les grains des sarcophages conservaient encore leur pouvoir germinatif n'en continuait pas moins son cours. De nombreux voyageurs revenus d'Égypte affirmaient toujours la véracité de

(1) *Comptes rendus*, t. LXIV, p. 473.

(2) A. de Candolle, *Origine des plantes cultivées*, p. 250, Paris, 1883.

ce fait et montraient dans leur collection plusieurs grains de Blé achetés aux Arabes qui donnaient d'admirables végétations.

Dans une lettre adressée à Griffon, professeur à l'école de Grignon (1), qui lui demandait des renseignements à ce sujet, Maspero a répondu :

« Les expériences faites se divisent en deux séries :

1° Celles qui ont porté sur des graines achetées aux Fellahs comme venant des tombeaux ; 2° celles qui ont porté sur des graines trouvées dans les tombeaux par les personnes mêmes qui les ont données aux expérimentateurs ou qui les ont expérimentées.

« Dans le premier cas, le Blé lève presque toujours ; dans le second, il ne lève jamais, à ma connaissance. La conclusion est facile à tirer. Les Fellahs, toujours à l'affût de quelque gain, mêlant aux grains authentiquement anciens qu'ils vendent, des grains récents de façon à en doubler au moins la quantité, les grains anciens ne lèvent pas, mais les autres lèvent. J'ai trouvé beaucoup de grains, Blé, Orge, Chanvre, Lin et autres dans les tombeaux. Les uns avaient été légèrement grillés, les autres passés dans un lait de chaux dont la trace était visible encore, les autres avaient été mis dans le tombeau sans préparation aucune, au moins sans préparation qu'on pût apprécier au moment de la découverte. Jamais aucun de ces derniers n'a levé, non plus que les autres. »

Gain (2), chargé de cours à Nancy, a pu d'ailleurs se procurer plusieurs grains authentiques de Blé pharaonique datant de la IX^e dynastie, c'est-à-dire de 2 000 ans environ avant notre ère ; il a remarqué que l'embryon, séparé de l'albumen, recroquevillé sur lui-même est en partie résorbé ou détruit, en outre tous les tissus se détachent les uns des autres et tombent en poussière. Dans une autre note très intéressante sur le vieillissement des grains (3), il a constaté que l'embryon des céréales pharaoniques est atteint d'une brunissure rougeâtre très

(1) *Revue générale de Botanique. Revue des travaux de physiologie*, p. 326, t. XIII, 1901.

(2) Gain, C. R., LXXX. *Sur les grains de blé pharaoniques*, p. 1643, 1900.

(3) *Ibid.*, CXXXIII. *Sur le vieillissement des graines de Graminées*, p. 1248, 1901.

accentuée qui, selon lui, est le résultat du vieillissement naturel des substances grasses du protoplasma.

Unger (1) a recueilli à Thèbes des grains d'Orge et de Blé provenant de la boue et de la paille desséchée qui entraient dans la composition de la pyramide de Dahour. Il a aussi constaté que ces grains avaient perdu la faculté de germer.

Ainsi on ne peut plus désormais invoquer comme preuve de la longue durée de la vie latente et comme exemple de vie suspendue, les grains authentiques qui proviennent des sarcophages et des pyramides d'Égypte.

Dans un travail général sur la vie latente, Pfflüger (2) raconte que des graines d'Héliotrope, de Luzerne et de Centaurée provenant de tombes romaines ont pu se conserver pendant plus de 1 000 ans. Nous ne savons pas si l'auteur a recueilli lui-même ces graines.

Mais un autre travail de Wittmark (3) sur les restes des plantes trouvées dans les fouilles de Pompéi infirme cette observation, car aucune graine authentique n'a pu lever.

On a aussi souvent cité le cas de longévité de certains grains de Blé qu'on aurait recueillis dans les anciens greniers de César à Gergovie et en Transylvanie, mais aucun document sérieux n'a été publié à cet égard.

Plusieurs traités classiques, et notamment le grand traité de botanique de Ph. Van Tieghem (4), parlent encore de graines provenant de tombes mérovingiennes du VII^e siècle qui auraient conservé jusque dans ces derniers temps leur faculté de germer.

Les faits rapportés ont été puisés dans une note de Charles Desmoulins parue dans les actes de la Société linnéenne de Bordeaux en 1846 (5).

Selon ce savant, quatre localités de la Dordogne où se trouvent situés ces tombeaux auraient fourni des graines anciennes :

(1) Unger, *Anat. et physiol. des plantes*. Vienne, 1850.

(2) Pflüger, *Die allgemeinen Lebenserscheinungen*. Bonn, 1889.

(3) Wittmark, *Ueber die in Pompei gefundene pflanzlichen Reste* (Bot. Jahrb., XXXIII, N. S. Beiblatt 73, p. 56).

(4) Ph. Van Tieghem, *Traité de Botanique*.

(5) Charles Desmoulins, *Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1833-1846.

La Monzie, Saint-Lazare, Condé et Maidencastle. Les graines recueillies furent des graines de Lupuline, de Centaurée, d'Héliotrope, de Romarin, de Camomille et de Framboisier.

Seules, quelques graines des sépultures de La Monzie et de Saint-Lazare furent expérimentées par Brard qui les avait reçues de la part d'un archéologue, l'abbé d'Audiern.

Les graines avaient été semées dans de la terre qu'on avait fait bouillir pendant deux heures. Au bout de quelques jours, Brard vit lever des graines d'Héliotrope et de Lupuline. Quant aux graines mentionnées des autres tombes, on n'a aucun détail.

Comme toutes les sépultures antiques sont en briques disjointes très effritées et par conséquent très imparfaitement closes, il est bien difficile de certifier que toutes les graines qu'on y a trouvées aient l'âge authentique qu'on leur a attribué.

Alph. de Candolle doute aussi de leur antiquité et nous verrons plus loin, qu'en se basant sur nos expériences, son doute est parfaitement justifié; il n'y a aucune vraisemblance que des graines, si elles avaient été aussi âgées, aient germé.

Au musée d'Ethnographie du Trocadéro se trouvent encore des graines de céréales qui proviennent des sépultures péruviennes d'Ancon datant du xvi^e siècle. Gain (1) a étudié avec beaucoup de soin ces grains et il a démontré qu'ils se trouvaient à peu près dans le même état d'altération que les Blés de momie.

Tous présentaient la brunissure rousse, si caractéristique de leur vieillesse et avaient naturellement perdu la faculté de germer.

Enfin, Naudin, en 1852, a relaté que des graines de Framboisier recueillies dans une tombe celtique de Donchester auraient levé; selon lui, ces graines auraient passé près de 1700 ans en vie latente.

§ 2. — Observations sur les graines enfouies dans le sol.

Lorsqu'on remue le sol pour creuser des canaux ou des tranchées, pour ouvrir une carrière, faire un puits, découvrir

(1) Ed. Gain, C. R. CXXXIII. *Sur le vieillissement des Graminées.*

des ruines, ou poser des fondations, il arrive fréquemment que l'on voit apparaître subitement des plantes qui jusque-là n'avaient pas encore été observées dans la région.

Beaucoup de botanistes admettent alors que ces plantes étrangères proviennent de graines enfouies qui ont pu se maintenir en vie latente, en attendant pendant des années et même des siècles, les conditions favorables à leur germination.

Voici les observations les plus intéressantes qui aient été faites à ce sujet.

Dans une communication à la Société de Botanique, Michalet (1) a raconté qu'il avait trouvé des *Galium anglicum* sur des tas de graviers extraits d'une sablière creusée dans un terrain qui appartient à l'alluvion moderne de la vallée du Doubs. Comme cette espèce de *Galium* ne se rencontrait pas ailleurs, Michalet pensa qu'elle provenait de graines qui avaient été enfouies, il y a plus de trois mille ans.

Un autre botaniste découvrit sur la terre, retirée depuis un an, d'un puits creusé dans le lias de Shispton ou Stone, un *Glaucium luteum* dont les graines devaient avoir l'âge extrêmement reculé de cette couche géologique (2).

Von Heldreich, professeur et directeur du Jardin botanique d'Athènes, rencontra aussi une espèce subite de *Glaucium*, le *Glaucium Serpieri* sur un terrain dont on avait retiré une épaisse couche de scories.

Or, cette couche de scories provenait de l'exploitation de la mine ancienne du mont Laurium ; il en conclut que les graines avaient été recouvertes, il y a quinze cents ans, à une époque où la terre extraite de la mine fut jetée à la surface du sol.

A Paris, Boisduval (3), assistant à des fouilles que l'on faisait dans la Cité, a ramassé une terre noirâtre qui contenait des graines ; il mit ces graines à germer, et, à son grand étonnement, il vit lever des jeunes tiges de *Juncus bufonius*, de *Mercurialis annua* et d'*Urtica urens*.

(1) Michalet, *Germination des graines enfouies* (Soc. Bot. française, p. 334, 1866).

(2) Fait cité par Escombe dans son travail sur la vie latente des graines.

(3) Boisduval, cité dans le *Traité de Botanique* de Duchartre, p. 838.

Tous les cas de longévité de graines enfouies dans la terre depuis des milliers d'années, se trouvent en partie infirmés par les découvertes bien plus précises des savants suisses sur la flore des temps préhistoriques des cités lacustres.

En effet, à Wangen et à Moosedorf où sont situées des cités lacustres de l'âge de la pierre polie, on a trouvé des grains de *Triticum vulgare* et *turgidum*, d'*Hordeum distichum*, des pépins de *Pirus malus*, des graines de *Pisum sativum*, de *Trapa natans* et de *Linum augustifolium*.

Dans des cités lacustres de Robenhausen et de Montellier, dont l'âge est placé entre celui de la pierre polie et celui du bronze, on a recueilli des grains d'*Hordeum hexastichon sanctum* et *densum*, de *Triticum vulgare* et *turgidum*, d'*Avena sativa*, des graines de *Faba vulgaris*, de *Pirus malus* et de *Linum angustifolium*.

Enfin, on a extrait de la vase et de la tourbe où se trouvaient ensevelies les cités lacustres de Méringen, de Parma et de l'île Peter qui datent de l'âge de bronze, des grains d'*Hordeum hexastichon densum*, de *Triticum vulgare* et *Spelta*, d'*Avena sativa*, des graines de *Faba vulgaris*, de *Pisum sativum* et d'*Ercum Lens*.

D'après l'accroissement du cône d'alluvions situé au delta de la Tinière, petit cours d'eau qui se jette dans le lac de Genève près de Chillon, Morlot a calculé, par une suite de déductions probables, qu'il y a à peu près 6 400 ans, la Suisse devait être habitée par des hommes qui employaient des ustensiles en pierre polie, tandis que la couche dans laquelle on a trouvé des objets en bronze, remonte probablement à 3000 ans.

Cette estimation a été jugée par plusieurs savants et notamment par de Quatrefages (1) comme étant très au-dessous de sa réelle valeur; par conséquent, on peut être certain que les graines qui ont été recueillies dans ces recherches sont authentiquement les plus vieilles que l'on connaisse.

Ces graines naturellement n'ont pas conservé leur pouvoir germinatif.

Nous voici arrivé à des cas qui peuvent paraître plus pro-

(1) Ostwald, Heer, *Die Pflanzen der Pfahlbauten*. — Keller, *Lake Dwellings*, p. 462. — De Quatrefages, *L'espèce humaine*, p. 101, 1877.

lables, parce qu'ils portent sur un temps bien moins considérable.

Ainsi Brutelette d'Abbeville (1), faisant creuser un fossé pour assécher une prairie, a vu croître sur la terre rejetée une grande quantité d'Aunes et pourtant depuis deux siècles, dans la contrée, il n'y avait pas eu d'Aunes.

Moquin-Tandon (2) a rapporté que lorsqu'on a creusé le canal latéral de Toulouse, les terres remuées et restées à sec pendant deux ans, se sont subitement couvertes de *Polygonum monspeliensis*, plante qui manque à Toulouse.

Trochu (3) a remarqué que, douze ans après avoir établi un verger dans une terre que l'on avait autrefois ensemencée en Sarrasin et Millet, plusieurs de ces graines enfouies, ayant été ramenées à la surface, par suite du défoncement du terrain, se mirent à germer et à donner d'abondants pieds.

Le même observateur a encore raconté qu'en creusant des trous pour déraciner des arbres, il a vu lever des Ajones et des Bruyères qui certainement provenaient de graines enterrées, il y avait plus de vingt-cinq ans, à une époque où il se rappelle que le champ couvert d'Ajones et de Bruyères avait été défriché.

Quarante ans après, ayant eu besoin de faire enlever de nouveaux arbres, sur la terre remuée, il vit réapparaître subitement les mêmes espèces.

A citer encore ici, une observation de Salter (4).

En 1843, on creusa les chenaux de Poole Harbour, la boue draguée fut accumulée sur la berge, sur une superficie de plusieurs centaines de mètres carrés.

Au printemps suivant, une végétation spéciale recouvrit cette boue. Toutes les plantes qui la composaient ne se rencontreraient pas dans le voisinage, une espèce même n'existait pas en Angleterre. Sans doute, les plantes provenaient des graines tombées dans le limon de la rivière qui se jetait à cet endroit.

(1) *Bull. de la Soc. bot. de France.*

(2) *Bull. de la Soc. bot. de France*, 1855, p. 167.

(3) Fait cité par Naudin en 1829.

(4) Salter, *On the vitality of seeds after prolonged submersion on the sea* (Journ. Linn. Soc., 1845, p. 140).

Cette observation fut confirmée par une autre de White (1).

Lors des dragages opérés pour nettoyer le lit de l'Avon et le fond des bassins de Bristol, la boue fut jetée dans une carrière abandonnée sur l'espace d'un quart d'hectare à la profondeur de cinq à six mètres.

Au printemps suivant, une flore extrêmement variée se mit à pousser sur cette vase desséchée. On recueillit de nombreuses espèces de plantes croissant sur le bord de l'Avon en amont et en aval de Bristol, mais qui ne se rencontraient pas dans le voisinage. Il y avait aussi des espèces de la vallée de l'Avon, qui étaient très rares ou disparues. D'autres mêmes n'avaient jamais été vues dans cette contrée.

Les graines d'où provenaient ces espèces avaient vécu probablement très longtemps dans l'eau ou dans la vase, ou avaient été apportées par des navires étrangers, des troncs d'arbres et des poissons.

D'ailleurs, les expériences de Darwin (2), de Berkeley, de Martin et surtout de Thuret qui constata que 10 espèces de graines pouvaient conserver pendant treize mois dans de l'eau salée leur pouvoir germinatif, rendent bien vraisemblable cette supposition.

Arthur (3) dit avoir vu germer en 1882 un *Pirus coronaria* provenant vraisemblablement d'une graine restée en vie latente pendant vingt-trois ans. Il en voit la preuve dans ce fait que le *Pirus* sortait entre les pierres de la fondation d'une grange, bâtie en 1859 et qu'on venait de démolir. Comme la graine se trouvait à l'intérieur de la grange, elle avait pu être ainsi protégée contre l'humidité et garder son pouvoir germinatif.

Souvent lorsqu'on remet en eau des étangs desséchés cultivés depuis plusieurs années, on assiste à l'apparition subite, de plusieurs espèces végétales aquatiques qui croissaient dans l'ancien étang; de nombreux observateurs sont persuadés que les graines se sont conservées dans la vase desséchée.

Michalet (4) a constaté que les étangs de la Bresse asséchés

(1) J. White, *Flora of the Avon bed* (Trans. Brist. natur. Soc.).

(2) C. Darwin, *On the Act of sea water on the germination of seeds* (Journ. Linn. Soc., 130, 1857).

(3) *Botan. Gaz.*, 7, 1882, p. 88.

(4) *Bull. de la Soc. de Bot.*, 1860.

périodiquement redonnaient tous les douze ou quinze ans, lorsqu'on les remettait en eau des *Potamogeton*, des *Chara*, des *Scirpus supinus* et des *Najas*.

Il a aussi rencontré dans les anciens étangs de Chaussin et de Chauvigny du Jura, desséchés depuis cinquante ans, le *Scirpus supinus* et le *Chara Braunii*.

Caille (1), jardinier chef du Jardin des plantes de Bordeaux, a trouvé en 1871 sur de la boue ancienne provenant du curage du bassin du jardin, opéré en 1856, le *Thalia dealbata*, Scitaminiée qui est ensuite apparue tous les ans jusqu'en 1900. Ces graines sont donc restées enfouies dans cette boue au moins pendant quinze ans.

Le fait suivant a encore frappé de nombreux observateurs, c'est qu'une sorte de nouvelle végétation apparaît dans les forêts après des incendies, et après des coupes.

Sirodot, Henri de Varigny, Poisson, Bureau, Hennecart, Cosson, Fliche ont constaté que très souvent dans les coupes, selon les régions, ils avaient vu apparaître des Digitales, des Lathyrus, des Campanules, des Coquelicots, des Sénéçons silvestres, des Corydales, des Euphorbes, des Ajones qui disparaissaient aussitôt que le bois était monté, pour revenir vingt à trente ans plus tard lors d'une nouvelle exploitation.

Decaisne a aussi mentionné qu'aux environs de Bordeaux, après l'incendie d'un bois, le *Papaver somniferum* s'est montré en grande quantité.

La même observation a été faite par Weddell sur des fleurs qui croissent avec une grande rapidité au Brésil, sur le sol incendié des forêts.

Tous ces savants sont d'accord pour attribuer ce fait à l'enfouissement des graines qui attendent sous la mousse ou dans le sol le moment favorable à leur réveil.

Les recherches très intéressantes de Peter, de Göttingen, sur les graines du sol des forêts semblent leur donner raison (2).

En creusant sous la mousse des trous de 8, 16 et 25 centimètres dans les forêts dont l'âge et toutes les conditions

(1) Cité par Poisson, *La longévité des graines* (Bull. de la Soc. de Bot., 1903).

(2) Peter, *Mémoire sur les graines du sol des forêts* (Université de Göttingen, 1893-1894).

antérieures lui étaient à peu près connus, ce savant recueillait des échantillons de terre à divers degrés de profondeur.

Ensuite il cultivait tous ces échantillons de terre avec de grandes précautions, pour qu'il ne puisse pas s'introduire de causes d'erreurs.

Voici les résultats obtenus. La proportion des graines germées diminuait en raison de la profondeur; à 25 centimètres, les graines trouvées furent très rares. Les forêts très anciennes ne lui donnèrent que des espèces silvicoles; les forêts récentes où il y avait eu auparavant des prairies et des champs lui fournirent quelques graines de prés et de plaines.

Les espèces qui apparurent en plus grande abondance furent : 1° *Juncus bufonius* et *conglomeratus*, *Sagina procumbens*, *Hypericum perforatum*, *Ranunculus repens*, *Plantago major*, *Gnaphalium uliginosum*.

2° *Chenopodium polyspermum*, *Rubus idæus*, *Potentilla Tormentilla*, *Linaria Elatine*, *Centunculus minimus*.

De ces expériences, Peter conclut que beaucoup de graines séjournèrent dans la terre et pouvaient conserver pendant plus d'un demi-siècle leur vitalité.

Que des graines puissent séjourner dans la terre pendant quelques années, c'est là un fait indéniable, mais cependant il ne faut pas s'exagérer, ni la quantité de graines enfouies, ni la durée de cet enfouissement surtout, *lorsque dans les cas précités on ne connaît pas la date d'arrivée et le mode d'apport*.

Mangin, qui s'est occupé de l'aération du sol, a montré qu'il était relativement riche en acide carbonique et pauvre en oxygène. Cette pauvreté du sous-sol en oxygène, s'il était assez sec, serait certainement une des causes essentielles de la conservation du pouvoir germinatif des graines.

Cependant il faut remarquer que, surtout dans les forêts, le sol de la surface, sous la mousse, dans l'humus est presque toujours très humide. Or, comme avec l'humidité, les bactéries et les moisissures détruisent à la longue toutes les graines, sauf quelques espèces à téguments imperméables, appartenant aux Légumineuses et aux Malvacées, ou à péricarpe sec indéhiscents, nous ne voyons pas du tout comment certaines graines telles que celles des Renoncules, des Sagines, des Gnaphales, des Mille-

pertuis citées par Peter, aient pu se conserver pendant tant d'années sous la terre.

En somme, toutes les observations sur l'enfouissement des graines sont très empiriques. Comme elles n'établissent ni le moment d'arrivée, ni le mode d'apport, elles n'ont aucune valeur scientifique.

Non seulement elles ne tiennent pas compte du transport possible des graines par les eaux, les vents, les oiseaux, les animaux, les fourmis, et les hommes eux-mêmes, venant chercher du bois ou de l'herbe avec leurs voitures ou leurs brouettes, mais encore elles méconnaissent l'importance considérable du changement subit des conditions de milieu, apporté par les fouilles dans la nature du sol ou par les coupes, sur son éclaircissement, son humidité et son échauffement.

Ce changement des conditions de milieu peut provoquer facilement la germination de certaines graines, presque aussitôt dès leur apport, là où elle n'était pas possible auparavant.

Pour les étangs desséchés remis en eau, l'apparition des *Juncus*, des *Carex*, des *Scirpes*, des *Phragmites*, s'explique bien plus aisément par la dissémination des graines que par l'enfouissement.

Les graines arrivent presque toujours apportées par le courant des petits cours d'eau, ou des fossés qui alimentent le nouvel étang, ou encore par les poissons et les oiseaux.

Darwin (1) a démontré que dans l'eau de mer 10 p. 100 des graines des plantes d'une flore, après dessiccation, peuvent flotter pendant plus d'un mois et, emportées par les courants, parcourir plus de 1400 kilomètres sans perdre leur pouvoir germinatif.

Il en est certainement de même dans les eaux douces.

L'illustre naturaliste a fait encore remarquer que les poissons d'eau douce avalent les graines de beaucoup de plantes aquatiques et terrestres. Or les oiseaux qui dévorent souvent les poissons deviennent ainsi les agents du transport des graines.

« J'ai introduit une grande quantité de graines dans l'estomac de poissons morts, que je faisais ensuite dévorer par des aigles pêcheurs, des cigognes et des pélicans. Après un intervalle de

(1) Darwin, *Origine des espèces*, p. 436, 439, 440, 464. Trad. Barbier. Paris, Reinwald, 1887.

plusieurs heures, ces oiseaux dégorgeaient les graines en pelotes ou les rejetaient dans leurs excréments, et plusieurs germèrent parfaitement. »

Les oiseaux peuvent aussi emporter très loin, après leurs pattes, des petits fragments de terre contenant des graines.

« Un ami m'a envoyé la patte d'une bécasse à laquelle était attachée un fragment de terre sèche qui contenait une graine de *Juncus bufonius* qui germa et fleurit. »

« Je ne crois pas que les botanistes se doutent de la quantité de graines dont la vase des étangs est chargée ; voici un des faits les plus frappants que j'ai observé dans les diverses expériences que j'ai entreprises à ce sujet. Je pris au mois de février sur trois points différents, sous l'eau près du bord d'un petit étang, trois cuillerées de vase qui, desséchée, pesait seulement 193 grammes ; je conservai cette vase pendant six mois dans mon laboratoire, arrachant et notant chaque plante à mesure qu'elle poussait. J'en comptai en tout 537, appartenant à de nombreuses espèces, et cependant la vase humide tenait tout entière dans une tasse à café. Ces faits prouvent, je crois, qu'il faudrait plutôt s'étonner si les oiseaux aquatiques ne transportaient jamais les graines des plantes d'eau douce dans des étangs et dans des ruisseaux situés à de très grandes distances. »

Ces remarques sont encore à rapprocher des lignes suivantes :

« Lorsque je vis la grosseur des graines d'une magnifique plante aquatique, le *Nelumbium* et que je me rappelai les remarques d'Alp. de Candolle sur cette plante, sa distribution me parut un fait inexplicable. Mais Audubon constate qu'il a trouvé dans l'estomac d'un héron des graines du grand nénuphar méridional, le *Nelumbium luteum*. Or, je crois qu'on peut admettre par analogie qu'un héron volant d'étang en étang et faisant en route un copieux repas de poissons, dégorge ensuite une pelote contenant des graines encore en état de germer. »

Tous ces faits si peu étudiés de l'apport des graines par les vents, les courants, les poissons et les oiseaux, et qui jouent un rôle considérable dans la répartition des espèces et leur apparition subite dans des îles et des contrées très éloignées, démontrent combien on doit se défier de l'hypothèse de l'enfouissement des graines à des périodes de temps très reculées.

§ 3. — Graines des anciennes collections et des Herbiers.

Les données très rares qui proviennent de l'examen des graines des anciennes collections, des vieux herbiers sont déjà beaucoup plus précises que celles apportées par l'étude des graines supposées enfouies. Malheureusement la plupart des graines que l'on rencontre dans les herbiers sont empoisonnées par les traitements au bichlorure de mercure alcoolisé et au sulfure de carbone qu'on a fait subir aux plantes pour les conserver.

Cependant tout espoir de faire servir à nos connaissances les graines que nous trouvons dans les herbiers ne doit pas être abandonné car, lorsque la graine est suffisamment mûre et sèche et qu'en même temps elle se trouve munie d'un tégument imperméable, comme dans certaines Légumineuses et Malvacées, l'alcool absolu contenant du bichlorure de mercure en dissolution et les vapeurs de sulfure de carbone, ne peuvent lui porter aucune atteinte.

Or, il se peut que dans les vieux herbiers on découvre des graines n'ayant pas encore perdu la faculté de germer.

Dans le vieil herbier de la Sorbonne qui date de la Révolution, j'ai opéré des recherches sur plusieurs espèces de Légumineuses et de Malvacées, mais je n'ai pu obtenir aucune germination.

Il serait peut-être intéressant d'étudier les graines des plus vieux herbiers de notre pays, notamment de ceux que renferme le Muséum d'histoire naturelle.

Les herbiers de Tournefort (1700), de Jussieu (1750), de Pourret et de Haller (1785), de Candolle (1822), de Desvaux (1831), de Lejeune (1835), de Grenier (1845), n'ont pas encore été visités à ce sujet.

Parmi les cas de longévité provenant de graines recueillies dans les herbiers, on cite le Haricot de l'herbier de Tournefort que Gérardin (1) aurait fait germer au bout de cent ans. Bien des doutes cependant règnent à ce sujet, et je crains que Gérardin ait été victime d'une supercherie, car le Haricot généralement ne conserve pas très longtemps sa faculté germinative.

(1) Gérardin, *Faculté germinative des graines*. Paris, 1809.

Robert Brown aurait semé des graines de la collection desir Hans Loann âgées de plus de 150 ans. Un *Nelumbium speciosum* aurait levé.

Ce fait serait bien vraisemblable, car Poisson, assistant au Muséum d'histoire naturelle, a fait germer plusieurs graines de *Nelumbium luteum*, âgées de 51 ans, provenant de l'expédition de M. Trécul en Louisiane.

Home rapporte aussi qu'il aurait fait germer des grains de Seigle de 140 ans; il a certainement été dupe d'une erreur. Dans son traité des semis, Duhamel (1) affirme, sans grandes preuves, que la limite de la durée du pouvoir germinatif est pour le Blé de 10 ans, pour le Haricot 33 ans, le Melon 41 ans, l'*Althea rosea* 23 ans, la Rave 17 ans.

Vilmorin (2), dans son recueil des graines potagères, donne une durée relative de la germination pour plus de 300 espèces.

Le Cerfeuil musqué et tubéreux, le Cumin, l'Arachide perdent la faculté de lever au bout d'un an. L'Angélique, le Panais, le Houblon, la Rue, le Salsifis, le Pissenlit au bout de deux ans. Les autres graines ont une durée de 6 à 15 ans.

§ 4. — Expériences sur la longévité des graines.

Les expériences de l'enfouissement artificiel de graines dont on connaît l'âge et la provenance dans un terrain où les conditions chimiques, physiques et climatériques sont nettement déterminées, peuvent seules résoudre la question de la conservation des graines dans le sol.

W.-J. Beal (3) a enfoui dans le sol, en 1879, vingt lots de cinquante graines d'espèces différentes. Ces graines étaient placées avec du sable dans des flacons ouverts, enterrés à 80 centimètres de profondeur, l'ouverture dirigée vers le bas. Après quinze ans en 1894, les graines furent retirées et semées.

11 fournirent un nombre variable de plantes.

9 espèces ne purent germer.

(1) Duhamel du Monceau, *Traité des semis*, p. 93-95.

(2) H. Vilmorin, *Les graines potagères*.

(3) J. Beal, *Experiment Station record*, t. VI, n° 7.

La *Capsella bursa-pastoris* en donna le plus : 21 germinations pour 30 graines.

Doyère (1), dans son mémoire sur l'ensilage rationnel des grains, a aussi remarqué que les grains enfouis dans les silos — ce que faisaient autrefois les Égyptiens, les Carthaginois et les Romains — se conservaient beaucoup mieux que dans les greniers.

Il prétend que cette conservation est absolue, indéfinie dans sa durée, si le Blé est sec, c'est-à-dire ne contient pas plus que 16 p. 100 d'eau et si surtout il est enfermé dans des silos à enveloppes métalliques, parfaitement inaccessibles à l'air et à l'humidité du sol et de l'atmosphère.

Comme Doyère n'a fait que des expériences de très courte durée, de deux ans tout au plus, il n'a pu vérifier si la conservation des graines est indéfinie : son assertion est fort hasardée.

On peut retenir de ces expériences que le Blé se conserve mieux lorsqu'il est sec et à l'abri de l'air et de la lumière.

D'après un travail de Lamek, le taux germinatif des graines de Trèfle conservées dans des bocaux de verre pendant cinq ans, est de 18 p. 100; celui du Trèfle blanc, 79 p. 100; du Sainfoin, 32 p. 100, et de la Luzerne, 23 p. 100.

Au bout de onze ans, le taux germinatif du Maïs conservé dans les mêmes conditions est de 56 p. 100; de l'Avoine, 23 p. 100; de l'Orge, 28 p. 100; de la Luzerne, 10 p. 100; du Blé, du Seigle et du Lin, 0 p. 100.

L'auteur n'a pas indiqué si la fermeture des flacons était hermétique, et si ces derniers avaient été placés à la lumière diffuse ou à l'obscurité.

Les résultats de Burgenstein (2) pour les céréales sont un peu différents par suite du changement de mode de conservation qui était meilleur.

Au bout de dix ans, il constate que c'est l'Orge qui conserve le mieux sa vitalité, puis viennent en décroissant, l'Avoine, le

(1) Doyère, *Conservation des grains par l'ensilage rationnel*. Paris, 1862, p. 42.

(2) Burgenstein, *Beobachtungen über die Keimkraftdauer* (Verhandl. Zool. Bot. Ges. Wien, p. 414, 1895).

Blé, le Seigle. L'Orge germait encore avec un taux de 90 p. 100; le Blé et l'Avoine avec un taux de 70 p. 100, mais pour le Seigle ce taux se serait abaissé à 2 p. 100 (1).

Le plus grand et le plus solide travail d'ensemble ayant porté sur des graines d'une origine certaine et conservées dans des conditions bien déterminées a été accompli par Alphonse de Candolle (2).

Ayant lui-même récolté, en 1831, 368 espèces de graines dans le jardin de Florence, il les conserva dans des sachets à l'abri de la lumière, et de l'humidité.

En 1846, c'est-à-dire quatorze ans après, toutes ces espèces furent semées dans des vases renfermant de la terre de bruyère pour éviter les mauvaises herbes.

Sur les 368 espèces, 17 seulement ont conservé leur faculté germinative mais très affaiblie. Trois familles seules ont fourni ces espèces.

Les Malvacées, 5 sur 10 espèces : *Malva caroliniana*, *Malva lactea*, *Lavatera arborea*, *Kitaibelia vitifolia*, *Lavatera cretica*.

Les Légumineuses, 8 sur 43 : *Vicia sordida*, *Dolichos unguiculatus*, *Coronilla varia*, *Trifolium subterraneum*, *Acacia glandulosa*, *Acacia farnesiana*, *Medicago denticulata*, *Trifolium expansum*.

Une espèce de Labiées sur 30 a germé, c'est le *Nepeta botryoides*. Enfin une espèce de Balsaminées et une de Chenopodiacées : l'*Impatiens balsamina* et le *Rumex spinosus*.

Par contre, les Scrofularinées, les Ombellifères, les Caryophyllées, les Graminées, les Crucifères, les Composées, les Amarantacées, les Rosacées, les Renonculacées, les Verbénacées, les Solanées, les Papavéracées ne donnèrent rien.

Selon A. de Candolle, la structure de la graine ne jouerait aucun rôle dans cette conservation. Les petites graines perdraient rapidement leur pouvoir germinatif. Les espèces ligneuses conserveraient plus longtemps que les autres la faculté de germer.

1) Pour le Seigle, ces résultats sont très significatifs et montrent le peu de créance que l'on doit accorder à l'affirmation de Home.

2) Alph. de Candolle, *Sur la durée relative de la faculté des germes* (Ann. des Sc. nat., 3^e série, t. VI, p. 573).

§ 5. — **Expériences sur les plus vieilles graines de la graineterie du Muséum d'histoire naturelle (1).**

J'ai repris le travail d'ensemble d'Alphonse de Candolle. Grâce à l'extrême obligeance de M. Costantin, professeur de culture au Muséum d'histoire naturelle de Paris, et au concours dévoué de M. Caille, chef du service de la graineterie, j'ai pu me procurer toutes les graines les plus vieilles dont la date d'arrivée au laboratoire était rigoureusement contrôlée sur les sachets. Mes recherches ont porté sur près de 500 espèces appartenant à 30 des familles les plus importantes des Monocotylédones et des Dicotylédones, dont l'âge de la récolte variait entre 25 et 135 ans.

Les graines de chaque espèce, généralement au nombre de 10, avaient été soigneusement lavées dans plusieurs eaux pures distillées, puis en partie décortiquées, lorsque le tégument paraissait imperméable.

Ainsi préparées, elles avaient été placées sur du coton hydrophile aseptique humide dans des cristallisoirs recouverts d'une plaque de verre. Des étiquettes collées sur la paroi du cristallisoir, en face de chaque espèce, évitaient ainsi les confusions que l'on aurait pu commettre entre ces diverses graines.

Ces cristallisoirs restèrent pendant plus d'un mois dans une étuve à la température constante de 28°.

Les graines furent retirées à mesure de leur germination.

Voici la nomenclature des graines semées, avec la date de la récolte.

Nous mettons en gros caractères les espèces qui fournirent des germinations.

MONOCOTYLÉDONES

Graminées.			
		5	Arundo donax..... 1863
		6	Agropyron Richardsoni... 1849
1	Agrostis nitens..... 1857	7	Calamagrostis silvatica... 1867
2	Cinna mexicana..... 1868	8	Avena sesquiterfia..... 1865
3	Muehlenbergia glomerata.. 1863	9	Avena sempervirens..... 1854
4	Alopecurus glacialis..... 1852	10	Aira montana..... 1878

1) Paul Becquerel, *Sur la longévité des graines* (C. R. Acad. des Sciences, 25 juin 1906).

11	<i>Holcus tuberosus</i>	1860
12	<i>Pappophorum abyssinicum</i>	1858
13	<i>Glyceria permixta</i>	1864
14	<i>Briza virens</i>	1855
15	<i>Festuca memphitica</i>	1845
16	<i>Festuca rhetica</i>	1845
17	<i>Bromus dumetorum</i>	1845
18	<i>Bromus exaltatus</i>	1863
19	<i>Bromus oxyodon</i>	1862
20	<i>Triticum orientale</i>	1856
21	<i>Triticum prostratum</i>	1846
22	<i>Triticum squarrosum</i>	1860
23	<i>Triticum vulgare</i>	1879
24	<i>Secale fragile</i>	1827
25	<i>Hordeum crinitum</i>	1860
26	<i>Hordeum ithaburense</i>	1888
27	<i>Hordeum leporinum</i>	1858
28	<i>Andropogon purpureum</i>	1858
29	<i>Andropogon sorghum</i>	1858
30	<i>Paspalum Kora</i>	1833
31	<i>Panicum gongyloides</i>	1839

Joncées.

32	<i>Juncus articulatus</i>	1841
----	---------------------------------	------

33	<i>Juncus pallidus</i>	1863
----	------------------------------	------

Palmiers.

34	<i>Livistona sinensis</i>	1861
35	<i>Sabal Palmetto</i>	1856

Liliacées.

36	<i>Dracena ovata</i>	1876
37	<i>Cordyline cœrulea</i>	1845
38	<i>Asparagus altissimus</i>	1852
39	<i>Asparagus scaber</i>	1864
40	<i>Albuca viridiflora</i>	1843
41	<i>Lachenalia angustiflora</i> ...	1835
42	<i>Scilla anthericoides</i>	1853
43	<i>Urginea undulata</i>	1853
44	<i>Allium rubescens</i>	1828
45	<i>Allium descendens</i>	1848
46	<i>Aloe brevifolia</i>	1842
47	<i>Aloe elongata</i>	1838
48	<i>Aloe subcarinata</i>	1834
49	<i>Arthropodium paniculatum</i> ..	1828
50	<i>Anthericum revolutum</i>	1836
51	<i>Hemerocallis lancifolia</i>	1841
52	<i>Lilium auratum</i>	1875

DICOTYLÉDONES

Urticacées.

53	<i>Urtica angustifolia</i>	1858
54	<i>Urtica canadensis</i>	1866
55	<i>Urtica hispida</i>	1879
56	<i>Boehmeria cylindrica</i>	1714
57	<i>Parietaria alsinoides</i>	1851
58	<i>Parietaria cretica</i>	1875
59	<i>Parietaria micrantha</i>	1865

Morées.

60	<i>Ficus lutescens</i>	1859
61	<i>Ficus rubiginosa</i>	1810

Ulmacées.

62	<i>Planera aquatica</i>	1806
----	-------------------------------	------

Polygonées.

63	<i>Polygonum alpestre</i>	1863
64	<i>Polygonum alpinum</i>	1888
65	<i>Polygonum cymosum</i>	1861
66	<i>Polygonum scandens</i>	1860
67	<i>Polygonum undulatum</i>	1830

68	<i>Atraphaxis undulata</i>	1856
69	<i>Rumex ægyptiacus</i>	1892
70	<i>Rumex alsinifolius</i>	1888
71	<i>Rumex scutatus</i>	1834
72	<i>Rumex Stendelii</i>	1863
73	<i>Rumex reticulatus</i>	1861
74	<i>Rumex tingitanus</i>	1823
75	<i>Rumex verticillatus</i>	1833
76	<i>Rumex confertus</i>	1879
77	<i>Rumex parviflorus</i>	1856
78	<i>Rumex persicarioides</i>	1855
79	<i>Rheum nobile</i>	1877
80	<i>Rheum hybridum</i>	1875
81	<i>Calligonum comosum</i>	1831
82	<i>Polygonum brachyanthum</i> ..	1829
83	<i>Polygonum crassifolium</i> ...	1829

Chénopodiacées.

84	<i>Salicornia fruticosa</i>	1827
85	<i>Salicornia herbacea</i>	1877
86	<i>Agriophyllum pungens</i>	1838
87	<i>Ceratocarpus arenarius</i>	1836
88	<i>Spinacia tetrandra</i>	1857
89	<i>Obione muricata</i>	1850
90	<i>Atriplex lenticularis</i>	1840

91	<i>Atriplex microsperma</i>	1831	126	<i>Clematis calycina</i>	1859
92	<i>Atriplex sibirica</i>	1842	127	<i>Clematis crispa</i>	1857
93	<i>Chenopodium acuminatum</i> ..	1838	128	<i>Clematis laxantha</i>	1842
94	<i>Chenopodium polyanthum</i> ..	1854	129	<i>Thalictrum saxatile</i>	1831
95	<i>Chenopodium purpure-</i> <i>cens</i>	1864	130	<i>Anemone opulifolia</i>	1873
96	<i>Chenopodium serotinum</i> ..	1888	131	<i>Adonis autumnalis</i>	1828
97	<i>Cyclolepis radiata</i>	1855	132	<i>Anemone canadensis</i>	1833
98	<i>Beta nana</i>	1879	133	<i>Anemone lepida</i>	1866
99	<i>Beta vulgaris macrocarpa</i> ..	1850	134	<i>Anemone pratensis</i>	1845
100	<i>Blitum virgatum</i>	1847	135	<i>Ranunculus affinis</i>	1882
101	<i>Salsola pygmaea</i>	1840	136	<i>Ranunculus cassubicus</i> ..	1853
102	<i>Salsola vermiculata</i>	1829	137	<i>Ranunculus incassatus</i> ..	1864
	Amarantacées.		138	<i>Ranunculus pensylvanicus</i>	1830
103	<i>Euxolus prostratus</i>	1854	139	<i>Caltha ficarioides</i>	1843
104	<i>Amarantus gracilis</i>	1836	140	<i>Trollius patens</i>	1841
105	<i>Amarantus recurvatus</i>	1860	141	<i>Aquilegia jucunda</i>	1876
106	<i>Gomphrena villosa</i>	1835	142	<i>Aquilegia viscosa</i>	1885
107	<i>Achyranthes axillaris</i>	1833	143	<i>Delphinium anthoroideum</i> ..	1877
108	<i>Achyranthes virgata</i>	1829	144	<i>Helleborus dumetorum</i>	1858
109	<i>Rosea racemosa</i>	1822	145	<i>Pœonia hybrida</i>	1844
	Nyctaginées.		146	<i>Pœonia Broteri</i>	1879
110	<i>Boerhaavia hirsuta</i>	1840	147	<i>Pœonia fimbriata</i>	1844
	Phytolaccées.		148	<i>Aconitum altissimum</i>	1834
111	<i>Rivina octandra</i>	1831	149	<i>Aconitum nitidum</i>	1851
112	<i>Phytolacca stricta</i>	1841	150	<i>Aconitum septentrionale</i> ..	1843
	Granatées.		151	<i>Zanthorhiza apiifolia</i>	1858
113	<i>Punica granatum</i>	1822		Malvacées.	
	Nymphéacées.		152	<i>Lavatera lusitanica</i>	1790
114	<i>Nymphaea scutifolia</i>	1863	153	<i>Lavatera pseudo-Olbia</i> (2 sur 10).....	1842
115	<i>Nuphar spennerianum</i>	1852	154	<i>Lavatera ambigua</i>	1845
116	<i>Nelumbium codophyllum</i> (4 sur 5).....	1850	155	<i>Althæa leucantha</i>	1843
117	<i>Nelumbium asperifolium</i> (4 sur 5).....	1858	156	<i>Malva asperima</i>	1850
118	<i>Nelumbium speciosum</i> (9 sur 10).....	1888	157	<i>Malva cymbalaria</i>	1846
	Berberidées.		158	<i>Malva microcarpa</i>	1840
119	<i>Berberis ochnacantha</i>	1859	159	<i>Malva fastigiata</i>	1833
120	<i>Berberis altaica</i>	1837	160	<i>Malva Sherardiana</i>	1833
121	<i>Berberis brachybotrys</i>	1882	161	<i>Pavonia columella</i>	1837
122	<i>Berberis impetrifolia</i>	1871	162	<i>Pavonia urens</i>	1790
	Renonculacées.		163	<i>Hibiscus sphaerocarpus</i> ...	1851
123	<i>Thalictrum anemonoides</i> ...	1832	164	<i>Hibiscus ricinoides</i>	1886
124	<i>Thalictrum concinnum</i>	1879	165	<i>Hibiscus umbellatus</i>	1770
125	<i>Thalictrum fontanesianum</i> ..	1845	166	<i>Adansonia digitata</i>	1888
			167	<i>Laguna solandra</i>	1876
				Caryophyllées.	
			168	<i>Silene bicolor</i>	1855
			169	<i>Gypsophila glomerata</i>	1837
			170	<i>Gypsophila prostrata</i>	1779
			171	<i>Cucubalus stellatus</i>	1842
			172	<i>Cerastium nemorale</i>	1844
			173	<i>Cerastium Scarani</i>	1840
			174	<i>Cerastium semidecandrum</i> ..	1830

175 <i>Stellaria uliginosa</i>	1829		
176 <i>Arenaria cephalotes</i>	1849		
177 <i>Minuartia dichotoma</i>	1836		
Portulacées.			
178 <i>Calandrinia glauca</i>	1845		
179 <i>Anacampteros telephias-</i> <i>trum</i>	1833		
Mesembrianthémées.			
180 <i>Mesembrianthemum ex-</i> <i>pansum</i>	1819		
181 <i>M. pugioniforme</i>	1836		
182 <i>M. geniculiflorum</i>	1816		
183 <i>M. spinosum</i>	1820		
184 <i>M. loreum</i>	1811		
185 <i>M. micans</i>	1781		
Ficoïdées.			
186 <i>Sesuvium portulacastrum</i>	1830		
187 <i>Galenia africana</i>	1834		
Saxifragées.			
188 <i>Saxifraga hastifolia</i>	1858		
189 <i>Saxifraga luteopurpurea</i> ...	1845		
Datiscées.			
190 <i>Datisca feminea</i>	1838		
Aristolochiées.			
191 <i>Aristolochia trifida</i>	1816		
Araliacées.			
192 <i>Aralia japonica</i>	1842		
Onagrariées.			
193 <i>Oenothera undulata</i>	1774		
194 <i>Oenothera pinnatifida</i>	1850		
195 <i>Oenothera gracilis</i>	1855		
196 <i>Sphaerostigma dentata</i>	1840		
197 <i>Jussieua erecta</i>	1839		
Euphorbiacées.			
198 <i>Euphorbia amygdaloides</i> ...	1809		
199 <i>Euphorbia mauritanica</i>	1811		
200 <i>Euphorbia coralloides</i>	1880		
201 <i>Euphorbia mellifera</i>	1858		
202 <i>Euphorbia aulacosperma</i> ...	1893		
203 <i>Euphorbia Lathyris</i>	1903		
204 <i>Ricinus leucocarpus</i>	1849		
205 <i>Ricinus communis</i>	1890		
		Crucifères.	
		206 <i>Arabis cheiranthoides</i>	1843
		207 <i>Cardamine daxyloba</i>	1844
		208 <i>Cardamine flaccida</i>	1841
		209 <i>Cardamine nasturtiana</i>	1830
		210 <i>Thlaspi alliaceum</i>	1858
		211 <i>Thlaspi platycarpum</i>	1841
		212 <i>Biscutella saxatilis</i>	1851
		213 <i>Clypeola maritima</i>	1841
		214 <i>Draba caroliniana</i>	1854
		215 <i>Sisymbrium nitidum</i>	1845
		216 <i>Sisymbrium fugax</i>	1842
		217 <i>Conringia planisiliqua</i>	1845
		218 <i>Erysimum alpinum</i>	1836
		219 <i>Hesperis bicuspidata</i>	1851
		220 <i>Hesperis pygmæa</i>	1850
		221 <i>Tauscheria lanocarpa</i>	1846
		222 <i>Tauscheria gymnocarpa</i> ...	1845
		223 <i>Isatis canescens</i>	1838
		224 <i>Isatis costata</i>	1841
		225 <i>Isatis microcarpa</i>	1831
		226 <i>Sinapis radicata</i>	1864
		227 <i>Diplotaxis pendula</i>	1853
		228 <i>Diplotaxis tenuisiliqua</i>	1812
		229 <i>Eruca hispida</i>	1863
		230 <i>Eruca sativa</i>	1876
		231 <i>Capsella procumbens</i>	1852
		232 <i>Capsella rubella</i>	1879
		233 <i>Camelina ambigua</i>	1839
		234 <i>Lepidium lyratum</i>	1831
		235 <i>Lepidium micranthum</i>	1857
		236 <i>Lepidium alyssoides</i>	1880
		237 <i>Odocarpus virgatus</i>	1847
		238 <i>Isatis sabulosa</i>	1832
		239 <i>Crambe aspera</i>	1847
		240 <i>Crambe fruticosa</i>	1866
		241 <i>Crambe orientalis</i>	1858
		242 <i>Raphanus sativus</i>	1874
		243 <i>Raphanus rotundus</i>	1874
		244 <i>Heliophila integrifolia</i>	1855
		245 <i>Heliophila limiflora</i>	1858
		246 <i>Brassica repanda</i>	1860
		247 <i>Brassica sylvestris</i>	1876
		248 <i>Sinapis alba</i>	1881
		249 <i>Sinapis amplexicaulis</i>	1880
		250 <i>Sinapis assurgens</i>	1850
		251 <i>Sinapis integrifolia</i>	1872
		252 <i>Notoceras hispanicum</i>	1844
		253 <i>Dentaria pinnata</i>	1878
		Papavéracées.	
		254 <i>Papaver arenarium</i>	1888
		255 <i>Papaver collinum</i>	1891

256	<i>Papaver commutatum</i>	1894		
257	<i>Chelidonium dahuricum</i> ...	1850		
258	<i>Glaucium fulvum</i>	1853		
259	<i>Glaucium rubrum</i>	1845		
260	<i>Glaucium squamigerum</i> ...	1845		
261	<i>Platystigma lineare</i>	1846		
262	<i>Dyleitra cucullaria</i>	1842		
263	<i>Stylophorum ohioense</i>	1875		
Fumariacées.				
264	<i>Fumaria confusa</i>	1894		
265	<i>Fumaria litoralis</i>	1877		
266	<i>Fumaria muralis</i>	1880		
267	<i>Corydalis aurea</i>	1873		
268	<i>Corydalis rigidula</i>	1840		
Rosacées.				
269	<i>Rosa Beggeriana</i>	1866		
270	<i>Rosa cinnamomea</i>	1822		
271	<i>Rosa Eglanteria</i>	1790		
272	<i>Rosa fragrans</i>	1855		
273	<i>Rosa villosa</i>	1822		
274	<i>Hulthemia berberifolia</i> ...	1845		
275	<i>Rubus lasiocarpus</i>	1858		
276	<i>Rubus parviflorus</i>	1854		
277	<i>Potentilla ruthenica</i>	1843		
278	<i>Potentilla erocea</i>	1857		
279	<i>Potentilla paradoxa</i>	1870		
280	<i>Potentilla garipensis</i>	1848		
281	<i>Acæna adscendens</i>	1851		
282	<i>Sanguisorba bracteosa</i>	1847		
283	<i>Poterium ancistroides</i>	1846		
284	<i>Poterium hybridum</i>	1835		
285	<i>Geum laciniatum</i>	1844		
286	<i>Geum reptans</i>	1822		
287	<i>Aremonia agrimonoides</i>	1772		
288	<i>Prunus spinosa</i>	1875		
289	<i>Prunus sphaerocarpa</i>	1868		
290	<i>Cerasus vulgaris</i>	1840		
291	<i>Spiræa acutifolia</i>	1844		
292	<i>Spiræa opulifolia</i>	1819		
293	<i>Malus hybrida</i>	1858		
294	<i>Pirus baccata</i>	1866		
295	<i>Pirus grandifolia</i>	1868		
296	<i>Pirus spuria</i>	1866		
297	<i>Cratægus astivalis</i>	1869		
298	<i>Amelanchier spicata</i>	1819		
299	<i>Amelanchier japonica</i>	1884		
300	<i>Cratægus leucophlaeon</i>	1878		
Vacciniacées.				
301	<i>Psammisia Planchoniana</i> ..	1860		
Myrtacées.				
302	<i>Psidium montanum</i>	1820		
Cornées.				
303	<i>Cornus trilobata</i>	1875		
Légumineuses.				
304	<i>Astragalus reptans</i>	1853		
305	<i>Pisum smyrnense</i>	1851		
306	<i>Pisum sativum</i>	1893		
307	Ervum Lens (1 sur 10)....	1841		
308	<i>Astragalus fruticosus</i>	1848		
309	<i>Astragalus massiliensis</i> ..	1844		
310	<i>Astragalus micranthus</i>	1858		
311	<i>Astragalus odoratus</i>	1223		
312	<i>Astragalus prostratus</i>	1859		
313	Astragalus brachyceras (2 sur 10).....	1868		
314	<i>Astragalus austriacus</i>	1844		
315	<i>Astragalus arenarius</i>	1856		
316	<i>Vicia varia</i>	1886		
317	<i>Vicia argentea</i>	1854		
318	<i>Faba major</i>	1842		
319	<i>Lathyrus giganteus</i>	1877		
320	Dioclea pauciflora (4 sur 10).	1841		
321	<i>Erythrina herbacea</i>	1827		
322	<i>Wistaria speciosa</i>	1805		
323	<i>Hedysarum fruticosum</i>	1826		
324	<i>Hedysarum polymorphum</i> ..	1836		
325	<i>Onobrychis Michauxi</i>	1834		
326	<i>Taverniera Schimperii</i>	1855		
327	<i>Lespedeza juncea</i>	1851		
328	<i>Clitoria parviflora</i>	1833		
329	<i>Hippocrepis biflora</i>	1834		
330	<i>Æschynomene americana</i> ..	1887		
331	<i>Desmodium aparine</i>	1853		
332	<i>Orobus hirsutus</i>	1854		
333	<i>Orobus laxiflorus</i>	1836		
334	<i>Orobus tenuifolius</i>	1842		
335	<i>Casalpinia tinctoria</i>	1853		
336	Cassia bicapsularis (3 sur 10).....	1819		
337	<i>Phaseolus principius</i>	1854		
338	<i>Phaseolus caracalla</i>	1883		
339	<i>Dolichos brasiliensis</i>	1834		
340	Dolichos fusarius (2 sur 10).	1868		
341	<i>Dolichos nitoticus</i>	1834		
342	<i>Rhynchosia caribæa</i>	1829		
343	<i>Trigonella laciniata</i>	1849		
344	<i>Trigonella striata</i>	1838		
345	<i>Trifolium bracteatum</i>	1820		
346	Trifolium cæspitosum (2 sur 10).....	1878		
347	<i>Trifolium physodes</i>	1843		

348	<i>Trifolium arvense</i> (2 sur 10).	1838
349	<i>Lotus altissimus</i>	1853
350	<i>Psoralea lathyriifolia</i>	1844
351	<i>Indigofera enneaphylla</i>	1846
352	<i>Indigofera Schimperii</i>	1838
353	<i>Galega rosea</i>	1823
354	<i>Caragana frutescens</i>	1849
355	<i>Colutea halepica</i>	1835
356	<i>Gleditschia monosperma</i> ..	1787
357	<i>Gleditschia horrida</i>	1885
358	<i>Gleditschia laevis</i>	1827
359	<i>Cassia humilis</i>	1863
360	<i>Cassia grandiflora</i>	1875
361	<i>Mimosa glomerata</i> (3 sur 10).	1853
362	<i>Mimosa prostrata</i>	1845
363	<i>Leucæna leucocephala</i> 2 sur 10.....	1835
364	<i>Acacia cornigera</i> (3 sur 10).	1865
365	<i>Acacia decipiens</i>	1863
366	<i>Acacia distachya</i> (3 sur 10).	1853
367	<i>Acacia bonariensis</i>	1860
368	<i>Acacia nilotica</i>	1816
369	<i>Acacia falcata</i>	1816
370	<i>Crotalaria ramosissima</i> (1 sur 10).....	1867
371	<i>Lupinus macrocarpus</i>	1832
372	<i>Lupinus macrocarpus</i>	1867
373	<i>Lupinus ornatus</i>	1849
374	<i>Lupinus sericeus</i>	1869
375	<i>Lupinus tristis</i>	1861
376	<i>Callistachys australis</i>	1856
377	<i>Cytisus austriacus</i> (1 sur 10).	1843
378	<i>Cytisus biflorus</i> (2 sur 10)..	1822
379	<i>Medicago secundiflora</i>	1880
380	<i>Medicago cancellata</i>	1875
381	<i>Medicago globulosa</i>	1854
382	<i>Adenantha altera</i>	1824
383	<i>Genista nilotica</i>	1886
384	<i>Ulex lusitanicus</i>	1881
385	<i>Sarothamnus eriocarpus</i> ...	1881
386	<i>Melilotus luteus</i> (3 sur 10).	1851
387	<i>Ononis villosa</i>	1861
388	<i>Nomismia nummularis</i> (2 sur 10).....	1869

Plombaginées.

389	<i>Plumbago lappathifolia</i>	1841
390	<i>Statice bessleriana</i>	1847
391	<i>Statice Gougetiana</i>	1876
392	<i>Statice monopetala</i>	1831
393	<i>Statice mucronata</i>	1851

Ericinées.

394	<i>Erica calycina</i>	1868
395	<i>Erica cinerea</i>	1866

Solanées.

396	<i>Vestia lycioides</i>	1860
397	<i>Cestrum diurnum</i>	1834
398	<i>Mandragora præcox</i>	1832
399	<i>Lycopersicum texanum</i>	1867
400	<i>Brugmansia candida</i>	1851
401	<i>Solanum decurrens</i>	1850
402	<i>Solanum fasciculatum</i>	1874
403	<i>Solanum quercifolium</i>	1850
404	<i>Solanum subfruticosum</i> ...	1829
405	<i>Solanum Vespertilio</i>	1855
406	<i>Physalis flexuosa</i>	1834
407	<i>Saracha procumbens</i>	1829
408	<i>Nicotiana acutiflora</i>	1879
409	<i>Nicotiana californica</i>	1857
410	<i>Nicotiana chinensis</i>	1848
411	<i>Nicotiana hybrida</i>	1855
412	<i>Nicotiana lancifolia</i>	1881
413	<i>Nicotiana mexicana</i>	1852
414	<i>Nicotiana petiolaris</i>	1864
415	<i>Nicotiana suaveolens</i>	1837
416	<i>Scopolia physaloides</i>	1838
417	<i>Datura hybrida</i>	1840

Borraginées.

418	<i>Myosotis californica</i>	1844
419	<i>Echinosperrum cristatum</i> ..	1845
420	<i>Cynoglossum hirsutum</i>	1837
421	<i>Symphytum caucasicum</i> ..	1833
422	<i>Anchusa asperrima</i>	1835
423	<i>Onosma tauricum</i>	1829
424	<i>Lithospermum interrup-</i> <i>tum</i>	1829

Convolvulacées.

425	<i>Convolvulus bonariensis</i> ...	1836
426	<i>Convolvulus chilensis</i>	1852
427	<i>Convolvulus althæoides</i> ...	1854
428	<i>Convolvulus lineatus</i>	1848

Scrofularinées.

429	<i>Verbascum undulatum</i>	1828
430	<i>Angelonia Salicarioides</i>	1842
431	<i>Linaria altaica</i>	1830
432	<i>Linaria canadensis</i>	1846
433	<i>Linaria latifolia</i>	1854
434	<i>Verbascum Hohenakeri</i>	1845
435	<i>Verbascum Lagurus</i>	1847
436	<i>Verbascum ovatum</i>	1842
437	<i>Scrofularia glabrata</i>	1843
438	<i>Scrofularia hægigata</i>	1851
439	<i>Antirrhinum molle</i>	1841
440	<i>Mimulus propinquus</i>	1859
441	<i>Mimulus roseus</i>	1839

442	<i>Capraria biflora</i>	1834	474	<i>Ballota rugosa</i>	1837
443	<i>Digitalis canariensis</i>	1888	475	<i>Marrubium cœruleum</i>	1837
444	<i>Digitalis fulva</i>	1866	476	<i>Sideritis canariensis</i>	1840
445	<i>Digitalis levigata</i>	1878	477	<i>Stachys albicaulis</i>	1835
446	<i>Digitalis nervosa</i>	1849	478	<i>Stachys nepetæfolia</i> (1	
447	<i>Digitalis orientalis</i>	1859		sur 10).....	1829
448	<i>Chelone Lyoni</i>	1831	479	<i>Betonica stricta</i>	1831
449	<i>Lyperia octandra</i>	1855	480	<i>Galeopsis pubescens</i>	1847
450	<i>Veronica digitata</i>	1843	481	<i>Nepeta azurea</i>	1844
451	<i>Veronica melissifolia</i>	1844	482	<i>Cataria atriodera</i>	1829
452	<i>Buddleia comata</i>	1844	483	<i>Salvia grata</i>	1844
			484	<i>Salvia lanigera</i>	1839
			485	<i>Salvia minutiflora</i>	1833
	Verbénacées.				
453	<i>Verbena dentata</i>	1853			
454	<i>Verbena lanostachys</i>	1834		Cucurbitacées.	
455	<i>Lippia purpurea</i>	1854	486	<i>Cucurbita asteroides</i>	1831
456	<i>Lantana lilacina</i>	1832	487	<i>Luffa amara</i>	1865
457	<i>Lantana melissifolia</i>	1853	488	<i>Cucumis Figarei</i>	1872
458	<i>Callicarpa tomentosa</i>	1832			
459	<i>Callicandron squamatum</i> .	1840		Caprifoliacées.	
460	<i>Vitex trifolia</i>	1860	489	<i>Viburnum multratum</i>	1815
			490	<i>Sambucus nigra</i>	1858
	Plantaginées.				
461	<i>Plantago argentea</i>	1859		Rubiacées.	
462	<i>Plantago brutia</i>	1834	491	<i>Galium trifidum</i>	1844
463	<i>Plantago canescens</i>	1834	492	<i>Rubia cordifolia</i>	1829
464	<i>Plantago divaricata</i>	1845	493	<i>Galium gracile</i>	1853
465	<i>Plantago lanata</i>	1835	494	<i>Galium lœve</i>	1834
466	<i>Plantago sparsiflora</i>	1839	495	<i>Galium persicum</i>	1848
467	<i>Plantago chilensis</i>	1862	496	<i>Asperula cristata</i>	1848
468	<i>Plantago basilicum</i>	1842	597	<i>Asperula longifolia</i>	1851
			498	<i>Asperula longiflora</i>	1846
			499	<i>Crucianella ciliata</i>	1822
	Labiées.				
469	<i>Ziziphora hispanica</i>	1840		Hydrophyllacées.	
470	<i>Ocimum Dillonii</i>	1842	500	<i>Phacelia chilensis</i>	1853
471	<i>Ajuga Chia</i>	1845	501	<i>Phacelia fimbriata</i>	1850
472	<i>Teucrium abutiloides</i>	1835			
473	<i>Teucrium orchideum</i>	1842			

Conclusions. — Par l'examen de cette longue liste, on peut voir que quatre familles seulement donnèrent des germinations :

Les *Légumineuses*, les *Nélombiées*, les *Malvacées*, les *Labiées*.

Les *Légumineuses* fournirent 18 espèces sur 90.

Ce furent :

<i>Cassia bicapsularis</i>	1819	(3 sur 10)	âgées de 87 ans.
<i>Cytisus biflorus</i>	1822	(2 — 10)	— 84 —
<i>Leucæna leucocephala</i>	1835	(2 — 10)	— 71 —
<i>Trifolium arvense</i>	1838	(2 — 10)	— 68 —
<i>Ervum Lens</i>	1841	(1 — 10)	— 65 —
<i>Dioclea pauciflora</i>	1841	(4 — 10)	— 65 —

<i>Cytisus austriacus</i>	1843	(1 — 10)	âgées de 63 ans.
<i>Melilotus luteus</i>	1851	(3 — 10)	— 55 —
<i>Acacia distachya</i>	1853	(5 — 10)	— 53 —
<i>Mimosa glomerata</i>	1853	(5 — 10)	— 53 —
<i>Crotalaria ramosissima</i>	1867	(1 — 10)	— 39 —
<i>Dolichos fusarius</i>	1868	(2 — 10)	— 38 —
<i>Astragalus brachyceras</i>	1868	(2 — 10)	— 38 —
<i>Nomismia nummularis</i>	1869	(2 — 10)	— 37 —
<i>Acacia cornigera</i>	1869	(5 — 10)	— 37 —
<i>Trifolium cæspitosum</i>	1878	(2 — 10)	— 28 —

Dans la famille des Nélombiées, nous avons obtenu la germination de 3 espèces.

<i>Nelumbium codophyllum</i> ..	1850	(4 sur 5)	âgées de 56 ans.
— <i>asperifolium</i> ...	1858	(4 — 5)	— 48 —
— <i>speciosum</i>	1888	(9 — 10)	— 18 —

Enfin, nous avons eu une Malvacée sur 15 espèces.

<i>Lavatera pseudo-Oblia</i>	1842	(2 sur 10)	âgées de 64 ans.
------------------------------------	------	------------	------------------

Et une Labiée sur 14 espèces.

<i>Stachys nepetaefolia</i>	1829	(1 sur 10)	âgées de 77 ans.
-----------------------------------	------	------------	------------------

Par contre, les graines appartenant aux familles suivantes : Graminées, Juncées, Liliacées, Urticacées, Polygonées, Chenopodiacées, Datiscées, Renonculacées, Nymphéacées, Euphorbiacées, Crucifères, Papavéracées, Caryophyllées, Rosacées, Saxifragées, Onagrariées, Araliacées, Plombaginées, Solanées, Borraginées, Convolvulacées, Scrofularinées, Verbénacées, Plantaginées, Cucurbitacées, Caprifoliacées et Hydrophyllacées ne présentèrent aucune germination.

Parmi les graines qui ne levèrent pas, il est intéressant de signaler les plus âgées, car ce sont de véritables graines historiques.

Ainsi :

<i>Behmeria cylindrica</i>	1714	192 ans	(Règne de Louis XIV).
<i>Arenonia agrimonoides</i>	1772	134 —	(Règne de Louis XV).
<i>Hibiscus umbellatus</i>	1770	136 —	Id.
<i>Oenothera undulata</i>	1774	132 —	
<i>Gypsophila prostrata</i>	1779	127 —	} Règne de Louis XVI.
<i>Mesembrianthemum micans</i> .	1781	125 —	
<i>Gleditschia monosperma</i> ...	1787	119 —	
<i>Lavatera lusitanica</i>	1790	116 —	} Révolution française.
<i>Pavonia urens</i>	1790	116 —	
<i>Rosa Eglanteria</i>	1790	116 —	
<i>Wistaria speciosa</i>	1805	101 —	Premier Empire.

Enfin, il me faut signaler que toutes les graines âgées de 16 à 60 ans, appartenant à diverses espèces de Potentille, de Ronce, de Gaillet, d'Euphorbe, de Moutarde, de Chénopode, de Pavot, de Corydale, de Digitale, de Molène, de Tabac et de Junc ne germèrent pas.

Ces faits rendent par conséquent bien improbable l'opinion des nombreux naturalistes déjà cités, qui pensent que ces graines peuvent se conserver dans le sol pendant de très nombreuses années, et même plusieurs siècles.

Des Fèves de 64 ans et des Haricots de 52 ans avaient perdu aussi leur faculté de lever, ce qui me porte à croire que l'on peut douter du cas du fameux Haricot de l'herbier de Tournefort, qui aurait vécu 100 ans.

De tout l'ensemble de ces recherches, j'ai essayé de dégager quelles pouvaient être les véritables causes de la longévité si grande de certaines graines.

J'ai alors remarqué, que malgré l'assertion contraire d'Alphonse de Candolle, c'était encore le tégument de la graine, beaucoup plus que la nature de ses réserves, qui jouait dans la conservation de son pouvoir germinatif, le plus grand rôle.

En effet, toutes les graines qui, après plus de 50 à 80 ans de vie latente, ont germé, étaient revêtues d'un tégument très épais et imperméable dans toutes ses parties.

J'ai eu la preuve directe de ce fait pour le *Cassia bicapsularis* de 1819, pour le *Leucæna leucocephala* de 1835, pour le *Nelumbium codophyllum* de 1850.

Leur tégument, adapté aux appareils que j'ai déjà décrits, s'est montré d'une imperméabilité absolue pendant les six mois qu'ont duré les expériences.

Toutes les autres graines sont certainement aussi imperméables, car, trempées dans l'eau, elles ne se gonflent pas, si leur tégument n'est pas perforé.

Gola (1), dans ses recherches sur les téguments imperméables, confirme ces faits, car il a démontré que la plupart des graines d'Acacie, de Cytise, d'Astragale, de Trèfle, de Mélilot, de Mimense, plongées dans l'eau, à la température de 20° pendant

(1) Joseph Gola, *Recherches sur les téguments des graines* (Acad. des Sc. de Turin, 1905).

trois mois, ne s'imbibent pas ; 5 à 10 p. 100 tout au plus ont pu se gonfler.

Cette imperméabilité absolue de toutes les parties du tégument aux gaz de l'atmosphère comme à l'eau, que je suis le premier à avoir découverte, nous apporte sur la biologie des graines un résultat très important.

C'est la première fois que l'on constate que *des graines ont pu vivre en vie latente pendant plus de 80 ans*, c'est-à-dire depuis l'époque de la Restauration jusqu'à nos jours, *sans que leur embryon ait eu des échanges gazeux avec l'atmosphère.*

Si jamais l'embryon enfermé dans son tégument hermétiquement clos a respiré, il ne l'a fait que d'une manière imperceptible aux dépens d'une quantité de gaz très petite, puisque, au bout de ce grand intervalle de temps, il n'a pu encore utiliser tout ce qu'il devait y avoir d'oxygène disponible dans l'intérieur de ses cellules.

CHAPITRE V

ÉCHANGES GAZEUX DES GRAINES PENDANT LEUR VIE LATENTE

Par le court historique que j'ai présenté au commencement de ce travail, on a déjà pu se rendre compte que la respiration est un des points les plus importants et les plus contestés de la vie latente des graines.

Pour éclaircir cette question, voici la marche que j'ai suivie. J'ai d'abord étudié l'action de l'air, ensuite l'influence des gaz irrespirables, puis celles des milieux tels que le mercure et le vide où la respiration paraît parfaitement impossible.

§ 1. — Action de l'air.

L'action de l'air a été étudiée en 1880, par Ph. Van Tieghem et Gaston Bonnier. Ils ont opéré sur des graines de Pois, de Blé, de Haricot, de Vesce, de Ricin et de Lin (1).

(1) *Recherches sur la vie latente des graines* (Bull. de la Soc. bot. de France, p. 24, séance du 13 janv. 1882).

De chaque espèce ils ont composé trois lots, comprenant chacun le même nombre de graines.

Le premier lot a été laissé à l'air libre; les graines étaient placées dans une boîte de carton dont le couvercle trop grand laissait l'air se renouveler à l'intérieur de la boîte placée à l'abri des poussières.

Le deuxième lot a été mis dans l'air clos; les graines ont été placées dans un tube plein d'air soigneusement bouché, puis l'extrémité bouchée du tube a été immergée profondément dans de la paraffine fondue.

Enfin, la troisième portion a été placée dans l'acide carbonique pur; les graines étaient mises dans une éprouvette pleine de mercure, à l'intérieur de laquelle on faisait parvenir de l'acide carbonique, puis l'éprouvette était bouchée comme les tubes précédents. Pour chaque portion, le nombre des graines avait été compté et elles avaient été pesées à moins d'un demi-milligramme près.

Le tout a été abandonné dans les mêmes conditions de température pendant deux ans. Après ce laps de temps, les tubes ont été débouchés sur la cuve à mercure, l'analyse des gaz contenus à leur intérieur a été effectuée, et les graines pesées et mises en germination.

Les 50 graines de Pois laissées à l'air libre ont augmenté d'environ $\frac{1}{72}$ de leur poids initial, 90 sur 100 ont germé.

À l'air clos, elles ont augmenté de $\frac{1}{790}$ de leur poids initial: 45 p. 100 ont levé. Enfin, elles ont absorbé 6,56 p. 100 d'oxygène, et dégagé 3,82 p. 100 d'acide carbonique.

Les mêmes graines laissées dans l'acide carbonique n'ont pas varié de poids, toutes ont perdu leur puissance germinative.

Les graines de Haricot ont augmenté à l'air libre de $\frac{1}{36}$ de leur poids initial; 98 p. 100 ont germé.

Dans l'air clos, elles ont augmenté de $\frac{1}{1190}$; 2 p. 100 ont levé. Dans l'acide carbonique, toutes sont mortes.

Les graines de Ricin, de Vesce, de Blé, de Lin, conservées à l'air libre et à l'air clos, pesées et mises à germer comparativement dans les mêmes conditions, ont donné des résultats analogues.

Pour le Ricin, 50 p. 100 conservées à l'air libre ont germé et 10 p. 100 seulement des graines conservées dans l'air clos.

Pour le Blé, la différence est bien moins marquée, 42 p. 100 pour l'air libre et 38 p. 100 pour l'air clos.

Enfin pour le Lin, on ne constate pas de différence dans le développement des graines qui germent. Cependant, il y a une légère nuance, 98 p. 100 ont germé pour l'air libre et pour l'air clos 92 sur 100. Mais il faut remarquer que les tubes contenant les graines de Lin avaient un volume d'air considérable par rapport au volume des graines.

Quant aux échanges gazeux dans l'air confiné, les grains de Blé avaient absorbé 0,88 p. 100 d'oxygène et dégagé 1,88 p. 100 de CO².

Pour le Ricin, on constatait une émission à peine plus grande d'acide carbonique et une absorption d'oxygène relativement plus considérable, ce qui s'explique par l'oxydation d'huile contenue dans les graines.

Pour le Lin, il n'y a eu presque aucun changement constatable, mais il faut remarquer que l'air du tube qui renfermait les graines occupait un volume considérable par rapport à celui des graines.

« La respiration se poursuit donc dans la vie latente et lorsqu'elle n'est plus possible, l'organisme périt. La vie de l'embryon n'est pas alors suspendue, elle sommeille seulement dans la graine, c'est une vie ralentie. »

Or, ces résultats sont contestés par Detmer (1) et Pfeffer (2), qui affirment, dans leur *Traité de physiologie*, que la respiration des graines n'existe pas; par Ewart, qui, après quinze jours d'expérience sur des Pois, n'a pu déceler la moindre trace de dégagement d'acide carbonique; par Casimir de Candolle, qui prétend que l'acide carbonique dégagé dans les expériences

(1) Detmer, *Traité de Physiologie végétale*, p. 97, traduit par Micheels, Paris, Rheinwald, 1880.

(2) Pfeffer, *Traité de Physiologie végétale*, traduit par Jean Friedel.

de Van Tieghem et Bonnier a été produit seulement au début de l'expérience, au moment du passage de la vie ralentie des graines à la vie parfaitement suspendue.

Enfin Victor Jodin, de Reims, pense de même, car il a constaté que des Pois, après un séjour de 4 ans et 7 mois dans une atmosphère confinée, à l'abri de la lumière, n'ont pas modifié d'une façon appréciable la composition de l'air.

Très récemment, un savant allemand, Kolkwitz, s'est élevé contre cette manière de voir (1).

En opérant sur des grains d'Orge tout à fait secs, il a trouvé qu'il y avait production d'acide carbonique et absorption d'oxygène. Si on concassait ces grains, la respiration devenait plus intense; s'ils étaient réduits en farine, et même si cette farine avait été portée pendant plusieurs heures à la température de 100°, ou trempée dans de l'alcool à 90°, la respiration continuait.

Tout cela, selon cet auteur, confirme l'existence de la vie ralentie chez les graines sèches, et l'énorme résistance du protoplasma à l'état de vie latente.

Devant tant d'opinions différentes, qui paraissent être justifiées par d'excellentes expériences, il m'a paru nécessaire d'étudier l'influence de plusieurs facteurs, tels que le rôle de la lumière, celui du tégument et celui du degré d'hydratation de la graine sur ses échanges gazeux. Il y aurait peut-être là l'explication de la variété des résultats obtenus.

J'ai accompli trois séries d'expériences à la lumière et à l'obscurité: la première avec des graines qui, dans leur état de dessiccation naturelle, renfermaient 10 à 15 p. 100 d'eau; la seconde avec des graines ayant subi leur maximum de déshydratation dans le vide avec l'aide de la baryte caustique à la température de 45° pendant trois mois.

La troisième série, avec des vieilles graines ayant séjourné à l'obscurité.

Dans les expériences de la première série, pour les graines telles que le Ricin, le Pois, le Lupin et la Fève, chez lesquelles j'ai voulu mettre en évidence l'influence de leur tégument, j'ai

(1) Kolkwitz, *Über die Athmung ruhender Samen* (Ber. d. d. Bot. Gesell., Bd XIX, 1901, p. 285-287).

constitué trois catégories de deux lots, autant que possible identiques par le nombre, le poids et la provenance.

1° Deux lots de graines à téguments intacts;

2° Deux lots de graines entièrement décortiquées;

3° Deux lots de téguments provenant respectivement des deux lots de graines décortiquées.

Chacun des lots fut introduit dans une petite éprouvette en verre de la même grandeur, bien sèche, dans laquelle je versais la même quantité de mercure très propre et très sec, pour avoir le même volume d'air initial.

Ces éprouvettes furent ensuite renversées sur du mercure contenu dans des verres servant de cuve.

Une des deux éprouvettes de chaque catégorie de lots fut placée à l'obscurité dans un placard bien clos, l'autre éprouvette fut exposée à la lumière d'une fenêtre donnant sur le nord-ouest, où par suite de la disposition des lieux, on n'avait le soleil que pendant une heure durant l'après-midi.

Ces éprouvettes restèrent ainsi dans le laboratoire, pendant cinq mois, du commencement de juillet jusqu'à la fin de novembre.

Au bout de ce temps, toutes ces éprouvettes ont été transportées l'une après l'autre sur l'appareil à analyse des gaz de Gaston Bonnier et Mangin, des prises directes de leur atmosphère confinée ont été faites, et leur composition centésimale déterminée.

Les tableaux suivants donnent les résultats.

1. — 1° **Éprouvettes exposées à la lumière pendant cinq mois. — Graines à dessiccation naturelle dans 10 centimètres cubes d'air.**

ESPÈCE DES GRAINES.	NOMBRE	POIDS	CO ₂ p. 100.	O ₂ p. 100.	Az p. 100.	CO ₂ O
		gr.				
1° Ricins avec téguments.....	12	5,324	4,31	12,12	83,57	0,37
2° Ricins décortiqués.....	12	4,555	1,17	15,05	83,78	0,20
3° Téguments de ces Ricins...	12	1,395	4,36	10,24	83,50	0,39
1° Lupins avec téguments.....	20	6,294	2,43	15,90	81,67	0,47
2° Lupins décortiqués.....	20	5,41	13,95	9,30	76,75	1,19
3° Téguments de ces Lupins...	20	1,280	2,12	16,05	81,83	0,42

TABLEAU I. (Suite.)

ESPÈCE DES GRAINES.	NOMBRE	POIDS	CO ² p. 100.	O ² p. 100.	Az. p. 100.	$\frac{CO^2}{O}$
1 ^o Pois avec téguments	25	6,338	0,24	20,00	79,76	0,24
2 ^o Pois décortiqués	25	5,340	0,60	17,84	81,56	0,18
3 ^o Téguments de ces Pois	25	0,528	1,42	18,05	80,53	0,48
1 ^o Fèves avec téguments	8	11,605	3,18	12,97	83,85	0,39
2 ^o Fèves décortiquées	8	10,797	4,43	14,44	81,13	0,67
3 ^o Téguments de ces Fèves	8	1,853	4,37	12,16	83,57	0,49
Blé	»	8	3,0	13,00	84,00	0,37
Panais	»	2	3,38	12,56	84,06	0,40
Pissenlit	»	2	1,49	14,21	84,30	0,21
Moutarde blanche	»	5	1,42	16,82	81,76	0,33
Navel	»	5	2,91	10,19	86,90	0,24

I. — 2^o Éprouvettes exposées à l'obscurité pendant cinq mois. — Graines à dessiccation naturelle dans 10 centimètres cubes d'air.

ESPÈCE DES GRAINES.	NOMBRE	POIDS	CO ² p. 100.	O ² p. 100.	Az. p. 100.	$\frac{CO^2}{O}$
		gr.				
1 ^o Ricins avec téguments	12	5,335	1,41	15,70	82,89	0,26
2 ^o Ricins décortiqués	12	4,280	0	20,98	79,02	0
3 ^o Téguments de ces Ricins	12	1,390	1,16	15,21	83,18	0,33
1 ^o Lupins avec téguments	12	6,175	1,69	19,60	78,71	1,13
2 ^o Lupins décortiqués	12	5,635	3,80	18,86	76,34	1,77
3 ^o Téguments de ces Lupins	12	1,347	1,50	16,91	80,59	0,36
1 ^o Pois avec téguments	25	6,510	0	20,96	79,04	0
2 ^o Pois décortiqués	25	6,087	0	20,91	79,09	0
3 ^o Téguments de ces Pois	25	0,565	0	21,00	79,00	0
1 ^o Fèves avec téguments	8	11,608	2,47	16,33	84,20	0,52
2 ^o Fèves décortiquées	8	9,535	1,12	19,38	79,50	0,69
3 ^o Téguments de ces Fèves	8	1,722	1,04	19,68	79,78	0,78
Blé	»	8,0	0,53	19,10	80,07	0,33
Panais	»	2,0	0,96	19,32	79,68	0,57
Pissenlit	»	2,0	0,70	18,69	29,39	0,30
Moutarde blanche	»	5,0	0,47	19,37	80,16	0,28
Navel	»	5,0	1,17	16,98	81,85	0,22

II. — **Éprouvettes contenant des graines déshydratées et ayant séjourné un an à l'obscurité dans 10 centimètres cubes d'air.**

ESPÈCE DES GRAINES.	NOMBRE	POIDS	PERTE D'EAU p. 100.	CO ² p. 100.	O ² p. 100.	Az p. 100.
Pois avec léguments.....	10	2,070	10	0	20,90	79,10
Pois décortiqués.....	10	2,033	14	0,20	19,60	80,20
Fèves décortiquées.....	3	6,340	12	0	20,85	79,15
Courges décortiquées.....	10	2,000	5,6	0	20,90	79,10
Ricins décortiqués.....	3	2,005	6,1	0	20,81	79,19
Lupins décortiqués.....	3	1,135	10	0,23	20,50	79,30

III. — **Éprouvette contenant des graines âgées non décortiquées, dont la dessiccation était naturelle ayant été exposées à l'obscurité pendant 7 mois dans 4 centimètres cubes d'air.**

ESPÈCE DES GRAINES.	AGE	NOMBRE	POIDS GR.	CO ² p. 100.	O ² p. 100.	Az p. 100.
Nelumbium speciosum.....	18 ans	2	2,60	0,62	19,31	80,07
Cassia bicapsularis.....	87 —	13	0,230	0,21	20,33	79,46
Leucæna leucocephala.....	71 —	4	0,130	0,20	20,44	79,36
Acacia distachya.....	33 —	12	0,745	0,20	20,61	79,19

§ 2. — **Obscurité.**

D'après la lecture de tous ces tableaux, on peut se rendre compte que l'obscurité, la lumière, les léguments et la déshydratation sont des facteurs très importants, parce qu'ils ont chacun une influence assez considérable sur les échanges gazeux de la graine et, par suite, sur sa vie latente.

1° *A l'obscurité au bout d'un temps suffisamment long, toutes les graines dans leur état de dessiccation naturelle, qu'elles soient décortiquées ou non, en présence de l'air ordinaire qui renferme toujours une petite quantité de vapeur d'eau, dégagent des traces minimales d'acide carbonique et absorbent un certain volume d'oxygène.*

2° *L'intensité de ces échanges, et les proportions dans lesquelles*

ils se font, et qui sont exprimées par le quotient $\frac{\text{CO}^2}{\text{O}}$, dépendent de la nature de l'espèce considérée.

Ainsi, tandis que le quotient $\frac{\text{CO}^2}{\text{O}}$ est de 0,69 pour les graines de Fèves décortiquées, il est de 1,77 pour les graines de Lupin décortiquées; le même poids de graines de Lupin décortiquées dégage 6 fois plus d'acide carbonique que le même poids de Fèves décortiquées et absorbe 3 fois plus d'oxygène.

3° Ces échanges gazeux, comme l'avait objecté sans preuves d'ailleurs Casimir de Candolle, pour les expériences de Van Tieghem et Gaston Bonnier, ne se font pas qu'au début des expériences, qu'au moment du passage de l'état de vie ralentie à l'état de vie latente, mais bien pendant toute la durée de la vie latente.

Ce point est établi d'une manière définitive par ce fait que des graines âgées de plus de 80 ans et qui conservent encore leur vitalité, n'ont pas cessé d'absorber de l'oxygène et de dégager de l'acide carbonique, naturellement en quantité extrêmement minime (1).

§ 3. — Lumière.

1° *La lumière augmente dans de très grandes proportions l'intensité des échanges gazeux; elle va même jusqu'à provoquer des échanges gazeux là où on ne pouvait pas en trouver à l'obscurité.*

En effet, les échanges gazeux, qui sont nuls à l'obscurité pour les graines de Pois et de Ricin décortiquées, deviennent très appréciables à la lumière; le dégagement d'acide carbonique est de 0,60 p. 100 pour le Pois et de 1,17 pour le Ricin.

2° *La proportion dans laquelle augmente cette intensité des échanges gazeux dépend de l'espèce de graine considérée.*

Ainsi, en ne se basant que sur le dégagement de l'acide carbonique, celui-ci est trois fois plus considérable à la lumière

(1) Toutes les graines âgées étant revêtues d'un tégument imperméable et non perforé.

qu'à l'obscurité pour le Ricin muni de téguments; quatre fois plus considérable pour le Lupin décortiqué et un peu plus d'une fois et demi pour la Fève possédant son tégument.

3° *La lumière fait varier dans une même espèce et pour le même poids de graines le quotient $\frac{\text{CO}^2}{\text{O}}$; elle l'augmente ou elle l'abaisse selon les espèces considérées.*

Ainsi, pour certains lots de graines ayant leur tégument, elle augmente très légèrement ce quotient.

Ce quotient passe chez le Navet, de 0,22 à 0,24; chez la Moutarde, de 0,28 à 0,33; chez le Blé, de 0,33 à 0,37; chez le Ricin, de 0,26 à 0,37.

Dans d'autres espèces ayant aussi leurs téguments, la lumière abaisserait ce quotient. Pour le Lupin, le quotient descendrait de 1,13 à 0,47; pour la Fève, de 0,52 à 0,39; pour le Panais, de 0,37 à 0,40; pour le Pissenlit, de 0,30 à 0,21.

Enfin, dans les graines décortiquées, le quotient s'abaisse légèrement pour la Fève, de 0,69 à 0,67 et un peu plus pour le Lupin, de 1,77 à 1,19.

Cette augmentation des échanges gazeux et cette variation du quotient $\frac{\text{CO}^2}{\text{O}}$, produites sous l'action de la lumière, sont des phénomènes tout à fait caractéristiques de la vie latente des graines.

Car ils ne se rencontrent jamais dans les échanges gazeux des tissus sans chlorophylle à l'état de vie active.

En effet, Gaston Bonnier et Mangin (1) ont démontré, que, pour les graines dans leurs premières phases de germination et pour les Champignons, la lumière diminuait un peu l'intensité respiratoire et ne faisait jamais varier le rapport $\frac{\text{CO}^2}{\text{O}}$ du volume d'acide carbonique émis au volume d'oxygène absorbé.

Cette oxydation des substances organiques sous l'action de la lumière est un fait très général.

(1) Gaston Bonnier et Mangin, *Sur la respiration des végétaux sans chlorophylle* (C. R. de l'Acad. des Sc., t. XCIX, n° 3, p. 161).

Depuis longtemps, elle a été étudiée par de nombreux savants. Chevreul a prouvé que la cellulose exposée à l'air et au soleil dégagait de l'acide carbonique. Mon grand-père Edmond Becquerel (1), dans son beau livre sur la Lumière, a cité un grand nombre de substances végétales, telles que les résines et les huiles essentielles, qui sont à la longue décomposées en présence de l'oxygène sous l'action des rayons lumineux. Duclaux (2), dans un mémoire sur le même sujet, a démontré que de nombreuses substances hydrocarbonées, telles que l'acide oxalique, l'acide tartrique, les sucres, absorbaient de l'oxygène sous la même influence.

Il aurait été étonnant que la substance des graines, et surtout des membranes superficielles des cellules végétales, imprégnées de matières cireuses, ou de cutine, ait échappé à cet effet.

4° La lumière, en présence de l'oxygène provoquant ainsi une lente décomposition des substances hydrocarbonées de la graine, arrive, au bout d'un temps plus ou moins long, à porter atteinte à son pouvoir germinatif.

Dans mes expériences, comme elles n'étaient pas soumises à l'action directe des rayons solaires, cette perte du pouvoir germinatif des graines n'a pu être décelée que dans les petites graines de Panais et de Pissenlit.

Les expériences de Jodin et surtout de Laurent sur ce point confirmeraient ce fait.

Jodin (3), n'ayant opéré que sur le Cresson alénois, aurait constaté que les graines non sèches, exposées au soleil dans des tubes scellés, perdaient au bout de quelques semaines leur pouvoir germinatif, tandis que celles qui étaient desséchées paraissaient résister indéfiniment.

Il attribuait ce résultat autant à la chaleur qu'à la lumière, car la température était montée au cours de ces expériences jusque vers 50°.

Laurent (4), ayant expérimenté sur un très grand nombre d'espèces de graines placées dans des tubes fermés par un tam-

(1) Edmond Becquerel, *La lumière, ses causes, ses effets*, t. II, p. 56. Firmin Didot, 1868.

(2) Duclaux, *Action de la lumière solaire sur les hydrates de carbone*.

(3) V. Jodin, *C. R. de l'Acad. des Sc.*, t. CXXXV, p. 443, 1902.

(4) E. Laurent, *C. R. de l'Acad. des Sc.*, p. 1295, 1902.

pon de ouate, a observé que la plupart des graines des Composées telles que celles du Pissenlit et diverses Épervières, perdaient très facilement leur pouvoir germinatif, après 40 jours d'insolation. Par contre, chez d'autres graines, telles que la Moutarde, le Trèfle, le Seigle et le Blé, il a constaté un retard dans la germination.

5° *Les rayons qui agissent sur les graines sont les rayons les plus réfringibles qui appartiennent au bleu, violet et ultra-violet de la région du spectre.*

J'en ai eu la preuve par les expériences que j'ai exécutées avec le concours de P. Broca dans son laboratoire de physique à la Faculté de Médecine.

Nous avons soumis à l'action de la lumière électrique de l'arc au fer pendant six heures des graines décortiquées de Pois, de Lupin et de Fève placées sous des écrans liquides variés, contenant du sulfate de quinine, de l'alun, du bichromate de potasse et de l'oxyde de cuivre ammoniacal, dont la région interceptée des rayons du spectre était connue.

Cette durée de six heures n'a pas été assez longue pour porter atteinte au pouvoir germinatif des graines et retarder d'une façon notable la germination.

Mais cependant elle a été suffisante pour brunir fortement la surface des graines exposées au rayonnement, sous les écrans qui ont laissé passer les rayons bleus, violets et ultra-violets, tels que ceux à l'alun, et à l'oxyde de cuivre ammoniacal. Cette brunissure était identique à celle que nous avons obtenue chez des graines de même espèce, décortiquées, qui ont été exposées à la lumière pendant cinq mois dans les éprouvettes renversées sur le mercure et dont l'atmosphère interne a été analysée.

§ 4. — Tégument.

Dans toutes les expériences réalisées sur les échanges gazeux des graines, bien qu'avant nous aucun observateur ne s'en soit aperçu, le tégument a une importance capitale.

1° *Tous les téguments isolés des lots respectifs des graines décortiquées à l'obscurité comme à la lumière ont dégagé et absorbé d'assez grandes quantités de gaz.*

a) A l'obscurité, pendant que le lot de Ricins décortiqués n'avait aucunement modifié son atmosphère confinée, le lot de leurs téguments avait dégagé 1,61 p. 100 d'acide carbonique et abaissé la quantité normale d'oxygène de 21 à 15,21 p. 100.

Si l'on prenait dans ce cas les échanges gazeux pour une véritable respiration, on arriverait à cette constatation étrange autant que paradoxale : c'est que les téguments, constitués de tissus morts, respireraient, pendant que la plantule avec son albumen ayant conservé son pouvoir germinatif, n'ayant absorbé ni dégagé la moindre parcelle de gaz, serait morte.

A l'obscurité, il n'y a qu'une exception pour les téguments de Pois, qui n'ont pas séjourné assez longtemps pour pouvoir modifier d'une façon appréciable leur air confiné.

b) A la lumière, les échanges gazeux des téguments de tous les lots respectifs des graines décortiquées ont été beaucoup plus considérables.

Ainsi, la quantité d'acide carbonique des téguments de Fève passe de 1,04 p. 100 qu'elle était à l'obscurité, à 4,37 à la lumière. Les téguments de Pois, qui n'ont rien dégagé à l'obscurité, donnent à la lumière 1,42 p. 100.

2° *La valeur des échanges gazeux des téguments dépend de l'es-pèce à laquelle ils appartiennent.*

Ainsi, pendant que le lot de téguments de Fève dégage à l'obscurité 1,04 de CO_2 , et a un rapport $\frac{\text{CO}_2}{\text{O}} = 0,78$, le lot de téguments du Lupin en émet 1,50 p. 100 et a un rapport de $\frac{\text{CO}_2}{\text{O}} = 0,36$.

3° *Les échanges gazeux des téguments, comparés avec les échanges gazeux des graines décortiquées dont ils proviennent, sont, pour le même poids de substance, infiniment plus considérables.*

1 gramme de téguments de Ricin exposés à la lumière dégage 18 fois plus d'acide carbonique que 1 gramme de graines décortiquées dont ils proviennent.

De même, 1 gramme de téguments de Fève dégage 10 fois plus d'acide carbonique que 1 gramme de ses cotylédons et sa plantule ; 1 gramme de téguments de Pois en émet 25 fois plus.

Le Lupin fait seule exception ; en effet, 1 gramme de son tégument rejette un tout petit peu moins d'acide carbonique que 1 gramme de la substance de sa graine.

4° *Les échanges gazeux des lots des téguments imperméables, isolés, comparés avec les échanges gazeux des lots de graines munies de téguments imperméables, sont, à quelques chiffres décimaux près, absolument les mêmes : si bien qu'il est ainsi prouvé expérimentalement, que toutes les recherches qui ont été faites avant nous sur des graines non décortiquées telles que le Pois, le Lupin, la Vesce, la Luzerne, n'ont mis en valeur que les échanges gazeux des téguments protecteurs.* Les conclusions que l'on en a tirées pour la respiration de l'ensemble de la graine ne peuvent plus être maintenues.

Ainsi, comme exemple, nous pouvons prendre le Lupin : 1^{gr},280 de téguments de Lupin provenant du lot de Lupins décortiqués pesant 5^{gr},41, dégage à l'obscurité 1,50 p. 100 de CO² pendant que 6^{gr},175 de Lupins avec leur tégument rejettent 1,69 p. 100 de CO².

5° *Pour les graines qui possèdent un tégument perméable, les échanges gazeux de l'embryon et des cotylédons s'ajoutent à ceux du tégument.*

L'exemple le plus frappant nous est offert par la Fève, dont le micropyle joue le rôle d'une perforation naturelle.

À l'obscurité, 1^{gr},722 de tégument de Fève provenant du lot de graines décortiquées qui pesait 9^{gr},535 dégage 1,04 p. 100 d'acide carbonique, alors que le lot de graines munies de leur tégument pesant 11^{gr},608 émet un peu plus du double d'acide carbonique, 2,47 p. 100.

Or, cette augmentation de CO² s'explique par la part qu'ont prise dans sa production les cotylédons et la plantule.

En effet, le lot de graines décortiquées qui pesait 9,535 a dégagé 1,12 p. 100 de CO². Ce chiffre, ajouté à celui du dégagement de CO² du lot de téguments, donne un chiffre qui avoisine bien celui du dégagement total du lot de graines munies de téguments. Avec la graine de Ricin, la vérification de ce fait est encore plus nette. Comme les échanges gazeux produits par l'albumen et par les plantules sont inappréciables, on peut ne pas en tenir compte.

On constate alors que 4^{er},390 de téguments provenant de 4^{er},80 de Ricins décortiqués émettent 1,61 p. 100 de CO², chiffre bien voisin de 1,41 p. 100 de CO² que dégage le lot de Ricins avec téguments qui pèse 5^{er},335. Si l'on fait la part de la différence légère de poids entre les lots, de la nature individuelle des graines, enfin des changements de condition de milieu par suite de la décortication, qui offre toujours une plus grande surface à l'air, ces chiffres très approximatifs n'en paraissent que plus démonstratifs.

6° *Le rôle biologique du tégument, qui protège la graine contre l'oxydation de l'atmosphère, est nettement mis en évidence par ces expériences.*

En effet, le même poids des graines décortiquées, exposées à la lumière et à l'obscurité dans les cas de téguments imperméables, dégagent et absorbent souvent beaucoup plus de gaz que le même poids de graines munies de téguments.

Ainsi à la lumière, pendant que 5^{er},340 de Pois décortiqués dégagent 0,60 p. 100 d'acide carbonique, 6^{er},338 de Pois munis de téguments en rejettent 0,24; pendant que 5^{er},41 de Lupins décortiqués émettent 13,95 p. 100 de CO², 6 grammes de Lupins avec téguments en dégageront 2,43 p. 100.

Ce fait explique très bien, dans une certaine mesure, pourquoi la plupart des graines qui ont la plus grande longévité se rencontrent parmi celles qui ont un tégument imperméable.

L'accès de l'air, provoquant à la longue la décomposition du protoplasma et des réserves des cellules de la graine, nuit à la conservation du pouvoir germinatif.

§ 5. — Déshydratation.

Mais l'air ne peut agir que s'il est chargé d'une quantité infinitésimale de vapeur d'eau et si le protoplasma des graines contient une certaine quantité d'eau.

Aussi la déshydratation retentit-elle puissamment sur les échanges gazeux des graines. On peut s'en convaincre en parcourant le tableau des expériences que j'ai exécutées avec des graines déshydratées exposées dans l'air sec à l'obscurité.

Pour certaines espèces de graines, telles que la Courge, la Fève,

le Ricin, décortiquées exposées à l'obscurité, la déshydratation réduit tellement les échanges gazeux qu'il est impossible au bout d'un temps assez long, de déceler le moindre dégagement d'acide carbonique, et cependant le pouvoir germinatif n'est pas aboli.

CHAPITRE VI

NATURE DES ÉCHANGES GAZEUX DES GRAINES

§ 1. — Échanges gazeux des graines après leur mort.

Dans les expériences précitées, on a vu que très souvent, même à l'obscurité, les parties mortes du tégument de la graine dégageaient beaucoup plus d'acide carbonique et absorbaient davantage d'oxygène que les cotylédons et la plantule, qui conservaient leur vitalité.

En comparant les quotients respiratoires du même poids de graines exposé pendant le même temps à la lumière et à l'obscurité, j'ai constaté que ces quotients subissaient une assez grande variation. Or, c'est là une loi qu'on n'a jamais retrouvée dans la respiration des tissus vivants sans chlorophylle, germinations de graines dès leur début, racines, champignons ou le quotient $\frac{CO^2}{O}$ a toujours été invariable.

Enfin, j'ai démontré que la déshydratation de la graine pouvait aller jusqu'à supprimer dans l'air sec tous les échanges gazeux sans anéantir sa faculté germinative.

Or, que se passerait-il si l'on opérât avec des graines mortes renfermant, comme dans leur état naturel, une certaine quantité d'eau.

Si jamais, dans ce cas, les échanges gazeux étaient supprimés, on pourrait penser que l'on a eu affaire à une véritable respiration, puisque celle-ci aurait cessé avec la mort. J'ai opéré avec des graines âgées perforées ayant perdu leur pouvoir germinatif, puis comparativement avec du Blé vivant et du Blé tué par l'action de la chaleur à 140° pendant une demi-heure. Ces grains ont été placés à l'obscurité dans des éprouvettes renversées sous le mercure pendant cinq mois.

Les résultats des analyses de l'air confiné où ont séjourné ces graines, montrent que *même chez les graines mortes natu-*

ESPÈCES	NOMBRE	POIDS	CO ² p. 100.	O ² p. 100.	Az p. 100.	$\frac{CO^2}{O}$
<i>Ricinus leucocarpus</i> de 1849 dans 2 c. c. d'air.....	4	gr. 1,990	0,86	19,18	79,96	0,47
<i>Gleditchia lavis</i> de 1827 dans 2 c. c. d'air.....	4	1,340	0,99	20,11	78,81	1,02
Blé vivant dans 10 c. c. d'air...	»	8,0	0,53	19,40	80,07	0,33
Blé mort dans 10 c. c. d'air....	»	8,0	1,13	15,01	83,86	0,18

rellement de vieillesse, ou tuées par la chaleur, les échanges gazeux continuent à se faire comme si elles avaient conservé leur pouvoir germinatif.

Pour le Blé, si on admettait que les échanges gazeux sont produits par une véritable respiration, il respirerait plus après sa mort que pendant sa vie.

En effet, pendant que le Blé vivant dégage 0,53 p. 100 d'acide carbonique, le Blé mort en émet, pour le même poids et dans le même temps, 1,13 p. 100. Le quotient $\frac{CO^2}{O}$ seule baissé; de 0,33 pour le Blé vivant, il est passé à 0,18 pour le Blé mort.

§ 2. — Les gaz irrespirables.

Comme les résultats de ces expériences ne peuvent pas nous démontrer que les échanges gazeux des graines sont le produit d'une véritable respiration, parce qu'on peut objecter que la mort des graines tout en supprimant leur véritable respiration a rendu leur substance beaucoup plus oxydable, pour avoir la solution de cette question, nous n'avons plus qu'une ressource, c'est d'expérimenter avec les milieux où la respiration n'est plus possible.

Si jamais, dans ces conditions, la graine maintient son pouvoir germinatif, c'est que les échanges gazeux que nous avons constatés sont les résultats d'une simple oxydation. Pour se conserver, la graine n'aurait donc pas besoin de respirer.

Ce raisonnement, plusieurs savants l'ont déjà fait et ils ont expérimenté en conséquence.

Ainsi que je l'ai très sommairement indiqué au commencement de cette étude, Giglioli a porté ses recherches sur l'action des gaz hydrogène, oxygène, azote, chlore, acide chlorhydrique, hydrogène sulfuré, hydrogène arsénié, oxyde de carbone, acide carbonique, peroxyde d'azote.

Avec l'acide carbonique et l'hydrogène renfermés dans des ampoules de verre qui contenaient des graines de Luzerne, de Pois, de Blé, de Coriandre, au bout de seize ans et plusieurs mois, il n'a pu obtenir aucune germination.

Avec l'oxygène, après un séjour de seize années, 2 graines de Luzerne sur 293 ont levé; avec l'hydrogène sulfuré, 1 graine de Luzerne sur 100; avec le peroxyde d'azote, 3 sur 309; avec l'azote, 181 sur 320; l'hydrogène arsénieux a donné 181 germinations sur 255; l'oxyde de carbone, 224 sur 266.

Cet observateur attribuant la baisse du pouvoir germinatif à une mauvaise dessiccation, n'en pense pas moins que ses expériences prouvent d'une façon indiscutable, la suspension de la respiration chez les graines qui ont pu se maintenir en vie latente dans les gaz irrespirables.

De même Romanes (1), ayant opéré avec des graines de Betterave, de Trèfle, de Moutarde, de Cresson alénois, de Pois, parfaitement desséchées dans le vide et qui ont séjourné après, pendant douze mois, dans de l'hydrogène, l'oxygène, l'azote, l'hydrogène sulfuré, les vapeurs d'éther et de chloroforme, n'a constaté aucune perte dans la faculté germinative de ces graines; il en a conclu aussi à l'existence d'une vie parfaitement suspendue.

Comme je l'ai déjà démontré, il est impossible d'accepter les conclusions que ces deux savants ont tirées de leurs recherches, parce qu'ayant opéré sur des graines sèches à léguments devenus complètement imperméables, ils ne les avaient pas perforées pour mettre les gaz en contact avec les cellules de la plantule.

On peut toujours leur objecter qu'à l'intérieur de leur légument parfaitement clos, les graines peuvent vivre d'une vie

(1) Romanes, *Proc. Royal Society* (Nature, déc. 1893).

extrêmement ralentie aux dépens des réserves gazeuses accumulées dans les méats intercellulaires et dans les faisceaux libéroligneux.

J'ai donc repris ces expériences avec des graines décortiquées ou perforées, en ne me servant que de deux gaz, l'un complètement inerte, l'azote, l'autre réputé toxique, l'acide carbonique.

A. *L'Azote*. — Les graines en partie décortiquées furent le Blé, le Ricin, la Fève et le Pois. Ces graines avaient été auparavant desséchées dans le vide avec de la baryte caustique anhydre pendant deux mois à la température de 45°.

L'expérience fut ainsi disposée : chaque lot comprenant des graines d'une seule espèce fut introduit dans un ballon de verre hermétiquement fermé, muni de deux tubulures ; une des tubulures possédant un robinet de verre était en communication avec le récipient d'une machine pneumatique, tandis que l'autre tubulure aboutissait à une série de tubes en U contenant de la baryte caustique, destinée à dessécher le gaz ; ces tubes en U correspondaient par un ajutage avec une bombe d'azote liquide.

Ensuite j'ai réalisé le vide dans le ballon et j'ai introduit une première fois de l'azote en desserrant légèrement le piston de la bombe ; puis j'ai arrêté le passage du gaz et j'ai recommencé à faire le vide et à recevoir de nouveau du gaz. Cette manœuvre a été répétée plusieurs fois jusqu'à ce que j'aie été sûr que tout l'air du ballon et des graines fût remplacé par de l'azote. A ce moment, j'ai fermé les deux tubes du ballon en les étirant et les fondant sous l'action de la flamme d'un bec Bunsen et je les ai détachés des appareils ; cette opération fut faite de la même manière pour les trois autres ballons. Tous les ballons furent placés dans un placard à l'abri de la lumière.

Au bout d'un an, j'ai réalisé des prises d'atmosphère dans l'intérieur des ballons et je les ai analysées avec l'appareil de Mangin et Gaston Bonnier. Les graines retirées furent mises à germer, et leurs germinations furent comparées avec celles de graines témoins conservées dans des sachets en papier.

Graines ayant séjourné un an dans l'azote.

ESPÈCE.	NOMBRE.	PERTE d'eau p. 100.	CO ² p. 100.	GRAINES germées.	GRAINES témoins germées
Blé décortiqué.....	100	11	0	95	98
Pois perforés.....	30	14	0	29	28
Ricins décortiqués.....	14	6	0	14	14
Fèves décortiquées.....	14	20	0	7	6

Par ces expériences il est donc établi :

1° *Que l'azote n'a aucune influence sur la faculté germinative des graines décortiquées, puisque le taux germinatif des graines expérimentées est sensiblement le même que celui des graines témoins ;*

2° *Qu'il n'y a pas eu de respiration intramoléculaire décelable, au moins pendant la durée d'un an, puisqu'il n'y a pas eu de production d'acide carbonique.*

B. *L'acide carbonique.* — Tous les résultats obtenus avant moi avec l'acide carbonique, d'un côté par Giglioli et de l'autre par Van Tieghem et Gaston Bonnier furent négatifs. Je n'en ai pas moins persévéré à expérimenter avec ce gaz.

J'ai opéré sur des graines d'une dizaine d'espèces, réparties en trois lots.

Les graines du premier lot avaient subi une immersion d'un quart d'heure dans l'eau.

Celles du deuxième lot, qui se trouvaient dans leur état de dessiccation naturelle, avaient eu leur tégument perforé ou retiré.

Enfin celles du troisième lot, perforées ou décortiquées, avaient été desséchées pendant deux mois dans le vide à la température de 45° avec de la baryte caustique anhydre.

Chacun des lots avait été placé dans un ballon de verre fermé par un bouchon enfoncé un peu au-dessous du col pour qu'on puisse le recouvrir de cire Golaz.

Deux tubes de verre soudés, traversant le bouchon, mettaient en communication le ballon avec le ballon suivant.

Ensuite je fis arriver dans chaque ballon pendant un temps assez long un fort courant d'acide carbonique qui avait été des-

séché auparavant en passant dans des tubes en U qui contenaient de la baryte caustique anhydre.

Le gaz acide carbonique avait été fourni par une bombe d'acide carbonique liquide.

Une fois les ballons remplis de gaz, je les détachai les uns des autres en étirant et fermant chacun de leurs tubes à la flamme d'un bec Bunsen. Au bout de onze mois je fis des prises d'atmosphère dans l'intérieur de ces ballons pour m'assurer de leur teneur en acide carbonique : elle était de 98 p. 100.

J'ai retiré ensuite les graines — et je les ai exposées pendant plusieurs jours à l'air — pour qu'elles puissent se débarrasser de tout leur acide carbonique. Après les avoir trempées dans l'eau, je les ai mises à germer sur du coton hydrophile humide. Voici quels furent les résultats.

Graines ayant séjourné onze mois dans l'acide carbonique.

ESPÈCE.	NOMBRE.	Germina- tions du 1 ^{er} lot. Graines humectées.	Germina- tions du 2 ^e lot. Graines ordinaires aux téguments perforés.	Germina- tions du 3 ^e lot. Graines desséchées aux téguments perforés.	Germina- tions des graines témoins.
Blé.....	10	0	8	10	9
Avoine.....	10	0	9	9	10
Pois.....	10	0	10	10	9
Lupin.....	10	0	8	7	8
Luzerne.....	10	0	10	10	10
Trèfle.....	10	0	10	10	10
Cresson alénois.....	10	0	10	9	10
Moutarde.....	10	0	10	10	9
Sarrasin.....	10	0	10	10	10
Courge.....	10	0	10	10	10
Pin pignon.....	»	»	8	9	9

Toutes les graines du premier lot qui avaient été légèrement humectées furent tuées. Par contre, la plupart des graines du second lot et toutes celles qui avaient été desséchées et décortiquées levèrent et donnèrent de fort belles germinations; ce furent les graines de Pin pignon, de Courge, de Sarrasin, de Moutarde, de Cresson alénois, de Trèfle, de Luzerne, de Lupin, de Pois, d'Avoine et de Blé.

Comme on pourrait objecter à ces expériences qu'il y avait des

traces d'air dans l'atmosphère d'acide carbonique et qu'il pouvait en rester dans l'intérieur des graines, je les ai recommencées en adoptant le dispositif déjà décrit pour l'azote.

Des graines de Pois et de Blé, en partie décortiquées et qui avaient été desséchées pendant deux mois dans le vide avec de la baryte caustique à la température de 45°, furent introduites dans un petit ballon à deux tubulures en verre, l'une communiquant avec la machine pneumatique, l'autre avec les tubes en U à baryte caustique par où passait le gaz acide carbonique. Le gaz acide carbonique provenait encore d'une bombe d'acide carbonique liquide.

Après avoir fait plusieurs fois le vide et rempli plusieurs fois le ballon avec de l'acide carbonique, nous avons détaché le ballon des appareils en étirant et fermant les tubes à la flamme. *Au bout de dix mois, les graines furent mises en germination; toutes germèrent.*

Or, comme d'après les expériences que j'ai rapportées au commencement de ce travail, il a été démontré que les cotylédons des graines sont très poreux, *on est certain que l'acide carbonique a pénétré dans l'intérieur des cotylédons et de la plante.* Toute la question est de savoir si le gaz acide carbonique a pu pénétrer par les communications protoplasmiques dans l'intérieur des cellules, c'est ce qu'il est presque impossible de prouver.

Ces graines se comporteraient comme de nombreuses Bactéries étudiées par Fränkel (1).

Cet auteur avait remarqué que l'acide carbonique ne montrait aucune nocivité pour le Bacille typhique, le Pneumocoque, le Bacille de la fermentation lactique de Hueppe.

De même végétaient aussi bien dans le gaz que dans l'air, mais avec un peu plus de lenteur, le *Micrococcus prodigiosus*, le *Proteus vulgaris*, le *Bacillus phosphorescens*.

Chappuis a aussi observé que des spores de Mucorinées peuvent séjourner sans perdre leur vitalité dans l'acide carbonique.

Cette résistance des graines à l'action de ce gaz ne serait donc pas un cas particulier dans le règne végétal.

(1) Fränkel, cité dans le *Traité de Bactériologie* de Massé, p. 66, 1897.

§ 3. — Action du mercure.

Casimir de Candolle a maintenu immergé sous le mercure pendant 6 mois des grains de Blé. Jodin a pu conserver sous le mercure pendant près de 10 ans des graines de Pois et constater, qu'après cette durée, les graines n'avaient pas perdu leur pouvoir germinatif. Mais, comme dans ces expériences les graines n'avaient pas été décortiquées, ni privées de leur atmosphère interne d'air, on peut toujours leur objecter que cette atmosphère a été la cause de la conservation de leur faculté germinative.

Voici les deux expériences que j'ai réalisées.

1° Dans un large flacon à moitié plein de mercure bien sec, j'ai plongé un petit ballon de verre rempli de mercure et qui contenait, immergées dans son fond, 50 graines de Pois perforées non déshydratées; ces graines avaient été introduites sous le mercure avec beaucoup de précaution pour éviter l'adhérence des bulles d'air. Les graines restaient maintenues au fond du ballon par l'étroitesse du col.

J'ai apporté ensuite sur cette cuve à mercure improvisée, une éprouvette renversée pleine de mercure que j'ai disposée de telle manière que le col du ballon restant immergé sous le mercure, se trouvât engagé dans son intérieur. Ceci fait, j'ai bouché hermétiquement le grand flacon par un bouchon de liège recouvert de cire et traversé de deux tubes de verre coudés. Puis, ce flacon fut placé dans un bain-marie à 50°. Après avoir mis une des tubulures en communication avec une machine pneumatique Carré, et l'autre avec une trompe à mercure de Schloesing, j'ai réalisé le vide d'abord avec la machine pneumatique. J'ai alors séparé l'appareil de sa communication en étirant et scellant le tube qui l'assurait. Ensuite, j'ai achevé ce vide avec la trompe à mercure.

Celui-ci obtenu, j'ai détaché ce flacon en étirant et en fondant à la flamme une petite partie du tube qui le reliait à la trompe.

Cet appareil fut laissé au bain-marie, à la température de 55° pendant huit jours. Les gaz contenus dans les graines se dégagèrent lentement et vinrent se loger dans le vide de l'éprouvette.

Au bout de ce temps, pensant que le dégagement de tous les gaz avait cessé, je laissais entrer l'air dans le flacon, et le mercure remonta dans l'éprouvette en emprisonnant le volume de gaz. Après, je rangeais le flacon dans un placard à l'abri de la lumière, et les graines restèrent ainsi sous le mercure pendant un an.

Au bout de ce temps, j'ai retiré de l'appareil les graines, et j'ai analysé les gaz qui avaient été dégagés dans l'éprouvette au début de l'expérience; il y en avait 2 centimètres cubes et demi; l'analyse donna:

Vapeur d'eau.....	Traces très appréciables.
CO ²	0,47 p. 100.
Oxygène.....	18,63 —
Azote.....	80,00 —

Ainsi l'atmosphère interne des graines est encore assez importante.

Sur 50 graines de Pois, 46 germèrent.

Ayant trouvé des petites gouttelettes de mercure entre les cotylédons des graines qui ne levèrent pas, j'ai attribué leur mort à l'action des vapeurs mercurielles.

2° J'ai refait cette expérience avec 10 graines de Pois déshydratées et au tégument perforé placées dans un ballon muni de deux tubes de verre avec robinets, identique à ceux dont je me suis déjà servi pour mes expériences sur l'azote et l'acide carbonique.

Après avoir fait le vide le plus parfait dans le ballon, j'ai ouvert un des robinets d'un des tubes plein de mercure qui était en communication avec un récipient à mercure. Le mercure est venu prendre la place du vide et immerger les graines privées de leur atmosphère interne.

Ces graines, qui sont restées ainsi 6 mois, n'ont pas du tout perdu la faculté de germer.

Par conséquent, que les graines aient leur tégument perforé ou non, qu'elles soient dans leur état d'hydratation naturelle, ou desséchées, ou privées de leur atmosphère interne, elles conservent sous le mercure leur faculté de germer.

§ 4. — Action du vide.

L'action du vide a été étudiée par Kochs, Romanes, Laurent et Maquenne.

Ainsi que je l'ai déjà dit, dans le court historique de ce travail, Kochs (1) est le premier qui ait constaté qu'au bout de 2 mois, des graines sèches de Blé non décortiquées ont pu conserver leur pouvoir germinatif sans émettre le moindre dégagement de gaz décelable par la spectroscopie.

Il a aussi introduit pendant 3 semaines, dans un vide assez rigoureux, des graines de Radis non desséchées, mais qui avaient eu leur tégument perforé. Ces graines ont parfaitement germé.

Mais comme il a opéré sans desséchant, il est plus que certain que ces graines n'ont pas atteint la limite de leur dessiccation, et s'il avait fait l'analyse des gaz dégagés, il aurait trouvé certainement des gaz tels que l'azote, l'oxygène, la vapeur d'eau et des traces d'acide carbonique provenant de l'atmosphère interne de ces graines et qui auraient diminué fortement le vide.

Ces expériences étant de trop courte durée, la conclusion qu'il en a tirée est un peu trop hâtive.

Romanes (2) a opéré avec des soins plus méticuleux, et pendant un temps beaucoup plus long, avec l'aide d'un illustre physicien, William Crookes.

Il a soumis des graines de Moutarde, de Betterave, de Trèfle, de Pois, de Fève, d'Épinard, de Cresson, d'Orge et de Radis pendant 15 mois, à un vide d'un millionième d'atmosphère; ces graines restèrent enfermées dans des tubes scellés.

Malheureusement, lors de la mise en germination de ces graines il n'a été fait aucune analyse de l'atmosphère des tubes scellés, et il est bien vraisemblable que ce vide ait fortement diminué sous l'action de la lente dessiccation des graines.

D'ailleurs toute l'eau des graines, par suite de l'imperméa-

(1) Kochs, *Kann die Kontinuität der Lebensvorgänge zeitweilig völlig unterbrochen werden* (Biologische Centralblatt, 673-686, 15 déc. 1890).

(2) Romanes, *Royal Society*, 16 nov. 1893.

bilité des téguments, qui est devenue de plus en plus parfaite à mesure de sa dessiccation, n'a certainement pu sortir.

Si toutes les graines, après ce séjour dans le vide, ont pu germer, l'objection qu'elles ont conservé leur pouvoir germinatif, grâce aux faibles traces d'eau qu'elles renfermaient, subsiste toujours; on ne peut affirmer dans ce cas, que l'on a eu affaire à une véritable vie suspendue où des échanges gazeux, si minimes soient-ils, n'ont pu s'effectuer.

Les expériences de Laurent (1), qui ont duré 7 ans, paraissent contredire celles de Romanes, et justifier en partie la critique que je viens d'en faire.

Ce savant a opéré avec des graines non desséchées artificiellement, dont les téguments n'avaient été ni enlevés, ni perforés mais dont beaucoup étaient perméables.

Ces expériences ont porté sur 27 espèces et variétés appartenant à des familles diverses et dont les graines furent introduites dans des ampoules de verre, à l'intérieur desquelles on fit le vide avec soin au moyen de la trompe à mercure.

Ces espèces furent le Froment, le Seigle, l'Orge à six rangs, l'Avoine, le Maïs, la Betterave à sucre, le Pavot, le Colza, le Cumin, la Mâche, le Poireau, le Sarrasin argenté, l'Épinard, la Spergule, la Caméline, la Moutarde noire, la Moutarde blanche, le Cresson alénois, le Navet de Berlin, le Chou de Milan, le Haricot princesse, le Haricot nain d'Étampes, le Lupin blanc, le Trèfle, le Cerfeuil cultivé, le Concombre, le Chou-rave blanc.

« De chaque espèce de graines, un échantillon fut gardé dans un tube à essai bouché avec un tampon de coton peu serré; tous les tubes témoins furent conservés dans une boîte dont le fond était percé de trous pour permettre le dégagement d'anhydride carbonique émis par les graines. Ces tubes et les ampoules contenant les semences dans le vide furent conservés côte à côte à l'obscurité.

Des essais de germination des graines des deux séries ont été faits en mars 1897 après 2 ans et demi, en septembre 1899 après 5 ans, enfin en janvier 1902 après 7 ans et 4 mois.

En voici les résultats :

(1) E. Laurent, *C. R. de l'Acad. des Sc.*, 15 déc. 1902, p. 1091.

1° Au bout de 2 ans, les graines des espèces suivantes ont mieux germé, après conservation dans le vide que dans l'air : Poireau, Épinard, Colza, Chou-rave, Chou de Milan, Moutarde blanche, Moutarde noire, Lupin, Trèfle, Cumin, Cerfeuil, Mâche et Courge.

La germination a été semblable dans les deux catégories pour le Cresson alénois, Navet, Spergule, Pavot, Haricot.

Au contraire, les graines de Froment, de Seigle, d'Orge, d'Avoine, de Maïs, de Sarrasin germèrent mieux après conservation à l'air.

2° Au bout de 5 ans de conservation, le vide se montrait avantageux pour : Épinard, Colza, Chou-rave, Chou de Milan, Navet, Moutarde blanche, Moutarde noire, Cresson alénois, Lupin, Trèfle, Haricot, Mâche et Courge.

L'absence d'air avait nui aux semences de Froment, Seigle, Orge, Avoine, Maïs, Sarrasin, Spergule et Pavot.

Les graines de Poireau, de Cumin, de Cerfeuil étaient mortes dans l'air comme dans le vide.

3° Après 7 ans et 4 mois, on a constaté que les grains de Haricot, de Chou-rave et de Trèfle germaient mieux quand elles avaient été soustraites à l'action de l'air. Toutes les semences de ces deux dernières espèces étaient mortes dans les tubes ouverts. »

Voici la conclusion que Laurent tire de ces essais :

« Les graines oléagineuses se conservent mieux dans le vide que dans l'air; c'est évident pour le Colza, le Chou, la Moutarde, le Cumin, le Cerfeuil et la Courge. Le Pavot seul a fait exception.

« Après 5 ans, ses semences avaient mieux résisté à l'air que dans le vide.

« Parmi les graines amylacées, les unes se sont mieux gardées à l'abri de l'air, Épinard, Mâche, Trèfle, Lupin, Haricot, tandis que celles de Froment, de Seigle, d'Orge, d'Avoine, de Maïs et de Sarrasin se sont altérées plus rapidement à l'abri de l'air.

« Tout au moins pour certaines de ces espèces, ce résultat doit être attribué à l'influence toxique de l'anhydride carbonique, qui dans les vases clos s'exerce sur les embryons. Ce gaz

se dégage en quantité d'autant plus grande que les graines sont, au moment où on les enferme, plus riches en eau, ce qui favorise l'activité respiratoire. En effet, les semences des diverses céréales étudiées en septembre 1894, provenaient de la récolte de la même année et possédaient donc beaucoup d'eau. Les ampoules qui contenaient ces graines renfermaient de l'acide carbonique ; c'est donc celui-ci qui a causé la mort des embryons chez les graines amylacées en question.

« Un essai sur la conservation du pouvoir germinatif dans le vide a été fait avec des graines de *Coffea arabica*, si sensibles à l'action de l'air. J'en avais reçu 223 de M. Delpino, directeur du Jardin botanique de Naples. 23 furent aussitôt semées en terre et germèrent sans exception. De deux lots de 100 graines l'un fut maintenu dans des tubes à essai fermés avec du coton, l'autre fut mis dans quatre tubes, où l'on fit ensuite le vide avec soin. Après 4 mois de conservation, toutes les graines soustraites à l'air ont germé tandis que toutes les autres étaient mortes.

« Il convient donc de distinguer dans la conservation du pouvoir germinatif des graines en atmosphère confinée une action propre à l'oxygène et une autre spéciale à l'acide carbonique. »

De ces expériences, on ne peut pas du tout tirer une conclusion favorable à la thèse soutenue par Romanes, que la vie de la graine est suspendue dans le vide.

En effet, le vide prolongé a nui à beaucoup d'espèces, et il y a de grandes probabilités que si l'on avait attendu au lieu de 7 ans un temps beaucoup plus long, presque toutes les espèces seraient mortes.

La cause la plus importante de la perte du pouvoir germinatif dans ces expériences ne doit pas être attribuée à la production d'acide carbonique, mais bien à ce fait qu'aucune des graines n'a été déshydratée. En effet, la quantité d'eau qu'elles renfermaient suffisait même dans le vide à assurer la continuation d'une vie très ralentie qui s'est terminée par l'asphyxie lorsque tout l'oxygène a été consommé et remplacé par de l'acide carbonique.

Si les graines avaient été parfaitement sèches comme dans

nos expériences, l'acide carbonique n'aurait pas nui à la conservation de la faculté germinative.

Dans son expérience déjà citée, Maquenne s'est mis à l'abri de cette critique. Après avoir desséché avec le vide et la baryte caustique, pendant une semaine, des grains de Blé, il les a laissés enfermés dans une ampoule de verre scellée munie d'un manomètre, sous l'action du vide de Hittorf, pendant 4 mois.

Ce vide ne s'est pas maintenu, il s'est élevé au bout de deux semaines de 1 millimètre pour ne plus subir après que des variations dues aux changements de la température ambiante et de la pression atmosphérique. S'il y a eu des gaz dégagés, ceux-ci ne doivent pas occuper, en raison de la petitesse de l'ampoule, un volume supérieur à 1/100 de centimètre cube. « Une semblable quantité doit être négligée. La respiration intracellulaire s'arrête donc dans le vide en même temps que la respiration normale. Sous l'influence de la seule dessiccation à basse température, la graine passe de l'état de vie ralentie à l'état de vie suspendue où toutes les fonctions végétatives cessent de s'accomplir. »

Dans cette Note si intéressante de Maquenne, nous n'avons aucune donnée sur la conservation du pouvoir germinatif des graines soumises à l'expérience (1).

J'ai refait cette expérience avec des graines de Pois en partie décortiquées, avec des grains de Blé dont le péricarpe avait été perforé près de l'écusson, enfin avec des graines de Luzerne et de Cresson alénois, ayant leur tégument également perforé. Auparavant ces graines avaient subi une forte dessiccation pendant 4 mois dans le vide avec la baryte caustique, à la température de 45°. Toutes ces graines avaient été placées dans une ampoule à deux tubulures étirées après à la flamme pour permettre une fermeture plus facile. J'ai réalisé le vide dans cette ampoule d'abord avec la machine pneumatique Carré, je l'ai parfait ensuite avec la trompe à mercure de Schlœsing jusqu'à ce que j'aie eu l'égalité de niveau la plus rigoureuse dans les deux branches du manomètre. A ce moment, j'ai scellé l'ampoule, je l'ai détachée de l'appareil et je l'ai placée

(1) Maquenne m'a affirmé, depuis, qu'ayant vérifié le pouvoir germinatif des grains de Blé, il l'avait trouvé identique à celui des grains témoins.

dans un tiroir à l'abri de l'obscurité où elle est restée deux ans. Les graines, que je viens de faire germer, ont toutes très bien levé.

Lorsque l'on sait que la durée de la faculté germinative de toutes ces graines est d'environ de 10 à 20 ans, après 4 mois, comme après 2 ans et même 7 ans d'expérience, il est bien difficile de se prononcer sur cette question : est-ce que dans le vide la vie a été parfaitement suspendue ?

Si, à l'heure actuelle, nous ne pouvons pas résoudre ce problème, *cependant, d'après les résultats de toutes les expériences précitées et qui ont porté sur la privation d'une atmosphère respirable par le vide, le mercure, l'azote, l'acide carbonique, on peut affirmer qu'il existe de nombreuses espèces de graines qui n'ont pas besoin d'air pour conserver leur faculté germinative.*

Dans les conditions que nous avons réalisées, nous sommes certains que tous les échanges gazeux ont été supprimés entre les cellules et le milieu extérieur.

Lorsque ces graines ont atteint, par suite de leur maturation naturelle, une certaine dessiccation, même à l'air libre, dès qu'elles absorbent une certaine quantité d'oxygène, et rejettent un certain volume d'acide carbonique, ces échanges gazeux sont la plupart du temps attribuables beaucoup plus à une simple oxydation chimique qu'à une véritable respiration.

Maintenant, dans l'intérieur des cellules, dans leur protoplasma et leur noyau, que se passe-t-il ? On ne peut pas le savoir. Seules, deux hypothèses subsistent, ou les phénomènes physico-chimiques de l'assimilation et de la désassimilation sont complètement arrêtés, ou ils continuent avec une extrême lenteur.

Si cette dernière hypothèse, qui est conforme à la loi de la continuité de tous les phénomènes vitaux, admise par la grande majorité des biologistes, était vraie, la vie latente de la graine ne pourrait plus être envisagée comme étant une *vie aérobie ralentie, mais bien comme une vie intracellulaire très ralentie rigoureusement anaérobie.*

CHAPITRE VII

**DÉSHYDRATATION DES GRAINES ET CONSERVATION
DE LEUR POUVOIR GERMINATIF**

Par toutes les expériences déjà décrites, nous savons que la déshydratation des graines a un retentissement considérable sur leur vie latente.

Or quelle est d'une manière générale la quantité d'eau contenue dans une graine mûre ? Quel est son véritable rôle dans sa vie latente ? Peut-on la retirer complètement sans porter atteinte à son pouvoir germinatif ? Enfin une graine parfaitement privée d'eau et de gaz respirables peut-elle conserver indéfiniment son pouvoir germinatif ? Telles sont les diverses questions que je m'en vais examiner.

§ 1. — **Dessiccation naturelle.**

Pendant leur maturation, la plupart des graines, quand elles passent de leur vie active à la vie latente, perdent une très grande quantité d'eau, jusqu'à ce que leur poids devienne à peu près stationnaire. Ce fait, connu depuis très longtemps, a été étudié pour quelques espèces par Van Tieghem et Gaston Bonnier, puis par Henri Coupin (1).

Van Tieghem et Gaston Bonnier ont trouvé, en opérant sur le Haricot, que 720 grammes de graines fraîchement cueillies perdaient, au bout de deux mois, 6 grammes. A partir de ce moment, il se révélait une très légère augmentation de poids inexplicquée.

Henri Coupin, en expérimentant probablement sur des graines d'une autre espèce de Haricot, a constaté qu'en l'espace d'une douzaine de jours la quantité d'eau perdue pouvait être beaucoup plus considérable, elle était de 51 p. 100 ; à ce moment, le poids de la graine devenait stationnaire.

Cette perte d'eau s'accomplissait même dans une atmosphère saturée, elle était beaucoup diminuée par l'action du chloro-

(1) H. Coupin, *L'absorption et le rejet de l'eau par les graines* (Thèse de doctorat, Masson, Paris, 1896).

forme. Pour ces raisons, l'auteur l'a attribuée à un phénomène vital, à celui de la transpiration, et non au simple phénomène physique de l'évaporation. Cependant il est curieux de remarquer qu'en expérimentant à l'air libre sur des graines de même espèce tuées par la chaleur, la même perte d'eau qu'avec des graines vivantes a été obtenue.

§ 2. — Hygroscopicité des graines.

Lorsque les graines ont atteint leur maximum de dessiccation naturelle à la fin de leur complète maturité, leur poids cependant ne reste pas invariable, il peut augmenter ou diminuer selon une certaine proportion. A quoi donc peuvent être dues les variations de poids mises en évidence par les expériences de Van Tieghem et Gaston Bonnier ?

L'explication de ce fait a été apportée par les expériences de Victor Jodin (1). Il a démontré qu'il était dû à la faculté qu'ont les graines, d'absorber ou de rejeter une certaine quantité de vapeur d'eau en rapport direct avec le degré d'hygrométrie de l'atmosphère.

Ces recherches ont porté sur le Pois. En divisant la différence entre le poids de la graine humide et celui de la graine complètement sèche, Jodin obtient ce qu'il appelle l'hydratation de la graine, c'est-à-dire la quantité d'eau qui se trouvait unie à une partie de graine complètement sèche.

Dans son travail sur la germination publié aux *Annales Agronomiques*, il a donné un tableau très intéressant montrant aux différentes époques de l'année, les quantités d'eau unies à un gramme de la matière sèche, comparativement avec les degrés hygrométriques de l'atmosphère pour des graines mortes et pour des graines vivantes de Pois. Les Pois morts provenaient de vieilles graines âgées de 28 ans qui avaient perdu leur pouvoir germinatif sous la lente action du temps.

Il constata qu'il n'existait aucune différence caractéristique entre les Pois vifs et les Pois morts, relativement à leur affinité pour la vapeur d'eau de l'atmosphère.

(1) Van Tieghem et G. Bonnier, *Sur la vie latente des graines* (Bull. de la Soc. bot. de France, p. 25, 1882).

La proportion d'eau que contenaient ces graines a pu varier selon la température et l'état d'hygrométrie de l'atmosphère de 0^{sr},1 à 0^{sr},3 pour 2 grammes de graine complètement sèche.

Cette variation dans l'hydratation, due à un simple phénomène physique, insuffisante pour provoquer les phénomènes de la germination, « serait capable d'introduire des changements moléculaires qui avec le temps provoqueraient la mort des graines ».

Cette conception parfaitement justifiée de l'influence de l'hygrométrie de l'atmosphère, sur la proportion d'eau contenue par les graines et sur leur vieillissement, doit subir cependant quelques modifications.

La vapeur d'eau de l'atmosphère ne peut agir que sur les graines dont le tégument est perméable, ou qui, dans le cas contraire, laisse des issues telles que le hile et le micropyle, pour la pénétration des gaz et des vapeurs.

C'est là un cas extrêmement général, qui s'applique à un très grand nombre d'espèces de graines, et nous montre pourquoi, étant exposées aux variations de l'hygrométrie atmosphérique, elles perdent assez rapidement leur faculté germinative.

Mais, pour toutes les graines qui ont des téguments imperméables dans toutes leurs parties, et cela se rencontre dans de nombreuses espèces de Légumineuses, de Malvacées, de Cistinées, de Crucifères et même quelquefois dans les Labiées, l'humidité de l'atmosphère n'a aucune action. Elle se dépose sur la surface du tégument, mais elle ne pénètre pas dans l'intérieur, ce qui n'empêche pas que l'on puisse constater la variation du poids de la graine en raison de celle du degré hygrométrique.

Ce cas s'applique tout particulièrement à la graine de Pois étudiée par Jodin; en effet, lorsqu'elle est bien sèche, le hile et le micropyle du tégument ne laissent pas passer la vapeur d'eau.

Les expériences à l'air libre du laboratoire qui ont duré deux ans avec les tubes barométriques fermés par des téguments de Pois, de Lupin, de Fèvier, que j'ai décrits, ont prouvé que, pendant ce temps, l'imperméabilité de ces téguments n'a pas du tout été influencée par l'action de l'hygrométrie de l'atmosphère.

C'est là encore une des raisons les plus importantes, qui nous expliquerait pourquoi les graines munies de téguments imperméables sont toujours celles qui conservent la plus grande longévité.

Toutes les substances végétales, ainsi que l'a démontré de Saussure, sont très hygroscopiques.

Que le tégument soit imperméable ou perméable, que les parois de ses cellules soient recouvertes de cutine, de lignine ou de substance cirreuse, il absorbe toujours une certaine quantité de vapeur d'eau atmosphérique.

Cette hygroscopicité peut être ou physique ou chimique.

Physique, si elle est due à la condensation de la vapeur d'eau par des parois froides lisses ou par des parois à pores capillaires très fins.

Chimique, si elle est produite par l'affinité de certaines substances pour l'eau.

Cette hygroscopicité a été très bien étudiée dans un mémoire de Leo Errera, auquel je renvoie ceux qui voudraient approfondir cette notion (1).

Par conséquent, pour les graines à tégument imperméable, il est absolument nécessaire de distinguer l'eau hygrométrique, qui peut varier, de l'eau qui se trouve enfermée dans les cellules de l'embryon et de l'albumen et qui est invariable, la seule qui joue un rôle dans les phénomènes de la vie latente de ces graines.

§ 3. — Dessiccation artificielle et conservation du pouvoir germinatif.

C'est par les différentes méthodes de la dessiccation artificielle que l'on est à même de connaître la quantité d'eau contenue dans les graines à l'état de vie latente.

Cette dessiccation peut s'opérer : 1° à l'étuve avec l'aide de la chaleur ; 2° dans le vide avec un desséchant et une douce chaleur.

Ces deux méthodes ne donnent pas du tout les mêmes résultats et sont de valeur très inégale.

(1) Leo Errera, Sur l'hygroscopicité, comme cause de l'action physiologique à distance (Rec. de l'Inst. bot. Leo Errera, t. VI, p. 303, 1906).

Lorsque la dessiccation se fait à l'étuve sous l'action de la chaleur, on la considère comme achevée lorsque deux pesées faites à deux heures d'intervalle concordent à moins d'un demi-milligramme près. D'ordinaire on pratique cette dessiccation à la température de 110°, mais à cette température, pendant un certain temps, au moins pendant 24 heures, toutes les graines sont tuées.

C'est par ce procédé, le plus généralement adopté, qu'ont été obtenues la plupart des données classiques de la quantité d'eau que contiennent certaines espèces de graines.

On sait, d'après les analyses de Moride, que la proportion d'eau dans les graines mûres sèches est en moyenne d'environ 4 p. 100 ; elle s'élève au maximum à 8 p. 100 dans les graines de Ricin, et descend jusqu'à 0,90 p. 100 dans le Cresson alénois même, 0,50 p. 100 dans le Vêlar (1).

Si on ne veut pas tuer les graines, on peut opérer à des températures plus basses.

Van Tieghem et Gaston Bonnier ont pu dessécher jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de perte de poids, des grains de Blé qui sont restés six jours dans une étuve à glycérine d'une température constante de 80°. Ces grains de Blé ayant perdu 9,12 p. 100 d'eau ont tous parfaitement bien germé.

Mais lorsque l'on se sert de la température pour dessécher, il faut tenir compte de la remarque si judicieuse de Van Tieghem. C'est que « quand on a enlevé toute l'eau en desséchant indéfiniment les graines dans une étuve à une certaine température, on peut encore leur enlever de l'eau si on la dessèche dans une étuve qui a une température plus élevée. — Le temps d'action de la température joue aussi un rôle considérable sur le pouvoir germinatif des graines, si bien qu'il faut toujours dire : dessécher à telle température pendant tant de temps. »

C'est pour avoir négligé ces données qu'en matière de dessiccation et de poids sec, il y a tant de faits qui paraissent contradictoires.

Victor Jodin s'est occupé aussi de la dessiccation des graines

(1) Duchartre, *Traité de botanique*, p. 137, Baillière, 1885.

par la température : ses recherches ont porté naturellement sur le Pois.

Il a constaté qu'à la température constante de 50° C., des Pois ont perdu 14 p. 100 d'eau. Au bout de 100 jours, à 70° les mêmes Pois ont subi la même perte d'eau en 8 jours.

Mais le procédé qui donne la plus forte dessiccation, c'est celui du vide avec un desséchant tel que l'acide sulfurique, l'anhydride phosphorique ou la baryte caustique.

Jodin a vu qu'après 132 jours de vide à la température ordinaire, la dessiccation n'était pas encore assez complète, elle ne le fut que 118 jours plus tard ; les graines avaient perdu 16,90 p. 100 de leur eau.

Maquenne, dans de nombreuses expériences, a démontré la supériorité de l'emploi du vide avec des desséchants sur celui de l'étuve à 110°. Les tubes contenant les graines où le vide avait été réalisé, étaient portés pendant toute la dessiccation à une température constante de 40°.

De cette manière Maquenne constata que lorsque la perte d'eau maxima à l'étuve pour le Panais était de 6,51 p. 100, dans le vide cette perte maxima descendait à 8,97 p. 100, au bout de 30 jours. Dans une note récente sur la dessiccation absolue des matières végétales, Maquenne est encore revenu sur ce sujet.

Il a établi par quelques expériences qu'une substance végétale maintenue à 110° ou même à 120° dans l'air ordinaire à l'étuve, jusqu'à ce que son poids demeure constant, contenait toujours une certaine dose d'humidité variable avec la température et l'état hygrométrique de l'air.

« Or cette dessiccation ne peut s'opérer d'une manière absolue que dans l'air sec, ou dans le vide sec à la température de 40° » (1).

J'ai entrepris également plusieurs expériences sur la dessiccation des graines, non seulement pour savoir si le tégument lorsqu'il était imperméable dans toutes ses parties ne jouait pas un rôle sur la dessiccation, mais encore pour connaître si la

(1) Maquenne, *Sur la dessiccation absolue des matières végétales* (C. R. Acad. des Sc., 1905).

dessiccation elle-même n'avait aucun effet sur le pouvoir germinatif des graines.

Voici le dispositif expérimental que j'ai adopté : j'ai placé des lots de graines soigneusement pesées dans des petits tubes fermés par un bouchon de ouate (1). Ces petits tubes furent introduits dans un ballon de verre renfermant de la baryte caustique anhydre. Un bouchon de liège percé de trois trous par où passaient le tube d'un manomètre à mercure et deux tubes de verre coudés était enfoncé très profondément dans le col du ballon de telle manière que l'on puisse verser une épaisse couche de cire fondue pour assurer une fermeture parfaite.

Les deux tubes de verre coudés étaient légèrement étirés à leur extrémité. L'appareil étant ainsi disposé, je le faisais communiquer à l'aide d'un fort caoutchouc à vide à l'intérieur bien suiflé, d'un côté avec la trompe à mercure, de l'autre avec la machine Carré. Avec la machine Carré je faisais très rapidement le plus grand vide possible dans le récipient et dans la trompe à mercure, puis je fermais le tube de verre qui assurait la communication avec la flamme d'un bec Bunsen et je le détachais de la machine.

Je terminais ensuite le vide avec la trompe à mercure, puis je scellais le tube de verre de communication et je retirais mon ballon que je plaçais dans une étuve à la température constante de 45°.

Lorsque, au bout de 4 mois, le manomètre m'eut indiqué par la constance du niveau du mercure que le dégagement des gaz et l'absorption de la vapeur d'eau fussent arrêtés, j'ai enlevé les tubes contenant les graines de l'intérieur du ballon ; je les ai pesées de nouveau et mises à germer.

(1) Dans ces sortes d'expériences, le tampon de ouate obturant les tubes qui contiennent les graines au tégument perforé est absolument nécessaire, car la baryte anhydre se résolvant en poussière entre dans l'intérieur des pores des cotylédons et a un effet nuisible sur la germination.

Quatre mois de dessiccation à 45° avec l'aide du vide et la baryte caustique anhydre.

ESPÈCE.	POIDS INITIAL.	POIDS FINAL.	PERTE D'EAU.	POUVOIR GERMINATIF.
	gr.		p. 100.	p. 100.
Pois à tégument intact.	15,004	13,365	10,92	99
Pois à tégument perforé.	15,0	12,825	14,50	98
Lupin à tégument intact.	10,03	9,161	8,66	95
Lupin à tégument perforé.	10,018	9,0	10,16	60
Courge à tégument intact.	12,026	11,450	4,73	100
Courge à tégument perforé.	11,960	10,870	9,10	100
Lupin polyphylle.	5,0	4,580	8,40	95
Luzerne.	10,0	9,276	7,24	100
Pavot gris.	5,0	4,675	6,50	60
Cerfeuil.	5,0	4,410	11,80	80
Carotte.	5,0	4,595	8,10	80
Navet.	5,0	4,680	6,40	100
Haricot.	10,023	9,0	10,02	90

Six mois de dessiccation à 45° avec l'aide du vide et de la baryte caustique anhydre.

ESPÈCE.	POIDS INITIAL.	POIDS FINAL.	PERTE D'EAU.	POUVOIR GERMINATIF.
	gr.		p. 100.	p. 100.
Fève.	19,985	15,510	22,38	5
Ricin.	9,925	9,362	5,68	99
Pois décortiqués.	10,013	8,530	14,80	95
Moutarde.	5,0	4,620	7,60	100
Blé.	5,003	4,392	12,22	98
Pissenlit.	1,998	1,840	6,46	50
Sarrasin.	5,0	4,347	13,06	100

Ces tableaux montrent :

1° *Que pour les graines à tégument imperméable, telles que le Pois, le Lupin, la Courge, le tégument empêche la sortie de toute une partie de l'eau contenue dans l'intérieur des cotylédons et de la plantule.*

Par conséquent, si l'on tient à dessécher d'une façon extrêmement rigoureuse des graines à tégument imperméable, il est de toute nécessité de perforer le tégument.

Sans cette précaution, la quantité d'eau retirée des graines par la dessiccation n'est pas autre que celle disposée à la surface du tégument, ou dans ses parties poreuses, provenant de l'hygrométrie atmosphérique.

Le tégument, ainsi que l'avait remarqué M. Henri Coupin, est dans beaucoup de graines une des parties qui contient et rejette le plus d'eau. Dans le vide, sous l'action d'une douce chaleur, il est peut-être possible qu'une certaine quantité d'eau des cotylédons puisse traverser le tégument, mais cette quantité doit être bien minime, car lorsque le tégument a atteint un certain degré de dessiccation il ne laisse plus rien passer. Lorsque le tégument n'est pas trop épais, comme celui du caryopse du Blé, il peut à la longue se laisser traverser par les vapeurs, mais ce passage doit se faire avec une extrême lenteur.

Pour le cas du Pois, il faut remarquer qu'assez fréquemment, 2 fois sur 10, le hile incomplètement fermé joue le rôle d'une perforation naturelle.

2° *La dessiccation retentit sur le pouvoir germinatif de certaines espèces, telles que le Lupin, le Haricot, la Fève, mais n'a aucun effet sur le Blé, le Pois, le Ricin, la Luzerne, la Courge, le Navet, la Moutarde, le Sarrasin.*

Je ne sais pas si cette action destructive est due plus à la dessiccation qu'à l'influence de la chaleur, cependant très basse; il se peut que non seulement l'eau d'imbibition soit enlevée, mais encore toute une partie de l'eau de combinaison, ce qui aurait pu produire une désorganisation de la substance protoplasmique et des réserves.

Il y a un très grand nombre d'espèces de graines, qui sont citées comme ne supportant pas la dessiccation.

Les graines de Renoncule, d'Oxalide, de Dictamne, de Fraxinelle, de nombreuses Ombellifères, de la plupart des Myrtacées et des Lauracées, perdraient très rapidement leur pouvoir germinatif sous l'action de la dessiccation naturelle, mais cela peut être aussi bien dû à l'oxydation et à l'évaporation de leurs principes essentiels. Des graines de nombreuses espèces d'arbres, telles que celles des Saules, des Peupliers, des Érables, rentre- raient dans ce cas. Toutes ces graines sont depuis très longtemps bien connues des jardiniers et des grainetiers, qui les conservent en les stratifiant dans du sable frais.

Mais pour de très nombreuses espèces de graines, il est incontestable que la déshydratation prolonge leur faculté germinative.

Ainsi des graines de Panais, desséchées dans le vide avec de la baryte caustique anhydre et conservées dans des ampoules où le vide le plus parfait avait été réalisé, ont, après deux ans, gardé le même taux germinatif qu'au début de l'expérience, alors que toutes les graines témoins étaient mortes (1).

3° *Par ces expériences, il est aussi démontré, qu'avec les moyens les plus puissants de dessiccation dont nous disposons, des graines peuvent être desséchées sans être tuées jusqu'à ce que leur poids devienne constant.*

Or, c'est là une notion très discutée et qui se trouve méconnue dans plusieurs traités classiques (2).

Dans ce cas de l'action prolongée de la déshydratation, la graine a-t-elle vraiment perdu toute son eau, tous ses gaz ? C'est un point délicat qui peut toujours être contesté.

Si par l'analyse spectrale, et par l'examen du niveau du mercure du manomètre, à l'aide d'un cathétomètre, on est certain que dans l'ampoule il ne se dégage plus ni gaz, ni vapeur d'eau, que toutes les cellules des graines, avec leurs faisceaux libéro-ligneux et leurs méats intercellulaires sont environnées d'un vide rigoureux, on ne peut pas savoir ce qui se passe à l'intérieur des cellules, dans le protoplasma et le noyau. La membrane cellulaire, lorsqu'elle a atteint une certaine dessiccation, pourrait être aussi imperméable que le tégument qui ferme l'extrémité de la chambre barométrique d'un de nos tubes de verre plein de mercure retourné sur la cuve.

§ 4. — La déshydratation et l'explication de la vie latente.

Claude Bernard a bien défini le rôle de la déshydratation sur les êtres vivants (3).

La condition principale que doit remplir un organisme pour tomber en vie latente, c'est la dessiccation, « car la dessiccation a pour conséquence immédiate de faire disparaître les phénomènes de destruction organique, c'est-à-dire les manifestations

(1) Maquenne, *Sur la conservation du pouvoir germinatif des graines* (C. R., CXXXV, p. 209, 1902).

(2) Notamment, *Physiologie végétale* de Belzung, p. 956. Alcan, 1900.

(3) Cl. Bernard, *Explication de la vie latente. Leçons sur les phénomènes de la vie*, p. 97.

fonctionnelles de l'être vivant ; il en est de même des autres conditions qui produisent la vie latente. Les propriétés physiques des tissus, leur élasticité, leur densité sont d'abord modifiées par un degré de dessiccation de la substance organisée poussée assez loin. Viennent aussi les phénomènes chimiques de la destruction vitale dont l'action se trouve arrêtée par le fait de la dessiccation, car les agents de ces phénomènes, les ferments, en se desséchant deviennent inertes.

« La dessiccation amène donc la suppression de la destruction vitale en faisant disparaître les propriétés physiques et chimiques des tissus. La création vitale s'arrête alors, elle aussi, dans les cellules desséchées. En un mot, la vie considérée sous ses deux faces est suspendue, l'organisme est en état d'indifférence chimique, il est inerte, il y a arrêt de la vie ou vie latente.

« Le réveil de l'être plongé dans l'état de vie latente, son retour à la vie manifestée s'explique tout aussi simplement, c'est d'abord, avec l'hydratation, la destruction vitale qui redevient possible par le retour des phénomènes physiques et chimiques, puis la vie créatrice reparait à son tour lorsque l'animal reprend des aliments. »

Ces paroles de Claude Bernard, parfaitement vraies dans leur ensemble ont, d'après les faits nouveaux que nous connaissons, besoin d'une légère retouche.

Il est évident que la dessiccation modifie profondément les propriétés physico-chimique des tissus.

C'est elle qui permet à l'albumine, et aux diastases de pouvoir résister à des températures de 100 à 120° et de ne pas se laisser congeler par des froids rigoureux. C'est elle qui explique le ralentissement extrême de tous les phénomènes physico-chimiques. Mais aussi, lorsque l'on sait l'influence considérable qu'elle peut avoir sur la perméabilité des membranes cellulaires qu'elle restreint considérablement, qu'elle peut même rigoureusement supprimer, ainsi que je l'ai remarqué plus haut, on ne peut plus être aussi affirmatif au sujet de ce qui se passe dans l'intérieur de la cellule, car on n'est pas certain de la parfaite dessiccation de son noyau et de son protoplasma

§ 5. — **Le protoplasma desséché est-il stable dans le vide ?**

Pour lever tous les doutes, pour résoudre ce problème si intéressant de la nature de la vie latente, nous n'avons plus qu'une ressource, c'est de savoir si le protoplasma desséché peut être d'une stabilité indéfinie dans le vide ou dans les gaz inertes. Le temps seul, avons-nous déjà dit, peut répondre à une pareille question.

Après deux ans de séjour dans un vide très rigoureux, nous savons que des graines de Pois, de Blé, de Luzerne, de Cresson, au tégument perforé, ont parfaitement bien conservé leur pouvoir germinatif. Mais si on avait prolongé plus longtemps cette expérience, que se serait-il passé ?

Pour n'avoir pas besoin de casser les ampoules, pour faire l'analyse spectrale des gaz de leur milieu intérieur, j'ai adopté une forme spéciale. C'est une ampoule cylindrique munie à chaque extrémité d'un tube de verre. L'un est droit et sert à l'introduction des graines, l'autre coudé à angle droit. Ce dernier est fermé à son extrémité et possède deux électrodes de platine séparées par un étranglement de verre pour permettre un examen plus facile de l'étincelle électrique.

Dans plusieurs de ces ampoules de verre j'ai introduit des graines sèches de Sarrasin et de Blé, dont le tégument a été perforé, et avec le précieux concours de M. Pérot, directeur du Laboratoire d'essai de physique aux Arts et Métiers, j'ai réalisé à leur intérieur le vide le plus parfait que l'on puisse actuellement produire. Ces ampoules mises à l'obscurité seront, dans la suite, examinées au spectroscopie tous les dix ans, et *s'il ne se produit aucun dégagement gazeux et aucune perte du pouvoir germinatif, nous aurons la preuve que le protoplasma se maintient stable dans le vide, tout en conservant la faculté de revivre.*

Si jamais dans ces conditions le protoplasma possède cette propriété, ce sera un fait doublement important pour la Biologie végétale, non seulement parce qu'il sera démontré d'une façon indiscutable que la vie peut être parfaitement suspendue dans le protoplasma, mais surtout parce que par ce procédé on pourra soustraire à l'action de l'évolution pendant autant de

siècles que l'on voudra, certaines espèces végétales et les transmettre à nos successeurs, comme des témoins, comme des termes de comparaison, pour déterminer dans ces espèces la marche de l'évolution.

Au contraire, si le protoplasma se décompose lentement dans le vide et je le redoute fort, il sera impossible de savoir si la vie peut être arrêtée dans le protoplasma desséché, et la nature de la vie latente restera une perpétuelle énigme, comme certains problèmes dont on ne pourra jamais donner la solution, parce qu'arrivés à ce point nous atteignons l'extrême limite de notre investigation scientifique.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

I. — LES DEUX THÈSES DE LA VIE LATENTE.

Avant nos recherches, deux doctrines rivales semblaient, avec un égal succès, donner une explication de la vie latente des graines. La première, s'appuyant sur ce fait, que les échanges gazeux paraissent supprimés, dans de nombreuses expériences où les graines peuvent séjourner longtemps dans l'alcool absolu, l'éther, le chloroforme, dans des milieux irrespirables tels que l'azote, l'hydrogène, l'oxyde de carbone, le mercure et dans le vide le plus rigoureux, admet que la vie latente est une vie parfaitement suspendue.

La graine est alors dans un état de complète inertie, tous les phénomènes d'échange, de matière et de transformation d'énergie sont arrêtés dans le protoplasma et le noyau de toutes les cellules de l'embryon.

La seconde doctrine, se basant sur ce qu'aucune graine ne peut séjourner très longtemps dans l'air sans absorber une certaine quantité d'oxygène et rejeter de l'acide carbonique, voit dans ces échanges gazeux une véritable respiration très ralentie. Elle pense que si les phénomènes physico-chimiques de l'assimilation et de la désassimilation s'atténuent considérablement, ils ne peuvent jamais être supprimés. « Cet arrêt serait contraire aux notions acquises relativement à la perpétuité du protoplasma et à la durée limitée de l'élément vivant » (1).

(1) Dastre, *La vie et la mort*, p. 227. Flammarion, Paris, 1906.

L'antagonisme entre ces deux doctrines ne proviendrait-il pas d'une erreur d'interprétation des résultats expérimentaux, introduite par les propriétés du tégument des graines que l'on aurait négligées ?

Telle est l'idée directrice qui a présidé à toutes mes recherches.

II. — L'IMPERMÉABILITÉ DES TÉGUMENTS DES GRAINES DE QUELQUES ESPÈCES.

Par mes expériences, réalisées avec un appareil d'une grande simplicité, une espèce de baromètre terminé par le tégument à étudier, j'ai alors démontré :

1° Que le tégument du Lupin, du Pois, du Févier, lorsqu'il a atteint une certaine dessiccation, est imperméable à l'air sec dans toutes ses parties, même dans celle qui possède le hile et le micropyle.

Le tégument des mêmes espèces de graines, exposé à l'air du laboratoire et dans de l'air sec confiné pendant deux ans, n'a subi aucune action de l'hygrométrie de l'atmosphère, il a conservé sa parfaite imperméabilité.

2° Le tégument de ces graines, soumis à l'action d'une atmosphère saturée de vapeur d'eau, arrive à la longue à s'imbibler et à laisser passer les gaz selon les lois physiques de la diffusion

Le Févier seul a fait exception à la règle.

Or, un an après mes recherches, Joseph Gola a découvert un très grand nombre de graines appartenant aux Légumineuses, Malvacées et Cistinées, qui ne se gonflent pas dans l'eau, même au bout de trois mois d'immersion. On doit citer, parmi les graines au tégument imperméable à l'air, des Crucifères dont le tégument contient une couche de cellules à mucilage desséché, tels que le Cresson alénois, la Moutarde, parmi les graines au *tégument imperméable même à l'eau*, le Trèfle, la Luzerne, l'Acacie, le Févier, l'Astragale, etc.

3° Tous les cotylédons desséchés des graines de Lupin, de Pois, de Févier sont poreux ; le passage des gaz se fait immédiatement à leur intérieur, selon les lois physiques de l'effusion.

Comme dans toutes les expériences exécutées avec les graines

de Luzerne, de Trèfle, de Moutarde, de Pois, de Lupin pour connaître l'influence des milieux irrespirables, on n'a pas tenu compte de cette imperméabilité produite par la dessiccation qui empêchait l'embryon d'être privé de son milieu vital interne, et d'être en contact avec les substances expérimentées, toutes les conclusions relatives à la suspension de la vie chez ces graines s'écroutent.

Il fallait donc refaire ces expériences, en perforant le tégument de ces graines ou en les décortiquant.

III. — L'ACTION DE L'ALCOOL, DE L'ÉTHÉR ET DU CHLOROFORME SUR LES GRAINES.

J'ai alors constaté que les graines ne résistent à l'action de l'alcool absolu que lorsque le tégument est imperméable et intact. Les mêmes graines imbibées d'eau, ou au tégument perforé, telles que le Pois, le Lupin, la Luzerne, le Trèfle, le Févier, le Blé, sont tuées presque immédiatement par l'alcool absolu.

Il en est de même pour l'action de l'éther et du chloroforme à l'état de vapeur et à l'état liquide. Des graines de Pois, de Lupin blanc, de Trèfle et de Luzerne, lorsqu'elles ont un tégument intact bien desséché, peuvent rester dans ces liquides et dans ces vapeurs sans perdre leur pouvoir germinatif; mais si ce tégument est perforé ou humidifié, ces vapeurs et ces liquides pénètrent dans le protoplasma et le noyau des cellules de l'embryon, dissolvent les matières grasses, et commencent à altérer les substances albuminoïdes.

IV. — L'ACTION DES BASSES TEMPÉRATURES.

L'action des basses températures sur les graines a été aussi étudiée. Il était intéressant de savoir, comment des graines décortiquées, ou encore à l'état de vie ralentie, pourraient se comporter. De l'ensemble de nos résultats se sont dégagées les conclusions suivantes :

1° Pour qu'une graine puisse résister à l'action de l'air liquide dont la température est de -190° , il faut qu'elle soit à l'état de vie latente :

2° La décortication, qui permet à l'air liquide de pénétrer dans l'intérieur des cotylédons et d'entourer toutes les cellules de la plantule, n'a aucun effet appréciable sur le pouvoir germinatif de la graine.

3° La résistance des graines à l'état de vie latente aux basses températures dépend uniquement de la quantité d'eau et de gaz que renferment les tissus; si cette quantité de gaz est suffisante, le froid désorganise le protoplasma et le noyau et rend impossible tout retour à la vie.

Mais si le protoplasma a atteint déjà par la dessiccation son maximum de concentration et par là même son minimum d'activité, il échappe complètement à l'action des basses températures, il ne gèle pas et la graine conserve son pouvoir germinatif comme par le passé.

4° On ne peut pas non plus se baser sur la résistance des graines à l'action des basses températures pour affirmer que tous les phénomènes physico-chimiques de la vie sont complètement arrêtés; on n'en sait rien.

L'affirmation de Pictet, qu'à -100° tous les phénomènes chimiques sans exception sont anéantis, est à réviser entièrement, car même à -210° , il peut y avoir encore des combinaisons chimiques, des dégagements de chaleur, des phénomènes de phosphorescence.

V. — LA LONGÉVITÉ DES GRAINES.

La nature ne nous présente aucun cas de longévité indéfinie de la part des graines.

Toutes les recherches les plus sérieuses qui ont été faites avec un rigoureux esprit critique, nous ont prouvé que l'on ne doit tenir aucun compte de la longévité des grains de Blé qui proviennent des sépultures des anciens Pharaons et des greniers de César d'Argovie et d'Herulanum.

Il en est de même pour les graines signalées par Charles Desmoulins et qui ont été récoltées dans des tombeaux mérovingiens.

On ne doit pas non plus ajouter foi aux cas d'enfouissement de nombreuses espèces de graines, pendant des milliers d'années

et même moins d'un siècle, cités par de très nombreux observateurs, pour la raison bien simple que la plupart de ces observateurs ignorent complètement la date d'arrivée de ces graines et leur mode d'apport.

Seules, des expériences portant sur des espèces dont on connaît l'âge de la récolte ou la date d'arrivée dans le laboratoire, peuvent apporter des données acceptables.

Les recherches que j'ai réalisées sur 500 espèces de vieilles graines de la graineterie du Muséum d'histoire naturelle, dont la date d'arrivée rigoureusement contrôlée variait entre 25 et 136 ans, ont fourni les résultats suivants. Quatre familles ont présenté des germinations : les Légumineuses, les Nélombiées, les Malvacées et les Labiées. Vingt de ces germinations avaient de 28 à 87 ans. Les plus âgées parmi les Légumineuses furent *Cassia bicapsularis* de 1819, *Cytisus biflorus* de 1822, *Leucæna leucocephala* de 1835, *Trifolium arvense* de 1838; parmi les Nélombiées, le *Nelumbium codophyllum* de 1850; une Malvacée, le *Lavatera pseudoolbia* de 1842; et une Labiée, le *Stachys nepetæfolia* de 1829.

Toutes les graines qui, après plus de 50 à 80 ans, ont germé étaient revêtues d'un tégument très épais et dont l'imperméabilité absolue a été vérifiée pour le *Cassia bicapsularis*, le *Leucæna leucocephala* et le *Nelumbium codophyllum*.

Cette imperméabilité aux gaz de toutes les parties du tégument nous apporte sur la vie latente des graines un résultat très important.

C'est en effet la première fois que l'on constate que des graines ont pu conserver leur pouvoir germinatif depuis l'époque de la Restauration jusqu'à nos jours, sans que leur embryon ait réalisé des échanges gazeux avec l'atmosphère.

Ainsi, la longévité des graines paraît être en relation directe avec l'imperméabilité de leur tégument.

VI. — LES ÉCHANGES GAZEUX DES GRAINES.

Ici nous touchons au point le plus important de la vie latente des graines. Comment se font leurs échanges gazeux? Quelle est leur nature? Pourquoi les résultats obtenus à ce sujet sont-ils si

contradictoires? Le tégument des graines, leur degré d'hydratation, la lumière, n'auraient-ils pas apporté des éléments qui auraient troublé l'interprétation des résultats?

Les expériences que j'ai réalisées sur le Pois, le Ricin, la Fève, le Lupin décortiqués et sur leur tégument séparé, comparativement à l'obscurité et à la lumière, ont montré le rôle très considérable qu'ont joué tous ces facteurs.

A. *Obscurité*. — 1° A l'obscurité, au bout d'un temps suffisamment long, au moins un an, toutes les graines dans leur état de dessiccation naturelle, en présence de l'air ordinaire qui renferme toujours une certaine quantité de vapeur d'eau, dégagent des traces minimales d'acide carbonique et absorbent un certain volume d'oxygène.

2° L'intensité de ces échanges gazeux et les proportions dans lesquelles ils se font, dépendent de la nature de la graine et de son espèce.

3° Ces échanges gazeux ne se font pas qu'au début des expériences, qu'au moment du passage de la vie ralentie à la vie latente, ainsi que l'avait objecté, pour les expériences de Ph. Van Tieghem et Gaston Bonnier, Casimir de Candolle; mais bien pendant toute la durée de la vie latente de la graine.

Sur ce point, nos résultats confirment entièrement ceux de Ph. Van Tieghem et Gaston Bonnier.

B. *La lumière*. — 1° La lumière augmente considérablement l'intensité des échanges gazeux des graines.

2° La proportion selon laquelle augmente cette intensité des échanges gazeux dépend de l'espèce de la graine.

3° La lumière fait varier, dans une même espèce et pour le même poids de graine, le quotient $\frac{\text{CO}^2}{\text{O}}$ obtenu à l'obscurité.

Elle l'augmente où elle l'abaisse selon les espèces.

Cette augmentation de l'intensité des échanges gazeux et cette variation du quotient $\frac{\text{CO}^2}{\text{O}}$, produites sous l'action de la lumière, sont des phénomènes tout à fait caractéristiques de la vie latente des graines, car ils ne se rencontrent jamais dans les échanges gazeux des tissus sans chlorophylle, à l'état de vie active.

4° La lumière, en présence de l'oxygène, décomposant lentement les substances hydrocarbonées de la graine, au bout d'un temps plus ou moins long, porte atteinte à son pouvoir germinatif.

5° Les rayons qui agissent sur les graines sont les rayons les plus réfringibles du spectre, qui appartiennent au bleu, violet et ultra-violet.

C. *Le tégument*. — 1° Tous les téguments isolés des lots respectifs des graines décortiquées, à l'obscurité comme à la lumière, ont dégagé et absorbé de grandes quantités de gaz.

À l'obscurité, pendant que le lot de Ricins décortiqués n'avait aucunement modifié son atmosphère confinée, le lot de leurs téguments avait dégagé 1,61 p. 100 d'acide carbonique et a abaissé la quantité normale d'oxygène de 21 p. 100 à 15 p. 100.

Si l'on prenait dans ce cas ces échanges gazeux pour une véritable respiration, on arriverait à cette constatation paradoxale, c'est que les téguments, constitués de tissus morts, respireraient, pendant que la plantule avec son albumen ayant conservé son pouvoir germinatif, n'ayant absorbé ni dégagé la moindre parcelle de gaz, serait morte.

À la lumière, les échanges gazeux des téguments des mêmes lots ont été beaucoup plus considérables.

2° Les échanges gazeux des téguments, comparés avec les échanges gazeux des graines décortiquées dont ils proviennent, sont fréquemment, pour le même poids de substance, infiniment plus grands.

3° Les échanges gazeux des lots de téguments isolés, comparés avec les échanges gazeux des lots de graines de même espèce munies d'un tégument imperméable, sont, à quelques chiffres décimaux près, absolument les mêmes. Si bien qu'il est ainsi prouvé expérimentalement que toutes les recherches qui ont été faites avant nous sur des graines non décortiquées, telles que le Pois, le Lupin, la Vesce, la Luzerne, etc..., n'ont mis en évidence que les échanges gazeux des téguments protecteurs. Les conclusions que l'on en a tirées pour la respiration de l'ensemble de la graine ne peuvent plus être maintenues.

4° Pour les graines qui possèdent un tégument perméable, les

échanges gazeux de l'embryon et des cotylédons s'ajoutent à ceux du tégument.

5° Le rôle biologique du tégument, qui protège la graine contre l'oxydation atmosphérique, est nettement mis en évidence par ces expériences et l'on conçoit pourquoi les graines à tégument imperméable sont celles qui conservent le plus longtemps leur pouvoir germinatif.

D. *La déshydratation.* — L'air ne peut agir que s'il est chargé d'une quantité infime de vapeur d'eau et si le protoplasma des graines contient encore une certaine proportion d'eau.

Ainsi, la déshydratation, pour certaines graines décortiquées, telles que la Courge, le Ricin, le Pois et la Fève réduit tellement leurs échanges gazeux qu'il est presque impossible, au bout d'un temps très long, de déceler le moindre dégagement d'acide carbonique.

VII. — LA NATURE DES ÉCHANGES GAZEUX DES GRAINES.

Les échanges gazeux que l'on peut mettre en évidence dans les graines à tégument imperméable non perforé, sont certainement le résultat d'une simple oxydation chimique.

Dans le cas très général des graines au tégument perméable ou au hile et au micropyle ouverts, les échanges gazeux proviennent en partie de l'oxydation de leur tégument, en partie des échanges gazeux de leur embryon.

Or, les échanges gazeux de l'embryon, indépendamment de ceux de son tégument, sont-ils dus à une véritable respiration, à une action vitale?

Pour le savoir, j'ai rendu impossible cette respiration de l'embryon en le privant de son atmosphère interne et en le mettant en contact direct avec des milieux irrespirables. Voici les résultats obtenus : 1° des graines sèches, au tégument perforé, de Pois, de Blé, de Ricin, de Fève ont pu rester à l'obscurité un an dans une atmosphère d'azote sans dégager la moindre trace d'acide carbonique et sans perdre leur pouvoir germinatif.

2° Des graines sèches au tégument perforé de Lupin, de Luzerne, de Pois, de Trèfle, de Moutarde, de Courge, de Sarrasin, de Pin pignon, de Blé, d'Avoine ont été maintenues un an

dans l'acide carbonique pur et sec sans éprouver aucun dommage.

3° Des graines de Pois, au tégument perforé, privées de leur atmosphère interne sont restées un an sous le mercure et ont parfaitement bien levé après.

4° Des graines déshydratées et au tégument perforé, de Cresson alénois, de Luzerne, de Blé, de Pois ont séjourné dans le vide pendant deux ans, à l'intérieur d'une ampoule de verre placée à l'obscurité. Elles ont fort bien germé.

Ces résultats, qui concordent tous, montrent qu'à l'air libre les échanges gazeux de la plantule sèche sont attribuables à une simple oxydation chimique, puisque sans porter atteinte au pouvoir germinatif, on peut supprimer tous les échanges gazeux entre les cellules et l'atmosphère.

VIII. — LA DÉSHYDRATATION DES GRAINES ET LA CONSERVATION INDÉFINIE DE LEUR POUVOIR GERMINATIF.

La perte du pouvoir germinatif des graines est-elle causée par la lente décomposition des substances de réserve, et des matières protoplasmiques, sous l'action de l'eau et de l'air?

L'hygroscopicité des graines, c'est-à-dire la propriété qu'elles ont d'absorber et de rejeter une certaine quantité de vapeur d'eau en rapport direct avec le degré de l'hygrométrie de l'atmosphère, introduit avec le temps des changements moléculaires qui provoquent leur mort.

Cette hygroscopicité, d'après nos recherches, ne peut influer que sur les graines qui ont un tégument perméable ou qui, dans le cas contraire, présentent des issues, telles que le hile et le micropyle, laissant passer les vapeurs et les gaz.

C'est là encore une des raisons pour que les graines qui ont la plus grande longévité se rencontrent parmi celles ayant un tégument d'une imperméabilité absolue.

La dessiccation la plus rigoureuse des graines que l'on puisse réaliser actuellement, consiste à opérer dans le vide avec de la baryte caustique anhydre pendant au moins trois mois à une température de 45°.

Lorsque l'on dessèche des graines ayant un tégument imperméable, il faut toujours le perforer auparavant.

Avec ce procédé de déshydratation, le plus puissant dont nous disposons, les graines de certaines espèces peuvent être desséchées sans être tuées jusqu'à ce que leur poids devienne constant.

Lorsqu'une graine est complètement sèche et qu'il ne se produit plus aucun dégagement gazeux dans le vide, il n'y a que deux hypothèses pour expliquer la nature de sa vie latente. La première, c'est que les membranes cellulaires sont devenues complètement imperméables et que derrière leur paroi les phénomènes physico-chimiques d'une *vie anaérobie* se continuent avec une extrême lenteur dans le protoplasma et le noyau avec l'aide de leurs réserves, qu'ils décomposent à la longue.

La seconde hypothèse, c'est que, dans ce cas, toutes les cellules de la graine sont véritablement privées d'eau et de gaz, et que tous les phénomènes de l'assimilation et de la désassimilation protoplasmique sont complètement suspendus.

Vie anaérobie intracellulaire très ralentie ou *vie suspendue* sont les seules explications possibles résultant de nos recherches, que l'on peut donner de la vie latente des graines desséchées de beaucoup d'espèces de Phanérogames.

Si le protoplasma desséché des cellules peut rester indéfiniment stable dans le vide, tout en conservant sa faculté de revivre, ce que l'avenir nous dira, nous saurons alors, laquelle des deux solutions est la vraie.

Sinon, le problème de la vie latente ne pourra jamais être résolu définitivement, et les esprits, selon leurs idées, philosophiques, pourront toujours choisir avec d'égales raisons entre ces deux opinions.

BIBLIOGRAPHIE

1. BARTHÉLEMY, Sur le passage des gaz à travers les membranes végétales. *C. R. Acad. des Sc.*, 1868, et *Ann. des Sc. nat.*, IX, p. 292.
2. BERNARD (Cl.), Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux, 1878-1879.
3. BEAL, Vitality of Seed. *Experiment Station Record*, t. VI, n° 7, 1895, et *Bot. Gaz.*, XL, p. 140-143.
4. BECQUEREL (Edmond), La lumière, ses causes et ses effets. Firmin Didot, 1867.
5. BECQUEREL (Henri), Recherches sur une propriété nouvelle de la matière. Gauthier-Villars, 1903.
6. BECQUEREL (Paul), Résistance de certaines graines à l'action de l'alcool absolu. *C. R. Acad. des Sc.*, 10 avril 1904.
7. Id., Imperméabilité de certains téguments aux gaz de l'atmosphère. *C. R. Acad. des Sc.*, 30 mai 1904.
8. Id., Sur l'extraction totale des gaz et de l'eau des graines. *C. R. Acad. des Sc.*, 27 juin 1904.
9. Id., Action de l'éther et du chloroforme sur le protoplasma desséché des graines en vie latente. *C. R. Acad. des Sc.*, 10 avril 1905.
10. Id., Action de l'air liquide sur des graines décortiquées. *C. R. Acad. des Sc.*, 19 juin 1905.
11. Id., Influence de l'acide carbonique sur les graines en vie latente. *C. R. Acad. des Sc.*, 6 avril 1906.
12. Id., Recherches sur la longévité de 500 espèces de graines âgées de vingt-cinq à cent cinquante ans. *C. R. Acad. des Sc.*, 25 juin 1906.
13. Sur les échanges gazeux de plusieurs espèces de graines à l'état de vie latente. *C. R. Acad. des Sc.*, 10 décembre 1906.
14. Id., Sur la véritable nature de la vie latente des graines. *C. R. Acad. des Sc.*, 24 décembre 1906.
15. BONNIER (G.) et MANGIN, Sur la respiration des végétaux sans chlorophylle. *C. R. Acad. des Sc.*, t. CXIX, n° 3, p. 161.
16. BROCA (P.), Rapport sur la reviviscence des animaux desséchés. *Mém. de la Soc. de biol.*, 1861.
17. BROWN et ESCOMBE, The influence of low temperature upon the germinative power of seeds. *Proc. Roy. Soc.*, LXII, 160, 1897.
18. BRANDZA, Recherches anatomiques sur les téguments des graines. *Revue gén. de Bot.*, t. III, 1891.
19. BURGENSEIN, Beobachtungen uber die Keimkraftdauer. *Verhandl. zool. Bot. Gop. Wien*, p. 414, 1893.
20. CANDOLLE (A. de), Sur la durée relative de la faculté des germes. *Ann. des Sc. nat.*, 3^e série, t. VI, p. 373, 1846.
21. CANDOLLE (Casimir de) et PICTET, Influence du froid sur les graines. *Arch. experim. des Sc. phys. et nat.*, t. II, p. 354 et 629, 1879; t. XI, p. 323, 1884; t. XXX, p. 293, 1893.
22. CANDOLLE (Casimir de), Sur la vie latente des graines. *Arch. des Sc. phys. et nat. de Genève*, t. XXXIII, p. 497, 1893.
23. CHEVREUL, Sur la dessiccation de l'albumine. *Mém. du Mus. d'Hist. nat.*, t. XIII. Paris, 1819.

24. CHAPUIS (P.), Einfluss der Kohlensäure auf das Wachstum Flora, XCL, p. 348-383.
25. COUPIN (H.), Sur l'absorption et le rejet de l'eau par les graines. *Th. de doctorat*. Paris, Masson, 1896.
26. Id., Action des vapeurs anesthésiques sur la vitalité des graines sèches. *C. B.*, t. CXXIX, p. 361, 1899.
27. CHALON, La graine des Légumineuses. Mèns, 1875.
28. CHATIN, Sur le développement de l'ovule et de la graine. *Ann. des Sc. nat.*, 3^e série, 1874.
29. DAVIS, Result. of experiments on the desiccation of Rotifers. *Monthly. Micr. Journ.*, IX, 201-209.
30. DASTRE (A.), La vie et la mort. Paris, Flammarion, 1906.
31. DETMER, Vergleichende Physiologie d. Keimungs processus d. Samen, 1880.
32. DARWIN (C.), On the action of sea water on the germination of seeds. *Journ. Linn. Soc.*, p. 130, 1837.
33. Id., Origine des espèces. Traduct. Barbier. Reinwald, 1887.
34. DOYÈRE, Conservation des graines par l'ensilage rationnel. Paris, 1862.
35. Id., Recherches sur l'alucile. *Ann. de l'Inst. agronom.*, t. I, p. 269, 1852.
36. DIXON (H.), Sur la résistance des graines aux hautes températures. *Nature*, p. 256-257. Londres, 1901.
37. DESMOULIN (C.), Sur les graines des tombeaux mérovingiens. *Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, 1833-1846.
38. DYER-THYSELTON, Influence de l'hydrogène liquide sur les graines. *Ann. de Bot.*, p. 599-606, 1901.
39. DUCHARTRE, *Traité de Botanique*. Baillièrè, Paris, 1885.
40. DUCLAUX, Action de la lumière solaire sur les hydrates de carbone. Paris, 1880.
41. DEVAUX, Thèse de doctorat sur le mécanisme des échanges gazeux des plantes aquatiques, 1889. Paris, Masson.
42. EDWARDS et COLIN, De l'influence de la température sur la germination. *Ann. des Sc. nat.*, 2^e série, 1834, I, p. 257-270.
43. EXNER, Lois de la diffusion des gaz. *Wien. Ber.*, p. 263, 1877, et *Pogg. Ann.*, p. 321, 1875.
44. EWART, Vitality and germination of seeds. *L. pool. Biol. Soc.*, 8-207, 1894.
45. ERRERA (Leo), Sur l'hygroscopicité comme cause de l'action physiologique à distance. *Bull. de l'Inst. Errera*, t. VI, p. 303, 1906.
46. ESCOMBE, The vitality of dormant and germinating seeds. *Sc. progress.*, nouv. série, I, 585-608.
47. FLICHE (P.), Observations relatives à la flore des jeunes taillis. *C. R. Acad. des Sc.*, 25 avril 1905.
48. MAC-FAYDEN, Sur la résistance des bactéries lumineuses à la température de l'hydrogène liquide. *Ann. de Bot.*, 587-589, 1902.
49. FRENKEL, Die Einverkung der Kohlensäure auf die Lebensthätigkeit der microorg. *Zeitsch. f. hyg.*, V.
50. GÉRARDIN, Faculté germinative des graines. Paris, 1809.
51. GRIFFON (E.), Article GERMINATION du *Dictionnaire de physiologie* de Ch. Richet. Paris, 1905.
52. GODFRIN, Étude sur les téguments des graines des Angiospermes. Nancy, 1880.
53. GOLÀ (J.), Mémoire sur la physiologie des téguments des graines. *Acad. de Turin*, 1905.
54. GAUTIER (Armand), Remarque sur la vie latente. *C. R. de l'Acad. des Sc.*
55. ITALO GIGLIOLI, Résistance des graines aux agents chimiques et sur la vie latente des graines. *Nature*, 3 octobre 1895. London.

56. JUELLE (H.), Sur la respiration et l'assimilation des Lichens aux basses températures. *Rev. gén. de Bot.*, t. IV.
57. JODIN (V.), Action de la chaleur sur la vie latente des graines. *C. R. Acad. des Sc.*, CXXIX, p. 893, 1899.
58. *Id.*, Action de la lumière solaire sur la durée germinative des graines. *C. R. Acad. des Sc.*, p. 443, 1902.
59. *Id.*, Mémoire sur la vie latente des graines et leur germination. *Ann. agronom.*, t. XXIII, p. 430-471.
60. JUST, Ueber der Einwirkung höherer Temperaturen. *Cohns Beiträge zu Biol. d. Pflanzen*, 1877.
61. KOCHS, Kann die Continuität der Lebensvorgänge zeitweilig völlig unterbrochen werden. *Biol. Centralbl.*, X, 673-686, 13 déc. 1890.
62. KURZVELLY, Résistance des organismes végétaux desséchés aux substances toxiques. *Jahrb. f. wiss. Bot.*, t. XXXVIII, p. 341.
- 62 bis. KOLKOWITZ, Ueber die Athmung ruhender Samen. *Ber. Deut. Ges.*, Bd XIX, 1901, p. 283-287.
63. GAIN (E.), Sur les grains de blé pharaonique. *C. R. de l'Acad. des Sc.*, CXXX, 1900, p. 1643.
64. *Id.*, Sur le vieillissement des graines. *C. R. de l'Acad. des Sc.*, CXXXIII, 1901, p. 1248.
65. LEWITH, Ueber die Ursache der Widerstandsfähigkeit der Sporen gegen hohen Temperaturen. *Arch. f. exper. path.*, XXVI, p. 341, 1890.
66. LEMONNIER, Recherches sur la nervation de la graine. *Ann. des Sc. nat.*, 3^e série, XVI, 1872.
67. LAMEK, Sur la faculté germinative de certaines espèces de graines. *Biedern. centr.*, XVIII, p. 283, et *Ann. agronom.*, t. XV, p. 431.
68. LAURENT (E.), Sur la durée de la faculté germinative des graines exposées à la lumière. *C. R. de l'Acad. des Sc.*, 1902, p. 1295.
Id., Expériences sur la durée du pouvoir germinatif des graines conservées dans le vide. *C. R. de l'Acad. des Sc.*, 1902, p. 1902.
69. MANGIN, Recherches sur la pénétration des gaz dans les plantes. *Ann. de la Science agronom. française et étrangère*, 1888.
70. *Id.*, Études sur la végétation dans ses rapports avec l'aération du sol. *Ibid.*
71. MAQUENNE, Sur l'hygrométrie des graines et leur dessiccation. *C. R. de l'Acad. des Sc.*, CXXIX, p. 753.
72. *Id.*, L'action des hauts vides sur la vie latente des graines. *C. R. de l'Acad. des Sc.*, CXXXIV, p. 1243.
73. *Id.*, Sur la conservation du pouvoir germinatif des graines. *C. R. de l'Acad. des Sc.*, t. CXXXV, p. 208.
74. *Id.*, Sur la dessiccation absolue des matières végétales. *C. R. de l'Acad. des Sc.*, 16 octobre 1905.
75. MATRUCHOT et MOLLARD, Études sur le gel. *Rev. gén. de Botan.*
76. NOBBE, Handbuch der Samenkunde. Berlin, 1876.
77. PFEFFER, Traité de Physiologie. Traduit par Friedel. Paris, Schleicher, 1906.
78. PFLUGER, Die Allgemeinen Lebens ercheinungen. Bonn, 1889.
79. PICTET (R.), De l'emploi méthodique des basses températures en biologie. *Arch. des Sc. phys. et nat. de Genève*, 1893.
80. POISSON (J.), Durée du pouvoir germinatif des graines. *Bull. de la Soc. de bot. de France*, 1903.
81. PETER, Recherches sur les graines enfouies dans le sol des forêts. *Mém. de l'Univ. de Göttingen*, 1893-1894.
82. POUCHET, Résistance des graines de Luzerne à l'action de l'eau bouillante. *C. R. de l'Acad. des Sc.*, t. LXIII, p. 539, 1866.

83. ROMANES, Sur la vie latente des graines. *Proc. royal Society*, dans *Nature*, 16 novembre 1893.
84. SIRODOT, Sur la germination des graines enfouies. *Ann. des Sc. nat.*, 3^e série, t. X, p. 63.
85. SALTER, On the vitality of seeds after prolonged submersion in the Sea. *Journ. Linn. Soc.*, p. 140, 1849.
86. UNGER, Die Pflanzen des alten Aegyptens.
87. VAN TIEGHEM, *Traité de botanique*. Paris, librairie Savy, 1891.
88. VAN TIEGHEM et BONNIER (G.), Recherches sur la vie latente et la vie ralentie. *Ann. agronom.*, déc. 1880, p. 520; *Bull. de la Soc. bot. de France*, janv. 1882, p. 25; *id.*, 28 avr. 1882, p. 148.
89. WIESNER et MOLISCH, Untersuchungen über die Gerbewegung in den Pflanzen. *Sitzb. d. k. Akad. d. wiss. Wien*, 1889, vol. XIII.
90. WERNIKE, Impénétrabilité des téguments d'Acacia et de *Lathyrus silvestris*. *Ann. agronom.*, p. 544, 1895.
91. WHARTMANN (E.), Influence des froids excessifs sur les graines. *Arch. des Sc. phys. et nat.*, p. 2-77, 1860; *id.*, p. 340, 1881.
92. WHITE, Flora of the Avon bed. *Trans. Bristol Nat. Soc.*
93. WINKLER, Bemerkungen über die keimfähigkeit des Samens der Phanerogamen. *Biol. Centralbl.*, 1879.
94. WITTMARK, Ueber die in Pompei gefundene Pflanzlichen Reste. *Bot. Jahrb.*, XXXIII, n^o 5, Beiblatt. 73, p. 56.

 ADDITIONS

95. BRAUN (Alex.), Betrichtungen über die Ercheinung der Verjüngung in die Natur, 1830.
96. DE BARY, Biologie der Pilze Mycetozoen u. Bakterien, 1884.
97. EWART (A. J.), Additional observations on the vitality and germination of seeds. *Trans. Liverpool. Biolog. Soc.*, vol. X, 1896, p. 481-493.
98. EWART (A. J.), On the power of withstanding dessication in Plants. *Trans. Liverpool. Biol. Soc.*, vol. XI, 1897, p. 151-160.
99. GIARD (A.), Recherches sur l'anhydrobiose chez les animaux. *C. R. Soc. de biol.*, 1894.
100. GUIGNARD (L.), Structure et développement du tégument des graines. *Bull. de la Soc. Bot.* 1892, p. 392; *id.* 1893, p. 56.
101. HILDEBRAND (F.), Ueber die Schutzrichtungen der Oxaliszwiebeln. *Ber. d. Deutsch. Bot. Gesell.*, 1884, Heft 3.
102. LANCE (D.), Recherches sur les Tardigrades. *Thèses*, Paris, 1895.
103. LATLON, *Brit. med. Journal*, I, 1886, p. 629.
104. LÖW, Die chemische Kraft-quelle in lebenden Protoplasma. *Müncher*. 1882.
105. SCHROEDER, Ueber die Austrocknungsfähigkeit der Pflanzen. *Bot. Untersuch.*, Tübingen, Bd II, Heft 1, 1886.

REMARQUES SUR L'ORGANISATION FLORALE

ET LA

STRUCTURE DE L'OVULE DES ARACÉES

Par Ph. VAN TIEGHEM

Dans un Mémoire publié il y a plus de quarante ans, j'ai fait connaître dans ses traits généraux la structure du corps végétatif : tige, racine et feuille, ainsi que l'organisation florale des plantes qui composent la grande famille des Aracées, nommées alors Aroïdées (1). Depuis lors, par une longue série de patientes recherches, M. Engler a poursuivi dans cette double direction l'étude de cette famille, dont il nous a donné en 1879 une belle monographie, suivie jusqu'à ce jour de nombreux suppléments (2). Il me paraît cependant qu'il subsiste encore dans l'organisation florale de ces plantes plusieurs points obscurs et que la structure de l'ovule en particulier y est encore trop peu connue. C'est ce qui me décide à résumer ici les quelques observations que j'ai pu faire à ce sujet au cours de ces dernières années.

Dans cette vaste famille, l'organisation florale subit, comme on sait, trois modifications principales, qui permettent d'y distinguer trois tribus : les Arées, où les fleurs sont unisexuées et nues ; les Callées, où elles sont bisexuées et nues ; les Acorées, où elles sont bisexuées et périnthées. Pour mettre un peu d'ordre dans l'exposé de mes observations, je considérerai à part d'abord la conformation du pistil et la structure de la fleur mâle chez divers genres de la tribu des Arées, puis la con-

(1) Ph. Van Tieghem, *Recherches sur la structure des Aroïdées* (Ann. des Sc. nat., 5^e série, Bot., VI, pp. 1-139, pl. I-X, 1867).

(2) A. Engler, *Vergleichende Untersuchungen über die morphologische Verhältnisse der Araceen* (Nova Acta Acad. Nat. Curios., XXXIX, p. 2, 1876). — *Araceæ* (Flora brasiliensis, III, p. 2, 1878). — *Araceæ* (Suites au Prodrôme de De Candolle, II, 1879). — *Beiträge zur Kenntniss der Araceen* (Bot. Jahrbücher für Systematik, I, p. 179 et 480, 1881; IV, p. 59 et 341, 1883; V, p. 141 et 287, 1884; VI, p. 273, 1885; XV, p. 447, 1893; XXV, p. 352, 1898; XXVI, p. 417 et 509, 1899; XXXVI, p. 285, 1905; XXXVII, p. 95, 1905). — *Araceæ* (Nat. Pflanzenfamilien, II, 3, p. 102, 1889).

formation du pistil et la structure de l'ovule dans chacune des trois tribus de la famille.

I. — MONANDRIE DE LA FLEUR MÂLE DES GOUETS ET AUTRES
ARÉES A FLEUR FEMELLE MONOGYNE.

La tribu des Arées renferme, comme on sait, bon nombre de genres où la fleur femelle, demeurée ou devenue aussi simple que possible, se réduit à un seul carpelle. Chez ces Arées monogynes, la fleur mâle posséderait d'ordinaire, d'après M. Engler, plusieurs étamines séparées, groupées en un verticille autour d'un centre. Il en serait ainsi, notamment, dans le genre Gouet (*Arum*), qui a donné son nom à la tribu et à la famille tout entière, où la fleur mâle compterait deux à quatre, le plus souvent quatre, étamines distinctes. L'auteur convient, il est vrai, que la question est difficile à résoudre. « Schwierig sind die Verhältnisse, dit-il, bei *Arum maculatum* und Verwandten. Die Staubblätter erscheinen hier ungeordnet; es ist wenigstens auf den ersten Blick nicht recht einzusehen was zu einer Blüthe gehört » (1). C'est ce point que j'ai cherché à élucider, en prenant pour type précisément le Gouet maculé.

Chacune des courtes et grosses étamines à anthère sessile qui, serrées l'une contre l'autre, composent l'anneau mâle dans l'épi androgyne de cette plante renferme quatre sacs polliniques rapprochés en deux paires latérales et s'ouvrant par un pore au sommet. L'assise à bandes lignifiées ne s'étend pas sur la mince cloison qui sépare les deux sacs dans chaque paire. En somme, cette anthère offre la même structure que celle de la Zantédeschie (*Zantedeschia*), telle que je l'ai décrite et figurée autrefois (2).

La série des coupes transversales pratiquées dans la base de l'étamine et jusque dans l'écorce du pédoncule de l'épi qui la porte y montre, tout en bas, dans l'épais parenchyme interposé aux deux paires de sacs polliniques, quatre faisceaux libéroligneux ainsi disposés: un médian, près du bord inférieur, tournant son liber en bas, son bois en haut; un autre, médian aussi et pareillement orienté, superposé au premier, mais plus interne; et deux près du bord supérieur, un de chaque côté, orientés obliquement liber en dehors et bois en dedans, formant un triangle avec le médian interne.

A mesure qu'on s'élève à partir de l'extrême base, on voit d'abord le faisceau médian externe inférieur s'atténuer et disparaître, puis les deux faisceaux supérieurs latéraux s'amincissent et cessent tout à fait, ne laissant subsister que le médian interne, qui s'élève jusque vers le sommet dans l'anthère, dont il est le faisceau constitutif propre.

(1) Engler, *Beiträge zur Kenntniss der Araceen*, V (Bot. Jahrb. V, p. 300, 1884).

(2) *Loc. cit.*, p. 110, pl. IX, fig. 9 et 10, 1867.

Le faisceau médian inférieur appartient à la bractée mère de la fleur, qui avorte ici constamment, comme on sait. Les deux faisceaux latéraux supérieurs appartiennent à autant d'étamines destinées à former, avec celle qui renferme le faisceau médian interne, un verticille ternaire; mais puisqu'ils cessent bientôt, c'est la preuve que, comme la bractée mère, ces deux étamines supérieures avortent de bonne heure. Typiquement trimère, la fleur mâle se trouve ainsi réduite à une seule étamine, superposée à la bractée mère avortée, parce qu'elle est l'antérieure du verticille ternaire originel. Contrairement à l'opinion de M. Engler, chaque étamine est donc ici une fleur mâle tout entière.

Il est intéressant de remarquer que l'unique carpelle qui constitue la fleur femelle des Gouets tourne son dos en bas, sa suture ventrale en haut, en un mot se trouve, lui aussi, superposé à la bractée mère avortée. On doit donc admettre que le pistil typique de ces plantes est composé de trois carpelles, dont les deux supérieurs ont avorté.

En résumé, dans les Gouets, non seulement la fleur mâle est monandre, comme la fleur femelle est monogyne, mais encore, l'unique feuille constitutive occupant de part et d'autre la même situation, il y a homologie complète entre ces deux fleurs monophylles. Dans l'une comme dans l'autre, étant superposée à la bractée mère avortée, l'unique feuille semble née directement sur l'axe de l'épi. Il y a donc là une grosse erreur à éviter.

En serait-il de même chez les autres Arées à fleur femelle monogyne? On peut d'ores et déjà faire à cette question une réponse affirmative en ce qui concerne les quatre genres *Pinellia* (*Pinellia*), *Arisare* (*Arisarum*), *Thériophone* (*Theriophonum*) et *Biare* (*Biarum*). M. Engler reconnaît, en effet, que la fleur mâle s'y réduit à une seule étamine (1). J'ai vérifié la chose dans les deux premiers genres, mais sans pouvoir toutefois retrouver ici dans la base de l'étamine antérieure fertile, ni pour la bractée mère, ni pour les deux étamines supérieures avortées, les traces vasculaires par lesquelles ces pièces sont représentées dans la fleur mâle des Gouets, comme il vient d'être dit.

Dans les Arisèmes (*Arisæma*), M. Engler attribue à la fleur mâle, suivant les espèces, deux à quatre étamines, en reconnaissant qu'elle peut se réduire à une seule (2).

Dans l'épi exclusivement mâle de *A. ringens* que j'ai pu étudier, les étamines, largement espacées et munies chacune de quatre sacs polliniques arrondis, constituent tout autant de fleurs mâles monandres, à la base desquelles toutefois je n'ai pas non plus retrouvé trace des pièces avortées.

Il y aurait donc lieu de revoir à ce point de vue la conformation et la structure de la fleur mâle dans toutes les autres Arées à fleur

(1) *Loc. cit.*, p. 302, 1884.

(2) *Loc. cit.*, p. 300, pl. III, fig. 30, 1884.

femelle monogyne. Peut-être la monandrie y est-elle plus généralement répandue qu'il n'est admis jusqu'à présent.

En terminant cette partie du sujet, il convient de signaler le genre *Aglaonème* (*Aglaonema*) comme donnant lieu, dans cette même tribu des Arées, à une remarque intéressante.

Avec son ovaire uniloculaire à un seul ovule basilaire, la fleur femelle peut être, et est, en effet, regardée par M. Engler comme monogyne. De même la fleur mâle, formée d'un épais massif rectangulaire, longitudinalement disposé, renfermant près de chaque extrémité deux sacs polliniques rapprochés, poricides, séparés l'un de l'autre par un sillon profond, et au centre un seul faisceau libéroligneux, pourrait y être considérée comme réduite à une seule étamine ordinaire à quatre sacs, en un mot, comme monandre. Le genre serait alors à classer parmi les Arées à fleur femelle monogyne et fleur mâle monandre qui font l'objet du présent travail. Il n'en est pourtant pas ainsi.

Tout d'abord, chaque sac pollinique a son contour circulaire entièrement revêtu par l'assise à bandes, dont les cellules sont fortement allongées suivant le rayon, et se trouve séparé du sac voisin par un sillon plus profond que lui; il n'y a donc pas ici de cloison à parois minces entre les deux sacs voisins et la disposition de l'ensemble est bien différente de ce qu'elle est, comme on l'a vu plus haut, dans l'anthère à quatre sacs polliniques des Gouets. On en conclut déjà qu'ici chaque paire de sacs poricides, séparés par un sillon, correspond à toute une anthère à deux sacs et que l'ensemble est constitué par deux pareilles anthères dithèques, concrescentes par leurs faces ventrales dans toute leur longueur.

La série des coupes transversales du massif rectangulaire confirme cette conclusion. Elle montre, en effet, qu'à partir d'une certaine hauteur le faisceau libéroligneux unique du centre partage son bois en deux paquets superposés suivant la longueur et que, tout près du sommet, il se coupe transversalement en deux moitiés qui vont se terminer aussitôt dans les deux moitiés du massif, divisé aussi d'ordinaire au sommet même par un sillon transversal.

Le massif qui constitue la fleur mâle se compose donc ici de deux étamines antéro-postérieures à deux sacs polliniques chacune, dithèques, concrescentes tout du long par leur face ventrale; en un mot, c'est un synandre distémone, qu'il faut bien se garder de confondre désormais avec une étamine simple tétrathèque. Cette erreur a été faite dans mon ancien Mémoire, où j'ai décrit et figuré le corps rectangulaire mâle des *Aglaonèmes* comme étant une simple anthère à quatre sacs, tout en faisant observer que, chaque sac ayant ici une bordure complète de cellules à bandes, la structure de cette anthère est bien différente de celle des anthères à quatre sacs de la plupart des autres Aracées, notamment des *Zantédéschies* (1). Cette même erreur a été faite depuis

(1) *Loc. cit.*, p. 113, pl. XI, fig. 11 à 13, 1867.

et maintenue par M. Engler qui, non seulement regarde ici chaque corps rectangulaire comme une courte et épaisse anthère ordinaire à quatre sacs, mais admet que chaque fleur mâle comprend côte à côte deux de ces étamines libres (1).

La fleur mâle des Aglaonèmes est donc en réalité diandre, mais c'est avec gamostémonie complète et anthères dithèques. Aussi faut-il quelque attention pour ne pas s'y laisser tromper et pour donner désormais à ce genre la place qui lui revient parmi les Arées synandrées.

Quoique rare, la dithécie de l'anthère n'est pourtant pas chez les Aracées un fait isolé et propre aux seuls Aglaonèmes. L'Ariopse (*Ariopsis*) en est un autre exemple. Concréscentes seulement tout le long de leurs bords en un tube, élargi à la base, rétréci au sommet, en forme de bouteille, les trois étamines qui composent la fleur mâle n'ont chacune que deux sacs polliniques sphériques, entourés chacun d'une assise à bandes. Serrés en cercle autour du col étroit de la bouteille, ces six sacs s'ouvrent chacun par un pore sur la face interne, près du sommet. D'une fleur à l'autre, tous ces synandres creux sont concrécents sur toutes leurs lignes de contact, de manière à former une masse unique, un synandre composé, percé d'autant de trous qu'il entre de fleurs mâles dans sa constitution. Cet ensemble de caractères assure à l'Ariopse une place à part dans le groupe des Arées synandrées (2).

Remarquons en terminant qu'il y a des Arées où la fleur mâle, formée d'un synandre distémone comme chez les Aglaonèmes, a dans chacune de ses deux étamines quatre sacs polliniques, en deux paires séparées par un sillon et dans chacune desquelles la mince cloison n'est pas revêtue par l'assise à bandes, en un mot possède la structure staminale ordinaire. Le synandre y est octothèque. Il en est ainsi notamment dans les Calades (*Caladium*), où le synandre a dans sa région centrale deux faisceaux libéroligneux à bois tournés l'un vers l'autre. Ici, le nombre des sacs et des faisceaux ne laisse aucun doute sur la dualité de l'organe.

II. — STRUCTURE DE L'OVULE DANS LES TROIS TRIBUS.

Au cours de la longue série de recherches que j'ai poursuivies dans ces dernières années sur la structure de l'ovule des Endoprothallées ou Phanérogames et qui m'a conduit en définitive à une nouvelle Classification des plantes de cet embranchement, j'ai dû, naturellement, étudier à ce point de vue la famille des Aracées, en choisissant quelques

(1) *Loc. cit.*, p. 316, 1884.

(2) M. Engler a donné de la section transversale de l'anthère de l'*Amorpho-phallus campanulatus* une figure qui ferait croire que cette anthère ne renferme aussi que deux sacs polliniques (*Nat. Pflanzenfam.*, II, 3, p. 127, fig. 81, E). Je me suis assuré qu'elle en possède, comme d'ordinaire, quatre, rapprochées en deux paires, avec assise à bandes ne recouvrant pas la mince cloison.

types dans chacune de ses trois grandes tribus. Le résultat général a été que, si variable qu'en soit la forme et le mode d'insertion sur le carpelle générateur, l'ovule de ces plantes offre toujours, au moment de l'épanouissement de la fleur, la même structure. Enveloppé de deux téguments, le nucelle primitif a été résorbé à ce moment dans toute sa région périphérique, de manière que le prothalle femelle qu'il renferme se trouve en contact direct avec l'épiderme interne, nettement différencié, du tégument interne. En un mot, l'ovule est ici transpariété bitegminé. La même structure s'étant retrouvée chez les Palmiers et chez les Orchidacées, il a fallu par là séparer ces trois grandes familles d'avec les autres Monocotyles et les réunir en un ordre distinct, les Transpariétés bitegminées ou Phénicinées, ordre qui comprend aussi les Burmanniacées (1).

Absorbé par d'autres travaux, je n'ai pas encore pu justifier, en entrant dans le détail de mes observations, le résultat général ainsi constaté et utilisé. C'est ce que je me propose de faire ici, en me bornant à quelques exemples pour chacune des trois tribus.

1. *Arées*. — Dans la tribu des Arées, considérons d'abord quelques-uns de ces genres à fleur femelle monogyne dont il vient d'être question, et en premier lieu les Gouets (*Arum*).

Sur chacun des bords de sa suture ventrale et à mi-hauteurs l'unique carpelle porte deux ovules superposés, horizontaux, orthotropes. Les funicules et entre eux les bords carpellaires sont hérissés de ces poils muqueux qui en se développant plus tard forment, comme on sait, la pulpe du fruit, qui est une baie ; c'est là un phénomène commun à toutes les Aracées, qu'on rappelle ici une fois pour toutes. L'ovule a deux téguments, concrescents dans la moitié inférieure, libres plus haut où ils ont chacun trois assises cellulaires. Au micropyle, l'interne traverse l'externe, mais sans le dépasser ; son épiderme interne, fortement différencié, est formé de cellules courtes, mais très allongées radialement. La méristèle que le funicule reçoit de la méristèle marginale du carpelle se ramifie à la chalaze suivant le mode palmé et ses branches remontent dans le tégument unique, sans dépasser, semble-t-il, le niveau où il se dédouble et sans pénétrer dans le tégument externe. Au moment de l'épanouissement de la fleur, l'étroit nucelle du jeune âge, libre dans toute sa longueur, a été complètement résorbé dans sa couche externe, dont le sommet résiste le dernier. Le prothalle femelle, normalement constitué, s'applique donc directement contre l'épiderme interne du tégument interne, différencié comme il vient d'être dit et comme il l'est d'ordinaire, lorsque le nucelle est transitoire. En un mot, l'ovule ainsi constitué est transpariété, bitegminé et endopore. Je n'y ai pas vu

(1) Ph. Van Tieghem, *L'œuf des plantes considéré comme base de leur Classification* (Ann. des Sc. nat. Bot., 7^e série, XIV, p. 299 et 304, 1901). — *Éléments de Botanique*, 4^e édit., I, p. 263 et 297, 1906.

d'hypostase, sans doute parce que la base du nucelle, qui devrait la renfermer, disparaît tout d'abord.

Dans les Pinellies (*Pinellia*), l'unique carpelle ne renferme qu'un seul ovule, inséré à la base de la suture ventrale, orthotrope et dressé. Son court funicule se renfle à la chalaze en une sorte de tubercule, dans lequel la méristèle se ramifie en palme, et qui porte deux téguments libres dans toute leur longueur et, dans le jeune âge, un nucelle étroit également libre tout du long, dont la couche externe disparaît à l'épanouissement pour faire place au prothalle femelle. Le tégument externe, plus épais, qui a quatre assises, se prolonge en tube et dépasse beaucoup le tégument interne, plus mince, qui n'en a que deux, excepté autour de l'endostome où il est recloisonné. Bien que ce soit ici la base du nucelle qui disparaît la dernière, je n'y ai pas vu d'hypostase. Assez différent, comme on voit, de celui des Gouets, l'ovule est donc aussi transpáriété, bitegminé, mais dipore.

Plusieurs Arées à pistil pluricarpellé avec carpelles ouverts et placentation pariétale ont aussi des ovules orthotropes. Dans l'Ariopse (*Ariopsis*), ils ont un funicule court sans renflement chalazien, avec deux téguments libres de deux assises chacun, dont l'externe ne fait que recouvrir l'interne au micropyle sans le dépasser, et un nucelle transitoire sans hypostase. Dans les Rémusaties (*Remusatia*), ils ont, au contraire, un très long funicule, un renflement chalazien avec une hypostase cupuliforme et, de leurs deux téguments libres, l'externe dépasse longuement l'interne.

Chez d'autres Arées pluricarpellées, l'ovule, encore presque orthotrope, commence à devenir anatrophe. Son long funicule s'insère, en effet, latéralement un peu au-dessus du renflement chalazien, qui possède un très court raphé. Il en est ainsi, par exemple, avec carpelles ouverts et placentation pariétale dans les Steudnières (*Steudnera*), où le nucelle transitoire est étranglé latéralement en forme de cuiller, avec carpelles fermés et placentation axile dans les Philodendres (*Philodendron*), où le nucelle transitoire est cylindrique. Dans ces deux genres, les deux téguments sont libres et l'externe, plus épais, dépasse l'interne, plus mince, au micropyle. Dans le second, il est à remarquer que chaque carpelle a, pour les tubes polliniques, son canal conducteur propre, qui, s'ouvrant indépendamment sur le stigmate sessile, descend dans le parenchyme de l'angle interne de la loge jusque vers la base, où il débouche au niveau de l'insertion des ovules.

Ailleurs, l'ovule est héli-anatrophe. Dans les Zantédeschies (*Zantedeschia*), par exemple, où la placentation est axile, il est attaché par un court funicule, dressé à raphé interne, épinaste, par conséquent. Des deux téguments libres qui entourent le nucelle transitoire, l'externe dépasse l'interne au micropyle; l'ovule est donc dipore.

Ailleurs, enfin, l'ovule est complètement anatrophe. Il en est ainsi, par exemple, dans les Calades (*Caladium*), où l'ovaire est uniloculaire

à placentes pariétaux très saillants et pluriovulés; porté par un long funicule, l'ovule a ses deux téguments libres, l'externe recouvrant l'interne au micropyle, avec un nucelle transitoire et un prothalle femelle renflé à la base en une ampoule chalazienne. Il en est de même dans les Aglaonèmes (*Aglaonema*), où l'ovule qui est unique, basilaire, à très court funicule, a son nucelle mince et transitoire entouré de deux téguments très épais, concrescents dans les trois quarts de leur longueur, libres seulement vers le sommet, où l'interne traverse l'externe au micropyle sans le dépasser. Par la concrescence des téguments et leur disposition relative au micropyle, cet ovule rappelle celui des Gouets.

2. *Callées*. — L'ovule est aussi anatrophe et demeure tel dans toute la tribu des Callées, avec funicule court, comme dans les Calles (*Calla*) et les Monstères (*Monstera*), ou long, comme dans les Sténospermates (*Stenospermation*) et les Raphidophores (*Raphidophora*). Dans les Calles, par exemple, où l'ovaire est uniloculaire avec ovules basilaires, l'ovule a un nucelle transitoire et deux téguments libres; l'externe très épais, comptant une dizaine d'assises, dépasse au micropyle l'interne, qui n'a que deux assises, dont l'interne, formée de cellules courtes et très allongées radialement, est fortement différenciée. Dans le renflement chalazien, situé au-dessous du nucelle disparu, se voit une mince hypostase, faiblement lignifiée.

3. *Acorées*. — Dans la tribu des Acorées, l'ovule est parfois orthotrope, comme dans les Acores (*Acorus*), le plus souvent anatrophe, comme dans les Anthures (*Anthurium*), le Gonatope (*Gonatopus*), et l'Oronte (*Orontium*). Les Acores ont l'ovaire triloculaire avec ovules insérés au sommet de chaque loge et pendants au bout d'assez longs funicules. Les deux téguments sont libres, l'externe mince avec trois ou quatre assises cellulaires, l'interne beaucoup plus épais, bien que n'ayant que deux assises, parce que l'interne a allongé très fortement suivant le rayon ses courtes et étroites cellules, dont la pointe interne a lignifié ses membranes autour de l'étroit prothalle femelle qui remplace le nucelle disparu. En outre, ce tégument interne se prolonge ici, au delà de l'exostome frangé, en un long tube, ce qui rend l'ovule fortement endopore.

Dans l'Oronte, où l'ovaire est uniloculaire, l'unique et gros ovule basilaire a, autour de son nucelle transitoire, deux épais téguments concrescents à la base. L'externe, qui a quinze à vingt assises cellulaires, dépasse ici assez longuement l'interne, qui n'en a que quatre sur les flancs, mais s'épaissit en les recloisonnant autour de l'endostome, et dont l'assise interne à cellules radiales est nettement différenciée; l'ovule est donc dipore, comme d'ordinaire. Sous la chalaze, la grosse méristèle du raphé, sans se diviser, se dilate en une large cupule, qui tient lieu d'hypostase.

4. *Conclusion.* — Par ces quelques exemples, pris dans chacune de ses trois tribus, on voit que, pour très variables que soient dans la grande famille des Aracées la conformation du pistil et celle de l'ovule, la structure de celui-ci demeure essentiellement la même. Partout il est transpariété et bitegminé, avec téguments ordinairement libres, quelquefois concrets dans leur région inférieure (Gouet, Aglaonème, Oronte), dont l'externe dépasse d'ordinaire plus ou moins longuement l'interne, ce qui rend l'ovule dipore, mais est quelquefois au contraire traversé et plus ou moins longuement dépassé par lui, ce qui rend l'ovule endopore (Gouet, Aglaonème, Acore).

Ainsi se trouve maintenant justifiée la place que, dans ma Classification, j'ai attribuée à cette famille, en la rangeant, à côté des Palmiers dont l'ovule a la même structure, dans une alliance, les Phénicales, qui, avec l'alliance des Orchidales où l'ovaire est infère, compose dans la classe des Monocotyles l'ordre des Transpariétés bitegminées ou Phéniciées (1).

(1) *Éléments de Botanique*, 4^e édit., II, p. 297, 1906.

MASSON ET C^{ie}, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS — VI^e ARR.

ÉLÉMENTS
de
BOTANIQUE

PAR

PH. VAN TIEGHEM

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU MUSÉUM

4^e ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

2 vol. in-18 avec 587 figures dans le texte, reliés toile anglaise.

Prix. 12 francs

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE CAHIER

Recherches sur la vie latente de graines, par M. P. BECQUEREL..	193
Remarques sur l'organisation florale et la structure de l'ovule des Aracées, par M. PH. VAN TIEGHEM.....	312

ANNALES
DES
SCIENCES NATURELLES
NEUVIÈME SÉRIE

BOTANIQUE

COMPRENANT

L'ANATOMIE, LA PHYSIOLOGIE ET LA CLASSIFICATION
DES VÉGÉTAUX VIVANTS ET FOSSILES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. PH. VAN TIEGHEM

TOME V. — N° 6.

PARIS
MASSON ET C^{IE}, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, Boulevard Saint-Germain

1907

PARIS, 30 FR. — DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER, 32 FR.

Ce cahier a été publié en novembre 1907.

Les *Annales des Sciences naturelles* paraissent par cahiers mensuels.

BOTANIQUE

Publiée sous la direction de M. PH. VAN TIEGHEM.

L'abonnement est fait pour 2 volumes, chacun d'environ 400 pages, avec les planches et les figures dans le texte correspondant aux mémoires.

Ces volumes paraissent en plusieurs fascicules dans l'intervalle d'une année.

Les tomes I à XX de la Huitième série et les tomes I à V de la Neuvième série sont complets.

ZOOLOGIE

Publiée sous la direction de M. EDMOND PERRIER.

L'abonnement est fait pour 2 volumes, chacun d'environ 400 pages, avec les planches correspondant aux mémoires.

Ces volumes paraissent en plusieurs fascicules dans l'intervalle d'une année.

Les tomes I à XX de la Huitième série sont complets.

Prix de l'abonnement à 2 volumes :

Paris : 30 francs. — Départements et Union postale : 32 francs.

ANNALES DES SCIENCES GÉOLOGIQUES

Dirigées, pour la partie géologique, par M. HÉBERT, et pour la partie paléontologique, par M. A. MILNE-EDWARDS.

Tomes I à XXII (1879 à 1891). Chaque volume 15 fr.

Cette publication est désormais confondue avec celle des *Annales des Sciences naturelles*.

Prix des collections.

PREMIÈRE SÉRIE (Zoologie et Botanique réunies, 30 vol.	<i>(Rare)</i>
DEUXIÈME SÉRIE (1834-1843). Chaque partie 20 vol.	250 fr.
TROISIÈME SÉRIE (1844-1853). Chaque partie 20 vol.	250 fr.
QUATRIÈME SÉRIE (1854-1863). Chaque partie 20 vol.	250 fr.
CINQUIÈME SÉRIE (1864-1874). Chaque partie 20 vol.	250 fr.
SIXIÈME SÉRIE (1875 à 1884). Chaque partie 20 vol.	250 fr.
SEPTIÈME SÉRIE (1885 à 1894). Chaque partie 20 vol.	300 fr.
GÉOLOGIE, 22 volumes.	330 fr.

STRUCTURE DU PISTIL ET DU FRUIT DES LABIÉES, DES BORAGACÉES ET DES FAMILLES VOISINES

Par Ph. VAN TIEGHEM.

COLUMBIA UNIVERSITY

On sait que les Boragacées vraies (1) et les Labiées ont en commun une conformation singulière du pistil et du fruit. Concréscentés tout du long, les deux carpelles médians et biovulés qui constituent le pistil se ferment en repliant leurs bords et les soudant côte à côte aux flancs de la nervure médiane plus ou moins saillante, de manière à circonscrire chacun deux logettes uniovulées. Celles-ci grandissent ensuite, mais d'ordinaire seulement tout autour des ovules, en formant quatre bosses séparées par deux profonds sillons rectangulaires, au croisement desquels s'insère le style, demeuré ainsi *gynobasique*, comme on dit, ou, plus simplement et mieux, *basal*. Plus tard, le fruit est, en conséquence, un tétrachaine, où chaque graine renferme un embryon droit sans albumen.

Très frappante au dehors, cette ressemblance a conduit les botanistes à regarder ces deux grandes familles comme très voisines. On a même été jusqu'à dire, et c'est une assertion devenue classique, que les Labiées ne sont pas autre chose que des Boragacées à corolle zygomorphe et à androcée didyname, ou, inversement, que les Boragacées sont simplement des Labiées à corolle et androcée actinomorphes, et jus-

(1) C'est-à-dire libérées des Hélotropiacées, Ehrétiacées et Cordiacées, qui sont trois familles autonomes, comme on l'a fait voir dans un travail récent, inséré dans ce Recueil : *Sur les Hélotropiacées* (*Ann. des Sciences nat.*, 9^e série, Bot., IV, p. 261, 1906).

qu'à vouloir, en conséquence, les réunir en un même groupe naturel, sous le nom de *Nuculifères*.

Que cette similitude soit toutefois plus apparente que réelle, que, sans compter les différences bien connues présentées par le corps végétatif et par l'inflorescence, le pistil lui-même, et plus tard le fruit, en offre de très importantes, c'est ce qui a été aperçu déjà, mais seulement en partie. Ainsi, on n'a pas manqué de remarquer que l'ovule tourne son micropyle en haut chez les Boragacées, en bas chez les Labiées, et que, dans la graine, l'embryon a, en conséquence, sa racicule supère chez les premières, infère chez les secondes.

La présente Note a pour objet de montrer que le pistil et le fruit offrent encore dans leur structure plusieurs autres différences, non aperçues jusqu'ici, et de nature à augmenter beaucoup la distance qui sépare ces deux familles. Tellement, que s'il existait des Labiées à corolle et à androcée actinomorphes, ou des Boragacées à corolle zygomorphe et à androcée didyname, les premières ne seraient pour cela nullement des Boragacées, mais resteraient bel et bien des Labiées, les secondes ne seraient pour cela nullement des Labiées, mais resteraient bel et bien des Boragacées.

Pour le faire voir, considérons successivement la structure du pistil et du fruit dans ces deux familles, en commençant par les Labiées.

1. PISTIL ET FRUIT DES LABIÉES.

Le pistil des Labiées affecte, comme on sait, deux formes assez différentes. Le plus souvent, les quatre logettes de l'ovaire ne descendent pas au-dessous, sont situées tout entières au-dessus de l'insertion du style, ce qui rend celui-ci tout à fait basal. Dans le fruit, les quatre achaines laissent alors, après leur chute, autant de cicatrices circulaires et horizontales. Quelquefois, au contraire, les quatre logettes de l'ovaire descendent beaucoup et sont même situées tout entières au-dessous de l'insertion du style, qui est alors terminal, et non basal comme dans le premier cas. Dans le fruit, les quatre achaines laissent alors, après leur chute, sur les flancs

du réceptacle, autant de cicatrices ovales et très obliques.

Considérons successivement ces deux dispositions, en commençant par la seconde.

1. *Labiées à style terminal*. — Elle n'est réalisée que dans deux petites tribus : les Ajugées, sans albumen, et les Prostanthérées, avec albumen, cette dernière exclusivement australienne. Nous prendrons pour type une Germandrée (*Teucrium*), par exemple la G. petit-chêne (*T. Chamædrys*), la G. jaune (*T. flavum*), la G. scorodaine (*T. Scorodonia*), ou la G. en buisson (*T. fruticos*).

Dans le pistil de cette plante, chacun des deux carpelles médians reploie ses bords d'abord l'un vers l'autre en dedans, jusqu'à se toucher au centre en fermant le carpelle, puis ensemble en dehors, jusqu'à venir l'un et l'autre toucher côte à côte la face ventrale du carpelle à droite et à gauche de la nervure médiane, qui reste en place. Les deux logettes sont ainsi formées sans l'intervention d'aucune fausse cloison. Tout au plus se fait-il le long de la nervure médiane, une petite crête, qui s'insinue entre les deux bords et augmente la surface de soudure. C'est à mi-hauteur et dans l'angle interne de la logette ainsi constituée, à une assez grande distance par conséquent de l'extrême bord soudé du carpelle, que s'attache l'ovule, en face d'une méristèle dont il reçoit une branche. La placentation du carpelle est donc ici nettement à la fois ventrale et latérale, mais non marginale.

Une coupe longitudinale axiale, passant par l'insertion de l'ovule, montre la logette située tout entière au-dessous de l'insertion du style, ce qui rend celui-ci terminal, comme il a été dit plus haut. Attaché à mi-hauteur de la logette par un funicule court, l'ovule est ascendant, héli-anatrope à raphé interne et micropyle infère, épïnaste, par conséquent, avec plan de symétrie radial. Au-dessous de sa moitié inférieure, libre et descendante, le carpelle forme une large et épaisse protubérance dépourvue de méristèle, une émergence, par conséquent, sur laquelle vient s'appuyer le micropyle. Autour d'un nucelle très étroit, qui a complètement disparu comme tel au moment de l'épanouissement de la fleur pour faire place à un prothalle

femelle normal, l'ovule n'a qu'un seul tégument très épais, dont l'épiderme externe porte de nombreux poils courts et pluricellulaires, pareils à ceux qu'on observe çà et là sur la face externe des carpelles. Dans sa moitié inférieure, tournée vers le micropyle, le prothalle femelle adigéré, après le nucelle, non seulement l'épiderme interne, mais encore plusieurs des assises corticales du tégument, et s'est élargi d'autant ; dans sa moitié supérieure, tournée vers la chalaze, il a respecté l'épiderme interne du tégument, formé de cellules courtes et allongées radialement, et est demeuré très étroit. Il a donc, dans son ensemble, la forme d'une cuiller. A la chalaze, qui est terminale, je n'ai pas vu d'hypostase dans l'épaisseur du tégument, sous la base du nucelle disparu ; peut-être ne s'y différencie-t-elle que plus tard.

Dans le fruit, les achaines sont insérés très obliquement au-dessous de la base du style et y laissent, après leur chute, une cicatrice ovale. Dépourvue d'albumen, comme on sait, la graine a le plan de symétrie de son tégument disposé radialement, comme était celui de l'ovule, et l'embryon dressé qu'elle renferme à ses deux cotyles coupées en deux par le plan de symétrie, en un mot, est incombant.

La même conformation du pistil, la même structure de l'ovule et la même disposition du fruit et de la graine se retrouvent chez les Bugles (*Ajuga*), notamment dans le B. petit-pin (*A. Chamæpitys*) et le B. rampant (*A. reptans*), à trois légères différences près.

D'abord, il ne s'y fait pas de protubérance au-dessous de l'ovule, dont la partie inférieure libre, terminée par le micropyle, descend jusqu'au fond de la logette. Puis, l'épiderme externe du tégument est totalement dépourvu de poils. Enfin, il se forme ici, tout en haut, à la chalaze, dans l'épaisseur du tégument, sous le nucelle disparu, une petite hypostase cupuliforme, enveloppant l'extrémité du manche de la cuiller.

2. *Labiées à style basal*. — Considérons maintenant la disposition la plus fréquente, celle où le style est basal, et prenons pour type un Lamier (*Lamium*), par exemple le L. blanc

(*L. album*), le *L.* tacheté (*L. maculatum*), le *L.* longiflore (*L. longiflorum*) ou le *L.* orvale (*L. Orvala*).

Chacun des deux carpelles médians qui constituent de pistil se replie en dehors le long de la nervure médiane, puis recourbe ses bords transversalement en dedans jusqu'à venir toucher à droite et à gauche la nervure médiane en s'y soudant; après quoi chaque bord se prolonge un peu en dehors et librement dans la logette ainsi constituée, dont il longe le paroi. Les deux logettes du même carpelle sont donc ici séparées par les portions médianes du limbe replié en dehors et par le sillon profond qu'elles laissent entre elles, au lieu de l'être comme plus haut par les portions marginales reployées en dehors et soudées par leur face dorsale. Mais, pas plus ici que dans le cas précédent, il n'y a entre elles de fausse cloison.

Ce n'est pas sur l'extrême bord du carpelle, bien qu'il soit libre ici dans la logette, que l'ovule s'insère, mais à quelque distance, en face d'une méristèle parallèle au bord, située dans l'angle interne de la logette, vis-à-vis de la suture du bord avec le flanc de la nervure médiane. Aussi la placentation du carpelle est-elle, ici aussi, ventrale et latérale, non marginale. Un peu plus haut, tout le bord libre, y compris la méristèle submarginale, se détache du carpelle pour constituer un large funicule, situé entre le corps libre de l'ovule et l'angle interne de la logette.

La coupe longitudinale axile passant par l'insertion de l'ovule montre aussitôt que la logette ne descend pas plus bas que l'insertion du style, au-dessus de laquelle elle est tout entière située, ce qui rend le style basal. Attaché tout au fond dans l'angle interne de la logette, sans qu'il y ait de place ici pour une émergence pareille à celle des Germandrées, l'ovule est dressé, héli-anatropé à raphé interne, épïnaste, par conséquent, avec plan de symétrie radial. Libre de l'ovule dans sa partie inférieure, le large funicule ne s'y soude, en effet, que plus haut en formant un court raphé, qui cesse bien avant d'atteindre en haut la base de l'ovule. La chalaze, ainsi que l'hypostase en forme de cupule lignifiée qui se différencie dans l'épaisseur du tégument au-dessous du nucelle disparu, sont donc ici latérales internes. L'unique et très épais tégument de

l'ovule, dont l'épiderme externe est ici dépourvu de poils, comme à l'ordinaire, se renfle en haut et en dehors à sa base et forme, au-dessus de la chalaze et de l'hypostase, un prolongement massif externe qui les rejette sur le flanc interne.

Le prothalle femelle est conformé comme dans les Germandrées, à cette différence près, qu'ici la partie supérieure étroite, le manche de la cuiller, se dirige obliquement vers l'intérieur pour loger son extrémité dilatée dans la cupule lignifiée de l'hypostase, qui en arrête l'allongement ultérieur.

Est-ce l'effet de cet arrêt ? Toujours est-il, qu'ici la mésocyste, devenue le trophime, pousse plus tard, un peu au-dessous de sa base et du côté externe, une ampoule qui s'allonge vers le haut dans l'épaisseur du tégument, renflé de ce côté, qu'elle digère sur son passage. Le prothalle femelle, et plus tard l'albumen qui remplit le trophime, ont donc ici un suçoir latéral et le renflement supérieur et unilatéral du tégument fournit à ce suçoir un tissu nutritif.

Dans le fruit, la graine a, comme avait l'ovule dans le pistil, son plan de symétrie radial, et son embryon dressé, dont le plan médian est aussi radial, est incombant.

La même conformation du pistil et la même structure de l'ovule, la même disposition de la graine dans le fruit et de l'embryon dans la graine se retrouvent dans les autres Labiées à style basal, notamment dans les genres Gléchome (*Glechoma*), Népète (*Nepeta*), Hyssope (*Hyssopus*), Sauge (*Salvia*), Lavande (*Lavandula*), Mélitte (*Melittis*), Brunelle (*Brunella*), Bétoine (*Betonica*), Épiaire (*Stachys*), Phlomide (*Phlomis*), Dracocéphale (*Dracocephalum*), Agripaume (*Leonurus*), Marrube (*Marrubium*), Calament (*Calamintha*), Crapaudine (*Sideritis*), Lallémantie (*Lallemantia*), Érémostache (*Eremotachys*), Scutellaire (*Scutellaria*), Catopphérie (*Catopheria*), etc., que j'ai particulièrement étudiés sous ce rapport.

D'un genre à l'autre, les différences sont légères. Le funicule est quelquefois très court, ce qui allonge d'autant le raphé et rend l'ovule presque complètement anatrope (Lavande, Sauge), etc., Le renflement basilair externe du tégument est plus ou moins volumineux, ce qui rejette la chalaze et l'hypostase plus ou moins vers le bas sur le flanc interne. Elles arrivent

quelquefois à en occuper le milieu (Épiaire, etc.). Si alors le funicule n'est que très peu adhérent, c'est-à-dire si le raphé est très court, l'ovule est presque orthotrope et pendant, à hile latéral médian (Épiaire, etc.).

Dans plusieurs de ces genres, notamment dans l'Érémostache, le Phlomide, le Dracocéphale, la Bétoine, la Lallemantie, la Cato-phérie, etc., j'ai observé, comme chez le Lamier, la formation ultérieure sur la mésocyste, ou mieux sur le trophime, au voisinage de sa base et sur son flanc externe, d'une ampoule, allongée souvent en un tube plus ou moins long et parfois ramifié, qui digère progressivement le renflement supérieur du légument, qui fait, en un mot, fonction de suçoir. Plus tard, cette ampoule se trouve remplie, comme toute la région inférieure du trophime, par des cellules d'albumen. Aperçue par Schacht dès 1850, cette formation d'un suçoir latéral vers la base du prothalle femelle a été signalée et figurée par Tulasne en 1855 dans plusieurs genres de cette famille (Lamier, Épiaire, Bétoine, Dracocéphale) (1). Elle paraît commune à toutes les Labiées à style basal, où elle est corrélative, ce qui n'a pas été remarqué jusqu'à présent, de la tuberculisation unilatérale du légument au voisinage de la chalaze. L'existence d'une hypostase empêche ici la formation d'un suçoir basilair chalazien, tel qu'on en rencontre, comme on sait, dans d'autres familles de Transnucellées.

3. *Résumé.* — En résumé, dans le pistil des Labiées, suivant que le style y est terminal ou basal, les logettes se forment et l'ovule est construit un peu différemment.

Dans le premier cas, les deux logettes du même carpelle résultent du repliement vers l'extérieur des deux bords après

(1) Tulasne, *Nouvelles études d'embryogénie végétale* (Ann. des sciences nat., Bot., IV^e série, 4, p. 66, 1855). — L'auteur s'est trompé pourtant en regardant cette ampoule comme étant la base organique du prothalle femelle, qui serait alors recourbé en dehors, du côté opposé à la chalaze. « Ce caecum, dit-il, correspond toujours à la base organique du sac embryonnaire ; il en est réellement l'extrémité chalazienne, et sa position variable sur la poche périspermique doit indiquer la courbure plus ou moins grande qu'affecte le sac » (p. 71). La position latérale de la chalaze, l'existence de l'hypostase, le renflement basilair unilatéral du légument et le rôle de suçoir exercé par l'ampoule sur le renflement, tout cela lui a échappé.

leur soudure au centre, jusqu'à leur rencontre avec la nervure médiane restée en place ; elles sont donc séparées par une vraie cloison. Dans le second cas, elles résultent d'un plissement médian du carpelle qui projette la nervure médiane vers l'intérieur jusqu'à sa rencontre avec les deux bords unis au centre ; elles ne sont donc séparées par aucune cloison. Il en résulte, contrairement à ce qui est admis, que, dans la constitution du pistil, il n'y entre jamais ici de fausse cloison.

Quant à l'ovule, dans le premier cas, il est inséré à mi-hauteur, sessile, à chalaze et hypostase terminales, à prothalle femelle droit et vertical, et formé de deux parties : l'inférieure descendante sans raphé, la supérieure ascendante avec raphé. Dans le second, il est inséré à la base même, avec un large funicule, à chalaze et hypostase latérales internes, à tégument renflé du côté externe à sa base, à prothalle femelle oblique et courbé en dedans, envoyant vers le haut dans le renflement un suçoir latéral externe plus ou moins long qui le digère, et il est formé de trois parties : l'inférieure libre le long et en dehors du funicule, la moyenne avec raphé, la supérieure renflée au dehors et au-dessus de la chalaze.

A part ces quelques différences, tous les autres caractères du pistil sont communs à l'ensemble de cette vaste famille, et il en est de même pour l'orientation de la graine dans le fruit, qui est partout radiale, et de l'embryon dans la graine, qui est partout dressé et incombant (1).

2. PISTIL ET FRUIT DES BORAGACÉES.

Comme celui des Labiées, le pistil des Boragacées vraies offre deux conformations un peu différentes. Tantôt, comme dans la tribu des Cynoglossées, les quatre logettes sont situées tout entières au-dessous de la base du style, qui est terminal. Tantôt, comme dans la tribu des Boragées, elles sont situées tout entières au-dessus de la base du style, qui est basal. Considérons séparément ces deux conformations.

(1) A l'exception, paraît-il, du seul genre *Catophreria* (*Catopheria*), où l'embryon est dit courbe et accombant.

1. *Boragacées à style terminal*. — Comme type de la première, prenons une Omphalode (*Omphalodes*), par exemple l'*O. linifolia*, où les logettes sont appliquées, comme on sait, sur les pans d'une pyramide quadrangulaire terminée par le style et bordées chacune par une lame membraneuse à bord frangé, en forme de corbeille.

La série des coupes transversales pratiquées dans le sommet de la pyramide, sous la base du style, montre à la fois le mode de repliement de chacun des deux carpelles et le mode d'insertion de ses deux ovules. Chaque carpelle offre un profond pli médian et reploie ses deux bords épaissis de manière à les unir au centre, où ils sont concrescents, comme ils le sont aussi avec les bords de l'autre carpelle, et à les souder en même temps de chaque côté à la nervure médiane que le pli a reportée en dedans. Les deux logettes se trouvent ainsi constituées, comme dans les Labiées de la seconde catégorie étudiées plus haut, sans fausse ni vraie cloison. A ce niveau, où la soudure de l'extrême bord avec le flanc de la nervure médiane n'a pas encore lieu, il se détache à une petite distance de lui, sur la face dorsale, en face de la méristèle qui le longe, un mince funicule qui le contourne en passant dans l'étroit canal laissé entre lui et la nervure médiane et entre ainsi latéralement dans la logette par son extrémité supérieure, où il attache l'ovule.

La coupe longitudinale axile passant par cette insertion de l'ovule montre qu'il descend obliquement dans la logette sur le flanc de la pyramide et jusqu'au fond. Il est complètement anatrope, à raphé latéral contre la suture, hyponaste, par conséquent, avec plan de symétrie tangentiel, et tourne sa chalaze en bas, son micropyle en haut. Son unique et épais tégument, qui renferme les méristèles issues de la ramification palmée du raphé à la chalaze, entoure un mince nucelle, résorbé au moment de l'épanouissement de la fleur; en un mot, il est transpariété unitegminé. Séparés l'un de l'autre par le pli médian, les deux ovules du même carpelle tournent leur raphé l'un vers l'autre et font coïncider leurs plans de symétrie tangentiels.

Dans le fruit, la graine, orientée comme l'ovule, a son raphé

latéral et son plan de symétrie tangentiel. L'embryon y est renversé, avec plan médian radial, et par suite accombant.

La structure du pistil et du fruit demeure la même dans les autres genres de ce premier groupe, notamment dans les Caccinies (*Caccinia*), où les logettes sont lisses, et dans les Cynoglosses (*Cynoglossum*), où elles sont hérissées de pointes crochues.

2. *Boragacées à style basal*. — Dans le second groupe, pour lequel nous prendrons pour type une Bourache (*Borago*), par exemple la *B. officinale* (*B. officinalis*), les quatre logettes sont situées tout entières au-dessus de l'insertion du style, qui est basal. Ici, c'est donc à la base de l'ovaire qu'il faut pratiquer les coupes transversales pour observer le mode de repliement du carpelle et le mode d'insertion de l'ovule, qui s'opèrent d'ailleurs exactement comme dans le premier groupe.

La coupe longitudinale axile, passant par l'insertion de l'ovule, montre qu'ici le mince funicule, une fois détaché de la face dorsale près du bord qu'il contourne, se dirige vers le haut en passant par un étroit canal qui débouche au fond de la logette dans son angle interne. L'ovule est horizontal, héli-anatrophe, à micropyle en haut et à raphé latéral, ramifiant sa méristèle à la chalaze en nombreuses branches, qui remontent dans la couche périphérique du tégument, dont le plan de symétrie est tangentiel.

Dans le fruit, la graine, orientée comme l'ovule, a son plan de symétrie tangentiel, et l'embryon, qui est renversé, a son plan médian radial, et par conséquent est accombant.

Il en est de même, à la fois pour le pistil et pour le fruit, dans les autres genres de ce groupe, notamment dans la Consoude (*Symphytum*), la Buglosse (*Anchusa*), le Grémil (*Lithospermum*), la Vipérine (*Echium*), etc. Dans ce dernier genre, il y a, au fond de la logette et latéralement, une sorte de talon, en arrière duquel le funicule est forcé de remonter, tandis que le raphé redescend en avant. L'ovule héli-anatrophe n'y est donc pas horizontal, mais vertical, avec chalaze en bas et micropyle en haut.

3. *Résumé*. — En résumé, il n'y a donc ici que très peu de

différences entre les deux groupes de genres. Dans toute la famille, que le style soit terminal ou basal, le pistil forme ses logettes par un pli médian, comme dans les Labiées du second groupe. Attaché tantôt au sommet de la logette, anatrope et descendant, tantôt à sa base, héli-anatrope et horizontal ou dressé, l'ovule est toujours hyponaste, à micropyle supérieur, à raphé latéral contre le pli médian, à plan de symétrie tangentiel. Il est toujours attaché au carpelle à quelque distance du bord et sur sa face dorsale ; en d'autres termes, la placentation du carpelle est à la fois dorsale et latérale, non marginale (1).

Partout aussi, dans le fruit, la graine a son raphé latéral et son plan de symétrie tangentiel, et dans la graine, l'embryon est accombant et tourne sa radicule en haut, en un mot est renversé. La graine ayant dans le fruit, comme l'ovule dans le pistil, son raphé latéral, il en résulte que le plan médian de l'embryon est radial dans l'ensemble du fruit, comme il l'est dans les Labiées. Ce qui pourrait donner à croire que, comme chez cette famille, l'embryon est incombant. Il y a là une erreur à éviter (2).

3. COMPARAISON DU PISTIL ET DU FRUIT CHEZ LES LABIÉES ET LES BORAGACÉES.

Si l'on compare maintenant, dans ces deux familles, la structure du pistil et celle du fruit, telles qu'on vient de les constater dans chacune d'elles, on trouve entre elles de notables différences.

Dans les Labiées, quelle que soit la manière dont le carpelle se replie pour former ses deux logettes, l'ovule naît toujours à quelque distance de l'extrême bord, sur la face ventrale, et se trouve dès l'origine dans la logette. Il est héli-anatrope, ascendant à raphé interne et micropyle inférieur, épïnaste

(1) Il est intéressant de remarquer aussi que, chez toutes les Boragacées, tout le parenchyme de l'ovule se colore fortement par le vert d'iode, comme si toutes les membranes en étaient lignifiées; seules les méristèles du tégument demeurent incolores. Rien de semblable ne s'observe chez les Labiées.

(2) Ne connaissant encore ni la véritable insertion, ni la véritable orientation de l'ovule et de la graine dans cette famille, j'ai commis cette erreur dans la 4^e édition de mes *Éléments de Botanique*, publiée récemment, en 1906 (II, p. 371). Il faut donc l'y corriger.

par conséquent, à plan de symétrie radial. Orientée comme l'ovule, la graine a aussi son plan de symétrie radial et l'embryon, qui est dressé et qui a son plan médian radial, est incombant.

Dans les Boragacées, l'ovule naît aussi à quelque distance de l'extrême bord du carpelle, mais sur la face dorsale, et doit contourner l'extrême bord pour entrer latéralement dans la logette. Il est aussi anatrope ou héli-anatrope, mais à raphé latéral et micropyle supérieur, hyponaste, par conséquent, à plan de symétrie tangentiel. Orientée comme l'ovule, la graine a aussi son plan de symétrie tangentiel et l'embryon, qui est renversé et qui a son plan médian radial, est accombant.

Aux caractères différentiels déjà connus qui séparent ces deux familles, il faut donc désormais en ajouter trois autres, tirés : de l'insertion de l'ovule, toujours latérale sur le carpelle, mais ventrale chez les Labiées, dorsale chez les Boragacées ; de la position du raphé, interne chez les Labiées, latérale chez les Boragacées, ce qui rend le plan de symétrie de l'ovule radial chez les premières, tangentiel chez les secondes ; enfin de l'orientation de l'embryon dans la graine, incombant chez les Labiées, accombant chez les Boragacées.

Déjà très brièvement signalées dans un travail récent (1), ces trois différences nouvelles se trouvent maintenant établies par une analyse détaillée. Il en résulte que les deux familles en question sont notablement plus éloignées l'une de l'autre qu'il n'était admis jusqu'à présent.

4. PISTIL ET FRUIT DES HÉLIOTROPIACÉES, CORDIACÉES, EHRÉTIACÉES, HYDROPHYLLACÉES, CONVULVULACÉES ET POLÉMONIACÉES.

Après cette première comparaison, il en est toute une série d'autres qui s'offrent naturellement à l'esprit. Récemment exclues des Boragacées, les Héliotropiacées, les Cordiacées et les Ehrétiacées n'en conservent pas moins avec cette famille des rapports étroits et, malgré leur placentation pariétale, les Hydrophyllacées ont aussi avec elle des affinités depuis longtemps reconnues. Il n'est pas jusqu'aux Convolvulacées et aux

(1) Ph. van Tieghem, *Sur les Héliotropiacées* (Ann. des Sciences nat. Bot., 9^e série, IV, p. 269, en note, décembre 1906).

Polémoniacées que l'on n'ait rapprochées, à certains égards, des familles précédentes. Jusqu'à quel point ces rapports et ces affinités se trouvent-ils exprimés dans la structure du pistil et du fruit? C'est ce qu'il convient d'examiner maintenant, en considérant successivement chacune de ces six familles.

1. *Pistil et fruit des Héliotropiacées.* — La structure du pistil et du fruit des Héliotropiacées ayant été étudiée avec quelque détail dans un travail spécial, inséré récemment dans ce Recueil (1), il suffira d'en rappeler ici les traits principaux.

Dans le pistil, chacun des deux carpelles médians et concrescents replie ses deux bords d'abord l'un vers l'autre en dedans jusqu'à se toucher au centre, puis ensemble en dehors jusqu'à se souder de chaque côté avec la nervure médiane qui reste en place. Sous ce rapport, les choses s'y passent comme chez les Labiées à style terminal, non comme chez les Boragacées, avec cette différence toutefois qu'ici la nervure médiane se prolonge entre les deux bords en une lame mince, qui forme la partie médiane de la cloison antéro-postérieure.

Dans chacune des logettes ainsi constituées, l'ovule s'attache au sommet, à quelque distance de l'extrême bord soudé et sur la face dorsale du carpelle, en face d'une méristèle latérale dont il reçoit une branche; la placentation du carpelle est donc latérale et dorsale, mais non marginale. Le funicule étroit passe entre la face dorsale et la lame médiane, contourne l'extrême bord et pénètre latéralement dans la logette. L'ovule est anatropé descendant, à raphé latéral tourné vers la nervure médiane, c'est-à-dire vers son congénère, hyponaste par conséquent, avec plan de symétrie tangentiel. Tout cela, comme dans les Boragacées à style terminal ou Cynoglossées. Il faut remarquer cependant qu'ici les membranes du parenchyme ovulaire ne se colorent pas par le vert d'iode, comme il a été dit plus haut pour les Boragacées (p. 331, en note).

Dans le fruit, la graine, orientée comme était l'ovule, a son plan de symétrie tangentiel. Dans la graine, l'embryon, qui est renversé, est accombant et, par suite, dirige radialement son plan médian. Tout cela encore, comme dans les Boragacées;

(1) *Loc. cit.*, p. 265 et 269.

avec ces deux différences, toutefois, que le fruit est ici une drupe à quatre noyaux et que l'embryon est ici accompagné d'un albumen.

A part la remarquable conformation du style, qui en fait désormais, comme on l'a démontré, une famille autonome, les Héliotropiacées ressemblent donc, dans la structure du pistil et du fruit, un peu aux Labiées, beaucoup plus aux Boragacées. La singulière placentation du carpelle notamment, à la fois latérale et dorsale, caractère non aperçu jusqu'ici, appartient en commun aux Héliotropiacées et aux Boragacées, ce qui suffit à établir entre ces deux familles un lien assez étroit.

2. *Pistil et fruit des Ehrétiacées.* — Le pistil des Cabrillets (*Ehretia*), qui sont le genre type de cette petite famille, se compose de deux carpelles médians, concrescents tout du long en un ovaire à style terminal, dont l'extrémité tronquée porte deux lobes stigmatiques normalement conformés : d'où une différence profonde avec les Héliotropiacées.

La série des coupes transversales de l'ovaire montre que chaque carpelle replie ses bords d'abord l'un vers l'autre en dedans jusqu'à se toucher au centre en fermant le carpelle, puis ensemble en dehors jusqu'à venir se souder de chaque côté avec la nervure médiane restée en place, mais saillante en forme d'arête. Ainsi constituées, les deux logettes se trouvent donc séparées par une vraie cloison, comme chez les Labiées à style terminal et comme chez les Héliotropiacées.

La coupe longitudinale axile passant par l'insertion de l'ovule le montre inséré à mi-hauteur, héli-anatrophe et descendant dans la logette en tournant son raphé latéralement du côté de la nervure médiane; son plan de symétrie est donc tangentiel. C'est ce que font voir aussi les coupes transversales pratiquées au-dessous de l'insertion, dans la moitié inférieure de l'ovaire. En menant une série de coupes transversales au niveau où s'attache l'ovule, on s'assure que le funicule s'insère sur la face dorsale du carpelle à une petite distance de l'extrême bord, qu'il contourne pour pénétrer latéralement dans la logette, où il descend ensuite comme il vient d'être dit. Les choses se passent donc, ici aussi, comme chez les Boragacées à style terminal, avec cette

différence qu'ici, comme chez les Héliotropiacées, les membranes du parenchyme ovulaire ne se colorent pas par le vert d'iode.

Le fruit est une drupe à noyau quadriloculaire, dont chaque logette renferme une graine à raphé latéral, situé dans l'angle externe contigu à la nervure médiane du carpelle, adossé par conséquent à celui de l'autre graine du même carpelle, à plan de symétrie tangentiel, orientée, en un mot, comme l'ovule. Elle contient un albumen charnu entourant un embryon renversé et accombant, dont le plan médian est par conséquent radial.

À part la conformation du style et du stigmate, qui est ici normale, la structure du pistil et du fruit des Ehrétiacées est donc essentiellement la même que celle des Héliotropiacées. Il convient donc de laisser, dans la classification, ces deux familles côte à côte au voisinage immédiat des Boragacées.

3. *Pistil et fruit des Cordiacées.* — Le pistil des Sébestiers (*Cordia*), qui sont le genre type de cette famille, est formé de deux carpelles médians, concrestants en un ovaire à style terminal, divisé au sommet en deux branches elles-mêmes bifurquées, et portant en conséquence quatre lames stigmatiques normalement conformées : d'où une première différence marquée, d'une part avec les Héliotropiacées, de l'autre avec les Ehrétiacées.

La série des coupes transversales de l'ovaire montre que chaque carpelle reploie ses deux bords l'un vers l'autre en dedans jusqu'à se toucher au centre, sans se souder, en fermant le carpelle. Puis, sans se reposer en dehors, ils portent chacun un ovule, qui reçoit une branche de la méristèle marginale. La placentation du carpelle est donc ici marginale et non latérale ventrale ou latérale dorsale, comme dans les familles précédentes. En même temps, sans prendre de pli médian au dehors, le carpelle forme sur sa face ventrale, le long de la nervure médiane, une lame saillante qui vient, entre les deux ovules, toucher sans s'y souder, les deux bords unis au centre. La loge se trouve ainsi partagée en deux logettes par une fausse cloison centripète.

La coupe longitudinale axile passant par l'insertion de l'ovule

le montre inséré à mi-hauteur de la logette, héli-anatrophe pendant, à court raphé interne et micropyle externe, hypônaste par conséquent, comme chez les Boragacées, mais à plan de symétrie radial, comme chez les Labiées.

Le fruit est une drupe à noyau quadriloculaire, où trois des loges avortent d'ordinaire, la quatrième seule contenant une graine. Orientée comme l'ovule et dépourvue d'albumen, la graine a son raphé dans l'angle interne et son plan de symétrie radial. Son gros embryon renversé, dont les épaisses cotyles oléagineuses sont plissées en long, a son plan médian radial et, par conséquent, est incombant.

Par la formation des logettes à l'aide d'une fausse cloison centripète et par la placentation marginale du carpelle, comme aussi par la bifurcation des deux styles après leur séparation et par le plissement des cotyles de l'embryon, les Cordiacées diffèrent beaucoup de toutes les familles précédentes. Par la direction radiale du plan de symétrie de l'ovule et de la graine, et par l'incombance de l'embryon, elles ressemblent aux Labiées, dont elles diffèrent par l'hypônastie de l'ovule et l'inversion de l'embryon. Par ces deux derniers caractères, elles se rapprochent des Boragacées, Héliotropiacées et Ehrétiacées, dont elles s'éloignent par les deux premiers. Elles constituent donc une famille nettement autonome.

4. *Pistil et fruit des Hydrophyllacées.* — Longtemps confondues avec les Boragacées, auxquelles elles ressemblent par leur inflorescence en double cyme unipare scorpioïde, les Hydrophyllacées en ont été séparées comme famille par R. Brown en 1810, et, à son exemple, par tous les auteurs qui ont suivi, pour y être de nouveau incorporées par Baillon, en 1890 (1). Jusqu'à quel point la structure du pistil et du fruit de ces plantes plaide-t-elle en faveur de cette séparation ou de cette réunion? C'est ce que j'ai recherché en l'étudiant chez les trois principaux genres de ce groupe : Phacélie (*Phacelia*), Hydrophyllé (*Hydrophyllum*) et Némophile (*Nemophila*).

(1) Baillon, *Reconstitution de la famille des Boraginacées* (Bull. de la Soc. Linnéenne de Paris, p. 828, mars 1890) et *Histoire des plantes*, X, p. 358 et p. 366, 1891.

Le pistil des Phacélies est formé de deux carpelles médians, concrescents en un ovaire à style terminal, séparé vers son milieu en deux branches stigmatifères au sommet. La série des sections transversales de l'ovaire montre que chaque carpelle replie ses deux bords l'un vers l'autre en dedans, jusqu'à venir se toucher au centre, mais sans s'y souder, en fermant incomplètement le carpelle. Puis il les recourbe un peu en dehors, en les écartant et les rabattant de chaque côté contre la cloison, où ils cessent bientôt de croître sans chercher à s'unir avec la paroi externe. Il en résulte que la loge correspondante demeure indivise.

Dans les espèces à loges biovulées, comme la Ph. à feuilles-de-Tanaïs (*Ph. tanacetifolia*), par exemple, et toutes celles qui composent avec elle la section Euphacélie, chaque ovule s'insère à quelque distance de l'extrême bord libre, qui est stérile, là où le bord quitte le contact avec son congénère, sur la face dorsale du carpelle, par conséquent, de façon que les deux ovules collatéraux, qui remplissent toute la loge dans sa largeur, sont compris entre les deux extrêmes bords libres. En un mot, la placentation du carpelle est ici latérale et dorsale, tout comme chez les Boragacées, Héliotropiacées et Ehrétiacées. Il y a seulement cette différence que les deux ovules de chaque carpelle y sont et y demeurent collatéraux dans la loge unique, au lieu de contourner le bord libre pour entrer chacun latéralement dans une logette située entre lui et la cloison, comme dans ces trois familles.

La section longitudinale axile, passant par l'insertion d'un des ovules, le montre attaché vers le sommet de la loge, dont il remplit toute la longueur, anatrope pendant à raphé interne, hyponaste par conséquent, comme dans les Boragacées, mais à plan de symétrie radial, comme dans les Labiées.

Dans les espèces à loges multiovulées, comme la Ph. visqueuse (*Ph. viscida*), par exemple, type de la section Gymno-bythe, la structure de l'ovaire est la même, mais chaque bord carpellaire replié en dehors porte sur sa face dorsale de nombreux petits ovules arrondis, anatropes, superposés en trois séries côte à côte.

Dans le fruit, qui est une capsule loculicide, les graines,

orientées comme les ovules, ont, dans les Euphacéliés, leur plan de symétrie radial. Sous un albumen entier et cartilagineux, sans amidon, chacune d'elles renferme un embryon renversé, à plan médian radial, c'est-à-dire incombant.

Chez les Hydrophyllés et les Némophiles, le pistil est conformé un peu autrement et de la même manière dans les deux genres. Il est encore composé de deux carpelles médians, concrescents en un ovaire à style terminal, bifurqué seulement au sommet. Mais ici les deux bords du même carpelle, après s'être unis de chaque côté à ceux du voisin pour fermer l'ovaire, s'en séparent aussitôt, et se rabattent en s'allongeant parallèlement à la paroi jusque vers la nervure médiane un peu renflée, où ils s'arrêtent sans se souder avec elle, ni entre eux, en se terminant librement. L'ovaire demeure donc uniloculaire, avec deux larges placentes pariétaux, concaves en dedans en forme d'écuelle ou de coquille, renflés en côte au milieu et attachés chacun à la paroi externe par une courte arête médiane. C'est sur la face interne concave de cette lame placentaire, sur la face dorsale du carpelle, par conséquent et à quelque distance du bord libre, dans le creux qui le sépare de la côte médiane, que s'attachent les ovules. La placentation du carpelle est donc, ici aussi, latérale et dorsale, mais ce double caractère y est beaucoup plus nettement accusé que dans les Phacéliés et que partout ailleurs, tellement qu'on peut à bon droit s'étonner qu'il n'y ait pas encore jusqu'à présent été aperçu comme tel.

Dans les espèces à carpelles biovulés, comme tous les Hydrophyllés et certains Némophiles, le *N. phacéloïde* (*N. phaceloides*), par exemple, chaque bord carpellaire ne porte sur sa face interne ou dorsale, de part et d'autre de la côte médiane, qu'un seul ovule attaché vers le haut, anatrope pendant à raphé externe contre la lame, à micropyle supérieur et interne, hyponaste par conséquent, avec plan de symétrie radial. Ici les deux ovules collatéraux appartiennent à deux carpelles différents, non au même carpelle comme chez les Euphacéliés, et, bien que symétriques aussi par rapport au plan radial, il sont tournés en sens inverse.

Dans les espèces à carpelles multiovulés, comme d'autres Némophiles, la *N. insigne* (*N. insignis*), par exemple, la dispo-

sition est la même, mais chaque bord porte plusieurs et jusqu'à sept ovules superposés en une seule série.

Dans le fruit, qui est une capsule à déhiscence dorsale, les graines, attachées et orientées comme les ovules, sont portées côte à côte, par deux ou en deux rangées, sur la ligne médiane de la large lame placentaire, qui les entoure en les séparant de la paroi ovarienne. Sous un albumen cartilagineux et sans amidon, ruminé chez les Némophiles, entier chez les Hydrophyllées, la graine a un embryon renversé, à plan médian tangentiel et, par conséquent, accombant.

En résumé, par l'insertion dorsale et par l'hyponastie de l'ovule dans le pistil, ainsi que par l'inversion de l'embryon dans la graine, les Hydrophyllacées se rapprochent des Boragacées, Hélotropiacées et Ehrétiacées. Elles en diffèrent : par le mode de repliement des bords carpellaires, qui s'opère de façon à ne pas fermer le carpelle (Hydrophyllée, Némophile, etc.), ou, s'il le ferme, à laisser du moins la loge indivise (Phacélie, etc.); par le fruit, qui est capsulaire à déhiscence dorsale; et par la graine, qui est pourvue d'un albumen cartilagineux. Cette famille est donc bien distincte des trois autres, tout en ayant avec elles d'étroites affinités.

D'autre part, il y a bien lieu d'y grouper, comme on fait d'ordinaire, les genres en deux tribus très distinctes : les Phacéliées, où les carpelles sont fermés, ce qui rend l'ovaire biloculaire à placentation axile, et où l'embryon est incombant; et les Hydrophyllées, où les carpelles sont largement ouverts, ce qui laisse l'ovaire uniloculaire à placentation pariétale, et où l'embryon est accombant. Notablement plus éloignée des Boragacées que la première, la seconde tribu nous offre, pour la placentation à la fois latérale et dorsale du carpelle, un très bel exemple à citer.

3. *Pistil et fruit des Convolvulacées.* — Le pistil des Liserons (*Convolvulus*), genre type de cette famille, se compose de deux carpelles médians biovulés, concrescents en un ovaire surmonté d'un style terminé par deux branches stigmatiques. Chaque carpelle se ferme en reployant ses bords vers le centre, où ils sont concrescents, ce qui rend l'ovaire biloculaire dans

toute sa longueur. A la base seulement, les deux bords, après s'être unis au centre, se reploient ensemble vers l'extérieur, sans toutefois atteindre la nervure médiane, qui reste en place, formant ainsi une lame amincie en biseau et dépourvue de méristèles, qui partage incomplètement la loge en deux logettes.

C'est à la base aussi, dans l'angle interne de chaque logette, en face d'une méristèle latérale du carpelle qui y pénètre tout entière, que s'attache un ovule anatrope dressé à raphé interne, épïnaste par conséquent, à plan de symétrie radial. Au-dessus de l'insertion, la lame mince qui sépare les deux ovules du même carpelle cesse brusquement et les deux ovules collatéraux se touchent, comme ils touchent tout autour la paroi de la loge, qu'ils remplissent complètement. La placentation du carpelle est donc ici ventrale et latérale, comme chez les Labiées, et l'ovule anatrope est aussi épïnaste, comme dans cette famille.

L'insertion des deux ovules à la base de chaque carpelle est exactement la même dans les Ipomées (*Ipomœa*), avec cette différence que le pistil a ici trois carpelles au lieu de deux.

Dans les Calystégies (*Calystegia*), le pistil a deux carpelles, comme dans les Liserons, et les deux ovules y sont attachés à la base de chacun d'eux de la même manière, avec cette différence que la lame qui les sépare et qui divise incomplètement la loge en deux logettes, non seulement est beaucoup plus épaisse, quoique toujours dépourvue de méristèles, mais encore se bifurque à son bord externe libre. En outre, immédiatement au-dessus de l'insertion des ovules, non seulement cette lame cesse brusquement, comme dans les deux genres précédents, mais la cloison disparaît elle-même dans toute sa partie médiane, ne subsistant que sous forme de deux ailes le long de la paroi, ce qui laisse les deux carpelles ouverts et rend, en conséquence, l'ovaire uniloculaire.

Le fruit de ces plantes est une capsule, dans laquelle les graines, disposées comme les ovules dans le pistil, ont aussi leur plan de symétrie radial. Dans la graine, l'embryon, qui est vert, comme on sait, et à cotyles plissées, est dressé et incombant. Il en résulte que, considéré dans l'ensemble du

fruit, son plan médian est radial. L'albumen qui l'accompagne est mucilagineux et rudimentaire.

En résumé, par la placentation à la fois ventrale et latérale du carpelle, par l'épinastie de l'ovule et l'incombance de l'embryon dressé, c'est aux Labiées, et non aux quatre familles qu'on vient d'étudier à leur suite, que les Convolvulacées ressemblent le plus.

6. *Pistil et fruit des Polémoniacées.* — Le pistil des Phloces (*Phlox*), l'un des principaux genres de cette famille, se compose de trois carpelles, dont un médian postérieur, uniovulés, clos et concrescents dans toute leur longueur en un ovaire triloculaire, surmonté d'un style filiforme terminé par trois stigmates en étoile. Chaque carpelle, en se fermant, replie ses bords jusqu'au centre, où ils s'unissent par concrescence et où leurs méristèles marginales se confondent aussi en un cylindre axile; puis ces bords se retournent vers l'extérieur, en se séparant et se rabattant contre les cloisons, avec lesquelles ils se soudent d'abord, pour se terminer ensuite librement.

Ainsi constitué, chaque carpelle renferme, attaché au sommet de son angle interne, un seul ovule pendant, anatrope à raphé interne, hyponaste par conséquent, à plan de symétrie radial.

La série des coupes transversales passant par l'insertion de l'ovule montre qu'il s'attache, non sur l'un des deux bords libres du carpelle, mais entre eux, au fond de la gouttière qui les sépare, recevant en ce point sa méristèle du cylindre axile. Il s'insère donc, à quelque distance de l'extrême bord, sur la face dorsale du carpelle, d'un seul côté, l'autre côté demeurant stérile. De là une ressemblance avec les Boragacées et les familles voisines. Mais ici l'ovule, étant solitaire, ne contourne pas l'extrême bord en plaçant latéralement son raphé: il est et demeure tout du long dans la gouttière qui sépare les extrêmes bords, et son plan de symétrie est radial, non tangentiel. Tout de même, il est hyponaste et c'est une seconde ressemblance avec les familles qu'on vient de nommer.

Le fruit des Phloces est une capsule loculicide, enveloppée par le calice dialysépale persistant. Les trois graines, parfois réduites à deux ou à une seule par avortement, y sont dispo-

sées comme les ovules dans le pistil, avec plan de symétrie radial. Chacune d'elles renferme un embryon vert, droit, inverse, à larges cotyles planes dirigées suivant la tangente, à plan médian radial, incombant par conséquent.

Le pistil des Cobées (*Cobæa*) est construit comme celui des Phloces, avec cette différence qu'entre les deux extrêmes bords de chaque carpelle, rabattus contre les cloisons et stériles, il y a ici, non une étroite gouttière uniovulée, mais une large bande plane, où s'insèrent, serrés côte à côte, deux rangs d'ovules. Ceux-ci sont aussi anatropes, pendants, à raphé interne, hypostasés par conséquent. Chacune de leurs rangées s'attache sur la face dorsale du carpelle, à quelque distance de l'extrême bord; la placentation du carpelle y est donc à la fois dorsale et latérale.

Il en est de même dans les Polémoines (*Polemonium*), où les ovules sont aussi bisériés dans chaque carpelle.

Si donc les Polémomiacées ressemblent aux Boragacées par la placentation latérale et dorsale du carpelle, par l'hyponastie de l'ovule et de la graine, et par l'inversion de l'embryon, elles ressemblent aux Labiées par la direction radiale du plan de symétrie de l'ovule et de la graine, et par l'incombance de l'embryon. Mais de l'une et de l'autre famille elles diffèrent par la trimérie du pistil, l'indivision de ses carpelles, le fruit capsulaire et la présence d'un albumen dans la graine.

5. PISTIL ET FRUIT DES VERBÉNACÉES.

On admet généralement que les Verbénacées ont d'étroites affinités avec les Labiées et des rapports plus éloignés avec les Boragacées. Il était donc intéressant d'étendre jusqu'à cette famille l'étude comparative qui précède, afin de savoir jusqu'à quel point la structure du pistil et du fruit de ces plantes, où le style est toujours terminal, ressemble à celle de l'une et de l'autre de ces deux grandes familles, prises comme types. Dans ce but, j'ai étudié à ce point de vue bon nombre de genres de Verbénacées vraies, c'est-à-dire à l'exclusion, d'une part des Phrymacées, reconnues depuis longtemps comme une famille distincte et qui appartient au même ordre, d'autre part des

Avicenniacées et des Symphorémacées, deux familles également autonomes et voisines l'une de l'autre, appartenant, comme je l'ai montré dans un travail spécial, à un ordre très différent, celui des Ovulées innucellées ou Santalinées (1).

Cette étude m'a conduit à grouper les genres en deux catégories, qu'il faut considérer séparément, avant de se prononcer sur la valeur qu'il convient de leur attribuer dans la Classification.

1. *Verbénacées à ovule ventral*. — Pour la première, prenons comme type un Clérodendre (*Clerodendron*). Le pistil y est formé de deux carpelles médians biovulés, concrets dans toute la longueur. Chacun de ces carpelles replie ses deux bords en dedans jusqu'à venir se toucher au centre, puis les recourbe ensemble en dehors jusqu'à venir toucher de chaque côté le flanc de la nervure médiane demeurée en place, mais saillante en forme de crête : d'où, sans intervention d'aucune fausse cloison, la formation de deux logettes, dans chacune desquelles le bord carpellaire se termine librement. C'est à quelque distance de ce bord libre et sur la face ventrale, que s'insère l'ovule, en face d'une méristèle latérale qui lui fournit une branche ; il est donc enveloppé par l'extrême bord, qui le sépare de la nervure médiane.

La coupe longitudinale axiale passant par l'insertion de l'ovule montre qu'il s'attache à mi-hauteur, et qu'il est héli-anatropé, ascendant dans sa moitié supérieure où le raphé est situé latéralement contre l'extrême bord, c'est-à-dire dans l'angle externe de la logette voisin de la nervure médiane, épinnacle, par conséquent, avec plan de symétrie tangentiel, descendant dans sa moitié inférieure, qui vient s'appuyer au micropyle sur une protubérance du bord. Ainsi inséré et dirigé, l'ovule a, sous un unique et épais tégument, un mince nucelle entièrement résorbé au moment de l'épanouissement de la fleur, pour faire place à un prothalle femelle normal, vertical et sensiblement cylindrique ; en un mot, il est transpariété unitegminé. La chalaze y est située tout en haut ; je n'y ai pas vu d'hypostase.

(1) Ph. van Tieghem, *Avicenniacées et Symphorémacées. Place de ces deux familles dans la Classification.* (Journal de Botanique, XII, p. 345 et p. 353, 1898.)

Dans le fruit, qui est une drupe à quatre noyaux, la graine, orientée comme l'ovule, a son raphé dans l'angle externe médian du noyau correspondant ; le plan de symétrie de son tégument est donc tangentiel. L'embryon y est accombant au raphé ; son plan médian est donc radial.

Le même mode de formation des deux logettes de l'ovaire, la même insertion, la même conformation, la même direction et la même structure de l'ovule que chacune d'elles renferme, la même direction de la graine dans le fruit, enfin la même orientation de l'embryon dans la graine, se retrouvent dans tous les genres de ce premier groupe, où j'ai particulièrement étudié les Gattiliers (*Vitex*), les Caryoptérides (*Caryopteris*), les Callicarpes (*Callicarpa*), les Cornuties (*Cornutia*), les *Ægiphiles* (*Ægiphila*), etc.

D'un genre à l'autre, les différences sont minimales. Les deux carpelles sont partout bien développés, mais leur concrescence tantôt n'intéresse que les deux parties externes de la cloison, la partie centrale ayant ses deux épidermes distincts et en contact plus ou moins intime (Clérodendre, Caryoptéride, etc.), tantôt s'étend à toute la largeur de la cloison (Gattilier, Callicarpe, etc.). Dans le premier cas, les deux bords du même carpelle, réfléchis en dehors pour séparer les deux logettes, sont naturellement aussi libres et simplement en contact entre eux et avec la nervure médiane ; dans le second, ils sont aussi concrescents entre eux, quoique toujours en simple contact avec la nervure médiane.

L'ovule s'attache parfois au-dessus de la mi-hauteur de la logette, et son raphé en est raccourci d'autant. Il est même quelquefois très court, le funicule étant inséré très peu au-dessous de la chalaze ; l'ovule est alors à peine anatrope, presque orthotrope pendant (Gattilier, Cornutie, etc.). Le prothalle femelle est parfois renflé dans la partie inférieure libre de l'ovule, en forme de cuiller (Caryoptéride, etc.), parfois aussi renflé à chaque extrémité en forme d'humérus (Gattilier, etc.).

Il est intéressant de remarquer que ce premier groupe de genres correspond exactement à la tribu que Schauer, le monographe des Verbénacées dans le Prodrôme de A.-P. de

Candolle, a distinguée dans cette famille, dès 1847, sous le nom de Viticées (1).

2. *Verbénacées à ovule dorsal*. — Considérons maintenant le second groupe de genres, pour lequel nous prendrons comme type une Verveine (*Verbena*). Le pistil y a deux carpelles médians, biovulés, concrescents dans toute leur longueur. Chacun d'eux replie ses bords d'abord en dedans jusqu'à venir se toucher au centre, puis en dehors jusqu'à venir toucher ensemble la nervure médiane, demeurée en place sans proéminer en arête. En se ployant en dedans pour former la cloison, les bords des deux carpelles ne sont concrescents que sur une étroite bande périphérique ; dans tout le reste de la cloison et dans tout leur repliement en dehors pour former les logettes, ils sont libres et en contact plus ou moins intime par leurs épidermes distincts. Les logettes se constituent donc ici de la même manière que chez les Clérodendres et sans intervention d'aucune fausse cloison. Mais l'insertion de l'ovule s'opère tout autrement.

L'ovule naît ici de la base même du carpelle ; il s'y attache à quelque distance de l'extrême bord, vis-à-vis d'une méristèle située dans l'angle interne de la logette, mais sur la face dorsale, et non sur la face ventrale comme dans le premier groupe. Son mince funicule contourne le bord libre et, passant par un étroit canal entre le bord et la nervure médiane, il pénètre dans la logette par son angle externe médian, c'est-à-dire latéralement. Il s'y élève aussitôt, complètement anatrope et tournant son raphé contre l'angle médian externe par où il est entré, épinaste par conséquent, avec plan de symétrie tangentiel. Située tout en haut, la chalaze offre, dans l'épaisseur du tégument, une hypostase cupuliforme assez large, où s'enfonce l'extrémité du prothalle femelle, qui est vertical et sensiblement cylindrique, à peine renflé à son extrémité inférieure.

Dans le fruit, qui est un tétrachaine, la graine, orientée comme l'ovule, a son raphé dans l'angle externe médian de la coque correspondante et le plan de symétrie de son tégument est tangentiel. L'embryon y est accom-

1) *Prodomus*, XI, p. 522, 1847.

bant et, dans l'ensemble du fruit, son plan médian est radial.

Les choses se passent essentiellement de la même manière, tant pour le pistil et l'ovule, que pour le fruit, la graine et l'embryon, dans les Castélies (*Castelia*), les Prives (*Priva*), etc., où le pistil a, comme chez les Verveines, ses deux carpelles bien développés et quatre logettes fertiles. Il en est de même aussi chez les Durantes (*Duranta*), où le pistil a, par une exception unique, quatre carpelles bien développés, avec huit logettes uniovulées.

Dans une autre série de genres, l'un des deux carpelles médians avorte constamment dans le pistil, tout en y demeurant représenté par sa méristèle médiane; l'ovaire ne renferme, en conséquence, que deux ovules et le fruit que deux graines. Mais l'autre carpelle se comporte exactement, d'abord dans le pistil, plus tard dans le fruit, comme lorsqu'il y en a deux, sans qu'il soit nécessaire de répéter ce qui vient d'en être dit. Il en est ainsi notamment dans les Lantanes (*Lantana*), les Lippies (*Lippia*), les Pétrées (*Petræa*), etc.

Ainsi caractérisé, que le pistil y ait deux carpelles ou un seul par avortement, ce second groupe de genres correspond exactement à la tribu des Verbénées, telle qu'elle a été limitée par Schauer dès 1847.

6. COMPARAISON DES VERBÉNACÉES AVEC LES LABIÉES ET LES BORAGACÉES. DÉDOUBLEMENT DE CETTE FAMILLE.

Si l'on veut maintenant comparer utilement la structure du pistil, du fruit et de la graine des Verbénacées à celle des Labiées et des Boragacées, il est nécessaire de considérer séparément les deux groupes de genres qu'on vient d'y distinguer c'est-à-dire les deux tribus des Viticées et des Verbénées de Schauer, auxquelles, dans sa circonscription actuelle, la famille se trouve réduite.

Dans les Viticées, chaque carpelle se subdivise en deux logettes par une vraie cloison, à la manière des Labiées à style terminal, notamment des Ajugées. Dans chaque logette, l'ovule est inséré en placentation latérale et ventrale, à mi-hauteur de l'ovaire; il est héli-anatropé et épïnaste; dans le fruit, l'embryon

a sa racicule infère et son plan médian radial : tout cela, comme chez les Labiées. On pourrait donc penser à verser toutes ces plantes dans la famille des Labiées, si le raphé n'y était pas latéral médian et non interne, c'est-à-dire si le plan de symétrie de l'ovule et de la graine n'y était pas tangentiel et non radial, et si, dans la graine, l'embryon n'était pas accombant et non incombant : deux différences qui suffisent à empêcher cette incorporation. Sans compter que, chez les Labiées à style basal, et c'est le plus grand nombre, l'ovule est inséré à la base même de la logette et non, comme ici, à mi-hauteur.

Dans les Verbénées, chaque carpelle se subdivise en deux logettes, de la même manière que dans l'autre tribu. Dans chaque logette, l'ovule est inséré en placentation latérale et dorsale à la base même de l'ovaire ; il est complètement anatrope et épinaste, à raphé latéral médian, c'est-à-dire à plan de symétrie tangentiel. Dans le fruit, la graine a aussi son raphé latéral médian et son plan de symétrie tangentiel ; son embryon est accombant, à racicule infère et plan médian radial. Parmi tous ces caractères, le mode de formation des logettes, l'insertion latérale de l'ovule et son épinastie, ainsi que l'orientation de l'embryon dans le fruit, rapprochent ces plantes des Labiées ; tandis que l'insertion basilaire et dorsale de l'ovule, son plan de symétrie tangentiel, le plan de symétrie également tangentiel de la graine et l'accombance de son embryon les rapprochent des Boragacées beaucoup plus qu'il n'était admis jusqu'à présent. Des Labiées, elles diffèrent plus que les Viticées, d'abord par l'insertion basilaire et dorsale de l'ovule, puis par sa complète anatropie. Des Boragacées, elles s'éloignent par la complète anatropie et par l'épinastie de l'ovule, d'où résulte que l'embryon a sa racicule infère : différences qui suffisent à empêcher leur incorporation à cette famille. Sans compter qu'ici les membranes des divers parenchymes de l'ovule ne se colorent pas par le vert d'iode, comme il a été dit plus haut pour les Boragacées (p. 331, en note).

Les Viticées ne pouvant pas être versées dans les Labiées, auxquelles elles ressemblent le plus, ni les Verbénées dans les Boragacées, dont elles se rapprochent le plus, c'est bien la preuve de l'autonomie de chacun de ces deux groupes et de la nécessité

qu'il y a de les séparer davantage en les considérant désormais comme deux familles distinctes : les Verbénacées nouvelles et les Viticacées. La première, réduite aux anciennes Verbénées, prendra place à côté des Boragacées ; la seconde, comprenant les anciennes Viticées, sera classée à côté des Labiées.

En terminant ce paragraphe, il est intéressant de remarquer que notre conclusion est contraire à celle que Schauer a exprimée en 1847, quand il a dit : « Labiatis proxima tribus est Verbeneorum » (1), puisque c'est par les Viticées que les Verbénacées se rapprochent le plus des Labiées.

Elle est contraire aussi à l'opinion plus récente de Baillon, qui ne voyait, en 1892, d'autre inconvénient à la réunion de toutes les Verbénacées à la famille des Labiées que la présence parmi elles des Avicenniées et des Symphorémées (2). A ce compte-là, puisque maintenant ces deux groupes en sont exclus, l'inconvénient aurait disparu et il ne resterait plus qu'à opérer cette incorporation, ce qui demeure pourtant impossible, comme on l'a vu, même pour celles de ces plantes qui ressemblent le plus aux Labiées.

7. CONCLUSION.

Les dix familles, désormais distinctes, que l'on vient d'étudier et de comparer au point de vue de la structure du pistil et du fruit appartiennent, dans l'ordre des Transpariétés unitegminées ou Solaninées, et dans le sous-ordre des Ombellinées où le fruit est séminé, au vaste ensemble des Gamopétales superovariées isostémones. Elles y forment un petit groupe à part, caractérisé presque toujours par la placentation latérale du carpelle et presque toujours aussi par la subdivision de chaque carpelle fermé en deux logettes uniovulées.

La fleur y est, comme on sait, tantôt complètement actinomorphe, tantôt profondément zygomorphe, avec tous les intermédiaires entre ces deux états. C'est la preuve que si l'on divise, comme je l'ai fait récemment, ce vaste ensemble, d'après l'actinomorphic ou la zygomorphie de la fleur, en deux alliances, les Solanales, qui sont actinomorphes, et les Scrofulariales, qui

(1) *Loc. cit.*, p. 523, 1847.

(2) Baillon, *Histoire des plantes*, XI, p. 92, 1892.

sont zygomorphes (1), c'est seulement pour la facilité de l'étude et en sachant combien ici, comme partout ailleurs, une séparation fondée uniquement sur ce caractère est artificielle.

La placentation du carpelle n'est marginale que chez les Cordiacées, qui se distinguent par là de toutes les autres familles, où elle est latérale. Suivant que la placentation latérale du carpelle y est ventrale ou dorsale, ces neuf familles forment d'abord deux groupes, ayant pour types, le premier les Labiées avec trois familles, le second les Boragacées avec six familles. Dans chacun de ces deux groupes, les familles se distinguent ensuite, suivant que le carpelle y est subdivisé en deux logettes ou indivis, à stigmate apical ou latéral, suivant que l'ovule est épïnaste ou hyponaste, à plan de symétrie radial ou tangentiel, suivant que le fruit est un tétrachaine, une drupe ou une capsule, suivant que, dans la graine, l'embryon est incombant ou accombant, accompagné ou non d'un albumen.

Ces distinctions sont résumées dans le tableau suivant:

Placentation du carpelle	latérale ventrale. Carpelle	subdivisé. Ovule épïnaste	{	radial. Tétrachaine. Embryon dressé,	{	incombant. Pas d'albumen.....	{	<i>Labiées.</i>
				tangentiel. Drupe. Embryon dressé, accombant. Pas d'albumen.....		<i>Viticacées.</i>		
		indivis. Ovule épïnaste radial.		Capsule. Embryon dressé, incombant. Un albumen.....				<i>Convolvulacées.</i>
	marginale. Carpelle subdivisé. Ovule hyponaste radial.			Drupe. Embryon renversé, incombant, à cotyles plissées. Pas d'albumen.....				<i>Cordiacées.</i>
Placentation du carpelle	latérale dorsale. Carpelle	subdivisé. Ovule	{	hyponaste tangentiel. Embryon renversé accombant. Stigmate	{	apical. {	Tétrachaine. Pas d'albumen....	<i>Boragacées.</i>
							Drupe. Un albumen.....	<i>Ehretiées.</i>
				épïnaste tangentiel. Embryon dressé, accombant. Stigmate apical. Drupe. Pas d'albumen.....	{	latéral. Drupe. Un albumen.....	<i>Héliotropiacées.</i>	
							<i>Verbénacées.</i>	
indivis. Ovule hyponaste. Embryon renversé,	{	accombant ou incombant. Stigmate apical. Capsule. Un albumen....	<i>Hydrophyllacées.</i>					
		incombant. Stigmate apical. Capsule. Un albumen.....	<i>Polémoniacées.</i>					

(1) *Éléments de Botanique*, 4^e édition, II, p. 344, 1906.

Sous sa forme ventrale, réalisée ici par les Labiées, les Viticacées et les Convolvulacées, la placentation latérale du carpelle se retrouve, comme on sait, dans plusieurs autres familles, notamment chez les Crucifères avec carpelles fermés, chez les Orobanchacées et chez les Wallacéacées avec carpelles ouverts. Mais, sous sa forme dorsale, elle se trouve jusqu'à présent localisée dans les Boragacées et les cinq familles suivantes. Il y a lieu maintenant de la rechercher ailleurs; mais, de l'y avoir signalée et mise en évidence sous ses divers aspects pour la première fois, n'en constitue pas moins l'un des résultats les plus intéressants de ce petit Travail.

SUR LES DIVERS MODES DE PLACENTATION DU CARPELLE

Par Ph. VAN TIEGHEM

Chez toutes les Endoprothallées actuellement vivantes, les diodanges et les diodes qu'ils produisent sont, comme on sait, différenciés et de deux sortes : il y a des androdiodanges, avec androdiododes donnant chacune en germant un prothalle mâle, et des gynodiodanges, avec gynodiododes donnant chacune en germant un prothalle femelle. En un mot, ces plantes sont toutes des Hétéridiodées et des Hétéroprothallées.

D'autre part, non seulement les feuilles génératrices des diodes y sont toujours profondément différenciées par rapport aux feuilles végétatives, sont donc des diodophylles, dont l'ensemble, avec le rameau qui les porte, est ce qu'on appelle ici la *fleur*, mais encore sont non moins profondément différenciées les unes par rapport aux autres et de deux sortes : les unes portant exclusivement des androdiodanges, ce sont les androdiophylles, nommées ici *étamines*, dont l'ensemble forme l'*androcée* de la fleur, les autres portant exclusivement des gynodiodanges, ce sont les gynodiodophylles, nommées ici *carpelles*, dont l'ensemble forme le *pistil* de la fleur.

Ceci rappelé, la disposition des gynodiodanges sur le carpelle offre chez ces plantes deux types principaux. Tantôt, en effet, ils sont produits directement par le carpelle lui-même, soit plongés dans son écorce, soit saillants à sa surface. Tantôt ils sont formés indirectement par tout autant de portions différenciées du carpelle, segments ou folioles, chacun plongé dans l'écorce de cette foliole, ou saillant à sa surface. Dans le second cas, qui est le plus compliqué et aussi de beaucoup le plus fréquent, on nomme depuis longtemps *ovule* chacun de ces

segments différenciés, générateur d'un gynodiodange et l'on dit *Ovulées* les plantes qui offrent ce caractère. Par contre, les autres, privées d'ovules, sont dites *Inovulées*.

Il ne s'agit ici que des Ovulées. C'est un groupe très vaste, puisqu'il comprend d'abord toutes les Astigmatées actuellement vivantes, puis, parmi les Stigmatées, la classe entière des Monocotyles, celle des Liorhizes dicotylées, et, de la classe des Dicotyles, la plus grande de ses subdivisions, celle qui a reçu précisément le nom de sous-classe des Ovulées.

Dans ce grand ensemble, on laisse ici entièrement de côté la forme et la structure de l'ovule, pour ne considérer que la disposition des segments ovulaires sur l'ensemble du carpelle qui les produit et les porte. Comme il arrive souvent que le carpelle se renfle à l'insertion des ovules, et comme ce renflement, avant qu'on en connût la vraie nature, a reçu anciennement le nom de *placente*, il est d'usage d'appeler *placentation* la disposition des ovules. Devenu sans doute inutile aujourd'hui, ce mot demeure pourtant commode en ce qu'il évite une périphrase et peut donc être conservé sans inconvénient.

Ainsi définie, la placentation peut être considérée, soit par rapport à l'ensemble du pistil, soit par rapport au carpelle lui-même. Le premier point de vue a naturellement précédé l'autre et a régné seul dans la Science aussi longtemps qu'on n'a pas su, par une analyse exacte, décomposer, dans chaque cas particulier, le pistil dans ses carpelles constitutifs. C'est donc à lui que l'on doit les expressions anciennes et bien connues de placentation *axile*, *pariétale*, *centrale*, *basilaire*, *diffuse*. Le second, qui exige au préalable une telle analyse, est d'introduction plus récente et, en permettant d'y apporter une précision plus grande, il a marqué dans la question un notable progrès (1).

C'est de cette placentation du carpelle qu'on voudrait distinguer et résumer ici les divers modes, en se bornant à signaler et à classer ceux qui sont déjà bien connus, et en insistant sur ceux qui ont échappé jusqu'ici comme tels.

Il faut y reconnaître, tout d'abord, trois manières d'être. Tantôt le carpelle produit les ovules directement sur son limbe :

(1) Ph. van Tieghem, *Éléments de Botanique*, 1^{re} édition, I, p. 340 et II, *passim*, 1886.

la placentation est *directe*. Tantôt il sépare de son limbe une portion sur laquelle se localise la formation des ovules, tandis que le reste du limbe demeure stérile : la placentation est *indirecte*. Tantôt enfin le carpelle tout entier demeure stérile, tout en contribuant utilement à la constitution du pistil : la placentation est *nulle*.

Considérons séparément ces trois dispositions.

1. PLACENTATION DIRECTE.

La placentation directe, qui est de beaucoup la plus répandue, offre quatre types distincts.

Si l'ovule est porté au sommet même du carpelle, formé par le prolongement différencié du limbe ou même par le limbe tout entier, la placentation est *terminale*. S'il est porté en un point quelconque de l'extrême bord du carpelle, formé par un segment ou une foliole latérale du limbe, qui est alors composé, la placentation est *marginale*. S'il est porté en un point quelconque de l'une des faces du carpelle, formé par un segment du limbe dressé sur cette face, si c'est sur la face interne, la placentation est *ventrale*, si c'est sur la face externe, la placentation est *dorsale*.

Deux de ces quatre dispositions typiques peuvent d'ailleurs se trouver réunies sur le même carpelle, dont la placentation peut être à la fois marginale et ventrale, marginale et dorsale, et même ventrale, marginale et dorsale.

Considérons de plus près chacun de ces modes.

1. *Placentation terminale*. — Chez les Stigmatées, l'extrémité du carpelle se trouvant toujours, par définition, différenciée soit en un style terminé par un stigmate, soit en un stigmate sessile, la placentation ne saurait y être terminale. Cette disposition, où l'ovule est toujours solitaire, est donc nécessairement localisée chez les Astigmatées. Encore ne se rencontre-t-elle dans aucune des plantes actuellement connues de ce groupe où les carpelles sont libres, et où elle trouverait en conséquence sa manifestation la plus simple, notamment dans les divers représentants de l'ordre des Cycadinées. On ne l'observe que chez

quelques-uns des genres où le pistil est formé de deux carpelles ouverts, concrescents par un de leurs bords seulement en une lame plus ou moins longue. Chacun des deux carpelles peut alors se terminer par un ovule, et la lame en porte deux à son sommet : le pistil est alors homogène et biovulé. Il en est ainsi, par exemple, dans le Ginkgo (*Ginkgo*), où le long pétiole double résultant de la concrescence des pétioles des deux carpelles porte à son sommet deux ovules, dont chacun a pris pour se former le limbe tout entier de la feuille correspondante. Il en est de même dans les Céphalotaxes (*Cephalotaxus*), où le pétiole double est très court et où les deux ovules presque sessiles paraissent constituer tout le pistil. Mais il arrive aussi que l'un des deux carpelles se termine seul par un ovule, l'autre demeurant stérile : le pistil est alors hétérogène et uniovulé. Il en est ainsi dans les Ifs (*Taxus*), les Torreyers (*Torreya*), les Phylloclades (*Phyllocladus*), etc., et en général chez les Taxacées.

2. *Placentation marginale*. — Dans le type marginal, qui est très fréquent et se rencontre tout aussi bien chez les Astigmatées que chez les Stigmatées, les ovules peuvent être superposés en plus ou moins grand nombre tout le long de chaque bord : la placentation est alors *sériée* et le carpelle est multiovulé (Cycadacées, Liliacées, Légumineuses, etc.). Mais chaque série peut aussi se réduire à un seul ovule et le carpelle est biovulé (Asparagées, etc.) ; l'un des bords peut même rester stérile et le carpelle est uniovulé (Graminées, Ombellifères, beaucoup de Renonculacées, de Rosacées, d'Euphorbiacées, etc.).

3. *Placentation ventrale*. — Le type ventral ne s'observe que chez les Stigmatées, où il est assez répandu, mais où il a été souvent méconnu comme tel. Il offre quatre modifications principales.

Les ovules peuvent être insérés sur la face ventrale en une ou plusieurs séries voisines de l'extrême bord, qui est stérile. La placentation est alors *submarginale* ; il faut éviter de la confondre avec la placentation marginale, qu'on vient de considérer. Ailleurs, il sont portés en une ou plusieurs séries sur une côte longitudinale, située à mi-distance entre l'extrême

bord stérile et la nervure médiane ; la placentation est *latérale*. Ailleurs encore, ils sont attachés tout le long de la nervure médiane elle-même ; la placentation est *médiane*. Enfin, s'ils s'insèrent sur tout le réseau de nervures de la face ventrale, à l'exclusion de l'extrême bord stérile et de la nervure médiane, c'est la placentation *réticulée* ou *diffuse*.

La placentation ventrale submarginale peut être sériée ; le carpelle est alors multiovulé. C'est ce qu'on observe, avec carpelles fermés dans les Rues (*Ruta*) et autres Rutacées, dans les Saponaires (*Saponaria*) et autres Caryophyllées, etc., avec carpelles ouverts dans les Gentianes (*Gentiana*) et autres Gentianacées, dans les Violettes (*Viola*) et autres Violacées, etc. Mais chaque série peut se réduire à un seul ovule et le carpelle est alors biovulé (Convolvulacées, Labiées, etc.) (1).

La placentation ventrale latérale se rencontre, avec carpelles fermés chez les Crucifères, les Résédacées, etc., avec carpelles ouverts chez les Orobanchacées et les Wallacéacées.

La placentation ventrale médiane s'observe, avec carpelles fermés chez les Exospermes (*Exospermum*) et autres Drimytacées, avec carpelles ouverts chez les Cactacées.

La placentation ventrale diffuse, enfin, se rencontre, avec carpelles fermés dans les Butomées, Cabombacées, Nymphéacées, Lardizabalacées, etc., avec carpelles ouverts dans les Pavots (*Papaver*), etc.

4. *Placentation dorsale*. — Le type dorsal est très répandu, comme on sait, chez les Astigmatées, mais il a été jusqu'à présent entièrement méconnu comme tel chez les Stigmatées, où il est pourtant assez fréquent et où on l'observe dans nombre de grandes familles.

Chez les Astigmatées, il affecte quatre aspects différents. Dans les Zamiacées, où le pistil a de nombreux carpelles libres à limbe pelté, chaque carpelle porte, sur la face inférieure de son limbe, deux ovules pendants : la placentation est *peltée*. Chez les nombreuses plantes de ce groupe où le pistil a deux carpelles ouverts, concrescents en une lame par un de leurs bords,

(1) Pour ces derniers exemples, voir dans ce volume le Mémoire précédent, p. 322 et p. 339.

tantôt les ovules sont répartis en grand nombre sur toute la surface dorsale de la lame, la placentation est *diffuse*, cômme dans les Frénèles (*Frenela*), tantôt ils sont localisés à la base de la lame et dressés, la placentation est *basale*, avec nombreux ovules chez les Cyprès (*Cupressus*), avec deux ovules seulement, un pour chaque carpelle, chez les Thuiers (*Thuja*), avec un seul ovule, l'autre carpelle étant stérile, chez les Genévriers (*Juniperus*). Tantôt ils sont attachés au-dessous du sommet de la lame et pendants, la placentation est *subterminale*, avec deux ovules côte à côte, un pour chaque carpelle dans les Sapins (*Abies*), avec un ovule seulement, l'autre carpelle étant stérile, dans les Araucaries (*Araucaria*).

Chez les Stigmatées, où les ovules sont, par définition, enfermés dans une cavité close, formée soit séparément par la fermeture de leur propre carpelle, soit tous ensemble par la conerescence bord à bord des carpelles voisins demeurés ouverts, la placentation ne peut être dorsale que si, après s'être unis, les deux bords du même carpelle ou de deux carpelles voisins se prolongent en se séparant dans l'intérieur de la cavité, où ils mettent à nu une plus ou moins grande étendue de leur face dorsale.

C'est sur cette portion libre de la face dorsale, voisine de l'extrême bord stérile, que s'insèrent les ovules ; la placentation est donc toujours ici et nécessairement *submarginale*. Mais tantôt les ovules y sont nombreux et la couvrent tout entière ; les carpelles sont multiovulés. Tantôt ils s'y réduisent à un seul pour chaque bord ; les carpelles sont biovulés, ou même l'un des bords reste stérile et les carpelles sont uniovulés. Citons quelques exemples de chacune de ces deux dispositions.

Pour la première, considérons d'abord le cas le plus fréquent, celui où les carpelles sont fermés. Il en est ainsi notamment chez les Scrofulariacées, en particulier chez les Linaires (*Linaria*). Le pistil y est formé, comme on sait, de deux carpelles antéro-postérieurs, fermés et conerescents dans toute leur longueur. Chaque carpelle, après avoir rapproché et soudé ses deux bords au centre en se fermant, les allonge vers l'extérieur en les maintenant d'abord en contact, puis les sépare en les recourbant vers la cloison, parallèlement à la paroi externe. A partir de

quelque distance de la séparation, toute la surface externe convexe du bord libre, qui appartient à la face dorsale du carpelle, se couvre d'ovules, disposés en quatre ou cinq séries, tandis que l'extrême bord et la surface interne concave qui regarde la cloison en sont dépourvus. La placentation de ce carpelle multiovulé est donc nettement dorsale et en même temps submarginale.

Il en est de même dans les Calcéolaires (*Calceolaria*), où les deux bords du carpelle sont concrescents au centre, puis fortement recourbés en spirale sur la section transversale et portant en conséquence un plus grand nombre d'ovules à partir d'une certaine distance après leur séparation. Il en est de même aussi dans les Scrofulaires (*Scrophularia*) et les Molènes (*Verbascum*), où la concrescence des bords carpellaires se prolonge davantage vers l'extérieur et où ils portent les ovules à partir de leur séparation même, en formant ensemble une surface bombée toute couverte d'ovules, sans interruption médiane, en sorte que la placentation dorsale peut y être dite diffuse.

Le même mode diffus de placentation dorsale se rencontre chez les Solanacées. Les Morelles (*Solanum*), par exemple, les Pétunies (*Petunia*), les Datures (*Datura*), etc., se comportent, sous ce rapport, comme les Scrofulaires et les Molènes.

On l'observe aussi chez les Apocynacées, dans les Nériens (*Nerium*), par exemple. Chacun des deux carpelles libres et médians, après avoir rejoint ses deux bords au centre en se fermant par simple soudure, les replie d'abord ensemble vers l'extérieur, puis les sépare et les recourbe en spirale vers la cloison. A partir de la séparation, toute leur surface externe convexe, qui appartient au dos du carpelle, se couvre d'ovules, tandis que l'extrême bord et la surface interne concave en sont dépourvus.

Il en est de même chez diverses Gentianacées, comme les Érythrées (*Erythraea*), par exemple, avec cette différence qu'ici les deux bords du carpelle, après s'être touchés au centre, puis séparés et recourbés, ne portent sur leur face externe convexe que deux rangs d'ovules au voisinage de l'extrême bord stérile. La placentation dorsale y est submarginale.

C'est encore la placentation dorsale submarginale qu'on

observe chez les Bignoniacées. Dans les Catalpes (*Catalpa*), par exemple, et les Técoines (*Tecoma*), les deux bords de chaque carpelle, après s'être unis au centre par condescence et y avoir fusionné leurs méristèmes, se séparent et divergent aussitôt en se rabattant contre la cloison à laquelle ils sont condescents. Ils ne produisent d'ovules sur leur face externe convexe qu'à partir d'une certaine distance de leur union centrale ; d'où résulte que les deux massifs ovulaires se trouvent séparés, comme on sait, au milieu de la cloison, par un large sillon ou une large bande stérile. Cette disposition peut laisser croire, au premier abord, que les ovules sont groupés sur la face supérieure du carpelle, à quelque distance de l'extrême bord, en un mot, que la placentation du carpelle est ventrale et latérale. Il y a donc là une erreur à éviter.

La placentation dorsale devient encore plus nettement submarginale lorsque les ovules ne forment qu'une seule rangée sur la face dorsale, près de chaque bord alors peu saillant. Il en est ainsi, comme on l'a vu dans un travail précédent (1), chez diverses Polémoniacées, notamment les Cobées (*Cobaea*) et les Polémoines (*Polemonium*).

La placentation dorsale se rencontre aussi dans des carpelles multiovulés qui demeurent ouverts. Il en est ainsi notamment, parmi les Hydrophyllacées, dans certains Némophiles (*Nemophila*). Comme on l'a vu dans le travail cité (p. 336), le pistil de ces plantes est formé de deux carpelles ouverts dont les bords, après s'être unis pour fermer l'ovaire, se séparent aussitôt, se rabattent contre la paroi et s'allongent parallèlement à elle jusque vers la nervure médiane, où ils se terminent librement. C'est sur la face interne et concave de chacune de ces lames, c'est-à-dire sur la face dorsale du carpelle et assez loin du bord libre, que s'attachent les ovules, superposés en une seule série. La placentation dorsale est ici nettement latérale.

Le second mode de placentation dorsale, celui où le carpelle ne porte que deux ovules, un de chaque côté, où il est bioulé, se trouve réalisé, comme on l'a vu dans le travail cité (p. 328), d'une part, avec carpelles fermés, chez les Boragacées et plusieurs familles voisines, notamment les Ehrétiacées, Hélotropiacées

(1) Voir le présent volume, p. 341.

et Verbénacées; de l'autre, avec carpelles ouverts, chez les Hydrophyllées (*Hydrophyllum*) et certains Némophiles (*Nemophila*), parmi les Hydrophyllacées. Parmi les Polémoniacées, les Phloces (*Phlox*) en sont un autre exemple, avec carpelles fermés et uniovulés.

Tous ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, suffisent à établir que la placentation dorsale, sous ses divers aspects, si elle est très répandue chez les Astigmatées, où elle était bien connue, ne l'est pas moins chez les Stigmatées, où elle avait jusqu'à présent échappé comme telle. De sorte qu'il n'est plus permis désormais de compter ce caractère, comme il a été fait souvent, parmi les signes distinctifs de ces deux grands groupes de plantes.

5. *Placentation à la fois ventrale et dorsale.* — Si, dans un carpelle fermé, les deux bords, après s'être unis au centre, se séparent, s'allongent vers l'extérieur en divergeant et produisent des ovules sur chacune des deux faces des deux lames ainsi formées, tandis que l'extrême bord libre demeure stérile, la placentation se trouve être à la fois ventrale et dorsale. Cette disposition ne paraît pas très fréquente. On en trouve, notamment, de beaux exemples dans les Bégoniacées et les Campanulacées. Dans les Bégonies (*Begonia*), en particulier, où les trois loges de l'ovaire sont très allongées radialement et très proéminentes, les deux bords de chaque carpelle, concrescents au centre, se reploient d'abord ensemble vers l'extérieur, puis se séparent et se développent en deux larges lames bosselées, en forme de fer à cheval ou de diapason, toutes couvertes sur leurs deux faces d'innombrables petits ovules. A la fois ventrale et dorsale, la placentation peut, en outre, être qualifiée ici de diffuse.

6. *Placentation à la fois marginale et ventrale, ou marginale et dorsale.* — La placentation du carpelle pouvant être, comme on vient de le voir, à la fois ventrale et dorsale, on comprend qu'elle puisse encore plus aisément être à la fois marginale et ventrale, ou marginale et dorsale.

La première disposition se rencontre, par exemple, chez les Hypéricacées. Dans les Millepertuis (*Hypericum*), chacun des

trois carpelles concrescents à styles libres qui constituent le pistil, après avoir seulement soudé ses deux bords au centre en se fermant, les reploie vers l'extérieur et porte côte à côte sur chacun d'eux quatre ou cinq rangs d'ovules, dont un est sur l'extrême bord, marginal, les autres à côté, sur la face externe, ventraux.

Il en est de même dans les Onagracées, chez les Onagres (*Onagra*), les Fuchsies (*Fuchsia*), etc., où, des deux rangs d'ovules portés par chaque bord du carpelle fermé, l'un est marginal et l'autre ventral.

Comme exemple de la seconde disposition, on peut citer ici les Loasacées. Dans les Loases (*Loasa*), les trois carpelles concrescents et ouverts qui constituent le pistil portent, sur chaque bord repleyé en dedans, plusieurs rangs d'ovules dont un est marginal, tandis que les autres occupent la surface externe du bord et sont dorsaux.

7. *Placentation à la fois dorsale, marginale et ventrale.* — Enfin, d'après ce qui vient d'être dit, on conçoit que lorsqu'ils sont très nombreux, les ovules peuvent se former à la fois sur le dos, sur le bord et sur le ventre du carpelle.

Comme premier exemple de cette disposition, avec carpelles ouverts, on peut citer les Gesnériacées, en particulier les Ramondies (*Ramondia*), Gloxinies (*Gloxinia*), Achimènes (*Achimenes*), Isolomes (*Isoloma*), etc. Chacun des deux carpelles antéro-postérieurs qui composent le pistil de ces plantes, après avoir uni ses bords à ceux de son congénère pour fermer l'ovaire, les reploie aussitôt et les allonge parallèlement à la paroi externe en formant deux larges lames, comme dans les Hydrophyllées. Mais ici, chacune de ces lames porte de nombreux ovules sur ses deux faces et aussi sur son bord.

Comme second exemple, avec carpelles fermés, citons les Hydroléacées, en particulier les Coutardes (*Hydrolea*). Chacun des deux carpelles à style libre qui constituent le pistil, après avoir repleyé ses deux bords jusqu'au centre en se fermant, les allonge d'abord ensemble radialement vers l'extérieur, puis les sépare et les recourbe vers la cloison en les épaississant. Sur leurs deux faces et sur leur bord, ces deux lames épaissies portent

de très nombreux petits ovules. Sous ce rapport, comme par l'indépendance des styles, ces plantes se montrent bien distinctes des Hydrophyllacées, dont R. Brown les a séparées autrefois comme famille, mais auxquelles la plupart des auteurs modernes les ont incorporées.

8. *Remarque.* — Chacun des divers modes de la placentation directe, que l'on vient de passer en revue, demeure ordinairement constant dans tous les genres d'une même famille et même dans plusieurs familles voisines. Pourtant, il n'en est pas toujours et nécessairement ainsi. Il y a telle et telle famille où l'on observe, suivant les genres, plusieurs de ces modes.

Dans les Caryophyllées, par exemple, les genres où le pistil a cinq carpelles, comme les Lychnides (*Lychnis*), les Mélandres (*Melandrium*), etc., ou trois carpelles, comme les Silènes (*Silene*), etc., ont la placentation marginale unisériée, tandis que ceux où le pistil a deux carpelles, comme les Saponaires (*Saponaria*), les Gypsophiles (*Gypsophila*), les OEillets (*Dianthus*), etc., ont la placentation ventrale latérale unisériée. De même, parmi les Gentianacées, les Gentianes (*Gentiana*) ont la placentation ventrale submarginale avec carpelles ouverts, tandis que, chez les Érythrées (*Erythraea*), elle est, comme on l'a vu plus haut, dorsale submarginale avec carpelles fermés. Et l'on pourrait en citer d'autres exemples.

Ce n'est donc qu'avec beaucoup de réserve et seulement après en avoir constaté directement l'entière généralité, qu'il est permis de faire entrer le mode de placentation du carpelle dans la caractéristique d'une famille donnée.

2. PLACENTATION INDIRECTE.

La placentation est indirecte, avons-nous dit (p. 353), quand le carpelle sépare et différencie une portion de son limbe dans le but de porter exclusivement les ovules, tandis que tout le reste demeure stérile. Il se montre ainsi plus compliqué, plus perfectionné si l'on veut, que dans tous les exemples précédents, où la placentation était directe.

Le plus souvent, la portion ovulifère se sépare du carpelle à sa base même, par une sorte de dédoublement radial, à la

façon d'une ligule. La placentation peut alors être dite *ligulaire*. On n'en connaît d'exemples que parmi les Stigmatées de la classe des Dicotyles et seulement chez des plantes à pistil gamocarpelle à carpelles ouverts, comme les Utriculariacées avec deux carpelles, comme les Primulacées, les Myrsinacées et les Théophrastacées avec cinq carpelles. Tandis que les limbes carpellaires s'y unissent bord à bord pour former la paroi de l'ovaire, tout entière stérile, les ligules s'unissent de même sur leur face interne en une colonne axile, dont le renflement terminal porte de nombreux ovules.

Quelquefois c'est tout le long et à une petite distance du bord que le carpelle produit de chaque côté une lame plus ou moins saillante en forme d'aile, sur laquelle se forment exclusivement les ovules. La placentation peut être dite *alaire*. Il en est ainsi, par exemple, chez les Crassulacées, où les carpelles sont, comme on sait, libres et fermés. Leur fermeture a lieu par l'affrontement direct des extrêmes bords, qui demeurent donc stériles. Mais à une petite distance du bord, il se forme de chaque côté une aile longitudinale ovulifère. Cette aile est très près du bord, très courte et entière chez les Orpins (*Sedum*), au point qu'on pourrait y croire la placentation directe suivant le type ventral submarginal; mais elle est plus loin du bord, très large, subdivisée à plusieurs reprises et enroulée sur elle-même chez les Echévériés (*Echeveria*), où elle porte sur ses diverses subdivisions de nombreux ovules.

Sous l'une ou l'autre de ces deux formes, la placentation indirecte paraît assez rare.

3. PLACENTATION NULLE. PISTIL HÉTÉROGÈNE.

Libres ou conerescents, les divers carpelles qui entrent dans la composition d'un pistil sont d'ordinaire tous semblables, ce qui laisse le pistil homogène. Pourtant, lorsqu'ils sont conerescents, il n'est pas très rare qu'ils soient de deux sortes, ce qui rend le pistil hétérogène. Dans ce cas, l'hétérogénéité peut résulter simplement de ce que les carpelles, tous ovulifères, le sont différemment. C'est ce qui arrive notamment chez certaines Caprifoliacées, en particulier dans la Symphorine (*Symphori-*

carpus), où, des quatre carpelles en croix qui composent le pistil, les deux antéro-postérieurs sont multiovulés et avortent plus tard dans le fruit, tandis que les deux latéraux sont uniovulés et se développent seuls dans le fruit.

Mais bien plus fréquemment l'hétérogénéité du pistil provient de ce que certains carpelles ne produisent pas d'ovules, demeurent stériles, ont donc une placentation nulle, tandis que les autres sont seuls ovulifères et doués de placentation. Il suffira d'en rappeler ici quelques exemples parmi les plus connus.

Quand le pistil est formé de carpelles concrescents fermés, ceux d'entre eux qui sont stériles se trouvent réduits à leurs styles et à leurs stigmates, qui seuls les représentent dans l'ensemble. Il en est ainsi, comme on sait, chez un grand nombre d'Urticacées, où, des deux carpelles médians et fermés qui composent le pistil, le postérieure se réduit au style et au stigmate, l'intérieur seul développant son ovaire, qui est uniovulé. Il en est de même chez les Dipsacacées, Calycéracées, Valérienacées, etc.

Quand le pistil est formé de carpelles concrescents ouverts, ceux d'entre eux qui sont stériles développent tout aussi bien que les autres leur région inférieure ovarienne, de manière à contribuer tout autant qu'eux à la formation de la paroi commune.

Il y en a déjà des exemples parmi les Stigmatées, comme on l'a vu plus haut (p. 356). Des deux carpelles qui composent le pistil non seulement des Ifs (*Taxus*) et autres Taxacées, mais encore des Araucariacées et des Podocarpacees, l'un est stérile et l'autre uniovulé, à ovule terminal et dressé dans la première famille, subterminal et pendant dans les deux autres.

Ils sont bien plus fréquents chez les Stigmatées. Des deux carpelles qui composent le pistil des Myricacées, des Juglandacées, des Chénopodiacées, des Composées, etc., l'un est stérile, l'autre uniovulé. Des trois carpelles qui forment le pistil des Cypéracées, des Polygonacées, etc., deux sont stériles, le troisième uniovulé. Des cinq carpelles qui constituent le pistil des Plombagacées, quatre sont stériles, le cinquième uniovulé.

Tout stériles qu'ils sont, ces carpelles iniovulés, à placentation nulle, n'en jouent pas moins un rôle utile dans la constitution du pistil, il était donc nécessaire, en terminant, d'en rappeler ici l'existence.

SUR LES ANTHÈRES SYMÉTRIQUEMENT HÉTÉROGÈNES

Par Ph. VAN TIEGHEM

Les plantes qui composent le sous-règne des Rhizophytes ou Vasculaires forment toutes, comme on sait, leurs œufs indirectement, à l'aide de diodes et de prothalles, et sont donc toutes aussi des Diodées ou Prothallées, les unes avec prothalles externes, ce sont les Exoprothallées, les autres avec prothalles internes, ce sont les Endoprothallées.

Les diodes y naissent toujours par voie endogène, dans des diodanges, et ceux-ci sont toujours produits par des feuilles, qui sont tantôt les feuilles végétatives elles-mêmes, comme dans nombre d'Exoprothallées, tantôt des feuilles différenciées *ad hoc*, des diodophylles, dont l'ensemble, avec la portion de tige qui les porte, constitue une fleur, comme dans d'autres Exoprothallées et dans toutes les Endoprothallées actuellement vivantes. Elles sont tantôt d'une seule sorte, donnant chacune un prothalle bisexué, comme dans la plupart des Exoprothallées, tantôt de deux sortes, donnant les unes des prothalles mâles, ce sont les androdiodes, les autres des prothalles femelles, ce sont les gynodiodes, comme chez bon nombre d'Exoprothallées et chez toutes les Endoprothallées. Il y a isodiodie dans le premier cas, hétérodiodie dans le second (1).

(1) Quand il y a hétérodiodie, les androdiodes sont d'ordinaire petites et nombreuses dans chaque androdiodange, les gynodiodes grandes et peu nombreuses, se réduisant même souvent à l'unité, dans chaque gynodiodange. C'est cette différence de grandeur qui a fait donner aux premières le nom de *microdiodes*, aux secondes le nom de *macrodiodes*, par lesquels il est d'usage de les désigner. Mais on comprend que les deux sortes de diodes pourraient être en même nombre et de même dimension, et n'en être pas moins différenciées à l'intérieur, de manière à produire les unes des prothalles mâles, les autres des prothalles femelles, comme cela se voit précisément chez les Prêles (*Equi-*

Lorsqu'il y a en même temps constitution d'une fleur et hétérodiodie, les diodophylles mâles, les androdiodophylles, sont désignées depuis longtemps, chez les Endoprothallées, sous le nom d'*étamines*, qu'elles doivent recevoir aussi chez les quelques Exoprothallées qui remplissent cette double condition, notamment chez les Sélaginelles (*Selaginella*). Dans l'étamine, le limbe, qui produit à la périphérie de son écorce les androdiodos, nommées ici *grains de pollen*, dans des androdiodanges, nommés ici *sacs polliniques*, est ce qu'on appelle l'*anthère*.

Dans l'anthère, quels qu'en soient le nombre, la disposition et le mode de déhiscence, les sacs polliniques sont d'ordinaire tous semblables et répartis également sur les deux moitiés du limbe, qui conserve en conséquence sa symétrie bilatérale : l'anthère est à la fois homogène et symétrique. Mais il arrive parfois que cette homogénéité est troublée, et cela de deux manières différentes.

1. Anthères hétérogènes et asymétriques. — Tantôt tous les sacs polliniques d'une moitié de l'anthère sont d'abord plus petits que ceux de l'autre moitié, puis se réduisent et avortent de plus en plus complètement, jusqu'à disparaître tout à fait, rendant ainsi l'anthère à la fois hétérogène et asymétrique, et la réduisant finalement à une demi-anthère. C'est le phénomène qui se produit dans bon nombre de fleurs zygomorphes.

Je l'ai étudié en 1902, avec quelque détail, dans la famille des Scrofulariacées (1). Ordinairement et normalement tétrathèque et symétrique, l'anthère y devient, dans certains genres, dithèque et asymétrique par avortement ; tandis que dans d'autres genres, comme la Scrofulaire (*Scrophularia*), la Molène (*Verbascum*), etc., à cet avortement s'ajoute un déplacement vers le haut des deux sacs polliniques persistants, ce qui les (*setum*), parmi les Exoprothallées. Il est donc préférable de ne pas introduire dans leur dénomination cette condition de grandeur, mais seulement leur nature propre, mâle ou femelle, comme on fait ici.

(1) Ph. van Tieghem, *Structure de l'étamine chez les Scrofulariacées* (Bulletin du Muséum, VIII, p. 616, décembre 1902, et Ann. des Sciences nat., 8^e série, Bot. XVII, p. 363, 1903).

rend transversaux et restitue à l'anthère une nouvelle symétrie bilatérale.

La même série d'états hétérogènes et dissymétriques, résultant de l'avortement progressif de l'une des moitiés de l'anthère, se retrouve, comme on sait, dans d'autres familles à fleurs zygomorphes. Chez les Acanthacées, notamment, on passe, par une suite de transitions, de l'anthère normale à quatre sacs et symétrique, telle qu'elle existe dans la plupart des genres, à l'anthère à deux sacs et dissymétrique, qui n'est qu'une demi-anthère, telle qu'on l'observe dans les Acanthes (*Acanthus*) et les genres voisins. De même, chez les Labiées, on sait que dans les Scutellaires (*Scutellaria*), qui ont quatre étamines, si les deux latérales, qui sont les plus courtes, ont quatre sacs polliniques, les deux antérieures, qui sont les plus longues, n'en ont que deux, par suite de l'avortement d'une des moitiés de l'anthère. On sait aussi que, dans certains genres à deux étamines, comme la Sauge (*Salvia*), l'Hémigénie (*Hemigenia*), etc., l'une des paires de sacs est réduite à un appendice stérile, tandis que dans d'autres genres distémones, comme le Romarin (*Rosmarinus*), la Westringie (*Westringia*), etc., elle avorte complètement.

Plusieurs de ces familles n'ont même, dans tous leurs genres, que des anthères rendues ainsi dithèques et asymétriques par avortement, en un mot, que des demi-anthères (Sélagacées, Utriculariacées, etc.).

Si l'on dit *holanthérées* les plantes où l'anthère est tétrathèque et symétrique, c'est-à-dire entière, on dira *hémianthérées* celles où l'anthère est rendue par avortement dithèque et asymétrique, c'est-à-dire réduite à une moitié.

2. Anthères hétérogènes et symétriques. — Tantôt c'est dans chaque moitié de l'anthère, et pareillement de chaque côté, que les sacs polliniques se montrent inégaux et s'ouvrent aussi d'une manière différente. Par là, l'anthère est rendue encore hétérogène, mais tout en conservant sa symétrie bilatérale. C'est cette conformation symétriquement hétérogène qui fait le principal objet de la présente Note.

Assez rare, semble-t-il, on la trouve réalisée notamment

dans la plupart des Berbéridacées et chez quelques Hamamélacées, deux familles qu'il convient d'étudier séparément.

1. *Anthère des Berbéridacées.* — L'anthère des Vinettiers (*Berberis*) a, comme on sait, quatre sacs polliniques en deux paires, une de chaque côté, dans chacune desquelles le sac antérieur ou interne est plus court que le postérieur ou externe, qui le dépasse en haut et en bas. Cette inégalité rend déjà l'anthère hétérogène, tout en lui conservant sa symétrie bilatérale. Elle permet d'expliquer l'erreur commise à ce sujet, en 1870, par A. Chatin ; d'après lui, l'anthère des Berbéridacées aurait ses deux « loges », comme on disait alors, indivises, dépourvues de toute cloison ; en d'autres termes, elle n'aurait que deux sacs polliniques, un de chaque côté, comme celles des Lauriers (*Laurus*), par exemple. Les coupes transversales qui lui ont montré cette apparence et dont il a donné un dessin chez un Epimède (*Epimedium*) passaient évidemment au-dessus ou au-dessous des sacs internes (1).

Mais ce n'est pas seulement par l'inégale longueur des deux sacs de chaque paire que s'exprime ici l'hétérogénéité de l'anthère, c'est aussi et surtout par leur mode de déhiscence, qui est tout différent. Tout le monde sait que l'anthère de la plupart des Berbéridacées s'ouvre par deux clapets qui se soulèvent de bas en haut, et Baillon a fait remarquer, dès 1862, que chacun de ces clapets n'intéresse que le sac externe, ce qu'il appelle la « demi-loge » externe. « L'autre demi-loge, dit-il, la plus interne, dont le développement s'est arrêté de bonne heure, ne doit pas être toutefois négligée » (2). Plus tard, en 1872, il dit même, à tort, que « l'autre demi-loge avorte plus ou moins complètement » (3). Aussi ne s'inquiète-t-il pas de savoir comment elle s'ouvre. M. Citerne, à qui l'on doit une Monographie de cette famille publiée en 1892, ne s'en est pas préoccupé davantage (4).

Voyons donc comment les choses se passent, en prenant pour type un Vinettier (*Berberis*) ou une Mahonie (*Mahonia*).

(1) A. Chatin, *De l'anthère*, p. 38 et p. 77, pl. IV, fig. 1 et 2, 1870.

(2) Baillon, *Sur les étamines à panneaux des Berbéridées* (*Adansonia*, II, p. 274, 1862).

(3) Baillon, *Histoire des plantes*, III, p. 51, 1872.

(4) Citerne, *Berbéridées et Érythrospermées*. Thèse, p. 24, 1892.

La coupe transversale pratiquée vers le milieu de l'anthère encore fermée montre les deux moitiés séparées sur chaque face par un sillon, plus étroit en dedans, plus large en dehors, ce qui rend l'anthère faiblement introrse. Dans chaque moitié s'étendent sous la périphérie deux sacs polliniques minces, courbés en arc, l'interne un peu moins large que l'externe, séparés par une très courte cloison, en face de laquelle se trouve un léger sillon latéral. Au-dessus d'eux, l'épiderme a ses cellules très aplaties, flasques et peu visibles. L'assise à bandes cesse comme telle et se prolonge par de petites cellules à parois minces, d'une part vis-à-vis de la cloison, d'autre part à l'extrémité dorsale du sac externe, dans le large sillon postérieur, accusant ainsi deux lignes de future déhiscence; l'étroit sillon antérieur n'offre rien de semblable.

En effet, le moment venu, il se fait d'abord, au fond du léger sillon latéral, deux fentes longitudinales très rapprochées, une de chaque côté de la mince cloison, qui ouvrent les deux sacs, comme dans une anthère ordinaire. Pour le sac interne, le moins large et le plus court, la valve ainsi rendue libre se recourbe simplement en avant et se déploie transversalement, comme d'ordinaire, pour permettre la sortie des grains de pollen. Pour le sac externe, la chose se complique, au contraire. Parvenue à la base, la fente contourne le bord inférieur du sac et remonte sur son bord externe le long de la ligne de petites cellules indiquée plus haut, découpant ainsi le panneau bien connu, qui se soulève ensuite de bas en haut, jusqu'à devenir vertical, pour mettre en liberté les grains de pollen.

Les deux sacs polliniques de chaque moitié de l'anthère non seulement sont inégaux, mais encore et surtout s'ouvrent différemment, chacun à sa façon, l'interne, qui est le plus petit, à la manière ordinaire et banale, ce qui fait qu'on l'a négligé jusqu'ici, l'externe, qui est le plus grand, d'une façon particulière et frappante, qui a concentré sur lui toute l'attention des botanistes.

Cette différence dans le mode de déhiscence des deux sacs de chaque paire se retrouve, avec les mêmes caractères, dans presque tous les genres de Berbéridacées, même chez les Achlydes (*Achlydes*), où l'anthère est extrorse et où Baillon, qui

la croyait introrse comme dans les autres genres, a fait, en conséquence, l'erreur d'attribuer les deux panneaux aux sacs internes (1).

Bien qu'elle n'y soit pas tout à fait générale, puisque les *Nandines* (*Nandina*), notamment, ouvrent leurs quatre sacs polliniques de la même manière, et par des fentes longitudinales, comme à l'ordinaire, parce qu'elle est jusqu'ici sans exemple ailleurs, cette sorte d'hétérogénéité de l'anthère doit être regardée comme un caractère propre des *Berbéridacées*. Par là, ces plantes diffèrent des *Lauriers* (*Laurus*), dont on les rapproche souvent, qui ont les anthères homogènes et dithèques, beaucoup plus qu'elles ne leur ressemblent par la déhiscence en clapet des sacs polliniques.

2. *Anthère de quelques Hamamélacées*. — Si la plupart des *Hamamélacées* ont une anthère tétrathèque à déhiscence longitudinale ordinaire, quelques genres de cette famille offrent pourtant, dans le mode de déhiscence de leurs sacs polliniques, quelque chose qui rappelle ce qu'on vient de constater chez les *Berbéridacées*.

Dans les *Hamamèles* (*Hamamelis*), l'anthère n'a que deux sacs polliniques, un pour chaque moitié, et ces deux sacs s'ouvrent chacun d'abord par une fente longitudinale le long de son bord externe; puis, la fente se prolonge transversalement en haut et en bas et découpe ainsi un panneau qui se recourbe horizontalement vers son congénère, à la façon d'un battant de porte, pour mettre en liberté les grains de pollen. Une telle anthère est et demeure homogène.

Il n'en est pas de même dans les *Trichoclades* (*Trichocladus*) et les *Dicorypbes* (*Dicoryphe*). Ici l'anthère a quatre sacs polliniques. Les deux externes s'ouvrent seuls, d'abord en long sur leur bord externe, seul endroit où l'assise à bandes fasse défaut, puis en travers en haut et en bas, en découpant deux panneaux horizontaux, en battant de porte, comme il vient d'être dit pour les deux sacs des *Hamamèles*. Les deux internes ne s'ouvrent pas directement, aucune fente longitudinale ne se faisant vis-à-vis de la cloison qui les sépare de leurs voisins et

(1) Baillon, *Histoire des plantes*, III, p. 61, en note, 1872.

sur laquelle s'étend l'assise mécanique. Mais les deux fentes transversales, après avoir coupé ceux-ci se prolongent sur eux et les deux battants de porte en continuant à s'étaler l'un vers l'autre, après avoir déchiré les cloisons, les ouvrent à leur tour.

Des quatre sacs polliniques, il y en a donc ici deux indéhiscents par eux-mêmes, qui ne sont ouverts que passivement, par suite de l'ouverture des deux premiers. L'anthère est rendue ainsi hétérogène, tout en conservant sa symétrie bilatérale. Mais c'est une hétérogénéité différente de celle qui caractérise les Berbéridacées.

L'attention étant ainsi attirée sur ces anthères hétérogènes de l'une ou de l'autre sorte, avec dissymétrie ou avec symétrie, on en découvrira sans doute d'autres exemples, venant s'ajouter à ceux qui font l'objet de la présente petite Note.

UNE GRAMINÉE A TIGE SCHIZOSTÉLIQUE

Par Ph. VAN TIEGHEM

Les plantes vasculaires où la tige est construite sur le type schizostélique sont, comme on sait, peu nombreuses. Parmi les Exoprothallées, il y a les Équisétacées et les Ophioglossacées. Parmi les Endoprothallées, on n'en connaît pas d'exemple chez les Astigmatées; mais, chez les Stigmatées, il y a les Limnocharites et les Hydroclées de la famille des Alismacées, dans la classe des Monocotyles, les Nymphéacées et les Calombacées dans la classe des Liorhizes dicotylées et diverses Renonculacées dans la classe des Dicotyles. Cette rareté donne un certain intérêt à tout nouvel exemple de ce type de structure et c'est ce qui me porte à appeler l'attention des anatomistes sur celui qui fait l'objet de la présente Note.

Il m'a été offert par le Sorgho d'Alep (*Sorghum halepense* Persoon), plante de la famille des Graminées, qui compose, comme on sait, avec les Nymphéacées et les Cabombacées, la petite classe des Liorhizes dicotylées (1).

Souterraine ou aérienne, la tige des Graminées est construite d'ordinaire, comme il est bien connu, sur le type monostélique. La stèle y est toujours très large. L'écorce est plus ou moins épaisse dans le rhizome, où elle renferme quelquefois des méristèles corticales incomplètes (*Phalaris*, etc.) et où son endoderme a ses cellules parfois fortement épaissies et lignifiées en fer à cheval (*Phalaris*, *Lygeum*, etc.), parfois munies d'un ou de plusieurs cristaux (*Saccharum*, etc.). Elle est, au contraire, toujours très mince dans la tige aérienne, où elle se réduit d'ordinaire à deux assises, l'exoderme et l'endoderme. En dehors des faisceaux libéroligneux les plus externes et les plus

1) Ph. van Tieghem, *Éléments de Botanique*, 3^e édition, II, p. 210 et p. 252, 896, et 4^e édition, II, p. 261 et p. 309, 1906.

petits de la stèle, le péricycle, formé d'une seule assise, la différencie en un mince arc fibreux. Celui-ci n'est donc séparé de l'épiderme que par les deux assises corticales. Il arrive souvent qu'en superposition avec l'arc fibreux péricyclique, ces deux assises épaississent et lignifient leurs parois, en un mot se sclérifient. Il semble alors que l'arc péricyclique, formé de trois assises scléreuses, touche directement l'épiderme et que, par conséquent, l'écorce fait défaut, tout au moins en ces points. Il y a là une erreur à éviter, qui a été commise par quelques auteurs récents.

La structure normale étant ainsi rappelée, considérons maintenant le rhizome du Sorgho d'Alep. Ce rhizome a de longs entre-nœuds cylindriques dépourvus de racines adventives, ce qui est pour en faciliter l'étude anatomique. Une section transversale au milieu d'un pareil entre-nœud montre, sous l'épiderme, une écorce à parois minces et celluloses, bourrée de grains d'amidon, s'étendant sans discontinuité jusqu'au centre. Son assise externe, formée de cellules plus petites, épaissit plus tard et lignifie ses membranes, comme fait aussi l'épiderme ; l'exoderme se trouve alors nettement différencié. Dans cette écorce sont disposées un grand nombre de méristèles de diverses grosseurs, entourées chacune d'un endoderme particulier très fortement différencié.

Chacune de ses cellules, en effet, porte d'abord, sur ses faces latérales et transverses, un mince cadre subérisé. Bientôt, elle épaissit et lignifie en forme d'arc sa paroi interne, jusqu'au cadre subérisé. En même temps, il s'y dépose plusieurs petites mâcles d'oxalate de calcium, qui sont encastrées côte à côte dans la membrane interne, ainsi épaissie et lignifiée. Chaque méristèle se trouve donc entourée d'un véritable cristarque endodermique.

Dans chaque méristèle, le faisceau libéroligneux offre la structure ordinaire. Le faisceau libérien y est formé de larges tubes criblés, entremêlés d'étroites cellules de parenchyme cellulosique. Le faisceau ligneux a, en dehors et côte à côte, deux larges vaisseaux, séparés par quelques cellules de parenchyme lignifié, et en dedans un paquet de vaisseaux étroits les premiers formés. Le périderme qui entoure le faisceau libéro-

ligneux allonge, épaissit et lignifie toutes ses cellules et l'enveloppe ainsi d'une gaine fibreuse complète.

Les méristèles périphériques sont çà et là en voie de ramification latérale ; elles sont, en effet, étalées suivant la tangente et renferment côte à côte sous le même endoderme, deux ou trois faisceaux libéroligneux, encore unis par leurs gaines fibreuses péridermiques. La zone d'écorce située en dehors de ces larges méristèles en voie de division contient çà et là une méristèle de même conformation que les autres, mais beaucoup plus petite, destinée déjà sans doute à l'écaille qui se détachera du rhizome au nœud suivant.

Autour de chaque méristèle, la différenciation de l'endoderme est très précoce. Avant qu'aucun des vaisseaux du faisceau libéroligneux, ni aucune des fibres du périderme, n'ait encore lignifié sa membrane, les cellules de l'endoderme ont déjà épaissi fortement et lignifié en arc la face interne de leur membrane. Elles n'ont pas encore produit cependant leurs macles cristallines. L'endoderme est déjà fortement différencié comme tel, mais n'est pas encore devenu un cristarque. A cet âge, l'assise externe de l'écorce n'a pas encore épaissi et lignifié ses membranes. Les endodermes particuliers se différencient donc avant l'exoderme général.

Cette précocité de différenciation des endodermes particuliers des méristèles est un fait intéressant à constater, parce que, grâce à elle, la structure schizostélique s'accuse de bonne heure avec une grande netteté dans le jeune rhizome.

La remarquable structure qu'on vient de décrire persiste dans les nœuds du rhizome, à deux différences près. D'abord, à mesure qu'on s'approche du nœud, on voit des méristèles de la région centrale pénétrer progressivement dans la zone externe de l'écorce, pour passer au nœud même dans l'écaille qu'il porte. Ensuite, les méristèles périphériques s'unissent côte à côte plusieurs ensemble par leurs péridermes fibreux, de manière à former des bandes plus ou moins larges. C'est sur ces bandes, dans la région péridermique externe, que prennent naissance les racines adventives, quand il s'en développe au-dessous du nœud.

Dans la tige aérienne et florifère de cette même plante, la

structure est tout autre. Elle est monostélisque à stèle très large et écorce très mince, conforme, en un mot, au type ordinaire des Graminées, tel qu'on l'a rappelé plus haut. Entre leur gaine fibreuse péricyclique et l'épiderme, les faisceaux libéroligneux les plus externes de la stèle ne laissent, en effet, que deux assises, dont l'une doit être regardée comme l'exoderme, l'autre comme l'endoderme : c'est là toute l'écorce. Et comme, en ces places, ces deux assises épaississent et lignifient leurs membranes, tout autant que la gaine péricyclique et que l'épiderme lui-même, il semble que le faisceau libéroligneux applique son arc fibreux externe directement contre l'épiderme et qu'il n'y a pas d'écorce. D'où, comme il a été dit plus haut, une erreur à éviter.

Dans l'espoir de rencontrer d'autres exemples de cette structure schizostélisque, j'ai étudié les rhizomes de beaucoup d'autres Graminées, sans succès jusqu'à présent. Le type s'y est montré partout monostélisque, comme dans la tige aérienne, à la différence près d'une épaisseur d'écorce beaucoup plus grande. Le fait du Sorgho d'Alep demeure donc isolé pour le moment. J'ai cru cependant qu'il n'était pas inutile de le faire connaître, pour attirer l'attention des anatomistes sur ce point et appeler de nouvelles recherches dans cette direction.

A PROPOS DE LA STRASBURGÉRIE

Par Ph. VAN TIEGHEM

Établi par Baillon en 1876, le genre néo-calédonien *Strasburgéria* (*Strasburgeria*) n'avait pas encore trouvé en 1903 sa place définitive dans la Classification. C'est ce qui m'a décidé alors à en faire une étude approfondie, portant à la fois sur la tige, la feuille, la fleur, le fruit et la graine. Cet examen a eu pour résultat l'érection de ce genre en une famille autonome, les Strasburgériacées, et le classement de cette famille dans l'ordre des Perpariétées bitegminées ou Renonculinées et dans l'alliance des Géraniales, où elle occupe une place à part (1).

Dans ce travail, tout en comblant les nombreuses lacunes qui subsistaient dans nos connaissances au sujet de cette remarquable plante, j'ai été amené à rectifier en plusieurs points importants la description donnée par Baillon en 1876 et reproduite telle quelle par M. Engler en 1897. La feuille, notamment, est dentée et non très entière ; le fruit est un achaine et non une baie ; quatre des cinq loges primitives y avortent, la cinquième seule s'y développe, en sorte qu'il ne renferme en tout qu'une seule graine, et non pas une ou deux graines dans chaque loge.

Aussi ai-je été quelque peu surpris de voir que, dans un travail récemment publié sur ce genre (2), M. Schlechter a passé sous silence toute cette série de recherches et les résultats nouveaux qu'elles ont apportés à la Science.

Après avoir récolté à son tour la plante à la Nouvelle-

(1) Ph. van Tieghem, *Sur le genre Strasburgéria considéré comme type d'une famille nouvelle, les Strasburgériacées* (Journal de Botanique, XVII, p. 198, juin 1903. — *Éléments de Botanique*, 4^e édition, II, p. 463, 1906).

(2) Schlechter, *Beiträge zur Kenntniss der Flora von Neu-Kaledonien* (Bot. Jahrbücher für Systematik, XXXIX, p. 114, 1906).

Calédonie, ce botaniste en a fait l'étude et déclare y avoir retrouvé purement et simplement tous les caractères floraux à elle attribués par Baillon, sans spécifier d'ailleurs aucun de ces caractères. « Nach unsere Untersuchungen der Blüthe, dit-il, konnten wir die Befunde Baillons in allen Punkten bestätigen » (p. 114). Pourtant, quant à la place de ce genre dans la Classification, il arrive à un tout autre résultat. Il lui paraît, en effet, absolument certain « absolut sicher » que c'est une Saxifragacée typique. D'après lui, elle ne se distingue de la sous-famille des Escallonioidées que par son androcée diplostémone. Il propose donc de l'incorporer aux Saxifragacées comme une sous-famille distincte, les Strasburgérioidées, en l'y plaçant entre les Escallonioidées et les Ptérostémonoidées.

Au lieu de se borner à confirmer en tous points les observations anciennes, très incomplètes et parfois erronées, de Baillon, si M. Schlechter avait pris la peine de connaître et d'utiliser les résultats de mes recherches récentes, peut-être serait-il arrivé, comme moi, à un classement différent.

Les Escalloniées et les genres voisins appartiennent, en effet, comme je l'ai montré, à l'ordre des Transpariétées unitegminées ou Solaninées. Ces plantes ne sont nullement des Saxifragacées, mais forment une famille autonome, les Escalloniacées, dans l'alliance des Ombellales (1). Cette famille est, par conséquent, fort éloignée de la Strasburgérie, qui appartient à l'ordre des Perpariétées bitegminées ou Renonculinées. Ce genre est plus rapproché des Saxifragacées vraies, qui font partie du même ordre que lui, mais qui, ayant l'ovaire infère, y sont le type d'une alliance, les Saxifragales, bien différente de celle des Géraniales. C'est à celle-ci, qui, par la diplostémone de l'androcée, correspond d'ailleurs à celle des Saxifragales, que se rattache la Strasburgérie, comme type d'une famille distincte, les Strasburgériacées, ainsi que je crois l'avoir démontré dans le travail, passé inaperçu, paraît-il, dont j'ai cru devoir rappeler ici l'existence.

(1) Ph. van Tieghem, *Structure de quelques ovules et parti qu'on en peut tirer pour améliorer la Classification* (Journal de Botanique, XII, p. 207, 1898). — *L'axil des plantes considéré comme base de leur Classification* (Ann. des Scienc. nat., 8^e série, Bot., XIV, p. 346, 1901). — *Eléments de Botanique*, 4^e édition, II, p. 538, 1906.

SUR UNE FLEUR VERTE DE RONCE

Par René VIGUIER

On sait qu'on désigne sous le nom de fleurs virescentes ou vertes, celles dont les divers appendices ont une forme régressive plus ou moins analogue à celle des bractées ou même des feuilles ordinaires. Ce genre d'anomalie n'a pas été souvent étudié en détail au point de vue morphologique, et, en dehors de la note classique de M. Van Tieghem sur l'anatomie de la Rose verte (1), aucun travail anatomique précis n'a, pour ainsi dire, été fait sur les fleurs virescentes.

M. Pellat, professeur à la Sorbonne, a récolté à La Roche-Bédu (Haute-Vienne) un échantillon anormal de Ronce (*Rubus*), qu'il m'a paru intéressant d'examiner. Toutes les



Fig. 1.

fleurs y sont, en effet, complètement transformées, réduites à des épis de bractées épaisses, linéaires, groupés, du reste, suivant le mode des inflorescences normales (fig. 1).

On a déjà signalé de nombreuses anomalies des fleurs de la Ronce, mais jamais une virescence complète de toutes les pièces, comme dans les échantillons de M. Pellat.

Dans les exemplaires décrits, en 1862, par E. Fournier et

(1) Ph. Van Tieghem, *Anatomie de la Rose, et en général caractères anatomiques des axes invaginés* (Bull. de la Soc. bot. de France, 13 décembre 1878, XXV, p. 309).

Bonnet (1), les carpelles sont virescents, insérés en spirale sur un axe long de 1 à 2 centimètres; ils sont formés de petites feuilles pédonculées, que les auteurs comparent aux carpelles des *Geum*. Cet exemple est bien différent de celui que j'étudie ici, puisque les fleurs virescentes de Fournier et Bonnet présentent des sépales et des pétales différenciés, tandis que, dans le cas présent, les fleurs sont réduites à des épis portant de petites feuilles toutes semblables.

Considérons un de ces épis anormaux. Il est constitué par un axe mince et long de 5 à 10 centimètres, situé à l'aisselle d'une petite feuille membraneuse. Les nombreuses bractées linéaires que porte cet axe sont insérées suivant la spire $2/5$, et se recouvrent les unes les autres; à l'aisselle de la plupart d'entre elles, principalement des inférieures, se trouvent de petits glomérules qui ne sont qu'une réduction du grand épi, c'est-à-dire qu'ils comprennent un axe avec de nombreuses petites bractées et des bourgeons axillaires à peine indiqués. L'axe principal est, à son extrémité, fortement renflé en tête.

Une coupe transversale pratiquée dans cet axe anormal montre un épiderme simple, hérissé de très longs poils unicellulaires, effilés, à parois épaisses; à côté de ces poils, on trouve de rares poils pluricellulaires que termine une petite tête formée par un massif de cellules. En dedans de cet épiderme, on observe successivement une couche de collenchyme peu différenciée, comprenant une ou deux assises de cellules, puis une écorce parenchymateuse. Le cylindre central est peu développé: le péricycle montre de place en place quelques petites cellules lignifiées; le liber est très épais, tandis que le bois ne différencie qu'un petit nombre de files radiales de vaisseaux; la moelle, étroite, est réduite à quelques grandes cellules arrondies. Les bractées qui s'insèrent très nombreuses sur cet axe ne lui prennent chacune qu'un seul faisceau; elles ne se détachent de cet axe que graduellement, formant sur lui une crête proéminente, de telle sorte qu'en coupe cet axe présente cinq ailes saillantes avec un faisceau libéroligneux dans chacune d'entre elles.

(1) E. Fournier et M. Bonnet, *Sur une monstruosité de Rubus* (Bull. de la Soc. bot. de France, IX, p. 36, 1862).

Ces bractées, plus ou moins repliées en gouttière, sont recouvertes par un feutrage de ces poils longs, à membrane cellulosique épaisse, dont j'ai parlé plus haut. Le parenchyme foliaire est homogène, formé de cellules à parois minces. Le système conducteur comprend, outre le faisceau médian, deux petits faisceaux près des bords.

La partie renflée qui termine l'axe offre la même structure; le cylindre central n'y est pas plus développé, mais les bractées, de plus en plus serrées et enchevêtrées, sont souvent pourvues de bourgeons; elles forment, en se recouvrant, le renflement terminal. Ces bractées sont toujours ployées en gouttière et portent de nombreux poils. L'axe est souvent bifurqué au sommet.

Le pédoncule, qui porte un ou plusieurs de ces axes, est tétragone. L'épiderme, à cuticule mince, est à peu près glabre; il recouvre une couche collenchymateuse bien différenciée; la région profonde de l'écorce, parenchymateuse, n'offre rien de remarquable. Le cylindre central comprend quatre gros faisceaux correspondant aux angles de la tige et huit faisceaux plus petits situés deux à deux entre les grands faisceaux. Recouverts par des arcs fibreux péricycliques épais, ces faisceaux comprennent des files radiales de vaisseaux séparées les unes des autres par des assises de petites cellules parenchymateuses, ou même sclérifiées à membrane épaisse au voisinage du liber. La moelle est légèrement lignifiée à la périphérie, tandis que la zone pérимédullaire a des cellules à membrane épaisse, entièrement cellulosique. Le pédoncule d'une fleur normale est très voisin, comme structure, de l'axe feuillé anormal, bien que l'épiderme soit glabre ou présente de place en place de rares petits poils massifs pluricellulaires: le collenchyme sous-épidermique est bien distinct; le cylindre central à moelle réduite est limité par un péricycle avec des îlots de cellules lignifiées; le bois montre de petites files radiales de vaisseaux annelés ou spiralés, séparées par des rayons plus ou moins larges.

L'axe principal d'une inflorescence est revêtu d'un épiderme glabre à cuticule épaisse; l'écorce est divisée en une couche périphérique collenchymateuse, de deux ou trois assises de cellules, et une couche interne parenchymateuse de grandes cellules riches en chlorophylle vers la périphérie.

L'endoderme a des cellules plus petites que les autres cellules corticales et à parois lignifiées. Le cylindre central comprend un péricycle formé de gros arcs de fibres épaisses superposés aux faisceaux libéroligneux ; ces derniers sont nombreux, et leur bois est formé de plusieurs files radiales de vaisseaux. Ils sont séparés par des rayons de cellules allongées radialement, lignifiées et ponctuées, même dans la région libérienne. La moelle est large et lacuneuse.

Considérant, d'autre part, un bourgeon feuillé ordinaire, on peut voir que les feuilles isolées y sont insérées suivant la spire $2/5$. La structure de la tige principale vers le sommet est la même que celle d'un axe général d'inflorescence, elle possède la même moelle large, les mêmes faisceaux recouverts d'arcs péricycliques qui, de bonne heure, deviennent fibreux. Les petits rameaux latéraux très jeunes possèdent, au contraire, une structure très voisine de celle du pédoncule floral.

En résumé, il résulte de cette courte étude que l'échantillon curieux de fleur verte de Ronce que j'ai pu examiner, constitue, en quelque sorte, un intermédiaire entre la tige feuillée ordinaire et la fleur.

L'axe portant les épis anormaux a la structure d'un axe principal d'inflorescence, tandis que les épis virescents ont la structure d'un pédoncule floral. Ce pédoncule floral s'est allongé considérablement, les bractées s'y sont formées en très grand nombre, en même temps qu'un revêtement abondant et anormal de longs poils s'y est développé. Les fleurs sont demeurées à l'état végétatif, mais le mode d'insertion des bractées et le type de structure sont restés les mêmes.

Sous quelle influence ces modifications se sont-elles produites? On se trouve très probablement en présence d'une écécidie. Les bourgeons floraux ont été vraisemblablement attaqués par des acariens ou des pucerons, ainsi qu'en témoignent les nombreuses petites loges avec des touffes abondantes de poils qui sont formées par des bractées repliées et imbriquées.

Si la comparaison de ces rameaux avec l'inflorescence normale est ainsi admise, la principale anomalie de cette fleur verte

de Ronce,consisterait dans la présence de petits rameaux feuillés à l'aisselle des bractées inférieures qui sont sur le pédoncule floral; car ces dernières ramifications correspondraient alors à des rameaux se produisant à l'aisselle des feuilles florales, sépales ou pétales par exemple.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Matériaux pour la Flore algologique de la Roumanie, par M. E. Teodoresco.....	1
Supplément aux Ochnacées, suivi d'une table alphabétique des genres et espèces qui composent actuellement cette famille, par M. Ph. van Tieghem.....	157
Recherches sur la vie latente des graines, par M. P. Becquerel.....	193
Remarques sur l'organisation florale et la structure de l'ovule des Aracées, par M. Ph. van Tieghem.....	312
Structure du pistil et du fruit des Labiées, des Boragacées et des familles voisines, par Ph. van Tieghem.....	321
Sur les divers modes de placentation du carpelle, par Ph. van Tieghem.....	351
Sur les anthères symétriquement hétérogènes, par M. Ph. van Tieghem.....	364
Une Graminée à rhizome schizostélique, par M. Ph. van Tieghem.....	371
A propos de la Strasburgérie, par M. Ph. van Tieghem.....	375
Sur une fleur verte de Ronce, par M. R. Viguier.....	377

TABLE DES PLANCHES ET DES FIGURES DANS LE TEXTE

CONTENUES DANS CE VOLUME

Planches I à VII. — Algues de Roumanie.
 Figures dans le texte, 1 à 89. — Algues de Roumanie.
 Figure dans le texte, 1. — Fleur verte de Ronce.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS

BECQUEREL (P.), Recherches sur la vie latente des graines.....	193	des Labiées, des Boragacées et des familles voisines.....	321
TEODORESCO (E.), Matériaux pour la Flore algologique de la Roumanie.....	1	— Sur les divers modes de placentation du carpelle.....	351
TIEGHEM (PH. VAN), Supplément aux Ochnacées.....	157	— Sur les anthères symétriquement hétérogènes.....	364
— Remarques sur l'organisation florale et la structure de l'ovule des Aracées.....	312	— Une Graminée à rhizome schizostélique.....	371
— Structure du pistil et du fruit		— A propos de la Strasburgérie.....	375
		VIGUIER (R.), Sur une fleur verte de Ronce.....	377



Flore Générale

de

L'INDO-CHINE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

H. LECOMTE

Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

~~~~~  
*L'ouvrage formera environ 7 volumes gr. in-8 de chacun  
500 pages, illustrés de figures dans le texte et de 150 planches  
— hors texte en lithographie, la plupart doubles. —*  
~~~~~

VIENT DE PARAÎTRE :

TOME I — Fascicule I

Renonculacées, Dilléniacées, Magnoliacées, Anonacées

Par FINET et GAGNEPAIN

*Un volume grand in-8, de 112 pages, avec figures dans le texte et 14 planches
hors texte, en lithographie. Prix de ce fascicule. 10 francs.*
~~~~~

Avec le premier fascicule du tome premier de la *Flore générale de l'Indo-Chine*, nous présentons au monde botanique les prémices d'une série d'ouvrages qui, sous le titre général de *Flores coloniales de la France*, seront publiés successivement sous la direction de M. le professeur Lecomte.

La *Flore générale* est indispensable à tous les grands herbiers du monde, à tous les jardins botaniques, à toutes les bibliothèques d'histoire naturelle qui ont l'ambition de satisfaire une clientèle botanique importante, à tous les botanistes désireux de posséder dans leur bibliothèque privée un ouvrage utile constamment sous la main.

Par ses qualités pratiques, la *Flore générale de l'Indo-Chine* s'adresse à tous ceux qui, colons agricoles, forestiers, horticulteurs, commerçants ou industriels, utilisent les productions végétales de la colonie.

Au lieu de se contenter d'un nom vulgaire, incertain et variable, les publicistes qui s'occupent des produits végétaux mettront, par l'emploi d'un nom scientifique certain, une base solide à leurs renseignements; on s'entendra plus facilement sur les plantes douteuses ou les productions mal connues; le commerce, l'industrie de la colonie prendront davantage d'extension et contribueront ainsi à augmenter la richesse de cette France des tropiques.

## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE CAHIER

---

|                                                                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Structure du pistil et du fruit des Labiées, des Boragacées et des familles voisines, par M. PH. VAN TIEGHEM..... | 321 |
| Sur les divers modes de placentation du carpelle, par M. PH. VAN TIEGHEM.....                                     | 351 |
| Sur les anthères symétriquement hétérogènes, par M. PH. VAN TIEGHEM.....                                          | 364 |
| Une Graminée à rhizome schizostélique, par M. VAN TIEGHEM.....                                                    | 371 |
| A propos de la Strasburgérie, par M. PH. VAN TIEGHEM.....                                                         | 375 |
| Sur une fleur verte de Ronce, par M. R. VIGUIER.....                                                              | 377 |
| Table des matières contenues dans le tome V.....                                                                  | 383 |
| Table des planches et des figures dans le texte contenues dans le tome V.....                                     | 383 |
| Table des articles par noms d'auteurs.....                                                                        | 383 |

---

## TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

CONTENUES DANS CE CAHIER

---

Figure dans le texte 1. — Fleur verte de Ronce.

**ANNALES**  
DES  
**SCIENCES NATURELLES**

*NEUVIÈME SÉRIE*

---

**BOTANIQUE**

---

CORBEIL. — IMPRIMERIE ÉD. CRÉTÉ.

---

ANNALES  
DES  
SCIENCES NATURELLES

NEUVIÈME SÉRIE

---

BOTANIQUE

COMPRENANT

L'ANATOMIE, LA PHYSIOLOGIE ET LA CLASSIFICATION  
DES VÉGÉTAUX VIVANTS ET FOSSILES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. PH. VAN TIEGHEM

---

TOME VI

PARIS  
MASSON ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS  
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE  
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

—  
1907

---

Droits de traduction et de reproduction réservés.

---



ANNALES  
DES  
SCIENCES NATURELLES

NEUVIÈME SÉRIE

---

BOTANIQUE

COMPRENANT

L'ANATOMIE, LA PHYSIOLOGIE ET LA CLASSIFICATION  
DES VÉGÉTAUX VIVANTS ET FOSSILES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. PH. VAN TIEGHEM

---

TOME VI. — N<sup>os</sup> 1 et 2.

PARIS

MASSON ET C<sup>IE</sup>, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, Boulevard Saint-Germain

---

1907

PARIS, 30 FR. — DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER, 32 FR.

Ce cahier a été publié en novembre 1907.

Les *Annales des Sciences naturelles* paraissent par cahiers mensuels.

**BOTANIQUE**

Publiée sous la direction de M. PH. VAN TIEGHEM.

L'abonnement est fait pour 2 volumes, chacun d'environ 400 pages, avec les planches et les figures dans le texte correspondant aux mémoires.

Ces volumes paraissent en plusieurs fascicules dans l'intervalle d'une année.

Les tomes I à XX de la Huitième série et les tomes I à V de la Neuvième série sont complets.

---

**ZOOLOGIE**

Publiée sous la direction de M. EDMOND PERRIER.

L'abonnement est fait pour 2 volumes, chacun d'environ 400 pages, avec les planches correspondant aux mémoires.

Ces volumes paraissent en plusieurs fascicules dans l'intervalle d'une année.

Les tomes I à XX de la Huitième série sont complets.

---

*Prix de l'abonnement à 2 volumes :*

Paris : 30 francs. — Départements et Union postale : 32 francs.

---

**ANNALES DES SCIENCES GÉOLOGIQUES**

Dirigées, pour la partie géologique, par M. HÉBERT, et pour la partie paléontologique, par M. A. MILNE-EDWARDS.

Tomes I à XXII (1879 à 1891). Chaque volume . . . . . 15 fr.

Cette publication est désormais confondue avec celle des *Annales des Sciences naturelles*.

---

**Prix des collections.**

|                                                        |               |
|--------------------------------------------------------|---------------|
| PREMIÈRE SÉRIE (Zoologie et Botanique réunies, 30 vol. | <i>(Rare)</i> |
| DEUXIÈME SÉRIE (1834-1843). Chaque partie 20 vol.      | 250 fr.       |
| TROISIÈME SÉRIE (1844-1853). Chaque partie 20 vol.     | 250 fr.       |
| QUATRIÈME SÉRIE (1854-1863). Chaque partie 20 vol.     | 250 fr.       |
| CINQUIÈME SÉRIE (1864-1874). Chaque partie 20 vol.     | 250 fr.       |
| SIXIÈME SÉRIE (1875 à 1884). Chaque partie 20 vol.     | 250 fr.       |
| SEPTIÈME SÉRIE (1885 à 1894). Chaque partie 20 vol.    | 300 fr.       |
| GÉOLOGIE, 22 volumes. . . . .                          | 330 fr.       |

DÉVELOPPEMENT ET STRUCTURE  
DU  
TÉGUMENT SÉMINAL  
CHEZ LES  
SOLANACÉES

Par M. R. SOUÈGES

INTRODUCTION

Dans ses « *Éléments de Botanique* », publiés en 1867, DUCHARTRE (1) écrivait : « Les modifications diverses que peuvent subir les enveloppes ovulaires pendant le passage de l'état d'ovule à celui de graine sont un sujet d'études digne de toute l'attention des botanistes et qui cependant n'a pas encore été suffisamment approfondi ».

Cette remarque indiquait aux chercheurs la clef de la méthode propre à les amener à la connaissance entière et exacte des téguments séminaux. C'est, en effet, pour avoir négligé de faire l'histoire du développement de ces organes, que beaucoup ont été impuissants à expliquer un grand nombre de détails de leur structure.

On peut dire que l'étude des enveloppes des graines a passé par trois étapes avant de trouver sa vraie voie. La première est caractérisée par un examen simplement macroscopique. Dans la graine, on distingue l'amande et l'épisperme ou spermodermis : celui-ci est composé à son tour de deux enveloppes superposées, l'une extérieure dure et solide à laquelle GAERTNER (2) a donné, le nom de « *testa* », MIRBEL (3) celui de « *lorique* » ; l'autre,

(1) DUCHARTRE. *Éléments de botanique*. Paris, 1867, p. 621.

(2) GAERTNER (Jos.), *De fructibus et seminibus plantarum*. Stutgardiae, 1788, t. I, p. LVIII.

(3) MIRBEL, *Dictionnaire des Sciences naturelles*. Levrault, Strasbourg, 1823, t. XXVII, p. 217.

intérieure, plus mince, membraneuse, appelée « *tunica interior* » par GAERTNER, « *tegmen* » par MIRBEL, « *endoplèvre* » par DE CANDOLLE (1). Les noms de *testa* et de *tegmen* ont été longtemps employés et se rencontrent encore dans certains ouvrages; ils y rendent de précieux services dans les descriptions; mais comme l'a montré M. LE MONNIER (2), il ne faut pas oublier qu'ils n'ont rien de commun avec les téguments externe et interne de l'ovulé.

L'étude histologique caractérise la deuxième étape. Les descriptions des assises tégumentaires sont généralement faites avec soin, mais on tombe dans la plus grande confusion, quand il s'agit de rapporter l'origine de telle ou telle assise à tel ou tel tissu ovulaire.

C'est pour éviter de semblables erreurs que les savants ont aujourd'hui changé de méthode. Ils commencent l'étude des éléments constitutifs de la graine par celle des tissus de l'ovule, suivent ces derniers pendant tout le développement, assistent à leurs modifications, notent ceux qui disparaissent et pénètrent la structure de ceux qui persistent. L'étude des téguments séminaux a ainsi trouvé sa voie rationnelle et a pu rentrer dans sa phase définitive. C'est par cette méthode que M. GUIGNARD (3) a pu établir la persistance d'une ou de plusieurs assises d'albumen dans beaucoup de graines dites exalbuminées, et que M. GUÉRIN (4) a pu débrouiller la structure complexe du caryopse des Graminées et celle d'un grand nombre de téguments.

On est arrivé ainsi à prendre conscience de la valeur des phénomènes séminogénétiques dont les téguments sont le siège, et, par ce fait, à reconnaître le bien fondé des prévisions de DUCHARTRE.

(1) DE CANDOLLE (A.-P.), *Organographie végétale*. Paris, 1827, t. II, p. 74-75.

(2) LE MONNIER, *Recherches sur la nervation de la graine*. (*Ann. Sc. nat.*, 1872, 5<sup>e</sup> série, t. XVI.)

(3) GUIGNARD (L.), *Recherches sur le développement de la graine et en particulier du tégument séminal* (*Journ. de Bot.*, Paris, 1893, p. 306).

(4) GUÉRIN (P.), *Recherches sur le développement du tégument séminal et du péricarpe des Graminées* (*Ann. Sc. nat.*, 1899, 8<sup>e</sup> série, t. IX, p. 1-60. — *Développement de la graine et en particulier du tégument séminal de quelques Sapindacées* (*Journ. de Bot.*, Paris, 1901, t. XV). — *Recherches sur le développement et la structure anatomique du tégument séminal des Gentianacées* (*Journ. de Bot.*, Paris, 1904).

D'une façon générale, ces phénomènes regardent la physiologie et l'anatomie végétales à bien des titres.

Au début, les téguments sont exclusivement protecteurs; ils ne renferment aucune substance de réserve; c'est le moment où le sac embryonnaire se développe, empruntant au nucelle ce dont il a besoin. Dans la suite, ils grossissent, emmagasinent dans leurs tissus des réserves nutritives que des diastases multiples viennent digérer, pour les faire servir à la formation de l'albumen et de l'embryon.

L'ensemble de ces faits met nettement en évidence le rôle nutritif des téguments. Quand l'embryon est développé, ils redeviennent protecteurs, en épaississant tout ou partie des assises cellulaires qu'ils ont conservées. Dans la plupart des cas, ils se différencient, en outre, en organes de dissémination; à cet effet, ils prennent divers ornements, poils, verrues, crêtes, ailes, sillons, etc.

Au point de vue anatomique, les cellules des enveloppes ovulaires sont sujettes aux mêmes modifications que la cellule végétale en général. Leurs formes et leurs dimensions varient; leurs membranes peuvent s'épaissir, se lignifier, se subérifier, se gélinifier, s'incruster de substances minérales; dans leur intérieur, on peut voir apparaître des matières nutritives diverses, amidon, huile, et des produits de rebut, tels que l'oxalate de chaux, des pigments, etc.

Les recherches effectuées jusqu'à ce jour, soit chez les plantes dont l'ovule est bitégumenté, soit chez celles où le tégument est unique, ont fourni un aperçu des analogies et des différences qui peuvent se rencontrer, d'une famille à l'autre, dans la structure de l'enveloppe de la graine adulte. Toutefois, les observations n'ont porté le plus souvent, dans chacun des groupes étudiés, que sur un petit nombre d'exemples. Elles ne nous renseignent pas suffisamment sur l'étendue des variations que l'on peut rencontrer dans les limites d'une même famille, ni sur la question de savoir jusqu'à quel point cette structure est susceptible de fournir des caractères pour la classification.

D'autre part, peu nombreuses encore sont les espèces où l'on a suivi pas à pas les modifications présentées par les enve-

loppes ovulaires, à partir de la fécondation jusqu'à la différenciation complète du tégument séminal. Il y avait donc lieu de reprendre la question à ce point de vue.

Or, le tégument des Solanacées se prête admirablement à l'étude de ces modifications, parce que, d'abord, il est unique et constitue par là un tissu homogène au sein duquel il est facile de suivre la succession des phénomènes; parce que, de plus, il est gros et épais et présente à ces mêmes phénomènes un champ d'évolution plus vaste, où ils apparaissent plus étendus, plus nombreux et moins fugaces. Si l'on se rapporte, en outre, à l'opinion de M. VAN TIEGHEM (1) qui dit que « les *Transpariétés unites* peuvent être groupées autour du genre Morelle (*Solanum*) où l'organisation florale offre son état moyen », on comprendra tout l'intérêt qu'il y avait à choisir la famille des Solanacées; pour faire l'histoire du tégument séminal d'après les idées directrices que nous venons d'exposer.

Nous sommes très heureux que M. le professeur GUIGNARD nous ait inspiré ce sujet d'études. Pour le mener à bien, il nous a offert la bienveillante hospitalité de son laboratoire; nous en avons profité dans la plus large mesure pendant quatre années, et dès les premiers jours qui ont marqué la fin de notre scolarité; c'est dire combien nous lui devons de reconnaissance.

M. GUÉRIN, professeur agrégé, fut aussi pour nous un guide éclairé. Nous tenons à le remercier de ses conseils et de ses encouragements.

Notre gratitude est également acquise à tous ceux qui nous ont facilité notre tâche: soit dans la récolte des échantillons, MM. POIRAULT directeur de la villa Thuret; COSTANTIN, professeur de culture au Muséum; GALLARDO, professeur à l'Université de Buenos-Aires; COL, professeur à l'École de Pharmacie de Nantes; DEMILLY, jardinier-chef de l'École de Paris; soit dans nos recherches bibliographiques ou nos dessins, MM. BONARD et VOGT préparateurs et mes amis SCHMITT et CHAPPELLIER.

(1) VAN TIEGHEM (Ph.), L'œuf des plantes considéré comme base de leur classification (*Ann. Sc. nat.*, 1901, 8<sup>e</sup> série, t. XIV, p. 342).

La méthode que nous avons suivie est celle des inclusions à la paraffine, pour l'examen des ovules et des jeunes graines. Les graines adultes ont été coupées directement, soit transversalement, soit tangentiellement. Le brun Bismarck en solution aqueuse à 0,5 p. 100, le vert d'iode et le carmin aluné combinés d'après les proportions indiquées par M. CORDONNIER (1), l'hématoxyline à l'alun de fer de HEIDENHAIM (2), sont les réactifs dont nous nous sommes servi de préférence.

Dès nos premières observations, il nous a été permis de noter certains faits, dont la succession régulière pendant le développement permettait d'établir quelques règles très fixes, susceptibles de généralisation. Ainsi, la situation, la forme, l'individualisation, le rôle de certaines assises tégumentaires, toujours les mêmes dans les grandes lignes, ont pu être mis en évidence tout d'abord et faire l'objet d'un chapitre préliminaire. Nous avons évité ainsi les longueurs et les redites.

Une fois un type général de développement et de structure établi pour toute la famille des Solanacées, il nous a été facile de décrire, par simple comparaison, les types particuliers présentés par les espèces.

Quelques-unes des graines des Solanacées, surtout celles qui appartiennent aux Salpiglossidées, sont irrégulières, leur tégument possède une structure uniforme sur toute la surface. Mais, généralement, la graine est comprimée, ellipsoïde ou discoïde, elle présente donc deux faces, dont la ligne de jonction constitue les bords. Le hile est toujours situé sur un des points du bord. Dans le cours de nos descriptions, nous aurons souvent l'occasion de faire appel à ces différents termes empruntés aux anciens botanistes ; quelquefois en effet les graines comprimées présentent de notables différences de structure selon que l'on considère le milieu des faces, les bords ou la région du hile.

(1) CORDONNIER (E.), Réactif combiné pour la double coloration en histologie végétale (*Bull. d. Sc. pharm.*, Paris, 1902, t. V, p. 379).

(2) La formule des réactifs et les détails de la technique ont été puisés dans l'ouvrage de BOLLES LEE et F. HENNEGUY : *Traité des méthodes techniques de l'anatomie microscopique*. Paris, O. Doin, édit., 1896, p. 107.

ORDRE ALPHABÉTIQUE, AVEC LEUR PROVENANCE, DES ESPÈCES  
DONT NOUS AVONS ÉTUDIÉ LE TÉGUMENT SÉMINAL

|                                        |                      |
|----------------------------------------|----------------------|
| <i>Acnistus arborescens</i> Schlecht.  | Muséum.              |
| <i>Atropa acuminata</i> Royle.         | Id.                  |
| — <i>Belladonna</i> L.                 | École pharm. Paris.  |
| <i>Browallia Czerwiaskowski</i> Warse, | Muséum.              |
| — <i>demissa</i> L.                    | Id.                  |
| — <i>viscosa</i> H. B. K.              | Villa Thuret.        |
| <i>Brunfelsia americana</i> L.         | Muséum.              |
| <i>Capsicum annuum</i> L.              | École pharm. Paris.  |
| — <i>bicolor</i> Jacq.                 | Muséum.              |
| — <i>frutescens</i> L.                 | Id.                  |
| <i>Cestrum elegans</i> Schlecht.       | Id.                  |
| — <i>Parqui</i> L'Hérit.               | École pharm. Nantes. |
| — <i>roseum</i> H. B.                  | Muséum.              |
| <i>Cyphomandra betacea</i> Sendtn.     | École pharm. Paris.  |
| <i>Datura ferox</i> L.                 | Id.                  |
| — <i>lavis</i> L.                      | Id.                  |
| — <i>Metel</i> L.                      | Muséum.              |
| — <i>meteloïdes</i> D. C.              | Id.                  |
| — <i>quercifolia</i> H. B. K.          | Id.                  |
| — <i>Stramonium</i> L.                 | École pharm. Paris.  |
| — <i>Tatula</i> L.                     | Id.                  |
| <i>Dictyocalyx quadrivalvis</i> Hook   | Villa Thuret.        |
| <i>Hyoscyamus albus</i> L.             | École pharm. Paris.  |
| — <i>aureus</i> L.                     | Muséum.              |
| — <i>niger</i> L.                      | École pharm. Paris.  |
| <i>Lycium barbarum</i> L.              | Id.                  |
| — <i>chilense</i> Bert.                | Muséum.              |
| — <i>europæum</i> L.                   | École pharm. Paris.  |
| — <i>sinense</i> Hort.                 | Muséum.              |
| — <i>Trewianum</i> Roem.               | École pharm. Nantes. |
| <i>Lycopersicum cerasiforme</i> Dun.   | Muséum.              |
| — <i>esculentum</i> Mill.              | École pharm. Paris.  |
| — <i>racemigerum</i> Lange,            | Muséum.              |
| <i>Nicandra physaloides</i> Desf.      | École pharm. Paris.  |
| <i>Nicotiana acuminata</i> Hook.       | Villa Thuret.        |
| — <i>affinis</i> Hort.                 | Id.                  |
| — <i>chinensis</i> Fisch.              | Id.                  |
| — <i>gigantea</i> Hort.                | École pharm. Paris.  |
| — <i>glauca</i> Grah.                  | Villa Thuret.        |
| — <i>glutinosa</i> L.                  | Muséum.              |
| — <i>Langsdorffii</i> Schrank.         | Id.                  |
| — <i>longiflora</i> Cav.               | Villa Thuret.        |
| — <i>noctiflora</i> Hook.              | Id.                  |
| — <i>paniculata</i> L.                 | Muséum.              |
| — <i>petiolaris</i> Schlecht.          | Villa Thuret.        |
| — <i>plumbaginifolia</i> Viv.          | Id.                  |
| — <i>rustica</i> L.                    | École pharm. Paris.  |
| — <i>Sanderæ</i> (?).                  | Muséum.              |
| — <i>sanguinea</i> Link.               | Id.                  |



|                                                                |                     |
|----------------------------------------------------------------|---------------------|
| <i>Nicotiana solanifolia</i> Walp.                             | Villa Thuret.       |
| — <i>sylvestris</i> Speg.                                      | Id.                 |
| — <i>Tabacum</i> L.                                            | École pharm. Paris. |
| — <i>viscosa</i> Lehm.                                         | Villa Thuret.       |
| <i>Nierembergia frutescens</i> Dur.                            | Buenos-Aires.       |
| <i>Petunia nyctaginiflora</i> Juss.                            | École pharm. Paris. |
| — <i>violacea</i> Lindl.                                       | Muséum.             |
| <i>Physalis æquata</i> Jacq.                                   | Id.                 |
| — <i>Alkekengi</i> L.                                          | Id.                 |
| — <i>angulata</i> L.                                           | Id.                 |
| — <i>chenopodifolium</i> Lam.                                  | Id.                 |
| — <i>Francheti</i> Mast.                                       | Id.                 |
| — <i>lanceifolia</i> Nees.                                     | Id.                 |
| — <i>minima</i> L.                                             | Id.                 |
| — <i>nodosa</i> Lam.                                           | Id.                 |
| — <i>peruviana</i> L.                                          | Id.                 |
| — <i>philadelphica</i> Lam.                                    | Id.                 |
| — <i>pubescens</i> L.                                          | Villa Thuret.       |
| <i>Physochlaina orientalis</i> G. Don.                         | Muséum.             |
| <i>Salpichroa rhomboidea</i> Miers.                            | Id.                 |
| <i>Salpiglossis sinuata</i> R. et P.                           | École pharm. Paris. |
| — <i>straminea</i> Hook.                                       | Muséum.             |
| <i>Saracha Jaltomata</i> Schlecht.                             | Id.                 |
| — <i>viscosa</i> Link.                                         | Villa Thuret.       |
| — <i>stapelioides</i> Decne.                                   | Muséum.             |
| <i>Schizanthus pinnatus</i> R. et P.                           | École pharm. Paris. |
| <i>Scopolia carniolica</i> Jacq.                               | Id.                 |
| — <i>physaloides</i> Dun.                                      | Muséum.             |
| <i>Solandra hirsuta</i> Dun.                                   | Id.                 |
| <i>Solanum acanthodes</i> Hook.                                | Villa Thuret.       |
| — <i>aculeatissimum</i> Jacq.                                  | Muséum.             |
| — <i>aculeatum</i> Warsz.                                      | Villa Thuret.       |
| — <i>æthiopicum</i> L.                                         | Id.                 |
| — <i>americanum</i> Mill.                                      | Id.                 |
| — <i>atropurpureum</i> Schrank.                                | Id.                 |
| — <i>aureum</i> Humb.                                          | Id.                 |
| — <i>aviculare</i> Forst.                                      | Id.                 |
| — <i>Capsicastrum</i> Link.                                    | Muséum.             |
| — <i>carolinense</i> L.                                        | Villa Thuret.       |
| — <i>chlorocarpum</i> Schur.                                   | Id.                 |
| — <i>ciliatum</i> Lam. (var. <i>macro-</i><br><i>carpum</i> ). | Buenos-Aires.       |
| — <i>cornutum</i> Lam.                                         | Villa Thuret.       |
| — <i>Dens-elephantis</i> Hort.                                 | Id.                 |
| — <i>Dulcamara</i> L.                                          | École pharm. Paris. |
| — <i>esculentum</i> Dun.                                       | Gard (départ.).     |
| — <i>flavescens</i> Dun.                                       | Villa Thuret.       |
| — <i>flavum</i> Kit.                                           | Muséum.             |
| — <i>frutescens</i> A. Br.                                     | Villa Thuret.       |
| — <i>Gilo</i> Radd.                                            | Muséum.             |
| — <i>glaucum</i> Dun.                                          | Id.                 |
| — <i>glutinosum</i> Dun.                                       | Buenos-Aires.       |
| — <i>gracile</i> Otto.                                         | Muséum.             |
| — <i>guineense</i> Lam.                                        | Id.                 |

|                                    |                     |
|------------------------------------|---------------------|
| <i>Solanum Hendersoni</i> Hort.    | Villa Thuret.       |
| — <i>heterodoxum</i> Dun.          | Muséum.             |
| — <i>hystrix</i> R. Br.            | Villa Thuret.       |
| — <i>indicum</i> L.                | Id.                 |
| — <i>jasmínoides</i> Paxt.         | Muséum.             |
| — <i>laciniatum</i> Ait.           | Villa Thuret.       |
| — <i>lanceolatum</i> Cav.          | Muséum.             |
| — <i>leucocarpum</i> Dun.          | Id.                 |
| — <i>Lobelii</i> Ten.              | Id.                 |
| — <i>macrocarpum</i> L.            | Id.                 |
| — <i>memphiticum</i> J. F.         | Villa Thuret.       |
| — <i>miniatum</i> Bernh.           | Muséum.             |
| — <i>nemorense</i> Dun.            | Buenos-Aires.       |
| — <i>nigrum</i> L.                 | Ecole pharm. Paris. |
| — <i>nodiflorum</i> Desv.          | Buenos-Aires.       |
| — <i>oleraceum</i> Dun.            | Muséum.             |
| — <i>opacum</i> A. Br.             | Villa Thuret.       |
| — <i>paniculatum</i> L.            | Id.                 |
| — <i>Pierreanum</i> Pail. et Bois. | Id.                 |
| — <i>pocote</i> (?)                | Buenos-Aires.       |
| — <i>polyacanthos</i> Lam.         | Villa Thuret.       |
| — <i>pomiferum</i> Cav.            | Muséum.             |
| — <i>pseudo-Capsicum</i> L. D.     | Ecole pharm. Paris. |
| — <i>quercifolium</i> L.           | Villa Thuret.       |
| — <i>racemiflorum</i> Dun.         | Id.                 |
| — <i>radicans</i> L.               | Id.                 |
| — <i>repens</i> Dun.               | Buenos-Aires.       |
| — <i>Richardi</i> Dun.             | Villa Thuret.       |
| — <i>rostratum</i> Dun.            | Muséum.             |
| — <i>rubrum</i> L.                 | Id.                 |
| — <i>Seafortianum</i> Andr.        | Kew.                |
| — <i>septemlobum</i> Bunge.        | Muséum.             |
| — <i>sisymbriifolium</i> Lam.      | Id.                 |
| — <i>sodomæum</i> L.               | École pharm. Alger. |
| — <i>sordidum</i> Sendt.           | Buenos-Aires.       |
| — <i>suffruticosum</i> Schousb.    | Villa Thuret.       |
| — <i>Tomatillo</i> Phil.           | Id.                 |
| — <i>tuberosum</i> L.              | École pharm. Paris. |
| — <i>verbascifolium</i> L.         | Villa Thuret.       |
| — <i>villosum</i> Moench.          | Muséum.             |
| — <i>viride</i> R. Br.             | Villa Thuret.       |
| — <i>Warszewiczioi</i> Hort.       | Id.                 |
| — <i>Zuccagnianum</i> Dun.         | Id.                 |
| <i>Withania somnifera</i> Dun.     | Muséum.             |

# PREMIÈRE PARTIE

## PRÉLIMINAIRES ET GÉNÉRALITÉS

---

### CHAPITRE I

#### HISTORIQUE

Dans tous les travaux que nous avons consultés sur les téguments séminaux, nous avons trouvé des renseignements qui nous ont guidé et éclairé dans nos recherches. Nous n'avons pas, cependant, à faire l'historique complet de cette question : les écrits qui s'y rapportent sont actuellement trop nombreux, trop disséminés et d'une réunion trop difficile. Indépendamment, en effet, des publications qui ont pris pour unique sujet les téguments de la graine, il en existe une foule d'autres dans lesquelles l'étude de ces organes est, pour ainsi dire, dissimulée, constituant un corollaire d'un sujet plus étendu, la monographie d'une famille ou d'un genre parexemple. Nous ne mentionnerons donc ici que les travaux qui ont trait aux téguments des Solanacées et ceux qui s'y rapportent directement.

Les premiers en date sont ceux de OTTO BERG en 1865 (1) et de FLUCKIGER en 1867 (2). On y trouve les descriptions anatomiques des téguments de quelques graines officinales, ceux en particulier du *Datura Stramonium* L., et de l'*Hyoscyamus niger* L. Ces descriptions ont été reprises et précisées plus tard par d'autres auteurs, principalement par LONDE.

Le travail de ce dernier (3), publié en 1874, embrasse l'étude du tégument séminal de 6 familles. LONDE s'attache surtout à décrire, chez les Solanacées, l'assise externe du tégument adulte ; les autres assises, dit-il, ont un développement très simple et

(1) OTTO BERG, *Anatom. Atlas zur pharmaz. Waarenkunde*. Berlin, 1865.

(2) FLUCKIGER (F. A.), *Lehrbuch der Pharmakognosie des Pflanzenreiches*. Berlin, Gaertner, 1867.

(3) LONDE (G.), *Ueber die Entwicklungsgeschichte und den Bau einiger Samenschalen (Diss. inaug., Naumburg, 1874)*.

partout le même dans les genres de la famille. En réalité, il ne l'a pas suivi de très près, et il mentionne l'assise interne comme appartenant au nucelle. C'est d'une façon très serrée qu'il étudie les cellules de l'assise externe dans le genre *Datura*; la sagacité de ses observations est à ce sujet remarquable et nous aurons peu à ajouter à sa description. Pour ce qui est des autres genres, LODHE est beaucoup plus parcimonieux de détails; et, même pour l'assise externe, leur étude nous permettra de préciser quelques faits, d'en ajouter d'autres et de relever quelques inexactitudes.

En 1874 également, J. CHATIN (1) fit paraître son étude sur le développement de l'ovule et de la graine dans les Scrofulariacées, les Solanacées, les Borragacées et les Labiacées. L'auteur ne dit presque rien du développement et de la structure définitive des téguments. Son travail a cependant pour nous un grand intérêt; il démontre que le nucelle est tout entier résorbé par les progrès successifs du sac embryonnaire, de sorte que celui-ci « arrive à n'être plus recouvert que par le tégument ovulaire ». Beaucoup d'auteurs qui ont traité des téguments séminaux chez les Gamopétales, auraient dû, dès cette époque, tenir compte de cette vérité désormais acquise à la science.

La même année encore, STRANDMARK (2) publia un travail sur les téguments d'un grand nombre de graines appartenant aux Solanacées, Légumineuses, Malvacées, Cucurbitacées et Crucifères. Nous n'avons pu consulter qu'une analyse de ce travail. L'auteur conclut à la présence constante d'une assise protectrice dans les graines, à la présence fréquente de substances colorantes brunes dans les enveloppes séminales et enfin à l'identité de structure du tégument dans les différentes espèces du même genre, ce qui parfois même peut constituer un caractère général de la famille.

L'année suivante, J. CHALON (3) vint confirmer cette dernière partie des conclusions de STRANDMARK en étudiant la graine des Légumineuses.

(1) CHATIN (JON.), Études sur le développement de l'ovule et de la graine (*Ann. Sc. nat.*, 1874, 5<sup>e</sup> série, t. XIX).

(2) STRANDMARK (J. E.), Bidrag till kannedomen om fröskalets byggnad (*Diss. inaug.*, Lund, 1874).

(3) CHALON (J.), La graine des Légumineuses. Mons, 1875.

En 1880, GODFRIN (1) fit l'étude du tégument séminal d'une trentaine de familles. Nous n'y rencontrons pas les Solanacées ; malgré cela, nous citerons une des conclusions de ce travail, parce qu'elle établit définitivement que, si, dans certains cas, la structure du tégument est assez homogène dans les espèces d'une même famille, elle ne peut, la plupart du temps, être invoquée comme un caractère général.

En 1881, parut un travail de BACHMANN (2) sur l'histoire du développement et de la structure du tégument séminal des Scrofulariacées. En raison des affinités qui relient cette famille à celle des Solanacées, ce travail devait être examiné avec attention. Nous y avons rencontré des observations que les nôtres ont confirmées : par exemple, la participation de plusieurs couches à la formation du testa, la résorption plus ou moins complète des assises tégumentaires intermédiaires, l'origine des saillies de la surface externe des graines du *Schizanthus pinnatus* R. et P.

PIROTTA (3), en 1883-84, étudia le tégument des graines des Oléacées, autre famille gamopétale. On remarque quelques analogies avec le même organe chez les Solanacées ; mais l'auteur s'est surtout attaché à décrire le contenu cellulaire.

À la même époque, MARLOTH (4), dans un travail sur les moyens de protection mécanique de la graine, trouve l'occasion de présenter sous une forme nouvelle les résultats que LOHDE nous avait déjà fait connaître. La même observation s'applique aux descriptions anatomiques des téguments des Solanacées les plus courantes, que HARZ (5) nous présente, dans son ouvrage sur les graines employées en agriculture, publié en 1885.

(1) GODFRIN (J.), Étude histologique des téguments séminaux des Angiospermes. Nancy, 1880.

(2) BACHMANN (E. T.), Darstellung der Entwicklungsgeschichte und des Baues der Samenschalen der Scrofularineen (*Nova acta der K. Leopoldina-Carolina Deutschen Akademie der Naturforscher*. Halle, 1881, Bd XLIII).

(3) PIROTTA (R.), Sulla Struttura del seme nelle Oleaceæ (*Rendi conti del R. Ist. lomb. di sc. e lett.* Milano, 1883, 3<sup>e</sup> série, vol. XVI, fasc. XV. — *Annuario R. Ist. bot. di Roma*, 1884, vol. I, part. 1, p. 50).

(4) MARLOTH, Ueber mechanische Schutzmittel der Samen gegen schädliche Einflüsse von aussen (*Engler's Bot. Jahrb.*, 1883, Bd IV, p. 225-265).

(5) HARZ (C. O.), Landwirthschaftliche Samenkunde. Berlin, 1885.

Cet auteur, la même année (1), dans son travail sur la lignification des plantes supérieures et sur la présence de lignine dans l'enveloppe des graines, est amené à parler des téguments de 8 espèces de Solanacées. Constatant que les épaisissements n'intéressent que les cellules épidermiques, il rapproche les téguments de cette famille de ceux de plusieurs espèces de Papavéracées, Linacées, Crucifères. En consultant le travail de GODFRIN (2) on peut se rendre compte de la valeur de cette comparaison.

En 1886, MOELLER (3) décrivant la structure de la paroi interne des cellules épidermiques du *Capsicum annum* L., donna à ces cellules un nom qui leur a été souvent appliqué depuis, celui de « Gekrösezellen », nom qui rend un compte exact de leur aspect en coupe transversale.

En 1888, HANAUSEK (4) pousse plus en avant la description de l'assise externe de certains *Capsicum*, en mettant au point quelques erreurs qu'il avait remarquées dans les travaux de ses devanciers. Son étude n'apporte pas cependant beaucoup de lumière, car plus tard E. HARTWICH (5), et nous-même aujourd'hui, n'avons pas cru inutile de la reprendre.

GIOV. BRIOSI et TORQUATO GIGLI (6), la même année, étudièrent le *Lycopersicum esculentum* Mill., au point de vue chimique et anatomique. Ils distinguent quatre assises au tégument séminal : un épiderme, une assise mécanique, une assise de cellules accolées à l'endosperme et un épiderme interne limitant ces dernières. C'est la première fois que nous voyons rapporter l'assise interne au tégument ; malheureusement nous ne com-

(1) HARZ (C. O.), Verholzungen bei höher. Pflanzen, speziell über das Vorkommen von Lignin in Samenschalen (*Botanisches Centralblatt*, Cassel, 1885, Bd XXIV, p. 90).

(2) *Loc. cit.*

(3) MOELLER, *Microscopie der Nahrungs- und Genussmittel aus dem Pflanzenreiche*. Berlin, 1886, p. 247 ; et 1903, p. 347.

(4) HANAUSEK, Ueber die Samenhautepidermis der Capsicumarten (*Berichte der deutsch. Bot. Gesell.*, 1888, Bd VI, p. 329-332).

(5) HARTWICH (E.), Ueber die Epidermis der Samenschale von Capsicum. (*Pharm. Post.*, Wien, 1894, n° 12, 8 p.).

(6) GIOV. BRIOSI et TORQUATO GIGLI, *Intorno alla struttura anatomica ed alla composizione chimica del frutto del Pomodoro (Lycopersicum esculentum Mill.)*. (*Rendi c. delle sess. della R. Acad. della scienze dell Ist. di Bologna*, 1889, p. 59-64).

prenons pas bien comment les auteurs ont pu différencier deux assises aux dépens de l'épiderme, qui seul forme les épaississements.

En 1890, parut le travail de HOLFERT (1) sur le rôle et la destinée des couches nourricières. On sait que cet auteur a démontré que l'édification des épaississements dans les téguments séminaux se fait aux dépens de matières nutritives, généralement de l'amidon, ramassées dans ces couches. Parmi les 174 exemples cités par l'auteur, 5 sont empruntés aux Solanacées. Ses descriptions, suffisantes pour appuyer sa théorie, ne peuvent être considérées comme une étude anatomique complète du tégument. En outre, nos observations nous permettent d'affirmer que l'amidon transitoire sert principalement à alimenter les jeunes tissus de l'amande.

En 1891, TONI et PAOLETTI (2), en étudiant l'anatomie du *Nicotiana Tabacum* L., décrivent le tégument séminal de cette plante. Les auteurs ont dû certainement prendre pour objet de leurs descriptions une graine assez éloignée du point de maturation, car ils ont mentionné quatre à cinq assises au tégument : une externe épaissie, deux à trois assises à parois minces, puis une assise tabulaire, résidu du nucelle et formant la limite externe de l'endosperme. Il est aisé de reconnaître, dans cette dernière assise, l'assise digestive un peu avant sa résorption. La même année, BRANDZA (3) publie un travail assez long sur le développement des téguments de la graine dans un grand nombre de familles. Ses observations, très incomplètes sur les Solanacées, ne sont appuyées par aucune figure.

Peu de temps après, en 1893, GUIGNARD (4) fit paraître ses recherches sur le développement de la graine et en particulier du tégument séminal. Ce savant attire d'abord l'attention sur les descriptions antérieures trop peu précises, qui ont eu le tort, dit-il, de « confondre des tissus de nature différente ». Il marque

(1) HOLFERT, Die Nährschicht der Samenschalen. (*Flora*, Jena, 1890, 73.)

(2) TONI et PAOLETTI, Beiträge zur Kenntniss des anatomischen Baues von *Nicotiana Tabacum* L. (*Berichte d. d. Bot. Gesellsch.*, Berlin, 1891).

(3) BRANDZA, Développement des téguments de la graine (*Revue gén. de Bot.* Paris, 1891, t. III).

(4) GUIGNARD (L.), Recherches sur le développement de la graine et en particulier du tégument séminal (*Journ. de Bot.*, Paris, 1893).

ainsi une étape nouvelle d'observations minutieuses appuyées principalement sur l'origine et les modifications successives des assises tégumentaires. Plus loin, au sujet de l'ovule du *Senecio vulgaris* L., il signale la division en deux zones des tissus du tégument, et le rôle digestif spécial que l'assise interne est appelée à jouer. Cette double remarque, dont il nous a été permis d'exploiter la fécondité, a pu être entièrement confirmée dans toutes les espèces des Solanacées que nous avons examinées ; elle apparaît même comme un caractère d'une généralité qui doit s'étendre, non seulement aux espèces de cette famille, mais à un grand nombre, sinon à toutes les Gamopétales.

L'année suivante, E. HARTWICH (1) reprend l'étude du tégument des *Capsicum*, en se plaçant exclusivement au point de vue microchimique.

En 1895, TSCHIRCH et OËSTERLE (2) publièrent le premier tome de leur Atlas de Pharmacognosie. On y trouve décrits les téguments du *Capsicum annuum* L. et de l'*Hyoscyamus niger* L. En 1897, SCHLOTTERBECK (3) décrit celui du *Datura Stramonium* L. Ces descriptions, qui paraissent faites d'après les données antérieures, ne nous apprennent rien de nouveau.

CARL HARTWICH (4), trois ans plus tard, publie à Zurich un travail intitulé : « De l'enveloppe de la graine des Solanacées ». Dès les premières lignes, il résume la structure du tégument, il y mentionne l'épiderme, la couche nourricière réduite à des assises écrasées, et à l'intérieur, une assise appartenant au nucelle. Dans la suite, il ne traite que des cellules épidermiques ; en quelques mots, il rappelle comment elles se comportent pendant le développement, indique quatre modes de répartition des épaisissements sur leurs parois, et ne décrit que très succinctement leur forme et leur structure. C'est surtout l'étude microchimique des parois qui fait l'objet de sa publication. On y trouve toujours scrupuleusement délimitées les parties ligni-

(1) HARTWICH (E.), Ueber die Epidermis der Samenschale von Capsicum (*Pharm. Post.*, Wien, 1894).

(2) TSCHIRCH et OËSTERLE, Anatomischer Atlas der Pharmakognosie und Nahrungsmittelkunde. Leipzig, 1895, t. I, Taf. 4 et 39.

(3) SCHLOTTERBECK JULIUS OTTO, Beiträge zur Entwicklungsgeschichte pharmakognostisch wichtiger Samen. *Inaug. Diss.* Bern, 1897.

(4) HARTWICH CARL, Samenschale der Solanaceen (*Festschr. d. Naturf. Ges.*, Zürich, 1897, Bd XLI, p. 366).



fiées, subérifiées ou purement cellulósiques et celles qui représentent des stades intermédiaires de ces modifications.

Une semblable étude ne nous a conduit qu'à la détermination de caractères très contingents. Nous avons pu nous assurer qu'ils variaient avec l'âge de la graine, la région du tégument examinée et surtout avec l'incidence du plan de coupe dans une même cellule. En outre, l'ordre que HARTWICH a mis dans son travail est peu commode, les figures réduites à une simple planche sont insuffisantes et peu exactes, et le nombre des espèces passées en revue est assez restreint; pour ces différentes raisons, nous avons estimé que de nouvelles recherches n'étaient pas inutiles.

Nous ne ferons que signaler deux publications qui nous éclairent sur la valeur de l'assise interne du tégument ovulaire, celle de MERZ (1) sur le développement de la graine des Utriculariacées, et celle de M<sup>lle</sup> GOLDFLUS (2) sur la structure et les fonctions de l'assise épithéliale et des antipodes chez les Composées.

En 1901, FÉLIX BOCHMANN (3) fit l'histoire du développement de la graine de l'*Atropa Belladonna* L. Les détails qu'il fournit pour expliquer la structure du tégument alourdissent considérablement sa description et n'ajoutent rien aux observations de ses devanciers.

La thèse de LAVADOUX (4), en 1902, nous fait connaître la structure du tégument séminal du *Verbascum Thapsus* L.; celle des Salpiglossidées peut lui être comparée.

Enfin, en 1904, GUÉRIN (5), après avoir décrit le tégument des Graminées et des Sapindacées quelque peu avant, fit paraître ses recherches sur le développement et la structure du tégument des Gentianacées. Ce savant est arrivé à faire deux groupes parmi les espèces de cette famille gamopétale, en se basant sur la persistance ou la résorption de l'assise interne du tégument. Comme lui, et d'après le même caractère, nous

(1) MERZ, Untersuchungen über Anatomie und Samenentwicklung der Utricularieen. *Flora (Allg. Bot. Zeitg.)*, Jena, 1897, LXXXIV, p. 69.

(2) M<sup>lle</sup> GOLDFLUS, Du rôle de l'assise épithéliale et des antipodes chez les Composées (*Journ. de Bot.*, Paris, 1898 et 1899).

(3) BOCHMANN (FÉLIX), Beiträge zur Entwicklungsgeschichte officineller Samen und Früchte (*Inaug. Diss.*, Bern, 1901).

(4) LAVADOUX (G.), Recherches sur l'anatomie des Verbascées (*Thèse de l'Université (Pharmacie)*, Paris, 1902).

(5) GUÉRIN (P.), *loc. cit.*

avons pu diviser les espèces des Solanacées en deux groupes ; mais cette division ne se trouve pas ici motivée par un genre de vie spécial de la plante.

Quelques mois plus tard, PELTRISOT (1) apportait une intéressante contribution à l'étude des « haustoria », organes presque constants chez les Gamopétales. Si ceux que nous avons rencontrés chez les Solanacées sont loin d'avoir le même développement que ceux des Éricacées, il faut peut-être en chercher la cause dans ce fait que nos téguments sont plus épais, qu'ils peuvent se constituer eux-mêmes réservoirs de matières nutritives, et qu'en outre, de bonne heure, notre assise interne, au lieu de disparaître, fonctionne comme assise digestive et permet l'assimilation des réserves emmagasinées. D'ailleurs, les organes qui, pour PELTRISOT, se comporteraient comme des suçoirs, avaient été signalés un peu auparavant, dans la même famille, par VAN TIEGHEM (2) et décrits par ce savant comme des « cupules lignifiées » dont le rôle mécanique serait précisément l'opposé de celui de « suçoirs de l'albumen ». L'un de ces organes, *hypostase*, localisé à la chalaze, se trouverait dans un grand nombre de familles ; l'autre, *épistase*, voisin du micropyle, serait un organe propre aux Éricacées.

## CHAPITRE II

### Plan général de développement et de structure du tégument séminal des Solanacées.

L'ovule des Solanacées est unilégumenté, anatrope ou faiblement campylotrope. JOHANNÈS CHATIN (3) a montré comment se développe le mamelon nucellaire à la surface du placenta et comment le tégument ne tarde pas à envelopper entièrement le nucelle, pendant que s'accomplit le mouvement d'incurvation

(1) PELTRISOT (C. N.), Développement et structure de la graine des Éricacées (*Thèse doct. ès sciences*, Paris, 1904).

(2) VAN TIEGHEM (PH.), Sur l'hypostase (*Ann. Sc. nat.*, 1903, 8<sup>e</sup> série, t. XVII, p. 354).

(3) CHATIN (JOH.), *loc. cit.*

qui donne à l'ovule son aspect définitif. D'autre part, WARMING (1), faisant l'histogénèse des téguments ovulaires dans un assez grand nombre de groupes, nous apprend, que « dans quelques



Fig. 1. — *Nicotiana sanguinea* Link. — Première ébauche du tégument séminal. n, nucelle; t, tégument. Gr. : 340.

cas, ils proviennent uniquement de l'épiderme, dans d'autres, en même temps de l'épiderme et des tissus sous-jacents, dans une troisième série enfin, principalement ou exclusivement des tissus sous-jacents ».

Nous avons cherché auquel de ces trois types pouvait se rapporter le tégument des Solanacées. Nous avons remarqué que cet organe procède d'abord d'un repli purement épidermique (fig. 1), qu'à l'intérieur de ce repli ne tarde pas à pénétrer une cellule du tissu sous-jacent, puis un plus grand nombre de ces cellules (fig. 2), au fur et à mesure que le tégument progresse autour du nucelle. L'accroissement en épaisseur se fait ensuite entièrement aux dépens de ces cellules intérieures (fig. 3), les cellules épidermiques n'y sont pour rien, elles se divisent seulement dans le sens radial.



Fig. 2. — *Schizanthus pinnatus* R. et P. — Deux stades successifs du développement du tégument séminal autour du nucelle. Gr. : 340.

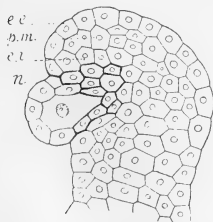


Fig. 3. — *Nicotiana rustica* L. — Jeune tégument montrant la multiplication des cellules comprises entre les deux épidermes. n, nucelle; ee, épiderme externe; ei, épiderme interne; pm, partie moyenne. Gr. : 340.

Quand le tégument a entièrement enveloppé le nucelle, pour ne laisser que l'étroit canal micropylaire, on peut dire qu'il est constitué par un épiderme externe (fig. 3, ee), un épiderme interne (ei) touchant le nucelle, ayant tous deux pour origine l'épiderme de la feuille carpellaire, et, par

1) WARMING, De l'ovule (Ann. Sc. nat., 1878, 6<sup>e</sup> série, t. V, p. 230.)

un tissu compris entre les deux épidermes (*pm*) procédant des assises sous-épidermiques de la même feuille carpellaire.

Ces trois parties porteront plus spécialement désormais les noms d'assise externe, d'assise interne et de partie moyenne.

§ 1. **Premières différenciations des tissus du tégument ovulaire.** — Jusqu'au moment de la fécondation, le tissu du tégument reste formé de cellules à peu très comparables dans leurs dimensions et quant à leur contenu. Ce phénomène accompli, les différences commencent à apparaître. Généralement, l'assise externe la première se distingue par l'accroissement rapide de ses cellules, qui peuvent acquérir des dimensions triples et même quadruples des cellules sous-jacentes. Cet accroissement peut se faire dans le sens tangentiel ou radial; les deux modes peuvent se rencontrer dans le même ovule, ils dépendent des pressions réciproques auxquelles ces ovules sont soumis. En même temps, ces mêmes cellules accusent de face un aspect légèrement sinueux qui ira en s'accroissant jusqu'à la maturité de la graine.

Les dimensions des cellules de l'assise interne changent peu; leur section est rectangulaire, leur contenu est très épais et plasmatique. Vues de face, elles sont hexagonales, peu irrégulières, disposées en rangées méridiennes ayant pour pôles la chalaze et le micropyle.

Leur aspect particulier, qui se retrouve dans la plupart des ovules de Gamopétales et dans quelques Dialypétales, a déjà valu à l'assise qu'elles forment des désignations variables. WARMING (1), qui a attiré le premier l'attention sur elle, quoique STRASBURGER (2) l'ait représentée avant lui dans les *Scabiosa* et HOFMEISTER (3) dans les *Bartonia*, la décrit sous le nom de « couche de revêtement » et la considère « comme un caractère exclusif des Monochlamydées ». HEGEL-

(1) WARMING, *loc. cit.*, p. 235.

(2) STRASBURGER (E.), Ueber Befruchtung und Zelltheilung. Jena, 1878, pl. IX, fig. 3 à 5.

(3) HOFMEISTER (W.), Entstehung des Embryo. Leipzig, 1849, pl. III, p. 36. — Neuere Beobacht. über Embryobildg. der Phanerog. (*Pringsh. Jahrb.*, 1858, t. I, p. 82-188).

MAIER (1) l'appelle « endoderme », SCHWERE (2) « endothèle », GOEBEL (3) « épithélium » ou « lapis ». Cette dernière appellation a été reprise par GUÉRIN (4) au sujet des Ményanthoïdées; PELTRISOT (5) a choisi celle d'« assise épithélioïde ».

Tous ces noms répondent à un rôle protecteur, et, en effet, il est exact que l'assise interne sert à protéger les jeunes tissus formés à son intérieur. Mais son rôle digestif, entrevu par GUIGNARD (6), nous semble primordial, plus net, plus durable: il est sa raison d'être, puisque, ce rôle terminé, elle est résorbée entièrement ou transformée en tissu mort de soutien. Aussi l'appellerons-nous « assise digestive » ou simplement « assise interne ».

Une troisième différenciation très importante siège dans la partie moyenne. De bonne heure, on peut y distinguer deux zones, l'une *externe*, formée de cellules polyédriques, isodiamétriques, à parois minces et à noyau bien visible; l'autre, *interne*, moins épaisse, formée de cellule également polyédriques mais allongées tangentiellement, à parois très chromatiques et à noyau caché dans un contenu cellulaire épais (fig. 4). GUIGNARD (7) a signalé une différenciation semblable et M<sup>lle</sup> GOLDFLUS (8), également au sujet des Composées, a fourni quelques réactions microchimiques à l'appui de cette remarque. Nous avons

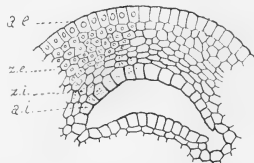


Fig. 4. — *Nicandra physaloides* Desf. — Premières différenciations du tégument ovulaire. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *ze*, zone externe; *zi*, zone interne. Gr. : 210.

(1) HEGELMAIER, Ueber den Keimsack einiger Compositen und dessen Umhüllung (*Bot. Zeit.*, Leipzig, 1889, n° 50, p. 805).

(2) SCHWERE, Zur Entwicklungsgeschichte der Frucht von *Taraxacum officinale* Web. *Flora, Jena*, 1896, 1.

(3) GOEBEL, Entwicklungsgeschichte, 1882, p. 407.

(4) GUÉRIN (P.), Recherches sur le développement et la structure anatomique du tégument séminal des Gentianacées (*Journ. de Bot.*, Paris, 1904).

(5) PELTRISOT (C. N.), Développement et structure de la graine des Éricacées (*Thèse doct. ès sciences*, Paris, 1904, p. 20).

(6) GUIGNARD (L.), Recherches sur le développement de la graine et en particulier du tégument séminal. (*Journ. de Bot.*, Paris, 1893, p. 284).

(7) GUIGNARD (L.), *loc. cit.*, p. 284.

(8) M<sup>lle</sup> GOLDFLUS, *loc. cit.*, p. 384.

confirmé ces réactions à l'aide du mélange, fuchsine et vert d'iode. Avec le réactif combiné de CORDONNIER (1), sans traitement préalable à l'hypochlorite de soude, nous avons constaté que la zone externe fixait plus spécialement le vert, la zone interne le rouge.

Les caractères des deux zones ainsi différenciées sont constants; leurs limites seules sont variables. Jamais on ne passe brusquement d'une zone à l'autre; il y a toujours quelques cellules aux caractères indécis qui établissent un trait d'union. Dans les cas les plus fréquents, la zone interne s'étend en une épaisseur régulière de la chalaze au micropyle; dans d'autres cas, cette zone diminue d'épaisseur en approchant du micropyle et, dans cette région, c'est à peine si l'on distingue en dehors de l'assise interne, une ou deux assises de cellules aux caractères propres à cette zone; dans d'autres cas enfin, les cellules à contenu plasmatique se groupent seulement autour de la chalaze.

Au moment où apparaissent ces premières différenciations, le tissu tégumentaire de la chalaze est le siège d'une intéressante modification.

On sait que la cellule-mère du sac embryonnaire, née d'une cellule sous-épidermique, refoule et digère toutes les autres cellules du nucelle, de sorte qu'au moment de la production des cellules-filles, le nucelle a totalement disparu et la cellule-mère se trouve directement en contact avec l'assise interne du tégument dans toute l'étendue de celle-ci.

Alors a lieu un temps d'arrêt pour permettre la formation des cellules sexuelles et le phénomène encore plus important de la fécondation. Le développement du sac embryonnaire se poursuit ensuite, la cellule-mère paraissant avoir légué sa faculté digestive aux antipodes. Le nucelle ayant été digéré, celles-ci vont faire subir un sort analogue aux assises tégumentaires avec lesquelles elles se trouvent en contact. On assiste alors à une véritable hernie du sac embryonnaire due à une perforation de l'assise interne du tégument. Les antipodes prennent place dans le fond de cette poche herniale, laissent diffuser leurs sucs

(1) CORDONNIER (E.), *loc. cit.*

digestifs et les tissus tégumentaires se trouvent entamés jusqu'à une profondeur variable (fig. 5 et 6).

Dans la région chalazienne, le tégument est ainsi creusé d'une cavité remplie d'un liquide épais au sein duquel flottent de nombreuses granulations de dimensions très variables, très réfringentes et achromatiques.

Il est intéressant de signaler les relations que présente cette

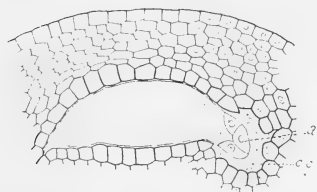


Fig. 5. — *Lycopersicum racemigerum* Lange. — Formation de la cavité chalazienne. *a*, antipodes; *cc*, cavité chalazienne. Gr. : 300.

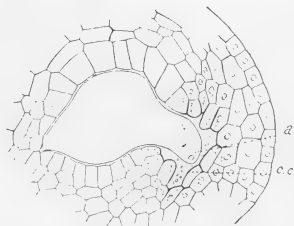


Fig. 6. — *Solanum tuberosum* L. — Formation de la cavité chalazienne et résorption des antipodes. *a*, antipodes; *cc*, cavité chalazienne. Gr. : 300.

cavité avec les tissus voisins pour se rendre compte des analogies que l'on peut établir avec ce que l'on a déjà nommé « haustorium », « Nährgewebe », « suçoirs de l'albumen », etc. Avec le système vasculaire, qui à ce moment ne comprend généralement que quelques courtes trachées localisées à la base du raphé, cette cavité est en relations directes par un tissu de transport à longues cellules étroites et à parois minces, tissu tout à fait comparable à celui qui fait communiquer les extrémités des nervures foliaires avec les stomates aquifères et que l'on a appelé « tissu de transfusion » ou plus exactement « épithème ».

Avec les cellules de la zone interne de la partie moyenne du tégument, cette cavité semble être encore en relations plus intimes. Elle se trouve déjà elle-même tout à fait comprise dans les cellules de cette zone. A son contact, ces cellules sont disloquées, leurs membranes fortement gonflées, en voie de dissolution, leur contenu fortement granuleux et plasmatique.

Dans tous les cas, comme on le voit, la cavité chalazienne

joue un rôle déterminé. Que l'on conçoive ce rôle comme celui d'un suçoir ou comme celui d'une chambre, d'un magasin de réserves, il est hors de doute que les substances nutritives destinées à l'édification de l'albumen proviennent de cette cavité, qui les reçoit elle-même des tissus du tégument ou indirectement de la plante-mère, par l'intermédiaire de l'appareil conducteur tégumentaire.

Arrivée au maximum de son développement, la cavité chala-

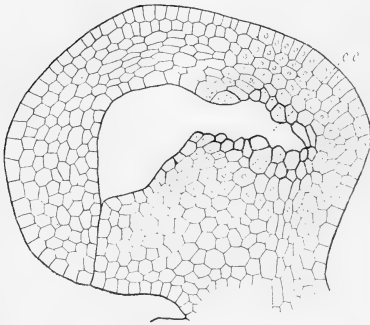


Fig. 7. — *Lycopersicum esculentum* Mill. — Ovule montrant la cavité chala-  
zienne au maximum  
de son développement. cc, cavité chala-  
zienne.  
Gr. : 300.

zienne peut présenter une capacité parfois égale à celle du sac embryonnaire lui-même (fig. 7); quelquefois elle est au contraire fort réduite, formée seulement par une simple disjonction des cellules de l'assise digestive. Quant à sa forme, elle peut être sphérique, ellipsoïdale et aplatie dans le sens de l'axe ovulaire, le plus souvent allongée

en entonnoir, dont le col va insensiblement se perdre dans les interstices du tissu conducteur du raphé.

Dans tous les cas, cette forme primitive se modifie. A droite et à gauche, sur les coupes longitudinales de l'ovule, l'assise interne s'écarte de l'assise tégumentaire plus externe avec laquelle elle est en contact, les sucs digestifs de la cavité chala-  
zienne se frayant un passage dans la partie moyenne des parois communes à ces deux assises. Cette séparation de l'assise interne progresse de la chalaze au micropyle, de telle sorte que l'assise interne dans presque toute son étendue se trouve isolée du reste du tégument par un espace en forme de calotte dépendant de la cavité chala-  
zienne initiale (fig. 8).

A cet état, l'assise interne semble bien peu appartenir au tégument, et, comme les premières cellules d'albumen se



trouvent à ce moment étroitement appliquées contre elle, on comprend qu'un grand nombre d'auteurs l'aient considérée comme l'épiderme nucellaire. Et cependant, elle garde les traces de sa véritable origine dans la région micropylaire où la solution de continuité n'est jamais parfaite.

La modification de la cavité chalazienne se poursuit : elle se réduit et même

peut disparaître. Les cellules de l'assise interne se multiplient par cloisonnement radial, arrivent à envelopper complètement le sac embryonnaire pendant que la croissance de celui-ci oblige, à son tour, l'assise interne à reculer dans les espaces laissés vides en dehors d'elle. A ce moment le rôle digestif des

sues sécrétés par les antipodes est terminé, c'est l'assise interne qui va le reprendre.

Les tissus du tégument sont maintenant définitivement organisés. Les phénomènes qui vont suivre concourent tous au développement de l'albumen et de l'embryon ; par leurs manifestations morphologiques et physiologiques, ils rappellent ceux de la germination. Aussi ne serait-ce pas trop s'aventurer de dire que la véritable germination commence à ce moment pour se poursuivre en deux étapes, la première présidant à la formation de l'albumen et de l'embryon aux dépens des tissus nourriciers du tégument, la deuxième nous

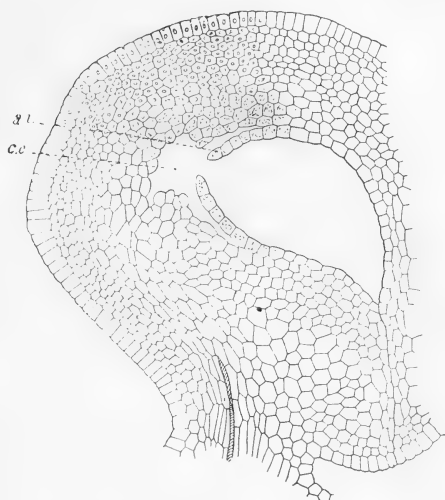


Fig. 8. — *Datura Stramonium* L. — Processus d'isolement de l'assise interne. ai, assise interne; cc, cavité chalazienne. Gr. : 200.

faisant assister, aux dépens des matériaux accumulés dans l'albumen, à l'édification de la jeune plante encore dépourvue de chlorophylle.

Se basant sur des données macroscopiques, les anciens botanistes ont établi que le passage de l'état d'ovule à celui de graine se faisait en deux périodes, une période dite d'accroissement et une période de maturation. L'examen microscopique du tégument des Solanacées nous a permis de nous assurer que l'accroissement se fait presque exclusivement aux dépens du tégument et est pour lui une période de construction, tandis que la maturation représente, pour ce même organe, une période de destruction. Prenons successivement les diverses parties que nous avons distinguées dans notre tégument, et voyons les modifications qu'elles subissent durant le cours de ces deux périodes.

## § 2. Évolution de l'assise interne ou assise digestive.

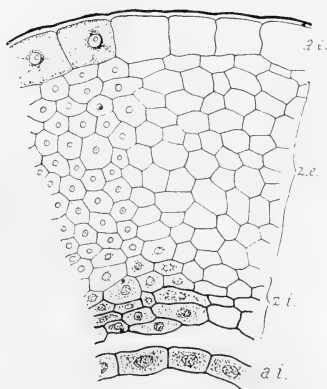


Fig. 9. — *Cyphomandra betacea* Sendt. — Digestion de la zone interne par l'assise digestive. *ai*, assise digestive; *zi*, zone interne; *ze*, zone externe; *ae*, assise externe. Gr. : 340.

Les cellules de l'assise interne tendent à s'aplatir tangentiellement, quoique, parfois, elles conservent assez longtemps une section carrée. Le contenu, toujours épais, accuse une grande activité fonctionnelle, celle de sécréter des diastases qui se répandent au dehors pour digérer le contenu des cellules tégumentaires et même ces cellules tégumentaires elles-mêmes avec tous les éléments qui les constituent; celle aussi, de se laisser traverser par

les substances digérées qui se rendent aux jeunes cellules d'albumen (fig. 9).

Elle exerce ces fonctions jusqu'à ce que la première assise

des cellules d'albumen soit définitivement constituée; elle semble alors s'en dessaisir en leur faveur (1).

Son contenu change d'aspect, il devient plus clair, le noyau se rétrécit, des vacuoles nombreuses apparaissent; les cellules se disloquent, s'affaissent au point de ne plus être reconnaissables que par l'aspect lenticulaire de leur contenu, disposé en chapelet à la périphérie de l'albumen (fig. 10). Deux cas peuvent alors se présenter: ou bien elle continue à s'aplatir et disparaît complètement, ou bien, ses parois se raffermissent et prennent des épaissements. Les cellules

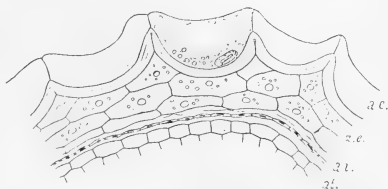


Fig. 10. — *Nicotiana Tabacum* L. — Coupe transversale du tégument d'une jeune graine au moment de la résorption de l'assise interne: ai, assise interne; ae, assise externe; ze, zone externe; al, albumen. Gr. : 200.

apparaissent dans ce dernier cas avec des formes nouvelles, des ornements variés dont certains caractères peuvent servir à partager les espèces d'un même genre, et qui contribuent toujours, avec les autres parties du tégument, à la protection de l'amande.

L'examen de l'assise digestive adulte est toujours facile dans une coupe tangentielle. Sa couleur brune tranche nettement sur les parois incolores de l'albumen; le vert d'iode qui la colore en bleu suffit à dissiper les doutes dans une coupe peu propice.

§ 3. **Évolution de la partie moyenne.** — La zone interne comprend généralement 4 ou 6 assises. Ses cellules se

1) Beaucoup d'auteurs, HABERLANDT (Die Klebschicht des Gras-Endosperms als Diastase ausscheidendes Drüsengewebe. *Berichte der deutsch. Bot. Gesell.*, Berlin, 1890, p. 40) et GUIGNARD (Recherches sur le développement de la graine et en particulier du tégument séminal. *Journ. de Bot.*, Paris, 1893, p. 311) entre autres, ont fourni bon nombre d'arguments en faveur du rôle digestif de l'assise externe de l'albumen pendant la maturation. L'un de ces arguments s'appuie sur l'aspect du contenu cellulaire de cette assise, qui, à l'état adulte surtout, est bien différent de celui des assises plus internes. Nous avons remarqué nous-même, particulièrement dans les *Datura*, que l'assise externe de l'albumen ne renferme que des grains d'aleurone petits et très serrés, tandis que les autres assises du même tissu sont gorgées de grains beaucoup plus gros et surtout d'huile fixe.

multiplient peu; celles qui sont les plus voisines de l'assise digestive s'arrondissent, leur contenu devient moins épais, leur noyau est gros et rempli de nombreuses granulations. Elles se disloquent ensuite par dissolution de la partie moyenne de leurs parois et disparaissent enfin entièrement sous l'action

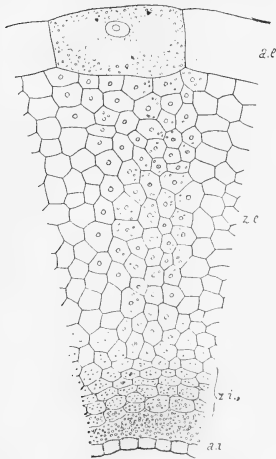


Fig. 11. — *Hyoscyamus niger* L. — Répartition de l'amylopectine dans le tégument, aux premiers stades du développement. *ai*, assise interne; *ae*, assise externe; *zi*, zone interne; *ze*, zone externe. Gr. : 170.

des sucs digestifs émis par l'assise interne. Dans la couche épaisse de granulations réfringentes, située dans la partie laissée libre entre l'assise interne et le reste du tégument,

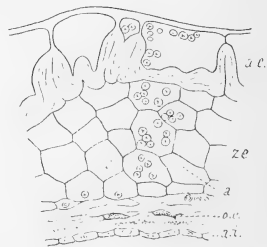


Fig. 12. — *Solanum heterodoxum* Dun. — Résistance des cellules à sable aux sucs digestifs. *ai*, assise interne; *ae*, assise externe; *ze*, zone externe; *oc*, cellule à sable; *a*, amidon. Gr. : 200.

apparaissent de nombreux grains d'amidon, très petits, arrondis, communiquant à toute cette masse une coloration bleu violacé sous l'action de l'iode (fig. 11). Ce processus de digestion atteint toutes les cellules de la zone interne de la partie moyenne. Cette zone disparaît totalement, les parois cellulaires elles-mêmes sont digérées; la meilleure preuve en est dans ce fait que l'oxalate de calcium pulvérulent qui se localise dans les cellules de cette zone se trouve, au terme de la digestion, éparpillé, disséminé contre les parois des assises non atteintes; et cependant, les parois des cellules qui l'emmagasinent sont plus résistantes que les autres aux sucs digestifs (fig. 12).

La zone externe a une destinée toute différente. C'est à elle

seule que doit s'appliquer le nom de tissu nourricier tel que l'a conçu HOLFERT (1).

Elle est constituée au début par un nombre variable, mais toujours restreint, d'assises cellulaires dont nous avons déjà décrit les caractères. Pendant la digestion de la zone interne, ce nombre croît notablement, et cette circonstance contribue à donner, dès cet instant, à la jeune graine, et sa taille et sa

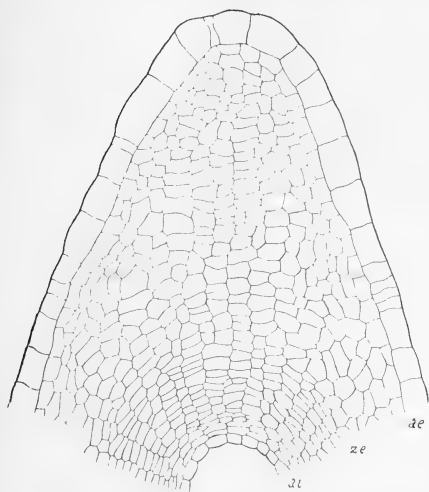


Fig. 13. — *Lycium europæum* L. — Multiplication surtout tangentielle des cellules de la zone externe dans la région correspondant au plan de symétrie de la jeune graine. ai, assise interne; ae, assise externe; ze, zone externe. Gr. : 200.



Fig. 14. — *Lycium europæum* L. — Multiplication tangentielle et radiale des cellules de la zone externe dans la région des faces. ai, assise interne; ae, assise externe; ze, zone externe. Gr. : 200.

forme définitives. Les cellules prennent presque exclusivement des cloisons tangentielles dans une région correspondant au plan de symétrie ovulaire; dans la direction perpendiculaire à ce plan, la multiplication cellulaire se fait par un plus grand nombre de cloisons radiales. L'aspect des figures 13 et 14 montre ce cloisonnement tangentiel, d'où résultent des séries de cellules aplaties, empilées les unes au-dessus des autres, et constituant ce « tissu cambiforme diffus » déjà signalé par

(1) HOLFERT, *loc. cit.*

C.-E. BERTRAND au sujet des Gymnospermes (1). D'après ce double mode de cloisonnement, on conçoit facilement que la graine acquière la forme discoïde sous laquelle elle se présente généralement dans les Solanacées. C'est cette multiplication active des cellules de la zone externe, qui amène également la jeune graine à atteindre de très bonne heure la taille adulte. Dans le *Capsicum annuum* L., les dimensions d'une graine, dans laquelle l'albumen est encore réduit à 8 ou 10 cellules, sont les mêmes que celles de la graine adulte.

Ce qu'il importe maintenant de mettre en évidence, c'est la transformation entière ou partielle de la zone externe en une bande compacte plus ou moins épaisse dans laquelle on ne retrouve aucune différenciation cellulaire; bande que nous appellerons « couche membraniforme » pour nous servir d'une locution déjà connue et appliquée par GUIGNARD (2) à une production analogue rencontrée par lui chez les Crucifères.

Le processus de cette transformation est très simple; deux faits sont à noter au début: 1° la jeune graine ayant atteint sa taille adulte, les épaisissements sont devenus assez importants dans l'assise externe pour s'opposer désormais à tout mouvement d'extension; 2° l'assise digestive change de caractères; son contenu cesse d'être plasmatique, il présente un noyau finement granuleux, souvent elliptique, entouré d'une mince couche de protoplasma vacuolaire; cette assise accuse donc une diminution de son activité.

On conçoit dès lors que les assises de la zone externe, contenues à l'extérieur par l'assise tégumentaire périphérique qui ne peut s'étendre, et poussées d'autre part par l'albumen qui, à ce moment, grossit rapidement, soient écrasées, vidées de leur contenu; et que leurs membranes s'accolent et contribuent à former cette couche membraniforme, dont la cohésion s'accroît au fur et à mesure que l'albumen se rapproche de l'assise externe.

Dans la plupart des cas, toute la zone externe est transformée

(1) BERTRAND (C.-E.), Études sur les téguments séminaux des Gymnospermes (*Ann. Sc. nat.*, Paris, 1878, 6<sup>e</sup> série, t. VII, p. 71).

(2) GUIGNARD (L.), *loc. cit.*, p. 6.

en couche membraniforme. Rarement, il subsiste quelques assises cellulaires sur les faces, un peu plus sur les bords de la graine ; mais ces cellules ont beaucoup perdu de leurs caractères primitifs ; leurs membranes n'ont pas de direction déterminée ;

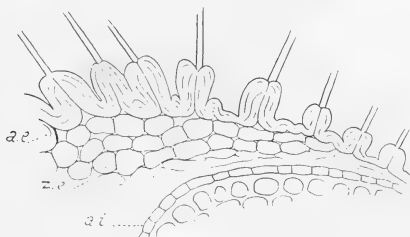


Fig. 15. — *Salpichroa rhomboidea* Miers. — Aspect des cellules non résorbées de la zone externe, dans une coupe transversale du tégument adulte au niveau des bords de la graine. *ai*, assise interne ; *ae*, assise externe ; *ze*, zone externe. Gr. : 200.

elles sont déchirées ; elles laissent entre elles de nombreux méats souvent transformés en lacunes ; leur contenu formé de granulations rares, brunâtres, indique nettement que nous sommes en présence d'éléments ayant perdu toute vitalité (fig. 15, *ze*).

§ 4. **Évolution de l'assise externe ou assise épidermique.** — L'assise externe se différencie de très bonne heure par la forme et les dimensions de ses cellules. La fécondation accomplie, ces cellules vues de face présentent des contours sinueux ; ce phénomène se traduit sur les coupes transversales par la présence d'un grand nombre de parois radiales, la même paroi latérale d'une seule cellule ayant été atteinte plusieurs fois par le rasoir. Ces sinuosités sont dues à un accroissement en surface des parois latérales.

Il est bien rare que cet accroissement se fasse suivant une ligne génératrice nettement perpendiculaire aux deux parois externe et interne ; cette génératrice devient presque toujours oblique et engendre des sinuosités plus accentuées tantôt sur la paroi interne (fig. 16), tantôt sur la paroi externe (fig. 17).

A cette modification importante, s'ajoute un accroissement

tangentiel, puis radial qui donne bientôt à la cellule ses dimensions définitives. Il est à remarquer, d'après cela, que les cellules de l'assise externe se multiplient très peu, elles se

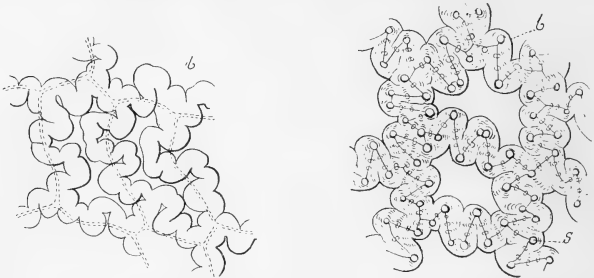


Fig. 16. — *Physalis philadelphica* Lam. Fig. 17. — *Solanum sodomæum* L.  
Cellules de l'assise externe du tégument vues de face. En *s*, aspect à leur sommet; en *b*, aspect à leur base. Gr. : 200.

contentent seulement de grandir. Leur nombre, compté sur la section transversale d'une graine d'une espèce donnée, diffère peu de celui que l'on peut trouver à l'assise externe d'un ovule de la même espèce.

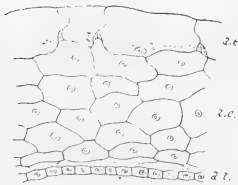


Fig. 18. — *Browallia demissa* L.  
— Apparition des épaississements dans l'assise externe. *ai*, assise interne; *ae*, assise externe; *ze*, zone externe. Gr. : 200.

Les cellules de l'assise épidermique prennent en outre des épaississements. Ceux-ci se manifestent d'abord là où plus tard ils seront les moins considérables, c'est-à-dire, sur les parois externes. Notons cependant que ces épaississements des parois externes sont de nature et de destinée toutes différentes. Ils sont cellulósiques, parfois mucilagineux; ils sont appelés à disparaître généralement, leur rôle

de protection est momentané, ne s'applique qu'aux tissus mêmes du tégument; ceux qui apparaissent sur les autres parois sont au contraire persistants et protègent la graine pendant sa vie latente.

Les parois latérales s'épaississent ensuite, mais rarement dans toute leur hauteur. C'est à la base, dans l'angle formé par les



parois latérales et internes que les épaissements apparaissent (fig. 18); ils s'étendent ensuite sur toute la surface des parois internes et sur une hauteur variable des parois latérales. Les couches qui se superposent peuvent être nombreuses et de nature chimique différente; elles arrivent parfois à obstruer complètement le lumen cellulaire (fig. 19).

Le mode d'apparition de ces épaissements n'est pas toujours aussi simple; ils débutent dans certains cas par des bandes longitudinales sur les parois latérales (fig. 20), dans d'autres cas, par des bandes transversales s'anastomosant souvent pour former un réseau aux mailles aplaties (fig. 21).

Quoi qu'il en soit, le noyau préside toujours à la formation de ces épaissements; on peut le remarquer appuyé aux parois sur lesquelles se déploie la plus grande activité. Dans les stades très jeunes, il se trouve au milieu de la cellule, il se porte ensuite contre la paroi externe et enfin contre la paroi interne (1). Il ne disparaît que lorsque tout est épaissi; il se résout alors, de même que tout le contenu cellulaire, en granulations plus ou moins fines qui tapissent le fond de la cellule. Ces granulations disparaissent par l'hypochlorite de soude, se colorent en brun très foncé par l'eau iodée; elles contribuent, pour la plus grande part, à donner à la graine sa couleur propre.

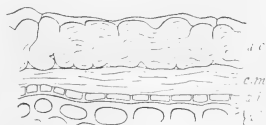


Fig. 19. — *Saracha stapelioides* Deene. — Coupe transversale du tégument de la graine. Les épaissements comblent le lumen des cellules de l'assise externe. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen. Gr.: 200.

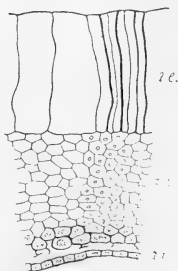


Fig. 20. — *Solanum Seaforthianum* And. — Premiers épaissements de l'assise externe. *ai*, assise interne; *ae*, assise externe; *ze*, zone externe. Gr.: 60.

(1) Ce rôle très général du noyau dans la formation des épaissements se trouve exposé dans un travail très documenté de HABERLANDT (Ueber die Beziehungen zwischen Function und Lage des Zellkerns bei den Pflanzen, Jena, 1887).

Il est aussi très facile de confirmer partiellement l'opinion de HOLFERT (1) sur le rôle de l'amidon transitoire. Dans les coupes transversales et tangentielles des jeunes graines, il est remarquable de voir les grains d'amidon se ranger régulièrement contre les parois en voie d'épaississement.

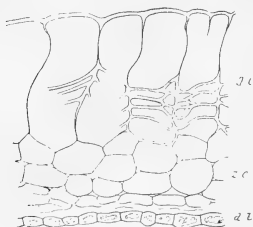


Fig. 21. — *Cestrum Parqui* L'Hérit.  
— Premiers épaississements de l'assise externe. *ai*, assise interne; *ae*, assise externe; *ze*, zone externe. Gr. : 200.

L'iode colore certains de ces grains en bleu franc, d'autres, les plus petits, en violet, ce qui indique qu'ils sont dans des états de digestion différents.

La nature chimique des épaississements est fort variable, et nous y rencontrons toutes les modifications de la membrane cellulaire. Ils peuvent être purement cellulosiques comme dans les parties sous-cuticulaires de la paroi externe (*Physalis*, *Hyoscyamus*, par ex.) et dans les bandes longitudinales des parois latérales (*Lycopersicum*, *Cyphomandra*, *Salpichroa*, plusieurs *Solanum*). La modification la plus générale est la lignification, qui atteint presque toujours les parois internes et la partie inférieure des parois latérales, et rarement les couches les plus internes de la paroi externe (*Datura*, *Nicandra*, etc.). La subérification est aussi assez fréquente mais jamais aussi étendue; on la rencontre dans les cuticules qui limitent à l'extérieur les parois externes et plus rarement dans les parois internes et latérales (*Hyoscyamus*, *Browallia*). La gélification atteint quelquefois les parois externes et latérales et peut les faire disparaître. Enfin une modification particulière signalée par HARTWICH (2) et désignée sous le nom d'« amyloïde », sorte de cellulose moins condensée bleuissant par l'iode directement sans action préalable de l'acide sulfurique, peut se rencontrer dans les parties sous-cuticulaires de la paroi externe des cellules épidermiques des graines des *Capsicum*, du *Nicandra physaloides* Desf., du *Solanum paniculatum* L. par exemple.

L'auteur que nous venons de citer s'est surtout attaché à

(1) HOLFERT, *loc. cit.*

(2) HARTWICH CARL, *loc. cit.*

décrire ces variétés d'épaississements en faisant appel à beaucoup de réactions délicates. Nous nous sommes contenté d'appliquer la méthode de la double coloration : les différenciations qu'elle nous a permis de noter nous ont paru suffisantes ; nous ne mentionnerons d'ailleurs que celles dont nous sommes certain.

Les épaississements des assises tégumentaires de la graine adulte seront décrits dans les chapitres suivants. On peut cependant, parmi les grandes variations qu'ils présentent, donner une forme générale simple : celle d'un scléréide, épaissi du côté interne en fer à cheval très ouvert, à paroi externe beaucoup plus mince s'affaissant dans l'intérieur du lumen et donnant à la graine adulte l'aspect réticulé bien connu chez la plupart des graines des Solanacées. Vues de face, ces cellules sont fortement sinueuses et s'engrènent à la façon de roues dentées. Dans la région du hile, elles sont toujours plus petites, sur les bords de la graine, plus étroites et plus allongées ; dans les deux cas leurs parois sont plus droites.

Y a-t-il dans l'histoire du développement du tégument séminal des Solanacées des faits en contradiction avec les idées générales admises ? Les divisions que nous avons établies dans cet organe, les détails histologiques que nous y avons observés confirment entièrement les hypothèses que les savants [AD. BRONGNIART (1), CASPARY (2), CRAMER (3), VAN TIEGHEM (4), CELAKOVSKI (5), WARMING (6)] ont émises sur sa valeur mor-

(1) BRONGNIART (Ad.), Sur la génération et le développement de l'embryon dans les plantes phanérogames (*Ann. Sc. nat.*, 1827, 1<sup>re</sup> série, t. XII, p. 143). — Note sur un cas de monstruosité des fleurs de *Primula sinensis* (*Ann. Sc. nat.*, 1834, 2<sup>e</sup> série, t. I, p. 308-310). — Examen de quelques cas de monstruosité végétales propres à éclairer la structure du pistil et l'origine des ovules (*Ann. Sc. nat.*, 1844, 3<sup>e</sup> série, t. II, p. 20-32).

(2) CASPARY, Vergrünungen der Blüthe des weissen Klees. *Schrift d. k. physik. ökonom. Gesellsch. Königsb.*, 1861, II, p. 51-72).

(3) CRAMER, Bildungsabweichungen bei einigen wichtigeren Pflanzenfamilien. Zurich, 1864.

(4) VAN TIEGHEM (Ph.), Recherches sur la symétrie de structure de l'ovule et sur l'orientation de l'embryon dans la graine (*C. R. Acad. des Sc.*, Paris, 1869, t. LXIX, p. 289).

(5) CELAKOVSKI, Vergrünungsgeschichte der Eichen von *Alliaria officinalis* (*Bot. Zeit.*, Leipzig, 1875). — Zur Discussion über die Eichen (*Bot. Zeit.*, Leipzig, 1875).

(6) WARMING, De l'ovule (*Ann. Sc. nat.*, Paris, 1878, 6<sup>e</sup> série, t. V).

phologique. Ceux-ci, en effet, nous ont appris que le tégument représente « un petit limbe attaché par un pétiole, le funicule, sur le bord renflé du carpelle ». Il nous est facile de faire ressortir les homologues qui existent entre les différentes parties du tégument unique des Solanacées et les parties que l'on a l'habitude de distinguer dans une feuille type :

1° Épiderme supérieur de la feuille. = Assise interne du tégument.

Leurs cellules vues de face sont très peu sinueuses, parfois même, leurs parois sont droites (*Datura*).

2° Épiderme inférieur de la feuille. = Assise externe du tégument.

Leurs cellules sont très sinueuses. Les stomates et les poils, qui se localisent plus spécialement sur l'épiderme inférieur de la feuille, ont été signalés les premiers par GODFRIN (1), les seconds par GUIGNARD (2), sur l'assise externe des téguments.

|                |                                                                                                     |                             |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
|                | Tissu palissadique. = Zone interne.                                                                 |                             |
| 3° Mésophylle. | Tissus à rôle chimique actif.                                                                       |                             |
|                | Tissu lacuneux. = Zone externe.                                                                     | Partie moyenne du tégument. |
|                | Tissus où se déposent plus particulièrement les matières alimentaires et les produits de sécrétion. |                             |

§ 5. **Amidon.** — On trouve toujours de l'amidon dans le tégument séminal des Solanacées. Il apparaît d'abord dans le placenta, puis passe dans le tégument. On peut apercevoir, dans une coupe d'un jeune ovule de *Capsicum annuum* L. (fig. 22), sa distribution autour de l'appareil conducteur, à égale distance des assises externe et interne. Il se localise presque exclusivement dans la partie moyenne qui représente ainsi la couche nourricière d'HOLFERT (3). Ce dernier auteur lui donne pour rôle unique de servir à former les épaisissements de l'assise externe; il est évident que l'amidon transitoire est employé, en

(1) GODFRIN (J.), Étude histologique des téguments séminaux des Angiospermes. Nancy, 1880, p. 107.

(2) GUIGNARD (L.), Recherches sur le développement de la graine et en particulier du tégument séminal. *J. de Bot.* Paris, 1893, p. 246.

(3) HOLFERT, *loc. cit.*

outré, comme substance nutritive par le jeune albumen, digéré au préalable par les diastases fournies par l'assise interne du tégument. En effet, dans les coupes des graines en voie d'accroissement traitées par l'eau iodée, on voit nettement les assises cellulaires de la zone interne de la partie moyenne disparaître, pour ainsi dire, sous une épaisse bande colorée en bleu violacé (fig. 11), tandis que les assises plus éloignées de l'assise digestive restent très visibles et ne présentent que quelques rares grains colorés en bleu. Les dimensions des grains varient avec les espèces. Ils sont petits dans l'*Hyoscyamus niger* L., le *Petunia nyctaginiiflora* Juss., le *Solanum flavum* Kit., etc.; assez gros dans le *Solanum heterodoxum* Dun., le *Datura Stramonium* L. Dans ce dernier cas, le hile central, les stries concentriques d'accroissement, le phénomène de la croix noire entre nicols croisés, se voient nettement.



Fig. 22. — *Capsicum annum* L. — Distribution de l'amidon dans l'ovule. Gr. : 60.

§ 6. **Appareil conducteur.** — VAN TIEGHEM (1) et LE MOXNIER (2) ont montré tout l'intérêt qu'on pouvait tirer de l'étude de l'appareil conducteur des téguments séminaux. Chez les Solanacées, il est toujours très simple dans sa structure et dans sa distribution. Nous pouvons rencontrer trois états de complication : 1° un tissu de transport parcourant le funicule et le raphé depuis les dernières trachées du placenta jusqu'à la cavité chalazienne ; 2° un tissu de transport plus court et des trachées dans le funicule et dans la partie basilaire du raphé ; 3° un véritable appareil conducteur à plusieurs branches pourvu d'abondantes trachées, souvent différenciées en vaisseaux parfaits.

Les deux premiers états sont certainement les plus fréquents ; le dernier ne se rencontre que dans le genre *Datura* ; sa complexité est due à la taille plus grande des graines ; nous le décrirons plus loin en détail.

(1) VAN TIEGHEM (Ph.), Note sur divers modes de nervation de l'ovule et de la graine (*Ann. Sc. nat.*, 1872, 5<sup>e</sup> série, t. XXI).

(2) LE MOXNIER (G.), Recherches sur la nervation de la graine (*Ann. Sc. nat.*, 1872, 5<sup>e</sup> série, t. XVI).

## DEUXIÈME PARTIE

### Étude spéciale (1) du développement et de la structure du tégument séminal chez un grand nombre d'espèces de Solanacées.

#### CHAPITRE III

#### SOLANÉES (sauf le genre *Solanum*).

***Lycopersicum esculentum* Mill.** — L'ovule est formé de cellules sensiblement égales (fig. 7); les plus externes rangées régulièrement constituent cependant une assise qui se distingue nettement des autres. La cavité chalazienne est très profonde, les cellules qui l'entourent ont des parois fortement colorables.

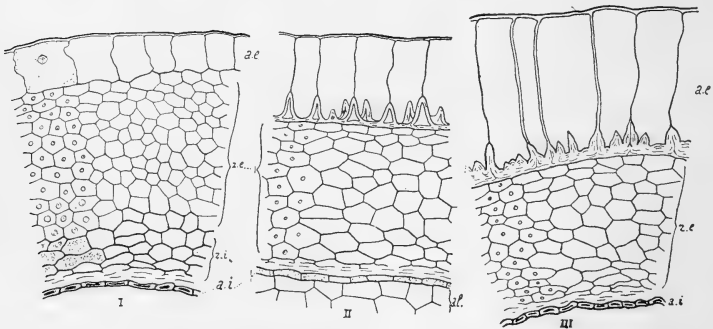


Fig. 23. — *Lycopersicum esculentum* Mill. — Trois stades successifs (I, II et III) du développement du tégument séminal. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *ze*, zone externe; *zi*, zone interne; *al*, albumen. Gr. : 470.

Le tissu conducteur est uniquement constitué par un ensemble de cellules allongées et étroites se terminant à la chalaze. La différenciation de la partie moyenne en zone interne et externe n'a lieu qu'assez tard; l'isolement de l'assise interne et la

(1) Dans cette étude, nous avons suivi la classification donnée par BENTHAM et HOOKER (*Genera plantarum*. Londoni, 1873-1876, t. II).

digestion des premières couches tégumentaires ont lieu selon le mode général.

L'accroissement de la graine se manifeste anatomiquement par une augmentation des dimensions des cellules de l'assise externe, une coloration plus marquée de sa paroi externe et une multiplication active des cellules de la zone externe, surtout dans le plan de symétrie de l'ovule. Cette division est très active, les membranes qui se constituent de la sorte retiennent une grande quantité d'eau et se comportent comme une substance mucilagineuse.

En effet, dans les coupes traitées par les déshydratants, l'alcool absolu par exemple, cette région de multiplication cellulaire se contracte entièrement et ne permet plus de distinguer aucun détail cellulaire ; au contraire, dans les coupes traitées par l'eau après conservation dans l'alcool faible, les membranes des cellules de cette région se gonflent, de la même manière que les cellules épidermiques de la graine de lin. A l'intérieur de ces cellules se trouvent déjà de nombreux grains d'amidon très petits. Les membranes des cellules de l'assise épidermique se comportent comme celles des cellules de la zone externe.

Elles prennent bientôt des ornements en bandes longitudinales parallèles et, peu après, des épaisissements lignifiés se déposent sur les parois internes et à la base des parois latérales. Sur ces dernières, la limite atteinte par ces épaisissements est irrégulière ; ils atteignent une plus grande hauteur en certains points et simulent ainsi des cônes aigus, au sommet desquels s'insèrent les bandes radiales exclusivement cellulosesiques. Pendant l'accroissement des cellules de l'assise externe, les parois latérales deviennent beaucoup plus sinueuses à la base qu'au sommet, il en résulte qu'une coupe transversale intéressant une



Fig. 24. — *Lycopersicum esculentum* Mill. — Coupe à mi-hauteur d'une cellule de l'assise externe montrant la disposition des épaisissements sur les parois latérales. Gr. : 300.



Fig. 25. — *Lycopersicum esculentum* Mill. — Paroi externe d'une cellule de l'assise épidermique, vue de face, montrant les terminaisons des épaisissements latéraux. Gr. : 300.

partie convexe de ces cellules, se présente sous la forme d'un triangle appuyé par la base contre la paroi interne (fig. 23, II).

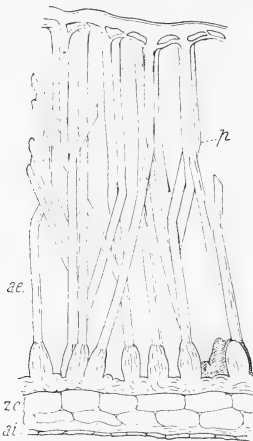


Fig. 26. — *Lycopersicum esculentum* Mill. — Coupe transversale du tégument dans une graine voisine de la maturité. ai, assise interne; ae, assise externe; ze, zone externe; p, bandes longitudinales d'épaississements. Gr. : 300.

Dans une graine imparfaitement mûre, encore renfermée dans le fruit, on peut étudier de près la structure des épaisse-

ments cellulodiques des parois latérales et externes. Une coupe

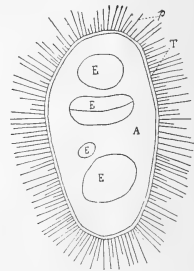


Fig. 27. — *Lycopersicum esculentum* Mill. — Coupe transversale schématique de la graine montrant la disposition des poils (p), E, embryon; A, albumen; T, tégument. Gr. : 15.

ments cellulodiques des parois latérales et externes. Une coupe

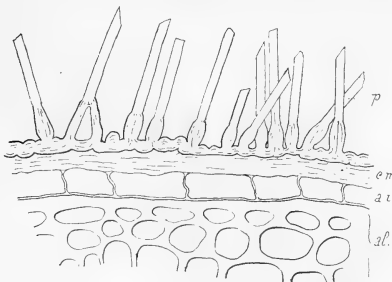


Fig. 28. — *Lycopersicum esculentum* Mill. — Coupe transversale du tégument adulte. ai, assise digestive; cm, couche membrani-forme; p, poils; al, albumen. Gr. : 300.

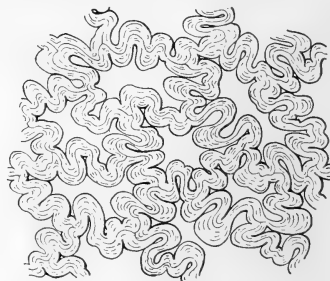


Fig. 29. — *Lycopersicum esculentum* Mill. — Cellules de l'assise externe du tégument adulte, vues en coupe tangentielle. Gr. : 300.

tangentielle passant à mi-hauteur des cellules [épidermiques (fig. 24) montre que les bandes longitudinales sont localisées au sommet des angles décrits par les sinuosités. Sur la paroi externe, ces bandes se continuent en décrivant un réseau large et irrégu-



lier dont les mailles disparaissent insensiblement à mesure qu'on approche du centre de la paroi (fig. 25). La figure 26 représente la coupe transversale du tégument d'une graine analogue.

Pendant les derniers stades de la maturation, cet aspect est profondément modifié; toutes les parties des parois latérales restées minces entre les bandes longitudinales se gélifient: les parois externes disparaissent aussi; les bandes se trouvent ainsi isolées les unes des autres et constituent ces poils longs et serrés qui revêtent les graines de tomate dans les droguiers (fig. 27). La base de ces poils est renflée et, par le vert d'iode, est colorée en bleu comme la paroi interne (fig. 28). Dans les coupes tangentielles (fig. 29) les épaisissements sont bizarrement sinueux, irréguliers, plus puissants au sommet des convexités, c'est-à-dire, aux points qui correspondent à l'insertion des poils.

Outre ces vestiges de l'assise externe, le tégument séminal adulte comprend, à l'intérieur, la couche membraniforme brune donnant sa couleur à la graine, et l'assise interne, dont les éléments, se colorant en bleu par la double coloration, sont rectangulaires en coupe transversale, polyédriques, avec parois légèrement courbes, en coupe tangentielle (fig. 30).

Le développement et la structure définitive du tégument séminal du *Lycopersicum cerasiforme* Dun. et du *Lycopersicum racemigerum* Lange sont en tous points semblables à ceux de l'espèce précédente. Les graines sont cependant deux fois plus petites et les poils extérieurs moins longs d'environ un tiers.

**Cyphomandra betacea** Sendt. — La plupart des observations que nous avons faites au sujet du tégument du *Lycopersicum esculentum* Mill. s'appliquent au *Cyphomandra betacea* Sendt. Au début, la zone externe et l'assise externe tardent à se différencier; la graine grossit ensuite très rapidement à leurs dépens et au moment où les bandes longitudinales vont apparaître sur

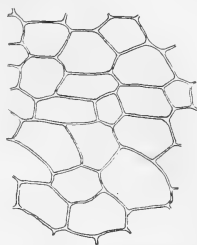


Fig. 30. — *Lycopersicum esculentum* Mill. — Assise digestive adulte en coupe tangentielle. Gr. : 300.

les parois latérales, on est frappé des dimensions considérables des noyaux dans ces deux régions (fig. 31).

Le tégument adulte diffère de celui de l'espèce précédente par les poils, l'aspect des cellules des deux assises externe et interne et la présence d'un appendice aliforme qui, partant du hile, parcourt les bords de la graine sur toute la distance correspondant au raphé.

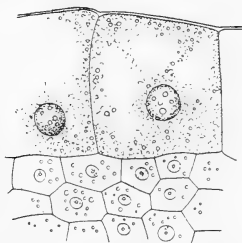


Fig. 31. — *Cyphomandra betacea* Sendt. — Assise externe dans un stade jeune. Gr. : 300.

Les bandes latérales se groupent par 2-3 ou 4 ; leur base est enfoncée dans les tumuli formés par les épaisissements de la base des parois latérales ; la gélification isole d'abord ces groupes, puis les différentes bandes d'un même groupe et les poils qui en résultent unis par leur partie infé-

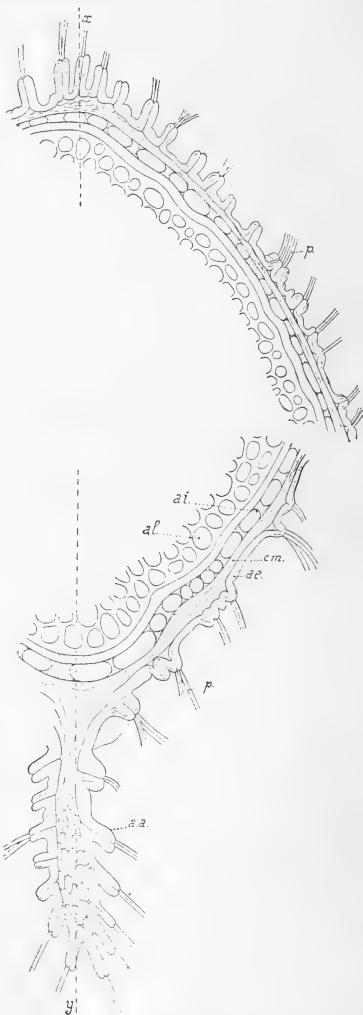


Fig. 32. — *Cyphomandra betacea* Sendt. — Coupe transversale du tégument adulte, intéressant les deux bords opposés de la graine. ai, assise interne ; cm, couche membraniforme ; p, poils ; aa, appendice aliforme du raphé ; al, albumen ; xy, plan de symétrie de la graine. Gr. : 100.

rière, semblent se détacher de la paroi à la façon des barbes d'un pinceau (fig. 32).

Les cellules de l'assise externe vues de face se présentent sous deux aspects selon qu'on les considère sur les bords ou sur le milieu des faces (fig. 33) ; leur particularité réside surtout dans les ornements que tracent les insertions des bandes latérales. L'assise digestive est formée de très grandes cellules qui s'épaississent considérablement dans les

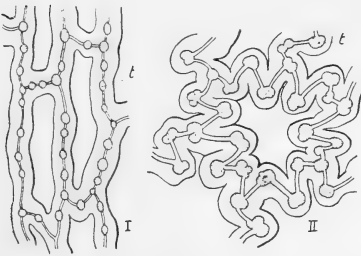


Fig. 33. — *Cyphomandra betacea* Sendt. — Cellules de l'assise externe vues de face. I, cellule des bords; II, cellule du milieu des faces; *t*, traces d'insertion des poils. Gr. : 200.

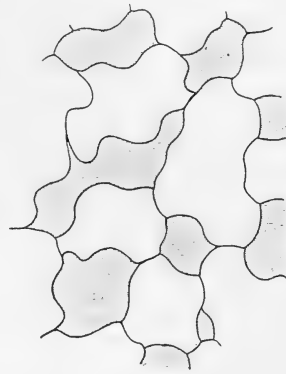


Fig. 34. — *Cyphomandra betacea* Sendt. — Assise digestive adulte en coupe tangentielle. Gr. : 300.

angles, comme le montre la coupe tangentielle (fig. 34) ; dans la coupe transversale leur lumen est, de ce fait, très arrondi.

**Physalis Alkekengi, L.** — Dans l'ovule, on ne remarque pas encore de différenciation. Après la formation des premières cellules d'albumen, on peut seulement distinguer les deux zones de la partie moyenne. La cavité chalazienne est à peu près sphérique ; l'assise digestive ne prend aucun caractère particulier ; la partie moyenne, durant tout le cours du développement, ne donne lieu à aucune observation intéressante.

L'assise externe, de bonne heure sinueuse, accroit ses éléments régulièrement ; toutes ses cellules sont à peu près semblables, leur section à peu près carrée.

Les premiers épaisissements apparaissent sur les parois latérales et internes ; les coupes faites à ce stade, montrent à la base des cellules ces sections triangulaires, décrites au sujet du

*Lycopersicum esculentum* Mill., indices fort nets de l'exagération des sinuosités vers le bas. Les épaissements s'étendent très haut sur les parois latérales, ne laissant qu'une étendue très restreinte non épaisie. A ces premières couches s'en ajoutent de nouvelles, de nature différente, qui combrent les irrégularités des premières; en double coloration, celles-ci sont vertes, les dernières franchement bleues, puis violacées, et enfin peuvent présenter un mincelisé rouge, cellulosique, bordant le lumen. La partie des parois latérales non épaisie est cellulosique; la paroi externe également, sauf, à l'extérieur, une étroite bande cuticulaire.

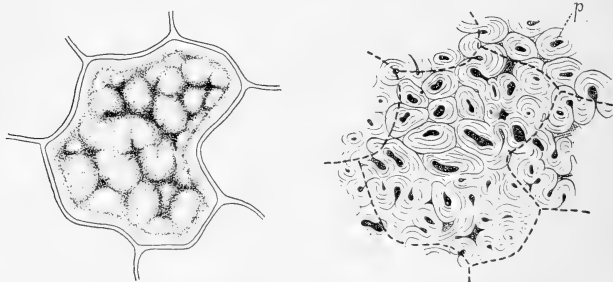


Fig. 35. — *Physalis pubescens* L. — Aspect d'une cellule de l'assise externe à son sommet. Gr. : 210. — Fig. 36. — *Physalis pubescens* L. — Aspect d'une cellule de l'assise externe à la base. p, punctuation. Gr. : 210.

L'aspect des cellules épidermiques de face offre une physiologie bien différente selon la hauteur du plan que l'on considère. Au sommet (fig. 35), elles sont peu sinueuses, et leurs épaissements réguliers; à un plan plus profond, les parois, d'épaisseur régulière, décrivent des contours prononcés; à un plan qui correspond à la base de la cellule, nous distinguons seulement de petites punctuations arrondies noyées dans la masse compacte de la paroi épaisie. On peut, en faisant varier la vis micrométrique, suivre la forme de ces punctuations; les épaissements s'élargissent vers le bas, se divisent en lobes ou bourgeons qui se soudent deux à deux, soit avec leurs voisins, soit avec ceux qui leur font face: par leur soudure ils circonscrivent ainsi de petits espaces arrondis qui ne sont autre chose que les punctuations (fig. 36).

Outre l'assise externe, le tégument adulte comprend une

couche membraniforme serrée, et l'assise digestive (fig. 37). Les éléments de celle-ci sont petits, presque cubiques, très peu épaissis et, vus de face, très peu irréguliers (fig. 38).

Nous avons étudié le développement et la structure du tégument

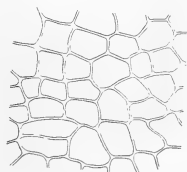
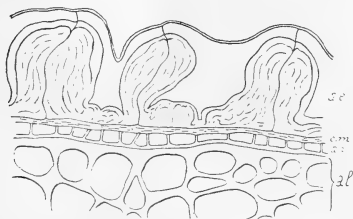


Fig. 37. — *Physalis Alkekengi* L. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe; *cm*, couche membraniforme; *ai*, assise interne; *al*, albumen. Gr. : 200.

Fig. 38. — *Physalis Alkekengi* L. — Assise digestive en coupe tangentielle. Gr. : 300.

ment séminal dans dix autres espèces de *Physalis* : **Ph. æquata** Jacq., **Ph. angulata** L., **Ph. chenopodifolium** Lam., **Ph. Francheti** Mast., **Ph. lanceifolia** Nees., **Ph. minima** L., **Ph. nodosa** Lam., **Ph. peruviana** L., **Ph. philadelphica** Lam., **Ph. pubescens** L. Les différences que nous avons remarquées n'intéressent que l'assise externe, et encore sont-elles d'une importance relative. Elles ont trait :

1° A la dimension des cellules vues en coupe tangentielle et toujours considérées sur le milieu des faces de la graine. Ainsi, ces cellules sont grandes dans le *Physalis Francheti* Mast., le

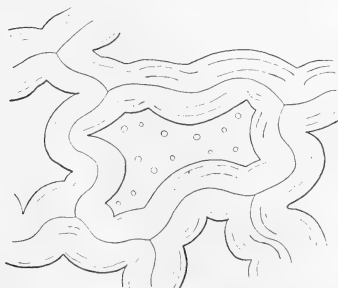


Fig. 39. — *Physalis Alkekengi* L. — Cellule de l'assise externe en coupe tangentielle. Gr. : 170.

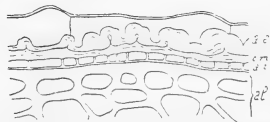


Fig. 40. — *Physalis philadelphica* Lamk. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe; *cm*, couche membraniforme; *ai*, assise interne; *al*, albumen. Gr. : 260.

*Ph. Alkekengi* L. (fig. 39); presque quatre fois plus petites dans le *Ph. æquata* Jacq., le *Ph. angulata* L., et le *Ph. philadelphica*

Lam. (fig. 16); de dimensions intermédiaires dans le *Ph. pubescens* L. (fig. 35), le *Ph. peruviana* L., le *Ph. minima* L., le *Ph. nodosa* Lam., le *Ph. lanceifolia* Nees. et le *Ph. chenopodifolium* Lam.

2° A la hauteur variable des parois latérales. Les *Ph. angulata* L., *Ph. nodosa* Lam., *Ph. lanceifolia* Nees., *Ph. chenopodifolium* Lam., *Ph. philadelphica* Lam. (fig. 40), ont des cellules très surbaissées; cet aspect change d'ordinaire sur les bords.

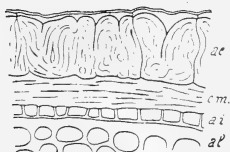


Fig. 41. — *Physalis Francheti* Mast. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe; *cm*, couche membranaire; *ai*, assise interne; *al*, albumen. Gr. : 200.

3° A la hauteur variable qu'atteignent les épaissements sur les parois latérales. Dans le *Ph. Francheti* Mast., ils atteignent presque le sommet (fig. 41); dans les autres espèces, une partie de la paroi latérale, toujours moins grande que la partie épaisie, reste mince et cellulosique.

4° A la forme des punctuations. A ce sujet, le *Ph. chenopodifolium* Lam., peut être nettement séparé des autres espèces, par l'aspect linéaire ou courbé en virgule de la plupart de ses ponc-

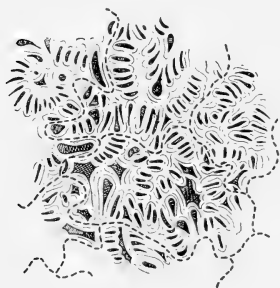


Fig. 42. — *Physalis chenopodifolium* Lam. — Aspect des cellules de l'assise externe, vues par la base. Gr. : 210.

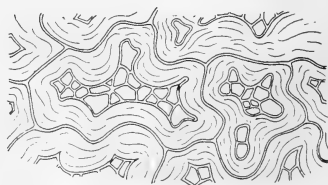


Fig. 43. — *Physalis æquata* Jacq. — Réseau à la surface des épaissements de la paroi externe de l'assise épidermique. Gr. : 210.

tuations, groupées en outre parallèlement ou en rayonnant autour d'un centre commun (fig. 42). De même le reticulum que l'on aperçoit à la surface des épaissements dans le *Ph. æquata* Jacq., mérite une mention spéciale (fig. 43).

**Withania somnifera** Dun. — Le tégument séminal de cette espèce partage tous les caractères généraux du tégument des *Physalis*. Les cellules de l'assise externe sont assez grandes, les ponctuations engendrées par les épaissements sont irrégulières, plutôt arrondies. Les parois latérales sont hautes, la partie mince presque nulle et le lumen très réduit.

**Saracha Jaltomata** Schlecht. — Dans le stade le plus jeune l'assise externe se fait remarquer par les grandes dimensions de ses cellules et surtout par la grosseur de ses noyaux (fig. 44). Cette circonstance rappelle le cas du *Cyphomandra*

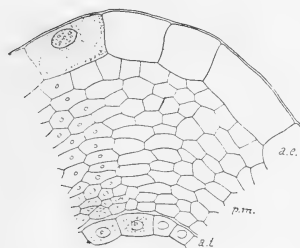


Fig. 44. — *Saracha Jaltomata* Schlecht. — Premiers stades du développement du tégument séminal. *ae*, assise externe; *pm*, partie moyenne; *ai*, assise interne. Gr. : 300.

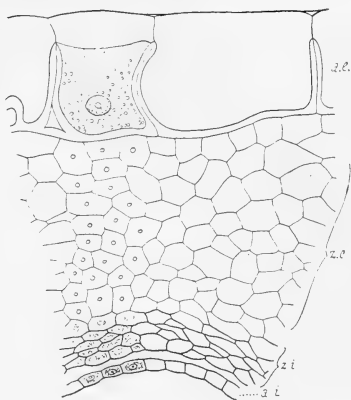


Fig. 45. — *Saracha Jaltomata* Schlecht. — Apparition des épaissements de l'assise externe. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *ze*, zone externe; *zi*, zone interne. Gr. : 170.

*betacea* Sendt.; cependant, ici, les noyaux de la zone externe conservent la taille qu'on est habitué à leur voir. Comme dans le *Cyphomandra*, ces dimensions démesurées des noyaux font présumer de la taille considérable que posséderont les cellules de l'assise externe, dans le tégument adulte (fig. 46).

A part cette particularité, la structure peut être comparée à celle du tégument des *Physalis*. Les épaissements intéressent la paroi interne et les trois quarts inférieurs des parois latérales (fig. 45); ils subissent moins de déformations: cela tient sans doute à la grande surface de la paroi interne des cellules.

Les ponctuations qui naissent par anastomose des lobes latéraux d'épaississement, sont plus rares et moins accentuées (fig. 47).

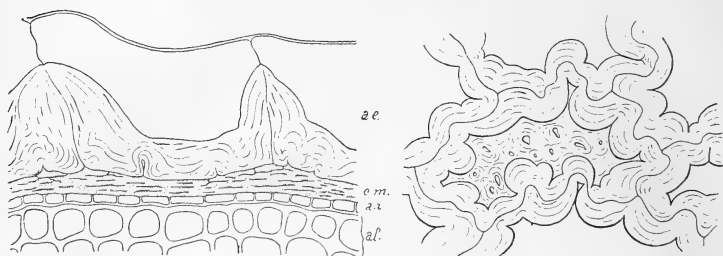


Fig. 46. — *Saracha Jaltomata* Schlecht. — Coupe transversale du tégument adulte. *ae*, assise externe; *cm*, couche membraniforme; *ai*, assise interne; *al*, albumen. Gr. : 200.  
 Fig. 47. — *Saracha Jaltomata* Schlecht. — Cellule de l'assise externe en coupe tangentielle. Gr. : 170.

Les cellules de l'assise interne, en coupe transversale, sont plus aplaties; en coupe tangentielle, leurs dimensions seraient plus grandes, mais leur forme polygonale, à parois légèrement recourbées, rappelle tout à fait l'assise digestive des *Physalis* (fig. 48).

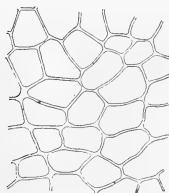


Fig. 48. — *Saracha Jaltomata* Schlecht. — Assise digestive de face. Gr. : 300.

***Saracha viscosa* Link.** — Les cellules de l'assise externe du tégument adulte sont plus grandes que dans l'espèce précédente; au contraire, les cellules de l'assise interne sont plus petites et à parois plus grêles.

***Saracha stapelioides* Decne.** — La forme très surbaissée des cellules de l'assise externe, la puissance des épaississements sur la paroi interne, le lumen très réduit, sont autant de caractères qui séparent cette espèce des deux précédentes (fig. 49). La forme et les dimensions de l'assise digestive rappellent celles du *Saracha Jaltomata* Schlecht.

***Capsicum annum* L.** — L'ovule est gros, la chambre chalazienne assez profonde. La différenciation des deux zones de la partie moyenne n'est bien perceptible que lorsque l'assise interne est déjà individualisée et a commencé à fonctionner comme assise digestive (fig. 49); l'accroissement se fait surtout



dans le plan de symétrie, ce qui contribue à donner à la jeune graine l'aspect discoïde qu'elle conservera.

Les cellules de l'assise externe, jusqu'à ce moment semblables aux cellules sous-jacentes, se différencient ; elles restent très surbaissées sur les faces, elles s'allongent au contraire radialement sur les bords. C'est sur les plus hautes de ces cellules du bord que les épais-sissements commencent à se manifester, intéres-sant les parois internes et les parois latérales

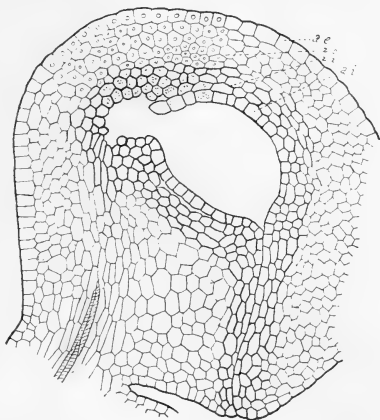


Fig. 49. — *Capsicum annuum* L. — Premières différenciations du tégument ovulaire. *ae*, assise externe ; *ai*, assise interne ; *ze*, zone externe ; *zi*, zone interne. Gr. : 200.

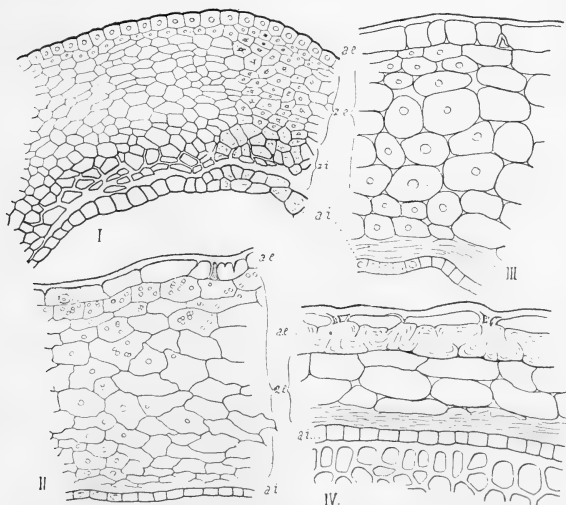


Fig. 50. — *Capsicum annuum* L. — Quatre stades successifs (I, II, III et IV) du développement du tégument séminal. *ae*, assise externe ; *ai*, assise digestive ; *ze*, zone externe ; *zi*, zone interne. Gr. : 170.

dans presque toute leur hauteur. Sur une zone circulaire, située au milieu des faces et d'un diamètre à peu près égal au quart du diamètre total de la graine, les parois restent minces jusqu'à un stade très voisin de la maturité. Ils n'apparaissent dans cette région que lorsque la zone externe, réduite à 7 ou 8 assises (fig. 50, III), arrondit ses cellules et laisse entre elles de nombreux méats. Ils se déposent d'abord dans les angles formés par les parois latérales et internes, puis, augmentant progressivement de puissance, arrivent à réduire considérablement le lumen cellulaire (fig. 50, IV).

Qu'on les considère sur les bords ou sur le milieu des faces,

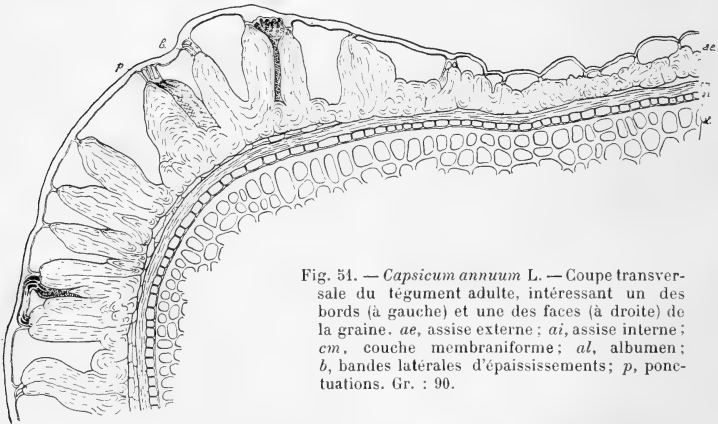


Fig. 51. — *Capsicum annum* L. — Coupe transversale du tégument adulte, intéressant un des bords (à gauche) et une des faces (à droite) de la graine. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen; *b*, bandes latérales d'épaississements; *p*, punctuations. Gr. : 90.

ces épaississements émettent vers la paroi externe des prolongements irréguliers (fig. 51, *b*) qui atteignent cette dernière paroi et s'y continuent intérieurement en une étroite bande, verte dans la double coloration. Il est facile de voir dans ces prolongements des productions homologues des bandes longitudinales rencontrées dans les *Lycopersicum* et le *Cyphomandra betacea* Sendt.; ils diffèrent seulement par leurs dimensions, leur nature chimique et leur irrégularité. Ils sont séparés par des espaces ovalaires qui prennent parfois l'aspect de cryptes ou de punctuations (fig. 51, *p*).

La paroi externe a été souvent étudiée; HANAUSEK (1) et

(1) HANAUSEK, *loc. cit.*

surtout HARTWICH (1) ont établi sa véritable structure; la méthode de la double coloration m'a permis de la confirmer.

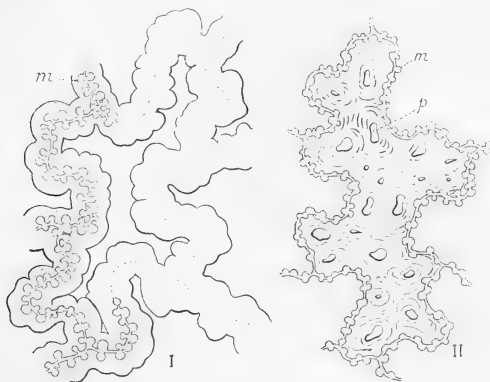


Fig. 52. — *Capsicum annuum* L. — Cellules de l'assise externe vues de face. I, sur les bords; II, sur le milieu des faces; *p*, ponctuation; *m*, marque d'insertion des bandes latérales d'épaississements. Gr. : 200.

En résumé, cette paroi comprend à l'extérieur une mince cuticule; à l'intérieur, du côté du lumen, un mince liséré lignifié déjà mentionné comme continuant les bandes latérales d'épaississements; et, au centre, une couche épaisse d'une cellulose particulière, appelée amyloïde.

Sous l'assise externe, on rencontre la couche membrani-forme, puis l'assise digestive lignifiée formée de cellules rectangulaires.

Dans les coupes tangentielles, les cellules de l'assise externe présentent deux aspects bien nets, selon que l'on s'adresse aux cellules du milieu des faces ou à celles voisines des bords de la graine (fig. 52).

Dans le premier cas, les épaississements des parois latérales et internes forment une couche continue et compacte au sein de laquelle on n'aperçoit que les punctuations engendrées par le processus déjà expliqué au sujet des *Physalis*; sur le parcours des parois

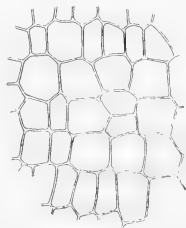


Fig. 53. — *Capsicum annuum* L. — Assise digestive en coupe tangentielle. Gr. : 300.

(1) HARTWICH CARL., *loc. cit.*

latérales, on rencontre les traces d'insertion des pointes que les épaisissements envoient vers la paroi externe. Dans

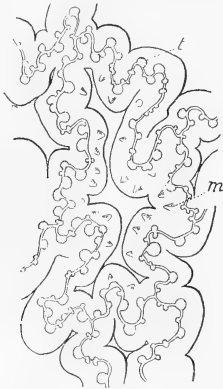


Fig. 54. — *Capsicum frutescens* L. — Cellule de l'assise externe vue de face. *t*, trace d'insertion des bandes latérales d'épaissements; *m*, ornements en mamelon. Gr. : 200.

le deuxième cas, les cellules étant profondes, la projection des épaisissements des parois latérales circonscrit un lumen assez volumineux; les traces d'insertion des pointes verticales sont plus grosses et se présentent sous la forme d'une tête arrondie portée sur un étranglement simulant un pédicule. Dans les mêmes coupes tangentielles, l'assise digestive se présente formée de cellules polygonales, la plupart rectangulaires, à parois généralement rectilignes (fig. 53).

du *C. bicolor* Jacq., que nous n'avons pu étudier qu'à l'état adulte, présentent avec le précédent les plus étroites analogies. Nous avons pu cependant remarquer chez ces deux espèces la présence d'ornements en forme de mamelons à la surface des épaisissements latéraux et internes des cellules de l'assise épidermique (fig. 54). Ces ornements en relief se compliquent chez le *Capsicum bicolor* Jacq. de petites ponctuations, situées au sommet des parois latérales, à la base des prolongements qui vont vers la paroi externe.

Elles résultent de la soudure partielle de ces mêmes prolongements dans le voisinage de leur base (fig. 55).

Les téguments séminaux du *Capsicum frutescens* L. et

**Capsicum frutescens** L. et

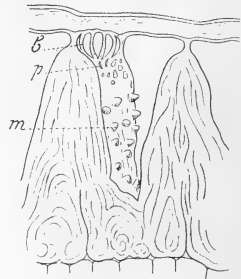


Fig. 55. — *Capsicum bicolor* Jacq. — Coupe transversale de l'assise externe au niveau des bords de la graine. *b*, bandes latérales d'épaissements; *m*, ornement et mamelon; *p*, ponctuations. Gr. : 200.

***Acnistus arborescens* Schlecht.** — Le tégument séminal adulte présente encore trois parties : l'assise digestive dont les

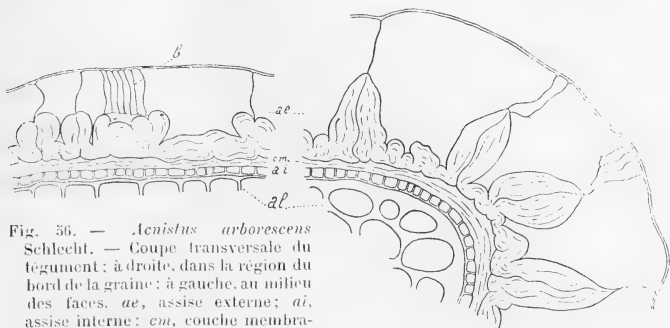


Fig. 56. — *Acnistus arborescens* Schlecht. — Coupe transversale du tégument : à droite, dans la région du bord de la graine ; à gauche, au milieu des faces. *ae*, assise externe ; *ai*, assise interne ; *cm*, couche membraniforme ; *al*, albumen ; *b*, bandes latérales d'épaississements. Gr. : 200.

caractères de face et de profil rappellent la même assise chez les *Physalis*, à part cependant les dimensions qui seraient plus petites ; la couche membraniforme et l'assise externe. Celle-ci, épaissie d'après le plan général, offre les particularités suivantes : la portion de la paroi latérale restée mince est toujours plus grande que la partie épaissie, elle est en outre ornée de fines bandes cellulosiques, verticales et parallèles allant jusqu'à la paroi externe (fig. 56) ; sur les bords de la graine, les épaississements se terminent en pointe aiguë ; sur le milieu des faces, au contraire, leur sommet subit une dépression au centre et laquelle s'insère la paroi latérale ; vues de face et au niveau le plus voisin de la paroi externe les cellules sont peu sinuées, sur les bords leurs parois sont même rectilignes, à leur base les sinuosités s'accroissent et des ponctuations se forment sur les parois internes comme dans les *Physalis* (fig. 57).

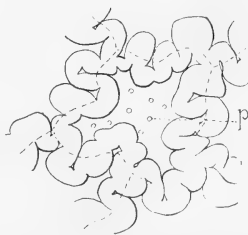


Fig. 57. — *Acnistus arborescens* Schlecht. — Cellule de l'assise externe de face. Le pointillé indique la trace des parties non épaissies des parois latérales. Gr. : 200.

***Nicandra physaloides* Desf.** — Dans l'ovule, avant la

fécondation, les assises externe et interne du tégument se distinguent par leurs plus grandes dimensions et par la disposition radiale de leurs éléments (fig. 4). Les deux zones sont aussi très nettes dans la partie moyenne. Plus tard, il se creuse une cavité chalazienne globuleuse et peu profonde.

L'assise externe continue à grandir, ses cellules deviennent

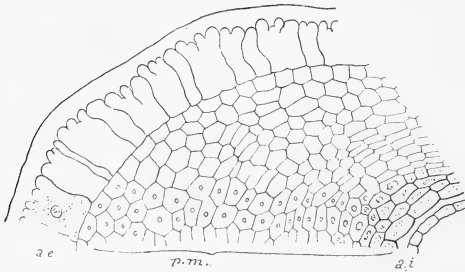


Fig. 58. — *Nicandra physaloides* Desf. — Aspect de l'assise externe (ae) dans les stades jeunes. ai, assise interne; pm, partie moyenne. Gr. : 210.

très sinueuses et leur paroi externe s'adjoit de nouvelles couches celluloses dans l'épaisseur desquelles la coupe transversale permet de voir de petites

cavités comparables à celles que nous retrouverons, au même stade, dans les *Datura* (fig. 58).

Au moment où les épaississements commencent à apparaître

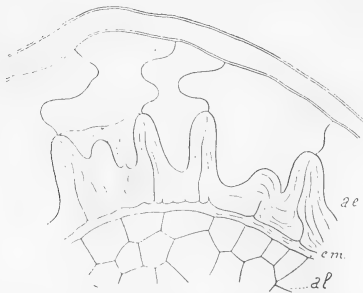


Fig. 59. — *Nicandra physaloides* Desf. — Coupe transversale du tégument de la graine. ae, assise externe; em, couche membraniforme; al, albumen. Gr. : 170.

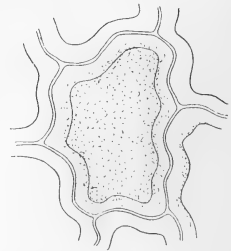


Fig. 60. — *Nicandra physaloides* Desf. — Cellule de l'assise externe de face. Gr. : 170.

sur les parois internes et latérales, la paroi externe montre deux zones colorées, par le carmin aluné, avec une intensité inégale : une étroite bande rouge foncé à l'intérieur, une large bande plus pâle à l'extérieur.

A un stade très avancé, représenté par l'aspect de la zone externe de la partie moyenne, réduite à 2 ou 3 rangées de cellules arrondies avec méats, on retrouve encore l'assise digestive. Elle disparaît ensuite rapidement, digérée à son tour par la première assise de l'albumen.

Le tégument adulte n'est pour ainsi dire constitué que par l'assise externe; la couche membraniforme n'est représentée que par quelques rares vestiges cellulaires, sans compacité, se dissociant très rapidement par un court séjour dans l'hypochlorite de soude.

Les cellules de l'assise externe sont hautes, épaissies fortement sur leurs parois internes et environ sur la moitié inférieure des parois latérales. La moitié supérieure est mince, mais se colore néanmoins en bleu par double coloration. La paroi externe est très épaisse : à l'extérieur elle présente une cuticule, à l'intérieur un mince liséré, bleu comme la partie supérieure des parois latérales, et au milieu une large bande de nature cellulosique (fig. 59). De face, ces cellules sont très peu sinueuses, leur lumen est énorme; vers la base, les épaississements se divisent et engendrent des ponctuations, mais le phénomène est moins accentué que dans les *Physalis* (fig. 60).

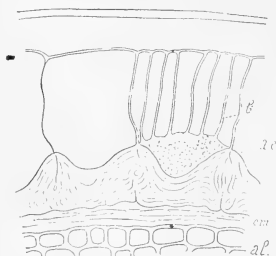


Fig. 61. — *Dictyocalyx quadrivalvis* Hook. — Coupe transversale du tégument de la graine. *ae*, assise externe; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen; *b*, bandes latérales d'épaississements. Gr. : 170.

**Dictyocalyx** (1) (*Cacabus* Bernh.) **quadrivalvis** Hook. (Syn. : *Nicotiana quadrivalvis* Pursh.). — Je n'ai observé que le tégument adulte de cette espèce (fig. 61). Anatomiquement, il est réduit à l'assise externe et à quelques cellules écrasées qui ne peuvent se constituer en couche

(1) On ne trouve pas, dans BENTHAM et HOOKER, le nom générique de *Dictyocalyx*, mais celui de *Cacabus*. POUR ENGLER et PRANTL (*Nat. Pflanzen.*, Leipzig, 1893), ils sont synonymes.

membraniforme. Les cellules de l'assise externe rappellent celles du *Nicandra physaloides* Desf. par leur forme générale, la structure des épaissements sur les parois internes

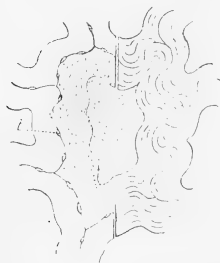


Fig. 62. — *Dictyocalyx quadrivalvis* Hook. — Cellule de l'assise externe vue de face; à gauche, sommet de la cellule; à droite, la base. l. traces d'insertion des bandes latérales d'épaississements. Gr. : 170.

et latérales, le processus par lequel ils engendrent des ponctuations sur la paroi interne, et enfin par l'épaisseur et la différenciation des couches dans la paroi externe. Cependant, elles en diffèrent par la présence de bandes longitudinales sur la partie supérieure des parois latérales, bandes se colorant en bleu pâle par la double coloration. La figure 62 montre le mode d'insertion de ces bandes latérales à la partie supérieure des épaissements.

### **Salpichroa rhomboidea** Miers.

— Toutes les cellules du tégument ovulaire sont à peu près égales dans leurs dimensions. Un peu après la fécondation, on peut distinguer un entonnoir chalazien profond et les deux zones de la partie moyenne; la zone interne ne semble bien différenciée qu'au voisinage de la chalaze.

La digestion de cette partie du tégument par l'assise interne est

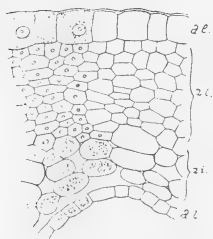


Fig. 63. — *Salpichroa rhomboidea* Miers. — Digestion de la zone interne. ae, assise externe; ai, assise interne; ze, zone externe; zi, zone interne. Gr. : 210.

irrégulière; toutes les cellules qui la constituent se désagrègent simultanément, des lacunes se forment et les parois disparaissent ensuite dans une masse de substance nutritive formée de granulations colorables par l'iode, les unes en jaune, les autres plus nombreuses en bleu violacé (fig. 63). A la disparition de cette zone correspond l'apparition des épaissements dans l'assise externe, sous forme de bandes longitudinales, d'abord très fines, puis plus larges et plus épaisses;



plus tard, les cellules ayant accru leur hauteur, les épaissements lignifiés se déposent sur les parois internes intéressant très peu la base des parois latérales (fig. 64). Comme cela a lieu dans les *Lycopersicum*, les bandes longitudinales cellulosiques sont isolées, dans la suite, par gélification et forment des poils à la surface des graines adultes. L'insertion de ces poils est très visible dans les coupes tangentielle, leur section est lenticulaire, allongée et exactement symétrique sur la paroi latérale (fig. 65, *l*). Ces mêmes figures montrent les différences que présentent les cellules des faces et celles des bords de la graine; celles-ci sont épaissies et à lumen très réduit.

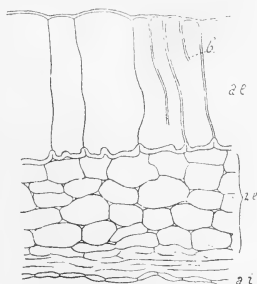


Fig. 64. — *Salpichroa rhomboidea* Miers. — Premiers épaissements de l'assise externe. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *ze*, zone externe; *b*, bandes latérales d'épaissements. Gr.: 200.



Fig. 65. — *Salpichroa rhomboidea* Miers. — Cellules de l'assise externe vues de face: I, sur le milieu des faces de la graine; II, sur les bords. *l*, marques d'insertion des bandes latérales d'épaissements. Gr.: 170.

Fig. 66. — *Salpichroa rhomboidea* Miers. — Assise digestive de face. Gr.: 300.

A l'intérieur de la couche membraniforme subsiste l'assise digestive; ses éléments, en coupe transversale, sont rectangulaires, aplatis, et, en coupe tangentielle, polygonaux, à parois minces, presque droites, vertes dans la double coloration (fig. 15 et 66).

## CHAPITRE IV

GENRE **SOLANUM**

Nous consacrons un chapitre spécial à l'étude du genre *Solanum*, un peu à cause de la liste assez longue des espèces que nous avons étudiées, mais surtout à cause de la structure très variée du tégument séminal, qui nous présente des différences assurément plus importantes, que celles que nous avons signalées entre les genres, déjà examinés, de la même tribu. Pour des raisons analogues, nous avons groupé les espèces d'après certains caractères communs très saillants. Nous avons ainsi établi cinq groupes assez homogènes, que nous décrirons successivement, en signalant à mesure les observations intéressantes, auxquelles ont donné lieu les espèces qui s'y rattachent.

Seule, la structure définitive du tégument séminal a fait, de notre part, l'objet de remarques importantes. Le développement s'écarte peu de celui du type général; l'assise interne, dès les stades les plus jeunes, se fait remarquer par les dimensions de ses cellules et persiste toujours à maturité; l'assise externe au contraire ne se différencie que fort tard et ne commence à prendre des ornements qu'à la fin des phénomènes d'accroissement.

## I. Les espèces du premier groupe doivent être rapprochées

du *Lycopersicum esculentum* Mill. Le tégument offre en effet les plus grandes analogies avec celui de cette dernière espèce. Aux dépens de l'assise externe, et par le même processus, se sont formés des poils cellulosiques qui rendent tomenteuse la surface de la graine. L'assise digestive est formée de grandes cellules aplaties, rectangulaires en coupe tangentielle, irrégulièrement polyédriques de face; leurs parois très peu épaissies se colorent néanmoins en bleu par double coloration (fig. 67).

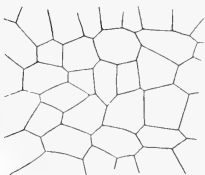


Fig. 67. — *Solanum Tomatillo*  
Phil. — Assise digestive en  
coupe tangentielle. G : 300.

l'assise digestive est formée de grandes cellules aplaties, rectangulaires en coupe tangentielle, irrégulièrement polyédriques de face; leurs parois très peu épaissies se colorent néanmoins en bleu par double coloration (fig. 67).

Entre les deux assises, la couche membraniforme est peu compacte et ne renferme pas d'oxalate de chaux.

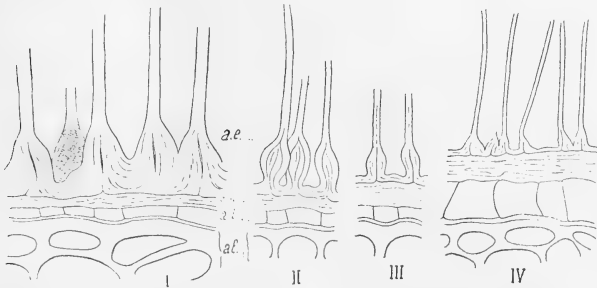


Fig. 68. — I, *Solanum Tomatillo* Phil. ; II, *S. racemiflorum* Dun. ; III, *S. frutescens* A. Br. ; IV, *S. viride* R. Br. Coupe transversale du tégument séminal. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen. Gr. : 200.

Dans le tégument du **Solanum Tomatillo** Phil., la base des poils est entièrement lignifiée, ainsi qu'une épaisseur relativement faible de la paroi interne (fig. 68, I). Les deux coupes tangentielle, passant l'une (fig. 69) à la base, l'autre au sommet (fig. 70) des épaisissements lignifiés des parois latérales, montrent le mode d'insertion des poils. Il est tout à fait semblable à celui des *Lycopersicum*; les cellules sont cependant plus petites, et le lumen est presque nul.

Dans le **Solanum racemiflorum** Dun., l'assise digestive a des dimensions plus petites de moitié environ; la base des poils, au lieu

de donner l'aspect d'un cône élargi, s'étrangle au contraire puissamment au contact de la paroi interne, et la partie renflée qui en résulte, lignifiée au centre, est cellulosique sur toute la périphérie (fig. 68, II). Dans le **S. frutescens** A. Br., la base des poils, moins développée, est entièrement cellulosique (fig. 68, III); elle possède la même constitution chimique dans le **S. viride** R. Br.,

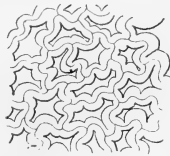


Fig. 69. — *Solanum Tomatillo* Phil. — Cellules de l'assise externe à la base des épaisissements. Gr. : 170.



Fig. 70. — *Solanum Tomatillo* Phil. — Cellules de l'assise externe au sommet des épaisissements lignifiés. Gr. : 170.

elle est en outre plus réduite, formant une émergence

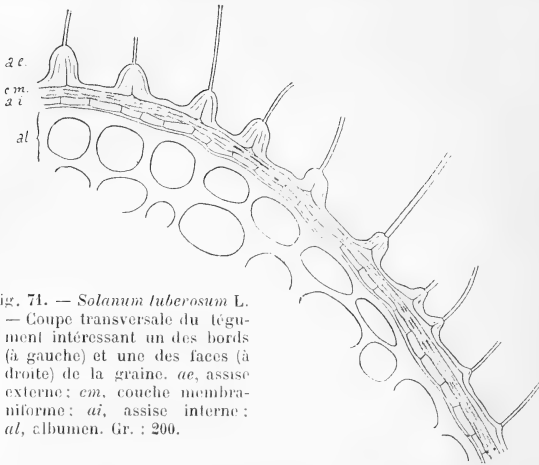


Fig. 71. — *Solanum tuberosum* L. — Coupe transversale du tégument intéressant un des bords (à gauche) et une des faces (à droite) de la graine. *ae*, assise externe; *cm*, couche membranaire; *ai*, assise interne; *al*, albumen. Gr. : 200.

conique asymétrique (fig. 68, IV). Cette dernière espèce est aussi remarquable par la hauteur des cellules de l'assise digestive en coupe transversale; leurs dimensions de face se rapprochent de celles des mêmes cellules du *S. Tomatillo* Phil.

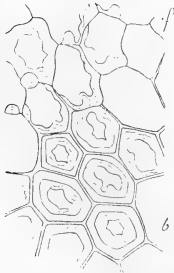


Fig. 72. — *Solanum tuberosum* L. — Assise externe de face. *b*, cellules du bord; *f*, cellules des faces. Gr. : 170.

de tout épaissement sur les parois latérales des cellules du milieu des faces; 3° par l'aspect régulièrement

Le tégument séminal du **S. tuberosum** L. forme le passage avec le groupe suivant. L'assise externe seule diffère : 1° par le mode d'insertion des poils comparable à celui que nous avons décrit dans le *Salpichroa rhomboides* Miers. (fig. 71); 2° par l'absence

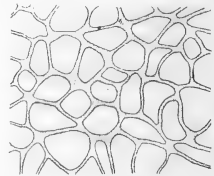


Fig. 73. — *Solanum Seaforthianum* And. — Assise interne de face. Gr. : 300.

polygonaux des mêmes

II. Le deuxième groupe est caractérisé par les ornements de plus en plus complexes que prend l'assise digestive, ce qui le distingue du groupe précédent. Il n'y a pas d'oxalate de chaux. La structure de la paroi externe de l'assise épidermique est toujours très simple; cette paroi disparaît le plus souvent, de même que les parties restées minces des parois latérales, et ne laisse subsister que des bandes longitudinales d'épaississements sous forme de poils plus ou moins longs. Ces deux derniers caractères sont communs avec le groupe précédent.

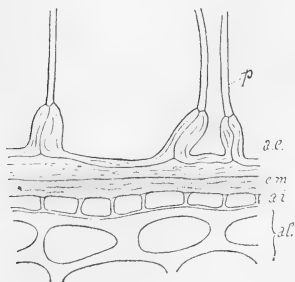


Fig. 74. — *Solanum Seaforthianum* And. — Coupe transversale de tégument. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen; *p*, poils. Gr. : 200.

chies; aux angles, on remarque un dépôt plus fort d'épaississements (fig. 73). L'assise externe, de bonne heure, augmente la hauteur de ses cellules, il se forme des poils très longs qui peuvent atteindre 15 fois la hauteur des épaississements de la base des parois latérales (fig. 74). De face, une cellule de l'assise externe montre les points d'insertion de ces poils localisés à peu près au sommet des sinuosités décrites par les parois latérales (fig. 75).

***Solanum jasminoides* Pavl.** — Les poils sont plus gros, moins longs et plus nombreux, comme on peut le voir en coupe tangentielle d'après leur mode d'insertion. Les épaississements sont plus forts sur les parois internes et à la base des parois latérales (fig. 76).

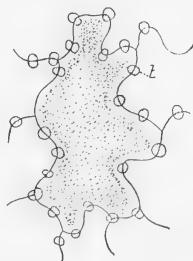


Fig. 75. — *Solanum Seaforthianum* And. — Cellule de l'assise externe de face. *t*, trace d'insertion des poils. Gr. : 200.

**Solanum septemlobum** Bunge. — L'assise externe adulte seule offre des différences dans la hauteur, la forme et la

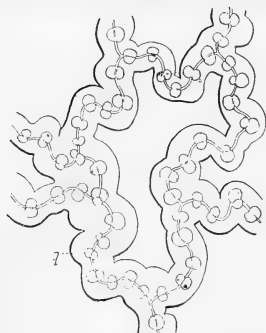


Fig. 76. — *Solanum jasminoides* Paxt. — Cellule de l'assise externe de face. 1, traces d'insertion des bandes latérales d'épaississements. Gr. : 200.

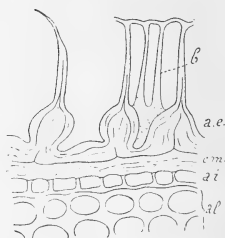


Fig. 77. — *Solanum septemlobum* Bunge. — Coupe transversale de tégument. ae, assise externe; ai, assise interne; cm, couche membraniforme; al, albumen; b, bandes latérales d'épaississements. Gr. : 200.

structure des poils qu'elle engendre. Ils sont très courts, effilés au sommet et souvent unis encore par une portion persistante de la paroi externe (fig. 77). A leur base, on observe une partie centrale, colorée en bleu par double coloration, qui pénètre en pointe effilée dans leur intérieur; leur partie périphérique est cellulosique, et, cette couche de cellulose se prolonge à la surface des épaisissements internes et latéraux. Enfin, les coupes tangentielles montrent que ces poils sont encore plus serrés que dans l'espèce précédente (fig. 78).

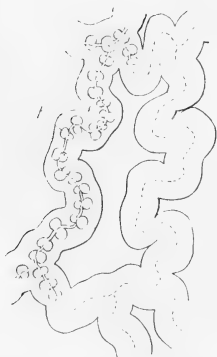


Fig. 78. — *Solanum septemlobum* Bunge. — Cellule de l'assise externe de face. 1, traces d'insertion des bandes latérales d'épaississements. Gr. : 200.

**Solanum Dulcamara** L. —

Les poils, peut-être plus courts que dans le *S. septemlobum* Bunge, sont plus réguliers dans leur forme et sont constitués par une cellulose homogène (fig. 79 et 80). Les

cellules de l'assise digestive ont des parois plus droites (fig. 81).

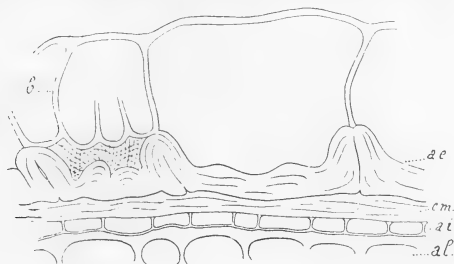


Fig. 79. — *Solanum Dulcamara* L. — Coupe transversale du tégument adulte. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen; *b*, bandes latérales d'épaississements. Gr. : 200.

**Solanum repens** Dun. — L'assise externe rappelle le *S. Dulcamara* L.; cependant la coupe tangentielle nous décèle deux caractères spéciaux : 1° les dimensions beaucoup plus petites des cellules de cette assise et la disposition plus serrée des poils; 2° la structure de l'assise digestive qu'on dirait constituée par un assemblage de frag-

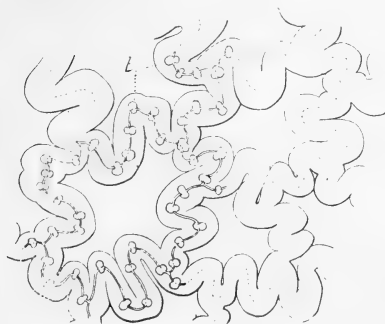


Fig. 80. — *Solanum Dulcamara* L. — Cellules de l'assise externe de face. *l*, traces d'insertion des bandes latérales. Gr. : 200.



Fig. 81. — *Solanum Dulcamara* L. — Assise digestive de face. Gr. : 300.

ments de substance épaissie reliés par des parois minces (fig. 82).

**Solanum radicans** L. — Les épaississements atteignent sur les parois latérales une hauteur plus grande, les poils sont courts et souvent réunis au sommet par la paroi externe per-

sistante. Les dimensions des cellules épidermiques de face rappellent celles du *S. Dulcamara* L. ; les poils sont cependant

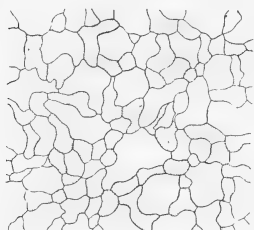


Fig. 82. — *Solanum repens* Dun. —  
Assise digestive de face. Gr. : 300.

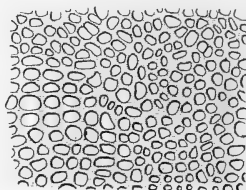


Fig. 83. — *Solanum radicans* L. —  
Assise digestive de face. Gr. : 340.

plus nombreux. L'assise digestive est particulière : les cellules sont petites, les épaisissements très forts et le lumen, par ce fait, presque nul affecte généralement une forme arrondie, quelquefois losangique (fig. 83).

La structure définitive de l'assise digestive permet encore de grouper ensemble les cinq espèces énumérées ci-après. Elle possède des verrues latérales plus ou moins prononcées, s'avancant dans le lumen qui prend une forme déchiquetée compliquée. Jamais cependant la forme primitive de la cellule n'est altérée de façon à la rendre méconnaissable (fig. 84).

Comme dans les espèces précédentes, l'assise externe engendre

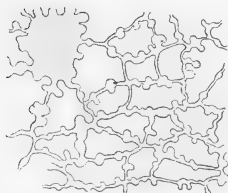


Fig. 84. — *Solanum hystrix*  
R. Br. — Assise digestive  
de face. Gr. : 300.

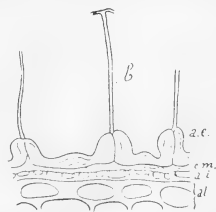


Fig. 85. — *Solanum hystrix*  
R. Br.

Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe ;  
*ai*, assise interne ; *cm*, couche membraniforme ;  
*al*, albumen ; *b*, bandes latérales d'épaissements.  
Gr. : 200.



Fig. 86. — *Solanum ru-*  
*brum* L.

des poils de longueur variable ; les épaisissements dans quelques cas s'étranglent à la base des parois latérales (fig. 85 et 86). Les



cellules de cette dernière assise vues de face sont tout à fait analogues; la figure 87 offre les deux types extrêmes au point de vue des dimensions. Les espèces ainsi définies sont le **Solanum hystrix** R. Br., le **S. villosum** Moench., le **S. polyacanthos** Lam., le **S. flavum** Kit. et le **S. rubrum** L.

C'est également d'après les caractères de l'assise digestive que nous avons réuni les **Solanum nigrum** L., **S. aviculare** Forst., **S. cornutum** Lam., **S. gracile** Otto., **S. flavescens** Dun., **S. miniatum** Bernh.; et un grand nombre d'autres espèces que beaucoup considèrent comme des variétés du **S. nigrum** L. : le **S. guineense** Lam., le **S. oleraceum** Dun., le **S. memphiticum** J. F., le **S. leuocarpum** Dun., le **S. chlorocarpum** Schur., le **S. suffruticosum** Schousb. et

le **S. americanum** Mill.

Vue d'après un plan passant à la partie supérieure des cellules, l'assise digestive apparaît constituée comme celle du **S. hystrix** R. Br.; mais, si l'on examine le plan inférieur, on voit que les verrues latérales se prolongent vers la base, viennent se souder aux verrues d'à côté ou à celles de face et contribuent ainsi à former des bandes transversales courant sur la paroi interne, s'anastomosant souvent entre elles. Comme ces bandes sont parfois difficilement distinctes des parois latérales des cellules, toute l'assise forme un réseau serré, à travers les mailles duquel il est difficile de retrouver la structure cellulaire primitive (fig. 88).

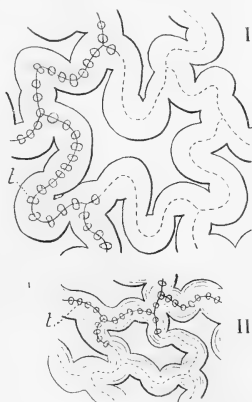


Fig. 87. — I. *Solanum villosum* Moench; II. *S. rubrum* L. — Cellule de l'assise externe de face. *t.*, traces d'insertion des bandes latérales d'épaississements. Gr. : 200.

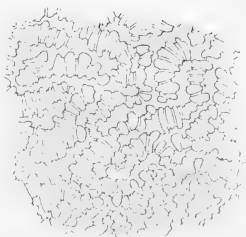


Fig. 88. — *Solanum nigrum* L. — Assise interne de face. Gr. : 300.

Comme précédemment, des caractères secondaires, tirés de l'assise externe vue en coupe transversale et tangentielle peuvent servir à partager certaines de ces espèces. Ainsi : la puissance et la forme des épaissements à la base des poils

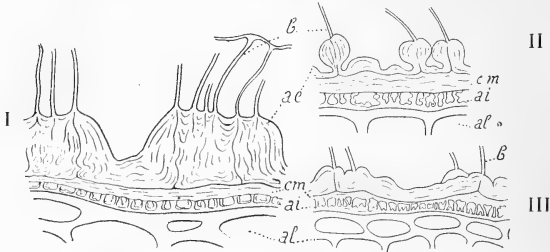


Fig. 89. — I. *Solanum nigrum* L. ; II. *S. aviculare* Forst. ; III. *S. cornutum* Lam. — Coupe transversale du tégument séminal. *ae*, assise externe ; *ai*, assise interne ; *cm*, couche membraniforme ; *b*, poils ou bandes latérales d'épaissements ; *al*, albumen. Gr. : 200.

latérales [par exemple, le *S. nigrum* L., le *S. aviculare* Forst., le *S. cornutum* Lam (fig. 89)] ; la forme et les dimensions des cellules épidermiques de face avec l'aspect plus ou moins serré des traces d'insertion des poils

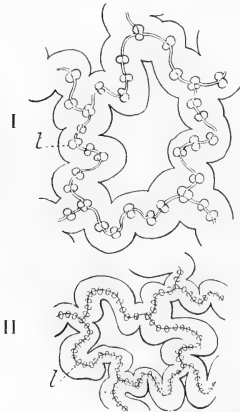


Fig. 90. — I. *Solanum oleraceum* Dun. ; II. *S. flavesces* Dun. — Cellules de l'assise externe de face. *l*, marque d'insertion des bandes latérales d'épaissements. Gr. : 200.

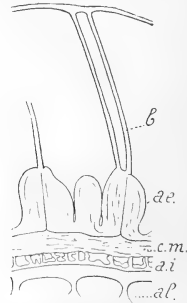


Fig. 91. — *Solanum suffruticosum* Schousb. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe ; *ai*, assise interne ; *cm*, couche membraniforme ; *al*, albumen ; *b*, poils ou bandes latérales d'épaissements. Gr. : 200.

[par exemple, le *S. oleraceum* Dun., le *S. flavesces* Dun. (fig. 90)] ;

la hauteur des poils [comme chez le *S. suffruticosum* Schousb. (fig. 91)]; la persistance de lambeaux plus ou moins nombreux de la paroi externe et même la persistance de cette paroi sur tout le pourtour, où elle acquiert une certaine épaisseur et une structure bizarre. Dans le *S. gracile* Otto, la paroi externe est creusée et décorée sur sa face interne de petites

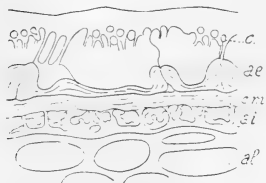


Fig. 92. — *Solanum gracile* Otto. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen; *c*, petites cavités de la paroi externe. Gr. : 200.

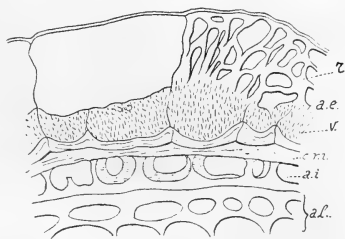


Fig. 93. — *Solanum laciniatum* Ait. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen; *v*, villosités; *r*, réseau latéral formé par des bandes d'épaississements anastomosés. Gr. : 200.

cavités contiguës, et à ce titre, cette espèce fait le passage au groupe suivant (fig. 92).

***Solanum laciniatum* Ait.** — Cette espèce présente un tégument dont la structure ne peut être comparée à aucune autre parmi les Solanacées. Les détails anatomiques des deux assises, externe et interne, sont en effet très particuliers.

La paroi externe et la plus grande partie des parois latérales de l'assise épidermique sont pres-

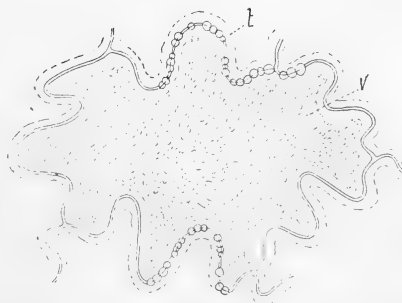


Fig. 94. — *Solanum laciniatum* Ait. — Cellule de l'assise externe, vue de face. *v*, villosités; *t*, traces d'insertion des bandes anastomosées. Gr. : 200.

que toujours disparues. Ce qui reste de ces dernières est orné de bandes longitudinales d'épaississements, larges, cellulo-

siques et s'anastomosant en un réseau dont les mailles circonscrivent des ponctuations de forme variable. Les parois internes sont peu épaissies, et la surface de ces épaississements lignifiés est recouverte de *villosités* très hautes et très drues dont la présence empêche entièrement l'étude du tiers inférieur de la cellule (fig. 93). De face, ces cellules sont

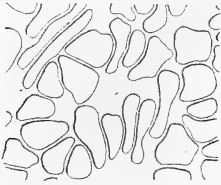


Fig. 95. — *Solanum laciniatum* Ait. — Assise digestive en coupe tangentielle. Gr. : 300.

très étendues (fig. 94).

L'assise digestive possède aussi des cellules volumineuses et de forme irrégulière. Elles sont très épaissies sur leurs parois internes et en certains endroits de leurs parois latérales (fig. 93); en d'autres endroits, elles restent minces et légèrement recourbées (fig. 95).

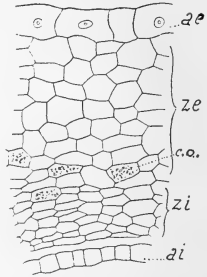


Fig. 96. — *Solanum heterodoxum* Dun. — Coupe transversale du tégument dans les premiers stades du développement. ae, assise externe; ai, assise interne; ze, zone externe; zi, zone interne; ca, cellule à sable cristallin. Gr. : 210.

III. La paroi externe de l'assise épidermique du tégument séminal, chez les espèces du troisième groupe, persiste toujours, et même se différencie en couches diverses; de ce fait, on ne rencontre plus de poils. Ceux-ci ont fait place à des bandes courtes, trapues, plus larges à la

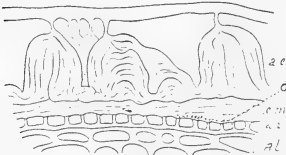


Fig. 97. — *Solanum verbascifolium* L. — Coupe transversale du tégument séminal. ae, assise externe; ai, assise interne; cm, couche membraniforme; al, albumen; o, oxalate de chaux. Gr. : 200.



Fig. 98. — *Solanum verbascifolium* L. — Cellule de l'assise externe, vue de face. t, marques d'insertion des bandes latérales d'épaississements. Gr. : 200.

base qu'au sommet, et laissant entre elles des espaces moins épaissis, en forme de ponctuations plus ou moins allongées.

L'oxalate de chaux pulvérulent apparaît pour la première fois; nous le rencontrerons dans ce groupe et dans les deux suivants d'une façon à peu près constante. Les premières cel-

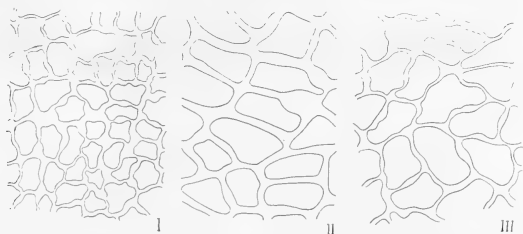


Fig. 99. — I. *Solanum verbascifolium* L.; II. *S. lanceolatum* Cav.; III. *S. carolinense* L. — Assise digestive de face. Gr. : 300.

lules à sable sont localisées à la limite de la zone interne et externe (fig. 96) dans les stades très jeunes. Elles augmentent de nombre, on en rencontre dans les couches internes de la zone externe, mais jamais dans les couches externes de cette zone. Pendant le processus de maturation, les cellules à oxalate, devenues assez abondantes, se fusionnent, leurs membranes se résorbent et engendrent ainsi de véritables petits amas de sable (fig. 12). L'accroissement de l'albumen les repousse en dehors, et à la maturité, ces amas se trouvent localisés entre la couche membraniforme et l'assise digestive; ils y forment quelquefois une couche continue, très brillante entre nicols croisés, plus souvent des plages plus ou moins étendues. On trouve aussi de l'oxalate en petits prismes allongés

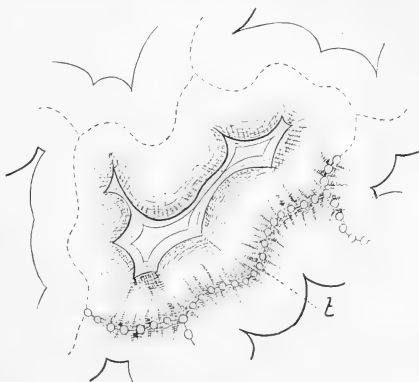


Fig. 100. — *Solanum lanceolatum* Cav. — Cellule de l'assise externe. t, marque d'insertion des bandes latérales d'épaississements. Gr. : 200.

On trouve aussi de l'oxalate en petits prismes allongés

entre l'assise digestive et l'albumen; sa disposition nettement radiale, sa constance dans les coupes de graines différentes d'une

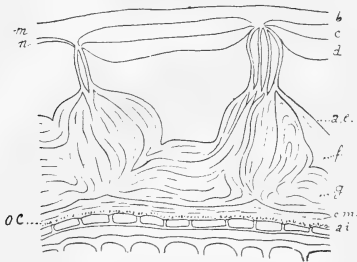


Fig. 101. — *Solanum lanceolatum* Cav. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *mn*, différentes couches de la paroi externe en coloration directe; *bcd*, différentes couches de la même paroi après action de l'hypochlorite de soude; *fg*, couches différentes d'épaississements; *oc*, oxalate de chaux. Gr. : 200.

même espèce écartent l'idée qu'il a pu être entraîné là par le rasoir. Cette dernière remarque s'applique surtout aux espèces du cinquième groupe (fig. 136).

Enfin l'assise digestive, sans prendre dans le tégument adulte les grandes variétés de forme du groupe précédent, présente dans certaines espèces des dimensions et des épais-sissements assez différents.

### **Solanum verbasci-**

**folium** L. — Par la constitution cellulosique de ses bandes latérales, par l'épaisseur relativement faible et la disparition par places de la paroi externe de l'assise épidermique, cette espèce doit être mentionnée immédiatement après celles du deuxième groupe. La figure 97 représente la coupe transversale; les figures 98 et 99-I, montrent l'assise externe et l'assise interne de face; celle-ci possède des épais-sissements assez irréguliers.

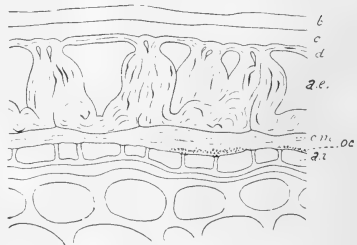


Fig. 102. — *Solanum carolineuse* L. — Coupe transversale du tégument. *ai*, assise interne; *ae*, assise externe; *cm*, couche membraniforme; *bcd*, différentes couches de la paroi externe; *ac*, oxalate de chaux. Gr. : 200.

Dans le **S. lanceolatum** Cav., les deux assises possèdent des dimensions doubles et même triples (fig. 99-II et 100). La coupe transversale de l'assise externe est aussi bien spéciale. En coloration directe dans le mélange vert d'iode et carmin aluné, la paroi externe présente à l'extérieur une couche rouge brun assez épaisse (fig. 101, *m*) et à l'inté-

rieur une couche mince rouge plus clair (*n*). Après traitement par l'hypochlorite de soude, cette dernière se dilate considérablement et se divise en deux parties bien nettes; de sorte que la paroi externe, colorée comme précédemment, présente à ce moment trois couches sensiblement égales en épaisseur: la plus externe qui n'a pas changé (*b*), la plus interne presque incolore (*d*) et l'intermédiaire d'un rouge assez pâle (*c*). Les bandes latérales assez grêles sont lignifiées seulement à leur base. Les épaisissements des parois internes, très forts, présentent aussi deux couches diversement colorées; celle qui limite le lumen est bleu franc (*f*), la plus intérieure verte (*g*).



Fig. 103. — *Solanum carolinense* L. — Cellule de l'assise externe de face. *t*, traces d'insertion des bandes latérales. Gr. : 200.

**Solanum carolinense** L. — L'assise digestive présente les analogies les plus étroites avec celle de l'espèce précédente. L'assise externe diffère par ses dimensions et par sa structure (fig. 102 et 103); la paroi externe possède encore trois couches, mais orientées, pour ainsi dire, inversement, la plus

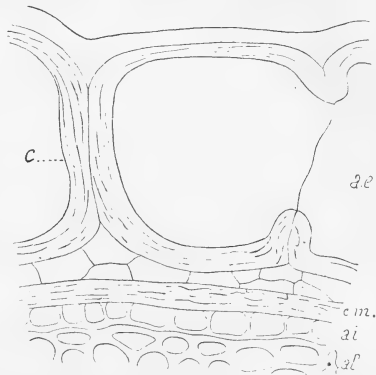


Fig. 104. — *Solanum glaucum* Dun. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen; *c*, colonnes d'épaissements. Gr. : 200.

externe (*b*) est rose violacé très pâle, la plus interne (*d*) est lignifiée et est en continuité avec les bandes latérales, l'intermédiaire (*c*) est d'un rouge noirâtre très intense. Les bandes sont courtes et épaisses, laissant entre elles des ponctuations étroites. En coupe tangentielle, les cellules de l'assise externe rappellent les cellules des bords de la graine du *Capsicum annuum* L. (fig. 103).

**Solanum glaucum** Dun. — Cette espèce ne renferme pas d'oxalate de chaux dans le tégument séminal. Les cellules de l'assise digestive rappellent celles du *S. carolinense* L. par leur

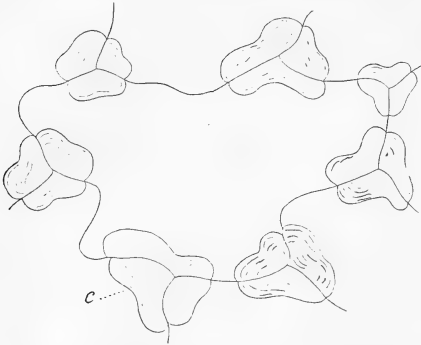


Fig. 105. — *Solanum glaucum* Dun. — Coupe tangentielle à mi-hauteur des cellules de l'assise externe. c. section triangulaire des colonnes d'épaississements, aux angles des parois latérales. Gr. : 200.

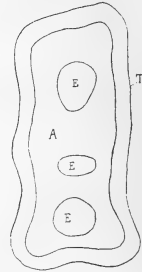


Fig. 106. — *Solanum aureum* Humb. — Coupe transversale schématisée de la graine. E, embryon; A, albumen; T, tégument. Gr. : 22.

forme et leurs dimensions; leur contenu, dès les stades les plus jeunes, prend un aspect globuleux très chromatique et, à maturité, persiste sous la forme de très grosses granulations

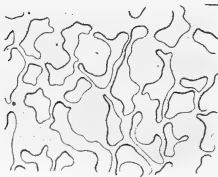


Fig. 107. — *Solanum aureum* Humb. — Aspect de face de l'assise interne du tégument séminal. Gr. : 300.

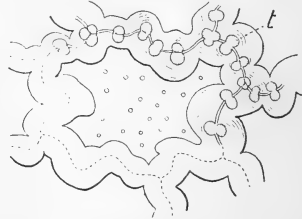


Fig. 108. — *Solanum aureum* Humb. — Cellule de l'assise externe, de face. t, traces d'insertion des bandes latérales. Gr. : 200.

pigmentaires. La structure de l'assise épidermique est aussi spéciale; la paroi externe présente à son intérieur une couche épaisse lignifiée; les parois latérales restent minces, sauf dans les angles, où il se forme des colonnes prismatiques puissantes (fig. 104 et 105, c) qui maintiennent entre les deux



parois, externe et interne, un écartement d'une régularité remarquable surtout à un faible grossissement.

Les téguments séminaux du **Solanum aureum** Humb. et

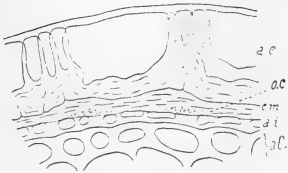


Fig. 109. — *Solanum aureum* Humb. — Coupe transversale du tégument. *ai*, assise interne; *ae*, assise externe; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen; *oc*, oxalate de chaux. Gr. : 200.

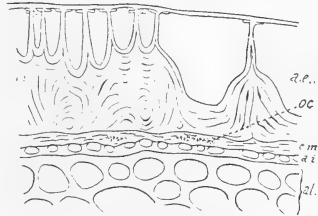


Fig. 110. — *Solanum rostratum* Dun. — Coupe transversale du tégument séminal: *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen; *oc*, oxalate de chaux. Gr. : 200.

du **S. rostratum** Dun. peuvent être rapprochés l'un de l'autre par l'aspect grossièrement rectangulaire de leur section transversale (fig. 106), la structure à peu près semblable de l'assise digestive (fig. 107) et de l'assise externe vues de face (fig. 108).

Nous les différencierons cependant par le mode de terminaison des bandes latérales. Les bandes du *S. aureum* Humb. se terminent brusquement en pointe et, de leur sommet, part une très courte attache de cellulose qui les relie à la paroi externe (fig. 109). Elles sont au contraire lignifiées dans toute leur hauteur dans le *S. rostratum* Dun. et se terminent en s'écrasant sur la paroi externe (fig. 110). Les dépôts d'épaississements (fig. 111, *p.*) qu'elles engendrent ainsi sur cette paroi sont unis entre eux par un ruban cellulósique (*b*); des épaississements et du ruban s'échappent de courtes digitations (*d*) également cellulósiques.

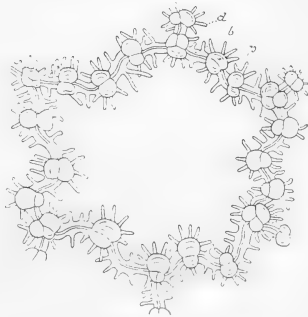


Fig. 111. — *Solanum rostratum* Dun. — Paroi externe d'une cellule de l'assise épidermique. *p.*, dépôts d'épaississements lignifiés; *b*, bandes cellulósiques; *d*, digitations cellulósiques. Gr. : 300.

Le *Solanum heterodoxum* Dun. et le *S. sodomæum* L. ont même assise digestive, les épaissements s'étant déposés en couches à peu près continues pour laisser subsister un lumen, réduit très peu déformé (fig. 112). Dans son ensemble,

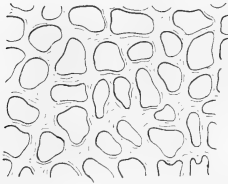


Fig. 112. — *Solanum sodomæum* L. — Assise digestive en coupe tangentielle. Gr. : 300.

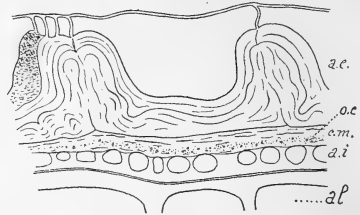


Fig. 113. — *Solanum heterodoxum* Dun. — Coupe transversale du tégument. ae, assise externe; ai, assise interne; cm, couche membraniforme; oc, oxalate de chaux; al, albumen. Gr. : 200.

la section transversale de la graine du *S. heterodoxum* Dun. rappelle celle des deux espèces précédentes (fig. 106). Les cellules de l'assise externe du tégument sont surbaissées, le lumen, assez étroit, les bandes latérales, courtes, grêles et cellulósiques comme la paroi externe (fig. 113).

Les mêmes cellules du *S. sodomæum* L. sont hautes; les

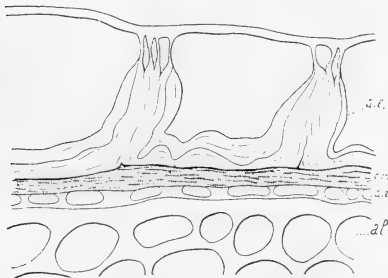


Fig. 114. — *Solanum sodomæum* L. — Coupe transversale du tégument séminal. ae, assise externe; ai, assise interne; cm, couche membraniforme; al, albumen. Gr. : 200.

bandes sont étroites, lignifiées en une pointe intérieure qui s'enfonce dans leur base, et cellulósiques à leur périphérie (fig. 114). Ces parties cellulósiques se continuent à la partie interne du lumen sur toute la surface des épaissements et augmentent notablement de

volume sous l'action des hydratants; l'hématoxyline de DELA-FIELD témoigne de leur différenciation en mucilage. Les figures 17 et 113 montrent les différences d'aspect des cellules de l'assise externe en coupe tangentielle, chez les deux espèces.

Nous mentionnerons maintenant six espèces qui, outre les caractères généraux du groupe, peuvent être rapprochées par

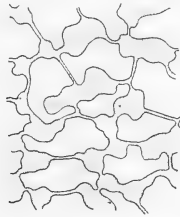
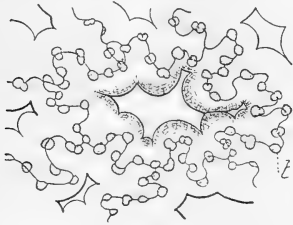


Fig. 115. — *Solanum heterodoxum* Dun. — Cellule de l'assise externe, de face. *t*, traces d'insertion des bandes latérales d'épaississements. Gr. : 200.  
Fig. 116. — *Solanum sisymbriifolium* Lam. — Assise digestive en coupe tangentielle. Gr. : 300.

l'aspect de leur assise digestive (fig. 116) et par des ornements particuliers, en forme de dents de scie, de papilles ou de villosités menues, disposés sur les bandes latérales, les épaisissements internes et même à la face interne de la paroi externe de l'assise épidermique. Sur cette dernière partie, les papilles sont toujours disposées sur un réseau à larges mailles formé par les prolongements des

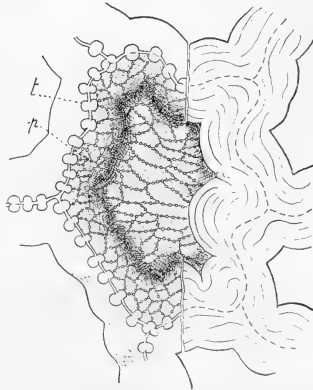
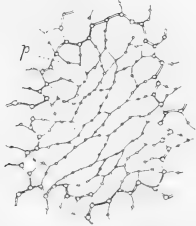


Fig. 117. — *Solanum aculeatum* Warsz. — Paroi externe d'une cellule de l'assise épidermique. *p*, papilles disposées en réseau. Gr. : 210.  
Fig. 118. — *Solanum acanthodes* Hook. — Cellule de l'assise externe vue de face. A gauche, surface des épaisissements ; à droite, base de la cellule : *t*, traces d'insertion des bandes latérales ; *p*, papilles disposées en réseau. Gr. : 210.

bandes latérales (fig. 117). Dans le **Solanum acanthodes** Hook., on observe un réseau semblable à la surface des épaisissements (fig. 118). Les bandes latérales du **Solanum sisym**

**brifolium** Lam. et du **S. pocote** (?) possèdent de petites émergences en dents de scie; la surface des épaisissements est recouverte de villosités très fines qui la rendent pubescente (fig. 119).

Le **S. aculeatum** Warsz. et le **S. Warszewiczoides**

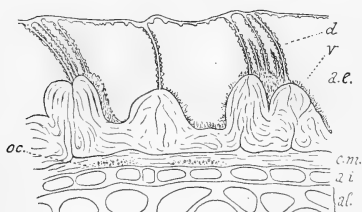


Fig. 119. — *Solanum sisymbriifolium* Lam. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe; *cm*, couche membraniforme; *ai*, assise interne; *al*, albumen; *v*, villosités; *d*, ornements en dents de scie; *oc*, oxalate de chaux. Gr. : 200.

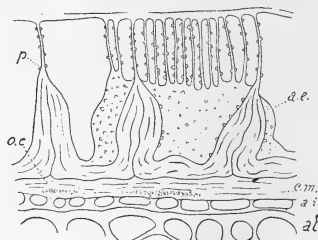


Fig. 120. — *Solanum Richardi* Dun. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe; *cm*, couche membraniforme; *ai*, assise interne; *al*, albumen; *p*, petites papilles; *oc*, oxalate de chaux. Gr. : 200.

Hort. possèdent des villosités semblables et semblablement disposées; les papilles des bandes latérales et du réseau externe sont plus petites et surtout moins serrées.

Enfin le **S. Richardi** Dun. présente des ornements disséminés sans ordre à la surface des épaisissements, mais assez clairsemés pour que leur aspect papilliforme apparaisse nettement (fig. 120).

IV. Les espèces du quatrième groupe rappellent les *Capsicum*. La persistance de la paroi externe, la présence d'oxalate de

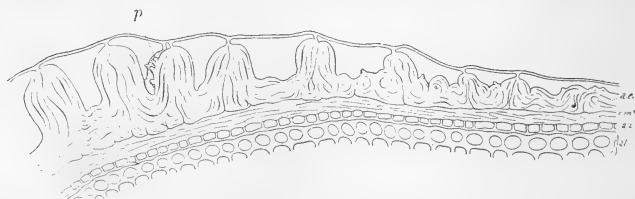


Fig. 121. — *Solanum nodiflorum* Desv. — Coupe transversale du tégument séminal. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen; *p*, papilles mamelonnées. Gr. : 430.

chaux, l'absence de poils sont les caractères que ce groupe partage avec le groupe précédent. Il s'en sépare, par la grande dif-

férence de forme des cellules de l'assise externe, hautes et étroites sur les bords de la graine, aplaties et larges au contraire sur le milieu des faces; et aussi par l'assise interne, dont les cellules vues tangentielle-ment sont rectangulaires, plus ou moins épaissies et de dimensions assez variables.

On peut décrire ensemble les téguments séminaux du *Solanum glutinosum* Dun., du *S. indicum* L., du *S. esculentum* Dun. et du *S. nodi-*

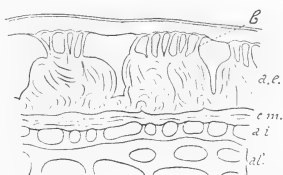


Fig. 122. — *Solanum esculentum* Dun. — Coupe transversale du tégument au niveau des faces de la graine. *ae.*, assise externe; *cm.*, couche membranoforme; *ai.*, assise interne; *al.*, albumen; *b.*, bandes latérales d'épaississements. Gr. : 200.

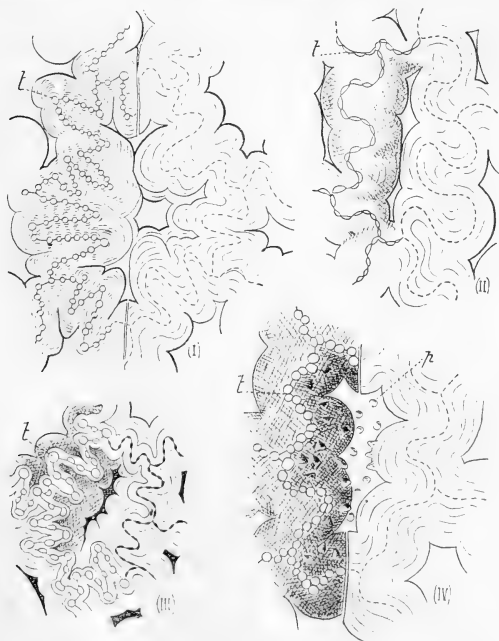


Fig. 123. — I. *Solanum esculentum* Dun.; II. *S. glutinosum* Dun.; III. *S. indicum* L.; IV. *S. nodiflorum* Desv. — Cellules de l'assise épidermique, de face. La partie gauche de chaque figure représente le sommet des épaississements; la partie droite la base. *l.*, traces d'insertion des bandes latérales; *p.*, papilles mamelonnées. Gr. : 200.

**florum** Desv. Ces deux dernières espèces ne possèdent pas d'oxalate de chaux ; mais toutes ont pour caractère commun de

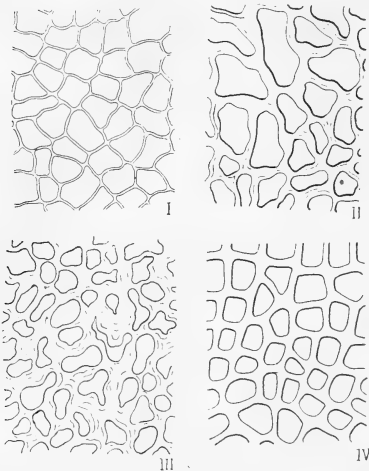


Fig. 124. — I. *Solanum nodiflorum* Desv. ; II. *S. esculentum* Dun. ; III. *S. glutinosum* Dun. ; IV. *S. indicum* L. — Assise digestive en coupe tangentielle. Gr. : 300.

présenter sur les parois latérales de l'assise externe de puissants épaissements, ne laissant à la partie supérieure qu'une très faible surface occupée par des bandes courtes. Ces bandes sont cellulósiques et aplaties dans le *S. glutinosum* Dun. ; elles sont lignifiées dans les trois autres espèces, caractère très net si l'on considère surtout les cellules des bords (fig. 121 et 122). La surface des épaissements internes et latéraux du *S. nodiflorum* Desv., est ornée de papilles mamelonées (*p*) semblables à celles que nous avons rencontrées dans le *Capsicum frutescens* L.

En coupe tangentielle, les cellules de l'assise externe sont

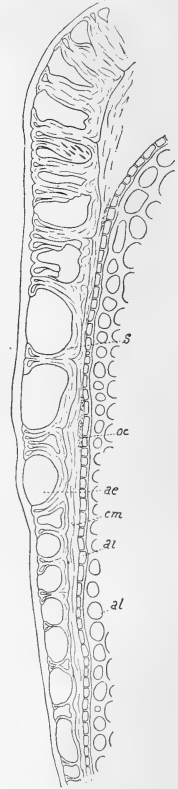


Fig. 125. — *Solanum Lobelii* Ten. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe ; *cm*, couche membraniforme ; *ai*, assise interne ; *al*, albumen ; *s*, paroi latérale en sablier ; *oc*, oxalate de chaux. Gr. : 130.

grandes et entièrement comblées par les épaissements : les traces d'insertion des bandes latérales forment des ornements variables avec les quatre espèces (fig. 123). L'assise digestive montre aussi des différences qui peuvent cependant se rapporter à certains types déjà vus (fig. 124).

Toutes les autres espèces du groupe possèdent une assise externe bien irrégulière ; les cellules de cette assise changent d'aspect selon qu'on les considère sur les bords de la graine, au milieu des faces ou dans une position intermédiaire.

Sur les bords, elles sont hautes comme précédemment, peu épaissies sur les parois internes, possédant au contraire sur les parois latérales de forts épaissements qui atteignent presque la paroi externe. Mais, à mesure que l'on s'écarte des bords, ces épaissements s'atténuent, deviennent aussi faibles que sur les parois internes, et, au lieu de présenter au lumen une face convexe, deviennent au contraire concaves (fig. 125). Les parois latérales prennent ainsi l'aspect de colonnes en sablier (*s*) parcourues de stries longitudinales, marquant les bandes d'épaississement ; sur les mêmes parois vues de face, ces stries apparaissent parfois très courtes, élargies en grains d'avoine et souvent orientées obliquement. La figure 126 donne l'aspect de cette disposition en coupe tangentielle.

Enfin, les cellules du milieu des faces de la graine, toujours très surbaissées, peuvent ne pas présenter d'épaissements du tout, comme dans le **Solanum Gilo** Radd. ; ou bien ils sont très faibles et très peu lignifiés comme dans le **Solanum pomiferum** Cav., le **S. Pierreanum** Paill. et Bois, et le **S. Lobelii** Ten. (fig. 125).

On peut rencontrer des épaissements intéressant une



Fig. 126. — *Solanum pomiferum* Cav. — Coupe tangentielle d'une cellule de l'assise externe à mi hauteur. Gr. 200.

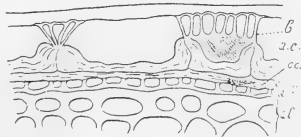


Fig. 127. — *Solanum aethiopicum* L. — Coupe transversale du tégument au niveau du milieu des faces de la graine. *ae*, assise externe ; *cm*, couche membraniforme ; *ai*, assise interne ; *al*, albumen ; *b*, bandes latérales d'épaissements ; *oc*, oxalate de chaux. Gr. : 200.

hauteur variable des parois latérales (fig. 127) ; la partie supérieure de ces parois seule est alors occupée par des bandes plus ou moins lignifiées se terminant sur les parois externes en forme de virgules trapues (fig. 128). C'est le cas du *S. æthiopicum* L., du *S. macrocarpum* L., du *S. Zuccagnianum* Dun. et du *S. quercifolium* L.

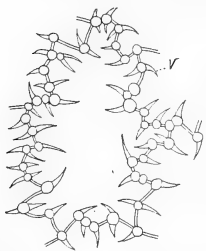


Fig. 128. — *Solanum Zuccagnianum* Dun. — Paroi externe d'une cellule de l'assise épidermique. v, terminaisons des bandes latérales sur cette paroi. Gr. : 200.



Fig. 129. — *Solanum Zuccagnianum* Dun. — Cellule de l'assise externe au niveau du milieu des faces de la graine, vue en coupe tangentielle. Gr. : 200.

Les parois de ces cellules de l'assise externe vues de face représentent une ligne brisée (fig. 129) ; c'est généralement au sommet des angles ainsi engendrés que se trouvent localisées les marques d'insertion des bandes latérales. La paroi externe, en coupe transversale, comporte à l'extérieur une mince cuticule, à

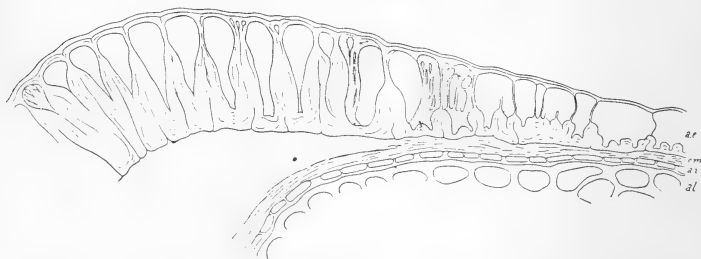


Fig. 130. — *Solanum Capsicastrum* Link. — Coupe transversale du tégument. ae, assise externe ; cm, couche membraniforme ; ai, assise interne ; al, albumen. Gr. : 130.

l'intérieur une couche de cellulose très condensée, parfois lignifiée, et au centre des couches cellulosiques qui se colorent très peu en double coloration. L'assise digestive offre les caractères généraux de celle du *S. indicum* L., avec de très



légères différences dans la taille des cellules et l'épaisseur de leurs parois.

Les **Solanum Capsicastrum** Link., **S. pseudo-Capsicum** L. et **S. Hendersoni** Hort. se distinguent des espèces précédentes : 1° par l'aspect des cellules de l'assise externe considérées en coupe transversale au milieu des faces de la graine : elles sont épaissies seulement sur les parois et leurs parois internes latérales assez hautes ne possèdent pas de bandes longitudinales ; 2° par la lignification des couches les plus intérieures de la paroi externe des cellules de cette même assise, voisines des bords (fig. 130), et 3° enfin, par la taille

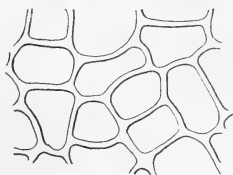


Fig. 131. — *Solanum Hendersoni* Hort. — Assise digestive, de face. Gr. : 300.

Les deux premières de ces trois espèces ne renferment pas d'oxalate de chaux dans le tégument séminal.

#### V. Trois caractères sont com-

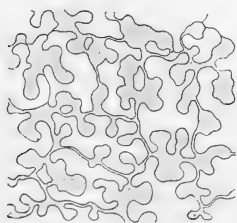


Fig. 132. — *Solanum atropurpureum* Schrank. — Assise digestive, de face. Gr. : 300.

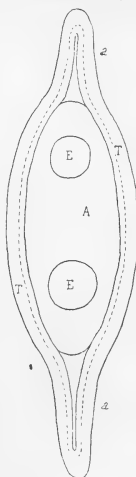


Fig. 133. — *Solanum sordidum* Sendt. — Coupe transversale schématique de la graine. E, embryon ; A, albumen ; T, tégument ; a, aile. Gr. : 20.

muns aux espèces du dernier groupe : 1° l'oxalate de calcium, 2° l'aspect de l'assise digestive (fig. 132), 3° la présence d'une aile circulaire, insérée sur les bords, dans le plan de symétrie

de la graine (fig. 133). Cet appendice formé exclusivement par l'assise externe du tégument est dû à la différence de taille atteinte par le tégument et l'albumen. Les cellules de la zone externe localisées sur les bords, frappées de résorption, laissent un espace non occupé qui provoque l'affaissement, l'une contre l'autre, des deux assises épidermiques limitant les deux faces.

Six espèces de *Solanum* viennent se ranger dans ce groupe. L'assise externe peut servir à les différencier. Les épaissis-

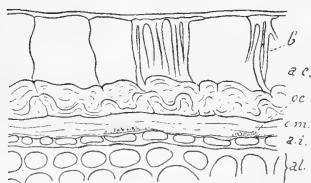


Fig. 134. — *Solanum atropurpureum* Schrank. — Coupe transversale du tégument séminal. *ae*, assise externe; *cm*, couche membraniforme; *ai*, assise interne; *al*, albumen; *oc*, oxalate de chaux; *b*, bandes latérales anastomosées. Gr.: 200.

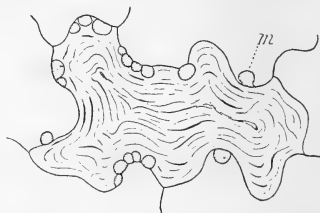


Fig. 135. — *Solanum atropurpureum* Schrank. — Aspect, en coupe tangentielle, d'une cellule de l'assise externe du tégument séminal. *m*, section des bandes anastomosées. Gr.: 200.

sements sur les parois internes sont puissants et formés de deux couches de nature chimique différente; sur les parois

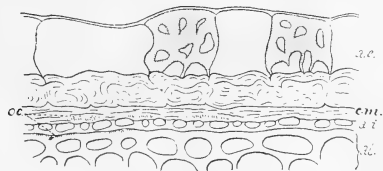


Fig. 136. — *Solanum sordidum* Sendt. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen; *oc*, oxalate de chaux. Gr.: 200.

latérales, ils sont toujours très faibles et peuvent affecter deux dispositions. Ce sont des bandes larges et aplaties chez les *S. atropurpureum* Schrank. (fig. 134), *S. paniculatum* L., et *S. nemorense* Dun., s'anastomosant sou-

vent et présentant, dans les coupes tangentielles, des sections arrondies, irrégulières dans leurs dimensions, leur forme et leur répartition (fig. 135, *m*).

Les épaisissements latéraux dans le **S. sordidum** Sendt., le **S. Dens-elephantis** Hort., et le **S. ciliatum** Lam. (var. **macrocarpum**) sont formés d'une membrane parsemée de ponctuations ovales, rondes ou linéaires, et qui peut être considérée comme résultant d'une soudure partielle de larges bandes latérales (fig. 136). Mais où la différenciation de ces trois dernières espèces s'accuse, c'est dans l'aspect de face de la paroi externe; la membrane latérale vient s'y terminer en dessinant des dentelures d'une riche complication (fig. 137).

Bandes, membrane et dentelures se colorent en bleu pâle en double coloration.

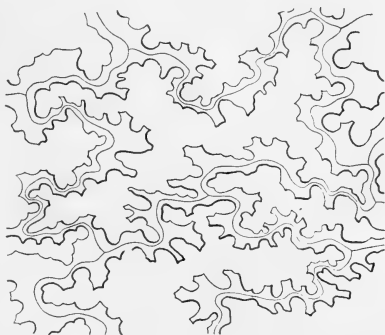


Fig. 137. — *Solanum Dens-elephantis* Hort. — Paroi externe des cellules de l'assise externe. Gr. : 170.

### **Solanum aculeatissimum** Jacq. — Le tégument séminal

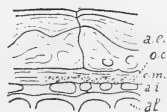


Fig. 138. — *Solanum aculeatissimum* Jacq. — Coupe transversale du tégument séminal. A gauche, au niveau des bords; à droite, au niveau du milieu des faces de la graine. *ae*, assise externe; *cm*, couche membraniforme; *ai*, assise interne; *oc*, oxalate de chaux; *al*, albumen. Gr. : 200.

de cette espèce diffère de celui des espèces précédentes par l'absence d'aile et par l'aspect très aplati des cellules de l'assise épidermique.

Hartwich (1)

a soutenu que les épaisissements de cette assise apparte-

(1) HARTWICH CARL, Samenschale der Solanaceen (*Festschr. d. naturf. Ges.*, Zurich, 1897, t. XLI, p. 366).

naient à deux assises cellulaires plus internes du tégument.

L'étude du développement nous a montré que, selon le cas général, les cellules épidermiques seules s'épaississent. Seulement ces épaississements sont de nature différente; ceux qui reposent sur la base et contre les parois latérales sont lignifiés, ceux qui bordent le lumen sont constitués par une cellulose très gonflable, qui donne même, par l'emploi de l'hématoxyline, la réaction du mucilage. Ces derniers épaississements, après un séjour assez long dans les réactifs aqueux, se soulèvent, deviennent même convexes à l'extérieur et atteignent la paroi externe qui s'applique étroitement contre eux. Les différentes strates qui les constituent se dilatent au point de laisser parfois entre elles des espaces assez larges que HARTWICH a peut-être considérés comme les cavités cellulaires d'une assise plus interne (fig. 138).



Fig. 139. — *Solanum aculeatissimum* Jacq.  
— Assise externe en coupe tangentielle.  
s, épaississements en saillie; r, vides en  
raquette. Gr. : 200.

Les bandes latérales, constantes dans toutes les espèces de *Solanum*, font ici défaut; on pourrait cependant les considérer comme représentées morphologiquement par les saillies (fig. 139, *s.*) qui se détachent des parois latérales, laissant entre elles

des vides en raquette (*r.*), pour venir se fusionner et remplir entièrement le lumen cellulaire.

Dans ce tégument, le sable cristallin se rencontre en gros grains, sous forme d'octaèdres ou de tétraèdres brisés.

## CHAPITRE V

### ATROPÉES

**Lycium barbarum** L. — L'ovule anatrophe possède un tégument assez épais; les cellules de l'assise interne sont un peu allongées radialement; la cavité chalazienne creusée en en-

tonnoir communique nettement, par un tissu de transport, avec le faisceau raphéal pourvu de trachées. L'assise externe et les deux zones de la partie moyenne se différencient un peu plus tard. Pendant la maturation, les cellules des assises tégumentaires moyennes prennent trois aspects différents : contre l'assise digestive (fig. 140 *a*) nous remarquons des cellules réduites à leurs membranes très aplaties, et souvent déchirées;

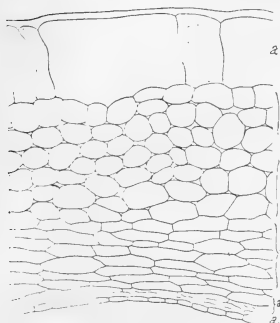


Fig. 140. — *Lycium barbarum* L. — Coupe transversale du tégument aux débuts de la maturation : *ae*, assise externe ; *ai*, assise interne ; *a*, *b*, *c*, différents aspects de la partie moyenne. Gr. : 170.

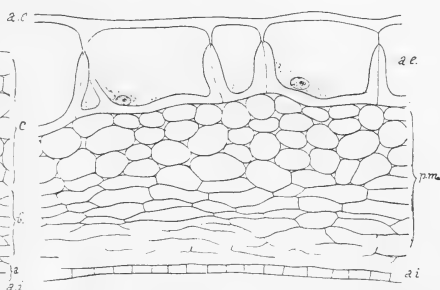


Fig. 141. — *Lycium barbarum* L. — Coupe transversale du tégument au moment des premiers dépôts d'épaississements dans l'assise externe. *ae*, assise externe ; *pm*, partie moyenne ; *ai*, assise interne. Gr. : 170.

en (*b*) les cellules sont entières, grandes, allongées tangentiellement, sans méats, ne laissant voir à leur intérieur que leur noyau et un protoplasma vacuolaire ; en (*c*) les cellules sont arrondies, laissent entre elles de gros méats et, leur cavité est remplie d'amidon. Ces dernières cellules persistent seules au moment où l'assise externe épaissit

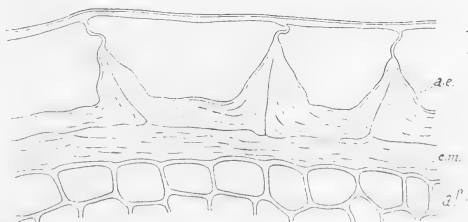


Fig. 142. — *Lycium barbarum* L. — Coupe transversale du tégument séminal adulte. *ae*, assise externe ; *cm*, couche membraniforme ; *al*, albumen. G : 170.

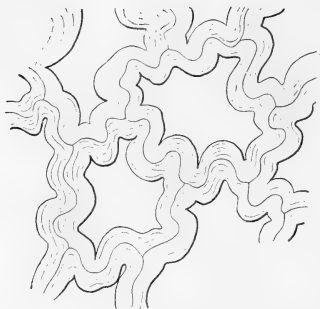


Fig. 143. — *Lycium barbarum* L. — Cellules de l'assise externe de face. G : 170.

sent dans l'épaisseur de la couche membrani-forme.

Les figures 142 et 143 représentent le tégument adulte en coupe transversale et tangentielle; on peut remarquer que les cellules de l'assise externe, grandes, à gros lumen, à parois peu sinueuses au sommet, beaucoup plus à la base, entraînent

ses parois (fig. 141); elles ne tardent pas à se transformer en couche membrani-forme. L'assise digestive reste nettement visible jusqu'à un stade très avancé; le contenu de ses cellules devient d'abord finement granuleux et homogène, puis disparaît; les parois latérales grêles et flexueuses s'affaissent et, à maturité, tous ces éléments disparaissent

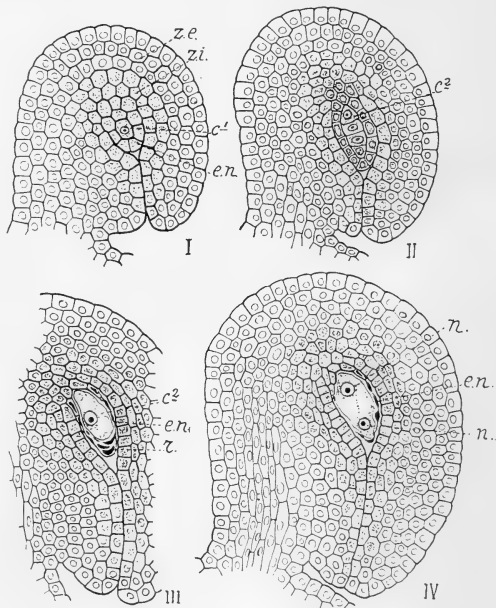


Fig. 144. — *Atropa Belladonna* L. — Premiers stades du développement du sac embryonnaire et résorption du nucelle. *ze*, zone externe; *zi*, zone interne; *en*, épiderme nucellaire; *c¹*, cellule mère primordiale; *c²*, cellule mère définitive du sac; *r*, résidu des autres cellules mères définitives; *n*, noyau mère des tétrades. Gr. : 210.

une grande simplicité dans la structure du tégument.

Nous avons étudié le développement et la structure du tégument séminal dans les *Lycium europæum* L., *L. sinense* Hort., *L. Trewianum* Roem. et *L. chilense* Bert.; les différences trop légères que nous avons rencontrées ne méritent pas de mention spéciale.

**Atropa Belladonna** L. — Au moment où la cellule-mère

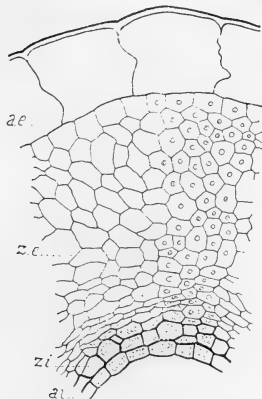


Fig. 143. — *Atropa Belladonna* L. — Premiers épaissements sur l'assise externe. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *ze*, zone externe; *zi*, zone interne. Gr. : 170.

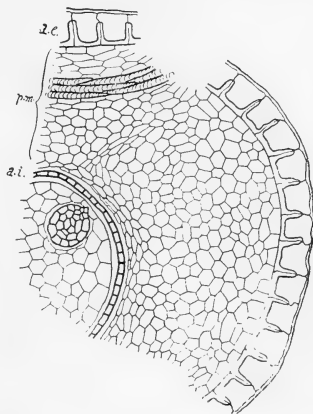


Fig. 146. — *Atropa Belladonna* L. — Apparition des épaissements sur les parois internes et latérales de l'assise externe. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *pm*, partie moyenne. Gr. : 60.

primordiale du sac embryonnaire se distingue au sommet du nucelle (fig. 144), l'assise interne du tégument et les deux zones de la partie moyenne sont déjà différenciées. Il se forme bientôt une cavité chalazienne assez réduite: au raphé on trouve un appareil conducteur pourvu de trachées. La figure 145 montre le dépôt

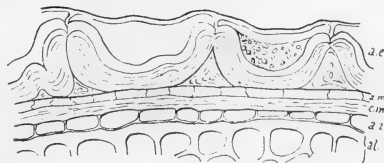


Fig. 147. — *Atropa Belladonna* L. — Coupe transversale du tégument adulte; *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *am*, assise à parois minces; *al*, albumen. Gr. : 200.

des épaisissements sur la paroi externe, et la figure 146 sur les parois internes et latérales, pendant que dans la partie moyenne se forme une abondante réserve d'amidon. Pendant l'accroissement, les cellules de l'assise externe s'aplatissent tangentiellement; l'assise digestive ne modifie guère la forme de ses éléments; on la retrouve, à un stade où la digestion de la zone interne est complète et l'écrasement de la zone externe partiel, avec les mêmes caractères qu'au début.

A maturité, le tégument en coupe transversale (fig. 147) présente de l'extérieur vers l'intérieur : 1° l'assise externe pourvue

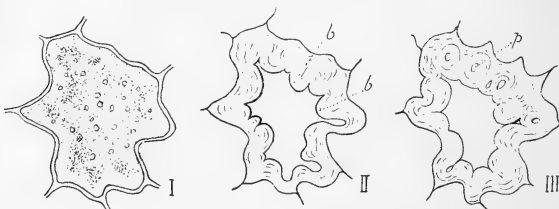


Fig. 148. — *Atropa Belladonna* L. — Cellule de l'assise externe vue de face et à divers plans. — I, au sommet; II, à mi-hauteur; III, à la base; *p*, ponctuations; *b*, bourgeons d'épaissements. Gr. 200.

d'épaissements puissants sur les parois internes et sur le tiers inférieur des parois latérales; 2° une assise de cellules à parois minces (*am*) qui représente l'assise

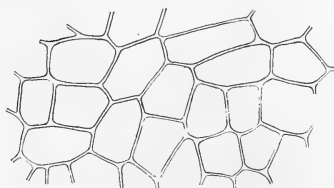


Fig. 149. — *Atropa Belladonna* L. — Assise digestive, de face. Gr. : 300.

la plus externe de la partie moyenne n'ayant pas pris part à la formation de la couche membraniforme; 3° la couche membraniforme (*cm*); 4° l'assise digestive étroitement moulée contre l'albumen, formée de cellules rectangulaires à parois légèrement épaissies. En coupe tangentielle (fig. 148), les cellules de l'assise externe sont peu sinueuses; leur lumen est assez grand; les épaisissements s'élargissent en approchant du fond, leur base se divise en bourgeons (*b*) qui se soudent aux bourgeons voisins pour engendrer



des ponctuations particulières ( $p$ ) analogues à celles que nous avons décrites dans les *Physalis*. La surface des épaissements est, en outre, tapissée de grosses particules à aspect cristallin, se colorant en brun foncé par l'eau iodée.

Les cellules de l'assise digestive vues de face (fig. 149) sont irrégulièrement polyédriques, à parois droites.

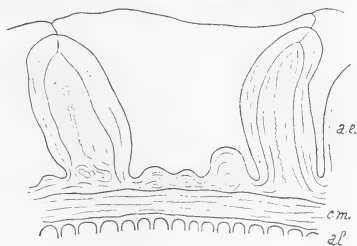


Fig. 150. — *Solandra hirsuta* Dun. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen. Gr. : 170.

Le tégument de l'***Atropa acuminata*** Royle se prête aux

mêmes observations; beaucoup d'auteurs d'ailleurs font de cette espèce une simple variété de l'*Atropa Belladonna* L.

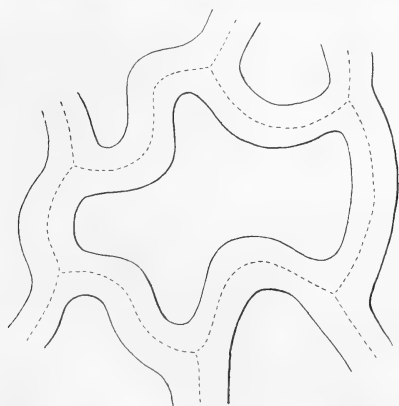


Fig. 151. — *Solandra hirsuta* Dun. — Cellule de l'assise externe vue de face. Gr. : 170.

ment la faiblesse des épaissements sur les parois internes, les renflements biconvexes qu'ils forment sur les parois latérales et les dimensions considérables des cellules de l'assise externe.

**Solandra hirsuta** Dun. — Nous n'avons pu nous procurer que des graines anciennes de cette espèce. Les figures 150 et 151 montrent la structure très simple du tégument. A remarquer seule-

## CHAPITRE VI

## HYOSCYAMÉES

**Datura Stramonium L.** — Au moment de la fécondation, les antipodes ont déjà disparu et la cavité chalazienne spacieuse se trouve en communication avec le placenta par un tissu de transport représentant seul l'appareil conducteur ; les cellules tégumentaires, en 8 ou 10 rangées, sont petites, serrées et toutes semblables.

L'ovule ne tarde pas à grandir et, à un stade où l'albumen possède une douzaine de cellules, le tégument est différencié en ses parties essentielles (fig. 8) : l'assise interne s'est isolée en partie ; ses éléments sont gros et sensiblement cubiques ; la partie moyenne, singulièrement épaissie par multiplication de ses cellules, forme nettement deux zones ; le faisceau raphéal a pris quelques trachées ; l'assise externe, par des cloisons radiales nombreuses, a accru le nombre de ses éléments qui sont restés étroits et serrés les uns contre les autres.

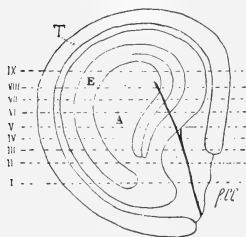


Fig. 152. — *Datura Stramonium* L. — Coupe longitudinale schématique de la graine montrant la disposition du faisceau libéro-ligneux (fl). E, embryon ; A, albumen ; T, tégument. Gr. : 10.

Aux stades suivants, dans la zone externe très développée, le faisceau libéro-ligneux, jusqu'ici unique, se divise en deux branches. Nous avons pu assister au processus de cette division : sous la poussée de l'albumen, le faisceau se courbe en arc, puis se divise en deux tronçons dirigés symétriquement, l'un à droite, l'autre à gauche, de sorte qu'à un stade voisin de la maturité, l'amande se trouve comme enfourchée entre les deux branches du faisceau devenu dichotomique. Cette disposition particulière est mise en évidence par les schémas ci-contre (fig. 153), représentant une série de coupes transversales, à des niveaux successifs indiqués sur la coupe longitudinale (fig. 152).

Les cellules de l'assise externe accroissent leurs dimensions, leurs parois latérales deviennent onduleuses, plus au sommet qu'à la base; les parois externes prennent des épais-sissements celluloseux, qui se prolongent légèrement le long des parois latérales en engendrant une série de petites cavités contiguës (fig. 154).

Sur le milieu des faces, ces cellules restent très surbais-

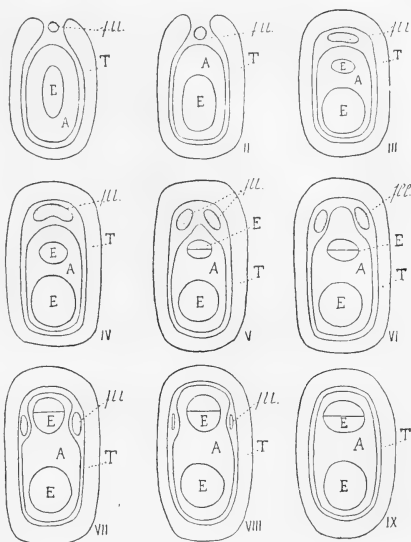


Fig. 153. — *Datura Stramonium* L. — Coupes transversales schématiques de la graine aux plans indiqués par la figure 152. E, embryon; A, albumen; T, tégument; fl, faisceau libéro-ligneux. Gr. : 10.

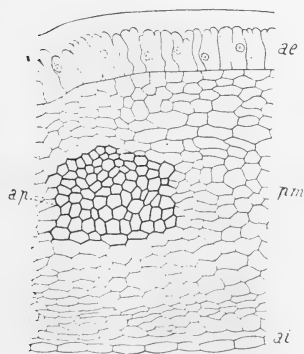


Fig. 154. — *Datura Stramonium* L. — Ornaments de l'assise externe à un stade très jeune. ae, assise externe; ai, assise interne; pm, partie moyenne; ap, appareil conducteur. Gr. : 230.

sées; au voisinage du hile au contraire, elles deviennent très hautes. C'est à ces dernières que nous nous sommes adressé, à cause, précisément, de leurs dimensions qui rend l'observation facile, pour suivre la formation des épais-sissements sur les parois internes et latérales. Il se forme d'abord sur ces parois un réseau à mailles aplaties transversalement; ces mailles sont ensuite comblées, à partir du bas, par l'apposition de nouvelles couches, et le réseau n'est bientôt plus

visible qu'à la partie supérieure de la cellule. Là, les mailles sont au contraire devenues plus profondes, se confondent avec les petites cavités de la paroi externe, et concourent à en-

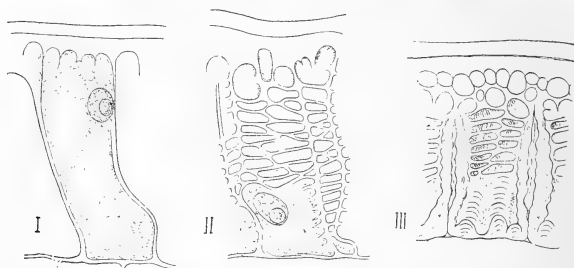


Fig. 155. — *Datura Stramonium* L. — Formation des épaisissements dans l'assise externe du tégument séminal. G. : 200.

gendrer, sur cette paroi, des ponctuations nombreuses et serrées, qui donnent à l'ensemble une solidité remarquable. Les figures 155, I, II, III, montrent les différentes étapes de ces constructions.

Pendant ce temps, la partie moyenne a cédé son amidon, ses

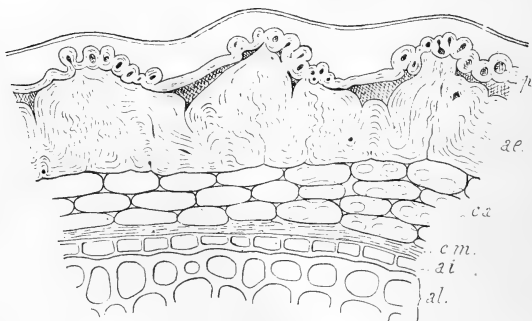


Fig. 156. — *Datura Stramonium* L. — Coupe transversale du tégument adulte. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *ca*, cellules aréolées. Gr. : 200.

éléments se sont arrondis, ont pris des méats, et les parois les plus voisines de l'assise digestive se sont agencées en couche membraniforme.

Dans la graine mûre, les trois parties fondamentales du tégument ovulaire se trouvent représentées (fig. 156). L'assise externe est la plus développée, les épaissements y sont très puissants et intéressent toutes les parois. Au centre, le lumen cellulaire est presque nul, réduit à un espace linéaire fortement coloré en brun foncé. Il est souvent difficile de retrouver les parois latérales, tellement est compacte la masse des épaissements; cependant, il est permis quelquefois de les déceler, grâce aux stries sinucuses, à direction radiale, qui représentent les premières couches épaissies, celles qui ont servi d'abord à combler le réseau latéral primitif.

Les épaissements de la paroi externe ne sont pas homogènes; on peut y rencontrer trois couches. La plus interne, qui limite le lumen et circonscrit les petites cavités supérieures, se colore en vert dans la double coloration; LÖHDE (1) et HARTWICH (2) la disent subérifiée. La couche moyenne plus épaisse et plus régulière est nettement cellulosique; enfin à l'extérieur on trouve une très mince cuticule.

Vues de face, les cellules de l'assise externe changent d'aspect selon la hauteur du plan de section. Les coupes représentées par les figures 157 et 158 passent l'une par la base, l'autre par le sommet de ces cellules. Dans ce dernier cas, on voit l'aspect tout particulier des cryptes, formées à la fois par l'irrégularité des premiers épaissements de la paroi externe, les mailles supérieures du réseau latéral et aussi par l'exagération des sinuosités au sommet de la cellule; en (s), ce dernier caractère est très visible.

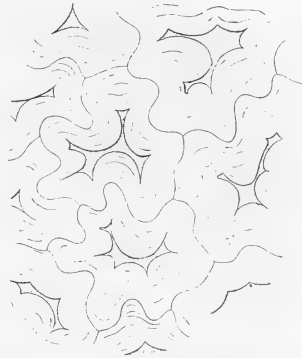


Fig. 157. — *Datura Stramonium* L. — Cellules de l'assise externe vues de face et par la base. Gr. : 200.

(1) LÖHDE (G.), Ueber die Entwicklungsgeschichte und den Bau einiger Samenschalen (*Diss. inaug.*, Naumburg, 1874).

(2) HARTWICH CARL, Samenschale der Solanaceen (*Festschr. d. naturf. Ges.* Zürich, 1897, t. XLI, p. 366).

L'assise interne du tégument ovulaire persiste dans la graine mûre et contribue, au même titre que l'assise externe, à la protection des tissus de l'amande. En coupe transversale ses cellules sont rectangulaires, allongées, étroitement accolées à l'albumen. En coupe tangentielle, elles sont polygonales ; leurs parois sont généralement droites et d'épaisseur régulière (fig. 159).

La partie moyenne du tégument ovulaire n'est représentée

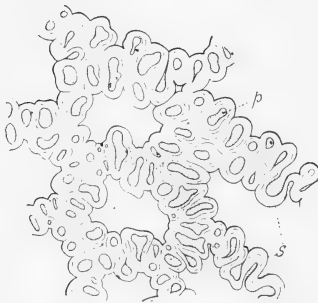


Fig. 158. — *Datura Stramonium* L. — Cellule de l'assise externe de face au niveau des ponctuations (*p*) ; *s*, sinuosités de la paroi ; *p*, ponctuations. Gr. : 200.

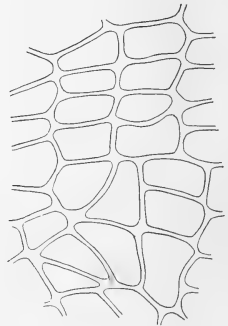


Fig. 159. — *Datura Stramonium* L. — Assise digestive de face. Gr. : 300.

que par la zone externe différenciée en une couche membrani-forme épaisse et en un tissu de 3 ou 4 assises de cellules. Ces cellules sont ovoïdes ; au niveau de leurs méats et extérieurement, elles renfoncent leurs parois soit uniquement par de la cellulose, soit par une très légère couche de lignine. Il en résulte qu'en double coloration, ces cellules paraissent posséder de grosses aréoles représentées par les parties de leurs parois, plus minces, communes avec les cellules voisines (fig. 156, *ca*).

Dans la région du hile, les cellules de ce tissu voisines de la couche membrani-forme sont à ce point lignifiées qu'elles constituent là un véritable îlot de sclérenchyme.

Les téguments séminaux des ***Datura Tatula* L.**, ***D. lævis* L.** et ***D. quercifolia* H.B.K.** offrent les plus grandes analogies

avec celui du *D. Stramonium* L. Les cellules de l'assise digestive s'y présentent cependant avec des parois moins droites et irrégulièrement épaissies (fig. 160).

Les graines du ***Datura ferox*** L. sont plus grosses et de surface très bosselée. Ce dernier caractère se traduit dans la structure de l'assise externe du tégument; ses cellules sont tantôt hautes et étroites, tantôt basses et plus larges, mais toujours très serrées les unes contre les autres. L'assise interne au contraire possède des cellules très régulières, carrées en section transversale, polygonales en coupe tangentielle, sensiblement plus petites que celles du *D. Stramonium* L. (fig. 161).

Les ***Datura Metel*** L. et ***D. meteloïdes*** D. C. possèdent des graines encore plus volumineuses, mais de couleur moins foncée. L'étude de leurs téguments a donné lieu en général aux mêmes observations; trois remarques sont particulièrement intéressantes.

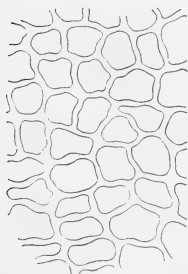


Fig. 161. — *Datura ferox* L. — Assise digestive de face. Gr. : 300.

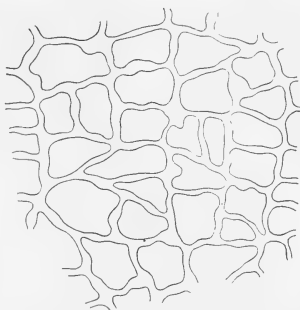


Fig. 160. — *Datura laevis* L. — Assise digestive de face. Gr. : 300.

La première concerne les épaississements des cellules de l'assise externe; ils y apparaissent sous forme d'un réseau plus serré, aux mailles presque linéaires; en outre, dans un stade très voisin de la maturité, ils s'adjoignent de nouvelles couches qui décrivent autour du lumen des stries presque circulaires (fig. 162). La deuxième réside dans un double étranglement que subissent les couches externes du tégument dans la région des bords, ce qui entraîne la formation d'un bourrelet circulaire, constant dans la graine adulte, situé dans le plan de symétrie (fig. 166). La troisième a trait à la formation d'une sorte de strophiolé, expansion latérale du tégument au voisinage du funicule.

La première concerne les épaississements des cellules de l'assise externe; ils y apparaissent sous forme d'un réseau plus serré, aux mailles presque linéaires; en outre, dans un stade très voisin de la maturité, ils s'adjoignent de nouvelles couches qui décrivent autour du lumen des stries presque circulaires (fig. 162). La deuxième réside dans un double étranglement que subissent les couches externes du tégument dans la région des bords, ce qui entraîne la formation d'un bourrelet circulaire, constant dans la graine adulte, situé dans le plan de symétrie (fig. 166). La troisième a trait à la formation d'une sorte de strophiolé, expansion latérale du tégument au voisinage du funicule.

La figure 163 montre une moitié symétrique de cet organe à l'état jeune ; il est alors constitué par un tissu mou, à cellules polyédriques, serrées, remplies d'amidon, tout à fait comparables à celles de la zone externe.

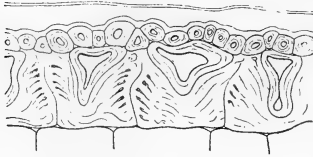


Fig. 162. — *Datura Metel* L. — Coupe transversale de l'assise externe du tégument séminal. Gr. : 200.

Ce tissu naît du côté du raphé par prolifération des cellules de la zone même que nous venons de citer, en un point opposé au micropyle, ce n'est donc pas une caroncule. Dans les graines mûres (fig. 165), on

peut voir cet appendice s'étendre le long du tégument dont il occupe environ le quart de la circonférence totale ; dans les coupes transversales (fig. 164) il présente trois lobes obtus à peu près égaux, ses cellules sont mol-



Fig. 163. — *Datura Metel* L. — Formation de la strophiole (S). Gr. : 160.

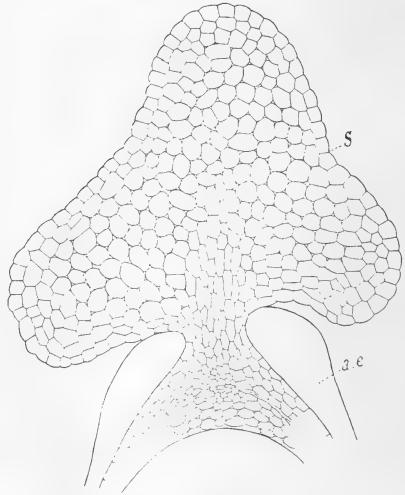


Fig. 164. — *Datura Metel* L. — Strophiole dans une graine adulte. s, strophiole; ae, assise externe du tégument. Gr. : 30.

les, arrondies, avec de nombreux méats. Quand la graine



se détache du fruit, la strophiole se dessèche, se contracte, et passe inaperçue; mais souvent aussi elle tombe au moindre frottement.

L'appareil conducteur des *Datura ferox* L., *D. quercifolia* H. B. K., *D. Metel* L., *D. meteloides* D. C., ne se divise pas généralement par dichotomie comme celui des autres espèces étudiées. Pendant tout le cours du développement

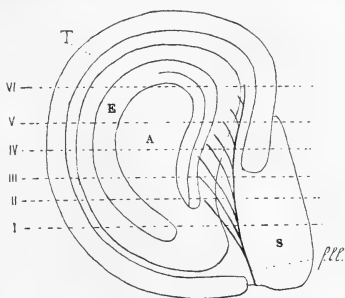


Fig. 165. — *Datura Metel* L. — Coupe longitudinale schématique de la graine, montrant la disposition de la strophiole (S) et du faisceau libéro-ligneux (flu). E, embryon; A, albumen; T, tégument. Gr. : 8.

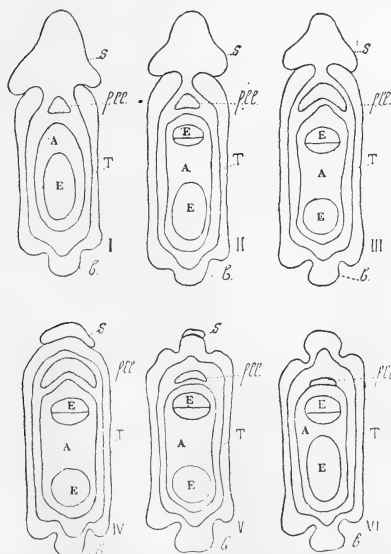


Fig. 166. — *Datura Metel* L. — Coupes transversales schématiques de la graine aux plans indiqués par la figure 165. E, embryon; A, albumen; T, tégument; flu, faisceau libéro-ligneux; s, strophiole; b, bourrelet circulaire. Gr. : 8.

il reste courbé en croissant; les éléments du bois, trachées ou vaisseaux, se distribuent dans son épaisseur d'après le type *angulinerve* de la feuille elle-même. Les figures 165 et 166 montrent cette disposition.

**Hyoscyamus niger** L. — Les assises externe et interne du tégument se différencient de très bonne heure, la première par un allongement tangentiel, la deuxième par un allongement radial de leurs éléments. Le contenu cel-

lulaire permet quelquefois difficilement de distinguer les deux zones de la partie moyenne; cependant la forme et l'orientation des cellules, aplaties dans la zone interne, nettement isodiamétriques dans la zone externe, témoignent toujours de cette différenciation générale (fig. 167).

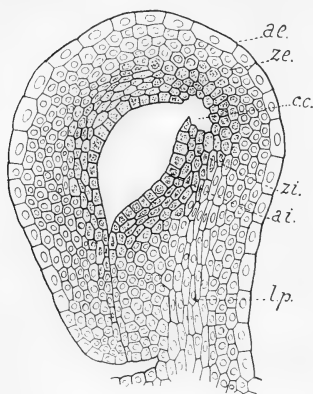


Fig. 167. — *Hyoscyamus niger* L. — Premières différenciations du tégument ovulaire. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *ze*, zone externe; *zi*, zone interne; *cc*, cavité chalazienne; *tp*, tissu de transport. Gr. : 210.

Aux stades qui suivent la fécondation, l'assise externe croît considérablement; les épaissements y apparaissent simultanément sur les parois internes et latérales; les cellules de l'assise interne s'allongent tangentiellement, et, dans les stades avancés, avant de prendre leurs formes définitives, s'aplatissent

au point de devenir difficilement visibles.

Le tégument adulte présente une structure très simple. En coupe

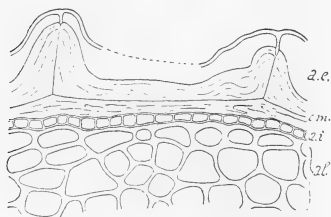


Fig. 168. — *Hyoscyamus niger* L. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membrani-forme; *al*, albumen. Gr. : 200.



Fig. 169. — *Hyoscyamus niger* L. — Cellule de l'assise externe en coupe tangentielle. Gr. : 200.

transversale (fig. 168), il comprend : 1° l'assise externe formée de très grandes cellules, peu sinueuses de face (fig. 169), épaissies régulièrement sur leurs parois internes et sur la plus

grande hauteur de leurs parois latérales, tandis que la paroi externe reste mince, cellulósique, revêtue d'une fine cuticule ; 2° la couche membraniforme ; 3° l'assise digestive à éléments rectangulaires, polygonaux en coupe tangentielle (fig. 170), avec parois un peu ondulées, bleues dans la double coloration.

Le tégument séminal de l'**Hyoscyamus aureus** L. est tout à fait comparable à celui de l'*Hyoscyamus niger* L. Dans les graines de l'**Hyoscyamus albus** L., on remarque une oblitération partielle de l'assise interne. En coupe transversale, elle semble persister dans les espaces angulaires compris entre l'albumen et les replis du tégument ; mais dans les coupes tangentielles, nous n'avons jamais pu la retrouver avec les caractères qu'elle accuse si facilement chez l'*H. niger* L.

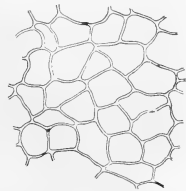


Fig. 170. — *Hyoscyamus niger* L. — Assise digestive, de face. Gr. : 300.

**Physochlaina orientalis** G. Don. (Syn. : **Scopolia orientalis** Dun.). — Bien avant la fécondation, l'assise externe et l'assise interne se trouvent différenciées : celle-ci par un allongement radial de ses éléments, celle-là par un allongement tangentiel. Les deux zones externe et interne, au contraire, ne sont bien nettes qu'au moment où la cavité chalazienne a entraîné l'isolement de l'assise digestive.

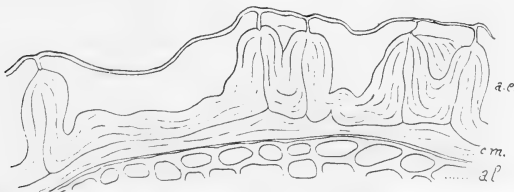


Fig. 171. — *Physochlaina orientalis* G. Don. — Coupe transversale du tégument adulte. *ae*, assise externe ; *cm*, couche membraniforme ; *al*, albumen. Gr. : 200.

Deux phénomènes anatomiques sont surtout à signaler pendant le développement : 1° la taille démesurée que prennent les cellules de l'assise externe dès les premiers stades de l'accroissement ; 2° la résorption complète de l'assise digestive.

Le tégument adulte ne comprend donc que l'assise externe et des assises écrasées formant une couche membraniforme assez lâche. En coupe transversale, les cellules de l'assise externe

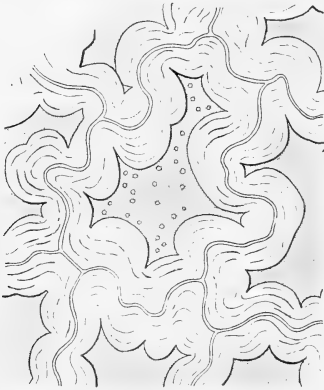


Fig. 172. — *Physochlaina orientalis* G. Don.  
— Cellules de l'assise externe, de face. Gr 200.

sont grandes, fortement épaissies sur leur paroi interne et sur les deux tiers inférieurs des parois latérales. Les déformations résultant des sinuosités des cellules et du soulèvement par places de la paroi interne sont négligeables. La paroi externe cellulosique est recouverte par une mince cuticule (fig. 171). En coupe tangentielle (fig. 172), le fond de la cellule est parsemé de particules presque cristallines et de

très petites granulations peu colorées.

Les téguments du *Scopolia carniolica* Jacq. et du *Sc. physaloides* Dun. n'ont pas présenté de différences. Les cellules de l'assise externe de cette dernière espèce seraient cependant plus petites vues de face, et plus hautes en coupe transversale.

## CHAPITRE VII

### CESTRINÉES

**Cestrum Parqui** L'Hérit. — Dans l'ovule fécondé, les cellules de l'assise externe et celles de l'assise interne sont allongées radialement; mais tandis que les premières conservent cette orientation jusqu'à la maturité, les secondes s'aplatissent au contraire tangentiellement.

La partie moyenne formée d'un nombre variable d'assises montre deux zones bien nettes. La zone interne est rapidement digérée; la zone externe elle-même disparaît en partie

avant que les premiers épaisissements se manifestent sur les parois de l'assise externe.

Ils y apparaissent sous la forme d'un réseau, aux mailles allongées transversalement, visible seulement à la partie inférieure des parois latérales (fig. 21).

La structure

du tégument adulte est assez spéciale (fig. 173). L'assise externe est formée de cellules, hautes en coupe transversale, rectangulaires et très peu sinueuses de face (fig. 174). Toutes leurs parois sont intéressées par des épaisissements. Ceux-ci ne sont pas uniformes et conservent la trace du

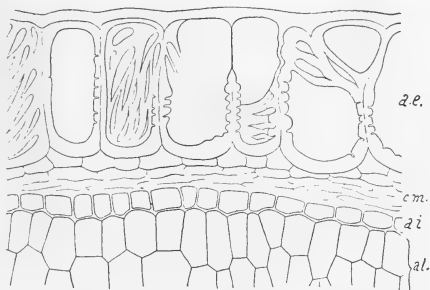


Fig. 173. — *Cestrum Parqui* L'Hérit. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen. G. : 200.

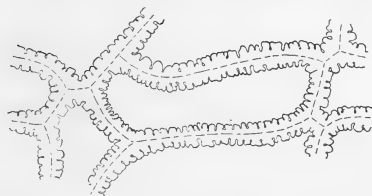


Fig. 174. — *Cestrum Parqui* L'Hérit. — Cellule de l'assise externe coupée tangentiellement à mi-hauteur. Gr. : 200.

reticulum primitif sur lequel ils se sont déposés. A leur surface, on distingue des ponctuations étroites, lenticulaires, très allongées, toujours orientées dans une direction oblique et paraissant avoir un point d'origine commun situé, tantôt sur la paroi externe, tantôt sur la paroi latérale. Des portions notables de ces der-

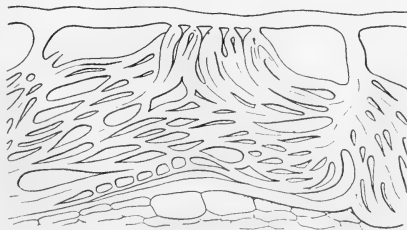


Fig. 175. — *Cestrum Parqui* L'Hérit. — Paroi latérale d'une cellule de l'assise externe. Gr. : 300.

nières parois peuvent ne pas présenter d'épaississements, comme le montrent les figures 175 et 176.

La partie moyenne, en grande partie transformée en couche

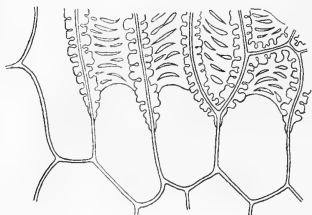


Fig. 176. — *Cestrum Parqui* L'Hérit. — Paroi externe de l'assise épidermique montrant la disposition des épaississements lignifiés. Gr. : 200.

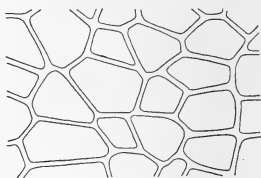


Fig. 177. — *Cestrum Parqui* L'Hérit. — Assise digestive, de face. Gr. : 300.

membraniforme, est représentée en outre à l'extérieur par quelques cellules arrondies, qui n'ont pas été oblitérées. Les éléments de l'assise interne, persistants, sont, en coupe transversale, carrés ou rectangulaires; en coupe tangentielle, grands, polygonaux, à parois le plus souvent droites et toujours régulièrement épaissies (fig. 177).

***Cestrum roseum* H. B.** — Nous n'avons pas pu suivre le développement dans cette espèce, ni dans la suivante. L'assise interne du tégument adulte présente le même aspect que dans le *Cestrum*

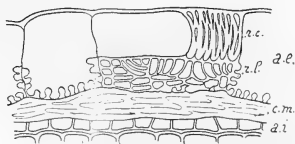


Fig. 178. — *Cestrum roseum* H. B. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *re*, réseau cellulosique; *rl*, réseau lignifié. Gr. : 200.

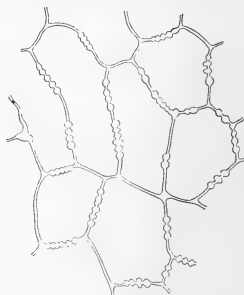


Fig. 179. — *Cestrum roseum* H. B. — Coupe tangentielle des cellules de l'assise externe, à mi-hauteur. Gr. : 200.

*Parqui* L'Hérit.; la couche membraniforme est plus réduite,

plus écrasée (fig. 178) ; dans l'assise externe, les réseaux d'épaississement sont de deux natures et de localisation bien distincte. A la base de la cellule, intéressant la paroi interne et le tiers inférieur environ des parois latérales, le réseau lignifié forme des mailles irrégulières séparées par des parois profondes et d'épaisseur régulière. A la partie supérieure des parois latérales, un réseau cellulosique, à mailles très étroites presque linéaires, est orienté verticalement et vient se fusionner avec le précédent. Il est localisé par plages sur les parois latérales, ainsi que l'attestent, dans la coupe tangentielle des parois, les petits renflements unis en courts chapelets (fig. 179).

**Cestrum elegans** Schlecht. — L'assise interne possède des



Fig. 180. — *Cestrum elegans* Schlecht. — Assise digestive, de face. Gr. : 300.



Fig. 181. — *Cestrum elegans* Schlecht. — Coupe transversale du tégument adulte. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen. Gr. : 200.

parois moins épaisses que chez les deux espèces précédentes (fig. 180). Comme dans le *C. roseum* H. B., la couche membraniforme est très resserrée. Dans l'assise externe, on distingue sur les parois latérales un réseau lignifié aux lignes moins épaisses (fig. 181 et 182).

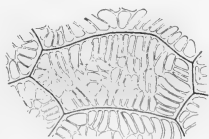


Fig. 182. — *Cestrum elegans* Schlecht. — Paroi interne d'une cellule de l'assise externe. Gr. : 210.

**Nicotiana Tabacum** L. — Il faut remonter au stade où l'ovule est réduit à une simple émergence pour noter les premières différenciations dans le tégument. Dès que les trois parties essentielles de cet organe sont constituées, on remarque, en effet, que l'assise externe et l'assise interne possèdent de

cellules de dimensions plus grandes et allongées tangentielle-  
ment. La chambre chalazienne est nulle et seulement représentée  
par une solution de continuité de l'assise digestive. La différen-  
ciation de la partie moyenne en zone externe et zone interne  
est difficile à observer, parce qu'elle se produit tardivement,

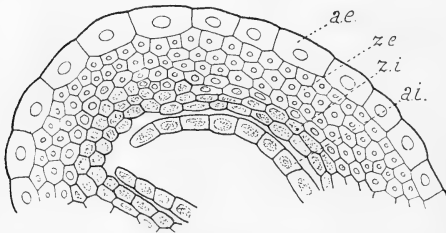


Fig. 183. — *Nicotiana Tabacum* L. — Coupe du tégument ovulaire au niveau de la chalaze. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *ze*, zone externe; *zi*, zone interne. Gr. : 210.

au moment où l'assise interne est déjà isolée et fonctionne activement comme assise digestive : la zone interne, ne comptant d'ailleurs que deux ou trois assises, disparaît alors très

vite (fig. 183). Durant le cours du développement, toutes les assises tégumentaires sont résorbées selon le processus général, il ne subsiste que l'assise externe et quelques travées cellulaires sans consistance.

Les épaisissements sont localisés sur les parois internes et latérales de l'assise externe ; ils y constituent une couche uniforme. Les cellules de cette assise sont très aplaties ; leurs parois externes, minces, s'affaissent

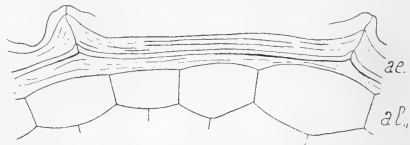


Fig. 184. — *Nicotiana Tabacum* L. — Coupe transversale du tégument adulte. *ae*, assise externe; *al*, albumen. Gr. : 300.

dans l'intérieur du lumen ou disparaissent sous l'action des frottements les plus légers (fig. 184). De face, elles sont sinueuses ; leur cavité paraît parsemée d'une fine poussière brunâtre de granulations pigmentaires (fig. 185, IV).

Nous avons examiné un grand nombre d'espèces de *Nicotiana* : ***Nicotiana acuminata*** Hook., ***N. affinis*** Hort., ***N. chinensis*** Fisch., ***N. gigantea*** Hort., ***N. glauca*** Grah.,



**N. glutinosa** L., **N. Langsdorffii** Schrank., **N. longiflora** Cav., **N. noctiflora** Hook., **N. paniculata** L., **N. petiolaris** Schlecht., **N. plumbaginifolia** Viv., **N. rustica** L., **N. Sanderæ** (?), **N. sanguinea** Link., **N. solanifolia** Walp., **N. sylvestris** Speg., **N. viscosa** Lehm.

Le développement et la structure du tégument séminal présentent, dans toutes ces espèces, la même simplicité. En raison même de cette uniformité, la recherche de caractères différentiels est très laborieuse. Les

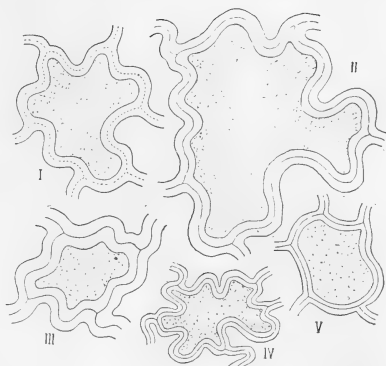


Fig. 185. — I, *Nicotiana plumbaginifolia* Viv.; II, *N. chinensis* Fisch.; III, *N. noctiflora* Hook.; IV, *N. Tabacum* L.; V, *N. paniculata* L. — Cellules de l'assise externe du tégument vues de face. Gr. : 130.

téguments de toutes ces espèces ne se ressemblent cependant pas d'une façon absolue. Ainsi, les cellules de l'assise externe, examinées de face, dans une région de la graine toujours la même



Fig. 186. — *Nicotiana rustica* L. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe; *al*, albumen. Gr. : 300.

et assez distante du hile, sont très grandes dans les *N. chinensis* Fisch., *N. acuminata* Hook., *N. petiolaris* Schlecht., etc., plus petites du tiers au moins dans le *N. noctiflora* Hook. et le *N. paniculata* L. (fig. 185), etc. D'autre part, les sinuosités sont très accusées dans les *N. glutinosa* L., *N. Tabacum* L., etc., les parois sont à peine ondulées dans le *N. glauca* Grah., *N. affinis* Hort., etc.

Les épaisissements peuvent atteindre les parois latérales dans toute leur hauteur [*N. rustica* L. (fig. 186)], ou laisser à la partie supérieure de ces parois des portions minces plus ou moins étendues (*N. viscosa* Lehm., *N. paniculata* L.).

Enfin, bien que ce ne soit pas un caractère propre au tégument, on peut faire appel aux dimensions de la section

transversale de la graine, pour différencier les espèces : le *N. chinensis* Fisch. et le *N. acuminata* Hook. ont une section

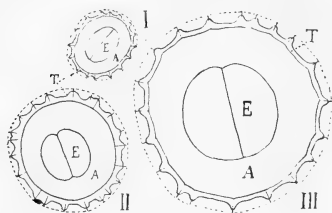


Fig. 187. — I. *Nicotiana plumbaginifolia* Viv. ; II. *N. Tabacum* L. ; III. *N. chinensis* Fisch. — Coupe transversale schématique de la graine. E, embryon ; A, albumen ; T, tégument. Gr. : 30.

assez grande (fig. 187), elle est au contraire très petite dans le *N. plumbaginifolia* Viv., intermédiaire dans le *N. Tabacum* L. Il est à remarquer que les dimensions des cellules de l'assise externe ne sont pas forcément corrélatives des dimensions de la section transversale. En effet, le *N. plumbaginifolia* Viv.,

qui possède la section transversale la plus petite parmi les espèces examinées, présente à l'assise externe des cellules de dimensions moyennes (fig. 185, I) et le *N. gigantea* Hort. qui possède une section moyenne, nous montre, en coupe tangentielle, des cellules aussi étendues que celles du *N. chinensis* Fisch (fig. 185, II).

## CHAPITRE VIII

### SALPIGLOSSI- DÉES

#### **Petunianycta- giniflora** Juss. —

De bonne heure, on remarque une certaine hétérogénéité dans les assises tégumentaires de l'ovule.

Les cellules de l'assise externe et celles de l'assise interne sont plus grandes que les

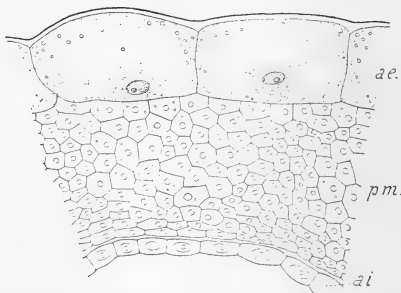


Fig. 188. — *Petunia nyctaginiflora* Juss. — Tégument séminal pendant l'accroissement. *ae*, assise externe ; *ai*, assise interne ; *pm*, partie moyenne. Gr. : 300.

cellules des assises moyennes et allongées tangentiellement. Les premières, pendant tout le cours du développement, conservent

leurs grandes dimensions (fig. 188); les autres disparaissent dans les stades avancés. Le tégument adulte est très simple, comme celui des *Nicotiana*, réduit à l'assise externe. En coupe transversale (fig. 189), on voit que les épaissements occupent la paroi interne et la plus grande partie des parois latérales; en



Fig. 189. — *Petunia nyctaginiiflora* Juss.  
— Coupe transversale du tégument adulte. *ae*, assise externe; *al*, albumen. Gr. : 200.

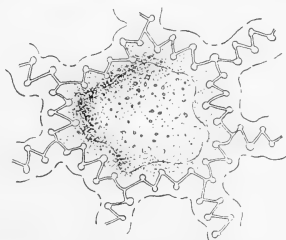


Fig. 190. — *Petunia nyctaginiiflora* Juss.  
— Cellule de l'assise externe en coupe tangentielle. Gr. : 200.

coupe tangentielle (fig. 190), les cellules apparaissent très peu sinueuses vers le bas; elles le sont davantage au sommet, où leurs parois latérales décrivent une ligne brisée caractéristique, avec de petits renflements au sommet des angles. La paroi externe cellulosique est ornée de fines ponctuations très serrées.

Le tégument séminal du ***Petunia violacea*** Lindl. possède la même structure.

***Nierembergia frutescens*** Dur. — Nous n'avons pas pu suivre le développement du tégument séminal de cette espèce. Adulte et en coupe transversale, il est uniquement représenté par l'assise externe (fig. 191); les cônes d'épaississement formés par l'adossement de deux parois latérales voisines sont trapus et régulièrement espacés. En coupe tan-

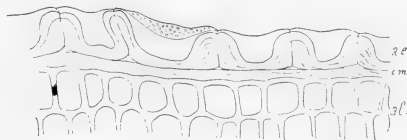


Fig. 191. — *Nierembergia frutescens* Dur. — Coupe transversale du tégument adulte. *ae*, assise externe; *cm*, couche membranaire; *al*, albumen. Gr. : 300.

gentielle (fig. 192), les cellules sont polygonales, leurs parois sont droites, perforées par de larges et rares canalicules. La

paroi externe cellulosique offre comme précédemment de très fines punctuations.

**Schizanthus pinnatus** R. et P. — A peine le tégument ovulaire est-il formé, qu'il présente nettement les trois parties essentielles que nous avons distinguées dans notre plan général. L'assise externe se différencie par la grande taille de ses cellules, allongées tangentiellement; la partie moyenne forme deux zones, l'externe de 3 ou 4 assises, l'interne de 2 assises au plus; l'assise interne possède des cellules plus grandes, allongées radialement.

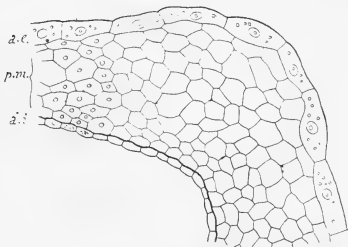


Fig. 493. — *Schizanthus pinnatus* R. et P. — Accroissement irrégulier de la zone externe. *ae.*, assise externe; *ai.*, assise interne; *pm.*, partie moyenne. Gr. : 200.

Le fait capital de l'histoire du développement du tégument du *Schizanthus pinnatus* R. et P. réside dans une anomalie d'accroissement qui intéresse à la fois la zone externe et l'assise externe. La zone externe au lieu de s'accroître en couche uniforme autour de l'albumen, multiplie et agrandit ses éléments

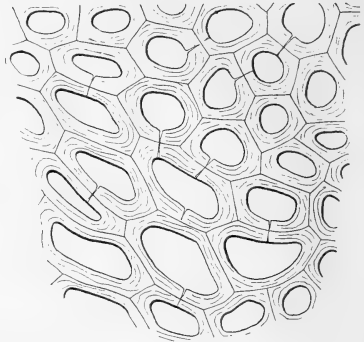


Fig. 492. — *Nierembergia frutescens* Dur. — Assise externe vue de face. Gr. : 250.

les premières cellules d'albumen se constituent; ensuite la cavité chalazienne courte et étroite disparaît; l'assise digestive modifie l'orientation de ses éléments et la partie moyenne, sauf toutefois les 3 ou 4 assises voisines de l'assise digestive, se bourre littéralement d'amidon à grains très petits.

par places (fig. 193) et engendre ainsi des masses cellulaires coniques, au sommet desquelles s'insèrent les parois latérales de l'assise externe (fig. 194). Les parois internes de celle-ci s'enfoncent dans les espaces laissés libres entre les cônes et prennent ainsi une disposition en cuvette, qu'elles

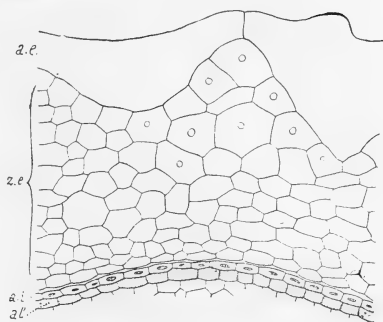


Fig. 194. — *Schizanthus pinnatus* R. et P. — Déformation de l'assise externe. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *ze*, zone interne; *al*, albumen. Gr. : 200.

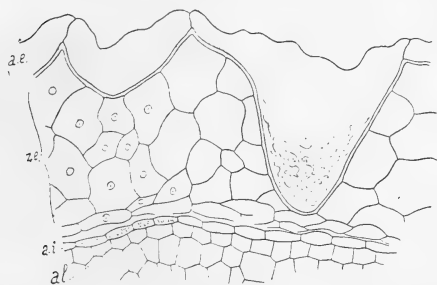


Fig. 195. — *Schizanthus pinnatus* R. et P. — Apparition des épaissements. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *ze*, zone externe; *al*, albumen. Gr. : 200.

nes de l'assise externe. L'albumen, sans modifier sa forme, arrive bientôt au contact du fond des cuvettes épidermiques (fig. 195); dans les derniers stades du développement, il vient se mouler

conserveront jusqu'à la maturité.

La résorption du tégument se poursuit du côté interne, l'assise digestive s'oblitére, les premières couches d'épaississements apparaissent sur les parois inter-

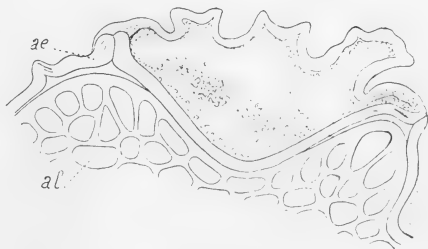


Fig. 196. — *Schizanthus pinnatus* R. et P. — Coupe transversale du tégument adulte. *ae*, assise externe; *al*, albumen. Gr. : 200.

exactement dans l'enveloppe bosselée que lui constitue l'assise externe du tégument seule persistante.

La figure 196 représente la coupe transversale du tégument adulte; il est réduit à la paroi interne de l'assise externe épaissie; les parois externes et latérales sont généralement disparues. En coupe tangentielle

(fig. 197), le fond de la cellule se trouve généralement tranché; les parois latérales décroivent de

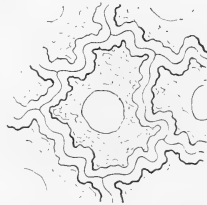


Fig. 197. — *Schizanthus pinnatus* R. et P. — Assise externe en coupe tangentielle. Gr. : 60.



Fig. 198. — *Schizanthus pinnatus* R. et P. — Paroi latérale d'une cellule de l'assise externe vue en coupe tangentielle. Gr. : 230.

très courtes sinuosités à la surface desquelles, à un très fort grossissement, on distingue des ornements en forme de mamelons (fig. 198).

### **Salpiglossis sinuata** R. et P. —

L'ovule est assez gros, son tégument comprend 8 à 10 assises cellulaires à peu près semblables. Les premières différenciations atteignent l'assise externe qui accroît considérablement la taille de ses éléments; leur forme en section transversale est variable, la plupart sont allongés tangentiellement, certains au contraire sont très étroits.

L'accroissement de l'ovule se fait beaucoup plus par une augmentation de volume des cellules du tégument que par multiplication; il se fait irrégulièrement, l'ovule se déforme

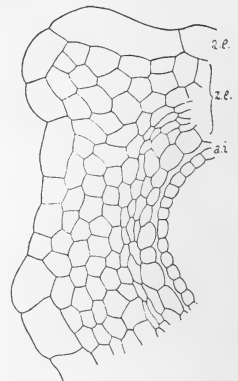


Fig. 199. — *Salpiglossis sinuata* R. et P. — Tégument au début de la maturation. *ae*, assise externe; *ai*, assise interne; *pm*, partie moyenne. Gr. : 200.

et lègue à la graine ces déformations. La phase de maturation permet de noter, d'abord, un écrasement particulier des cellules à la limite des deux zones de la partie moyenne (fig. 199); ensuite, l'apparition des épaissements de l'assise externe au moment où la zone interne vient de disparaître; enfin, la résorption totale de l'assise interne.

Le tégument de la graine adulte est con-

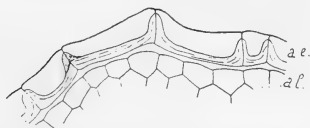


Fig. 200. — *Salpiglossis sinuata* R. et P. — Coupe transversale du tégument adulte. *ae*, assise externe; *al*, albumen. Gr. : 200.

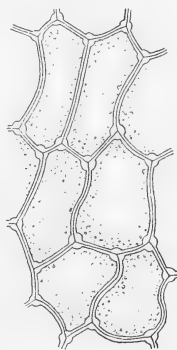


Fig. 201. — *Salpiglossis sinuata* R. et P. — Cellules de l'assise externe, de face. Gr. : 200.

stitué uniquement par l'assise externe. Les cellules sont très aplaties, épaissies seulement sur leurs parois internes (fig. 200).

Au point de réunion de trois cellules, les épaissements remontent plus haut sur les parois latérales et engendrent des piliers coniques, qui soulèvent la paroi externe cellulosique et criblée de très fines ponctuations. La coupe tangentielle accuse des sinuosités presque nulles (fig. 201).

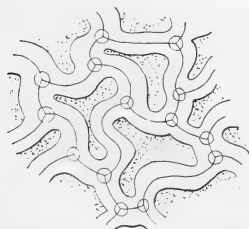


Fig. 202. — *Salpiglossis straminea* Hook. — Cellules de l'assise externe, de face. Gr. : 200.

Le tégument du **Salpiglossis straminea** Hook., comparable au précédent, possède à l'assise externe des cellules moins étendues et plus épaissies (fig. 202).

**Browallia demissa** L. — Au moment de la fécondation et pendant les premiers stades du développement, l'assise digestive se distingue seule par la grande taille de ses éléments. La cavité chalazienne est très réduite, les deux zones de la partie moyenne sont à peine perceptibles.

Toutes les cellules des assises tégumentaires concourent à l'accroissement en augmen-

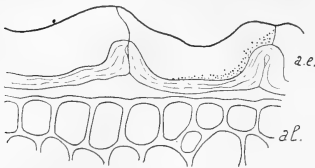


Fig. 203. — *Browallia demissa* L. — Coupe transversale du tégument séminal *ae*, assise externe; *al*, albumen. Gr. : 300.

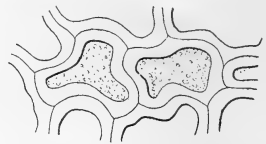


Fig. 204. — *Browallia demissa* L. — Cellules de l'assise externe vues de face. Gr. : 200.

tant de volume; les cellules de l'assise digestive seules s'aplatissent graduellement, et, dans les stades avancés, finissent par disparaître.

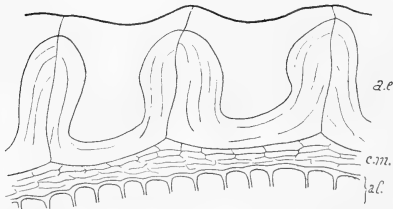


Fig. 205. — *Brunfelsia americana* L. — Coupe transversale du tégument. *ae*, assise externe; *cm*, couche membraniforme; *al*, albumen. Gr. : 170.

La structure du tégument adulte (fig. 203 et 204) s'écarte peu du type général des Salpiglossidées. Leurs petites dimensions et l'aspect peu

recourbé de leurs parois donnent cependant aux cellules épidermiques, vues de face, un caractère particulier.

Nous avons étudié pareillement les téguments séminaux du **Browallia Czerwiaskowski** Warse et du **Browallia viscosa** H. B. K., mais nous n'avons pas trouvé de différences.

**Brunfelsia americana** L. — Les graines de cette espèce sont les plus

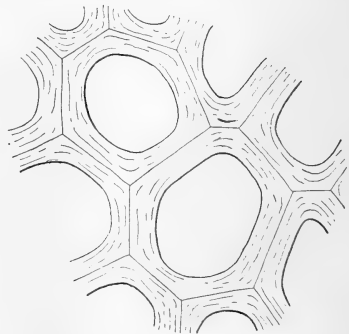


Fig. 206. — *Brunfelsia americana* L. — Assise externe de face. Gr. : 170.



grosses de toutes les Salpiglossidées que nous avons examinées. Malgré cela, le tégument atteint la même réduction du nombre de ses assises. Les cellules de l'assise externe sont grandes, épaissies sur les parois internes et latérales (fig. 205); de face, elles sont polygonales, à parois franchement droites (fig. 206).

Ce dernier caractère rapproche cette espèce du *Nierembergia frutescens* Dur. et permet de considérer ces deux plantes comme deux exceptions remarquables dans toute la famille des Solanacées.

## TROISIÈME PARTIE

---

### CHAPITRE IX

#### RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Le tégument ovulaire des Solanacées, unique et formant au début un tissu homogène, se différencie généralement au moment de la fécondation en trois parties fondamentales : une assise externe, une assise interne et une partiemoyenne ; celle-ci à son tour en deux zones : zones interne et externe.

Nous avons montré comment cette division est en harmonie avec la théorie, déjà depuis longtemps admise, sur la nature morphologique de l'ovule.

Pendant le développement, les cellules de l'assise externe se multiplient peu ; elles grandissent et, dans les derniers stades, prennent des épaissements de nature et de forme variables, répartis diversement sur les parois internes, latérales et externes. Cette assise persiste toujours à la maturité ; ses parties minces, cependant, peuvent disparaître sous l'action des plus légers frottements (*Physalis*, *Hyoscyamus*, *Nicotiana*, *Petunia*, etc.), ou par gélification (*Lycopersicum*, *Cyphomandra*, *Salpichroa*, plusieurs *Solanum*) ; dans ce dernier cas nous assistons à la formation de « poils » de nature particulière. Il ne faut pas confondre ces simples épaissements cellulósiques des parois latérales des cellules externes, avec les dépendances épidermiques unicellulaires ou pluricellulaires, auxquelles on réserve plus spécialement le même nom. Ils n'ont pas la même valeur morphologique, c'est entendu ; mais leur rôle, leur aspect

particulier et surtout l'aspect qu'ils communiquent aux surfaces qu'ils revêtent permettent certainement cette assimilation de termes (1).

L'assise interne s'isole de bonne heure du reste du tégument ; le processus d'isolement commence à la chalaze, où les tissus tégumentaires sont déjà dissociés et creusés d'une cavité plus ou moins développée. Elle s'organise ensuite en assise digestive, et joue ce rôle pendant toute la période d'accroissement et les premiers stades de la maturation ; elle se résorbe ensuite dans certaines espèces ; dans la plupart, elle persiste, s'épaissit et concourt, au même titre que l'assise externe, à la protection des tissus de l'amande.

Il ne nous a pas été permis, comme à Guérin (2) au sujet des Gentianacées, d'établir une relation entre la persistance ou la résorption de l'assise digestive et d'autres caractères plus évidents et déjà connus de la famille. Dans une même tribu, certains genres la conservent, elle se résorbe dans d'autres. Dans le genre *Hypocyanus*, elle est nettement visible dans l'*H. niger* L. et l'*H. aureus* L. ; nous n'avons pas pu la retrouver nettement dans les coupes tangentielles du tégument adulte de l'*H. albus* L.

Les caractères de l'assise digestive peuvent servir à s'assurer de la maturité des graines. Nous avons établi, en effet, que ses éléments, jusqu'aux stades ultimes de la maturation, sont minces, aplatis et très difficilement visibles et qu'après le développement complet de l'amande, ils changent pour ainsi dire brusquement d'aspect, s'épaississent et prennent la rigidité qui les rendra facilement reconnaissables en coupe transversale. Ce n'est donc que dans les graines mûres, qu'on retrouvera l'assise interne du tégument, avec les caractères spécifiques que nous avons précédemment décrits.

La zone interne de la partie moyenne est entièrement digérée. C'est dans son intérieur, dans la région chalazienne, que se forme,

(1) Néanmoins, il eût été préférable d'employer l'expression de « baguettes ». Nous avons simplement suivi l'exemple de quelques auteurs, en indiquant du reste la différence qui existe entre ces baguettes et les poils proprement dits.

(2) GUÉRIN (P.), Recherches sur le développement et la structure anatomique des téguments séminaux des Gentianacées (*Journ. de Bot.*, Paris, 1904).

au début, une cavité que nous avons comparée à un haustorium et qui nous a paru creusée par une action chimique des antipodes. Ces derniers éléments joueraient ainsi un rôle digestif important, dans les premiers stades qui suivent la fécondation ; résorbés, ils transmettraient ce rôle à l'assise interne du tégument et celle-ci, à son tour, à l'assise externe de l'albumen.

Dans cet ordre d'idées, la part laissée à l'hypothèse se réduit beaucoup, si l'on ne perd pas de vue les observations antérieures de GUIGNARD (1), MOLLIARD (2), M<sup>lle</sup> GOLDFLUS (3) et celles des nombreux auteurs (4) qui ont signalé la division des antipodes, l'organisation des cellules ainsi engendrées, en une assise tapissant partiellement la surface intérieure du nucelle ou du tégument et rappelant tout à fait, par cette disposition, ce que nous avons nommé « assise digestive ».

Nous n'avons jamais rencontré, à la chalaze, ni ailleurs dans l'épaisseur du tégument, de ces amas de cellules faiblement lignifiées, auxquels VAN TIEGHEM (5), à cause de leur rôle bien déterminé, de leur situation et de leur présence assez générale dans les jeunes graines, a donné le nom d'*hypostase*. Dans les graines des *Datura*, entre l'albumen et le faisceau libéro-ligneux, nous avons signalé un tissu de cellules scléreuses, accompagnant ce faisceau dans tout son parcours et même se prolongeant plus loin que lui, jusqu'à la chalaze; cette disposition même, et la différenciation tardive de ce tissu dans le cours du développement, ne nous ont pas permis de l'assimiler à une hypostase.

La zone externe grandit par multiplication de ses éléments et prend la forme et la taille qui seront celles de la graine adulte. Elle est en grande partie digérée pendant la matura-

(1) GUIGNARD (L.), Sur l'origine du sac embryonnaire et le rôle des antipodes (*Bull. Soc. Bot. de France*, Paris, 1881, t. XXVIII, p. 197-201).

(2) MOLLIARD, Note sur le sort des cellules antipodes chez le *Knautia arvensis* Coult. (*Bull. Soc. Bot. de France*, Paris, 1895, t. XLII, p. 910).

(3) M<sup>lle</sup> GOLDFLUS, Du rôle de l'assise épithéliale et des antipodes chez les Composées (*Journ. de Bot.*, Paris, 1898 et 1899).

(4) Voir à ce sujet le travail de P. GUÉRIN : Sur le sac embryonnaire et en particulier sur les antipodes des *Gentianes* (*Journ. de Bot.*, Paris, 1903, t. XVII).

(5) VAN TIEGHEM (PH.), Sur l'hypostase (*Ann. Sc. nat.*, 1903, 8<sup>e</sup> série, t. XVII, p. 354).

tion ; les parois de ses assises cellulaires les plus externes, résistent et s'agencent en « couche membraniforme ».

Nous avons signalé la présence d'oxalate de chaux pulvérent dans certaines cellules de la zone externe et sa localisation, dans la graine mûre, à la limite externe de l'assise digestive. Remarquons ici, combien il est surprenant que nous n'ayons rencontré l'oxalate que dans le genre *Solanum*, et encore, dans les espèces de ce genre que nous avons rangées dans les groupes III, IV et V. Son rôle semble être celui d'un élément de rebut. Cette opinion ressort des observations suivantes : l'oxalate apparaît au moment où la digestion de la zone interne est presque consommée ; sa proportion augmente pendant la maturation ; il ne disparaît pas dans les cellules où il est une fois apparu ; enfin, à la maturité, il vient s'emprisonner entre deux assises de tissu mort, destinées à protéger la graine pendant sa vie latente, puis à être rejetées.

Au sujet des relations avec les organes voisins, l'étude du développement et de la structure du tégument séminal des Solanacées, n'apporte pas de notions nouvelles. Elle confirme celles qui sont depuis longtemps connues et permet même, de citer ce tégument comme un merveilleux exemple des règles générales, qui établissent, d'une part les rapports du nucelle et du tégument et, d'autre part, ceux du tégument et du péricarpe. On sait, en effet, que « les téguments sont ordinairement très minces quand le nucelle a un assez grand volume ; qu'au contraire, ils acquièrent une épaisseur relativement considérable, dans la plupart des cas où il en existe un seul autour d'un nucelle resté très petit » (1). On sait aussi, d'après l'une des conclusions de GODFRIN (2), que « les graines provenant d'un ovaire indéhiscent possèdent des téguments mous, que celles provenant d'un ovaire déhiscent ou d'une baie, ont au contraire les téguments plus ou moins solides ». GARCIN (3) a publié une intéressante étude histologique des fruits des Solanacées, qui sont des baies ou des capsules : de ce côté, nous

1) DUCHARTRE, *Éléments de Botanique*. Paris, 1877, p. 692.

2) GODFRIN (J.), *Étude histologique des téguments séminaux des Angiospermes*. Nancy, 1880.

3) GARCIN, *Sur le fruit des Solanacées (Journ. de Bot., Paris, 1888, p. 108)*.

sommes donc suffisamment renseignés ; le présent travail nous montre, en outre, que le tégument séminal de cette même famille est toujours solide ; par ces doubles résultats, la deuxième partie de la proposition de GODFRIN se trouve solidement étayée.

D'après ce qui précède, on voit que le tégument d'une graine adulte de Solanacée, au maximum de complexité, comprend une assise externe et une assise interne correspondant aux mêmes assises du tégument ovulaire, et, la couche membrani-forme, seul vestige de la partie moyenne. Au maximum de réduction, le tégument séminal comprend seulement l'assise externe. Dans les deux cas, nous sommes loin des cinq couches cellulaires : protectrice, tuméfiante, pigmentée, azotée et enfin à éléments sans différenciation, que NOBBE (1) distingue dans les spermodermes les plus complexes.

En prenant pour base ces degrés successifs de réduction, la forme des épaissements dans les assises externe et interne, la présence de poils ou d'oxalate de chaux, on peut grouper les genres que nous avons étudiés comme l'indique le tableau I.

On trouvera plus haut, tous les détails anatomiques qui, dans certains cas, permettent d'établir des différences parmi les espèces d'un même genre. Nous donnons cependant ici, sous forme d'un tableau analogue au précédent, un résumé synoptique des principaux caractères des espèces du genre *Solanum* (tableau II).

Le tableau III renferme les mêmes espèces du genre *Solanum* classées d'après de CANDOLLE (2). On peut remarquer que beaucoup d'entre elles se trouvent groupées à peu près comme elles le sont dans le tableau II ; par exemple, les *Solanum nigrum* L., *S. gracile* Otto, *S. miniatum* Bernh., *S. villosum* Moench., *S. rubrum* L., *S. flavum* Kit. ; les *Solanum septemlobum* Bunge, *S. radicans* L., *S. Dulcamara* L., *S. jasminoides* Paxt. ; les *S. nemorense* Dun., *S. ciliatum* Lam., *S. atropurpureum* Schrank., *S. aculeatissimum* Jacq. ; les *S. Zuccagnianum*

(1) NOBBE, Handbuch der Samenkunde. Berlin, 1876, p. 73.

(2) DE CANDOLLE (A.), Prodomus systematis naturalis regni vegetabilis. Paris, 1852, t. XIII, p. 28.

TABLEAU I. — SOLANACÉES.

## Classification des principaux genres, d'après les caractères histologiques du tégument séminal.

|                                                |                                                                  |                                                                                                  |                                                           |                                                 |                                        |                      |
|------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|----------------------------------------|----------------------|
| ASSISE DIGESTIVE PERSISTANTE.                  | Bandes longitudinales d'épaississement sur les parois latérales. | Poils.                                                                                           | Cellules de l'assise digestive à parois minces, droites.  | Base des poils renflée.....                     | <i>Lycopersicum.</i>                   |                      |
|                                                |                                                                  |                                                                                                  |                                                           | Base des poils non renflée.....                 | <i>Salpichroa.</i>                     |                      |
|                                                |                                                                  | Pas de poils.                                                                                    | Bandes courtes et épaissies sur les parois latérales..... | Cellules de l'assise digestive spéciales.....   | certains                               | <i>Solanum.</i>      |
|                                                |                                                                  |                                                                                                  |                                                           |                                                 | Bandes fines sur les parois latérales. | <i>Aenistus.</i>     |
|                                                |                                                                  | Épaississements en réseau sur les parois latérales (visibles seulement dans les jeunes graines). | Lumen des cellules épidermiques presque nul.....          | Lumen des cellules épidermiques très grand..... |                                        | <i>Datura.</i>       |
|                                                |                                                                  |                                                                                                  |                                                           |                                                 |                                        | <i>Cestrum.</i>      |
|                                                |                                                                  | Parois latérales lisses à leur partie supérieure.                                                |                                                           |                                                 |                                        | <i>Physalis.</i>     |
|                                                |                                                                  |                                                                                                  |                                                           |                                                 |                                        | <i>Saracha.</i>      |
|                                                |                                                                  |                                                                                                  |                                                           |                                                 |                                        | <i>Withania.</i>     |
|                                                |                                                                  |                                                                                                  |                                                           |                                                 |                                        | <i>Hyoscyamus.</i>   |
| Paroi externe de l'assise épidermique épaisse. | Bandes longitudinales sur les parois latérales.....              |                                                                                                  |                                                           | <i>Dictyocalyx.</i>                             |                                        |                      |
|                                                | Parois latérales lisses.....                                     |                                                                                                  |                                                           | <i>Nicandra.</i>                                |                                        |                      |
| ASSISE DIGESTIVE NON PERSISTANTE.              | Paroi externe mince (souvent disparue dans les graines adultes). | Cellules de l'assise externe, vues de face, à parois plus ou moins sinuées.                      | Cellules grandes, avec forts épaississements.             |                                                 | <i>Lycium.</i>                         |                      |
|                                                |                                                                  |                                                                                                  |                                                           |                                                 | <i>Solanum.</i>                        |                      |
|                                                |                                                                  |                                                                                                  | Cellules petites avec épaississements moindres.           | Cellul. plus sinuées à la base.....             | <i>Nicotiana.</i>                      |                      |
|                                                |                                                                  |                                                                                                  |                                                           | Cellul. plus sinuées au sommet.....             | <i>Petunia.</i>                        |                      |
|                                                |                                                                  |                                                                                                  |                                                           | Cellules en forme de cuvette.....               | <i>Schizanthus.</i>                    |                      |
|                                                |                                                                  |                                                                                                  |                                                           | Cellules à piliers angulaires.....              | <i>Salpiglossis.</i>                   |                      |
|                                                |                                                                  |                                                                                                  |                                                           | Cellules petites très épaissies.....            | <i>Browallia.</i>                      |                      |
|                                                |                                                                  |                                                                                                  | Mêmes cellules, à parois droites.                         |                                                 |                                        | <i>Nierembergia.</i> |
|                                                |                                                                  |                                                                                                  |                                                           |                                                 |                                        | <i>Brunfelsia.</i>   |

TABLEAU II. — Genre SOLANUM (Espèces étudiées).

|                                                                                                                                                                        |                                                                                     |                                                                               |                                                                                                             | Pages                                                                                                                                      |                                                                                                                                             |                                                                                              |                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pois d'oxalate de Ca.                                                                                                                                                  | Groupe I.                                                                           | Cellules de l'assise digestive régulières, à parois droites et peu épaissies. | <i>S. Tomatillo</i> Phil.....                                                                               | Base des poils spéciale... 57                                                                                                              |                                                                                                                                             |                                                                                              |                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                        |                                                                                     |                                                                               | <i>S. racemiflorum</i> Dun.....                                                                             | — .. 57                                                                                                                                    |                                                                                                                                             |                                                                                              |                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                        | Pois externes. —                                                                    | Groupe II.                                                                    | Cellules de l'assise digestive de dimensions comparables, épaissies et pourvues d'ornements variables.      | Pois longs. { <i>S. Seaforthianum</i> And.<br><i>S. jasminoides</i> Paxt. }                                                                | Assise digestive spéciale... 59                                                                                                             |                                                                                              |                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                        |                                                                                     |                                                                               |                                                                                                             | { <i>S. septemlobum</i> Bunge.<br><i>S. Dulcamara</i> L. }                                                                                 |                                                                                                                                             |                                                                                              |                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                        |                                                                                     | Pois courts.                                                                  | Pois longs ou courts.                                                                                       | { <i>S. repens</i> Dun.<br><i>S. radicans</i> L. }                                                                                         | — .. 62                                                                                                                                     |                                                                                              |                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                        |                                                                                     |                                                                               |                                                                                                             | { <i>S. hystrix</i> R. Br., <i>S. villosum</i> Moench., <i>S. polyacanthos</i> Lam., <i>S. flavum</i> Kit., <i>S. rubrum</i> L. }          | — .. 62                                                                                                                                     |                                                                                              |                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                        |                                                                                     |                                                                               |                                                                                                             | { <i>S. nigrum</i> L., <i>S. cornutum</i> Lam., <i>S. gracile</i> Otto, <i>S. flavescens</i> Dun. }                                        | — .. 63                                                                                                                                     |                                                                                              |                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                        |                                                                                     |                                                                               |                                                                                                             | <i>S. miniatum</i> Bernh.                                                                                                                  | — .. 63                                                                                                                                     |                                                                                              |                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                        |                                                                                     | Pois de poils = <i>S. laciniatum</i> Ait.                                     | Groupe III.                                                                                                 | Cellules de l'assise digestive de dimensions variables et irrégulièrement épaissies.                                                       | <i>S. verbascifolium</i> L.....                                                                                                             | Assise externe spéciale... 66                                                                |                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                        |                                                                                     |                                                                               |                                                                                                             |                                                                                                                                            | <i>S. lanceolatum</i> Cav.....                                                                                                              | — .. 68                                                                                      |                                                                                                                                         |
| <i>S. carolinense</i> L.....                                                                                                                                           |                                                                                     |                                                                               |                                                                                                             |                                                                                                                                            | — .. 68                                                                                                                                     |                                                                                              |                                                                                                                                         |
| <i>S. glaucum</i> Dun.....                                                                                                                                             |                                                                                     |                                                                               |                                                                                                             |                                                                                                                                            | — .. 69                                                                                                                                     |                                                                                              |                                                                                                                                         |
| <i>S. aureum</i> Humb.....                                                                                                                                             | — .. 71                                                                             |                                                                               |                                                                                                             |                                                                                                                                            |                                                                                                                                             |                                                                                              |                                                                                                                                         |
| <i>S. rostratum</i> Dun. ....                                                                                                                                          | — .. 71                                                                             |                                                                               |                                                                                                             |                                                                                                                                            |                                                                                                                                             |                                                                                              |                                                                                                                                         |
| <i>S. heterodoxum</i> Dun.....                                                                                                                                         | — .. 72                                                                             |                                                                               |                                                                                                             |                                                                                                                                            |                                                                                                                                             |                                                                                              |                                                                                                                                         |
| <i>S. sodomæum</i> L.....                                                                                                                                              | — .. 72                                                                             |                                                                               |                                                                                                             |                                                                                                                                            |                                                                                                                                             |                                                                                              |                                                                                                                                         |
| <i>S. acanthodes</i> Hook., <i>S. aculeatum</i> Warsz., <i>S. Richardi</i> Dun., <i>S. siumbrifolium</i> Lam., <i>S. pocote</i> ?, <i>S. Warszewiczoides</i> Hort..... | — .. 74                                                                             |                                                                               |                                                                                                             |                                                                                                                                            |                                                                                                                                             |                                                                                              |                                                                                                                                         |
| Pas de poils externes. —                                                                                                                                               | Groupe IV.                                                                          |                                                                               |                                                                                                             |                                                                                                                                            | Cellules de l'assise digestive de dimensions variables, mais à épaississements à peu pr. réguliers.                                         | Cellules du milieu des faces pas trop surbaissées. { Parois latérales fortement épaissies. } | { <i>S. glutinosum</i> Dun.... 75<br><i>S. indicum</i> L. .... 75<br><i>S. esculentum</i> Dun ... 75<br><i>S. nodiflorum</i> Desv... 75 |
|                                                                                                                                                                        |                                                                                     | { Parois latérales minces. }                                                  | { <i>S. Capsicastrum</i> Link... 79<br><i>S. pseudo-Capsicum</i> L.D. 79<br><i>S. Hendersoni</i> Hort... 79 |                                                                                                                                            |                                                                                                                                             |                                                                                              |                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                        | Cellules de l'assise externe, hautes sur les bords, basses sur le milieu des faces. | Cellules du milieu des faces très surbaissées.                                | Épaissies.                                                                                                  | { <i>S. æthiopicum</i> L..... 78<br><i>S. macrocarpum</i> L..... 78<br><i>S. quercifolium</i> L..... 78<br><i>S. Zuccagnianum</i> Dun.. 78 |                                                                                                                                             |                                                                                              |                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                        |                                                                                     |                                                                               |                                                                                                             | Peu épaissies.                                                                                                                             | { <i>S. Gilo</i> Radd..... 77<br><i>S. pomiferum</i> Cav.... 77<br><i>S. Lobelii</i> Ten..... 77<br><i>S. Pierreanum</i> Paill. et Bois. 77 |                                                                                              |                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                        |                                                                                     |                                                                               |                                                                                                             |                                                                                                                                            | Groupe V.                                                                                                                                   | Bandes anastomosées sur les parois latérales de l'assise externe.                            | { <i>S. atropurpureum</i> Schrank. 80<br><i>S. nemorense</i> Dun..... 80<br><i>S. paniculatum</i> L..... 80                             |
|                                                                                                                                                                        |                                                                                     |                                                                               |                                                                                                             |                                                                                                                                            |                                                                                                                                             |                                                                                              | Membrane ponctuée sur les parois latérales de l'assise externe.                                                                         |
|                                                                                                                                                                        | Aile membraneuse sur les bords.                                                     | <i>S. aculeatissimum</i> Jacq., (pas d'aile).                                 | 81                                                                                                          |                                                                                                                                            |                                                                                                                                             |                                                                                              |                                                                                                                                         |



TABLEAU III. — Genre **SOLANUM**, d'après de Candolle (1).

(Espèces étudiées.)

|                           |                            |                                                                             |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                          |
|---------------------------|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SECT. I. — PACHYSTEMONUM. | Tuberarium.                | {                                                                           | Potatoe.....             | <i>Solanum tuberosum</i> L.                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                          |
|                           |                            |                                                                             | Pterophyllum.            | <i>S. repens</i> Dun.                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                          |
|                           | Morella.                   | {                                                                           | Morellæ veræ.            | <i>S. nodiflorum</i> Desv., <i>S. memphiticum</i> J. F., <i>S. guineense</i> Lam., <i>S. nigrum</i> L., <i>S. oleraceum</i> Dun., <i>S. suffruticosum</i> Schousb., <i>S. gracile</i> Otto, <i>S. flavum</i> Kit., <i>S. miniatum</i> Bernh., <i>S. rubrum</i> L., <i>S. villosum</i> Moench. |                                                                                                          |
|                           |                            |                                                                             |                          | Polybotryon.                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <i>S. Seafortianum</i> And.                                                                              |
|                           |                            |                                                                             | Dulcamara.               | {                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Dulcamara.                                                                                               |
|                           | Anthoresis.                | <i>S. glaucum</i> Dun., <i>S. aureum</i> Humb., <i>S. verbascifolium</i> L. |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                          |
|                           | Micranthes.                | {                                                                           | Anthopleuris.            | <i>S. Capsicastrum</i> Link., <i>S. pseudo-Capsicum</i> L. D.                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                          |
|                           |                            |                                                                             | Graciliflora.....        | <i>S. viride</i> R. Br., <i>S. polyacanthos</i> Lam.                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                          |
|                           | SECT. II. — LEPTOSTEMONUM. | Euleptostemonum.                                                            | {                        | Juripeba.....                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <i>S. nemorense</i> Dun.                                                                                 |
|                           |                            |                                                                             |                          | Acanthophora.                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Psilocarpa.                                                                                              |
| Lasiocarpa.               |                            |                                                                             |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <i>S. flavescens</i> Dun.                                                                                |
| Torvaria.....             |                            |                                                                             | <i>S. paniculatum</i> L. |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                          |
| Astero-trichotum.         |                            | {                                                                           | Oliganthes.....          | <i>S. hystrix</i> R. Br., <i>S. carolinense</i> L., <i>S. indicum</i> L., <i>S. macranthum</i> Dun. (pour <i>S. acanthodes</i> Hook.)                                                                                                                                                         |                                                                                                          |
|                           |                            |                                                                             | Cryptocarpum.....        | <i>S. Richardi</i> Dun., <i>S. sisymbriifolium</i> Lam., <i>S. cornutum</i> Lam., <i>S. rostratum</i> Dun., <i>S. heterodoxum</i> Dun.                                                                                                                                                        |                                                                                                          |
|                           |                            |                                                                             | Mogenoplum.....          | <i>S. sordidum</i> Sendt., <i>S. glutinosum</i> Dun., <i>S. lanceolatum</i> Cav.                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                          |
|                           |                            |                                                                             | Melongena.               | Lycopersico-carpon.                                                                                                                                                                                                                                                                           | <i>S. Zuccagnianum</i> Dun., <i>S. racemiflorum</i> Dun., <i>S. Gilo</i> Radd., <i>S. aethiopicum</i> L. |
|                           |                            |                                                                             |                          | Brachylobus.                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <i>S. macrocarpum</i> L., <i>S. esculentum</i> Dun., <i>S. Lobelii</i> Ten., <i>S. sodomæum</i> L.       |

(1) Quelques espèces, dont nous avons étudié le tégument séminal, ne se trouvent pas dans de CANDOLLE et ne figurent pas dans ce tableau. Quelques-unes ont été déterminées postérieurement à la publication du *Prodromus* (*Solanum Tomatillo* Phil., *S. Pierreanum* Pail. et Bois, *S. opacum* A. Br., *S. frutescens* A. Br.); d'autres sont des espèces simplement horticoles (*S. Warzewiczoides* Hort., *S. Dens-elephantis* Hort., *S. Hendersoni* Hort.); d'autres enfin ne sont que des variétés du *S. nigrum* L. (*S. chlorocarpum* Schur., *S. americanum* Mill.). Le *S. acanthodes* Hook., d'après Hooker lui-même (Curtis's Botanical Magazine, vol. XXXIII, 3<sup>e</sup> série, tab. 6283), est le plus proche parent du *S. macranthum* Dun., que nous citons ici.

Dun., *S. Gilo* Radd. ; *S. æthiopicum* L., *S. macrocarpum* L., *S. Lobelii* Ten., etc.

D'autre part, on s'explique difficilement pourquoi la structure du tégument séminal éloigne de leurs groupes naturels, certaines espèces, telles que les *S. cornutum* Lam., *S. racemiflorum* Dun., *S. quercifolium* L., *S. hystrix* R. Br.

Quel profit la taxinomie peut-elle tirer de nos observations?

Envisagée dans ses grandes lignes, la structure du tégument adulte permet d'abord de dégager, parmi les genres des Solanacées, certains types bien nets, par exemple les genres *Lycopersicum*, *Physalis*, *Capsicum*, *Nicandra*, *Datura*, *Cestrum*, *Nicotiana*. D'autres genres, *Cyphomandra*, *Acnistus*, *Saracha*, *Salpichroa*, *Petunia*, présentent généralement avec les précédents, des liens de parenté assez étroits et ne peuvent être individualisés, que par un ensemble de caractères secondaires.

D'après la même structure anatomique, on voit que le *Dictyocalyx quadrivalvis* Hook., ne peut être rangé dans les *Nicotiana*, pas plus que l'*Acnistus arborescens* Schlecht., ne peut s'appeler *Atropa arborea* Willd. ; qu'il n'y a pas lieu d'employer les noms de *Physochlaina orientalis* G. Don et de *Withania somnifera* Dun., préférablement à ceux de *Scopolia orientalis* Dun. et de *Physalis flexuosa* L. ; qu'on ne peut pas, enfin, conclure à l'identité spécifique du *Solanum aviculare* Forst. et du *Solanum laciniatum* Ait., comme le veut l'index de Kew (1).

D'autre part, la connaissance de la structure du tégument séminal dans le genre *Solanum*, nous autorise à présenter quelques données, propres à éclaircir le problème de la répartition des trop nombreuses espèces de ce genre, entre des genres voisins beaucoup plus pauvres. Ainsi, les espèces du groupe I pourraient rentrer dans le genre *Lycopersicum* ; celles du groupe IV, dans le genre *Capsicum*. Le *Solanum nigrum* L. pourrait être pris pour type du genre *Solanum* proprement dit et réunir, autour de lui, les espèces des groupes II et III. Enfin, si les autres caractères généraux de la plante le permettent, on pourrait créer un genre spécial pour les espèces du groupe V,

(1) A moins qu'une erreur d'étiquette, qu'il nous a été impossible de contrôler, ait été commise dans le lieu d'origine de nos échantillons.

qui par l'aspect extérieur de la graine ailée et la structure anatomique du tégument, s'écartent nettement de tous les autres genres des Solanacées.

En définitive, si le développement est sensiblement le même, la structure du tégument séminal adulte de cette famille présente des différences intéressantes. Appliquant au tout ce qui est vrai pour la partie, nous pouvons ajouter que les ovules et les jeunes graines, pendant tout le temps qu'elles restent fixées au placenta, sont semblables, mais que la structure de la graine adulte est fort variable. De cette proposition découle naturellement cette idée générale, appelée, à notre avis, à se confirmer au fur et à mesure que l'investigation sera plus profonde et plus minutieuse : à savoir, que la graine, en se séparant de la plante mère, emporte avec elle un certain nombre de caractères propres à l'espèce, dont elle constitue, à ce moment même, un nouvel individu.

Les résultats fournis par un champ d'expérience limité à deux assises cellulaires, considérées en coupe transversale et tangentielle et à divers niveaux de leur hauteur, démontrent suffisamment, que, malgré leur simplicité de structure, les téguments séminaux des Gamopétales, sont loin de constituer un sujet d'études superflues. L'étude du tégument séminal des Solanacées en particulier, nous a permis de résoudre la plus grande partie des questions que nous nous étions posées au début de ce travail.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- BACHMANN (E. T.), Darstellung der Entwicklungsgeschichte und des Baues der Samenschalen der Scrofularineen. *Nova acta der K. Leopoldina-Carolina Deutschen Akademie der Naturforscher*. Halle, 1881, Bd. XLIII.
- BENTHAM et HOOKER, *Genera plantarum*. Londoni, 1873-1876, t. II.
- BERG OTTO, *Anatom. Atlas zur pharmaz. Waarenkunde*. Berlin, 1865.
- BERTRAND (C. E.), Étude sur les téguments séminaux des Gymnospermes. *Ann. Sc. nat.*, 1878, 6<sup>e</sup> série, t. VII, p. 71.
- BOCHMANN (Félix), Beiträge zur Entwicklungsgeschichte offizineller Samen und Früchte. *Inaug. Dissert.*, Bern, 1901.
- BOLLES LEE et F. HENNEGUY, *Traité des méthodes techniques de l'anatomie microscopique*. Paris, O. Doin, édit., 1896.
- BRANDZA, Développement des téguments de la graine. *Rev. gén. de Bot.*, Paris, 1891, t. III.
- BRIOSI GIOV. et GIGLI TORQUATO, Intorno alla struttura anatomica ed alla composizione chimica del frutto del Pomodoro (*Lycopersicum esculentum* Mill.) *Rendi c. delle sess. della R. Acad. delle scienze dell'Ist. di Bologna*, 1889, p. 59-64.
- BRONGNIART (AD.), Sur la génération et le développement de l'embryon dans les plantes phanérogames. *Ann. Sc. nat.*, 1827, 1<sup>re</sup> série, t. XII, p. 143.
- Id. Note sur un cas de monstruosité des fleurs de *Primula sinensis*. *Ann. Sc. nat.*, 1834, 2<sup>e</sup> série, t. I, p. 308-310.
- Id. Examen de quelques cas de monstruosités végétales propres à éclairer la structure du pistil et l'origine des ovules. *Ann. Sc. nat.*, 1844, 3<sup>e</sup> série, t. II, p. 20-32.
- CANDOLLE (A. P. DE), *Organographie végétale*. Paris, 1827, t. II, p. 74-75.
- CANDOLLE (A. DE), *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis*. Paris, 1852, t. XIII.
- CASPARY, Vergrünungen der Blüthe des weissen Klees. *Schrift d. physik. ökonom. Gesellsch. Königsb.*, 1861, II, p. 51-72.
- CELAKOWSKI, Vergrünungsgeschichte der Eichen von *Alliaria officinalis*. *Bot. Zeit.*, Leipzig, 1875. — Zur Discussion über die Eichen. *Bot. Zeit.*, Leipzig, 1875.
- CHALON (J.), La graine des Légumineuses. Mons, 1875.
- CHATIN (JOL.), Études sur le développement de l'ovule et de la graine. *Ann. Sc. nat.*, 1874, 5<sup>e</sup> série, t. XIX.
- CORDONNIER (E.), Réactif combiné pour la double coloration en histologie végétale. *Bull. d. Sc. pharm.*, Paris, 1902, t. V, p. 379.
- CRAMER, *Bildungsabweichungen bei einigen wichtigeren Pflanzenfamilien*. Zurich, 1864.
- DUCHARTRE, *Éléments de Botanique*. Paris, 1867, et 1877.
- ENGLER und PRANTL, *Natürl. Pflanzenfamilien*. Leipzig, 1895.
- FLUCKIGER (F. A.), *Lehrbuch der Pharmakognosie des Pflanzenreiches*. Berlin, Gaertner, 1867.
- GAERTNER (JOS.), *De Fructibus et seminibus plantarum*. Stutgardiae, 1878, I, p. LVIII.
- GARCIN, Sur le fruit des Solanacées. *Journ. de Bot.*, Paris, 1888.
- GIGLI TORQUATO (Voy. Briosi Giov. et Torquato Gigli).

- GODFRIN (J.), Étude histologique des téguments séminaux des Angiospermes. Nancy, 1880.
- GOEBEL, Entwicklungsgeschichte, 1882, p. 407.
- GOLDFELUS (M<sup>ie</sup>), Du rôle de l'assise épithéliale et des antipodes chez les Composées. *Journ. de Bot.*, Paris, 1898 et 1899.
- GUÉRIEN (P.), Recherches sur le développement du tégument séminal et du péricarpe des Graminées. *Ann. Sc. nat.*, 1899, t. IX, p. 1-60.
- Id., Développement de la graine et en particulier du tégument séminal de quelques Sapindacées. *Journ. de Bot.*, Paris, 1901, t. XV.
- Id., Sur le sac embryonnaire et en particulier sur les antipodes des Gentianes. *Journ. de Bot.*, Paris, 1903, t. XVII.
- Id., Recherches sur le développement et la structure anatomique du tégument séminal des Gentianacées. *Journ. de Bot.*, Paris, 1904.
- GUIGNARD (L.), Sur l'origine du sac embryonnaire et le rôle des antipodes. *Bull. Soc. Bot. de France*, 1881, t. XXVIII, p. 197-201.
- Id., Recherches sur le développement de la graine et en particulier du tégument séminal. *Journ. de Bot.*, Paris, 1893.
- HABERLANDT, Ueber die Beziehungen zwischen Function und Lage des Zellkerns bei den Pflanzen. Iena, 1887.
- Id., Die Klebschicht des Gras-Endosperms als Diastase ausscheidendes Drüsengewebe. *Berichte der deutsch. Bot. Gesell.*, Berlin, 1890, p. 40.
- HANAUSEK, Ueber die Samenhautepidermis der Capsicumarten. *Berichte der deutsch. Bot. Gesell.*, 1888, Bd. VI, p. 329-332.
- HARTWICH CARL, Samenschale der Solanaceen. *Festschr. d. naturf. Ges.*, Zurich, 1897, t. XLI, p. 366.
- HARTWICH (E.), Ueber die Epidermis der Samenschale von Capsicum. *Pharm. Post.*, Wien, 1894.
- HARZ (C. O.), Verholzungen bei höher. Pflanzen, speziell über das Vorkommen von Lignin in Samenschalen. *Botanisches Centralblatt*, Cassel, 1885, Bd. XXIV, p. 90.
- Id., Landwirtschaftliche Samenkunde. Berlin, 1885.
- HEGELMAIER, Ueber den Keimsack einiger Compositen und dessen Umhüllung. *Bot. Zeit.*, Leipzig, 1889, n° 50, p. 805.
- HOFMEISTER (W.), Entstehung des Embryo. Leipzig, 1849, pl. III, f. 36.
- Id., Neuere Beobacht. über Embryobildg. der Phanerog. *Pringsh. Jahrb.*, 1858, t. I, p. 82-188.
- HOLFERT, Die Nährschicht der Samenschalen. *Flora (Allg. Bot. Zeit.)*, Iena, 1890.
- HOOKE, *Curtis's Botanical Magazine*, vol. XXXIII, 3<sup>e</sup> série, tab. 6283.
- Id. (Cf. BENTHAM et HOOKER).
- LAVADOUX (G.), Recherches sur l'anatomie des Verbascées. *Thèse de l'Université (Pharmacie)*, Paris, 1902.
- LE MONNIER (G.), Recherches sur la nervation de la graine. *Ann. Sc. nat.*, 1872, 3<sup>e</sup> série, t. XVI.
- LOHDE (G.), Ueber die Entwicklungsgeschichte und den Bau einiger Samenschalen. *Dissert. inaug.*, Naumburg, 1874.
- MARLOTH, Ueber mechanische Schutzmittel der Samen gegen schädliche Einflüsse von aussen. *Englers's Bot. Jahrb.*, 1883, Bd. IV, p. 225-265.
- MERZ, Untersuchungen über Anatomie und Samenentwicklung der Utricularien. *Flora (Allg. Bot. Zeit.)*, Iena, 1897, 84, p. 69.
- MIRBEL, Dictionnaire des Sciences naturelles. Levrault, Strasbourg, 1823, t. XXVII, p. 217.
- MOELLER, Microscopie der Nahrungs- und Genussmittel aus dem Pflanzenreiche. Berlin, 1886, p. 247, et 1903, p. 347.
- MOLLIARD, Note sur le sort des cellules antipodes chez le *Knaulia arvensis* Coult. *Bull. Soc. Bot. France*, 1895, t. XLII, p. 910.

- NOBBE, Handbuch der Samenkunde. Berlin, 1876, p. 73.
- ÖESTERLE (VOY. TSCHIRCH und ÖESTERLE).
- PAOLETTI (VOY. TONI und PAOLETTI).
- PELTRISOT (C. N.), Développement et structure de la graine des Éricacées. *Thèse doct. ès sc.*, Paris, 1904.
- PIROTTA (R.), Sulla Struttura del seme nelle Oleaceae. *Rendi conti del R. Ist. lomb. di sc. e lett.* Milano, 1883, 3<sup>e</sup> série, vol. XVI, fasc. XV. — *Annuario R. Istit. bot. di Roma*, 1884, vol. I, part. I, p. 50.
- PRANTL (Cf. ENGLER und PRANTL).
- SHELLENBERG (H. C.), Beiträge zur Kenntniss der Verholzg. der Zellmembrane. *Inaug. Dissert.*, Zurich, 1895.
- SCHLOTTERBECK JULIUS OTTO, Beiträge zur Entwicklungsgeschichte pharmakognostisch wichtiger Samen. *Inaug. Dissert.*, Bern, 1897.
- SCHWERE, Zur Entwicklungsgesch. d. Frucht von *Taraxacum officinale* Web. *Flora*, Iena, 1896, I.
- STRANDMARK (J. E.), Bidrag till Kännedomen om fröskalets byggnad. *Diss. inaug.* Lund, 1874.
- STRASBURGER (E.), Ueber Befruchtung und Zelltheilung. Iena, 1878, pl. IX, fig. 3 à 5.
- TONI und PAOLETTI, Beiträge zur Kenntniss des anatomischen Baues von *Nicotiana Tabacum* L. *Berichte d. d. Bot. Gesell.*, Berlin, 1891.
- TSCHIRCH und ÖESTERLE, Anatomischer Atlas der Pharmakognosie und Nahrungsmittelkunde. Leipzig, 1895, t. I, Taf. IV et XXXIX.
- VAN TIEGHEM (Ph.), Recherches sur la symétrie de structure de l'ovule et sur l'orientation de l'embryon dans la graine. *C. R. Acad. des Sc.*, Paris, 1869, t. LXIX, p. 289.
- Id., Note sur divers modes de nervation de l'ovule et de la graine. *Ann. Sc. nat.*, 1872, 5<sup>e</sup> série, t. XVI.
- Id., L'œuf des plantes considéré comme base de leur classification. *Ann. Sc. nat.*, 1901, 8<sup>e</sup> série, t. XIV, p. 342.
- Id., Sur l'hypostase. *Ann. Sc. nat.*, 1903, 8<sup>e</sup> série, t. XVII, p. 354.
- WARMING, De l'ovule. *Ann. Sc. nat.*, 1878, 6<sup>e</sup> série, t. V.

Le plus sérieux @ Le mieux informé @ Le plus complet  
Le mieux illustré @ Le plus répandu

DE TOUS LES JOURNAUX DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE

# LA NATURE

REVUE DES SCIENCES  
et de leurs Applications aux Arts et à l'Industrie

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DIRECTION SCIENTIFIQUE

L. DE LAUNAY

Professeur à l'École supérieure des Mines

E.-A. MARTEL

Ancien Vice-Président de la Commission  
centrale de la Société de Géographie

J. LAFFARGUE

Ingénieur-électricien  
Licencié ès sciences physiques.

RÉDACTEURS EN CHEF

E.-A. MARTEL — J. LAFFARGUE

Chaque Numéro comprend :

SEIZE PAGES GRAND IN-8 COLOMBIER

tirées sur beau papier couché, luxueusement illustrées

de très nombreuses figures, contenant plus de 12 articles

de vulgarisation scientifique, clairs, intéressants, variés

signés des noms les plus connus et les plus estimés.

UN SUPPLÈMENT DE 8 PAGES illustré,  
comprenant :

Les nouvelles scientifiques, recueil précieux de toutes les informations relatives aux sciences et à l'industrie.

Sous la rubrique *Science appliquée*, la description des *petites inventions nouvelles* et des *appareils inédits* (photographie, électricité, outillage d'amateur, physique, chimie, etc.), *pratiques, intéressants ou curieux*.

Des conseils d'Hygiène simples et sérieux.

Des recettes et procédés utiles variés et pratiques.

Des récréations scientifiques toujours ingénieuses.

Une bibliographie des ouvrages scientifiques.

La boîte aux Lettres, par laquelle les milliers d'abonnés de *La Nature* correspondent entre eux et signalent les faits intéressants qu'ils ont pu observer. C'est aussi sous cette rubrique que la Direction répond, avec une inlassable complaisance et une compétence rarement en défaut, aux demandes les plus variées des abonnés.

Le Bulletin météorologique de la semaine.

Aux besoins scientifiques toujours croissants de notre époque, seule LA NATURE  
sait répondre aussi bien, aussi complètement

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois ; le journal forme 2 volumes par an, commençant le 1<sup>er</sup> décembre et le 1<sup>er</sup> juin.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

| PARIS                | DÉPARTEMENTS        | UNION POSTALE        |
|----------------------|---------------------|----------------------|
| Un an..... 20 fr.    | Un an..... 25 fr.   | Un an..... 26 fr.    |
| Six mois..... 10 fr. | Six mois..... 12 50 | Six mois..... 13 fr. |

On s'abonne aux bureaux de LA NATURE, 120, boulevard S<sup>t</sup>-Germain, Paris  
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE CAHIER

---

|                                                                                       |   |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Développement et structure du tégument séminal des Solanacées, par M. R. SOUÈGES..... | 1 |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---|

---

## TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

CONTENUES DANS CE CAHIER

---

Figures 1 à 203. — Structure du tégument séminal des Solanacées.



ANNALES  
DES  
SCIENCES NATURELLES  
NEUVIÈME SÉRIE

---

BOTANIQUE

COMPRENANT

L'ANATOMIE, LA PHYSIOLOGIE ET LA CLASSIFICATION  
DES VÉGÉTAUX VIVANTS ET FOSSILES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. PH. VAN TIEGHEM

---

TOME VI. — N<sup>os</sup> 3 et 4.

PARIS  
MASSON ET C<sup>IE</sup>, ÉDITEURS  
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE  
120, Boulevard Saint-Germain

---

1907

PARIS, 30 FR. — DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER, 32 FR.

Ce cahier a été publié en décembre 1907.

Les *Annales des Sciences naturelles* paraissent par cahiers mensuels.

**BOTANIQUE**

Publiée sous la direction de M. PH. VAN TIEGHEM.

L'abonnement est fait pour 2 volumes, chacun d'environ 400 pages, avec les planches et les figures dans le texte correspondant aux mémoires.

Ces volumes paraissent en plusieurs fascicules dans l'intervalle d'une année.

Les tomes I à XX de la Huitième série et les tomes I à V de la Neuvième série sont complets.

**ZOOLOGIE**

Publiée sous la direction de M. EDMOND PERRIER.

L'abonnement est fait pour 2 volumes, chacun d'environ 400 pages, avec les planches correspondant aux mémoires.

Ces volumes paraissent en plusieurs fascicules dans l'intervalle d'une année.

Les tomes I à XX de la Huitième série sont complets.

*Prix de l'abonnement à 2 volumes :*

Paris : 30 francs. — Départements et Union postale : 32 francs.

**ANNALES DES SCIENCES GÉOLOGIQUES**

Dirigées, pour la partie géologique, par M. HÉBERT, et pour la partie paléontologique, par M. A. MILNE-EDWARDS.

Tomes I à XXII (1879 à 1891). Chaque volume . . . . . 15 fr.

Cette publication est désormais confondue avec celle des *Annales des Sciences naturelles*.

**Prix des collections.**

|                                                        |                               |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------|
| PREMIÈRE SÉRIE (Zoologie et Botanique réunies, 30 vol. | (Rare)                        |
| DEUXIÈME SÉRIE (1834-1843).                            | Chaque partie 20 vol. 250 fr. |
| TROISIÈME SÉRIE (1844-1853).                           | Chaque partie 20 vol. 250 fr. |
| QUATRIÈME SÉRIE (1854-1863).                           | Chaque partie 20 vol. 250 fr. |
| CINQUIÈME SÉRIE (1864-1874).                           | Chaque partie 20 vol. 250 fr. |
| SIXIÈME SÉRIE (1875 à 1884).                           | Chaque partie 20 vol. 250 fr. |
| SEPTIÈME SÉRIE (1885 à 1894).                          | Chaque partie 20 vol. 300 fr. |
| GÉOLOGIE, 22 volumes. . . . .                          | 330 fr.                       |

# SUR LES INOVULÉES

Par Ph. Van TIEGHEM

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### INTRODUCTION

1. *Définition du groupe.* — Comme on l'a vu dans un précédent Mémoire (1), l'ensemble des plantes qui peuplent actuellement la Terre, ce qu'on nomme le *règne végétal*, se partage, aussi bien d'après la conformation et la structure du corps adulte que d'après la formation et le développement de l'œuf, deux sources fécondes de caractères concordants, en deux groupes primordiaux ou *sous-règnes* : les Rhizophytes ou Vasculaires, qui sont aussi des Diodées ou Prothallées, et les Arhizophytes ou Invasculaires, qui sont aussi des Adiodées ou Aprothallées (p. 215).

Suivant l'origine épidermique ou exodermique des diodanges et suivant que les prothalles sont libres dans le milieu extérieur ou inclus dans la plante adulte, le sous-règne des Diodées se divise en deux groupes ou *embranchements* : les Épidiodées ou Exoprothallées, et les Dermodiodées ou Endoprothallées (p. 252).

D'après la présence ou l'absence d'un stigmaté, d'après la conformation des prothalles et notamment du prothalle femelle, où il se fait tantôt seulement un œuf, tantôt à la fois un œuf et un trophime, l'embranchement des Endoprothallées se partage

1) Ph. van Tieghem, *L'œuf des plantes considéré comme base de leur Classification* (Ann. des Sciences nat., 8<sup>e</sup> série, Bot., XIV, p. 213, 1901).

en deux *sous-embranchements* : les Astigmatées ou Monogames, et les Stigmatées ou Digames (p. 267).

Suivant que la formation des quatre microdiodes, ou androdiodes, dans leur cellule mère est successive ou simultanée, le sous-branchement des Digames se divise en deux *classes* : les Métadiodées et les Homoudiodées (p. 297).

Suivant que le macrodiodange, ou gynodiodange, prend naissance indirectement sur un segment différencié du carpelle, segment qu'on appelle un ovule (p. 287), ou directement sur le carpelle lui-même, en d'autres termes, suivant qu'il y a ou qu'il n'y a pas d'ovules, la classe des Homoudiodées se partage en deux *sous-classes* : les Inovulées et les Ovulées (p. 313).

Remarquons tout de suite que toutes les Astigmatées actuellement connues forment leur macrodiodange sur un segment différencié du carpelle, en un mot possèdent un ovule, sont donc des Ovulées. Il en est de même chez toutes les Stigmatées actuellement connues qui composent la classe des Métadiodées, comprenant le groupe des Monocotyles et celui des Liorhizes dicotylées ; elles aussi sont toutes des Ovulées. La classe des Homoudiodées, ou des Dicotyles, est donc la seule qui offre encore actuellement le degré inférieur d'organisation florale caractérisé par l'absence d'ovules ; il n'y a d'Inovulées que chez elle. En d'autres termes, toutes les Endoprothallées sans ovules appartiennent à la sous-classe des Inovulées, telle qu'on vient de la définir et qu'on se propose de l'étudier dans le présent Mémoire.

L'absence d'ovules, qui en est le caractère propre, a été établie par moi dès 1869, il y a près de quarante ans, pour les Guis (*Viscum*), contrairement à l'opinion alors régnante, défendue notamment par Hofmeister. Longtemps tenue pour un fait isolé et paradoxal, elle a été confirmée depuis lors, d'abord à plusieurs reprises par M. Treub : en 1881, pour les Macrosolènes (*Macrosolen*), en 1882 pour les Aspidixies (*Aspidixia*), en 1883 pour les Dendrophthoés (*Dendrophthoe*) ; puis par M. Johnson, en 1888, pour les Razoumovskies (*Razoumovskia*). Mes recherches ultérieures, reprises en 1893 et poursuivies durant plusieurs années, m'ont permis de l'étendre successivement à tous les genres qui composent ce vaste groupe.

La très grande majorité de ces plantes sont, comme on sait, des parasites, le plus souvent vertes et vivant sur la tige des arbres, comme les Guis (*Viscum*), les Loranthes (*Loranthus*), etc., quelquefois dépourvues de chlorophylle et croissant sur leurs racines, comme les Balanophores (*Balanophora*), les Héloses (*Helosis*), etc. Il faut pourtant bien se garder d'en conclure, comme on l'a toujours fait jusqu'ici sans contrôle, que la simplification organique attestée chez elles par l'absence d'ovules est une simple conséquence de leur vie parasitaire et, par suite, n'a aucune importance au point de vue de leur classification. D'une part, en effet, toutes les autres Endoprothallées parasites, soit vertes, comme les Santalacées, les Rhinanthées, etc., soit dépourvues de chlorophylle, comme les Cuscutées, les Cassythées, les Orobanchacées, les Rafflésiacées, les Apodanthacées, les Hydnoracées, les Cynomoriacées, etc., ont des ovules parfaitement conformés et de structure diverse, tantôt sans nucelle comme chez les Santalacées, etc., tantôt avec un nucelle muni d'un seul tégument, comme chez les Rhinanthées, Cuscutées, Orobanchacées, Hydnoracées, Cynomoriacées, etc., ou pourvu de deux téguments, comme chez les Cassythées, Apodanthacées, Rafflésiacées, etc. D'autre part, il y a, parmi les Inovulées, plusieurs genres, comme les Gaïadendres (*Gaiadendron*), l'Atkinsonie (*Atkinsonia*), les Anthoboles (*Anthobolus*), la Nuytsie (*Nuytsia*), etc., qui ne sont pas du tout parasites et qui se trouvent néanmoins, tout aussi bien que les autres, dépourvus d'ovules.

L'absence d'ovules est donc ici un caractère héréditaire, appartenant à ces plantes en tant que membres d'un même groupe naturel, tout à fait indépendant de leur mode de nutrition. C'est pourquoi, contrairement à l'opinion admise, on a dû y attacher une valeur de premier ordre dans la Classification.

2. *Méthode de recherches.* — Parmi les très nombreuses espèces qui composent le groupe des Inovulées, cinq seulement vivent, comme on sait, en Europe, savoir : un Loranthe, le L. d'Europe (*Loranthus europæus*), trois Guis : le G. blanc (*Viscum album*), le G. lâche (*V. laxum*) et le G. croisé (*V. cruciatum*), et une Razoumovskie, la R. de l'oxycèdre (*Razoumorskia oxycedri*). On

n'en rencontre même que trois en France : le Gui blanc, le G. lâche et la Razoumovskie de l'oxycèdre. Toutes les autres croissent en Asie, en Océanie, en Afrique et en Amérique, la plupart dans les forêts des régions tropicales. Aucune de ces Inovulées exotiques n'est cultivée jusqu'ici dans les jardins ou les serres d'Europe, pas plus celles qui ont une nutrition indépendante que celles qui sont parasites et, parmi ces dernières, pas plus celles qui sont munies de chlorophylle que celles qui en sont dépourvues. La culture des premières n'offrirait sans doute aucune difficulté; celle des secondes paraît devoir être tout aussi facile, du moment qu'on cultive en pleine prospérité, dans les serres et les jardins, les divers arbres qui leur servent de nourrices. Welwitsch a signalé depuis longtemps les services que par la grandeur, l'éclat et l'élégance de leurs fleurs, beaucoup de ces plantes pourraient rendre à l'horticulture (1); mais ses sages conseils semblent n'avoir obtenu jusqu'à présent aucun succès.

De là, la nécessité où l'on est, pour l'étude de ce groupe, d'avoir constamment recours soit aux échantillons dans l'alcool, qui sont rares dans les collections, soit surtout aux échantillons secs des Herbiers, ce qui rend les recherches plus longues et plus difficiles. En les poursuivant méthodiquement à l'aide d'une technique appropriée, on arrive pourtant, avec ces matériaux imparfaits, à des résultats très satisfaisants.

Pour ce qui est de l'appareil végétatif : tige, feuille, racine, suçoir, après en avoir observé la conformation externe, on en étudie la structure, en utilisant à cet effet les divers procédés de coloration usités aujourd'hui en anatomie végétale et qui donnent tant de netteté aux observations microscopiques.

En ce qui concerne l'organisation florale, ici plus encore que dans tout autre groupe d'Endoprothallées, il est nécessaire de suivre la même méthode et de joindre à l'étude morphologique externe l'examen attentif de la structure, fait au microscope à l'aide de coupes successives, longitudinales et transversales, traitées au préalable par les réactifs éclaircissants et colorants. Cette étude de la structure florale doit être faite d'abord sur la

(1) Welwitsch, *The Loranthaceæ of Angola* (Gardner's Chronicle, 1871, n° 26, p. 835).

fleur épanouie, puis sur le bouton à ses divers âges et plus tard sur le fruit aux divers états de son développement.

C'est seulement par ce moyen qu'il est devenu possible de déterminer la valeur morphologique des diverses parties de la fleur et, par conséquent, d'en établir dans tous les cas le diagramme, ce qui n'avait pas encore pu être fait pour un grand nombre de ces plantes. Le pistil, en particulier, ayant, comme on l'a vu, un ovaire sans ovules, et par conséquent plein, ou paraissant tel, avec un style très souvent simple à stigmate entier, c'est seulement par cette méthode qu'on est parvenu à en déterminer la composition, à fixer le nombre de ses carpelles constitutifs, à préciser le nombre et la disposition des macrodioanges de chaque carpelle, à y suivre le mode de croissance des prothalles femelles, à y observer la manière dont s'opèrent, d'abord leur union avec les tubes polliniques, c'est-à-dire avec les prothalles mâles, puis la formation de l'œuf et du trophime, enfin le développement du premier en un embryon et du second en un albumen pendant la maturation progressive du fruit.

3. *Liste des publications préliminaires.* — Cette longue série de recherches a donné lieu à un bon nombre de Notes préliminaires, qui en ont exposé successivement les principaux résultats, à mesure qu'ils étaient acquis, et sans pouvoir alors aucunement suivre l'ordre logique des véritables affinités, puisque cet ordre n'est apparu qu'à la fin et comme conséquence de cette difficile étude.

Tant pour faciliter la tâche à ceux qui voudraient suivre pas à pas, dans son développement progressif, la marche de ce travail, que pour abrégé les citations et les références au cours de l'exposition qui va suivre, on croit devoir en donner ici les titres par ordre chronologique :

1. *Anatomie des fleurs et du fruit du Gui* (*Ann. des Sciences nat.*, 5<sup>e</sup> série, Bot., XII, p. 101, 1870).

2. *Sur la structure et les affinités du Nuytsia et des Gaïadendron, deux genres de Loranthacées non parasites* (*Bull. de la Soc. bot.*, XL, p. 317, 24 novembre 1893).

3. *Sur la structure de la fleur du Nuytsia et des Gaïadendron, comparée à celle des Loranthacées parasites* (*Ibid.*, XL, p. 341, 8 décembre 1893).

4. *Sur la structure et les affinités des prétendus genres Nalloqia et Triarthron* (*Ibid.*, XLI, p. 61, 26 janvier 1894).

5. *Structure de la racine dans les Loranthacées parasites* (*Ibid.*, XLI, p. 121, 9 février 1894).

6. Sur la classification des Loranthacées (*Ibid.*, XLI, p. 138, 23 février 1894).
7. Sur les *Loxanthera*, *Amylothea* et *Traubella*, trois genres nouveaux pour la tribu des Elytranthées, dans la famille des Loranthacées (*Ibid.*, XLI, p. 257, 13 avril 1894).
8. *Aciella*, genre nouveau de la tribu des Elytranthées, dans la famille des Loranthacées (*Ibid.*, XLI, p. 433, 8 juin 1894).
9. Quelques genres nouveaux pour la tribu des Loranthées, dans la famille des Loranthacées (*Ibid.*, XLI, p. 481, 13 juillet 1894).
10. Sur le groupement des espèces en genres dans les Loranthacées à calice dialysépale et anthères basifixes (*Ibid.*, XLI, p. 497, 27 juillet 1894).
11. Quelques compléments à l'étude des Loranthées à calice dialysépale et anthères basifixes ou Phénicanthémées (*Ibid.*, XLI, p. 533, 23 novembre 1894).
12. *Trithecanthera*, *Lysiana* et *Alepis*, trois genres nouveaux pour la famille des Loranthacées (*Ibid.*, XLI, p. 597, 14 décembre 1894).
13. Sur les Loranthoïdées de la Nouvelle-Zélande (*Ibid.*, XLII, p. 23, 11 janvier 1895).
14. Sur les Loranthoïdées d'Australie (*Ibid.*, XLII, p. 81, 8 février 1895).
15. Sur le groupement des espèces en genres dans les Loranthées à calice dialysépale et anthères oscillantes ou Struthanthées (*Ibid.*, XLII, p. 161, 22 février 1895).
16. Sur deux Loranthacées rapportées de Basse-Californie par M. Diguët (*Bulletin du Muséum*, 1, p. 30, 26 février 1895).
17. Sur le groupement des espèces en genres dans les Loranthées à calice gamosépale et anthères basifixes ou Dendrophthoées (*Bull. de la Soc. bot.*, XLII, p. 241, 22 mars 1895).
18. Sur quelques plantes rapportées du Congo par M. Lecomte. I. Trois Loranthacées nouvelles (*Bull. du Muséum*, 1, p. 164, 30 avril 1895).
19. Sur le groupement des espèces en genres dans la tribu des Psittacanthées, de la famille des Loranthacées (*Bull. de la Soc. bot.*, XLII, p. 343, 10 mai 1895).
20. Observations sur la structure et la déhiscence des anthères des Loranthacées, suivies de remarques sur la structure et la déhiscence des anthères en général (*Ibid.*, XLII, p. 363, 24 mai 1895).
21. *Loxania* et *Ptychostylus*, deux genres nouveaux pour la tribu des Struthanthées, dans la famille des Loranthacées (*Ibid.*, XLII, p. 385, 14 juin 1895).
22. Sur le groupement des espèces en genres dans la tribu des Elytranthées, de la famille des Loranthacées (*Ibid.*, XLII, p. 433, 28 juin 1895).
23. Sur le groupement des espèces en genres dans la tribu des Gaïadendrées, de la famille des Loranthacées (*Ibid.*, XLII, p. 455, 12 juillet 1895).
24. Dédoublément du genre *Phonicanthemum* d'après la structure des anthères (*Ibid.*, XLII, p. 489, 26 juillet 1895).
25. Sur les genres *Basicarpus*, *Stachyphyllum* et *Antidaphne*, de la sous-famille des Viscoidées, dans la famille des Loranthacées (*Ibid.*, XLII, p. 562, 8 novembre 1895).
26. Sur le genre *Arcuthobium*, considéré comme type d'une tribu distincte dans la famille des Loranthacées (*Ibid.*, XLII, p. 625, 22 novembre 1895).
27. Sur la structure et les affinités des *Tupeia*, *Ginalloa*, *Phoradendron* et *Dendrophthora*, de la famille des Loranthacées (*Ibid.*, XLII, p. 643, 13 décembre 1895).
28. Arrogamie et Basigamie (*Journal de Botanique*, IX, p. 465, 1895).
29. *Korthalsella*, genre nouveau pour la famille des Loranthacées (*Ibid.*, XLIII, p. 83, 13 mars 1896).
30. Sur le groupement des espèces en genres dans les Ginalloées, Bisariées, Phoradendrées et Viscées, quatre tribus de la famille des Loranthacées (*Ibid.*, XLIII, p. 161, 24 avril 1896).
31. Quelques conclusions d'un travail sur les Loranthinées (*Ibid.*, XLIII, p. 241, 8 mai 1896).
32. Sur l'organisation florale des Balanophoracées et sur la place de cette famille dans la sous-classe des Dicotylédones involuées ou Loranthinées (*Ibid.*, XLIII, p. 295, 26 juin 1896).



33. *Sur quelques exemples nouveaux de Basigamie et sur un cas d'Homogamie* (Journal de Botanique, X, p. 245, 1<sup>er</sup> août 1896).

34. *Sur trois Loranthus de l'Herbier de Desvauz* (Bull. du Muséum, II, p. 337, 24 novembre 1896).

35. *Sur l'existence de feuilles sans méristèles dans la fleur de certaines Phanérogames* (Revue générale de Botanique, VIII, p. 481, 15 décembre 1896).

36. *Sur les Phanérogames sans graines, formant la division des Inséminées* (Bull. de la Soc. bot., XLIV, p. 99, 26 février 1897, et Comptes rendus de l'Académie des Sciences, CXXIV, p. 590, 22 mars 1897).

37. *Sur les Inséminées sans ovules, formant la subdivision des Inovulées ou Loranthinées* (Comptes rendus de l'Acad. des Sciences, CXXIV, p. 655, 29 mars 1897).

38. *Sur les Inséminées à ovule pourvu d'un nucelle sans tégument, formant la subdivision des Integminées ou Anthobolinées* (Comptes rendus, 12 avril 1897).

39. *Classification nouvelle des Phanérogames, fondée sur l'ovule et la graine* (Ibid., CXXIV, p. 919, 3 mai 1897).

40. *Structure du fruit, germination et structure de la plantule de la Nuytsie* (Bull. de la Soc. bot., XLV, p. 213, 13 mai 1898).

41. *Rhizanthème, genre nouveau de Loranthacées* (Journal de Botanique, XV, p. 362, 1<sup>er</sup> novembre 1901).

42. *L'hypostase, sa structure et son rôle constants, sa forme et sa position variables* (Bulletin du Muséum, VII, p. 412, 24 décembre 1901).

43. *Sur le genre Beccarina, de la famille des Dendrophthoacées* (Journal de Botanique, XVI, p. 1, 4<sup>er</sup> janvier 1902).

44. *L'hypostase dans le fruit et dans la graine* (Bulletin du Muséum, VIII, p. 43, 28 janvier 1902).

Sous une forme très élémentaire et très succincte, les principaux résultats de ces quarante-quatre Notes préliminaires ont été résumés dans les trois ouvrages suivants :

45. *Éléments de Botanique*, 3<sup>e</sup> édition, II, p. 266, et suiv., 1898.

46. *L'ouf des plantes considéré comme base de leur Classification* (Ann. des Scienc. nat., 8<sup>e</sup> série, Bot., XIV, p. 315, 1901).

47. *Éléments de Botanique*, 4<sup>e</sup> édition, II, p. 326, p. 328 et suiv., 1906.

Le moment paraît venu d'en exposer ici l'ensemble, en suivant l'ordre, aujourd'hui découvert, des véritables affinités et avec tout le détail nécessaire à la pleine connaissance des genres et de leurs espèces types. Pour abrégier les fréquentes citations des mémoires qui viennent d'être énumérés, il suffira d'en citer chaque fois entre parenthèses le numéro d'ordre, avec la page visée.

4. *Division de la sous-classe des Inovulées en deux ordres : Loranthinées et Anthobolinées.* — Suivant que le macrodiodange, toujours porté ici directement par le carpelle, est et demeure totalement immergé dans son écorce, ou qu'il fait à sa surface

une forte protubérance ovoïde, une émergence, qu'on nomme ici un *nucelle* (46, p. 228), en un mot, suivant qu'il n'y a pas ou qu'il y a un nucelle, la sous-classe des Inovolées se partage en deux ordres, les *Innucellées* et les *Nucellées* (46, p. 314).

Les Inovolées innucellées peuvent être groupées autour du genre *Loranthé* (*Loranthus*), qui est un de leurs types les plus élevés et les plus anciennement connus; l'ordre qu'elles composent peut, en conséquence, recevoir aussi le nom de *Loranthinées* (46, p. 315). De même, les Inovolées nucellées peuvent être groupées autour du genre *Anthobole* (*Anthobolus*), qui en est le type le plus simple, et l'ordre qu'elles constituent peut, en conséquence, recevoir aussi le nom de *Anthobolinées* (46, p. 317).

Il faut maintenant étudier séparément ces deux ordres, en commençant par le plus simple, celui des Innucellées ou Loranthinées.

## I

### ORDRE DES LORANTHINÉES

L'ordre des Inovolées innucellées ou Loranthinées comprend toutes les Inovolées où le carpelle, sans produire à sa surface aucune protubérance, forme et conserve le macrodidange tout entier plongé dans la profondeur de son écorce, offrant ainsi le degré le plus simple de l'organisation de la macrodidophylle, ou gynodidophylle, chez les Endoprothallées. Tout en maintenant constant ce caractère primitif, l'organisation florale se modifie beaucoup dans cet ordre et les modifications qu'on y observe sont assez importantes et assez nombreuses pour qu'il y faille distinguer tout d'abord quatre groupes secondaires ou alliances.

*Division de l'ordre des Loranthinées en quatre alliances.* — Certaines Loranthinées, en effet, ont des fleurs unisexuées et pourvues, au moins dans l'une des deux sortes, d'un périante simple, d'un calice seulement. Dans la fleur mâle, les étamines sont toujours typiquement en même nombre que les sépales,

auxquels elles sont superposées. Dans la fleur femelle, on observe deux dispositions différentes.

Tantôt le pistil s'y réduit à un seul carpelle ouvert, produisant, à l'intérieur de sa base renflée, un seul macrodiodange. En même temps, la plante tout entière est dépourvue de chlorophylle et vit en parasite sur les racines des arbres. C'est l'alliance dont les Balanophores (*Balanophora*) sont le type et qu'on nomme ici les *Balanophorales*.

Tantôt le pistil y est composé de deux carpelles, superposés à deux des sépales, ouverts et concrescents entre eux bord à bord dans toute leur longueur, de manière à circonscrire une cavité centrale, bientôt oblitérée parce qu'elle ne renferme rien, et produisant chacun à l'intérieur de sa base, côte à côte sous le fond de la cavité, un certain nombre de macrodiodanges. En même temps, la plante est pourvue de chlorophylle et vit en parasite sur la tige des arbres. C'est l'alliance dont les Guis (*Viscum*) sont le type et qu'on nomme ici les *Viscales*.

D'autres Loranthinées ont des fleurs bisexuées et munies d'un périanthe double, d'un calice et d'une corolle. Le calice y a toujours ses sépales concrescents bord à bord en un tube plus ou moins long ; en un mot, il est toujours gamosépale. La corolle y est toujours isomère et alterne avec le calice. L'androcée a toujours ses étamines en même nombre que les pétales, auxquels elles sont superposées et avec lesquels elles sont concrescents dans leur région inférieure. Le pistil a aussi toujours typiquement ses carpelles en même nombre que les sépales, auxquels ils sont superposés, mais ce nombre est souvent réduit par avortement ; ils sont toujours concrescents entre eux latéralement dans toute leur longueur et sont, en outre, dans leur région inférieure, concrescents en dehors avec les trois verticilles externes, eux-mêmes concrescents entre eux.

Ce qui varie, c'est la corolle, dont les pétales, une fois dégagés de leur concrescence avec le calice en dehors et avec le pistil en dedans, sont tantôt libres, tantôt concrescents bord à bord en un tube plus ou moins long, qui est, en un mot, tantôt dialypétale, tantôt gamopétale. Les Loranthinées à corolle dialypétale se groupent autour des Loranthes (*Loranthus*) et forment l'alliance des *Loranthales*. Celles dont la corolle est

gamopétale sont réunies autour des Elytranthes (*Elytranthe*) et composent l'alliance des *Elytranthales*.

Cette division de l'ordre en quatre alliances, d'après les quatre degrés de l'organisation florale, se résume ainsi :

|                     |   |                                            |                                                    |                           |                        |                  |
|---------------------|---|--------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------|------------------------|------------------|
| LORANTHINÉES. Fleur | { | bisexuée. Péricorolle dou-                 | {                                                  | gamopétale.....           | <i>Elytranthales.</i>  |                  |
|                     |   | ble. Corolle.....                          |                                                    | dialypétale.....          | <i>Loranthales.</i>    |                  |
|                     | { | unisexuée. Péricorolle simple. Pistil..... | {                                                  | à deux carpelles concres- | {                      | <i>Viscales.</i> |
|                     |   |                                            |                                                    | cents. Plantes à chloro-  |                        |                  |
|                     |   |                                            | à un seul carpelle. Plantes sans chlorophylle..... |                           | <i>Balanophorales.</i> |                  |

Il s'agit maintenant de faire l'étude de ces quatre alliances, en suivant la marche ascendante de la complication florale, commençant par les Balanophorales, pour s'élever progressivement jusqu'aux Élytranthales.

## I

## ALLIANCE DES BALANOPHORALES

En étudiant, en 1896, il y a déjà près de onze ans, l'organisation de la fleur dans les plantes sans chlorophylle réunies à cette époque par tous les botanistes, et encore en dernier lieu par M. Engler en 1889 (1), en une seule et même famille, sous le nom de Balanophoracées, j'ai été conduit d'abord à en séparer le Cynomore (*Cynomorium* Micheli), pour en faire le type d'une famille autonome, les Cynomoriacées, qu'il convient d'en éloigner beaucoup dans la classification des Dicotyles, vu qu'elle appartient à l'ordre des Perpariétées unitegminées (32, p. 295). Puis, ayant distingué chez les autres plusieurs types de structure de la fleur femelle, il m'a fallu y reconnaître tout autant de groupes différents (32, p. 308).

Considérés d'abord comme de simples tribus de la famille provisoirement conservée, ces groupes ont dû, bientôt après, en 1897, être érigés en autant de familles, non seulement autonomes, mais encore réparties dans des ordres différents de la

(1) Engler, *Natürl. Pflanzenfam.*, III, p. 243, 1889.

Classification, parmi les plantes à chlorophylle douées de la même organisation florale. Ce sont : les Balanophoracées restreintes, qui n'ont ni ovule ni nucelle, dans l'ordre des Inovulées innucellées ou Loranthinées ; les Hélosacées, qui n'ont pas d'ovule, mais bien un nucelle, dans l'ordre des Inovulées nucellées ou Anthobolinées ; les Lophophytacées, Sarcophytacées et Hachettéacées, qui ont un ovule, mais pas de nucelle, dans l'ordre des Ovulées innucellées ou Santalinées (**37, 38, 45, 46, 47**). Somme toute, par suite de ce démembrement et de cette dispersion, l'ancienne famille des Balanophoracées se trouvait donc ainsi remplacée par six familles nouvelles, classées dans quatre ordres différents.

C'est à la famille des Balanophoracées, ainsi restreinte et délimitée, que correspond, dans le Mémoire actuel, l'alliance des Balanophorales. Elle comprend, comme il a été dit plus haut (p. 133), toutes les Loranthinées où le pistil se réduit à un seul carpelle ouvert, produisant dans sa base renflée un seul macrodiodange, et il convient d'en rappeler d'abord les caractères généraux.

1. *Caractères généraux.* — Ce sont des plantes sans chlorophylle, presque toujours dépourvues de racines, dont la tige, tout d'abord souterraine, tuberculeuse et sans trace de feuilles, se fixe en parasite sur les racines des arbres les plus divers dans les régions tropicales. Plus tard, ce rhizome produit çà et là, directement ou indirectement, mais toujours par voie endogène, des rameaux qui se dressent dans l'air, entourés à la base d'une collerette déchirée, portant d'ordinaire sur les flancs un plus ou moins grand nombre d'écailles imbriquées, seules feuilles de la plante, et renflés à l'extrémité en un capitule ou une grappe spiciforme de fleurs unisexuées. Rhizome et rameaux florifères sont dépourvus d'amidon, mais, par contre, riches en une résine spéciale, la *balanophorine*, si abondante parfois qu'on peut s'en servir pour l'éclairage, en guise de chandelles.

Le rhizome tout entier, ou tout au moins le tubercule par où il s'attache à la racine hospitalière, offre une structure remarquable. Pratiquée à quelque distance du point d'insertion, une section transversale y montre, en effet, sous l'épiderme et dans

une écorce à cellules toutes résinifères qui pénètre jusqu'au centre, un certain nombre de gros cordons cylindriques diversement disposés. A son maximum de développement, chacun d'eux est formé de plusieurs faisceaux libéroligneux disposés en cercle autour d'une petite moelle, séparés par des rayons et entourés par une couche épaisse de grandes cellules sans résine, à contenu hyalin, à membrane mince mais lignifiée, qui est un péri-cycle : en un mot, c'est une stèle, autour de laquelle l'assise la plus interne de l'écorce forme un endoderme. Le plus souvent, les bois des faisceaux sont réunis latéralement et au centre en un massif axile et leurs libers se rejoignent aussi latéralement en un anneau périphérique ; en un mot, la stèle n'a d'ordinaire ni moelle, ni rayons.

Si l'on s'éloigne de la base, on voit les stèles se ramifier progressivement, devenir plus minces et plus nombreuses, et finalement se terminer comme telles vers la périphérie, le liber et le bois cessant en même temps et le péri-cycle, ainsi que l'endoderme, s'y fermant au-dessus de leurs extrémités. Si l'on se rapproche de la base, on voit, au contraire, les stèles se réunir, devenir plus grosses et moins nombreuses, et finalement se confondre dans le suçoir en une seule, qui s'unit intimement à la stèle de la racine nourricière. Monostélique à la base d'insertion même, le tubercule devient donc tout de suite et demeure dans toute son étendue polystélique.

Chaque stèle offre, entre son liber et son bois primaire, une assise génératrice, produisant du liber secondaire en dehors, du bois secondaire en dedans, en un mot un pachyte, dont la structure est remarquable et qui progressivement l'épaissit.

En outre, l'écorce renferme, rangés en un cercle autour de chaque stèle, de petits faisceaux cribrovasculaires orientés en sens inverse par rapport à elle, c'est-à-dire tournant leurs tubes criblés en dedans et leurs vaisseaux en dehors. Vers la base seulement, tous ces petits faisceaux s'unissent progressivement, mais très superficiellement, avec les stèles correspondantes, dont ils demeurent ensuite indépendants dans tout leur parcours. Quand les stèles sont disposées en un cercle, comme il est très fréquent, l'ensemble de leurs faisceaux externes forme, dans la zone périphérique de l'écorce, un cercle unique, où ils sont

orientés inversement par rapport à l'axe du rhizome, tandis que l'ensemble de leurs faisceaux internes forme aussi, dans la région centrale de l'écorce, un autre cercle unique, où ils sont orientés directement par rapport à l'axe du rhizome.

Dans un rhizome stérile ou dans celles de ses branches qui demeurent telles lorsqu'il est ramifié, toutes les stèles et tous les faisceaux cribrovasculaires, tant les inverses du cercle externe que les directs du cercle interne, restent tout entiers dans le rhizome et s'y terminent indépendamment comme tels au sommet, puisque celui-ci est totalement dépourvu de feuilles. Quand le rhizome produit, dans son extrémité ou dans celle d'une de ses branches, un rameau endogène florifère, il en est de même, mais il s'introduit alors une complication dans la région centrale de l'écorce, comme on le verra plus loin.

En résumé, la structure du rhizome de ces plantes est polystélée, avec stèles s'épaississant par un pachyte, et avec un cercle de petits faisceaux cribrovasculaires inverses autour de chaque stèle.

La polystélie du rhizome est un phénomène assez rare chez les Endoprothallées, où il n'est connu jusqu'à présent que chez les Auricules (*Auricula* Tournefort) et les Gunnères (*Gunnera* Linné), pour que le nouvel et très bel exemple qui nous en est offert aujourd'hui par toutes les Balanophorales mérite d'être signalé sommairement tout d'abord parmi les caractères généraux de ce groupe. D'autant plus, que la présence à la fois d'un pachyte à l'intérieur et d'un cercle de faisceaux cribrovasculaires inverses tout autour de chaque stèle apporte ici au phénomène une complication sans exemple ailleurs, qu'on ne s'attend pas à rencontrer chez des plantes réputées aussi inférieures et qui leur donne un grand intérêt au point de vue de la Morphologie générale.

Le détail en sera donné plus loin à propos de chaque famille, de chaque tribu et de chaque genre. Mais il convient de dire tout de suite que, sans doute en raison de leur grosseur, de leur forme cylindrique et de leur structure concentrique, les stèles du rhizome n'ont pas manqué d'être aperçues par les premiers anatomistes qui ont étudié les Balanophores. Seulement, ils en ont méconnu la vraie nature, ce qui s'explique aisément puisque

la notion de polystélie est de date relativement récente (1886), et les ont attribuées à une branche de la racine nourricière qui, formée au point d'attache, pénétrerait dans le tubercule, en s'y élevant et s'y ramifiant progressivement comme telle jusqu'au voisinage du sommet. De sorte que tout le système des cordons cylindriques appartiendrait à la racine de la plante hospitalière, le parenchyme interposé seul, avec les petits faisceaux cribrovasculaires qu'il renferme, étant propre au parasite.

Indiquée dès 1821 par R. Brown, précisée d'abord par Blume en 1827, puis par Unger en 1840, et défendue en 1841 par un anatomiste aussi éminent que Gœppert, cette singulière manière de voir a été critiquée dans les *Balanophores*, en 1856, par M. J. Hooker, qui inclinait à considérer le tubercule tout entier de ces plantes comme appartenant en propre au parasite. Assurément ses arguments n'étaient pas décisifs, et ils ne pouvaient pas l'être à cette époque, où l'on ignorait la différence de structure entre une stèle de tige et une stèle de racine, et où la notion de polystélie n'avait pas encore été introduite dans la Science. C'est ce qui explique que, malgré son invraisemblance, l'opinion soutenue par Gœppert ait continué à être admise par tous les botanistes qui ont suivi, notamment par M. de Solms-Laubach en 1868, par Eichler en 1869, par Sachs en 1882, par M. Engler en 1889, par M. Lecomte en 1896 et, en dernier lieu, par M. Solereder en 1899. On sait maintenant ce qui en est.

Tout autre est la structure du rameau endogène, ordinairement feuillé et toujours florifère, produit, directement ou indirectement, par le rhizome ainsi constitué. Sous l'épiderme, l'écorce s'y continue aussi jusqu'au centre, mais elle ne renferme que de petits faisceaux cribrovasculaires à orientation directe, c'est à dire tournant leurs tubes criblés en dehors, leurs vaisseaux en dedans, disposés en grand nombre à diverses profondeurs et se rendant progressivement, les externes dans les feuilles écailleuses insérées sur les flancs du rameau, les internes dans les fleurs du capitule qui le termine. Cette structure ressemble donc à une structure schizostélisque, sans toutefois mériter vraiment ce nom, comme on le verra plus tard.

Comment cette structure du rameau feuillé se raccorde-t-elle



avec celle du rhizome à l'intérieur duquel il prend naissance? Ce sont les faisceaux cribrovasculaires situés dans la région centrale du tubercule, en dedans des stèles, et dont l'orientation, inverse par rapport aux stèles correspondantes, comme on l'a vu plus haut, se trouve directe par rapport à l'axe du tubercule, qui seuls entrent en jeu dans cette région. Peu nombreux et disposés en un cercle unique dans le tubercule, comme on l'a vu, ils produisent vers l'intérieur des branches, qui se placent à diverses profondeurs dans la région centrale de l'écorce, puis pénètrent par sa base dans le rameau feuillé, comme il vient d'être dit. Quant aux stèles, elles passent toutes, et avec elles les petits faisceaux inverses du cercle externe et les troncs primitifs des faisceaux directs du cercle interne, dans la volve épaisse et à bord denté qui entoure la base du rameau feuillé, et s'y terminent avec eux. On voit donc que le système des faisceaux du rameau florifère est et demeure dans toute sa longueur indépendant non seulement du système des stèles du tubercule, mais encore de son système externe de faisceaux cribrovasculaires inverses. Il n'est en rapport de continuité qu'avec le système interne des faisceaux cribrovasculaires directs, qui eux-mêmes, vers la base du tubercule, se rattachent superficiellement aux stèles, comme il a été déjà indiqué tout à l'heure et comme il sera expliqué plus tard.

On ne peut terminer cet examen sommaire du corps végétatif des Balanophorales sans faire remarquer que la polystélie du rhizome, qui leur est commune à toutes, leur appartient en propre et ne se retrouve chez aucune des plantes qui leur étaient autrefois associées dans l'ancienne famille des Balanophoracées, ce qui vient fortement corroborer la séparation qui en a été faite, en 1896, d'après l'organisation florale.

Toujours terminale du rameau endogène et simple, c'est-à-dire ramifiée à un seul degré, l'inflorescence est un capitule, un épi ou grappe spiciforme, composée de fleurs unisexuées.

La fleur mâle a un périanthe simple, un calice seulement, à sépales libres et valvaires, et un androcée isomère, à étamines épispéales, conerescentes par leurs faces ventrales en un synandre plein, portant, diversement disposés, des sacs polliniques dorsaux.

Toujours dépourvue de bractée mère, la fleur femelle a un seul carpelle extrêmement petit, à style entier, à ovaire plein, différenciant directement dans son écorce un seul macrodio-dange avec une seule macrodiode et renfermant plus tard un seul prothalle femelle. Il n'y a donc ici ni cavité ovarienne, ni nucelle, ni ovule.

Inséminé et indéhiscent, le fruit contient, dans son péricarpe, un albumen oléagineux et un petit embryon homogène, réduit à une tigelle, sans trace de radicule, ni de cotyles.

2. *Division de l'alliance en deux familles.* — Avec ces caractères communs, le corps végétatif d'une part et la fleur de l'autre offrent dans leur conformation des différences assez grandes pour qu'il faille reconnaître dans cette alliance deux familles distinctes.

Tantôt, en effet, le rhizome est glabre, souvent marqué çà et là de pustules étoilées, et se réduit à un tubercule entier ou plus ou moins profondément lobé, inséré en un seul point sur la racine nourricière et produisant directement les pousses florifères endogènes. L'écorce y est dépourvue de cellules scléreuses. Dans le capitule mâle, les fleurs, non entremêlées d'appendices stériles, sont pourvues de bractées mères. Dans le capitule femelle, elles sont entremêlées d'appendices stériles, qui paraissent être des fleurs mâles avortées, et sont dépourvues à la fois de bractée mère et de périanthe. Le très petit carpelle auquel chacune d'elles se réduit renferme, en définitive, un prothalle femelle, qui forme dans son extrémité inférieure l'ootrophite et les deux synergides et qui recourbe vers le haut, en forme d'U et dans le plan de symétrie, cette extrémité inférieure au-devant du tube pollinique. De sorte que la formation de l'œuf y est basigame. Ce sera la famille des *Balanophoracées*.

Tantôt le rhizome est velu, toujours sans pustules et comprend deux parties : le tubercule primitif, inséré sur la racine hospitalière, et des cordons cylindriques, issus de lui, progressivement ramifiés, qui se fixent çà et là sur d'autres racines nourricières en y enfonçant des suçoirs secondaires. Alors c'est seulement à l'extrémité de ces cordons, ou le long de leurs flancs, que prennent naissance les pousses florifères endogènes. Il en

résulte un ensemble plus compliqué, où en même temps l'écorce est pourvue de nombreux groupes scléreux. Dans le capitule mâle, les fleurs sont entremêlées d'appendices stériles, qui paraissent être des fleurs femelles avortées, et sont dépourvues de bractées mères. Dans le capitule femelle, elles ne sont entremêlées d'aucun appendice stérile, sont aussi dépourvues de bractées mères, mais ont un périanthe gamophylle, concrescent avec le pistil jusqu'à la base du style. Rendu par là infère, l'ovaire de l'unique carpelle renferme, en définitive, un prothalle femelle, qui forme l'ooosphère et les deux synergides dans son extrémité supérieure et qui demeure droit, allongé suivant l'axe. De sorte que la formation de l'œuf y est acrogame. Ce sera la famille des *Langsdorfiacées*.

L'alliance des Balanophorales se trouve ainsi partagée en deux familles, dont la définition peut être résumée, comme il suit, d'après la fleur femelle :

|                                 |   |                                                                                  |                          |
|---------------------------------|---|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| BALANOPHORALES. Fleurs femelles | } | sans appendices, avec périanthe concrescent, à prothalle droit et acrogame ..... | <i>Langsdorfiacées</i> . |
|                                 |   | avec appendices, sans périanthe, à prothalle courbé en U et basigame .....       | <i>Balanophoracées</i> . |

Considérons séparément ces deux familles, en commençant par les Balanophoracées, où le corps végétatif, ainsi que la fleur femelle, offre la conformation la plus simple.

## 1. FAMILLE DES BALANOPHORACÉES.

1. *Caractères généraux*. — Rhizome glabre, souvent marqué de pustules étoilées, réduit au tubercule primitif, entier ou plus ou moins profondément lobé, sans feuilles ni racines, et sans cellules scléreuses dans l'écorce. Fleurs mâles non entremêlées d'appendices stériles, avec bractées mères. Fleurs femelles entremêlées d'appendices stériles, sans bractées mères, ni périanthe, avec prothalle courbé en U dans le plan de symétrie de l'unique carpelle et basigame.

2. *Division de la famille en cinq genres*. — Ainsi caractérisée,

et par là une seconde fois restreinte, la famille des Balanophoracées ne comprend plus maintenant que les espèces qui constituaient le genre *Balanophora* (*Balanophora* Forster) des anciens auteurs, espèces déjà reconnues par Eichler, en 1869, comme formant une tribu distincte, les Balanophorées, dans l'ancienne famille des Balanophoracées. Mais il y a, entre ces espèces, d'abord dans l'origine et la conformation de la pousse florifère, puis et surtout dans la structure de l'androcée, des différences si profondes qu'on ne peut plus se dispenser aujourd'hui de les grouper en plusieurs genres, qu'il est nécessaire de définir tout d'abord.

Quelquefois, en effet, le bourgeon florifère endogène perce une première fois l'épaisse couche périphérique du tubercule, sous laquelle il se développe, qui le recouvre d'abord d'une volve et laisse ensuite autour de sa base une gaine tubuleuse diversement déchiquetée au sommet, gaine qui renferme dans son épaisseur les extrémités des stèles et des faisceaux cribrovasculaires propres au tubercule, tant inverses que directs, comme il a été dit plus haut. Puis, il s'allonge en dehors, sans former de feuilles sur ses flancs, et perce une seconde fois sa propre couche périphérique, qui le recouvre d'abord d'une seconde volve et laisse ensuite autour de sa base une seconde collerette déchiquetée, plus mince que la première, dépourvue de toute stèle et de tout faisceau cribrovasculaire, exclusivement parenchymateuse. Après quoi, il s'allonge de nouveau, sans produire de feuilles et se termine enfin par le capitule floral. Cette manière d'être est sans autre exemple jusqu'ici chez les Phanérogames et rappelle, mais d'assez loin, le mode de formation de l'appareil sporifère chez ces Agaricacées qui, comme les Amanites (*Amanita*), etc., sont pourvues à la fois d'une volve et d'un anneau. Elle suffit à caractériser nettement un genre nouveau, que, d'après elle, je nommerai *Bivolve* (*Bivolve* v. T.).

Si ce genre a été méconnu jusqu'à présent comme tel, c'est parce qu'on a fait l'erreur de regarder la collerette dentée qui résulte de la déchirure de la seconde volve comme issue de la conrescence bord à bord d'autant de feuilles écailleuses, insérés sur le rameau à la même hauteur en un verticille, en un mot,

comme étant un involucre gamophylle : erreur double, puisqu'en en supprimant la seconde endogénéité, on attribuait du même coup au rameau florifère des feuilles qu'il ne possède pas.

En outre, la fleur mâle y est trimère, à sépales égaux et chacune de ses trois étamines épisépales porte, sur une anthère presque sessile, deux sacs polliniques allongés transversalement, qui s'ouvrent par deux fentes transversales rapprochées.

Ainsi défini, ce genre a pour type la remarquable espèce découverte par M. J. Hooker dans les forêts de l'Himalaya, décrite par lui en 1856 et nommée, à cause précisément de son prétendu involucre, *Balanophore involucree* (*Balanophora involucrata* Hooker fil.) (1). Ce sera maintenant la *Bivolve involucree* (*Bivolva involucrata* (Hooker fil.) v. T.). Quatre autres espèces s'y rattachent directement, comme il sera dit plus loin.

Dans toutes les autres espèces, le bourgeon florifère endogène, après avoir percé la couche périphérique du tubercule, qui forme ensuite autour de sa base une gaine épaisse renfermant toutes les stèles et tous les faisceaux cribrovasculaires, inverses et directs, propres au tubercule, comme chez les *Bivolves*, s'allonge en produisant aussitôt sur ses flancs un plus ou moins grand nombre de feuilles écailleuses, isolées et libres, avant de se terminer par un capitule. En un mot, elles n'ont qu'une seule volve et c'est par ses propres écailles imbriquées que le rameau, une fois sorti, y protège son capitule. Ces espèces univolves sont loin de constituer un groupe homogène. L'androcée y présente, en effet, plusieurs et jusqu'à quatre conformations différentes.

Certaines ont la fleur mâle construite à peu près comme chez les *Bivolves*, c'est-à-dire trimère avec étamines épisépales à anthères sessiles, portant chacune deux sacs polliniques transversaux. Elles constituent le genre *Balanie* (*Balania* v. T.), que j'ai établi d'après ce caractère en 1896 (32, p. 297), mais dans lequel, faute d'avoir encore reconnu alors la vraie nature de la seconde volve, je classais aussi le *Balanophora involucrata* de M. J. Hooker, érigé maintenant à l'état de genre distinct. Il

(1) J. Hooker, *On the Structure and the Affinities of Balanophoreæ* (Transactions of the Linnean Society of London, XXII, Pars I, p. 44, pl. IV, V, VI et VII, 1856).

a pour type l'espèce récoltée par Harland à Hong-Kong, décrite et figurée par M. J. Hooker, sous le nom de *Balanophora Harlandi*, en 1859 (1), que j'ai nommée déjà, en 1896, Balanie de Harland (*Balania Harlandi* (Hooker fil.) v. T.). Il faut y rattacher aujourd'hui trois autres espèces, comme on le verra plus tard.

Dans un autre groupe d'espèces, la fleur mâle est tétramère ou pentamère, à sépales égaux, avec quatre ou cinq étamines épispéales, conerescentes dans toute leur longueur en un synandre en colonne, munies chacune sur sa face externe d'une paire de longs sacs polliniques recourbés en fer à cheval à concavité supérieure et s'ouvrant par deux fentes de même forme rapprochées au fond du sillon. C'est à ce groupe qu'on restreint ici le genre Balanophore (*Balanophora* Forster), comme on l'a fait déjà en 1896 (32, p. 297). Il a pour type l'espèce découverte à l'île Tanna des Nouvelles-Hébrides et à la Nouvelle-Calédonie par Forster en 1774, sur laquelle il a établi le genre Balanophore, en la nommant *B. fongeuse* (*B. fungosa* Forster). Il y faut rattacher aujourd'hui dix-neuf autres espèces, comme il sera dit plus loin.

Ailleurs, la fleur mâle est encore tétramère, mais elle est allongée transversalement dans le bouton, parce que les deux sépales antéro-postérieurs et les deux étamines superposées sont beaucoup plus larges que les deux latéraux. Le synandre, qui est court et étiré transversalement, porte côte à côte sur toute sa surface externe, un nombre assez grand et indéterminé de paires de sacs polliniques droits et longitudinaux, continus de la base au sommet, où ceux d'un côté viennent toucher ceux du côté opposé, plus nombreux naturellement sur les anthères antéro-postérieures plus larges que sur les latérales plus étroites, et s'ouvrant par autant de paires de fentes longitudinales rapprochées. Les espèces où la fleur mâle et notamment l'androcée possèdent cette conformation sont réunies ici en un genre nouveau, qu'on nommera Balanielle (*Balaniella* v. T.). En 1896, elles avaient été laissées par moi à côté des précédentes dans le genre Balanophore (32, p. 296). Ce genre a pour

(1) *Loc. cit.*, Pars IV, p. 426, pl. LXXV, B, 1859.

type la plante de Java que Blume a nommée, en 1827, *Balanophora elongata* et qui sera désormais la Balanielle allongée (*Balaniella elongata* (Blume) v. T.). Il y faut rattacher aujourd'hui quinze autres espèces, comme on le verra plus loin.

Enfin, dans un cinquième groupe d'espèces, la fleur mâle étant conformée comme chez les Balanielles, le synandre court et transversal porte sur toute sa surface un très grand nombre de paires de sacs polliniques courts, hexagonaux, à la fois collatéraux et superposés en deux rangs, s'ouvrant chacune au milieu par une courte fente. Cette disposition alvéolée, qui résulte apparemment d'un cloisonnement transversal des nombreux sacs polliniques des Balanielles, a été reconnue par Griffith, dès 1851, dans une plante de l'Himalaya, qu'il a nommée, à cause de ce caractère, *Balanophora polyandra*. Sans y insister autrement, il a regardé cette espèce comme formant dans le genre une section distincte, sous le nom de *Polyplethia*. Sous ce même nom, je l'ai érigée en genre autonome en 1896 (32, p. 298); c'est donc la Polypléthie polyandre (*Polyplethia polyandra* (Griffith) v. T.). Il y faut aujourd'hui rattacher une autre espèce, comme il sera dit plus tard.

Dans les deux premiers genres ainsi distingués, les appendices stériles entremêlés aux fleurs femelles sont et demeurent courts et indépendants de ces fleurs. Dans les trois autres, ils s'allongent plus tard par une croissance intercalaire à la base, qui entraîne les fleurs femelles voisines, de manière que celles-ci paraissent alors insérées tout autour sur leur région inférieure. C'est cette disposition, pourtant toute postérieure, locale et accidentelle, comme on voit, qui a conduit Eichler, en 1873, à regarder les appendices stériles comme autant de ramuscules produisant chacun vers sa base un groupe de fleurs femelles échelonnées en épi, comme autant de « spadicelles », suivant son expression, et à considérer, en conséquence, l'inflorescence femelle comme un capitule composé, comme un capitule d'épis, alors que l'inflorescence mâle est un capitule simple (1).

3. *Groupement des genres en deux tribus.* — Des cinq genres qui composent ainsi la famille actuelle des Balanophoracées, et

(1) Eichler dans A.-P. de Candolle, *Prodromus*, XVII, p. 143, 1873.

qui croissent tous dans les régions tropicales de l'Asie et de l'Océanie, le premier diffère évidemment des autres beaucoup plus que ceux-ci ne diffèrent entre eux. Il convient donc de les grouper en deux tribus : les *Balanophorées*, qui n'ont qu'une volve et où le rameau florifère est feuillé, et les *Bivolvées*, qui ont deux volves successives et où le rameau florifère est aphyllé.

4. *Constitution actuelle de la famille.* — Le tableau suivant résume la constitution de la famille, avec ses deux tribus et ses cinq genres :

|                                                                                        |                                                         |                                    |                                                                                                             |                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| BALANOPHORACÉES. Ra-<br>meau florifère endogène                                        | } univolve et feuillé.<br>BALANOPHORÉES. Anthère à..... | } plusieurs paires<br>de sacs..... | } courts et ré-<br>ticulés...<br>longs et colla-<br>téreaux...<br>en fer à che-<br>val.....<br>transversaux | } <i>Polypléthie.</i><br><i>Balanielle.</i><br><i>Balanophore.</i><br><i>Balanie.</i> |
|                                                                                        |                                                         |                                    |                                                                                                             |                                                                                       |
| } bivolve et aphyllé.<br>BIVOLVÉES. Anthère à une paire de sacs transver-<br>saux..... | } <i>Bivolve.</i>                                       |                                    |                                                                                                             |                                                                                       |

Il faut maintenant considérer séparément ces deux tribus, pour en étudier les genres constitutifs, en commençant par les Balanophorées.

### 1. TRIBU DES BALANOPHORÉES

Caractérisée par ce fait que le rameau florifère endogène y est univolve et feuillé, la tribu des Balanophorées comprend actuellement quatre genres, à étudier successivement, en commençant par celui qui, étant le plus anciennement connu, a donné son nom à la tribu et à la famille tout entière.

#### 1. Genre *Balanophore*.

Défini et limité comme il a été dit (p. 144), le genre *Balanophore* (*Balanophora* Forster *pro parte*) comprend toutes les Balanophorées où la fleur mâle, ordinairement tétramère, est arrondie dans le bouton, à sépales égaux, et à synandre cylindrique, formé d'étamines égales portant chacune deux sacs polliniques en fer à cheval.



1. *Nombre et qualité des espèces.* — Il renferme d'abord le prototype du genre ancien, qui est la plante découverte en 1774 par Forster dans les forêts de l'île Tanna des Nouvelles-Hébrides et de la Nouvelle-Calédonie et nommée par lui, en 1776, à cause de sa ressemblance avec un Champignon, *B. fongeuse* (*B. fungosa* Forster) (1). Le capitule y est bisexué, les fleurs mâles sessiles ne formant qu'un étroit anneau autour de la base du réceptacle conique, qui est tout couvert par les fleurs femelles.

D'après M. J. Hooker (2), cette espèce se retrouve, vers l'ouest, à Goold Island, dans la baie de Rockingham, sur la côte orientale de l'Australie, et, d'après Seemann, elle croît aussi, vers l'est, à Moala aux îles Viti.

Il faut y rattacher d'abord, comme ayant aussi le capitule bisexué, la plante récoltée en 1847 par Zollinger à Saleijer, une des petites îles de la Sonde (n° 3323). Identifiée à tort par Eichler, en 1873 (3), avec le *B. abbreviata* Blume, qui appartient au genre Balanielle, elle en a été séparée en 1886, d'après la conformation de l'androcée, par M. Fawcett, qui l'a nommée *B. de Zollinger* (*B. Zollingerii*) (4).

Au cours du voyage de « La Bonite », Gaudichaud a récolté à Manille, en novembre 1836, deux petits échantillons (n° 31) à capitule également bisexué, ce qui les a fait rapporter aussi à tort, dans l'Herbier du Muséum, au *B. abbreviata* Blume. Les paires de sacs polliniques y étant isomères et en fer à cheval, c'est une Balanophore, qui diffère de celle de Zollinger par

(1) Forster, *Characteres gen. plant.*, p. 99, pl. 50, 1776. — Ni dans cet ouvrage, imprimé en 1776, qui ne porte aucune indication d'habitat, ni dans le mémoire de M. J. Hooker et dans la monographie de Eichler, qui n'indiquent que l'île Tanna, il n'est fait mention de la Nouvelle-Calédonie. Mais j'ai pu consulter à la Bibliothèque du Muséum le précieux manuscrit original de Forster, en trois volumes, intitulé : *Descriptiones plantarum quas in itinere ad maris a stralis terras suscepto collegit, descripsit et delineavit J.R. Forster*, qui expose, dans l'ordre de leur découverte, les caractères de toutes les plantes récoltées au cours du second voyage de Cook, depuis le départ à Madère en juillet 1772, jusqu'au retour à Sainte-Hélène en mai 1775. Là se trouve, à la p. 61 du tome III, décrit le genre Balanophore, avec beaucoup plus de détails que dans l'ouvrage imprimé, mais, chose curieuse et exceptionnelle, sans dénomination d'espèce. On y lit notamment : « *Habitat in silvis Tannæ et Caledoniæ Novæ* ».

(2) *Loc. cit.*, p. 46, 1856.

(3) Eichler dans A.-P. de Candolle, *Prodromus*, XVII, p. 148, 1873.

(4) Fawcett, *On new species of Balanophora* (Trans. of the Linn. Society of London, Second Series, II, p. 234, 1886).

son tubercule sans pustules, son rameau florifère à larges écailles appliquées, mesurant 4<sup>cm</sup>,5 à 5 centimètres de long, son capitule ovoïde mesurant 15 millimètres de long sur 10 millimètres de large, et surtout par sa fleur mâle sessile, dont le calice a quelquefois quatre, mais le plus souvent trois sépales égaux. D'après ce dernier caractère, je la nommerai *B. trimera* v. T.).

Les échantillons récoltés à la Nouvelle-Calédonie, de 1855 à 1860, par Vieillard à Balade (n° 1122), et par Pancher à Tamanau dans les plus hautes montagnes (n° 718), ont aussi le capitule bisexué, ce qui a conduit ces botanistes à les identifier avec la *B. fongeuse* de Forster, nom sous lequel ils figurent dans l'Herbier du Muséum. Ils en diffèrent pourtant par plusieurs caractères. D'abord, le rhizome y est pourvu de pustules étoilées, qui, au dire de M. J. Hooker et de Eichler, manquent dans l'espèce de Forster; sous ce rapport, ils ressemblent à la *B. de Zollinger*. Ensuite, le rameau feuillé et florifère, qui est d'un jaune terne et mesure 7 centimètres de long, a ses écailles plus espacées et luisantes sur la face externe. Le capitule est plus petit, mesurant 25 millimètres de long sur 18 millimètres de large. Les fleurs mâles ont un pédicelle moitié plus court et leurs bractées mères arquées et courtes ne sont pas unies en réseau. C'est donc une espèce distincte, que je nommerai, en l'honneur du célèbre botaniste qui a créé le genre et qui a exploré le premier la Nouvelle-Calédonie, *B. de Forster* (*B. Forsteri* v. T.). J'ignore si les échantillons récoltés en 1902 dans le Sud de cette île sur des racines de Figuier par M. Schlechter (n° 14779) représentent bien, comme il le dit (1), le *B. fungosa*, ou s'ils se rapportent au *B. Forsteri*.

Dans une série d'autres espèces, les capitules sont unisexués avec diœcie. Ce sont : la *B. dioïque* (*B. dioica* R. Brown), de l'Himalaya; la *B. de Birmanie* (*B. burmanica* Griffith), la *B. affine* (*B. affinis* Griffith) et la *B. alvéolée* (*B. alveolata* Griffith), du Khasiya; la *B. peinte* (*B. picta* Griffith), des monts Mishmee; la *B. indienne* (*B. indica* Wallich), des montagnes de la Péninsule indienne et de Ceylan; la *B. de Thwaites*

(1) Schlechter, *Beiträge zur Kenntniss der Flora von Neu-Kaledonien* (Bot. Jahrbücher für Systematik, XXXIX, p. 105, 1906).

(*B. Thuwaitesii* Eichler), de Ceylan ; la *B. géante* (*B. gigantea* Wallich), de Birmanie ; la *B. décurrense* (*B. decurrens* Fawcett), de Manille ; la *B. laxiflore* (*B. laxiflora* Hemsley), de la Chine (Su-tchuen) (1).

A ces dix espèces dioïques déjà décrites (2), il convient d'en ajouter ici six nouvelles, également dioïques.

Pierre a récolté, en septembre 1868, croissant sur la racine d'un Figuier au pied du mont Kaw Lai dans la Péninsule malaise, au Siam, une espèce de ce genre, à laquelle il a donné dans son herbier le n° 3369. Dans son ensemble, la plante est jaune et fétide. Le tubercule y est irrégulièrement lobé et ridé, sans pustules. La portion feuillée du rameau mâle est courte, ne mesurant que 15 millimètres, avec de larges écailles serrées. L'inflorescence qui le termine mesure 9 à 10 centimètres de long : les bractées mères y sont arquées en goulière, épaisses et tronquées ; les pédicelles y mesurent jusqu'à 15 et 20 millimètres de long ; c'est donc une vraie grappe et non un capitule. Ils sont aplatis, avec une largeur de 2 millimètres. Les sépales réfléchis sont étroits, pointus, mesurant 6<sup>mm</sup>,5 de long sur 1<sup>mm</sup>,5 de large. Le synandre qui les surmonte a la même longueur ; comme le pédicelle, qu'après la chute des sépales et la disparition du pollen il a l'air de prolonger, il est aplati, avec 2 millimètres de largeur. Porté aussi par un rameau feuillé court à écailles serrées, le capitule femelle mesure 2 centimètres de long sur 1 centimètre de large. D'après la forme aplatie du

(1) Pour la *B. dioïque*, voir J. Hooker (*loc. cit.*, p. 45, 1836). Les quatre espèces suivantes, décrites et figurées par Griffith (*Trans. of the Linnean Society of London*, XX, p. 93, 1851), ont été rapportées par J. Hooker et plus tard par Eichler, à la *B. dioïque* ; elles en paraissent, et en sont maintenues ici, distinctes. Pour les deux suivantes, voir Eichler (*loc. cit.*, p. 145 et p. 146, 1873). Pour la *B. géante*, identifiée à tort par J. Hooker, et plus tard par Eichler, avec le *B. globosa* de Junghühn, et pour la *B. décurrense*, voir Fawcett (*loc. cit.*, p. 234 et p. 235, 1886). Enfin, pour la dernière espèce, voir Hemsley (*Journal of the Linnean Society*, XXVI, p. 410, 1894). D'après M. Fawcett, les échantillons nommés par Wallich *B. typhina* (n° 7248) sont à rapporter, les uns au *B. indica*, les autres au *B. polyandra*.

(2) Quatre autres espèces de Balanophorées, à capitules unisexués avec dioécie, ont été décrites comme *Balanophora* ; mais le capitule mâle y étant encore inconnu, il n'est pas possible, pour le moment, de dire auquel des quatre genres de la tribu chacune d'elles se rattache. Ce sont : le *B. maxima* Junghühn, de Java ; le *B. Hookeriana* Hemsley, de l'Himalaya ; le *B. minor* Hemsley, de la Chine, et le *B. ramosa* Fawcett, de Java.

pédicelle de la fleur mâle, on nommera cette espèce *B. latipède* (*B. latipes* v. T.).

Pierre a récolté aussi, en décembre 1867, aux monts Cam, préfecture de Chaudoc, en Cochinchine, sur des racines de Figuier, des échantillons (n° 3370) d'une Balanophore différente de la précédente. Le tubercule y est aussi lobé et sans pustules ; les rameaux ont aussi leur portion feuillée courte avec écailles serrées. Mais l'inflorescence mâle est plus courte, ne mesurant que 4 centimètres de long, et les fleurs mâles sont portées par des pédicelles plus courts, cylindriques et grêles. Le capitule femelle est plus mince et plus long, mesurant 25 à 30 millimètres de long sur 6 à 8 millimètres de large. C'est une espèce distincte, que je nommerai *B. de Pierre* (*B. Pierrei* v. T.).

Le P. Bon a trouvé au Tonkin occidental, à Kièn Khè, croissant sur les racines des Cisses parmi les rochers, entre Dông Bâu et Lo-Lui, le 7 janvier 1885, des échantillons mâles et femelles (n° 2845) d'une Balanophore à tubercule lobé et muni de pustules étoilées. Le rameau mâle est grêle et très court, ne mesurant pas plus de 3 à 4 centimètres dont 1 centimètre pour la partie inférieure feuillée et 2 centimètres pour l'inflorescence. Celle-ci a ses fleurs portées par des pédicelles grêles mesurant 5 millimètres ; c'est donc une grappe spiciforme. Le rameau femelle est un peu plus long, mesurant 6 centimètres, dont 2<sup>cm</sup>,5 pour la partie feuillée et 3<sup>cm</sup>,5 pour le capitule fusiforme et rouge, qui est très étroit, n'ayant que 8 millimètres de large. On nommera cette espèce *B. de Bon* (*B. Boni* v. T.).

M. Geoffroy a récolté au Cambodge, sur les pentes rocheuses et boisées du Popokwil, à 800 mètres d'altitude, le 14 janvier 1904, des échantillons mâles (n° 359) d'une espèce de ce genre, distincte des précédentes. Le tubercule y est lobé, à surface jaune chagrinée, portant de nombreuses pustules étoilées. Le rameau mâle est grêle, n'ayant que 2 à 3 millimètres d'épaisseur, porte de larges écailles très espacées et mesure 6 à 7 centimètres de long, dont 3 à 4 centimètres pour la région feuillée et 2 à 3 centimètres pour l'inflorescence. Celle-ci a ses fleurs rouges à pédicelles grêles ; c'est donc aussi une

grappe. Les bractées mères, arquées en gouttière et tronquées, sont libres et écartées l'une de l'autre en longueur; les pédicelles s'insèrent beaucoup au-dessus d'elles. La plante femelle y est encore inconnue. Ce sera la *B. grêle* (*B. gracilis* v. T.).

J'ai trouvé dans les Collections du Muséum, sans aucune indication d'origine, ni de collecteur, des échantillons dans l'alcool d'une espèce de ce genre, représentée seulement par trois rameaux florifères, deux mâles et un femelle, sans le tubercule originel. Sur les deux sortes de pédoncules, les écailles sont larges et longues, appliquées et décurrentes, mesurant 3 centimètres de long sur 2 à 3 centimètres de large. La grappe spiciforme mâle mesure 7 centimètres de long sur 3 de large. Le capitule femelle a 4 centimètres de long sur 2<sup>cm</sup>,5 de large. Portée par un pédicelle de 10 millimètres de longueur, la fleur mâle a quatre, rarement cinq sépales égaux et réfléchis. Sa bractée mère, au lieu d'être épaissie et tronquée au sommet, comme d'ordinaire, a son extrémité jaune pâle arrondie et ordinairement marquée de trois petites dents obtuses, parfois de deux ou de quatre dents. Ce caractère distingue aussitôt cette espèce, que je nommerai d'après lui *B. dentée* (*B. dentata* v. T.).

Enfin M. Marche a récolté aux îles Mariannes, le 9 janvier 1889, des échantillons conservés dans l'alcool (n° 183) d'une Balanophore, représentée aussi seulement par cinq pédoncules florifères, quatre mâles et un femelle, sans le tubercule originel. Les écailles y sont grandes, imbriquées, creusées en écuelle et appliquées tout du long. La grappe spiciforme mâle ne mesure que 4 centimètres de long sur 3 centimètres de large. Le capitule femelle ovoïde, beaucoup plus petit, n'a que 2<sup>cm</sup>,5 de long sur 1<sup>cm</sup>,5 de large. La fleur mâle a cinq sépales égaux, disposés deux en arrière et trois en avant, quelquefois six et même jusqu'à huit. Sa bractée mère, en forme de croissant, est épaissie et tronquée au sommet. Ce sera la *B. pentamère* (*B. pentamera* v. T.).

2. *Groupement des espèces en deux sections.* — En résumé, le genre Balanophore, tel qu'il est restreint ici, comprend aujourd'hui vingt espèces, que l'on peut grouper en deux sections, suivant que l'inflorescence y est bisexuée à fleurs

mâles sessiles, ou unisexuée avec diécie à fleurs mâles pédicellées, la première Eubalanophore (*Eubalanophora*) avec quatre espèces, la seconde Diphore (*Diphora*) avec seize espèces, de la manière suivante :

|                               |   |                          |   |                        |
|-------------------------------|---|--------------------------|---|------------------------|
| BALANOPHORA. Inflorescence... | } | bisexuée .....           | } | <i>B. fongosa.</i>     |
|                               |   | EUBALANOPHORA.           |   | <i>B. Zollingerii.</i> |
|                               |   |                          |   | <i>B. trimera.</i>     |
|                               |   |                          |   | <i>B. Forsteri.</i>    |
|                               |   |                          |   | <i>B. dioica.</i>      |
|                               |   |                          |   | <i>B. burmanica.</i>   |
|                               |   |                          |   | <i>B. affinis.</i>     |
|                               |   |                          |   | <i>B. alveolata.</i>   |
|                               |   |                          |   | <i>B. picta.</i>       |
|                               |   |                          |   | <i>B. indica.</i>      |
|                               |   |                          |   | <i>B. Thwaitesii.</i>  |
|                               |   | unisexuée avec diécie... | } | <i>B. gigantea.</i>    |
|                               |   | DIPHORA.                 |   | <i>B. decurrens.</i>   |
|                               |   |                          |   | <i>B. laxiflora.</i>   |
|                               |   |                          |   | <i>B. latipes.</i>     |
|                               |   |                          |   | <i>B. Pierrei.</i>     |
|                               |   |                          |   | <i>B. Boni.</i>        |
|                               |   |                          |   | <i>B. gracilis.</i>    |
|                               |   |                          |   | <i>B. dentata.</i>     |
|                               |   |                          |   | <i>B. pentamera.</i>   |

De ces vingt espèces, douze, savoir les deux premières de la première section et les dix premières de la seconde section, sont anciennement décrites, les huit autres sont nouvelles.

3. *Distribution géographique.* — Ainsi composé, le genre Balanophore est localisé en Asie et en Océanie, mais y occupe une aire très étendue. Sur le continent asiatique, ses espèces croissent, en effet, depuis l'Inde à l'ouest, à travers la Birmanie, le Siam, la Cochinchine, le Cambodge et le Tonkin, jusqu'en Chine à l'est. Dans les îles de l'Océanie, on les a trouvées jusqu'à présent à Saleijer aux îles de la Sonde, à Luzon aux Philippines, aux Mariannes, à la côte orientale de l'Australie, à la Nouvelle-Calédonie, aux Nouvelles-Hébrides et aux îles Viti.

C'est du genre, ainsi constitué, pour le moment, par ces vingt espèces, qu'il s'agit de faire maintenant une étude sommaire, mais complète, en considérant successivement d'abord la conformation externe du corps adulte, puis la structure de chacune de ses parties : tubercule aphyllé, tige feuillée et florifère, feuille écailleuse, fleur mâle, fleur femelle et fruit.

De ces vingt espèces, j'ai pu en examiner onze sur des échantillons secs de l'Herbier du Muséum, mais je me suis attaché surtout à l'étude de l'une des plus répandues, la *B. indienne*, dont j'ai trouvé dans les collections du Muséum une série d'échantillons dans l'alcool, récoltés aux Monts Nilghiri par Perrottet en 1837. Pour l'organisation florale, j'ai pu y adjoindre les échantillons dans l'alcool de la *B. dentée* et de la *B. pentamère*.

4. *Conformation externe du corps.* — Le rhizome de ces plantes se réduit, comme on sait, à un tubercule charnu, entier ou plus ou moins profondément lobé ou digité, sans aucune trace de racines, ni de feuilles, inséré sur la racine nourricière en un seul point, qui est la base étroite du premier âge prolongée en un court suçoir conique. La surface de ce tubercule est glabre, mais granuleuse, chagrinée et, en outre, marquée çà et là, dans la plupart des espèces, de remarquables pustules, lobées ou étoilées.

Parvenu à l'état adulte, il produit dans la profondeur de son extrémité et de celle de ses divers lobes, quand il est ramifié, un bourgeon endogène. Celui-ci, en croissant vers le haut, digère l'épaisse couche périphérique, qui l'entoure de ce qu'on appelle, ici comme chez les Champignons à appareil sporifère endogène, une *volve*, la perce au sommet et en sortant la déchire en plusieurs languettes. Finalement, il se dresse dans l'air en un rameau, portant sur ses flancs un plus ou moins grand nombre de feuilles écailleuses, isolées, libres et imbriquées, entouré à sa base par le tube denté de la volve primitive et terminé par un capitule, un épi, ou une grappe spiciforme de fleurs unisexuées. Tout autant que le rhizome, le rameau feuillé et florifère est totalement dépourvu de chlorophylle.

5. *Structure du tubercule.* — La série des sections transversales du rhizome tuberculeux pratiquées à diverses distances de son point d'attache, jointes à une section longitudinale médiane intéressant toute sa longueur, permet d'y reconnaître une structure remarquable par sa complication et dont le véritable caractère a été jusqu'à présent méconnu.

Considérons d'abord un rhizome non loin de son insertion

sur la racine nourricière et n'ayant encore que 5 à 6 millimètres de diamètre.

L'épiderme, dont la surface est irrégulière et comme chagrinée, est formé de grosses cellules inégales prolongées en papilles coniques, à membrane lignifiée dans toute son étendue et épaissie autour du sommet, où elle se termine d'ordinaire en une ou plusieurs pointes. Il est totalement dépourvu de stomates.

Au-dessous et sans discontinuité jusqu'au centre s'étend une écorce homogène, dont les grandes cellules à parois minces, ponctuées et cellulósiques ne laissent entre elles que de très petits méats. Elles sont pourvues d'un gros noyau et contiennent toutes, mêlée à leur protoplasme, cette substance résineuse particulière et incolore que Gæppert, en 1847, a nommée *balanophorine*. Dans les espèces où le rhizome est muni de pustules étoilées, celles-ci sont formées par autant de légères proéminences de la zone externe de l'écorce, revêtues par les grosses cellules papilleuses de l'épiderme, ici rapprochées en quatre, cinq ou six groupes rayonnants, en forme d'étoile; en un mot, ce sont de courtes émergences spécialisées. Dans chacune d'elles, plusieurs des assises corticales externes, sans les épaissir, lignifient leurs membranes, comme l'épiderme lui-même, et en même temps arrondissent leurs cellules et les séparent latéralement; il en résulte des méats longitudinaux, qui communiquent avec le dehors par la disjonction des cellules épidermiques superposées. C'est donc avec quelque raison, au point de vue physiologique du moins, qu'on a comparé ces pustules à des lenticelles. Au point de vue morphologique, elles en diffèrent beaucoup, étant d'origine primaire, tandis que les lenticelles, puisqu'elles appartiennent au liège, sont d'origine secondaire.

Dans cette écorce, on voit déjà bien à l'œil nu, disposés en cercle vers le milieu du rayon et tranchant par leur couleur jaune sur le blanc mat du parenchyme résineux ambiant, cinq cordons cylindriques, dont un plus gros, mesurant 1<sup>mm</sup>,5, un plus petit ne mesurant que 0<sup>mm</sup>,5, et trois d'épaisseur intermédiaire. Tout autour de chacun de ces cordons, l'assise la plus interne de l'écorce, dont les cellules sont plus petites et plus



plates, lignifiées sans l'épaissir la membrane de ses faces latérales et transverses et forme ainsi un endoderme nettement différencié.

Chaque cordon commence par une couche épaisse, formée de quatre ou cinq assises de grandes cellules aplaties tangentiellement, à parois minces et ponctuées, à gros noyaux, qui diffèrent de celles de l'écorce à la fois parce que la membrane en est fortement lignifiée dans toute son étendue et parce que le contenu, exempt de balanophorine, est hyalin et coloré en jaune rougeâtre par une sorte de tannin : c'est le péricycle. Vient ensuite un anneau composé de tubes criblés et de cellules de parenchyme à membranes minces et cellulosiques : c'est un anneau libérien. Enfin, le centre est occupé par un massif formé de vaisseaux étroits, rayés, composés de cellules courtes à cloisons transverses persistantes, horizontales ou obliques, mélangés çà et là à des cellules également étroites, à parois minces et lignifiées : c'est un massif ligneux. Dans ce massif, se voient de très larges cellules isolées, cylindriques, à membrane mince, cellulosique et sans aucune sculpture, renfermant un énorme noyau appliqué contre la paroi et un contenu hyalin pourvu de gouttelettes d'huile essentielle, en un mot sécrétrices. Un peu plus longues que larges, elles sont superposées en files longitudinales, avec cloisons transverses persistantes et horizontales.

L'ensemble du cordon ainsi constitué, symétrique par rapport à son axe, est donc une stèle à faisceaux libéroligneux fusionnés latéralement et au centre, c'est-à-dire sans rayons ni moelle, mais avec un péricycle remarquable, et un bois primaire également très remarquable, surtout par ses files d'énormes cellules sécrétrices. En vue d'une discussion ultérieure, il est nécessaire de faire observer, dès à présent, que cette structure du cordon est celle d'une stèle de tige, c'est-à-dire à bois primaire superposé au liber et centrifuge, et non celle d'une stèle de racine, c'est-à-dire à bois primaire alterne au liber et centripète.

En résumé, au niveau où on l'examine actuellement, le rhizome est donc polystélisque, avec cinq stèles disposées en cercle.

Dans chaque stèle, à partir d'un certain âge, le bord interne de l'anneau libérien et le bord externe du massif ligneux ont leurs éléments disposés en séries radiales, parce qu'ils proviennent du cloisonnement tangentiel répété d'une assise génératrice intercalée au liber et au bois. Cette assise produit donc du liber secondaire en dehors, du bois secondaire en dedans, en un mot un pachyte, qui épaisse progressivement la stèle.

Dans la plus grosse des cinq stèles, où il est le plus développé, et qui peut atteindre avec l'âge jusqu'à 3 millimètres d'épaisseur, le pachyte est formé de compartiments cribrovasculaires alternant avec des rayons parenchymateux aussi larges ou même plus larges qu'eux. Dans les compartiments, le liber secondaire est et demeure entièrement mou, formé de tubes criblés et de cellules de parenchyme; le bois secondaire est composé de larges vaisseaux rayés, isolés dans une masse de fibres disposées en séries radiales et entremêlées de cellules de parenchyme lignifié; on n'y voit pas trace de ces files de grandes cellules sécrétrices, qui abondent dans le bois primaire. Dans les rayons, qui comptent dix et jusqu'à vingt rangées cellulaires et qui s'élargissent encore en éventail dans leur région libérienne, les cellules sont isodiamétriques, aussi bien en long qu'en travers, et conservent leurs membranes celluloses. Vers le milieu de leur épaisseur toutefois, on voit çà et là une très large cellule qui, partant du bord interne du péricycle d'où elle émane, traverse de part en part horizontalement ou sous une faible obliquité tout le pachyte et vient, dans le bois primaire, appuyer son bord interne contre une de ses files de grandes cellules sécrétrices. D'abord continue et tubuleuse, tant que le pachyte est peu épais, elle se cloisonne plus tard transversalement et devient une file de grandes cellules, toutes pareilles par leur dimension, leur forme et leur contenu aux files sécrétrices du bois primaire. L'ensemble de ces cellules tubuleuses radiales et plus tard de ces files de cellules radiales constitue à l'intérieur du pachyte un appareil sécréteur transversal, qui continue la fonction de l'appareil sécréteur longitudinal du bois primaire. Il est à remarquer que, bien qu'il soit inclus dans le pachyte, cet appareil sécréteur radial ne lui appartient pas, puisqu'il ne procède pas de

l'assise génératrice : il n'est pas secondaire, mais primaire, joignant au début et continuant de joindre par la suite à travers toute la période secondaire, à mesure qu'ils vont s'éloignant l'un de l'autre, le péri-cycle en dehors et le bois primaire en dedans. Une telle disposition me paraît être, jusqu'à présent, sans exemple ailleurs.

Remarquons aussi que c'est ici, pour la première fois, que l'on observe la formation d'un pachyte à l'intérieur des stèles d'une tige polystélisque.

Dans la zone corticale extérieure aux stèles, vers son milieu, ou un peu plus près des stèles que de l'épiderme, on voit de très minces cordons, espacés sur un seul cercle, au nombre de huit à dix au niveau considéré, les uns en superposition, les autres en alternance avec les stèles. Chacun d'eux se compose, en dedans, d'un paquet de tubes criblés mélangés de parenchyme, en dehors, d'un paquet de vaisseaux étroits, à épaississements spiralés, formés de cellules courtes à cloisons transverses persistantes et obliques, l'un et l'autre touchant directement les cellules ordinaires de l'écorce. Il n'y a autour d'eux ni cellules à membranes lignifiées pareilles à celles du péri-cycle de la stèle, ni cellules à cadres lignifiés pareilles à celles de l'endoderme qui entoure la stèle. Dans le paquet vasculaire externe, les vaisseaux, qui sont spiralés et non rayés comme le dit Göppert, ont une forme et une sculpture très différentes de ceux du bois primaire de la stèle et il n'y a pas trace parmi eux des grandes cellules sécrétrices que celui-ci renferme. Bien que symétrique par rapport au plan radial, ce cordon n'est donc pas une méristèle, échappée quelque part de l'une des stèles, mais simplement un faisceau double, cribrovasculaire inverse, différencié directement dans l'écorce, cortical par conséquent.

Dans la région centrale de l'écorce, en dedans des stèles, on observe aussi quelques faisceaux pareils aux précédents, trois ou quatre seulement au niveau considéré, mais d'orientation variable, les uns tournant en dehors leur moitié criblée, que les autres tournent en dedans.

En résumé, au niveau où nous l'avons considéré jusqu'ici, la structure du rhizome est polystélisque, avec stèles douées d'une structure, primaire et secondaire, remarquable et accom-

pagnées de faisceaux cribrovasculaires corticaux, situés les uns en dehors, les autres en dedans du cercle des stèles, les premiers toujours inversement orientés.

De ce niveau, si l'on descend vers la base d'insertion, à mesure que le diamètre du rhizome diminue, on voit les stèles se réunir progressivement par leurs flancs, se réduire à quatre, à trois, à deux et finalement à une seule, qui se prolonge dans l'axe du suçoir et dont les vaisseaux s'anastomosent directement avec ceux de la racine nourricière. De même, les faisceaux cribrovasculaires, tant internes qu'externes, se rapprochent d'abord et se fusionnent çà et là par leurs flancs en diminuant de nombre; puis, ils s'unissent progressivement aux stèles et disparaissent comme tels. Cette union n'est d'ailleurs que très imparfaite. Arrivé à petite distance de la stèle dont il se rapproche, le faisceau cribrovasculaire inverse du cercle externe perd complètement sa moitié externe vasculaire et ne se prolonge que par sa moitié interne criblée. Celle-ci traverse l'endoderme, entre dans l'assise externe du péricycle et rampe dans son épaisseur en s'amincissant, avant de s'y terminer. Elle ne pénètre pas davantage dans le péricycle, elle ne le traverse pas pour aller unir ses tubes criblés à ceux du liber de la stèle, comme il était naturel de le supposer. Du moins, je n'ai jamais pu observer ni cette pénétration, ni cette union. Il en résulte que tout le système des faisceaux cribrovasculaires, tant externes qu'internes, est et demeure localisé dans l'écorce, presque indépendant du système des stèles, sans aucune continuité, ni par les vaisseaux, ni par les tubes criblés, entre les deux systèmes, dont toute la relation se borne à une simple et courte contiguïté.

Du niveau primitif, si l'on remonte maintenant dans le rhizome, à mesure que son diamètre s'accroît, on voit les stèles s'y ramifier progressivement et augmenter de nombre. A cet effet, chacune d'elles tour à tour s'élargit tangentiellement en forme de ruban, puis s'étrangle radialement en son milieu et en forme deux côte à côte. Avec un diamètre de 8 millimètres, par exemple, il y a déjà dix stèles au lieu de cinq; avec un diamètre de 12 millimètres, il y en a treize, encore toutes sur un seul cercle. Avec une épaisseur plus grande, les stèles, plus nombreuses, ne sont plus toutes rangées en un seul cercle;

il y en a de plus externes et d'autres plus internes : d'où quelque dissémination. Un tubercule mesurant 25 millimètres d'épaisseur en a, par exemple, une vingtaine de grosseurs inégales, dont plusieurs étalées tangentiellement en forme de ruban parce qu'elles sont en voie de division.

De même, à mesure qu'on s'élève, on voit les faisceaux cribrovasculaires, tant les externes que les internes, se diviser latéralement et augmenter de nombre. Les externes demeurent espacés en un seul large cercle et tous ont leurs tubes criblés internes et leurs vaisseaux externes, en un mot sont orientés en sens inverse, comme au début. Les internes se rangent aussi sur un seul cercle, mais très étroit, dans lequel ils sont très rapprochés, séparés seulement par des rayons de une à trois séries de cellules, et tous ou presque tous ont les tubes criblés en dehors, les vaisseaux en dedans, en un mot sont orientés normalement. Dans le rhizome de 8 millimètres de diamètre et à dix stèles cité plus haut, par exemple, on compte treize faisceaux espacés dans le cercle externe et douze faisceaux rapprochés dans le cercle interne, dont deux seulement, côte à côte, orientés inversement ; en outre, la région centrale a deux pareils faisceaux inverses. Dans le rhizome de 25 millimètres d'épaisseur et à vingt stèles cité plus haut, on compte une vingtaine de faisceaux externes et tout autant de faisceaux internes, dont plusieurs en voie d'étalement tangentiel et de division, disposés en un cercle irrégulier.

Outre cette augmentation numérique par voie de division latérale, il y a, du côté externe, formation de faisceaux cribrovasculaires nouveaux. A cet effet, on voit çà et là, en quelque point du bord externe de l'une des stèles, une ou côte à côte plusieurs cellules de l'assise péryclicque externe se recloisonner et produire, en différenciant leurs petites cellules, un fascicule de tubes criblés mêlés de parenchyme. Après avoir séjourné là quelque temps, dans l'épaisseur de l'assise externe du péricycle, ce fascicule se dirige vers l'extérieur en montant dans l'écorce. A une petite distance de la stèle, les cellules corticales situées sur sa face externe se recloisonnent à leur tour et produisent, en différenciant leurs cellules, un fascicule de vaisseaux à épaissements spirales. Ainsi complété, devenu cribrovasculaire avec orienta-

tion inverse et intercalé aux anciens dans le même cercle, le nouveau faisceau ne peut plus désormais en être distingué. En remontant, on assiste ainsi à la séparation des faisceaux externes d'avec les stèles, comme on a, tout à l'heure, en descendant, assisté à l'union des deux systèmes. Cette marche inverse confirme d'ailleurs pleinement la conclusion formulée plus haut au sujet de l'indépendance des deux systèmes conducteurs du rhizome, l'un stélique, l'autre cortical, qui ne s'unissent que çà et là et très faiblement, par simple et incomplète contiguïté.

Quand le tubercule est lobé, chaque lobe possède la même structure, parce qu'il reçoit du tronc une partie des stèles qui le constituent au niveau où il se détache, avec les faisceaux cribrovasculaires corticaux correspondants, tant internes qu'externes.

6. *Structure du rameau endogène, feuillé et florifère.* — Issu du rhizome çà et là, par voie endogène, dans l'extrémité d'un des lobes quand il est lobé, le rameau feuillé et florifère, qu'il soit bisexué comme dans les espèces de la section Eubalanophore, ou unisexué avec diécie comme dans celles de la section Diphore, offre la même structure dans toute sa longueur. Considérons-la vers le milieu.

L'épiderme, qui est parfaitement lisse, est formé de petites cellules à face externe plane, cutinisée mais non lignifiée, renfermant de la résine comme celles de l'écorce sous-jacente. Il est dépourvu de stomates. Au-dessous s'étend, sans discontinuité jusqu'au centre, une écorce homogène formée de cellules polyédriques à parois minces et cellulosiques, contenant toutes de la balanophorine. Dans cette écorce, il n'y a aucune stèle, mais seulement, disséminés, à partir d'une certaine profondeur, dans toute sa région centrale, un grand nombre de petits faisceaux cribrovasculaires, conformés comme ceux du rhizome et tournant d'ordinaire leur moitié criblée en dehors, leur moitié vasculaire en dedans, orientés par conséquent normalement, comme ceux de la région corticale interne du rhizome. Certains sont en voie de division, ce qui en trouble pour le moment l'orientation. La partie vasculaire, toujours moins volumineuse que la

partie criblée, s'y réduit parfois à quelques vaisseaux spiralés étroits, ou même manque çà et là complètement.

Une telle structure est certainement astélique. Mais peut-on la dire schizostélique, comme on y est porté tout d'abord ? L'absence simultanée autour de chaque cordon d'un périderme et d'un endoderme conduit déjà à en douter, en montrant que ce cordon est bien un simple faisceau et non une méristèle. Mais, pour résoudre définitivement la question, il faut savoir comment, à la base d'insertion du rameau sur le rhizome, se comportent les deux systèmes conducteurs indépendants qu'on y a observés, celui des stèles et celui des faisceaux cribrovasculaires. C'est ce que va nous apprendre la série des coupes transversales et longitudinales dans cette base d'insertion.

7. *Passage de la structure du rhizome à celle du rameau feuillé.* — Une coupe transversale d'un lobe du rhizome produisant un rameau feuillé, pratiquée profondément au-dessous de la base de ce rameau, y montre la structure décrite plus haut avec, par exemple si le lobe a 8 à 10 millimètres de diamètre, huit stèles, une dizaine de faisceaux cribrovasculaires inverses très espacés dans la zone corticale externe et une dizaine de pareils faisceaux orientés normalement et en voie de division dans la région centrale de l'écorce. Un peu plus haut, une scission circulaire se fait dans le parenchyme entre le cercle des faisceaux les plus externes de la région centrale, prolongements de ceux du cercle unique qui existe plus bas dans le rhizome, et les autres faisceaux disséminés dans cette région, branches issues de la ramification progressive des premiers vers l'intérieur. L'épaisse couche externe ainsi séparée, renfermant tous les faisceaux inverses du cercle externe, toutes les stèles et aussi les faisceaux directs périphériques de la région centrale, constitue la volve, qui entoure d'une gaine la base du rameau, après qu'il l'a digérée en haut et percée au sommet. Le cylindre interne, composé de la région centrale de l'écorce du rhizome et des faisceaux cribrovasculaires normalement orientés qu'elle renferme, constitue le rameau. Les faisceaux s'y divisent d'ailleurs rapidement tant dans le sens du rayon que latéralement, et à peine la séparation d'avec la volve est-elle complète

qu'on en compte déjà plus de vingt-cinq, disséminés dans toute la région centrale. Ce nombre augmente encore à mesure qu'on s'élève dans le rameau, et l'on arrive ainsi, vers le milieu de sa longueur, à la structure qui vient d'être décrite.

Ainsi, les deux systèmes conducteurs qui coexistent dans le rhizome, le système stélique et le système cortical, lui sont et lui demeurent propres ; ils n'en sortent pas. Seul, le système des branches émises vers l'intérieur par les faisceaux cribrovasculaires corticaux directs du cercle interne au-dessous du niveau où naît le bourgeon endogène se prolonge dans le rameau feuillé et florifère, auquel il est destiné et auquel il appartient déjà en propre dans l'extrémité fertile du rhizome.

Ainsi composé seulement d'un épiderme et d'une écorce renfermant des faisceaux cribrovasculaires qui lui appartiennent en propre, dépourvu à la fois de stèle, unique ou multiple, et de méristèles, le rameau endogène des Balanophores nous offre donc un type de structure inconnu jusqu'ici chez les plantes vasculaires. Ce type peut être dit *astélique*, en prenant ce mot dans toute sa généralité, exclusive aussi bien de toute méristèle que de toute stèle. Les termes : endoderme, péricycle, rayons, moelle, liber, bois et faisceau libéroligneux, sont ici sans emploi et doivent être écartés avec soin. Les mots : épiderme, écorce, faisceau criblé, faisceau vasculaire et faisceau cribrovasculaire, sont seuls à employer ici.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que le type de structure caulinaire ainsi défini est précisément celui que l'on attribuait à la totalité des plantes vasculaires avant l'introduction dans la Science de la notion de stèle et de méristèle. On y décomposait alors la tige, comme on sait, en épiderme, tissu fondamental (*Grundgewebe* des auteurs allemands) et faisceaux fibrovasculaires (*Fibrovasalstränge*). Une analyse plus approfondie avait fait peu à peu disparaître ce type de toutes les classes des Rhizophytes. Le voilà qui reparait aujourd'hui dans un groupe particulier de la classe des Dicotyles, mais seulement, il est vrai, dans une portion de la tige, la portion dérivée, car l'autre portion, la portion primitive, y offre la plus belle et la plus complète manifestation actuellement connue du type polystélique.



8. *Opinions des anciens auteurs sur la structure du rhizome et du rameau feuillé.* — Bien que les recherches des premiers anatomistes qui ont étudié ces plantes aient porté sur des échantillons récoltés à Java par Blume et par Junghühn, qui n'appartiennent pas au genre Balanophore, tel qu'on le restreint ici, mais bien au genre Balanielle qui sera étudié plus loin, comme la structure du corps végétatif, notamment du rhizome et du rameau feuillé, demeure essentiellement la même chez toutes Balanophorées, il convient dès à présent de rappeler ici les diverses manières de voir qui ont été publiées jusqu'ici sur ce sujet.

Déjà en 1821 R. Brown supposait que, dans la *B. fongeuse* et la *B. dioïque*, la racine hospitalière contribue à la formation du tubercule pour une part de support et de protection qu'il ne précisait pas davantage, mais qui lui permettait de la comparer à une galle produite par la piqûre d'un insecte (1).

Blume, en 1827 (2), et plus tard Unger, en 1840 (3), ont mieux précisé cette manière de voir. Ayant remarqué dans le tubercule des espèces de Java de gros cordons ligneux partant du point d'insertion, qu'ils regardaient comme autant de ramifications de la racine nourricière dans le corps du parasite, ils ont considéré, en conséquence, le tubercule comme un « corps intermédiaire », résultant de l'intime pénétration des deux organismes, quelque chose comme ce qu'on appellerait aujourd'hui une symbiose. Tout de même, ne disait-on pas naguère que les Lichens sont une « classe intermédiaire » entre les Cham-

(1) R. Brown, *An Account of a new Genus of plants named Rafflesia* (Trans. of the Linn. Society of London, XIII, Pars I, p. 201, 1821). — A la page 227, l'auteur s'exprime ainsi : « The nature of this connection is such, as can only be explained on the supposition that the germinating seed of the parasite excites a specific action in the stock, the result of which is the formation of a structure, either wholly or in part, derived from the root, and adapted to the support and protection of the undeveloped parasite; analogous therefore to the production of galls by the puncture of insects ».

(2) Blume, *Enumeratio plantarum Javæ*, I, p. 87, 1837. — A la page 86, l'auteur écrit : « Corpus intermedium e Fici radicibus nascitur, naturæ carnosæ, atque intime coadunatum cum ejus stratis lignosis superficialibus, ... ».

(3) Unger, *Beiträge zur Kenntniss der parasitischen Pflanzen* (Annalen der Wiener Museums, II, p. 13, 1840). — A la page 26 et à la page 33, l'auteur écrit : « Ein Theil des Gefässsystems der Nährpflanze wird in den Wurzelstock der Parasiten aufgenommen, und dadurch ein Körper gebildet, der sowohl diesem als der Nährpflanze angehört ».

pignons et les Algues? Adoptée par Junghühn en 1841 (1), cette manière de voir a été fortement appuyée la même année par Gœppert, dans une étude anatomique très détaillée de ces mêmes espèces de Java, accompagnée de figures et très remarquable pour l'époque (2), sur laquelle il est donc nécessaire d'insister.

L'auteur distingue tout d'abord dans le tubercule deux choses : des faisceaux vasculaires (*Gefässbündeln*), qui appartiennent partie à la plante hospitalière, partie au parasite, et un parenchyme enveloppant et interposé, qui appartient tout entier au parasite (p. 233). C'est le parenchyme, ici hors de discussion, qu'il étudie en premier lieu (p. 234). Il y constate dans toutes les cellules la présence d'un noyau avec nucléole et l'absence complète de grains d'amidon, mais par contre la présence constante d'une cire spéciale, différant de la cire ordinaire notamment par sa viscosité et par sa moindre fusibilité, à laquelle il donne le nom de *balanophorine*, qui depuis lui a été conservé. Cette cire y est tellement abondante qu'elle peut être utilisée pour l'éclairage. En fait, dans un travail exécuté à Java sur ces mêmes espèces au cours des années précédentes, rédigé en 1837 mais publié seulement en 1841, Junghühn rapporte que, dans les montagnes boisées où ces plantes abondent, les indigènes, après en avoir broyé les tubercules, enduisent de la bouillie de minces bâtonnets de Bambou, qui, allumés après dessiccation, brûlent doucement avec une flamme claire et sans odeur, comme des chandelles. C'est une branche d'industrie et de commerce (3).

L'étude des propriétés chimiques et de la composition élémentaire de cette substance ternaire a été faite par Poleck à la demande de Gœppert, qui l'a publiée un peu plus tard en 1847 (4). Il en résulte qu'elle doit sa viscosité et en même

(1) Junghühn, *Ueber Javan'sche Balanophoreen* (Nova Acta Acad. Nat. Curiosorum, XVIII, Suppl. I, p. 204 et 209, 1841).

(2) Gœppert, *Ueber den Bau der Balanophoren* (Nova Acta, XVIII, Suppl. I, p. 228, pl. 1-3, 1841).

(3) Junghühn, *Ueber Javan'sche Balanophoreen* (Nova Acta, XVIII, Suppl. I, p. 222, 1841).

(4) Poleck, *Chemische Untersuchung des wachsähnlichen Bestandtheiles der Balanophora* (Nova Acta, XXII, p. 161, 1847).

temps la faible et agréable odeur qu'elle exhale en brûlant à une très petite quantité d'huile essentielle. Elle-même appartient à la catégorie des résines plutôt qu'à celle des cires, dont elle se distingue par sa friabilité, sa faible fusibilité, son action sur les acides et les bases et aussi par ce qu'elle s'électrise par le frottement.

Liant nécessairement, comme c'était l'opinion régnante à cette époque, l'existence de l'épiderme à celle des stomates et constatant l'absence de ceux-ci dans l'assise périphérique du parenchyme, Gœppert en conclut l'absence totale d'épiderme et se borne à remarquer que la couche externe en est plus résistante et plus durable que la région centrale. Quant aux verrues étoilées, d'ordinaire à cinq branches, régulièrement espacées à la surface du tubercule dans plusieurs de ces espèces javanaises, comme il sera dit plus loin, à part la grandeur de leurs cellules, il n'y voit rien de remarquable et leur rôle lui demeure impliqué.

Passant ensuite aux faisceaux vasculaires (p. 237), il en distingue de deux sortes, appartenant, les uns épais à la plante nourricière, avec gros vaisseaux ponctués et cellules de prosenchyme, les autres minces au parasite, avec vaisseaux rayés et cellules allongées contenant des noyaux.

Les premiers, qui partent du point d'insertion, au nombre de 2, 3 ou 4, et s'enfoncent progressivement dans le parenchyme, sont des prolongements du corps ligneux, revêtus par l'écorce, c'est-à-dire de véritables ramifications de la racine nourricière (p. 240). Ils s'élèvent dans le tubercule en se ramifiant à plusieurs reprises, sans s'anastomoser, en s'amincissant à mesure et enfin terminent leurs dernières branches vers la périphérie; ils y restent donc confinés. Leur écorce, qui est pour nous la zone composée du péricycle en dehors et de l'anneau libérien primaire en dedans, diffère nettement et brusquement, sans aucune transition, du parenchyme ambiant par la dimension moitié moindre de ses cellules et par leur contenu, dépourvu de cire, mais renfermant une matière rouge brun astringente. Elle enveloppe directement le corps ligneux, formé, suivant lui, de gros vaisseaux ponctués isolés et de cellules de prosenchyme (pl. II, fig. 28 et 30); dans les fais-

ceaux les plus gros, celui-ci offre au centre une moelle et des rayons médullaires, qui disparaissent dans les branches plus étroites ; il en est ainsi, comme on sait, dans le corps ligneux des racines ordinaires. On reviendra plus loin sur cette prétendue ressemblance de structure entre le corps ligneux des cordons, qui est primaire, et celui de la racine hospitalière, qui est secondaire, invoquée ici comme un argument en faveur de leur identité.

Les faisceaux vasculaires propres au parasite apparaissent dans le tubercule immédiatement au-dessus de sa base d'insertion, au milieu du parenchyme, et de là s'y élèvent d'abord dans toute sa longueur en se ramifiant progressivement sans s'anastomoser, puis pénètrent dans le rameau endogène, pour s'y terminer au sommet dans les fleurs mâles ou à la base de fleurs femelles. Chacun d'eux se compose de quelques vaisseaux à cellules courtes presque vermiformes, qu'il dit rayées (pl. II, fig. 30) et de quelques cellules de parenchyme dépourvues de cire, mais munies de gros noyaux. L'auteur ne dit rien, il est vrai, de la situation de ces faisceaux dans le tubercule par rapport aux prétendues ramifications de la racine nourricière, mais les figures les représentent, en coupe transversale, disposés les uns en dehors, les autres en dehors d'elles (pl. I, fig. 9, 10, 22, 23).

Comme on le voit par ce court résumé, le travail de Gœppert semble confirmer en tout point, pour les espèces de Java, la notion du « corps intermédiaire » introduite dans la science pour ces mêmes espèces par Blume et Unger. Il paraît en résulter, en effet, que le tubercule est un composé de deux organismes, intimement enchevêtrés quoique entièrement indépendants, savoir un système ramifié de radicules appartenant à la plante nourricière et un rhizome sans racines ni feuilles, moulé sur lui, pénétré par lui, appartenant au parasite, rhizome qui ensuite produit seul et par voie endogène les rameaux feuillés et florifères par où s'achève son développement. Il ne pouvait guère en être autrement, vu l'état très imparfait de l'anatomie végétale à cette époque, où l'on ne connaissait ni le liber avec ses tubes criblés, ni la stèle avec ses diverses régions, ni la distinction entre une stèle de tige et une stèle de racine, ni la

polystélie, ni les méristèles, ni les faisceaux criblés, vasculaires et cribrovasculaires corticaux : toutes notions indispensables, on l'a vu, à l'exacte solution du présent problème. Et pourtant, puisqu'il constate quelque part en passant (p. 240), avec juste raison, la ressemblance des gros faisceaux vasculaires du tubercule avec ceux du rhizome des Fougères, qui sont aussi, comme on sait aujourd'hui, les stèles d'une tige polystélique, et qui appartiennent bien certainement à la même plante que le parenchyme ambiant, ne semble-t-il pas qu'il eût pu partir de là pour combattre, au contraire, la double nature du « corps intermédiaire » et en démontrer l'unité ?

Jusqu'ici il n'a été question que des espèces de Java, qui ne sont pas des Balanophores, comme il a été dit, mais des Balanielles, sur lesquelles on reviendra plus loin. Avec Griffith en 1846 et M. J. Hooker en 1856, entrent en scène les espèces de l'Inde, qui appartiennent la plupart au genre Balanophore, objet du présent chapitre : une seule revient au genre Polypléthie et une autre au genre Bivolve, qui seront étudiés plus loin avec quelque détail. Griffith a étudié quatre Balanophores et une Polypléthie (1). Bien qu'ignorant les recherches précédentes, notamment celles de Gœppert, il admet aussi que la racine de la plante nourricière se ramifie à l'intérieur du tubercule, mais en perdant son écorce tout le long de la surface d'union (p. 96). C'est donc encore le « corps intermédiaire », mais compris d'une façon un peu différente et assez inexplicable. Il n'entre pas d'ailleurs dans le détail de la structure, ne voit même pas que les faisceaux vasculaires y forment deux systèmes très différents, déjà distingués par Unger en 1840, et fait la faute de représenter en coupe longitudinale les gros faisceaux du tubercule comme se prolongeant dans tout le rameau feuillé jusqu'au sommet du capitule terminal (pl. IV, fig. 14). Il n'y a donc, pour le sujet qui nous occupe en ce moment, rien à tirer de ce travail.

M. J. Hooker, dont le Mémoire embrasse la famille des Balanophoracées tout entière dans sa plus large extension (2), a étudié la structure du tubercule et du rameau endogène

1) Griffith, *On the Indian species of Balanophora* (Trans. of the Linn. Society of London, XX, p. 93, 1846).

(2) J. Hooker, *On the Structure and Affinities of Balanophoreæ* (Trans. of the Linn. Society of London, XXII, Pars I, p. 1, 1856).

principalement dans deux Balanophores, la *B. dioïque* et la *B. fongeuse*, et dans une *Bivolve*, la *B. involuquée*. Il connaît la manière de voir défendue pour les espèces de Java par Gœppert, dont il apprécie hautement les recherches et résume les conclusions (p. 7). En ce qui concerne le parenchyme, il ne peut que les confirmer pleinement. Mais pour les faisceaux vasculaires, il y fait trois objections.

D'abord, l'étude des tout premiers états du tubercule, que n'avait pas pu faire Gœppert, lui a montré, notamment dans la *Bivolve involuquée* (pl. VI, fig. 7 et 8), le premier faisceau vasculaire naissant dans son axe à quelque distance du point de contact, puis descendant sans doute, ce dont il n'a pas pu s'assurer directement, pour établir finalement ses vaisseaux en contact avec ceux de la racine nourricière (p. 8). C'est l'inverse qui devrait avoir lieu dans l'opinion soutenue par Gœppert. En second lieu, par des dissections minutieuses et après bien des hésitations et des retours d'opinion, qu'explique la grande difficulté du sujet, il a fini par se convaincre que le système des faisceaux du rameau feuillé, au lieu d'être complètement indépendant du système des faisceaux du tubercule, comme l'admettait Gœppert, s'y réunit au contraire, vers la base (p. 9). Si l'on se rappelle combien, d'après nos observations relatées plus haut, l'union des faisceaux cribro-vasculaires du cercle interne du tubercule, dont les branches passent dans le rameau feuillé, avec les stèles à la base, est imparfaite et délicate, on s'étonnera bien moins des hésitations de l'auteur que de sa conviction finale. Quant à la conformation différente des vaisseaux dans les deux systèmes, observée par Gœppert, qui s'y est gravement trompé, comme on le dira plus loin, elle est pourtant très réelle, on l'a vu, mais c'est à tort, semble-t-il, que M. J. Hooker l'attribue à la différence d'âge et de proportion du tubercule et du rameau endogène, puisqu'ils coexistent côte à côte dans le premier.

En somme, de ces trois objections, la première seule est véritablement décisive, car pour la seconde l'union des faisceaux du parasite avec ceux des ramifications de la racine nourricière qui les pénètre n'aurait rien que de très naturel. Encore cette objection était-elle à cette époque, comme l'auteur en convient

d'ailleurs (p. 8), soumise à une grave critique, tenant à la grande ressemblance, admise par tous, sans conteste, entre la conformation de chacun des cordons vasculaires du tubercule et celle de la racine nourricière. Aujourd'hui, que l'on sait distinguer une stèle de tige d'une stèle de racine, qu'on connaît la polystélie de la tige et qu'on sait fautive la ressemblance en question, cette critique tombe d'elle-même, et l'objection reprend toute sa valeur.

Quoi qu'il en soit, il semble qu'à la suite de ces objections M. J. Hooker aurait pu rejeter nettement le « corps intermédiaire » à double origine des auteurs précédents et proclamer l'unité de composition du rhizome en l'attribuant tout entier au parasite. C'est ce qu'il n'a fait pourtant, du moins explicitement, en aucun point de son Mémoire, peut-être par égard pour la grande et légitime autorité anatomique de Gœppert. Dans ces conditions, on comprend que M. de Solms-Laubach ait cru devoir plus tard, en 1868, examiner à nouveau la question (1).

Après avoir rappelé les conclusions de Gœppert et les objections de M. J. Hooker, il rapporte les résultats de ses propres observations sur la Balanophore dioïque de l'Inde et la Balanielle globeuse de Java (p. 533). Il constate que les cordons vasculaires du tubercule y pénètrent en rayonnant à son insertion sur la racine nourricière, s'y élèvent en se ramifiant jusque vers la périphérie et possèdent la même structure que la racine mère, ce qui parle en faveur de l'opinion de Gœppert. Il faut remarquer ici qu'en 1868, pas plus qu'en 1841 et en 1856, on ne savait encore distinguer une stèle de tige d'une stèle de racine et que la notion de polystélie était loin d'avoir été introduite dans la Science. Pour ce qui est soit de la complète indépendance des deux systèmes admise par Gœppert, soit de leur union à la base reconnue par M. J. Hooker, il lui semble, d'après l'étude d'un tubercule de *B. fongeuse*, que c'est le second auteur qui a raison. Enfin, quant au mode de développement du premier cordon vasculaire axile dans le très jeune tubercule, qui a

1 Solms-Laubach, *Ueber den Bau und die Entwicklung der Ernährungsorgane parasitischer Phanerogamen* (Jahrb. für wiss. Botanik, VI, p. 509, 1868).

fourni, comme on le sait, à M. J. Hooker sa principale objection, il se borne à citer l'un des passages où ce développement est décrit (p. 3) et à le trouver très insuffisant : « bei weitem nicht ausführlich und deutlich genug » (p. 535).

En somme, tout en penchant fortement vers l'opinion de Göppert, il reste dans l'incertitude et, sans conclure, termine en ces termes sa discussion : « Vergleicht man hiermit Göppert's gewichtige Gegen Gründe, wie sie sich bei der anatomischen Untersuchung der erwachsenen Knolle ergeben, so wird man unbedingt zu den Ueberzeugung kommen, dass die Acten über diesen Gegenstand noch nicht geschlossen und weitere Erklärungen darüber nur durch neue, entwicklungsgeschichtliche Untersuchungen gewonnen werden können » (p. 535). En deux mots, la question reste ouverte et appelle de nouvelles recherches.

Les choses étant restées depuis et demeurant encore aujourd'hui dans cet état, on comprend que l'opinion défendue par Göppert ait continué jusqu'à ce jour à être admise sans conteste par tous les botanistes qui n'ont pas fait de ce sujet une étude personnelle, entre autres Eichler en 1869 (1), Sachs en 1882 (2), M. Engler en 1889 (3) et M. Solereder en 1899 (4). Le présent travail me paraît avoir profondément changé cette situation et justifié pleinement les doutes et les objections formulés à ce sujet par M. J. Hooker, mais sans succès, il y a plus d'un demi-siècle.

D'autant plus qu'il nous reste, pour terminer, à examiner un point important que, pour ne pas mêler les questions, nous avons dû réserver à plusieurs reprises dans ce qui précède. Il s'agit de la prétendue ressemblance de structure, admise par tous les auteurs, entre le corps ligneux des cordons du tubercule et celui de la racine hospitalière, laquelle, si elle était vraie, serait un fort argument en faveur de leur identité. Mais elle est fautive et repose sur une grosse erreur. Göppert, en effet, a décrit et figuré (p. 241, pl. II, fig. 28 et 30) le corps ligneux des cordons du tubercule comme formé de larges vaisseaux ponctués, isolés dans une masse de prosenchyme : d'où sa

(1) Eichler, *Flora brasiliensis*, IV, 2, p. 13, 1869.

(2) Sachs, *Vorlesungen über Pflanzenphysiologie*, I, p. 35, fig. 48, 1882.

(3) Engler, *Natür. Pflanzenfamilien*, III, 1, p. 246, fig. 456, C, 1889.

(4) Solereder, *Syst. Anatomie der Dicotyledonen*, p. 832, 1899.



ressemblance avec celui de la racine hospitalière, qui a réellement cette constitution. Mais on a vu plus haut (p. 155) qu'il n'en est pas du tout ainsi. Les larges éléments ne sont pas des vaisseaux, mais des files de très grandes cellules à membrane non sculptée, renfermant chacune un énorme noyau et de l'huile essentielle, en un mot des files sécrétrices. C'est la masse des éléments étroits, qui renferme les vaisseaux rayés, mêlés de cellules lignifiées. La ressemblance n'est donc qu'apparente et trompeuse; en réalité, la différence est profonde entre les deux corps ligneux et l'argument invoqué de ce chef disparaît. Il n'y a pas lieu d'insister ici sur cette autre différence fondamentale de structure, consistant en ce que le corps ligneux des cordons du tubercule est un bois primaire de tige sans moelle, c'est-à-dire à vaisseaux superposés au liber et centrifuges, tandis que celui de la racine nourricière est composé, au centre d'un bois primaire de racine sans moelle, c'est-à-dire à vaisseaux alternes au liber et centripètes, et à la périphérie d'un bois secondaire centrifuge. Cette différence ne pouvait pas, en effet, être connue des auteurs qui ont travaillé ce sujet avant 1870.

9. *Structure de la feuille.* — Seul, comme on sait, le rameau endogène porte des feuilles, comme lui entièrement dépourvues de chlorophylle. Elles sont isolées, sessiles et largement insérées, recevant de la tige au nœud un assez grand nombre, par exemple sept ou neuf, de ses faisceaux cribrovasculaires. Dépourvu de stomates, l'épiderme est parfois lignifié (*B. pentamère*, etc.), parfois en même temps papilleux (*B. dioïque*) sur la face inférieure, qui est externe et protectrice dans le jeune âge, quelquefois lignifié sur les deux faces (*B. dentée*, etc.). L'écorce est, d'une face à l'autre, homogène, formée de cellules polyédriques sans méats, contenant toutes de la balanophorine. Plus rapprochés de l'épiderme en haut qu'en bas, les faisceaux cribrovasculaires n'ont, sur leur bord supérieur, qu'un petit nombre de vaisseaux très étroits et spiralés, et plusieurs en sont même tout à fait dépourvus, donc uniquement criblés.

10. *Inflorescence.* — Après avoir produit sur ses flancs un plus ou moins grand nombre de feuilles écailleuses, le rameau

endogène se termine par un cône plus ou moins allongé portant, serrées les unes contre les autres, un très grand nombre de fleurs unisexuées. Dans les espèces de la section Eubalanophore, le cône est bisexué, formant d'abord à sa base quelques verticilles de fleurs mâles, puis se couvrant d'innombrables fleurs femelles dans tout le reste de sa surface et jusqu'au sommet. Dans celles de la section Diphore, le cône est unisexué avec diœcie. Le cône mâle est couvert, dans toute sa surface et jusqu'au sommet, de fleurs assez grandes, sessiles dans le bouton, mais pédicellées à l'épanouissement; l'inflorescence est donc, en définitive, une grappe simple spiciforme. Le cône femelle est tout couvert aussi de fleurs d'une petitesse extrême, qui sont et demeurent presque sessiles; elles y sont entremêlées de petits appendices stériles renflés en massue, isolés, plus grands qu'elles d'abord, dont les sommets contigus les recouvrent et les protègent dans le jeune âge en donnant à la surface un aspect finement aréolé, puis s'écartent pour laisser passer les filaments qui les terminent; l'inflorescence est donc ici un capitule. Grappe et capitule sont protégés dans le jeune âge par les écailles supérieures du rameau, imbriquées autour du sommet.

11. *Fleur mâle*. — Qu'elles ne forment que quelques verticilles à la base d'un capitule bisexué ou qu'elles occupent toute la longueur d'une grappe spiciforme, les fleurs mâles sont pourvues chacune d'une bractée mère et n'ont rien autre chose entre elles; elles ne sont pas, comme les fleurs femelles, entremêlées d'appendices stériles.

Creusées en gouttière et ordinairement épaissies et tronquées au sommet, les bractées mères entourent d'abord chaque bouton d'une sorte de maille qui, plus tard, après l'allongement du pédicelle, forme autour de sa base une sorte d'avéole.

Le pédicelle porte à son sommet un calice dont les sépales ordinairement au nombre de quatre, deux latéraux et deux antéro-postérieurs, sont libres, valvaires, égaux et se rabattant vers le bas le long du pédicelle après l'épanouissement. Comme les bractées, ils sont dépourvus de faisceaux cribrovasculaires.

L'androcée a quatre étamines épisépales, concrescents par leurs faces internes ventrales dans toute leur longueur en un

synandre plein. La petite colonne résultant de la concrescence des filets, et qui contient, en conséquence, quatre faisceaux cribrovasculaires, porte à son sommet quatre anthères également concrescentes, munies chacune sur sa face externe d'une seule paire de longs sacs polliniques, repleyés en fer à cheval à convexité supérieure et qui s'ouvrent par deux fentes de même forme au fond du sillon qui les sépare. Le pollen est formé de cellules nettement triangulaires, à exine lisse, avec trois pores germinatifs. Après sa chute et la disparition des débris des sacs polliniques, le synandre, dénudé dans toute sa longueur, paraît un simple prolongement du pédicelle au-dessus du calice rélléchi. Cette conformation de l'androcée est, comme on sait, la principale caractéristique du genre *Balanophore*, tel qu'on le définit ici.

12. *Fleur femelle*. — Qu'elles laissent, à la base du capitule, quelques verticilles de fleurs mâles constituées comme il vient d'être dit, ou qu'elles le recouvrent seules tout entier, les fleurs femelles sont toujours dépourvues à la fois de bractée mère, de pédicelle et de périanthe, et réduites à un pistil formé d'un seul carpelle. Directement insérés côte à côte sur le réceptacle, libres, mais juxtaposés dans toutes les directions, ces carpelles sont entremêlés, comme il a été dit plus haut, d'appendices stériles isolés, claviformes, plus gros et tout d'abord plus longs qu'eux, dont ils sont toujours indépendants au début et quelquefois le demeurent tous jusqu'à la fin. Mais souvent, par suite d'une croissance intercalaire de la région périphérique du réceptacle, ceux qui entourent immédiatement l'appendice sont soulevés avec lui dans une croissance commune et paraissent désormais insérés sur lui. C'est ce fait secondaire qui, mal interprété, a conduit Eichler, en 1873, à regarder les appendices comme autant d'axes secondaires, de ramuscules, portant chacun des fleurs femelles en épi, comme des « spadicelles », suivant son expression, et à considérer en conséquence l'inflorescence femelle comme étant composée, comme étant un capitule d'épis (1). La valeur morphologique de ces appendices, qui ont

(1) Eichler, dans A.-P. de Candolle, *Prodromus*, XVII, p. 143, 1873.

pour rôle de recouvrir et de protéger les carpelles dans le jeune âge, paraît tout autre. Comme on le verra plus loin à propos du genre *Bivolve*, où la chose est plus nette, il semble bien que ce sont tout autant de fleurs mâles avortées. Le capitule femelle tout entier ou la portion femelle du capitule bisexué de ces plantes serait donc primitivement androgyne, à fleurs femelles plus nombreuses, groupées autour des fleurs mâles solitaires.

Le carpelle se compose de trois parties : en bas un court filament, qui est le pétiole, au milieu un renflement ovoïde, qui est l'ovaire, en haut un prolongement filiforme à sommet entier, qui est le style. Par sa forme et son extrême petitesse, il ressemble à un archégone de Mousse ou d'Hépatique, comme Griffith l'a remarqué dès 1851 (1). Le pétiole est formé de quelques séries longitudinales de cellules toutes semblables, sans trace de faisceaux cribrovasculaires. Le style est plein et se compose aussi à la base de quelques files de cellules, dont le nombre diminue vers le sommet, occupé par une cellule unique. Sa surface est lisse, sans poils ni papilles, sans trace, par conséquent, de stigmate différencié. La structure de l'ovaire, qui est ici le point important, a été décrite par moi dans ses traits essentiels en 1896 (32, p. 305 et suiv.), d'après des échantillons dans l'alcool de la *Balanophore* indienne, récoltés aux Monts Nilghiri par Perrottet en 1837. Je l'ai retrouvée et complétée depuis sur des échantillons dans l'alcool de deux autres espèces de ce genre, la *B. dentée* et la *B. pentamère*.

La paroi du renflement ovarien, lisse comme le pétiole et le style, est formée d'abord d'une seule assise de cellules, qui est l'épiderme, entourant une cellule centrale plus grande et polyédrique, qui est donc sous-épidermique. De très bonne heure l'épiderme se dédouble par une cloison tangentielle et forme deux assises, dont l'externe agrandit ses cellules sans les diviser de nouveau, tandis que l'interne prend bientôt trois cloisons tangentielles successives en direction centripète et produit ainsi quatre assises de cellules plates, superposées radialement et beaucoup plus petites que celles de l'assise externe. La paroi se trouve ainsi formée en définitive de cinq

(1) *Loc. cit.*, p. 99, 1851.

assises cellulaires. C'est la cellule centrale qui est la cellule mère du prothalle femelle (1).

Pour le produire, son noyau se divise d'abord en deux suivant l'axe. Le noyau supérieur se loge sous le sommet, tandis que le noyau inférieur se place contre une paroi latérale et vers son milieu. Dès ce moment, se trouve déterminé l'unique plan de symétrie du carpelle, dont la face dorsale correspond au noyau supérieur, la face ventrale au noyau latéral. Là où le noyau latéral touche la paroi, la cellule s'accroît ensuite localement et forme une bosse à membrane mince qui, entraînant avec elle le noyau, s'allonge vers le haut parallèlement à la partie supérieure, qu'elle dépasse. La cellule se trouve ainsi courbée dans le plan de symétrie en forme d'U à branches inégales, son extrémité inférieure relevée dépassant son extrémité supérieure restée en place. Puis, le noyau situé dans chacune des extrémités se divise transversalement en deux dans le plan de symétrie. Après quoi, le noyau externe de la grande branche se divise longitudinalement dans le plan de symétrie, le noyau supérieur s'entourant de protoplasme dense et formant l'oosphère, le noyau inférieur descendant vers le protoplasme plus aqueux de la région inférieure. En même temps, le noyau interne de cette branche se divise transversalement dans la direction perpendiculaire au plan de symétrie et les deux noyaux juxtaposés s'entourent de protoplasme dense pour former les deux synergides.

L'oosphère et les deux synergides occupent donc ici l'extrémité primitivement inférieure du prothalle femelle et c'est cette situation, éminemment défavorable à la formation de l'œuf, qui explique le relèvement de cette extrémité vers le haut au-devant du tube pollinique. Dans la petite branche, qui forme l'extrémité supérieure du prothalle femelle restée en place, les deux noyaux issus de la première bipartition se divisent ordinairement de nouveau de la même manière, et donnent trois noyaux antipodiques, qui restent sous le sommet, et un quatrième, qui descend un peu vers le protoplasme

(1) Dans ma Note préliminaire de 1896 (32, p. 305), j'appelais endosperme ce qui est en réalité, et ce que j'appelle aujourd'hui, le prothalle femelle dans l'ensemble des Stigmatées.

hyalin de la région inférieure. Je n'ai pas vu toutefois que les deux quatrièmes noyaux inférieurs vinsent à se réunir dans la courbure, c'est-à-dire maintenant dans la mésocyste, en un noyau unique, comme c'est la règle, semble-t-il, partout ailleurs. Ils y demeurent, au contraire, très éloignés l'un de l'autre dans leurs branches respectives. Il arrive parfois que la seconde bipartition des deux noyaux ne s'opère pas dans la petite branche, qui alors ne possède pas de quatrième noyau inférieur.

Chez les Stigmatées, c'est ordinairement, comme on sait, à l'extrémité supérieure du prothalle femelle que se forme l'oosphère et que se produit l'œuf : il y a *acrogamie*. Ici, c'est à l'extrémité inférieure, relevée vers le haut dans le plan de symétrie pour faciliter le phénomène : il y a *basigamie*.

13. *Opinion des anciens auteurs sur la structure de la fleur femelle.* — Lors de sa publication, en 1896, la structure carpellaire, si simple et en même temps si singulière, que l'on vient de décrire, était en opposition formelle avec l'opinion admise alors par tous les botanistes, sur la foi d'observateurs tels que Griffith (1846), J. Hooker (1856), Hofmeister (1858) et Eichler (1873), d'après laquelle l'ovaire des Balanophores serait creusé d'une loge renfermant, attaché sous le sommet, un ovule pendant.

Pour Griffith (1), il s'agit, il est vrai, d'une Polypléthie, la P. polyandre, non d'une Balanophore. L'auteur a bien vu pourtant que la cavité centrale y est munie d'un noyau. C'est donc bien une cellule et non une loge. Mais alors comment peut-elle renfermer un ovule pluricellulaire, pendant de son sommet?

Pour M. J. Hooker (2), il s'agit d'une Bivolve, la B. involuquée, non d'une Balanophore. D'abord attaché au sommet de la loge et bicellulaire, l'ovule y devient finalement une masse compacte de cellules hexagonales remplissant toute la cavité.

Hofmeister a étudié, outre la Polypléthie polyandre et la Bivolve involuquée, deux vraies Balanophores, la B. dioïque et la B. fongeuse. L'ovule, qui remplit toute la cavité, y est, dit-il, « pendant, anatrope, nu, sans tégument, formé d'un petit

(1) *Loc. cit.*, p. 98, pl. VII, fig. 13, 15 et 16, 1846.

(2) *Loc. cit.*, p. 17, pl. V, fig. 11 à 14, 1856.

nombre de grandes cellules dont une, située près du sommet et qui n'est pas la plus grande, est le sac embryonnaire » (1). Mais la description détaillée qu'il en donne et les figures qui l'accompagnent sont tirées, non de ces deux Balanophores, mais seulement des deux premières espèces, à propos desquelles on y reviendra plus tard (2).

Enfin Eichler (3) et tous les auteurs qui ont suivi ont admis, purement et simplement, l'opinion de Hofmeister.

Quoi qu'il en soit, la contradiction était si flagrante que je désirais voir le plus tôt possible mes résultats contrôlés et confirmés par d'autres observateurs. Aussi ai-je été particulièrement heureux de la publication presque immédiate, en 1898, du beau Mémoire, accompagné de nombreuses figures, dans lequel M. Treub, reprenant sur une espèce commune à Java, qui n'est pas, il est vrai, une Balanophore, mais une Balanielle, la *B. allongée*, l'étude de la fleur femelle, dont il a pu suivre pas à pas tout le développement sur des matériaux frais, a retrouvé mes résultats dans tous les points essentiels. « Tout ce qui a été publié par Hofmeister sur l'organe femelle des *Balanophora* est donc erroné, conclut-il, et cela à tel point qu'on ne réussit pas à se rendre compte comment un investigateur d'un aussi grand mérite ait pu commettre de si graves erreurs » (4). On reviendra plus loin sur ce travail, en étudiant le genre Balanielle, mais il fallait dès à présent, vu l'importance du sujet, constater le complet accord des observations de M. Treub et des miennes.

14. *Développement de la fleur femelle en fruit.* — Si la structure du carpelle des Balanophores, au moment de l'épanouis-

(1) Hofmeister, *Neuere Beobachtungen über Embryobildung der Phanerogamen* (Jahrbücher für wiss. Botanik, I, p. 110, pl. X, fig. 6 à 13, 1858, et *Neue Beiträge zur Kenntniss der Embryobildung der Phanerogamen* (Abhandl. der Sächs. Gesellschaft der Wiss., VI, p. 585, pl. XIV et XV, 1859).

(2) Pour la *B. dioïque*, la fig. 1 de la pl. XIV du second Mémoire représente l'état très jeune, où la cellule mère du prothalle femelle encore droite a divisé longitudinalement son noyau en deux. L'auteur y a mis une cloison transversale qui n'existe pas. Les fig. 12 et 13 de la pl. X du premier Mémoire et de la pl. XV du second représentent des états avancés du développement de l'ovaire en fruit. Pour la *B. fongeuse*, les fig. 6 et 11 de la pl. XV du second Mémoire représentent aussi deux états de développement de l'ovaire en fruit.

(3) *Prodromus*, XVII, p. 143, 1873.

(4) Treub, *L'organe femelle et l'apogamie du Balanophora elongata* (*Annales du Jardin bot. de Buitenzorg*, XV, p. 1, pl. I à VIII, 1898).

sement de la fleur femelle, est maintenant bien connue, on ne sait pas encore, avec toute la précision désirable, si, conformément à la règle générale pour les Stigmatées, il s'y forme un œuf aux dépens de l'oosphère et un trophime aux dépens de la mésoecyste. Dans la *B. fongeuse*, Hofmeister a bien vu et figuré, en 1859, un tube pollinique ayant parcouru suivant l'axe toute la longueur du style, pour venir appliquer son extrémité dilatée contre le sommet du sac embryonnaire. En suite de quoi, l'oosphère, seule persistante à ce sommet, s'est entourée d'une membrane résistante et est devenue l'œuf, tandis que le reste du sac embryonnaire s'est partagé, par une cloison longitudinale perpendiculaire au plan de symétrie de l'ovule, en deux cellules, début de l'albumen (1). C'est là tout ce qu'on en sait, et ce point important exige de nouvelles recherches.

Pour le développement de l'œuf ainsi formé en embryon et pour la formation définitive de l'albumen dans ce genre, on en est réduit aussi aux recherches de Hofmeister, qui a décrit la marche du double phénomène dans la *B. fongeuse* et la *B. dioïque* (2). C'est l'albumen qui commence. Ses deux premières cellules se partagent d'abord, par une cloison longitudinale perpendiculaire à la première, en quatre, puis, par une cloison transversale, en huit cellules. Celles-ci se multiplient ensuite par des cloisons obliques et le massif ainsi formé ne tarde pas à remplir toute la cavité. Pendant que l'albumen se développe ainsi, l'œuf s'allonge en tube dans son intérieur jusqu'à en atteindre le centre, puis se divise par une cloison transverse en deux cellules inégales, une petite interne, qui, par deux cloisons longitudinales rectangulaires, en forme bientôt quatre et constitue ainsi l'embryon, et une grande externe, qui demeure indivise et constitue le suspenseur.

C'est à cet état que le contenu de l'ovaire cesse de croître et entre en vie latente. L'embryon y demeure donc, du moins dans la *B. dioïque*, quadricellulaire. Quant à sa paroi, elle conserve sensiblement sa forme, sa dimension et sa structure, se bornant à épaissir et à lignifier en les ponctuant les mem-

(1) Hofmeister, *Neue Beiträge* (*loc. cit.*, p. 589, pl. XV, fig. 8 et 9, 1859).

(2) *Loc cit.*, p. 589, pl. XV, fig. 6 à 11 pour la *B. fongeuse*, fig. 12 et 13 pour la *B. dioïque*.



branes de ses cellules. Dans la couche interne, l'épaississement est uniforme tout autour, mais dans l'assise périphérique, dont les cellules sont plus grandes, comme on sait, il ne s'opère que sur les faces interne et latérales en forme d'U ; la face externe conserve mince sa membrane, qui s'affaisse par la dessiccation, ce qui donne à la surface du fruit un aspect finement alvéolé.

Malgré la grave erreur qu'il a commise dans la structure du carpelle avant la formation de l'œuf, en lui attribuant un ovule qui n'existe pas, cette seconde partie des résultats de Hofmeister, avec les figures qui les accompagnent et les appuient, me paraît mériter pleine confiance. Il serait injuste, à mon avis, de les regarder tous, à cause de cette faute initiale, comme nuls et non avenus, en creusant ainsi du même coup une grande lacune dans nos connaissances. Il ne serait pas légitime non plus de chercher ensuite à combler cette lacune indirectement, en étendant purement et simplement au genre Balanophore les faits probablement exceptionnels qui ont été observés plus récemment dans deux espèces de Java appartenant au genre Balanielle et sur lesquels on reviendra plus loin en étudiant ce genre. Pas plus qu'il ne serait légitime, par exemple, d'étendre à un genre quelconque de la famille des Polypodiacées les faits du même ordre rencontrés, comme on sait, dans une espèce du genre Ptéride (*Pteris*), la *P.* de Crète (*Pt. cretica*).

Mais tout de même, vu le discrédit qui peut résulter pour lui de cette première erreur, il est à désirer que de nouvelles recherches viennent bientôt contrôler l'exactitude des résultats de Hofmeister.

Avant lui, les auteurs considéraient tout le contenu du fruit comme un seul et même corps homogène, regardé par Griffith (1) et par M. J. Hooker (2) comme un embryon sans albumen, par Gœppert, au contraire (3), comme un albumen sans embryon. Ce corps était l'albumen, dans lequel l'embryon paucicellulaire, à cause de sa petitesse, restait inaperçu. Hofmeister a fait déjà bonne justice (*loc. cit.*, p. 592) d'un travail erroné publié

(1) *Loc. cit.*, p. 93 et p. 98, pl. VI, fig. 4, 5 et 6, 1846.

(2) *Loc. cit.*, p. 20, 1856.

(3) *Loc. cit.*, p. 257, 1841.

en 1850 par Weddell (1), où, dans le fruit mûr de la *B.* indienne, l'albumen est pris pour l'embryon, la partie interne du péricarpe pour l'albumen et le fruit tout entier pour une graine nue. Il n'y a donc pas à y revenir ici.

En tout cas, ce qui est dès à présent certain, c'est que, le carpelle n'ayant pas d'ovule, le fruit qui en résulte, parvenu à maturité, n'a pas non plus et ne saurait avoir de graine : c'est un fruit inséminé. A peine plus gros que l'ovaire dont il dérive et surmonté d'abord par le style persistant, il se compose d'un péricarpe enveloppant le double produit du développement du prothalle femelle, c'est-à-dire un embryon et un albumen. Le péricarpe est sec, indéhiscant, scléreux, coloré en jaune brun, à surface finement alvéolée. L'embryon est inclus dans l'albumen, très petit, homogène, réduit à quelques cellules toutes semblables, à contenu oléagineux. L'albumen qui l'entoure est peu volumineux, formé de cellules vivantes, à noyau bien développé et à contenu oléagineux. S'il était permis d'appliquer à un tel fruit les dénominations en usage pour les autres Endoprothallées, on dirait que c'est un achaine inséminé, c'est-à-dire un caryopse, au sens qu'il convient de donner désormais à ce mot.

On n'en a pas jusqu'à présent observé la germination.

## 2. Genre **Balanielle**.

Défini et limité comme il a été dit (p. 144), le genre *Balanielle* (*Balaniella* v. T.) comprend toutes les Balanophorées où la fleur mâle, toujours tétramère, est étirée transversalement dans le bouton, à sépales inégaux, les deux antéro-postérieurs beaucoup plus larges que les latéraux, à synandre aplati transversalement, formé d'étamines inégales portant chacune un nombre indéterminé de sacs polliniques droits, continus de la base au sommet, plus grand sur les antéro-postérieures plus larges que sur les latérales plus étroites.

1. *Nombre et qualité des espèces*. — Il a pour types deux espèces de Java, décrites par Blume comme Balanophores,

(1) Weddell, *Considérations sur l'organe reproducteur femelle des Balanophorées* (*Ann. des Sc. nat.*, 3<sup>e</sup> série, Bot., XIV, p. 166, pl. IX, 1850).

en 1827 (1), savoir : la *B. raccourcie* (*B. abbreviata* (Blume) v. T.), dont le capitule est bisexué, à fleurs mâles sessiles, comme dans les Balanophores de la section Eubalanophore, et la *B. allongée* (*B. elongata* (Blume) v. T.), où les capitules sont unisexués avec diœcie, à fleurs mâles pédicellées, comme dans les Balanophores de la section Diphore.

Il faut y joindre d'abord trois autres espèces de Java, décrites comme Balanophores par Junghühn, en 1841, savoir la *B. alutacée* (*B. alutacea* (Junghühn) v. T.), à capitule bisexué, la *B. maxime* (*B. maxima* (Junghühn) v. T.) et la *B. globeuse* (*B. globosa* (Junghühn) v. T.), à capitules unisexués avec diœcie (2). Pour la *B. maxime*, il subsiste toutefois un doute, car on n'y connaît pas encore le pied mâle. Ce doute n'existe plus pour la *B. globeuse*, dont le pied mâle, encore inconnu aujourd'hui à Java, a été récolté au mont Kina Balou, à Bornéo, par Low et étudié par J. Hooker, en 1859 (3).

Il faut y rapporter l'espèce à capitules unisexués avec diœcie trouvée au mont Kina Balou à Bornéo par Low, décrite et figurée comme Balanophore par M. J. Hooker en 1859 (4) : c'est la *B. de Low* (*B. Lowii* (Hooker fil.) v. T.).

Il faut y ajouter encore deux espèces de Java, la *B. de Forbes* (*B. Forbesii* (Fawcett) v. T.) et la *B. rameuse* (*B. ramosa* (Fawcett) v. T.) et une espèce de Sumatra, la *B. à-bras-multiples* (*B. multibrachiata* (Fawcett) v. T.), toutes trois à capitules unisexués avec diœcie, décrites comme Balanophores par M. Fawcett en 1886 (5), avec un doute pourtant au sujet de la seconde, dont on ne connaît pas encore le capitule mâle.

M. Beccari a récolté à Bornéo et décrit comme Balanophore, en 1869, une espèce du même genre à capitules unisexués avec

(1) Blume, *Enumeratio plant. Javæ*, I, p. 87, 1827.

(2) Junghühn, *Ueber Javam'sche Balanophoreen* (*Loc. cit.*, p. 205, 1841). — Admise comme distincte par M. Hooker (*loc. cit.*, p. 47), la *B. alutacée* a été identifiée plus tard avec la *B. raccourcie* par Eichler (*loc. cit.*, p. 148). La *B. maxime* a été, par ces deux auteurs, rapportée comme simple variété à la *B. allongée*.

(3) J. Hooker, *Trans. of the Linn. Society of London*, XXII, p. 427, 1859. — Eichler ignorait cette trouvaille lorsque, en 1873, il regardait encore les fleurs mâles de cette espèce comme inconnues (*Prodromus*, XVII, p. 147, 1873).

(4) *Loc. cit.*, p. 426, pl. LXXV, C, 1859.

(5) Fawcett, *On new Species of Balanophora and Thinningia* (*Trans. of the Linn. Society of London*, 2<sup>e</sup> série, II, p. 236, 1886).

diœcie, qui est la *B. réfléchie* (*B. reflexa* (Beccari) v. T.) (1).

Hildebrandt a découvert à l'île d'Anjouan, une des Comores, en 1875, une espèce de ce genre à capitule bisexué (n° 1884), que Reichenbach fils a décrite comme Balanophore en 1876 : c'est la *B. de Hildebrandt* (*B. Hildebrandtii* (Reichenbach) v. T.) (2). D'après M. Fawcett (*loc. cit.*, p. 233), la plante récoltée à Tahiti au cours du premier voyage de Cook, en 1769, par Banks et Solander, décrite par Solander dans son manuscrit sous le nom de *Acroblastum pallens* et identifiée en 1865 par Seemann avec la Balanophore fongeuse de Forster (3), ne serait autre que cette Balanielle de Hildebrandt. C'est à tort, semble-t-il, que ce botaniste attribue à cette espèce la même conformation d'androcée que dans le *B. polyandra* de Griffith, dont il la rapproche, en conséquence, dans la classification (*loc. cit.*, p. 238). Déjà indiqué par Reichenbach, ce rapprochement a été admis plus récemment par M. Engler.

A ces onze espèces actuellement décrites, trois à capitules bisexués et huit à capitules unisexués avec diœcie, on se propose d'en ajouter ici cinq nouvelles, appartenant une à la première, les quatre autres à la seconde catégorie.

M. Humblot a récolté à Mayotte, l'une des Comores, en 1884 (n° 181), et plus tard aussi à Madagascar (n° 1510), des échantillons à capitule bisexué, ressemblant par là à la *B. de Hildebrandt*, avec laquelle M. Fawcett les a identifiés (*loc. cit.*, p. 234). La comparaison de ces échantillons avec ceux de Hildebrandt (n° 1884) m'a convaincu qu'ils représentent une espèce bien distincte. Le tubercule y est lobé, avec de rares pustules. Le rameau florifère, long et grêle, mesurant 10 et jusqu'à 15 centimètres de long sur 4 à 5 millimètres d'épaisseur, porte des écailles espacées et se prolonge au-dessus de la dernière en se renflant lentement en massue. Ce prolongement, long de 5 à 8 centimètres, comprend trois parties : l'inférieure, longue d'environ un centimètre, est nue ; la supérieure, longue de 1<sup>cm</sup>,5 à 3<sup>cm</sup>,5, est toute couverte de fleurs femelles ; la moyenne, longue de 2<sup>cm</sup>,5 à 3<sup>cm</sup>,5, porte des fleurs mâles sessiles et espacées, disposées

(1) Beccari, *Nuovo Giornale botanico italiano*, I, p. 65, pl. 2, 1869.

(2) Reichenbach fils, *Journal of Botany*, XIV, p. 45, 1876.

(3) Seemann, *Flora Vitiensis*, p. 99, 1865-1873.

assez régulièrement en verticilles alternes, dont il y a jusqu'à une dizaine, et séparées dans chaque série verticale par un intervalle d'environ 5 millimètres ; leurs bractées mères, élargies en croissant et très peu saillantes, presque avortées, sont situées notablement au-dessous d'elles, à 2 millimètres environ de leur base. C'est surtout cette disposition des fleurs mâles, espacées en un assez long épi, qui est le caractère le plus frappant de cette espèce. Aussi la nommera-t-on *B. distante* (*B. distans* v. T.).

Pierre a récolté en Cochinchine, dans la préfecture de Chaudoc, près du mont Pell, en décembre 1867, de nombreux échantillons à divers états (n° 3371) d'une espèce de ce genre, à capitules unisexués avec dioécie, vivant en parasite sur des racines de *Sterculia*. Le tubercule y est ramifié en dichotomie répétée tout autour de l'insertion et dès la base, à branches courtes et serrées, produisant finalement chacune un rameau endogène, entouré d'une volve épaisse et profonde à bord denté ; la surface en est fortement verruqueuse et chagrinée, mais sans pustules. Le rameau mâle, long de 7 centimètres et large de 5 millimètres, porte vers sa base quelques très larges écailles imbriquées et se termine par une grappe spiciforme longue de 4 centimètres, où les fleurs, portées par de courts et gros pédicelles, sont espacées, à bractées mères larges et courtes, situées à quelque distance de leur base contre la fleur sous-jacente. Le rameau femelle se termine par un capitule long et mince, mesurant 3 à 4 centimètres sur 5 à 8 millimètres. A cause de la disposition en faisceau des branches du tubercule et des rameaux florifères qu'elles produisent, on nommera cette espèce *B. fasciculée* (*B. fasciculata* v. T.).

Les échantillons (n° 3167) trouvés par le même botaniste sur des racines de *Bambusa* et de *Gymnema*, en septembre 1866, aux monts Choben près de Baria en Cochinchine, paraissent bien se rapporter à la même espèce.

M. Harmand a découvert à Poulo Condor, en octobre 1876, des échantillons uniquement mâles (n° 754) d'une espèce de ce genre, à tubercule également ramifié tout autour de sa base, mais muni de nombreuses pustules étoilées, à rameau mâle mesurant 15 centimètres de long sur 3 à 4 millimètres seulement

d'épaisseur, portant d'abord quatre ou cinq larges bractées espacées reployées en nacelle, puis une grappe de fleurs remarquables par la largeur de leurs sépales antéro-postérieurs et de leur synandre. Ce sera la *B. latisépale* (*B. latisepala* v. T.).

M. Geoffray a récolté au Cambodge, sur les pentes rocheuses et boisées du Popokwil, à 800 mètres d'altitude, des échantillons (n° 358) d'une espèce de ce genre, à capitules unisexués avec diœcie, remarquable par la blancheur du calice des fleurs mâles et surtout par la forme sphérique du capitule femelle. Aussi la nommera-t-on *B. sphérique* (*B. sphaerica* v. T.). Le tubercule y est jaune, verruqueux et muni de nombreuses pustules étoilées. Le rameau mâle mesure 8 à 10 centimètres de long sur 4 millimètres d'épaisseur et porte d'abord quelques écailles espacées mesurant 3 centimètres de long, puis une grappe spiciforme de 6 à 7 centimètres de long, assez semblable à celle de l'espèce précédente, à part cette blancheur du calice qui a frappé le collecteur. Sur le synandre, les sacs polliniques contigus sont simples en avant et en arrière, unis seulement d'ordinaire au sommet deux par deux en fer à cheval; sur les côtés, ils s'unissent deux par deux très peu au-dessus de la base, sans doute faute de place, et ensuite de nouveau au sommet. En sorte que, si l'on compte à la base 12 sacs sur chacune des faces antéro-postérieures et 8 sur chacune des faces latérales plus étroites, c'est-à-dire en tout 40, on n'en compte que 32 au milieu de la longueur. Le rameau femelle, beaucoup plus court, n'a que 2<sup>cm</sup>,5, porte quelques écailles moitié plus petites que celles du rameau mâle et se termine brusquement en une sphère, mesurant seulement 15 à 20 millimètres de diamètre.

Enfin, sur les racines d'un arbre où croissait la *B. allongée*, Junghühn a observé à Java des échantillons femelles, ressemblant par la forme du rhizome à la *B. globeuse* et qu'il a rapportés à cette espèce (*loc. cit.*, p. 223). Ils en différaient toutefois par le tubercule, dont la surface finement ponctuée était munie de pustules étoilées, et par le capitule plus allongé. Il n'y a vu qu'une tendance de cette espèce à se transformer en *B. allongée*. En relatant plus tard cette observation, Eichler s'est demandé s'il ne s'agissait pas d'un hybride entre ces deux espèces (*loc. cit.*, p. 147, en note). A mon avis, c'était méconnaître une espèce

distincte, que l'on retrouvera sans doute plus tard à Java, et qu'en attendant je nommerai B. de Junghühn (*B. Junghühni* v. T.).

2. *Groupement des espèces en deux sections.* — Tel qu'on le définit ici, le genre Balanielle comprend donc aujourd'hui seize espèces, que l'on peut grouper, comme on a fait dans le genre Balanophore, en deux sections, suivant que l'inflorescence y est bisexuée à fleurs mâles sessiles ou unisexuée à fleurs mâles pédicellées, la première Eubalanielle (*Eubalaniella*) avec quatre espèces, la seconde Dibalanielle (*Dibalaniella*) avec douze espèces, de la manière suivante :

|                                 |               |                    |                                                                                      |
|---------------------------------|---------------|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| BALANIELLA. Inflorescence ..... | bisexuée..... | EUBALANIELLA ..... | } <i>abbreviata.</i><br><i>alutacea.</i><br><i>Hillebrandtii.</i><br><i>distans.</i> |
|                                 |               |                    |                                                                                      |

De ces seize espèces, onze, savoir les trois premières de la première section et les huit premières de la seconde, ont été déjà décrites comme Balanophores, les cinq autres sont nouvelles. Deux parmi les anciennes et une parmi les nouvelles ne sont placées ici qu'avec doute, faute d'y connaître encore la fleur mâle.

3. *Distribution géographique.* — Composé de la sorte, le genre Balanielle a ses espèces localisées la plupart à Java, Sumatra et Bornéo, quelques-unes en Cochinchine, au Cambodge et à Poulo-Condor, quelques autres aux Comores et à Madagascar.

C'est du genre ainsi constitué qu'il s'agit de faire maintenant une étude, parallèle à celle qu'on a faite plus haut pour le genre Balanophore, mais beaucoup plus sommaire, pour éviter les

répétitions, en y considérant d'abord la structure du corps végétatif, puis l'organisation florale.

4. *Structure du rhizome et du rameau feuillé.* — La structure du rhizome des Balanielles et celle du rameau feuillé et florifère qui en émane sont essentiellement les mêmes que dans les Balanophores. A cet égard, il faut rappeler tout de suite que c'est précisément sur des espèces de Java, en particulier sur la *B. allongée*, la *B. globeuse*, la *B. maxime* et la *B. alutacée*, que Gœppert a exécuté les recherches anatomiques qui ont dû être résumées plus haut (p. 164) par anticipation.

J'ai étudié aussi les deux premières de ces quatre espèces. La *B. allongée*, remarquable par la longueur des branches cylindriques du rhizome, d'où elle tire son nom, offre, sur la section transversale d'une de ces branches, cinq stèles sans résine disposées en cercle dans une écorce résinifère à mi-longueur du rayon. Elles sont inégales : une plus grosse, trois moyennes et une plus mince. Toutes, même la première, sont dépourvues de moelle et de rayons primaires; le péricycle y lignifie, sans les épaissir, les membranes de ses grandes cellules, qui renferment une substance soluble jaune rougeâtre; dans la masse de ses étroits vaisseaux rayés, le bois primaire renferme des files isolées de grandes cellules sécrétrices. Toutes aussi, même la dernière, ont un pachyte, bien développé surtout dans la plus grosse, dont le bois secondaire a ses larges rayons traversé çà et là par de larges tubes sécréteurs, qui deviennent plus tard des files de grandes cellules sécrétrices. La zone corticale extérieure aux stèles renferme, espacés sur un seul cercle au nombre d'une dizaine, des faisceaux cribrovasculaires inverses, à vaisseaux étroits, formés de courtes cellules spiralées, quelques-uns en voie de division latérale. Dans la région corticale intérieure aux stèles, il y a quatre faisceaux semblables, mais orientés directement, rapprochés vers le centre et en voie de division. C'est à peu près l'état grossièrement représenté par les figures 7 à 10 de la planche I dans le mémoire de Gœppert. On retrouve donc ici, comme chez les Balanophores, dans une écorce commune résinifère, le même triple système conducteur exempt de résine : stèles, faisceaux cribrovascu-



lares corticaux externes inverses et faisceaux cribrovasculaires corticaux internes directs. L'épiderme et ses nombreuses verrues étoilées ont aussi la même structure. Sans les épaissir, les assises périphériques de l'écorce lignifient leurs membranes, à partir d'un certain âge, renforçant ainsi le rôle protecteur de l'épiderme.

J'ai pu étudier, dans cette même espèce, un jeune rhizome inséré sur la racine nourricière, encore indivis, mais ayant déjà 5 millimètres de diamètre. Dans sa région inférieure, il n'a qu'une stèle unique et centrale, large de 2 millimètres, conformée comme chacune des stèles du rhizome adulte, mais avec une moelle et des rayons primaires à membranes minces et cellulósiques, et avec un pachyte plus développé; en un mot, il est encore monostélíque. Déjà à ce niveau, l'écorce renferme quelques faisceaux cribrovasculaires inverses, dont on voit certains se rapprocher du péricycle et s'y raccorder, comme il a été dit page 158 pour les Balanophores. En descendant vers l'insertion, on voit les vaisseaux de la stèle, tant primaires que secondaires, se tortiller sur eux-mêmes en tous sens, et c'est avec cette singulière forme contournée, due sans doute à la pression exercée, qu'ils passent dans le suçoir et qu'ils s'établissent en contact avec ceux de la racine nourricière. En remontant, au contraire, on voit la stèle détacher d'abord une branche conformée comme elle, mais plus étroite, en même temps qu'elle se rétrécit elle-même et devient excentrique. Puis elle en produit latéralement un autre, puis une autre encore, et il y en a quatre en cercle vers le sommet, dont une, plus grosse que les autres, est le tronc primitif, mais rétréci et ayant déjà perdu sa moelle et ses rayons primaires. C'est à peu près l'état grossièrement représenté par les figures 4, 5 et 6 de la planche I dans le mémoire de Göppert. Faute d'avoir mené ses coupes assez bas, cet anatomiste n'a pas aperçu la stèle unique, primitive. Monostélíque à la base même, le rhizome devient donc rapidement polystélíque. En même temps, dans la région de l'écorce devenue ainsi centrale, apparaissent quelques faisceaux cibrovasculaires directs, qui se mettent en relation avec le bord interne des stèles, comme les faisceaux externes avec leur bord externe.

Le gros rhizome rameux, à courtes branches renflées en boule, dont la *B. globeuse* tire son nom, doit la dureté, la couleur jaune et la réticulation de sa surface, dépourvue, comme on sait, de pustules étoilées, à ce que les cellules papilleuses de l'épiderme ont fortement épaissi et coloré leurs membranes en les lignifiant et se sont soudées en petites plages polygones, séparées par des sillons. Ici les stèles sont nombreuses, disséminées dans toute la profondeur de l'écorce et fréquemment en voie de division, mais par contre très étroites, sans moelle ni rayons primaires, et aussi sans pachyte. Dans une de mes sections transversales, j'en compte une quarantaine.

A en juger par les figures 22 et 23 de la planche I de Gœppert, le rhizome de la *B. maxime* a aussi de nombreuses stèles disséminées et de grosseur inégale, mais elles ont, au moins les plus grosses, une moelle et des rayons primaires. Tandis que, d'après les diverses figures de la planche III, le rhizome à ramification très condensée de la *B. alutacée* a, dans chaque branche, ses stèles disposées en un seul cercle, au nombre de six à huit, et aplaties tangentiellement en forme de rubans arqués à concavité externe.

Je n'ai pas pu étudier ces deux espèces, mais, dans la *B. fasciculée*, j'ai pu suivre la structure du rhizome à ses divers âges.

Dans un très jeune tuberculé aplati, ayant 1 millimètre de haut sur 2 millimètres de large, on voit, à la base même, une seule stèle centrale, presque aussitôt divisée en deux branches divergentes qui se bifurquent bientôt à leur tour, dans un plan perpendiculaire au premier, tandis qu'un sillon médian accuse déjà sur la face supérieure le début de la première bifurcation du rhizome. A ce moment, où elle renferme déjà quatre stèles, l'écorce est, ici, encore entièrement dépourvue de faisceaux cribrovasculaires. Ils n'y apparaissent que plus tard, en appliquant leur extrémité inférieure exclusivement criblée contre le péricycle des stèles, comme il a été dit. Dans un rameau du jeune tubercule ayant huit stèles en cercle, on trouve huit à dix pareils faisceaux très espacés dans la zone externe de l'écorce et seulement deux dans la région centrale.

Ici, comme chez les Balanophores, si les faisceaux cribrovasculaires se forment dans le rhizome plus ou moins tôt suivant

les espèces: déjà quand il est encore monostélisque dans la *B.* allongée, seulement quand il est devenu polystélisque dans la *B.* fasciculée, ils y naissent toujours dans l'écorce et demeurent indépendants du système stélisque, sans ajuster leurs tubes criblés à ceux du liber, ni leurs vaisseaux à ceux du bois.

Sans qu'il soit nécessaire d'y insister, le rameau endogène a aussi la même structure que chez les Balanophores, sans stèles, mais avec des faisceaux cribrovasculaire normalement orientés, disséminés dans toute l'écorce à partir d'une certaine profondeur. Les feuilles écailleuses qu'il porte ont également la même structure que chez les Balanophores.

Le passage de la branche du rhizome au rameau feuillé qu'elle produit s'opère aussi de la même manière. Dans la *B.* fasciculée, par exemple, où je l'ai plus particulièrement étudié, la coupe transversale menée au-dessous de la base du rameau offre la structure qui vient d'être rappelée, avec, dans la zone périphérique de la région centrale de l'écorce, quelques faisceaux cribrovasculaires. En s'élevant, on voit tout à coup apparaître dans cette région centrale, par reclouonnement de certaines cellules et différenciation des nouveaux éléments, quelques faisceaux cribrovasculaires normalement orientés disposés en cercle. Ils ne tardent pas à se ramifier et, au niveau où s'opère la scission circulaire qui sépare l'épaisse couche externe, qui sera la volve, de la région centrale, qui sera le rameau feuillé, celui-ci possède une dizaine de faisceaux dans un cercle externe un peu irrégulier et deux vers le centre, où ils sont en voie de division. Quant à la volve, elle entraîne avec elle tous les faisceaux cribrovasculaires inverses de la zone externe, toutes les stèles et tous les faisceaux cribrovasculaires primitifs de la région interne, c'est-à-dire la totalité du triple système conducteur du rhizome. Le rameau endogène feuillé et florifère est donc à tous égards une production entièrement nouvelle du rhizome, et les systèmes conducteurs des deux membres, celui du rhizome très compliqué, celui du rameau très simple, n'ont entre eux aucun lien direct.

Ce n'est pas du tout ainsi que Göppert comprenait les choses, comme on l'a vu (p. 166), car, s'il admettait que dans le rhizome le système des faisceaux cribrovasculaires, regardé comme

propre au parasite, est tout à fait indépendant de celui des stèles, regardé comme appartenant à la plante nourricière, ce qui n'est déjà pas tout à fait exact, il considérerait ce système des faisceaux cribrovasculaires du rhizome comme se prolongeant tout entier et directement dans le rameau feuillé, ce qui est une grave erreur.

3. *Organisation florale.* — Comme celle des Balanophores, l'inflorescence des Balanielles offre deux modifications, qui permettent, ici aussi, comme on l'a vu plus haut (p. 185), de grouper les espèces en deux sections. Dans la section Eubalanielle, elle est bisexuée à fleurs mâles basilaires sessiles, et c'est ou bien tout du long un capitule, si les fleurs mâles peu nombreuses ne forment qu'un ou deux verticilles, comme dans la B. de Hildebrandt, ou bien un épi en bas, un capitule en haut, si les fleurs mâles plus nombreuses s'espacent sur les flancs du réceptacle, comme dans la B. distante. Dans la section Dibalanielle, elle est unisexuée avec diœcie, à fleurs mâles pédicellées, et tandis que l'inflorescence femelle demeure un capitule, l'inflorescence mâle est une grappe spiciforme.

La fleur mâle a toujours sa bractée mère élargie en croissant, mais très courte, presque avortée. Quand elle est sessile, elle demeure en contact avec elle; quand elle est pédicellée, à mesure que le pédicelle s'allonge, une croissance intercalaire du réceptacle élève sa base notablement au-dessus de la bractée mère restée en place. Le calice a quatre sépales valvaires et très inégaux : deux latéraux plus étroits et deux antéro-postérieurs plus larges, ce qui donne au bouton la forme d'un rectangle transversal. Le synandre a aussi quatre étamines épisépales, conerescentes tout du long par leurs faces ventrales et très inégales : deux latérales plus étroites et deux antéro-postérieures plus larges, ce qui lui donne une forme aplatie transversalement. Il est court et porte côte à côte, sur la face dorsale de chaque étamine, un nombre indéterminé de sacs polliniques, continus de la base au sommet et s'ouvrant chacun par une fente longitudinale. Les étamines antéro-postérieures plus larges ont naturellement un plus grand nombre de sacs que les latérales plus étroites; les premières en ont douze, par

exemple, chez la *B. sphérique*, et les secondes seulement huit. Les grains de pollen sont faiblement triangulaires à trois pores.

Les fleurs femelles et les appendices dont elles sont mélangées offrent la même disposition et la même structure que chez les Balanophores. C'est ce qui résulte de la belle étude, déjà citée plus haut (p. 177), que M. Treub en a faite à Java sur la *B. allongée* en 1898 (1), et de celle qu'à sa suite M. Lotsy y a exécutée sur la *B. globeuse* en 1899 (2).

6. *Développement de la fleur femelle en fruit.* — L'étude du développement de la fleur femelle en fruit a été faite dans ce genre pour la première fois en 1898 par M. Treub chez la *B. allongée*, puis reprise l'année suivante par M. Lotsy chez la *B. globeuse*. Le résultat, pareil dans les deux espèces, en a été tout à fait surprenant.

L'oosphère et les deux synergides, situées, comme on sait, dans la grande branche du prothalle femelle courbé en U, qui est la moitié inférieure de ce prothalle relevée vers le haut, se réduisent progressivement et finalement disparaissent. Il n'y a donc pas et il ne saurait y avoir formation d'œuf. La chose s'explique naturellement chez la *B. globeuse*, dont on ne connaît pas les pieds mâles à Java, et dont M. Lotsy déclare avoir examiné plusieurs centaines de rhizomes sans en trouver un seul (3). Elle est plus difficile à comprendre chez la *B. allongée*, qui forme dans la même région et en nombre à peu près égal des pieds mâles et des pieds femelles. Quoi qu'il en soit, ces deux espèces sont donc l'une et l'autre apogames.

Tout de même, l'une et l'autre n'en développent pas moins leurs fleurs femelles en autant de fruits, mais voici comment, d'après les observations de tout point concordantes des deux auteurs.

(1) Treub, *L'organe femelle et l'apogamie du Balanophora elongata* (Ann. du Jardin bot. de Buitenzorg, XV, p. 1, pl. I-VIII, 1898).

2) Lotsy, *Balanophora globosa* (*Ibid.*, XVI, p. 174, pl. XXVI-XXIX, 1899).

(3) C'est sur l'autorité de M. J. Hooker, dans le travail de 1859 cité plus haut (p. 181, en note), que, dans ma Note préliminaire de 1896 (32, p. 297), j'ai nommé cette espèce parmi celles dont la fleur mâle est bien connue, à côté de la *B. allongée*. En relevant ma citation comme douteuse (*loc. cit.*, p. 176, en note), M. Lotsy a prouvé simplement que, en 1899, comme Eichler en 1873, il ignorait la remarque faite par M. J. Hooker en 1859.

C'est le noyau inférieur de la grande branche, frère du noyau de l'oosphère, qui est l'origine de tout le développement ultérieur. Il se divise d'abord longitudinalement et une cloison transversale, perpendiculaire au milieu de la ligne des centres, divise aussitôt la mésocyste en deux cellules très inégales, l'une plus petite en haut, l'autre beaucoup plus grande en bas, comprenant tout le reste du prothalle femelle avec les quatre ou les deux noyaux antipodiaux. C'est la petite cellule supérieure seule qui se développe, la grande inférieure se rétrécit peu à peu devant elle et finalement disparaît. Par une division progressive de son noyau, suivie d'un cloisonnement répété, elle produit, en définitive, un massif homogène de grandes cellules, remplissant toute la paroi : c'est l'albumen, qui est oléagineux. Puis une des cellules centrales de ce massif se différencie, se recloisonne à plusieurs reprises et forme un corpuscule composé de quelques cellules plus petites que celles de l'albumen et toutes semblables entre elles : c'est l'embryon, oléagineux comme l'albumen.

A défaut d'un trophime, formé, comme d'ordinaire chez les Stigmatées, après fusion préalable des deux noyaux de la mésocyste, par l'union de cette mésocyste avec l'un des deux anthérozoïdes apportés par le tube pollinique, et se développant ensuite en un véritable albumen, il se fait donc ici, aux dépens de cette même mésocyste, mais sans fusion préalable de ses deux noyaux et sans intervention d'un anthérozoïde, un faux albumen, que l'on doit regarder comme parthénogénétique.

De même, à défaut d'un œuf, formé, comme d'ordinaire chez les Stigmatées, par l'union de l'oosphère avec l'autre des deux anthérozoïdes apportés par le tube pollinique, et se développant ensuite en un véritable embryon, il se fait ici un faux embryon qui ne peut pas être dit lui-même et directement parthénogénétique, comme s'il provenait de l'oosphère, mais qui est tout de même indirectement parthénogénétique, puisqu'il procède d'un albumen qui, lui, mérite ce nom.

C'est jusqu'ici le seul exemple connu d'un tel albumen et d'un tel embryon, et c'est ce qui donne à la belle découverte de M. Treub un très grand intérêt. Mais on comprend qu'on n'a pas le droit de généraliser un résultat aussi exceptionnel et de

l'étendre, en dehors de toute preuve tirée de l'observation directe, ni aux autres espèces du genre *Balanielle*, ni à plus forte raison aux *Balanophores* et autres genres de la famille des *Balanophoracées*, en prétendant combler ainsi d'un seul coup la grande lacune laissée dans nos connaissances, sur ce point important, par le rejet pur et simple des résultats constatés chez eux par Hofmeister, comme il a été dit déjà à la page 179. Il est donc à désirer que de nouvelles recherches viennent bientôt nous apprendre comment les choses se passent dans d'autres espèces de *Balanielle*, surtout dans celles qui ont le capitule bisexué et qui croissent ailleurs qu'à Java, comme la *B.* de Hildebrandt et la *B.* distante.

Quoi qu'il en soit, le fruit mûr des *Balanielles*, pour autant qu'il est connu, se montre formé, comme celui des *Balanophores*, par une paroi scléreuse, à membranes externes minces et affaissées, surmontée d'abord du style persistant, renfermant un albumen oléagineux et un petit embryon homogène, paucicellulaire, également oléagineux, où le nombre des cellules varie de cinq à dix. On n'en a pas encore observé la germination.

### 3. Genre **Polypléthie**.

Défini et limité comme il a été dit (p. 145), le genre *Polypléthie* (*Polyplethia* v. T.) (Griffith comme section) comprend toutes les *Balanophorées* où la fleur mâle, aplatie transversalement comme chez les *Balanielles* et pour les mêmes causes, c'est-à-dire avec sépales et étamines inégales, plus larges en avant et en arrière, plus étroites sur les côtés, possède aussi sur chaque face de son synandre un nombre indéterminé de sacs polliniques, mais où ces sacs sont courts, superposés en deux séries alternes, ce qui les rend hexagonaux, et s'ouvrent chacun par un pore au centre de l'hexagone. Il est à croire que cette conformation de l'androcée dérive de celle des *Balanielles* par un recloisonnement transversal des sacs polliniques, et que, par conséquent, ce genre est plus voisin du précédent que des *Balanophores*.

1. *Nombre et qualité des espèces*. — Il a pour type la plante unisexuée avec diœcie que Griffith a récoltée dans l'Inde au

Mont Khasiya, puis décrite et figurée en 1846 comme Balanophore, sous le nom significatif de *B. polyandre* (*B. polyandra*) (*loc. cit.*, p. 94, pl. VII), et que M. J. Hooker a retrouvée dix ans plus tard dans l'Himalaya, province de Sikkim (*loc. cit.*, p. 47). Frappé de la grande différence qui existe dans la conformation de l'androcée entre cette espèce et les autres espèces de l'Inde, seules connues de lui, Griffith, sans y insister d'ailleurs autrement, l'a regardée comme le type d'une section distincte, qu'il a nommée *Polyplethia*. C'est cette section que j'ai érigée en genre sous le même nom dans ma Note préliminaire de 1896 (32, p. 298). L'espèce est devenue ainsi la *P. polyandre* (*P. polyandra* (Griffith) v. T.).

C'était jusqu'à présent le seul représentant du genre, car, ainsi qu'il a été dit plus haut (p. 182), l'espèce de Hildebrandt, que Reichenbach fils et à sa suite M. Fawcett et M. Engler en ont rapprochée, est en réalité une Balanielle. Mais je puis ici en faire connaître un second.

M. Farges a récolté en Chine, au Su-tchuen oriental, district de Tchen-kéou-tin, en septembre 1896, croissant sur les racines d'un Célastre (*Celastrus*), des échantillons (n° 13, 413 et 713) mâles et femelles d'une espèce de ce genre bien distincte de la précédente. Le rhizome, dont la surface jaune et verruqueuse est munie de pustules étoilées, se ramifie en dichotomie répétée tout autour du point d'insertion, et devient ainsi coralloïde, avec branches cylindriques d'environ 3 millimètres d'épaisseur.

Le rameau mâle, très long et très grêle, mesure 20 à 25 centimètres de longueur sur seulement 3 à 4 millimètres d'épaisseur. Sa région feuillée, longue de 10 à 15 centimètres, porte 6 à 8 écailles espacées de 2 en 2 centimètres, mesurant 2<sup>cm</sup>,5 à 3 centimètres de long. Sa région florifère mesure 8 à 10 centimètres de long sur 5 millimètres de large. Les fleurs sont sessiles, disposées en verticilles alternes espacés, arrondies ou faiblement aplaties transversalement dans le bouton, avec bractées mères en croissant, très courtes et presque avortées, situées notablement au-dessous d'elle, contre le verticille sous-jacent, sur le réceptacle sillonné en long. L'inflorescence mâle est donc ici un épi, non une grappe comme dans les deux genres précédents.



Le calice a ordinairement six sépales inégaux, un en avant et un en arrière plus larges, deux de chaque côté plus étroits. Il y en a quelquefois sept par dédoublement du postérieur, rarement cinq; on en compte aussi parfois huit, dix et jusqu'à douze; dans ce dernier cas, la fleur est fortement aplatie transversalement avec quatre sépales en haut, quatre en bas et deux de chaque côté. Le synandre, court et gros, plus ou moins aplati transversalement, porte un très grand nombre de sacs polliniques hexagonaux, à la fois collatéraux et superposés, s'ouvrant chacun par une petite fente au centre de l'hexagone.

Le rameau femelle mesure aussi 20 à 25 centimètres de long sur 5 millimètres de large. Sa région feuillée, longue de 15 à 18 centimètres, porte, longuement espacées sur ses flancs, 7 ou 8 écailles mesurant 2 à 3 centimètres de long. Son capitule, ovoïde ou cylindro-conique, mesure 6 à 7 centimètres de long sur 1<sup>cm</sup>,5 à 2 centimètres de large.

D'après l'ordinaire hexamérie du calice, caractère qui n'a pas encore été rencontré jusqu'ici dans ces plantes, je nommerai cette remarquable espèce *P. hexamère* (*P. hexamerà* v. T.). Par là, comme par son rhizome coralloïde et pustulé, et par ses rameaux feuillés et florifères plus longs et plus minces, elle se distingue nettement de la *P. polyandre*.

Réduit pour le moment à ces deux espèces, toutes deux unisexuées avec diœcie, ce genre ne peut pas, comme les deux précédents, être subdivisé en deux sections. Dans son état actuel, il correspond tout entier à la deuxième section des Balanophores et des Balanielles.

2. *Distribution géographique.* — Tel qu'il est ainsi constitué, le genre *Polypéthie* est localisé dans l'Himalaya et dans la Chine occidentale.

Étudions maintenant, dans l'une et l'autre espèce, la structure du corps végétatif et l'organisation florale.

3. *Structure du rhizome et du rameau feuillé.* — Au sujet de la *P. polyandre*, M. J. Hooker se borne à dire (*loc. cit.*, p. 47) qu'il en a étudié la structure à tous les états de développement, sans y trouver de différence de quelque importance avec les

autres Balanophores. Il y avait donc quelque intérêt à reprendre, au moins d'une manière sommaire et comparative, l'examen anatomique du court rhizome et du rameau feuillé dans cette espèce, ce que j'ai fait sur un échantillon sec provenant des récoltes de M. J. Hooker à Sikkim.

Sous un épiderme bosselé, sans pustules et dont les grosses papilles lignifient leurs membranes sans les épaissir, s'étend, sans discontinuité jusqu'au centre, une écorce homogène à balanophorine. Elle renferme, disséminées dans sa zone moyenne, un grand nombre de stèles très étroites en voie de fréquente division en tous sens et, par conséquent, rapprochées en petits groupes. Dans un rhizome mesurant 9 millimètres de diamètre, on en compte plus d'une trentaine. Elles n'ont ni moelle, ni rayons, ni à cet âge trace de pachyte. Le péricycle, dépourvu de balanophorine, y a ses membranes minces, ponctuées et lignifiées; le bois renferme dans la masse de ses étroits vaisseaux rayés, des files isolées de larges cellules sécrétrices. En dehors des stèles, la zone corticale externe a quelques petits faisceaux cribrovasculaires inverses et, en dedans d'elles, la région centrale de l'écorce en a aussi quelques-uns orientés normalement.

Dans la *P. hexamère*, j'ai pu étudier la structure des diverses parties de son rhizome coralloïde et comparer celle des branches stériles à celle des branches fertiles. Considérons d'abord vers son milieu une branche de la première sorte, épaisse de 7 à 8 millimètres, deux fois bifurquée au-dessus de la section, et dont les rameaux de second ordre demeurent arrondis et fermés au sommet, sans y produire de bourgeon endogène.

L'épiderme est formé de grosses cellules en courtes papilles pointues, qui lignifient fortement leur membrane, sans l'épaissir notablement, si ce n'est au sommet, sous et dans la pointe. Au-dessous s'étend sans discontinuité jusqu'au centre une écorce homogène à balanophorine. Elle renferme d'abord, disposés en cercle à mi-longueur du rayon, cinq grosses stèles inégales, la plus petite mesurant 1 millimètre, la plus grande, élargie tangentiellement et en voie de bifurcation, 2 millimètres. Dépourvues, malgré leur grosseur, de moelle et de rayons primaires, elles ont un épais péricycle, formé de grandes cel-

lules sans balanophorine, à parois minces, ponctuées et lignifiées; au centre est un bois primaire, formé de vaisseaux rayés étroits et de larges files de cellules sécrétrices. Elles doivent leur grand diamètre à ce qu'il s'y développe de bonne heure un pachyte relativement volumineux, dont les compartiments cribrovasculaires sont séparés par de très larges rayons parenchymateux. Dilatés en dehors dans la région libérienne, où ils renferment de nombreuses mâcles sphériques d'oxalate de calcium, ces rayons sont traversés çà et là de part en part par de larges cellules tubuleuses rayonnantes, qui rejoignent le péri-cycle au bois primaire, comme il a été dit déjà pour les Balanophores à la page 156. Ainsi constitué, le rhizome de cette espèce offre donc un très bel exemple pour l'étude de la polystélie en général.

La zone corticale extérieure aux stèles contient, largement espacés en cercle, dix à douze faisceaux cribrovasculaires inverses, les uns alternes, les autres superposés aux stèles, çà et là en voie de division latérale, çà et là aussi se rattachant à la périphérie du péri-cycle, au bord externe des stèles, par leur partie interne criblée, après avoir perdu leur partie externe vasculaire, comme il a été dit (p. 158). La région centrale intérieure aux stèles renferme cinq faisceaux cribrovasculaires semblables, dont trois très rapprochés parce qu'ils proviennent de la division d'un seul; deux de ces branches côte à côte tournent leur moitié vasculaire en dehors; la troisième et les deux autres faisceaux la tournent en dedans. Çà et là, on voit les faisceaux internes se réunir aux externes, dans les intervalles des stèles, par des branches d'anastomose.

Cette même structure se conserve dans les branches successives, issues de celle qu'on vient de considérer, et se retrouve encore dans les rameaux stériles du dernier ordre, larges de 5 millimètres, qui ont aussi cinq stèles, mais moins grosses, ne dépassant pas un millimètre, avec des faisceaux externes, qui diminuent de nombre et de grandeur, et des faisceaux internes, qui se réduisent à trois ou à deux.

Examinons maintenant, dans ce même rhizome, un autre rameau du dernier ordre, mais fertile, c'est-à-dire ayant formé sous son sommet un bourgeon endogène et s'étant

ouvert ensuite pour laisser sortir le rameau feuillé et florifère.

Considéré à une distance de 15 millimètres de la base du rameau feuillé, où il a 7 millimètres d'épaisseur, il offre encore les cinq stèles primitives, mais trois d'entre elles sont en voie de dédoublement latéral, de sorte qu'un peu plus haut, il y en a huit. Les faisceaux cribrovasculaires externes inverses sont encore au nombre de huit à dix, plusieurs en cours de ramification et d'anastomose latérales. Mais les faisceaux cribrovasculaires internes sont plus gros, rapprochés en un cercle étroit autour du centre, au nombre de quatre ou cinq, en voie de division latérale et tous orientés directement. A mesure qu'on s'élève, tandis que le nombre des stèles demeure constant et fixé à huit, le cercle des faisceaux centraux s'élargit et leur nombre augmente. A un niveau où le rameau a 8 millimètres d'épaisseur, par exemple, il y a dix faisceaux dans le cercle interne, dont plusieurs en voie de division latérale et dont deux côté à côté sont orientés inversement; en outre, au centre du cercle, se trouve un faisceau isolé, également inverse. A mesure qu'on s'approche de la base du rameau feuillé, ces faisceaux internes se ramifient dans diverses directions et se disséminent en s'amincissant. Enfin, au niveau où s'opère la séparation, la fente annulaire qui détache la région externe, devenue la volve, d'avec la région centrale, devenue le rameau feuillé, s'établit entre les faisceaux les plus externes de la région centrale et la masse des autres. De façon que la volve entraîne avec elle, non seulement toutes les stèles et tous les faisceaux cribrovasculaires inverses externes, mais encore le cercle externe des faisceaux cribrovasculaires directs internes, c'est-à-dire, en somme, tout le triple système conducteur propre du rhizome. Tandis que le rameau feuillé et florifère ne reçoit que les faisceaux cribrovasculaires directs, préparés de longue main pour lui dans la région centrale de la branche fertile du rhizome.

De cette double étude, il résulte que le rhizome des Polypléthies possède essentiellement la même structure que celui des Balanophores et des Balanielles, et donne aussi pareillement naissance au rameau feuillé et florifère.

Quant à ce dernier, son examen dans l'une et l'autre espèce m'a offert, tant pour lui-même que pour les écailles qu'il porte,

les mêmes caractères que dans les deux genres précédents. Il est donc inutile d'y revenir.

4. *Organisation florale.* — Dans le genre Polypléthie, tel qu'il est actuellement connu, l'inflorescence n'offre que l'un des deux états qu'elle affecte dans les deux genres précédents; elle est toujours, en effet, unisexuée avec diœcie.

Les fleurs mâles étant très brièvement pédicellées dans la *P. polyandre* et sessiles dans la *P. hexamère*, le groupe qu'elles forment est un épi, non une grappe comme dans les Balanophores et les Balanielles. Les bractées mères y sont en croissant, très courtes et distantes comme dans le second genre. Bien représenté par Griffith dans la *P. polyandre* (*loc. cit.*, p. 94, pl. VII, fig. 4 à 8), le synandre ne diffère de celui des Balanielles que par le recloisonnement transversal des nombreux sacs polliniques, d'où résulte leur forme hexagonale et leur disposition superposée.

L'inflorescence femelle est un capitule, conformé comme dans les deux genres précédents. La fleur femelle aussi, comme je m'en suis assuré, a la même structure. On peut remarquer seulement que, dans la *P. polyandre*, la grande cellule mère du prothalle femelle n'y occupe que la moitié supérieure du renflement ovarien, qui est ovoïde allongé et non sphérique.

Ce résultat est, ici aussi, en complet désaccord avec l'opinion de Griffith qui, en 1846, a doté l'ovaire de la *P. polyandre* d'une loge renfermant un ovule pendant (1) et de Hofmeister qui, en 1859, a vu aussi dans cette espèce un ovule nu et anatrope, qu'il a décrit et figuré à divers états (2). Pourtant, bien que mal interprétée par l'auteur, la figure 6 de la planche X du premier Mémoire, reproduite dans la figure 1 de la planche XV du second, me paraît exacte, à peu de chose près. C'est, à mon avis, une section longitudinale du carpelle avant la formation de l'œuf, perpendiculaire à son plan de symétrie. Ce que l'auteur nomme la cellule supérieure de l'ovule est l'extrémité de la grande branche du prothalle femelle, courbé en U dans le

(1) *Loc. cit.*, p. 98, 1846.

(2) *Neuere Beobachtungen, loc. cit.*, p. 170, pl. X, fig. 6 à 9, 1858, et *Neue Beiträge, loc. cit.*, p. 588, pl. XIV, fig. 9 à 11 et pl. XV, fig. 1 à 5, 1859.

plan de symétrie ; on y voit l'oosphère, l'une des deux synergides et en bas le quatrième noyau. Ce qu'il appelle la cellule inférieure est la petite branche plus large, avec son quatrième noyau, ayant perdu son extrémité par la section. Ce qui est pour lui la cloison transverse séparatrice des deux cellules est la ligne de contact des deux branches. Seules, les deux petites cellules triangulaires latérales sont de trop. De même que pour l'assise de cellules qui entoure complètement les deux grandes dans la figure 11 de la planche XIV du second Mémoire, je ne puis m'expliquer leur présence à cet état. C'est sans doute parce que l'auteur a aperçu la courbure du prothalle, qu'il a regardé son prétendu ovule comme anatrope.

5. *Développement de la fleur femelle en fruit.* — Griffith a vu et figuré, dès 1846, dans la *P. polyandre*, des grains de pollen adhérant au style vers son extrémité et semblant y enfoncer un tube pollinique (1). Hofmeister, en 1859, y a suivi ce tube dans toute la longueur du style et vu son extrémité renflée s'établir en contact avec le sommet du sac embryonnaire, où se trouve l'oosphère (2). Après quoi, celle-ci, enveloppée d'une membrane résistante, est devenue un œuf, tandis que le reste du sac embryonnaire s'est divisé par une cloison longitudinale en deux cellules, les premières du futur albumen. Ici, comme dans les *Balanophores*, c'est tout ce qu'on sait sur la formation de l'œuf et sur la première origine de l'albumen, et le sujet appelle de nouvelles recherches.

La formation de l'albumen définitif aux dépens de ses deux premières cellules a été suivie par Hofmeister dans la *P. polyandre* et décrite dans les mêmes termes que dans la *Balanophore fongeuse*. Le corps ovale homogène, formé de quatre à huit cellules pareilles, que Griffith a vu et figuré attaché au sommet de la cavité ovarienne de la *P. polyandre* et qu'il a décrit d'abord comme étant un ovule pendant « dont la constitution est essentiellement semblable à celle de l'embryon mûr » (p. 98), puis comme étant cet embryon lui-même (p. 107), non

(1) *Loc. cit.*, pl. VII, fig. 12, 13 et 16, 1846.

(2) *Neue Beiträge, loc. cit.*, p. 589, pl. XIV, fig. 10 et pl. XV, fig. 3, 4 et 5, 1859.

accompagné d'un albumen, ce corps paraît être précisément l'albumen en cours de développement. Quant à l'œuf, qui reste longtemps stationnaire et indivis, comme chez les Balanophores, on ne l'a pas vu jusqu'à présent, dans ce genre, s'accroître et se cloisonner pour former l'embryon.

On n'y connaît pas non plus, ni le fruit mûr, ni son mode de germination. Il y a donc, ici encore, plusieurs lacunes à combler.

#### 4. Genre **Balanie**.

Défini et limité comme il a été dit p. 143, le genre *Balanie* (*Balania* v. T.) comprend toutes les Balanophorées où la fleur mâle trimère a son androcée formé de trois étamines épispéales courtes, concrescentes à la base seulement en un synandre trilobé et portant chacune une paire de sacs polliniques transversaux, s'ouvrant par deux fentes également transversales rapprochées au fond du sillon.

1. *Nombre et qualité des espèces*. — Il a pour type la plante à capitules unisexués avec diœcie et à rhizome sans pustules découverte en Chine, dans les forêts de l'île de Hong-Kong, par Harland, que M. J. Hooker a décrite et figurée en 1850 sous le nom de *Balanophora Harlandi* (1). Ce sera désormais, c'est déjà depuis 1896, la *Balanie* de Harland (*Balania Harlandi* (Hooker fil.) v. T.).

Il faut y rapporter la plante également dioïque, mais à rhizome pourvu de pustules, récoltée au Japon, au mont Amagi dans la province de Idsu par M. Ohkubo, dans la province de Tosa dans l'île de Sikoku par M. Makino, et aux îles Riukiou par M. Wright, que M. Tokutaro Ito a décrite et figurée en 1888, en l'identifiant à tort avec la Balanophore dioïque (2). C'est, en réalité, une *Balanie* nouvelle, que je nommerai *B. du Japon* (*B. japonica* v. T.).

C'est aussi une espèce de ce genre, à capitules unisexués avec diœcie, que M. Henry a récoltée en Chine, en 1889, dans la

(1) J. Hooker, *Trans. of the Linn. Society of London*, XXII, p. 426, pl. LXXV, B, 1859.

(2) Tokutaro Ito *Journal of the Linn. Society*, XXIV, p. 193, pl. V, fig. 5 à 8, 1888.

province de Hupeh, près de Ichang, et que M. Hemsley a sommairement décrite, en 1894, sous le nom de *Balanophora Henryi* (1). Ce sera donc la Balanie de Henry (*Balania Henryi* (Hemsley) v. T.).

A ces trois espèces déjà décrites, on peut en ajouter ici une nouvelle, à capitules également unisexués avec diœcie. M. Farges en a récolté les échantillons (n° 1389) en Chine, au Sutchuen oriental, dans le district de Tchen-kéou-tin, à Moungh-moung-ky, à une altitude de 1200 mètres, le 8 septembre 1893.

Le rhizome y est profondément lobé autour du point d'insertion, à lobes de consistance cirreuse, sillonnés et comme cérébri-formes, mesurant 10 millimètres de diamètre, sans pustules, dont plusieurs côte à côte produisent des rameaux feuillés et florifères, qui sont en conséquence fasciculés. Le rameau mâle, long de 8 à 10 centimètres, épais de 6 à 8 millimètres, et brun, porte six à huit écailles jaune clair, distantes, appliquées contre lui, et, comme lui, d'aspect cirieux. Sa partie supérieure nue se termine par une petite inflorescence globuleuse ou ovoïde, mesurant 15 à 20 millimètres de long sur 10 à 15 millimètres de large, où les fleurs, avec leurs bractées mères en croissant, sont et demeurent en contact; sessiles dans le jeune âge, où l'inflorescence est un capitule, elles sont portées plus tard par un pédicelle de 5 à 6 millimètres de long et l'inflorescence devient une grappe ombelliforme. Même dimension, même conformation et même consistance dans le rameau femelle, qui se termine par un petit capitule ovoïde, atténué en cône au sommet, mesurant 20 millimètres de long sur 10 millimètres de large. A cause de sa consistance, qui la fait immédiatement reconnaître, on nommera cette espèce Balanie cirreuse (*Balania ceracea* v. T.).

Ainsi composé pour le moment de ces quatre espèces, toutes unisexuées avec diœcie, ce genre est homogène et, comme les Polypnéthies, il correspond seulement à la seconde des deux sections que l'on a dû distinguer dans les genres Balanophore et Balanielle.

2. *Distribution géographique.* — Constitué de la sorte, le

(1) Hemsley, *Ibid.*, XXVI, p. 410, 1894.



genre *Balanie* se trouve actuellement localisé à la Chine et au Japon.

3. *Structure du rhizome et du rameau feuillé.* — Étudiée dans la *B. céracée*, la structure du rhizome se montre essentiellement la même que dans les trois genres précédents. Considéré au-dessous de la base du rameau endogène qui le termine, il renferme, en effet, vers sa périphérie, disposées en un seul cercle au nombre de douze à quinze dans une écorce à balanophorine, des stèles assez grosses, la plupart en voie de division. En dehors d'elles, dans la zone corticale externe, on ne trouve pourtant aucun de ces petits faisceaux cribrovasculaires inverses, qui ne manquent pas dans les genres précédents. Mais en dedans d'elles, dans la région centrale de l'écorce, il y a des faisceaux cribrovasculaires directs, disposés en un cercle irrégulier. Plus haut, les branches internes issues de ces derniers entrent seules dans le rameau feuillé, les stèles demeurant toutes dans la volve qui en entoure la base.

L'absence de faisceaux cribrovasculaires inverses dans la zone périphérique de l'écorce du tubercule a-t-elle ici une valeur générique ou seulement spécifique? Pour le décider, il faudrait étudier la structure du tubercule dans les trois autres espèces, ce qui ne m'a pas été possible jusqu'à présent, faute de matériaux.

Le rameau feuillé et les écailles qu'il porte ont aussi la même structure et il est inutile d'y revenir.

4. *Organisation florale.* — L'inflorescence mâle, où toutes les fleurs avec leurs bractées mères en croissant se touchent et se pressent à tout âge, les bractées en s'unissant formant une maille autour de chaque bouton, ressemble à celle des Balanophores beaucoup plus qu'à celle des deux autres genres. Tout d'abord les fleurs y sont sessiles et c'est un capitule. Plus tard, les pédicelles s'allongent, entourés d'un alvéole, et cela devient une grappe ombelliforme.

La fleur mâle a trois sépales égaux, dont un postérieur, et trois étamines épisépales à filets très courts concreescents en un synandre trilobé, portant chacun une paire de sacs polliniques

droits et transversaux, qui s'ouvrent par deux fentes également transversales au fond du sillon. Les grains de pollen sont lisses et sphériques.

L'inflorescence femelle est un capitule, conformé comme dans les trois genres précédents. Les fleurs femelles, pour lesquelles on n'avait jusqu'à présent aucune observation dans ce genre, y possèdent aussi, au moment de l'épanouissement, la même structure, comme j'ai pu m'en assurer par l'étude de la *B. céracée*. Elles y sont insérées directement sur le réceptacle, entre les appendices stériles tronqués au sommet. Leur développement en fruits paraît s'opérer aussi comme dans les trois genres précédents.

## 2. TRIBU DES BIVOLVÉES

Caractérisée par ce fait que le rameau florifère endogène y est bivolve et sans feuilles, la tribu des Bivolvées se réduit pour le moment au seul genre *Bivolve*.

### 5. Genre *Bivolve*.

Défini et limité comme il a été dit (p. 142), le genre *Bivolve* (*Bivolea* v. T.) comprend toutes les Bivolvées où la fleur mâle est trimère, avec trois sépales égaux et trois étamines épisépales, concrescentes en un très court synandre trilobé, munies chacune d'une paire de sacs polliniques transversaux, s'ouvrant par deux fentes également transversales rapprochées au fond du sillon, en un mot, toutes les Bivolvées actuellement connues. Par cette conformation de la fleur mâle, ce genre correspond au genre *Balanie*, que l'on vient d'étudier dans la tribu des *Balanophorées*.

1. *Nombre et qualité des espèces.* — Il a pour type l'espèce alpine que M. J. Hooker a découverte dans les forêts humides de l'Himalaya tempérée, à Sikkim, entre 2 600 et 3 300 mètres de hauteur, et qu'il a décrite et figurée en 1856, sous le nom de *Balanophora involucrata* (1). Il y a distingué quatre formes, à

(1) *Loc. cit.*, p. 44, pl. IV à VII, 1856.

son propre avis très dissemblables, qu'il a considérées pourtant comme de simples variétés d'une seule et même espèce. On prend ici pour type de l'espèce ainsi nommée la variété  $\alpha$  *rubra*, caractérisée par des rameaux florifères rouges et par des capitules d'une seule sorte, bisexués, à fleurs mâles disposées en un court anneau à la base du capitule, au-dessous de la masse des fleurs femelles, et représentée par les pl. IV, V et VI. Ce sera désormais la *Bivolve involuquée* (*Bivolva involuocrata* (Hooker fil.) v. T.).

Les trois autres formes, où les rameaux florifères, autrement conformés et colorés, portent des capitules unisexués avec diœcie, sont certainement, à mon avis, autant d'espèces distinctes non seulement de la première, ce qui est évident, mais entre elles. Pour plus de simplicité, on conservera à chacune d'elles le nom de variété qui lui a été donné par M. J. Hooker. Ainsi, la variété  $\beta$  *flava*, avec ses rameaux florifères jaunes, sera le *Bivolve* jaune (*Bivolva flava* v. T.). La variété  $\gamma$  *gracilis*, avec ses rameaux florifères longs et grêles et ses petits capitules (pl. VII, A), deviendra la *Bivolve* grêle (*Bivolva gracilis* v. T.). La variété  $\delta$  *Cathcartii* (pl. VII, B), avec son rhizome sans pustules et ses gros rameaux florifères blancs ou rosés, sera la *Bivolve* de Cathcart (*Bivolva Cathcartii* v. T.).

La variété  $\alpha$  *rubra* de M. J. Hooker, c'est-à-dire notre *Bivolve involuquée*, avec ses rameaux rouges, paraît aussi commune en Chine, dans les hautes montagnes. M. Henry l'y a récoltée en 1889 dans la province de Hupeh (n° 6851) et dans celle de Su-tchuen (n° 8888). Ses échantillons ont été déjà rapportés à cette espèce, en 1894, par M. Hemsley (1). Delavay l'a trouvée à plusieurs reprises au Yun-nan : d'abord au mont Yang-in-chan, à 3000 mètres d'altitude, le 13 août 1883 (n° 496) ; puis dans le bois de Kon-toui, parasite sur un Rosage (*Rhododendron*), le 4 septembre (n° 3959) et le 10 août 1889 (n° 4119). M. Farges l'a retrouvée au Su-tchuen oriental, dans le district de Tchen-kéou-tin, croissant sur les Ronces (*Rubus*), les Érables (*Acer*) et les Cerisiers (*Cerasus*), en 1896 (n° 507).

Pourtant, il faut apporter beaucoup d'attention dans l'examen comparatif des exemplaires, car il est probable qu'il existe

(1) *Loc. cit.*, p. 410, 1894.

plusieurs espèces de Bivolves à capitule bisexué, comme on a vu plus haut qu'il y a plusieurs Balanophores et plusieurs Balanielles douées de ce même caractère. Ainsi, les exemplaires de Farges (n° 507) ont le tubercule, muni de nombreuses pustules comme dans le type, ramifié dès la base, et comme chaque branche se termine par un rameau florifère, ceux-ci sont groupés côte à côte en plus ou moins grand nombre, fasciculés, mais, par contre, beaucoup plus courts que dans le type, ne mesurant que 3 à 6 centimètres de long. J'incline à croire que c'est là une espèce distincte, que je nommerai Bivolve de Farges (*Bivolva Fargesi* v. T.).

Les trois autres espèces, qui sont dioïques, ne paraissent pas avoir été trouvées jusqu'à présent ailleurs qu'à l'Himalaya.

2. *Groupement des espèces en deux sections.* — Le genre Bivolve est composé, pour le moment, de ces cinq espèces, que l'on peut, comme on l'a fait pour les Balanophores (p. 152), et pour les Balanielles (p. 185), grouper en deux sections : la section Eubivolve (*Eubivolva*), où le capitule est bisexué, renfermant deux espèces, et la section Dibivolve (*Dibivolva*), où les capitules sont unisexués avec diœcie, comprenant trois espèces, ainsi :

|                           |   |                                 |   |                                                                  |
|---------------------------|---|---------------------------------|---|------------------------------------------------------------------|
| BIVOLVA. Inflorescence... | { | bisexuée. EUBIVOLVA.....        | { | <i>B. involucrata.</i><br><i>B. Fargesi.</i>                     |
|                           |   | unisexuée dioïque. DIBIVOLVA... | { | <i>B. flava.</i><br><i>B. gracilis.</i><br><i>B. Cathcartii.</i> |

3. *Distribution géographique.* — Composé de la sorte, le genre Bivolve est localisé à l'Himalaya et à la Chine occidentale et centrale.

C'est du genre ainsi constitué qu'il faut étudier maintenant, d'abord la structure du corps végétatif, puis l'organisation de la fleur et du fruit.

4. *Structure du rhizome et du rameau florifère.* — Profondément lobé tout autour de son insertion sur la racine nourricière, qui est ici renflée et noueuse au point d'attache, à lobes ovoïdes, mesurant un à deux centimètres, marqués de nombreuses pus-

tules étoilées, le rhizome de la *B. involucree* possède essentiellement la même structure que celui des divers genres de la tribu des Balanophorées. Sous un épiderme papilleux et lignifié et dans une écorce à balanophorine continue jusqu'au centre, on y observe, en effet, un cercle de stèles plus ou moins nombreuses en voie de division, avec en dehors quelques faisceaux cribrovasculaires inverses et en dedans quelques faisceaux pareils à orientation directe.

En descendant vers le point d'insertion, on voit les stèles se réunir progressivement et finalement n'en former plus qu'une seule axile, qui se prolonge dans le suçoir. En remontant vers la base du rameau florifère, les faisceaux internes deviennent plus nombreux. Au niveau de séparation, tandis que les stèles, avec les faisceaux externes et aussi les plus extérieurs d'entre eux, passent toutes dans la volve épaisse et profonde qui entoure la base, ils pénètrent seuls dans le rameau, où ils s'élèvent, disposés en un seul large cercle irrégulier et sans émettre de branches vers l'extérieur, puisqu'il ne produit pas de feuilles sur ses flancs, jusqu'à la base du capitule terminal. A l'absence de feuilles sur le rameau endogène correspond donc ici une structure plus simple de ce rameau.

C'est qu'en effet la seconde volve, qui se déchire, comme la première, en larges lames triangulaires, aussi longues, mais moins épaisses, ne reçoit du rameau, ni stèles naturellement, puisqu'il n'en possède pas, ni aucune branche des faisceaux cribrovasculaires qu'il possède. Elle est et demeure exclusivement parenchymateuse, formée seulement par la couche corticale externe du rameau. La structure en serait bien différente si, comme l'a cru M. J. Hooker et à sa suite tous les botanistes qui ont suivi, elle provenait de la concrescence d'un verticille de feuilles écailleuses, si elle était, comme on dit, un involucre. Évidemment cette seconde volve, caractéristique du genre et de la tribu, a pour fonction de protéger, aux lieu et place des feuilles absentes, le jeune capitule pendant son développement.

Sur l'un des exemplaires récoltés en Chine, au Su-tchuen, par M. Henry (n° 8888) et cités plus haut, j'ai observé une disposition, sans doute rare et exceptionnelle, mais qui mérite pour-

tant d'être remarquée. Le rameau florifère, qui mesure dans sa totalité 14 centimètres de long et qui porte sa seconde volve à 4 centimètres de la première, en produit une troisième à 5 centimètres au-dessus de la seconde, toute pareille à celle-ci, puis se prolonge encore de 2 centimètres avant de se terminer par le capitule. Cet exemplaire est donc trivolve, et non bivolve comme d'ordinaire.

C'est dans cette espèce que M. J. Hooker a décrit et figuré, comme il a été dit plus haut (p. 168), l'origine de la stèle axiale dans le très jeune rhizome (*loc. cit.*, p. 7, pl. VI, fig. 7 et 8) et que, vu son indépendance, mais sans preuve directe toutefois, il a admis qu'elle descend du rhizome dans la racine nourricière, au lieu de monter de la racine nourricière au rhizome, suivant l'opinion de Gœppert. C'est aussi chez elle qu'il a décrit et figuré, dans une section longitudinale du rhizome, la marche et la division en éventail des gros cordons vasculaires, c'est-à-dire des stèles (*loc. cit.*, p. 9, pl. IV, fig. 2, 20 et 22, pl. VI, fig. 2 et 3), mais sans remarquer toutefois ni représenter leur pénétration dans la volve, où, comme on sait, elles se terminent.

5. *Organisation florale.* — Dans la B. involuécree, type de la section Eubivolve, où elle est bisexuée et où les fleurs mâles de l'anneau inférieur sont et demeurent sessiles, l'inflorescence est tout du long un capitule. Dans les autres espèces, formant la section Dibivolve, où elle est unisexuée dioïque, si l'inflorescence femelle est encore un capitule, l'inflorescence mâle, où les fleurs sont pédicellées au moment de l'épanouissement, est une grappe ombelliforme.

Sessile dans la première section, pédicellée dans la seconde, la fleur mâle est partout trimère, avec trois sépales égaux, dont un médian postérieur. L'androcée a trois étamines épisépales, à filets très courts concrescents en un synandre à trois faisceaux cribrovasculaires, à anthères presque sessiles portant chacune deux sacs polliniques transversaux, qui s'ouvrent par deux fentes également transversales, rapprochées au fond du sillon qui les sépare. Les grains de pollen sont sphériques avec une exine granuleuse. Par cette organisation de la fleur mâle, le

genre *Bivolve* ressemble au genre *Balanie*, beaucoup plus qu'aux trois autres genres de la tribu des *Balanophorées*.

Le capitule femelle a la même composition que dans les autres genres. A en juger par les figures données par M. J. Hooker pour la *B. involuquée* (*loc. cit.*, pl. V), les appendices stériles, entremêlés ici aux fleurs femelles qui en sont indépendantes, par leur forme, leur dimension et leur couleur rouge, ressemblent aux fleurs mâles et suggèrent l'idée, déjà émise plus haut (p. 174), qu'ils sont peut-être tout autant de fleurs mâles avortées, réduites à leurs pédicelles. Conformée comme dans les autres genres, la fleur femelle offre aussi, au moment de l'épanouissement, la même structure, comme j'ai pu m'en assurer dans la *B. involuquée* et dans la *B. de Farges*. Ce résultat est en complète opposition avec les assertions de M. J. Hooker et de Hofmeister au sujet de la première espèce. M. J. Hooker a vu, en effet, et figuré dans l'ovaire une loge renfermant, attaché au sommet de la paroi, un ovule qui finit par en remplir toute la capacité (1). Hofmeister a décrit et représenté avec plus de précision ce prétendu ovule pendant, qu'il regarde, ici aussi, comme anatrope; mais sa description et les trois figures dont il l'appuie me paraissent inexactes et me demeurent incompréhensibles (2).

6. *Développement de la fleur femelle en fruit.* — M. J. Hooker a vu et figuré, dans la *B. involuquée*, un grain de pollen fixé au sommet dustyle et un tube pollinique ayant traversé le style dans toute sa longueur (*loc. cit.*, pl. V, fig. 15 et 16). C'est tout ce qu'on sait de la formation de l'œuf dans ce genre. Il y a là une lacune importante à combler.

On ignore aussi complètement, dans ce genre, le développement de l'œuf en embryon, la formation de l'albumen et la structure du fruit mûr, autant de points qui exigent et appellent de nouvelles recherches.

(1) *Loc. cit.*, p. 17, pl. V, fig. 6 à 14, 1836.

(2) *Neue Beiträge, loc. cit.*, p. 587, pl. XIV, fig. 6, 7 et 8, 1859.

### 3. RÉSUMÉ POUR LA FAMILLE DES BALANOPHORACÉES

Avec les deux tribus, les cinq genres et les cinquante espèces qui la composent pour le moment, la famille des Balanophoracées, telle qu'on l'a définie et limitée dans cet Ouvrage, forme un tout assez homogène, dont il convient de résumer maintenant les principaux caractères.

1. *Rhizome et rameau florifère.* — Toujours dépourvu à la fois de racines et de feuilles, le rhizome tuberculeux offre partout la même structure, qui est polystélisque avec faisceaux cribrovasculaires corticaux, inverses en dehors, directs en dedans, et cette structure lui demeure propre, se continuant et se terminant dans la volve, lorsqu'il produit un rameau florifère.

Partout aussi le rameau endogène florifère qui en émane, ne recevant du rhizome qu'une partie des faisceaux cribrovasculaires corticaux directs de sa région centrale, a une structure beaucoup plus simple, qui est astélique.

Partout le rhizome et le rameau florifère sont dépourvus d'amidon, mais par contre abondamment munis d'une résine spéciale, la balanophorine, localisée dans l'écorce, qui en produit dans toutes ses cellules, et ne pénétrant pas dans les stèles. L'un et l'autre sont également dépourvus de cellules scléreuses.

Partout, enfin, les stèles du rhizome ont la même structure, remarquable à la fois dans le péricycle, épais à larges cellules tannifères, dans le bois primaire, à files de grandes cellules sécrétant de l'huile essentielle, et dans le pachyte, à larges rayons traversés par des tubes et plus tard par des files de grandes cellules sécrétrices.

Le corps végétatif y offre pourtant deux degrés de différenciation, qui correspondent aux deux tribus.

Tantôt le rameau florifère endogène y est, tout aussi bien que le rhizome, dépourvu de feuilles sur ses flancs. Le membre *feuille* n'y fait son apparition que dans l'inflorescence terminale, sous forme d'abord de bractées mères des fleurs mâles, puis de sépales et d'étamines dans les fleurs mâles, de



carpelles dans les fleurs femelles. Par contre, pour obtenir dans son jeune âge la protection qui lui est nécessaire, le capitule est deux fois endogène et doit percer successivement deux volves pour paraître au dehors et épanouir ses fleurs. C'est l'état le plus simple, réalisé chez les Bivolvées.

Tantôt le rameau florifère endogène produit, isolées sur ses flancs, des feuilles largement développées, quoique sans chlorophylle, dont l'ensemble protège le capitule dans le jeune âge. Celui-ci n'est alors qu'une seule fois endogène et ne perce qu'une seule volve pour paraître au dehors. C'est l'état le plus compliqué, réalisé chez les Balanophorées.

2. *Organisation de la fleur et du fruit.* — Toujours terminale, simple et capituliforme, l'inflorescence est formée de fleurs unisexuées, les mâles munies de bractées mères, les femelles dépourvues de telles bractées, mais entremêlées de pièces stériles, qui les recouvrent et les protègent dans le jeune âge, et qui paraissent être autant de fleurs mâles avortées, réduites à leurs pédicelles.

La fleur mâle a un périanthe simple, un calice seulement, dialysépale et valvaire, et un androcée isomère, concreescent en un synandre à sacs polliniques dorsaux, s'ouvrant suivant leur longueur.

La fleur femelle est dépourvue de périanthe et réduite à un seul carpelle très petit, muni d'un style simple, dont l'ovaire est plein et différencie directement dans son écorce la macrodiode, c'est-à-dire la cellule mère du prothalle femelle. Il n'y a donc ni nucelle, ni ovule. Celle-ci produit l'oosphère à son extrémité inférieure, qui se recourbe vers le haut au-devant du tube pollinique, pour faciliter la formation normale de l'œuf aux dépens de l'oosphère et celle du trophime aux dépens de la mésoecyste, deux points qui exigent de nouvelles recherches. Il y a donc basigamie.

Le développement ultérieur de l'œuf en embryon et du trophime en albumen appelle aussi un nouvel examen.

Une apogamie, avec formation d'un albumen parthénogénétique et d'un faux embryon différencié dans cet albumen, a été observée à Java, chez deux espèces de Balanielles. Si elle

se retrouve dans d'autres Balanielles et si elle se rencontre aussi dans d'autres genres de la famille, c'est ce que décideront les recherches à venir.

Dans tous les cas, le fruit mûr est inséminé, sec et indéhiscent. C'est un caryopse, renfermant un petit embryon homogène et paucicellulaire, enveloppé par un albumen oléagineux. On en ignore la germination.

Ce qui varie le plus dans l'organisation florale, c'est la conformation de la fleur mâle et surtout de l'androcée, dont les modifications caractérisent les genres à l'intérieur de chaque tribu. C'est ensuite le groupement des fleurs dans l'inflorescence, qui est tantôt bisexuée, tantôt unisexuée avec diœcie, deux manières d'être qui, se rencontrant dans trois des genres, permettent de les subdiviser chacun en deux sections. C'est, enfin, toute une série de caractères moins importants, comme la forme du rhizome et la présence ou l'absence de pustules à sa surface, comme la forme, la dimension et la couleur du rameau florifère, des feuilles qu'il porte et de l'inflorescence qui le termine, de l'inflorescence mâle surtout, qui est tantôt un capitule, tantôt une grappe ombelliforme ou spici-forme, etc., caractères qui permettent de distinguer et de définir les espèces dans chaque genre et dans chaque section.

3. *Distribution géographique.* — Au point de vue de leur distribution géographique générale, les Balanophoracées croissent exclusivement dans l'Asie centrale et orientale, ainsi qu'en Océanie, jusques et y compris Madagascar et les Comores. On n'en trouve ni en Asie Mineure, ni en Europe, ni en Afrique continentale, ni en Amérique. Elles habitent les forêts des montagnes dans les régions tropicales. Les plus alpines de toutes paraissent être les Bivolves, qui croissent encore, dans l'Himalaya et au Yun-nan, à plus de 3 000 mètres d'altitude. Aux extrêmes limites de leur aire, elles se font rares; vers l'est, on n'en connaît qu'une seule jusqu'à présent à Tahiti, et c'est une Balanielle; vers l'ouest, on n'en a trouvé encore que deux à Madagascar et aux Comores, et ce sont aussi des Balanielles. Ce genre est donc celui des cinq qui offre la plus large dispersion.

4. *Balanophoracées des colonies françaises.* — Si l'on considère, en particulier, leur distribution dans les colonies françaises, on voit que, des cinq genres constitutifs, deux seulement y sont représentés : les Balanophores par cinq et les Balanielles par quatre, en tout neuf espèces. La Nouvelle Calédonie a deux Balanophores (B. fongeuse et B. de Forster). Madagascar et les Comores ont deux Balanielles (B. de Hildebrandt et B. distante), dont une se retrouve à Tahiti. La Cochinchine a une Balanophore (B. de Pierre) et une Balanielle (B. fasciculée). Le Cambodge a aussi une Balanophore (B. grêle) et une Balanielle (B. sphérique). Le Tonkin n'a jusqu'à présent qu'une Balanophore (B. de Bon).

## II. FAMILLE DES LANGSDORFIACÉES.

1. *Caractères généraux.* — Rhizome velu, formé de deux parties également aphyllés : un tubercule primitif inséré sur la racine hospitalière par un suçoir primaire et des cordons cylindriques issus de lui, progressivement ramifiés, qui se fixent çà et là sur d'autres racines nourricières en y enfonçant des suçoirs secondaires et qui produisent des rameaux endogènes feuillés et florifères. Tubercules, cordons cylindriques et rameaux feuillés abondamment pourvus de cellules scléreuses. Fleurs mâles entremêlées d'appendices stériles et dépourvues de bractées mères. Fleurs femelles non entremêlées d'appendices stériles, dépourvues aussi de bractées mères, mais munies d'un périanthe gamophylle, conerescent avec le pistil jusqu'à la base du style ; pistil infère, réduit à un seul carpelle, renfermant un prothalle femelle droit et acrogame. Fruit drupacé.

2. *Division de la famille en deux genres, formant deux tribus.* — Ainsi caractérisée, la famille des Langsdorfiacées ne comprend que deux genres, mais ils sont bien distincts.

Tantôt, en effet, les cordons cylindriques procèdent du tubercule primitif par voie exogène et sont dépourvus de coiffe au sommet ; ce sont alors de simples prolongements ou de simples ramifications du rhizome, qui produisent à leur extrémité chacune un rameau endogène, feuillé et florifère. C'est le genre

Langsdorfie (*Langsdorfia* Martius), qui a donné son nom à la famille.

Tantôt ils procèdent du tubercule primitif par voie endogène et sont munis d'une coiffe au sommet; ce sont alors autant de racines produites par le rhizome et qui forment, en deux rangées sur leurs flancs, les rameaux endogènes, feuillés et florifères. C'est le genre *Thonningie* (*Thonningia* Vahl).

La présence dans le second genre d'une racine, membre qui apparaît ici pour la première fois dans l'alliance des Balanophorales, crée entre lui et le premier une différence tellement importante qu'on ne peut s'empêcher de la traduire dans la Classification, en regardant chacun d'eux comme le type d'une tribu distincte. La famille se trouvera donc divisée tout d'abord en deux tribus, les *Langsdorfiées* et les *Thonningiées*, ainsi sommairement caractérisées :

LANGSDORFIACÉES. Cordons gemmipares.....  $\left\{ \begin{array}{l} \text{caulinaires..... } \textit{Langsdorfiées.} \\ \text{radicaux..... } \textit{Thonningiées.} \end{array} \right.$

Considérons séparément ces deux tribus, en commençant par les *Langsdorfiées*, où la différenciation du corps est le moins marquée.

### 1. TRIBU DES LANGSDORFIÉES

Caractérisée par ce fait que les cordons cylindriques gemmipares qui émanent du tubercule sont de simples branches exogènes du rhizome, aphyllés comme lui, la tribu des *Langsdorfiées* ne comprend actuellement que le seul genre *Langsdorfie*.

#### 1. Genre *Langsdorfie*.

Défini comme il vient d'être dit (p. 213), le genre *Langsdorfie* (*Langsdorfia* Martius) a été créé par Ph. de Martius en 1818 pour une plante récoltée au Brésil, dans les environs de Rio de Janeiro, d'abord par Langsdorff, puis par lui-même, qu'il a décrite et figurée sous le nom de *Langsdorfie hypogée* (*Langsdorfia hypogæa* Martius) (1).

1. *Nombre et qualité des espèces.* — C'est jusqu'à présent, chose

(1) Ph. de Martius dans Eschwege's Journal von Brasilien, II, p. 178, pl. V, 1818, et *Nova genera et species*, III, p. 181, pl. 298 et 290, 1829.

singulière, la seule espèce reconnue de ce genre. En effet, après examen des échantillons et discussion des différences alléguées, M. J. Hooker y a rapporté, en 1856, la plante du Mexique que Liebmann avait décrite en 1841 sous le nom de *Thonningia mexicana* et celle de Colombie que Klotzsch et Karsten avaient nommée en 1847 *L. Moritziana*. Il a conservé, il est vrai, comme espèce distincte, la forme que Weddell avait récoltée dans la province de Goyaz, au Brésil, et qu'il avait nommée, en 1850, *L. rubiginosa*. Mais celle-ci, parce qu'elle ne diffère du type que par l'épais revêtement cotonneux du rhizome, y a été rattachée à son tour, en 1869, par Eichler et par tous les auteurs qui ont suivi. Il est probable pourtant que les recherches ultérieures conduiront non seulement à rétablir cette *L. rubiginosa*, mais encore à reconnaître comme espèces distinctes plusieurs formes qui s'éloignent plus qu'elle de la *L. hypogée*.

2. *Distribution géographique.* — Quoi qu'il en soit, telle qu'elle est comprise actuellement, la *L. hypogée* se rencontre, à l'exception des Antilles, dans les régions les plus diverses de l'Amérique tropicale, depuis le Mexique jusqu'au Brésil austral.

Elle a été beaucoup étudiée, depuis la première publication de Martius, d'abord par L.-Cl. Richard dès 1822 (1), puis de nouveau par Martius en 1829, ensuite par Unger en 1840 (2), J. Hooker en 1856 (3), Hofmeister en 1859 (4), A. Chatin en 1862, Eichler en 1869 et 1873 (5).

Aussi, après en avoir résumé la conformation externe, se bornera-t-on ici à faire connaître plusieurs points de la structure tant du corps végétatif que de l'organisation florale qui ont échappé jusqu'à présent à l'attention des anatomistes. L'étude en a été faite sur une belle série d'échantillons dans l'alcool récoltés au Brésil par Glaziou et qui font partie des collections de notre Muséum.

(1) L.-Cl. Richard, *Mémoire sur une nouvelle famille de plantes, les Balanophorées* (Mémoires du Muséum d'histoire naturelle, VIII, p. 412, pl. XIX, 1822). L'auteur nomme la plante, on ne sait pourquoi, *L. Janéïrensensis*.

(2) Unger, *Ann. der Wiener Museums*, p. 38 et 42, pl. IV et VI, 1840.

(3) J. Hooker, *Loc. cit.*, p. 39, pl. II, 1856.

(4) Hofmeister, *Neue Beiträge, loc. cit.*, p. 376, pl. XII, 1859.

(5) Eichler, *Flora brasiliensis*, IV, 2, p. 9, pl. I, II et III, 1869, et *Prodrromus*, XVII, p. 140, 1873.

3. *Conformation externe.* — Dépourvu de racines et de feuilles, velu, sans trace de ces pustules qui ne manquent dans aucun genre chez les Balanophoracées, le rhizome est renflé en tubercule au-dessus de sa première insertion sur la racine hospitalière et se prolonge directement en cordons cylindriques plus ou moins longs et plus ou moins rameux, qui peuvent s'attacher çà et là à d'autres racines nourricières en y enfonçant de nouveaux suçoirs. Ces racines peuvent paraître alors insérées sur le rhizome, auquel elles ont, en effet, été attribuées par les premiers observateurs, notamment Martius et Richard, jusqu'à ce que M. J. Hooker d'abord et plus tard Eichler en aient reconnu la vraie nature. Ce qui n'a pas empêché A. Chatin de les regarder de nouveau, en 1862, comme procédant du rhizome et appartenant au parasite (1).

A un moment donné, les cordons cylindriques et leurs branches distiques de divers ordres produisent chacun sous son sommet un rameau endogène, entouré à sa base d'une volve dentée. Plus ou moins long, ce rameau dressé porte d'abord, isolées suivant  $\frac{13}{34}$ , mais rapprochées et imbriquées sur ses flancs, un grand nombre de feuilles écailleuses, plus grandes au milieu, décroissant vers le haut et vers le bas, triangulaires, à sommet pointu, à bord cilié, à surface glabre. Puis, il se termine par une inflorescence composée de fleurs unisexuées, d'une seule sorte avec diœcie. Dans le rameau mâle, déjà plus long dans sa partie feuillée, ce qui permet de le reconnaître comme tel avant l'épanouissement, l'inflorescence est aussi plus allongée, et comme les fleurs mâles y sont pédicellées, c'est une grappe spiciforme. Dans le rameau femelle, déjà plus court dans sa région feuillée et reconnaissable comme tel dès le jeune âge, l'inflorescence est aussi plus courte, globuleuse, et, comme les fleurs y sont sessiles, c'est un capitule.

4. *Structure du rhizome.* — Pour étudier complètement la structure du rhizome, il faut considérer d'abord un tubercule primitif de moyenne grandeur, directement inséré sur la racine hospitalière. Pratiqons donc les sections dans un tel tubercule

(1) Ad. Chatin, *Anatomie comparée des végétaux*, p. 530, pl. XCIX, fig. A, 1862.

à un centimètre au-dessus de sa base d'insertion, niveau où il a deux centimètres de diamètre.

L'épiderme, est formé de petites cellules à parois minces, mais lignifiées, prolongées la plupart en poils simples et bicellulaires, à base renflée.

Au-dessous s'étend sans discontinuité jusqu'au centre une écorce hétérogène, formée surtout de cellules polyédriques à parois minces et celluloseuses, ne laissant entre elles que de très petits méats, mais où il se différencie de bonne heure un grand nombre de cellules polyédriques à parois très épaisses et lignifiées, isolées ou groupées en paquets plus ou moins gros et plus ou moins allongés en faisceaux. Très nombreux, très rapprochés et plus épais dans la couche périphérique, à laquelle ils donnent une grande dureté, ces groupes scléreux sont plus minces, plus espacés et plus rares dans le reste de l'épaisseur, mais on en trouve jusque dans la région centrale. Par là, cette écorce ressemble donc au parenchyme d'une poire très pierreuse. Toujours dépourvues d'amidon, les cellules à parois minces renferment toutes cette résine spéciale, la balanophorine, dont on a signalé la présence constante chez les Balanophoracées. Elle y est tellement abondante que dans certaines contrées, notamment à la Nouvelle-Grenade, aux environs de Bogota, on s'éclaire avec ces rhizomes comme avec des chandelles. Les groupes scléreux fournissent à la flamme un aliment et lui donnent de la durée.

L'écorce ainsi constituée renferme, à partir d'une certaine profondeur et disséminées dans sa région moyenne, un grand nombre, une quarantaine dans le tubercule considéré, de cordons cylindriques inégaux, de un à deux millimètres d'épaisseur, les plus gros élargis tangentiellement et en voie de division latérale. Bordé par l'assise la plus interne de l'écorce, dont les cellules plates lui forment un endoderme particulier, chacun d'eux se compose d'une couche de plusieurs assises de grandes cellules à paroi mince dépourvues de balanophorine, qui est le péricycle, d'un anneau de tubes criblés, mêlés de parenchyme celluloseux également sans balanophorine, qui est le liber, et d'un massif central formé d'étroits vaisseaux rayés et de larges files de cellules isolées et sécrétrices, à très gros noyaux, qui

est le bois. En un mot, chacun d'eux est une stèle, sans moelle ni rayons primaires, semblable à celles dont la présence est constante, on l'a vu, dans le rhizome des Balanophoracées. Il y a seulement cette différence qu'ici l'épais péricycle conserve celluloses les membranes de toutes ses assises, à l'exception de la plus interne, qui seule se lignifie et dès lors simule un endoderme; il y a là une erreur à éviter.

Après coloration au vert d'iode, la stèle offre donc, au centre le même aspect que dans la famille précédente, mais à la périphérie un aspect tout différent. En outre, dans l'épaisseur de la couche périphérique non lignifiée du péricycle, on voit, ordinairement au nombre de cinq, quelquefois de quatre ou de six, de petits paquets équidistants, formés de quelques vaisseaux étroits, spiralés ou réticulés, souvent étalés tangentiellement. Très différents de ceux du bois de la stèle, ces vaisseaux n'ont aucune connexion avec eux et en demeurent toujours séparés par l'assise interne lignifiée du péricycle et par l'anneau libérien. Mais ils s'unissent entre eux, çà et là, par des branches transversales. On verra tout à l'heure le rôle de ces fascicules vasculaires péricycliques.

Dans chaque stèle, surtout dans les plus grosses, on voit, à la limite du bois et du liber, une zone formée de cellules jeunes, disposées à la fois en séries radiales et concentriques, qui témoignent de l'existence d'un pachyte, formant du bois secondaire en dedans, du liber secondaire en dehors. On reviendra plus loin sur ce pachyte.

Le tubercule du rhizome est donc ici polystélisque, comme l'est le rhizome tuberculeux tout entier chez les Balanophoracées.

Entre les stèles, dans la région moyenne, et aussi çà et là en dehors des stèles les plus externes, dans la zone périphérique, l'écorce renferme des faisceaux formés chacun d'un paquet de vaisseaux étroits, réticulés, et spiralés, et d'un paquet de tubes criblés mêlés de parenchyme, en un mot des faisceaux cribrovasculaires, diversement orientés, les uns tournant leurs vaisseaux en dehors, les autres en dedans, et d'autres encore par côté. Enfin, en dedans des stèles les plus internes, à la périphérie de la région centrale de l'écorce, on voit de pareils faisceaux cribrovasculaires, mais plus gros et tous orientés directement,



c'est-à-dire tournant leurs vaisseaux en dedans, disposés, au nombre de dix à douze, en un cercle régulier. Comme dans le rhizome tout entier des Balanophoracées, la polystélie du tubercule de la Langsdorfie est donc accompagnée d'un double système de faisceaux cribrovasculaires corticaux.

Qu'il y ait maintenant de fréquentes anastomoses entre les stèles et les faisceaux cribrovasculaires, externes, interposés ou internes, et entre les faisceaux des trois sortes, c'est ce dont il est facile de s'assurer. On voit, en effet, fréquemment une branche émanée d'un des faisceaux interposés s'approcher d'une stèle voisine, y pénétrer en s'introduisant dans la couche externe parenchymateuse du péri-cycle, en face d'un des fascicules vasculaires qu'elle renferme, puis perdre son paquet de tubes criblés et fusionner son paquet de vaisseaux avec le fascicule vasculaire péri-cyclique correspondant. La même union s'opère çà et là entre les faisceaux du cercle de la région centrale et les stèles les plus internes. On voit donc que les fascicules vasculaires péri-cycliques signalés plus haut ne sont que les prolongements dans les stèles des faisceaux cribrovasculaires corticaux, prolongements amoindris, réduits à leur moitié vasculaire, qui s'amincit peu à peu. Aussi n'est-il pas rare de voir çà et là le groupe vasculaire péri-cyclique accompagné d'un petit groupe criblé, reste de la moitié criblée en voie de disparition.

Il est intéressant de remarquer que l'union des faisceaux cribrovasculaires avec les stèles s'opère ici autrement que chez les Balanophoracées. Ici, c'est par les vaisseaux, après perte des tubes criblés ; là, c'était par les tubes criblés, après perte des vaisseaux. Ici, le prolongement vasculaire pénètre et rampe dans l'épaisseur du péri-cycle, sans aller au delà ; là, le prolongement criblé entrait à peine dans la stèle et rampait seulement à la surface du péri-cycle, dans son assise périphérique.

Si maintenant, du niveau considéré, on descend dans le tubercule vers le point d'attache, on voit les stèles se réunir en diminuant rapidement de nombre et se réduire, d'abord à quelques-unes disposées en un seul cercle, puis finalement à une seule axile dans le suçoir. La structure est donc, ici aussi, tout d'abord monostélisque, pour devenir bientôt polystélisque par ramification progressive de la stèle primitive.

Du niveau considéré remontons, au contraire, dans le tubercule, pour passer ensuite dans le cordon cylindrique qui le prolonge, puis dans une branche de premier ordre de ce cordon, puis enfin dans un rameau du dernier ordre, qui se termine par la pousse florifère endogène. A 10 centimètres, par exemple, du point d'attache, le tubercule un peu aplati, mesurant encore 20 millimètres de large, mais seulement 15 millimètres d'épaisseur, offre la même structure, avec une plus grande abondance des groupes scléreux dans l'écorce. Toujours nombreuses et conformées de la même manière, les stèles se sont rapprochées de la périphérie, où elles ne forment plus que deux cercles irréguliers, élargissant ainsi la région centrale, où le cercle agrandi des faisceaux internes en compte vingt-huit à ce niveau.

Considérons maintenant une branche horizontale de premier ordre de ce rhizome, issue de lui à 7 centimètres de sa base et coupée à peu de distance de son insertion. Elle est un peu aplatie, mesurant 16 millimètres de largeur sur 12 millimètres d'épaisseur. Elle est conformée comme le prolongement direct du tubercule, avec cette différence que les stèles, disposées encore en deux rangs sur la face inférieure, ne forment qu'un seul rang sur les côtés et cessent complètement sur la face supérieure, ce qui rend le rhizome dorsiventral. Les faisceaux du cercle interne y sont au nombre de dix-huit.

Étudions enfin une branche du dernier ordre du rhizome, terminée par une pousse florifère endogène, et considérée, par exemple, à 4 centimètres de la base de cette pousse, où elle mesure 10 millimètres de diamètre. Elle offre bien encore la même structure dans son épiderme muni de poils, et dans son écorce, renfermant un grand nombre de groupes scléreux dans toute son épaisseur, mais toute trace de stèles y a disparu. Seul, le cercle des faisceaux cribrovasculaires directs de la région centrale primitive, subsiste ici, avec vingt de ces faisceaux. Pourtant, en dehors de lui, on voit, disposés aussi en un cercle unique, mais très espacés, quelques petits faisceaux cribrovasculaires inverses, c'est-à-dire tournant leurs tubes criblés en dedans et leurs vaisseaux en dehors. Ce sont les prolongements de ceux qui, dans le tubercule, étaient mélangés ou extérieurs aux stèles, comme il a été dit (p. 218).

Ainsi la polystélie du rhizome, complète et abondamment développée dans le tubercule primitif à partir du premier point d'insertion sur la racine hospitalière, va diminuant dans les branches du premier ordre et disparaît tout à fait dans celles du dernier ordre, à une assez grande distance de la base du rameau endogène qui le termine.

Les deux systèmes des faisceaux cribrovasculaires corticaux, au contraire, tant ceux à orientation quelconque, qui étaient entremêlés aux stèles et qui sont maintenant tous inverses, que ceux à orientation directe du cercle interne, se prolongent au delà des stèles finissantes, jusqu'à la base du rameau endogène, où on les retrouvera tout à l'heure.

La collection du Muséum possède dans l'alcool, récolté et donné par Glaziou, un très gros tubercule primitif de Langsdorfie, mesurant 20 centimètres de long sur 12 centimètres de large et 10 centimètres d'épaisseur, inséré en un seul point sur l'extrémité d'une racine nourricière de 2<sup>cm</sup>,5 de diamètre. De profonds sillons le partagent en gros lobes de 3 centimètres à 6 centimètres de large, les uns, simplement arrondis au sommet, les autres, prolongés en autant de grosses branches, elles-mêmes ramifiées à plusieurs degrés, cassées la plupart à la base pour permettre au tubercule d'entrer dans le vase. Il m'a paru intéressant de comparer la structure d'un de ces gros lobes arrondis, voisin du point d'attache, à celle du tubercule de petite dimension que l'on vient d'étudier.

Sa base reçoit une grosse stèle, qui est l'une des premières branches de la très grosse stèle unique du suçoir. Elle s'y ramifie à plusieurs reprises dans les trois directions et les derniers rameaux viennent tous se terminer à peu de distance de la périphérie. En enlevant d'abord la croûte externe résistante, puis en égrénant dans un courant d'eau la masse des nodules scléreux dissociés qui l'enveloppe, il est facile d'isoler dans son entier le petit et élégant arbuscule coralloïde ainsi constitué. La section transversale d'un de ses rameaux du dernier ordre, ayant 1 millimètre d'épaisseur, montre, avec un pachyte déjà bien développé et d'ordinaire excentrique, la structure attribuée plus haut à la stèle. La section transversale de la grosse branche basilaire, large de 6 millimètres, montre la même structure,

mais avec un pachyte beaucoup plus épais. Tout entier lignifié et d'ordinaire excentrique, le bois secondaire y est formé de gros vaisseaux ponctués, isolés ou groupés par deux ou trois dans une masse de fibres à parois peu épaissies, disposées en séries radiales, subdivisée en compartiments par des rayons unisériés ou bisériés. Tout entier mou et cellulosique, le liber secondaire renferme un très grand nombre de larges cellules, superposées en files longitudinales isolées, et contenant chacune une masse opaque à structure souvent radiée; ce sont des files sécrétrices, analogues à celles du bois primaire. L'assise interne du péricycle, la seule, comme on sait, qui lignifie sa membrane, envoie çà et là vers l'intérieur, en direction radiale, un tube horizontal ou oblique, déjà formé dans la stèle avant l'apparition du pachyte, qui traverse le liber secondaire jusqu'au bord externe du bois secondaire, mais sans y pénétrer, semble-t-il, à plus forte raison sans en traverser l'épaisseur, comme on l'a vu chez les Balanophoracées. C'est donc surtout par le grand développement du pachyte et par la différence de structure qu'il permet d'y constater par rapport aux Balanophoracées, que ces grosses stèles offrent de l'intérêt.

Il reste encore un point intéressant à examiner. On a vu plus haut qu'une branche rampante quelconque du rhizome, si elle vient à rencontrer une racine nourricière, peut s'y fixer en y enfonçant un suçoir secondaire. Si la nouvelle fixation a lieu dans une région assez éloignée du tubercule primitif pour que le rhizome y ait perdu toute trace de polystélie, s'il s'agit par exemple d'une branche de dernier ordre terminée par une pousse florifère, la structure s'en trouve-t-elle modifiée tout autour de l'insertion, et comment ?

La série des coupes transversales et longitudinales pratiquée dans une telle région montre que le suçoir secondaire a dans son axe une stèle unique, qui, en pénétrant dans la face inférieure de la branche, s'y divise aussitôt en deux, puis en quatre, puis en un nombre de plus en plus grand de stèles plus étroites. Conformées comme celles du tubercule primitif, celles-ci rayonnent tout autour du suçoir, dans la zone corticale externe un peu renflée de cette face inférieure, en dehors du cercle des

faisceaux cribrovasculaires directs. Elles remontent sur les côtés, mais s'y terminent sans se prolonger sur la face supérieure ; en avant et en arrière, elles cessent aussi à quelque distance de l'insertion. A chaque fixation nouvelle, comme à l'insertion primitive, correspond donc une polystélie nettement accusée, mais qui dure beaucoup moins longtemps, qui s'étend beaucoup moins loin autour des fixations secondaires qu'autour du suçoir primaire.

Ce remarquable phénomène n'a pas pu être observé chez les Balanophoracées, puisque le tubercule de ces plantes ne s'insère qu'en un seul point sur la racine nourricière. Il n'y a donc, dans cette famille, ni suçoirs secondaires, ni polystélies secondaires.

5. *Structure du rameau endogène feuillé et florifère.* — Considérée immédiatement au-dessous de la volve qui entoure la base du rameau endogène, la branche de dernier ordre du rhizome offre la structure qui a été décrite plus haut à 4 centimètres de ce niveau ; le cercle interne y compte, par exemple, vingt-cinq faisceaux directs et le cercle externe une dizaine seulement de fascicules inverses. Ceux-ci, avec la zone périphérique de l'écorce, les groupes scléreux qu'elle renferme et l'épiderme velu qui la couvre, passent tous dans la volve, dont chacune des huit dents inégales en renferme quelques-uns. Le cercle interne des faisceaux directs, avec tout le reste de l'écorce à balanophorine, désormais dépourvue de cellules scléreuses ou n'en ayant que quelques-unes isolées dans la zone périphérique, passe seul dans le rameau renflé. Il s'y prolonge en s'élargissant et en multipliant ses faisceaux par division latérale, jusqu'à la base de l'inflorescence, émettant çà et là vers l'extérieur des branches qui se rendent aux feuilles. Plus haut, dans le réceptacle de la grappe mâle ou du capitule femelle, les faisceaux, beaucoup plus nombreux et plus petits, sont disséminés dans toute l'épaisseur de l'écorce à balanophorine, envoyant vers la périphérie des branches rayonnantes, qui, dans la grappe mâle, pénètrent dans les fleurs, mais qui, dans le capitule femelle, s'arrêtent à la surface du réceptacle sans entrer dans les fleurs.

6. *Structure de la feuille.* — L'épiderme de la feuille est glabre et sans stomates; ses petites cellules épaississent un peu et lignifient fortement la face externe de leur membrane, surtout sur la face inférieure ou externe, qui est protectrice. L'écorce renferme, dans un parenchyme à parois minces et celluloses riches en balanophorine, un grand nombre de cellules scléreuses, isolées ou rapprochées par petits groupes vers la base, localisées plus haut sous l'épiderme en une assise, interrompue en certains points, doublée en d'autres. On y voit, au milieu de l'épaisseur, sept petits faisceaux cribrovasculaires normalement orientés.

7. *Opinion des anciens auteurs sur la structure du rhizome.* — Avant de passer à l'organisation florale, il convient de rappeler ici comment les anciens auteurs, notamment M. J. Hooker en 1856, A. Chatin en 1862 et Eichler en 1869, ont compris la structure du corps végétatif, en particulier celle du rhizome de la Langsdorfie.

Tous les trois ont bien vu que, vers sa base d'insertion, le tubercule renferme des cordons cylindriques vasculaires relativement gros, qui partent du point d'attache en rayonnant tout autour, se ramifient à diverses reprises, se prolongent plus ou moins loin et se terminent librement en s'amincissant au voisinage de la surface. Tous les trois aussi les ont considérés comme des ramifications de la racine nourricière à l'intérieur du parasite.

Voici en quels termes, dans le texte de son mémoire, M. J. Hooker s'exprime à ce sujet : « The root swells considerably at the junction, and appears to send prolongations of wood into the rhizome of the parasite, which run along its axis for several inches : but, though there is an intimate union between the wood of the root and the cellular tissue of the parasite, there seems to be no blending of their vascular systems » (1). L'explication des figures 11 à 17 de la planche II, qui représentent à divers états la section longitudinale de l'insertion, est encore plus affirmative à cet égard. Pour la figure 7, par exemple, il est dit : « Vertical section of a root and rhizome, the former sending

1) *Loc. cit.*, p. 40, pl. II, fig. 11 à 17, 1856.

vascular prolongations into the latter ». Si j'insiste sur ce point, c'est qu'une pareille assertion peut étonner de la part de M. J. Hooker, quand on se souvient qu'il a fait de sérieuses objections à cette même manière de voir lorsqu'elle était émise par Gœppert à propos des Balanophores, comme il a été dit plus haut (p. 168).

Pour A. Chatin : « Les racines nourricières se présentent comme engagées d'elles-mêmes au sein du rhizome, où parfois aussi elles semblent ramifiées » (p. 528) et plus loin : « L'extrémité des racines nourricières est engagée dans les tissus du rhizome » (p. 530) (1).

Quant à Eichler, il est tout aussi affirmatif sur ce sujet (2), quand il décrit et figure ces cordons du tubercule comme « eradice nutriente adscendentes » (p. 12), et quand il ajoute plus loin : « Radix ita irritata plus minus intumescit et e ligno a parasito in vaso ramulos singulosque fasciculos fibrovasculares, parenchymate parco angusto quasi corticatos, in illum immittit; qui, flabellatim divergendo sæpiusque ramos agendo (fig. 8), plus minus longè præcurrunt, sed solemniter apicibus attenuatis intra parasitum adhuc definiuntur (fig. 8-10) » (p. 13).

En réalité, ces cordons sont, comme on l'a vu, des stèles, appartenant en propre au rhizome du parasite, et l'erreur est ici la même que chez les Balanophoracées. Il n'y a même pas ici contre elle les objections que M. J. Hooker lui a opposées, bien inutilement d'ailleurs, dans cette famille, comme on l'a vu (p. 169), et c'est ce qui en rend encore plus urgente la rectification.

Mais si la vraie structure du tubercule a été ainsi méconnue, celle beaucoup plus simple des branches du rhizome, considérées assez loin de toute insertion pour avoir perdu toutes leurs stèles, a été mieux comprise, quoique encore incomplètement. Dans une branche mince, M. J. Hooker a vu et figuré, dès 1856, cinq faisceaux cribrovasculaires, disposés en cercle dans un parenchyme à balanophorine et à cellules scléreuses, revêtu d'un épiderme velu (3). Eichler a décrit avec beaucoup de

(1) A. Chatin, *Anatomic comparée des végétaux*, p. 528, pl. XCIX, 1862.

(2) *Flora brasiliensis*, IV, 2, p. 12 et 13, pl. II, fig. 8, 1869. Les figures 9 et 10 sont des reproductions de celles de M. J. Hooker.

(3) *Loc. cit.*, p. 8, pl. II, fig. 7 à 10, 1856.

détails, en 1869, la structure d'une branche pareille, mais plus épaisse, comptant 20 à 30 faisceaux cribrovasculaires directs, disposés en un cercle unique vers le milieu du rayon (1). Toutefois, à l'un comme à l'autre de ces deux observateurs, le cercle externe des petits faisceaux cribrovasculaires inverses a complètement échappé.

8. *Organisation florale.* — Toujours terminale, simple et unisexuée avec diœcie, l'inflorescence est une grappe ombelliforme pour le pied mâle, où les fleurs sont pédicellées, un capitule pour le pied femelle, où elles sont sessiles. Dans la grappe mâle, les fleurs sont dépourvues de bractées mères, mais entremêlées de petits appendices stériles, renflés à la base, atténués au sommet, en forme de bouteilles, qui sont probablement autant de fleurs femelles avortées. Dans le capitule femelle, les fleurs, également dépourvues de bractées mères et non entremêlées d'appendices stériles, sont serrées côte à côte et souvent soudées ensemble vers le milieu de leur longueur.

Portée par un pédicelle long de 10 millimètres environ, la fleur mâle est trimère et monopérianthée. Le calice a ses trois sépales libres et valvaires, dont un médian postérieur, dépourvus de faisceau cribrovasculaire. L'androécée a ses trois étamines épispéales, à filets courts, munis chacun d'un faisceau cribrovasculaire, concrets au centre en colonne, à anthères larges, unies seulement par leurs bords en un tube à section triangulaire. Le synandre est donc creux ici dans sa région supérieure et non plein tout le long, comme chez les Balanophoracées. Chaque anthère porte, sur sa face externe dorsale, une paire de longs sacs polliniques courbés en fer à cheval à convexité supérieure, et s'ouvrant chacune par deux fentes de même forme rapprochées au fond du sillon. Les grains de pollen sont sphériques ou légèrement triangulaires, à exine lisse, avec trois pores.

Par cette conformation, la fleur mâle ressemble, pour son type ternaire, aux Balanies et aux Bivolves, pour ses sacs polliniques en fer à cheval, aux Balanophores.

La fleur femelle, entièrement dépourvue de faisceaux cribro-

(1) *Loc. cit.*, p. 11 et 12, pl. II, fig. 1 à 7, 1869.



vasculaires et sessile, a un périclype gamophylle, c'est-à-dire un calice gamosépale, faiblement trilobé, renfermant çà et là une cellule scléreuse et conerescent avec le pistil jusqu'à la base du style. Dans la moitié inférieure de la région conerescente, la fleur est libre d'avec ses voisines ; dans la moitié supérieure et tout le long du calice, elle leur est soudée, sans toutefois se confondre avec elle, la ligne de soudure restant très nette.

Rendu ainsi infère, le pistil se réduit, comme chez les Balanophoracées, à un seul carpelle, terminé par un style dont la moitié supérieure renfle en papilles ses cellules périphériques et se différencie ainsi en un stigmaté.

Dans toute sa région inférieure ovarienne, conerescente avec le périclype, le carpelle est plein. Dans la moitié inférieure de cette région, où les fleurs femelles sont libres, comme il vient d'être dit, on voit au centre une cellule beaucoup plus grande que les autres, allongée suivant l'axe et demeurant droite à tout âge. Elle est entourée par six à huit assises de cellules ordinaires. C'est la macrodiode, c'est-à-dire la cellule mère du prothalle femelle.

Unique au début, son noyau se divise d'abord en deux dans le sens de la longueur. Puis le noyau supérieur se divise de nouveau en deux dans le même sens ; après quoi, le noyau d'en haut se divise en deux transversalement, perpendiculairement au plan de symétrie du carpelle, dont le sens de cette division détermine précisément la direction, pour donner les noyaux des deux synergides ; tandis que le noyau d'en bas se divise en deux longitudinalement dans le plan de symétrie pour donner en haut le noyau de l'osphère, en bas le quatrième noyau, qui demeure libre. Le noyau inférieur de la première division se comporte de même et donne en définitive les trois noyaux des antipodes et un quatrième noyau libre. Le prothalle femelle se trouve ainsi constitué, suivant la règle générale des Stigmatées, avec sept cellules, dont la plus grande, médiane, qui est la mésocyste, a deux noyaux, dont je n'ai pas vu la fusion ultérieure en un seul.

La structure du carpelle, au moment de l'épanouissement de la fleur, est donc ici la même que chez les Balanophoracées, et tout aussi inovulée, avec cette seule différence, importante il

est vrai, que le prothalle femelle y forme l'oosphère à son extrémité supérieure, comme d'ordinaire, et en conséquence, comme d'ordinaire aussi, demeure droit. Il en résulte que la formation de l'œuf y est nécessairement, toujours comme d'ordinaire, acrogame, et non basigame.

9. *Opinion des anciens auteurs sur la structure de la fleur femelle.* — La conformation de l'inflorescence et celle de la fleur mâle ont été exactement décrites et figurées par les premiers auteurs qui ont étudié la Langsdorfie, d'abord par Martius et par Richard, plus tard avec plus de détail par Eichler. Pourtant, ce dernier a fait la faute d'attribuer à chaque étamine deux paires de sacs polliniques droits, au lieu d'une seule courbée en fer à cheval; la section transversale est évidemment pareille dans les deux cas.

Il n'en a pas été de même pour la structure de la fleur femelle. Telle que je l'ai fait connaître dans ma Note préliminaire de 1896 (32, p. 307), elle se trouvait en contradiction formelle avec l'opinion alors régnante, fondée sur les recherches de M. J. Hooker en 1856, de Hofmeister en 1859 et de Eichler en 1869.

D'après M. J. Hooker, à qui l'on doit les premières notions sur ce difficile sujet, l'ovaire serait creusé d'une loge renfermant un très petit ovule paucicellulaire, pendant librement sous son sommet. « This ovule, dit-il, ist the most minute that I have met with in the vegetable kingdom » (1).

Hofmeister (2) y a vu aussi une cavité, continue avec un étroit canal creusé dans l'axe du style (fig. 1). Elle renferme une grande cellule libre qui la remplit presque complètement et qui y est attachée latéralement sous le sommet par un court pédicelle unicellulaire (fig. 3 et 4). Cette cellule doit être considérée comme l'ovule de la Langsdorfie, et l'auteur, allant plus loin que M. Hooker, ajoute : « Es ist nicht nur das kleinste aller mir bekannten Eichen von Phanerogamen, sondern auch, weil einzellig, das einfachst gebaute » (p. 577). Malgré cette

1) *Loc. cit.*, p. 41, en note, 1856.

2) *Neue Beiträge, loc. cit.*, p. 576, pl. XII, 1859.

grande simplicité, il regarde pourtant l'ovule comme anatrope, parce que, sans en donner aucune preuve, il lui attribue une courbure vers le haut, qui existe, en effet, comme on l'a vu, chez les Balanophoracées, mais qui fait ici totalement défaut. Je cite ce curieux passage : « Es stellt die reinste denkbare Form eines anatropen Eies dar, insofern es keinem Zweifel unterliegt dass die Richtung der grossen, Ei und zugleich Embryosack darstellenden, Zelle ursprünglich der Richtung der Stielzelle gleichsinnig nach unten ging, und dass nur die überwiegende einseitige Entwicklung des schliesslich als untere Hälfte erscheinenden Theils den Scheitel des Embryosacks nach oben rückte » (p. 378). Il n'a d'ailleurs pas pu suivre le développement ultérieur de l'unique grande cellule, qui est pour lui à la fois un ovule anatrope et un sac embryonnaire. Il l'a vue au début, avec son noyau encore unique, et pas plus loin. Cette grande cellule est évidemment celle qui a été décrite plus haut. L'erreur d'Hofmeister est de l'avoir rendue libre dans une loge, attachée par un pédicelle à sa paroi et recourbée vers le haut : toutes choses qui n'existent pas.

Pour Eichler (1), d'abord la fleur femelle de la Langsdorfie serait dépourvue de périanthe ; ce qui est regardé comme un calice par nous et par la plupart des auteurs serait un simple prolongement en forme de bourrelet de la partie supérieure de l'ovaire. Puis, le pistil y serait formé de deux carpelles, avec leurs deux styles concrescents en un seul. Enfin, ces deux carpelles seraient ouverts et concrescents bord à bord en un ovaire uniloculaire. Dans cette loge se trouverait un ovule multicellulaire, attaché à la base et dressé, orthotrope par conséquent, la remplissant complètement et si intimement soudé à sa paroi que sa limite est difficile à distinguer. C'est dans cet ovule que se trouve au centre une grande cellule, allongée suivant l'axe, entourée de deux ou trois assises de cellules ordinaires, et qui est le sac embryonnaire. Elle renferme en effet, au sommet, deux « vésicules embryonnaires », à la base deux antipodes et au milieu un noyau propre.

On voit que la manière dont Eichler a compris la fleur femelle de la Langsdorfie diffère beaucoup de l'opinion de Hof-

(1) *Flora brasiliensis*, IV, 2, p. 19, pl. III, fig. 12 à 15, 1869.

meister, plus loin de la vérité sur la plupart des points, plus près sur quelques autres. Plus loin, par l'absence de périanthe, la dualité des carpelles, l'ovule massif et dressé; plus près, par l'inclusion pure et simple de la grande cellule dans le parenchyme environnant, par sa forme droite et demeurant telle.

En somme, l'erreur commune à ces trois auteurs est d'avoir, chacun à sa manière, attribué au pistil de la Langsdorfie une loge et dans cette loge un ovule qui n'existent pas.

Vu son étrangeté, je crois pouvoir me borner à rappeler ici, sans y insister, l'opinion émise, en 1850, par Weddell, d'après laquelle la fleur femelle tout entière de la Langsdorfie serait un simple ovule, dont le tube supérieur serait l'unique tégument et le filament inclus le sommet étiré du nucelle, ce qui ferait de cette plante une Gymnosperme (1).

10. *Développement de la fleur femelle en fruit.* — Bien que M. J. Hooker ait vu des tubes polliniques s'allonger dans le style suivant son axe (*loc. cit.*, p. 41, en note) et que Hofmeister ait aperçu et figuré l'extrémité dilatée de ces tubes en contact avec le sommet de la grande cellule (*loc. cit.*, p. 578), on ne sait encore rien de précis sur la formation de l'œuf aux dépens de l'oosphère et du trophime aux dépens de la mésocyste. C'est un point qui appelle de nouvelles recherches.

On ne connaît pas non plus les premiers stades du développement de l'œuf en embryon et du trophime en albumen. Dans une phase un peu avancée, Hofmeister a vu la grande cellule primitive remplie par un corps formé de huit à douze cellules en quatre rangs, renfermant à son extrémité une cellule tubuleuse fixée au sommet de la membrane; le premier est un albumen oléagineux, à son début, la seconde un œuf, non encore cloisonné (2). D'après lui, c'est ce corps pluricellulaire que M. J. Hooker a pris pour l'ovule de cette plante.

Quatre à cinq fois plus gros que l'ovaire primitif, qui demeure surmonté du tube calicinal oblitéré, mais qui a perdu son style, le fruit mûr n'a pas et ne saurait avoir de graine, puisque l'ovaire n'avait pas d'ovule: il est donc inséminé. Il se

(1) *Loc. cit.*, p. 181, 1850.

(2) *Loc. cit.*, p. 578, pl. XII, fig. 6 et 7, 1859.

compose de trois parties intimement unies, un péricarpe, un albumen et un embryon. Le péricarpe, comme l'ont bien vu déjà Hofmeister (1) et Eichler (2), qui est indéhiscent, conserve minces et molles les membranes de ses assises externes. L'assise interne, au contraire, épaissit et lignifie les faces internes et latérales de ses cellules, en forme d'U, et en conserve minces les faces externes; elle forme ainsi un mince noyau, qui rend le péricarpe drupacé. L'albumen a ses grandes cellules riches en huile. Enveloppé par l'albumen dans son quart supérieur, l'embryon est sphérique et homogène, formé de nombreuses petites cellules et attaché au sommet par un suspenseur unisérié. Un tel fruit inséminé peut être dit un caryopse drupacé.

La germination n'en a pas été observée jusqu'à présent.

## 2. TRIBU DES THONNINGIÉES.

Caractérisée par ce fait que les cordons cylindriques gemmipares qui émanent du tubercule sont des racines, d'origine endogène et munies d'une coiffe au sommet, caractère par où ces plantes diffèrent de toutes les autres Balanophorales, la tribu des Thonningiées ne comprend actuellement que le seul genre Thonningie.

### 2. Genre *Thonningie*.

Défini comme il a été dit plus haut (p. 214), le genre Thonningie (*Thonningia* Vahl) a été créé en 1804 par Vahl pour une plante dioïque à fleurs rouges, récoltée par Thonning, cette même année, à Aquapim en Guinée. Il l'a décrite et figurée, sous le nom de *Th. sanguinea* (*Th. sanguinea* Vahl), dans une Note lue à la Société d'histoire naturelle de Copenhague, qui n'a été publiée que beaucoup plus tard, longtemps après sa mort, en 1818, l'année même où Martius découvrait au Brésil la Langsdorfie hypogée (3).

M. J. Hooker, qui a eu communication des échantillons originaux, conservés au musée botanique de Copenhague, en a

(1) *Loc. cit.*, p. 580, pl. XII, fig. 7 et 8, 1859.

(2) *Loc. cit.*, p. 20, pl. III, fig. 16 à 21, 1869.

(3) Vahl, *Acta Soc. hist. nat. Hafnensis*, VI, 124, pl. VI, 1818. — Vahl est mort en 1804.

donné, en 1856, une description plus complète que celle de Vahl et accompagnée de figures (1). La plante a été retrouvée depuis, d'abord à Abeokuta au Niger, par Irving, puis au Congo belge par Laurent en 1895 et par Thonner en 1896, plus récemment au Congo français par M. Chevalier, qui en a récolté les échantillons femelles en fruits, le 28 novembre 1902 (n° 6483), au territoire du Chari, entre Fort-Crampel et la moyenne Koddo, et les mâles en fleurs, le 12 janvier 1904, à Brazzaville (n° 11233).

1. *Nombre et qualité des espèces.* — La *Th. sanguine* est restée le seul représentant du genre jusqu'en 1886, où M. Fawcett, en collaboration avec M. J. Hooker, en a fait connaître une seconde espèce, également dioïque, récoltée à Madagascar, d'abord en échantillons femelles par Deans Cowan et par Parker, puis en échantillons mâles par M. Humblot, qu'il a nommée *Th. malgache* (*Th. malagastica* Fawcett) (2). Ni dans l'une, ni dans l'autre de ces deux espèces, si l'on en possède les cordons cylindriques d'où procèdent les rameaux florifères endogènes, on n'a récolté encore le tubercule primitif, inséré sur la racine nourricière, qui produit ces cordons cylindriques.

Au cours d'un voyage au Congo français en 1894, M. Lecomte a découvert le 13 janvier, à Niounvou, au bord de la Loukamba, affluent du Kouilou, une troisième espèce de ce genre, nommée Lando par les indigènes, qui diffère des deux autres par ce que le capitule y est bisexué, les fleurs mâles formant un étroit anneau autour de la base du massif des fleurs femelles. Il l'a décrite et étudiée, en 1896, sous le nom de *Th. sessile* (*Th. sessilis* Lecomte) (3). Il en a recherché et rapporté le tubercule primitif inséré sur la racine nourricière, qui manque jusqu'à présent aux échantillons des deux autres espèces, et qui permet de compléter, à l'aide de celle-ci, la connaissance de ce remarquable genre.

2. *Distribution géographique.* — Composé pour le moment de ces trois espèces, le genre *Thonningia* est propre à l'Afrique, comme le genre *Langsdorfia* à l'Amérique; mais il est intéressant

(1) Hooker, *Loc. cit.*, p. 42, pl. III, 1856.

(2) Fawcett, *On new species of Balanophora and Thonningia* (Trans. of the Linn. Society of London, 2<sup>e</sup> série, II, p. 238, pl. XXXV et XXXVI, 1886).

(3) Lecomte, *Sur une nouvelle Balanophorée du Congo français* (Journal de Botanique, X, p. 229, pl. I, 1896).

de remarquer que, si deux de ces espèces croissent en Afrique occidentale, la troisième habite très loin de là, à Madagascar. Par elle, la famille américaine et africaine des Langsdorfiacées se trouve donc représentée dans cette grande île, côte à côte avec la famille asiatique et océanienne des Balanophoracées, qui y est représentée par les deux espèces de Balanielle étudiées plus haut.

3. *Groupement des espèces en deux sections.* — Suivant que le capitule y est bisexué ou unisexué avec diœcie, on peut ici, comme on l'a fait pour plusieurs des genres de la famille des Balanophoracées, grouper les espèces en deux sections, savoir : Euthonningie (*Euthonningia*), à capitule bisexué, avec une seule espèce, et Dithonningie (*Dithonningia*), à capitule unisexué et dioïque, avec deux espèces. D'où :

|                           |   |                                 |                                                    |
|---------------------------|---|---------------------------------|----------------------------------------------------|
| THONNINGIA. Capitule..... | } | bisexué. EUTHONNINGIA.....      | <i>Th. sessilis.</i>                               |
|                           | } | unisexué dioïque. DITHONNINGIA. | { <i>Th. sanguinea.</i><br><i>Th. malagastica.</i> |

A l'aide des échantillons des deux sexes récoltés à Madagascar, les mâles par M. Humblot (n° 512) en 1883, les femelles par M. Baron (n° 6059) en 1896, que j'ai trouvés dans l'Herbier du Muséum, pour la *Th. malgache*, de ceux que M. Lecomte, alors mon élève, aujourd'hui mon collègue, a rapportés du Congo français en 1894, pour la *Th. sessile*, et de ceux que M. Chevalier, naguère aussi mon élève, devenu maintenant l'intrépide botaniste-explorateur que tout le monde connaît, a récoltés au Congo français, en 1902 et 1904, pour la *Th. sanguine*, j'ai pu faire de ce genre, depuis le tubercule primitif jusqu'aux fleurs et aux fruits, une étude complète, dont je résume ici les principaux résultats.

4. *Conformation externe.* — Inséré en un seul point sur la racine nourricière, le rhizome se réduit à un tubercule entier, ovoïde, à surface inégale, ridée et crevassée, entièrement dépourvu de feuilles, parfois gros comme le poing, parfois plus petit, ne mesurant que 3 centimètres de long, sur 2<sup>cm</sup>,5 de large. En un ou plusieurs points, il produit par voie endogène un cordon cylindrique, souterrain comme lui et rampant horizontalement au loin dans la couche superficielle du sol. Ces

cordons çà et là, mais assez rarement, ramifiés, couverts de poils et dépourvus de feuilles, mesurent 3, 5 et jusqu'à 8 millimètres d'épaisseur et atteignent jusqu'à 5 décimètres et plus de longueur. Leur extrémité jeune et en voie de croissance se montre revêtue d'une coiffe très nette. La présence de cette coiffe, jointe à leur origine endogène, suffit déjà à prouver que ces cordons sont ici, non pas de simples branches du rhizome, comme chez la *Langsdorfie*, mais bien des racines adventives issues de lui. Leur structure est aussi, comme on le verra bientôt, celle d'une racine et non d'une tige.

Çà et là, ces cordons rencontrent d'autres racines nourricières et s'y fixent par un suçoir secondaire, en se bornant à se renfler quelque peu autour de chaque nouvelle insertion. La racine nourricière peut alors, comme chez la *Langsdorfie*, paraître insérée sur le cordon et lui appartenir en propre. Enfin, quand au cours de leur reptation dans le sol, deux de ces cordons viennent à se toucher, ils s'envoient l'un vers l'autre deux larges protubérances, qui s'unissent bout à bout et se greffent l'une sur l'autre. On reviendra plus loin sur ces divers points.

Ainsi constituées, ces longues racines, tandis qu'elles continuent à croître par le sommet, produisent bientôt latéralement, en ordre distique, tantôt rapprochés, tantôt à d'assez longs intervalles, des bourgeons endogènes, qui se développent en autant de rameaux feuillés et florifères, très courts dans la *Th. malgache* et la *T. sessile*, qui se ressemblent beaucoup sous ce rapport, plus allongés dans la *Th. sanguine*, où ils mesurent 6 à 10 centimètres. Entourés à la base d'une collerette déchirée, ils émergent, colorés en rouge, à la surface du sol, où ils épanouissent leurs fleurs. Plus petites à la base, plus grandes au milieu, plus petites de nouveau sous le réceptacle, les feuilles écailleuses qu'ils portent sur leurs flancs sont isolées, libres, étroites, dures et pointues, très serrées tout du long et imbriquées en haut, autour du réceptacle, en forme d'involucre. L'inflorescence qui les termine, bisexuée dans la *Th. sessile*, unisexuée avec diœcie dans les deux autres espèces, est un capitule en forme de cône très surbaissé, presque hémisphérique, dans le groupe bisexué ou femelle, une ombelle à large base en plateau dans le groupe mâle.



5. *Structure du rhizome.* — Dans le tubercule, qui constitue ici à lui seul le rhizome, pratiquons les sections nécessaires à un centimètre de sa base d'insertion, où il mesure 2<sup>cm</sup>,5 de diamètre.

L'épiderme y est presque partout exfolié; là où il en subsiste quelque lambeau, on voit qu'il était muni de poils bicellulaires, semblables à ceux du rhizome de la Langsdorfie. Les assises périphériques de l'écorce ont lignifié fortement, sans les épaissir, les membranes de leurs cellules et forment ainsi une couche protectrice inégale et crevassée. Au-dessous, l'écorce s'étend sans discontinuité jusqu'au centre, composée principalement de cellules à membranes minces et celluloseuses, contenant de la balanophorine, mais renfermant aussi des paquets arrondis, des nodules de cellules scléreuses, plus nombreux, plus serrés et plus gros vers la périphérie, plus rares, plus espacés et plus petits vers le centre. Dans cette écorce se voient, disséminés en grand nombre dans toute son épaisseur et jusqu'au voisinage de la périphérie, des cordons d'inégale grosseur, les uns cylindriques de 1 à 2 millimètres de diamètre, les autres étalés tangentielle-ment en rubans de 2 à 4 millimètres de largeur, parce qu'ils sont en voie de division latérale.

Sous l'assise la plus interne de l'écorce, qui lui forme un endoderme particulier, chacun d'eux commence par une couche épaisse de six à huit assises de grandes cellules à parois minces, sans balanophorine: c'est le pérycycle. Tandis que les externes conservent leurs membranes celluloseuses, les deux assises internes les lignifient fortement; dans celle du dehors, les cellules sont plates; dans celle du dedans, elles sont allongées radialement, point sur lequel on reviendra tout à l'heure. Au-dessous s'étend un anneau mince, formé de tubes criblés, mêlés de parenchyme sans balanophorine, mais contenant, isolées et équidistantes sur un seul cercle, de grandes cellules, superposées en files longitudinales, pleines d'une matière colorante jaune rougeâtre, en un mot, sécrétrices: c'est le liber. Au centre est un massif composé de vaisseaux rayés étroits, et de larges cellules sécrétrices à très gros noyaux, superposées en files isolées: c'est le bois. A la limite de l'anneau libérien et du massif ligneux, on voit, surtout dans les cordons les plus gros, une couche de cellules disposées à la fois en séries radiales et en

assisés concentriques, qui différencie ses éléments en liber secondaire vers l'extérieur, en bois secondaire vers l'intérieur : c'est un début de pachyte.

En somme, chacun de ces cordons est donc une stèle, sans moelle, ni rayons primaires, mais pouvant commencer du moins à s'épaissir par un pachyte.

Entre ces stèles, l'écorce renferme, diversement orientés, quelques faisceaux cribrovasculaires à vaisseaux spirales, d'origine corticale, qui s'établissent en connexion avec elles de la même manière que chez la Langsdorfie. En effet, la couche externe cellulósique du péricycle renferme, ici aussi, équidistants sur un seul cercle, un certain nombre de paquets de vaisseaux étroits, spirales ou réticulés, souvent étalés tangentiellement. Ce sont ces fascicules vasculaires péricycliques qui s'échappent de la stèle et, s'adjoignant un paquet de tubes criblés nouvellement formé, constituent au dehors les faisceaux cribrovasculaires corticaux.

Au niveau considéré, le tubercule de la Thonningie a donc la même structure que celui de la Langsdorfie, polystélisque avec faisceaux cribrovasculaires corticaux, et la connexion entre les stèles et les faisceaux s'y établit de la même manière. Chaque stèle y a aussi la même structure, avec files isolées de larges cellules sécrétrices à la fois dans le liber et dans le bois primaires. Il y a toutefois quelques différences.

D'abord, le péricycle a ici deux assises internes lignifiées et non une seule. Ensuite, on y voit, à partir d'un certain âge, les cellules de l'assise la plus interne, déjà allongées suivant le rayon, comme il a été dit plus haut (p. 235), s'accroître davantage vers l'intérieur en se séparant l'une de l'autre, d'abord en forme de papilles, puis de tubes rayonnants. Elles s'introduisent ainsi dans l'anneau libérien, qu'elles digèrent et font disparaître tout entier, à l'exception de ses grandes cellules sécrétrices, et ne s'arrêtent qu'après s'être établies en contact intime avec le massif ligneux, où elles ne pénètrent pas. Dans une pareille stèle âgée, il ne reste donc plus du liber primitif que les grandes cellules jaunes, et tout y est lignifié, à l'exception de la couche périphérique externe, renfermant les faisceaux vasculaires surnuméraires. Il y a là toute une série

d'erreurs à éviter. Les tubes qui rayonnent ainsi de la face interne du péri-cycle correspondent évidemment à ceux que l'on a rencontrés déjà, à divers degrés de développement, dans les stèles des divers genres de la famille des Balanophoracées et dans celles de la Langsdorfie. Ils sont seulement plus serrés ici, plus nombreux et leur action digestive sur le liber qu'ils traversent en est rendue plus complète.

Du niveau considéré, descendons maintenant dans le tubercule jusqu'à son insertion. Nous verrons les stèles se réunir progressivement en diminuant de nombre, se réduire enfin à quatre, à deux, puis à une seule axile dans le suçoir lui-même. En même temps, les faisceaux cribrovasculaires corticaux disparaissent en s'unissant aux stèles, comme il a été dit. Le rhizome est donc monostélisque tout au début, et c'est par une prompte ramification de la stèle primitive et par une prompte émission dans l'écorce de ses faisceaux vasculaires péri-cycliques, qu'il devient de très bonne heure polystélisque, avec faisceaux cribrovasculaires corticaux.

Si maintenant, du niveau considéré tout d'abord, on remonte, au contraire, dans le tubercule, on voit que la structure s'y conserve sans changement important jusqu'à une petite distance de l'insertion des cordons cylindriques endogènes et gemmipares, insertion sur laquelle on reviendra plus loin. La polystélie du rhizome persiste donc ici dans toute son étendue, comme dans les Balanophoracées; elle ne cesse pas à une certaine distance de son insertion, comme dans la Langsdorfie.

6. *Opinion ancienne sur la structure du tubercule.* — M. Lecomte est le premier observateur qui ait eu à sa disposition le tubercule primitif, c'est-à-dire pour nous le rhizome tout entier d'une Thonningie, avec son insertion sur la racine nourricière. Il n'en a étudié que très imparfaitement la structure, en 1896, sur les échantillons de la Th. sessile récoltés par lui au Congo français en 1894, comme il a été dit plus haut (p. 232) (1). Pour lui, les cordons rameux qui en traversent la substance sont, en effet, des ramifications de la racine nourricière dans le corps du parasite. « On peut dire, ajoute-t-il, que le renflement tuberculeux doit

(1) *Loc. cit.*, p. 229, pl. I, fig. 1, 1896.

se développer autour des dernières ramifications d'une racine d'arbre : celle-ci continue ensuite de grossir dans la partie de sa longueur qui est en dehors du tubercule, tandis que la portion englobée reste à peu près stationnaire. C'est ce qu'on peut voir facilement par la figure 1, qui représente la section longitudinale d'un de ces renflements tuberculeux » (p. 229).

Sans s'en douter assurément, car il ne paraît pas avoir connu l'existence de la controverse, M. Lecomte s'est trouvé ainsi adopter purement et simplement l'opinion du « corps intermédiaire » de Blume et de Unger, soutenue par Gœppert en 1841 et admise depuis par tous les botanistes, tant pour la Langsdorfie que pour les Balanophoracées, comme on l'a vu plus haut. Encore est-il allé dans cette manière de voir plus loin qu'aucun de ses devanciers, car il considère le système de ramifications de la racine nourricière comme antérieur, comme préexistant à la formation du tubercule qui l'englobe, tandis que tous les auteurs précédents le regardaient comme résultant de la première action du parasite et contemporain de son développement. Le phénomène de la polystélie, bien qu'introduit dans la Science longtemps avant la publication de son travail, lui a donc complètement échappé dans ce rhizome, qui en est pourtant une des plus belles manifestations.

Il n'a pas aperçu davantage, ni les faisceaux cribrovasculaires du parenchyme interposé, ni leurs connexions avec les stèles, de sorte que, d'après lui, le tubercule ne posséderait en propre aucun système vasculaire. Naturellement, il n'a pas vu non plus ni les grandes cellules sécrétrices à matière jaune rougeâtre contenues dans le liber, ni les files de larges cellules sécrétrices renfermées dans le bois primaire de chacune des stèles. C'est pourtant à la substance sécrétée par ces cellules et non, comme il le fait, à la balanophorine incolore de l'écorce interposée, qu'il faut probablement attribuer la propriété de guérir les maux de tête que possède ce rhizome. « Les noirs du pays Loango, dit-il, utilisent ces renflements tuberculeux contre les maux de tête et le mode d'emploi mérite d'être mentionné. Le féticheur mâche la substance rouge brunâtre du tubercule, puis, la mastication arrivée à point, il se place devant la personne malade et lui crache à la figure la substance ainsi divisée,

de façon à recouvrir la face d'un enduit rougeâtre, que le malade doit conserver jusqu'à complète guérison » (p. 230, en note).

7. *Structure du cordon cylindrique, qui est ici une racine adventive gemmipare.* — Le cordon cylindrique émané du tubercule par voie endogène possède la même structure dans les trois espèces du genre, comme j'ai pu m'en assurer. Cette structure demeure aussi la même dans toute sa longueur, mais il faut mettre à part, pour les étudier ensuite séparément, sa base, son sommet, les insertions latérales sur lui des rameaux endogènes feuillés et florifères, ses propres insertions également latérales sur d'autres racines nourricières, quand il en possède, enfin ses greffes latérales avec d'autres cordons cylindriques, quand il en présente. Considérons d'abord sa structure normale, telle qu'on l'observe tout du long, à distance de ces divers points, pour le moment réservés.

Sur la section transversale, on y distingue tout de suite trois régions : un épiderme, une épaisse écorce annulaire et une large stèle axile. L'épiderme prolonge la plupart de ses cellules en poils simples et unicellulaires, à membrane mince, mais de très bonne heure lignifiée, toute hérissée de cils très courts demeurés cellulotiques. Par l'absence de cloison transverse, ils diffèrent des poils bicellulaires du tubercule. L'écorce est formée de cellules polyédriques à membranes minces et cellulotiques, contenant de la balanophorine; son assise la plus interne, qui est l'endoderme, a ses cellules aplaties, mais dépourvues de cadres subérisés ou lignifiés. Elle renferme un grand nombre de paquets de cellules scléreuses, plus ou moins allongés en faisceaux, ou plus ou moins raccourcis en nodules, plus minces en dehors, plus gros en dedans, dont les cellules externes sont épaissies en forme d'U ouvert en dehors. Elle contient aussi, vers le milieu de son épaisseur, disposés en un seul cercle au nombre d'une dizaine, des faisceaux cribrovasculaires inversement orientés, c'est-à-dire tournant leurs tubes criblés en dedans, leurs vaisseaux en dehors.

La stèle a, en section transversale, la forme d'un rectangle, orienté de manière que les deux grands côtés sont situés en haut et en bas, et les petits latéraux dans le cordon horizontal.

Elle commence par un péricycle formé de cellules à parois minces et cellulósiques, mais sans balanophorine, par où il se distingue aussitôt de l'écorce qui l'entoure. Au milieu de chaque petit côté du rectangle, c'est-à-dire latéralement, se trouve un faisceau formé exclusivement de vaisseaux accolés, tous étroits et sensiblement de même calibre, allongé suivant le rayon, à section triangulaire, tournant son sommet en dehors, sa base en dedans, à développement centripète : c'est un faisceau ligneux ; en dehors de lui, le péricycle est épais et compte huit à dix assises cellulaires. Au milieu de chaque grand côté, c'est-à-dire en haut et en bas, s'étale en forme d'arc un large et mince faisceau, formé d'un mélange de tubes criblés et de cellules de parenchyme, à développement également centripète : c'est un faisceau libérien ; en dehors de lui, le péricycle est mince et se réduit à une ou deux assises cellulaires. Entre ces quatre faisceaux, se trouve une large moelle, dont la région centrale différencie deux gros faisceaux scléreux superposés aux deux faisceaux ligneux, souvent réunis au centre en une épaisse lame scléreuse, dirigée suivant le grand axe du rectangle.

Dans la région périphérique de la moelle, demeurée parenchymateuse, se différencie, de bonne heure aussi, en dedans de chacun des bords des deux larges faisceaux libériens, un massif de vaisseaux à développement centrifuge, primaires encore, mais formés après les faisceaux centripètes, auxquels ils ressemblent par leur calibre et par leur sculpture ; ce sont des vaisseaux surnuméraires médullaires, ce que j'ai nommé aussi autrefois du métaxylème. Avec le bord de l'arc libérien primitif qui le recouvre, ce faisceau de métaxylème paraît constituer un faisceau libéroligneux, semblable à ceux d'une tige. D'autant plus qu'il s'établit bientôt, entre ses deux parties, un arc générateur, qui forme un peu de liber secondaire en dehors, contre le liber primaire, un peu de bois secondaire en dedans, contre le métaxylème. Rien de semblable ne se fait dans la zone périphérique de la moelle, en dedans du milieu, bientôt écrasé, des arcs libériens primitifs, de sorte que les quatre faisceaux libéroligneux, ainsi constitués aux quatre angles du rectangle, sont et demeurent fortement séparés par autant de larges rayons, deux exclusivement parenchymateux, correspondant aux grands

côtés, les deux autres, occupés par les faisceaux ligneux, correspondant aux petits côtés. Plus tard, il se différencie dans l'épaisseur du péricycle, en dehors de la pointe de chacun des deux faisceaux ligneux, un faisceau de sclérenchyme, semblable à ceux de l'écorce et de la moelle.

La structure du cordon cylindrique ainsi constitué est évidemment celle d'une racine, non d'une tige. Mais c'est celle d'une racine très remarquable entre toutes. Le cercle des faisceaux cribrovasculaires corticaux inverses, notamment, est un caractère nouveau, qui ne s'est encore rencontré, à ma connaissance, dans aucune autre racine étudiée jusqu'à présent, et qui par là intéresse la Science générale.

L'étude de la région terminale jeune du cordon, poussée jusqu'au sommet même, va confirmer cette conclusion.

Considérée à un centimètre du sommet, la structure est déjà telle qu'on vient de la décrire, à cette différence près que les faisceaux cribrovasculaires inverses de l'écorce sont réduits à la fois en nombre, il n'y en a plus que quatre à six, et en grosseur, ils n'ont plus que quelques vaisseaux et quelques tubes criblés. A mesure qu'on s'approche de l'extrémité, on voit l'épiderme, ayant déjà lignifié la membrane de ses cellules sans les avoir encore prolongées en poils, être recouvert d'abord par une, puis par deux, trois et un nombre de plus en plus grand d'assises cellulaires, à membranes minces et lignifiées, qui constituent une coiffe de plus en plus épaisse. Ce que nous avons appelé jusqu'ici l'épiderme n'est donc que l'assise la plus interne d'un épiderme composé, qui, après l'exfoliation successive des assises externes formant la coiffe, persiste à la surface de l'écorce et devient l'assise pilifère. Cela, comme dans toutes les racines des plantes climacorhizes. C'est seulement très près du sommet que les faisceaux cribrovasculaires corticaux disparaissent complètement, que les faisceaux scléreux de l'écorce et de la moelle perdent leurs épaisissements en se réduisant à des groupes de grandes cellules à membranes minces mais déjà lignifiées, et que cessent aussi les quatre faisceaux de métaxylème de la stèle, en laissant celle-ci formée de deux étroits faisceaux ligneux, alternes avec deux larges faisceaux libériens, autour d'une moelle parenchymateuse. D'où

la preuve que la croissance terminale du cordon est très lente et sa différenciation très précoce.

Les sections longitudinales de l'extrémité, tout en confirmant ce qui vient d'être dit d'après la série des coupes transversales, montrent plus clairement le mode d'épaississement de l'épiderme et d'exfoliation de la coiffe. On y voit, en effet, à mesure qu'on s'approche du sommet, l'assise la plus interne de l'épiderme se dédoubler progressivement vers l'extérieur, de manière à avoir, au sommet même, une dizaine d'assises. On voit aussi ces diverses assises se détacher progressivement une à une de dehors en dedans, en laissant chaque fois un cran bientôt effacé, de manière à mettre à nu de bas en haut l'assise la plus interne, qui demeure adhérente à l'écorce, se lignifie, prolonge ses cellules d'abord en papilles, puis en poils et devient ainsi l'assise pilifère, considérée d'abord tout à l'heure comme étant l'épiderme tout entier.

C'est ici le moment de tirer de cette série d'observations tout l'enseignement qu'elle comporte au sujet de la place à attribuer au genre *Thonningia*, et par conséquent à l'alliance tout entière des *Balanophorales*, dans la classification des *Stigmatées*. Il faut bien avouer, en effet, que si tous les botanistes s'accordent à ranger ces plantes dans la classe des *Dicotyles*, c'est jusqu'à présent par pure convention et sans aucune preuve à l'appui. L'embryon, en effet, y est réduit à une tigelle, elle-même rudimentaire, et sans trace de cotyles. D'autre part, ni dans la structure du corps végétatif, ni dans l'organisation florale, telles du moins qu'on les connaissait jusqu'à présent, on ne pouvait tirer un seul argument de nature à les faire classer plutôt dans les *Dicotyles* que dans les *Monocotyles*. En montrant que les stèles du rhizome peuvent s'épaissir à l'aide d'un pachyte normal, c'est-à-dire situé entre le liber et le bois, le travail actuel a fourni un premier argument en faveur de la première de ces deux classes, puisqu'un tel pachyte est inconnu jusqu'ici dans la seconde. Tel qu'on vient de le faire connaître, le mode d'exfoliation de la coiffe au sommet de la racine et la nature épidermique de l'assise pilifère qui en résulte en apportent un second, encore plus décisif, en démontrant que ces plantes sont des *Climacorrhizes*, non des *Liorhizes*, et doivent par conséquent prendre



place dans la classe des Dicotyles, qui sont toutes, comme on sait, et qui sont seules, des Climacorhizes. La découverte d'une racine dans ce groupe, qui passait pour en être complètement dépourvu, prend ainsi un intérêt inattendu, en permettant de justifier la place attribuée jusqu'ici arbitrairement à ces plantes dans la classe des Dicotyles.

Considérons maintenant notre racine, non plus tout du long ou au sommet, mais à sa base, c'est-à-dire à son insertion sur le rhizome d'où elle procède.

Étudiée immédiatement au-dessus du bourrelet qui en entoure la base, la racine offre encore la structure constatée plus haut dans toute sa longueur. Coupée transversalement au-dessous du bourrelet, à l'intérieur du tubercule, elle la conserve encore, avec cette différence que, dans la stèle, les faisceaux de métaxylème forment au bord interne de l'arc libérien quatre groupes rapprochés et non pas deux seulement très éloignés, et que, dans l'écorce, les faisceaux cribrovasculaires inverses sont plus volumineux. Mais ici, il n'y a pas d'épiderme, l'écorce de la racine est continue avec celle du tubercule et le tout est entouré par un cercle de stèles, conformées comme il a été dit plus haut. Ces stèles passent toutes dans le bourrelet annulaire qui enveloppe la base libre de la racine et s'y terminent brusquement. Elles se comportent donc dans le bourrelet, vis-à-vis de la racine endogène, comme celles des Balanophoracées dans la volve, vis-à-vis du rameau feuillé également endogène. Et l'on voit qu'ici la racine naît aussi profondément dans le rhizome que le rameau feuillé chez les Balanophoracées. Je n'ai pas pu suivre la racine assez profondément dans le tubercule pour voir sa stèle s'insérer, comme il est probable, sur quelque-une des stèles de ce rhizome, dans le péri-cycle de laquelle elle prend sans doute son origine, conformément à la règle générale dans les liges polystéliques.

Comme on l'a vu plus haut (p. 234), lorsque l'un de ces cordons cylindriques, que l'on sait maintenant être des racines adventives, vient à rencontrer dans le sol la racine d'un arbre nourricier, elle s'y attache en y enfonçant un suçoir exogène, qui est une émergence, et en même temps se renfle un peu en arrière, en avant et tout autour du point d'insertion, creusé en

ombilic. Telle qu'on vient de la décrire, la structure de la racine s'en trouve-t-elle modifiée, et comment? C'est ce que montre la série des coupes transversales et longitudinales, pratiquée dans cette région.

Dans l'écorce renflée de la racine, on voit rayonner autour du point d'insertion un certain nombre de stèles en voie de ramification, constituées exactement comme celles du tubercule et s'établissant, comme celles-ci, en connexion avec les faisceaux cribrovasculaires inverses de l'écorce, par l'intermédiaire des fascicules vasculaires de leur pérycycle, mais demeurant sans aucun lien avec la stèle de la racine, qui reste telle quelle, sans aucun changement. En se rapprochant de l'insertion, elles s'unissent progressivement en une seule dans l'axe du suçoir; en s'en éloignant, après avoir prolongé un peu leurs branches atténuées, elles les terminent brusquement. A chaque insertion nouvelle, il se forme donc ici, dans l'écorce de la racine, un système stélisque local, composé, chose remarquable, de stèles de tige et non de stèles de racine, tout pareil à celui qui, à chaque insertion secondaire, s'établit, comme on l'a vu (p. 222), dans l'écorce de la tige chez la Langsdorfie.

Il y a là un fait nouveau, qui montre clairement, d'abord qu'il existe une étroite relation, déjà constatée chez la Langsdorfie, entre la polystélie et le mode de nutrition, ensuite que cette relation est indépendante de la nature, c'est-à-dire de la valeur morphologique, du membre nourri. On pourrait se laisser aller à dire qu'à chaque insertion nouvelle, la racine de la Thonningie devient localement *polystélisque*; l'expression ne serait pourtant pas correcte, puisque les stèles surajoutées ne ressemblent même pas à la sienne propre et n'ont rien à faire avec elle. De racine véritablement polystélisque, on n'en connaît pas d'exemple jusqu'à présent; car on sait bien que les tubercules radicaux des Orchidées, par exemple, avec leurs multiples stèles dans une écorce commune, sont composés d'autant de racines indépendantes, nées côte à côte sur le bourgeon d'origine, et concrecentes par leurs écorces, en un mot, sont des fasciations de racines. On dira, si l'on veut, qu'autour de chaque insertion secondaire la racine des Thonningies est *affectée de polystélie locale*.

Enfin, lorsque, au cours de leur reptation horizontale dans le sol, deux de ces racines adventives viennent à se toucher par leurs flanes, elles émettent l'une vers l'autre, comme il a été dit plus haut (p. 100), deux protubérances exogènes aussi larges qu'elles, qui sont des émergences; ces protubérances se pressent, se soudent sans se pénétrer et les deux racines se trouvent ainsi greffées par approche. Il peut se faire deux ou trois de ces greffes superposées, en des points très rapprochés, parfois même en contact. Que se passe-t-il alors à l'intérieur? C'est ce qu'apprend la série des coupes transversales et longitudinales de l'ensemble ainsi constitué.

On voit que, dans la zone périphérique de la branche d'union, les deux écorces demeurent séparées par une ligne de suture en zigzag très nette, tandis que, dans la région centrale, il y a en fusion des tissus et différenciation d'un gros cordon vasculaire transversal unissant les deux stèles. Ce cordon ne s'attache pas sur les deux stèles au milieu des deux petits côtés en regard, c'est-à-dire sur les deux faisceaux ligneux centripètes, qui demeurent sans changement; c'est déjà la preuve que les deux protubérances ne sont pas des radicules. Il se bifurque de chaque côté et ses deux branches vont s'insérer à droite et à gauche sur les faisceaux de métaxylème, qui occupent les angles du rectangle sous les cornes des arcs libériens, comme il a été dit plus haut (p. 240). C'est donc, en somme, par des vaisseaux surnuméraires, ou si l'on veut par du métaxylème, que s'opère l'union vasculaire des deux racines greffées: vaisseaux médullaires longitudinaux, déjà normalement établis dans la stèle et vaisseaux corticaux transversaux accidentellement différenciés dans l'axe des deux émergences soudées. Il n'y a donc ici aucune trace de polystélie et cette greffe réciproque des deux racines de la même plante ne ressemble en rien à l'insertion latérale d'une racine de cette plante sur la racine d'un arbre nourricier.

8. *Opinion des auteurs précédents sur la structure des cordons cylindriques, regardés pareux comme des branches du rhizome.* — La structure des cordons cylindriques gemmipares des Thonningies a été étudiée pour la première fois, en 1886, par M. Fawcett

dans la Th. malgache, et plus tard, en 1896, par M. Lecomte dans la Th. sessile, deux espèces où elle se comporte de la même manière.

M. Fawcett a bien vu les poils de l'épiderme, à membrane hérissée de fins granules ; mais il n'en a pas signalé la précoce lignification et il les a décrits comme bicellulaires, alors qu'ils ne sont pas cloisonnés. Il y a bien vu aussi les faisceaux scléreux du parenchyme, dont un axile, à section elliptique, plus gros que tous les autres, ainsi que les faisceaux cribrovasculaires, disposés en deux cercles, l'externe où ils sont inverses, l'interne où ils se réduisent à quatre et où ils sont directs (1).

M. Lecomte, qui ne parle pas de l'épiderme, a vu aussi les faisceaux scléreux et les deux cercles de faisceaux cribrovasculaires, inverses dans l'externe, directs dans l'interne, mais c'est à tort qu'il attribue à ce dernier cinq ou six faisceaux « à peu près complètement fusionnés en un anneau » (2).

Ni l'un ni l'autre n'a remarqué, ni les deux faisceaux ligneux centripètes des petits côtés du rectangle central, ni les deux arcs libériens qui relient deux à deux les groupes criblés des quatre faisceaux cribrovasculaires directs sur les grands côtés, ni la moelle interne, ni le péricycle et l'endoderme qui enveloppent le tout : en un mot, la stèle centrale leur a, comme telle, complètement échappé. Aussi ne leur est-il venu, et n'a-t-il pas pu leur venir aucun doute sur la nature caulinaire du cordon cylindrique, assimilé explicitement par M. Fawcett à celui de la Langsdorfie. A quel point cette opinion est erronée, c'est ce que, par tout ce qui précède, on sait bien maintenant.

#### 9. *Origine et structure du rameau endogène, feuillé et florifère.*

— Les bourgeons endogènes, destinés à devenir des rameaux feuillés et florifères, naissent dans cette racine de très bonne heure, c'est-à-dire très près du sommet en voie de croissance. Ils y prennent naissance profondément, dans le péricycle de la stèle, entre les deux faisceaux ligneux centripètes et les bords des deux faisceaux libériens occupés par les quatre faisceaux de métaxylème, en quatre séries longitudinales, par conséquent,

(1) *Loc. cit.*, p. 240, pl. XXXV, fig. 2 et 3, 1886.

(2) *Loc. cit.*, p. 230, pl. I, fig. 6, 1896.

rapprochées deux par deux sur les flancs de la racine mère horizontale, en un mot, conformément à la règle générale qui régit, comme on sait, la formation des bourgeons endogènes sur les racines binaires des Phanérogames (1). Comme il n'en naît qu'un à chaque niveau et qu'ils sont assez espacés en longueur, ils paraissent ne former que deux rangées latérales.

Le mamelon issu du péricycle s'avance dans l'écorce, encore dépourvue de faisceaux scléreux à ce niveau, et, tout en se couvrant de protubérances qui sont les feuilles futures, la digère progressivement pour paraître au dehors. Les vaisseaux du rameau s'insèrent, à sa base, à la fois d'un côté sur le faisceau ligneux centripète de la racine, de l'autre sur le faisceau de métaxylème centrifuge, tandis que ses tubes criblés ne s'attachent que d'un côté sur le bord correspondant du large faisceau libérien. Les uns et les autres demeurent sans connexion avec les faisceaux cribrovasculaires inverses de l'écorce de la racine. L'écorce ainsi traversée forme autour de la base du rameau un bourrelet annulaire, correspondant à la volve des Balanophoracées et de la Langsdorfie, mais de nature très différente, renfermant les groupes scléreux et les faisceaux cribrovasculaires inverses, interrompus par la sortie.

La section transversale du rameau entièrement développé, pratiquée à sa base, au-dessus du bourrelet, mais au-dessous des premières feuilles, montre, sous un épiderme lignifié, à poils bicellulaires comme ceux du tubercule, une écorce continue jusqu'au centre, dont l'assise externe a épaissi fortement et lignifié toutes ses membranes, et qui contient, en outre, mais seulement dans sa zone externe, des cellules scléreuses isolées. Elle renferme un grand nombre de faisceaux cribrovasculaires, disséminés à partir d'une certaine profondeur, la plupart orientés directement, c'est-à-dire avec tubes criblés en dehors et vaisseaux en dedans, beaucoup, les plus externes surtout, en voie de division latérale. Cette structure persiste dans toute la longueur du rameau, qui mesure jusqu'à 8 et 10 centimètres dans la Th. sanguine, mais qui demeure

(1) Voy. à ce sujet : Ph. van Tieghem, *Disposition quadrisériée des bourgeons sur les racines binaires des Phanérogames* (Bull. de la Soc. bot. de France, XXXIV, p. 49, 1887).

très court dans les deux autres espèces, en envoyant des branches cribrovasculaires aux feuilles successives, une pour chaque feuille, jusqu'à la base du capitule floral.

10. *Structure de la feuille.* — La feuille a un épiderme glabre, à membranes faiblement épaissies en dehors et lignifiées, dépourvu de stomates sur les deux faces. L'écorce a son assise externe formée de cellules à membranes fortement épaissies et lignifiées ; pour le reste, elle est homogène et sans cellules scléreuses. L'exoderme scléreux est çà et là interrompu par une ou deux cellules à parois minces, places réservées pour les échanges gazeux, çà et là, au contraire, doublé par des cellules pareilles empruntées à la seconde assise, places plus fortement cuirassées. Suivant la ligne médiane, l'écorce renferme un seul faisceau cribrovasculaire, normalement orienté, qui, dans la *Th. sanguine*, a son paquet de vaisseaux surmonté d'un faisceau scléreux. La feuille est donc ici uninerve, et non plurinerve comme dans tous les genres précédents.

La structure du rameau florifère et des feuilles qu'il porte a déjà été signalée par M. Fawcett, en 1886, dans la *Th. malgache* (1). Il faut remarquer seulement que, dans la figure 6, les cellules scléreuses de la feuille sont représentées comme périphériques, comme appartenant donc à l'épiderme, tandis qu'elles sont en réalité sous-épidermiques.

11. *Organisation florale.* — Suivant les espèces, l'inflorescence, toujours terminale et simple, offre deux modifications qui ont permis, comme on l'a vu plus haut (p. 233), de les grouper en deux sections. Dans la *Th. sessile*, type de la section Euthonningie, elle est bisexuée, à fleurs femelles sessiles sur un réceptacle hémisphérique, à fleurs mâles presque sessiles formant un mince anneau à la base de ce réceptacle ; c'est donc tout du long un capitule. Dans les deux autres espèces, qui forment la section Dithonningie, elle est unisexuée avec diœcie : l'inflorescence femelle, puisque les fleurs y sont sessiles sur un réceptacle hémisphérique, y est encore un capitule ; mais l'in-

(1) *Loc. cit.*, p. 241, pl. XXXV, fig. 6, 1886.

florescence mâle, parce que les fleurs, beaucoup moins nombreuses, y sont pédicellées côte à côte sur un réceptacle plan, en forme de plateau, ou légèrement bombé, est en réalité une ombelle à large base. Comme dans la Langsdorfie, les fleurs mâles sont ici entremêlées d'appendices stériles, tandis que les fleurs femelles en sont dépourvues.

Très brièvement pédicellée dans la Th. sessile, plus longuement dans les deux autres espèces, la fleur mâle est normalement trimère et monopérianthée. Le calice a trois sépales égaux, dont un médian dorsal, libres, transparents et valvaires, réfléchis après l'épanouissement et sans faisceaux cribrovasculaires, ni cellules scléreuses. L'androcée a trois étamines épispales, munies chacune d'un faisceau cribrovasculaire, conchescentes tout du long par leurs faces ventrales en un synandre plein jusqu'au sommet des anthères, en forme de colonne. Chaque anthère porte deux paires de sacs polliniques allongés et droits, s'ouvrant par autant de fentes longitudinales, rapprochées deux par deux : le synandre a donc douze sacs polliniques côte à côte. Les grains de pollen sont faiblement triangulaires, à exine lisse avec trois pores. Dans la Th. malgache, le synandre ne dépasse que peu les sépales après l'épanouissement et les sacs polliniques n'en occupent que la moitié supérieure. Dans la Th. sessile, il les dépasse de plus de deux fois leur longueur et les sacs polliniques n'en recouvrent que le tiers supérieur. Dans la Th. sanguine, il les dépasse aussi de beaucoup, mais les sacs polliniques en occupent toute la longueur; en outre, les sépales y sont très étroits, pointus, espacés latéralement et les fleurs, parfois conchescentes deux par deux dans toute leur longueur, sont assez souvent tétramères.

Par cette conformation de l'androcée, les Thonningies diffèrent nettement de la Langsdorfie, où, comme on l'a vu (p. 226), les deux paires de sacs polliniques de chaque anthère confluent en fer à cheval au sommet et où la conchescence n'intéresse que les filets, laissant les anthères libres et par conséquent le synandre creux dans sa moitié supérieure.

Toujours sessile, entièrement dépourvue de faisceaux cribrovasculaires et serrée contre ses voisines, la fleur femelle a un périante simple, gamophylle, trilobé, conchescent avec le pistil

dans sa moitié inférieure, qui est plus étroite, libre et tubuleux dans sa moitié supérieure, qui est plus large, par conséquent plus fortement adhérente aux fleurs voisines et qui renferme de longues cellules scléreuses. Le pistil se réduit à un seul carpelle plein, concrescent avec le périanthe jusqu'à la base du style, ce qui en rend l'ovaire infère : le style est simple, dépassant le périanthe dans les deux tiers de sa longueur, aminci au sommet et papilleux dans sa moitié supérieure, différenciée ainsi en un stigmate. Au centre de l'ovaire, se trouve une cellule beaucoup plus grande que les autres, fortement allongée suivant l'axe, ne renfermant d'abord qu'un seul noyau et entourée par six à huit assises de cellules ordinaires : c'est la macrodiode, ou cellule mère du prothalle femelle. Pour former celui-ci, les choses se passent suivant la règle ordinaire des Stigmatées, comme j'ai pu m'en assurer par l'étude des échantillons dans l'alcool de la *Th. sessile*, mis à ma disposition par M. Lecomte. Il se compose donc, en définitive, des sept cellules normales, savoir : en haut l'ooosphère et les deux synergides, en bas les trois antipodes et au milieu la mésocyste, avec ses deux noyaux, dont je n'ai pas pu toutefois constater la fusion. Les choses étant ainsi, la formation de l'œuf y est nécessairement acrogame, comme chez la *Langsdorfie*.

12. *Opinions des auteurs précédents sur l'organisation florale.* — La conformation de la fleur mâle a été décrite en 1856 par M. J. Hooker dans la *Th. sanguine*, en 1886 par M. Fawcett dans la *Th. malgache* et en 1896 par M. Lecomte dans la *Th. sessile*.

M. J. Hooker représente la fleur mâle comme pédicellée, avec trois petits sépales, insérés à des hauteurs différentes et longuement dépassés par le synandre, qu'il regarde comme un périanthe rudimentaire. Il ne précise pas le nombre des sacs polliniques du synandre : mais, à en juger par les cinq faisceaux cribrovasculaires qu'il renferme et par les vingt sacs polliniques qui le bordent, le synandre étudié et figuré par lui était composé de cinq étamines à quatre sacs chacune et provenait sans doute d'une fleur exceptionnellement pentamère (1).

M. Fawcett figure les trois sépales insérés à la même hauteur

1) *Loc. cit.*, p. 43, pl. III, fig. 6 à 9, 1856.



et faiblement dépassés par un synandre formé de trois étamines, auquel il attribue, avec doute, il est vrai, quatre sacs polliniques par anthère (1).

Enfin, M. Lecomte paraît n'avoir étudié, dans la *Th. sessile*, que des fleurs mâles incomplètement développées. Il n'y a pas trouvé, en effet, trace de périanthe et les sacs polliniques, au nombre de 5 à 9, y étaient très régulièrement disposés sur le sommet du synandre aplati. La conclusion qu'il en tire est tout au moins singulière. « En somme, dit-il, on peut dire que chaque fleur mâle se trouve réduite ici à une seule feuille staminale, portant un assez grand nombre de sacs polliniques » (2).

La fleur femelle a été étudiée aussi, successivement dans chacune des trois espèces, par les trois auteurs précédents. Pour ce qui est du tube entourant la base du style, tandis que M. J. Hooker et M. Lecomte le tiennent, comme moi-même, pour un calice gamosépale concrescent avec l'ovaire, M. Fawcett n'y voit, à l'exemple de Eichler pour la *Langsdorfie*, comme il a été dit plus haut (p. 229), qu'un prolongement tubuleux du sommet de l'ovaire (3). Quant à l'ovaire lui-même, lorsque j'en ai fait connaître, dans ma Note préliminaire de 1896 (32, p. 308), la véritable et très simple structure dans ce genre, ce résultat se trouvait en complet désaccord avec l'opinion régnante au sujet des *Balanophoracées*, mais qui, pour la *Thonningie*, en particulier, en l'absence ici d'observations directes, dues à M. J. Hooker ou à Hofmeister, n'avait été formulée que par le seul M. Fawcett, en 1886. Pour lui, en effet, l'ovaire est creusé d'une loge et cette loge renferme un ovule orthotrope dressé, tout comme Eichler l'a décrit dans la *Langsdorfie* (4). Heureusement M. Lecomte, en publiant bientôt après le résultat de ses propres observations sur ce sujet, a confirmé pleinement les miennes, sans avoir pu suivre pourtant jusqu'au bout la formation du prothalle femelle dans la cellule centrale (5).

### 13. Développement de la fleur femelle en fruit. — N'ayant vu

(1) *Loc. cit.*, p. 242, pl. XXXVI, fig. 5 etc., 1886.

(2) *Loc. cit.*, p. 231, pl. 1, fig. 4 et 5, 1896.

(3) *Loc. cit.*, p. 242, 1886.

(4) *Loc. cit.*, p. 243.

(5) *Loc. cit.*, p. 232, pl. 1, fig. 9 et 10, 1896.

encore, dans ce genre, ni les grains de pollen germer sur le stigmate, ni le tube pollinique exercer son action sur l'oosphère et sur la mésocyste, on ignore la formation de l'œuf aux dépens de l'oosphère et celle du trophime aux dépens de la mésocyste. On n'y connaît pas davantage le développement de l'œuf en embryon, du trophime en albumen et de la fleur femelle en fruit. Ces trois points appellent donc de nouvelles recherches. Mais la conformation du fruit mûr y a été observée, d'abord par M. Fawcett, en 1886, dans la *Th. malgache* (1), puis par M. Lecomte, en 1896, dans la *Th. sessile* (2) et j'ai pu, sur l'une et l'autre espèce, confirmer l'exactitude de leurs résultats. J'ai pu aussi les retrouver dans la *Th. sanguine*, non étudiée jusqu'à présent sous ce rapport.

Parvenu à maturité, le fruit n'a et ne saurait avoir de graine, puisque la fleur dont il provient n'avait pas d'ovule ; il est inséminé. Après la chute du style, il demeure couronné par le tube, maintenant brunâtre et oblitéré, du périanthe et se compose de trois parties, savoir : un péricarpe indéhiscent et le double produit du développement du prothalle femelle, c'est-à-dire un embryon et un albumen. Le péricarpe épaisit et lignifie, également sur toutes leurs faces, les membranes de ses assises internes, qui forment ainsi un noyau jaune, tandis que les assises externes gardent leurs parois minces et cellulosiques, et forment une sorte de pulpe fugace ; il est donc drupacé, comme dans la *Langsdorfie*, mais avec un noyau plus épais et plus dur. Situé dans la partie supérieure et complètement enveloppé par l'albumen, l'embryon est un corps ovoïde, formé d'un très grand nombre de petites cellules, mais homogène, réduit à une tigelle, sans radicule ni cotyles. L'albumen est constitué par des cellules plus grandes, riches en huile. On n'a pas jusqu'à présent observé la germination de ce fruit.

Comme il admet un ovule dans l'ovaire, M. Fawcett admet aussi une graine dans le fruit, graine qui en remplirait complètement le noyau. C'est une erreur à corriger dans sa description. A la suite de ma première publication, M. Lecomte a compris plus exactement les choses.

(1) *Loc. cit.*, p. 243, pl. XXXVI, fig. 1 et 2, 1886.

(2) *Loc. cit.*, p. 233, pl. I, fig. 11 et 12, 1896.

### 3. RÉSUMÉ POUR LA FAMILLE DES LANGSDORFIACÉES

Avec les deux tribus, les deux genres et les quatre espèces qui la composent pour le moment, la famille des Langsdorfiacées, telle qu'on l'a définie et limitée dans cet Ouvrage, forme un tout assez homogène, dont il faut maintenant résumer les principaux caractères.

1. *Corps végétatif et rameau florifère.* — Toujours dépourvu de feuilles et muni de poils, le rhizome, soit tout entier, soit tout au moins dans son tubercule primitif inséré sur la racine nourricière, a partout la même structure, qui est polystélisque avec faisceaux cribrovasculaires et groupes scléreux corticaux. Lorsque le corps végétatif, en rampant dans le sol, vient à rencontrer quelque autre racine nourricière, il s'y fixe en y enfonçant un nouveau suçoir et prend, autour de chacune de ces insertions secondaires, une structure polystélisque locale. Partout aussi la rameau endogène florifère est en même temps feuillé et offre une structure beaucoup plus simple, qui est astélisque et sans groupes scléreux. Partout enfin la plante est dépourvue d'amidon, mais, par contre, abondamment munie d'une résine spéciale, la balanophorine.

Le corps végétatif y affecte pourtant deux degrés de différenciation, qui correspondent aux deux tribus. Tantôt le tubercule primitif s'allonge simplement et se ramifie par voie exogène en produisant à l'extrémité de chacune de ses branches un rameau endogène, feuillé et florifère. Le rhizome rampant ainsi développé demeure privé de racines et il est directement gemmipare ; le rameau florifère n'y est qu'une fois endogène. Ses feuilles sont pluinerves. C'est l'état le plus simple, réalisé chez les Langsdorfiées.

Tantôt le tubercule primitif ne s'allonge pas, mais produit par voie endogène de longues racines adventives monostéliques, à stèle binaire, à écorce pourvue de faisceaux cribrovasculaires inverses et de groupes scléreux, et ce sont ces racines qui donnent ensuite naissance sur leurs flancs aux rameaux endogènes, feuillés et florifères. Le rhizome n'est alors qu'indirectement gemmipare et le rameau florifère y est deux fois endogène. Ses feuilles sont uninerves. C'est l'état le plus compliqué,

réalisé chez les Thonningiées. C'est en même temps la première apparition de la racine dans l'alliance des Balanophorales.

2. *Organisation de la fleur et du fruit.* — Toujours terminale, simple et capituliforme, l'inflorescence est composée de fleurs unisexuées, les mâles comme les femelles dépourvues de bractées mères, mais les mâles entremêlées d'appendices stériles, qui sont probablement des fleurs femelles avortées, et qui manquent aux fleurs femelles.

La fleur mâle est toujours trimère et monopérianthée, à sépales égaux, libres et valvaires, à étamines épispéales concrescentes, tout au moins par leurs filets, en un synandre axile, portant sur chaque anthère une ou deux paires de sacs polliniques dorsaux, à déhiscence longitudinale.

La fleur femelle est aussi typiquement trimère et monopérianthée ; mais le calice y est gamosépale, tubuleux, trilobé et concrescent avec le pistil jusqu'à la base du style, ce qui rend l'ovaire infère ; mais surtout le pistil ne développe que l'un de ses trois carpelles typiques, sans doute l'épispéale médian dorsal. Ce carpelle unique est plein et différencie directement dans son écorce la macrodiode, c'est-à-dire la cellule mère du prothalle femelle. Il n'y a donc ici ni nucelle, ni ovule. Celle-ci produit l'oosphère à son extrémité supérieure et, en conséquence, demeure droite et allongée suivant l'axe, de façon que la formation normale de l'œuf aux dépens de l'oosphère et du trophime aux dépens de la mésocyste, bien que n'ayant pas encore pu être observée directement, est nécessairement acrogame.

Le développement ultérieur de l'œuf en embryon, du trophime en albumen et de la fleur femelle en fruit demande aussi à être suivi de près par de nouvelles recherches. Le fruit mûr est inséminé et indéhiscant ; le péricarpe s'y différenciant en deux couches, l'externe molle, l'interne scléreuse, c'est une sorte de caryopse drupacé. Il renferme un petit embryon sphérique ou ovoïde, multicellulaire, mais homogène, réduit à sa tigelle, enveloppé par un albumen oléagineux. On n'en connaît pas la germination.

Cette organisation florale ne subit dans la famille que très peu de variations. La plus importante, et qui s'ajoute à la

conformation différente du corps végétatif pour caractériser les deux tribus, est fournie par la fleur mâle, dont l'androcée a, chez les Langsdorfiées, ses anthères munies chacune d'une paire de sacs polliniques courbés en fer à cheval et libres au-dessus du synandre, qui est creux au sommet, tandis qu'il a, chez les Thonningiées, ses anthères munies chacune de deux paires de sacs polliniques droits et concrescentes comme les filets en un synandre, qui est plein jusqu'au sommet. En outre, le noyau de la drupe est très mince et papyracé dans le premier groupe, épais et ligneux dans le second. Enfin quelques variations moins importantes, intéressant soit la forme du rameau florifère, soit la répartition des fleurs unisexuées dans le même capitule ou dans des inflorescences différentes avec diécie, permettent, comme on l'a vu dans le genre Thonningie, de caractériser les espèces et de les grouper en deux sections, ainsi qu'il a été fait chez nombre de genres dans la famille des Balanophoracées.

3. *Distribution géographique.* — Au point de vue de leur distribution géographique générale, les Langsdorfiacées croissent exclusivement en Amérique, à l'exception des Antilles, et en Afrique, en y joignant Madagascar. Les deux tribus sont, sous ce rapport, nettement localisées, les Langsdorfiées dans la première région, les Thonningiées dans la seconde.

4. *Langsdorfiacées des colonies françaises.* — Le genre américain Langsdorfie n'a été observé jusqu'à présent ni dans aucune des Antilles, ni à la Guyane française. Par contre, le genre africain Thonningie a ses trois espèces dans nos colonies, savoir la Th. malgache à Madagascar, la Th. sanguine et la Th. sessile au Congo français.

### III. RÉSUMÉ POUR L'ALLIANCE DES BALANOPHORALES

Si maintenant, dans le résumé donné plus haut (p. 210) pour la famille des Balanophoracées et dans celui qu'on vient de tracer pour la famille des Langsdorfiacées, on relève toutes les parties communes, on retrouvera les caractères généraux de l'alliance des Balanophorales, et si l'on y note les parties différentes, on obtiendra les caractères différentiels des deux familles qui la composent.

Avec les deux familles, les quatre tribus, les sept genres et les cinquante-quatre espèces qui la composent pour le moment, l'alliance des Balanophorales forme un ensemble homogène.

Toujours dépourvu de feuilles, le rhizome offre partout la même structure compliquée, qui est polystélique avec faisceaux cribrovasculaires corticaux, ces derniers s'unissant aux stèles, mais seulement à leur péricycle, sans joindre leurs tubes criblés à ceux du liber, ni leurs vaisseaux à ceux du bois. Partout les stèles ont essentiellement la même structure, presque toujours sans moelle, ni rayons primaires, avec un épais péricycle dont les grandes cellules conservent leurs parois minces, mais les lignifient tout au moins dans l'assise interne, qui prolonge çà et là ses cellules vers l'intérieur, en forme de tubes rayonnants, avec un bois primaire formé de vaisseaux rayés étroits et de files isolées de larges cellules sécrétrices, et plus tard avec un pachyte plus ou moins développé. Partout aussi, les faisceaux cribrovasculaires corticaux ont la même disposition et la même structure, avec des vaisseaux différents de ceux des stèles.

Contrairement à l'opinion ancienne et encore régnante, cette structure appartient tout entière en propre au rhizome parasite ; la racine nourricière n'y est pour rien. En effet, d'abord il y a une différence profonde entre la structure de l'une quelconque des stèles du rhizome et celle de la racine qui le nourrit ; la première est une stèle de tige, non une stèle de racine, et en outre ses éléments constitutifs sont très différents de ceux de la seconde, quelle que soit celle-ci. Ensuite, la structure des stèles du rhizome demeure constante dans chaque espèce considérée, si variable que puisse être la nature de l'arbre qui la nourrit et, par suite, la structure de la racine hôtalière. Or, l'opinion régnante exigerait, d'abord, dans chaque exemplaire considéré, la complète identité de structure entre les stèles de son rhizome et celle de sa racine nourricière, ensuite le maintien de cette identité au milieu des grandes et nombreuses variations que subit cette dernière : deux conditions admises, il est vrai, par tous les auteurs, mais dont aucune n'est effectivement réalisée.

Partout aussi, le rameau florifère endogène a une structure beaucoup plus simple, qui est astélique et dont ce groupe de plantes offre le seul exemple actuellement connu.

Partout enfin, rhizome et rameau florifère ont leur écorce totalement dépourvue d'amidon, mais par contre abondamment munie d'une résine spéciale, la balanophorine.

Toujours terminale, simple et capituliforme, l'inflorescence est formée de fleurs unisexuées. La fleur mâle est toujours monopérianthée, à sépales libres et valvaires, à étamines isomères épisépales, concrescentes en un synandre à sacs polliniques dorsaux. La fleur femelle a son pistil réduit à un seul très petit carpelle, pourvu d'un style, dont l'ovaire est plein et différencie directement dans son écorce la macrodiode, c'est-à-dire la cellule mère du prothalle femelle ; il n'y a donc ici ni cavité ovarienne, ni nucelle, ni ovule.

Pour autant qu'on les y connaît, la formation de l'œuf aux dépens de l'oosphère et du trophime aux dépens de la mésocyste, ainsi que le développement de l'œuf en embryon et du trophime en albumen s'y opèrent suivant la règle générale des Stigmatées, réserve faite des cas exceptionnels d'apogamie, dont l'un des genres de ce groupe a offert jusqu'à présent deux exemples.

Le fruit mûr est inséminé et indéhiscet. C'est un caryopse, renfermant un petit embryon homogène, réduit à sa tigelle, sans radicule ni cotyles, enveloppé par un albumen oléagineux. On n'en connaît pas la germination.

Tel est le résumé des ressemblances ; voici maintenant celui des différences.

Dans les Balanophoracées, le rhizome ne s'insère qu'en un seul point sur la racine nourricière. L'épiderme y est dépourvu de poils et l'écorce de groupes scléreux. Il est polystélisque dans toute son étendue, les stèles n'y prenant fin que tout au sommet, dans la volve. Les faisceaux cribrovasculaires corticaux s'établissent en connexion avec les stèles par leur moitié criblée seulement, qui rampe dans l'assise périphérique du péricycle, sans y pénétrer plus profondément.

Les fleurs mâles sont pourvues de bractées mères, mais non entremêlées d'appendices stériles. Les fleurs femelles sont dépourvues de bractées mères, mais entremêlées d'appendices stériles ; elles n'ont pas de périante. Dans leur unique carpelle, le prothalle femelle forme l'oosphère à son extrémité inférieure et se recourbe en conséquence vers le haut dans le

plan de symétrie, en forme d'U, au-devant du prothalle mâle, de sorte que la formation normale de l'œuf est nécessairement basigame. Le fruit, dont le sommet est nu, a son péricarpe tout entier scléreux; c'est un achaine inséminé. L'embryon y est paucicellulaire.

Dans les Langsdorfiacées, le rhizome lui-même, s'il est allongé et rameux, comme dans la Langsdorfie, ou quelqu'une des racines adventives qui en émanent, s'il se réduit au tubercule primitif, comme dans les Thonningies, se fixe çà et là sur d'autres racines nourricières; autour de chaque nouvelle insertion, qu'il s'agisse du rhizome ou de la racine, il s'établit alors dans l'écorce une polystélie locale. Quant à la polystélie primitive, elle disparaît dans le rhizome rameux de la Langsdorfie à partir d'une certaine distance de la première insertion, tandis qu'elle s'étend à tout le tubercule, et ne cesse qu'à la base de la racine chez les Thonningies. Dans l'un et l'autre genre, le liber des stèles renferme des files isolées de larges cellules sécrétrices, pareilles à celles du bois primaire. Dans l'un et l'autre aussi, les faisceaux cribrovasculaires corticaux s'établissent en connexion avec les stèles par leur moitié vasculaire, qui pénètre dans l'épaisseur du péricycle, mais sans le traverser. Rhizome seul dans le premier genre, rhizome et racine dans le second, ont un épiderme muni de poils et une écorce pourvue de nombreux groupes scléreux, faisceaux ou nodules.

Les fleurs mâles sont dépourvues de bractées mères, mais entremêlées d'appendices stériles. Les fleurs femelles sont aussi sans bractées mères, mais non entremêlées d'appendices stériles. Elles ont un périanthe gamophylle concrescent avec le pistil jusqu'à la base du style, ce qui rend l'ovaire infère. Dans leur unique carpelle, le prothalle femelle forme l'oosphère à son extrémité supérieure et, en conséquence, demeure droit, de sorte que la formation normale de l'œuf est nécessairement acrogame. Le fruit, qui est surmonté du calice persistant, a son péricarpe scléreux dans sa couche interne, qui forme un noyau, mou dans sa couche externe, qui forme une pulpe: c'est une drupe inséminée. L'embryon y est multicellulaire.

Les deux familles constitutives de l'alliance se trouvent ainsi nettement définies et séparées. (A suivre.)



## NOTE AJOUTÉE APRÈS L'IMPRESSIION

Ce Mémoire était imprimé lorsque j'ai eu connaissance d'un travail de M. Heinricher, présenté à l'Académie des Sciences de Vienne le 21 mars 1907, et publié plus tard (*Sitzungsber. der Wiener Akademie*, CXVI, 3, p. 439, 1907). L'auteur, qui a étudié la structure du tubercule dans deux Balanielles de Java (B. allongée et B. globeuse), y adopte et s'applique à y confirmer l'opinion de tous ses devanciers, depuis R. Brown, d'après laquelle les cordons vasculaires seraient des ramifications de la racine nourricière, et le tubercule tout entier un corps double, une sorte de galle. Il a bien vu toutefois ces files de très grandes cellules à énormes noyaux, les unes longitudinales au centre du cordon, les autres radiales à sa périphérie, si souvent signalées dans mon Mémoire comme constituant un remarquable appareil sécréteur. Les premières ont été déjà aperçues et figurées en 1877 par M. de Solms-Laubach, ce qui n'a pas empêché les autres anatomistes de continuer à les prendre après, comme ils faisaient avant à l'exemple de Göppert, pour autant de gros vaisseaux ponctués. C'est avec raison que M. Heinricher les regarde, les unes et les autres, et aussi l'épaisse couche sans balanophorine d'où les secondes procèdent, comme appartenant au parasite, dont elles seraient, suivant lui, les suçoirs. Mais alors que reste-t-il, dans le cordon ainsi fortement réduit, pour appartenir réellement à la plante hospitalière ? Une partie d'anneau libérien centripète, en dehors, et une partie de cylindre ligneux centrifuge, en dedans : c'est trop peu pour constituer toute une véritable racine. Cette prétendue racine n'aurait donc ni épiderme, ni coiffe, ni écorce, ni endoderme, ni péri-cycle, ni faisceaux ligneux primaires centripètes alternes avec des faisceaux libériens primaires, bref, aucun des caractères essentiels requis pour mériter ce nom. Il y aura lieu d'ailleurs de revenir plus tard sur cette très intéressante question, lorsque les suites et les développements annoncés dans ce premier travail auront été complètement publiés.

(15 novembre 1907.)

## TABLE DES MATIÈRES DE LA PREMIÈRE PARTIE

|                                            |     |                                                       |     |
|--------------------------------------------|-----|-------------------------------------------------------|-----|
| INTRODUCTION .....                         | 125 |                                                       |     |
| I. Ordre des Loranthinées.....             | 132 | 3. Résumé pour la famille<br>des Balanophoracées..    | 210 |
| I. Alliance des Balanophora-<br>les.....   | 134 | II. Famille des Langsdortia-<br>cées.....             | 213 |
| I. Famille des Balanophoro-<br>racées..... | 140 | 1. Tribu des Langsdor-<br>fiées.....                  | 214 |
| 1. Tribu des Balanophoro-<br>rées.....     | 146 | 1. Genre Langsdorfie..                                | 214 |
| 1. Genre Balanophore..                     | 146 | 2. Tribu des Thonnin-<br>giées.....                   | 231 |
| 2. Genre Balanielle....                    | 180 | 2. Genre Thonningie..                                 | 231 |
| 3. Genre Polypléthie..                     | 193 | 3. Résumé pour la famille<br>des Langsdortiacées..    | 252 |
| 4. Genre Balanie.....                      | 201 | III. Résumé pour l'alliance<br>des Balanophorales.... | 255 |
| 2. Tribu des Bivolvées.....                | 204 |                                                       |     |
| 5. Genre Bivolve.....                      | 204 |                                                       |     |

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES GENRES ET ESPÈCES DE LA PREMIÈRE PARTIE

---

- Anthobolinées, 131.  
 Balania, 143, 146, **201**.  
     ceracea, 202.  
     Harlandi, 144, 201.  
     Henryi, 202.  
     japonica, 201.  
 Balaniella, 144, 146, **180**.  
     abbreviata, 181, 185.  
     alutacea, 181, 185.  
     distans, 183, 185.  
     elongata, 145, 181, 185.  
     fasciculata, 183, 185.  
     Forbesii, 181, 185.  
     globosa, 181, 185.  
     Hildebrandtii, 182, 185.  
     Jungühni, 185.  
     latisejala, 184, 185.  
     Lovii, 181, 185.  
     maxima, 181, 185.  
     multibrachiata, 181, 185.  
     ramosa, 181, 185.  
     reflexa, 182, 185.  
     spherica, 184, 185.  
 Balanophora, 144, **146**.  
     affinis, 148, 152.  
     alveolata, 148, 152.  
     Boni, 150, 152.  
     burmanica, 148, 152.  
     decurrens, 149, 152.  
     dentata, 151, 152.  
     dioica, 148, 152.  
     Forsteri, 148, 152.  
     fungosa, 144, 147, 152.  
     gigantea, 149, 152.  
     gracilis, 151, 152.  
     indica, 148, 152.  
     latipes, 150, 152.  
     laxiflora, 149, 152.  
     pentamera, 151, 152.  
     picta, 148, 152.  
     Pierrei, 150, 152.  
     Thwaitesii, 149, 152.  
     trimera, 148, 152.  
     Zollingerii, 147, 152.  
 Balanophoracées, 140, **141**, 210.  
 Balanophorales, 133, **134**, 255.  
 Balanophorées, 146.  
 Bivalva, 142, 146, **204**.  
     Cathcartii, 205, 206.  
     Fargesi, 206.  
     flava, 205, 206.  
     gracilis, 205, 206.  
     involucrata, 143, 205, 206.  
 Bivolvées, 146, **204**.  
 Dibalaniella, 185.  
 Dibivalva, 206.  
 Diphora, 152.  
 Dithonningia, 233.  
 Elytranthales, 134.  
 Eubalanophora, 152.  
 Eubalaniella, 185.  
 Eubivalva, 206.  
 Euthonningia, 233.  
 Inovulées, 126.  
 Langsdorfia, 213, **214**.  
     hypogæa, 214, 215.  
 Langsdortiacées, 141, **213**, 252.  
 Langsdortiacées, 214.  
 Loranthales, 133, 134.  
 Loranthinées, 131, **132**.  
 Polyplethia, 145, 193.  
     hexamera, 194.  
     polyandra, 145, 194.  
 Thonningia, 214, **231**.  
     malagastica, 232, 233.  
     sanguinea, 231, 233.  
     sessilis, 232, 233.  
 Thonningiées, 214, **231**.  
 Viscales, 133, 134.

MASSON ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS  
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE  
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS — VI<sup>e</sup> ARR.

---

EXTRAIT DES "*Nouvelles Archives du Muséum d'Histoire Naturelle*"  
4<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME IX

---

# GALLES DE CYNIPIDES

RECUEIL DE FIGURES ORIGINALES

EXÉCUTÉES SOUS LA DIRECTION DE FEU LE

D<sup>r</sup> JULES GIRAUD

AVEC UN TEXTE

PAR

G. DARBOUX ET C. HOUARD

---

1 volume grand in-4, avec 15 magnifiques planches en couleurs  
et 3 planches en noir.

Prix. . . . . 30 francs.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE CAHIER

---

|                                                                                                                                                 |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Sur les Inovulées. Première Partie : Introduction. 1, Ordre de<br>Loranthinées. 4, Alliance des Balanophorales, par M. Ph. VAX<br>TIEGHEM ..... | 125 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

ANNALES  
DES  
SCIENCES NATURELLES

NEUVIÈME SÉRIE

---

BOTANIQUE

COMPRENANT

L'ANATOMIE, LA PHYSIOLOGIE ET LA CLASSIFICATION  
DES VÉGÉTAUX VIVANTS ET FOSSILES

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. PH. VAN TIEGHEM

---

TOME VI. — N<sup>os</sup> 5 et 6.

PARIS  
MASSON ET C<sup>IE</sup>, ÉDITEURS  
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE  
120, Boulevard Saint-Germain

---

1907

PARIS, 30 FR. — DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER, 32 FR.

Ce cahier a été publié en janvier 1908.

Les *Annales des Sciences naturelles* paraissent par cahiers mensuels

**BOTANIQUE**

Publiée sous la direction de M. PH. VAN TIEGHEM.

L'abonnement est fait pour 2 volumes, chacun d'environ 400 pages, avec les planches et les figures dans le texte correspondant aux mémoires.

Ces volumes paraissent en plusieurs fascicules dans l'intervalle d'une année.

Les tomes I à XX de la Huitième série et les tomes I à VI de la Neuvième série sont complets.

---

**ZOOLOGIE**

Publiée sous la direction de M. EDMOND PERRIER.

L'abonnement est fait pour 2 volumes, chacun d'environ 400 pages, avec les planches correspondant aux mémoires.

Ces volumes paraissent en plusieurs fascicules dans l'intervalle d'une année.

Les tomes I à XX de la Huitième série sont complets.

---

*Prix de l'abonnement à 2 volumes :*

Paris : 30 francs. — Départements et Union postale : 32 francs.

---

**ANNALES DES SCIENCES GÉOLOGIQUES**

Dirigées, pour la partie géologique, par M. HÉBERT, et pour la partie paléontologique, par M. A. MILNE-EDWARDS.

Tomes I à XXII (1879 à 1891). Chaque volume . . . . . 15 fr.

Cette publication est désormais confondue avec celle des *Annales des Sciences naturelles*.

---

**Prix des collections.**

|                                                        |                               |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------|
| PREMIÈRE SÉRIE (Zoologie et Botanique réunies, 30 vol. | (Rare)                        |
| DEUXIÈME SÉRIE (1834-1843).                            | Chaque partie 20 vol. 250 fr. |
| TROISIÈME SÉRIE (1844-1853).                           | Chaque partie 20 vol. 250 fr. |
| QUATRIÈME SÉRIE (1854-1863).                           | Chaque partie 20 vol. 250 fr. |
| CINQUIÈME SÉRIE (1864-1874).                           | Chaque partie 20 vol. 250 fr. |
| SIXIÈME SÉRIE (1875 à 1884).                           | Chaque partie 20 vol. 250 fr. |
| SEPTIÈME SÉRIE (1885 à 1894).                          | Chaque partie 20 vol. 300 fr. |
| GÉOLOGIE, 22 volumes. . . . .                          | 330 fr.                       |

RECHERCHES PHYSIOLOGIQUES  
SUR  
LA GREFFE  
DES  
PLANTES A ACIDE CYANHYDRIQUE

Par L. GUIGNARD

---

I. — APERÇU HISTORIQUE.

La greffe est considérée depuis longtemps comme une association par juxtaposition de deux individus, dont chacun garde ses caractères propres, sans qu'il y ait mélange de propriétés entre les parties soudées. Elle représente, en quelque sorte, l'unité fédérative, laissant aux intéressés leur autonomie; elle a pour grand avantage de fixer et de conserver les variations introduites dans l'œuf, mais elle n'introduit par elle-même aucune variation nouvelle.

Cette façon d'envisager la greffe, qui repose sur le résultat d'une pratique séculaire, appliquée à un grand nombre de plantes et en particulier aux arbres fruitiers, a été fortement battue en brèche dans ces derniers temps.

A la suite de recherches expérimentales poursuivies à la fois sur des végétaux herbacés et sur des végétaux ligneux, M. Daniel (1) est arrivé à cette conclusion, qu'il faut renoncer au dogme de la conservation intégrale des caractères par la

1) L. Daniel, *La variation dans la greffe et l'hérédité dans les caractères acquis* (Ann. des sc. nat. Bot., 8<sup>e</sup> série, t. VIII, 1899). — *La théorie des capacités fonctionnelles*, etc., Rennes, 1902. — *Les variations spécifiques dans la greffe ou hybridation asexuelle* (Rapport présenté au Congrès de l'hybridation de la Vigne, Lyon, 1901). — *La question phylloxérique, le greffage et la crise viticole* (L'Œnophile, 1905-1907), etc.

greffe. Selon cet observateur, les deux individus associés exerceraient l'un sur l'autre une influence réciproque, entraînant des variations plus ou moins considérables, qui parfois même seraient transmissibles par le semis.

La variation chez les plantes greffées dépendrait des conditions nouvelles dans lesquelles s'effectue leur nutrition générale. Ces conditions sont les suivantes : la présence du bourrelet consécutif à la soudure et la différence des capacités fonctionnelles entre le porte-greffe ou sujet et le greffon. Il en résultera souvent des changements plus ou moins profonds dans les caractères morphologiques; en outre, les tissus et les contenus cellulaires pourront avoir une composition chimique différente de celle de la plante non greffée; des produits élaborés par le greffon seront susceptibles d'arriver dans le sujet, ou inversement, de même que d'autres produits ne passeront pas de l'un à l'autre.

Une autre cause de variation, non moins importante, pour M. Daniel, consiste dans la « coalescence des plasmas » et le mélange des substances spécifiques, déterminant une véritable « hybridation asexuelle ».

S'il en est ainsi, on entrevoit de suite les inconvénients possibles du greffage au point de vue de la conservation des propriétés spécifiques et, s'il peut exister des greffages améliorants, l'inverse pourra tout aussi bien se produire. On ne s'étonnera donc pas de l'importance prise dans ces dernières années par l'étude de la question, en ce qui concerne surtout l'emploi des porte-greffes américains pour la reconstitution du vignoble français. N'est-il pas à craindre qu'ils communiquent aux cépages français leurs défauts au point de vue de la qualité du vin ?

Telles sont, en quelques mots, les idées admises actuellement sur la greffe par certains auteurs. Le but de ce travail n'est pas de rechercher dans quelle mesure elles peuvent être fondées, quant aux multiples points de vue qu'il y aurait lieu d'envisager dans une question aussi complexe.

Cependant, on ne peut s'empêcher de remarquer, tout au moins, que les expériences les mieux exécutées et les observations les plus consciencieuses ont plus d'une fois conduit à des conclusions contradictoires. La greffe des Solanées, par



exemple, nous en fournit une preuve. Aucune des variations en apparence très frappantes, que M. Daniel (1) avait constatées dans la forme, la couleur et d'autres caractères du fruit, chez plusieurs espèces de cette famille n'a été obtenue par M. Griffon (2). Que conclure de ces expériences, sinon que les variations observées par M. Daniel étaient dues vraisemblablement à une autre cause que la greffe? Le fruit des Solanées a une tendance naturelle à varier, même chez les plantes non greffées. M. Griffon a d'ailleurs vu des variations se produire sous l'influence de divers parasites et de blessures faites par des insectes ou des mollusques. D'autres causes, encore inconnues, peuvent fort bien entrer en jeu dans le cas actuel.

Quant à l'hybridation par la « coalescence des plasmas », il est permis de dire que, malgré les observations mentionnées par Darwin (3) et par d'autres auteurs, son existence ne repose pas encore sur des faits suffisamment probants. Parmi ces faits, les plus fréquemment invoqués et les plus démonstratifs, en apparence, sont empruntés au *Cytisus Adami*, au Néflier de Bronvaux et aux « bizarreries » de certains orangers. En dépit des discussions auxquelles ces singulières formes végétales ont souvent donné lieu, leur origine n'est nullement établie et toutes les tentatives faites pour les obtenir par la greffe sont restées infructueuses. Dans une note assez récente, et tout en inclinant d'ailleurs à admettre l'existence des hybrides de greffe, M. Noll (4) fait remarquer, à propos du *Cytisus Adami*, qu'il a essayé sans succès, pendant trois ans, de reproduire cette dernière plante. D'autre part, M. Strasburger, qui vient encore de discuter l'origine de ces formes, en exposant longuement l'histoire des « bizarreries », s'exprime à ce sujet dans les termes suivants (5) :

1) *La variation dans la greffe*, etc., p. 115 et suiv.

2) Ed. Griffon, *Quelques essais sur le greffage des Solanées* (Bull. Soc. bot. de France, t. LIII, 1906, p. 699.)

3) Ch. Darwin, *De la variation des animaux et des plantes*, trad. fr., 1879, p. 427.

4) F. Noll, *Blütenzweige zweier Bastarde von Crataegus monogyna und Mespilus germanica* (Sitzungsber. der Niederrhein. Gesellsch.; Bonn, 1905, p. 20).

Parmi les Notes publiées sur le Néflier de Bronvaux, il y a lieu de rappeler celle de M. Le Monnier (Bull. de la Soc. centr. d'Horticulture de Nancy, 1899) et aussi le passage qui concerne cette plante dans le mémoire de M. Daniel sur la *Variation dans la Greffe*, 1899 p. 149).

5) E. Strasburger, *Ueber die Individualität der Chromosomen und die Pflanzhybriden-Frage* (Jahr. für wissensch. Bot., t. XLIV, 3<sup>e</sup> partie, 1907, p. 481).

« Je ne peux pas me décider à abandonner mes doutes sur les hybrides de greffe. Je pense que ces doutes resteront justifiés aussi longtemps que l'on ne pourra apporter sur leur origine que des observations faites tardivement, aussi longtemps que l'on ne parviendra pas à reproduire les hybrides de greffe et à les suivre dans leur développement. » Pour M. Strasburger, les caractères de ces plantes s'expliqueraient beaucoup mieux par des hybridations sexuelles. D'ailleurs, n'est-il pas véritablement surprenant que, parmi les millions de greffes faites depuis des siècles sur des végétaux très divers, on n'ait jamais rencontré que quelques cas sujets à controverse ?

L'influence réciproque du sujet et du greffon étant la base principale des idées nouvelles, on devait nécessairement chercher à savoir si la chimie ne pourrait pas apporter quelques arguments en sa faveur.

Il est certain que la présence du bourrelet consécutif à la soudure des deux plantes associées par le greffage, ainsi que la différence de leurs capacités fonctionnelles, peuvent changer les conditions normales de végétation; M. Daniel surtout en a fourni de nombreux exemples. Mais la question est de savoir si le chimisme spécifique de chaque plante est modifié dans son essence.

Si, par exemple, un composé organique bien défini, n'existant normalement que dans l'une des deux espèces associées par la greffe, venait à être trouvé dans l'autre espèce après le greffage, on serait autorisé à admettre qu'il a émigré de l'une dans l'autre et l'on aurait ainsi la preuve de la modification des caractères spécifiques.

Cette preuve, on a cru la posséder pour la première fois, il y a déjà une vingtaine d'années, à la suite des expériences de M. Strasburger sur la greffe de certaines Solanées. Mais, tout récemment, d'autres observateurs n'ont pas réussi dans les mêmes recherches et, sur ce point encore, on se trouve actuellement en présence de résultats douteux ou contradictoires.

Avant la publication des derniers travaux sur ce sujet, et pour des raisons qui seront indiquées plus loin, j'avais pensé que la greffe de certaines plantes à acide cyanhydrique sur des espèces voisines ne produisant pas ce composé, et inversement,

ne serait peut-être pas sans intérêt dans une question aussi controversée. Mais, avant de faire connaître le résultat de mes expériences à cet égard, il est nécessaire de rappeler d'abord celles qui ont été faites sur les Solanées.

En 1885, M. Strasburger (1) montra que, dans cette famille, on peut greffer les uns les autres des individus appartenant aux genres les plus différents. Parmi les greffes obtenues, celle du *Datura Stramonium* sur Pomme de terre parut surtout intéressante au point de vue de l'influence du greffon sur le sujet.

Trois pieds de Pomme de terre greffés de la sorte avaient produit 1200 grammes de tubercules, qui présentaient pour la plupart les caractères de la variété employée comme porte-greffe. On remarquait seulement un nombre relativement élevé de tubercules irréguliers, pourvus de nombreuses excroissances.

Le Dr Klinger fut prié de rechercher s'ils renfermaient de l'atropine (2) et, à cet effet, il employa 800 grammes de tubercules. « Il y trouva de l'atropine, mais dans une proportion extrêmement faible, car, d'après son estimation, les 800 grammes de tubercules en contenaient à peine quelques milligrammes. » Cette proportion était bien inférieure à la quantité de solanine que l'on trouve dans la Pomme de terre et aussi à celle de l'atropine fournie par la racine du *Datura* (3).

Dans un premier travail paru en 1905, M. Ch. Laurent (4)

(1) E. Strasburger, *Ueber Verwachsungen und deren Folgen* (Ber. d. deutsch. Bot. Gesellsch., t. III, 1885, Generalversammlung, p. XXXIV).

(2) Le *Datura* contient, dans ses divers organes, de l'atropine, accompagnée d'une proportion beaucoup plus forte d'hyoscyamine. On y rencontre aussi une petite quantité de scopolamine ou hyoscine. Les deux premiers alcaloïdes, qui existent également dans la Belladone et la Jusquiame, et entre lesquels a régné jusqu'à ces derniers temps une certaine confusion, sont des corps isomères, qui diffèrent surtout l'un de l'autre en ce que l'atropine est optiquement inactive, tandis que l'hyoscyamine est lévogyre. Celle-ci, sous diverses influences, se transforme facilement en atropine, et c'est à cette transformation pendant le traitement d'extraction que paraît due la majeure partie de l'atropine que l'on retire de ces plantes. Les deux alcaloïdes possèdent d'ailleurs les mêmes propriétés mydriatiques.

(3) E. Strasburger, *loc. cit.*, p. XXXIX.

(4) Ch. Laurent, *Sur la présence de l'atropine dans des greffes de Belladone et de Tomate* (Assoc. franc. pour l'avancement des sciences; Congrès de Cherbourg, 1905).

arrive à la même conclusion que M. Strasburger, en ce qui concerne la migration des alcaloïdes. Ayant greffé la Belladone sur la Tomate, il trouve de l'atropine dans cette dernière. « J'ai traité, dit-il, les racines de Tomate sujet par les procédés ordinaires de la recherche de l'atropine, et le produit que j'ai obtenu (en petite quantité, il est vrai) a présenté toutes les réactions de cet alcaloïde, tant au point de vue chimique qu'au point de vue physiologique. »

Par contre, l'alcaloïde n'a pas été trouvé dans la Tomate greffée sur Belladone, ce qui « n'a rien d'extraordinaire, la Belladone sujet étant réduite sensiblement à son appareil absorbant ; par conséquent, cette plante ne possédait pas les parties vertes nécessaires à la fabrication de cet alcaloïde ».

Dans une seconde note (1), M. Ch. Laurent complète ses observations en étudiant d'abord, comme précédemment, la greffe ordinaire de Belladone sur Tomate et réciproquement, ensuite la greffe mixte de ces deux plantes.

Le résultat de la greffe ordinaire de Belladone sur Tomate fut analogue à celui des premières observations : la racine de Tomate sujet renfermait de l'atropine, dans la proportion de 0<sup>sr</sup>,006 à 0<sup>sr</sup>,008 p. 100 de substance sèche. Par contre, dans toutes les greffes de Tomate sur Belladone, la recherche de l'alcaloïde dans les tiges, les feuilles et les fruits de la Tomate donna des résultats négatifs, conformément aux premières recherches de l'auteur. Quant aux feuilles de la Belladone greffon, leur contenu en alcaloïde se montra beaucoup plus variable que dans celles de la Belladone témoin. En effet, pour 100 parties de substance sèche, il oscillait de 0<sup>sr</sup>,194 à 0<sup>sr</sup>,312 chez les premières, tandis qu'il était de 0<sup>sr</sup>,298 à 0<sup>sr</sup>,324 dans les secondes : différence qui paraît dépendre de la facilité plus ou moins grande avec laquelle s'effectuait la nutrition du greffon.

La « greffe mixte », ainsi nommée par M. Daniel, consiste à laisser à demeure, au-dessous du greffon, par conséquent sur le sujet, une ou plusieurs pousses feuillées, qui assurent en partie

(1) Ch. Laurent, *Sur la variation de la quantité d'atropine et la recherche de cet alcaloïde dans les greffes de Tomate et de Belladone* (Revue bretonne de Botanique, n° 2, 1906).

sa nutrition et que l'on pince pour ne pas leur laisser compromettre la vie du greffon par un développement exagéré. Un certain nombre de greffes de cette sorte furent donc faites avec la Belladone et la Tomate. Les résultats ont été les suivants :

Dans le cas de la greffe mixte de Belladone sur Tomate, « l'atropine passe du greffon dans le sujet ; mais il s'opère une répartition différente de cette substance dans les diverses régions de ce dernier. Ce sont les parties les plus voisines du bourrelet qui renferment la proportion la plus élevée d'alcaloïde. Ainsi, la partie supérieure des pousses latérales de la Tomate sujet, formée par les organes les plus jeunes, feuilles, tiges et fruits, a donné des résultats négatifs, quelle que fût la méthode de recherche employée. Au contraire, les tiges voisines du bourrelet contenaient des proportions relativement élevées d'atropine décelables chimiquement et physiologiquement ; les feuilles de cette région donnaient seulement la réaction physiologique. En outre, la quantité d'atropine appelée dans le sujet feuillé a été plus grande que dans le sujet de la greffe ordinaire ; le greffage mixte exerce donc un appel plus important pour le sujet que le greffage ordinaire ».

Dans le cas inverse, celui de la greffe mixte de Tomate sur Belladone, on constate que, si la Belladone sujet fabrique sensiblement la même quantité d'alcaloïde que la plante normale, ce qui se conçoit facilement, l'alcaloïde ne passe pourtant pas dans la Tomate greffon. Ici, par conséquent, la greffe mixte se comporte comme la greffe ordinaire.

En somme, la conclusion des recherches de M. Laurent est semblable à celle que M. Strasburger avait cru pouvoir tirer des analyses faites par le D<sup>r</sup> Klinger (1).

(1) Dans une publication relative au greffage de la Vigne, M. Daniel s'exprime ainsi à propos de l'expérience de M. Strasburger : « Cette expérience, aujourd'hui classique, a une grande importance : à elle seule, elle suffit à renverser le dogme de la constance de composition des produits après le greffage, dogme qui est une des bases de la reconstitution, et il est étonnant qu'on n'y ait pas prêté plus d'attention en viticulture. » (*L'Œnophile*, sept. 1906, p. 228.)

Ce passage montre l'influence qu'a exercée, jusqu'à une date récente, le travail de M. Strasburger. M. Daniel pouvait se croire d'autant plus autorisé à l'écrire que M. Laurent venait d'obtenir des résultats analogues à ceux du D<sup>r</sup> Klinger.

En 1906, M. H. Lindemuth (1) rappelait que, de 1875 à 1882, il avait fait de nombreux essais de greffage de Jusquiame, de *Datura* et d'autres Solanées sur la Pomme de terre. Il s'était demandé si les tubercules de cette dernière renfermeraient les alcaloïdes des plantes étrangères; mais le professeur Kreuzler lui fit remarquer alors que la présence de l'atropine dans les tubercules de la Pomme de terre ne pouvait être démontrée par la recherche chimique. Quelque temps après, M. Strasburger publiait les expériences que nous avons mentionnées plus haut.

Ayant répété ces expériences en 1896, M. Lindemuth avait récolté, sur trois pieds de Pomme de terre greffés avec le *Datura Stramonium*, 835 grammes de tubercules présentant des caractères extérieurs normaux. Leur développement n'avait pas empêché la formation des fruits du *Datura*, car l'une des plantes portait neuf capsules, dont trois avaient mûri. Ce poids de tubercules peut même paraître assez élevé, en raison de la période de végétation relativement courte des plantes greffées. car, pour la première, elle avait duré du 18 juin au 10 octobre; pour la seconde, du 2 juillet au 27 octobre, et, pour la troisième, du 11 juin au 27 octobre.

Le professeur Lewin, qui se chargea de l'étude chimique de ces tubercules, fut dans l'impossibilité d'y démontrer l'existence certaine de l'atropine. Il constata seulement qu'après la séparation de la solanine, il restait des traces minimes d'une substance qui avait la propriété de remettre en mouvement le cœur d'une grenouille arrêté par la muscarine. Il se demande par quel procédé le Dr Klinger avait réussi à isoler l'atropine.

Dans le même ordre d'idées, MM. Grafe et Linsbauer (2) ont fait connaître, en 1906, les résultats de leurs recherches sur la greffe réciproque du *Nicotiana Tabacum* et du *N. affinis*. Cette dernière espèce était considérée par les deux auteurs comme dépourvue de nicotine, ou tout au moins comme étant

(1) H. Lindemuth, *Ueber angebliches Vorhandensein von Atropin in Kartoffelknollen infolge von Transplantation und über die Grenzen der Verwachsung nach dem Verwandtschaftsgrade* (Ber. d. deutsch. Bot. Gesellsch., 28 nov. 1906).

(2) V. Grafe und K. Linsbauer, *Ueber die wechseltige Beeinflussung von Nicotiana Tabacum und N. affinis bei der Propfung* (Ber. d. deutsch. Bot. Gesellsch., 1906, p. 366).

si pauvre en alcaloïde qu'il n'y avait pas lieu d'en tenir compte.

L'expérience montra que le *N. affinis*, greffé sur le *M. Tabacum* contenant environ, pour 100 p. de substance sèche, 4 p. de nicotine, renfermait toujours cet alcaloïde dans des proportions variant de 0<sup>sr</sup>,84 à 3<sup>sr</sup>,56 p. 100. Le résultat était analogue quand la seconde espèce était greffée sur la première.

Une autre expérience fut faite dans le but de savoir si l'aptitude du *N. affinis* à former de la nicotine était augmentée par son association avec le *N. Tabacum*. Ce dernier ayant été greffé sur le *N. affinis*, le greffon développé fut ensuite coupé au-dessous de la soudure et on laissa le porte-greffon former des branches; un peu plus d'un mois après celles-ci renfermaient 0<sup>sr</sup>,33 p. 100 d'alcaloïde. Les auteurs en concluent que « l'aptitude du sujet à former de la nicotine est accrue sous l'influence d'un greffon riche en nicotine ».

Mais, pour MM. Arthur Meyer et Ernst Schmidt (1), ces expériences ne sont nullement probantes. D'abord, le *N. affinis* renferme normalement de la nicotine, et il est probable que son contenu en alcaloïde est soumis aux mêmes variations que celui du *N. Tabacum*, dans lequel la proportion de nicotine oscille entre 0<sup>sr</sup>,70 et 5<sup>sr</sup> p. 100. La première expérience laisse donc des doutes sur la valeur du résultat. Il aurait fallu examiner un plus grand nombre d'individus de *N. affinis* au point de vue des proportions de nicotine qu'ils peuvent contenir.

Quant à la seconde expérience, on pourrait dire tout aussi bien, si l'on admettait les idées de MM. Grafe et Linsbauer sur la migration de l'alcaloïde, que les 0<sup>sr</sup>,33 p. 100 de nicotine avaient été fournis au sujet par le greffon, avant l'enlèvement de ce dernier, attendu que le greffon renfermait 2<sup>sr</sup>,9 p. 100 d'alcaloïde. On peut également supposer que le *N. affinis* avait formé lui-même ces 0<sup>sr</sup>,33 p. 100 d'alcaloïde.

Ces recherches étaient donc insuffisantes pour résoudre la question de la migration des alcaloïdes. Elles furent reprises l'an dernier par MM. Arthur Meyer et Ernst Schmidt sur la

(1) Arthur Meyer und Ernst Schmidt, *Die Wanderung der Alkalöide aus dem Pfropfreise in die Unterlage* (Ber. d. deutsch. Bot. Gesellsch., 23 avril 1907).

Pomme de terre entée avec le *Datura* (1). Trois pieds de Pomme de terre greffés en mai produisirent environ 800 grammes de tubercules, qui ne se distinguaient par aucun caractère particulier des tubercules ordinaires.

Sans rappeler ici les méthodes employées pour extraire les alcaloïdes mydriatiques (atropine et hyoscyamine), et que l'on trouvera indiquées en détail dans le travail des deux auteurs, il suffira de dire qu'il leur fut impossible de retirer des tubercules une substance donnant d'une façon certaine les réactions chimiques de ces alcaloïdes. L'essai physiologique, fait avec les produits d'extraction, qui auraient dû renfermer ces alcaloïdes, ne donna pas non plus la moindre action mydriatique. Or, comme cette action peut encore être obtenue (d'après Donders et Ruyter) avec une seule goutte d'une solution d'atropine à 1 p. 130 000, et comme l'hyoscyamine exerce la même action, quoique plus lentement, il est bien difficile d'admettre l'existence de l'alcaloïde mydriatique dans les tubercules examinés. D'ailleurs, soumises par comparaison aux mêmes essais chimiques et physiologiques, les Pommes de terre ordinaires fournirent des résultats identiques.

Les auteurs en concluent que, pour le moment, la question du passage de l'hyoscyamine du greffon dans le sujet ne comporte qu'une réponse négative.

Toutefois, l'affirmation de Klinger et aussi, dans une certaine mesure, le résultat de l'expérience physiologique de Lewin semblent encore laisser place au doute. Il y a lieu, pourtant, de faire observer que l'arrêt du cœur déterminé par la muscarine peut, d'après divers observateurs, disparaître sous l'action de diverses substances autres que l'hyoscyamine, telles que la guanidine, la vératrine, la digitaline, etc.; de sorte qu'il n'est pas absolument certain que, dans l'expérience de Lewin, l'arrêt constaté fût dû à la présence de l'hyoscyamine. C'est pourquoi MM. Arthur Meyer et Ernst Schmidt ajoutent qu'ils ont

1 Des expériences faites sous la direction de ces auteurs par MM. Feldhaus (1903) et Kircher (1905), sur les proportions relatives d'alcaloïdes contenus dans le parenchyme foliaire, la nervure médiane du limbe et le pétiole chez le *Datura*, pouvaient faire naître la supposition que les alcaloïdes émigrent de la feuille dans la tige.



l'intention de continuer leurs expériences à ce sujet (1).

Un autre argument en faveur de l'influence réciproque du sujet et du greffon semble être fourni par le greffage des Quinquinas, que l'on a pratiqué pendant quelque temps aux Indes pour obtenir plus rapidement des arbres riches en alcaloïdes. On employait comme sujets de jeunes plants de *Cinchona succirubra*, à cause de leur vigueur et de leur rapide croissance. Greffé sur cette espèce, le *C. Pitayensis*, qui contient en moyenne, dans son écorce, 7 p. 100 d'alcaloïdes, n'en donna plus que 4<sup>es</sup>,85 p. 100 et fut bientôt abandonné. Mais il en fut autrement avec le *C. Ledgeriana*.

En analysant la souche du *C. succirubra*, M. Moens (2) remarqua que son écorce contenait beaucoup plus de quinine qu'à l'ordinaire et que la greffe de *C. Ledgeriana* était en même temps plus riche en cinchonidine. Il supposa que la souche du *C. succirubra* provenait probablement d'un hybride où la quinine était en plus forte proportion que dans l'espèce type, tandis que la greffe de *C. Ledgeriana* avait dû être prise sur un arbre riche en cinchonidine (on a d'ailleurs distingué une variété *cinchonidifera*, renfermant de 4 à 4 p. 100 de cinchonidine). Mais plus tard, M. Van Leersum (3) crut à une action réciproque de ces deux espèces, pour les raisons suivantes.

Dans le *C. succirubra* de Java, l'écorce de la racine renferme normalement, en moyenne, 0<sup>es</sup>,90 p. 100 de quinine et 3<sup>es</sup>,50 p. 100 de cinchonidine. Après le greffage, elle contenait, au bout de cinq ans environ, jusqu'à 3 p. 100 de quinine, et la proportion de cet alcaloïde parut être d'autant plus élevée que la greffe de *C. Ledgeriana* en renfermait elle-même davantage.

Dans un *C. Ledgeriana* non greffé, l'écorce de la tige ne contenait pas de cinchonidine; dans un autre, elle en possédait 1<sup>er</sup>,17 p. 100. Les écorces des greffons, empruntés à ces deux

(1) Les auteurs ne semblent pas avoir eu connaissance des recherches précédemment citées de M. Ch. Laurent sur les greffes de Belladone et de Tomate, qui se rattachent étroitement à la question.

(2) Bernelot Moens, *De Kina-cultuur in Azie*; Batavia, 1882, p. 375.

(3) Leersum (P. Van), *Over den invloed die de Cinchona succirubra onderstamt en de daarop geënte Ledgeriana, ten opzichte van het alcaloïdgehalte Wederkeurig op elkander nitocfenen*, 1889 (Nat. Tijdschr. V. Ned. Ind. DC. LIX, afl. I, p. 33-43).

arbres et âgés de cinq ans, en fournirent respectivement 3<sup>gr</sup>,30 p. 100 et 1<sup>gr</sup>,40 p. 100.

En outre, l'analyse montra que l'augmentation en cinchonidine ne se rencontrait que dans la partie inférieure de la tige, au voisinage de la soudure.

Ces résultats ne trouvent-ils leur explication que dans l'hypothèse d'une migration des alcaloïdes? La chose peut paraître fort douteuse. Il est possible que l'augmentation de la proportion de quinine dans la souche du *C. succirubra*, et celle de la cinchonidine dans la tige du *C. Ledgeriana*, aient eu lieu sur place, sous l'influence des conditions nouvelles apportées par le greffage dans les fonctions physiologiques des deux espèces, sans que l'on soit obligé d'admettre un passage des alcaloïdes de l'une dans l'autre. L'un des pieds de *C. Ledgeriana* non greffé ne renfermait pas, il est vrai, d'après Van Leersum, de cinchonidine; mais l'autre en contenait une proportion déjà assez notable. Les réflexions qui ont été faites à propos du *N. Tabacum* et du *N. affinis* peuvent s'appliquer tout au moins à ce second cas. On a constaté aussi que la qualité du sol et les soins apportés aux plantations modifie notablement le taux de certains alcaloïdes. Or, nous ne savons pas si les conditions de la culture étaient les mêmes pour les arbres greffés ou non greffés dont il vient d'être question.

Ce résumé historique montre que la question de la migration des alcaloïdes à la suite du greffage est encore controversée. Si, dans le cas des Solanées, notamment, M. Laurent conclut par l'affirmative, d'autres auteurs, on l'a vu, réservent leur opinion.

Quant à quelques autres substances organiques, telles que l'inuline, l'amidon, on est mieux fixé sur la façon dont elles se comportent dans les greffes. M. Daniel (1) a montré que chez les Chicoracées, une espèce qui ne fabrique pas d'inuline, telle que la Laitue, étant greffée sur une autre espèce qui en produit, telle que le Salsifis, cet hydrate de carbone ne passe pas dans le greffon. D'une façon générale, les plantes greffées n'utilisent

(1) L. Daniel, *Sur la greffe des parties souterraines des plantes* (C. R. Acad. des Sciences, 21 septembre 1891).

que les réserves identiques à celles de leurs propres racines. M. Vöchting (1) a constaté de même que dans la greffe d'*Helianthus tuberosus* sur *H. annuus*, l'inuline s'arrête au niveau du bourrelet (2).

D'autres faits du même genre pourraient encore être cités, mais ce serait s'écarter de l'objet de ce travail, qui est de rechercher si, dans la greffe d'une plante à principe cyanhydrique sur une autre plante qui en est absolument dépourvue, ou inversement, il y a migration de ce principe de l'une dans l'autre.

## II. — EXPÉRIENCES.

Le choix des plantes à acide cyanhydrique pour une recherche de cette nature se justifie par plusieurs raisons. On sait que l'acide cyanhydrique se trouve dans les végétaux à l'état de glucoside, parfois aussi, d'après M. Treub, en partie à l'état libre ou « quasi-libre », comme dans les *Pangium* (3), où il se forme dans les feuilles et de là circule dans les autres organes de la plante. Il en est de même dans le *Phaseolus lunatus* (4) ; mais, chez cette espèce, il semble que la partie de ce corps qui n'est pas directement utilisée dans la feuille pour la synthèse des matières albuminoïdes ne circule dans les autres organes qu'à l'état de glucoside.

A la suite de nombreuses expériences sur ces deux plantes, M. Treub émit l'hypothèse que l'acide cyanhydrique y constitue le premier produit reconnaissable de l'assimilation de l'azote.

(1) Vöchting. *Ueber die durch Pfropfen herbeigeführte Symbiose in Helianthus, etc.*, 1894.

(2) Dans une note déjà ancienne, où il est question de la greffe du Cerisier sur le Laurier-cerise, M. Clos dit qu'« il est remarquable que, dans ce cas, la greffe ne participe pas, au moins dans les fruits, des propriétés générales du sujet », c'est-à-dire que les cerises ne renferment pas le composé cyanique si abondant dans le Laurier-cerise. Mais, comme je m'en suis assuré, les fruits mûrs du Laurier-cerise ne contiennent pas trace de ce composé dans leur pulpe. Sous ce rapport, ils ne diffèrent nullement des cerises, le principe cyanique, dans les fruits de ces plantes, étant exclusivement localisé dans l'amande. Il n'est donc pas étonnant que, dans le cas mentionné par M. Clos, la pulpe n'ait pas donné d'acide cyanhydrique. D. Clos, *Quelques mots sur la greffe*. Revue Horticole, 1856, p. 343.

(3) M. Treub, *Sur la localisation, le transport et le rôle de l'acide cyanhydrique dans le Pangium edule Reinw.* (Ann. du Jardin bot. de Buitenzorg ; vol. XIII, 1895).

(4) M. Treub, *Nouvelles recherches sur le rôle de l'acide cyanhydrique dans les plantes vertes* (Ann. du Jardin bot. de Buitenzorg ; 2<sup>e</sup> série, vol. IV, 1903).

sinon le premier composé organique azoté qui se forme. D'autre part, en étudiant les feuilles à différents âges, il a vu que le composé cyanique diminue au fur et à mesure qu'elles vieillissent, pour disparaître au moment de leur chute. Il se comporte donc comme une matière de réserve pour la plante.

En 1905, j'ai constaté, au contraire, non sans quelque surprise, que, dans le Sureau noir (1), les feuilles contiennent encore, au moment de leur chute, à l'arrière-saison, à peu près autant de glucoside cyanhydrique qu'à une époque antérieure. Ici, le glucoside ne paraît pas, au premier abord, pouvoir être considéré comme une matière de réserve, puisqu'il est éliminé avec les feuilles qui tombent. Toutefois, il est permis de supposer que, dans le cours de la végétation du Sureau, il subit une métamorphose encore inconnue, au fur et à mesure qu'il est élaboré dans les tissus chlorophylliens.

Cette observation ayant conduit M. Treub (2) à rechercher si d'autres plantes se comportent comme le Sureau, le même fait fut constaté par lui dans l'*Indigofera galegoides*, tandis que, chez les autres plantes examinées (une quarantaine appartenant à 20 genres différents), le principe cyanhydrique quitte à peu près complètement les feuilles avant leur chute. Il paraît donc certain que, chez ces plantes, les glucosides cyanhydriques sont bien des substances de réserve. Le *Sambucus nigra* et l'*Indigofera galegoides* constituent des exceptions, qui sont peut-être plus apparentes que réelles. Il est possible, d'ailleurs, que le mode d'utilisation des glucosides cyanhydriques par les plantes qui les renferment varie suivant la constitution de ces corps (3).

Chez les Rosacées, qui ne sont pas comprises dans le nombre des plantes étudiées par M. Treub (sauf une seule espèce, le *Prunus javanica*), le rôle des glucosides en question n'a pas encore été

1) L. Guignard, *Nouvelles observations sur la formation et les variations quantitatives du principe cyanhydrique du Sureau noir* (C. R. Acad. des Sc., t. CXXI, p. 1193, 1905).

2) M. Treub, *Nouvelles recherches sur le rôle de l'acide cyanhydrique dans les plantes vertes*, II (Ann. du Jardin bot. de Buitenzorg; 2<sup>e</sup> série, vol. VI, 1907).

3) Le glucoside retiré du *Ph. lunatus*, dans ces dernières années, et appelé phaséolunatine, est identique à la linamarine, découverte antérieurement dans le Lin. Des recherches récentes ont déjà montré qu'il est assez répandu. Par sa constitution, il diffère des glucosides des Rosacées, dont l'amygdaline est le plus anciennement connu.

suffisamment étudié; mais il y a tout lieu de penser qu'ils interviennent aussi dans la nutrition, tandis qu'il est fort douteux qu'un rôle de réserve appartienne aux alcaloïdes. On peut donc supposer qu'ils circulent dans la plante au même titre que les autres matières organiques qu'elle utilise pour son développement.

S'il en est ainsi, le choix des plantes à acide cyanhydrique, pour l'étude de la migration des matériaux de cette nature chez les plantes greffées, semble devoir présenter un intérêt spécial.

Une autre raison en faveur de ce choix consiste en ce que, non seulement l'extraction de l'acide cyanhydrique est des plus simples, mais aussi qu'une quantité extrêmement faible de cet acide peut être décelée avec autant de certitude que de facilité par divers réactifs.

Les plantes à acide cyanhydrique que j'ai utilisées pour mes expériences sont le *Phaseolus lunatus* L., le *Photinia serrulata* Lindl. et cinq espèces de *Cotoneaster*, par conséquent des végétaux herbacés ou ligneux.

Parmi les variétés ou races de *Ph. lunatus*, on a employé celles de Java et du Cap, que l'on a greffées sur le Haricot de Soissons blanc à rames (*Ph. vulgaris*, var. *compressus* D. C.), ou sur le Haricot d'Espagne (*Ph. multiflorus* L.). Inversement, ces deux dernières espèces ont servi aussi de greffons.

Quant aux arbustes greffés, ils provenaient pour la plupart des pépinières de M. Croux, au Val d'Aulnay (1).

Le greffage des Haricots a été fait pendant la belle saison, en 1906 et 1907, avec un plein succès, par M. Demilly, jardinier en chef de l'École de Pharmacie.

### § I. — HARICOTS.

On sait que, chez les Haricots, la jeune tige forme d'abord, au-dessus des cotylédons, deux feuilles primordiales opposées, simples et assez grandes; viennent ensuite les feuilles typiques, qui sont au contraire isolées et composées de trois folioles. Les premières n'ont qu'une existence relativement courte.

1) Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de remercier M. Croux, et aussi son chef de culture, M. Marchais, pour les matériaux et les renseignements qu'ils m'ont fournis avec une grande obligeance.

Le greffage en fente a été fait le plus souvent à quelques centimètres au-dessus des feuilles primordiales, en employant des sommets de tiges ou des portions de jeunes tiges pourvues d'un ou deux bourgeons. Après ligature, la plaie était protégée par un mastic ; en serre chaude et humide, la soudure demandait au plus une huitaine de jours. Le principal soin à donner aux jeunes plants consiste à empêcher le sujet de pousser des rameaux au-dessous du greffon, avant que celui-ci n'ait déjà pris un certain accroissement.

Suivant les cas, tantôt on continuait à empêcher tout développement des rameaux sur le sujet, qui se trouvait alors représenté, comme dans les greffes ordinaires, simplement par sa racine surmontée d'un axe nu, d'environ 15 à 20 centimètres de longueur au-dessous du bourrelet ; tantôt, après la reprise du greffon et pendant toute la durée de la végétation de la plante, on laissait se former au-dessous du bourrelet, par conséquent sur le sujet, un ou plusieurs rameaux feuillés, dont le développement pouvait égaler celui du greffon. Dans ce cas, on obtenait ce que M. Daniel appelle, comme on l'a vu, une greffe mixte.

Quand les greffons avaient atteint une longueur d'environ 15 à 20 centimètres, les plantes étaient mises en plein air. D'ailleurs, avec quelques précautions, les divers modes de greffage peuvent aussi bien réussir sur des plantules développées à l'air libre et en pleine terre.

On a fait aussi quelques greffes par approche, entre des tiges ayant atteint déjà une certaine longueur : puis on supprimait, au-dessous et au-dessus de la soudure, celui des deux pieds mères ou celle des deux tiges qui n'étaient pas à conserver.

Dans tous les cas, la végétation des plantes a été très bonne : celle du Haricot cyanique était naturellement moins rapide que celle des Haricots de Soissons ou d'Espagne, car, sous notre climat tempéré, les différentes variétés du *Ph. lunatus*, même non greffées, n'arrivent pas toujours à fleurir. Les greffons de Haricot de Soissons sur *Ph. lunatus* ont produit des gousses dont la maturation a été complète, et même ceux de *Ph. lunatus* sur Haricot de Soissons ont donné des fleurs dans plusieurs cas.

En ce qui concerne la quantité d'acide cyanhydrique que peuvent fournir les variétés de *Ph. lunatus*, je rappellerai ici que, d'après les analyses faites dans ces deux dernières années sur des plantes non greffées cultivées au Jardin botanique de l'École de pharmacie (1), les feuilles d'âge moyen, prises sur des pieds de Haricots de Java, provenant de graines de couleur variée, ont donné des proportions d'acide cyanhydrique qui étaient voisines de 0<sup>gr</sup>,050 p. 100 (il s'agit naturellement des feuilles fraîches); celles des Haricots du cap marbrés en fournissaient de 0<sup>gr</sup>,035 à 0<sup>gr</sup>,040 p. 100.

Dans les greffes faites avec ces deux catégories de Haricots, les quantités trouvées ont varié nécessairement suivant l'état du développement, mais souvent elles atteignaient les chiffres fournis par les plantes non greffées.

Que la plante soit ou non greffée, sa tige verte et encore jeune, complètement débarrassée des feuilles, donne une proportion d'acide cyanhydrique qui peut égaler le tiers de celle des feuilles. Quant aux racines, elles ne renferment le composé cyanique que dans leur jeune âge, et seulement en petite quantité. En examinant celles de jeunes pieds de Haricots de Java, on n'a dosé que 0<sup>gr</sup>,002 p. 100 d'acide cyanhydrique; en septembre, ces racines âgées, de même que celles des Haricots du Cap, n'en fournissaient plus.

Il va sans dire que, pour la recherche de l'acide cyanhydrique, on a pris toutes les précautions nécessaires pour que la plus petite quantité de ce corps pût être mise en évidence. Les organes étaient broyés et mis à macérer dans trois ou quatre fois leur poids d'eau distillée, pendant douze heures à 20° ou 25°; le produit de la distillation était amené par un tube étroit au

(1) L. Guignard, *Sur les quantités d'acide cyanhydrique fourni par le Phaseolus lunatus L. cultivé sous le climat de Paris* (Bull. des Sc. pharm., 15 oct. 1907). Je fais remarquer, dans cette Note, que la proportion d'acide cyanhydrique obtenue avec les feuilles des différentes sortes de graines n'est pas en rapport avec celle que l'on retire de ces dernières. Certaines graines de Java donnaient, par exemple, 0<sup>gr</sup>,300 p. 100 d'acide cyanhydrique, tandis que les feuilles de ces variétés n'en fournissaient pas plus de 0<sup>gr</sup>,035 à 0<sup>gr</sup>,060 p. 100. Par contre, chez les Haricots du Cap marbrés, on obtient seulement, en moyenne, 0<sup>gr</sup>,010 p. 100 d'acide cyanhydrique avec les graines provenant de cette race cultivée en Provence (ce chiffre peut s'élever à 0<sup>gr</sup>,020 et même un peu plus dans les graines des contrées chaudes), tandis que les feuilles nous en ont donné jusqu'à 0<sup>gr</sup>,040 p. 100.

fond d'un tube plus large ou d'un petit ballon renfermant une faible quantité de solution de potasse à 1/50. Par la réaction du Bleu de Prusse, on peut déceler avec certitude moins de 1/50 de milligramme d'acide cyanhydrique (1). Dans les cas où il y avait intérêt à faire un dosage, on s'est servi de la méthode de Liebig à l'azotate d'argent, modifiée par M. Denigès.

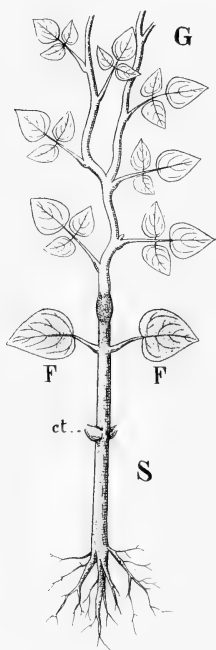


Fig. 1. — Représentation schématique de la greffe simple : G, greffon ; — S, sujet, avec la base des cotylédons, ct. et ses deux feuilles primordiales, FF.

### 1° GREFFE SIMPLE.

La greffe simple a été faite avec le *Ph. lunatus* de Java et le Haricot de Soissons ou le Haricot d'Espagne. Les jeunes pieds de *Ph. lunatus* provenaient de graines riches en glucoside cyanhydrique (2). Au moment du greffage, ils étaient âgés d'une quinzaine de jours et portaient, au-dessus de leurs deux feuilles primordiales, un axe de 15 à 20 centimètres de longueur, avec une première feuille composée encore assez petite et d'autres feuilles encore plus jeunes. Les pieds des Haricots de Soissons ou d'Espagne offraient à peu près le même développement, quoiqu'ils fussent moins âgés.

Deux sortes de greffes simples ont été effectuées : la première en prenant comme sujet le Haricot

1) La coloration rouge foncé que l'on obtient en chauffant, après addition d'un alcali et d'une solution d'acide picrique, un liquide distillé ne contenant que des traces d'acide cyanhydrique, constitue une réaction extrêmement sensible. Toutefois, j'ai remarqué plus d'une fois que le produit de la distillation de certaines racines ou feuilles, alors même que l'acide cyanhydrique fait complètement défaut, est susceptible de donner aussi une coloration rouâtre ; mais cette coloration est un peu différente et ne dépasse pas un certain degré. En tout cas, il est bon d'être prévenu du fait.

(2) On a surtout employé les graines de couleur claire, avec stries violacées qui donnaient plus de 0<sup>sr</sup>,300 p. 100 d'acide cyanhydrique ; souvent aussi, l'on



cyanique et pour greffon nos Haricots indigènes, la seconde en opérant de la façon inverse.

Dans un cas comme dans l'autre, le greffage avait lieu à quelques centimètres au-dessus des deux feuilles primordiales (Fig. schématique 1). On empêchait les bourgeons situés à l'aisselle de ces deux premières feuilles de se développer, de sorte que le sujet restait toujours réduit à une tige nue après la chute de ces feuilles, qui ne tarde pas à survenir.

#### A. — Haricot de Soissons sur *Ph. lunatus*.

Un mois après le greffage, on rechercha si le Haricot de Soissons qui avait servi de greffon renfermait le principe cyanhydrique. Dans ce but, plusieurs expériences furent faites en opérant chaque fois sur un lot de cinq plantes. Dans chaque lot, les racines et les axes au-dessous du bourrelet, constitués par le sujet ou *Ph. lunatus*, pesaient ensemble 25 grammes en moyenne, tandis que le poids des greffons était voisin de 50 grammes.

Avec les porte-greffes, on obtint des réactions très accentuées de l'acide cyanhydrique; mais le résultat fut négatif avec les greffons. Le composé cyanique ne paraissait donc pas avoir passé du sujet dans le greffon.

Dans le cas actuel, le composé cyanique ne pouvait exister qu'en faible quantité dans le sujet, parce que celui-ci n'avait développé que ses deux feuilles primordiales, qui d'ailleurs étaient déjà tombées au moment de l'analyse. Il est certain que cette petite quantité d'acide cyanhydrique provenait uniquement du glucoside qui existait dans la graine et dont la disparition n'est pas complète pendant la germination (1). La racine et l'axe situé au-dessous du bourrelet ne remplissaient, pour ainsi dire exclusivement, qu'un rôle absorbant et conducteur. Pour ce motif, on pourrait objecter que, si la quantité du principe cyanique contenu dans le sujet avait été moins faible, on aurait peut-être obtenu les réactions de l'acide cyanhydrique avec le

s'est servi des graines noires, qui ont paru germer plus facilement que d'autres, sans doute parce qu'elles étaient moins âgées.

(1) C'est ce qui résulte des observations que j'ai faites tout récemment sur la germination du *Ph. lunatus*.

greffon. Nous verrons dans un instant ce qui se passe quand on permet au sujet de fabriquer une quantité de principe cyanique beaucoup plus grande que dans le cas dont il vient d'être question.

Examinons auparavant les résultats fournis par la greffe inverse.

#### B. — *Ph. lunatus* sur Haricot de Soissons.

Sur des pieds de Soissons, on greffe le *Ph. lunatus*, en empêchant comme précédemment le sujet de donner des feuilles.

Dans une première expérience, un mois après le greffage, on prit deux plantes dont les racines et les axes, un peu plus développés que dans le cas précédent (1), pesaient 14 grammes, tandis que les greffons de *Ph. lunatus*, également plus développés, avaient un poids de 55 grammes (l'un d'eux portait 15 feuilles et l'autre 19).

La recherche de l'acide cyanhydrique donna un résultat complètement négatif avec les organes des sujets, tandis que les deux greffons (tiges et feuilles ensemble) fournissaient 0<sup>gr</sup>,012 d'acide cyanhydrique, soit une proportion de 0<sup>gr</sup>,022 p. 100.

Le composé cyanique n'était donc pas descendu du greffon dans le sujet.

Dans une seconde expérience, deux mois après le greffage, on opéra sur trois plantes. Les racines et les axes des sujets pesaient 24 grammes, les greffons 95 grammes.

Les sujets n'ont pas donné trace d'acide cyanhydrique; les greffons en ont fourni 0<sup>gr</sup>,025.

Ici non plus, malgré le développement plus grand des plantes au moment de l'analyse, le composé cyanique n'avait pas émigré du greffon dans le porte-greffe. Ajoutons que les mêmes résultats ont été obtenus avec les greffes réciproques de *Ph. lunatus* et de Haricot d'Espagne, faites dans des conditions semblables aux précédentes.

1) Les racines de ces plantes, appartenant au Haricot de Soissons, étaient pourvues de nodosités, tandis que nous n'en avons observé sur aucune des racines du *Ph. lunatus* greffé ou non, quel que fût d'ailleurs l'âge de la plante, cultivée pourtant côte à côte dans le même sol que les précédents. Les micro-organismes des nodosités de nos Haricots indigènes n'étaient sans doute pas adaptés aux variétés de Haricots de Java employés dans nos cultures.

## 2° GREFFE MIXTE.

Dans la greffe mixte, les pousses feuillées qu'on laisse se développer sur le sujet sont destinées à accroître ses dimensions. D'une part, elles permettraient, d'après M. Daniel, de faire pénétrer plus facilement certains produits d'une plante dans l'autre, et c'est sur cette hypothèse qu'il s'est basé pour essayer d'obtenir par la greffe des variations plus accentuées. D'autre part, comme le sujet n'a qu'une dimension restreinte dans la greffe ordinaire, il ne peut exercer qu'un appel assez faible sur les produits du greffon ; dans la greffe mixte, au contraire, le sujet prenant un accroissement plus considérable, les rameaux qu'il porte au-dessous du bourrelet doivent exercer un appel plus prononcé.

Les conditions nouvelles, dans lesquelles le sujet se trouve placé par la greffe mixte, agissent-elles sur la migration du composé cyanique conformément à cette théorie, soit en raison d'une production plus grande de ce composé dans les tissus du sujet, soit à cause de l'appel plus marqué exercé par le sujet, quand c'est le greffon qui élabore ce même corps ?

Pour s'en rendre compte, il n'y avait qu'à prendre alternativement pour sujet le *Ph. lunatus* et l'un de nos Haricots indigènes. Dans le premier cas, on s'est servi de deux variétés ou races de *Ph. lunatus* ; dans le second, c'est encore le Haricot de Soissons qui a été employé.

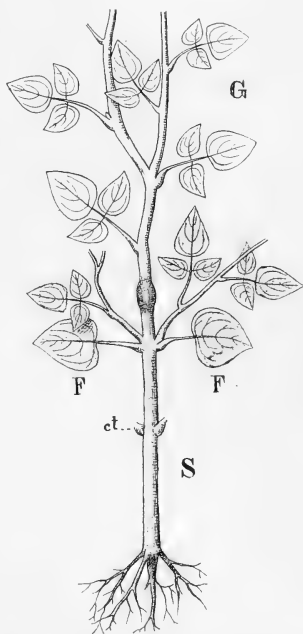


Fig. 2. — Représentation schématique de la greffe mixte. — G, greffon ; S, sujet, avec la base des cotylédons, et, et ses deux feuilles primordiales, FF.

Le greffage fut fait, comme dans les expériences précédentes, au-dessus des deux feuilles primordiales du sujet, et, à leur aisselle, on laissa se développer tantôt un, tantôt deux rameaux latéraux (Fig. schématique 2 et Fig. 3 et 4, d'après des photographies de plantes greffées).

#### A. — Haricot de Soissons sur *Ph. lunatus*.

Les deux variétés de *Ph. lunatus* employées comme sujets étaient, l'une le Haricot de Java à graine noire, l'autre le Haricot du Cap. Bien que la graine de ce dernier soit peu riche en composé cyanique, les feuilles n'en contiennent pas moins, comme on l'a vu précédemment, une proportion assez notable de ce composé ; en outre, cette race, mieux adaptée aux climats tempérés, présente l'avantage de donner des pousses vigoureuses.

Dans les expériences faites en 1906, l'analyse eut lieu avant la floraison des greffons ; dans celle de 1907, on attendit que les greffons eussent développé et même parfois mûri leurs gousses.

**Expériences de 1906.** — 1° Cinq pieds de Haricot de Java greffés, à la fin du mois de mai, avec le Haricot de Soissons et examinés un mois après, portaient chacun, latéralement, à l'aisselle de l'une des deux feuilles primordiales, un rameau pourvu de 4 à 5 feuilles composées, mais dont les plus âgées n'avait pas encore atteint leurs dimensions définitives. Les racines, les tiges et les rameaux latéraux de ces deux sujets pesaient ensemble 38 grammes. Elles donnèrent naturellement de très fortes réactions de l'acide cyanhydrique.

Les greffons de Haricot de Soissons s'étaient ramifiés vers la base et portaient de nombreuses feuilles ; leur poids était de 62 grammes. On ne put y déceler la présence du composé cyanique : par conséquent, bien que la branche latérale de *Ph. lunatus* eût élaboré une certaine quantité de ce composé, il n'avait pas émigré dans le greffon.

2° Cinq autres pieds de Haricot de Java, également greffés avec Haricot de Soissons, mais examinés un mois et demi après le greffage, portaient à l'aisselle de chacune des deux feuilles primordiales une branche feuillée (Fig. schématique 2). Les racines, les axes principaux et les branches latérales de ces cinq sujets pesaient ensemble 48 grammes. Le dosage de

l'acide cyanhydrique dans ces organes donna le chiffre de 0<sup>gr</sup>,018 (soit 0<sup>gr</sup>,038 p. 100).

Les greffons de Haricot de Soissons, du poids de 72 grammes, ne donnèrent pas d'acide cyanhydrique. Il n'y avait donc pas eu passage du composé cyanique du sujet dans le greffon.

**Expériences de 1907.** — Des plantes greffées à la fin du mois de mai n'ont été soumises à l'analyse que trois mois après. Sujets et greffons avaient atteint un grand développement; les premiers, formés soit par le Haricot de Java à graine noire, soit par le Haricot du Cap, portaient de jeunes fleurs; les seconds, constitués par le Haricot de Soissons, avaient produit des gousses en nombre variable et dont plusieurs étaient presque mûres. L'analyse a eu lieu sur chaque plante séparément: il suffira de citer les résultats fournis par quelques-unes d'entre elles.

*Exemplaire n° 1.* — Le sujet (Haricot de Java à graine noire) porte au-dessous du bourrelet une touffe de branches latérales (Fig. 3), pourvues de feuilles nombreuses encore bien vertes; avec la tige basilaire, ces rameaux pesaient 112 grammes, dont 54 pour les limbes foliaires. Au dosage, on trouve 0<sup>gr</sup>,042 d'acide cyanhydrique.

Le greffon a produit 10 gousses, dont 3 ont atteint leurs dimensions définitives, mais sont encore vertes; elles pèsent 51 grammes. La tige et les feuilles ont un poids de 50 grammes. Ni les gousses, ni les organes végétatifs, analysés séparément, ne donnent trace d'acide cyanhydrique.

*Exemplaire n° 2.* — Le sujet (Haricot de Java à graine noire) présente également un rameau latéral bien développé (Fig. 4), pesant, avec ses feuilles, 96 grammes. Il donne 0<sup>gr</sup>,037 d'acide cyanhydrique.

Le greffon a perdu une partie de ses feuilles et porte 5 gousses, dont deux sont mûres. Ces fruits avec leurs graines offrent exactement les mêmes caractères que chez le Haricot de Soissons non greffé. Aucun de ces organes ne donne d'acide cyanhydrique.

*Exemplaire n° 3.* — Le sujet, de même nature que dans les deux cas qui précèdent, était pourvu de deux branches latérales

à peu près également développées (Fig. 5). Le greffon



Fig. 3. — Photographie d'un pied de *Phaseolus lunatus* greffé avec Haricot de Soissons. — A droite, *b*, bourrelet (paraissant assez gros à cause du mastic qui l'entoure); au-dessus du bourrelet, greffon constitué par le Haricot de Soissons portant des gousses; — à gauche, au-dessous du bourrelet, branches du sujet ou *Ph. lunatus* portant de nombreuses feuilles.

portait 7 gousses, dont plusieurs voisines de la maturité.

L'analyse fournit des résultats analogues aux précédents.



Fig. 4. — Photographie d'un pied de *Phaseolus lunatus* greffé avec Haricot de Soissons. — A droite, *b*, bourrelet, au-dessus duquel le greffon (H. de Soissons) porte des gousses ; — à gauche, au-dessous du bourrelet, une branche très développée, et née sur la tige principale constituée par le sujet.

*Exemplaire n° 4.* — Le sujet était formé par le Haricot du

Cap: sa branche latérale feuillée, avec la tige basilaire, avait



Fig. 5. — Photographie d'un pied de *Phaseolus lunatus* formant le sujet. — Au-dessus du bourrelet, *b*, le greffon constitué par le Haricot de Soissons forme le rameau médian de la figure et porte des gousses; immédiatement au-dessous du bourrelet, à droite, rameaux constitués par le *Ph. lunatus*; à gauche, à un niveau inférieur, rameaux constitués également par le *Ph. lunatus*.

un poids de 135 grammes, dont 70 pour les limbes foliaires.



Ceux-ci fournirent 0<sup>gr</sup>,022 d'acide cyanhydrique ; les axes avec les pétioles en donnèrent 0<sup>gr</sup>,012 : par conséquent un total de 0<sup>gr</sup>,034 pour l'ensemble du rameau.

Le greffon avait perdu presque toutes ses feuilles et portait 7 gousses mûres. Les graines ne renfermaient pas trace de composé cyanique.

**B. — *Ph. lunatus* sur Haricot de Soissons ou Haricot d'Espagne.**

Un certain nombre de greffes mixtes, inverses des précédentes, ont été faites en 1907, en prenant comme greffons des Haricots de Java. Pour savoir si le composé cyanique descendait dans le sujet, il était inutile de prolonger la durée de végétation au delà du temps nécessaire pour permettre au greffon de développer une quinzaine de feuilles.

On fit en sorte que le développement du sujet, avec son rameau latéral au-dessous du bourrelet, fût à peu près égal à celui du greffon. L'analyse eut lieu lorsque les rameaux de *Ph. lunatus* d'une part, ceux de Haricot de Soissons ou de Haricot d'Espagne d'autre part, pesaient respectivement de 40 à 50 grammes. Dans ces conditions, le composé cyanique s'était formé en assez grande quantité dans le greffon pour que le résultat de l'expérience fût absolument probant.

Or, en aucun cas, le sujet ne donna les réactions de l'acide cyanhydrique.

**3° GREFFE PAR APPROCHE.**

Pour terminer ce qui a trait aux Haricots, je mentionnerai encore une expérience de greffe par approche, entre le Haricot du Cap et le Haricot de Soissons. Les tiges étaient longues d'environ 50 centimètres et portaient déjà quelques ramifications quand on les unit l'une à l'autre, à 30 centimètres du sol. Quoique lente, la soudure finit par se faire. La végétation des deux plantes était très vigoureuse. Lorsqu'elles eurent atteint l'une et l'autre près de 1 mètre de longueur, on supprima, au-dessous de la soudure, la partie basilaire de la tige du Haricot du Cap et, inversement, au-dessus de la soudure, la tige du

Haricot de Soissons; de façon que, finalement, le sujet était représenté, comme dans une greffe mixte, par le Haricot de Soissons portant des rameaux latéraux, et le greffon par le Haricot du Cap.

Au moment de la recherche de l'acide cyanhydrique, les diverses parties du sujet, y compris les jeunes gousses qu'il avait produites, pesaient 110 grammes; elles ne donnèrent pas trace d'acide cyanhydrique.

Le greffon, très développé, portait six rameaux, avec 38 feuilles et de nombreuses fleurs en voie de formation; le poids total était de 95 grammes, dont 49 pour les limbes foliaires seuls. Ceux-ci fournirent 0<sup>gr</sup>.024 d'acide cyanhydrique, soit un taux de 0,048 p. 100, proportion plus élevée que celle trouvée dans plusieurs autres analyses faites avec des feuilles du Haricot du Cap non greffé, qui n'avaient pas donné plus de 0,040 p. 100.

Le greffage aurait-il eu pour conséquence, dans le cas actuel, une accumulation du composé cyanique dans le greffon? On serait presque tenté de le supposer. Mais, sans aller jusque-là, on peut dire du moins que cette expérience est tout aussi contraire que les précédentes à l'hypothèse de la migration de ce composé.

## § II. — PLANTES LIGNEUSES.

Parmi les Rosacées, chez lesquelles j'ai signalé, l'an dernier (1), l'existence d'un glucoside cyanhydrique, se trouvent les genres *Photinia* et *Cotoneaster*, qui comprennent l'un et l'autre des espèces à feuilles caduques ou à feuilles persistantes. Dans ces deux genres, il y a des cas où le glucoside existe dans tous les organes végétatifs, racine, tige et feuille, et il en est d'autres où il fait défaut dans la racine. Chez toutes les espèces examinées, c'était la feuille qui en renfermait la plus forte proportion. Les quantités d'acide cyanhydrique fournies par les divers organes végétatifs, dans chacune des espèces employées comme sujet ou comme greffon, seront indiquées à propos des greffes étudiées.

1) L. Guignard, *Nouveaux exemples de Rosacées à acide cyanhydrique* (C. R. Acad. des Sciences, t. CXLIII, 1906, p. 431).

Nous examinerons d'abord les greffes de *Photinia* et de *Cotoneaster* sur Cognassier (*Cydonia vulgaris* Pers.).

Mais, comme cette dernière espèce élabore aussi, d'une façon normale, un glucoside cyanhydrique, on se demandera sans doute, au premier abord, quel intérêt peut bien présenter l'étude de ces greffes au point de vue qui nous occupe. Pour le faire ressortir, il est nécessaire d'indiquer d'abord la répartition et la proportion du principe cyanique dans les différents organes du Cognassier.

Ce principe n'existe que dans les parties aériennes de la plante : la racine en est complètement dépourvue. Je n'ai pas dosé l'acide cyanhydrique dans les jeunes feuilles : mais, au commencement de juillet, les feuilles adultes n'en ont donné que quelques milligrammes pour 100.

Dans les premiers jours d'octobre, les différentes parties d'un jeune arbre de 4 ans, très vigoureux, ont fourni les résultats qui suivent :

Les feuilles, à la dose de 100 grammes, ne donnèrent plus d'acide cyanhydrique, bien que l'époque de leur chute fût encore éloignée d'environ deux mois.

Avec l'écorce des rameaux de l'année qui portaient ces feuilles, on obtint 0<sup>sr</sup>,015 p. 100 d'acide cyanhydrique ; avec des rameaux de deux ans, on n'en trouva plus que 0<sup>sr</sup>,001 environ, et moins encore avec les rameaux de trois ans. Le composé cyanique est donc presque entièrement mis en réserve dans les rameaux de l'année, pour passer plus tard, vraisemblablement, dans les bourgeons qui se développeront au printemps suivant, ainsi qu'on le constate dans d'autres Rosacées à acide cyanhydrique.

Quant à la tige de l'échantillon dont il s'agit, laquelle avait un diamètre moyen de 3 centimètres et une hauteur de 2 mètres au-dessous de ses premières branches, on l'a divisée en deux parties égales. L'écorce de la moitié supérieure, pesant 87 grammes, ne donna qu'un précipité de Bleu de Prusse très minime, qui ne paraissait pas correspondre à plus de 1/20 de milligramme d'acide cyanhydrique ; celle de la moitié inférieure, du poids de 120 grammes, ne fournit plus, avec les premières portions du liquide distillé, que des traces à peine perceptibles de ce corps.

Des résultats presque identiques furent obtenus avec d'autres échantillons cultivés dans des sols différents.

On voit par là que, dans le *Cydonia vulgaris*, les branches qui ne portent plus de feuilles, et à plus forte raison la tige plus âgée, sont excessivement pauvres en composé cyanique. En outre, celui-ci disparaît complètement à la base de la tige, au voisinage de la racine.

Les observations que j'ai faites dans ces derniers temps sur les plantes ligneuses à glucoside cyanhydrique autorisent à admettre que ce composé accompagne presque toujours la chlorophylle, non seulement dans les feuilles, où il atteint son maximum, mais aussi dans l'écorce de la tige. En outre, tantôt il existe dans la racine, dépourvue de chlorophylle, tantôt il y fait complètement défaut, sans qu'on puisse voir là une relation directe entre la présence ou l'absence de ce corps et le taux plus ou moins élevé qu'il présente dans les organes aériens. La comparaison du *Cotoneaster microphylla* et du *C. buxifolia* nous en fournira bientôt la preuve.

Mais, d'après les expériences de M. Treub sur le *Pangium* et surtout sur le *Phaseolus lunatus*, la chlorophylle n'agit que d'une façon indirecte sur la formation du composé cyanique, en ce sens qu'elle détermine d'abord la production des hydrates de carbone, dont la présence, conjointement avec celle des nitrates, est nécessaire pour que l'acide cyanhydrique prenne naissance. La cyanogénèse peut cependant s'effectuer, chez ces plantes, même à l'obscurité, à condition que l'on fournisse aux feuilles certains sucres et des nitrates.

La chlorophylle contenue dans l'écorce de la tige pouvant réaliser, comme dans la feuille, l'assimilation du carbone, il semble rationnel d'admettre que l'acide cyanhydrique peut également se former dans l'écorce. Toutefois, on vient de voir que, chez le Cognassier, la proportion d'acide cyanhydrique fournie par l'écorce des tiges âgées de deux ans ou plus, est extrêmement minime, malgré la présence d'une certaine quantité de chlorophylle. Chez d'autres plantes, comme on le verra plus loin, où les feuilles produisent une forte proportion de composé cyanique, l'écorce de la tige en renferme ordinairement une notable quantité, mais il n'est pas douteux que cette

dernière ne provienne presque entièrement de l'élaboration qui s'effectue dans les feuilles.

L'absence presque complète de principe cyanique dans la tige du Cognassier nous permet maintenant de supposer que le greffage, sur cette espèce, d'une autre Rosacée produisant une quantité notable de glucoside cyanhydrique pourra, tout aussi bien que les greffes des Haricots, nous renseigner sur la migration descendante de ce composé.

D'autre part, en raison même de la propriété que possède le Cognassier de former normalement un glucoside cyanhydrique, il était intéressant de rechercher si les glucosides du même genre, fabriqués par les greffons empruntés au *Photinia* et au *Cotoneaster*, circuleraient plus facilement dans cette plante que dans celles qui sont dépourvues de cette propriété. La migration de ces composés, surtout si leur nature est identique dans le greffon et le sujet, peut sembler, *a priori*, assez vraisemblable.

Il y a lieu de remarquer, à ce propos, que si la constitution des glucosides cyanhydriques est connue chez plusieurs Rosacées, elle ne l'est pas encore chez celles dont nous allons nous occuper. Mais leurs produits de dédoublement, dans lesquels l'acide cyanhydrique est toujours accompagné de glucose et d'aldéhyde benzylique, permettent de croire qu'ils sont représentés soit par l'amygdaline, dont la décomposition sous l'influence de l'émulsine fournit deux molécules de glucose, soit par la prulaurasine du Laurier-cerise qui ne donne qu'une seule molécule de glucose. Il est à remarquer, d'ailleurs, que dans les deux groupes auxquels appartiennent ces glucosides, on connaît déjà des isomères (1).

Quant à la répartition du glucoside cyanhydrique, quel qu'il soit, il y a lieu de remarquer que, dans le *Photinia serrulata* non greffé, ce composé existe dans tous les organes végétatifs. Par contre, dans la plupart des *Cotoneaster*, la racine en est dépourvue. En tout cas, qu'il s'agisse de la tige ou de la racine, quand celle-ci n'en est pas privée, c'est dans l'écorce qu'il est presque entièrement localisé. Par conséquent, il suffisait.

(1) E. Bourquelot et H. Hérissey, *Isomérisie dans les glucosides cyanhydriques, etc.* Journ. de Pharm. et de Chim., 12 juillet 1907).

dans nos observations, d'enlever l'écorce pour y rechercher ou doser l'acide cyanhydrique.

1° *Photinia serrulata* Lindl. sur Cognassier.

Le *Ph. serrulata*, arbuste ou petit arbre d'ornement très répandu, comme on sait, dans les parcs et les jardins, possède des feuilles coriaces et persistantes, qui ressemblent par leurs dimensions à celles du Laurier-cerise. Tous les organes végétatifs, y compris la racine, renfermant un glucoside cyanhydrique, l'analogie avec le Laurier-cerise est complète sous ce rapport (1).

Mais le *Photinia* présente des variations beaucoup plus grandes que le Laurier-cerise, suivant l'origine des échantillons, au point de vue de la quantité d'acide cyanhydrique fourni par les feuilles (2) et les autres organes. Chez les individus cultivés dans des conditions analogues, ces variations sont un peu moins prononcées : or, c'était précisément le cas de ceux qui ont servi à mes recherches sur la greffe.

On a examiné à la même époque, en octobre, des exemplaires de *Ph. serrulata* francs de pied et des exemplaires greffés. Bien que les résultats obtenus quant à la quantité d'acide cyanhydrique puissent être, comme on vient de le faire remarquer, assez variables pour un même organe d'un individu à l'autre, la chose n'a pas grande importance au point de vue qui nous occupe, car l'essentiel est de constater que les différentes parties de cette espèce renferment une proportion relativement élevée de composé cyanique.

C'est ainsi que, pour les individus francs de pied âgés de 3 ou 4 ans, les feuilles de l'année (3) donnaient un taux d'acide cyanhydrique compris généralement entre 0<sup>sr</sup>,080 et

1) Dans les variétés le plus ordinairement cultivées du Laurier-cerise, les feuilles fraîches peuvent donner un taux d'acide cyanhydrique qui est généralement compris entre 0,130 à 0,180 p. 100; avec les racines, il varie en moyenne de 0,020 à 0,030 p. 100.

2) J'ai indiqué quelques-unes de ces variations dans ma Note de l'an dernier sur les Rosacées.

3) La proportion d'acide cyanhydrique varie avec l'âge des feuilles; celles de deux ans sont moins riches que celles d'un an. Dans les feuilles rosées du printemps, lorsqu'elles n'ont encore que le quart ou le tiers de leurs dimensions définitives, on trouve jusqu'à 0,170 p. 100 d'acide cyanhydrique.

0<sup>sr</sup>,095 p. 100; avec le mélange de l'écorce des différents rameaux de la tige, ce taux variait de 0<sup>sr</sup>,045 à 0<sup>sr</sup>,060; avec celui de l'écorce des racines, il atteignait parfois jusqu'à 0<sup>sr</sup>,090 p. 100, chiffre plus élevé que celui que l'on obtient avec l'écorce des racines de même âge dans les variétés ordinaires du Laurier-cerise.

L'étude des greffes du *Photinia* sur Cognassier a porté sur trois exemplaires très vigoureux, hauts de 1<sup>m</sup>,50 en moyenne et abondamment ramifiés. Le greffage avait été fait à une distance de 5 à 6 centimètres de la racine du sujet (fig. 6). Le sujet avait 4 ans et le greffon 3 ans.

Chez ces trois arbustes, l'écorce de la partie aérienne du sujet, prise au-dessous du bourrelet, à une distance d'un centimètre à peine de la soudure, ne donna pas trace d'acide cyanhydrique. Comme on pouvait le prévoir après ce résultat complètement négatif, il en fut de même avec l'écorce de la racine.

Sur les greffons, l'écorce fut enlevée au-dessus du bourrelet, à un centimètre de la soudure, sur la tige principale. Le dosage de l'acide cyanhydrique donna les chiffres suivants pour cette écorce et pour les feuilles :

*Exemplaire n° 1.* — Écorce de la tige, 0<sup>sr</sup>,064 p. 100. — Feuilles de l'année, 0<sup>sr</sup>,070 p. 100.

*Exemplaire n° 2.* — Écorce de la tige, 0<sup>sr</sup>,078 p. 100. — Feuilles de l'année, 0<sup>sr</sup>,082 p. 100.

*Exemplaire n° 3.* — Écorce de la tige, 0<sup>sr</sup>,051 p. 100. — Feuilles de l'année, 0<sup>sr</sup>,115 p. 100.

Ces chiffres montrent que la quantité de composé cyanique contenu dans l'écorce de ces greffons, immédiatement au-dessus du bourrelet correspondant à la soudure, était très élevée, puisque, dans les deux premiers cas, elle atteignait

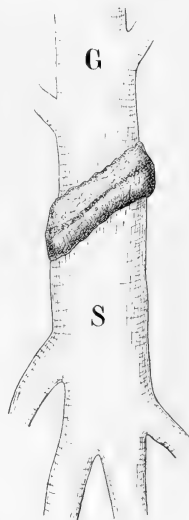


Fig. 6. — Griffe *Photinia serrulata*, G, sur Cognassier, S. — Le greffon et le sujet sont dépouillés de leur écorce, sauf à la surface et au voisinage de la soudure. — Demi-grandeur naturelle.

presque celle qui existait dans les feuilles. Et, pourtant, aucune trace de ce composé ne pouvait être décelée dans le sujet. C'est un exemple frappant de la différence qui se manifeste brusquement dans le contenu de l'écorce au-dessus et au-dessous de la soudure.

### 2° *Cotoneaster frigida* Wall. sur Cognassier.

Dans le *C. frigida*, le glucoside cyanhydrique ne se rencontre que dans la feuille et la tige.

Au mois de juillet, les feuilles d'un individu franc de pied, cultivé au Muséum d'histoire naturelle, ont fourni 0<sup>sr</sup>,045 p. 100 d'acide cyanhydrique; l'écorce de la tige en donna 0<sup>sr</sup>,016 p. 100. Au mois de septembre, avec un autre individu de la même espèce également franc de pied et provenant des pépinières de M. Croux, on a obtenu 0<sup>sr</sup>,058 p. 100 d'acide cyanhydrique pour les feuilles, et 0<sup>sr</sup>,020 p. 100 pour l'écorce de la tige.

Trois échantillons de *C. frigida* greffé sur *Cydonia* ont été examinés au mois de septembre.

*Exemplaire n° 1.* — Arbuste à tige courte.

Le greffage sur la tige du Cognassier avait été fait à 15 centimètres au-dessus de la racine. Cette tige avait un diamètre de 3 centimètres. Au-dessus de la soudure, celle du *Cotoneaster* offrait une épaisseur un peu moindre et portait ses premières ramifications à 20 centimètres plus haut. L'arbuste, très vigoureux, avait encore toutes ses feuilles et était chargé de fruits rouges à la fin de septembre.

Sur le sujet, on enlève l'écorce au-dessous du bourrelet à une distance d'environ 1 centimètre de la ligne de soudure. Le parenchyme cortical présente une teinte verdâtre, qui s'atténue vers le bas et disparaît sur les racines.

La recherche de l'acide cyanhydrique, faite sur 20 grammes de cette écorce, donne un résultat négatif (à plus forte raison en est-il de même avec le bois de la tige ou de la racine de ce porte-greffe).

Sur le greffon, on détache l'écorce au-dessus du bourrelet jusqu'à une hauteur suffisante pour en avoir une vingtaine de grammes. On ne laisse donc sur la tige que la partie de l'écorce recouvrant le bourrelet sur une longueur d'environ 2 centi-



mètres. (La figure 6, quoique empruntée à une autre plante, peut servir également, dans le cas actuel, à montrer cette partie de l'écorce en place sur le bourrelet).

La proportion d'acide cyanhydrique obtenue a été de 0,048 p. 100. Or, on a vu précédemment que l'écorce d'un individu franc de pied n'en avait donné, à la même époque, que 0,020 p. 100. Au premier abord, on pourrait être tenté de supposer que le composé cyanique, arrêté au niveau du bourrelet, s'était accumulé dans la tige du greffon. Il est possible qu'il en soit ainsi; mais il ne faut pourtant pas oublier que les plantes à acide cyanhydrique présentent souvent, comme on l'a vu, des variations individuelles considérables. L'exemple qui va suivre nous en donnera une nouvelle preuve.

Quant aux feuilles de cette greffe de *Cotoneaster*, elles donnaient 0,060 p. 100 d'acide cyanhydrique, bien que la saison fût déjà assez avancée et qu'il s'agit d'une espèce à feuilles caduques, mais où leur chute n'a lieu que très tardivement, après les premières gelées.

*Exemplaire n° 2.* — Arbuste à tige longue de 1<sup>m</sup>,50 au-dessous des ramifications.

Le greffage sur Cognassier avait eu lieu à la hauteur de 55 centimètres: le tiers inférieur de la tige était constitué par le sujet et les deux tiers supérieurs appartenaient au greffon (fig. 7). Le sujet avait en moyenne 2 centimètres et demi de diamètre, le greffon 2 centimètres à peine dans la région inférieure; le premier était âgé de 3 ans et le second de 2 ans.

L'écorce du sujet, à partir de la racine jusqu'au bourrelet, offrait une teinte verdâtre et pesait 45 grammes.

Le liquide distillé pour rechercher l'acide cyanhydrique donna la réaction du Bleu de Prusse, mais faiblement, et, autant qu'on

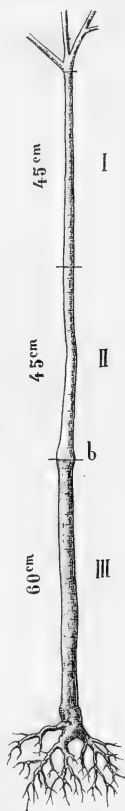


Fig. 7. — Greffe de *Cotoneaster frigidula* sur Cognassier: I et II, parties de la tige formée par le greffon; b, bourrelet; III, partie de la tige constituée par le sujet.

en peut juger par la méthode colorimétrique, la quantité totale d'acide cyanhydrique ne devait pas dépasser  $1/20^{\circ}$  de milligramme. Cette très faible quantité provenait-elle de la migration du composé cyanique du greffon dans le sujet? On peut répondre négativement, parce que, sur la tige du sujet, s'étaient développés au printemps des rameaux feuillés, qui renfermaient nécessairement, comme ceux du Cognassier franc de pied, une certaine quantité de glucoside cyanhydrique. La tige qui les portait pouvait donc avoir conservé des traces de ce corps pendant un certain temps, même après la suppression des gourmands. C'est là, je crois, la véritable explication du fait observé, d'autant qu'elle trouve un point d'appui très solide dans le résultat obtenu avec l'échantillon n° 1, où, malgré la présence d'une quantité très élevée de glucoside cyanhydrique dans le greffon, le sujet n'avait pas donné la moindre trace de Bleu de Prusse.

Peut-on supposer que le composé cyanique élaboré dans le greffon soit détruit au fur et à mesure qu'il descend et pénètre dans le sujet? S'il en était ainsi, il serait bien étonnant qu'on ne rencontrât que des traces d'acide cyanhydrique dans le sujet, quand toutefois on peut en déceler la présence.

La partie de la tige constituée par le greffon, longue de 90 centimètres, a été divisée en deux moitiés d'égale longueur (fig. 7, I et II). On a enlevé séparément l'écorce de la partie inférieure, voisine du bourrelet, et celle de la partie supérieure, voisine des ramifications terminales de la tige, de façon à avoir deux lots de même poids; chacun d'eux pesait 17 grammes.

Avec le premier lot, fourni par la partie inférieure, la proportion d'acide cyanhydrique obtenue fut de 0,007 p. 100; avec le second lot, elle s'éleva à 0,025 p. 100, en raison de la plus grande proximité des rameaux feuillés.

La moyenne, de 0,016 p. 100 pour l'ensemble de la tige de ce greffon, était donc un peu moindre que celle indiquée précédemment pour un individu franc de pied, de même âge et examiné à la même époque; elle était surtout bien inférieure à celle qu'avait fournie le greffon de la plante n° 1. Mais, outre les variations individuelles, une autre cause avait pu occasionner cette diminution: par suite d'un accident, la tige ne portait

plus, depuis un certain temps, que trois petites branches feuillées.

En somme, les deux exemples dont il vient d'être question semblent bien, comme celui du *Photinia*, autoriser à conclure que le composé cyanique ne descend pas du greffon dans la partie de la tige constituée par le porte-greffe.

### 3° *Cotoneaster microphylla* Wall. sur *C. frigida*.

On ne sait pas encore si le glucoside cyanhydrique qui se trouve en très petite quantité, comme on l'a vu, dans le Cognassier, est identique à celui qui existe dans le *Cotoneaster frigida*, et l'on peut supposer que, dans les greffes dont il vient d'être question, l'absence de migration descendante du glucoside élaboré par le *Cotoneaster* est peut-être due à ce qu'il n'a pas la même constitution que celui du Cognassier.

Cette hypothèse n'a évidemment plus de raison d'être dans le cas de la greffe d'une espèce de *Cotoneaster* sur une autre espèce du même genre, car il n'est pas douteux que les différentes espèces de ce genre ne renferment le même glucoside. C'est la raison pour laquelle il a paru bon de rechercher ce qui se passe dans un cas de cette nature.

On a choisi pour cette recherche des greffes de *C. microphylla* sur *C. frigida*. Mais avant de faire connaître les résultats obtenus, il est nécessaire d'indiquer les quantités d'acide cyanhydrique fournies par un échantillon de *C. microphylla* franc de pied, de même âge et examiné à la même époque que les greffes, à l'automne.

Dans le genre auquel elle appartient, cette dernière espèce est une des plus riches en composé cyanique; en outre, celui-ci se rencontre dans tous les organes végétatifs, y compris la racine, ce qui n'est pas le cas ordinaire chez ces plantes.

Le taux d'acide cyanhydrique obtenu avec les feuilles, qui sont persistantes, s'est élevé dans plusieurs dosages à 0<sup>es</sup>,120 p. 100; avec l'écorce des rameaux de 1 à 3 ans, il était en moyenne de 0,050 p. 100; avec celle des racines de même âge, il descendait à 0,018 p. 100 (1).

(1) Parmi les espèces du genre *Cotoneaster*, au nombre d'une douzaine, que j'ai examinées l'an dernier, c'est le *C. buxifolia* Wall. qui a donné la plus

Voyons maintenant les résultats de l'analyse des différentes parties des plantes greffées.

*Exemplaire n°1.* — La tige, ou sujet, constituée par le *C. frigida* (Fig. 8) était âgée de 3 ans et présentait une hauteur de 1<sup>m</sup>,40 au-dessous du bourrelet. Le greffage en fente avait été pratiqué au printemps de la seconde année avec deux ramuscules de *C. microphylla*, qui s'étaient développés avec vigueur et ramifiés en une touffe de branches en parasol au sommet de la tige.

Vers la base, la tige avait un diamètre de 2 centimètres et demi; vers le milieu son épaisseur ne dépassait pas 2 centimètres, mais elle allait ensuite en augmentant sensiblement à la partie supérieure, au voisinage du bourrelet (fig. 8, I). Dans cette région, elle portait des cicatrices provenant de la suppression d'assez nombreux gourmands qui s'étaient formés et avaient pris un certain développement après le greffage.

Il était à prévoir que la recherche de l'acide cyanhydrique dans la tige

forte proportion d'acide cyanhydrique avec les feuilles : dans un cas on en a obtenu, en juillet, 0,129 p. 100, et dans un autre cas, en octobre, 0,171 p. 100. Ce dernier chiffre n'est souvent pas plus élevé avec les feuilles de Laurier-cerise. Mais l'écorce des rameaux de 1 à 3 ans en donnait seulement, en octobre, 0,025 p. 100, par conséquent une fois moins que celle du *C. microphylla*. Quant à la racine, elle s'est montrée, dans tous les échantillons, étudiés, entièrement dépourvue de principe cyanique. Il est curieux de voir,

sous ce rapport, une différence absolue entre le *C. buxifolia* et le *C. microphylla* qui représentent pourtant deux espèces très voisines par les caractères morphologiques.

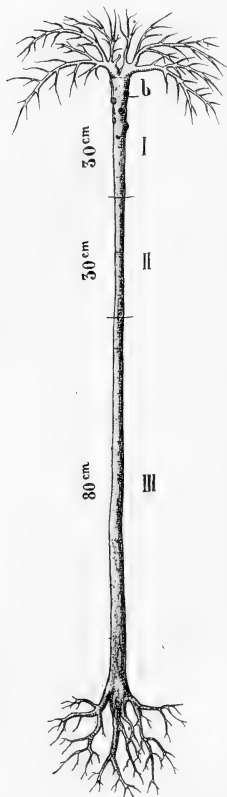


Fig. 8. — Greffe de *Cotoneaster microphylla* sur *C. frigida*. — La tige est constituée sur toute sa longueur par le sujet; au-dessous du bourrelet, *b*, elle montre des cicatrices de gourmands. Les deux greffons, situés côte à côte, sont très ramifiés.

donnerait un résultat positif. D'une part, cette tige encore jeune, puisqu'elle n'avait que 3 ans, étant constituée par le *C. frigida*, qui renferme normalement le composé cyanique dans son écorce verte, devait vraisemblablement avoir conservé une certaine quantité de ce composé, bien qu'elle fût dépourvue de ses feuilles propres. D'autre part, le greffon élaborant en forte proportion un glucoside identique à celui du sujet, pouvait avoir cédé à ce dernier une partie de ce glucoside.

L'analyse des feuilles du greffon donna 0,092 p. 100 d'acide cyanhydrique, et celle de l'écorce des rameaux 0,060 p. 100. Les feuilles étaient donc sensiblement moins riches en principe cyanique que celles de l'échantillon franc de pied, tandis que l'inverse s'observait pour l'écorce des rameaux.

La tige du sujet a été divisée en trois parties : la première, voisine du bourrelet et renflée vers le haut, d'une longueur de 30 centimètres, la seconde de la même longueur, la troisième de 80 centimètres (fig. 8, I, II, III). L'analyse fut faite séparément sur l'écorce de chacune de ces parties. Avec l'écorce de la première, pesant 11 grammes, on obtient une proportion d'acide cyanhydrique égale à 0,013 p. 100; avec celle de la seconde, du poids de 20 grammes, le taux fut de 0,002 p. 100 (exactement 0,0027); avec celle de la troisième, qui pesait 61 grammes, il était presque identique (exactement 0<sup>sr</sup>,0026).

Il y avait par conséquent, au point de vue de la quantité relative de principe cyanique, une différence très marquée entre la partie supérieure et le reste de la tige : d'où l'on pouvait conclure que ce principe était descendu du greffon dans le sujet.

Si l'on tient compte du poids des trois lots d'écorce et des quantités respectives d'acide cyanhydrique fournies par eux, on trouve que la moyenne, pour l'ensemble de la tige, était voisine de 0,005 p. 100, alors que, dans les tiges du *C. frigida* non greffées, on avait dosé comme on l'a vu précédemment, dans un cas 0<sup>sr</sup>,016 p. 100 et dans un autre 0<sup>sr</sup>,020 p. 100 d'acide cyanhydrique. Cette différence s'explique par ce fait que, dans l'échantillon greffé, la tige du *C. frigida* se trouvait dépourvue de ses feuilles propres et n'avait pu recevoir de celles-ci le composé cyanique qu'elles élaborent dans les conditions normales. Le greffon de *C. microphylla* paraissait donc n'avoir

céde au sujet qu'une petite proportion de ce composé.

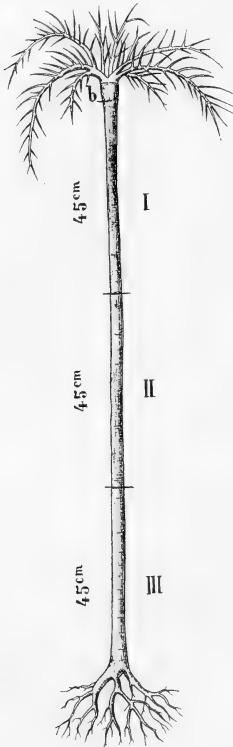


Fig. 9. — Greffe de *Cotoneaster microphylla* sur *C. frigida*. — La tige ou sujet est lisse, dépourvue de cicatrices de gourmands au sommet. Au-dessous du bourrelet, *b*, les deux greffons sont semblables à ceux de la figure précédente.

L'existence de cette migration descendante n'était pourtant pas sans laisser un certain doute, en raison de la présence des gourmands feuillés à la partie supérieure du sujet pendant la première année de végétation du greffon. On pouvait, en effet, se demander si l'excès d'acide cyanhydrique observé dans la partie supérieure de la tige, par rapport à la quantité trouvée dans les parties sous-jacentes, ne provenait pas des gourmands eux-mêmes. Pour savoir à quoi s'en tenir à cet égard, on a examiné un autre pied greffé, sur lequel aucun développement de gourmands n'avait eu lieu.

*Exemplaire n° 2.* — Comme dans le cas précédent, le sujet avait 3 ans et portait deux greffons âgés de 2 ans, abondamment ramifiés (fig. 9). Son écorce était lisse et sans cicatrices. A la partie supérieure, au-dessous du bourrelet, cette tige n'offrait pas le renflement signalé dans le premier échantillon. Sa longueur était de 1<sup>m</sup>,35 et son diamètre, uniforme, de 2 centimètres. De nombreux fruits rouges couvraient les ramifications des greffons (1).

Avec les feuilles des greffons, on obtint 0<sup>gr</sup>,076 p. 100 d'acide

(1) On a vu précédemment que, dans les drupes mûres du Laurier-cerise, comme dans celles d'autres Amygdalées, la pulpe ne contient plus de principe cyanique. Il en est autrement pour celle des fruits mûrs du *C. microphylla*, qui nous a donné 0,016 p. 100 d'acide cyanhydrique.

cyanhydrique, et, avec l'écorce des rameaux, 0<sup>sr</sup>,038 p. 100. Ces deux sortes d'organes étaient donc moins riches en principe cyanique que ceux de la première plante examinée.

La tige du sujet a été divisée en trois parties égales, chacune de 0<sup>m</sup>,45 de longueur (Fig. 9, I, II, III). L'écorce de la partie supérieure, pesant 28 grammes, donna 0<sup>sr</sup>,021 p. 100 d'acide cyanhydrique ; celle de la partie moyenne, pesant 27 grammes, en fournit 0<sup>sr</sup>,006 p. 100 ; avec celle de la partie inférieure, du poids de 32 grammes, on en obtint 0<sup>sr</sup>,005 p. 100.

Cette tige était par conséquent plus riche en composé cyanique que celle de l'échantillon n° 1, le taux moyen de l'acide cyanhydrique, pour l'ensemble de son écorce, s'élevant à près de 0,011 p. 100.

On remarquera en outre, que dans ce second exemplaire, c'est encore la partie supérieure de la tige qui en fournit la proportion la plus élevée. Comme elle n'avait pas porté de gourmands, la migration descendante du composé cyanique fabriqué dans le greffon ne laissait plus aucun doute.

Il eût été intéressant de rechercher ce qui se passe quand une espèce de *Cotoneaster*, renfermant, comme les précédentes, un glucoside cyanhydrique, a été greffée sur une autre espèce du même genre totalement dépourvue de ce glucoside. Mais les espèces de *Cotoneaster* qui n'élaborent pas de principe cyanique paraissent assez rares et, en tout cas, sont encore peu répandues dans les cultures. A cette catégorie appartiennent, d'après mes observations, le *C. angustifolia* Franchet, de la Chine, introduit depuis peu de temps dans les collections et dont j'ai reçu des échantillons de MM. Ph. et M. de Vilmorin. Il est à croire que, greffé avec des espèces à acide cyanhydrique, il donnerait à l'analyse le même résultat négatif que le Haricot vulgaire greffé avec le *Ph. lunatus*.

J'ai étudié aussi, au commencement de novembre, des greffes de trois espèces de *Cotoneaster* sur *Cratægus*, qui m'ont été envoyées par MM. Simon-Louis de leurs pépinières des environs de Metz. C'étaient des espèces à feuilles caduques.

Dans le *Cratægus Oxyacantha* employé comme sujet, l'écorce de la tige, examinée à la même époque, ne donnait pas trace

d'acide cyanhydrique, même quand on la prenait sur les rameaux de l'année. Il est à peine besoin d'ajouter que le résultat était tout aussi négatif avec la racine. Dans des recherches déjà très anciennes, Wicke (1) n'avait obtenu de l'acide cyanhydrique, et seulement en très minime quantité, qu'avec les très jeunes pousses de cette plante ; plus tard, ni les feuilles, ni les rameaux ne fournissaient la réaction du Bleu de Prusse.

#### 4° *Cotoneaster bacillaris* Wall. sur *Cratægus*.

L'arbuste avait perdu presque toutes ses feuilles et celles qui restaient encore étaient jaunies et en nombre insuffisant pour un dosage d'acide cyanhydrique. Je ne puis donc mentionner ici que le résultat obtenu en juillet 1906, avec un échantillon cultivé au Muséum, à Paris : les feuilles de cet échantillon avaient donné 0,057 p. 100 d'acide cyanhydrique.

Dans l'exemplaire greffé, le sujet était représenté par une tige de 20 centimètres de hauteur au-dessus de la racine ; il avait une épaisseur de 1<sup>m</sup>,5 et était âgé de 4 ans. Le greffon présentait immédiatement au-dessus de la soudure trois branches de 0<sup>m</sup>,75 à 1 mètre de hauteur, ne portant qu'un petit nombre de ramifications, qui étaient âgées de 2 ans.

L'écorce du sujet ne donna pas la plus faible réaction de l'acide cyanhydrique.

L'écorce du greffon, enlevée sur toute la longueur des branches, en même temps que les bourgeons, en a fourni 0,119 p. 100. Le principe cyanique s'était donc accumulé en très forte proportion, dans l'écorce de cette espèce, qui n'en avait pourtant pas cédé la moindre trace au porte-greffe.

#### 5° *Cotoneaster affinis* Lindl. sur *Cratægus*.

Cet exemplaire portait encore ses feuilles, dont la chute normale est lente et n'a lieu qu'après les premiers froids. Sa hauteur était de 1<sup>m</sup>,40.

La partie de la tige constituée par le sujet avait 18 centimètres de long ; elle était âgée de 7 ans. — Le greffon, qui se ramifiait, à 19 centimètres au-dessus du bourrelet, en de nombreuses branches, avait 3 ans.

(1) Wihl. Wicke, *Ueber das Vorkommen des Amygdalins* (Ann. der. chem. u. Pharm., t. LXXIX, p. 79, 1851).



L'écorce du sujet ne donna pas trace d'acide cyanhydrique.

L'écorce du greffon, prélevée sur les rameaux de différents âges, en fournit 0<sup>sr</sup>,040 p. 100.

Quoique encore bien vertes pour la plupart, les feuilles ne donnaient plus que 0,008 p. 100 d'acide cyanhydrique. Au mois de juillet, avec celles d'un pied de la même espèce cultivée au Muséum, on en avait obtenu 0,098 p. 100. Malgré les différences individuelles fréquentes dans ce genre de plantes, il n'est pas douteux que les feuilles du greffon avaient perdu, en novembre, une bonne partie de leur composé cyanique.

#### 6° *Cotoneaster acutifolia* Lindl. sur *Cratægus*.

L'échantillon, de 1 mètre de hauteur, ne portait plus que quelques feuilles sèches et un certain nombre de fruits noirs et mûrs (1).

Le sujet, d'une hauteur de 5 centimètres seulement au-dessus de la racine, avait un diamètre de 4 centimètres et était âgé de 8 ans. — Le greffon, ramifié immédiatement au-dessus du bourrelet, formait un arbuste très touffu, dont les branches les plus âgées avaient 4 ans.

L'écorce du sujet ne fournit pas trace d'acide cyanhydrique.

L'écorce du greffon, prise sur les rameaux de toutes dimensions, en donna 0,024 p. 100, et celle des rameaux de l'année, analysée à part, 0,038 p. 100.

Quant aux feuilles, elles n'avaient pu être examinées en temps opportun ; mais il est à croire qu'elles doivent être assez pauvres en composé cyanique.

Je n'ai pas étudié chez les plantes ligneuses, comme je l'ai fait chez les Haricots, la greffe inverse de celle dont il vient d'être question. C'est une recherche que je me propose de faire. Il y a tout lieu de penser qu'elle conduira aux mêmes résultats que la greffe du Haricot indigène sur le Haricot acide cyanhydrique.

(1) La pulpe de ces fruits, de saveur fade, ne donnait pas d'acide cyanhydrique, contrairement à celle des baies du *C. microphylla*.

## CONCLUSIONS

Nous pouvons maintenant énoncer brièvement les conclusions essentielles qui nous paraissent découler des expériences précédentes.

Lorsqu'une plante à glucoside cyanhydrique est greffée sur une autre plante dépourvue de ce composé, ou inversement, il n'y a aucun transport de ce glucoside, ni du greffon dans le sujet, ni du sujet dans le greffon.

Il semble pourtant que, si cette migration pouvait avoir lieu dans un sens ou dans l'autre, on aurait dû la constater chez les espèces de Haricots employées dans nos expériences, d'autant qu'elles présentaient entre elles des affinités botaniques plus grandes que plusieurs des Solanées chez lesquelles on croit avoir démontré la migration des alcaloïdes. Les Solanées dont on a étudié la greffe réciproque appartenaient, en effet, à des espèces des genres *Atropa* et *Datura*, greffées avec des représentants des genres *Solanum* et *Lycopersicum*. Et cependant, malgré les affinités plus étroites des espèces de *Phaseolus* entre elles, les résultats ont toujours été complètement négatifs.

L'autonomie fonctionnelle du greffon et du sujet n'est pas moins évidente chez les Rosacées dont il a été question, nonobstant le caractère physiologique qu'elles possèdent en commun de pouvoir élaborer des glucosides fournissant les mêmes produits de dédoublement. Si les glucosides du *Photinia*, des *Cotoneaster* et du *Cydonia* ne sont pas identiques, ce qu'on ne sait pas encore, du moins n'est-il pas douteux qu'ils remplissent le même rôle dans ces divers genres de végétaux. Il y a moins de différence entre ces genres qu'entre des espèces telles que le *Ph. lunatus* et le *Ph. vulgaris*.

Cependant, bien que le composé cyanique, qui représente un élément normal chez ces Rosacées, semble pouvoir circuler plus facilement d'un individu à l'autre après le greffage, nous voyons que le *Photinia* et les *Cotoneaster*, entés sur le Cognassier, ne cèdent pas de composé cyanique à ce dernier.

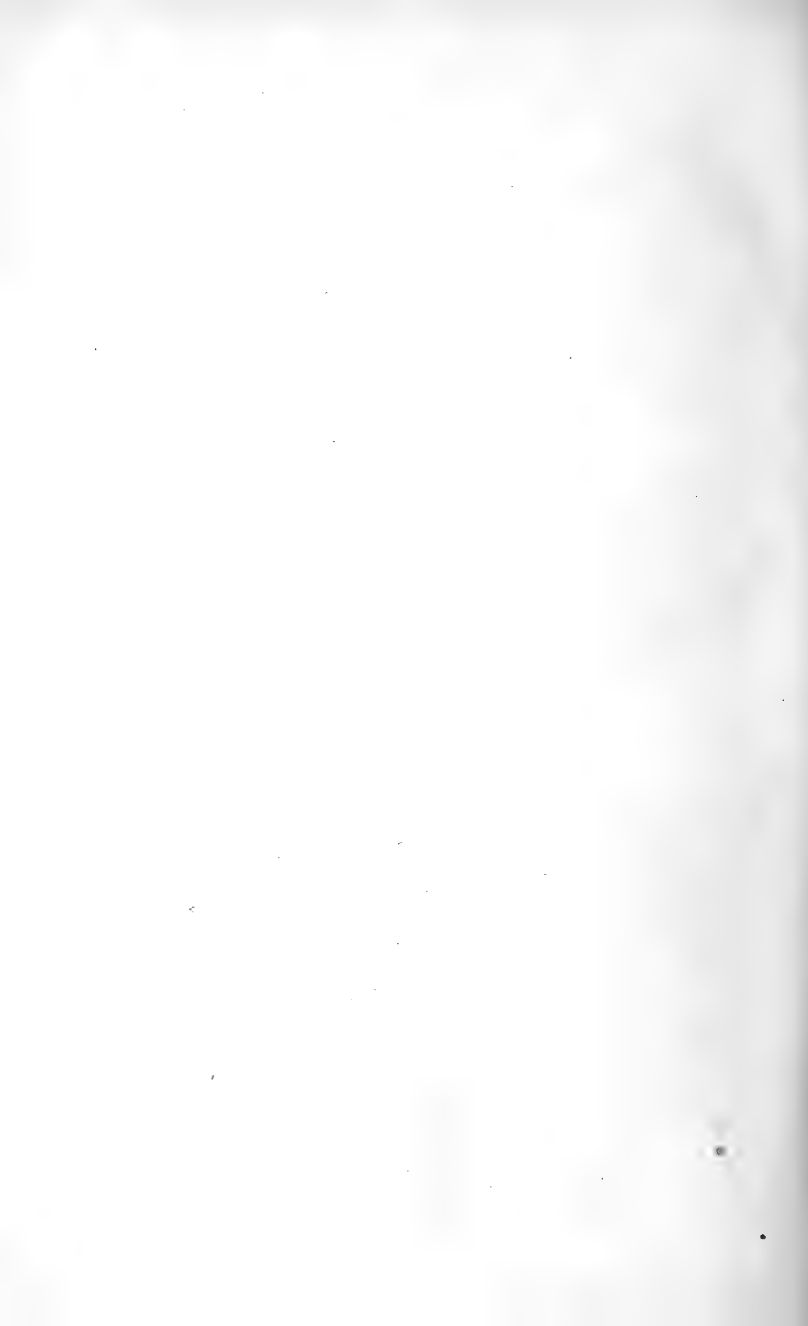
Les choses se passent comme si les tissus du Cognassier, habitués en quelque sorte, soit à la nature spéciale du glucoside qu'ils

fabriquent, dans l'hypothèse où ce composé n'est pas identique à celui du *Photinia* ou des *Cotoneaster*, soit à une dose déterminée de ce glucoside, dans le cas où il est le même pour les trois genres, ne pouvaient s'accommoder ni d'un autre composé cyanique, ni d'une proportion du même composé plus élevée que celle qu'ils élaborent dans les conditions normales.

Peut-être objectera-t-on que, chez les greffes du *Ph. lunatus* sur le Haricot vulgaire, ou chez celles du *Photinia* et des *Cotoneaster* sur Cognassier ou sur *Crataegus*, l'absence de composé cyanique dans le Haricot vulgaire et dans ces deux derniers porte-greffes tient à ce que, ne pouvant l'utiliser pour leur nutrition, il possèdent le pouvoir de le détruire au fur et à mesure qu'il pénètre dans leurs tissus? Mais cette hypothèse n'offre pour le moment aucun point d'appui, et alors même qu'elle serait fondée, il n'en resterait pas moins établi que, dans le cas actuel, l'influence réciproque des deux espèces greffées l'une sur l'autre est nulle.

C'est seulement lorsque les deux espèces greffées appartiennent au même genre et produisent le même glucoside, comme dans le cas du *Cotoneaster frigida* et du *C. microphylla*, que la migration de ce corps peut être constatée.

Ainsi donc, malgré les échanges de matières qui s'effectuent pour la nutrition et le développement des individus associés par le greffage, certaines substances peuvent rester localisées dans l'un ou l'autre des conjoints : c'est là un fait que l'étude des plantes à acide cyanhydrique me paraît mettre très nettement en évidence. Dans la symbiose artificielle que réalise le greffage, chacune d'elles conserve son chimisme propre et son autonomie.



# CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DU GENRE

## PACHYPODIUM

Par MM. COSTANTIN et BOIS

---

Le genre *Pachypodium* est composé d'arbres et d'arbustes épineux de la famille des Apocynacées, dont les variations de port sont assez intéressantes et contribuent à caractériser la végétation de certaines contrées africaines, notamment diverses parties de la région continentale tropicale, Madagascar et la région du Cap. Ces plantes ont plusieurs aspects très différents : tantôt leur tige est simple, épaisse, charnue, cactiforme rappelant une sorte de Cierge ; tantôt leur tronc se raccourcit beaucoup, devient plus ou moins ventru ou donne des branches qui s'enchevêtrent en buissons épineux à la surface du sol ; ailleurs enfin, la plante se réduit à une sorte de gros tubercule court, ligneux, difforme poussant entre les rochers, pesant jusqu'à 20 kilogrammes.

L'aspect tout à fait remarquable de ces plantes a contribué déjà depuis longtemps à attirer l'attention sur elles ; malgré cela leur étude est loin d'être complète et il y a encore lieu d'apporter des documents nouveaux pour rédiger leur histoire.

On connaît actuellement dix-sept espèces appartenant aux zones géographiques suivantes : 1° Madagascar, dix espèces qui sont *P. rosulatum* Baker, *cactipes* Schumann, *Rutenbergianum* Vatke, *Lamerei* Drake, *brevicaule* Baker, *densiflorum* Baker, et quatre nouvelles espèces dont nous donnons la description dans cette note, *P. Geayi*, *ramosum*, *Baroni* et *Drakei* ; 2° Afrique tropicale, une espèce, le *P. Lealii* Welwitsch ; 3° Afrique australe, six espèces : *P. succulentum* De Candolle, *bispinosum* De

Candolle, *namaquanum* Welwitsch, *tuberosum* Lindley, *giganteum* Engler et *Saundersii* N. E. Brown.

Plusieurs de ces espèces sont imparfaitement connues ; souvent certaines parties importantes du végétal n'ont pas été rencontrées : on a longtemps ignoré, par exemple, les feuilles du *P. Rutenbergianum* ; on n'a jamais rencontré jusqu'ici la corolle du *P. giganteum* ; le *P. Lamerei* enfin n'a été également que très imparfaitement décrit.

On conçoit, d'après cela, que les divers auteurs qui ont eu l'occasion de s'occuper de ces espèces n'aient pas toujours pu les classer d'une manière définitive.

Bentham et Hooker ont distingué deux sections dans le genre : *Eupachypodium* et *Adeniopsis* ; Schumann a conservé ces deux divisions en leur ajoutant une troisième qu'il a désignée sous le nom de *Gymnopus*.

L'examen des échantillons authentiques que nous avons pu étudier nous a conduit à chercher à vérifier le bien fondé des divisions précédentes ; nous avons été amenés ainsi à reconnaître qu'elles ne conduisent pas toujours à une distinction certaine. Dans les *Eupachypodium*, nous avons constaté que les glandes du disque étaient souvent presque aussi développées que dans les *Adeniopsis*, en particulier dans le *P. hispinosum* ; dans le *P. succulentum* les glandes existent, elles sont un peu plus petites que dans l'espèce précédente, mais elles sont nettement développées et ne méritent pas d'être comparées à des écailles. Il nous a paru, d'après cela, que le caractère indiqué par Bentham et Hooker pour la section relativement au « disque réduit à des écailles ou manquant » perdait de sa netteté. D'autre part, la forme de la corolle ne nous a pas paru permettre non plus une distinction facile des deux groupes *Eupachypodium* et *Adeniopsis* : la différenciation du tube en deux parties, l'une basilaire plus étroite, l'autre supérieure plus large, est en général plus nette dans les *Adeniopsis* que dans les *Eupachypodium* ; mais, cependant, nous avons vu dans les *P. succulentum* et *hispinosum* des corolles avec étranglement à la base alors que, dans le *P. brevicaule*, la partie tubuleuse de la corolle ne présente qu'un rétrécissement très court à la base.

M. Schumann a créé une troisième subdivision *Gymnopus*

qu'il a cru pouvoir fonder sur l'absence de feuilles au moment de la floraison. Ce caractère est évidemment très commode ; malheureusement il amène à séparer complètement deux types assez voisins tels que le *P. cactipes* et le *P. rosulatum*.

Les affinités de ces deux espèces sont tellement évidentes par l'étude de l'ensemble de tous les autres organes, tiges, aiguillons, inflorescences, fleurs et fruits, que l'on peut se demander si M. Schumann n'a pas employé à tort un caractère de section qui amène à éloigner l'une de l'autre deux espèces aussi affines ; car, si l'on fait abstraction des feuilles, on est porté à considérer l'une comme une variété de l'autre.

Cette remarque nous a conduit à renoncer à ce caractère de la présence simultanée ou non des feuilles et des fleurs auquel M. Schumann attribuait tant d'importance.

Dans un pays comme Madagascar, où le climat est très spécial, où la sécheresse joue un si grand rôle, il faudra s'attendre à des variations notables du port des plantes quand la quantité d'eau qui leur est distribuée variera. Un changement climatérique pourra probablement alors amener la transformation d'un type à feuilles et fleurs apparaissant alternativement en un autre à feuilles et fleurs apparaissant simultanément. Dans quelle mesure un tel caractère peut-il être considéré comme héréditaire ? c'est ce que nous ne saurions dire ; les observations sur place pourront seules élucider ce point (1).

Les remarques critiques qui précèdent tendent à enlever aux caractères des sections reconnues jusqu'ici dans le genre *Pachypodium* leur netteté et leur constance. En présence de ce résultat, nous avons cru devoir chercher ailleurs un criterium de distinction des diverses espèces (2).

(1) Il nous paraît cependant que le *P. densiflorum* où nous avons vu simultanément des fleurs et de jeunes feuilles (qui devrait être éloigné des *Gymnopus*) a cependant des affinités avec le *P. brevicaulis* pour lequel les feuilles manquent toujours à la floraison.

(2) Le caractère tiré de la présence ou de l'absence de poils à la surface des feuilles nous a paru assez bon, bien qu'un climat très sec ou très humide puisse contribuer à le modifier. Il nous a permis de caractériser les *P. Geayi*, et *Lamerei* par opposition au *P. ramosum*.

Dans le cas du *P. rosulatum*, le tomentum des feuilles, d'ordinaire très important, peut cependant quelquefois présenter des variations, car nous avons observé des feuilles presque glabres. L'absence presque totale de poils sur les feuilles, que l'on remarque dans le *P. Drakei*, ne nous aurait pas paru

Nous avons essayé de traduire les résultats de notre recherche dans le tableau suivant, qui se rapporte seulement aux espèces de Madagascar.

**Tableau synoptique  
des espèces malgaches du genre « Pachypodium ».**

|                    |   |                       |                           |
|--------------------|---|-----------------------|---------------------------|
| Calice glabre .... | { | Épines isolées.....   | <i>P. Rutenbergianum.</i> |
|                    |   | Épines par trois..... | <i>P. Lamerci.</i>        |

(Le *P. Geayi* se rattache probablement à cette série, mais les fleurs sont inconnues).

|              |                            |                                                      |                                                       |                                                                            |                        |
|--------------|----------------------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Calice velu. | } Étamines non saillantes. | } Fleurs assez grandes (5 centim. de haut).          | } Calice à sépales courts (3 millim.), triangulaires. | Fleurs rougeâtres, feuilles cotonneuses en dessus, calice glabrescent..... | <i>P. Baroni.</i>      |
|              |                            |                                                      |                                                       | Fleurs jaunes, feuilles glabres, calice très velu.....                     | <i>P. Drakei.</i>      |
|              |                            |                                                      |                                                       | Calice à sépales allongés (6-10 millim.), effilés.....                     | <i>P. rosulatum.</i>   |
|              |                            | Fleurs petites (en général de 2 centim. de haut).... |                                                       |                                                                            | <i>P. brevicaulis.</i> |
|              | Étamines saillantes.....   |                                                      |                                                       |                                                                            | <i>P. densiflorum.</i> |

(Le *P. ramosum* est insuffisamment connu pour prendre place dans ce tableau.)

### **Pachypodium Rutenbergianum** Vatke.

*Bremen. Abh. IX (1885), 125.*

Madagascar, voisinage des bords de la mer. Hildebrandt, 3 037; Baron, 89, 768, 853; Alluau, Majunga; Perrier de la Bathie, 934 (Suberbieville).

Les échantillons et les notes de MM. Alluau et Perrier de la Bathie conservés au Muséum et dans les collections de M. Drake, nous permettent de compléter la description de M. Vatke qui a établi cette espèce seulement d'après l'étude de la fleur.

Arbre de 3 à 5 mètres de hauteur, à tronc gros à la base où il mesure de 30 à 50 centimètres de diamètre, diminuant rapidement d'épaisseur et n'ayant plus que 15 à 30 centimètres à la naissance des rameaux. Ceux-ci peu nombreux, courts, étalés,

un caractère suffisant pour distinguer cette espèce si d'autres particularités remarquables ne nous avaient conduit à l'éloigner du *P. rosulatum*.



couverts d'épines robustes, coniques, solitaires, de  $\frac{1}{4}$  à 10 millimètres de longueur, disparaissant sur le tronc et sur les rameaux âgés (Pl. I, fig. 1).

Feuilles se développant après la floraison ; à pétiole de 3 centimètres de longueur ; à limbe ovale-lancéolé, acuminé, glabre sur les deux faces, mesurant 12 à 16 centimètres de longueur et  $\frac{1}{4}$  à  $\frac{1}{2}$  cent. dans la plus grande largeur (Pl. I, fig. 2).

Fleurs paraissant avant les feuilles (fig. 3 et 3'), disposées en corymbes denses, multiflores (environ 15), à l'extrémité des rameaux. Pédoncule très court, glabre ; pédicelles grêles, de 15 millimètres de longueur, glabres.

Calice à divisions triangulaires, de 5 à 6 millimètres de longueur, glabre.

Corolle blanche ; tube verdâtre extérieurement, ayant à peu près la même longueur que les divisions du limbe, à partie basilaire étroite mesurant 3 millimètres de largeur sur une hauteur de 10 millimètres, puis dilaté ventru et se rétrécissant dans sa partie supérieure, cette partie dilatée ayant 25 millimètres de long, 7 millimètres de large dans la partie la plus ventrue et 3 millimètres de large au sommet ; divisions de la corolle contournées en spirale, de gauche à droite, ovales-acuminées, de  $\frac{1}{4}$  centimètres de longueur et de 15 à 20 millimètres dans leur plus grande largeur (fig. 3).

Follicules incomplètement mûrs presque sessiles, épais, fusiformes, de  $\frac{1}{4}$  centimètres de longueur sur 2 centimètres dans leur plus grande épaisseur (fig. 1).

#### **Pachypodium Lamerei** Drake.

*Bulletin du Muséum*, 1899, p. 308 et 1903, p. 96 ; Drake, *Madagascar au début du XX<sup>e</sup> siècle (Botanique)*, p. 133 avec fig. noire.

M. Drake n'a donné qu'une diagnose très incomplète de cette espèce dont il n'a décrit que le tronc, la fleur et le fruit et cela d'une manière imparfaite. Comme nous n'avons pu retrouver, dans ses collections, les échantillons qu'il a étudiés, il en résulte pour nous une grande incertitude sur cette plante.

D'après M. Guillaume Grandidier, le fruit rapporté par lui

de Fort-Dauphin, en 1901 et que nous n'avons pas retrouvé, appartiendrait à cette espèce, il en serait de même des échantillons récoltés à Andrahomana par M. Alluaud et portant le n° 11 de ses collections : tige sèche, feuilles en herbier, sommet de tige feuillée et fruit dans l'alcool, photographie.

Ce sont les seuls documents à peu près authentiques dont nous ayons pu disposer pour notre étude.

Nous avons trouvé un bocal contenant des fleurs dans l'alcool, mais il ne portait aucune indication de provenance, et seulement une étiquette avec le nom de *P. Rutenbergianum* suivi d'un point d'interrogation. Les fleurs, en très mauvais état de conservation, nous ont paru correspondre assez exactement à la description que M. Drake a donnée de celles du *P. Lamerei*.

Il résulte de ce qui précède, que le *P. Lamerei* est encore très mal défini, aucun des échantillons n'ayant été étiqueté par M. Drake.

Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons néanmoins en résumer ainsi les caractères.

Tronc charnu, conique, épaissi à la base ou plus ou moins fusiforme, de 50 centimètres à 2<sup>m</sup>,50 de hauteur, simple (photographie, Madagascar au xx<sup>e</sup> siècle, p. 133) ou se ramifiant au sommet (photographie de M. Alluaud (fig. 5), portant de longues épines aciculaires, groupées par trois, celle du milieu plus courte que les deux autres (fig. 4).

Feuilles (fig. 6 et 8) pétiolées; pétiole cylindrique, de 3 à 4 centimètres de longueur; limbe lancéolé, atténué à la base et au sommet, de 25 centimètres de longueur et de 3 centimètres dans la plus grande largeur; à face supérieure glabre avec la nervure médiane seule visible, imprimée en gouttière; à face inférieure tomenteuse, grisâtre, à tomentum court et serré; à nervure primaire saillante; les secondaires très nombreuses, parallèles; les tertiaires réticulées isolant, avec les précédentes, des îlots de tomentum dont l'ensemble rappelle une sorte de mosaïque. Inflorescence de 12 à 15 fleurs.

Pédoncule épais, charnu, court.

Calice glabre, à divisions ovales, aiguës, courtes.

Corolle blanche (les échantillons que nous avons eus à notre

disposition ne nous permettent pas de compléter la description de la corolle, le calice seul étant bien conservé.

Fruit (fig. 7) presque mûr au moment où les feuilles commencent seulement à se développer. C'est un gros follicule oblong, de 13 centimètres de long sur 3 centimètres de large, glabre et un peu rugueux.

A côté de cette espèce d'assez grande taille, se placent tout un groupe de plantes distinctes, à tige céréiforme, épineuse. Malheureusement, à l'heure actuelle, nous ne disposons pour leur étude, que de matériaux incomplets. Cependant les échantillons que nous possédons et les observations faites dans le pays d'origine par les voyageurs que nous avons consultés, permettent de caractériser au moins quelques types qu'une étude ultérieure fera mieux connaître.

*P. sp.*, de « Berongo ».

Mission Geay, n<sup>os</sup> 6409, 6422 et 6353, ouest de Berongo (environs de Fort-Dauphin).

Nous avons étudié une extrémité de tige sèche pourvue de feuilles et de fleurs jeunes (6409) et une inflorescence dans l'alcool (n<sup>o</sup> 6409).

Tronc (d'après les renseignements oraux donnés par M. Geay) de 4 à 5 mètres de haut, simple ou bifurqué au sommet, portant des aiguillons très courts, coniques, mesurant 1 centimètre de longueur, groupés par 3, celui du milieu un peu plus petit.

Feuilles rappelant beaucoup celles du *P. Lamerei*, pétiolées, à pétiole de 3 à 4 centimètres de long, à limbe oblong-lancéolé de 12 à 18 centimètres de longueur, 3 centimètres de large, glabre en dessus ; le reste comme dans le *P. Lamerei*.

Inflorescence terminale à pédoncule commun épais, ramifié portant de 6 à 15 fleurs s'épanouissant lorsque les feuilles sont complètement développées.

Fleur blanche. Bractées triangulaires, un peu plus longues que le calice et plus étroites. Calice glabre, à divisions triangulaires, courtes, charnues à la base, de 3 millimètres de longueur.

Corolle à tube rétréci à la base (3 millimètres) sur une longueur de 2 à 3 millimètres ; à lobes étalés en roue, cunéiformes à la base, arrondis au sommet, de 30 millimètres de longueur sur 15 millimètres de largeur dans la partie la plus large. Le n° 6353 est constitué par des fleurs sèches de tous points comparables à celles du n° 6409 ; l'une d'elles est représentée fig. 9.

Autre échantillon de M. Geay n° 6422 (fleurs dans l'alcool). — Nous n'avons pu en étudier que les fleurs dont les dimensions sont un peu plus grandes que dans le n° 6409. Les divisions du calice mesurent 5 millimètres de longueur sur 3 millimètres de largeur à la base.

Le tube de la corolle a près de 35 millimètres de longueur totale, dont 30 millimètres dans sa partie supérieure élargie. Les lobes de la corolle, cunéiformes comme dans le cas précédent, mesurent 35 millimètres de long et 32 millimètres de large. Le disque est formé de 5 glandes aplaties.

Les étamines sont insérées à la base de la partie dilatée du tube ; elles mesurent 9 millimètres de longueur.

La plante n° 6409 nous paraît très voisine du *P. Lamerei* ; elle semble cependant s'en distinguer par les caractères suivants : 1° Tronc de taille plus élevée (4 à 5 mètres) ; 2° aiguillons plus courts ; 3° feuilles arrivées à l'état adulte au moment de l'épanouissement des fleurs, alors qu'elles commencent seulement à se développer lorsque le fruit approche de sa maturité dans le *P. Lamerei*.

Quelle peut être l'importance de ces caractères ?

L'examen d'échantillons plus nombreux et plus complets permettra seul de le dire.

Ajoutons aux plantes précédentes un certain nombre de formes qui nous paraissent assez distinctes et qui devront être de nouveau recherchées à Madagascar.

*P. sp., de M. Cloisel.*

Fort-Dauphin n° 40 « *Voutaka*, en malgache : [gonflé d'eau] ».

Arbre gros et court, à grande fleur blanche. Dans cet échantillon, la fleur épanouie a plus de 75 millimètres de diamètre,

les lobes ayant 35 millimètres de longueur. Les autres caractères tirés de la fleur sont à peu près les mêmes que dans les plantes ci-dessus décrites.

*P. sp., de M. G. Grandidier.*

Ranomainty-Mandraré (Madagascar) 5-10-1901. Fleurs dans l'alcool.

Cette plante est de petite taille, d'après les renseignements fournis par M. G. Grandidier. Elle a des fleurs encore plus grandes que celles du *P. de M. Cloisel* (elles mesurent près de 95 millimètres de diamètre, les lobes ayant près de 50 millimètres de longueur) (fig. 9). Les divisions du calice mesurent 5 millimètres de longueur.

**Pachypodium Geayi** Constantin et Bois.

*Comptes rendus de l'Acad. des sc.*, 22 juillet 1906.

Mission Geay n° 6064. Collines entre Mandrarano et Malandry, Sud-Ouest de Madagascar (1).

*Arbor caule carnosò, fusiformi, sursum attenuato, undique pulvinis 3-spinosis instructo; foliis lineari-lanceolatis, brevissime petiolatis, superne glabriusculis, subtus dense tomentosis. Flores ignoti.*

Arbre à tronc élevé, atteignant 8 à 10 mètres de hauteur, charnu, mesurant 40 à 60 centimètres de diamètre dans sa partie inférieure (la plus épaisse), s'amincissant vers le haut, couvert d'épines groupées par 3, aciculaires, de longueur à peu près égale, atteignant de 25 à 28 millimètres sur les échantillons en culture.

Sommet du tronc présentant presque toujours de courtes ramifications dichotomes, terminées chacune par un bouquet de feuilles.

Feuilles linéaires-lancéolées, longuement atténuées en pointe au sommet, se rétrécissant progressivement dans la partie infé-

(1) Cette espèce a été introduite à l'état de plante vivante par M. Geay et elle est actuellement cultivée dans les serres du Muséum. Des figures donnant le port de la plante dans son pays d'origine (photographie de M. Geay) et la photographie des exemplaires vivants du Muséum ont été publiées par nous dans la *Revue horticole* (n° du 1<sup>er</sup> novembre 1907).

rière qui est décurrente sur le pétiole. Pétiole presque nul ou atteignant jusqu'à 2 centimètres de longueur. Limbe de 30 à 35 centimètres de long sur environ 12 millimètres de large, à bords révolutés, à face supérieure d'un vert sombre, légèrement poilue, surtout sur la nervure médiane, seule apparente et teintée de rose, à face inférieure tomenteuse, à tomentum épais, en masse continue, donnant à cette partie de la feuille une teinte grisâtre sur laquelle se détache la nervure médiane, très proéminente, rose pâle; les nervures secondaires, peu apparentes, sont cependant visibles (Pl. I, fig. 10 et 11).

Inflorescence et fleur inconnues (1).

Fleurit probablement en mai (2).

*Observations.* — Cette espèce nous semble suffisamment caractérisée comparativement au *P. Lamerei*:

1° Par le tronc de taille plus grande;

2° Par les épines d'égale longueur;

3° Par les feuilles plus étroites et plus longues, à tomentum d'aspect très différent.

Un échantillon (feuilles sèches) récolté par M. G. Grandidier, à Tsiombé, 13-7-1901 (feuilles d'un grand *Pachypodium*), nous paraît appartenir au *P. Geayi*; les feuilles sont longues et étroites, mais non enroulées sur les bords; elles mesurent jusqu'à 40 centimètres de long sur 18 millimètres de large; elles sont tomenteuses-feutrées à la face inférieure, avec les nervures secondaires non apparentes.

#### ***Pachypodium ramosum* (sp. nov.)**

Madagascar, Behara. M. G. Grandidier.

Feuilles du grand *Pachypodium* de la photographie de Sikora (voir tige sèche), 8-7-1901.

*Arbor spinosa, trunco carnosio, fusiformi, apice ramoso; ramis longissimis; foliis lineari-lanceolatis, mucronatis, utrinque glabris.*

Nous n'avons trouvé que les feuilles de cette plante. Elles

(1) Par suite d'un étiquetage erroné, nous avons cru pouvoir rapporter à cet arbre des fleurs d'un autre *Pachypodium*, récoltées par M. Geay. Nous rectifions ici cette mauvaise attribution, sur laquelle nous avons été ultérieurement mieux renseignés.

(2) Note de M. Geay.

nous paraissent très caractéristiques. La photographie de M. Sikora qui nous a été remise par M. G. Grandidier nous porte à croire qu'il s'agit là d'une espèce bien distincte (Pl. I, fig. 13).

Tronc charnu, fusiforme, de 1 à 2<sup>m</sup>,50 de hauteur et de 20 à 30 centimètres d'épaisseur, couvert d'épines, surmonté à sa partie supérieure par un grand nombre de branches grêles, irrégulièrement ramifiées et atteignant une longueur presque aussi grande que celle du tronc lui-même ou même le dépassant.

Épines inconnues; elles sont cependant visibles sur la photographie mais on ne peut préciser leur groupement sur la tige.

Feuilles en bouquets à l'extrémité des rameaux, assez longuement pétiolées, à pétiole de 3 à 4 centimètres de long. Limbe glabre sur les deux faces, étroitement lancéolé, brusquement atténué au sommet qui est mucroné, mesurant de 17 à 20 centimètres de long sur environ 2 centimètres de large dans la plus grande largeur. Nervure primaire saillante; les secondaires nombreuses, parallèles, peu apparentes (Pl. I, fig. 12).

*Observations.* — Cette plante diffère de tous les *Pachypodium* céréiformes par sa ramification longue et abondante et par ses feuilles glabres sur les deux faces, très nettement mucronées.

M. Geay dit avoir vu dans le sud de Madagascar, entre Tsiombé et Berongo, des *Pachypodium* ayant un port tout à fait semblable.

### **Pachypodium Baroni** (sp. nov.).

Madagascar, Baron, 5874 (juin 1889).

*Caules spinosi, foliis brevissime petiolatis, ovatis, acuminatis, superne glabriusculis, subtus dense tomentosus; inflorescentia umbelliformes ad apicem in pedunculum elongatum confertae, 15-florae. Calyx cupularis; sepalis brevibus, triangularibus, glabriusculis. Corolla magna, rubescens.*

L'herbier du Muséum possède deux échantillons de cette plante. Ils sont constitués chacun par un court fragment de tige portant des feuilles et une inflorescence (Pl. II, fig. 6).

La tige est épineuse, de 12 millimètres de largeur; elle porte des épines rougeâtres, courtes et épaisses, coniques, aiguës au sommet, très élargies à la base, mesurant 7 milli-

mètres de haut et 5 millimètres de large à leur point d'attache.

Les feuilles, assez grandes (5 centimètres de long sur 5 centimètres de large dans les plus développées), ont un pétiole très court ou nul; le limbe est ovalaire, à base décurrente sur le pétiole, à extrémité terminée en pointe, à face supérieure d'un vert noirâtre, presque glabre, avec quelques poils au voisinage de la nervure médiane, à face inférieure revêtue d'un tomentum court et épais, de couleur grisâtre, fond sur lequel se détachent nettement la nervure principale et les nervures secondaires, ces dernières très rapprochées et parallèles.

Pédoncule robuste, de 15 à 20 centimètres de long et 4 millimètres d'épaisseur, glabre, devenant noirâtre.

Inflorescence en ombelle terminale portant dans un cas 14 fleurs, dans l'autre 15, à divers stades de développement. Bractées courtes et étroites, de 5 millimètres de longueur.

Pédicelles florifères de dimensions très variables (de 2 à 20 millimètres de longueur), légèrement poilus.

Calice en forme de coupe, de 4 millimètres de hauteur, sur une largeur égale, à dents triangulaires (3 millimètres de haut sur 2 millimètres de large à la base), glabrescent ou légèrement poilu.

Corolle rougeâtre, très légèrement poilue extérieurement, de 3 centimètres de diamètre. Tube long de 15 à 20 millimètres, présentant une partie basilaire étroite, cylindrique (6 à 8 millimètres de long, 2 millimètres de large), puis dilaté brusquement pour constituer une partie ventrue de 4 à 5 millimètres de large, qui se rétrécit légèrement au voisinage des lobes. Les lobes, de 15 millimètres de long, sont étalés, arrondis.

*Observations.* — Cette espèce est intermédiaire entre les *Pachypodium* du premier groupe (à calice glabre) et ceux du second (à calice velu). Elle se rattache aux premiers par son calice cupuliforme, à divisions courtes, triangulaires; sa corolle d'un blanc rougeâtre. Son pédoncule allongé, grêle, portant une inflorescence ombelliforme; une légère villosité du calice, la rapprochent, au contraire, de ceux de l'autre section.



**Pachypodium Drakei** (sp. nov.).

Madagascar, Bois, rochers, environs d'Itondroina. Octobre 1899, Perri de la Bathie, n° 968.

*Caules basi dilatato-ventricosi, superne ramosi; ramis cylindricis, spinosis; foliis ovato-oblongis, apice obtusis, basi attenuatis, utrinque glabriusculis; pedunculis elongatis; inflorescentiæ corymbiformes ad apicem pedunculi congestæ; sepalis brevibus, triangularibus, villosis. Corolla ampla, lutea, extus pubescens.*

Les échantillons de M. Perrier de la Bathie comprennent : un fragment de tige feuillé ; une sommité de tige portant des feuilles et une inflorescence ; un pédoncule portant deux fruits incomplètement mûrs (Pl. II, fig. 7).

La tige, de 1 centimètre d'épaisseur, est dépourvue d'épines dans sa partie inférieure qui est revêtue d'un épiderme lisse, grisâtre ; la partie supérieure porte des épines grisâtres, de 3 à 4 millimètres de longueur, un peu épaissies à la base puis acérées.

Les feuilles, en rosettes terminales, s'insèrent sur un axe tomenteux jaunâtre ; elles sont minces, de dimensions variables, mais généralement assez grandes, la plus développée mesurant 12 centimètres 1/2 de long sur 4 centimètres 1/2 de largeur, à pétiole de 5 à 10 millimètres de longueur et à limbe ovale-oblong, arrondi à la base.

Le limbe, presque glabre sur les deux faces, est d'un vert noirâtre, un peu luisant en dessus, vert en dessous, avec les nervures très accentuées, les nervures secondaires parallèles, très rapprochées les unes des autres, les nervures tertiaires réticulées.

Le pédoncule, de 20 centimètres de long et de 4 millimètres d'épaisseur, présente de rares poils fins et courts ; il porte à son extrémité des fleurs jaunes, formant une inflorescence corymbiforme, à pédicelles insérés à diverses hauteurs.

Pédicelles de 1 à 2 centimètres de long, grêles.

Calice divisé jusqu'à la base en dents triangulaires, courtes, de 3 millimètres de longueur, légèrement poilues.

Corolle jaune, finement velue extérieurement, à tube étroit, cylindrique dans sa partie inférieure sur une longueur de 7 à

8 millimètres, puis brusquement dilaté évasé sur une longueur de 2 centimètres, mesurant 5 millimètres de largeur au-dessus de l'étranglement et 10 millimètres au-dessous des lobes. Le limbe de la fleur mesure de 3 à 4 centimètres de diamètre.

Follicules grêles, de 13 centimètres de long sur 3 millimètres d'épaisseur, très légèrement velus, d'un blanc argenté, brillant à l'intérieur.

*Observations.* — Cette plante est très voisine du *P. rosulatum* auquel elle sera peut-être rattachée dans l'avenir, lorsqu'on possédera des matériaux d'étude plus complets.

L'échantillon que nous avons examiné portait des feuilles très développées au moment de la floraison et ces organes sont beaucoup plus grands que ceux du *P. rosulatum*; l'une d'elles mesure 12 centimètres 1/2 de long sur 4 centimètres 1/2 de largeur, alors que les plus amples ne dépassent pas  $3 \times 2$  dans le *P. rosulatum*; elles sont en outre nettement pétiolées au lieu d'être sessiles, glabres à la face inférieure avec quelques poils épars sur les nervures au lieu d'être revêtues d'un feutrage constitué par un épais tomentum.

La fleur présente également quelques caractères différentiels. Le calice est beaucoup plus court, ses divisions mesurant seulement 3 millimètres de longueur, alors qu'elles ont de 6 à 10 millimètres dans le *P. rosulatum*.

**P. rosulatum** Baker.

*Flora of centr. Madag. (Journ. of Bot., XI, 1882, p. 219).*

Espèce très polymorphe. Le tronc, court, renflé, charnu et difforme, est souvent ramifié au sommet (Pl. II, fig. 3 et 4); les rameaux, cylindriques, épineux, portent à leur extrémité une inflorescence parfois accompagnée de feuilles naissantes au moment de la floraison, parfois de feuilles presque entièrement développées.

Les feuilles incomplètement développées sont fortement velues-tomenteuses, grisâtres, comme feutrées à la face inférieure; mais, dans certains échantillons, ce tomentum semble disparaître plus ou moins sur les feuilles adultes. Le calice est généralement assez long (8 à 10 millimètres), velu. La corolle,

de couleur jaune, présente un tube à partie basilaire rétrécie sur une plus ou moins grande longueur (2 à 5 millimètres), puis plus ou moins dilaté en entonnoir dans la partie supérieure.

Il existe deux formes principales dans cette espèce :

1°  $\alpha$ , *typica*, à tube de la corolle ample, à feuilles non développées ou commençant seulement à se développer au moment de la floraison (Pl. II, fig. 1).

Baron, 256 et 5730; Rev. Wm. Dean Cowan, 1880, Ivatonarivo, Bara; G. Grandidier (non vulg. *Somo*), vallée d'Ihosy, 5-9-98; Catal, 4343, route de Fort-Dauphin; Douliot, sources du Morondava, oct. 1891; Hildebrandt, 3114 (*P. cactipes* Schumann).

M. Engler, directeur du Jardin royal de botanique, à Berlin, nous a aimablement communiqué l'échantillon de Hildebrandt, sur lequel M. Schumann a établi le *P. cactipes*, qui se rattache au *P. rosulatum* par tous ses caractères.

M. Schumann avait placé cette plante dans la section *Gymnopus*, mais, à notre avis, la présence ou l'absence de feuilles sur les tiges au moment de la floraison n'est pas un caractère d'une valeur suffisante pour maintenir cette distinction. Nous avons constaté, en effet, dans les échantillons de *P. rosulatum* que nous avons examinés, soit l'absence presque complète des feuilles, soit leur présence en divers états de développement au moment de la floraison.

2°  $\beta$ , *stenantha*, à tube de la corolle plus étroit, à feuilles très développées au moment de la floraison (Pl. II, fig. 2 et 5).

Grandidier, Ambohato 1901; Alluaud, n° 88, sud de Madagascar.

### **Pachypodium densiflorum** Baker.

*Flora of Madag.* (*Journ. Linn. Soc.*, 18 nov. 1886, p. 503).

Madagascar, Baron, 4246; Rév. Dean Cowan, Bara; G. Grandidier, environs de Zazafotsy, près de Fianarantsoa, 9-8-1898 (vulg. *Vontaka*); Catal, Lamboany, juin 1890, n° 4353 (vulg. *Songosongo*).

Sur la plante récoltée par Cowan, les feuilles commencent à se développer au moment de la floraison. La tige épineuse est surmontée d'une couronne de petites feuilles entre lesquelles s'élève un pédoncule laineux, terminé par une inflorescence contractée (Pl. II, fig. 8 et 9).

Dans les échantillons que nous avons examinés, les étamines

ont la partie supérieure des anthères saillante au-dessus de la gorge de la corolle. Ce caractère permet de distinguer facilement cette espèce, les étamines étant incluses dans les autres *Pachypodium* qu'il nous a été possible d'étudier.

Une note de M. Catat nous apprend que cette espèce possède un gros tronc ligneux : elle pousse dans les rochers. Hauteur de la plante, 0<sup>m</sup>,20; poids, 20 kilogrammes.

***Pachypodium brevicaule* Baker.**

*Flor. of Madag.* (*Journ. Linn. Soc.* 12 (1887) 203).

Madagascar, Baron 4412; Hildebrandt, Nord-Betsileo; Sirabé (ou Antsirabé), 3586; Camboué, 2 (Imerina); G. Grandidier, Ibity, près de Sirabé (fleurs dans l'alcool); A. Grandidier, Tuléar, chez les Antanosy et Ambato-menaloa (1876); Catat, Tsimondromondry, 1154.

Cette espèce se distingue facilement des autres *Pachypodium* par sa corolle hypocratériforme, à tube étroit, cylindrique, mesurant 3 à 5 millimètres de largeur.

L'un des caractères indiqués par Baker « pedunculo pubescente brevi interdum nullo » est sans valeur. On peut voir, en effet, des échantillons de cette plante récoltés par Hildebrandt (n° 3586) dans lesquels le pédoncule commun est, soit nul, soit de 5 centimètres de longueur (Pl. II, fig. 10). Dans un échantillon de M. Catat (n° 1154), il atteint même 6 centimètres.

Dans l'étiquette qui accompagne les échantillons, M. Catat dit : « Ambohiponana — 20 mai. Plante dont le tronc est une sorte de tronc ligneux situé dans l'anfractuosité des rochers sur la montagne. Il pèse plusieurs kilogrammes. Une fleur jaune. Ce tronc ressemble aux excroissances ligneuses des Hêtres (n° 1, Tsimondromondry). »

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES *Pachypodium*  
de Madagascar.

On peut diviser les *Pachypodium* de Madagascar en trois groupes :

- 1° les espèces à tronc céréiforme;
- 2° les espèces buissonnantes dès la base;
- 3° les espèces naines.

## ESPÈCES A TRONC CÉRÉIFORME.

*P. Rutenbergianum* ;

*P. Lamerei* ;

*P. Geayi* ;

*P. ramosum*.

Le *P. Rutenbergianum* est une espèce localisée dans le Nord-Ouest de l'île : Majunga, Suberbieville, voisinage du bord de la mer.

Les autres espèces de ce groupe croissent dans le Sud. Le *P. Lamerei* a été observé dans le Sud-Est (région humide, forêts à feuilles persistantes) aux environs de Bérongo (Geay) Andrahomana (Alluaud), Fort-Dauphin (Cloisel), Ranomainty, Mandraré (G. Grandidier). Les plantes de MM. Grandidier et Cloisel sont ici provisoirement rattachées au *P. Lamerei*. Ranomainty est une région montagneuse et rocheuse à climat différent de celui de Fort-Dauphin.

Le *P. Geayi* est une espèce du Sud-Ouest, région extrêmement sèche, désertique où la plante ne se développe qu'au voisinage des rivières souterraines (rive gauche de l'Onilahy) ; dans l'intérieur des terres : Mandrarano et Malandy ; elle y constitue des peuplements où les individus sont assez nombreux.

Un échantillon d'une plante qui nous semble très voisine a été récolté à Tsiombé, près du cap S<sup>te</sup>-Marie, sud de Madagascar, par M. G. Grandidier.

*P. ramosum* a été trouvé par M. G. Grandidier à Behara, près Fort-Dauphin (bords du Mandraré).

## ESPÈCES BUISSONNANTES :

*P. rosulatum* ;

*P. densiflorum* ;

*P. Drakei* ;

*P. Baroni*.

Le *P. rosulatum* paraît avoir une aire de dispersion assez grande. Il a été en effet signalé dans le territoire des Bara, au sud du Betsileo à Ihosy, aux sources du Morondava.

La forme *stenantha* n'a été signalée jusqu'à ce jour qu'aux environs de Fort-Dauphin, région plus humide.

Le *P. densiflorum* est une espèce à aire assez étendue, qui existe dans le centre et dans le Sud de l'île.

Le *P. Drakei* appartient, comme le *P. Rutenbergianum*, à la région du Nord-Ouest, dans laquelle les saisons sont très tranchées.

Pour le *P. Baroni*, nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur la partie de l'île où croît cette espèce.

L'étiquette de Baron ne donne aucune indication de localité, ainsi que nous l'a écrit M. Hemsley, conservateur des herbiers de Kew, qui nous a informé en même temps que le R. Baron venait de mourir et qu'il fallait renoncer à l'espoir de préciser la patrie de cette espèce.

#### ESPÈCES NAINES

##### *P. brevicaulis.*

Cette espèce est, semble-t-il, jusqu'ici localisée dans le centre de l'île, région de climat très caractérisé notamment par des abaissements de température amenant des gelées qui ont évidemment une influence notable sur la végétation.

#### ÉTUDE ANATOMIQUE

L'étude anatomique que nous avons faite des *Pachypodium* nous a conduit à vérifier l'existence d'un certain nombre de caractères qui paraissent très répandus dans le genre ; ils sont tirés :

- 1° de la constitution du bois ;
- 2° des faisceaux médullaires ;
- 3° de la position du liège ;
- 4° de l'épaisseur et de la constitution de l'écorce ;
- 5° des mâcles cristallines ;
- 6° des laticifères.

I. *Bois*. — L'organisation du bois est assez uniforme, sa structure est évidemment en relation avec la carnosité de ces

plantes. Les vaisseaux et le parenchyme ligneux sont à parois très peu épaissies, bien que cependant ordinairement légèrement lignifiées comme l'indique l'action du sulfate d'aniline en dissolution dans l'acide sulfurique. La largeur transversale des éléments du parenchyme est très uniforme et ils sont disposés en séries radiales très régulières qui souvent se distinguent à peine des rayons médullaires; les ornements sont des ponctuations tournantes. Les vaisseaux sont de dimensions un peu plus grandes que le parenchyme, mais leur disposition radiale est très accusée; ils sont d'ailleurs relativement peu nombreux; les vaisseaux rayés prédominent. Voici d'ailleurs quelques détails à ce sujet :

*P. Rutenbergianum*. 1° Tige : parenchyme ligneux imprégné de lignine, mais membranes minces à cavités grandes; rayons médullaires d'ordinaire à une assise de cellules.

2° Pédoncule : vaisseaux seuls lignifiés; le parenchyme ligneux ne se distingue plus des rayons.

*P. Lamerei*. A. — Échantillons de la collection Drake (Alluaud). 1° Tige : rayons médullaires larges (il est vrai que c'est la partie supérieure de la tige).

2° Pédoncule : bois prismatique, continu; vaisseaux et parenchyme peu différenciés.

B. — Échantillon de Cloisel n° 40, pédoncule : bois dissocié, vaisseaux en files en une ou deux séries séparés par du parenchyme; rayons médullaires mous.

*P. Geayi*. (Nous n'avons pas pu sacrifier pour cette étude les trois seuls échantillons en culture au Muséum; nous n'avons eu à notre disposition qu'une tige desséchée de 40 centimètres qui était morte peu de temps après la mise en culture.)

Tige, parties jeunes : système ligneux ne formant pas un anneau complet, faisceaux dissociés ne présentant qu'un faible développement en épaisseur; parenchyme non lignifié; rayons médullaires très larges.

*P. Drakei*. 1° Tige : bois de caractère normal prédominant; grands vaisseaux à parois minces; parenchyme lignifié à cellules en files semblables; rayons médullaires nombreux, assez larges, à parois minces.

2° Pédoncule : système ligneux aplati, un peu irrégulier; bois assez développé, ne présentant que peu de différenciation entre le parenchyme et les vaisseaux au point de vue de l'épaisseur des membranes et du diamètre des cellules.

*Pachypodium rosulatum*, var. *typica*, n° 4834-5730.

1° Tige : bois faiblement développé; parenchyme peu développé ou non lignifié, peu distinct des rayons.

2° Pédoncule : système ligneux de forme prismatique; bois d'épaisseur moyenne, mais éléments moins différenciés car la taille ne permet pas de distinguer vaisseaux et parenchyme: le tout est à membranes un peu épaissies, distinctes de celles des rayons médullaires.

*P. rosulatum*, var. *steantha*. 1° Tige : anneau ligneux, d'épaisseur moyenne; rayons médullaires à plus d'une assise de cellules, à parois minces et moins épaissies que le parenchyme ligneux qui est imprégné de lignine.

Pédoncule : parenchyme ligneux à membranes un peu plus épaissies ne

se distinguant plus nettement des rayons médullaires; vaisseaux à peine différenciés comme taille, transversalement.

3° *Racine*. Bois à caractères ordinaires; rayons très caractérisés, à parois minces se détachant nettement et se distinguant du parenchyme ligneux; moelle très faible.

*P. densiflorum*. 1° Tige: dissociation énorme des faisceaux par suite d'un développement exagéré des rayons médullaires qui ne sont pas lignifiés; les faisceaux individualisés sont très étroits, formés de 2-8 bandes rayonnantes de vaisseaux seulement.

2° Pédoncule: faible développement du bois relativement aux autres espèces, mais grand développement de celui-ci relativement à la tige tuberculeuse; en certains points les rayons médullaires sont larges, en d'autres ils sont plus étroits (1-2 rangs de cellules); vaisseaux très peu plus gros que le parenchyme, celui-ci à éléments épaissis légèrement dans leur membrane.

*P. brevicaule*. 1° Tubercule: énorme développement des rayons médullaires; il n'y a presque plus qu'eux; le bois ne forme plus que de petits faisceaux allongés transversalement en section transversale et très peu épais radialement.

2° Pédoncule: cylindre central aplati; bois faiblement développé; sur une face, le système ligneux est à peu près continu et les rayons médullaires indistincts; sur l'autre face, les faisceaux sont disjoints, séparés par de larges rayons médullaires et les vaisseaux sont seuls lignifiés.

**II. FAISCEAUX MÉDULLAIRES.** — La présence de faisceaux dans la moelle des grosses tiges charnues s'est retrouvée dans les *P. Lamerei*, *Rutenbergianum*, *rosulatum*, c'est-à-dire dans des plantes appartenant à des types très dissemblables. Dans les pédoncules floraux ces faisceaux peuvent faire défaut ou exister (*Lamerei*, forme de M. Grandidier; *rosulatum*, var. *stenantha*).

Voici d'ailleurs quelques notes prises sur cette question.

*P. Lamerei*. A. — Échantillon de la collection Drake (Alluaud). 1° Tige: à la face interne du bois, on voit s'individualiser de petits faisceaux pérимédullaires; ces faisceaux pourraient être interprétés comme un liber interne, car leur ressemblance est grande avec le liber externe; mais ils sont: 1° de contour arrondi; 2° de distribution irrégulière. Ils présentent enfin avec les faisceaux libéro-ligneux médullaires une série de stades de transition, de sorte qu'il est difficile d'y voir autre chose que des faisceaux médullaires encore peu différenciés.

2° Pédoncule: faisceaux médullaires:

B. — Échantillon de Cloisel n° 40: la moelle n'est pas conservée d'une manière complète, mais nous n'avons pas pu y découvrir de faisceaux médullaires.

*P. Rutenbergianum*. Les faisceaux médullaires sont très développés dans la tige; ils existent dans le pédoncule floral.

*P. Geayi*. Tige: faisceaux médullaires nombreux et très développés dans la moelle.

*P. rosulatum*, var. *stenantha*. Tige: faisceaux médullaires nets; il y a une cutinisation irrégulière des cellules de la moelle qui ne sont cependant pas détruites.

*P. rosulatum*, var. *typica*: moelle à grandes cellules différenciées.

*P. Drakei*. 1° Tige: moelle décomposée.



2° Pédoncule : pas de faisceaux médullaires : grandes cellules différenciées dans cette région.

*P. densiflorum* 1° Tige : faisceaux médullaires existent.

2° Pédoncule : pas de faisceaux médullaires ; grandes cellules différenciées dans la moelle

*P. brevicaulis*. 1° Tubercule : délimitation de la moelle peu distincte ; faisceaux médullaires discernables dans ces tiges sèches (mal conservées il est vrai) ; ceci est en accord avec l'atrophie de tout le système ligneux.

2° Pédoncule : pas de faisceaux médullaires ; de grandes cellules différenciées.

III. LIÈGE. — Le liège est précoce et se développe *sous l'épiderme* ; du moins nous avons pu le vérifier assez nettement dans un pédoncule floral d'une plante que nous rattachons au *P. Lamerei* (type de Cloisel, échantillon n° 40) où l'épiderme était encore visible et se détachait par lamères. Les cellules de cette assise épidermique étaient très épaissies sur leur face externe, tandis que les faces latérales restaient minces ; elles étaient saillantes comme des papilles.

Dans l'échantillon récolté par M. Grandidier, que nous rapprochons également du *P. Lamerei*, l'épiderme est assez différent, il n'a plus cet aspect papilleux qui est caractéristique de la forme précédente.

Presque partout ailleurs (sauf dans quelques pédicelles floraux), l'assise subéreuse apparaît de bonne heure et amène l'exfoliation de l'épiderme ; aussi nous a-t-il été presque toujours impossible de déterminer (avec les matériaux dont nous disposions) la position de l'assise génératrice subéro-phellodermique, mais la situation dans l'écorce rend très vraisemblable l'hypothèse qu'elle naît partout de la même manière et à la même place. Dans les pédoncules ou pédicelles floraux, le liège peut ne pas apparaître ou se former plus tardivement.

IV. ÉCORCE. — L'écorce qui, dans les tiges des plantes aériennes ordinaires, présente une si faible épaisseur, est ici fort développée ; elle est en général formée de cellules à parois minces ou quelquefois un peu collenchymateuses. Certaines espèces ont des cellules pierreuses, mais ce caractère n'est pas général. Cet accroissement considérable des tissus périphériques nous paraît intimement lié avec le caractère de la carnosité des organes caulinaires.

V. MACLES CRISTALLINES. — Une autre particularité très répandue dans le groupe qui nous occupe est l'existence de macles cristallines partout semblables de formes et de dimensions, que l'on observe dans l'écorce ou dans la moelle.

*P. Rutenbergianum*. 1° Tige : macles abondantes dans l'écorce et la moelle.  
2° Pédoncule : elles abondent dans la moelle ; rares dans l'écorce.

*P. Lamerei*. A. — Échantillon Alluaud (dans l'alcool). Tige : pas de macles.  
B. — Échantillon de Cloisel. Pédoncule : macles dans la moelle seulement.

*P. Geayi*. Tige : macles abondent dans la moelle ; l'écorce présente quelques rares macles accompagnant des cristaux prismatiques.

*P. rosulatum*, var. *typica* : 1° Tige et pédoncule : écorce, elles abondent ; moelle, rares.

*P. rosulatum*, var. *stenantha* (Alluaud, n° 88) : énorme développement des macles dans l'écorce externe.

*P. Drakei*. 1° Tige : les macles abondent dans l'écorce et la moelle.

2° Pédoncule : pas de macles.

*P. densiflorum*. Tige : macles disséminées dans l'écorce.

VI. LATICIFÈRES. — Les échantillons secs sont peu favorables pour l'étude des laticifères. Dans le *P. Lamerei* conservé dans l'alcool (échantillons de M. Alluaud, n° 11), nous avons pu voir le riche développement du système à latex d'une part dans la partie interne de l'écorce, d'autre part dans le parenchyme médullaire ; nous avons employé diverses colorations, notamment le bichromate potasse. Les laticifères sont formés de grands conduits larges, fréquemment bifurqués en fourche et qu'on peut suivre sur d'assez grandes longueurs sans interruption. Avec le mode de conservation dans l'alcool, le contenu de ces vaisseaux n'était guère apparent, peut-être le liquide conservateur avait-il agi comme dissolvant du contenu des laticifères.

VII. CARACTÈRES PARTICULIERS. — A côté de ces caractères généraux, nous avons à mentionner quelques autres particularités qui nous ont paru mériter le nom de spécifiques.

Aux deux groupes d'espèces, aborescentes d'une part et naines ou buissonnantes de l'autre, correspondent des caractères assez nets tirés de la constitution de l'écorce externe.

Dans les arbres (*P. Lamerei*, *P. Rutenbergianum*), on trouve en dedans du liège un anneau de cellules pierreuses isodiamétriques, à parois ponctuées qui manquent complètement.

dans les espèces naines ou arbustives rampantes étudiées (*P. rosulatum*, *Drakei*, *brevicaule*, *densiflorum*) (1). La distinction des deux premières espèces, *Lamerei* et *Rutenbergianum*, se fait assez aisément par l'examen de ces cellules pierreuses. Elles ont un bien plus grand développement dans la seconde espèce ; elles sont à paroi très épaisse et leur anneau est continu dans la tige ; dans le pédoncule floral, elles subsistent par îlots séparés dans le *P. Rutenbergianum* tandis qu'elles manquent totalement dans les représentants rattachés au *P. Lamerei* que nous avons examinés.

Une autre particularité qui nous a paru assez nettement distinguer le *P. brevicale* et le *P. densiflorum*, qui présentent à certains égards quelques affinités, résulte du développement comparé du système ligneux : très peu épais dans les pédoncules floraux du *P. brevicale*, il a, au contraire, une épaisseur très notable dans le *densiflorum*. L'affinité de ces deux espèces qui résulte d'abord de leur aspect extérieur est mise en lumière anatomiquement par l'existence, dans la région médullaire, de grandes cellules différenciées qui n'apparaissent que rarement dans les autres représentants de ce genre que nous avons étudiés.

L'anatomie vient à notre secours pour nous permettre de distinguer les variétés dans un même groupe spécifique. C'est ainsi que la variété *stenantha* du *P. rosulatum* se différencie de la variété *typica* par la présence de fibres péricycliques ou libériennes qui sont très peu nombreuses dans ces derniers. Il y aurait peut-être là un caractère qui justifierait une distinction plus accusée, mais, en l'absence de matériaux d'étude complets, nous n'osons attribuer à l'anatomie une trop grande importance.

Des considérations de même ordre nous ont empêché de séparer les différentes formes que nous avons cru devoir rattacher au *P. Lamerei*. Cependant nous devons faire remar-

(1) *P. densiflorum*. 1° Tige : pas de fibres ; 2° Pédoncule : quelques fibres libériennes ou péricycliques en petit nombre, par deux ou trois, à contour arrondi, à cavité réduite.

*P. brevicale* : pas de fibres ni dans le tubercule, ni dans le pédoncule floral.

*P. Drakei*. 1° Tige : quelques fibres en petit nombre ; 2° Pédoncule : fibres libériennes ou péricycliques aplaties, à cavité accusée, assez nombreuses, rapprochées en paquets sans être cependant accolées.

quer ici que les caractères anatomiques particuliers qui différencient les types de Cloisel, de Grandidier, s'ajoutent à des particularités florales et de port des plantes qui obligeront vraisemblablement à les élever au rang d'espèces.

Dans la forme de *M. Cloisel*, l'épiderme du pédoncule floral est assez spécial, il est à membranes externes très épaissies et très saillantes, papilleuses. Ce caractère ne se retrouve plus dans le type de *M. Grandidier*. Or ces deux plantes sont des arbres courts, à tronc charnu, de taille petite, ce qui les distingue assez nettement du *P. Lamerèi* type, qui a normalement 2, 3 et même 4 mètres. Il y a aussi des différences florales, ainsi que nous l'avons déjà dit, car la taille des fleurs décroît dans l'ordre suivant : *P. sp.* de *M. Grandidier*, *P. sp.* de *M. Cloisel*, et *P. Lamerèi* (échantillon Alluaud et Geay).

---

En terminant ce travail, nous tenons à adresser nos remerciements aux personnes à l'obligeance desquelles nous devons les documents qui nous ont permis de l'entreprendre, notamment à M<sup>me</sup> Drake del Castillo; M. Engler, directeur du Muséum de Berlin; M. Hemsley, de l'herbier de Kew; M. Lecomte, professeur de botanique au Muséum; MM. Geay et G. Grandidier, explorateurs, qui ont récolté d'importantes collections à Madagascar.

---

## EXPLICATION DES FIGURES

---

### PLANCHE I

1, *Pachypodium Rutenbergianum*, Perrier de la Bathie, n° 934, tige, fleurs, fruits. — 2, *id.*, tige, feuilles. — 3 et 3', *id.*, fleurs détachées. — 4, *Pachypodium Lamerei* (Alluaud, n° 11), fragment de tige. — 5, *id.*, photographie de M. Alluaud (collection de M<sup>me</sup> Drake). — 6, *id.*, feuilles (Alluaud, n° 11). — 7, *id.*, fruit en divers états de développement. — 8, *id.*, sommet de tige avec jeunes feuilles. — 9, Fleur de *Pachypodium Lamerei*? (Geay, n° 6353). — 9' Fleur de *Pachypodium Lamerei*? (Grandidier). — 10, *Pachypodium Geayi*, feuilles (Geay, n° 6064). — 11, *P. Geayi* (Geay, exemplaires vivants cultivés au Muséum). — 12, *Pachypodium ramosum* (G. Grandidier, Behara). — 13, *P. ramosum*, photographie de Sikora communiquée par M. Grandidier.

### PLANCHE II

1, *Pachypodium rosulatum*, var. *typica* (Hildebrandt, n° 3114). — 2, *P. id.*, var. *stenantha* (G. Grandidier, Ambahibato). — 3, *P. rosulatum*, tige. — 4, *P. id.*, photographie de M. Grandidier. — 5, *P. rosulatum*, var. *stenantha* (mission Alluaud). — 6, *P. Baroni* (Baron, 5874). — 7, *P. Drakei* (Perrier de la Bathie, n° 968). — 8, *P. densiflorum* (G. Grandidier). — 9, *id.* (Deans Cowan). — 10, *P. brevicaulis* (Hildebrandt, n° 3586).

---



REVISION  
DES  
ASCLÉPIADACÉES DE MADAGASCAR

Par MM. COSTANTIN et GALLAUD

---

La flore malgache a déjà donné lieu à de nombreux travaux et on a pu établir, à son sujet, des résultats importants. Mais, pour la plupart, ils sont dispersés dans des mémoires généraux ou, quand il s'agit de monographies spéciales à Madagascar, elles sont d'une date assez ancienne et sont alors incomplètes par suite de l'insuffisance des documents réunis à cette époque. Avant la pacification de l'île et sa soumission complète à la France, on n'en connaissait bien que les parties les plus abordables ; pour le reste il fallait s'en tenir aux matériaux, relativement peu abondants d'ailleurs, rapportés par quelques hardis voyageurs.

Depuis plusieurs années, Madagascar est passée tout entière sous la domination de la France et on a pu y organiser plus facilement des voyages d'exploration méthodique, atteindre des régions jusqu'alors mal connues ou totalement ignorées et aux matériaux déjà réunis ajouter une ample moisson d'observations et de documents nouveaux qui complètent heureusement nos connaissances sur la flore si particulière et si intéressante de notre colonie.

Il serait très utile de tenter de donner une sorte d'inventaire des richesses botaniques de la grande île africaine. Plusieurs raisons le rendent nécessaire. C'est d'abord l'abondance des documents nouveaux ou inédits qui existent maintenant au Muséum. Les explorations très fructueuses de zélés voyageurs

tels que MM. A. Grandidier, Baron, Grevé, Douliot, Hildebrandt, Rév. Cowan, G. Grandidier, Alluaud, Geay, permettent d'étudier en détail et sur des échantillons fort bien préparés nombre de types nouveaux. De plus, une revision minutieuse du grand herbier du Muséum fait découvrir, provenant des récoltes déjà anciennes, beaucoup de formes, qui, jusqu'à présent, n'ont pas été décrites ou qui ne l'ont été que de façon très incomplète.

Sans doute, il reste encore beaucoup à faire dans cette voie de la reconnaissance des richesses botaniques de Madagascar et notre travail aura bientôt besoin d'être complété à son tour, mais une autre raison nous engage à ne pas différer plus longtemps la publication des résultats acquis à ce jour. De plus en plus l'effort des coloniaux se porte vers l'exploitation rationnelle et méthodique des richesses naturelles de nos possessions. Quand il s'agit de produits végétaux, la base d'une telle exploitation est, sans contredit, une connaissance précise de la flore de la région. Pour nous en tenir à la question du caoutchouc, qui ne sait de quelle importance capitale est la détermination botanique exacte des plantes à exploiter ou à mettre en culture et combien de mécomptes auraient été épargnés si l'on avait eu les moyens de distinguer scientifiquement les espèces caoutchoutifères de celles, souvent fort voisines, qui ne le sont pas ou le sont très peu ?

Ce sont ces mêmes raisons qui nous ont poussé à commencer ce travail de revision par les Asclépiadées. C'est, parmi les familles malgaches de plantes à latex, l'une des plus touffues et celle où la petitesse fréquente des fleurs, l'uniformité de structure, qui n'exclut pas cependant la multiplicité des types, rendent la spécification la plus difficile. Aussi n'avons-nous pas hésité à donner des descriptions très détaillées chaque fois que cela nous a paru nécessaire.

Ajoutons que dans cette famille se rencontrent nombre de types tout à fait spéciaux à Madagascar et aux îles voisines, ce qui permet de fixer quelques-uns des caractères les plus saillants de cette flore malgache, qui se recommande aux chercheurs par un si grand nombre de particularités intéressantes et qui soulève tant de problèmes passionnants de géographie botanique ou de biologie générale.



## PÉRIPOCÉES

## GENRE PENTOPETIA (1)

**Pentopetia androsæmifolia** Decaisne (Pl. III, fig. 1).

*Tige* grimpante, volubile, s'enroulant quelquefois par des parties qui portent des feuilles, de couleur brun rougeâtre sur les parties un peu épaissies (2 millimètres de diamètre) avec des lenticelles roussâtres; nœuds renflés à cause des bases persistantes des pétioles et portant souvent de petits arcs de poils roux.

*Feuilles* glabres, ovales, acuminées, arrondies vers le pétiole (fig. 1, pl. III) : dimensions du limbe variables (5-7 centimètres de long sur 3-5 centimètres de large), pétiole 5 millimètres; au voisinage des rameaux floraux les feuilles deviennent plus petites (2° à 2°,5 de long); nervation assez caractéristique, à nervures secondaires arquées en arceau vers la périphérie très près du bord et assez haut sur le limbe de façon que la surface comprise entre deux nervures secondaires soit en forme de croissant.

*Inflorescence* en cyme assez régulièrement dichotome, comprenant souvent de 10-20 fleurs, assez lâche, à pédicelles ténus et grêles, le tout ayant 3 centimètres de haut (fleur comprise); quelques dimensions des parties de l'inflorescence sont, par exemple : pédoncules, 7 millimètres; pédicelles de premier ordre, 5 millimètres; pédicelles de 2° et 3° ordre portant les fleurs, 12 millimètres; bractées de l'inflorescence de 1 millimètre de long.

*Fleurs* d'un vert jaunâtre, 9-14 millimètres (pl. IV, fig. 1, aspect de la fleur). *Calice* à dents aiguës, se rabattant vers l'extérieur, membraneuses, quelquefois mouchetées de stries roussâtres; sépales à préfloraison quinconciale  $2^{\text{mm}}, 5 \times 1-1^{\text{mm}}, 5$ ; glandes sécrétrices entre les dents du calice et à l'intérieur, souvent doubles, quelquefois simples, d'un vert clair. *Corolle* en cône très allongé dans le bouton, présentant alors très nettement un enroulement des lobes qui se recouvrent les uns les autres de gauche à droite; corolle épanouie ayant une forme allongée, à lobes très étroits et longs,  $6-9^{\text{mm}} \times 1-1^{\text{mm}}, 5$ ; les divisions de cet organe s'étendent sur les trois quarts ou les quatre cinquièmes de sa longueur; à la hauteur des étamines et au-dessus, la corolle est souvent poilue intérieurement; au-dessous, entre les cinq filets il y a cinq sortes de gouttières s'effilant en bec au-dessus de la partie basilaire de la corolle. *Coronule* formée de cinq filaments fixés au-dessous des échancrures de la corolle et dépassant nettement les lobes de celle-ci (2); leur longueur peut présenter des variations, mais ils sont normalement plus grands que la corolle; ils sont enroulés en pelotons dans le bouton d'une manière irrégulière, souvent aplatis à leur base ou dans leur longueur, rarement ramifiés.

(1) Nous avons publié une note préliminaire sur ce genre dans laquelle nous avons donné un tableau synoptique des espèces malgaches (Cosr. et GALL., *Bull. du Muséum d'hist. nat.*, t. XIII, 1907, p. 439).

(2) Accidentellement, nous avons vu quelquefois les filaments plus courts que la corolle, mais cela nous a toujours paru exceptionnel dans les formes types.

*Étamines* formant une masse ovoïde au fond du tube de la corolle, recouvrant la tête stigmatique ; les anthères se prolongent par un appendice pointu, étroit, de 0<sup>mm</sup>,5 de long, poilu (pl. IV, fig. 1') ; sur le dos et sur les arêtes d'accolement à l'anthère voisine, il peut y avoir quelques poils rares ; le filet est assez long, poilu intérieurement ; translateur en forme de pelle, à pied allongé, élargi irrégulièrement en bas ; pollen à grains en tétrades (pl. IV, fig. 1''').

*Pistil* à tête stigmatique conique un peu élevée, présentant des dépressions en face des translateurs (pl. IV, fig. 1'').

Le *Fruit* (que Decaisne n'avait pas eu l'occasion d'observer) est formé de deux follicules lisses, glabres, légèrement arqués en dedans, se touchant à la base, mesurant 8-9 centimètres de long sur 5 millimètres de large. *Graines* de 6<sup>mm</sup> × 2<sup>mm</sup>, ayant une crête longitudinale peu saillante sur une face ; aigrette sessile, bien fournie, 3<sup>e</sup>,5 de long.

*Échantillons*. — Commerson ; Baron, 1787 ; Herb. du Mus. n° 533 ; A. Grandidier, Tulléar, nov.-déc.-janv. 1868-69.

*Remarque*. — Parmi les formes qui se rattachent au *Pentoptia androsæmifolia* on peut en distinguer un certain nombre qui ne sont que de légères variations du type fondamental ; d'autres, au contraire, sont beaucoup plus aberrantes et méritent d'être considérées comme des sous-espèces tant elles ont des caractères différenciels frappants. Parmi les premières nous signalerons les variétés *cordifolia*, *Cowani* et *scabra* ; nous relevons dans les secondes sous-espèces *pilosa*, *lanceolata*, *multiflora* et *ovalifolia*.

Var. *cordifolia* nob.

Feuilles arrondies à la base et souvent aussi au sommet.

*Échantillons* de Bojer, de Grevé n° 83, de Geay 4920, 4923, 4924 et 3337 (latex acide, nom vulgaire *Tsompia*).

Le nom vulgaire *Tsompia* nous amène à rattacher à la série actuelle un échantillon de Douliot (reçu le 12 nov. 1891) qui porte le nom *Tsompia* sur l'étiquette (Mahovalivisky, août 1891) : la plante ne porte ni feuilles, ni fleurs ; la tige est rougeâtre avec des renflements aux nœuds résultant des bases des pétioles, présentant quelques touffes de poils au-dessus.

Var. *Cowani* nob.

Variété distincte à feuilles plus épaisses, à teintes différentes sur les deux faces ; ce changement dans la texture et la consistance indique une variation qui tend à rapprocher les formes de *Pandrosæmifolia* des types du *Cotoneaster* dont les feuilles ont la dureté du cuir.

*Échantillons* du Rév. W. Deans Cowan récolté en 1880 à Ankafana. Nous rattachons à ce même type le n° 21 de l'herbier du Muséum portant des feuilles tout à fait semblables aux précédentes et un fruit.

Var. *scabra* nob.

Cette variété a tout à fait l'aspect de *Androsæmifolia* par ses feuilles et par ses fleurs (forme et dimensions), mais la face supérieure de la feuille est couverte de poils extrêmement courts, en forme de crochets, que l'on ne distingue bien qu'avec une forte loupe, en les éclairant convenablement, car ils sont très peu développés. La corolle est très longue (14 millimètres), à lobes étroits (1<sup>mm</sup>,5). Cette plante fait transition vers les types à feuilles poilues tels que le *multiflora* Boivin.

On ne peut pas le considérer comme passant au *Cotoneaster* Decaisne, car dans ce dernier la face inférieure est tomenteuse tandis qu'ici elle est toujours glabre.

*Échantillon* de Boivin, n° 2465.

La variété *scabra*, qui est un *androsæmifolia* non seulement par les dimensions de ses feuilles mais aussi par ses étamines, peut nous servir de transition vers des formes beaucoup plus aberrantes qui pourraient être élevées au rang d'espèces, mais que nous maintiendrons à l'état de sous-espèces afin de bien marquer leurs affinités avec le stirpe *androsæmifolia* : ce sont le *multiflora* Boivin, le *pilosa* nob, le *lanceolata* nob, l'*ovalifolia* nob, qui constituent une série dont le dernier terme et le plus distinct serait le *P. gracilis* de Decaisne, dont nous conserverons, à cause de cet auteur, l'autonomie spécifique.

***Pentopetia androsæmifolia* sub. sp. *multiflora* Boivin.**

*Folius 3 c. longis, superne pilosis, dessiccatione brunneo-purpureis, subtus glabris, virentibus; floribus minimis 6-7 m. m. longis; squamæ 5 subulatae, filiformis, 5-6 m. m., sub sinibus insertæ.*

Tiges grisâtres, à lenticelles rares, roussâtres, à nœuds renflés par le coussinet des feuilles et des branches tombées.

Feuilles nettement poilues (poils très courts) à la face supérieure qui est d'une teinte brun pourpre à l'état sec (1); la face inférieure étant glabre et vert grisâtre (2); leur forme est ovale, leurs dimensions petites relative-

1) Cette teinte est due à une coloration brun pourpre du contenu des cellules de l'épiderme supérieur.

(2) Dans le *Bull. du Muséum*, 1907, il faut lire devant l'accolade, à *multiflora*, au lieu de feuilles glabres, feuilles glabres inférieurement.

vement à celles des *androsæmifolia* types 1,5-3,5 × 6-18 millimètres, le pétiole a 5 millimètres; le sommet du limbe est en pointe ou sub-arrondi, la base est arrondie.

*Inflorescences* assez richement fournies ayant jusqu'à une douzaine de fleurs groupées en cyme dichotome.

*Fleurs* petites, 2-8 millimètres, dont les boutons ovoïdo-coniques deviennent coniques en s'épanouissant. *Calice* large, pointillé de rouge; glandes calycinales, les unes simples, les autres bifides. *Corolle* courte, 6-8 millimètres, pointillée de rouge, à lobes larges, 5-6<sup>mm</sup> × 3 millimètres, couvrant à droite. *Coronule* formée de cinq filaments pelotonnés dans le bouton, atteignant quelquefois à peine le sommet de la corolle, souvent l'égalant et même la dépassant.

*Étamine* à anthère pourvue d'un appendice étroit, long, poilu; dos de l'anthère peu ou pas de poils.

*Observations.* — Cette sous-espèce, qui avait été distinguée par Boivin, n'a pas été décrite à notre connaissance; elle se rattache à la variété *scabra* décrite plus haut par ses feuilles poilues supérieurement. Elle s'en distingue par ses feuilles plus petites et ses fleurs de moindre dimension; elle se rapproche du *Cowani* par la teinte différente des deux faces de ses feuilles.

*Échantillon.* — Boivin n° 2465. Nord de Madagascar, Diégo-Suarez, parmi les broussailles, dans les terrains un peu humides.

***Pentopetia androsæmifolia* sub. sp. *pilosa* nob.** (pl. III, fig. 2.)

*Foliis obovato-acuminatis; antheræ a stigmatè liberæ. apiculis dense ciliatis inter se connatis terminatæ, dorso pilosæ; squamis corolla longioribus.*

*Feuilles* glabres sauf au sommet de la face supérieure où il y a quelques poils disséminés; la face supérieure est brun rougeâtre tandis que la face inférieure est vert pâle; la forme de ces feuilles varie, les unes sont ovales, aiguës au sommet avec un limbe de 25<sup>mm</sup> × 11<sup>mm</sup> et un pétiole de 5 millimètres, les autres sont étroites, lancéolées et plus petites 16<sup>mm</sup> × 10<sup>mm</sup>; les pétioles sont légèrement poilus, surtout à la base sur la gaine (pl. III, fig. 2); les stipules, de très faibles dimensions (0<sup>mm</sup>,5), sont ovalaires, poilues au sommet.

*Inflorescences* axillaires en cyme dichotome, de 3-6 fleurs; pédoncule commun court, 2 millimètres; derniers pédicelles (florifères) grêles de 8-18 millimètres de long.

*Fleurs* dépassant 1 centimètre (pl. IV, fig. 2, aspect général de la fleur). *Calice* à sépales effilés, étroits, poilus au sommet, roux brun extérieurement, striés de brun roux intérieurement; glandes calycinales brun rouge, quelquefois divisées en deux entre deux sépales. *Corolle* 10-11 millimètres formée de pétioles étroits, longs et pointus, poilus à la base, striés de roux extérieurement, l'in-

térieur ne présentant pas de stries de cette couleur; partie soudée des pétales très courte, de 1<sup>mm</sup>,5 de long environ. *Coronule* formée de filaments dépassant la corolle, souvent aplatis à la partie supérieure et ramifiés.

*Étamines* très poilues sur le dos de l'anthère, à connectif surmonté d'un appendice terminal, étroit, long et très poilu (pl. IV, fig. 2', 2''); translateur à base ovoïde jaune pâle, la partie terminale en forme de pelle de couleur jaune d'or sur le dos (pl. IV, fig. 2'' et 2''').

*Pistil* à tête stigmatique conique (pl. IV, fig. 2'').

*Observations.* — Cette sous-espèce du groupe *androsæmifolia* est intimement liée aux types de ce stirpe par la forme des étamines à long appendice poilu, mais ici le dos de l'anthère est très poilu; entre outre, elle a des feuilles très petites; à ce point de vue elle se rapproche de l'*ovalifolia* et du *lanceolata*, mais ces deux dernières sous-espèces ont une coronule plus courte que la corolle.

*Échantillon.* — Herbarium du Muséum, n° 1741.

***Pentopetia androsæmifolia* sub. sp. *lanceolata* nob.** (pl. III, fig. 3.)

*Foliis ovato-lanceolatis, glabris, 2-2<sup>c</sup>,5 longis, bicoloribus; squamis corolla brevioribus.*

*Tige* grisâtre et striée irrégulièrement de purpurin noirâtre, à lenticelles nombreuses, présentant souvent des poils roux courts en dedans des rameaux.

*Feuilles* fermes, épaisses, glabres, ovales, lancéolées (pl. III, fig. 3), limbe de 2-2<sup>c</sup>,5 × 1-1<sup>c</sup>,2, arrondi à la base, aigu au sommet, de deux teintes, face supérieure brune; pétiole 4-6 millimètres; stipules arrondies à la base, à sommet déchiqueté poilu, de 1 millimètre de haut, soudées à la base des pétioles.

*Inflorescences* irrégulièrement dichotomes, largement étalées, divariquées, à fleurs assez nombreuses; pédoncules et pédicelles glabres, assez grêles, 8 à 12 millimètres.

*Fleurs* en entonnoir, 8 à 11 millimètres. *Calice* à divisions larges (2<sup>mm</sup>,5), poilues aux bords, maculées de rouge; glandes entre les sépales groupées par deux (l'une pointue et l'autre bidentée, par exemple). *Corolle* à lobes allongés étroits, 8-11<sup>mm</sup> × 1-2<sup>mm</sup>. *Coronule* formée de 5 filaments plus petits que la corolle, ondulés, dépassant un peu le milieu des pétales.

*Étamines* à anthère un peu poilue sur le dos, à connectif surmonté d'un appendice poilu, triangulaire assez large à la base (largeur égalant presque l'anthère) (pl. IV, fig. 3); filet poilu.

*Observations.* — Cette sous-espèce se distingue par sa coronule courte, ses feuilles petites, ses anthères surmontées d'un appendice triangulaire. L'*ovalifolia* voisin a des feuilles un peu

plus petites, non lancéolées et l'appendice de l'anthère est plus étroit.

*Échantillon.* — Baron n° 1940 (l'étiquette porte *androsæmifolia*).

**Pentopetia androsæmifolia** sub sp. **ovalifolia** nob. (pl. III, fig. 5).

*Foliis ovatis, bicoloribus, 15-17 m. m. longis; squamis corolla brevioribus.*

*Feuilles* glabres, ovales (pl. III, fig. 5) ou échancrées au sommet qui porte un petit mucron très court; limbe de 15-17<sup>mm</sup> × 7-10<sup>mm</sup>, de couleur plus foncée en dessus, vert pâle en dessous.

*Inflorescence* en cyme dichotome, ayant quelquefois 3 fleurs; pédoncules et pédicelles de 6 millimètres; bractées assez longues, 5 millimètres, rougeâtres.

*Fleurs* 10-12 millimètres, rougeâtres, bouton en forme de cône ou d'œuf, atteignant 7<sup>mm</sup> × 2<sup>mm</sup> avant l'épanouissement, enroulement à droite (pl. IV, fig. 4, aspect de la fleur). *Calice* 5 millimètres, fendu presque jusqu'à la base, à sépales étroits 5-5<sup>mm</sup> × 1<sup>mm</sup>, 5. *Corolle* de consistance ferme, épaisse, poilue dans le tube, profondément divisée, lobes 7-8<sup>mm</sup> × 1<sup>mm</sup>, 5. *Coronule* formée de 3 filaments droits, courbés en crochet au sommet, plus petits que la corolle, 3<sup>mm</sup>, 5.

*Étamines* à anthères un peu poilues sur le dos; connectif à appendice étroit, pas très long, très poilu; filets poilus (pl. IV, fig. 4<sup>r</sup>); translateur en cuiller.

*Observations.* — Sous-espèce faisant passage au *gracilis*, mais à feuilles un peu plus grandes; elle se rattache au *lanœolata* dont elle se distingue par la forme de ses feuilles et l'appendice de son étamine, au *multiflora* dont elle se différencie par ses feuilles glabres et sa coronule, au *pilosa* dont elle s'éloigne par sa coronule courte.

*Échantillon.* — Baron n° 2792.

**Pentopetia gracilis** Decaisne (pl. III, fig. 6).

Plante grêle, volubile.

*Tige* renflée aux nœuds avec touffes de poils roux au-dessus des cicatrices et au-dessus des rameaux; jeunes rameaux poilus, à poils très courts, disparaissant rapidement.

*Feuilles* polymorphes, les unes linéaires, étroites, allongées (25<sup>mm</sup> × 1<sup>mm</sup>), les autres ovales, lancéolées, amincies vers le bas (13<sup>mm</sup> × 4<sup>mm</sup>) (pl. III, fig. 5); limbe de deux teintes dans les deux cas, la face supérieure foncée, la face inférieure d'un vert grisâtre, les bords de la feuille repliés en dessous; quelques poils rares au sommet, surtout à l'état jeune; pétiole, 1 millimètre.

*Inflorescence* grêle, 2-3 fleurs, en cyme dichotome; pédoncules et pédicelles 2-3 millimètres, à poils rares.

*Fleurs* 6-7 millimètres, présentant des traces de coloration rouge sur le sec, noircissant extérieurement; bouton floral conique au sommet, non pointu, presque ovoïde, à divisions tordues et se recouvrant à droite (pl. IV, fig. 5, aspect général de la fleur). *Calice* un peu gamosépale, à divisions allant presque jusqu'en bas, avec traces de coloration rouge purpurin; sépales étroits 1<sup>mm</sup>,8 à 2<sup>mm</sup>,5 de long; glandes petites, jaunâtres et pâles à l'intérieur, rapprochées 2 à 2 ou bifides.

*Échantillon.* — Bojer.

***Pentopetia graminifolia*** nob. (pl. III, fig. 8).

*Foliis linearibus* (9 c. longis, 1<sup>mm</sup>,5 latis), *marginibus reco-*  
*lutis, acuminatis, fasciculatis; calyx 5-partitus; corolla camp-*  
*anulata, infundibuliformis vel rotata; squamis 5 subulatis, filifor-*  
*mibus, corolla brevioribus; antheræ glabræ, apiculis triangulari-*  
*bis non ciliatis inter se connatis terminatæ.*

*Tige* rougeâtre, noueuse, irrégulière, avec des bosses aux nœuds tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; cette particularité résulte de la présence aux nœuds de cicatrices multiples dues aux feuilles tombées.

*Feuilles* en fascicules, apparaissant vers la même région de la tige; en réalité ce sont des nœuds superposés successifs, mais séparés par des entre-nœuds presque nuls; ces fascicules peuvent comprendre 8 grandes feuilles et un certain nombre de petites; ils se montrent soit sur la partie terminale de la tige, soit sur des branches latérales qui peuvent être très courtes avec 6-10 feuilles rapprochées (pl. III, fig. 8). Les *feuilles* sont remarquables par leur forme, linéaires, extrêmement étroites et longues, 6-9<sup>c</sup> × 1<sup>mm</sup>,5-2<sup>mm</sup>, s'effilant en pointe à l'extrémité, sans pétiole à la base; nervure médiane unique; limbe canaliculé en dessous, bords se repliant vers le bas.

*Inflorescences* terminales ou latérales, apparaissant au milieu des fascicules foliaires, en cyme dichotome à 3-4 fleurs; pédoncules 8 millimètres; pédicelles 5 millimètres, avec quelques poils.

*Fleurs* à bouton ovoïde-conique 7<sup>mm</sup> × 3<sup>mm</sup>,5, de 10-12 millimètres de large quand elle est ouverte (pl. IV, fig. 4, aspect général de la fleur). *Calice* assez grand relativement, 2 millimètres; glandes entre deux sépales voisins. *Corolle* campanulée ou en entonnoir, 8 millimètres de haut, s'étalant à la fin en étoile; lobes assez larges (2 millimètres), à nervation réticulée apparente. *Coronule* formée de 5 filaments droits, courts (3<sup>mm</sup>,5), légèrement infléchis en crosse au sommet, n'arrivant pas à la hauteur de la moitié des lobes de la corolle, soudés aux filets des étamines correspondantes (pl. IV, fig. 6).

*Étamines* glabres, anthère de forme triangulaire parce que l'appendice pointu qui la surmonte est d'une seule venue avec elle; l'ensemble de ces anthères forme un cône saillant au fond de l'entonnoir de la corolle (pl. IV, fig. 6); cet androcée proémine tout à fait quand la corolle s'étale en roue; filets courts, glabres.

*Observations.* — Baillon avait reconnu un *Pentopeti* dans

cette espèce, mais il ne lui avait pas donné de nom spécifique bien qu'elle se distingue, dès le premier aspect, de tous les autres représentants du genre. Elle ne présente que des affinités lointaines avec le *gracilis* par ses feuilles linéaires ; mais la forme de l'étamine, les dimensions des feuilles, le raccourcissement des entre-nœuds l'en distinguent.

*Échantillon.* — Rév. W. Deans Cowan, août 1880, sur rochers Horombe, Ibara.

### **Pentopetia Cotoneaster** Decaisne.

*Tige* lenticellée, dont les nœuds présentent les restes des falons persistants des pétioles des feuilles tombées ; parties âgées glabres, mais parties jeunes couvertes de poils roussâtres ou grisâtres.

*Feuilles* de consistance ferme, ovalaires, à sommet obtus, mais mucroné, dont les faces sont de deux teintes différentes, la face inférieure est grisâtre, la face supérieure foncée ; la teinte grise du dessous est due à un tomentum très apparent, la face supérieure a des poils appliqués plus rares ; la nervure principale et les nervures secondaires sont seules apparentes à cause du tomentum en dessous, ces dernières rejoignent le bord de la feuille ; en s'infléchissant vers les nervures suivantes, elles deviennent peu visibles au bord par suite du feutrage ; les dimensions du limbe sont  $23-33\text{mm} \times 12-18\text{mm}$  ; pétiole, de 2-4 millimètres ; les bords de la feuille sont recourbés en dessous.

*Inflorescence* en cyme fourchue 4-6 fleurs ; pédoncules (6 millimètres et pédicelles (8 millimètres, 3 millimètres, 15 millimètres) couverts d'une pubescence rousse ou grise.

*Fleurs* rouges assez grandes, étalées en étoile à la maturité  $1^{\text{e}}, 5$  (pl. IV, fig. 7, aspect général de la fleur). *Calice* formé de sépales allongés, pointus, étroits, de  $3^{\text{mm}}, 5, \times 1^{\text{mm}}$ , couverts d'une pubescence assez dense mais courte, grise, masquant le fond pourpre noirâtre ; préfloraison quinconciale ; glandes petites, jaunâtres. *Corolle* profondément divisée, à lobes s'étalant en étoile, de couleur rouge pourpre vif supérieurement, d'un gris rosé extérieurement (par la sécheresse) ; hauteur de la corolle, 10 millimètres ; partie libre de la corolle,  $6^{\text{mm}}, 5$  ; largeur d'un pétale, 3-4 millimètres ; ces lobes se recouvrent mutuellement de gauche à droite ; à la base des pétales, il y a un bourrelet sur lequel s'insèrent les étamines et des crêtes poilues au fond de la corolle, entre 2 étamines. *Coronule* formée de filaments assez courts, 3 millimètres, s'insérant entre deux divisions de la corolle ; ces filaments sont droits (pl. IV, fig. 7') ou légèrement infléchis au sommet.

*Étamines* groupées en tête arrondie saillante quand la corolle est étalée et recouvrant le style ; cette masse ovoïde de 2 millimètres de large est attachée à la corolle par 5 filets grêles, poilus sur leur face interne ; anthère glabre, à connectif surmonté d'un appendice glabre, court, triangulaire, pointu (pl. IV, fig. 7').

*Fruits* gémminés,  $9^{\text{e}} \times 4^{\text{mm}}$ , allongés, très pointus, velus, portés par un pédoncule couvert de poils roussâtres ( $1^{\text{e}} \times 0^{\text{mm}}, 5$ ).



*Observations.* — Le *P. Cotoneaster* est un type très distinct de tous ceux que nous venons de décrire jusqu'ici par la forme des étamines à appendice court et sans poils et par le tomentum épais et laineux qui couvre, au contraire, la face inférieure des feuilles.

*Échantillon.* — Baron n° 3022.

**Pentopetia Cotoneaster** sub. sp. **Thouarsi** nob.

*Foliis ovatis, apiculatis, bicoloribus, subtus tomentosis, mox glabris; corolla rotata; squamis brevibus; stamina non inclusa.*

*Tige* très allongée, grimpante, volubile, de couleur brun rouge, presque noirâtre, avec de nombreuses lenticelles, entre-nœuds relativement allongés, glabres sauf sur les pousses jeunes où s'observent quelques poils disséminés.

*Feuilles* plus grandes que dans le *Cotoneaster* type; limbe 3-6<sup>c</sup> × 1-3<sup>c</sup>, ovulaire, terminé par un appendice acuminé très accusé de 5<sup>mm</sup> × 3<sup>mm</sup>; consistance ferme, rappelant le cuir, correspondant à une épaisseur notable; deux teintes, très différentes sur les deux faces car la face supérieure est presque noirâtre, l'inférieure est beaucoup plus pâle (sur le sec); à l'état adulte, les feuilles sont absolument glabres sur les deux faces, mais sur quelques-unes d'entre elles on peut apercevoir à la face inférieure par plaques des traces d'un feutrage en grande partie détruit qui doit avoir recouvert d'une manière plus complète les feuilles jeunes; cependant même sur les feuilles plus petites que la taille moyenne normale le tomentum a en grande partie disparu; nervation peu apparente sur la face supérieure.

*Inflorescence* en cyme irrégulièrement dichotome; pédoncules et pédicelles des premiers ordres courts 2-5 millimètres; pédicelles florifères 15 millimètres.

*Fleurs* s'étalant en étoile (14 millimètres) au moment de l'anthèse de manière que le gynostème avec les étamines et la coronule soient très nettement visibles. *Calice* à sépales de 4 millimètres de haut sur 1<sup>mm</sup>,8 de large, à préfloraison quinquélobée. *Corolle*, 10 millimètres de haut; lobes étalés à la fin de 6-7<sup>mm</sup>,5 × 3 millimètres, pointillés de pourpre à la base. *Coronule* courte formée de 5 filaments de 3<sup>mm</sup>,5.

*Étamines* saillantes, formant un glomérule de 3 millimètres; anthères non poilues 2 millimètres, avec une courte pointe triangulaire, glabre; filet poilu à la base (1<sup>mm</sup>,4.)

*Observations.* — Cette sous-espèce du stirpe *Cotoneaster* se distingue par ses feuilles plus grandes et devenant glabres. Sa ressemblance se manifeste surtout par l'étamine qui est de même forme et glabre sur son anthère et son appendice.

*Échantillon.* — Herb. Mus. Du Petit-Thouars.

**Pentopetia Cotoneaster** sub sp. **glabra** nob.

*Foliis ovato-acuminatis, glabris, 3 c. longis.*

L'échantillon 5431 de Baron (qui porte le nom de *Cryptolepis*) rappelle au premier aspect le *Pentopetia Cotoneaster* par les dimensions de ses feuilles glabres et ovales acuminées et par la longueur des filaments de la coronule.

*Feuilles* glabres, à surface inférieure comme chagrinée, ovales, acuminées au sommet, à base en cœur, de deux teintes, plus foncées à la face supérieure, de consistance moins ferme que dans le *Thouarsi* et moins épaisse, limbe  $3^{\circ} \times 14$  millimètres; pétiole, 5 millimètres.

*Inflorescence* terminale ou latérale, en cyme dichotome, pouvant comprendre jusqu'à 8 fleurs; pédoncule, 4 millimètres; pédicelle, 8 millimètres.

*Fleurs* à lobes s'étalant de manière que le gynostème et la coronule apparaissent au dehors, de couleur rouge; bouton floral conique à partie ventrale élargie, à sommet peu pointu, 5 millimètres  $\times$  3 millimètres, 4 millimètres  $\times$  2 millimètres. *Calice* à préfloraison quinconciale, glabre, formé de sépales assez larges 1 millimètre sur 2 millimètres de haut, à sommet pointu; glandes calycinales rapprochées par deux, pointues, entre deux sépales. *Corolle* poilue dans le bas, de deux teintes, rouge supérieurement, d'une teinte plus pâle (sur le sec) inférieurement; hauteur de la corolle, 8<sup>mm</sup>,5; elle s'étale en étoile divisée aux  $3/4$  ou aux  $4/5$ ; les lobes sont allongés 6-7 millimètres  $\times$  1<sup>mm</sup>,5-2<sup>mm</sup>,5; ils se recouvrent réciproquement vers la droite; bourrelet à la base des lobes. *Coronule* formé de 5 filaments allongés, tortillés, qui atteignent la longueur des lobes de la corolle, 7<sup>mm</sup>,5.

*Étamines* rapprochées au-dessus de la tête stigmatique, formant une masse de 2 millimètres de large, attachée à la corolle par 5 filets staminaux; anthères ovales à sommet pointu effilé, quelquefois irrégulier et pourvu de quelques poils; filet bien distinct, beaucoup plus étroit que l'anthère; translateur à partie terminale ovale jaune d'œuf surmontant une partie basilaire courte, de sorte que la cuiller est comme sessile.

*Pistil* à tête stigmatique conique vers le haut et cylindrique à la base.

*Observations.* — Nous avons été tentés d'élever ce type au rang d'espèce, mais un examen attentif nous a conduit à l'opinion qu'il s'agissait d'une forme du *Cotoneaster* glabre et à coronule longue. Les étamines ont, il est vrai, une forme un peu différente.

**Pentopetia Cotoneaster** sub sp. **Acustelma** (pl. III, fig. 9).

*Acustelma Grandidieri* Baillon (*Bull. Soc. Linn.*, II, 803).

*Tige* rougeâtre poilue, à lenticelles roussâtres.

*Feuilles* ovales, à base en coin, à sommet arrondi mais présentant un petit mucron (pl. IV, fig. 9), 15 à 25 millimètres  $\times$  8 à 13 millimètres; dans certains échantillons la feuille devient ovale lancéolée à sommet aigu; feuilles de deux teintes, brunes en dessus, grises en dessous; face supérieure

poilue, face inférieure cotonneuse, bords de la feuille repliés en dessous.

Les feuilles de l'*Acustelma* sont comme forme tout à fait semblables à celles du *Pentopetia Cotoneaster*; elles ont le même duvet cotonneux gris à la face inférieure et les poils courts, appliqués sur la face supérieure.

*Inflorescence* en cyme dichotome assez riche, ombelliforme.

*Fleur* rouge présentant, lorsqu'elle est en bouton, la forme d'une petite masse globuleuse ovoïde, de 9 millimètres de long sur 4<sup>mm</sup>,6 de large (pl. IV, fig. 8, aspect général de la fleur); elle s'étale largement à l'anthèse, ses différents lobes se séparent nettement les uns des autres, l'ensemble conservant d'abord un aspect général d'entonnoir puis d'étoile (10 millimètres de large), les étamines étant très saillantes. *Calice* à préfloraison quinconciale; il est couvert de poils très nombreux, mais courts, qui deviennent seulement un peu plus longs sur le pédoncule; les sépales sont allongés, aigus, triangulaires, 5<sup>mm</sup> × 1<sup>mm</sup>,8. Glandes vert jaunâtre entre 2 sépales, bidentées ou irrégulièrement dentées. *Corolle* assez épaisse, pourpre vif supérieurement, rousâtre (sur le sec) inférieurement; au bord de cette corolle, on voit que la teinte résulte d'une multitude de traits pourpres ou de ponctuations irrégulières, qui deviennent plus nombreuses dans la région médiane de sorte que la coloration paraît uniforme; dans la partie basilaire de la corolle qui est en tube, le fond réapparaît et c'est un réseau de parties pourpres que l'on observe; hauteur de la corolle, 10<sup>mm</sup>,8; lobe pétalement allongé étroit 6<sup>mm</sup> × 3<sup>mm</sup>. La nervure est formée d'une nervure médiane se bifurquant en haut et de nervures (2 de chaque côté) qui courent presque parallèlement à la première et se ramifient irrégulièrement. *Coronule* formée de filaments très courts atteignant 1-2<sup>mm</sup>,5, situés un peu au-dessous du sinus (1).

*Étamines* saillantes hors du tube de la corolle, insérées un peu au-dessous des filaments de la coronule; leur filet est court, poilu, élargi (pl. IV, fig. 8<sup>v</sup> et 8<sup>vu</sup>); les anthères sont glabres, un peu plus larges que le pied, à sommet court, légèrement mucronulé, non poilu; translateurs à dos jaune en forme de spatule dont la poignée serait renflée et blanche, la partie supérieure élargie ovale et jaune inférieurement terminée en pelle arrondie; pollen jaune rousâtre.

Le *Pistil* de la fleur normale est à style relativement plus court et la tête stigmatique renflée, sur laquelle sont appliqués les translateurs qui en marquent le sommet, n'est pas très allongée (2) (pl. IV, fig. 8<sup>vi</sup>).

(1) Sur un échantillon (celui de Grandidier), nous avons trouvé (est-ce accidentel?) des fleurs uniquement femelles et au-dessous de la coronule filamenteuse se trouvait une petite écaille présentant un pied court avec une tête légèrement jaunâtre un peu mucronée au sommet et déprimée vers l'intérieur, dont le pied était couvert de longs poils seulement sur les faces latérales et internes; il n'y en a pas au dos sur la face qui regarde la coronule (pl. V, fig. 8', 8''). Nous avons d'abord pensé que cet appendice dépendait de la coronule, mais l'examen d'une fleur normalement hermaphrodite nous a permis de nous convaincre qu'il s'agissait tout simplement d'une étamine atrophiée. Entre deux filaments de la coronule, on remarque (au milieu de la base des lobes de la corolle) une sorte de sinus ou de bourrelet formant un très léger enfoncement; sur tout le pourtour de ce bourrelet se trouvent de longs poils.

(2) *Pistil* présentant dans les fleurs où les étamines sont avortées des caractères également rudimentaires, style violacé grisâtre surmonté d'une partie un peu élargie et bilobée pour chaque carpelle (pl. IV, fig. 8<sup>lv</sup>).

*Observations.* — Baillon a cru devoir faire un genre nouveau de la plante actuelle (1); il s'est donc montré très diviseur ici; d'ordinaire une tendance à la synthèse se manifeste dans ses travaux; non seulement il ne subdivise pas les genres, mais il tend au contraire à les réunir quelquefois d'une manière très exagérée; on ne s'explique donc guère pourquoi il a agi dans le cas actuel en sens inverse. Il y a d'ailleurs sur l'étiquette de l'herbier du Muséum écrite de sa main, comme synonyme d'*Acustelma Grandidieri*, le nom de *Cryptolepis Grandidieri*. Les représentants du genre *Cryptolepis* que nous avons pu examiner (*nigritana*, *Barteri*, etc.) nous paraissent avoir un faciès général tout autre que la plante précédente dont les affinités nous paraissent être décidément du côté des *Pentopetia*. Il est vrai que Baillon était disposé à faire rentrer les *Pentopetia* dans les *Cryptolepis*. « Nous connaissons bien des genres d'Asclépiadées considérés comme très naturels, dans lesquels certaines espèces ont des écailles de la couronne plus courtes et certaines plus longues. Ce dernier genre est celui des *Pentopetia* de Madagascar, qui ont souvent, mais non constamment, ces écailles grêles allongées, comme celles des *Tawazzea*. Nous ne ferons des *Pentopetia* qu'une section du genre *Cryptolepis*. » Il nous semble qu'il serait fâcheux de supprimer un groupe générique aussi naturel que celui des *Pentopetia* qui est défini par un ensemble de caractères assez nets.

En tenant compte des considérations synthétiques formulées par Baillon, nous sommes arrivés à rattacher au genre *Pentopetia*, les *Acustelma* et *Pentopetiopsis*. Le type *Pentopetiopsis* est caractérisé par la disparition presque complète des filaments coronulaires, le type *Acustelma* par leur réduction très accusée.

*Échantillons.* — A. Grandidier (côté sud-ouest de Madagascar). Campenon 1887 (Liane des bords du Mananara, près Vonjomaintra).

Herb. Mus. n° 5937.

#### ***Pentopetia Cotoneaster* sub sp. *Pentopetiopsis*.**

*Pentopetiopsis ovalifolia* Cost. et Gall. *Bull. Mus.*, 1906, p. 415.

Liane sarmenteuse s'enroulant par la partie supérieure de sa tige qui est volubile.

(1) *Bulletin Soc. Linn. de Paris*, p. 802 (par erreur 82), n° 101.

*Tige* rougeâtre à lenticelles, poilue (état jeune) puis glabre; rameaux non volubiles, courts, à entre-nœuds quelquefois très courts, les nœuds étant renflés par les talons des feuilles qui persistent.

*Feuilles* opposées, groupées sur les courts rameaux latéraux, qui sont souvent florifères à l'extrémité; limbe ovale allongé 12-15<sup>mm</sup> × 6-8<sup>mm</sup> en coin à la base, sommet arrondi ou échancré avec un petit mucron poilu; pétiole mince 2-3 millimètres de longueur, poilu; les teintes de la feuille sont différentes sur les deux faces, la face supérieure est brune (sur les échantillons secs), couverte de très nombreux petits poils raides; la face inférieure est blanchâtre, rendue cotonneuse par un feutrage d'assez longs poils blancs; ce entrage empêche de voir le réseau des nervures tertiaires; on n'aperçoit que la nervure médiane et les nervures secondaires (3 environ de chaque côté); à la face supérieure les nervures secondaires sont peu visibles.

*Inflorescences* latérales ou terminales en ombelles sessiles de 2 à 5 fleurs portées sur des pédicelles minces, velus, 10-15 millimètres de long.

*Fleurs* de 2 centimètres de large quand elles sont étalées en étoile; bouton floral ovoïde un peu allongé, obtus, non prolongé en bec (pl. IV, fig. 9, aspect général de la fleur), 6-7 millimètres. *Calice* velu à 5 dents profondément découpées, aiguës, ayant à leur base interne deux petites glandes de 5 millimètres de haut; longueur des parties libres des sépales 4<sup>mm</sup>,5, largeur 2 millimètres. *Corolle* très profondément divisée, à lobes aigus, étroits, 9-11<sup>mm</sup> × 2-3 millimètres, à tube très court, garni de poils à l'intérieur; pétales tordus dans le bouton et recouvrant à droite. *Coronule* presque nulle ou représentée seulement par une très petite écaille ou soie de 0<sup>mm</sup>,5-0<sup>mm</sup>,6 au plus, triangulaire (quelquefois nulle ou à peu près); en outre, on observe à la base de la corolle et sur le milieu des lobes entre 2 sinus une faible crête qui est à peu près de la hauteur de la petite dent coronulaire.

*Étamines* à anthères glabres 2 millimètres de haut, recouvrant le stigmate et faisant nettement saillie hors du tube de la corolle quand la fleur est épanouie, terminées à leur partie supérieure par un appendice membraneux étroit et court; filets nettement différenciés, assez longs, 1 millimètre au moins, avec poils à la base, fixés à la corolle dans les échancrures de celle-ci; translateurs sans *rétinacle* élargi à la partie supérieure, en pelle ovoïde, à pollen en tétrade.

*Pistil* allongé en forme de quille, tête stigmatique conique, portant nettement l'empreinte des translateurs.

*Fruits et graines* inconnus.

*Observations.* — Ce type se différencie de l'*Acustelma* par sa coronule plus courte, presque nulle et une crête de son pétale (au milieu entre 2 sinus).

*Échantillons.* — Geay, Tuléar, plaines du Fihéréna, déc. 1904 (Plante sèche n° 4793.)

***Pentopetia pinnata* nob. (pl.-III, fig. 7).**

*Rami pubescentes; folia petiolata, ovata, apice acuminata, longe mucronata, supra brunneo-purpurea villosa, subtus vix-*

*centia glabra, in nervis primariis puberula; nervi secundarii numerosi (12-14) paralleli, nigri; flores majores; corolla rotata; corona 2-3 m. m. longa; antheræ dorso villosæ, prominentes.*

*Tige* poilue, à poils grisâtres ou roussâtres au moins dans sa partie supérieure; plus bas les poils s'espacent (les parties tout à fait basilaires manquent).

*Feuilles* bicolores rouge brun ou pourpre noirâtre en dessus, olive vert pâle grisâtre en dessous; sur le fond de cette face inférieure ainsi teintée tranchent la nervure médiane très forte et les nervures secondaires qui sont toutes parallèles et très accusées, presque noires ou pourpre noirâtre; comme leur nombre est élevé de chaque côté de la feuille (12-14), que les nervures tertiaires sont très peu apparentes, ce sont ces nervures pennées qui donnent un cachet tout spécial à ces feuilles (pl. III, fig. 7); elles diminuent un peu d'épaisseur vers l'extrémité où elles se raccordent avec des arceaux qui vont de l'extrémité d'une nervure à l'autre tout du long du bord de la feuille. La forme des feuilles est ovale avec un acumen différencié, elles sont assez grandes ( $9^{\circ} \times 4^{\circ}$ ; pétiole 1 centimètre), le sommet est pointu, étroit, acuminé, le mucron ou acumen différencié mesure 8 millimètres de long  $\times$  3 millimètres à la base; feuilles poilues au bord qui est recourbé en dessous; feuilles jeunes très poilues à la face supérieure, à peu près glabres à la face inférieure sauf les nervures primaires qui ont quelques poils rares.

*Inflorescence* axillaire, assez vigoureuse, naissant à l'aisselle d'une seule feuille, présentant 2 ou 3 fourches successives; pédoncules et pédicelles poilus gris entremêlés de granules roussâtres qui donnent à l'ensemble cette teinte roussâtre déjà signalée pour les tiges végétatives. Bractées assez longues et très étroites ( $1^{\circ} \times 11^{\text{mm}}, 5$ ). Pédoncule 8 millimètres atteignant 2 millimètres d'épaisseur; pédicelles successifs très courts; pédicelles à fleurs de 1 centimètre avec une bractée à la base de  $5^{\text{mm}} \times 1^{\text{mm}}$ .

*Fleurs* rouges assez grandes; 2 centimètres de large quand elles sont épanouies; bouton 10 millimètres; 6 à 8 fleurs par inflorescence. *Calice* à grands sépales larges à la base, aigus au sommet, de sorte que l'ensemble est triangulaire, 6-7 millimètres de haut sur  $1^{\text{mm}}, 5-3$  millimètres de large à la base; sépales à préfloraison quinconciale avec des poils courts surtout au bord; la couleur des sépales est pourpre foncé noirâtre, nervure médiane accusée rouge, verdâtre en haut; la surface du calice est couverte de stries rouges; le pédoncule est renflé sous la fleur (2 millimètres de large) et diminue ensuite de moitié; 2 glandes bidentées à l'aisselle d'un sépale, à gauche et à droite; quelquefois les dents sont elles-mêmes échancrées, d'autres sont plus irrégulières et aplaties. *Corolle* de 10 à 15 millimètres de haut en étalant les pétales, à lobes allongés lancéolés, lobes de la corolle  $1^{\circ} \times 5$  millimètres; pétales rouge pourpre extérieurement, plus pâles à l'intérieur; ces pétales se couvrent réciproquement de gauche à droite. *Coronule* formée de 5 courts filaments de 2-3 millimètres, situés entre deux lobes pétales dans le sinus, un peu élargis à la base, s'effilant vers le haut; il y a en outre une crête très légèrement saillante au milieu des pétales et à la base de chacun d'eux à l'endroit de la courbure, à la même hauteur que les filaments de la coronule.

*Étamines* avec le gynostème saillantes sur la corolle lorsque la fleur est épanouie; étamines (fillet compris) de 5-6 millimètres de haut; anthères 3 milli-

mètres, terminées en mucron court  $0^{\text{mm}},5,7$  poilues sur le milieu du dos et à la base ; l'appendice pointu qui surmonte l'anthère porte 2-3 poils ; filet long et très distinct de  $3^{\text{mm}},8$ , poilu à la base vers l'intérieur ; translateurs en forme de large cuiller, dont la partie terminale creuse contenant le pollen est ovulaire  $0^{\text{mm}},8$  à 1 millimètre de large, presque ronde, jaune d'œuf sur la face qui touche le pistil ; queue de la cuiller courte, élargie un peu à la base, blanchâtre.

*Pistil* formé de 2 carpelles rapprochés avec 2 styles allongés coniques, distincts, se fusionnant vers le haut ; la tête stigmatique n'a pas été vue avec netteté.

*Observations.* — Cette espèce est un peu en dehors du stirpe *Cotoneaster* ; elle paraît constituer un groupe assez distinct. Elle se rapproche cependant du *Cotoneaster* par la grandeur et la coloration rouge des fleurs, par la disposition saillante des étamines. Le mucron des feuilles est plus accusé et plus long que dans le *P. Cotoneaster* var. *Thouarsi* dont il se distingue encore par l'aspect très brillant de la face supérieure des feuilles.

*Échantillons.* — Herb. du Muséum (herbier de Madagascar, R. P. Campenon).

#### ***Pentopetia Boivini* nob.**

Cette plante n'est représentée que par un échantillon en assez mauvais état et il est difficile de se faire une opinion définitive sur son compte ; nous lui donnons provisoirement un nom pour attirer l'attention sur elle.

*Tiges* noueuses par suite des talons laissés par les feuilles après leur chute.

*Feuilles* atténuées en coin à la base ( $2^{\text{c}}, 5 \times 8^{\text{mm}}$ ) ; pétiole poilu 2-3 millimètres.

*Inflorescence* grêle, 4 fleurs ou plus.

*Calice* à sépales dentés au bord, étroits et pointus couvrant tantôt à droite, tantôt à gauche,  $3^{\text{mm}}$  long  $\times 1^{\text{mm}}$ , à glandes petites, étroites, vertes ; certains sépales en ont deux, d'autres une seule. *Corolle* 7-8 millimètres, de forme un peu étalée en entonnoir élargi, à segments très divisés, un peu poilue au dos ; divisions bossues, articulées à la base des lobes. *Coronule* formée de filaments recourbés égalant presque les divisions de la corolle quand ils sont déroulés, 5-6 millimètres.

*Étamines* atrophiées et réduites à l'état d'écaillés attachées à la base du filet de la coronule. Ce caractère rapproche tout à fait cette plante de la forme décrite précédemment en note dans l'*Acustelma*.

Le *pistil* a d'ailleurs un aspect analogue à celui signalé dans cette dernière fleur où la tête stigmatique n'est pas renflée comme cela arrive d'ordinaire dans les *Pentopetia* et d'une manière plus générale dans les Asclépiadacées, vraisemblablement sous l'influence de l'irritabilité résultant de l'action des étamines appliquées sur le pistil.

*Observations.* — Les feuilles, glabres et petites, paraissent se rapprocher du *P. androsæmifolia*, sous-espèce *ovalifolia*, mais elles sont un peu plus grandes et la constitution de l'étamine n'est pas connue, de sorte qu'il est assez difficile d'indiquer ses affinités.

*Échantillon.* — Boivin n° 1787.

Nous résumerons les affinités et la subordination des formes de la manière suivante dans le genre *Pentopetia*.

1<sup>er</sup> stirpe. *Pentopetia androsæmifolia*

forme type : 1 forme ordinaire ;

— 2 var. *cordifolia* ;

— 3 Co var. *wani* ;

— 4 var. *scabra*.

sous-espèces : *multiflora* ;

— *pilosa* ;

— *lanceolata* ;

— *ovalifolia*.

*P. gracilis*, espèce extrême du stirpe *androsæmifolia*.

2<sup>e</sup> stirpe. *P. graminifolia*.

3<sup>e</sup> stirpe. *P. Cotoneaster*.

sous-espèce : *Thouarsii* ;

— *glabra* ;

— *Acustelma* ;

— *Pentopetiopsis*.

4<sup>e</sup> stirpe. *Pentopetia pinnata*.

Espèce mal connue *P. Boivini*

## GENRE CAMPTOCARPUS

Trois espèces de *Camptocarpus* sont actuellement connues à Madagascar : *C. crassifolius*, *C. linearis* et *C. Boje-rianus*.

En dehors de cette grande île africaine le genre est représenté par une espèce de l'île Maurice, *C. mauritianus*.

Cette dernière espèce existe à Madagascar d'après un échantillon donné par Decaisne en 1856. Les caractères de cette plante sont les suivants :



**Camptocarpus mauritianus var. madagascariensis.**

*Feuilles* ovales avec un long acumen différencié très accusé au sommet s'élargissant quelquefois progressivement à l'extrémité du limbe; limbe 5-6 centimètres (acumen compris)  $\times$  1<sup>e</sup>,6-1<sup>e</sup>,8; pétiole 6 millimètres. Nervures latérales droites, presque parallèles entre elles et nettement visibles, au nombre de 4 à 7 de chaque côté; l'écartement de ces nervures varie de 6<sup>m</sup>-4<sup>m</sup> (tandis que dans la forme type de l'île Maurice les nervures latérales sont beaucoup plus nombreuses, de 14 à 16, et leur écartement varie de 3<sup>mm</sup>-2<sup>mm</sup>).

*Tige* portant à l'aisselle du pétiole de chaque feuille une touffe de poils roux; quand les feuilles sont tombées ces touffes de poils roux subsistent de part et d'autre de la tige, à côté des cicatrices foliaires qui sont saillantes, de sorte que la tige apparaît comme renflée aux nœuds.

*Inflorescences* axillaires, quelquefois terminales, tenant à la fois de la cyme et de la grappe, mais une grappe très courte; le pédicelle de la cyme bipare se continue au-dessus des bractées opposées en un petit pédoncule de 1 millimètre portant deux bractées nouvelles et se terminant au-dessus par un petit pédicelle de 3 millimètres. Latéralement la cyme bipare devient unipare et se termine en une fourche portant à sa base de petites bractées, fourche formée du pédicelle de 2<sup>e</sup> ordre et d'un pédicelle de 3<sup>e</sup> ordre.

*Fleurs* de 9 millimètres de large quand elles sont étalées (pl. V, fig. 4, aspect général de la fleur). *Calice* 1<sup>mm</sup>,3, court, formé de sépales larges en préfloraison quinconciale; à l'intérieur du calice et le doublant pour ainsi dire se trouvent 5 écailles aplaties, presque aussi larges que les sépales, alternant avec eux; de ces cinq glandes, il y en a trois notablement plus larges que les autres, presque du double et deux plus petites; les écailles sont souvent dentées ou échancrées à la partie supérieure (pl. V, fig. 1'). *Corolle* en forme de grelot, 3 millimètres, s'étalant à la fin en étoile, de consistance un peu ferme, fendue légèrement, divisions atteignant la moitié de la hauteur de la corolle; pétales se recouvrant de gauche à droite. *Coronule* en forme de tube qui entoure le gynostème et qui est soudé circulairement à la corolle à peu près à la hauteur des sinus des dents, de sorte qu'en rabattant les pétales on voit la partie libre de cette coronule; cette coronule apparaît alors colorée en rouge brun (après ébullition des fleurs), caractère qu'elle partage d'ailleurs avec les autres parties de la fleur lorsqu'elles ont été traitées par l'eau bouillante. Cette coronule est très haute et ses divisions, qui sont très accusées et très pointues, dépassent le sommet des anthères; la partie libre de la coronule est environ de 2 millimètres de long, plus courte que la partie libre de la corolle qui est 2<sup>mm</sup>,5. Les dents de la coronule, très fines, ondulées et rabattues, sont rapprochées deux à deux et disposées de telle manière que ces couples alternent avec les pétales (pl. V, fig. 1').

*Étamines* glabres rapprochées les unes des autres, présentant à leur base un filet presque aussi large que l'anthère qui s'insère presque tout de suite sur la coronule; les connectifs sont surmontés de parties triangulaires terminales courtes (0<sup>mm</sup>,6) qui sont rapprochées au-dessus du stigmate; anthère, 1 millimètre de haut; translateurs jaunâtres dont la forme n'a pas été vue avec une parfaite netteté, mais qui semble élargie en entonnoir à sa partie supérieure; grains de pollen agrégés par 4.

*Pistil* à stigmate élargi.

*Observations.* — La différence à signaler entre la forme type et la variété de Madagascar que nous venons de décrire réside surtout dans la feuille dont les nervures latérales sont moins nombreuses et plus écartées. La forme et les dimensions des feuilles sont d'ailleurs à peu près les mêmes.

*Échantillon.* — Ile Bourbon : Commerson, forme type. Nom vulgaire dans l'Ile Bourbon : « Liane café ». Environs du Gal, mai-juin 1771.

Échantillons de Madagascar.

1° Un échantillon donné par Decaisne en 1856.

2° Un autre échantillon de Bojer.

#### **Camptocarpus Bojerianus** Decaisne.

Échantillon que nous n'avons pu examiner car il manque à l'herbier du Muséum. Récolté par Bojer, province d'Emirne (monticules).

*Feuilles* ovales ou ovales lancéolées, subacuminées, obscurément veinées. Cyme 3 fleurs.

*Observations.* — Nous n'avons trouvé dans l'herbier du Muséum aucun échantillon portant ce nom.

Decaisne dit qu'il a étudié la plante dans l'herbier de De Candolle. Nous ne sommes pas fixés sur cette espèce, mais nous soupçonnons qu'elle est peut-être identique avec celle que nous appelons *C. mauritanius* v. *madagascariensis* qui renferme, comme nous l'avons dit, un échantillon de Bojer. Ce qui nous laisse dans l'incertitude, c'est qu'à côté de l'échantillon précédent, il y en a un identique donné par Decaisne qui n'aurait pas reconnu l'espèce créée par lui.

#### **Camptocarpus crassifolius** Dene.

Plante évidemment grimpante par le haut de sa *tige* qui est grêle et ondulée, 0<sup>mm</sup>,6 à 0<sup>mm</sup>,8 d'épaisseur, les parties inférieures étant plus fermes et plus épaisses (1<sup>mm</sup>,2). La longueur des entre-nœuds varie de 5 à 8<sup>c</sup>.

*Feuilles* en forme de coin dont la pointe serait orientée vers la base; elles s'effilent en pétiole très court de 2<sup>mm</sup>,5; la longueur du limbe est 2<sup>c</sup>, 5-3<sup>c</sup>; la largeur à peu de distance du sommet est 6-8 millimètres, puis brusquement le limbe diminue au voisinage du sommet qui est en pointe obtuse, l'angle près du sommet étant de 90°; ce sommet est d'ailleurs surmonté d'un petit

mucron de 0<sup>mm</sup>,2; l'angle à la base du coin est de 25°. Quelques feuilles sont plus étroites, à coin beaucoup plus effilé à la base (10°), s'amincissant beaucoup plus rapidement vers l'extrémité terminale.

*Inflorescences* nées à l'aisselle des feuilles supérieures, en une cyme très rudimentaire de 1 à 3 fleurs; les pédoncules ont 3 millimètres, les fleurs 4 millimètres : c'est donc une inflorescence presque sessile.

La *fleur* a les caractères essentiels du genre, notamment la couleur brun rouge après l'ébullition dans l'eau. Le *calice* est relativement plus développé que dans le *mawitianus*, court et large; par contre, les glandes calycinales sont relativement plus petites par rapport aux sépales. *Corolle* en forme de grelot. *Coronule* soudée à la corolle dans son tiers inférieur, la partie libre est en forme de tube qui entoure le gynostème et se termine en haut par de larges dents à pointes obtuses, beaucoup plus courtes que dans le *mawitianus*, de sorte que l'extrémité n'arrive pas jusqu'au sommet des étamines; en outre, elles ne sont pas groupées par deux (pl. V, fig. 2).

*Échantillon*. — Madagascar. Commerson.

### **Camptocarpus linearis** Decaisne.

*Tige* d'une gracilité remarquable, ayant à peine 0<sup>mm</sup>,5 à 1 millimètre d'épaisseur, à entre-nœuds assez longs (2<sup>c</sup>,5); nœuds ayant des bourrelets saillants après la chute des feuilles, ayant 1 millimètre de large dans les tiges grêles, 3 millimètres dans les tiges plus épaisses.

*Feuilles* lancéolées, linéaires très étroites, 1 millimètre de large sur 2<sup>c</sup>,5 de long; effilées au sommet, rétrécies à la base en un pétiole de 2 millimètres de long, à peine différencié. Certaines feuilles sont un peu plus longues et plus larges et mesurent 28 millimètres de long sur 2<sup>mm</sup>,5 de large; les bords sont révolutés en dessous; une nervure médiane est seule visible.

*Inflorescence* très courte, et très peu fournie, 1-3 fleurs, à l'aisselle d'une des deux feuilles opposées; pédoncules très courts, 1 millimètre; pédicelles 2 millimètres. Un pédoncule ne porte qu'une seule fleur avec un pédicelle à la base duquel est une bractée (pédoncule 2 millimètres; pédicelle 4 millimètres).

Les *fleurs* sont extrêmement petites, 1 millimètre.

*Échantillon*. — Madagascar, province d'Émirne (Bojer), d'après Decaisne dans le *Prodromus*. L'échantillon du Muséum de l'herbier de De Candolle que nous avons pu examiner ne porte pas d'indication de localité.

### **Camptocarpus longifolius** nob.

Nous donnons ce nom à un échantillon de l'herbier général du Muséum qui ne présente pas de fleurs et qui vient de l'île de la Réunion, du voyage de Boivin (1847-1852), au Butor chez Michelle. Une étiquette qui n'est pas de la main de Decaisne.

mais probablement de l'écriture de Boivin, porte *Camptocarpus mauritianus*. Cet échantillon étant dépourvu de fleurs et de fruits, il nous paraît assez difficile de dire sur quoi se justifie la détermination précédente. Il nous semble, étant donnée la forme et la nervation des feuilles, que la détermination spécifique au moins est inexacte. S'il s'agit d'un *Camptocarpus*, ce que l'étude anatomique n'infirme pas, c'est d'une espèce nouvelle dont voici la description.

*Tige* ondulée, indiquant nettement les caractères d'une liane, 2<sup>mm</sup>,5 d'épaisseur brune, à entre-nœuds allongés (10° — 12° — 4°).

*Feuilles* de consistance très ferme, opposées, allongées, étroites, s'amincissant régulièrement vers la pointe (10°,5 × 2°,4), arrondies à la base; pétiole arqué 1° à 1°,5; nervure médiane très saillante à la face inférieure, en gouttière à la face supérieure; nervures secondaires (différentes de celles du *C. mauritianus*) n'allant pas directement au bord jusqu'à une nervure marginale en arceau, mais se ramifiant quelquefois et à chaque ramification présentant des fourches de dichotomie avec une branche latérale plus faible; ces nervures secondaires sont quelquefois parallèles entre elles, les unes sont à 45° sur la nervure principale, d'autres à 60°; ces nervures diminuent progressivement d'épaisseur en arrivant sur les bords où elles se perdent en un réseau irrégulier; on distingue cependant quelquefois les arceaux qui réunissent une nervure à la précédente; dans le cadre formé par ce polygone de nervures on remarque alors des nervures d'ordre plus élevé et ramifiées plus irrégulièrement. Le sommet de la feuille est nettement pointu, l'angle au sommet est d'environ 35°; l'angle qui correspond au coin de l'ensemble de la feuille est de 28° environ. Il y a de chaque côté 12 nervures latérales; on les voit nettement, même à la face supérieure.

*Échantillon*. — Boivin.

## BARONIELLA

***Baroniella camptocarpoides*** nob. (pl. III, fig. 10).

*Massæ pollinis cum granulis sphaericis quaternis cruciatim v. serialim compositis. Corona gamophylla, brevissima margine leviter undulata, tubo corollæ adnata. Stamina longa; filamenta distincta, cylindrica, angusta.*

Le genre *Baroniella* appartient aux Périplocées; il présente une coronule gamophylle comme les *Camptocarpus*, mais il se distingue nettement de ce dernier genre par la petitesse de cette coronule et par l'existence de filets staminaux non aplatis en lames.

*Tige* cylindrique (2 millimètres) striée, renflée aux nœuds (4 millimètres) par suite de la chute des pétioles des feuilles 3-12 centimètres.

*Feuilles* ovalaires acuminées en pointe à la base et au sommet un peu mucronées 3,5-4<sup>c</sup> × 1<sup>c</sup>,5-2<sup>c</sup>; pétiole 5-7 millimètres; parenchyme de consistance dure, épais, de sorte que la nervure médiane est seule apparente à la face inférieure où elle est saillante dans le bas, beaucoup moins dans le haut; à la face supérieure, il existe une gouttière médiane au-dessus de cette nervure; aucune nervure secondaire n'est apparente ni sur la face supérieure, ni sur la face inférieure, mais cette première face est ridée irrégulièrement, surtout au bord; bords de la feuille recourbés en dessous.

*Inflorescence* en cyme bipare assez régulièrement fourchue, à 2 ou 3 branches, naissant à l'aisselle des feuilles ou à l'extrémité des 2 rameaux, formant un ensemble assez lâche. Pédoncule, 8 millimètres; pédicelles de divers ordres, 5 à 6 millimètres.

*Fleurs* pouvant atteindre 1 centimètre de large quand elles sont épanouies, en entonnoir assez étalé; fleurs ouvertes de 5<sup>mm</sup>,5 de haut, bouton floral arrondi (pl. V, fig. 3, aspect général de la fleur). *Calice* formé de 5 sépales à préfloraison quinconciale dont la texture est moins ferme que dans les *Camptocarpus*, de dimensions relativement faibles (1 millimètre) par rapport à celle de la corolle (7 millimètres de haut); les glandes calycinales sont moins aplaties, beaucoup moins larges que dans le genre précédent; elles peuvent être un peu pointues. *Corolle* de consistance très molle, d'abord fermée en forme d'œuf ou de grelot, puis ouverte, étalée en large entonnoir, presque en roue; lobes couvrant à droite (en regardant de l'extérieur): fentes ouvertes jusqu'aux 3/4; lobes triangulaires de 5 millimètres de long; couleur rouge, mal conservée, tachetée de roussâtre. *Coronule* en forme de coupe étroite, découpée irrégulièrement à la partie supérieure (pl. V, fig. 3<sup>''</sup>).

*Étamines* formant une petite masse au fond de la fleur à anthères non très rapprochées, surmontées d'un appendice pointu; ces appendices sont dressés parallèlement entre eux et ne semblent pas rapprochés (pl. V, fig. 3' et 3'', 3<sup>v</sup>, 3<sup>v</sup>, 3<sup>vi</sup>); filets grêles, beaucoup plus étroits que les anthères, s'élargissant à la base; translateur d'une couleur jaune vif à la partie supérieure élargie et comme pliée, base du filet insérée sur la coronule (fig. 3<sup>'''</sup>).

*Pistil* à stigmate étalé plan surmonté d'un sommet conique (fig. 3<sup>vi</sup>).

*Observations.* — Nous avons hésité au sujet de cette plante pour savoir si nous en ferions simplement une espèce nouvelle de *Camptocarpus* ou un genre nouveau. Nous nous sommes arrêtés à cette dernière opinion, malgré les affinités véritables avec les *Camptocarpus*, parce que deux caractères floraux très importants tirés de la coronule et des étamines nous ont paru trop différents. La grandeur relative du calice, sa forme, sa préfloraison, sa texture, sa réaction à l'eau bouillante, la forme ovoïde du bouton floral et la texture et la forme de la corolle sont des caractères par lesquels se manifestent, au contraire, les affinités entre le *Baroniella* et les *Camptocarpus*.

*Échantillons.* — 1° L'un donné par Decaisne en 1856. L'étiquette porte : *Campocarpus*? Madagascar sans indication d'origine, ni de localité précise.

2° Baron (sans numéro).

## CRYPTOSTEGIA

### *Cryptostegia madagascariensis* Bojer.

*Tige* poilue, à poils roux courts dans les parties jeunes, devenant glabre; de couleur roussâtre ou pourpre foncé, à lenticelles; bourrelet aux nœuds après la chute des feuilles.

*Feuilles* vert sombre, ovales elliptiques, acuminées aux deux extrémités  $3,5^{\circ}-9^{\circ} \times 1,5-5^{\circ}$ ; pétiole 6-14 millimètres, poilu ou glabre; quelques poils disséminés à la face inférieure du limbe; cette pilosité manquant dans certains échantillons; face supérieure à poils assez rares; feuilles assez épaisses, d'aspect chagriné surtout en-dessous; nervures secondaires arquées mais peu différenciées et se fondant dans le réseau très fin et très net des petites nervures.

*Inflorescences* à fleurs groupées en petit nombre au sommet des tiges en cymes bipares pauciflores (7-8).

*Fleur* à bouton floral de 5-6 centimètres, tordu en spirale vers la droite. Les fleurs sont violettes ou rose foncé. Fleur ouverte 4-5 centimètres de haut, 4-5 centimètres de large, en forme d'entonnoir ayant à peine 1 centimètre de large à la base. *Calice* 6-12 millimètres de long profondément divisé, à lobes aigus, couverts de poils courts, surtout sur le dos; préfloraison quinconciale; glandes calycinales étroites, les unes pointues, les autres à sommet échancré ou bidenté; il peut y avoir trois de ces glandes à l'aisselle d'un sépale. *Corolle* dont les lobes se recouvrent de gauche à droite (regardant de l'extérieur) à pubescence fine à l'extérieur; longueur d'un lobe de la corolle 30-35, largeur 15-20 millimètres. *Coronule* formée de 5 filaments simples (pl. V, fig. 4) en alène de 7-8 millimètres de haut, courbés en crosse au sommet s'insérant sur la corolle à peu près à la hauteur du sommet des étamines; le sommet est rétréci, la base aplatie, élargie.

*Gynostème* formé par une très petite masse (étant données les grandes dimensions de la fleur) atteignant 4 millimètres de haut.

Les *étamines* recouvrent le pistil; elles sont portées par un très court filet s'attachant sur la corolle; elles se terminent par un appendice pointu, dressé. Translateur de couleur ocracée roussâtre, en cuiller très allongée à manche très court en relation avec une base jaune-serin se prolongeant de deux côtés en cornes.

*Pistil* à tête allongée cylindrique marquée longitudinalement par les traces des translateurs, surmonté par 2 stigmates.

*Fruit* 8 centimètres de long  $\times$  12 millimètres, comme velouté, surface couverte de granules très serrées plutôt que de poils, ocracé, roussâtre, pointu puis ridé, ailé. *Graines* noires, 8 millimètres, planes sur une face qui est ridée, carénée sur l'autre face, aigrette caduque 2 centimètres de long. Le fruit de l'échantillon de Bernier, étudié par Decaisne, est à surface lisse, il ressemble

d'ailleurs tout à fait à celui de l'échantillon de Pervillé, n° 172 (2<sup>e</sup> envoi), sa teinte est ocracée roussâtre, nuancée un peu de rose.

*Revision des échantillons* : 1<sup>o</sup> *Bojer* (détermination de Decaisne). 2<sup>o</sup> *Bernier*, 2<sup>e</sup> envoi, n° 172 (détermination de Decaisne). 3<sup>o</sup> *Pervillé*, N.-O., Madagascar, 1841, n° 172, 2<sup>e</sup> envoi, échantillon à feuilles presque glabres (l'étiquette porte : arbuste à rameaux flexibles grimpants quelquefois; corolle rose vif), Diégo-Suarez, nord de Madagascar; 2<sup>e</sup> échantillon de Pervillé, n° 658, l'étiquette porte que les indigènes font fermenter les feuilles avec du miel et boivent cette espèce d'arak; nom sakalave *Lombiri*, Ambongo, 14 février 1841. 4<sup>o</sup> *Boivin* (1847-1852), n° 2464; fleurs rouge violacé; nord de Madagascar, Diégo-Suarez; lieux humides, bords des ruisseaux où il s'élève très haut sur les arbres, décembre 1848. 5<sup>o</sup> *A. Grandidier*, octobre 1869; pays des Antanosy émigrés et forêt de Lavanala; février 1869, côte ouest de Manombé à Moroundava. 6<sup>o</sup> *Grévé*, n° 64, corolle finement poilue sur le dos et les bords, glandes du calice petites brun rougeâtre, étroites, 3 ou 2 sur un sépale, filament de la coronule simple 8 millimètres (1). 7<sup>o</sup> *Hildebrandt*, n° 3053, Beravi 17' 20' sud, dunes de sable, juillet 1879 (fruits, graines et tiges avec jeunes feuilles seulement); un autre échantillon, n° 3053, provenant de Nosi Andiana, récolté par le même voyageur en mars 1880, présente des feuilles et des fleurs; l'examen de ces dernières nous a montré l'existence d'une coronule à filaments simples. 8<sup>o</sup> *Baron* n° 4552, récolté en juin 1889 (fleurs et feuilles).

D'après M. Jumelle, cette espèce est abondante sur les terrains calcaires du Boïna et du Ménabé.

*Observations*. — Au point de vue économique, le *Cryptostegia madagascariensis* a une certaine importance comme plante à caoutchouc, mais les observations de M. Perrier de la Bathie ont établi que le latex du bas de la tige est seul bon, tandis que le produit des branches supérieures est surtout visqueux.

D'après M. Geay cette plante fournit un bon caoutchouc.

Il est à remarquer qu'elle présente quelques variations. Les feuilles sont quelquefois poilues, d'autres fois à peu près glabres. En outre, les fruits présentent des différences notables. Les fruits

(1) Filaments de la coronule simples.

récoltés par Hildebrandt (n° 3053) sont très courts, glabres, carénés sur le dos, ridés cannelés à surface lisse, non granuleux, veloutés ; 2 ailes de 3 millimètres surmontant une partie plate qui s'ouvre ; taille  $8^{\circ} \times 2^{\circ},5$ .

## HARPANEMA

### *Harpanema acuminatum* Decaisne.

*Tige* grêle, 2 millimètres, glabre, roussâtre pâle, avec quelques lenticelles grisâtres espacées, disséminées sur les parties de tiges les plus âgées.

*Feuilles* ovales acuminiées, l'acumen terminal étant très accusé bien que cependant en continuité avec le limbe par un élargissement progressif de sa base ; on peut cependant le regarder comme constituant pour certaines feuilles une partie triangulaire de 5 millimètres de base et de 6-7 millimètres de haut ; la base du limbe s'amincit un peu en coin sur le pétiole ; limbe (acumen compris)  $2,5-4^{\circ} \times 1,1$  à  $1^{\circ},5$  ; pétiole 5-7 millimètres ; la feuille est entièrement glabre ; la face supérieure a une teinte un peu plus foncée que la face inférieure ; la consistance de ces organes n'est pas très ferme.

*Inflorescence* peu nettement définissable, pseudo-ombelle ou grappe contractée formant de petits glomérules courts ( $1^{\circ},5 \times 2^{\circ}$ ) ; pédoncule général très court 1 millimètre, irrégulièrement ramifié, trichotome, plusieurs pédicelles de  $0^{\text{mm}},5$  à 2 millimètres ; pédicelles fructifères de 6 millimètres.

*Fleurs* petites, jaunes, à bouton ovoïde (Pl. V, fig. 7) de 3 millimètres ; fleur épanouie un peu plus grosse en entonnoir. *Calice*, moins de 1 millimètre, formé de 5 sépales à préfloraison qui paraît être quinconciale ; divisions larges et peu hautes à sommet obtus ; glandes axillaires des sépales à droite et à gauche de chacun d'eux. *Corolle* présentant une forme ovoïde ou même presque sphérique dans le bouton ; les divisions de la corolle sont assez profondes et se couvrent mutuellement à droite, ovales, oblongues, obtuses, émoussées. *Coronule* formée de 5 écailles comprimées, filamenteuses, présentant un peu avant l'extrémité un appendice crochu (en forme de gaffe ou perche avec crochet dont se servent les bateliers) (Pl. V, fig. 7) ; ces filaments alternent avec les lobes de la corolle ; les bases sont dilatées et soudées en un anneau ; cet anneau est lui-même adhérent à la corolle et coalescent avec elle sur une assez notable longueur, de sorte que l'individualité de cet anneau est assez faible : partie libre de la coronule, 2 millimètres à  $2^{\text{mm}},5$ .

*Étamines* fixées à l'anneau de la coronule, à filets très courts, anthères petites, obtuses, inermes, conniventes sur le stigmate, apiculées, charnues ; pollen granuleux, en tétrades, cohérent en pollinies géminées, appliquées sur des translateurs courts.

*Pistil* à plateau stigmatique plan, à 5 angles, apiculé ; à sommet bifide. *Follicules* inconnus.

*Observations.* — M. Schumann signale une incertitude dans la description de Bentham et Hooker. Nous avons pu vérifier que la plante est à anneau coronulaire ; les filaments de la coronule



ne sont donc pas indépendants les uns des autres ; cet anneau est soudé d'une part à la corolle ; d'autre part, les étamines sont soudées à la coronule.

Le genre *Harpanema* est exclusivement malgache ; il contribue avec les *Pentopetia*, *Camptocarpus* à la caractérisation de la grande île africaine.

*Échantillons.* — Cette plante est représentée à l'herbier du Muséum par un échantillon de Bojer (province d'Emirne) (Desert, *Icon. Select.*, vol. 5).

### GONOCRYPTA

**Gonocrypta Grevei** Baillon (Pl. III, fig. 11).

Baillon. *Bull. Soc. Linn.*, Paris, II, 1889, p. 804.

*Kompitsia elastica*, Cost. et Gall. (C. R. de l'Académie des Sciences, 23 juin 1906).

*Cryptolepsis Grandidieri*. — Première dénomination donnée par Baillon qui a subsisté dans l'herbier du Muséum.

*Liane* sarmenteuse ou buisson suivant que la plante trouve un support ou non.

*Tige* roussâtre, couverte d'un très grand nombre de lenticelles qui lui donnent un aspect verruqueux.

*Feuilles* opposées à limbe parfois arrondi dans les parties basales ( $4^{\circ} \times 2^{\circ},5$ ) (1), mais le plus souvent lancéolé, étroit, allongé ( $7^{\circ} \times 1^{\circ}$ ), aigu au sommet (Pl. III, fig. 11); quelquefois en cœur mais le plus souvent aminci à la base, avec un court pétiole de 5 millimètres; au voisinage de la fleur, les feuilles deviennent presque linéaires ( $5^{\circ} \times 0^{\circ},3$ ). Nervure principale légèrement saillante en dessous, plate ou creusée en gouttière en dessus; nervures secondaires assez nombreuses, pas toujours très nettement différenciées des nervures d'ordre plus élevé, s'infléchissant d'ordinaire en arceau au bord de la feuille, quelquefois devenant très arquées et remontant très haut au-dessous de la nervure supérieure qu'elles finissent par rejoindre; nervation tertiaire finalement en réseau dont les dernières mailles contiennent des arbuscules à terminaisons libres.

*Inflorescences* axillaires, quelquefois terminales; à l'aisselle d'une feuille et d'un seul côté, il naît souvent deux pédoncules. Cymes assez régulièrement dichotomes avec ou sans fleur terminale (2), 4 pédicelles successifs avec

(1) Certaines feuilles exceptionnelles sont échancrées au sommet en forme de cœur ( $2^{\circ} \times 2^{\circ}$ ).

(2) En général les fleurs terminales n'existent pas aux fourches de la base, mais vers le haut.

bractées très étroites, pointues (1 millimètre de long). Pédoncule 12 millimètres; pédicelles successifs, 7 millimètres, 5 millimètres, 3 millimètres, 2 millimètres, 4 millimètres.

*Fleurs* roses, de 15 millimètres de haut, à bouton conique (12 millimètres  $\times$  4 millimètres) renflé, ventru dans la région inférieure (Pl. V, fig. 6). *Calice* vert, fendu presque jusqu'à la base, à sépales étroits, pointus (3<sup>mm</sup>,5  $\times$  1 millimètre), rabattus au dehors (dans l'alcôol), poilus ciliés sur les bords; ces sépales sont en préfloraison quinconciale; à l'intérieur de chaque sépale se trouvent deux glandes sécrétrices plates, brun foncé, à sommet arrondi ou coupé en carré ou souvent à denticulations à peine accusées, 1 millimètre de haut. *Corolle* ayant dans le bouton une forme assez caractérisée cylindro-conique allongée, surmontée à la base d'une partie ventrue ovoïde et côtelée; les lobes de la corolle sont tordus et se recouvrent à droite. La corolle épanouie s'évase à sa partie supérieure, la hauteur de la fleur est alors de 12-13 millimètres, la partie inférieure reste tubuleuse avec le renflement ovalaire, les lobes bien séparés et étalés en entonnoir supérieurement, 8 millimètres  $\times$  3 millimètres; ils sont élargis au-dessus du milieu, retrécis à la base et terminés en pointe; ils ont une nervation apparente. *Coronule* composée de 5 dents placées dans les échancrures de la corolle, elles comprennent une partie basilaire étalée grossièrement, triangulaire sur laquelle se dresse la dent médiane, elles se trouvent immédiatement au-dessous des sinus de la corolle; la hauteur d'une de ces dents est de 2 millimètres (Pl. V, fig. 6').

*Étamines* conniventes au-dessus du pistil; elles sont insérées dans la partie renflée ovoïde de la corolle; un peu au-dessous des dents de la coronule filet très court 0<sup>mm</sup>,5 dans une fleur non ouverte; ce filet s'allonge dans une fleur épanouie; anthère allongée, terminée à la base par deux légères auricules; le sommet se termine en pointe courte; pollen pulvérulent en tétrades; *translateur* sans rétinacle présentant une partie basilaire plate se relevant et appliquée contre l'anthère, la partie supérieure en forme de cuiller pénètre entre les lobes de la tête stigmatique où elle est insérée.

*Pistil* présentant une partie stigmatique très allongée, cylindrique, surmontée d'une partie terminale conique; sur la partie cylindrique se distinguent 5 côtes longitudinales élargies vers le haut où il y a 2 mamelons; les intervalles entre ces parties supérieures sont formés par d'étroites vallécules dans lesquelles sont insérées les têtes des translateurs; vers le bas le cylindre stigmatique s'atténue et passe progressivement au style.

*Fruit* formé de deux carpelles qui divergent presque à 180° à la maturité, effilés au sommet, pourvus à leur surface de fines côtes longitudinales, 70 millimètres  $\times$  5 millimètres. *Graines* à aigrette caduque, couvertes de fins tubercules, présentant sur une face un sillon longitudinal de couleur brun chocolat; 4 millimètres  $\times$  1 millimètre; aigrette, 2 centimètres de haut.

*Échantillons*. — 1° De A. Grandidier, Tuléar, novembre, décembre et janvier 1868-1869; 2° échantillon du même voyageur, récolté de Manoumbé à Mouroundava, côte ouest de Madagascar; 3° échantillon de Grevé, n° 88. — *Nom indigène*. Le nom vulgaire de cette espèce, qui a un intérêt économique, est *Kompitsé*. Le Muséum a reçu, depuis les envois de M. Geay

(échantillons d'herbier et dans le formol n<sup>os</sup> 4788, 4788<sup>bis</sup>, 4944, 4945, 4946 et fruits dont les graines ont été semées dans les serres du Muséum et mis en distribution en 1907), la même plante de la maison Vilmorin et du Jardin colonial de Nogent sous le nom de « Kompitso » et de « Kopitso ».

*Importance économique.* — Ces derniers renseignements montrent que depuis la publication de notre note à l'Académie (1) sur le « Kompité » on s'est aperçu à Madagascar de l'importance économique de cette espèce qui fournit par le mélange de son latex avec celui du Dangolora (*Marsdenia madagascariensis* Cost. et Gall.) le caoutchouc de « Manomby » qui a une certaine valeur sur le marché.

Tout récemment, M. Jumelle, dans un intéressant article sur le caoutchouc à Madagascar (2), s'exprimait ainsi : « Si nous nous rapportons aux échantillons de caoutchouc de Kompito que nous avons vus, la valeur de ce produit dépendrait beaucoup, comme celle du lombiro et du pirahazo, du mode de coagulation. » Les boules mal préparées par les indigènes peuvent offrir un caoutchouc très inférieur, élastique mais cassant, d'autres spécimens coagulés avec soin par l'ébullition ou la dessiccation au soleil étaient beaucoup plus nerveux. C'est là ce que M. Jumelle a pu constater sur les échantillons de caoutchouc qui avaient été envoyés à l'exposition coloniale de Marseille de 1906.

M. Jumelle ajoutait : « Il serait désirable d'être encore mieux renseigné à cet égard (la qualité du caoutchouc), car le caoutchouc de « Kompitso » pourrait prendre une petite importance pendant quelque temps.

« Nous basons cette supposition sur ce fait que le *Kompitsia elastica* n'est pas limité au nord-est du cercle de Fort-Dauphin. En effet, les échantillons de l'exposition de Marseille ont appris la présence à Tsivory du *Kompitsia*, à côté duquel seraient exploitables là, deux autres lianes indéterminées, l'*Angalora* et le *Kakomba* » (3).

(1) C. R. de l'Acad. des Sciences, 25 juin 1906.

(2) Journal « le Caoutchouc et la Gutta-percha » (sept. 1906).

(3) Ces lianes ont été déterminées par nous : l'*Angalora* est vraisemblablement identique au Dangolora = *Marsdenia madagascariensis* (COSTANTIN ET GALLAUD, Bull. du Muséum d'hist. nat., 1906, n<sup>o</sup> 6, p. 415). Le *Kokomba* est le *Mascarenhusia Geayi* (COSTANTIN ET POISSON, C. R. de l'Acad. des Sciences, 1907, p. 13. Mai 1907).

Les renseignements qui nous ont été fournis à nouveau par M. Geay, à la suite de son dernier voyage de 1906, confirment l'importance du Kompitsé; malheureusement cette plante est exploitée d'une façon intense, et comme c'est dans la racine que se trouve le bon caoutchouc, la destruction des plantes est inévitable. Il y aurait lieu de préconiser des plantations de cette espèce.

Le genre *Gonocrypta* a été décrit par Baillon en quelques lignes du Bulletin de la Société Linnéenne et il paraît avoir été apprécié comme il le méritait par les divers auteurs; Schumann l'a omis ou oublié dans sa revision des genres d'Asclépiadées de 1895 (1); le même oubli se constate dans l'Index Kewensis et c'est dans le supplément seulement qu'il est fait mention du genre. Il est très regrettable que ce dernier ouvrage, si important et si bien fait, ne soit pas complété d'une table par famille avec l'énumération de tous les genres mentionnés dans l'ouvrage.

Ces remarques servent à expliquer les difficultés rencontrées dans la détermination des plantes; elles sont rendues d'ailleurs souvent très grandes par des descriptions incomplètes ou insuffisantes des auteurs eux-mêmes.

(1) Le même genre manque également dans le *Genera plantarum* de Bentham et Hooker.

## EXPLICATION DES PLANCHES

---

### PLANCHE III

- Fig. 1. — *Pentopetia androsæmifolia* type.  
Fig. 2. — *Pentopetia androsæmifolia* subsp. *pilosa*.  
Fig. 3. — *Pentopetia androsæmifolia* subsp. *lanceolata*.  
Fig. 4. — *Pentopetia androsæmifolia* subsp. *multiflora*.  
Fig. 5. — *Pentopetia androsæmifolia* subsp. *ovalifolia*.  
Fig. 6. — *Pentopetia gracilis*.  
Fig. 7. — *Pentopetia pinnata*.  
Fig. 8. — *Pentopetia graminifolia*.  
Fig. 9. — *Pentopetia Cotoneaster* subsp. *Acustelma*.  
Fig. 10. — *Baroniella camptocarpoides*.  
Fig. 11. — *Gonocrypta Grevei*.

### PLANCHE IV

- Fig. 1. — *Pentopetia androsæmifolia*. — 1, Aspect de la fleur encore à l'état de bouton; 1', étamines; 1'', tête stigmatique présentant des dépressions qui correspondent aux places où sont les translateurs; 1''', translateur.  
Fig. 2. — *Pentopetia androsæmifolia* subsp. *pilosa*. — 2, Aspect général de la fleur, on aperçoit la coronule; 2', étamine; 2'', étamine vue intérieurement avec le translateur rapproché de la tête stigmatique; 2''', translateur.  
Fig. 3. — *Pentopetia androsæmifolia* subsp. *lanceolata*. — 3, Étamine.  
Fig. 4. — *Pentopetia androsæmifolia* subsp. *ovalifolia*. — 4, Aspect général de la fleur; 4' et 4'', étamines.  
Fig. 5. — *Pentopetia gracilis*. — 5, Aspect général de la fleur.  
Fig. 6. — *Pentopetia graminifolia*. — 6, Aspect général de la fleur; un des pétales a été enlevé et on voit la coronule; 6', trois étamines.  
Fig. 7. — *Pentopetia Cotoneaster*. — 7, Aspect général de la fleur, on aperçoit la coronule; 7', étamines et coronules.  
Fig. 8. — *Pentopetia Cotoneaster* subsp. *Acustelma*. — 8, Aspect général de la fleur; 8', fleur ouverte montrant entre les pétales les coronules et à leur base les étamines atrophiées, au milieu et à la base des pétales une sorte de gouttière; 8'', coronule et étamine atrophiée; 8''', pistil dans les fleurs précédentes; 8<sup>v</sup>, fleur ouverte montrant une étamine bien constituée et la coronule au voisinage de cette dernière; 8<sup>vi</sup>, étamine isolée; 8<sup>vii</sup>, tête stigmatique entourée des étamines ou des translateurs; 8<sup>viii</sup>, une étamine et un translateur.  
Fig. 9. — *Pentopetia Cotoneaster* subsp. *Pentopetiopsis*. — Aspect général de la fleur.

## PLANCHE V

- Fig. 1. — *Camptocarpus mauritianus* v. *madagascariensis*. — 1, Aspect général de la fleur; 1', glandes du calice; 1'', coronule divisée entourant et dépassant les étamines.
- Fig. 2. — *Camptocarpus crassifolius*. — La coronule a été enlevée et montre la coronule dentée qui est plus petite que le gynostème.
- Fig. 3. — *Baroniella camptocarpoides*. — 3, Aspect général de la fleur; 3' et 3'', étamines et les translateurs entre; à la base on aperçoit la coronule; 3''', coronule entourant la base des étamines; 3<sup>iv</sup>, trois étamines; 3<sup>v</sup> et 3<sup>vi</sup>, étamine; 3<sup>vii</sup>, tête stigmatique.
- Fig. 4. — *Cryptostegia madagascariensis*. — Coronules et étamines.
- Fig. 5. — *Cryptostegia grandiflora*. — 5, Coronules et étamines; 5' coronule bifide; 5'' et 5''', translateurs.
- Fig. 6. — *Gonocrypta Grevei*. — 6, Aspect général de la fleur; 6', deux coronules et une étamine sur la paroi du tube de la corolle.
- Fig. 7. — *Harpanema acuminatum*. — 7, Bouton floral; 7', coronule soudée à la base à la corolle entourant les étamines.
-

## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

|                                                                                                                                           |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Développement et structure du tégument séminal chez les Solanacées, par M. R. Souèges.....                                                | 1   |
| Sur les Involuées. Première partie : Introduction. I, Ordre des Loranthinées. 1, Alliance des Balanophorales, par M. Ph. van Tieghem..... | 123 |
| Recherches physiologiques sur la greffe des plantes à acide cyanhydrique, par M. L. Guignard.....                                         | 261 |
| Contribution à l'étude du genre <i>Pachypodium</i> , par MM. Costantin et Bois.....                                                       | 307 |
| Revision des Asclépiadacées de Madagascar, par MM. Costantin et Gallaud.....                                                              | 331 |

---

## TABLE DES PLANCHES ET DES FIGURES DANS LE TEXTE

CONTENUES DANS CE VOLUME

Figures dans le texte 1 à 205. — Tégument séminal des Solanacées.  
Figures dans le texte 1 à 9. — Greffe des plantes à acide cyanhydrique.  
Planches I et II. — *Pachypodium*.  
Planches III à V. — Asclépiadacées de Madagascar.

---

## TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS

|                                                                                                                                        |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| COSVANTIN et Bois. — Contribution à l'étude du genre <i>Pachypodium</i> .....                                                          | 307 |
| COSTANTIN et GALLAUD. — Revision des Asclépiadacées de Madagascar.....                                                                 | 331 |
| GUIGNARD (L.). — Recherches physiologiques sur la greffe des plantes à acide cyanhydrique.....                                         | 261 |
| SOUÈGES (R.). — Développement et structure du tégument séminal chez les Solanacées.....                                                | 1   |
| TIEGHEM (Ph. van). — Sur les Involuées. Première partie : Introduction. I, Ordre des Loranthinées. 1, Alliance des Balanophorales..... | 123 |

---



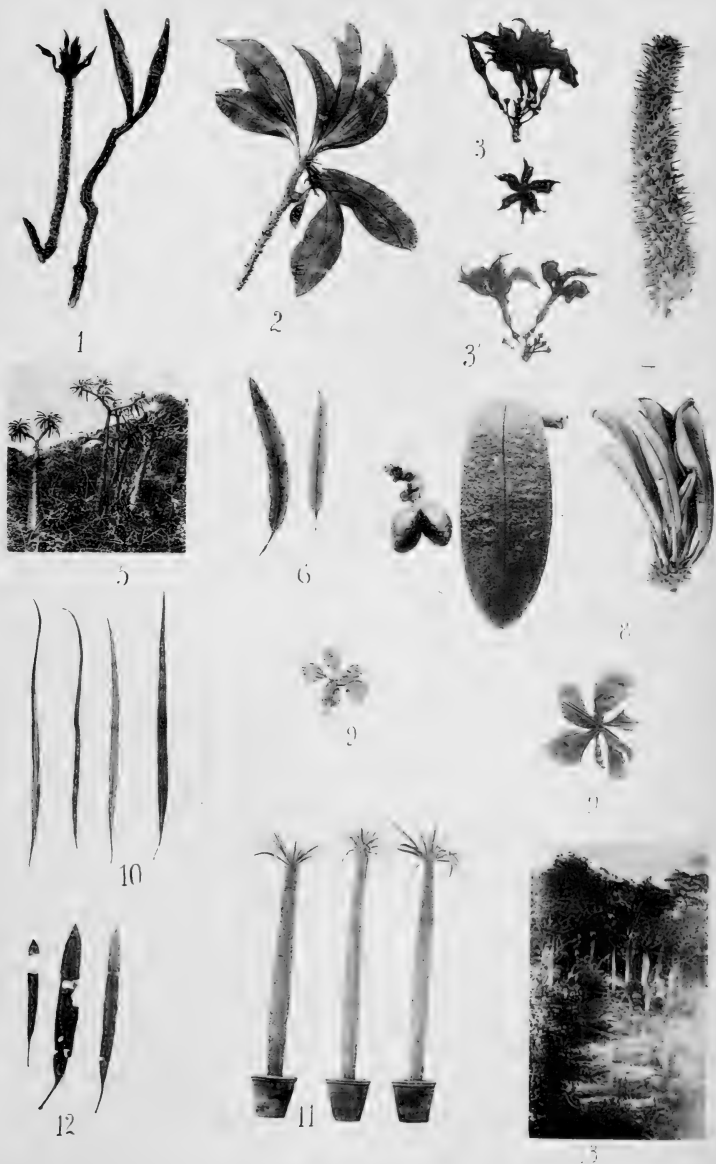


---

1643-07. — CORBEIL. IMPRIMERIE ED. CRÉTÉ.

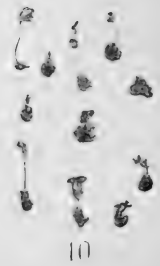
---





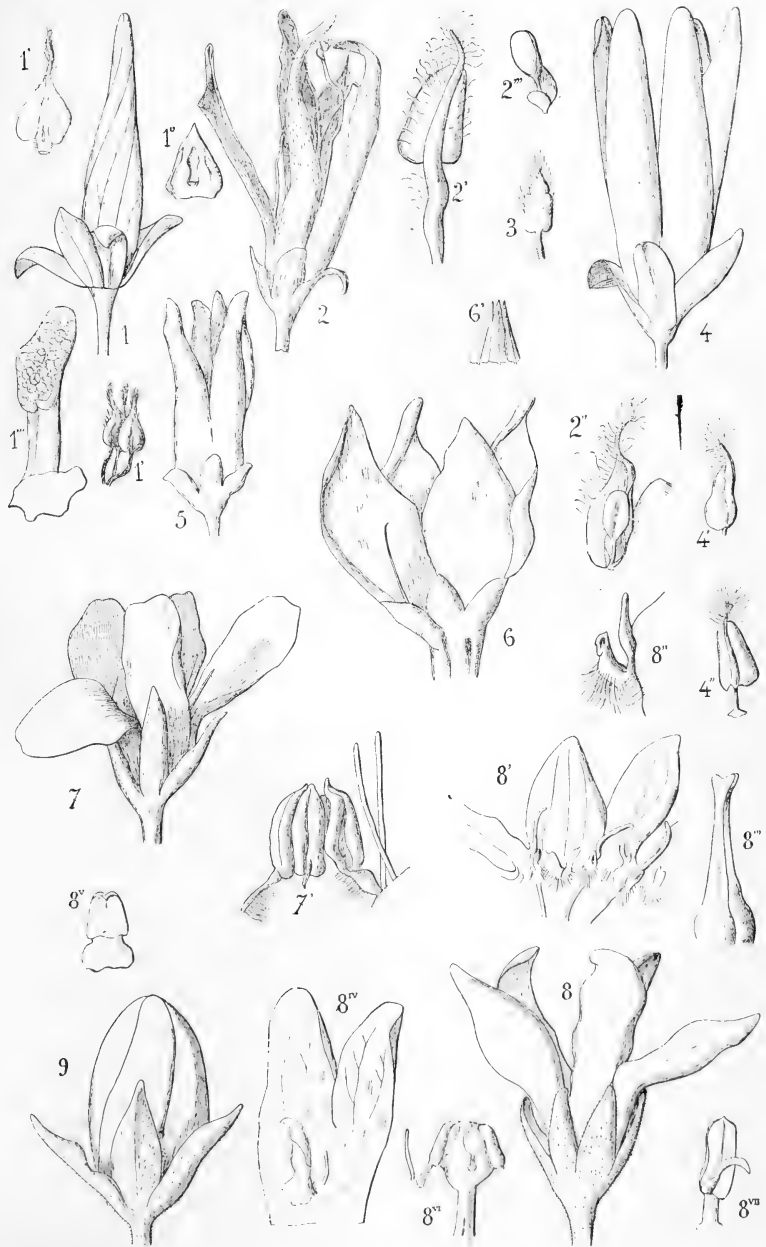
Pachypodium.





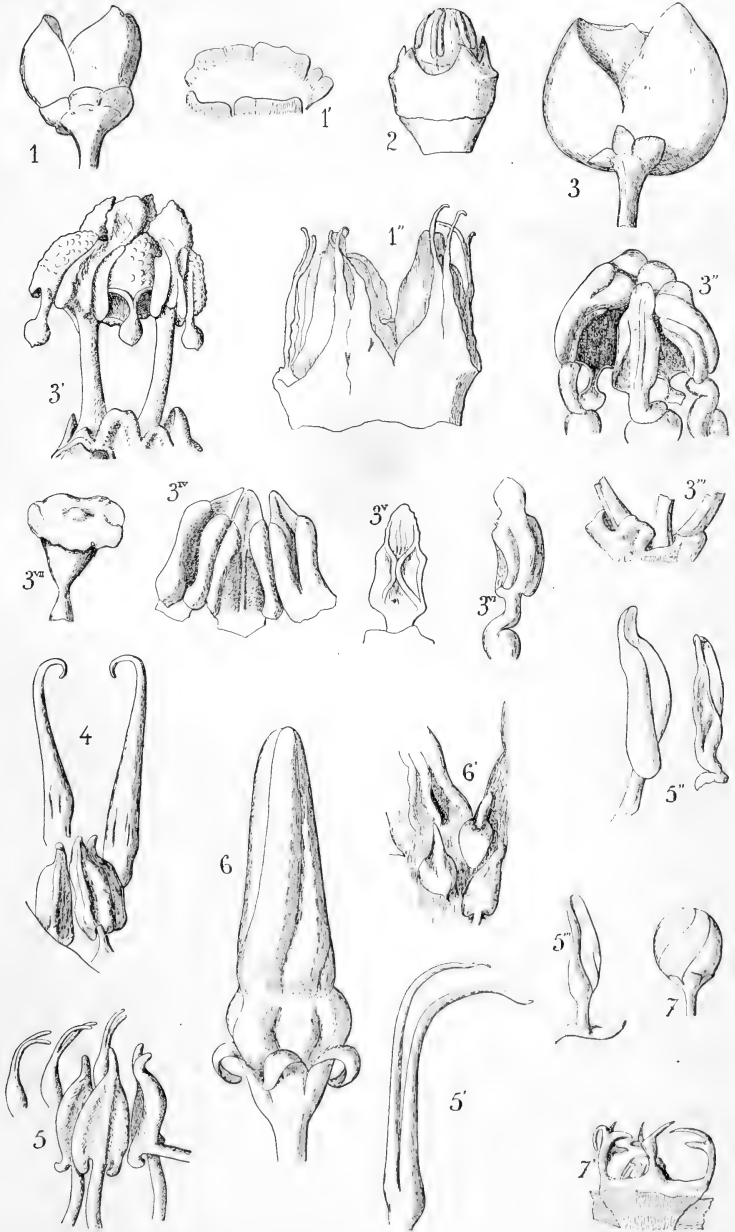
Pachypodium.















Asclépiadacées de Madagascar.



MASSON ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS  
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE  
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS — VI<sup>e</sup> ARR.

---

# Flore Générale

de

# L'INDO-CHINE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE  
**H. LECOMTE**

Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris

~~~~~

*L'ouvrage formera environ 7 volumes gr. in-18 de chacun
500 pages, illustrés de figures dans le texte et de 150 plan-
— ches hors texte en lithographie, la plupart doubles. —*

~~~~~

**VIENT DE PARAÎTRE :**

## TOME I. — Fascicule I.

**Renonculacées, Dilléniacées, Magnoliacées, Anonacées,**

**Par FINET et GAGNEPAIN**

*Un volume grand in-8, de 112 pages, avec figures dans le texte et 14 planches  
hors texte, en lithographie. Prix de ce fascicule. 10 francs.*

~~~~~

Avec le premier fascicule du tome premier de la *Flore générale de l'Indo-Chine*, nous présentons au monde botanique les prémices d'une série d'ouvrages qui, sous le titre général de *Flores coloniales de la France*, seront publiés successivement sous la direction de M. le professeur Lecomte.

Grâce au service forestier de la colonie et aux récolteurs bénévoles, les collections, déjà considérables (800 paquets), vont s'accroître méthodiquement. Elles ont été prélevées sur tout le domaine de la Flore : Tonkin, Annam, Laos, Cambodge, Cochinchine, Siam, cette dernière contrée cependant moins explorée.

La *Flore générale* est indispensable à tous les grands herbiers du monde, à tous les jardins botaniques, à toutes les bibliothèques d'histoire naturelle qui ont l'ambition de satisfaire une clientèle botanique importante, à tous les botanistes désireux de posséder dans leur bibliothèque privée un ouvrage utile constamment sous la main.

Par ses qualités pratiques, la *Flore générale de l'Indo-Chine* s'adresse à tous ceux qui, colons, agricoles, forestiers, horticulteurs, commerçants ou industriels utilisent les productions végétales de la colonie.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE CAHIER

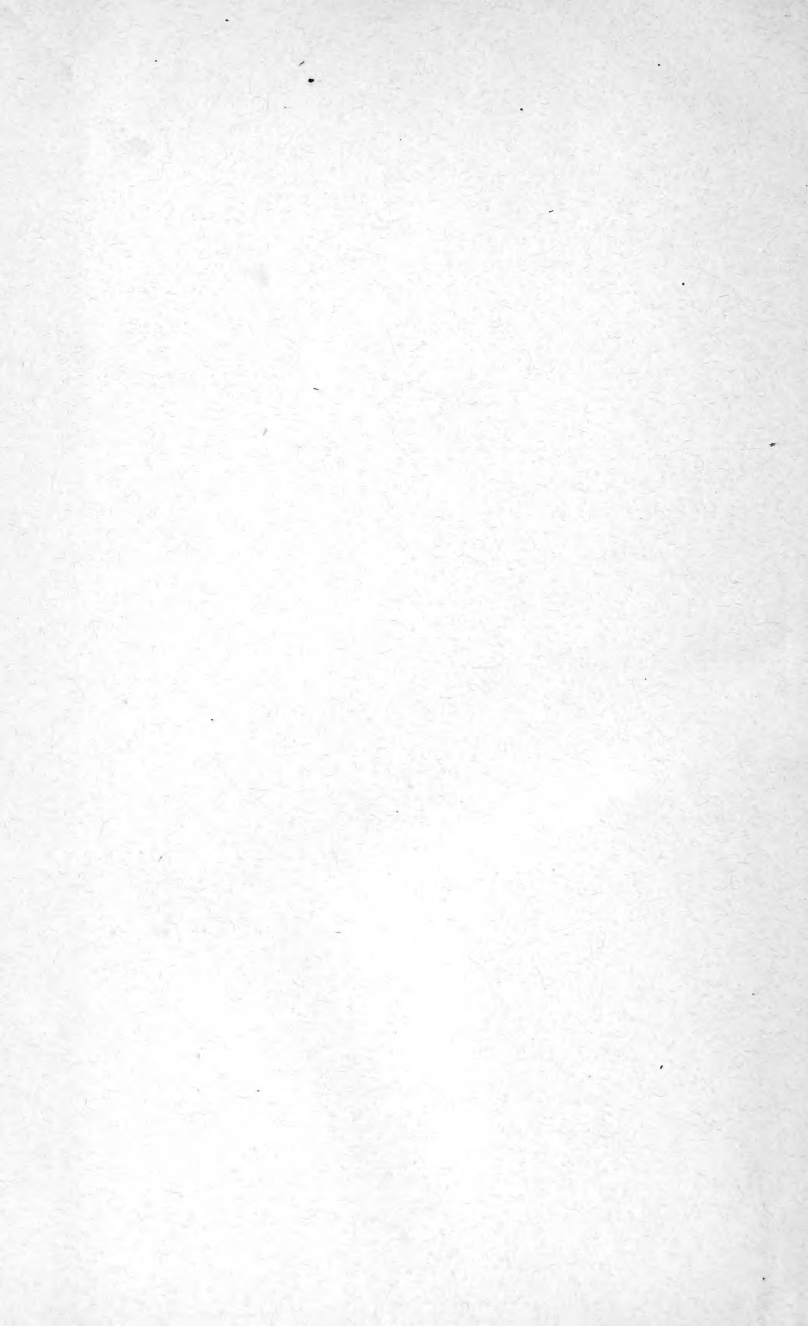
Recherches physiologiques sur la greffe des plantes à acide cyanhydrique, par M. L. GUIGNARD.....	261
Contribution à l'étude du genre <i>Pachypodium</i> , par MM. COSTANTIN et Bois.....	307
Revision des Asclépiadacées de Madagascar, par MM. COSTANTIN et GAILLAUD.....	334
Table des matières contenues dans le tome VI.....	365
Table des planches et figures dans le texte contenues dans le tome VI.....	365
Tables des articles par noms d'auteurs.....	365

TABLE DES PLANCHES ET FIGURES DANS LE TEXTE

CONTENUES DANS CE CAHIER

Figures dans le texte 1 à 9. — Greffe des plantes à acide cyanhydrique.
Planches I et II. — *Pachypodium*.
Planches III à V. — Asclépiadacées de Madagascar.





New York Botanical Garden Library



3 5185 00260 2678

